BLAISE DE MONLUC HISTORIEN

ÉTUDE CRITIQUE

SUR LE TEXTE ET LA VALEUR HISTORIQUE DES *COMMENTAIRES*

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

PAUL COURTEAULT

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

PROFESSEUR DE PREMIÈRE AU LYCÉE DE BORDEAUX

> Or, seigneurs et cappitaines, qui me fairés ceste honneur de lire ma vie, je suys certain qu'il en y aura beaucoup qui mectront en disputte mon escript veoir si je y auray couché aucune mensonge.
>
> *Commentaires*, livre VII.

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

Libraire des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes

82, RUE BONAPARTE, 82

1907

BLAISE DE MONLUC HISTORIEN

ÉTUDE CRITIQUE

SUR LE TEXTE ET LA VALEUR HISTORIQUE DES *COMMENTAIRES*

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41553031_0034

BLAISE DE MONLUC HISTORIEN

ÉTUDE CRITIQUE

SUR LE TEXTE ET LA VALEUR HISTORIQUE DES *COMMENTAIRES*

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

PAUL COURTEAULT

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR DE PREMIÈRE AU LYCÉE DE BORDEAUX

Or, seigneurs et cappitaines, qui me fairés ceste honneur de lire ma vie, je suys certain qu'il en y aura beaucoup qui mectront en disputte mon escript veoir si je y auray couché aucune mensonge.

Commentaires, livre VII.

ACAD. LIEGE BAT. BIBL.

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

Libraire des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes

82, RUE BONAPARTE, 82

1907

A

M. Camille JULLIAN

PROFESSEUR D'ANTIQUITÉS NATIONALES AU COLLÈGE DE FRANCE,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

AVANT-PROPOS

L'étude critique des sources narratives de l'histoire au seizième siècle est encore très imparfaite[1]. On le comprend sans peine : l'historiographie est une science modeste et sans éclat, qui exige un long et patient labeur. Il est plus agréable, et il semble plus aisé, d'aborder directement l'histoire. Le malheur est que souvent, même aujourd'hui et dans les travaux les meilleurs, on oublie un peu trop que les sources narratives sont très inférieures aux documents d'archives ; on les cite, on les utilise au même rang, sans en avoir fait une sévère critique. La trame du récit se trouve ainsi formée d'un bizarre amalgame de renseignements précis et sûrs et d'anecdotes suspectes, de faits mal établis, d'affirmations dont le seul garant est la valeur d'un témoignage qu'on a négligé de contrôler. Les jugements, les idées générales, l'œuvre historique entière reposent sur des fondements dont les matériaux sont d'espèce et de qualité

1. Voir, sur la question, P. Caron et Ph. Sagnac, *L'état actuel des études d'histoire moderne en France* (publication de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, 1902); Henri Hauser, *Histoire de la France au seizième siècle*, dans la *Revue de Synthèse historique*, 1902, pp. 200-232, et *Les Sources de l'histoire de France, seizième siècle (1494-1610)*, I, avant-propos (Paris, A. Picard, 1905, in-8°). Pour le règne de François Ier, voir V.-L. Bourrilly, *Le règne de François Ier, état des travaux et questions à traiter*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1902-1903, t. IV, pp. 513-531, 585-603.

très inégales, où le ciment est trop souvent remplacé par un simple blocage, et dont la solidité n'est qu'apparente.

Le nombre, la richesse d'information, souvent la valeur littéraire des *Mémoires* du seizième siècle expliquent que les historiens de cette époque aient, plus que d'autres, cédé à la tentation. En particulier, l'histoire militaire des règnes de François Ier et de Henri II, celle des guerres civiles ont surtout été écrites jusqu'ici à l'aide de ces sources narratives, dont il serait puéril de nier la valeur, mais dont il eût été d'abord indispensable de procurer des éditions critiques. Nous n'en possédons pas encore pour la plupart. Le dix-septième et le dix-huitième siècles nous ont donné de ces *Mémoires* des éditions très imparfaites, que les collections entreprises, de 1780 à 1840, par les Roucher, les Petitot, les Buchon, les Michaud et Poujoulat n'ont fait que reproduire en y ajoutant des fautes nouvelles. Depuis 1850, la Société de l'histoire de France, tout récemment la *Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire*[1], ont entrepris de substituer à ces réimpressions insuffisantes des textes établis d'après les règles de la critique, accompagnés des notes et des éclaircissements nécessaires. Mais la tâche est immense et les travailleurs ont été, jusqu'ici, peu nombreux. Si nous avons une édition sérieuse du *Loyal serviteur*, nous attendons encore un texte authentique des *Mémoires* de Fleuranges[2]. Une édition critique des *Mémoires* de Guillaume et de Martin du Bellay est en préparation[3]; mais les auteurs de mémoires militaires relatifs au règne de Henri II, Boyvin du Villars, Rabutin, n'ont pas encore trouvé d'éditeurs. Nous croyons avoir un *Brantôme*,

1. Librairie Alphonse Picard et fils.

2. M. Robert Goubaux, mort en 1898, devait le donner à la Société de l'Histoire de France ; M. P.-A. Lemoisne s'est chargé de continuer le travail.

3. Elle a été entreprise par MM. V.-L. Bourrilly et Fleury Vindry.

et si nous en possédions une édition véritablement critique, elle pourrait, dans une certaine mesure, suppléer à ces lacunes. Mais si Ludovic Lalanne a eu le mérite de retrouver plusieurs sources de Brantôme, si d'un commerce long et intime avec son auteur il a su tirer un livre fort agréable et d'une réelle valeur littéraire, il a, par contre, trop négligé de contrôler la valeur des commérages du fécond compilateur, et l'on sait qu'il n'a pas connu les manuscrits originaux et autographes[1]. C'est un beau travail à reprendre par un érudit jeune et robuste.

Une lecture attentive m'a convaincu qu'il en était de même de l'édition des *Commentaires* de Blaise de Monluc, donnée en 1864-1867 par le baron Alphonse de Ruble dans la collection de la Société de l'histoire de France. J'avais entrepris cette lecture dans le dessein d'écrire une biographie de Monluc[2]. A mesure que j'avançais, il m'a paru qu'il était d'abord indispensable d'étudier la valeur historique de l'œuvre qui devait en former la trame. J'ai réduit mes ambitions à des proportions plus modestes et j'ai cru que je ferais un travail utile en démontrant simplement la nécessité d'une édition des *Commentaires*. C'est l'objet propre et la conclusion de la présente étude. Mais en instituant sur l'œuvre de Monluc une enquête aussi consciencieuse et aussi approfondie que me le permettaient les moyens dont je disposais, en contrôlant le récit par les documents originaux, en le comparant avec les autres témoignages, en en signalant les erreurs et les lacunes, j'ai été amené, sinon à écrire la biographie complète du personnage, du moins à

1. Voir Henri Omont, *Notice sur les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Brantôme conservés à la Bibliothèque nationale.* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1904, t. XLV, pp. 5-54.)

2. M. Hauser annonçait mon travail sous cette forme dans l'article déjà cité de la *Revue de Synthèse historique*, 1902, p. 224, n. 7.

éclairer d'un jour nouveau les nombreux événements auxquels il fut mêlé et dont beaucoup ne sont guère connus que sur sa foi, à dégager aussi certains traits de sa physionomie laissés jusqu'à présent dans l'ombre. Par là, mon travail est une contribution à l'histoire politique, diplomatique et militaire des règnes de François Ier et de Henri II et à celle des trois premières guerres civiles dans le Midi de la France, en même temps qu'une étude sur le témoignage de Monluc.

Je l'ai fondé, en premier lieu, sur un examen attentif de deux copies manuscrites des *Commentaires* conservées à la Bibliothèque Nationale (f. fr., ms. 5011). Il m'a paru nécessaire de reprendre à la base l'édition donnée par de Ruble. J'ai fait une collation complète de son texte avec celui du premier manuscrit, qu'il a systématiquement négligé, à tort, selon moi. Cette collation m'a permis de redresser bon nombre d'erreurs et surtout de mettre en lumière la façon dont Monluc composa son livre. En second lieu, je me suis efforcé d'éclairer par tous les moyens le texte des *Commentaires ;* sur ce point encore, le dernier éditeur avait laissé beaucoup à faire. J'ai pour cela utilisé les documents français et étrangers déjà publiés, les histoires générales et les nombreuses monographies dont on trouvera plus loin la liste. Mais j'ai complété ces renseignements par des recherches personnelles dans les dépôts d'archives de France et d'Italie.

A la Bibliothèque Nationale, j'ai retrouvé les premiers documents authentiques de la carrière militaire de Monluc dans les montres conservées dans les vol. 21511-21515 de l'ancien fonds français, 8618 et 8619 des nouvelles acquisitions françaises, 244, 246, 247, 248, 250, 251 du fonds Clairambault. Les volumes 3008, 3016, 3055, 3056 du fonds français m'ont fourni les originaux de nombreuses lettres écrites par François Ier ou relatives à son règne, que j'ai

complétées au moyen des copies contenues dans les volumes 335, 336, 339, 366 du fonds Clairambault. J'ai, de plus, utilisé, pour le récit du siège de Marseille par Charles-Quint en 1536, l'*Histoire journalière d'Honoré de Valbelle*, conservée dans le ms. 5072 du fonds français. Pour le règne de Henri II, outre les lettres des ducs de Guise et d'Aumale se rapportant à l'année 1558, qui se trouvent dans le ms. 3123 du même fonds, j'ai amplement puisé dans l'ancien fonds Gaignières et dépouillé les vol. 20442-20443 (affaires d'Italie, 1548-1560), 20447-20448 (correspondance du cardinal du Bellay et des agents français à Rome de 1553 à 1555), 20449-20451, 20642 (lettres de Brissac ou à Brissac), 20452-20453 (lettres de capitaines français servant en Piémont de 1549 à 1559), 20455 (affaires d'Italie, 1556-1557), 20462 (pièces concernant la famille de Monluc, 1547-1570), 20507 (pièces concernant les Montmorency), 20511-20512, 20537, 20543-20545, 20548-20549 (lettres adressées aux duc de Guise et d'Aumale, 1547-1560), 20620 (lettre inédite de Monluc au duc de Guise). J'ai complété ces recherches en dépouillant les volumes 344, 345, 348, 963 du fonds Clairambault. Pour les guerres civiles de 1560 à 1576, j'ai utilisé les analyses données par de Ruble à la fin de son *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret* et du tome I de *Jeanne d'Albret ;* elles ne m'ont pas dispensé de recourir aux documents eux-mêmes contenus dans les vol. 3186, 3189, 3210, 15548, 15558, 15873-15877 du fonds français. J'ai, de plus, dépouillé les copies et extraits, dus à Gustave Bertrand, des autographes conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (n. acq. fr. 1233-1234) et les copies intégrales des mêmes documents faites dans ces dernières années : nouvelles acquisitions françaises, volumes 6001-6002 (lettres de Charles IX et de Catherine de Médicis), 6003 (lettres du duc d'Anjou), 6007 (lettres de

Charles IX), 6008 (lettres de Condé), 6009 (lettres du duc de Montpensier), 6011 (lettres du cardinal de Lorraine), 6013 (lettres de Damville), 20599 (lettres de Burie, d'Escars, Lanssac, Jean de Monluc). Le vol. 3224 de l'ancien fonds français, le vol. 355 du fonds Clairambault m'ont aussi fourni quelques documents pour cette période.

Les autres fonds de la Bibliothèque Nationale m'ont permis utilement de compléter ces recherches. Le volume 1134 du fonds italien m'a donné la correspondance de Pietro Strozzi pendant les trois derniers mois du siège de Sienne, les volumes 1720-1725 du même fonds les dépêches des ambassadeurs vénitiens à la cour de France sous Henri II, François II et Charles IX. — Du fonds Dupuy, j'ai tiré un « discours » de Strozzi sur les causes de la défaite de Marciano (vol. 500), quelques lettres d'Odet de Selve, du cardinal Carafa, de Charles IX (vol. 44, 697, 801), une harangue de Charles IX à la noblesse (vol. 765). J'ai aussi consulté, pour le siège de Thionville, la relation des *Mémoires sur les affaires de France soubz la fin du règne de Henri II* (vol. 561), que j'ai retrouvée dans le vol. 26 des Cinq-Cents Colbert. Dans ce dernier fonds, j'ai utilisé encore les vol. 7, 24 et 140, qui m'ont fourni des lettres de Charles IX, du duc d'Anjou et du duc de Montpensier. Enfin du vol. 718 du fonds Moreau j'ai tiré une lettre, d'ailleurs mutilée, du cardinal de Châtillon relative à la rupture du pont de bateaux de Port-Sainte-Marie.

Aux Archives Nationales je ne pouvais que glaner après de Ruble, qui avait déjà donné dans son édition les documents, signalés par Forneron, relatifs aux rapports secrets de Monluc et de Philippe II. J'ai publié une lettre de Monluc à Fourquevaux qui avait échappé à ses recherches [1]; j'ai, de

1. Dans *Douze lettres inédites de Blaise de Monluc*, Toulouse, 1898, pp. 25-33 (extrait des *Annales du Midi*, t. X).

plus, dépouillé les cartons 1491, 1501, 1510, 1527 de la série K; j'y ai copié les dépêches des deux Bardaxi et aussi une lettre du duc de Montpensier.

La collection Godefroy, à la Bibliothèque de l'Institut, ne m'a fourni, en dehors de documents déjà connus, qu'une lettre intéressante d'Antoine de Gramont à Catherine de Médicis. — La collection des autographes léguée par M. le baron de Schickler à la Bibliothèque de la Société du Protestantisme français m'a donné une grande lettre inédite de Monluc à Charles IX.

La bibliothèque municipale de Carpentras possède, sous le n° 490, un important volume manuscrit, qui a été signalé par M. l'abbé Marchand. Il contient un grand nombre de dépêches de Brissac et des pièces diverses relatives au seizième siècle, entre autres une curieuse lettre de Charles IX à Monluc[1]. Ce manuscrit m'a permis de compléter et de rectifier sur beaucoup de points le récit que Monluc a donné de ses campagnes de Piémont de 1550 à 1553.

J'ai déjà publié en 1898 un certain nombre de lettres inédites de Monluc retrouvées dans les archives départementales et municipales du Sud-Ouest. J'ai, de plus, tiré de ces divers dépôts de précieux renseignements pour la période des guerres civiles. A Bordeaux, j'ai consulté les volumes d'enregistrement des édits royaux (B. 36 et 38) conservés aux Archives départementales de la Gironde, ainsi que les registres de jurade de la ville de Sainte-Foy (E supplément, BB, 1, 4987 et 4988); j'ai dépouillé les diverses collections des registres secrets du Parlement que possède la Bibliothèque municipale (mss. 367, 368, 369, 2, 3 et 4, 370) et tiré quelques documents du riche fonds légué par Leo Drouyn aux Archives municipales. — A Agen, mes recherches dans le dépôt, si remarqua-

1. Voir, pour plus de détails, la note 1 de la page 186.

ble pour le seizième siècle, des Archives municipales et dans les jurades de Francescas et de Casteljaloux, ont été rendues très rapides et très sûres par le dépouillement minutieux qu'en avait fait avant moi M. Georges Tholin, aujourd'hui archiviste honoraire de Lot-et-Garonne, et dont il me fit profiter avec cette bonne grâce que les travailleurs du Sud-Ouest sont heureux de se rappeler. — Je n'ai pas trouvé un moins aimable accueil à Toulouse : M. Félix Pasquier aux archives de la Haute-Garonne, M. Roschach à la tour du Capitole ont mis à ma disposition leur connaissance approfondie des dépôts toulousains; je dois en particulier au second de précieux documents sur les événements de mai 1562. — A Auch, j'ai dépouillé le registre trop peu connu des délibérations consulaires (BB, 5) et trouvé quelques commissions dans le chartrier de l'ancien grand séminaire. — A Lectoure, j'ai utilisé le livre des records des consuls (BB, 3). — De Condom, M. Gardère, archiviste et bibliothécaire municipal, a bien voulu me communiquer d'intéressants extraits des comptes des consuls. — M. l'abbé J. Lestrade, auteur d'une très curieuse publication sur *les Huguenots en Comminges*, m'a fait également bénéficier de ses heureuses recherches dans les archives de Muret. — Comment oublierais-je enfin l'amicale complaisance avec laquelle le regretté Maurice Lanore transcrivit pour moi quelques documents relatifs à l'organisation de la légion de Languedoc en 1534, retrouvés par lui dans le dépôt des Basses-Pyrénées?

Les archives italiennes m'ont permis, avec les nombreuses correspondances de la Bibliothèque Nationale, d'étudier une partie encore très mal connue de la carrière de Monluc : la période qui s'étend de 1543 à 1558. L'Archive d'État de Mantoue m'a fourni les dépêches de trois agents qui suivaient les armées impériales. Celles de Vespasiano Bobba, attaché à l'armée de Del Vasto, m'ont servi à contrôler le récit des

Commentaires pour la campagne de Boutières en Piémont de novembre 1542 à mars 1543; celles d'Annibale Litolfi, attaché à l'armée de D. Ferrante de Gonzague, ont utilement complété la correspondance de Brissac pour les campagnes de 1551-1553; celles de Ludovico Tridapali, attaché à l'armée du duc d'Albe, m'ont fourni des renseignements très précis pour la dernière campagne de Monluc en Piémont (septembre 1555) [1]. — A l'Archive d'État de Sienne, j'ai dépouillé les documents essentiels qui se rapportent au siège de 1554-1555 et au séjour de Monluc à Montalcino en 1557 : registres des délibérations des Huit de la guerre (vol. I et II), registre du *Consiglio generale* (n° 246), lettres des Huit, lettres adressées aux Huit, lettres de Pietro Strozzi, registres des délibérations pour les années 1556 et 1557 (vol. 2, 3, 4, 5 et 6), registre de lettres et de *bandi* pour l'année 1557, de la république retirée à Montalcino. J'ai tiré aussi quelques renseignements et quelques lettres de Henri II et de Strozzi des manuscrits de la Bibliothèque communale de Sienne. — Enfin trois séries de l'Archive d'État de Modène (*Carteggio e documenti di particolari*, lettera M, busta 78; *Carteggio fra principi Estensi,* busta 15; *Rettori dello stato, Brescello* et *Modena*) m'ont fourni plusieurs lettres inédites de Monluc et m'ont permis de reconstituer d'une façon précise son séjour à Ferrare en janvier-mars 1558.

Ces recherches à travers les documents et les livres m'ont été, du commencement à la fin, rendues légères par les encouragements, par les conseils, par les nombreuses marques d'intérêt et d'amitié que j'ai reçus, on l'a déjà vu, un

1. Les dépêches de Tridapali ont été utilisées avant moi par M. A. Segre. Fr. Molard en avait fait copier un certain nombre, conservées aujourd'hui à la bibliothèque municipale d'Auxerre (ms. 366). J'en ai eu communication, mais j'ai tiré moi-même de l'Archive d'État de Mantoue d'autres dépêches du même agent qui n'avaient pas encore été signalées.

peu de tous les côtés. Au terme de ce long travail, il m'est très agréable de les rappeler. Je remercie M. Camille Jullian, à qui je dois la première idée de cette étude critique ; M. Émile Picot, membre de l'Institut, qui a mis à ma disposition, avec cette générosité qu'ont éprouvée tous les amis du seizième siècle, les trésors de son érudition bibliographique et de sa bibliothèque; M. Léon-G. Pélissier, dont les livres aussi sont souvent devenus les miens ; M. Chr. Pfister, qui a bien voulu se souvenir que Monluc prit Thionville ; M. Ch. Samaran, qui m'a fait en particulier profiter de ses recherches aux archives du Vatican, où il a retrouvé une grande lettre de Monluc au pape Pie IV, et à l'Archive d'État de Naples ; M. H. Patry, à qui je dois plusieurs très obligeantes communications ; MM. Henri Stein, Ch. de la Roncière, P. de Vaissière, Jean de Jaurgain, P. Vidal, archiviste municipal de Perpignan, Joseph Fournier, archiviste-adjoint des Bouches-du-Rhône, l'abbé F. Hamant, l'abbé V. Dubarat. Je ne puis oublier aussi l'accueil que j'ai trouvé en Italie, la haute courtoisie de M. A. Lisini, directeur de l'Archive d'État de Sienne, et l'infatigable complaisance de son adjoint M. Francesco Bandini-Piccolomini, qui a bien voulu se dessaisir en ma faveur de plusieurs documents tirés de l'Archivio Mediceo de Florence; l'obligeance parfaite des directeurs des Archives de Mantoue et de Modène, MM. Luzio et Ognibene; les renseignements enfin qu'ont bien voulu me transmettre MM. les professeurs Arturo Segre et F. Gabotto. Je dois un remerciement tout spécial à Mme Georges Salles, qui a consenti, avec une bonne grâce dont je lui exprime ma respectueuse gratitude, à me communiquer le manuscrit de la thèse d'Ecole des Chartes que son mari a laissée sur *La guerre et les négociations entre François Ier et Henri VIII du traité de Crépy au traité d'Ardres (septembre 1544-juin 1546)*. Ce travail très soigné,

composé surtout d'après les documents du British Museum, m'a très heureusement permis de combler une lacune qui eût été grave et de contrôler le récit de Monluc pour les campagnes du Boulonnais. Tous ceux enfin qui savent combien le travail d'érudition en province est souvent gêné par un livre qui manque, un document à transcrire, une lecture ou une référence à vérifier, trouveront que je m'acquitte bien mal en rappelant sèchement ici deux concours qui me sont particulièrement chers : l'amitié si dévouée de M. Louis Batcave et l'affection d'un frère qui fut pour moi comme une vivante conscience du premier jour jusqu'au dernier.

BIBLIOGRAPHIE[1].

A) Répertoires généraux. — Ouvrages de bibliographie.

Anselme (le P.), *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*. Paris, 1726, in-fol., 9 vol.

Bourrilly (V.-L.), *Le règne de François Ier, état des travaux et questions à traiter*, in-8° (extrait de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1902-1903, t. IV, pp. 513-531, 585-603).

Brière et Caron, *Répertoire méthodique d'histoire moderne et contemporaine*. Paris, 1899 et suiv., in-8° (actuellement 6 vol.).

Bulletin et Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France (années 1841, 1862, 1863). Paris, Renouard, in-8°, 3 vol.

Caron (P.) et Sagnac (Ph.), *L'état actuel des études d'histoire moderne en France* (publication de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*). Paris, 1902, in-8°.

Castellane (De). *Essai de catalogue chronologique de l'imprimerie à Toulouse dans le seizième siècle*, dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. V, année 1847.

Catalogue des Actes de François Ier (publié par l'Académie des sciences morales et politiques). Paris, 1887-1905, in-4°, 8 vol.

Delisle (Léopold), *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*. Paris, imprimerie Nationale, 1868-1874, in-4°, 3 vol.

Franklin (Alfred), *Les sources de l'histoire de France*. Paris, Firmin Didot, 1877, in-8°.

1. J'ai mentionné seulement dans cette liste les ouvrages qui se rapportent directement à mon sujet. Je n'y ai pas compris les livres d'un usage constant, tels que la *Gallia*, le *Moreri*, le *Catalogue de l'histoire de France*, la *Bibliographie des Sociétés savantes* de M. de Lasteyrie, etc. — Pour l'étude des guerres d'Italie, je me suis servi des cartes de Mayr (*Mayr's Atlas der Alpenländer und Mittel-Italien*, Gotha, Justus Perthes); pour la Toscane, de la *Carta topografica della provincia di Siena* au $\frac{1}{100\,000}$.

Gabotto (F.), *Inventario e regesto dell' archivio communale di Moncalieri fino all' anno 1418*, dans les *Miscellanea di storia italiana*, sér. 3, t. XXXVI, 1900, in-8°.

Goujet (Cl.-Pierre), *Bibliothèque françoise ou Histoire littéraire de la France*. Amsterdam et Paris, 1723 et ann. suiv., in-8°, 42 vol.

Haag (Eug. et Em.), *La France protestante*. Paris, 1846-1859, in-8°, 10 vol.; 2e éd. (par Henri Bordier), 1877-1888, in-8°, 6 vol. (inachevée).

Hauser (Henri), *Histoire de la France au seizième siècle*, dans la *Revue de Synthèse historique*, 1902, pp. 200-232.

Langlois (Ch.-V.) et Seignobos (Ch.), *Introduction aux études historiques*. Paris, Hachette, 1898, in-12.

Lelong (le P.), *Bibliothèque historique de la France, nouvelle édition revue par Fevret de Fontette*. Paris, 1768-1778, 5 vol. in-fol.

Lisini (A.), *Inventario del R. Archivio di Stato in Siena*, parte prima (Diplomatico-Statuti-Capitoli). Siena, tip. e lit. Sordo-Muti di L. Lazzeri, 1899, in-8°.

Manno (A.) et V. Promis, *Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia*. Torino, in-8°, 4 vol.

Pinard, *Chronologie historique militaire*... Paris, Claude Herissant, 1760, in-4°, 8 vol.

Ranke (Léopold), *Zur Kritik neuerer Geschichtschreiber*. Leipzig et Berlin, 1824, in-8°.

Relazione e indici pubblicati per il congresso internazionale di scienze storiche da tenersi in Roma [par la Commissione senese di storia patria nella R. Accademia dei Rozzi], Siena, tip. e lit. Sordo-Muti di L. Lazzeri, 1902, in-8°.

Sainte-Marthe (Scévole et Louis de), *Histoire généalogique de la maison de France, avec les illustres familles qui en sont descendues*. Paris, A. Pacard, 1619, in-4°, 2 vol.

Vindry (Fleury), *Dictionnaire de l'État-major français au seizième siècle, première partie*, t. I, *Gendarmerie* (seul paru). Paris, Cabinet de l'historiographe, 1903, in-8°.

B) Recueils de documents.

Albèri (Eugenio), *Le Relazioni degli Ambasciatori Veneti al Senato durante il secolo decimo sesto*. Firenze, 1839-1863, in-8°, 15 vol.

Archives historiques du département de la Gironde. Bordeaux, 1858-1906, in-4°, 41 vol.

Archives municipales de Bayonne. Délibérations du corps de ville. Registres gascons. Bayonne, 1896-1898, 2 vol. in-4° (t. II, 1514-1530).

Archivio storico italiano, fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. deputazione di storia patria per le provincie della Toscana, dell' Umbria e delle Marche. Firenze, Vieusseux, 1841-1907 (divisé en 5 séries), in-8°.

Atti e Memorie delle RR. Deputazioni di storia patria per le provincie Modenesi et Parmensi, t IV. Modena, per Carlo Vincenzi, 1863, in-4°.

Aubais (marquis d'), *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France.* Paris, 1759, in-4°, t. I.

Berger de Xivrey et Guadet, *Recueil des lettres missives de Henri IV.* Paris, Didot, 1843-1858, in-4°, 7 vol. (Coll. des Doc. inéd.)

Borghesi (S.) et L. Banchi, *Nuovi documenti per la storia dell' arte senese.* Siena, 1898, in-8°.

Brewer (J. S.), J. Gairdner and R. H. Brodie, *Letters and Papers foreign and domestic of the reign of Henri VIII, preserved in the Public Record office, the British Museum and elsewhere in England.* London, 1862-1905, in-8° (tomes I à XIX).

Brown (Rawdon) et Cavendish Bentinck (G.), *Calendar of State papers and manuscript relating to english affaires existing in the archives and collections of Venice and in othern libraries of northern Italy.* London, 1868-1873, in-8°, 7 vol., t. V (années 1534-1554), 1873, et t. VII (années 1558-1580), 1890.

Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, t. I, pp. 463-478. Paris, imprimerie Impériale, 1854, in-8°.

Cabié (Edmond), *Ambassade en Espagne de Jean Ebrard, seigneur de Saint-Sulpice.* Albi, impr. Nouguiès, 1903, in-8°.

— *Guerres de religion dans le Sud-Ouest de la France et principalement dans le Quercy, d'après les papiers des seigneurs de Saint-Sulpice, documents transcrits, classés et annotés.* Paris, Champion; Toulouse, Privat; Cahors, Girma, 1906, in-4°.

Calvin. — *Joannis Calvini opera quæ supersunt omnia*, ediderunt Guilielmus Baum, Eduardus Cunitz, Eduardus Reuss. Brunsvigae, Schwetschke, 1863-1896, in-4°, 59 tomes en 18 vol. (*Corpus Reformatorum*).

Caro (Annibal). — *Lettere d'Annibal Caro scritte a nome del cardinal Alessandro Farnese.* Padova, 1765, in-8°, 3 vol.

Castelnau (Michel de), *Ses Mémoires, illustrez et augmentez de plu-*

sieurs commentaires et manuscrits, tant lettres, instructions, traitez, qu'autres pièces secrettes et originales servans à donner la vérité de l'histoire des règnes de François II, Charles IX et Henry III, et de la régence et du gouvernement de Catherine de Médicis, par Jean Le Laboureur, édition augmentée [par Jean Godefroy]. Bruxelles, J. Léonard, 1731, in-fol., 3 vol.

Cavalcanti (Bartolomeo). — *Lettere di Bartolomeo Cavalcanti tratte dagli originali che si conservano nell' Archivio Governativo di Parma.* Bologna, presso Gaetano Romagnoli, 1869, pet. in-12.

Champollion-Figeac (A.), *Captivité du roi François Ier*. Paris, 1847, in-4°. (Coll. des Doc. inéd.)

Charrière (E.), *Négociations de la France avec le Levant.* Paris, 1848-1860, in-4°, 4 vol. (Coll. des Doc. inéd.)

Cibrario (L.), *Memorie storiche.* Torino, 1868, in-16.

Coleccion de documentos inéditos para la historia de España, por Don Martin Fernandez Navarrete, Don Miguel Salvá y Don Pedro Saniz de Baranda, individuos de la Academia de la Historia. Madrid, imprenta de la viuda de Calero, 1842 et suiv., in-4°.

Communay (A.), *Les Huguenots dans le Béarn et la Navarre*, documents inédits publiés par la Société historique de Gascogne. Paris, Champion; Auch, Cocharaux, 1885, in-8° (Archives historiques de la Gascogne, fasc. VI).

Courteault (Paul), *Douze lettres inédites de Blaise de Monluc, publiées et annotées.* Toulouse, Privat, 1898, in-8°.

— *Deux lettres inédites d'Isabeau de Beauville, seconde femme de B. de Monluc.* Auch, G. Foix, 1898, in-8°.

— et Ch. Samaran, *Deux lettres inédites de Blaise de Monluc au cardinal Carlo Carafa,* dans le *Bulletin italien,* t. III, 1903, in-8°.

— et Pambrun, *Une ordonnance inédite de Blaise de Monluc*, dans la *Revue des Hautes-Pyrénées,* 1906, t. I.

Dast Le Vacher de Boisville, *Inventaire des registres de la jurade de Bordeaux, 1520 à 1783,* t. I, Bordeaux, 1896, in-4°. (Archives municipales de Bordeaux, t. VI.)

Desjardins (Abel) et G. Canestrini, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane.* Paris, 1859-1886, in-4°, 6 vol. (Coll. des Doc. inéd.)

Douais (abbé), *Dépêches de M. de Fourquevaux, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne (1565-1572).* Paris, t. I, 1896, Leroux, in-8°; t. II, 1901, Plon, in-8°.

Durier (Ch.) et J. de Carsalade du Pont, *Les Huguenots en Bigorre*, documents inédits publiés par la Société historique de Gascogne.

Paris, Champion; Auch, Cocharaux, 1884, in-8° (Archives historiques de la Gascogne, fasc. IV).

Ferrare (cardinal Ippolito de). — *Négociations ou Lettres... écrites au pape Pie IV et au cardinal Borromée par le cardinal de Ferrare*. Paris, 1650, in-4°.

Gail (J.-B.), *Lettres inédites de Henri II, Diane de Poitiers, Marie Stuart, François roi-dauphin, adressées au connétable Anne de Montmorency*. Paris, 1818, in-8°.

Gayangos (Pascual de), *Calendar of letters, despatches and State papers relating to the negotiations between England and Spain preserved in the Archives of Simancas and elsewhere* (vol. III, part. II : *Henry VIII, 1527-1529*), London, 1877, in-8°.

Giovio (Paolo). — *Lettere volgari di Mons. Paolo Giovio da Como, vescovo di Nocera, raccolte per messer Lodovico Domenichi et novamente stampate con la tavola, con privilegio*. In Venetia, appresso Gio Battista et Marchion Sessa fratelli, 1560, pet. in-8°.

Guiffrey (G.), *Lettres inédites de Diane de Poytiers*, Paris, 1886, in-8°.

La Chastre (Claude de), *Mémoire du voyage de M. le duc de Guise en Italie, son retour, la prise de Calais et de Thionville* (t. XXXII de la coll. Petitot).

La Ferrière (Hector de) et G. Baguenault de Puchesse, *Lettres de Catherine de Médicis*. Paris, 1880-1905, 9 vol. in-8°. (Coll. des Doc. inéd.)

Lanz (K.), *Correspondenz des Kaisers Karl V*. Leipzig, 1844-1846, in-8°, 3 vol.

Lauzun (Philippe), *Lettres inédites de la reine Marguerite de Valois (1579-1606)*. Auch, 1886, in-8°.

Lefèvre-Pontalis (G.), *Correspondance politique d'Odet de Selve, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549)*. Paris, 1888, in-8°. (Inventaire analytique des archives du ministère des affaires étrangères.)

Le Glay (A.), *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du seizième siècle*. Paris, 1845, in-4°, 2 vol., t. II. (Coll. des Doc. inéd.)

Lestrade (J.), *Les Huguenots en Comminges*, Saint-Gaudens, Auch, 1900, in-8°.

Liebenau (Dr Th.-V.), *Berichte über die Schlacht von Carignano, 1544*, dans *Anzeiger für schweizerische Geschichte*, neue folge, IV band, 1882-1885, in-8°.

Loutchitzki (Jean), *Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy, 1572-1574*, dans

le *Bulletin de la Société du Protestantisme français,* juin septembre 1873.

Mémoires de Condé, servant d'éclaircissement et de preuves à l'Histoire de M. de Thou. Ouvrage enrichi de notes historiques [par Denys-François Secousse], avec un supplément [de Lenglet du Fresnoy]. Londres et Paris, La Haye, 1743, in-4°, 6 vol.

Mémoires-Journaux de François de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise (t. VI de la coll. Michaud et Poujoulat).

Memorie d'un terrazzano di Rivoli dal 1535 al 1586, dans les *Miscellanea di storia italiana,* t. VI, pp. 559-674. Torino, 1865, in-8°.

Milanesi (Gaëtano), *Documenti riguardanti la Repubblica Senese ritirata in Montalcino,* dans l'*Archivio storico italiano,* appendice, t. VIII, pp. 389-488. Firenze, Vieusseux, 1850, in-8°.

Molard (Fr.), *Le Carteggio des ambassadeurs de Mantoue,* dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques.* Paris, impr. Nat., 1896, in-8° (pp. 383-459).

Molini (Giuseppe), *Documenti di storia italiana copiati su gli originali autentici e per copia autografi esistenti in Parigi... con note.* Firenze, tipografia all' insegna di Dante, 1836, in-8°.

Paris (Louis), *Négociations et pièces diverses relatives au règne de François II...* Paris, impr. Royale, 1841, in-4°. (Coll. des Doc. inéd.)

Pélissier (Léon-G.), *Une lettre inédite de Blaise de Monluc, Sienne* (sic ; corr. : *Abbadia San Salvatore*), 22 août 1557, dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques,* 1894, in-8° (pp. 493-497).

Procès-verbal du pillage et incendie des Églises cathédrale et collégiale Saint-Étienne et Saint-Caprais et autres de la ville d'Agen, le 2 décembre 1561. S. l. n. d., in-4°.

Ribier (Guillaume), *Lettres et Memoires d'Estat des roys, princes, ambassadeurs et autres ministres, sous les règnes de François Ier, Henri II et François II, contenant les intelligences de ces roys avec les princes de l'Europe contre les menées de Charles-Quint.* Paris et Blois, 1666, in-fol., 2 vol.

Rochambeau (marquis de), *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret.* Paris, Renouard, 1877, in-8°. (Société de l'Histoire de France.)

— *Galerie des hommes illustres du Vendômois. Antoine de Bourbon, deuxième duc de Vendôme et roi de Navarre, et Jehanne d'Albret,* 1879, in-8°.

Ruscelli (Girolamo), *Lettere di Principi, le qualli ò si scrivono da*

principi, ò a' principi, ò ragionan di principi. In Venetia, appresso Giordano Ziletti, al segno de la Stella, 1570, in-4°.

Rymer (Thomas) et Robertus Sanderson, *Fœdera, conventiones, literæ et cujuscunque generis acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, etc., ab anno 1101 ad nostra usque tempora habita et tractata; ad originales chartas collata et emendata studio Georgii Holmes.* Hagæ Comitis, J. Neaulme, 1747, in-fol., 10 vol.

Saige (Gustave), *Documents historiques relatifs à la principauté de Monaco depuis le quinzième siècle, recueillis et publiés par ordre de S. A. S. le prince Charles III.* Monaco, 1888-1891, in-4°, 3 vol.

Samaran (Ch.), *Lettres inédites du cardinal Georges d'Armagnac, conservées à la Bibliothèque Barberini à Rome.* Rome, 1902, in-8°. (Extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome,* t. XXII.)

Sanuto (Marino), *I Diarii,* pubblicati per cura di Rinaldo Fulin, Federico Stefani, Nicolò Barozzi, Guglielmo Berchet, Marco Allegri Venezia, 1879-1903, in-4°, 58 vol. (tomes XLVI-LVIII).

Sauzé de Lhoumeau (Ch.), *Correspondance politique de M. de Lanssac (Louis de Saint-Gelais), 1548-1557,* t. I (seul paru). Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1904, in-8°.

Segre (Arturo), *Documenti di storia sabauda dal 1510 al 1536.* Torino, 1902, in-8°.

State papers King Henry the Eighth. London, 1830, in-4°, 9 vol.

Stevenson (Joseph), *Calendar of state papers, foreign series, of the reign of Elizabeth.* London, 1862 et suiv., in-8°. [Les années 1560-1572 forment les tomes II à X, qui ne portent pas de tomaison.]

Tamizey de Larroque (Philippe), *Quelques pages inédites de Blaise de Monluc.* Paris, Durand, 1863, in-8°.

— *La reprise de la Floride par Dominique de Gourgues.* Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1867, in-8°.

— *Lettres inédites de Janus Frégose, évêque d'Agen.* Bordeaux, Ch. Lefebvre, 1873, in-8°.

— *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac* (collection méridionale, t. V). Paris et Bordeaux, 1874, in-8°.

— *Documents inédits relatifs à l'histoire de l'Agenais.* Agen, impr. P. Noubel, 1875, in-8°.

— *Lettres du cardinal d'Armagnac,* dans la *Revue historique,* 1876, 1re année, t. II, pp. 516-565. Paris, 1876, in-8°.

— *Antoine de Noailles à Bordeaux.* Bordeaux, 1876, in-8°.

Tamizey de Larroque (Philippe), *Une lettre de Blaise de Monluc*, dans la *Revue de Gascogne*, t. XXXVI, pp. 306-308. Auch, 1895, in-8°.

Tasso (Bernardo). — *Lettere di M. Bernardo Tasso.* In Vinetia, appresso Giacomo Cornetti, 1585, in-8°.

Tausserat-Radel (Alexandre), *Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise (1540-1542).* Paris, 1900, in-8°. (Inventaire analytique du ministère des affaires étrangères.)

Tholin (Georges), *Le Livre de raison des Daurée d'Agen (1491-1571)*, texte précédé d'une étude sur quelques livres de raison des anciennes familles de l'Agenais. Agen, veuve Lamy, 1880, in-8° (extrait de la *Revue de l'Agenais*, t. VII).

Tolomei (Claudio). — *Alcune lettere politiche di Claudio Tolomei, vescovo di Tolone, scritte alla repubblica di Siena,* publ. par L. Banchi (per nozze Pia Tolomei-Alessandro Sansedoni). Siena, 1868, in-8°.

Tommaseo (N.), *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au seizième siècle.* Paris, impr. Royale, 1838, in-4°, 2 vol. (Coll. des Doc. inéd.)

Turnbull (William B.), *Calendar of state papers, foreign series, of the reign of Edward VI (1547-1553).* London, 1861, in-8°.

— *Calendar of state papers, foreign series, of the reign of Mary (1553-1587).* London, 1861, in-8°.

Vertot. — *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre, rédigées par feu M. l'abbé de Vertot.* Leyde, 1763, in-8°, 5 vol.

Virac, *Dégâts commis par les protestants dans les églises et établissements religieux de Saint-Macaire et de ses environs en 1562.* Bordeaux, 1867, in-8°.

Vitalis (Alexandre), *Correspondance politique de Dominique du Gabre, évêque de Lodève, trésorier des armées à Ferrare (1552-1554), ambassadeur de France à Venise (1554-1557).* Paris, Alcan, 1903, in-8°.

Weiss (Ch.), *Papiers d'État du cardinal Granvelle (1516-1565).* Paris, impr. royale, 1841-1852, in-4°, 9 vol. (Coll. des Doc. inéd.)

C) Sources narratives.

Adriani (G.-B.), *Prosperi cardinalis Sanctacrucii de vita atque rebus gestis ab anno R. S. MDXIV ad annum usque MDLXVII, con note illustrative...*, dans les *Miscellanea di storia italiana*, t. V, pp. 477 et suiv.; les notes d'Adriani commencent p. 555 et vont jusqu'à la p. 992. Torino, 1868, in-8°.

Antras (Jean d'). — *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan...*, publiés pour la première fois par M. J. de Carsalade du Pont... et M. Ph. Tamizey de Larroque... Sauveterre-de-Guyenne, 1880, in-8°.

Arena (A.), *Meygra entrepriza catoliqui imperatoris*, éd. Bonafous. Aix, 1860, in-8° (Bibliothèque provençale).

Aubigné (Agrippa d'), *Histoire universelle*, éd. de Ruble. Paris, Renouard, 1886-1897, in-8°, 9 vol. (Soc. de l'Hist. de France.)

Bonardi (A.), *L'Assedio e la battaglia di Pavia, diario inedito*. Pavia, 1895, in-8°.

Bongars (Jacques). — *Viri illustris Jacobi Bongarsi epistolæ ad Joachimum Camerarium scriptæ, historicis ac politicis documentis instructæ, nunc primum editæ a Frid. Spanhemio*. Lugduni Batavorum, Elzevirii, 1647, in-12.

Bonnet (Jules), *Mémoires de la vie de Jean de Parthenay-Larchevêque, sieur de Soubise*, avec une préface et des notes. Paris, Willem, 1879, in-8° (tiré à 300 exemplaires)[1].

Boyvin du Villars, *Mémoires* (*années 1550-1561*). (T. XXVIII-XXX de la coll. Petitot.)

Brantôme, *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, publiées par L. Lalanne, Paris, 1864-1882, in-8°. 11 vol. (Soc. de l'Hist. de France.)

Carloix (Vincent), *Mémoires de la vie de Fr. de Scepeaux, sire de Vieilleville* (t. XXVII-XXVIII de la coll. Petitot).

Dino (duc de), *Chroniques Siennoises, traduites de l'italien...* Paris, L. Curmer, 1846, in-4°.

Discours sommaire du succès du siège mis au devant du château et cité de Nice par Françoys, roy de France et par le Turch Barberosse de l'an MDXLIII, publ. par D. Promis dans les *Monumenta historiæ patriæ, edita jussu Regis Caroli Alberti, Scriptorum*, t. I, col. 913-930. Augustæ Taurinorum, e regio typographeo, 1840, in-fol.

Du Bellay (Martin), *Mémoires* (t. XVII-XIX de la coll. Petitot).

Fabas (Jean de). — *Mémoires de Jean de Fabas, premier vicomte de Castets-en-Dorthe*, publiés par H. Barckhausen. Bordeaux, Gounouilhou, 1868, in-8°. (Société des Bibliophiles de Guienne.)

1. Je n'ai pu consulter que tardivement ce volume. Les trois lettres de Soubise au roi, Parme, 6 janvier 1555; Civitavecchia, 14 juin 1555, et au duc de Guise, Radicofani, 20 janvier 1556, que j'ai citées, p. 269, n. 1, p. 309, n. 5, et p. 310, n. 3, y ont été publiées (pp. 103-106, 117-118, 119-120). Par contre, la lettre de Soubise au roi, Parme, 26 décembre 1555, citée p. 266, n. 5, est inédite.

FALGAIROLLE (Edmond), *Une expédition française à l'île de Madère en 1566*. Paris, 1895, in-8°.

FAURIN. — *Journal de Faurin sur les guerres de Castres*, dans D'AUBAIS, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, t. III.

FREMY (Ed.), *Mémoires inédits de Henri de Mesmes, seigneur de Boissy et de Malassise, podestat de Sienne, etc., suivis de ses pensées inédites...* Paris, [1886], in-8°.

GACHES (Jacques), *Mémoires sur les guerres de religion à Castres et dans le Languedoc (1555-1610)*, publiés pour la première fois, d'après les meilleurs manuscrits, avec notes et variantes, par Charles Pradel. Paris, Fischbacher, 1879, gr. in-8°.

GREIL (Louis), *Le Livre de main des du Pouget*, publié dans le *Bulletin de la Société d'études du Lot*, t. XXI. Cahors, 1897, in-8°.

HATON (Claude), *Mémoires contenant le récit des événements accomplis de 1513 à 1582, principalement dans la Champagne et la Brie*, publiés par Félix Bourquelot. Paris, 1857, in-4°, 2 vol. (Coll. des Doc. inéd.)

JOUAN (Abel), *Recueil et discours du roy Charles, IX de ce nom...*, dans D'AUBAIS, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, t. I, 1re partie.

Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre, 1480-1530, publié d'après les manuscrits de Paris et Udine par Henri OMONT. [Imp. Nat.], C. Klincksieck, 1895, in-4° avec pl. et portrait. [Extrait des « Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques ».]

Journal d'un bourgeois de Paris (1515-1536), éd. L. Lalanne. Paris, 1854, in-8° (Soc. de l'Hist. de France).

LA NOUE (François de), *Discours politiques et militaires... recueillis et mis en lumière par le sieur de Fresnes et dediez au Roy très chrestien Henry IIII de ce nom, dernière édition enrichie de deux indices, dont le premier est des sommaires et argumens sur chaque discours. Le second des choses plus notables contenues en toute l'œuvre*. De l'imprimerie de Jacob Stoef, 1896, pet. in-12.

Lettres de très haute, très vertueuse et très chretienne Princesse Jane, Royne de Navarre au Roy, à la Royne mère, à Monsieur, frère du Roy, à Monsieur le cardinal de Bourbon, son beau frère et à la Royne d'Angleterre, contenant les justes occasions de son partement avec Mgr. le Prince et Madame Catherine, ses enfans, pour se venir joindre à la cause generale avec Mgr. le prince de Condé son frère. S. l., 1568, in-8° de 9 ff. n. chiff.

Loyal Serviteur (Le), *La très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil seigneur de Bayart*, éd. J. Roman. Paris, Renouard, 1878, in-8°. (Soc. de l'Hist. de France.)

Mauran (Guillaume), *Sommaire description du païs et comté de Bigorre*, chronique inédite publiée pour la Société historique de Gascogne par Gaston Balencie. Paris, Champion; Auch, Cocharaux, 1887, in-8° (Archives historiques de Gascogne, fasc. XIV).

Miolo (Gianbernardo), notaio di Lombriasco, *Cronaca*, dans les *Miscellanea di storia italiana*, t. I, pp. 145-247. Torino, 1862, in-8°.

Monluc (Blaise de), *Commentaires de Messire Blaise de Monluc mareschal de France. A Bourdeauxs. Par S. Millanges Imprimeur ordinaire du Roy. MDXCII.* In-fol.

— *Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France, édition revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes pour la Société de l'Histoire de France, par M.* Alphonse de Ruble. A Paris, chez Mme ve Jules Renouard, 1864-1872, in-8°, 5 vol.

— (maresciallo di), *L'Assedio di Siena, 1554-1555.* Firenze, Lumachi, 1905, in-8° (trad. ital. du liv. III des *Commentaires*).

Montalvo. — *Relazione della guerra di Siena di don Antonio di Montalvo, tradotto dallo spagnolo da don Garzia di Montalvo suo figlio,* ora per la prima volta pubblicata per cura e con note di Cesare Ricomanni e di Francesco Grottanelli, con l'aggiunto di documenti inediti e di apposita prefazione di Luciano Banchi. Torino, 1863, in-8°.

Notizie della vittoria riportata dagl' Imperiali presso Marciano, scritte da un anonimo, dans l'*Archivio storico italiano*, 1re série, t. II, pp. 583-596. Firenze, Vieusseux, 1842, in-8°.

Nubilonio (Cesare), *Cronaca di Vigevano*, dans les *Miscellanea di storia italiana*, t. XXIX. Torino, 1890, in-8°.

Rabutin (François de), *Commentaires sur le faict des dernières guerres en la Gaulle Belgique* (t. XXXI-XXXII de la coll. Petitot).

Roffia (Girolamo), *Racconti delle principali fazioni della guerra di Siena*, publ. par G. Milanesi dans l'*Archivio storico italiano*, 1re série, t. II, pp. 525-582. Firenze, Vieusseux, 1842, in-8°.

Saluzzo di Castellar (Gio.-Andrea), *Memoriale dal 1482 al 1528*, publ. par V. Promis dans les *Miscellanea di storia italiana*, t. VIII, pp. 409-625. Torino, 1869, in-8°.

Saulx-Tavannes (Gaspard de), *Mémoires* (t. XXIII-XXV de la coll. Petitot).

Le siège et prinse de Thionville, mise en l'obeissance du Roy par

monseigneur le duc de Guise... Paris, par Robert Ballard, 1558, in-8°.

Sozzini. — *Il successo delle rivoluzioni della città di Siena d'imperiale franzese e di franzese imperiale, scritto da Alessandro di Girolamo Sozzini, gentiluomo Sanese*, dans l'*Archivio storico italiano*, 1re série, t. II, pp. 1-434, suivi de documents jusqu'à la p. 478. Firenze, Vieusseux, 1842, in-8°-

Tægio (Francesco), *Le Siège et la bataille de Pavie, traduit du latin en français par Morillon,* réimpr. par Alfred Cartier, Genève, 1893, in-8°.

Villegomblain. — *Mémoires des troubles arrivés en France sous les règnes des rois Charles IX, Henri III et Henri IV..., par M. de Villegomblain*, Paris, Billaine, 1667, in-12.

D) **Histoires et ouvrages contemporains.**

Adriani (Gio.-Bat.), *Istoria de' suoi tempi, dall' anno 1536 all' anno 1574, lib. XXII.* Venise, 1587, in-4°, 2 vol.

Albizzi, *Vita di Piero Strozzi,* dans *Vite di uomini d'arme e d'affari del secolo XVI narrate da contemporanei.* Firenze, 1866, in-8°.

Andrea (Alessandro), *Della guerra di campagna di Roma e del regno di Napoli nel pontificato di Paolo IIII, l'anno MDLVI et LVII.* Venise, Valvassori, 1560, in-4°.

Angelio di Barga (Petro), *De bello Senensi commentarius.* Firenze, 1609, in-8°.

Babbi (Antonio), *Summarii delle cose notabili successe dal principio d'aprile 1556 a tutto giugno 1557*, dans l'*Archivio storico italiano*, t. XII, pp. 344-372. Firenze, Vieusseux, 1847, in-8°.

Beaucaire (Péguilhon de). — *Rerum Gallicarum commentarii..... ab anno Christi MCCCCLVI ad ann. MDLXXX... a Philippo Dinet editi.* Lugduni, C. Landry, 1625, in-fol.

Belleforest (François de), *Histoire des neuf roys Charles de France, contenant la fortune, vertu et heur fatal des roys qui, sous le nom de Charles, ont mis à fin des choses merveilleuses; le tout compris en dix-neuf livres.* Paris, P. L'Huillier, 1568, in-fol.

Bordenave (Nicolas de), *Histoire de Béarn et Navarre (1517-1572)*, éd. Paul Raymond. Paris, Renouard, 1873, in-8° (Soc. de l'Hist. de France).

Bosquet (G.), *Histoire des troubles advenus en la ville de Tolose en l'an 1562.* Toulouse, 1595, in-12.

Bouchet (Jean), *Les Annales d'Aquitaine, faictz et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, et pays de Naples et de Milan, corrigées jusques en l'an 1557*. Poictiers, par Enguilbert de Marnef, 1557, in-fol.

Buchanan. — *Georg. Buchanani opera omnia, historica, chronologica, juridica, politica, satyrica et poetica, curante Thoma Rudimanno, cum præfatione Petri Burmanni*. Lugduni Batav., J. A. Langerak, 1725, in-4°, 2 vol.

Cambiano (Giuseppe), de'signori di Ruffia, *Historico discorso*, dans les *Monumenta historiæ patriæ, Scriptorum*, t. I, col. 931-1422. Augustae Taurinorum, e regio typographeo, 1840, in-fol.

Centorio degli Ortensi (Ascanio), *La seconda parte de' Commentarii della guerra et de'successi più notabili avvenuti così in Europa come in tutte le parti del mondo dall'anno M D LIII fino a tutto il M D LX*. In Vinetia, G. Giolito di Ferrari, 1568, in-4°.

Champier (Symphorien), *Les Gestes ensemble la vie du preux chevalier Bayard, avec sa généalogie*, dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. II, années 1499 à 1530.

Choses notables et qui semblent dignes de l'histoire advenues aux premiers (sic) *troubles et qui peuvent estre adjoutées aux discours qui en ont esté escrits*, [par A. d'Aubigné (?), 1568-1575], dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. VIII.

Conti (Noël). — *Viri clarissimi Natalis Comitis Veneti universæ historiæ sui temporis libri XXX, rerum toto terrarum orbe ab anno salutis nostræ M D XLV usque ad annum M D LXXXI gestarum expositionem, gnomis egregiis refertam, continentes*. Strasbourg, 1612, in-fol.

Contile (Luca), *La Historia de'fatti di Cesare Maggi di Napoli...* Pavia, Bartoli, 1564, in-8°.

Cormier (Thomas). — *Thomæ Cormerii Alenconii rerum gestarum Henrici II, regis Galliæ, libri quinque*. Parisiis, S. Nivellius, 1584, in-4°.

Darnal (Jean). *Voy*. Lurbe (Gabriel de).

Les Faits et dicts memorables de plusieurs grans personnages et seigneurs françois. S. l., 1565, in-8°.

Ferron (Arnaud de). — *Arnoldi Ferroni... De rebus gestis Gallorum libri IX ad historiam Pauli Æmylii additi*. Paris, Vascosan, 1555, in-8°.

Fourquevaux (Raimond de Rouer, sieur de) [?], *Instructions sur le faict de la guerre, extraictes des livres de Polybe, Frontin, Vegece, Cornazan, Machiavelle et plusieurs autres bons auteurs*. Paris, Vascosan, 1548, in-fol.

FUENTES (Diego de), *Conquista de Africa*. Anvers, 1570, pet. in-8°.

— *La conquista di Sena traduzida de diversas partes de lengua toscana en nuestro vulgar castellano* (à la suite de l'*Historia del fortissimo... marques de Pescara*). Anvers, 1570, pet. in-8°.

GIOVIO (Paolo). — *Pauli Jovii Historiæ sui temporis*. Paris, Vascosan, 1553-54, 2 vol. in-fol.

GOSELLINI, *Compendio storico della guerra di Parma e del Piemonte*, publ. par A. Ceruti dans les *Miscellanea di storia italiana*, t. XVII, 1877.

GOULART (Simon), *Extraits des histoires admirables et memorables de nostre temps*, dans CIMBER et DANJOU, *Archives curieuses*, t. III.

GUAZZO (Marco), *Historia di tutti i fatti degni di memoria nel mondo successi dell' anno MDXXIIII fino a questo presente...* Venise, Giolito de' Ferrari, 1546, in-8°.

— *Cronica di M. Marco Guazzo ne la quale ordinatamente contiensi l'essere de gli huomini antiqui et moderni... prima editione*. In Vinetia, appresso Francesco Bindoni, 1553, in-fol.

GUICHARDIN (François), *Histoire d'Italie*, traduite d'italien par Hierome Chomedey. Paris, J. Orry, 1612, in-fol.

Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France, éd. Baum, Cunitz et Reuss. Paris, Fischbacher, 1883-1889, in-4°, 3 vol.

Histoire de nostre temps. S. l., 1570, in-8°.

Histoire des guerres du comtat Venaissin, dans D'AUBAIS, *Pièces fugitives*, t. I.

Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562, dans la *Revue rétrospective*, t. V, pp. 168-212.

LA GRANGE (Claude). — *Claudi Grangœi Biturigis libri tres de secundo bello civili...* Montauban, 1569, in-4°.

LA POPELINIÈRE (Lancelot Voisin de), *La vraye et entière histoire des troubles et choses memorables, avenues tant en France qu'en Flandres et pays circonvoisins, depuis l'an 1562, en XIV livres*. La Rochelle, P. Davantes, 1573, in-8°.

— *L'histoire de France, enrichie des plus notables occurrances survenues ez provinces de l'Europe et pays voisins, soit en paix, soit en guerre, tant pour le fait seculier qu'ecclesiastic, depuis l'an 1550 jusques à ces temps*. [La Rochelle], de l'imprimerie par Abraham H[aultin], 1581, in-fol., 2 vol.

— *Histoire des Histoires*. Paris, Orry, 1599, in-8°.

LE FRÈRE DE LAVAL (Jean), *La vraye et entière histoire des troubles et guerres civiles avenües de nostre temps pour le faict de la*

religion, tant en France, Allemaigne, que Pays-Bas; recueillie de plusieurs discours françois et latins, et reduite en vingtz livres. Paris, M. Locqueneulx, 1575, in-8°.

L'Hospital (Michel de). — *Michaelis Hospitalii, Galliarum cancellarii, carmina. Editio a prioribus diversa et auctior.* Amsteloedami, apud Balthasarem Lakeman, 1732, in-12.

Lurbe (Gabriel de), *De illustribus Aquitaniæ viris a Constantino magno usque ad nostra tempora libellus.* Burdigalæ, Millangius, 1591, in-8°.

— *Chronique bovrdeloise composée cy devant en Latin par Gabriel de Lurbe Advocat en la Cour, Procureur et Syndic de la ville de Bourdeaus. Et par luy de nouveau augmentée et traduitte en François.* A Bourdeaus, par S. Millanges, imprimeur ordinaire du Roy, 1594, in-4°.

— *Chronique bourdeloise composée cy devant en latin par Gabriel de Lurbe..., depuis continuée et augmentée par Jean Darnal.* A Bourdeaus, par Simon Millanges, 1619, in-4°.

Machiavel. — *I sette libri dell' arte della guerra di Nicolo Machiavelli cittadino et secretario fiorentino,* dans les *Tutte le opere di Nicolo Machiavelli... divise in V parti et di nuovo con somma accuratezza ristampate,* 1550, in-4°.

Malavolti (Orlando), *Historia de' fatti e guerre de' Sanesi cosi esterne come civili; seguite dall' origine della lor città fino all' anno 1555.* Venetia, Salvestro Marchetti, 1599, in-4°.

Manuzio (Aldo), *Vita di Cosimo de' Medici, primo gran duca di Toscana.* Bologna, 1586, in-fol.

Memoires de l'estat de France sous Charles neufiesme, depuis le troisiesme edit de pacification fait au mois d'aoust 1570 jusques au règne de Henry troisiesme [recueillis par Simon Goulart]. Meidelbourg, H. Wolf, 1579, in-8°, 3 vol.

Missaglia, *Vita di Gio. Jacomo Medici, marchese di Marignano.* Milan, 1605, in-4°.

Montaigne (Michel). — *Les Essais de Michel de Montaigne, publiés d'après l'exemplaire de Bordeaux, avec les variantes manuscrites et les leçons des plus anciennes impressions, des notes, des notices et un lexique, par Fortunat Strowski..., sous les auspices de la Commission des archives municipales,* t. I (seul paru). Bordeaux, impr. Nouvelle, F. Pech et Cie, 1907, in-4°.

— *Essais,* publiés d'après l'édition de 1588... par Motheau et Jouaust. Paris, librairie des Bibliophiles, 1886-1889, in-16, 3 vol.

Münster et Belleforest, *La Cosmographie universelle de tout le monde.* Paris, N. Chesneau, 1575, in-fol., 3 vol.

Nores (Pietro), *Storia della Guerra di papa Paolo IV, sommo pontefice, contro gli Spagnuoli,* dans l'*Archivio storico italiano*, 1re série, t. XII. Firenze, Vieusseux, 1847, in-8°.

Paradin (Guillaume), *Memoriæ nostræ Libri quatuor.* Lugduni, J. Tornæsius, 1548, in-fol.

— *Histoire de nostre temps, faite en Latin par maistre Guillaume Paradin et par lui mise en François.* A Lyon, par Pierre Michel, 1558, in-16.

— *Continuation de l'histoire de nostre temps jusques à l'an mille cinq cens cinquante six, par* M. Guillaume Paradin, *doyen de Beau-Jeu.* A Lyon, par Guillaume Roville, 1556, in-fol.

Ræmond (Florimond de), *Histoire de la naissance, progrez et decadence de l'hérésie de ce siècle, publiée par son fils,* 3e éd. Rouen, J. Pain, 1618, in-4°, 2 vol. (avec la continuation de Claude Malingre).

Regnier de la Planche (Louis), *Histoire de l'Estat de France, tant de la republique que de la religion, sous le règne de François II.* S. l., 1576, in-8°.

Rosso (Gregorio), *Historia delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo Quinto cominciando dall'anno 1526 per insino all'anno 1537, scritta per modo di giornali.* Napoli, 1635, in-4°.

Santoro da Caserta (Leonardo), *Dei successi del sacco di Roma e guerra del regno di Napoli sotto Lotrech,* [publ. par Scipione Volpicella]. Napoli, P. Androsio, 1858, in-12.

Serres (Jean de), *Mémoires de la troisième guerre civile.* S. l., 1570, in-8°.

— *Commentarii de statu religionis et reipublicæ in regno Galliæ regibus Henrico secundo, ad illius quidem regni finem, Francisco secundo et Carolo nono.* S. l., 1572, in-8°.

Thevet (André), *Les vrais pourtraits et vies des hommes illustres grecs, latins et payens, recueilliz de leurs tableaux, livres, medailles antiques et modernes, par André Thevet, Angoumoysin, premier cosmographe du Roy.* A Paris, par la vefve J. Kervert et Guillaume Chaudière, rue St-Jacques, 1584, in-fol. en 2 tomes.

Thou (J.-A. de), *Histoire universelle depuis 1543 jusqu'en 1607.* Londres, 1733, in-fol., 7 vol. — Traduction française, Londres, 1734, in-4°, 16 vol.

Vallès (Pedro), *Historia del fortissimo y prudentissimo capitano Don Hernando de Avalos, Marques de Pescara.* Anvers, 1570, in-8°.

E) **Ouvrages généraux.**

ANQUETIL, *Histoire de France.* Paris, 1829-31, in-8°, 15 vol.

— *L'Esprit de la Ligue ou histoire politique des troubles de France, pendant les seizième et dix-septième siècles,* 1re éd. Paris, 1767, in-12, 3 vol.

AUVIGNY (Jean du Castre d'), *Les Vies des Hommes illustres de la France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent,* continuées par G.-L. Calabre Pérau et F.-H. Turpin. Paris, 1739-1768, in-12, 26 vol. (t. XII).

BOUCHE (Honoré), *La chorographie ou description de Provence, et l'histoire chronologique du mesme pays.* Aix, C. David, 1664, in-fol., 2 vol.

DANIEL (le P. G.), *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules...* Paris, chez Denis Mariette, 1713, in-fol., 3 vol.

DAVILA. — *Histoire des guerres civiles de France sous les règnes de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, traduite de l'italien de Henri Caterin Davila, avec des notes critiques et historiques,* par M. l'abbé M[allet]. Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1754, in-4°, 3 vol.

DUPLEIX (Scipion), *Histoire générale de France,* 4e éd. Paris, Sonnius, 1634-1644, in-fol., 3 vol.

DUPUY (P.), *Traittez concernant l'histoire de France et quelques procez criminels.* Paris, 1654, in-8°.

FAVYN (André), *Histoire de Navarre, contenant l'origine, les vies et conquestes de ses roys, depuis leur commencement jusqu'à présent, ensemble ce qui c'est passé de plus remarquable durant leurs règnes en France, Espagne et ailleurs.* Paris, L. Sonnius, 1612, in-fol.

GAILLARD, *Histoire de François Ier, roi de France.* Paris, 1769, in-12, 8 vol.

GAUFRIDI (Jean-Fr. de), *Histoire de Provence.* Aix et Paris, 1723, in-fol.

GAZANYOLA (Jean de), *Histoire de Roussillon.* Perpignan, 1857, in-8°.

GIOFFREDO, *Storia delle Alpe marittime,* dans les *Monumenta historiæ patriæ, Scriptorum,* t. I, col. 1376-1441. Augustæ Taurinorum, 1840, in-fol.

LA BARRE-DUPARCQ (Ed. de), *Histoire de François II (1559-1560).* Paris, Tanera, 1867, in-8°.

LACRETELLE (Charles de), *Histoire de France pendant les guerres de religion*. Paris, 1822, 2e éd., in-8°, 4 vol.

LANSON (Gustave), *Histoire de la Littérature française*. Paris, Hachette, 1895, in-12.

LA RONCIÈRE (Charles de), *Histoire de la Marine française*, t. III. *Les Guerres d'Italie. Liberté des mers*. Paris, Plon, 1906, in-8°.

LE CLERC (Jean), *La vie des graves et illustres personnages qui ont diversement excellé en ce Royaume sous les règnes de Louis XII, François I, Henry II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IIII heureusement régnant*. Rouen, Petit, 1609, in-8°.

LEMONNIER (Henry), *La lutte contre la maison d'Autriche. La France sous Henri II (1519-1559)*, t. V, II, de l'*Histoire de France* d'Ernest LAVISSE. Paris, Hachette, 1904, in-8°.

LEVA (G. de), *Storia documentata di Carlo V in correlazione all' Italia*. Bologne, 1863-1894, in-8°, 5 vol.

MARCEL (Guillaume), *Histoire de l'origine et des progrez de la monarchie françoise, suivant l'ordre des temps*. Paris, D. Thierry, 1686, in-12, 4 vol.

MARIÉJOL (Jean-H.), *La Réforme et la Ligue. — L'Édit de Nantes (1559-1598)*, t. VI, I, de l'*Histoire de France* d'Ernest LAVISSE. Paris, Hachette, 1904, in-8°.

MARTIN (Henri), *Histoire de France*. Paris, 1833-1854, in-8°, 17 vol.

MICHELET, *Histoire de France au XVIe siècle*, t. IX : *Guerres de religion;* t. X : *La Ligue et Henri IV*. Paris, 1856, in-8°.

MIGNET (Fr.), *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*. Paris, 1875, in-8°, 2 vol.

MONLEZUN (abbé J.-J.), *Histoire de la Gascogne...* Auch, 1846-1869, in-8°, 6 vol.

NOULENS (J.), *Maisons historiques de Gascogne*. Paris, Aubry et Dumoulin, 1865, in-8°, 2 vol.

OLHAGARAY (Pierre), *Histoire de Foix, Béarn et Navarre...* Paris, 1629, in-4°.

ROSNY (J.-Hector de), *Histoire du Boulonnais*. [Amiens], Dumoulin, 1868-1873, in-8°, 4 vol.

[D. VAISSETE et D. DEVIC], *Histoire générale de Languedoc...* Paris, J. Vincent, 1730-1745, in-fol., 5 vol.; nouvelle édition, Toulouse, Ed. Privat, 1873-1905, in-4°, 16 vol.

VARILLAS (Antoine), *Histoire de François Ier...* Paris, Barbin, 1685, in-4°, 2 vol.

— *Histoire de Henry second*. Paris, Barbin, 1692, in-4°, 2 vol.

Velly (l'abbé Paul-François), *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie, continuée par Villaret et Garnier jusqu'en 1564*. Paris, 1770-1786, in-4°, 15 vol.

F) Monographies.

Abel (Charles), *La Tour aux Puces, étude sur le siège de Thionville en 1558*, dans la *Revue d'Austrasie*, août, octobre 1853; mars 1854.

Ancel (R.), *La question de Sienne et la politique du cardinal Carafa*. Bruges, Desclée et de Brouwer, 1905, in-8°.

Aragon (V.), *Les anciens châteaux-forts des Corbières roussillonnaises frontière du Languedoc*. Montpellier, 1882, in-4°.

Arcère (L.-Et.), *Histoire de la ville de la Rochelle et du pays d'Aulnis, composé d'après les auteurs et les titres originaux, et enrichie de divers plans*. La Rochelle, R. J. Desbordes, 1756-1757, in-4°, 2 vol.

Aumale (duc d'), *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*. Paris, C. Lévy, in-8°, 5 vol. (t. I et II, 1863 et 1864).

Bacci (Orazio), *Postille storiche e litterarie al « Canto dell' Assedio di Siena a. d. 1555 » di Manfredo Vanni*, dans le *Bullettino senese di storia patria*. Siena, tip. et lit. Sordo-Muti di L. Lazzeri, in 8°, t. V, pp. 89-100.

Baguenault de Puchesse (G.), *Négociations de Henri II avec le duc de Ferrare, d'après des documents inédits*, dans la *Revue des Questions historiques*, t. V (1868), pp. 485-516.

Bandi (A. Verdiani), *La guerra di Siena in Val d'Orcia*, dans le *Bullettino senese di storia patria*, t. VII, pp. 3-58. Siena, in-8°.

— *I castelli della Val d'Orcia e la Republica di Montalcino*, dans le *Bullettino senese di storia patria*, t. IV, pp. 3, 39; IV, pp. 287, 310; V, pp. 154, 193. Siena, in-8°.

Bandini-Piccolomini (F.), *Il bando del marchese di Marignano contro i Senesi*, dans les *Miscellanea storica senese*, t. II. Siena, in-8°.

Bareste (E.), *Nostradamus*. Paris, Maillet, 1840, in-12.

Bargilli (G.), *Intorno all' assedio di Siena, 1554-55*. Roma, Voghera, 1903, in-8°.

Barrère (abbé Joseph), *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Agen, 1855-1856, in-4°, 2 vol.

Baudouin (Ad.), *Les « mea culpa » de Blaise de Montluc*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*. Toulouse, 1re sér., 1901, t. I, pp. 21-30.

Blay de Gaïx (commandant Gabriel-François de), *Histoire militaire de Bayonne*, t. I : *De l'origine de Bayonne à la mort de Henri IV*. Bayonne, 1899, in-8°.

Bouillé (René, marquis de), *Histoire des ducs de Guise*. Paris, 1850, in-8°, 4 vol.

Bourgeon (G.), *La Réforme à Nérac. Les origines (1530-1560)*. Toulouse, 1880, in-8°.

Bourrilly (V.-L.), *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey (1491-1543)*. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905, in-8°.

— *Les rapports de François Ier et de Henri II avec les ducs de Savoie Charles II et Emmanuel-Philibert (1515-1559), d'après des travaux récents* (extrait de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine, 1904-1905*, t. VI, pp. 601-625).

Brizard (abbé Gabriel), *De l'amour de Henri IV pour les lettres*. Paris, Cazin, 1786, in-12.

Cabinet historique, publié sous la direction d'U. Robert, 25e année, 2e série, t. III. Paris, 1879, in-8°.

Campagne (Maurice), *Histoire de la maison de Madaillan*. Bergerac, 1900, in-4°.

Cantini (L.), *Vita di Cosmo de' Medici*. Firenze, 1805, in-4°, 2 vol.

Carnesecchi (Carlo), *Una cortigiana nell' assedio di Siena*, dans le *Bullettino senese di storia patria*, t. III, pp. 67-78.

Chamard (Henri), *Joachim du Bellay*. Lille, Le Bigot, 1900, in-8°.

Chuquet (Arthur), *La Jeunesse de Napoléon*. Paris, A. Colin, 1897-1899, in-8°, 3 vol.

Claretta (Gaudenzio), *Sulle principali vicende della Cisterna d'Asti dal secolo XV al XVIII*, dans les *Memorie della R. Academia della Scienze di Torino*, 1899, t. XLVIII, pp. 165-238.

Coppini (Annita), *Piero Strozzi nell' assedio di Siena*. Firenze, Paravia, 1902, in-8°.

Courrent (Dr P.), *Tuchan, Nouvelles, Domneuve et Segure, notice historique*, dans le *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, t. XIV, 1903.

Courteault (Paul), *L'Invasion de l'armée des princes en Agenais (fin novembre 1569-janvier 1570)*, Agen, imprim. et lithogr. Agenaises, 1898, in-8°.

— *Un cambriolage d'archives au XVIe siècle*, dans la *Revue du Bearn et du Pays basque*, t. I, 1904, pp. 193-195.

Coustureau (Nicolas), *Vie de Louis de Bourbon, premier duc de Montpensier, depuis l'an 1536 jusqu'en 1579, mise au jour avec des additions et des pièces servant à l'histoire* [par Jean du Bouchet]. Rouen, Cailloué, 1642, in-4°.

Couture (abbé Léonce), *Trois poètes condomois au XVIe siècle*, I, Jean du Chemin (*Revue de Gascogne*, 1873, t. XIV, pp. 49-62, 124-136).

Croze (J. de), *Les Guise, les Valois et Philippe II*. Paris, 1868, in-8°. 2 vol.

Davezac-Macaya, *Essais historiques sur le Bigorre*. Bagnères, 1823, in-8°, 2 vol.

Decrue (F.). *Anne de Montmorency, grand-maître et connétable de France à la cour, aux armées et au conseil du roi François Ier* (Thèse). Paris, Plon, 1885, in-8°.

— *Anne de Montmorency, connétable et pair de France sous les rois Henri II, François II et Charles IX*. Paris, Plon, 1889, in-8°[1].

Delaborde (comte Henri), *Gaspard de Coligny, amiral de France*. Paris, 1879-1883, in-8°, 3 vol.

Devienne, *Histoire de la ville de Bordeaux, première partie*. Paris, S. de la Court fils, 1771, in-4°.

Drouyn (Leo), *La Guienne militaire, histoire et description des villes fortifiées, forteresses et châteaux du département de la Gironde construites pendant la domination anglaise*. Bordeaux, 1859-1865, in-4°, 2 vol.

Dubarat (V.), *Le Protestantisme en Béarn et au pays basque*. Pau, 1895, in-8°.

Ducéré (E.), *Les Fortifications du vieux Bayonne*. Bayonne, 1888, in-8°.

D[ufourcet] (J.-E.) et G. C[amiade], *Mont-de-Marsan, étude historique et archéologique*, dans l'*Aquitaine historique et monumentale*. Dax, H. Labèque, 1893, in-8°, 2 vol.

Dujarric-Descombes (A.), *Mussidan et les guerres de religion*. Périgueux, 1904, in-8°.

Dulaure (L.-A.), *Histoire critique de la noblesse depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, où l'on expose ses préjugés, ses brigandages, ses crimes, où l'on prouve qu'elle a été le fléau de la liberté, de la raison, des connaissances humaines, et constamment l'ennemie du peuple et des rois*. Paris, Guillot, 1790, in-8°.

Dupleix (Scipion), *Les loix militaires touchant le duel*, 2e édit. Paris, 1611, in-8°.

Du Prat, *Histoire d'Élisabeth de Valois, reine d'Espagne* (*1545-1568*). Paris, 1859, in-8°.

1. Ces deux ouvrages sont respectivement désignés par les indications abrégées : *Anne de Montmorency*, t. I, t. II.

Duruy (Georges), *Le cardinal Carlo Carafa* (Thèse). Paris, Hachette, 1882, in-8°.

Egger (E.), *La Tour d'Ordre à Boulogne-sur-Mer*, dans la *Revue archéologique*, nouv. série, t. VIII, 1863, pp. 410-421.

Falletti-Fossati, *Principale cause della caduta della repubblica senese*, dans les *Atti della R. Academia dei Fisiocrtici di Siena*, sér. III, vol. II, fasc. 1. Siena, 1883, in-8°.

Fontana, *Renata di Francia*, Roma, 1893, in-8°, 3 vol.

Forneron (H.), *Les ducs de Guise et leur époque; étude historique sur le seizième siècle*. Paris, Plon, 1877, in-8°, 2 vol.

— *Histoire de Philippe II*. Paris, Plon, 1881-1882. in-8°, 4 vol.

Garnier (abbé). *Observations critiques sur les mémoires de la vie de François de Scepeaux..., par Vincent Carloix, son secrétaire*, dans les *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1786, t. XLIII, pp. 635-668.

Gaffarel (Paul), *Le capitaine Peyrot Monluc*, dans la *Revue historique*, 1879, t. IX, pp. 273-332.

Gaujal (baron de), *Essais historiques sur le Rouergue*. Limoges, Barbou, 1824-1825, in-8°, 2 vol.

Gaullieur (Ernest), *Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du Parlement de Guyenne*, t. I (seul paru). Bordeaux, 1884, in-8°.

Gauthiez (Pierre), *Jean des Bandes-Noires*. Paris, 1901, in-8°.

Gebelin (J.), *Quid rei militaris doctrina renascentibus litteris antiquitati debuerit*. Bordeaux, 1881, in-8°.

Gigon (S.-C.), *La Révolte de la Gabelle en Guyenne, 1548-1549*. Paris, Champion, 1906, in-8°.

Girard (le P. Antoine), S. J., *Les mémorables journées des François*. Paris, Hénault, 1647, in-4°.

Guynaud, *La concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire depuis Henry II jusqu'à Louis-le-Grand*, Paris, 1693, in-12.

Habasque (Francisque), *La Cour de France à Agen* (extrait de la *Revue de l'Agenais*, t. V). Agen, 1878, in-8°.

Häbler (K.), *Die Schlacht bei Pavia*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, 1885.

Hardy de Perini, *Les Batailles d'autrefois*. Paris, Plon, 1888, in-8°, 2 vol.

Henry, *Essai historique, topographique et statistique sur l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*. Boulogne, 1810, in-4°.

Histoire de Ferdinand-Alvarez de Tolède, premier du nom, duc d'Albe. A Paris, chez Jean Guignard, devant la rue du Plâtre, à l'image de S. Jean, 1699, pet. in-18, 2 vol.

Jacqueton (G.), *La politique extérieure de Louise de Savoie. Relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre pendant la captivité de François Ier (1525-1526).* Paris, Bouillon, 1892, in-8°.

Jaurgain (J. de), *Profils basques. Menaud et Garcian d'Aguerre,* dans la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes,* juin 1886-février 1887.

Jolibois (Emile); *Dévastation de l'Albigeois par les compagnies de Montluc en 1537.* Albi, Ernest Desrue, 1872, in-8°.

Klipffel (H.), *Le colloque de Poissy.* Paris, 1867, in-12.

Labadie (Ernest), *Additions et rectifications à la bibliographie de quelques écrivains agenais.* Agen, imprimerie moderne (Association ouvrière), 1906, in-8°.

La Barre-Duparcq (Éd. de), *Biographie et Maximes de Blaise de Montluc.* Paris, Corréard, 1848, in-8°.

Lacombe (B. de), *Catherine de Médicis entre Guise et Condé.* Paris, 1899, in-8°.

Lafaille (G.), *Annales de la ville de Toulouse.* Toulouse, Colomiès, 1687-1701, in-fol., 2 vol.

La Ferrière (comte Hector de), *Blaise de Montluc d'après sa correspondance inédite.* Paris, 1865, in-8° (réimprimé à la fin de : *Deux années de mission à Saint-Pétersbourg;* Paris, Aubry, 1867, in-8°).

— *Le seizième siècle et les Valois, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office.* Paris, Plon, 1879, gr. in-8°. (Extrait des « Archives des missions scientifiques et littéraires ».)

— *La seconde guerre civile,* dans la *Revue des Questions historiques,* 1885, t. XXXVII, pp. 116-167.

Lafforgue (P.), *Histoire de la ville d'Auch.* Auch, 1851, in-8°, 2 vol.

Lafon (Mary). *Histoire d'une ville protestante.* Paris, Amyot, 1872, in-8°.

Lalanne (Ludovic), *Brantôme, sa vie et ses écrits.* Paris, Renouard, 1896, in-8° (Soc. de l'Hist. de France).

La Mothe le Vayer (François), *Ses Œuvres, publiées par son fils.* Paris, A. Courbé, 1669, 2e éd., in-fol., 2 vol.

La Pise (Joseph de), *Tableau de l'histoire des princes et de la principauté d'Orange.* La Haye, 1639, in-fol.

Léglise (abbé S.), *Monségur, Histoire, archéologie* (extrait de la

Société archéologique de Bordeaux, t. XIX). Bordeaux, 1894, in-8°.

Legrand (Th.), *Essai sur les différends de Fontarabie avec le Labourd du quinzième au dix-huitième siècle*, dans la *Revue du Béarn et du pays basque*, 1904, t. I, pp. 97-115, 151-163...

Lehr (H.), *Les Protestants d'autrefois. Vie et institutions militaires*. Paris, Fischbacher, 1901, in-12.

Lemercier (Népomucène), *La Panhypocrisiade ou le spectacle infernal du seizième siècle*. Paris, 1819, in-8°.

Lepage (Henri), *Bayard, lieutenant de la compagnie de lances du duc Antoine. Son séjour à Nancy*, dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, 1881.

Lisini (A.). *Le poetesse senesi degli ultimi anni della Repubblica di Siena*, dans les *Miscellanea storica senese*, t. V. Siena, in-8°.

Mander (Carel van), *Le livre des peintres...* (1604), trad. par Henri Hymans. Paris, 1885, in-4°.

Marchand (abbé Ch.), *Charles Ier de Cossé, comte de Brissac et maréchal de France, 1507-1563* (Thèse). Paris, Champion, 1889, in-8°.

— *Le maréchal François de Scépeaux de Vieilleville et ses mémoires*. Paris, A. Picard, 1893, in-8°.

Marlet (Léon), *Le comte de Montgomery*. Paris, Picard, 1890, in-8°.

Marvaud (François), *Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges*. Dumoulin, 1873, in-8°, 2 vol.

Melleville, *Notice historique sur Pierrepont*, dans le *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. VI, 1887.

Miller (E.), *De quelques marbres antiques envoyés d'Italie au connétable de Montmorency pendant l'année 1555*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, t. IX, pp. 75-81. Paris, 1861, in-4°.

Moskowa (prince de la), *Le dernier duel judiciaire en France*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1854, pp. 931-964.

Mourrat (lieutenant), *Guerres dans les Alpes*, dans le *Journal des sciences militaires*, 1902.

Müntz (Eugène), *La Tapisserie*, Paris, Quantin, 1882, in-8°.

— *Histoire de l'art pendant la Renaissance*. Paris, Hachette, 1888-1894, 3 vol. in-8°.

Noailles (marquis de), *Henri de Valois et la Pologne en 1572*. Paris, 1867, in-8°, 3 vol.

Normand (Charles), *Les Mémorialistes : Monluc*. Paris, Lecène, Oudin et Cie, 1892, in-8°. (Nouvelle collection des classiques populaires.)

NOTT, *The works of H. Howard, earl of Surrey*... London, 1815, in-4°.

PAILLARD (Ch.), *L'Invasion allemande en 1544*. Paris, 1884, in-8°.

PARDI (G.), *Notizie sulle relazioni fra Lucca e Siena*, dans le *Bullettino senese di storia patria*, t. V, pp. 358-393; t. VIII, pp. 94-125. Siena, in-8°.

PECCI (Gio. Antonio), *Memorie storico-critiche della città di Siena*, publié par Vicenzo Pazzini, Siena, 1755-1760, in-4°, 4 vol.

[PORTAL (Baron F. DE)], *Les descendants des Albigeois et des Huguenots ou Mémoires de la famille de Portal*. Paris, 1860, in-8°.

PETIT (E.), *André Doria, un amiral condottière au seizième siècle (1466-1560)*. Paris, 1887, in-8°.

PFISTER (Chr.), *Histoire de Nancy*, t. I (seul paru). Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1902, in-8°.

PICOT (Émile), *Les Italiens en France au seizième siècle, première série*. Bordeaux, Feret et fils, 1902, in-8°.

— *Les Français italianisants au seizième siècle*, t. I (seul paru). Paris, Champion, 1906, in-8°.

PINGAUD (Léonce), *Les Saulx-Tavannes, études sur l'ancienne société française. Lettres et documents inédits*. Paris, Didot, 1876, in-8°.

RAHLENBECK (Charles), *Metz et Thionville sous Charles-Quint*. Bruxelles, Weissenbrucht, 1881, in-8°.

PORÉE (Ch.), *Un parlementaire sous François Ier, Guillaume Poyet (1473-1548)* (extrait de la *Revue d'Anjou*). Angers, 1898, in-8°.

RIGAUX (E.), *Notes sur les noms de rues de la Basse-Boulogne aux seizième et dix-septième siècles*. Boulogne-sur-Mer, 1901, in-8° (extrait du *Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, t. VI).

ROBERT (U.), *Philibert de Chalon, prince d'Orange*. Paris, 1902, in-8°, 2 vol.

RODOCANACHI (E.), *Une protectrice de la Réforme en Italie et en France. Renée de France, duchesse de Ferrare*. Paris, Ollendorf, 1896, in-8°.

RUBLE (baron de), *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*. Paris, ve Labitte, 1881-1886, in-8°, 4 vol.

— *Le traité de Cateau-Cambrésis*. Paris, Emile Paul, 1889, in-8°.

— *Le Colloque de Poissy*. Paris, Champion, 1890, in-8° (extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XVI, 1889, pp. 1-56.

Ruble (baron de), *Jeanne d'Albret et la Guerre civile*, t. I (seul paru). Paris, Emile Paul et Guillemin, 1897, in-8°.

Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille*, reveue et augmentée par L.-A. de Ruffi, son fils. Marseille, H. Martel, 2e édition, 1696, in-fol.

Sainte-Beuve (C.-A.), *Causeries du Lundi*, 3e édition. Paris, Garnier, in-12, 15 vol. (t. XI).

Segre (Arturo), *Un gentiluomo piemontese della prima metà del secolo XVI, Giacomo Provana di Leynì*, dans le *Giornale Ligustico*, 1897, fasc. 1 et 2.

— *L'opera politico-militare di Andrea Provana di Leynì nello Stato sabaudo dal 1553 al 1559*. Roma, tipogr. della R. Accademia dei Lincei, 1898, in-4°.

— *Un episodio della lotta fra Francia e Spagna a mezzo il cinquecento*, dans l'*Archivio storico lombardo*, 1900.

— *La politica sabauda con Francia e Spagna dal 1515 al 1553*, dans les *Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino*, 1900, t. L, pp. 249-348.

— *Appunti di storia sabauda*, dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, 1903.

— *Carlo II di Savoia, le sue relazioni con Francia e Spagna e le guerre piemontesi dal 1536 al 1545*, dans les *Memorie della R. Accademia di Scienze di Torino*, 1903, t. LII, pp. 135-222.

— *Il richiamo di D. Ferrante Gonzaga dal governo di Milano*, dans les *Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino*, 1904, t. LIV, pp. 185-260.

— *La campagna del duca d'Alba in Piemonte nel 1555*. Roma, 1905, in-8° (extrait de la *Rivista militare italiana*).

Simon (Clément), *Le Testament du maréchal Blaise de Monluc*, dans le *Recueil des travaux de la Société d'agriculture d'Agen*, 2e série, t. II, pp. 363-428. Agen, Prosper Noubel, 1872, in-8°.

Solerti (Angelo), *Ferrara e la corte Estense nella seconda mejà del secolo decimosesto*. Città di Castello, 1891, in-8°.

Spont (Alfred), *Semblançay (?-1527). La Bourgeoisie financière au début du XVIe siècle* (Thèse). Paris, Hachette, 1895, in-8°.

Tallone (Armando), *Il viaggio di Enrico II in Piemonte nel 1548* (extrait du *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, t. IV). Torino, 1899, in-8°.

— *Ivrea e il Piemonte al tempo della prima dominazione francese (1536-1559)* (estratto dal volume VII della *Biblioteca della*

Società Storica Subalpina). Pinerolo, tipografia Chiantore-Mascarelli, 1900, in-8°.

TALLONE (Armando), *Gli ultimi marchesi di Saluzzo dal 1504 al 1548* (estratto dal volume X della *Biblioteca della Società Storica Subalpina*). Pinerolo, tipografia Chiantore-Mascarelli, 1901, in-8°.

TARTIÈRE (H.), *Simples notices sur Mont-de-Marsan, Saint-Sever et Dax*. Mont-de-Marsan, v^e Leclercq, in-18 (extrait de l'*Annuaire du département des Landes*, année 1863).

Territorio di Monistero illustrato (*il*), Siena, 1856, in-12.

TAMIZEY DE LARROQUE (Philippe), *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond*. Paris, 1867, in-8°.

— *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Jean de Monluc, évêque de Valence*. Paris, Aubry, 1868, in-8°.

THOLIN (G.), *La ville d'Agen pendant les guerres de religion du XVIe siècle*, dans la *Revue de l'Agenais*, t. XIV-XVI, 1887-1889, in-8°.

THOLIN (G.) et LAUZUN (Philippe), *Le château d'Estillac*. Agen, 1898, in-8°.

THOLIN (G.) et BENOUVILLE (P)., *Un château gascon au moyen-âge. Étude archéologique sur le château de Madaillan (Lot-et-Garonne), son histoire, sa transformation et son siège en 1575 par le maréchal Blaise de Monluc*. Paris-Agen, 1887, in-8°.

TIERNY (Paul), *Monluc à Estillac. Ses démêlés avec les seigneurs de Buscon*, dans la *Revue de l'Agenais*, 1895, t. XXII, pp. 308-325.

TURLETTI, *Storia di Savigliano*. Savigliano, tip. Bressa, 1879, in-8°. 2 vol.

USSEGLIO (Leopoldo), *Lanzo, studio storico*. Turin, L. Roux, 1887, in-18.

VASARI, *Vies des peintres, sculpteurs et architectes*, traduites par Léopold Leclanché..., Just Tessier, 1840-1842, in-8°, 10 vol.

VAUVILLIERS (Mlle), *Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre*. Paris, Richomme, 1818, in-8°, 3 vol.

VIANEY (Joseph), *Mathurin Régnier*. Paris, Hachette, 1896, in-8°.

VIDAL (P.), *Histoire de la ville de Perpignan depuis ses origines jusqu'au traité des Pyrénées*. Paris, H. Welter, 1897, in-16.

— *Histoire des remparts de Perpignan et des agrandissements de la ville*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, 1904, pp. 97-143.

VIRGILI, *Otto giorni avanti alla bataglia di Pavia*, dans l'*Archivio storico italiano*, 5e série, t. IV, pp. 174 à 189, 1889, in-8°.

WEILL (Georges), *Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion* (Thèse). Paris, Hachette, 1891, in-8°.

WYZEWA (Teodor de), *L'Ame siennoise*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1903, pp. 458-468.

BLAISE DE MONLUC HISTORIEN

INTRODUCTION

Les *Commentaires* devant l'histoire.

La valeur historique des *Commentaires* fut soupçonnée bien avant leur publication. Les circonstances qui avaient inspiré le livre, l'ampleur de la matière, l'amas des souvenirs qui y étaient entassés, l'intérêt qui s'attachait à des événements dont les plus récents n'étaient pas les moins dramatiques, dont beaucoup d'acteurs et de témoins vivaient encore, enfin, et plus peut-être que le reste, la personne de l'auteur, tout s'accordait pour exciter la curiosité des contemporains autour de l'œuvre encore inconnue. Avant même qu'elle fût terminée, quelques copies imparfaites furent obtenues de l'indiscrétion d'un secrétaire. Monluc, qui n'était pas moins jaloux de sa gloire littéraire que de l'autre, donna l'ordre de les « retirer »[1]. Mais sa vanité se plaisait certainement à communiquer son manuscrit à ses amis et à ses visiteurs. Au lendemain de sa mort[2], lorsque Jean du Chemin, vicaire général de Jean de Monluc, évêque de Condom, conçut le dessein de lui élever, suivant l'usage du temps, un tombeau poétique[3], un magistrat bordelais, Geoffroy de Malvyn, célébra,

1. *Avis au lecteur* de l'édition originale des *Commentaires*.

2. Monluc mourut le 26 août 1577. La date exacte a été établie d'une façon certaine par G. Tholin et Ph. Lauzun, dans leur étude sur *Le Château d'Estillac*, Agen, 1898, pp. 26-28.

3. Voir sur Jean du Chemin, humaniste et poète, le travail de Léonce Couture, *Trois poètes condomois au seizième siècle* (*Rev. de Gascogne*, XIV, 1873, pp. 49 et suiv.).

en vers français et latins, ces *Commentaires*, dont il avait obtenu de faire faire une copie :

> Luy seul escrire a peu, digne de ceste gloire,
> De ses divers travaux une immortelle histoire,
> Luy, un second Cesar, le sçavant escrivain
> Des exploicts achevez par sa vaillante main.

Et il faisait déclarer fièrement à Monluc qu'il n'avait pas besoin, pour se survivre, des vers des poètes :

> *Nec vatum scriptis mea busta incisa legantur;*
> *Funditus extinctos hic tueatur honos.*
> *Sic scripsi, ut possint vates nihil addere, nobis*
> *Æternum ingenio suppeditante decus*[1].

La prédiction faillit ne pas se réaliser. Le maréchal avait légué tous ses biens à son petits-fils Blaise, premier-né du capitaine Peyrot. Mais ce n'était qu'un enfant ; sa mère, Marguerite de

1. Les deux pièces d'où sont tirés ces vers portent la date de 1577 dans le *Tombeau de Monluc*, publié par Florimond de Rræmond en 1592, à la fin de l'édition originale des *Commentaires*. Malvyn communiqua sa copie à son ami le poète Pierre de Brach, qui l'eut sous les yeux lorsqu'il versifia pour le *Tombeau* la longue pièce qui a pour titre : *Les Manes de messire Blaise de Monluc, mareschal de France*. De Brach a tenté de retracer la carrière de Monluc; il fait ainsi parler son ombre aux enfers :

> Nous fusmes d'un malheur suivi à la Biquoque :
> Là où comme un pieton, tout de poudre noircy,
> Je vis combattre à pied le grand Mommorancy.

C'est la reproduction de la phrase des *Commentaires :* « Je n'escripray aussi de la bataille de la Bicoque, où je me trouvay combattant à pied, comme fist aussi monsieur de Montmorency despuis connestable... » (éd. de Ruble, I, 45). De Brach a, d'ailleurs, lu d'une façon assez négligente : il loue son héros de sa brillante conduite à la prise de Melfi, à laquelle Monluc dit qu'il n'assista pas. Il écrit qu'il fut « grand maistre de camp » avant Cérisoles. C'est inexact : ce ne fut qu'après, en octobre 1544. Il invente que Monluc, malade dans Sienne, refusa le congé que lui offrait Henri II, que ses soldats n'avaient rien mangé depuis huit jours quand ils sortirent de la ville. Il omet de raconter les campagnes de Piémont sous Brissac et saute du combat de Vergt à la prise de Rabastens. La pièce de Pierre de Brach fut certainement écrite en 1577 : l'auteur y parle, comme vivant encore, de l'évêque de Valence et de l'évêque de Condom, les deux Jean de Monluc, morts, le premier en 1579, le second en 1581.

Caupène, géra la fortune. Deux ans après la mort de Monluc, sa veuve se remaria[1]. Enfin, l'évêque de Condom, Jean, le dernier survivant des quatre fils de Blaise, mourut le 6 août 1581[2]. Le manuscrit des *Commentaires* fut très négligé : la « nonchalance des Monlucs » le laissa « moisir dans la poussière »[3]. Lorsque André Thevet, cosmographe du roi, entreprit, à l'imitation de Paul Jove, ses *Vrais pourtraits et vies des hommes illustres,* qu'il publia en 1584, c'est, sans doute, à Bordeaux, peut-être chez Geoffroy de Malvyn, qu'il se procura la copie dont il se servit pour rédiger sa notice. Il fut d'avis que l'œuvre « meriteroit bien d'estre communicquée au public »[4]. Vers la même époque, un érudit plus sérieux, grand amateur de livres et de manuscrits, Jacques Bongars, en vit une autre copie : l'ouvrage lui parut remarquable par le style tout militaire et aussi par la précision minutieuse du récit[5].

Au moment où Bongars portait ce jugement, les *Commentaires* avaient déjà vu le jour. Un conseiller au Parlement de Bordeaux, Florimond de Ræmond, en avait entrepris la publication. D'une famille originaire du Quercy, comme celle des Mansencome, établie en Agenais depuis le règne de Henri II, il était né vers 1540 et était le fils d'un conseiller au présidial d'Agen. Le 23 juillet 1570, Michel de Montaigne lui avait résigné sa charge de conseiller au Parlement. Humaniste et érudit distingué, bibliophile et archéologue passionné, il avait publié en 1587, sans nom

1. Par contrat du 23 novembre 1579, elle épousa François de Peyrusse, comte d'Escars.

2. Ph. Lauzun, *Lettres inédites de Marguerite de Valois,* dans les *Arch. hist. de la Gascogne,* 1re série, XI, p. 31, n. 2.

3. Lettre de Florimond de Ræmond au duc d'Épernon, publ. par de Ruble dans les pièces justificatives de son édition (V, 353-354).

4. André Thevet, *Les vrais pourtraits et vies des hommes illustres grecs, latins et payens...* Paris, 1584, in-fo, fo 462 vo. C'est de Bordeaux que Thevet dit avoir reçu le portrait de Monluc qui accompagne sa notice.

5. Bongars écrivait de Bâle, le 20 mai 1598, à son ami Joachim II Camerarius, qui lui avait demandé son opinion sur les *Commentaires :* « Eos legi olim scriptos manu, necdum impressos. Hodie exstant, sed gallici, et habeo, ni fallor, Francofurti aut Argentinae : facundia militari et nihilominus accurata expositione rerum, quae ad bellum, insignes. Eos ut habeas curabo. » (*Viri illustris Jacobi Bongarsi epistolae ad Joachimum Camerarium,* Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriorum, 1647, pp. 430-431.) Voir sur Bongars l'introduction d'Anquez en tête de son livre *Henri IV et l'Allemagne,* Paris, 1887.

d'auteur, chez l'imprimeur bordelais Simon Millanges, son premier ouvrage, l'*Erreur populaire de la papesse Jeanne*[1]. Il avait sans doute connu personnellement le maréchal; il était resté lié avec sa famille[2]. Il obtint donc sans peine la remise des manuscrits, dont l'existence commençait d'être compromise : une copie des *Commentaires* et un *Dialogue de la fortune et de luy*, « lequel, dit-il, m'a esté donné si mutilé et tronqué que je ne l'ay voulu mettre au jour sans l'avoir en meilleur estat », et dont on a complètement perdu la trace.

Il paraît certain que Florimond de Ræmond eut en main une copie représentant le dernier état de la rédaction des *Commentaires*, avec les retouches, les nombreuses additions et les remaniements faits par l'auteur lui-même au texte primitif en vue de la publication. Mais cette copie était loin d'être parfaite; au début du livre IV, le récit du siège de Volpiano était incomplet et la lacune visible. L'éditeur prit soin d'en avertir par une note marginale[3]. Mais, en bien d'autres endroits, le texte présentait des omissions dues à la négligence du copiste; il ne put naturellement s'en rendre compte. Il le publia tel quel, avec les fautes de transcription très nombreuses, souvent grossières, qui en dénaturaient le sens. Le dernier éditeur de Monluc, le baron de Ruble, a signalé ces erreurs en comparant le texte de l'édition originale avec celui des copies manuscrites conservées à la Bibliothèque nationale et donné un choix des lapsus variés

1. Sur Florimond de Ræmond, nous ne possédons qu'une notice de Tamizey de Larroque, *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond*, Paris, 1867. Le personnage mériterait davantage. — Sur ses goûts d'archéologue, voir C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, Bordeaux, 1887-1890, I, 15-16; II, 334-337. Sur ceux de ses ouvrages qui furent imprimés à Bordeaux, voir Ernest Labadie, *Additions et rectifications à la bibliographie de quelques écrivains agenais*, Agen, 1906, pp. 3-36.

2. Le 17 février 1597, agissant comme mandataire de Marguerite de Balaguier, veuve de Charles de Monluc, sénéchal d'Agenais, il passe un contrat avec deux maîtres-maçons de Bordeaux pour élever, dans l'église des Cordeliers d'Agen, un monument funèbre à la mémoire de son mari, tué au siège d'Ardres (*Arch. hist. de la Gir.*, XIX, 287).

3. Voir au f° 117 v° de l'édit. orig.: « Il defaut icy beaucoup de particularitez de ce siege escrites par le sieur de Montluc, comme il s'appelle (*sic;* corr. : comme il appert) par le 6e livre. » Florimond de Ræmond vise un passage du livre VI où Monluc a, en effet, repris certains détails de l'incident d'Aumale-Termes (éd. de Ruble, III, 126-127).

qui ont échappé à Florimond de Ræmond[1]. Ce dernier se rendait, du reste, très bien compte des imperfections de son travail. En particulier, il ne disposait d'aucun moyen pour identifier les noms propres : « Ce qui me faict supplier, disait-il dans un avertissement au lecteur, ceux qui auront et l'honneur de leur païs et de la maison des Monlucs en quelque recommandation, de vouloir remarquer les fautes qui peuvent estre survenues sur les noms de plusieurs gentilshommes et soldats, desquels les historiens ne font point mention, et qui nous sont par ce moyen incogneus, ensemble de plusieurs petits lieux de peu d'importance, afin qu'à la seconde edition qui s'en fera je les puisse faire voir à la France sans aucune ride. » Il n'ajoute pas qu'il essaya lui-même de résoudre parfois ces délicats problèmes : au début du récit de l'expédition de Naples, il a délibérément substitué *Plaisance* à *Parme* et transformé, de sa propre autorité, *Porcheanne* en *Capistrano*[2]; ailleurs, il a identifié *Bourlengue* (Verolengo) avec *Boulongne*, *Caselle* avec *Casal*[3] et, dans le récit de la journée de Cérisoles, comblé d'une façon très malencontreuse un nom de lieu laissé en blanc par l'auteur[4]. Mais le plus souvent son ignorance le réduisit à reproduire, au petit bonheur de sa lecture, des noms évidemment défigurés dans la copie mise à sa disposition.

Il avait, d'ailleurs, d'autres préoccupations, à ses yeux plus graves. Monluc s'était permis de porter des jugements fort libres sur les gens de robe, en particulier sur certains magistrats bordelais ou agenais, avec qui il avait eu des démêlés. Florimond de Ræmond, en bon parlementaire, supprima soigneusement tous les passages où le vieux soldat avait trop crûment exprimé sa pensée. A la fin du livre VI, il barra la violente sortie contre le Parlement de Bordeaux, dont « les nouveaulx venus et quelques autres... pendent plus du costé des huguenotz que des catholiques », et contre « ce bon » avocat général Du Sault, « qui pense

1. Voir l'Introduction en tête du t. I de l'éd. de Ruble, pp. x-xiii.

2. Au même endroit, il a supprimé deux mots qu'il n'a pu lire après le mot *Ascolly*.

3. Éd. orig., f° 38 v° (éd. de Ruble, I, 225), f°s 65 r°, 66 v° (I, 363, 370).

4. Monluc ne s'était pas souvenu du nom d'une abbaye voisine de Cérisoles. Florimond de Ræmond a imaginé qu'il s'agissait de Staffarde. De Ruble a laissé subsister cette addition dans son texte.

estre premier président de Paris après la mort de monsieur de Thou, pourvu qu'il se monstre mon ennemy en toutes choses »[1]. De même, il enleva deux passages injurieux contre Herman de Sevin, juge-mage et président du présidial d'Agen, dont Monluc, qui le détestait pour sa modération, avait sans façon rappelé la fuite suspecte en août 1562[2], et l'impopularité parmi les catholiques agenais[3]. Sevin était allié aux Malvyn[4], et Florimond de Ræmond entretenait avec les deux familles d'amicales relations qui expliquent ses scrupules et ces amputations. Le respect de la vérité ou simplement le souci de conserver intacte la réputation de catholicisme intransigeant que le Parlement de Bordeaux s'était acquise lui a fait de même corriger une affirmation concernant les opinions religieuses du conseiller Arnaud de Ferron[5]. Enfin, il connaissait peut-être ce Guillet, receveur des tailles à Brouage, qui fut pendu en juin 1570 par ordre de la reine de Navarre : Monluc avait dit qu'il était huguenot; Florimond de Ræmond a supprimé ce détail[6].

Annoncée en 1591 dans la notice que de Lurbe avait consacrée à Monluc dans son *De illustribus Aquitaniae viris*[7], l'édition parut l'année suivante, sous ce titre : *Commentaires* || *de Messire BLAISE* || *DE MONLVC MARES* || *CHAL DE FRANCE* || — || *A Bovrdeavs.* || *Par S. Millanges Imprimeur ordinaire du Roy* || *MDXCII.* || In folio, 1 feuillet titre, 1 f. *A*

1. Cf. l'éd. orig., f° 218 v°, avec l'éd. de Ruble, III, 249-250.

2. Éd. de Ruble, II, 450. Le texte de l'édit. orig. porte simplement : « sauf le president d'Agen, auquel ils ne vouloient point de mal » (f° 172 r°).

3. Éd. de Ruble, III, 375. Florimond de Ræmond a supprimé le membre de phrase : « ... et aussi que toute la ville et païs d'Agennois luy veullent mal mortel, gentilhommes et autres. »

4. Jean de Malvyn, sieur de Primet, docteur régent en l'Université de Bordeaux, frère de Geoffroy, le conseiller au Parlement, avait épousé Charlotte de Sevin, sœur de noble Guillaume de Sevin, sieur de Lagarde, habitant d'Agen (Acte de vente du 22 novembre 1608, Arch. munic. de Bordeaux, fonds Leo Drouyn, VII, 206).

5. Monluc avait dicté : « Et encores que M. de Ferron feust de leur religion....» (II, 382). L'éditeur corrigea : « Et encores que M. de Ferron eust sa femme et famille de la religion...»

6. Cf. l'éd. orig., f° 201 v°, avec l'éd. de Ruble, III, 156.

7. « Septem autem libros rerum a se gestarum reliquit, quos propediem e tenebris in lucem educet Flor. Remundus, doctissimus senator Burdigal. » (*De illustribus Aquitaniae viris... libellus, auctore* Gab. Lurbeo, Bordeaux, S. Millanges, 1591, p. 119.)

la Noblesse de Gascougne, 276 ff. chiff. au recto seulement, et 8 ff. non chiff. *Tumulus*. Sur le titre, une épée entourée d'une banderole portant une des devises de Monluc : *Deo duce, ferro comite*. Florimond de Ræmond avait fait précéder le texte d'une brillante épître à la noblesse de Gascogne et l'avait fait suivre du *Tombeau* poétique, composé de vers grecs, latins et français écrits au lendemain de la mort du maréchal par des poètes bordelais et accru de pièces nouvelles. Ce volume in-folio, de format majestueux, d'une exécution typographique soignée, était surtout un beau livre de bibliothèque. On a supposé d'une façon très vraisemblable que le désir de rendre plus portatif un ouvrage destiné surtout aux gens de guerre a conduit Simon Millanges à donner la même année une seconde édition, de format petit in-octavo, en deux volumes de 302 et 243 feuillets, considérée à tort par de Ruble comme une contrefaçon [1]. L'ouvrage eut certainement un grand succès ; l'édition in-8° est reproduite, probablement contrefaite, à Lyon, « pour Loys Clesinet », en 1593 ; à Paris, par Sonnius, en 1594. D'autres réimpressions suivent : à Paris, chez Nicolas Lescuyer, 1607, in-8°, 2 tomes en 1 vol. (le deuxième chez François du Garroy, imprimeur [2]) ; à Paris, J. Berjon, 1617, in-8° [3] ; à Paris, chez Matthieu Le Blanc, 1626, in-8°, 2 tomes en 1 vol. (le deuxième chez la veuve Remy Dallin) [4] ; à Paris, chez Jean Dehoury, 1661, in-12, 2 vol. [5] ; à Paris, imprimerie de Cotinet, 1661, in-12, 2 vol. [6] ; à Paris, chez Billaine, 1661, in-12, 2 vol. [7] ; à Paris, Maucroy, 1661, in-12 [8]. Le P. Lelong cite, de plus, deux traductions italiennes : de Guglielmo Ferrari, Crémone, 1572 (*sic*), in-4°, et de Vincenzio Pitti, Florence, 1630, in-4° ; et une anglaise : Londres, 1666, in-fol. [9].

1. Une excellente description de l'éd. originale a été donnée par M. Ernest Labadie dans son travail déjà cité (pp. 37-44). M. Labadie a établi que l'édition in-8° sort bien des presses de Millanges.

2. B. N., La 20 5 D. L'avis de l'imprimeur manque.

3. Cité par Brunet, III, col. 1869. Le Tombeau manque. Brunet a attribué inexactement à l'éd. orig. in-f° le titre de l'édition in-8° de 1592.

4. B. N., La 20 5 E. L'avis de l'imprimeur manque et le Tombeau est incomplet.

5. B. N., La 20 5 G. Avec l'avis de l'imprimeur et le Tombeau complet.

6. B. N., La 20 5 F. (Rés.)

7. B. N., La 20 5 H.

8. B. N., La 20 5 I.

9. *Bibliothèque historique de la France*, éd. de 1769, II, n° 18.117, art. *Mont-*

A peine mis au jour par un éditeur qui avait plus de bonne volonté que de compétence, Monluc trouva le commentateur diligent qui lui avait manqué : ce fut Brantôme. On sait que, réduit à l'inaction par une chute de cheval, Brantôme consacra les dernières années de sa vie à rédiger ses souvenirs et à compiler ses lectures. Il avait beaucoup connu Monluc, s'était souvent entretenu avec lui, et de ces conversations il avait retenu plus d'un propos utile ou piquant. Il lut avec passion et dévotion les *Commentaires* ; le livre lui parut admirable : il n'y trouva guère à reprendre qu'un jugement sur son oncle La Châtaigneraie ; encore aima-t-il mieux, plutôt que d'admettre que l'auteur avait pu le porter, supposer une erreur d'impression[1]. Souvent il renvoie son lecteur au témoignage de Monluc ; plus souvent, il le complète par des souvenirs personnels ou des emprunts à d'autres ouvrages. Sur un très grand nombre de capitaines cités dans les *Commentaires,* il rédige des notes biographiques ou donne des renseignements précieux qui permettent d'identifier les moins connus. Il serait facile d'annoter le livre de Monluc d'un bout à l'autre au moyen de citations tirées de Brantôme. Le texte n'a pas encore bénéficié de ces éclaircissements et l'auteur, jusqu'à présent, n'est guère redevable à Brantôme que de sa détestable réputation : le dix-huitième siècle, en effet, n'a retenu que la comparaison classique avec le baron des Adrets[2].

Tandis que, dans sa retraite, Pierre de Bourdeille s'occupait d'illustrer ainsi les *Commentaires,* un autre grand curieux en avait la primeur. Florimond de Ræmond dut certainement offrir un exemplaire de son édition à Montaigne. L'auteur des *Essais* avait connu Monluc ; tout le monde a lu la belle page où il

luc. La traduction italienne, datée par erreur de 1572, est, en réalité, de 1628 (voir l'errata de de Ruble, V, 361). Le P. Lelong cite aussi une réimpression de 1609 ; il s'agit probablement de celle de 1607.

1. Monluc avait dit que, dans le duel avec Jarnac, La Châtaigneraie « combattit contre sa conscience et perdit l'honneur et la vie. » (III, 139.) Brantôme s'en indigne : « Si ne puis-je croire pourtant que ledict M. de Montluc aye franchi ces mots... Mais je croy que quelque malhabile de correcteur ou animé d'imprimeur ont adjousté à la lettre, lesquels je donne au diable, avec leurs impostures, menteries et animositez et sottises et imprimeries. » (Éd. Lalanne, VI, 276.)

2. La première édition de Brantôme ne parut qu'en 1665-1666 à Leyde, 9 vol. in-12 ; la seconde en 1740 à La Haye, 15 vol. in-12.

rappelle la plainte « bien prise et raisonnable » que lui fit un jour le vieux maréchal sur « cette humeur d'une gravité et grimace paternelle », qui lui avait fait perdre « la commodité de goûter et bien connaître son fils », le capitaine Peyrot, « et aussi de lui declarer l'extrême amitié qu'il lui portoit et le digne jugement qu'il faisoit de sa vertu »[1]. Montaigne fut certainement désireux de connaître les *Commentaires;* il y trouva une anecdote qui lui parut digne d'être notée : comment M. d'Anguien, à Cérisoles, croyant la bataille perdue, se donna deux fois « de la poincte de l'espée dans son gorgerin »[2]. Il la fit transcrire par son secrétaire sur un « brevet » pour l'insérer au chapitre III du livre II des *Essais*[3].

Le premier jugement connu sur les *Commentaires* fut porté par un écrivain protestant, La Popelinière, dans son *Histoire des Histoires*[4]. La modération en est remarquable : « Le marechal

1. *Essais,* liv. II, chap. VIII (éd. Motheau et Jouaust, t. III, pp. 98-99).

2. I, 275. Cf. *Essais,* liv. II, chap. III (éd. Motheau et Jouaust, III, 33, n. 3).

3. Le passage manque dans les éditions des *Essais* de 1580 et 1588. Il est dans l'édition de 1595. Sur l'exemplaire de 1588, annoté de la main de Montaigne, que conserve la Bibliothèque municipale de Bordeaux, le passage manque, mais un renvoi indique la place où il devait être inséré. M. F. Strowski qui, à l'occasion de l'édition des *Essais,* en cours de publication, entreprise par la ville de Bordeaux, a fait une étude minutieuse de cet exemplaire, suppose avec vraisemblance que le « brevet » sur lequel il fut copié a disparu.

4. Parmi les premiers lecteurs de Monluc faut-il mentionner Henri IV? On trouve partout reproduit le mot fameux : « Les *Commentaires* sont la Bible du soldat ». Mais ce jugement lapidaire n'est cité ni dans L'Estoile, qui a pourtant collectionné avec grand soin les mots de Henri IV et qui avait lu l'ouvrage à son apparition; ni dans deThou, ni dans Dupleix, ni dans *La vie des graves et illustres personnages qui ont diversement excellé en ce royaume sous les règnes de Louis XII, François I, Henry II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IIII heureusement regnant,* Rouen, 1609 [par Jean Le Clerc], ni dans les autres contemporains. Inconnu de Moreri, qui a consacré à Monluc une notice bien faite, précise et complète, il semble apparaître pour la première fois dans un article du *Dictionnaire historique, littéraire et critique, contenant une idée abrégée de la Vie et des Ouvrages des Hommes illustres en tout genre, de tout tems et de tout pays,* Avignon, 1759, t. IV, art. Charles (*sic*) de Montluc. L'abbé Gabriel Brizard ne manqua pas de l'insérer dans son petit livre : *De l'amour de Henri IV pour les lettres,* Paris, Cazin, 1786, in-12, p. 9, où l'on peut lire aussi (p. 28) que Henri IV appelait les mémoires du président Jeannin « le Bréviaire des rois ». Le mot a été religieusement reproduit, à partir de 1760, dans toutes les encyclopédies, tous les dictionnaires historiques ou biographiques, tous les manuels d'histoire littéraire. Il n'en est pas plus authentique.

de Montluc, dit-il, s'est rendu autant recommandable par l'histoire en laquelle il a compris tant de choses notables advenues de son temps que par les armes...; mais il a ecrit son histoire plus à la soldatesque qu'en historien »[1]. Au même moment, un véritable historien les utilisait pour la première fois. Jacques-Auguste de Thou publia, en 1604, les dix-huit premiers livres de l'*Histoire de son temps,* qui embrassaient les années 1543-1560, et, en 1606, la seconde partie (1560-1572). Les *Commentaires* y étaient largement mis à contribution pour le récit des guerres d'Italie sous Henri II et des guerres civiles sous Charles IX. De Thou résume le plus souvent Monluc; il le contrôle parfois et le rectifie à l'aide des historiens italiens Adriani, Alessandro Andrea et de l'*Histoire ecclésiastique;* il ajoute quelques dates et identifie certains capitaines cités[2]. Deux fois seulement il conteste son témoignage; il lui reproche d'avoir mis en cause Del Bene à l'occasion du combat de Marciano et, s'appuyant sur l'*Histoire ecclésiastique,* il lui donne tort pour la date de la prise du château de Caumont pendant la première guerre civile. Il accepte le récit du conseil tenu à Mont-de-Marsan en mai 1565, où Monluc proposa à Charles IX de faire signer à tous les grands une déclaration de fidélité; mais il conjecture que le roi ne dut pas suivre ce conseil, quoi qu'en disent les *Commentaires.* Une ou deux fois il reproche à l'auteur de se faire trop valoir; en règle générale, il lui accorde toute confiance et le suit pas à pas. S'il omet de lui emprunter une anecdote lorsqu'il la juge trop insignifiante pour figurer dans son ouvrage, il ne manque pas d'en avertir son lecteur et de remarquer qu'elle est confirmée par un autre témoignage[3].

Avant que de Thou eût commencé de publier son grand ouvrage,

1. La Popelinière, *Histoire des Histoires,* 1599, in-8°, p. 451.

2. De Thou ne comprend pas toujours bien Monluc. Ce dernier raconte que, rentrant d'Italie par mer, en mai 1555, il passa par Bonifacio pour informer La Molle qu'André Doria avait quitté Piombino avec cinquante-deux galères (éd. de Ruble, II, 126). De Thou croit que c'est La Molle qui donna le renseignement à Monluc (éd. de 1733, in-f°, I, 521).

3. Voir la mésaventure de Monluc à Marino en octobre 1556 (éd. de Ruble, II, 177-189). De Thou renvoie son lecteur aux *Commentaires,* non sans avoir noté qu'ils sont confirmés par Alessandro Andrea, l'auteur d'une histoire *Della guerra di campagna di Roma e del regno di Napoli nel pontificato di Paolo IIII,* publiée à Venise en 1560.

la renommée des *Commentaires* avait déjà franchi les monts, et en Italie des historiens n'hésitaient pas à les utiliser aussi. Le Piémontais Giuseppe Cambiano, mort vers 1602, leur empruntait plusieurs épisodes de la campagne de Boutières, en 1543, qu'il résumait dans son *Historico discorso*[1]. A la même époque, un secrétaire de Clément VII, Pietro Nores, rédigeait une histoire de la guerre des Espagnols contre le pape Paul IV, qu'il ne termina qu'en 1644 : il se servit aussi des *Commentaires*[2]. Si Boyvin du Villars, dont les *Mémoires* parurent en 1607, ne les a pas connus, d'Aubigné les a parcourus avant de composer son *Histoire universelle :* dans l'avis de l'imprimeur au lecteur, il cite Monluc à côté de César et le justifie d'avoir raconté ses actions lui-même[3]. Il l'a feuilleté, du reste, avec quelque négligence; c'est ainsi qu'il dit qu'Ostie fut repris par Strozzi et Monluc; en réalité, Monluc n'assistait pas au siège; c'est son fils Marc-Antoine qui était présent et qui y fut même tué[4]. Le plus souvent, c'est à travers de Thou, qu'il pille sans scrupule, que d'Aubigné a lu les *Commentaires*. Ils ont été, par contre, véritablement démarqués par Jean de Saulx-Tavannes, qui leur a emprunté, en les arrangeant à sa façon, des épisodes des sièges de Marseille en 1536 et de Thionville en 1558, où son père Gaspard joua un rôle[5]. La rupture du pont de bateaux de Port-Sainte-Marie, en décembre 1569, a été aussi racontée, d'après Monluc, par Villegomblain, auteur de *Mémoires des troubles arrivés en France sous les règnes des rois Charles IX, Henri III et Henri IV*[6].

Cité par les frères de Sainte-Marthe comme historien au

1. Cet ouvrage a été publié en 1840 dans les *Monum. histor. patriae,* vol. I, *Scriptores*. Cambiano, qui a aussi utilisé les *Mémoires* de Martin du Bellay, avoue, du reste, qu'il s'est servi de Monluc. Après avoir résumé l'histoire de la « marchandise » de Barges, il ajoute : « Chi vole più minutamente vedere tal trattato, che fu molto industrioso, legga i Commentarii del signor di Monluc. » (Col. 1078.)

2. Sur la date de la composition de cet ouvrage, voir la préface en tête de l'édit. de l'*Archiv. storico italiano,* t. XII, pp. XXII-XXIII. M. G. Duruy, dans son livre sur le *Cardinal Carlo Carafa,* Paris, 1882, a cru que le récit de Nores confirme celui de Monluc. C'est l'inverse qui est le vrai.

3. *Hist. univ.*, éd. de Ruble, I, 20. La première édition de l'*Histoire universelle* parut en 1616-1620, 3 vol. in-f°.

4. *Id.*, I, 63.

5. Publiés à Lyon en 1657.

6. Paris, Billaine, 1667, in-12, pp. 228-230.

même rang que de Thou, La Popelinière, Belleforest[1], Monluc a été l'une des sources principales de Scipion Dupleix dans son *Histoire générale de France*[2]. Le Gascon Dupleix a naturellement accordé une grande confiance au Gascon Monluc : il le trouve trop modeste dans son récit de la journée de Cérisoles, exalte son héroïsme à Boulogne, à Sienne, à Thionville; pour le règne de Charles IX, il le suit fidèlement, le défend contre les imputations de l'historien protestant Jean de Serres, et ajoute aux *Commentaires* quelques nouveaux détails et quelques éclaircissements précieux[3]. Davila, l'historien longtemps fameux des guerres civiles de France, s'est, au contraire, peu servi de Monluc; lorsqu'il l'a utilisé, il l'a dénaturé et travesti. C'est ainsi qu'il invente que le projet prêté aux huguenots, au début des seconds troubles, de faire périr le roi et la reine fut dénoncé « dans la rigueur des supplices par quelques Gascons, qu'en diverses occasions le sieur de Montluc fit prendre et exécuter à mort »; que Monluc battit les vicomtes en tant de rencontres qu'il les obligea à quitter la Guienne; qu'il se rendit maître de presque tout le Béarn avec Terride[4]. Varillas, l'historien de Henri II, ne prend pas de moins grandes libertés avec le texte qu'il a sous les yeux : si le capitaine Saint-Auban, au siège de Sienne, ne fut pas à son poste lorsque les Impériaux attaquèrent Camollia, c'est qu'il était à la messe de minuit; le récit de la retirade de Tivoli est de la plus haute fantaisie : Monluc y est représenté en face du duc d'Albe[5]. Le P. Daniel semble, au premier abord, plus réservé. Dans la préface de son *Histoire de France*, il formule très judicieusement les règles de la critique historique : « C'est contre les

1. *Hist. généal. de la maison de France*, Paris, 1619, p. 346.

2. 1re éd. 1621-1628, Paris, Sonnius, 3 vol. in-fo; éditions en 1629, 1630-1631, 1634-1644, 1639.

3. Comme de Thou, Dupleix ne comprend pas toujours bien Monluc. Les *Commentaires* disent que le capitaine Monluc, envoyé au roi par son père, « fust surprins des ennemys » et perdit les lettres dont il était chargé, de sorte qu'il ne put faire connaître au roi l'objet de sa mission (III, 337). Dupleix a compris qu'il fut pris par l'ennemi (éd. 1644, III, 711).

4. Davila, *Histoire des guerres civiles de France*, Amsterdam, 1757, pp. 247, 275, 329. La 1re édition de cet ouvrage parut à Venise, en 1630, in-4o; il fut traduit pour la première fois en français par Baudoin en 1644. L'abbé Mallet, auteur de la traduction de 1757, a fait remarquer que Davila dénature les *Commentaires* en exagérant.

5. Varillas, *Histoire de Henry II*, Paris, 1692, I, 462; II, 39.

mémoires qui racontent les guerres civiles, dit-il, que l'historien qui s'en sert doit principalement se précautionner. C'est dans ces sortes de mémoires où la partialité et l'animosité règnent le plus. » Les *Commentaires* sont cités parmi les sources de l'histoire au seizième siècle. Le P. Daniel leur emprunte la scène du conseil du roi avant Cérisoles, mais, pour le récit de la bataille, il leur préfère, sans dire pourquoi, Martin du Bellay. Il est, du reste, plein d'indulgence pour la vanité de Monluc; ce style « léger, vif et naïf » le charme et lui fait oublier ses principes. « Ce succès, dit-il après le discours aux Siennois la veille de la batterie, réjouit Montluc au-delà de tout ce qu'on peut dire, et mérite bien qu'on lui pardonne l'encens qu'il se donne à luy mesme dans ses *Commentaires* à cette occasion. » Il ne peut, à son tour, résister à la tentation de broder sur le récit original : il imagine que Marignan fit venir un gentilhomme de la chambre de l'Empereur pour lui faire entendre de la bouche d'un espion la façon formidable dont la porte Ovile était fortifiée [1]. Il écrit sans sourciller : « Le peuple, voyant l'artillerie retirée, reconduisit Montluc à son logis avec des acclamations et des applaudissements [2]. » Ces belles inventions ne sont rien à côté du roman de d'Auvigny : dans ses *Vies des hommes illustres de la France,* cet étonnant biographe, qui a la prétention de donner des dates précises et qui débute en plaçant la bataille de Pavie en 1534, entasse mensonges sur mensonges avec une admirable effronterie. Après le siège de Perpignan, Monluc se brouilla avec le dauphin, puis ils se raccommodèrent; le futur Henri II lui fit des excuses et depuis lors l'aima toujours. Monluc se détacha des Montmorency et se rapprocha des Guise par conviction catholique. Il assista non seulement au siège de Thionville, mais encore à celui de Calais. D'Auvigny confond le Rincroc avec le Rhingrave, donne généreusement aux dames de Sienne des flûtes et des hautbois pour accompagner leurs chants; il fabrique de toutes

1. *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules,* dédiée au roy par le P. G. Daniel, de la Compagnie de Jésus, Paris, 1713, in-f°, pp. 545-546.

2. Avant le P. Daniel, un autre jésuite, le P. Antoine Girard, avait travesti Monluc en d'Artagnan, lui faisant dire dans le discours à François Ier : « Cap de dious, nous nous battrons bien. » (*Les memorables journées des François,* Paris, 1647, I, 200-212.)

pièces un discours aux Siennois à l'occasion de l'expulsion des bouches inutiles, où Monluc s'exprime en soudard féroce et exige à la fin qu'on l'applaudisse. Il refait la fameuse scène de la toilette, ne la trouvant pas sans doute assez dramatique. Lorsqu'il est las d'inventer, il abrège sans scrupule : il escamote, par exemple, la sortie de Sienne, qui aurait pu pourtant fournir à son imagination une belle matière. Tout cela serait parfaitement négligeable, si le roman de d'Auvigny n'avait contribué à créer la légende du fanatisme et de la cruauté de Monluc [1].

On voit avec quel mépris les historiens du dix-septième et du dix-huitième siècle ont traité les *Commentaires*. Le succès du livre n'était pourtant pas épuisé : en 1746, il fut réimprimé deux fois à Paris, chez Leclerc, 4 volumes in-12 [2], et chez Barois, 4 volumes in-12 [3]; en 1760, une autre réimpression fut donnée par Prault, en 4 volumes in-12 aussi, avec une table des matières et un vocabulaire des mots hors d'usage [4]. La même année, un simple commis au bureau de la guerre, Pinard, réunissait les premiers matériaux d'une étude critique des *Commentaires*. Dans sa *Chronologie militaire,* il donnait une biographie à l'aide d'une analyse consciencieuse du livre et y insérait des mentions de pièces originales tirées des comptes de l'extraordinaire des guerres, qui fixaient avec certitude plusieurs dates importantes [5]. L'histoire provinciale et locale témoignait aussi à Monluc plus de respect que l'histoire générale. Les historiens provençaux Bouche

1. D'Auvigny, *Les Vies des hommes illustres de la France,* Amsterdam et Paris, 1745, t. XII. Il faut être juste : d'Auvigny avait été dépassé dans l'invention par La Mothe le Vayer, qui avait écrit : « L'histoire nous represente ce vaillant Monluc monter à cheval, tout malade qu'il estoit, donner les ordres du combat et n'estre retenu qu'à grand peine de se mesler parmy les ennemis et de donner aux siens l'exemple de bien faire. Le mal le pressant et se sentant finir, il commande qu'on tienne sa mort secrette; et dans ses dernières pasmoisons, met sa main sur ses lèvres pour signe du silence qu'il vouloit qu'on observast, afin que la victoire de ses trouppes ne fust point empeschée par sa perte. » (*De l'instruction de Monseigneur le Dauphin,* Paris, S. Cramoisy, 1640, in-4°, p. 132.)

2. B. N., La 20 5 J. — Voir, sur cette édition, une annonce du *Journal des Savants,* février 1747.

3. B. N., La 20 5 K. — Avec l'épître à la noblesse de Gascogne et le Tombeau complet; édition soignée.

4. B. N., La 20 5 L.

5. *Chronologie historique militaire...,* Paris, 1760, II, 329-344.

et Ruffi lui avaient emprunté son récit de l'expédition des moulins d'Auriol, épisode du siège de Marseille de 1536 ; mais le premier avait essayé de le dater en s'aidant d'un document de premier ordre, l'*Histoire journalière* d'Honoré de Valbelle [1]. Les Bénédictins, à leur tour, lurent les *Commentaires* avec attention. D. Vaissete fit voir que la chronologie, en apparence si précise, était incertaine pour le récit des événements de Toulouse (mai 1562) [2]. D. Devienne, dans son *Histoire de Bordeaux*, les compléta en dépouillant la collection des registres secrets du Parlement, d'où il tira un discours inédit de Monluc [3]. En Italie, à la même époque, l'historien siennois Pecci leur faisait de larges emprunts, mais en les éclairant au moyen de documents originaux [4]. Enfin, le marquis d'Aubais, l'éditeur des *Pièces fugitives*, avait réuni à la suite d'un résumé des *Commentaires* des notes historiques, chronologiques et généalogiques aujourd'hui perdues [5].

Au début du dix-neuvième siècle, les *Commentaires* prirent naturellement place dans les collections de mémoires relatifs à l'histoire de France : collection universelle de J.-Antoine Roucher, Antoine Perrin, Dussieux et Duchesnay (1785-1806) [6], collection de Petitot et Monmerqué (1819-1827) [7], collection Buchon (1835-1839) [8], collection Michaud et Poujoulat (1836-1838) [9]. Ces

1. Bouche, *La chorographie ou description de Provence*, Aix, 1664, II, 586. — Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille*, 2e édit., Marseille, 1696, I, 329-330.

2. *Histoire générale de Languedoc*, Paris, 1745, in-fo, V, 631-635.

3. *Histoire de la ville de Bordeaux*, 1re partie, Paris, 1771, in-4o, 155-156.

4. *Memorie storico-critiche della città di Siena*, 1750.

5. Sur ce travail du marquis d'Aubais, voir l'introduction de l'éd. de Ruble (I, pp. XXII-XXIV). D'Aubais a utilisé certaines de ses notes dans son édition de l'*Histoire des guerres du comtat Venaissin* (*Pièc. fugit.*, I, 289). Les dates qu'il donne pour le siège de Mont-de-Marsan et pour la rupture du pont de bateaux de Port-Sainte-Marie sont, d'ailleurs, inexactes.

6. *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, Londres et Paris, 1785-1806, 72 vol. in-8o, t. XXII-XXVI.

7. *Collection complète de Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'au commencement du dix-septième siècle*, Paris, 1819-1827, 52 tomes en 53 vol. in-8o, t. XX-XXII.

8. *Collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le treizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième*, Paris, 1835-1839, 32 vol. gr. in-8o, t. XII.

9. *Nouvelle collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France*, Paris, 1836-1838, 32 vol. gr. in-8o, t. VII.

réimpressions ne sont, sauf la première, en ce qui concerne Monluc, que de très vulgaires entreprises de librairie. Roucher et ses collaborateurs ont sans doute pris de grandes libertés avec le texte de l'édition originale, qu'ils se vantent de reproduire : les *Commentaires* sont devenus chez eux les *Mémoires de Messire Blaise de Montluc ;* dans leur notice biographique, on peut lire que le féroce Monluc apprenait à ses enfants à se baigner dans le sang [1]. Mais ils ont fait des efforts consciencieux pour éclairer le texte en le rapprochant des autres historiens français du seizième siècle : Paradin, La Popelinière, de Thou ; d'historiens italiens, comme Ascanio Centorio degli Ortensi, Luca Contile, Malavolti, Adriani, Pecci, Giacomo Marzani, auteur d'une histoire de Vicenza. Ils ont essayé, à l'aide de Boyvin du Villars et des *Mémoires d'Estat* de Ribier, de fixer la chronologie des campagnes de Brissac en Piémont. Ils ont relevé, dans les *Pièces fugitives* du marquis d'Aubais, le passage du Journal de Faurin sur les guerres de Castres qui confirme ce que dit Monluc de la prise de Lisle par les compagnies de son frère Joachim. Ils ont identifié certains noms de capitaines, à l'aide des grandes publications généalogiques du dix-huitième siècle (le P. Anselme, Chazot de Nantigny), et aussi certains noms de lieux, sur lesquels on chercherait en vain une note dans l'édition de Ruble. Ces efforts ont été méconnus par suite de la mauvaise foi de Petitot, qui a jugé très cavalièrement l'œuvre de ses devanciers et l'a pillée avec une impudence rare. Les notes de sa réimpression ne sont, en effet, que la reproduction, le plus souvent incomplète et inexacte, des notes de Roucher. Petitot supprime simplement l'indication des sources [2]. Son édition n'est qu'un plagiat malhonnête, aggravé de quelques erreurs [3]. Il faut pourtant lui reconnaître le mérite d'avoir entrevu que les *Commentaires* ne furent pas composés d'un coup, que l'auteur rema-

1. Brantôme avait dit cela du baron des Adrets. Monluc et des Adrets se confondent dans l'esprit des écrivains du dix-huitième siècle.

2. Abusé par Petitot, Franklin a écrit que l'édition Roucher est aujourd'hui devenue « absolument inutile », que « les notes, rédigées à la hâte, sont remplies d'erreurs et de futiles déclamations ». (*Les sources de l'histoire de France*, Paris, 1877, p. 288.)

3. On y lit, par exemple, que Monluc « fit des prodiges de valeur à la bataille de Marciano », à laquelle il n'assista pas, et qu'il ne se trompe presque jamais « sur les temps ».

nia sa rédaction primitive. Buchon se borne à déclarer modestement qu'il a suivi le texte de Petitot, « plus conforme qu'aucun à l'édition de 1592 ». Michaud et Poujoulat font de même sans l'avouer. En réalité, toutes ces réimpressions procèdent de la collection Roucher. Les historiens de la première moitié du dix-neuvième siècle ont travaillé sur ces textes, qui ne diffèrent entre eux que par les fautes d'impression. Ils les ont lus avec plus ou moins d'attention et ont admis sans contrôle l'opinion unanime des éditeurs, affirmant que la véracité de Monluc ne pouvait être contestée [1].

La nécessité d'une étude critique des sources narratives de l'histoire au seizième siècle était apparue à Ranke dès 1824. Dans un appendice à sa *Geschichte der romanischen und germanischen Völker von 1494 bis 1514,* il avait passé en revue quelques-unes de ces sources, mais n'avait pas poussé jusqu'aux *Commentaires* de Monluc [2]. Michelet reprit l'idée de Ranke et, dans la préface du tome IX de son *Histoire de France,* annonça l'intention de faire la critique des sources du seizième siècle; il ne donna pas suite à ce projet et s'en excusa à la fin de son volume sur les guerres de religion [3]. Le travail eût été considérable; il ne convenait point, d'ailleurs, à son génie. De son côté, dans l'un des trois articles qu'il a consacrés à Monluc dans ses *Lundis,* Sainte-Beuve avait indiqué qu'il serait nécessaire, pour bien connaître le siège de Sienne, de joindre au récit des *Commentaires* l'étude des documents italiens, et signalé, dans le tome II de l'*Archivio storico italiano,* la chronique de Sozzini [4].

1. Henri Martin a signalé, d'après Monluc, le caractère antimonarchique du soulèvement des Réformés en Guienne (*Hist. de France,* X, 104). Il dit des *Commentaires :* « Ces mémoires ne se recommandent pas moins par la solidité du fond que par la vivacité de la forme » (IX, 399, note). Il les a lus, du reste, avec quelque négligence : il croit que Monluc fut témoin de l'héroïsme des dames de Sienne.

2. Léopold Ranke, *Zur Kritik neuerer Geschichtschreiber,* Leipzig et Berlin, 1824, in-8°. Ranke ne parle que de Guichardin, Beaucaire, Paul Jove, du Bellay et Arnaud de Ferron.

3. Michelet, *Histoire de France,* t. IX, p. xii; t. X, p. 461. La *Note des guerres de religion,* où Michelet disait que son essai critique était devenu un volume « qui ne peut paraître qu'à part », ne se retrouve pas dans le tome IX de l'édition définitive, revue et corrigée, des *Œuvres complètes.*

4. *Causeries du Lundi,* 3e édit., t. XI, p. 96, n. 1. Ces trois articles paraissent avoir été écrits à l'occasion d'un livre de La Barre-Duparcq, *Biographie*

L'observation était judicieuse, mais le vœu modeste de Sainte-Beuve resta lettre morte, comme le projet grandiose de Michelet.

En 1841, Guérard avait proposé à la Société de l'Histoire de France de donner une nouvelle édition des *Commentaires*. Appuyée par Lenormant, qui rappela la notoire insuffisance des récentes réimpressions, la proposition fut ajournée. Elle ne fut reprise qu'en 1862, sur le rapport de J. Desnoyers. Le baron Alphonse de Ruble fut chargé de la publication, qui devait comprendre, conformément au vœu exprimé par Tamizey de Larroque[1], les *Commentaires* et la correspondance inédite de Monluc[2]. Les *Commentaires* formèrent trois volumes, qui parurent en 1864, 1866 et 1867. Pour l'établissement du texte, l'éditeur disposait de deux copies manuscrites conservées à la Bibliothèque Nationale, qu'il avait eu le mérite de découvrir et dont il détermina l'origine et l'authenticité. Il paraît avoir été moins heureux dans l'usage qu'il en a fait. Ces deux copies lui parurent presque identiques et ne présenter que des différences d'orthographe. En les rapprochant de l'édition originale, il constata qu'elles étaient incomplètes; les lacunes lui montrèrent que les manuscrits donnaient une première rédaction du livre, tandis que l'édition de 1592 contenait le texte définitif. Il se borna à constater l'existence de ces lacunes et de cette double rédaction, mais ne poussa pas plus loin. Avant tout préoccupé de donner un texte complet, il rétablit les passages supprimés par Florimond de Ræmond, substitua, partout où ce fut possible, à sa version celle du manuscrit, et, en retour, combla les lacunes du manuscrit à l'aide de l'édition originale. A certains endroits, il rencontra deux rédactions différentes : il adopta pour son texte celle de l'édition originale, comme plus complète, et donna celle du manuscrit en variante. Jusque-là la méthode était bonne et le procédé louable. Mais l'éditeur n'a pas toujours fait la distinction entre la pre-

et maximes de Blaise de Montluc, Paris, 1848, in-8°. L'auteur de ce livre remarque les désaccords entre Monluc et Boyvin du Villars et constate (p. 40) que « la lecture des *Commentaires*, où les noms sont estropiés et les dates bouleversées, mais dont la véracité n'est point suspecte, a quelque chose de fastidieux, parce que tout s'y suit sans divisions, sans points de repaire (*sic*) ».

1. *Quelques pages inédites de Blaise de Monluc*, 1863, pp. 18-19.

2. *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1841, p. 206; 1862, pp. 293, 311, 327, 394, 395; 1863, pp. 113-116.

mière et la seconde rédaction; il les a brouillées ensemble en les juxtaposant. S'il a noté avec soin tous les passages, phrases ou membres de phrase inédits, il s'en faut qu'il ait indiqué toutes les variantes : à dire vrai, il n'a relevé que les principales, celles qui portaient sur un passage entier ou sur une phrase. Mais il a négligé de signaler les innombrables différences de style qui existent entre les manuscrits et le texte des éditions. Très souvent, un tour incorrect ou obscur de la première rédaction est rendu clair et correct dans les éditions par l'addition, la suppression ou le déplacement d'un mot. L'éditeur, qui pourtant a pris soin de déclarer que Monluc « mérite d'être traité comme les grands écrivains », semble avoir dédaigné ces vétilles; il adopte alors toujours la leçon des éditions. Il nous donne, en somme, le texte de Florimond de Ræmond accru des passages supprimés par le premier éditeur ou manquant dans la copie dont il se servit, accompagné des principales variantes et modifié par la substitution à l'orthographe du correcteur de Millanges de la graphie, assez inutilement compliquée, du copiste du second manuscrit[1].

Le texte de l'édition de Ruble a donc surtout le mérite d'être plus complet et relativement plus pur que celui des éditions antérieures. Quant au commentaire qui l'accompagne, il est aujourd'hui permis de le trouver insuffisant. Sans doute, les efforts de l'éditeur pour établir une chronologie précise méritent d'être loués; mais son travail est très incomplet, surtout pour la période italienne, et les dates proposées ne sont pas toujours exactes. Sans doute aussi, les érudits doivent lui être reconnaissants du grand nombre de documents inédits qu'il a signalés; ils en ont fait leur profit et les notes de l'édition de Ruble ont suscité d'utiles publications. Les deux volumes de lettres de Monluc, qui

1. De Ruble a, en effet, donné la préférence à la seconde copie, d'ailleurs incomplète, sans doute parce qu'elle était d'une lecture plus aisée. Il en a reproduit des singularités, telles que les finales des imparfaits en *oict, oinct, iont,* qui doivent être uniquement attribuées à la fantaisie du scribe. L'orthographe de la première copie, dont les formes gasconnes paraissent avoir effrayé l'éditeur, est beaucoup plus simple. Une collation très attentive de cette copie m'a convaincu que, pour la partie où elle était son seul guide, qui représente plus de la moitié des *Commentaires* (à partir de la page 195 du tome II), l'éditeur ne s'est que fort médiocrement soucié de reproduire la leçon du manuscrit et a simplement réimprimé le texte des éditions. Je n'affirmerai même pas qu'il a recouru à l'édition originale. Il semble bien s'être servi de Buchon.

forment les tomes IV et V de l'édition de la Société de l'Histoire de France, sont eux-mêmes une inestimable contribution à l'étude critique des *Commentaires;* mais il est regrettable que leur publication ait suivi celle du texte au lieu de la précéder. Les éclaircissements historiques joints au texte sont rares, ou vagues, ou parfois erronés. Pour la période italienne, en particulier, l'éditeur était peu préparé à sa tâche. Il écrit, par exemple, que Henri II, pendant la durée de son règne, ne quitta pas la France et explique à sa façon la phrase où Monluc fait allusion au voyage officiel du roi en Piémont en mai-septembre 1548[1]. Telle discussion sur la date de l'arrivée de Monluc à Sienne repose sur un simple lapsus[2]. Les identifications de personnages sont nombreuses et, en général, précises; elles ne sont pourtant pas à l'abri de toute critique. Les identifications de noms de lieux laissent beaucoup à désirer : pour la période italienne, elles sont très souvent hasardeuses et fautives; pour la période française, elles sont très insuffisantes. L'éditeur a trop négligé le premier manuscrit, où il aurait trouvé pour plus d'un nom des formes moins altérées et plus reconnaissables. Enfin, l'index qui termine le tome V n'est pas exempt de négligences et ne contient pas tous les noms de lieux cités dans les *Commentaires*[3].

En dépit de ses défauts, l'édition de la Société de l'Histoire de France a fait faire un pas décisif à l'étude critique de l'œuvre historique de Monluc. Les matériaux essentiels pour l'entreprendre ont été pour la première fois réunis. De Ruble a dépouillé à peu près complètement tous les fonds de la Bibliothèque Nationale et en a extrait plus de 120 lettres; aux Archives Nationales, il a transcrit les documents relatifs aux rapports de Monluc avec Philippe II; les archives municipales de Bordeaux, de Toulouse, d'Agen, de Lectoure, d'Auch, de Condom, de Périgueux, un certain nombre de collections privées lui ont fourni des lettres, des ordonnances, des commissions. A Saint-Pétersbourg, le comte H. de La Ferrière, tout en recherchant dans la fameuse collection Dubrowski conservée à la bibliothèque de l'Ermitage la corres-

1. I, 305, n. 1.

2. I, 452, n. 1. — Le combat de Marciano fut livré le 2 août et non le 12.

3. Le Florentin Bartolomeo Cavalcanti y est donné comme un « citoyen siennois », et la place de Savigliano, en Piémont, comme un capitaine français qui amène « au prince (*sic*) d'Enghien un renfort d'Italiens ».

pondance de Catherine de Médicis, a copié 74 lettres ou mémoires de Monluc, qui ont pris place aussi dans la publication de de Ruble [1]. Les archives de Sienne et de Florence, explorées par MM. Gaffarel et Benoist, lui en ont donné 22. Au total, l'édition de la Société de l'Histoire de France a fait connaître 275 documents, presque tous inédits, publiés *in extenso,* 39 ordonnances, commissions ou lettres patentes analysées, et signalé 34 lettres ou ordonnances imprimées dans d'autres recueils. Depuis 1872, époque où elle fut terminée, de nouvelles découvertes ont légèrement grossi cet important dossier [2]. De Ruble n'en a pas moins le mérite d'avoir réuni et fait connaître cette correspondance où Monluc s'est peint lui-même, non plus en vue de la postérité, mais au naturel et sans apprêt, où sans arrière-pensée il a donné parfois, au lendemain même des événements, une première version des faits racontés dans les *Commentaires,* où ses exploits enfin apparaissent non plus isolés, simplifiés, idéalisés, mais confondus dans la trame infiniment complexe que l'historien doit reconstituer pour approcher de la vérité.

Depuis l'apparition de l'édition de Ruble, les *Commentaires* n'ont fait l'objet d'aucune étude critique [3]. On s'est borné à constater les désaccords entre le témoignage de Monluc et celui de Martin du Bellay à propos de la journée de Cérisoles [4]. L'auteur du seul travail que l'on ait spécialement consacré à Monluc depuis les trois articles de Sainte-Beuve, M. Charles Normand, dans un livre très agréable et très savoureux, s'est demandé ce qu'il fallait penser de sa véracité : « Elle est réelle, dit-il, en cela que, s'il ne dit pas tout, au moins tout ce qu'il dit est vrai. Il est

1. Voir comte de La Ferrière, *Deux années de mission à Saint-Pétersbourg,* 1867. Ce volume se termine par une étude sur *Blaise de Montluc d'après sa correspondance inédite,* qui fut pour la première fois imprimée en 1865 (in-8° de 10 pages), et où l'auteur a indiqué certaines lacunes des *Commentaires* que comble la correspondance.

2. J'ai dressé le bilan de ces découvertes en tête de ma publication : *Douze lettres inédites de Blaise de Monluc,* 1898 (extrait des *Annales du Midi,* t. X).

3. Ils ont été simplement utilisés dans les travaux de Bouillé et de Forneron sur les ducs de Guise, de F. Decrue sur Montmorency, de l'abbé Marchand sur le maréchal de Brissac, de G. Duruy sur le cardinal Carlo Carafa, enfin de de Ruble lui-même sur Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret.

4. H. Lemonnier, *Histoire de France,* publiée sous la direction de M. E. Lavisse, V, 2, p. 113, n. 1.

rare qu'on puisse le surprendre en flagrant délit d'erreur voulue. J'écarte, bien entendu, l'optique particulière qui lui fait toujours croire, même là où il ne commande pas en chef, que c'est lui qui a gagné la bataille. C'est de l'illusion ou du grossissement ; ce n'est pas du mensonge... Il n'invente pas, il exagère ; et puisqu'il est de bonne foi, il y aurait mauvaise grâce à lui en vouloir. En réalité, on peut le consulter avec confiance : si l'on veut faire abstraction du premier rôle qu'il s'attribue partout, on le trouvera rarement en défaut. Les faits qu'il cite sont exacts, et ses jugements sur les personnes, moins passionnés que les appréciations de ses lettres, contiennent une dose suffisante d'équité. C'est tout ce qu'on peut demander en conscience à un auteur de mémoires [1]. » Ce jugement très modéré, mais aussi très flatteur, n'est-il que l'impression d'un lecteur des *Commentaires* cédant, après tant d'autres, au charme et inclinant à l'indulgence ? Est-il possible de l'appuyer sur des preuves solides ? Pour le savoir, il est indispensable d'établir pourquoi et comment Monluc a composé son livre, et d'éprouver son récit, par une enquête minutieuse, au contact des documents originaux. C'est l'objet propre de cette étude.

1. Ch. Normand, *Monluc* (classiques populaires), 1892, p. 212. — Voir, sur ce livre, le compte rendu enthousiaste, mitigé par quelques réserves, de Tamizey de Larroque dans la *Revue de Gascogne*, 1893, p. 82.

CHAPITRE PREMIER

L'occasion des *Commentaires.*

La blessure que Monluc reçut à l'assaut de Rabastens lui fit les loisirs auxquels nous devons son livre. C'est lui, du moins, qui l'affirme : « J'ay ceste obligation à ceste meschante arquebusade qui m'a percé et froissé le visage, d'avoir esté cause que j'ay dicté ces *Commentaires* »[1]. La raison qu'il donne n'est pas contestable ; mais ce n'est qu'une raison de fait. S'il est vrai que l'inaction de la retraite lui procura le temps de retracer sa longue existence, des motifs plus pressants lui en suggérèrent l'idée. Il convient de les indiquer tout d'abord pour expliquer la genèse de l'œuvre et en préciser l'objet.

Depuis qu'en récompense de ses services pendant les premiers troubles, il avait reçu la lieutenance de Guienne, Monluc entretenait avec la cour des rapports que son caractère « fascheux », ses intempérances de langage, ses maladresses, ses procédés administratifs rendaient tous les jours plus difficiles. Sans doute, il avait une protectrice puissante : c'était la reine. Catherine de Médicis lui avait conservé l'estime particulière que Henri II, en dépit de l'animosité du connétable, lui témoigna toujours. Monluc lui rappelait sa jeunesse ; il avait été le compagnon d'armes et l'ami de son favori, le maréchal Strozzi ; il avait gagné le plus pur de sa renommée dans cette entreprise de Sienne, à laquelle elle s'était si passionnément intéressée ; au siège de Thionville, il s'était montré le digne second du duc François de Guise. Elle avait confiance dans son loyalisme ; elle jugeait qu'un simple

1. III, 518.

capitaine tel que lui pouvait être, en dépit de ses humeurs de Gascogne, plus aisément manié que ces grands seigneurs qui, en un temps où le prestige monarchique était compromis, ne songeaient qu'à s'ériger en potentats dans leurs gouvernements. Elle pensait aussi qu'elle avait intérêt à se servir d'un homme qui, par son autorité personnelle, était particulièrement capable de maintenir dans le devoir la noblesse de Guienne, qui s'était acquis une grande popularité parmi les bourgeois et le petit peuple des villes, d'ailleurs ambitieux et cupide, « en ses plus grands advancemens d'estat et de charge autant affamé et necessiteux de faveur qu'un autre »[1], et que l'on pouvait tenir par des promesses. Aussi, à deux reprises, elle avait refusé la démission qu'il lui offrait; elle l'avait même défendu contre les accusations les plus graves, parfois les plus justifiées.

En dépit de cette protection constante, le crédit de Monluc n'avait jamais été très solide. Les raisons mêmes qui lui valaient la confiance de la reine lui avaient attiré des haines nombreuses et puissantes. Grands seigneurs et courtisans trouvaient excessif qu'un gentilhomme d'aussi chétive naissance, qu'un petit compagnon tel que lui, bon tout au plus à faire un sénéchal ou un gouverneur de place, occupât une charge considérable, une des plus belles lieutenances du royaume[2]. Il l'avait, au début, partagée avec Burie et l'on aurait pu, à la rigueur, admettre qu'en temps ordinaire ces deux vétérans des guerres d'Italie eussent de moitié l'administration de la Guienne, sous l'autorité du roi de Navarre. Mais lorsqu'on vit, à la mort de Burie, en juin 1565, Monluc se faire attribuer la lieutenance entière et la vice-amirauté de Guienne, sous le contrôle dérisoire d'un enfant de douze ans, le scandale fut grand. Jusque-là, les efforts faits par ses « bons amys » les huguenots pour ébranler son crédit, pour le com-

1. Brantôme, éd. Lalanne, VI, 271.

2. Une lettre d'Antoine de Gramont à la reine, datée de Bidache, 8 juillet 1564, donne une idée expressive des sentiments que la vieille noblesse nourrissait à l'égard d'un homme qu'elle regardait comme un parvenu. Faisant allusion à une lettre que Monluc lui a écrite, Gramont dit qu'il n'y a fait une réponse « gratieuse et doulce » que par égard pour l'autorité dont il est revêtu, « n'estant habillé, ajoutait-il, en homme qui puisse endurer chose qui parte de sa main, et me touche autrement qu'il n'appartient. » (Biblioth. de l'Institut, coll. Godefroy, portef. 257, f° 193.) — Sur Antoine de Gramont, voir une note biographique de Communay, *Les Huguenots dans le Béarn et la Navarre*, p. 10, n. 4.

promettre aux yeux de la reine, avaient eu peu de succès. C'est du côté catholique que lui vint le premier « contrescarre ». En octobre 1567, le connétable, voulant assurer un état à son gendre, Henri de Foix-Candale, lui fit donner le gouvernement de Bordeaux et la lieutenance générale du Bordelais. Monluc, dépouillé de la moitié de sa charge, dut dévorer ce premier affront. Ce ne fut pas en silence : il cria; ses récriminations furent si bruyantes, elles parurent si importunes que, pour ne pas tout perdre, il dut très humblement les rétracter. La mollesse avec laquelle il dirigea l'expédition de Saintonge, en février 1568; son inaction en septembre lorsque Jeanne d'Albret et son fils, gagnant La Rochelle, traversèrent « à son nés » la Gascogne, l'Agenais et le Périgord, la lenteur de ses mouvements en octobre, qui permit aux Provençaux de franchir sans encombre la Dordogne pour aller rejoindre l'armée des princes, accrurent le mécontentement contre lui. Dans ce temporisateur hésitant, les chefs catholiques ne reconnaissaient plus le sauveur de Bordeaux et de Toulouse, le vainqueur de Targon et de Vergt.

Les procédés administratifs de Monluc étaient aussi une source perpétuelle de conflits. Pour faire la guerre, il estimait qu'il fallait beaucoup d'argent et se plaignait avec amertume que la cour ne lui en donnât pas assez. Ses doléances sur ce point étaient continuelles et ses ennemis avaient beau jeu à les exploiter. On colportait les propos très libres qu'il laissait échapper lorsqu'on ne faisait pas droit à ses demandes [1]. On laissait entendre qu'il était expert à distraire à son profit personnel les deniers du roi. Il avait rapporté d'Italie des idées très larges en matière de finances; ses démêlés à Montalcino avec Henri de Mesmes lui avaient fait une fâcheuse réputation. Jeanne d'Albret avait, en 1564, dénoncé avec véhémence ses concussions. Ses rapports avec les « messieurs des finances » étaient plutôt aigres : à la suite de la grande levée qu'il avait faite, au début des seconds troubles (octobre 1567), en vertu, du reste, de pouvoirs réguliers, pour envoyer au roi les troupes qu'il lui demandait, ils s'étaient plaints

1. « Sire, écrivait-il au roi le 3 février 1569, monsieur de Monferrand m'a dit que j'ay de bons amys auprès de Vostre Majesté, qui me prestent tousjours quelque charité, et que j'ay donné au diable vous, la royne et tout vostre conseil. » (V, 146.) Et il se justifie, mais sans désavouer nettement le propos.

qu'il eût tant dépensé. Il refusa net de donner des explications et dénonça son collègue Damville, gouverneur du Languedoc, comme ayant gaspillé 190,000 francs « sans avoir levé plus hault de quatre compaignies ». Il ajoutait : « Mais si lesditz sieurs des finances veullent mesnager l'argent du roy, qu'ils le facent à l'endroit de ceulx qui le despendent en vain, s'il en y a. Car, quant à moy, je ne suis point de ce nombre »[1]. Le langage était fier; était-il justifié?

Un incident grave qui survint au début de 1569 permet d'en douter. Par un mandement en date du 16 février, Monluc s'était permis de mettre la main sur une somme de 18,000 livres destinée au paiement des rentes de la ville de Paris, et de l'attribuer sans façon au trésorier de l'extraordinaire pour le paiement des gens de pied levés en Guienne. Ce n'était pas la première fois qu'il prenait cette liberté; il s'était déjà approprié 10,000 livres par le même procédé. Une plainte en forme fut déposée au conseil du roi. Charles IX lui adressa un blâme sévère : « Je ne puis, lui écrivait-il, en façon que se soit trouver bon que vous uziez de telles voyes, ne que vous touchiez à mes finances sans mon exprès commandement. Je vous l'en ay jà escript et faict plainement entendre mon intention[2], ne pouvant estimer que vous ayez cause d'ainsy rompre l'ordre et toucher au fondz de mesdictes finances. Je [vous] prie donc et neantmoins ordonne, en tant que vous desirez le bien de mon service et l'avancement de mes affaires, ne donner plus d'occasion à telles plaintes et vous comporter selon que vous sçavez mon intention estre, donnant ordre que ces sommes de XVIII^M livres d'une part et X^M d'autre soit restituées audict Marcel, et qu'elles soyent seurement portés jusques hors les limites de votre gouvernement avec les autres deniers de sa charge, laquelle m'estant de très grande importance, comme vous pouvez assez juger, se prenant là le principal et quasi seul fondement de la grande despence de ceste guerre, je vous prie mintenir ledict Marcel et le favoriser, ensemble ceulx qui viendront de sa part, en tout ce que vous pourrez. » Et la semonce

1. Monluc à Beauclerc, conseiller du roi et receveur général des finances en Picardie, Agen, 10 janvier 1568 (V, 105-106).

2. Monluc fait, en effet, allusion à une défense un peu antérieure que lui avait faite le duc d'Anjou, au nom du roi, dans son « Memoire à monsieur de Salyes », Sainte-Foy, 13 mars 1569 (V, 150-151).

royale se terminait par ces lignes significatives : « Ce faisant me ferez plaisir et service très agreable et effacerez l'oppinion de tant de plaintes que journellement me sont faictes de vous me pourroient imprimer »[1]. Monluc, tout « hault à la main » qu'il fût, savait plier le dos quand il le fallait. Il subit l'affront sans mot dire et se vengea maladroitement sur les Bordelais en leur déclarant que, puisqu'on lui ôtait tout moyen d'agir, il ne les délivrerait pas de la crainte que leur inspiraient les huguenots de Blaye[2]. Il y gagna de se brouiller avec les conseillers au Parlement de Bordeaux, qui lui reprochèrent de ne rien faire pour le salut de la province.

Les affaires de Monluc se portaient, on le voit, assez mal lorsque ses violents démêlés avec Damville achevèrent de les gâter[3]. Furieux d'avoir été traité de la façon la plus dédaigneuse par le gouverneur du Languedoc qui, pendant toute la campagne de juin-septembre 1569, avait refusé de le considérer comme un de ses pairs, il dépêcha à la cour le sénéchal d'Agenais, François de Durfort, baron de Bajamont, avec des instructions, où il se permettait de donner son avis sur la façon dont il fallait mener la guerre en Languedoc. C'était déjà faire preuve d'un zèle qui pouvait paraître indiscret. Il aggrava sa maladresse et satisfit sa rancune en chargeant verbalement le sénéchal de représenter au roi que Narbonne était perdu par suite des complaisances de

1. Charles IX à Monluc, Metz, 12 avril 1569 (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 241 v°-242 v°, copie du temps). Le roi faisait, sans doute, allusion aux démêlés tout récents de Monluc avec le général de l'armée de mer en Guienne Ottavio Fregoso, qui l'avait accusé formellement d'avoir, de connivence avec l'avocat général Du Sault, accaparé tous les blés de la province. Voir les lettres de Fregoso dans les *Arch. hist. de la Gir.*, VIII, 325; X, 329, 331, 334, et une lettre du duc d'Anjou au roi, camp de Châtillon-sur-Indre, 27 juillet 1569 (B. N., fr. n. acq. 6003, f° 32, copie moderne), qui donne raison à Fregoso.

2. Discours de Monluc au Parlement de Bordeaux, prononcé le 8 juin 1569 (Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr. du Parlement, ms. 369, 3, f° 167). — Il est piquant de constater que le lendemain même du jour où il adressait à Monluc cette lettre sévère, Charles IX écrivait au président de Thou pour lui recommander un procès pendant entre le vidame de Chartres et l'auteur des *Commentaires* à l'occasion de la terre de Chabanais, et le priait d'en presser l'issue, « ayant, disait-il, d'icelluy de Montluc son bon droit en justice pour recommandé, ainsi que ses bons et fidelles services le merittent. » Charles IX au président de Thou, Metz, 13 avril 1569 (B. N., Dupuy, 801, f° 14, orig. sign. autogr.)

3. Pour le détail de ces démêlés, voir plus loin, chapitre XI.

Damville pour le gouverneur de la place, qui était huguenot; c'était, du moins, ce qu'affirmait l'évêque d'Agen [1]. L'insinuation était grave. Damville y répondit par un démenti violent, où il traitait Monluc de menteur et, ramassant contre lui les accusations portées depuis longtemps, l'accusait d'avoir été un déloyal serviteur du roi, d'avoir dilapidé ses finances, pillé son peuple, enfin « d'estre un forceur de filles » [2]. Monluc bondit sous l'insulte : il écrivit au roi une grande lettre où il présentait point par point sa défense. Il y rappelait ses services depuis le commencement des troubles, sa résistance aux tentatives de corruption des huguenots, Toulouse conservé en mai 1562, Bordeaux préservé de la famine, en juillet, par la victoire de Targon, la Guienne reconquise et tout récemment Agen défendu avec succès contre l'armée des princes [3]. Le plaidoyer était habile, digne, mesuré, éloquent même; dans les dernières lignes, Monluc dénonçait avec un accent quasi plébéien la cause originelle de sa mésintelligence avec Damville, le mépris du grand seigneur pour le simple capitaine : « Je porteray honneur à l'estat qu'il tient comme mareschal de France, mais non comme sieur de Dampville. Il n'est filz que d'ung gentilhomme non plus que moy, sauf

1. Monluc a lui-même analysé ses instructions à Bajamont dans sa lettre au roi en réponse aux accusations de Damville (V, 269-270) et dans son livre (III, 390-394). Le 25 janvier 1570, Bajamont passait à Civray, où se trouvait le duc de Montpensier. Le duc de Montpensier à Charles IX, camp de Civray, 25 janvier 1570 (B. N., fr. n. acq. 6009, f° 28, copie moderne).

2. La lettre de Damville est datée du 27 février 1570. L'original se trouve à la Bibliothèque de l'Institut, coll. Godefroy, portef. 257, f° 35. De nombreuses copies en furent faites. Elle a été imprimée dans les *Mémoires de Castelnau*, II, 130, et reproduite dans l'*Histoire de Languedoc*, éd. Privat, XII, 935. — Damville écrivit aussi au duc d'Alençon et sollicita son gouverneur Jean Hébrard de Saint-Sulpice de le bien disposer en sa faveur (Damville à Saint-Sulpice, Toulouse, 1er mars 1570, dans Cabié, *Guerres de religion dans le Sud-Ouest*, 1906, pp. 132-133).

3. Monluc au roi (V, 269-277). La copie d'après laquelle cette lettre a été publiée ne porte pas de date. Ce document fut rédigé à Agen, au début d'avril 1570. Il dut être porté à la cour par l'un des fils de Monluc. Le 15 avril, l'ambassadeur florentin Petrucci écrivait d'Angers : « Con M. de Biron è venuto un figlio di Monluc; stimasi per le differenze sono fra suo padre e il marescial Danville. » (*Négoc. de la Fr. av. la Tosc.*, III, 622.) Le 27 mai, l'ambassadeur anglais Norris écrivait que la querelle entre Damville et Monluc s'est encore plus aigrie en raison de la réponse du second. (*State papers, 1569-1571*, n° 958.)

qu'il soit d'un baron de l'Isle de France, et moy d'ung povre gentilhomme d'aussy bonne race qu'il y en ayt...» Il ne disait pas, d'ailleurs, toute sa pensée; mais dans un billet à un capitaine toulousain, qui espionnait pour son compte le gouverneur du Languedoc, il l'exprimait sans réticences et en termes de soudard : « Quelque chose qu'il die ou sache faire ny l'autre mareschal, son frère, qui est par delà, je ne les crains de rien; car je soustiendray devant le roy à cestuy-ci qu'il est traistre à Sa Majesté ou le plus couart homme qu'il feut jamais. » Et il invitait son correspondant à assurer de sa part le premier président Daffis que le Toulousain n'eût pas souffert des ravages de l'armée des princes si Damville n'avait pas été d'intelligence avec son cousin l'amiral. Le papier tomba, du reste, aux mains de son ennemi, qui sans doute en fit usage[1].

Monluc était perspicace en soupçonnant que des intérêts de famille n'avaient pas été étrangers à l'inaction de Damville en face de l'armée huguenote. Le parti des politiques, à la tête duquel était François de Montmorency, frère aîné de Damville, travaillait dès ce moment à préparer entre le roi et Coligny le rapprochement qui devait aboutir en septembre 1571. Il avait obtenu, en février 1570, que deux de ses adhérents les plus distingués, Armand de Gontaut-Biron, grand-maître de l'artillerie, et Henri de Mesmes, seigneur de Roissy et de Malassise, membre du Conseil des finances, fussent députés auprès de l'amiral pour lui proposer de négocier[2]. Il est donc permis de croire que la lettre de Monluc fut accueillie froidement à la cour[3]. Il y parlait de guerre et l'on commençait à être tout à la paix. La situation était pourtant encore trop incertaine pour que l'on pût songer à donner satisfaction à Damville et à sacrifier son rival. Lorsqu'au début de juin, les conférences ouvertes à Saint-Etienne entre les

1. Monluc à... (V, 277-278.)

2. Comte H. Delaborde, *Gaspard de Coligny*, III, 184.

3. Au moment où elle y fut reçue, arrivait l'avocat général Du Sault, député le 28 avril au roi par le Parlement « pour luy remonstrer l'estat de la province » (A. Communay, *Le Parlement de Bordeaux*, 1886, p. 220, n. 1). Déjà, la cour avait été saisie des plaintes de Charles de Monferrand, maire de Bordeaux, et des jurats à l'occasion de la querelle de Monluc et de Damville (voir leurs lettres au roi et à la reine, des 28 et 29 septembre 1569, dans les *Arch. hist. de la Gironde*, X, 338-341). Du Sault était certainement chargé des doléances du Parlement sur le même sujet. Monluc en conçut contre lui une haine violente.

deux députés et Coligny eurent échoué et que l'amiral guéri se fut mis en marche sur Paris, Charles IX, très inquiet, voulut punir Jeanne d'Albret de la mauvaise volonté qu'elle opposait de La Rochelle aux tentatives de conciliation; sur son ordre Monluc envahit le Béarn[1]. Mais au moment où il était blessé devant Rabastens, le 23 juillet, les négociations entre Coligny et le maréchal de Cossé avaient abouti, le 14, à un armistice. Deux semaines plus tard, la paix était signée à Saint-Germain[2]. Les politiques triomphaient. La destitution de Monluc fut l'une des conséquences de leur victoire; il fut sacrifié à la rancune de Damville et de la maison de Montmorency, sa vieille ennemie, et aussi aux tendances nouvelles qui prévalaient dans le Conseil du roi[3]. La paix de Saint-Germain et l'édit du 8 août qui la suivit accordaient aux Réformés, avec des places de sûreté, la liberté de conscience et, sous certaines conditions, la liberté du culte. Un effort était fait par la royauté, le plus sérieux depuis la paix d'Amboise, pour faire vivre côte à côte les deux religions. La révocation de l'homme qui avait jadis manifesté bruyamment ses préférences pour une politique d'intransigeance et d'extermination en était comme la sanction naturelle.

Monluc était encore malade lorsque le roi lui fit savoir qu'il lui ôtait sa charge. Son frère Jean, l'évêque de Valence, et sa femme, Isabeau de Beauville, lui cachèrent la nouvelle jusqu'à ce qu'il fût un peu rétabli[4]. Il apprit en même temps que le Conseil avait décidé d'envoyer en Guienne des commissaires pour assister le nouveau lieutenant du roi, Honorat de Savoie, marquis de

1. La commission royale est datée d'Argentan, 16 juin 1570. Elle débute ainsi : « Comme voians l'occasion et inteligence que la reyne de Navarre a avec noz ennemis et rebelles, les aidant et favorisant de tous ses moiens... » (Arch. Nat., K 1527, nº 42, copie).

2. Delaborde, *op. cit.*, III, 219-220.

3. Il est à remarquer que les deux négociateurs de la paix de Saint-Germain avaient eu, l'un et l'autre, des démêlés assez vifs avec Monluc : Henri de Mesmes à Montalcino (voir plus loin, chap. vii), Biron pendant les premiers troubles (*ibid.*, chap. ix).

4. L'ordre de suspendre les hostilités fut porté à Monluc par le sieur de Beaumont. Jean de Monluc, suppléant son frère malade, le fit exécuter en Guienne (Jean de Monluc au roi, Cassaigne, 17 août 1570, publié par T. de Larroque, *Lett. inéd. de quelques membres de la famille de Monluc*, p. 20-22; la cote exacte du document, omise par l'éditeur, est : B. N., Vc Colbert, 24, fos 241-242).

Villars, et veiller à l'exécution de l'édit du 8 août[1]. Par commission en date du 3 octobre, Charles IX députait, en effet, Jean de Tambonneau, président en la Chambre des comptes, pour vérifier l'emploi fait, pendant les derniers troubles, des deniers, vivres et meubles « par quelques personnes et pour quelque cause et occasion que ce soict ». Deux autres personnages, du Gast, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, et Robert de Mondoulcet, conseiller au Parlement de Bretagne et au Grand-Conseil, étaient chargés de la même mission et aussi de faire le procès à tous ceux qui contreviendraient à l'édit, « ouyr les plainctes et doleances d'ung chacun, pourveoir aux plaintifz et leur faire prompte et briefve justice »[2]. Ces mesures étaient les premiers effets de la politique nouvelle. Elles inquiétèrent vivement Monluc, qui pouvait redouter pour lui-même les résultats d'une pareille enquête. Avant même que les commissaires fussent arrivés en Guienne, le 10 novembre 1570, il dicta une nouvelle lettre justificative au roi, beaucoup plus ample que la première.

Après avoir laissé entendre qu'il avait l'intention, sitôt la paix conclue, de remettre sa démission à cause de sa vieillesse et de sa « grande blesseure », et s'être plaint que la décision royale eût devancé sa détermination, il protestait contre tout reproche d'avoir « touché aux finances », puis, comme il l'avait déjà fait dans sa précédente lettre, rappelait ses services durant les troubles : Toulouse et Bordeaux conservés au roi, la victoire de Targon, les sièges de Monségur et de Penne, la prise de Lectoure, la journée de Vergt et l'envoi des compagnies gasconnes de Charry qui prirent part à la bataille de Dreux; au début des seconds troubles, l'occupation de Lectoure enlevé aux huguenots par une démarche hardie, un second envoi en France d'un fort contingent, l'expédition de Saintonge et l'entreprise commencée contre La Rochelle; lors des troisièmes troubles, la surveillance exercée sur l'armée des Provençaux et des vicomtes, la défaite de Piles, la prise de Mont-de-Marsan, la défense d'Agen contre l'armée des princes et la rupture du pont de bateaux à

1. Les lettres de lieutenant général en Guienne pour le marquis de Villars sont du 3 septembre 1570 (Arch. dép. de la Gironde, B 38, f°s 207 v°-210 v°).

2. Commission à Jean de Tambonneau, Paris, 3 octobre 1570 (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 81). — Commission à du Gast et à Mondoulcet, même date (Arch. dép. de la Gironde, B 38, f°s 216-218).

Port-Sainte-Marie, l'expédition de Béarn et la prise de Rabastens. Donnant alors libre cours à ses souvenirs et remontant dans son plus lointain passé, il évoquait ses anciennes prouesses, Pavie, La Bicoque, Cérisoles, l'escarmouche de Saint-Jean-de-Luz, le voyage de Naples sous M. de Lautrec, la conquête de la terre d'Oye, les campagnes de Piémont sous Brissac, la camisade de Boulogne, le siège de Thionville, enfin Sienne et Montalcino. Charles IX répondit à ce mémoire justificatif par une lettre de pure forme, destinée à calmer le mécontentement du vieux capitaine. Il s'excusait sur les circonstances de n'avoir pas accepté à temps la démission qu'il avait offerte au lendemain de la prise de Mont-de-Marsan (septembre 1569), et s'efforçait de pallier l'affront fait à son amour-propre; il lui promettait d'avoir « toute souvenance » de ses longs services et d'en récompenser ses enfants [1]. Monluc dut se contenter de ces belles paroles. Ses amis firent imprimer, « à son desceu », prétend-il, sa lettre et la réponse du roi [2]. Il se consola de sa disgrâce en se les faisant relire, puis en dictant le récit complet de ses « faicts », qu'il n'avait encore eu le temps que d'esquisser sommairement.

Mais les mêmes préoccupations qui lui avaient inspiré sa lettre le hantèrent tandis qu'il faisait coucher sur le papier la première rédaction de son livre. Le président Tambonneau était arrivé à Bordeaux à la fin de janvier 1571, pour constater qu'il ne restait

1. Charles IX à Monluc, Villers-Cotterets, 3 décembre 1570 (III, 539). Sur la date de cette lettre, voir plus loin, chap. XI.

2. Dès 1570 et non, comme le dit de Ruble, en 1571. Voici le titre exact de la première impression que l'on trouve à la Bibl. Nat. (L b33 422) : *Remonstrances | de Monsieur de Monluc | à la Maiesté du Roy sur son gou | uernement de Guienne | où est contenu une grande partie de ses faicts | et de plusieurs autres seigneurs et capitaines de ce Royaume. | Enuoyées (comme il appert par la | lecture d'icelles) un peu après les derniers troubles.* 1570, in-8° de 11 ff. n. chiff. Un autre exemplaire est à la Bibl. de Montpellier, dans un recueil factice de pièces relatives au règne de Charles IX, en 2 vol. in-8°, II, n° 11 (*Histoire*, n° 3393). Un autre a été mentionné par M. E. Picot, dans son *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rotschild*, 1893, t. III, n° 2169. En 1571, fut faite une réimpression avec le titre suivant : *Lettre | envoyée au Roy par | Monsieur de | Montluc en | forme de complaincte | contenant plusieurs actes et proues | ses faites par ledit sieur de Mont | luc sur le fait des armes, MDLXXI*, in-8°, 8 ff. n. chiff. (B. N., L n27 14667).

pas un denier à toucher en Guienne[1]. Nous n'avons pas de détails sur son enquête, mais Monluc nous laisse entendre qu'il n'eut qu'à s'en louer[2]. Elle n'avait sans doute pas été bien sérieuse. Il n'en fut pas de même de celle de du Gast et de Mondoulcet. Le Parlement de Bordeaux voulut essayer de l'entraver; mais le roi, qui avait fait bon accueil aux réclamations et aux plaintes présentées par les Réformés, était de plus en plus fermement résolu à passer outre à ces oppositions[3]. Des lettres patentes du 7 mars précisèrent les pouvoirs des deux commissaires et les étendirent, leur attribuant la connaissance « en souveraineté et dernier ressort » de toutes les matières relatives à l'édit[4]. L'enquête paraît avoir été conduite avec un grand zèle; du fond de sa retraite, Monluc dut la suivre assez anxieusement[5]. Quand elle fut terminée, en décembre 1571 seulement, il adressa au roi une lettre où se trahissaient ses inquiétudes; il se plaignait très vivement des « procédures » de Mondoulcet, qui avait suscité en Guienne « plus de deux mil procès pour le moings et le tout contre les catholiques »[6], et qui n'avait pas hésité à le mettre en

1. Le président Tambonneau à Charles IX, Bordeaux, 30 janvier 1571 (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 563).

2. Monluc au roi, Estillac, 25 décembre 1571 (V, 289). Cf. le *Preambul à Monseigneur :* « Or le président Tambonneau a faict rendre compte à toute manière de gens qui ont levé deniers et aura peu veoir s'il en est jamais venu ung denier en ma bource. » (I, 5-6.)

3. Delaborde, *Coligny*, III, 266. — Le 9 janvier 1571, du Gast et Mondoulcet vinrent avec le marquis de Villars à l'audience du Parlement de Bordeaux. Ils y parlèrent de leur commission, mais ne consentirent à en communiquer le texte que le 15, après réquisition de l'avocat général Du Sault (Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 367, f°s 217 r°-218 r°).

4. Lettres patentes de Charles IX, Faubourg-Saint-Honoré-lès-Paris, 7 mars 1571 (Arch. dép. de la Gironde, B 38, f°s 224-225).

5. Charles IX écrivait, le 30 novembre, au marquis de Villars : « Je vous ay mandé laisser le s^r^ de Mondoulcet par delà pour achever d'y establir toutes choses, attendant ung autre commissaire que j'ay deliberé y envoier dedans peu de jours. » (B. N., fr. 3224, f° 29, orig.)

6. Le malheureux Mondoulcet fut victime de son zèle. Il fut assassiné près de Clairac en avril 1573. Le Parlement de Bordeaux délégua Charles de Malvyn et Joseph d'Eymar pour ouïr deux prisonniers accusés de ce meurtre (Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 3, f°s 305 v°, 316 r°-v^o^). — L'abbé Alis, *Histoire de la ville d'Aiguillon*, 1895, p. 227, cite un arrêt rendu le 11 mai 1571 à Agen, par Robert de Mandossa (*sic*), assisté de la cour du présidial d'Agen, dans une instance entre les anciens consuls d'Aiguillon et divers particuliers, qui demandaient à être remboursés des marchandises qu'on les avait obligés

cause, ainsi que les capitaines auxquels il avait trop libéralement réparti des commissions et distribué les biens saisis des Réformés. L'enquête des commissaires royaux lui avait donc été défavorable. Des plaintes avaient été déposées contre lui; les procès qu'il eut à soutenir furent soumis au Parlement de Bordeaux. Il en fut peu satisfait. Le temps n'était plus où les magistrats bordelais l'acclamaient comme leur sauveur, l'admettaient à leurs audiences l'épée au côté et écoutaient avec respect ses remontrances les moins aimables. Le vent avait tourné; de nouveaux conseillers siégeaient, qui ne le connaissaient pas; parmi les anciens, quelques-uns « pendoient » de préférence du côté des huguenots; l'avocat général Charles Du Sault, naguère son ami, peut-être même son complice, l'abandonnait, passait à l'ennemi et le dénonçait avec véhémence[1]. Péniblement il obtint, par lettres patentes du 23 mai, que ses affaires fussent évoquées au Parlement de Toulouse, où il espérait trouver des juges moins oublieux et plus complaisants[2]. Mais là encore il n'eut pas confiance; de nouvelles lettres patentes du 7 juin le renvoyèrent devant une juridiction extraordinaire, celle du duc d'Anjou[3]. Le futur Henri III lui accorda une absolution générale, dont il lui resta reconnaissant jusqu'à la mort. Charles IX la ratifia par des lettres d'abolition, données à Blois le 8 avril 1572[4]; il y joignit même une pension[5].

de vendre pour parfaire une rançon de 8,000 livres payée en décembre 1570 par la ville pour se préserver du pillage de l'armée des princes. — En 1582-1583, la Chambre de justice de Guienne eut à connaître d'un appel contre un arrêt donné par feu Me Robert de Mondoulcet (E. Brives-Cazes, *La Chambre de justice de Guyenne en 1583-1584*, dans les *Actes de l'Acad. de Bordeaux*, 1872-1873, p. 352).

1. III, 248-250.

2. Lettres patentes de Charles IX, Gaillon, 23 mai (Arch. du Parlement de Toulouse, édits, reg. no 9, fo 284).

3. Lettres patentes de Charles IX, Lyon, 7 juin (*ibid.*, fos 284-285). Ce document a été vaguement indiqué par Samazeuilh, *Histoire de l'Agenais*, II, 170.

4. Lettres d'abolition en faveur de Monluc, Blois, 8 avril 1572 (V, 350). L'unique héritier de Monluc, Jean-Blaise de Monluc, les fit confirmer par Henri III, le 3 mai 1583, et, par supplique du 9 août de la même année, en demanda l'enregistrement au Parlement de Bordeaux (B. N., Dupuy, 500, fos 139 ro-141 ro, 143 ro).

5. Monluc y fait allusion dans une lettre au roi, du 4 mai 1573, pour se plaindre qu'elle ne lui a pas encore été payée (V, 298).

L'histoire de la disgrâce de Monluc explique comment il fut amené à composer les *Commentaires* et dans quel état d'âme il les dicta. La première idée du livre lui était venue, au lendemain de sa destitution, du besoin de se justifier. Exposer sa vie, rappeler les services qu'il avait rendus à quatre rois, conter ses prouesses, lui parut être le meilleur moyen de répondre à ses accusateurs : tel ce vieux Romain — la comparaison n'aurait pas été pour lui déplaire — qui, traduit devant le préteur, étalait pour sa défense les innombrables blessures dont son corps était couvert. L'idée se fait jour pour la première fois dans sa réponse à la lettre de Damville; elle se précise dans le mémoire au roi. Cette énumération toute sèche, où les faits sont jetés un peu pêle-mêle, sans souci de la chronologie, était comme la table des matières, dressée à l'avance, des *Commentaires* futurs. Les amis de Monluc ne s'y trompèrent pas; et lorsqu'ils publièrent sa lettre, ils en firent ressortir l'intérêt historique dans le titre qu'ils lui donnèrent : *Remonstrances de M. de Monluc... où est contenu une grande partie de ses faicts et de plusieurs autres seigneurs et capitaines de ce Royaume.* La curiosité du public était piquée; Monluc dut être invité à la satisfaire plus amplement.

Mais, tandis qu'il dictait le « discours de sa vie », il lui fut impossible d'oublier ses préoccupations quotidiennes; elles apparaissent en trois endroits de la façon la plus claire. Après avoir rappelé la mort de Henri II, il fait cette réflexion amère : « Despuis je n'ay eu que traverses, qu'il a semblé que je feusse cause d'icelle, et que Dieu m'en voulcist punir. » Il part de là pour énumérer ses déboires depuis le commencement des troubles civils. Les catholiques lui ont reproché d'être huguenot, les huguenots d'avoir mal administré sa province, d'avoir voulu la livrer au roi d'Espagne, de s'être enrichi par ses concussions; il se justifie de ces accusations et, au milieu de son plaidoyer, il insère cette phrase, écho de ses inquiétudes immédiates : « Et espère qu'au retour des commissaires qui sont par deçà se verra la vérité [1]. » De même la mesure imprévue qui, en novembre 1567, le dépouilla d'une partie de son gouvernement, lui inspire une longue et curieuse digression, où il passe en revue les « charités » prêtées de son temps à d'autres capitaines; et, comme s'il voulait ajou-

1. II, 327-334.

ter un chapitre au *De casibus virorum illustrium* de Boccace[1], il évoque les figures de ces victimes plus ou moins fameuses de la fortune, qu'il a connues : Lautrec et Samblançay, le connétable de Bourbon et Philibert de Châlon, prince d'Orange, André Doria et Leone Strozzi, le maréchal du Biez, sans oublier la traverse qui fut donnée à Poissy au cardinal de Lorraine et l'« escorne » que reçut M. de Taix. Il va même chercher des exemples dans l'histoire romaine, dans Tite-Live qu'il a lu jadis ; et il retrouve dans sa mémoire deux épisodes qu'il raconte à sa manière : celui de Camille qui se vengea de l'ingratitude de ses concitoyens en les délivrant des Gaulois, et celui de Livius Marcius, le « nouveau cappitaine » que l'armée romaine d'Espagne élut pour chef après la mort des deux Scipions et qui fut blâmé par le Sénat pour avoir vaincu Hasdrubal sans avoir reçu des pouvoirs légaux[2]. La digression se termine, de la façon la plus imprévue, par un vœu en faveur d'une réforme de la justice en France, « pour que les procès ne puissent durer plus de deux ans ». En le formulant, Monluc songeait certainement à ses compagnons et à lui-même, tombés entre les griffes des gens de justice à la suite de l'enquête du commissaire Mondoulcet[3]. Il revient sur ce sujet brûlant au cours des réflexions que lui inspire l'édit de pacification du 23 mars 1568 ; il se plaint avec amertume que Charles IX ait une troisième fois commis la même faute : « Et de présent, dit-il au roi, vous a on encores fait signer une ordonnance d'envoyer des commissaires par toute la France pour faire rendre aux Huguenotz ce que nous leur avons prins, et non pas à nous ce qu'ilz nous ont volé... » Et il dénonce l'iniquité de cette justice ; et il énumère les capitaines catholiques que les derniers

1. Monluc se fit-il lire ce livre, qui convenait si bien à son état ? On sait que le *De casibus* de Boccace, traduit par Laurent de Premierfait, eut un très grand succès en France au quinzième et au seizième siècle. M. Henri Hauvette cite de nombreux exemplaires manuscrits de cet ouvrage, que beaucoup de grands personnages voulurent posséder (H. Hauvette, *De Laurentio de Primofato*, 1903, pp. 56-58). Il n'est pas impossible que Monluc en ait eu connaissance.

2. Son récit est très fantaisiste. Il a certainement reconstitué de mémoire et d'après une lointaine lecture la narration de Tite-Live. Il imagine que Livius Marcius fut amené à Rome et mis en jugement ; il croit même qu'on le fit mourir.

3. III, 125-148.

troubles ont ruinés et qui ne savent encore aujourd'hui « où mettre leurs testes soubz couverture »[1].

Ces allusions permettent d'affirmer que le livre fut rédigé, au moins sous sa première forme, tandis que l'enquête des commissaires royaux se poursuivait en Guienne, c'est-à-dire pendant l'année 1571. De Ruble pense que la rédaction est antérieure au 24 août 1572. Il s'appuie sur ce fait qu'on y trouve mentionnés « comme vivants, à l'heure où Monluc écrivait, Tavannes, mort en 1573, et plusieurs personnages : Coligny, Larochefoucauld, Caumont la Force, de Piles, etc., victimes du massacre de la Saint-Barthélemy[2] ». La première rédaction était, en fait, achevée avant cette date. Jeanne d'Albret vivait encore lorsque Monluc racontait qu'il la laissa gagner La Rochelle sans encombre[3]. Ce passage fut donc dicté avant le 9 juin 1572. Un document original nous apprend, d'autre part, que Fédéric de Foix-Candale, cité comme vivant dans le récit de la bataille de Vergt, mourut avant le 20 août 1571[4]. Il faudrait donc avancer la rédaction de ce passage à une époque antérieure. Mais il est possible de déterminer d'une façon plus précise le temps que l'auteur mit à dicter son récit. La première rédaction des *Commentaires* fut commencée postérieurement à la lettre au roi, qui porte la date du 10 novembre 1570; elle était achevée avant le mois de juin 1571, époque où les procès intentés à Monluc furent évoqués devant le duc d'Anjou.

En effet, lorsqu'il eut fini de dicter le « discours de sa vie », Monluc, sans prendre haleine, composa un *Preambul à Monseigneur*[5]. C'était une dédicace au duc d'Anjou; il lui offrait « ce

1. III, 213-216.

2. *Introduction*, p. XVII-XVIII.

3. « Toutes ces choses considérées et la parentelle qu'elle *a* avec le roy..... » (III, 173.)

4. « Monsieur de Montpensier, messieurs *de Candalle*, Chavigny et de la Vauguyon sont encores en vye. » (III, 53.) — Le Parlement désigna, le 3 août, les députés chargés d'assister aux obsèques à Cadillac (Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 367, f° 225 r°). Elles eurent lieu le 20 (De Lurbe, *Chronique bourdeloise*, 1594, p. 33). Les conseillers délégués en rendirent compte le 23.

5. Trois allusions permettent de dater exactement le *Preambul*. Coligny y est cité comme vivant : « Que l'on demande à monsieur l'amirail qu'il monstre ce que son prédécesseur, qui gouvernoict tout, a acquis... » (I, 12.) L'auteur

petit escript » en le priant de le lire. Il précisait de la façon la plus explicite l'intention qu'il avait eue en le composant : « Et pour ce que vous me pourrés demander qui m'a esmeu d'escripre ma vie, ou soit que je m'aye voullu vanter dens mon livre, ou bien qu'après l'avoir veu, me fere fere au Roy quelque récompense des services que j'ay faictz, je proteste devant Dieu et l'en appelle en tesmoin si c'est ny l'ung ny l'aultre : mais c'est pour la deffense de mon honneur et réputtation, lequel honneur et réputtation j'ay acquize dens la France et aux païs estrangiers... Et pour ce qu'il a coureu ung bruict à la court, lequel je m'asseure qu'il s'est estandu jusques à Rome et en Espaigne et par tout où Sa Majesté a ambassadeurs [1], ne m'ayant mis sus aultre choze sinon que j'ay eu intelligence avec les ennemis de mon Roy, pilhé ses finnances, mis impozitions sur son peuple pour m'enrichir; aultres que je n'avois point voullu combatre, et tout ce qui oste entièrement la bonne fame et renommée d'ung homme de bien, et puisque ce bruict a coureu par tout, je n'ay pu fere de moingz que de rendre compte de ma vie et de toutes chozes qui sont passées par mes mains, et par le menu et à la véritté, affin d'ouster la mauvaize oppinion que dens le royaulme et hors icelluy l'on pourroict avoir prins de moy [2] ». C'est donc le souci de répondre de nouveau à la lettre de Damville qui a inspiré à Monluc ce *Preambul,* véritable mémoire d'avocat, confus et prolixe, très inférieur pour la netteté et la véhémence à la première lettre au roi, mais plus ample et plus détaillé. On y trouve pêle-mêle des flatteries à l'adresse de Charles IX, auquel il n'osait plus

parle des commissaires chargés de l'enquête sur sa gestion financière et de ses procès pendants devant le Parlement de Bordeaux : « Et quant aux finnances, les recepveurs et trésoriers sont en vie, les commissaires pour enquérir qui y aura touché. » (I, 5.) « Et si le parlement de Bordeaux et senneschaucés deppendentes d'icelluy fussent esté aussy curieux à les prendre pour le proffit du Roy et pour s'en ayder en ses guerres comme ilz sont curieux ast'heure à ruyner et destruire ceux à qui j'en ay donné, le Roy se fut aydé d'ung million de franx. » (I, 7.)

1. Monluc était bien informé. Une copie de la lettre de Damville se trouve dans les *State papers*.

2. I, 2-3. — Le *Preambul à Monseigneur* n'est pas dans l'édition originale des *Commentaires*. De Ruble l'a publié en tête de son édition, d'après la copie qu'il a trouvée dans le ms. 5011 du fonds français à la Bibliothèque Nationale (fos 417 ro-424 vo), dont il sera parlé plus loin.

s'adresser directement, des considérations morales sur l'honneur et la gloire, un réquisitoire contre ceux qui se plaignent de n'avoir pas reçu de suffisantes récompenses pour leurs services, l'affirmation répétée que l'auteur, quoi qu'on en dise, est aujourd'hui « le plus content homme de France, de Dieu et du Roy », et, parmi ces développements oratoires, des détails précis sur sa fortune, sur les sommes d'argent qu'il a reçues des rois ses maîtres, sur l'emploi qu'il en a fait pour établir ses enfants, gratifier sa femme des bons soins qu'elle lui a donnés « en ses grandes malladies et principalement en sa blesseure », enfin une énumération de dons de « unze chevaulx d'Espaigne et deux corciers » qu'il a faits à divers capitaines depuis le commencement des derniers troubles et qui le justifient suffisamment du reproche d'avarice. Le mémoire se termine ainsi : « Et voillà, monseigneur, les trois cens mil escuz que j'ay guaignés. Or, monseigneur, puisque vous estes le chef des armées après le Roy, doncques debvés-vous estre protecteur de l'honneur des gens de bien, qui ont fidellement et loyaulment servy le Roy envers tous et contre tous. Et vous supplie très humblement doncques, soiés protecteur de la mienne, qu'on ne me peult nier que je ne sois tel; mes blesseures en portent bon tesmoeignage; et que si l'on a voullu fere entendre au Roy, à la Reyne et à vous choze indigne d'ung homme de bien, fere en sorte que leurs Majestés n'en croient rien, à tout le moingz qu'ilz ne m'ayent ouy, et que ce que l'on m'auroict ou voudroict charger ne soit bien clariffié. Et vous supplie très humblement m'en donner toujours advis, comme nostre vray protecteur, affin que, pour ne l'entendre, je ne puisse estre surprins de ce qu'on me pourroict accuzer [1]. » Le duc d'Anjou fit bon accueil à la requête : fut-il convaincu par la lecture du *Preambul* de l'innocence de Monluc? ou le fut-il plutôt par celle de quelques-uns des beaux récits qui l'accompagnaient? Charles IX, à son tour, se les fit-il lire et fut-il conquis par la verve gasconne de l'auteur? Il est permis de le penser. Désormais incapable de gagner grades et dignités à cheval et l'épée au poing, comme il l'avait si souvent fait, Monluc sut du moins, par le simple récit de sa vie, reconquérir la faveur royale et fermer la bouche à ses ennemis.

1. I, 22-23.

La première rédaction des *Commentaires* fut donc achevée dans l'espace de sept mois. Au cours de sa carrière, Monluc avait fait maintes fois des « corvées » et des « diligences », qui lui avaient valu de surprendre l'ennemi et de le battre avant qu'il fût averti de sa présence. Il en fit une, non moins remarquable, en dictant tout d'une haleine le discours de sa vie. Tandis qu'assis dans sa chaire, au coin de son feu, le bonhomme évoquait son passé dans les tristes journées d'hiver de 1570-1571, il s'imaginait être encore en selle, sur les routes de Piémont, de Toscane, de France et de Gascogne. Le récit coulait, abondant et tumultueux, minutieux et pourtant rapide, et le narrateur infatigable surmenait ses secrétaires émerveillés, comme jadis il lassait hommes d'armes et gens de pied en les entraînant à sa suite. Il n'avait d'ailleurs pas grand'peine à ramasser et à rédiger ses souvenirs. Si l'âge et les infirmités avaient affaibli ses forces, son esprit était encore alerte et sa langue agile. Son successeur à la lieutenance de Guienne, le marquis de Villars, le constatait dans une lettre du 15 octobre 1572 au duc d'Anjou : « Je voy aussi souvent M. de Montluc, qui dict à la coustume et me semble qu'il se porte fort bien selon l'aage qu'il a »[1]. Sa mémoire était excellente et l'on eût pu dire de lui ce que Brantôme devait écrire de M. de Biron, qu'il connaissait « mieux des pays et contrées que plusieurs autres gentilzhommes mesmes de la contrée, jusqu'à nommer des petis ruysseaux qu'ilz ne sçavoient ny ne cognoissoient pas »[2]. Enfin, depuis longtemps il portait en lui la riche matière que les circonstances l'obligeaient maintenant à mettre en œuvre.

La passion des récits de guerre était très commune au seizième siècle. A cette époque si féconde en événements extraordinaires, le plus grand plaisir des hommes d'action était, après avoir agi, de raconter leurs exploits, et pour les écouter ils trouvaient toujours des auditeurs avides. Ce goût particulier à notre race avait engendré la littérature chevaleresque du moyen âge; il produisit alors la littérature des *Mémoires*. Mais ceux qui, comme Mon-

1. Loutchitzki, *Doc. inéd. sur l'hist. du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy, 1572-1574* (*Bull. du Protest. franç.*, juin-septembre 1873).

2. Brantôme, éd. Lalanne, V, 155-156.

luc, eurent l'occasion ou prirent la peine d'écrire ce qu'ils avaient fait ou ce qu'ils avaient vu étaient l'exception. Que d'histoires, contées avec verve, écoutées avec une curiosité passionnée, ne furent pas recueillies ! Il se trouva pourtant un homme qui, pendant toute sa vie, toujours aux écoutes, collectionna avec soin tout ce qu'il pouvait apprendre et le fixa pour la postérité : c'est Brantôme. Il suffit de feuilleter son œuvre pour se faire une idée de la faveur dont jouissaient au seizième siècle les conteurs militaires. La cour de France ne pouvait se lasser de les entendre. Sous Henri II, on y attendait avec impatience les courriers qui apportaient d'Italie les dernières nouvelles; on écoutait avidement leurs rapports et l'on épiloguait sans fin sur les choses merveilleuses qu'ils débitaient. Les faits de guerre devenaient ainsi une des principales matières de la conversation. Catherine de Médicis se plaisait à entendre M. de la Chapelle des Ursins l'entretenir « en sa table » de la camisade de Camollia, l'un des plus fameux épisodes du siège de Sienne. Le récit terminé, on discutait sur l'idée singulière qu'avait eue le marquis de Marignan de se munir, pour son attaque nocturne, de « torches, flambeaux, lanternes et fallotz, de mesme que les Juifz quand ils allarent prendre Nostre Seigneur Jésus-Christ ». La reine donnait son opinion [1]. Après la bataille de Dreux, dont l'issue incertaine avait causé tant d'angoisses à Catherine, le duc de Guise vainqueur vint la trouver à Blois, lui demanda audience. « Après lui avoir faict une grande révérence, comme il sçavoit très bien son devoir, il luy alla discourir tout le succez de son voyage despuis son partement de Paris, et, venant sur la battaille de Dreux, il la discourut et la representa si bien et si au vif que vous eussiez dict que l'on y estoit encore. Sa harangue dura assez longtemps, qu'un chacun oyoit fort attentivement, sans le moindre bruict du monde, et aussi qu'il disoit si bien qu'il n'y eust nul qu'il n'en fust ravi [2]. » Brantôme, on le sent, est présent, bouche bée, écoutant avec délices.

L'enragé questionneur qui se faisait conter, à Capoue, le sac de Rome par un trompette du connétable de Bourbon et qui, à Novare, s'attardait auprès d'un maître de poste de quatre-vingt-

1. Brantôme, I, 297.
2. *Id.*, IV, 248-250.

dix ans, « qu'il faisoit bon ouyr parler et de M. de Chaumont et de tous ses capitaines, braves François qu'il avoit tout cogneuz »[1], pratiqua soigneusement les « gentilz discoureurs » les plus célèbres de son temps. Il cite « le petit capitaine Valfrenière », qui avait si bien vu et retenu « qu'il faisoit beau l'ouïr discourir »[2]; le vieux Sansac, le héros de La Mirandole, qui, lorsqu'il se mettait « en ses resveries et discours de guerre », évoquait Tristan et Lancelot et les chevaliers errants de la Table-Ronde, les comparant à Jarnac et à La Châtaigneraie[3]; le baron de la Garde, qui lui contait, après d'autres vieux capitaines, « tout le mystère » de la campagne de Provence et du siège de Nice en 1543, et « la peyne qu'il y eut », et aussi ses voyages chez le Grand Seigneur, duquel il avait obtenu « par grand speciauté » de voir le « pennache de plumes de phœnix »[4].

Monluc brillait au premier rang parmi ces conteurs. Il laisse entendre lui-même que François Ier aimait à lui demander « le discours de la bataille de Sérizolles »; il se plaint que, dans les dernières semaines de sa vie, le roi-chevalier ne prît plus plaisir à l'écouter. Devenu vieux, il trouva dans Brantôme un auditeur de choix, d'une inaltérable patience, d'une insatiable curiosité. C'est au siège de La Rochelle, en 1573, que Brantôme, qui connaissait d'ailleurs déjà Monluc[5], le pratiqua plus particulièrement. « Lou nas de Rabastain », réduit depuis trois ans à l'inaction, avait été « appellé au festin comme les autres ». Quoi qu'il en dise, il en avait été flatté; il apportait au duc d'Anjou l'appui de son expérience et les conseils d'un des plus vieux capitaines de l'Europe. Il ne se ménagea pas, se répandit en remontrances, où il rappelait des souvenirs des sièges de Pavie, de Boulogne, de Thionville, de l'expédition de Naples sous Lautrec, dont il tirait des leçons[6]. Il retrouva là un de ses com-

1. Brantôme, I, 326.
2. *Id.*, III, 5.
3. *Id.*, VI, 277.
4. *Id.*, IV, 142.
5. Il l'avait certainement vu en 1565, à Bayonne, lors de l'entrevue de Catherine et de sa fille Élisabeth.
6. Voir le mémoire au duc d'Anjou publié par T. de Larroque, *Quelques pages inédites de Blaise de Monluc*, 1863. On y peut lire en particulier l'histoire du capitaine Laguo à Thionville, que l'on retrouve dans les *Commentaires* (II, 269-271).

pagnons de Sienne, Galeazzo de San Severino, comte de Gayazzo, qui servait comme maréchal de camp. Il aimait à causer avec ce vétéran des guerres d'Italie, qui « estoit fort entendu et sage capitaine, et paraissoit bien qu'il avoit bien veu et retenu, et si avec cela ne s'espargnoit point aux coups, encor qu'il fut estropiat d'un bras ». Brantôme assistait à ces conversations, écoutant avec déférence ces deux débris. Ils évoquaient les souvenirs du fameux siège : « Et les faisoit on beau ouyr en parler et se remémorer des exploictz qui se firent là »[1]. Une autre fois, « de nuict », dans la tranchée, Monluc, étant « en ses causeries », contait à Brantôme lui-même un de ses plus anciens souvenirs de jeunesse, les amours de Lescun et de la marquise d'Escaldasol[2]. Il lui avait aussi donné son opinion sur Pedro Navarro, le capitaine général de Lautrec dans la désastreuse expédition de Naples[3], et il fut sans doute de ceux qui lui attestèrent la bonté de Renée de Ferrare à l'égard des soldats du duc de Guise rentrant en France après la défaite de Saint-Quentin[4]. Des liens furent vite noués entre deux personnages si bien faits pour s'entendre : le premier, flatté, ouvrit sans se faire prier le vaste trésor de sa mémoire; le second y puisa sans se lasser. Lorsqu'en septembre 1574, ils se retrouvèrent à Lyon, ils resserrèrent encore leur amitié et Brantôme se glorifie d'être devenu « sur la fin de ses jours » un des « grands gouverneurs » du nouveau maréchal de France : « J'estois, dit-il, fort souvant avec luy et m'aymoit fort, et prenoit grand plaisir quand je le mettois en propos et en train, et luy faisois quelques demandes de guerre ou autres choses; car je ne suis jamais esté si jeune que je n'aye tousjours esté fort curieux d'apprendre; et luy, me voyant en ceste voulonté, il me respondoit de bon cœur et en bons termes, car il avoit une fort belle éloquance militaire, et m'en estimoit davantage[5]. »

Des curieux aussi passionnés que Brantôme étaient rares, sans doute; Monluc, en tout cas, ne les laissait jamais échapper

1. Brantôme, VI, 213.
2. *Id.*, IX, 130.
3. *Id.*, I, 157.
4. *Id.*, VIII, 110-111.
5. *Id.*, IV, 59.

lorsqu'il en rencontrait. A Cadillac, chez le comte de Candale, on lui présenta un jour André Thevet, le cosmographe ; aussitôt il lui conta « qu'il s'estoit trouvé à cinq batailles rangées, à dix-sept assaux de villes et onze sièges, où il avoit esté assiégé, et à plus de deux cens escarmouches, où il avoit fait devoir de vray et hardy soldat, n'ayant jamais esté rué par terre que deux fois » ; et il le régala du récit d'un exploit qu'on ne retrouve pas dans les *Commentaires*[1]. A combien d'autres Monluc dut-il faire de semblables confidences ! Avant de les coucher par écrit, il avait dû cent fois raconter ses prouesses. Lorsqu'il entreprit de dicter « le discours de sa vie », il le savait déjà par cœur ; il n'eut qu'à relier entre eux les épisodes.

Un des premiers lecteurs des *Commentaires*. Étienne Pasquier, écrivait dans une lettre spécialement consacrée à l'œuvre de Monluc : « D'une chose m'ébahis-je, non qu'il se soit rendu épouvantable au fait des armes (cela lui peut avoir été familier avec quelques autres guerriers), mais que, voulant rédiger l'histoire de sa vie par écrit, il l'ait pu circonstancier des lieux, des personnes, de leurs noms, tant d'un parti que d'autre, des obstacles qui se présentèrent; bref, qu'il n'y ait rien mis en oubli, comme s'il eût encore combattu en plein champ. En quoi il faut nécessairement de deux choses l'une : ou que, pendant qu'il jouait des mains aux champs, il se donnât le loisir en sa chambre, après son retour, de faire de fidèles mémoires de ce qui s'était passé, puis s'en aider à l'avenir, chose qui outre-passe d'un long trait la patience du Français; ou bien que, ne l'ayant fait, lorsque sur son vieil âge il voulut mettre la main à la plume, toutes les particularités de cinquante-deux ans se représentassent à lui : mémoire, certes, qui de nulle mémoire n'eut jamais sa semblable. Et par ainsi, soit l'un ou l'autre, il semble que par un signalé miracle nature ait en ceci voulu faire en lui un chef d'œuvre : cela soit par moi dit en passant...[2] » De Thou va plus loin : il affirme que Monluc « écrivit assez au long les Commentaires de sa vie, partie de mémoire et partie sur quelques écrits qu'il en avoit

1. Thevet, *Vies des hommes illustres*, f° 462 v°.

2. Ét. Pasquier, *Œuvres complètes*, 1723, II, col. 519. La lettre consacrée à l'éloge de Monluc est la deuxième du livre XVIII et fait partie du second recueil de *Lettres* de Pasquier, publié en 1619.

fait dans le tems »[1]. De Ruble a réfuté l'hypothèse de Pasquier et l'assertion de de Thou par le témoignage de Monluc lui-même, par les aveux fréquents qu'il fait de ses défaillances de mémoire et par cette déclaration qu'il a placée en tête de son livre : « Pour le moingz puis-je dire que j'ay escript la véritté, ayant aussi bonne mémoire à présent que j'eus jamais, me ressouvenant et des lieux et des noms, combien que je n'eusse jamais rien escript. Je ne pensais pas en cest aage me mesler d'ung tel mestier[2]. » L'exposé des circonstances qui amenèrent Monluc à composer son livre, la détermination précise du temps très court qu'il mit à le dicter permettent de croire que la première rédaction fut faite de mémoire et que l'auteur n'a pas travaillé sur des notes préparées d'avance. Mais s'il est très vraisemblable qu' « enregistrer chaque année les événements dont il était le témoin, marquer les noms des principaux acteurs, coordonner les faits et les dates avec l'intention arrêtée d'écrire plus tard un livre, sont des précautions minutieuses peu conciliables avec le caractère bien connu de l'écrivain »[3], si l'on peut, par suite, admettre que pour la plus grande partie de sa vie il n'a fait appel qu'à ses souvenirs, en a-t-il été de même pour la période la plus récente? N'avait-il pas à sa disposition de nombreux documents, les minutes de ses lettres, les originaux de celles qu'il avait reçues, et n'aurait-il pas eu l'idée de les utiliser pour rendre son plaidoyer plus fort? S'il l'a fait, dans quelle mesure? Un examen critique du texte des *Commentaires* permet seul de répondre à ces questions. Mais avant de l'entreprendre, il est nécessaire d'étudier de près les remaniements que Monluc a fait subir à sa première rédaction et de suivre le curieux travail par lequel il transforma l'ouvrage primitif dédié au duc d'Anjou.

1. De Thou, *Hist. univ.*, trad. fr., 1734, VI, 58.

2. I, 28. — La phrase fait partie d'une addition à la première rédaction. On en peut rapprocher cette autre, qui appartient au premier jet : « Ilz me dirent que monsieur de Gramont vouloit mal à quelques-ungs de leur conseil, ou bien eulx luy en voulloient à luy (je ne sçay lequel c'estoit, *car je ne l'ay point mis en memoire, pour ce que les haynes des ungs et des autres ne m'avoient pas admené là.* » (III, 279.)

3. De Ruble, Introduction (I, p. v).

CHAPITRE II.

La composition des *Commentaires.*

Nous ne possédons pas dans son texte original le « petit escript » que Monluc dédia au duc d'Anjou et qui constitue la première rédaction des *Commentaires*. Nous n'avons que les deux copies conservées dans le manuscrit 5011 du fonds français de la Bibliothèque Nationale. Elles ont été signalées pour la première fois par de Ruble et utilisées par lui dans son édition. Ce manuscrit est un volume in-folio de 741 feuillets; il mesure 300 millimètres sur 200; il est sur papier; le dos, qui est du dix-septième siècle, porte le titre : *Memoires de Monluc;* les plats ont disparu, il ne reste que le carton. Il a fait partie de la riche bibliothèque du président Jean-Jacques de Mesmes, formée au seizième siècle par son grand-père et accrue par son père, Henri de Mesmes, celui qui négocia, en juillet-août 1570, à Saint-Germain, la paix « malassise ». En avril 1725, les filles et héritières de Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, Mme de Lorge et Mme d'Ambre, firent mettre en vente une grande partie de ses manuscrits. Il en resta 642, qu'elles cédèrent en 1731 pour 12,000 livres à la bibliothèque du roi. Deux cent vingt-neuf volumes se rapportant principalement aux négociations du comte d'Avaux furent attribués au dépôt des Affaires étrangères; le reste, soit 413 volumes, resta à la bibliothèque du roi[1]. Les *Memoires de Monluc* furent du nombre. Ils portaient dans le cabinet de de Mesmes le numéro 306; ils reçurent alors la cote 9.669[3], puis devinrent le volume 5011 du fonds français.

1. Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, I, 397-400.

De Ruble a établi d'une façon très plausible comment ce manuscrit vint au dix-septième siècle en la possession de Jean-Jacques de Mesmes[1]. Il avait épousé, en 1628, la fille de Jean de Monluc de Balagny, maréchal de France. C'est à la suite de ce mariage, et sans doute à la mort de son beau-père, que le président de Mesmes devint possesseur du manuscrit, qui vint grossir la collection des soixante volumes in-folio contenant « toutes les particularités de l'histoire de France depuis les troubles » qu'il possédait déjà et que Peiresc admirait, le 9 mars 1606, lorsqu'il lui fit les honneurs de sa librairie[2]. Balagny avait ce manuscrit avec lui lorsqu'en 1595 il défendait Cambrai contre les Espagnols : on rencontre, en effet, entre les feuillets, une série de notes volantes relatives à cette défense et écrites de sa main. Il tenait sans doute le volume de son père, Jean de Monluc, évêque de Valence. Il est très naturel d'admettre, avec de Ruble, que ce dernier avait fait tirer une copie de l'œuvre de son frère. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que Jean se trouvait en Guienne pendant les années 1569 à 1572. Il avait été investi, le 24 novembre 1568, avec le titre d'intendant des finances de France, d'une mission extraordinaire analogue à celle qu'il avait remplie en 1566 à Toulouse : il était chargé de presser la levée des subsides dus par la province et d'en surveiller la perception[3]. Il suivit certainement de très près l'enquête des commissaires royaux en Guienne, à qui leurs pouvoirs donnaient le droit d'examiner aussi sa gestion[4]. Il s'intéressa aux affaires de Blaise, contribua peut-être par son industrie à les débrouiller. Il fut un des premiers à connaître une œuvre qu'il avait cer-

1. Dans l'Introduction en tête du premier volume de son édition (pp. XX-XXII).

2. Note de Peiresc (B. N., Dupuy, 667, f° 164) citée par L. Delisle.

3. Darnal mentionne sa présence à Bordeaux en juin 1569 (*Chronique bourdeloise*, p. 79). Les registres secrets du Parlement la signalent dès le mois de mars, donnent la date exacte de sa commission (Biblioth. munic. de Bordeaux, ms. 369, 3, f°s 149-151, 154 r°) et contiennent des détails nombreux sur cette mission, encore très mal connue, de Jean de Monluc. Une copie de cette commission, datée d'Orléans, 24 novembre 1568, se trouve aux Archives départementales de la Gironde (B, 38, f°s 119 r°-121 r°).

4. Dans une lettre au roi, datée de Condom, 22 octobre 1570, il annonce qu'il va remettre la vérification des comptes aux commissaires désignés (T. de Larroque, *Notes et doc. inéd. pour servir à la biographie de Jean de Monluc*, p. 61).

tainement approuvée et encouragée. Il est donc permis de croire que le manuscrit 5011 du fonds français de la Bibliothèque Nationale a appartenu à Jean de Monluc.

Ce manuscrit contient : 1° du folio 1 r° au folio 403 r°, une copie intégrale d'une première rédaction des *Commentaires;* 2° du folio 417 r° au folio 424 v°, le *Preambul à Monseigneur par le seigneur de Monluc;* 3° du folio 426 r° au folio 433 r°, les *Remonstrances au Roy;* 4° du folio 434 r° au folio 437 v°, la *Remonstrance à Monseigneur ;* 5° du folio 439 r° au folio 441 v°, les *Remonstrances du seigneur de Monluc aux gouverneurs des places;* 6° du folio 443 r° au folio 448 r°, la *Remonstrance du seigneur de Monluc aux cappitaines des gens de pied ;* 7° du folio 452 r° au folio 741 v°, une copie inachevée de la première rédaction, interrompue après ces mots : *Et ainsi nous eusmes liberté de sortir ung peu à la garde jusques à l'Altesse, ung chasteau assés...* [1] Les folios 403 v° à 416 inclus, 425, 438, 442, 448 v°-451 v°, sont blancs. La première copie est d'une écriture cursive du seizième siècle; le reste du manuscrit est d'une autre écriture, plus ou moins serrée, d'une lecture plus facile. La copie intégrale paraît être la plus ancienne; elle est l'œuvre d'un scribe gascon [2]. La copie incomplète, due à un scribe français, n'en est pas la transcription; elle offre des différences orthographiques nombreuses et aussi des leçons nouvelles. Mais les deux copies procèdent d'un même texte et représentent une première rédaction du livre. Si l'on ne peut affirmer avec une certitude absolue que l'on est en présence du premier jet, du « petit escript » que Monluc offrit au duc d'Anjou, si l'on peut soutenir que ces copies en fournissent un texte déjà complété, elles permettent du moins de se faire une idée de ce que fut le livre dans sa forme primitive, tel qu'il sortit de la fiévreuse improvisation et de la dictée à bride abattue de l'auteur.

De novembre 1570 à juin 1571, Monluc a d'abord rédigé le « discours de sa vie » — c'est ainsi qu'il appelle son ouvrage — d'une seule teneur, sans aucune division, sans aucun repos destiné à ménager l'attention du lecteur. Après avoir, dans un court

1. Ed. de Ruble, II, 195.

2. C'est d'après cette copie, non utilisée par de Ruble, que seront faites toutes les citations empruntées à la première rédaction.

préambule, constaté que la maladie l'a contraint de remettre entre les mains du roi la charge qu'il lui avait plu de lui confier et s'être, en deux phrases, justifié, par l'exemple de César, de raconter lui même sa vie, il commence en rappelant brièvement son enfance, son départ pour l'Italie et la campagne de Lautrec qui aboutit au désastre de la Bicoque. Puis, il entame son premier grand récit : l'escarmouche de Saint-Jean-de-Luz. Il évoque ensuite quelques souvenirs personnels se rattachant à la journée de Pavie et à son retour en France, et s'étend de nouveau avec complaisance sur deux épisodes de l'expédition de Naples. La narration se déroulera jusqu'au bout d'après cette méthode : elle est formée de grands récits reliés entre eux par des transitions plus ou moins vagues, rajustés par un fil plus ou moins lâche. L'auteur a fait un effort pour classer ses plus anciens souvenirs, en s'aidant de sa seule mémoire. Mais il a surtout pris plaisir à fixer les belles histoires qu'il avait déjà tant de fois contées avec les plus minutieux détails. A mesure qu'il avance, la trame se resserre; le récit devient continu; les lacunes se font rares; elles sont pour la plupart volontaires. Lorsqu'il arrive à la dernière partie de sa carrière, Monluc, plus sûr de lui, choisit dans ses souvenirs. Il écarte ceux qu'il juge importuns; il retient soigneusement ceux qui sont à sa gloire. L'intention apologétique, partout visible, apparaît de plus en plus nette. Les fautes commises, les maladresses, les mésaventures sont passées sous silence; en revanche, les faits les plus minuscules sont grossis et amplifiés sans mesure lorsque l'auteur y voit des arguments bons pour plaider sa cause. Il est tout préoccupé de répondre à ses accusateurs; il en appelle aux acteurs et aux témoins des événements qu'il raconte [1]; il s'oublie en des digressions où tour à tour il se

1. S'il a rappelé en si grand détail son « voiaige de Xaintonge » en février-mars 1568, « c'est, dit-il, pour ce qu'on m'a reproché qu'il y avoit trois ans que je n'avois rien faict qui vailhe. » (B. N., fr. 5011, f° 302 r°. — Ed. de Ruble, III, 158.) S'il a narré si minutieusement la défaite de Piles en mars 1569, c'est qu'il y a été contraint, assure-t-il, « pource que on m'a dict qu'aucuns avoient faict rapportz au roy, à la royne et à Monsieur, qu'il n'avoit tenu que à moy que je n'avois combatu Pilles : et qui lira ceste faction, il trouvera la verité comme tout est passé, au tesmoniaige de tous les cappitaines qui y estoient, dont il n'y en a que deux de mortz... Monsieur de Chamarault, qui m'auvoit (*sic*) pourté les lettres de Monsieur, particippa à toutes mes despêches... et ne m'abandonna de quinze jours : je m'asseure qu'il pourtera tousjours tesmo-

défend et il attaque. Le récit tourne de plus en plus au mémoire justificatif.

Les considérations morales, les leçons, les remontrances, qui tiendront une si grande place dans le texte définitif, existent déjà dans la première rédaction, mais elles sont beaucoup plus rares, toujours courtes, le plus souvent à peine indiquées[1]. L'idée de faire servir le récit de ses actions à l'instruction des capitaines et de perpétuer son nom s'est fait jour dans l'esprit de Monluc au moment où il commença son livre[2]; mais ses préoccupations personnelles l'emportent; il est avant tout pressé de terminer sa dictée; il sacrifie tout ce qui n'est pas indispensable et refrène son goût naturel pour les développements oratoires. Les discours aussi, que conformément à l'usage des historiens il a insérés dans son œuvre, sont beaucoup plus réduits : certains manquent complètement[3]; la plupart ne sont qu'indiqués ou amorcés; ils ont été développés après coup[4]. Le style,

niaige que ce que j'escrips d'este faction est veritable. » (*Ibid.*, f° 327 r°. — III, 229).

1. Voir, par exemple, les réflexions qui suivent le récit de la « marchandise » de Barges (I, 205-206), la remontrance qui termine le récit de la marche forcée de Savigliano à Pignerol (I, 223), les conseils aux capitaines après celui de la rupture du pont de Carignan (I, 237), etc. On pourrait multiplier ces exemples de réflexions ou de considérations légèrement ébauchées dans la première rédaction, puis amplifiées.

2. « Je ne suys poinct historien, ny n'escrips ce libre par manière d'histoire, sinon pour ce que chacun recognoisse que je n'ay pas porté les armes si longtemps inutillement, et aussi pour que mes compaignons et amis prenent exemple en mes faictz; il en y a prou de quoy ilz se pourroient bien ayder, quand ilz se trouveroient en telz affaires; et aussi que mon escripture sera cause que ma memoire ne mourra pas si tost, qui est tout ce que les hommes, qui ont vescu en ce monde, portant les armes en gens de bien et sans reproche, [doivent] desirer... » (texte du premier ms., f° 202 v°. — Ed. de Ruble, II, 334-335).

3. Le discours aux chefs de la noblesse gasconne envoyée en France au début des seconds troubles (III, 121-123), la courte harangue au Parlement de Bordeaux (III, 204) ont été ajoutés.

4. Les mss. ne donnent que l'amorce et comme la matière, rédigée en style indirect, des deux harangues aux Espagnols et aux Gascons avant le combat de Vergt (III, 42-46). Les cinq discours aux Siennois (II, 11-13, 38-43, 70-72, 79-82, 97-99), la remontrance aux officiers de l'armée pontificale (II, 166-170) manquent complètement dans les mss.; la place a été laissée en blanc. Ces développements oratoires n'étaient aussi sans doute qu'amorcés dans la première rédaction. Le discours aux Agenais (III, 352-355) a été accru d'une longue addition.

enfin, est loin d'avoir, dans la première rédaction, l'allure qu'il présente dans le texte définitif : il est beaucoup plus naïf et plus rude, tantôt haché et saccadé, tantôt traînant et filandreux; la phrase est incorrecte, enchevêtrée, obscure; les pronoms personnels sont volontiers supprimés devant les verbes, les articles devant les substantifs; les ellipses sont fréquentes. Le texte des manuscrits paraît bien être la reproduction fidèle du premier jet, tel qu'il sortit, fruste et hâtif, de l'improvisation initiale. Ce sont vraiment les *Commentaires* tels que les a définis l'auteur, « mal polis, comme sortans de la main d'ung soldat et encore d'ung Gascon, qui s'est tousjours plus soucié de bien faire que de bien dire » [1]. On a dit du livre de Monluc : « Ce qui marque l'ouvrage d'un trait ineffaçable, c'est justement qu'on n'y sent point l'apprêt : il est rustique, il est sain, il est savoureux comme du pain bis; les hommes de lettres, avec leurs petites balances à peser les mots, n'ont point passé par là [2]. » La remarque est excellente et l'appréciation très juste, à condition de l'appliquer au texte des manuscrits. Celui de Florimond de Ræmond et celui de de Ruble nous donnent un Monluc soigneusement revisé, corrigé, redressé; ces retouches sont-elles toutes l'œuvre de l'auteur lui-même? Il est permis d'en douter. Aurait-il eu la patience de reprendre son texte ligne à ligne, de suppléer les mots nécessaires pour éclairer la pensée, pour rendre la phrase correcte? Une telle hypothèse paraît peu conciliable avec ce que l'on sait de son tempérament et de sa culture. Un travail de ce genre suppose un écrivain de métier relisant à loisir, la plume à la main, son manuscrit. Monluc n'a pu le faire : son âge, la fatigue de sa vue, son incapacité ne le lui permettaient pas. Ces raisons et le dédain qu'il professa toujours pour les « escriptures » donnent lieu de croire que, soucieux de rendre son œuvre plus parfaite et de répondre sans doute aussi au vœu des amis qui avaient pu la lire dans sa première forme, il a confié ce soin à quelqu'un de ses secrétaires. Il n'est pas non plus impossible que son frère ait surveillé ce travail de correction, y ait lui-même parfois mis la main.

Son livre terminé, Monluc a senti naître en lui l'ambition litté-

1. I, 28. — Le passage est une addition.
2. Ch. Normand, *Monluc*, p. 196.

raire. Les circonstances ont fait de lui un écrivain; autour de lui on l'encourage, on l'assure qu'il est capable de faire une œuvre qui conservera son souvenir. Il regrette alors de n'avoir pas été « nourri aux lettres »; il se reproche d'avoir adopté le préjugé courant du temps de sa jeunesse, où les gens de guerre se faisaient gloire de leur ignorance [1]; il porte envie à son frère, « ung homme sçavant, comme on dict qu'il est » [2]; il se rappelle ces capitaines, qu'il a bien connus, un Strozzi, un Brissac, un Guise, qui ne croyaient pas qu'il fût « malséant à un guerrier de savoir » [3], qui s'entouraient d'humanistes, se délassaient des fatigues de la guerre et « modéraient Mars par Apollon » [4], le premier en traduisant du latin en grec les *Commentaires* de César [5], le second en lisant la tragédie de *Jephté* ou l'ode sur la prise de Vercelli que lui dédiait Buchanan, le précepteur de son fils [6], le dernier en composant, à l'occasion, « une épitaphe à la mode antique » sur la mort d'un compagnon regretté [7]. Il se compare à eux et il est humilié; pour tout bagage littéraire, il n'a que des lectures faites au hasard de la vie de garnison en Piémont ou en Toscane, et dont il n'a gardé que des souvenirs incertains. Il en vient à penser, comme aimera à le répéter Brantôme, « qu'il n'y avoit au monde si bon esmery pour bien faire reluire les armes que les lettres et que, mariées ensemble, elles faisoient un beau lit de noces » [8]. Et il s'écrie : « Je vous

1. Tel Lescun, le premier capitaine sous qui servit Monluc (Brantôme, III, 48).

2. I, 143.

3. Beroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir*, éd. de 1841, p. 207 (cité par L. Lalanne, *Brantôme*, p. 11, n. 1).

4. L'expression est de Buchanan dans sa dédicace de *Jephté* :

Geticum modereris Apolline Martem.

(Georg. Buchanani *Opera Omnia*, II, 177.)

5. Cette traduction resta manuscrite. Strozzi l'avait entreprise à la fois pour satisfaire sa passion du grec et son admiration pour César, qu'il avait pris pour modèle. Il se vantait d'avoir égalé la rapidité de ses marches et la mobilité de ses mouvements. Il fut aussi un bibliophile et un collectionneur distingué (Albizzi, *Vita di Piero Strozzi*, 514-515, 538, et Brantôme, II, 242-243).

6. *Ad Carolum Cossaeum Brixiaci dynastam post captas Vercellas* (Georg. Buchanani *Opera omnia*, II, 421). — Sur les goûts littéraires de Timoléon de Cossé-Brissac, voir Brantôme, VI, 126, et Montaigne, *Essais*, éd. municipale, I, 226.

7. Brantôme, VI, 172. Voir aussi VI, 33.

8. *Id.*, V, 188.

conseille, seigneurs, qui avés le moyen et qui voulés advancer voz enfants par les armes, de leur donner plustost les lettres : bien souvent, s'ilz sont appellés aux charges, ilz en ont besoing et leur servent beaucoup[1]. » Puisque, sans presque en avoir conscience, il a fait, lui aussi, un livre, il veut du moins le rendre plus digne du grand public auquel il le sent à présent destiné.

Il emploie donc ses loisirs à l'enrichir d'additions nombreuses. Dans ces cinq dernières années de sa vie, où les circonstances l'obligèrent assez rarement à sortir de son inaction, il se fait relire son œuvre et ne se borne pas à l'écouter avec complaisance. Il la retouche, la remanie, la grossit surtout, à la façon de Montaigne revisant, complétant et corrigeant dans sa retraite l'édition qu'il avait donnée de son livre en 1588. Le rapprochement s'impose; les intentions des deux auteurs sont les mêmes. Le texte de Florimond de Ræmond nous donne ce dernier état des *Commentaires*, comme l'exemplaire de Bordeaux nous révèle la rédaction définitive des *Essais*[2]. Loin de nous, d'ailleurs, la pensée de comparer le minutieux et délicat travail du philosophe et de l'artiste attentif à fixer les nuances infinies de sa pensée, à découvrir l'expression juste, le mot rare, au procédé grossier et sommaire d'un vieux soldat « destitué de la faveur des lettres ». Monluc modifie peu sa rédaction primitive; il ne fait guère qu'y ajouter. Maintenant qu'il en a le loisir, il précise son intention de faire servir le discours de sa vie à l'instruction des capitaines : « Je n'escris à moy mesmes et veux instruire ceux qui viendront après moy : car n'estre né que pour soy, c'est à dire en bon françois estre né une beste[3]. » Il multiplie les réflexions personnelles à l'occasion des faits qu'il raconte, les préceptes techniques, les maximes morales; il amplifie les considérations à peine ébauchées, les enrichit de remarques et d'aperçus nouveaux. Il modifie ainsi le caractère de son livre : la matière historique en avait été d'abord l'essentiel; elle en demeure

1. III, 206-207 (add. à la première réd.).

2. Voir l'introduction placée par M. F. Strowski en tête du tome I de l'édition municipale des *Essais* (pp. XI-XIV) et sa belle étude sur *Montaigne*, 1906, pp. 12-13, 25-29, 39.

3. II, 48 (add. à la première réd.). — Le texte de Florimond de Ræmond porte : « Je *m'*escris à moy mesmes... » qui n'a pas de sens. De Ruble a négligé de corriger ce lapsus.

le fond et continue d'occuper la plus grande place. Mais les observations morales et techniques lui disputent désormais l'attention du lecteur, plus curieux de goûter ces réflexions où l'homme apparaît que ces récits surchargés de menus détails, souvent obscurs et confus, prolixes et traînants. La valeur littéraire du livre en est singulièrement accrue : en se peignant lui-même, Monluc a plus fait pour sa renommée qu'en retraçant ses prouesses [1].

Il a, du reste, d'autres moyens d'enrichir son œuvre. Orateur de race, il avait cultivé ce don de la parole qu'il tenait de sa terre de Gascogne. Les occasions ne lui avaient pas manqué en un siècle où l'éloquence était une des parties maîtresses du bon capitaine [2]. Cette faculté qu'il avait de pouvoir exprimer « en terme de soldat » ce qu'il avait à dire « avec assés de véhémence, qui sentoit le païs » d'où il était sorti, contribua pour beaucoup à le tirer de pair [3]. Elle lui valut, en particulier, l'admiration et la tendresse des Siennois ; elle explique l'autorité réelle qu'il eut sur ce peuple mobile et fantasque, mais avant tout sensible au charme des beaux discours. Ses fonctions de lieutenant de roi en Guienne lui fournirent ensuite des occasions fréquentes d'exercer sa faconde ; pour calmer les transes des Agenais, pour modérer le zèle catholique des Etats de la province, pour stimuler la bonne volonté un peu indolente des jurats de Bordeaux, pour justifier ses actes devant le Parlement, il fallait haranguer, « remontrer », et Monluc y faisait merveille. Il y gagna une réputation d'orateur attestée par de nombreux témoignages [4]. Lorsqu'il dut se résigner à la retraite, son éloquence lui fut une ressource

1. Sur la valeur technique de l'œuvre, voir les pages excellentes de Ch. Normand dans son *Monluc*, liv. II, chap. I, II, III ; sur son intérêt humain, voir le rapprochement très juste établi par M. Lanson entre Monluc et Montaigne (*Hist. de la litt. franç.*, p. 301).

2. Voir ce qu'en disent Machiavel, *Dell' arte della guerra*, lib. IV, pp. 113-114, et, semble-t-il, d'après lui, les *Instructions sur le faict de la guerre*, Paris, 1548, f° 43 v°, faussement attribuées à Guillaume du Bellay.

3. III, 206.

4. Voir les vers d'Emmanuel du Mirail, Jean du Chemin, Pierre de Termes, Jean Guijon dans le *Tombeau de Monluc ;* Florimond de Rræmond dans son *Epître à la noblesse de Gascogne ;* Thevet, *Vies des hommes illustres*, f° 462 r° ; De Lurbe, *De illustribus Aquitaniae viris*, p. 119 ; Brantôme, IV, 59.

précieuse pour tromper son ennui. Il ne lui restait plus rien à raconter; il discourut. Dans la grande salle du château d'Estillac, évoquant de nouveau le passé, il harangua les Siennois, les officiers des milices de Paul IV, les bandouliers espagnols et les gens de pied de Charry marchant à Vergt contre les troupes de Duras, les gentilshommes gascons partant en novembre 1567 pour la France, ses bons amis les magistrats bordelais. Il remania ses autres discours en les amplifiant. C'est alors que, pour embellir son œuvre, il y insère le texte entier d'une des plus célèbres harangues de son frère. Puis il dicte ses belles remontrances aux capitaines des gens de pied, aux gouverneurs de places, au roi, au duc d'Anjou et les introduit à leur tour dans son récit : la première, après le début curieusement remanié; la seconde, à la fin de la défense de Sienne; les deux dernières, pour servir de conclusion à tout l'ouvrage[1]. Ce n'est pas tout. En 1573, il compose un grand *Discours au roy sur le faict de la paix;* il y conte un trait qui prouve l'estime particulière qu'avait pour lui la reine-mère; il le transporte dans son livre et par mégarde l'y reproduit en deux endroits, en termes, du reste, un peu différents[2]. Le *Preambul à Monseigneur* est utilisé de même : deux passages, l'un sur les dilapidations dont il avait été accusé, l'autre sur ceux qui se plaignent d'avoir été mal récompensés de leurs services, se retrouvent, avec quelques changements, dans les considérations ajoutées après coup à la fin de l'ouvrage[3]. La rédaction primitive s'accroît ainsi d'un nouvel apport considérable; le caractère de l'œuvre en est encore modifié. A l'origine,

1. De Ruble pense que ces remontrances ont formé primitivement un ouvrage à part (I, xx). La place qu'elles occupent dans le manuscrit ne laisse à cet égard aucun doute. Mais il faut ajouter que Monluc les a ensuite incorporées à son livre.

2. Cf. éd. de Ruble, V, 307, avec II, 331-332, et III, 79.

3. Cf. I, 5-7, avec III, 455-456, et I, 10-14, avec III, 505-507. — Ces rapprochements ont été indiqués par de Ruble qui croit, d'ailleurs, que Florimond de Ræmond n'a pas donné le *Preambul* parce qu'il en a jugé la publication inopportune « trois ans à peine après la mort de Henri III, sous le règne d'un prince de la maison de Navarre, propre neveu de Condé et l'héritier de sa cause, quand les passions soulevées par la Ligue étaient arrivées au plus haut point d'exaltation » (I, xix). En fait, l'éditeur des *Commentaires* n'a pas publié ce morceau parce qu'il ne l'a pas connu; dans la copie dont il s'est servi, il était fondu dans l'ouvrage.

elle avait été surtout narrative; elle est maintenant didactique et oratoire.

A travers tous ces remaniements, l'auteur n'a pourtant pas perdu de vue qu'il a voulu, bien qu'il s'en défende, être historien. Il se préoccupe aussi de rendre, à ce point de vue, son livre plus parfait. Il ne lui suffit pas de prolonger son récit en y ajoutant le texte de la lettre qu'il écrivit au roi au lendemain de sa disgrâce et en dictant un supplément. L'idée lui vient de contrôler son témoignage par d'autres témoignages, de rechercher ce que d'autres ont dit avant lui des événements qu'il raconte. Il ne songe pas à le faire pour la dernière période de sa carrière; il prétendait la mieux connaître que personne et était sûr de sa mémoire; n'avait-il pas d'ailleurs devancé les historiens de profession? Il n'en était pas de même pour les époques lointaines correspondant aux règnes de François Ier et de Henri II. Là, il avait intérêt à s'assurer de l'exactitude de ses souvenirs. D'autres avaient déjà fixé pour la postérité l'histoire des guerres auxquelles il avait pris part. Il existait des livres où l'on parlait de Pavie, de Cérisolles, de Sienne, de Thionville. Il se les procura et se les fit lire. Une comparaison attentive de la première rédaction et du texte définitif permet de découvrir quels furent ces livres et quel usage il en fit.

En 1569, René du Bellay, baron de la Lande, avait publié les *Mémoires* rédigés en 1555-1556 par son beau-père Martin du Bellay[1]. L'ouvrage, dédié à Charles IX, eut un vif succès; en cinq ans, il en fut donné trois éditions nouvelles et une traduction latine[2]. Ces *Mémoires*, où l'auteur avait ajouté ses souvenirs personnels à une traduction abrégée des *Ogdoades* latines que son

1. *Les Mémoires de messire Martin du Bellay, seigneur de Langey, contenant le discours de plusieurs choses advenues au royaume de France, depuis l'année MDXIII jusques au trespas du Roy François premier, ausquels l'autheur a inseré trois livres et quelques fragments des ogdoades de Messire Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, son frère. Œuvre nouvellement mise en lumière et presentée au Roy par messire René du Bellay, chevalier de l'ordre de Sa Majesté, baron de la Lande, heritier d'iceluy messire Martin du Bellay.* A Paris, à l'olivier de P. L'Huilier, rue Saint-Jacques, 1569, in-fo.

2. Éditions de L'Huilier, in-8o, en 1571 et 1573; éd. de J. Mareschal, in-8o, en 1571; trad. latine de Hugo Suracus, in-fo, en 1574. Voir V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey*, 1905, pp. 398-399.

frère Guillaume, seigneur de Langey, avait laissées inachevées, embrassaient le règne entier de François Ier. On comprend que Monluc ait désiré les connaître. Il se les fit lire et il en fut vivement frappé. Il l'a lui-même noté : « Lisés, dit-il, ou faictes vous lire souvent les livres qui parlent de l'honneur des grands capitaines, mesmes ceux qui ont escript de nostre temps, comme Langey [1]... » Les *Mémoires* de du Bellay lui parurent donc utiles à l'instruction des futurs capitaines. Mais il en avait aussi compris la valeur documentaire et il résolut de s'en aider pour reviser son propre ouvrage. Pour reconstituer sa jeunesse et cette longue période de sa carrière, antérieure à 1550, où il avait conquis laborieusement ses grades, il avait eu seulement les ressources de sa mémoire, c'est-à-dire des souvenirs fragmentaires, des faits isolés ou des groupes de faits sans lien entre eux. C'était pour Monluc une bonne fortune que d'avoir mis la main sur un livre où revivait pour lui, coordonné avec art par un véritable historien, ce lointain passé. Il allait pouvoir, grâce à du Bellay, compléter et enchaîner son récit, le rectifier peut-être. Il n'était pas assez sot pour dédaigner le moyen qui s'offrait à lui de rendre son œuvre plus parfaite.

La lecture des *Mémoires* de du Bellay fut, à d'autres égards, singulièrement profitable à l'auteur des *Commentaires*. Elle lui révéla ce qu'il n'avait pas encore soupçonné, qu'il existe des procédés pour faire un livre, qu'un auteur qui veut être lu doit certains égards à ses lecteurs ; que, pour ménager leur attention, il est nécessaire d'arrêter parfois le récit, de le diviser en parties distinctes ; en un mot, de composer son œuvre, de lui donner l'agrément et la beauté littéraires. C'est au contact des *Mémoires* de du Bellay que Monluc apprit tout cela. Après les avoir lus, il se rendit compte que le métier d'écrivain était un métier comme celui de soldat, et il s'efforça bravement de l'apprendre. Il eut l'ambition, lui qui jusque-là avait affiché le dédain des « escriptures », d'égaler le modèle qu'il avait sous les yeux ou, du moins, de l'imiter. Il voulut non seulement préciser et coordonner ses souvenirs, mais encore donner à son œuvre la forme qui lui manquait.

La comparaison des manuscrits des *Commentaires* et du texte

1. II, 118 (remontrance aux gouverneurs de places).

des éditions permet de se rendre un compte très net de ce curieux travail. Les additions et les remaniements faits à l'aide de du Bellay apparaissent alors de la façon la plus évidente. Dès les premières pages du livre, le procédé se fait jour. Après avoir brièvement rappelé ses débuts, Monluc, voulant raconter sa première campagne — la perte du Milanais en 1522 — avait d'abord dicté :

La guerre se commença ung an après. *Et pour ce que je ne me veulx occupper à escripre les faictz des autres, ny les faultes par eulx commises, comme je pourrois bien faire, ayant aussi bonne memoire à present que jamais et que tout ce que je feiz en ceste guerre là, je le faisois estant commandé et non commandant, je m'en arresteray là,* encores que en ceste guerre qui dura vingt-deux mois, cinq chevaulx me feussent thués soubz moy et ung sur qui je feuz prisonnier, estant si fort aymé en la companye que tous m'aydoient à me remonter, mesme ung cousin germain de ma mère, nommé monsr de Rocquelaure, m'en donna deux en dix jours qui ne me durarent plus. *Or nous perdismes en ce voiaige la duché de Millan, que si je voullois estre historien et que le Roy me commandast d'escrire la verité, je vouldrois bien asseurer que je le fairois aussi bien que homme de France, j'entens des lieux là où j'estois et non des autres. Car je ne vouldrois point escrire chose aucune pour oyr dire.* Estant doncq toutes les companyes, etc.[1]

De cette première rédaction, Monluc a conservé les passages en italique, qu'il a d'ailleurs modifiés en surchargeant le texte primitif d'additions de style. Mais le morceau a été remanié, amplifié et complété au moyen de du Bellay. L'auteur lui a emprunté d'abord des considérations morales, dans le goût des historiens du temps, sur la rivalité de François Ier et de Charles-Quint. Le récit de du Bellay commence d'une façon analogue :

Or, messieurs, pour vous faire entendre la source et origine de la guerre d'entre deux si grands princes que l'Empereur et le Roy, par laquelle sont advenues tant d'eversions de villes, oppressions de peuples, ruines de provinces, et la mort de tant de gens de bien et de vertu, je le vous diray sommairement; et jugerez, par adventure, que le commencement fut pour peu d'occasion; mais Dieu, qui est là hault, l'avoit (comme j'estime) ainsi deliberé, soit pour punir les pechez des subjets et les attirer à le recognoistre, ou se venger des grandz de la terre, qui peu souvent le recognoissent comme ils doivent, etc.[2]

Monluc a emprunté l'idée générale et le mouvement de ce

1. Texte du 1er ms., fo 2 ro.
2. Du Bellay, coll. Petitot, XVII, 288.

pompeux exorde ; il a tenté de se hausser au ton de son modèle, tout en restant original. L'idée que François Ier et Charles-Quint réunis auraient détruit les Turcs était courante au seizième siècle [1] ; mais l'évocation de la retraite de l'empereur au monastère de Yuste appartient en propre à Monluc. S'il a lu du Bellay — et il le laisse clairement entendre [2] — il ne lui emprunte d'ailleurs que peu : la mention de la bataille de la Bicoque et de l'opiniâtreté des Suisses, cause du désastre [3]. Mais la lecture de du Bellay a réveillé en lui de vieux souvenirs et il note avec orgueil qu'il combattit à pied, à la Bicoque, « comme fist aussi monsieur de Montmorency, despuis connestable » [4].

Après le récit de l'escarmouche de Saint-Jean-de-Luz — le premier grand récit des *Commentaires* —, Monluc, à propos de la capitulation de Fontarabie, due à la trahison du capitaine Franget, soudoyé par don Pedro de Navarre, a fait une addition qui n'est qu'une transcription presque textuelle d'un passage de du Bellay :

Du Bellay, XVII, 426.	Monluc, I, 65.
Vray est qu'il [Franget] disoit avoir esté contrainct à ce faire parce que dom Petre, fils du feu marechal de Navarre, avoit intelligence aux ennemis. Toutesfois ledit Franget fut à Lion, sur un eschaffault, degradé de noblesse.	Et parce que je n'y estois pas et que je ne veux parler pour ouir dire, je n'en diray aultre choze si ce n'est que le cappitaine Franget, qui la rendit et qui s'en deschargeoit sur ledict dom Pedro, fust desgradé à Lyon.

Cet emprunt a induit Monluc en des réflexions morales sur le danger qu'il y a pour un prince à confier à un transfuge la garde

1. Le développement de cette idée a pu être suggéré à Monluc par un passage de du Bellay où l'auteur montre le sieur de La Roche du Maine déclarant, en août 1536, à Charles-Quint lui-même, qui lui faisait passer son armée en revue devant Fossano, « que si tous deux estoient bien conseillez, ilz s'appoincteroient et tiendroient eux deux et Turc et tous autres en subjection ». (XVIII, 491.) La scène est frappante dans du Bellay ; elle a très bien pu se fixer dans la mémoire de Monluc, qui s'en est souvenu ici.

2. « Je m'en arresteray là sur ce subject assés triste, *qui a esté traicté par aultre.* »

3. Du Bellay, XVII, 376-377.

4. « Le seigneur de Montmorency, avecques les huict mille Suisses desquels il avoit la charge, estant à pied au premier rang...» (Du Bellay, XVII, 378.) Cf. Brantôme, III, 333.

d'une place, au cours desquelles il évoque la belle défense de Fontarabie par du Lude, qu'il a lue aussi dans du Bellay [1].

Même procédé pour le siège de Marseille par les Impériaux en juillet-octobre 1524. Monluc ajoute à sa première rédaction, d'après du Bellay, que Bourbon était accompagné de Pescara, que le siège dura six semaines, que le connétable n'attendit pas le roi ; il transcrit de plus, en la résumant, la phrase où du Bellay parlait de Renzo da Ceri et de Brion :

Du Bellay, XVII, 454.	Monluc, I, 67-68.
Le Roy, adverty du chemin que prenoit ledit Bourbon, depesche le seigneur Rence de Cere, homme fort expert au faict des armes, et avecques luy le seigneur de Brion, et environ deux cens hommes d'armes et trois mille hommes de pied, pour se mettre dedans Marseille.	Le seigneur Rance de Cere, gentilhomme romain des plus agueris et expérimentés, et le sieur de Brion y estoint dedens, avec bonnes forces que le Roy y avoit envoyées.

Pour la bataille de Pavie, Monluc n'a tiré de du Bellay que deux détails : une allusion à l'argent prêté par le duc de Savoie à Bourbon pour lever des troupes en Allemagne [2] et une liste abrégée des morts et des prisonniers notables [3]. Il laisse entendre, du reste, de nouveau qu'il a lu du Bellay : « Le discours de ceste bataille est publié en tant de lieux que ce seroict perdre temps à moy d'y employer le papier. »

Le récit de l'expédition de Naples est précédé, comme celui de la campagne de 1522, d'un exorde beaucoup moins ample dans la première rédaction [4]. Ce développement sur la délivrance du

1. Du Bellay, XVII, 391-392.

2. Du Bellay avait parlé des troupes « qu'avoit promis le duc de Bourbon amener d'Allemagne des deniers qu'il avoit recouverts sur les bagues que monsieur de Savoye lui avoit presté ». (XVII, 462.) Voir sur cet emprunt une lettre de la duchesse de Montpensier à Charles-Quint, Champigny, 23 octobre 1544 (B. N., Clairamb., 339, f° 110, copie), publiée avec la date du 22, à la suite de la *Vie de Louis de Bourbon, premier duc de Montpensier*... par Nicolas Coustureau, 1642, p. 137.

3. Du Bellay, XVII, 487.

4. Voici le texte du ms.: « Cependant on prochassa tant la delivrance du Roy qu'il revint en France, et, estant de retour, envoya ung an après monsieur de Lautrec au royaume de Naples, lequel s^r^, comme desja j'ay dit, me manda une commission d'une companye de gens de pied, que je lui menay de sept à huit cens hommes...» (f° 8 v°).

roi, les alliances qu'il noua, ses efforts pour « retirer messeigneurs ses enfans » ne sont qu'un bref et fort vague résumé du début du livre III de du Bellay [1]. Mais Monluc lui emprunte aussi des faits précis : la mention de la prise de Pavie, « laquelle feust emportée et demy-bruslée » [2]; celle de la défaite du prince d'Orange à Troia et de la prise de Melfi par Pedro Navarro [3]; celle de la bataille de Salerne et de la défection d'André Doria, avec une phrase où du Bellay est simplement démarqué :

Du Bellay, XVIII, 64.	Monluc, I, 88.
Le seigneur de Lautrec, averty de ladite victoire, manda que l'on envoyast en France les prisonniers ; ce qui fut faict, et furent baillez à Philippin Dorie avec deux gallères pour les conduire ; mais passant à Genes, le seigneur André Dorie les retint, mettant en avant que le Roy ne luy avoit satisfait de la rançon du prince d'Orange...; dont depuis avint la ruine de nostre armée de Naples, parce que ce fut le motif de la révolte d'André Dorie; et le marquis de Guast estant son prisonnier, le pratiqua pour l'attirer au service de l'Empereur.	De cette victoire vint nostre ruine. Philippin ayant envoyé les prisonniers à Genes à son oncle et le Roy les voulant avoir, le sieur André Doria ne les voulut rendre, se plaignant qu'il avoict delivré le prince d'Orange sans recompense. Le marquis de Gouast, homme fin et ruzé s'il en feust jamais, et qui a esté grand guerrier, sçeut si bien esbranler l'esprit mal content d'André Doria qu'enfin il tourna sa robe et se rendit à l'Empereur avec douze galères [4].

1. Du Bellay, XVIII, 3-18.

2. *Id.*, XVIII, 49. — Voir, sur la prise de Pavie (5 octobre 1527), Saluzzo di Castellar, *Memoriale* (*Miscell. di stor. ital.*, VIII, 622), une lettre de Lautrec au roi, du camp devant Pavie, 1er octobre 1527, publiée sous la date inexacte de 1524 par Champollion-Figeac, *Captivité*, pp. 22-26; une plaquette contemporaine : *La prinse et assault de Pavie faicte par monsieur de Laustret, lieutenant general du Roy nostre sire dela les mons avecques la fuyte des Espaignolz, imprimé par congé de justice l'an de grace mil cinq cens vingt sept*, in-8o de 4 ff. non chiffrés (B. N., Lb30 48, Rés.); et surtout les nombreux documents contenus dans Sanuto, *Diarii*, XLVI, col. 148-149, 151, 153, 157-160, 162, 164, 167, 170, 172, 173-174, 185, 186, 188.

3. Du Bellay, XVIII, 53-59. — Monluc a démarqué le membre de phrase : « ... prince d'Orange, lequel, depuis la mort de feu M. de Bourbon, estoit demouré lieutenant de l'Empereur en son armée. » Voir, sur la rencontre de Troia (15 mars 1528) et la prise de Melfi (23 mars), Sanuto, XLVII, col. 137-141, 183, 212; Brewer, no 4095; et une plaquette contemporaine : *La prinse du prince et duc de Melphe, faicte par monsieur de Lautret, avec plusieurs villes et chasteaux. Escript à Verse de par le tout vostre cousin et ami Jehan de Goullefrac*, [1528], in-8o, 4 ff. non chiffrés (B. N., Lb30 49, Rés.).

4. Sur la bataille de Salerne ou du cap d'Orso (28 avril 1528), voir La Ron-

les détails sur la mort du prince de Navarre, le fait qu'il apportait de l'argent et qu'il n'était accompagné que « de sa maison et quelques gentilhommes volontaires »[1], enfin la mention de la prise de Pedro Navarro, « mené prisonnier dans la roque de Naples, où on le fit mourir »[2]. Ces emprunts sont soulignés, comme précédemment, par une allusion discrète : « Plusieurs en ont escript. » Remarquons aussi — le fait est exceptionnel — que Monluc, après avoir lu du Bellay, a atténué une affirmation : il avait écrit d'abord que le royaume de Naples, avant d'être perdu, fut gagné; il a corrigé : « *presque* gaigné ».

Le début du récit de la campagne de 1536 (invasion de la Provence par Charles-Quint) a été également remanié. La première rédaction portait simplement la mention de la création des légionnaires. La seconde contient une transcription, d'ailleurs originale, d'une phrase de du Bellay :

Du Bellay, XVIII, 268-269.	Monluc, I, 106.
Et afin que soudain [il [le roi] eust les hommes à son premier mandement, ordonna avec ceux de son conseil de dresser à l'exemple des anciens Romains en chaque province de son royaume une légion de six mille hommes de pied.	Au premier remuement de guerre, le Roy François dressa les légionnaires... C'est le vray moyen d'avoir tousjours une bonne armée sur pied, comme faisoint les Romains.

Monluc a ensuite fait un exorde qui rappelle le début pompeux du VIe livre des *Mémoires*[3]. Il a contrôlé dans du Bellay l'énumération des capitaines qu'il se souvient avoir vus au siège de Marseille[4]. La lecture de la « praticque » du marquis de

cière, *Histoire de la Marine française*, III, 220-228, qui donne une bibliographie complète du sujet.

1. Du Bellay, XVIII, 69-70.

2. *Id.*, XVIII, 76 : « Et fut mené Petre de Navarre à Naples, où il mourut. » Monluc a ajouté de son cru que l'Empereur avait « mandé qu'on luy fit coupper la teste ». Cf. Brantôme, I, 159-160.

3. Du Bellay, XVIII, 395-396. — La rédaction primitive portait simplement : « Et au boult de quelque temps que l'Empereur Charles venoit pour entrer en Provence, nostre companye feust la première qui arriva à Marseilhe... »

4. Il a ajouté, d'après du Bellay, le nom du baron d'Aubigeoux, mais tandis que du Bellay affirme que les compagnies de Boutières et de Villebon furent à Marseille, Monluc maintient, comme il l'avait d'abord dicté, qu'il n'en est pas sûr.

Saluces avec Antonio de Leyva lui a inspiré une courte addition à la mention du siège de Fossano [1]. Le récit de l'invasion de la Provence se termine par une addition où l'auteur, après du Bellay, rend hommage à Montmorency et mentionne la mort d'Antonio de Leyva [2]. Plus loin, le récit très bref de la campagne d'Artois (mars-juillet 1537) a été de même allongé de quelques lignes où sont rappelés le ravitaillement de Thérouanne par d'Annebault et l'imprudence dont il fut victime [3]. Une brève addition à la mention du forcement du pas de Suse, rappelant la brillante conduite de Montmorency, prouve que Monluc a lu l'ample récit de cette opération dans du Bellay [4], à qui il fait encore un emprunt transparent pour noter la trêve de dix ans [5]. Le paragraphe où est rappelée l'élévation de Montmorency à la dignité de connétable est une simple mise au point des *Mémoires :*

Du Bellay, XIX, 290.	Monluc, I, 131.
Le Roy, voulant honorer ceux qui aux guerres precedentes avoient travaillé pour lui faire service, et, entr'autres, messire Anne, seigneur de Montmorency..., l'honora de l'estat de connestable, auquel n'avoit esté pourveu depuis le partement de monsieur de Bourbon.	Sur la fin de ceste guerre, le Roy honnora monsieur le grand maistre de l'estat de connestable, lequel avoict tousjours vacqué, *comme a faict jusques icy, despuis la mort du seigneur de Montmorency.*

Les provisions de l'état de connétable en faveur d'Anne de

1. Voir ce récit dans Du Bellay, XVIII, p. 402 et suiv. — Monluc dit que la trahison du marquis fut « enorme et peult estre inouye ». Du Bellay avait écrit : « Et certainement il ne fut encores jamais veu, ouy ne leu qu'un chef d'armée feist une faulte si orde et si infame. » (XVIII, 471.) Sur la défection de Francesco, marquis de Saluces, voir A. Tallone, *Gli ultimi marchesi di Saluzzo,* 1901, pp. 46-53.

2. Du Bellay a longuement insisté, dans son VIIe livre, sur l'organisation de la défense par le grand-maître. Il avait aussi mentionné la mort de Leyva (XIX, 158). M. de Montmor annonçait cette mort à M. de Humières le 9 septembre 1536, du camp près Avignon (B. N., Clairamb., 335, f° 298).

3. Du Bellay, XIX, 243-245. — Les *Mémoires* racontent en grand détail cette campagne.

4. Du Bellay, XIX, 275-278.

5. Du Bellay, après avoir raconté l'entrevue de Nice, avait dit comment le pape, « voyant n'y avoir moyen d'y trouver une paix finalle, proposa une trefve de dix ans ». (XIX, 293.) Monluc transcrit : « Aussi fit-on une trefve pour dix ans, voyant qu'on n'avoict peu fere la paix. »

Montmorency sont du 10 février 1537. Monluc, sans souci d'une exacte chronologie, a inséré son addition après la mention de l'invasion du Piémont, qui eut lieu en octobre.

Le récit du siège de Perpignan (août-septembre 1542) débutait, dans la rédaction primitive, par cette simple phrase : « Quelque temps après, le Roy dressa ung camp pour venir assieger Perpignan, où il envoya mons^r le dauphin et mons^r le mareschal de Hanebault, qui despuis a esté admiral »[1]. Après avoir lu du Bellay, Monluc a jugé nécessaire de rappeler d'un mot le prétexte de la réouverture des hostilités (le « vilain et sale assassinat » de Fregoso et de Rincon[2]) et la mise en campagne de deux armées : l'une en Luxembourg, sous les ordres du duc d'Orléans; l'autre en Roussillon, sous le dauphin et d'Annebault[3]. Il lui a aussi emprunté, sans y rien changer, les chiffres de l'armée[4]; il rappelle, d'après lui, que Monpezat fut l'auteur de l'entreprise[5]; que l'Espagne en était « toute abreuvée »[6]; que le duc d'Orléans, plus heureux que le dauphin, prit Luxembourg[7]; enfin que l'approche de la saison des pluies obligea à lever le siège et que la retraite ne se fit pas sans peine, « tant ce pays estoict mauvais pour se tenir là »[8].

Le morceau qui suit le récit de la campagne de Roussillon est très différent — de Ruble l'a noté — dans les manuscrits et dans les éditions. La première rédaction ne contenait pas la harangue

1. Texte du 1er ms., f° 22 r°.

2. Raconté par Du Bellay, XIX, 311-312.

3. « Doncques de premier sault il envoya un chef de ceste entreprise, son fils puisné Charles, duc d'Orléans... L'endroit du Luxembourg choisit il pour avoir plus aisé moyen de recueillir... les Allemands venans à sa soulde... En Roussillon envoya monseigneur le dauphin... et au mareschal d'Annebault... ordonna d'estre auprès dudit seigneur pour la principale conduitte de la guerre. » (Du Bellay, XIX, 366-367.)

4. Du Bellay, XIX, 378.

5. « Monsieur de Monpezat, pour l'advis duquel avoit esté dressée ceste entreprise... » (XIX, 379.)

6. « Il est apparent qu'ils estoient advertis, veu que le sieur d'Annebault avoit séjourné en Piemont un mois ou cinq semaines et qu'il estoit commun, dès Piemont, qu'on alloit à Perpignan. » (XIX, 379.)

7. Du Bellay, XIX, 374-375.

8. *Id.*, XIX, 380 : « Approchant l'hiver (auquel on alloit entrer) le païs estoit de telle nature qu'aux premières pluies qui viendroient, il n'y auroit ordre de retirer l'armée... Nostre camp deslogea à telle heure que, s'il eust encores attendu trois jours, ce qu'on craignoit des inundations luy fust advenu... »

prononcée, dans les premiers jours de décembre 1542, par Jean de Monluc devant le sénat de Venise, à propos de l'affaire des révélateurs, pour justifier François Ier de s'être allié avec les Turcs. L'auteur des *Commentaires,* en l'insérant dans son livre, a voulu le rendre plus semblable au modèle qu'il avait sous les yeux. Martin du Bellay n'avait-il pas de même inséré dans ses *Mémoires* le discours que son frère Guillaume prononça, le 10 décembre 1533, à Augsbourg, devant les États d'Allemagne, en faveur du duc Christophe de Würtemberg [1]? La préoccupation littéraire est ici remarquable. Monluc voulait certainement accroître la beauté de son livre en y introduisant ce grand morceau d'éloquence, œuvre d'un humaniste et d'un écrivain plus expérimenté que lui-même. La traduction française de la harangue italienne avait été faite sans doute par Jean en personne; de Ruble fait justement remarquer que le style n'est pas celui de Blaise. M. Emile Picot confirme cette opinion en notant que la traduction n'est nullement littérale et que l'orateur paraît avoir retouché son discours [2].

Après cette importante addition, Monluc a dû faire un raccord. C'est sa seconde rédaction, pour laquelle il a encore utilisé du Bellay. Il lui emprunte, en le modifiant à peine, le chiffre des galères de Barberousse qui vinrent assiéger Nice [3] et aussi ce détail que la ville fut prise, mais non le château [4]. Il amplifie, d'après lui, ce qu'il avait dit du siège de Coni par d'Annebault, en ajoutant qu'on fut bien « frotté » à l'assaut pour avoir mal reconnu la brèche et en notant la belle conduite de Sampiero Corso, « qui feust presque assommé » [5]. Il ajoute que d'Anne-

1. Du Bellay, XVIII, 224-263. — Voir, sur ce discours, Bourrilly, *op. cit.*, pp. 156-157.

2. E. Picot, *Les Français italianisants au seizième siècle,* 1906, p. 224, n. 2. Le texte italien, dont plusieurs copies sont conservées à la B. N., a été publié par Weiss, *Papiers d'Etat du cardinal Granvelle,* III, 1-12.

3. Du Bellay avait dit : « cent et dix gallères » (XIX, 477); Monluc : « cent ou six-vingts ».

4. Du Bellay, XIX, 477-478.

5. Voir le récit détaillé du siège de Coni dans du Bellay, XIX, 390, 395-396 : « Et après que la brèche fut faicte, on donna l'assault; nos gens arrivés sur le hault trouvèrent un rempart derrière la brèche, pourveu de bons hommes, de sorte qu'après avoir combatu une heure sur le hault de la brèche, ils furent contraincts de se retirer. Il y mourut des nostres beaucoup de gens de bien,

bault, avant de rentrer en France, au début de janvier 1543, prit quelques petites places, qui sont nommées dans du Bellay : Villanova d'Asti, Poirino, Cambiano et Riva di Chieri. Le raccord se termine par une allusion très claire à plusieurs histoires longuement contées par du Bellay et contemporaines du séjour de Monluc à Savigliano : l'histoire du juge de Turin, la tentative de deux caporaux du capitaine La Molle pour livrer Turin à César de Naples, la « praticque » enfin de César de Naples pour faire entrer dans la ville des soldats cachés dans des chariots de foin[1]. Par cette allusion à des histoires où il n'y avait rien « de son particulier », Monluc semble avoir voulu laisser dans son livre une trace du plaisir qu'il éprouva en les entendant lire dans du Bellay.

Deux additions tirées des *Mémoires* apparaissent encore dans le récit du siège de Mondovi. Du Bellay avait dit, à propos des Suisses qui composaient la garnison, que ce sont « gens mal aguerris pour la garde d'une place, car c'est leur naturel de combattre en campagne »[2]. Monluc, parlant des mêmes Suisses, ajoute à sa première rédaction : « Encores que ce ne soict leur mestier de garder places. » Il décerne aussi au gouverneur de Mondovi, de Dros, une épithète que lui avait déjà donnée du Bellay[3]. Il lui emprunte enfin, aux dernières lignes du premier livre des *Commentaires,* l'un des motifs pour lesquels le comte d'Anguien fut envoyé à la place de Boutières pour commander en Piémont. Du Bellay en avait donné deux : « Le Roy, dit-il, adverty que ledit de Boutières n'estoit bien obey en son armée, depescha monseigneur François de Bourbon, sieur d'An-

entre autres... le lieutenant et enseigne du capitaine Sainct Petre Corse, et luy fut fort foullé de coups de pierre. »

1. Du Bellay, XIX, 404-408, 408-410, 410-413. — Sur la dernière de ces histoires, voir la confirmation par les documents dans Segre, *Carlo II di Savoia...* (*Memorie della R. Accad. d. Scienze di Torino,* 1903, t. LII, pp. 169 et 218-219). M. Segre remarque que le récit des documents concorde avec celui de Cambiano, *Historico discorso* (*Monum. hist. patr.*, vol. I, *Scriptor.*, col. 1066-67). Il est juste d'ajouter que Cambiano a simplement traduit du Bellay.

2. Du Bellay, XIX, 478.

3. Du Bellay avait qualifié de Dros d'« homme de guerre et bon esprit ». Monluc, après avoir dit que « c'estoict ung des vaillans hommes qui sourtit jamais du Piedmont », ajoute : « et des meilleurs esprits ».

guien, pour aller, en lieu d'iceluy sieur de Boutières, estre son lieutenant general en Piemont. D'autre part, le Roy n'avoit trouvé bon que ledit de Boutières eust permis l'ennemy si legerement fortifier et envitailler Carignan, sans l'en avoir empesché [1]. » Monluc transcrit la seconde raison et ajoute simplement : « avec d'aultres occasions particulières ». Mais en deux autres endroits, se souvenant de du Bellay, il ajoute après coup que la discipline laissait à désirer dans l'armée de Boutières.

Le récit de la journée de Cérisoles est fort différent dans du Bellay et dans Monluc. Le second doit pourtant un certain nombre de détails au premier : les noms des gentilshommes qui vinrent de la cour [2] ; la mention du blocus de Carignan par le comte d'Anguien [3] ; l'ordre de bataille de l'armée française, résumé avec une légère variante due peut-être à une simple négligence [4] ; enfin et surtout l'important détail relatif à la paye des troupes, qui tient une si grande place dans le récit de du Bellay, que Monluc avait primitivement oublié et qu'il a, dans sa seconde rédaction, rappelé en deux endroits, en l'adaptant adroitement à sa propre narration. Il avait, en effet, d'abord écrit : « Je trouvay, à mon arrivée, tous les cappitaines de nostre regiment mutinés, jusques aux soldatz [5]. » Après avoir lu du Bellay, il ajoute : « lesquelz demandoinct paye; mais on les amuza sur l'arrivée de monsieur de Langey, qui portoict quelque argent ». Après avoir raconté le conseil où l'on décida de combattre le lendemain, il dit dans sa

1. Du Bellay, XIX, 485.

2. Monluc n'a pris que quatre noms à la liste plus complète de du Bellay (XIX, 490).

3. Du Bellay, XIX, 486 : « Et pour autant que la place de Carignan estoit en plain païs..., fut advisé, selon l'opinion de tous les capitaines, n'estre raisonnable d'entreprendre de la forcer... mais la conclusion fut prise de l'affamer. Et pour cest effect s'en alla ledit sieur d'Anguien camper à Vimeu. » Monluc : « Pendant mon séjour, M. d'Anguien boucla Carignan, ne le pouvant emporter de vive force sans beaucoup de perte, campant cependant à Vimeus et à Carmagnolle. »

4. Du Bellay, XIX, 496-497, parle de *3.000* Gruyériens; Monluc dit *4.000*. La première rédaction était très vague et très incomplète : « Feust ordonné que les Suisses et nous combatrions ensemble à l'avant-garde. Et les Gruriens, les companyes de monsr des Cros, les troys de monsieur de Dros et troys ou quatre autres companyes d'Ytaliens se reunyroient en ung bataillon et seroient près des Gruriens » (fo 56 ro).

5. Texte du 1er ms., fo 54 vo.

première rédaction que l'on prit rendez-vous pour une heure avant le jour. Il a ajouté dans la seconde : « remonstrant cependant aux cappitaines et soldatz que le payement se feroict mal à propos à la teste de l'ennemy, et qu'il failloict attendre. Ce feust une ruse pour amuser ceux qui demanderoinct de l'argent. » Souvenir de du Bellay, qui avait raconté un peu différemment ce subterfuge [1]. Monluc lui doit encore la mention du désespoir du comte d'Anguien en voyant la fuite de ses gens de pied et « qu'à peine luy restoit-il cent chevaux pour soustenir le chocq » [2]; le mot sur la lâcheté des Gruyériens : « Ils sont voisins des Suisses, mais il n'y a non plus de comparaison que d'ung asne à un cheval d'Espaigne » [3]; enfin le tableau des Suisses « tuant et ruant leurs grandes coutillades en criant : *Mondovi! Mondovi!* là où on leur avoit faict mauvaise guerre » [4]. Le chiffre des morts est transcrit de du Bellay [5], d'après qui Monluc fait encore allusion à la richesse du butin [6], à la prise des places voisines et en particulier de Carignan [7], aux conséquences qu'aurait pu avoir la journée si l'on avait su tirer parti de la victoire [8], enfin au rappel en France de la plus grande partie des troupes

1. Du Bellay avait dit qu'on décida de donner l'alarme pendant la nuit : « Puis, soubs couleur qu'on n'auroit le loisir, eu esgard à la proximité de l'ennemy, de faire le payement des gens de pied à la banque, fut ordonné à chaque enseigne son tresorier; car nous avions esperance que, devant que l'argent qu'on avoit apporté fust distribué aux soldats, nous serions à la bataille. » (XIX, 495.)

2. Du Bellay, XIX, 510.

3. Du Bellay avait dit énergiquement : « J'ay ouy dire qu'il est malaisé de deguiser un asne en coursier. » (XIX, 482.)

4. « Lesquels estoient irrités pour la mauvaise guerre que les Imperiaux leur avoient faitte au Montdevis... en souvenance de laquelle ils crioint *Montdevis*... » (Du Bellay, XIX, 511.)

5. « De douze à quinze mille hommes *de toutes nations* », dit du Bellay (XIX, 513). — « De douze à quinze mille hommes *des ennemis* », dit Monluc.

6. Du Bellay, XIX, 512 : « Il se trouva bien pour trois cens mille francs tant en argent monnoié qu'en vaisselle d'argent et autres richesses. »

7. *Id.*, XIX, 516-518.

8. Du Bellay (XIX, 515) critique l'ordre donné au comte d'Anguien d'affamer simplement Carignan : « Qui fut, ce me semble, chose assez mal digérée, car si l'Empereur eust senty le duché de Milan esbranlé et en danger de perdition,... il eust esté contraint d'y convertir ses forces. » Cf. Monluc : « Si on eust sceu fere profict de ceste bataille, Milan estoict bien esbranlé. »

du Piémont en prévision d'une invasion simultanée du roi d'Angleterre et de l'Empereur [1].

Le récit de la camisade de Boulogne s'ouvre dans les éditions par un exorde qui manque dans les manuscrits. Cette addition a été faite partie de réflexions personnelles, partie d'emprunts à du Bellay, que Monluc cherche encore une fois à imiter. Du Bellay avait dit, avant lui, que Charles-Quint fit alliance avec Henri VIII, « contre la foy promise au pape » [2], qu'il avait été décidé que l'Empereur entrerait en France par la Champagne et que les deux alliés devaient marcher droit sur Paris. Il lui emprunte aussi les chiffres de leurs armées, qui « estoint de quatre vingtz mil hommes de pied, vingt mil chevaux, avec ung nombre infiny d'artillerie » [3]. C'est encore d'après lui qu'il mentionne la reddition par le sieur de Vervins de Boulogne aux Anglais, contée dans les *Mémoires* [4]. Enfin il termine le récit de la camisade en résumant le passage où du Bellay explique que le dauphin, « voyant les pluies si continuelles,... se retira, par l'advis des capitaines, vers Monstreul,... laissant, pour faire teste à ceux de Boulongne, monsieur le mareschal du Biez, avecques les bandes tant françoises qu'italiennes venues de Piemont, et puis se retira devers le Roy, qu'il trouva à Sainct Germain en Laye » [5].

Entre la camisade de Boulogne et la conquête de la terre d'Oye,

1. Du Bellay, XIX, 521 : « Le Roy feit response audit sieur d'Anguien que, pour se fortifier à l'encontre de l'Empereur et du roy d'Angleterre,... il luy renvoyast de Piemont six mille soldats françois des vieilles bandes et six mille Italiens, pour resister à l'Empereur. »

2. Du Bellay, XIX, 521 : « Combien qu'il eut asseuré le Pape que jamais il ne traitteroit alliance avec ledit roy d'Angleterre... d'autant qu'il s'estoit intitulé chef immediat, après Dieu, de l'Eglise anglicane. »

3. Du Bellay, *ibid.* : « Pour l'execution de laquelle ligue, ledit Empereur devoit entrer par la Champagne... Et estoit leur intention de laisser les villes fortes derrière eux et marcher droit à Paris; puis, estans les forces de l'Empereur et les leurs ensemble (qui pouvoient estre, tant d'une part que d'autre, de soixante et dix ou quatre vingt mille hommes de pied et dix huict ou vingt mille chevaux, et un nombre infiny d'artillerie, pouldres et autres munitions), etc. »

4. Du Bellay, XIX, 553-554.

5. Du Bellay, XIX, 558. — Voici le « résumé » de Monluc : « Voyant l'hiver sur les bras, monsieur le daulphin, ayant laissé monsieur le mareschal du Biez à Montrueil pour harasser Boulogne, alla trouver le Roy, lequel avoict aussi appoincté avec l'Empereur. » Le dernier membre de phrase est une allusion aux négociations de la paix de Crespy, racontées par du Bellay (XIX, 551-553).

Monluc a inséré après coup un bref récit de l'expédition navale et de la tentative de descente en Angleterre de d'Annebault, en juillet 1545, simplement mentionnées dans la première rédaction. Cette addition n'est qu'un résumé du récit plus détaillé de du Bellay : Monluc fait simplement allusion au débarquement dans l'île de Wight, aux combats sur mer du 18 et du 19 juillet, à l'incendie du *Carracon* avant le départ[1]. Il ajoute qu'il n'en dira pas plus long, « parce que, pour mon particulier, je ne fiz rien qui feust digne d'estre escript et que le général est assés discouru par d'aultres »[2]. Le renvoi à du Bellay est encore ici très clair. Il a enfin trouvé, rapportées dans les *Mémoires,* la fortification d'Outreau, dont il avait lui-même conté un épisode, et la prise d'un fort dans la terre d'Oye par les bandes de M. de Taix; et, tout en conservant son propre récit, il a cru bon d'y ajouter quelques détails tirés de du Bellay : que le roi sollicitait le maréchal du Biez « de mettre ce fort en deffence pour blocquer Boulogne »[3], que du Biez tenta sans succès d'amener les Anglais à une bataille, « ce qui attira plusieurs princes et seigneurs à venir de la cour »[4].

Ces emprunts à du Bellay, qui prennent fin avec le règne de François Ier, se terminent par un trait qui montre que Monluc n'a pas trouvé seulement à prendre et à louer dans les *Mémoires.* A propos d'un acte de bravoure du vieux du Biez, qu'il rapporte, il s'écrie : « Les historiens sont bien desloyaulx de taire de si beaux actes. » Le reproche vise du Bellay, à qui Monluc n'a certainement pas pardonné de n'avoir cité qu'une fois son nom, et en passant, dans tout son ouvrage : « Celuy qui a escript la bataille de Cerizolles, encores qu'il me nomme, en parle tou-

1. Du Bellay, XIX, 564-582.

2. Voir, sur la tentative de descente en Angleterre, l'excellent chapitre de La Roncière, *Histoire de la Marine française,* III, 409-431.

3. Du Bellay, XIX, 563 : « Ayant le Roy cest advertissement de la venue desdits lansquenets... manda au mares chaldu Biez que... il eust à marcher à Boulongne et commencer le fort dont j'ay parlé cy-dessus. »

4. *Id.*, XIX, 585 : « Les nouvelles entendues à la cour que le mareschal du Biez alloit donner bataille, toute la jeunesse qu'estoit auprès du Roy, esperant estre à ceste journée, deslogea pour s'y trouver. » L'addition inspirée par cette phrase de du Bellay n'est pas à sa place dans le texte des éditions des *Commentaires;* elle devrait être quelques lignes plus haut. Le passage porte des traces d'un double remaniement.

tesfois en passant : si me puis-je vanter que j'euz bonne part en la victoire [1]... » Lorsqu'il se fit lire ces *Mémoires*, où revivait toute une époque qu'il avait si bien connue, il ressentit plus d'une fois de la surprise et de la colère. Bien des faits intéressants lui parurent avoir été oubliés; pourquoi lui-même tenait-il si peu de place dans ce livre? Du Bellay s'était surtout attaché à mettre en lumière les actions des rois et des princes; quant à la foule anonyme des soldats et des simples capitaines, de ces héros obscurs qui pourtant font l'histoire, il l'avait négligée. Le vieux Monluc, qui était de ceux-là, lui en voulut de ce qu'il regardait comme une injustice. On retrouve comme un écho de sa mauvaise humeur dans le jugement sévère que Montaigne a porté sur les *Mémoires* de du Bellay : « Somme, disait l'auteur des *Essais*, pour avoir l'entière connaissance du roi François et des choses advenues de son temps, qu'on s'adresse ailleurs, si on m'en croit [2]. » C'était aussi l'avis de Monluc, et peut-être Montaigne l'avait-il recueilli de sa bouche.

En reproduisant presque toujours fidèlement, parfois textuellement, ce que du Bellay avait dit avant lui, l'auteur des *Commentaires* a, du reste rendu, sans le vouloir, un bel hommage à son devancier. En un seul endroit, il semble ne pas partager son opinion. C'est à propos du rappel des troupes de Piémont, après Cérisoles, au moment de l'invasion des Impériaux : il l'approuve, « encores, dit-il, qu'il en ayt qui disent que l'estat de Milan estoit perdu et que l'Empereur eust rappelé ses forces pour le sauver » [3]. C'était l'opinion de du Bellay. Mais Monluc oublie qu'il a lui-même, quatre pages plus haut, fait cette opinion sienne et qu'il se contredit formellement. Nulle part ailleurs il n'a contesté les affirmations de du Bellay. Une fois seulement, il a dénaturé un renseignement qu'il en a tiré : du Bellay avait dit qu'il y eut à

1. III, 514.

2. Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. x (éd. Motheau et Jouaust, III, 143-144). — Montaigne reproche à Guillaume et Martin du Bellay « un grand déchet de la franchise et liberté d'écrire qui reluit ès anciens de leur sorte ». Cf. ce que dit Monluc à propos de la perte de Naples : « Plusieurs en ont escript : et est grand dommaige que les escrivains ne veullent escripre la véritté et qu'ilz ne mettent en arrière toute la craincte qu'ilz ont; car les Roys et princes y pourroinct prendre tel exemple que peult estre seroict cause qu'ilz ne se laisseroinct pas pipper, comme ilz font bien souvent. » (I, 87.) La phrase est une addition.

3. I, 291.

Cérisoles de douze à quinze mille morts « de toutes nations », dont deux cents Français seulement. Monluc a bravement écrit qu'il y périt de douze à quinze mille hommes « des ennemis ». L'exagération gasconne, ou plutôt l'altération volontaire, est flagrante. C'est, du moins, la seule que l'on puisse relever [1].

Les *Mémoires* de du Bellay sont la principale source utilisée par Monluc pour le règne de François Ier. Il connaissait aussi Guichardin : il se l'était fait lire jadis; il y avait pris plaisir et il en recommande la lecture. Mais il ne l'a pas eu sous la main lorsqu'il a revisé son livre. Il avoue même qu'il a oublié son nom [2]. En revanche, il a connu Paul Jove et il lui a fait un petit nombre d'emprunts. Dans le passage où il rappelle la bataille de Salerne, il a ajouté au récit de du Bellay, dont on a vu qu'il s'est inspiré, le nom précis du lieu du combat : Capo d'Orso. Il est possible qu'il l'ait tiré de Paul Jove [3]. Il lui a certainement emprunté ce qu'il a dit, à propos du siège de Nice, des démêlés de Barberousse et du baron de La Garde : « Barberousse se faschoit fort et tennoit des propos aigres et picquans, mesmement lorsqu'on feust constrainct luy emprunter des poudres et des balles ». Cette ad-

1. Du Bellay a lui-même exagéré, comme aussi Paul Jove, qui donne comme chiffre « ad duodecim millia hominum ». L'agent mantouan qui suivait l'armée impériale écrivait, le 16 avril 1544, qu'un trompette venant de Carmagnola annonce qu'il a péri dans la bataille « circa dece^M persone, fra de l'una parte et de l'altra, cioè circa otto^M de Imperiali et doa^M de Francesi ». Le 21 avril, il précisait : « Francesi hanno fatto numerare li corpi morti nella battaglia, et dicono essere 8^M et trenta et quatro, o siano trente sei, fra de l'una parte et di l'altra. » (Vespasiano Bobba aux régents de Mantoue, publ. par Fr. Molard, *Le carteggio des ambassadeurs de Mantoue*, dans le *Bull. du Com. des trav. hist.*, 1896, pp. 451, 453.)

2. « Lisés ou faictes vous lire souvent les livres qui parlent de l'honneur des grandz cappitaines, mesme ceux qui ont escript de nostre temps, comme Langey, et ung aultre qui a escript en ytalien, je ne sçay comme il s'appelle, qui a si bien escript despuis le roy Charles huictiesme; souvent je me le suis faict lire, c'est ung bon autheur. » (II, 118.)

3. « Erat tum Philippus oram legens Salernitani litoris ad Concham stationem, quam promontorium tenue, *Ursi caput* a nautis appellatum, suo objectu efficit. » (Pauli Jovii *Histor. sui temporis*, lib. XXV, 1550, II, f° 19 C.) Le récit de Paul Jove est à rapprocher de la lettre que l'auteur écrivait au pape Clément VII, « di galera sopra Fonte di Salerno, in calende de magio 1528 » (Sanuto, *Diarii*, XLVI, col. 664-670), imprimée dans les *Lettere volgari di mons. Paolo Giovio*, publ. par Domenichi, Venise, 1560, et traduite fort inexactement dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, pp. 352-360.

dition paraît bien inspirée par le passage de Paul Jove : « Verum tot ictibus ad tantam deventum erat tormentarii pulveris et pilarum inopiam, ut haec Polinus aut mutuo aut pretio a Barbarossa petere cogeretur, fremente atque objurgante barbaro... [1] » Enfin le récit de l'évasion de Carlo Vagnone, sieur de Dros, gouverneur de Mondovi, après la prise de cette place par del Vasto (4 novembre 1543), présente une double rédaction. Monluc avait d'abord raconté que de Dros se sauva déguisé en moine ou en prêtre et qu'il échappa aux soldats du duc de Savoie, qui cherchaient à le reconnaître, grâce à la complicité de l'un d'eux [2]. En revisant son texte, à cette version il en a substitué une autre, tirée de Paul Jove : de Dros, trompé par une ruse de del Vasto, capitula et se rendit « vies et bagues sauves ». « Toutesfois, ajoute-t-il, la composition, à la grand honte de du Gouast, feust mal gardée, et le seigneur de Droz poursuivy, lequel se sauva sur ung cheval d'Espaigne. » Pour comprendre cette phrase, il faut se reporter au texte de Paul Jove, qui conte que de Dros avait promis à del Vasto de lui remettre, outre la place de Mondovi, un château voisin; mais le capitaine du château, à qui de Dros avait confié la garde de son jeune fils, refusa de le rendre; de Dros, pendant ce temps, s'enfuit, « pernici equo vectus », et del Vasto, furieux, le fit en vain poursuivre [3]. La phrase de la seconde rédaction montre bien que Monluc a eu connaissance de cette version. Dans la copie dont s'est servi Florimond de Ræmond, la version de Paul Jove a pris la place de la première rédaction. Celle-ci n'a pourtant pas tout à fait disparu; Monluc l'a résumée ainsi : « *On disoit* qu'il s'estoit sauvé habillé en prestre, par le moyen d'un soldat italien qui avoit esté à luy. Je croy toutesfois que ce fust comme j'ay dict. » Cette dernière phrase montre que Monluc donnait, en fin de compte, la préférence à la version de Paul Jove [4].

1. Pauli Jovii *op. cit.*, lib. XXXXIIII, f° 319 r°. — Cambiano a traduit Paul Jove (*Historico discorso*, col. 1073).

2. Le texte du ms. (f° 25 r°) a été donné par de Ruble, I, 166.

3. Pauli Jovii *op. cit.*, f° 320 v°. — Le récit de P. Jove, traduit par Cambiano (col. 1075), est confirmé en partie par les documents. Voir A. Segre, *Carlo II di Savoia...*, pp. 180-181, qui remarque que les dépêches de Vespasiano Bobba sont muettes sur le stratagème prêté à del Vasto par Paul Jove.

4. De Ruble croit à tort à une lacune dans le texte. On est simplement en présence d'un remaniement resté imparfait : la mention de la haine que le duc

Il a eu connaissance aussi du récit qu'a fait cet historien d'un autre événement qu'il avait lui-même conté, la « routte » et la prise de d'Ossun, devant Carignan, par la cavalerie du marquis del Vasto, et il a ainsi complété l'allusion qu'il avait faite, dans sa première rédaction, à la dispute qui s'ensuivit entre d'Ossun et Francesco Bernardino Vimercati : « Le Roy, après la délivrance dudict seigneur d'Aussun, les appoincta, parce que le seigneur Franciscou le fit appeller pour luy réparer le tort qu'il luy avoict faict, ayant dict au marquis de Gouast et ailleurs qu'il l'avoict abandonné au besoing. Ledict seigneur d'Aussun le rendit satisfaict... » Voici le passage de Paul Jove qui a inspiré cette addition : « Apud Vastium se a Vicomercato per ignaviam desertum [Ossumius] queritur. Quibus ex verbis superbe irateque prolatis delatisque ad Vicomercatum, orta est capitalis odii controversia, usque adeo accensa simultate ut Vicomercatus Ossumium, tanquam improbe mentientem et inique contumeliosum, ad singulare certamen provocaret. Sed rex, multorum testimoniis comperto ejus bellici incursus eventu, litem authoritate sua diremit, decusque praecipiti contumelia ereptum Ossumius Vicomercato restituit [1]. » Comment Monluc a-t-il connu Paul Jove? Je ne pense pas qu'il ait eu sous la main la traduction que Denis Sauvage en avait donnée en 1561 [2]. Je croirais plutôt qu'un ami de Monluc, quelque docte conseiller au Parlement de Bordeaux, peut-être Malvyn, lui communiqua, après les avoir traduits lui-même, les passages de l'édition latine [3]. D'ailleurs, si Monluc n'a pasdirectement consulté, lorsqu'il a revisé son texte, la traduction française de Paul Jove, il n'en est pas moins certain qu'il la connaissait avant d'entreprendre son ouvrage. Il s'était fait lire le récit de la journée de Cérisoles et, comme on le verra, il s'est

de Savoie portait à de Dros est répétée deux fois, dans la première rédaction et dans l'addition.

1. Pauli Jovii *op. cit.*, f° 321 v°. — Ce récit suit immédiatement, dans Paul Jove, celui de la prise de Mondovi.

2. A Lyon, par Guillaume Roville, MDLXI, in-f°.

3. Paul Jove avait écrit : « Quamobrem literas Buterii nomine Gallica conscriptas lingua effingit... Eae erant in hanc sententiam, *ut sibi consuleret neque opem exspectaret.* » Cf. Monluc : « Pour luy oster toute espérance de secours, le marcquis de Gouast... fit contrefaire des lettres de monsieur de Boutières, par lesquelles il luy escripvoict *qu'il print parti, n'y ayant moyen de le secourir.* » La traduction est plus exacte que celle de Sauvage.

souvenu de cette lecture. Une addition significative permet de conjecturer qu'il se reporta au texte de l'historien italien lorsqu'il compléta sa propre narration [1].

Pour reviser la partie des *Commentaires* qui se rapporte au règne de Henri II, Monluc a eu recours au même procédé d'emprunts et d'additions. La comparaison du texte des manuscrits et de celui de l'édition originale le fait encore très nettement apparaître. Il s'est servi de trois ouvrages : l'*Histoire de nostre temps* et la *Continuation de l'histoire de nostre temps,* de Paradin, et les *Commentaires* de François de Rabutin.

Guillaume Paradin, lyonnais, avait publié, en 1548, ses *Memoriae nostrae Libri quatuor,* qui racontaient le règne de François Ier et la première année du règne de Henri II [2]. Deux ans après, il en fit paraître une traduction française, qui fut plusieurs fois réimprimée, avec des additions, suivant l'usage du temps [3]. Monluc a connu une de ces réimpressions, sans doute celle de 1558. En 1556, Paradin publia un nouveau livre, la *Continuation de l'histoire de nostre temps,* spécialement consacré aux événenements de 1550 à la fin de 1555, depuis le commencement de la guerre de Parme jusqu'à l'abdication de Charles-Quint [4]. C'est surtout de cet ouvrage que l'auteur des *Commentaires* s'est servi.

1. Parlant de la situation singulière du comte d'Anguien et du marquis del Vasto au moment le plus critique de la bataille, il avait écrit : « Tout ainsi comme monsieur d'Anguien alloict voyant ses gens massacrer, le marcquis de Gouast en voyoict fere de mesme aux siens... » Il a ajouté : « ... par une pareille fortune. Voyés comme elle se mocquoit de ces deux chefs d'armée. » Paul Jove avait dit : « At in altero cornu Fortuna, ludo quodam proelii eventum alternare solita, Hispanis et veteribus Germanis arridere visa est. » (*Op. cit.*, f° 331 r°.)

2. Guillelmi Paradini *Memoriae nostrae Libri quatuor,* Lugduni, J. Tornaesius, in-f°.

3. *Histoire de nostre temps, faite en Latin par maistre Guillaume Paradin et par lui mise en François,* à Lyon, par Jean de Tournes, 1550, in-f°. — Réimpressions : à Lyon, par Jean de Tournes et Guill. Gazeau, 1552, in-16; à Paris, par Fr. Regnault, 1555, in-16; à Paris, à l'enseigne des trois Piliers, 1556, in-16; à Lyon, par Jean de Tournes et Guill. Gazeau, 1558, in-16 (avec une continuation); à Lyon, par Pierre Michel, 1558, in-16; à Paris, par J. Ruelle, 1568, in-16 (avec une continuation); 1570, s. l., in-8°.

4. *Continuation de l'histoire de nostre temps jusques à l'an mille cinq cens cinquante six, par* M. Guillaume Paradin, *doyen de Beau-Jeu,* à Lyon, par Guillaume Roville, 1556, in-f°. — Réimpressions : à Lyon, par Michel Sonnius, 1575, in-8°; à Paris, par Guill. de la Noue, 1575, in-8°.

Il se le fit lire : il espérait y trouver le récit des campagnes de Brissac en Piémont et du siège de Sienne. Il fut déçu. Ses impressions, en écoutant la lecture de Paradin, durent être analogues à celles que lui avait fait éprouver déjà du Bellay. Et d'abord, son nom n'était cité là-dedans qu'une fois, et en passant, d'une façon qui dut lui paraître terriblement dédaigneuse : l'historien, racontant le siège de Sienne, avait simplement noté que Lanssac tenta de pénétrer dans la ville, « au lieu du seigneur de Monluc, lors extrêmement malade »[1]. C'était peu. Rien ou presque rien sur la résistance héroïque de Sienne; aucun des incidents du siège n'était mentionné, sauf une allusion à la camisade de Camollia, la nuit de Noël 1554. Paradin, après avoir amplement développé les préliminaires du siège et la campagne de Pietro Strozzi dans le Val di Nievole jusqu'au désastre de Marciano, avait soudain tourné court, faute de renseignements. De même, le récit des campagnes de Brissac en Piémont était très vaguement indiqué; et l'on comprend que Monluc, après avoir cherché en vain dans Paradin le siège de Lanzo et d'autres épisodes qu'il avait longuement contés, ait constaté que « les historiens en parlent maigrement »[2].

Tout ne lui parut pourtant pas à mépriser dans ces deux livres. Ils contenaient de bonnes choses, dont il n'hésita pas à faire son profit. L'*Histoire de nostre temps* lui a fourni la mention de la reddition de Boulogne par Édouard VI à Henri II, qui précéda la paix du 24 mars 1550 entre la France et l'Angleterre. Paradin avait raconté ces faits et cité les articles du traité, entre autres « que le roy Edouard d'Angleterre offroit de rendre et restituer la ville et chateau de Boulongne..., moyennant quatre cens mille escus d'or que le Roy de France luy promettoit payer[3] ». « Moyennant quelque argent », dira Monluc, qui note, dans cette addition à sa première rédaction, que le fait se place après l'avènement de Henri II. Il s'est fait lire aussi, sans doute dans le même ouvrage, les causes de la nouvelle guerre entre Henri II,

1. Paradin, *Continuation...*, p. 385.

2. I, 345.

3. Paradin, *Histoire de nostre temps*, Lyon, Pierre Michel, 1558, pp. 630-632. — Sur la reddition de Boulogne et la paix du 24 mars 1550, voir Decrue, *Anne de Montmorency*, II, 86-90.

le pape et l'Empereur à l'occasion du duché de Parme[1], et il a remanié, pour le rendre plus clair, ce que lui-même en avait d'abord dit, sans y rien ajouter d'ailleurs[2].

Les emprunts à la *Continuation de l'histoire de nostre temps* sont plus nombreux et plus significatifs. C'est de ce livre que Monluc a tiré que Ferrand de Gonzague, se dirigeant vers Asti à la nouvelle que Brissac avait pris Chieri et San Damiano et tenté de surprendre Cherasco (septembre 1551), laissa « au Parmesan le seigneur Carles et le marquis de Vins *(sic)* »[3]. Le passage de Paradin permet de corriger ce dernier nom, défiguré dans le texte de Florimond de Ræmond : il s'agit du marquis de Musso [Mus], Gianjacomo Medici, plus connu sous le nom de marquis de Marignan[4]. Notons en passant que Monluc, en faisant cette addition, n'a pas pris la peine d'identifier le personnage, qu'il connaissait si bien pourtant. Ce court membre de phrase est le seul détail nouveau que Paradin ait fourni à Monluc pour le récit des campagnes de Piémont de 1551-1553. En revanche, la *Continuation* lui a donné les éléments du début du livre III, ajouté après coup : l'allusion à la défense de Metz par le duc de Guise est un souvenir du récit qu'en a fait Paradin, en suivant d'ailleurs la relation de Salignac-Fénelon[5]. L'allusion aux « praticques et menées » des cardinaux français, agents de Henri II à Rome, et de M. de Termes pour faire révolter Sienne contre l'Empereur est, de même, un écho de la lecture du chapitre intitulé : *Restitution de la liberté de Sienne*[6]. Monluc a tiré

1. Paradin, *op. cit.*, pp. 713-714. — L'auteur a repris le récit de ces événements au début de sa *Continuation*.

2. De Ruble a juxtaposé simplement la première et la seconde rédaction, sans s'apercevoir du remaniement.

3. Paradin, *Continuation...*, 1556, p. 22 : « Par quoy prenant la plus part et la meilleure de son armée, [dom Ferrand] prend le chemin devers Milan, *ayant laissé le seigneur Charles et le marquis de Mus*, avec quelques gens de guerre pour tenir siège. » — « Joannem Medicium Musium marchionem cum reliqua parte exercitus Parmensem oppugnationem jubet curare. » (Thomae Cormerii *Alenconii rerum gestarum Henrici II, regis Galliae, libri quinque*, 1584, f° 58 r°.)

4. Missaglia, *Vita di Gio. Jacomo Medici, marchese di Marignano*, 1605, p. 149.

5. Paradin, *op. cit.*, pp. 187-239.

6. *Id.*, pp. 149-155. — Voir, sur ces événements, duc de Dino, *Chroniques*

les noms de Cornelio Bentivoglio et d'Aurelio Fregoso de la longue liste des seigneurs et capitaines italiens qui vinrent avec Strozzi au secours de Sienne, que l'on peut lire dans Paradin[1], d'après qui il a résumé, en quelques lignes, le récit de l'invasion du Siennois par le marquis de Marignan et de la campagne de Strozzi dans le Val di Nievole[2]. Je note que l'expression « à toute outrance », employée par Monluc pour qualifier la façon dont Marignan faisait la guerre, se trouve dans Paradin, qui s'en sert aussi en parlant du marquis : ce menu détail souligne l'emprunt.

L'auteur des *Commentaires* ne cherche pas, du reste, à dissimuler son procédé. A propos de la mort de Leone Strozzi à Scarlino, il ajoute à sa première rédaction : « Il estoict frère de monsieur de Strossy. Et me dict-on qu'il feust thué de la main d'ung paysan qui luy tira une harcquebusade de derrière ung buisson. » L'addition n'est que l'écho fidèle de la lecture que Monluc vient d'entendre[3]. On lui a lu aussi que Strozzi fut trahi à Marciano, et il enregistre cette opinion, sans du reste la prendre à son compte : « Aultres disent et asseurent qu'il y eust de la trahison[4]. » Il emprunte à Paradin, comme nous l'avons déjà vu faire avec du Bellay, le chiffre des morts à Marciano et le nom du capitaine Valleron, colonel de l'infanterie française, tué dans le combat[5]. Il ajoute : « On me dict que de sa personne, le dict

siennoises, 1846, pp. 157-244, et le *Diario* de Sozzini, au t. II de l'*Archivio storico italiano*.

1. Paradin, *op. cit.*, p. 367.

2. *Id.*, pp. 364-376. — Voir, sur ces faits, A. Coppini, *Piero Strozzi nell' assedio di Siena*, 1902, pp. 25-98.

3. « En ce mesme temps eurent aussi les ennemys argument de rejouissance à leur tour, tant à raison de l'arrivée du secours imperial... que de la mort du prieur de Capoue, *frère du seigneur Pierre Strozzi*... Cestuy avoit esté tué en recongnoissant la ville de Scarlino, *d'un coup d'arquebuze, tiré par un païsant qui se cachoit dernier un buysson* » (p. 376). Brantôme, I, 442, a copié Monluc sans soupçonner qu'il transcrivait Paradin.

4. C'est ce que prétend Paradin, *op. cit.*, p. 381.

5. Paradin, p. 382 : « Les morts en ceste bataille, qui furent de quatre à cinq mille hommes, gens de nom furent le capitaine Valeron, colonnel de la fanterie françoise, le colonel des Grisons... » Monluc : « ... et le cappitaine Velleron, colonel de l'enfanterie françoise, et plusieurs aultres, de quatre à cinq mille. » (I, 469.) — Le capitaine Valeron était en Piémont en janvier 1551 ; il servait de courrier entre Brissac et la cour. (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f°s 68 v°, 69 r°, 70 r°-v^o, etc.) Quant au nombre des morts de Marciano, le cardinal Farnèse écrivait, le 4 août 1554, au connétable, que le marquis de

sieur de Strossi fist acte d'ung preux et vaillant cappitaine. » En revanche, la préoccupation de dissimuler son procédé apparaît dans l'emprunt le plus considérable qu'il ait fait à son devancier. Il lui doit, en effet, la fameuse page sur l'héroïsme des dames de Sienne, ajoutée après coup au passage où il parle lui-même du zèle des habitants à travailler au terrassement de Porta Ovile, la veille de la batterie (janvier 1555). Il est nécessaire, pour faire toucher du doigt le plagiat, de citer les deux textes côte à côte :

PARADIN, *op. cit.*, p. 169.

Les dames de la ville, voulans porter leur part du labeur et travail pour la defense de la liberté, se repartirent aussi en trois bandes... La première estoit la signora Forteguerra, vestue de violet, son enseigne et sa bande de mesme parure, avec une devise en ces mots : *Pur ch'el sia il vero;* et estoit ceste dame vestue à la nymphale d'un assés court accoustrement et monstrant la belle grève. La seconde estoit la signora Fausta Piccolhuomini, vestue toute de rouge ou incarnat, avec l'enseigne et bande de mesme, et la devise en ces mots : *Pur che non lo butto.* La troisième estoit la signora Livia Fausta, vestue toute à blanc avec la bande et enseigne blanche; en laquelle estoit une palme et la devise en ces mots : *Pur che l'habia.* A l'alentour de ces trois dames (qui sembloyent trois deesses) s'estoyent bien serré trois mille dames, que gentilz femmes, bourgeoises que autres d'apparence[1]...

MONLUC, II, 55-56.

Au commencement de la belle rézolution que ce peuple fist de deffendre sa liberté, toutes les dames de la ville de Sienne se despartirent en trois bandes : la première estoict conduicte par la signora Forteguerra, qui estoict vestue de violet, et toutes celles qui la suivoinct aussi, ayant son accoustrement en façon d'une nymphe, court et monstrant le brodequin; la seconde estoict la signora Piccollomini, vestue de satin incarnadin, et sa troupe de mesme livrée; la troisiesme estoict la signora Livia Fausta, vestue toute de blanc, comme aussi estoict sa suitte avec son enseigne blanche. *Dans leurs enseignes elles avoinct de belles devises : je voudrois avoir donné beaucoup et m'en ressouvenir.* Ces trois escadrons estoinct composés de trois mil dames, gentilz femmes ou bourgeoises...

Marignan en avait compté 2.400, « tant lansquenetz, Suysses que Grisons ». (B. N., fr. 20442, f° 13 v°, orig.)

1. Le passage de Paradin est à peu près textuellement traduit de MARCO GUAZZO, qui est le premier à avoir fait mention de l'héroïsme des dames de Sienne. Cf. *Cronica di M. Marco Guazzo ne la quale ordinatamente contiensi l'essere de gli huomini antiqui et moderni... Prima editione,* in Venetia, appresso Francesco Bindoni, 1553, in-f°, f° 413 v°. Avant Monluc, Jean Bouchet avait copié le passage de Paradin. Cf. *Annales d'Aquitaine,* Poitiers, par Enguilbert de Marnef, 1557, in-4°, f° 369 v°. Les historiens italiens de la fin du seizième siècle ont reproduit le passage de Marco Guazzo : voir ASCANIO

Monluc, on le voit, ne s'engageait guère en promettant beaucoup pour se ressouvenir de devises qu'il avait sous les yeux. L'omission est volontaire et l'intention de masquer le plagiat évidente. La lecture de Paradin a d'ailleurs eu ici cet avantage de stimuler la mémoire de Monluc et d'en faire jaillir des souvenirs nouveaux. Ce qui lui appartient aussi en propre, c'est le beau mouvement qui ouvre le morceau : « Il ne sera jamais, dames siennoises, que je n'immortalize vostre nom, tant que le livre de Monluc vivra... » La page des *Commentaires* est devenue classique; on voit dans quelle mesure elle mérite cet honneur [1].

Le récit du siège de Sienne dans Paradin est très sommaire et écourté; il tient deux pages à peine. Monluc l'a pourtant lu et y a fait son butin. Parlant de la résolution qu'avaient prise les habitants de sortir contre les Impériaux « à la désespérée », il a ajouté à sa première rédaction : « Comme autrefois avoint faict les Siennois ès guerres qu'ilz avoinct eu, comme eux mesmes racomptoinct. » Cette addition est un simple souvenir d'une phrase de Paradin : « Car c'estoit leur deliberation ou de voir la fin de leurs calamités ou le bout de leurs vies. Ce que sachans les ennemys ne voulurent combatre plus avant ce desespoir, ains se retirèrent au loing, se souvenans de la sortie faicte sur les forusciz par les citoyens de Siene le vingt-cinqième de juillet l'an mil cinq cens vingt et six [2]. »

Monluc n'a pas fait d'autre emprunt à la *Continuation de l'histoire de nostre temps*. Pour reviser le récit de sa dernière campagne en Piémont de septembre-octobre 1555, il a eu recours à un autre livre, les *Commentaires sur le faict des dernières guerres en la Gaule Belgique,* de François de Rabutin. C'est en 1555 qu'avait paru la première édition de cet ouvrage, contenant les six premiers livres [3]; une continuation jusqu'en 1558

CENTORIO DEGLI ORTENSI, *La seconda parte de' Commentarii della guerre et de' successi più notabili avvenuti cosi in Europa come in tutte le parti del mondo dall' anno MDLIII fino a tutto il MDLX*, in Vinetia, G. Giolito di Ferrari, 1568, in-4°, p. 6. (Bibl. Nat., M, 491, Rés.)

1. C'est d'après Monluc que l'historien siennois Pecci, au dix-huitième siècle, rappelait l'héroïsme des dames de Sienne (*Memorie storico-critiche*, IV, 188, note *a*).

2. PARADIN, *op. cit.*, 385-386.

3. *Commentaires sur le faict des dernières guerres en la Gaulle Belgique,*

fut publiée en 1559, contenant cinq nouveaux livres[1]. Dans une curieuse épître dédicatoire au duc de Nevers, l'auteur explique comment il a composé son ouvrage. Il commença à l'écrire pendant ses campagnes; puis, étant venu s'établir à Paris, il communiqua à M. Barthélemy, maître des requêtes, ses « brouillards et memoires ». Celui-ci l'engagea vivement à les publier, après les avoir soumis à des personnes doctes. Rabutin les montra à l'historiographe officiel de Henri II, Pierre de Paschal, « qui, dit-il, voyant mon œuvre mal digéré et le stile mal limé et poli, ce que moy mesme je cognoissois, tant à cause du peu de temps qui m'estoit resté à les disposer en bonne forme, que pour le default que je puis avoir des lettres, s'offrit de bon cœur à m'y vouloir ayder; et ne pouvant satisfaire à ce labeur, pour estre continuellement occupé à escrire nos histoires françoises en latin,... il pria un gentilhomme sien amy, nommé Guy de Brués, de Languedoc, prouveu de grand savoir et humanité, vouloir m'ayder de son opinion. Lequel, pour divers empeschemens qui lui ostoient le moyen de veoir les autres, retint seulement le sixième livre. Or desjà prevoyant, par grandes apparences, que sur la nouvelle saison nous faudroit retourner à la guerre, ne voulant laisser mon œuvre manque et imparfait, je priay un mien amy, nommé Bernard du Poey, de Luc en Béarn, qu'il daignast tant prendre de peine pour moy, que de me secourir en ce qu'il cognoistroit y defaillir de proprieté de langage, liaison de sentiments et autres choses. En quoy, comme il est homme non seulement amateur de toutes sciences, ains qui est gracieux et secourant à ceux qui les suyvent, m'y a aydé et en tout esté amy[2]. » Rabutin eut donc, de son propre aveu, un collaborateur pour les cinq derniers livres de ses *Commentaires*. Ce Bernard du

entre Henry second très chrestien roy de France et Charles cinquieme Empereur, dedié au duc de Nivernois par François Rabutin, *Bourguignon, gentilhomme de la compagnie du duc de Nivernois*. Paris, Vascosan, 1555, in-4°.

1. *Continuation des Commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique entre Henry II du nom et Charles V empereur et Philippe son filz*, par François de Rabutin. Paris, Vascosan, 1559, in-8°. — Les onze livres furent réunis en 1574 : Paris, M. Loqueneulx, in-8°; Paris, G. de La Noüe, in-8°, avec des additions jusqu'en 1562. Les *Commentaires* de Rabutin ont été réimprimés au dix-neuvième siècle dans toutes les collections de mémoires. Il n'en existe pas d'édition critique.

2. Rabutin, *Commentaires*, coll. Petitot, XXXI, 10-11.

Poey, natif de Lucq-de-Béarn, qui l'aida, était un humble régent de collège; il fut professeur à Lectoure, puis à Auch, et il avait en 1551 et 1554 publié des vers français et latins[1]. C'était des titres insuffisants pour écrire l'histoire. Il ne craignit pas cependant de prendre la plume des mains de Rabutin. Parmi les historiens contemporains, il en était un au moins qu'il connaissait bien : c'était précisément Paradin. Il avait dû lui emprunter beaucoup pour écrire ce poème sur les malheurs de Bordeaux, *Deploratio Burdigalae,* où il avait retracé la terrible émeute de la gabelle de 1548[2]. Du Poey n'hésita pas : à la fin du septième livre des *Commentaires*, il inséra un récit de la campagne de Piémont de 1555, à laquelle Rabutin n'avait nullement pris part, et ce récit n'est qu'un démarquage de celui qu'en avait donné Paradin dans sa *Continuation*. Monluc, qui a eu sous les yeux ce dernier ouvrage, ne s'est pas aperçu de cette supercherie littéraire. Mécontent peut-être de la maigre provende qu'il avait faite dans Paradin pour les premières campagnes de Brissac et le récit du siège de Sienne, il a rejeté avec dédain cette œuvre d'un historien de profession et pensé qu'il trouverait plus à glaner dans un livre écrit, comme le sien, par un homme d'action, par un soldat. Il ne s'est pas douté que les *Commentaires* de Rabutin étaient en partie « fabriqués », et il a donné dans le piège où il devait faire tomber les historiens qui n'ont pas soupçonné les emprunts qu'il a faits lui-même à ses devanciers.

L'étude du texte de Monluc ne permet aucun doute : c'est bien

1. *Ode du Gave, fleuve du Béarn, du fleuve de Garonne, avec les tristes chants de la caranite,* Tolose, par Guyon Boudeville, 1551, in-8° de 56 pp. — *Bernardi Podii Lucensis odae tres, prima cygnus in laudem Tholosae, secundo* (sic) *ad Petrum Ronsardum, tertia Venus*, excus. Tholosae, 1551, G. Boudevilleum. V. Duverdier, 1554. — *Poesies en diverses langues sur la naissance de Henri de Bourbon, fils d'Antoine de Bourbon, duc de Vendosme, comte d'Armaignac, et Jeanne d'Albret,* Tolose, 1554, par Jacques Colomiès, in-8° (Brunet, 5e édit., t. IV, col. 763. — De Castellane, *Essai de catalogue chronologique de l'imprimerie à Toulouse dans le seizième siècle,* dans *Mém. de la Soc. archéol. du Midi de la France*, V, 42). — Voir, sur du Poey, Goujet, *Biblioth. françoise,* 1752, XIII, 106, 338-340, un sonnet et une épître de lui donnés par T. de Larroque (*Rev. de Gascogne,* XIII, 1872, pp. 477-480) et un article de Léonce Couture dans la même revue (1886, p. 570).

2. Paradin en avait donné un récit très détaillé dans son *Histoire de nostre temps*. L. Couture pense que ce poème de B. du Poey n'a probablement jamais paru.

de Rabutin copiant Paradin et non de Paradin lui-même qu'il a tiré certains détails de son récit de la campagne de septembre-octobre 1555, au début du livre IV des *Commentaires*. Il lui doit les chiffres de l'armée de Brissac qui assiégea Volpiano; il les a, du reste, transcrits bien à la légère, s'il faut lui attribuer l'erreur, imputable peut-être à un copiste, qu'il a commise; il parle, en effet, de *cinq mille* hommes de pied, chiffre évidemment inexact, tandis que Rabutin avait écrit : *vingt* ou *vingt-deux mille* hommes de pied [1]. Il a lu dans Rabutin aussi comment le duc d'Albe, après avoir mis le siège devant Santhia, « commença à abbaisser ses grands coups et à moderer et refroidir sa première furie », si bien qu'il se retira piteusement [2]. Il lui a emprunté encore quelques noms de seigneurs qui vinrent au siège de Volpiano [3] et la mention de la perte que subirent les Espagnols de D. Emanuel di Luna lorsqu'ils tentèrent de pénétrer dans la place [4]. Après avoir raconté l'assaut du bastion qui couvrait le château, il a transcrit presque textuellement une phrase de Rabutin : « Là feust thué ung neveu du duc d'Albe [5]; entre

1. Monluc, II, 145 : « ... laquelle estoict composée de cinq mille hommes de pied, mil hommes d'armes et douze cens chevaux légers ». Rabutin : « ... montant au nombre de vingt ou vingt deux mille hommes de pied, françois, suisses, allemans et italiens, de huict cens ou mille hommes d'armes et mille ou douze cens chevaux légers ». (Coll. Petitot, XXXI, 381.) Paradin indique pour la cavalerie un chiffre global de quatre mille chevaux. L'ambassadeur mantouan Lodovico Tridapali, dans une dépêche datée de Pontestura, 2 septembre 1555, dit que Brissac avait « xv^m fanti et duo millia trecento cavalli ». (Bibl. d'Auxerre, ms. 366, f° 76, copie moderne.)

2. Voici l'addition de Monluc : « Car le duc d'Albe ayant mal faict ses besongnes avoict quitté Saint Iago. » — Cf. Rabutin, XXXI, 380, et Paradin, *op. cit.*, 424-426.

3. La liste de Rabutin, copiée presque textuellement sur celle de Paradin, est plus complète que celle de Monluc.

4. Rabutin, XXXI, 381, résume Paradin, *op. cit.*, 458.

5. Après ce membre de phrase, on lit dans l'éd. originale : « César de Naples ». Fl. de Ræmond paraît avoir cru que c'était le nom du neveu du duc d'Albe. L'erreur est grossière. Le neveu du duc d'Albe tué là s'appelait Garcilasso de Vega. (Cf. A. Segre, *La campagna del duca d'Alba in Piemonte nel 1555*, Rome, 1905, p. 38.) — Je crois que « César de Naples » est une addition postérieure introduite à tort dans le texte. Monluc a dû lire dans l'*Histoire de nostre temps* de Paradin, qu'il a connue, comme on l'a vu plus haut, que le fils de César de Naples fut aussi tué à cet assaut. Il n'a pas eu le temps de mettre au point cette nouvelle addition. (Cf. Paradin, *Histoire de nostre temps*, p. 792.)

les prisoniers le sieur Sigismond de Gonzague et le capitaine Lazare, lieutenant de la garde du duc d'Albe, et plusieurs autres desquelz je n'ai pas reteneu le nom [1]. » Le dernier membre de phrase accuse, une fois de plus, le souci de masquer le plagiat. Il apparaît très visiblement pourtant à la page suivante, où Monluc emprunte à Rabutin le récit du dernier épisode de la batterie, avec la mention de la mort du comte de Créance; ici, du reste, il arrange un peu le texte de son devancier et s'attribue un rôle personnel dans la mise en batterie, dont le « jeu » décida les assiégés « à penser à leur conscience et à parlementer » [2]. Cette addition après coup est faite pour nous rendre un peu sceptiques sur le rôle joué par Monluc dans l'affaire; il est permis de s'étonner qu'il l'ait oublié d'abord, s'il a été aussi décisif qu'il semble le dire. Il copie encore dans Rabutin, qui l'avait copié dans Paradin, que le capitaine du château obtint, pour sauver son honneur, qu'on tirât contre lui cinquante coups de canon [3]. A la fin du récit suivant (prise de Moncalvo), il lui emprunte, de même, au sujet du châtiment infligé par le duc d'Albe au gouverneur, pour avoir capitulé sans attendre l'assaut, un détail nouveau [4], et aussi dans les réflexions qu'il a ajoutées à sa première rédaction, des considérations sur l'importance stratégique de Moncalvo, transcrites textuellement. Rabutin avait dit, en effet, d'après Paradin : « Laquelle prise bridoit et tenoict subject,

1. Rabutin avait écrit : « Entre lesquelz, des hommes de nom, se trouva le nepveu du duc d'Albe, et les autres furent retenus prisonniers, comme le seigneur Sigismond de Gonzague, et le cappitaine Lazare, lieutenant de la garde du duc d'Albe, et beaucoup d'autres seigneurs et vaillans soldats. » (Coll. Petitot, XXXI, 382-383.) Voir la phrase de Paradin, *op. cit.*, 449.

2. Rabutin, XXXI, 383, d'après Paradin, *op. cit.*, 450.

3. Rabutin, XXXI, 384, d'après Paradin, *op. cit.*, 451.

4. Monluc avait dit d'abord que le duc d'Albe le fit pendre. Il ajoute, d'après Rabutin : « et estrangler ». Paradin, Rabutin et Monluc paraissent s'être trompés; un document cité par A. Segre (*op. cit.*, p. 50, n. 3) laisse entendre que le gouverneur de Moncalvo eut la tête tranchée. Brantôme, parlant de cette campagne (I, 310-313), a tout brouillé : il imagine que César de Naples était gouverneur de Volpiano pendant le siège de cette place. En fait il était resté avec le duc d'Albe à Pontestura. Il confond ensuite le siège de Volpiano et celui de Moncalvo et raconte que César de Naples fut pendu, pour sa « nattreté », sur l'ordre de don Alvaro di Sandez. Presque autant d'erreurs que de mots. Dans un autre passage (IV, 25), il rapporte le fait plus sommairement, mais plus exactement.

non seulement la forteresse de Pont de Sture, mais toutes les autres le long de la rive du Pau et de la plaine du marquisat de Monferrat; mais encore seroit un grand parement et affranchissement des appartenances de Casal[1]. » Monluc a copié : « Ceste prinse importa fort; car Moncalvo bridoict et tenoict subject non seullement le Pont-d'Asteure, mais toutes les places le long du Pau et de la plaine du marcquisat de Montferrat et avec cela asseuroit fort Cazal. »

Il a encore trouvé dans les *Commentaires de la Gaule Belgique* un important récit du siège de Thionville, auquel Rabutin assista comme homme d'armes du duc de Nevers et qu'il a raconté d'après ses souvenirs personnels. Monluc n'en a tiré que deux additions. Au début de la campagne, il avait d'abord simplement écrit que le duc de Guise quitta la cour pour s'en aller à Metz et de là assiéger Thionville. Après s'être fait lire le Xe livre de Rabutin où sont racontés en détail le siège de Calais et la prise de Guines, il a cru bon de rappeler ces deux faits d'armes, et aussi qu'à son retour d'Italie le duc avait été nommé lieutenant général du royaume[2]. Dans le récit de la mort de Strozzi, il a ajouté un petit détail également emprunté à Rabutin[3]. C'est tout ce qu'il a trouvé à glaner chez son devancier. Sa lecture, une fois de plus, lui avait causé une amère déception. Rabutin avait oublié de le citer, lui, colonel général de l'infanterie, dans son récit du faux assaut, alors qu'il avait mentionné de simples capitaines. De plus,

1. Rabutin, XXXI, 385. — Paradin avait dit : « Estant le chasteau... bien suffisant pour reprimer les entreprises des ennemys et du Pont de Sture et autres plus voysines, lesquelles pourroyent grandement endommager Casal, sans la crainte et subiection dont elles sont bridées par le moyen de Moncalvo. » (*Op. cit.*, 454.) Cette citation montre le « démarquage » opéré par le collaborateur de Rabutin, et aussi que Monluc a copié Rabutin et non Paradin.

2. Monluc, II, 255 : « Le roy l'avoit choisi pour estre son lieutenent général en tout son royaume, dès qu'il feust arrivé d'Ytalie. Avant mon arrivée, je trouvay qu'il avoit prins la ville de Calais et renvoyé les Anglois delà la mer, ensemble Guines...» Rabutin, XXXII, 136 : « Et estoit M. de Guise desjà quelques jours de retour d'Italie, et arrivé à Sainct-Germain-en-Laye, où il vint trouver le roy; lequel, après y avoir quelque temps séjourné, le feist son lieutenant général sur tout son royaume. » Pour les prises de Calais et de Guines, voir XXXII, 137-159.

3. Rabutin avait écrit : « M. le mareschal de Strossy fut atteint d'une harquebusade au-dessus du tetin gauche, M. de Guise parlant à luy et ayant l'une des deux mains sur son espaule. » (XXXII, 187.) Monluc ajoute à sa phrase : « Estant monsieur de Guyse près de luy. » (II, 275.)

il n'avait insisté que sur le rôle des grands chefs, du duc de Guise et du duc de Nevers, auxquels il avait attribué tout l'honneur de la prise. Monluc fut mécontent, comme il l'avait été en lisant du Bellay et, à la fin de son récit, il exhala sa mauvaise humeur dans cette addition significative : « Je ne veulx pas desrober l'honneur des autres, contant ce que je feiz. Je croy que les historiens, qui n'escripvent que des princes et grandz, en parlent assés et passent soubz silence ceulx qui ne sont pas d'une si grande taille[1]. » Puis il rejeta le livre sans prendre garde qu'il y eût trouvé des détails nouveaux sur la prise d'Arlon et la revue de Pierrepont.

Martin du Bellay, Paul Jove, Guillaume Paradin et François de Rabutin sont les seuls auteurs dont Monluc s'est servi pour reviser sa première rédaction. On voit quel usage il en a fait. Ils lui ont permis de mieux enchaîner son récit, de rattacher à l'ensemble des événements les faits particuliers qu'il avait racontés. Ils lui ont fourni des transitions et un exorde pour le livre III; du Bellay lui a suggéré quelques considérations générales; à Paradin, il a pris une page qu'il a presque textuellement transcrite. Mais il leur a surtout emprunté de menus détails, des chiffres, des noms propres. Un seul cas mis à part, où, s'inclinant devant l'autorité de Paul Jove, il a rectifié sa version, partout il a maintenu son texte primitif. Ses récits de la journée de Cérisoles, de la camisade de Boulogne diffèrent sensiblement de ceux de du Bellay; sauf un détail, d'ailleurs essentiel, pour le premier, il n'en a rien modifié. Le travail de contrôle auquel il s'était astreint lui donna les résultats que sa vanité en espérait. Il fut convaincu que presque partout il avait été mieux informé que ses devanciers; il en ressentit un profond dédain pour les historiens de profession et aussi un certain orgueil. Il dicta sans doute alors cette phrase : « Que si je voulois estre historien et que le Roy me commandast d'escripre la véritté, je vouldrois bien asseurer que je le ferois aussi bien que homme de France, encores que je ne sois pas grand clerc..., j'entendz des lieux où j'estois, et non des aultres. Car je ne vouldrois escripre choze aulcune pour ouir dire[2]. » Au contact des livres, il avait pris conscience de la

1. II, 290-291.
2. I, 44 (add. à la 1re réd.).

valeur documentaire de l'œuvre que les circonstances l'avaient amené à composer. Une étude critique des *Commentaires*, une perpétuelle confrontation du texte, non seulement avec les historiens qu'il n'a pas connus, mais surtout avec les documents d'archives, peuvent seules démontrer jusqu'à quel point sa confiance était justifiée.

CHAPITRE III.

Les premières campagnes d'Italie et de France.

(1521-septembre 1542.)

De son enfance et de sa jeunesse, Monluc a retenu deux faits, qui lui ont paru seuls dignes d'être notés : son séjour à la cour de Lorraine comme page et ses débuts militaires en qualité d'archer dans la compagnie de Bayard. Il se plaisait plus tard à rappeler à François de Guise qu'il avait été « nourri » par son oncle, le duc Antoine[1]. Le titre était bon à invoquer pour gagner la faveur des princes lorrains, et Monluc n'était pas homme à dédaigner cet argument. Nous ignorons tout, d'ailleurs, de son séjour à Nancy, la date de son arrivée comme celle de sa sortie de page. Il est permis de conjecturer qu'il entra au service du duc antérieurement à 1515, puisqu'il dit qu'il fut page d'Antoine avant d'être attaché à la duchesse Renée de Bourbon, que ce prince épousa le 15 mai de cette année. Mais le nom de Monluc n'a pu être retrouvé nulle part dans les comptes de la maison ducale[2]. Il ne l'a pas été non plus dans les documents relatifs à

1. « Oultre ce que je vous demeure redebvable de l'amitié que tousjours m'avez porté, suis esté norri en la maison de là où vous sortez, et toutes ces deux choses m'obligent à vous estre très humble et fidelle serviteur. » (Monluc au duc de Guise, Moncalieri, 1er novembre 1551, IV, 4.) Il a rappelé le fait dans un autre endroit de son livre (récit de la revue de Pierrepont, II, 307).

2. « J'ai vainement cherché son nom parmi ceux des gentilshommes de tout rang qui sont mentionnés dans les comptes des trésoriers généraux comme ayant fait partie de la maison du duc ; je ne l'y ai pas trouvé. » Henri Lepage, *Bayard lieutenant de la compagnie de lances du duc Antoine. Son séjour à Nancy* (*Journal de la Soc. d'archéol. lorraine et du Musée histor. lorrain*, 1881, p. 57). Les récentes recherches de M. l'abbé F. Hamant ont été un peu

la compagnie de cent lances du duc Antoine, créée par lettres du roi Louis XII, du 31 juillet 1511, et dont Bayard fut lieutenant. Du moins, ce dernier fait est confirmé par les biographes du chevalier sans peur et sans reproche, le Loyal Serviteur et Symphorien Champier, et aussi par Brantôme [1]. La compagnie du duc Antoine servait en Italie ; elle prit part aux campagnes du règne de Louis XII, aux batailles de Ravenne et de Marignan. Mais une quittance non datée nous apprend que sur les cent lances qui la composaient, vingt hommes d'armes et quarante archers restaient dans les États du duc « pour la garde, seureté et deffense d'iceulx ». Monluc fut de ceux-là. Il ne connut donc Bayard que de loin et ne servit pas sous ses ordres. D'après Champier, le bon chevalier serait venu à Nancy au retour de sa captivité d'Allemagne, vers la fin de 1513; Monluc le vit peut-être alors qu'il était encore page [2].

De son séjour en Lorraine, il garda quelques souvenirs, dont on retrouve la trace dans son livre. Il y entendit certainement parler de la grande lutte où avait sombré la fortune de Charles le Téméraire. Les héros du siège de Nancy vivaient encore. Le souvenir des souffrances endurées par les habitants n'était pas non plus perdu. C'est pendant le séjour de Monluc en Lorraine que Pierre de Blarru publia sa *Nancéide,* dont le duc Antoine fit les frais. C'est en 1520 que se produisit une demande de restitution du corps du Téméraire, comme réponse aux menées du duc en faveur de la candidature de François Ier à l'empire. Aussi n'est-on pas surpris de voir Monluc, à la fin de ses *Commentaires,* dans sa *Remonstrance au roy,* invoquer en première ligne le siège de 1477 pour montrer « combien importe ung bon chef dans une place » [3]. Il exalte dans cette page l'héroïsme des Gascons au service de la Lorraine. Ses connaissances historiques

plus fructueuses : dans les comptes de la maison ducale, il a relevé « le page Blaizot », « le page gascon ». Ces dénominations vagues cachent peut-être le petit Monluc.

1. *La très-joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur,* éd. J. Roman, 1878, p. 249. — Champier, *Les gestes ensemble la vie du preux chevalier Bayard,* dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France,* 1re série, t. II, p. 150. — Brantôme, III, 223-224.

2. H. Lepage, *op. cit.*, p. 77.

3. III, 464-465.

sont, du reste, sur certains points très insuffisantes; il confond le duc René de Vaudémont (1473-1508) avec son grand-père René d'Anjou, roi de Sicile. Il affirme sans preuves que le duc de Lorraine ne pensait pas que le Téméraire viendrait assiéger sa capitale [1]. Il imagine que sa victoire sous les murs de Nancy fut due aux Suisses et à un renfort de quatre cents gens d'armes envoyés par Louis XI, qui « soubz main le favorisoit » [2]. Mais il note avec raison que le roi de France était lié par un traité au duc de Bourgogne (trêve de Soleure, 13 septembre 1475); il fait une juste allusion à l'héroïsme des Nancéiens; enfin, il rend hommage aux capitaines gascons au service du duc René. Il cite, parmi les défenseurs de Nancy, Gracian d'Aguerre, qui, d'ailleurs, était basque. La brillante fortune de ce soldat, qui sut mériter par ses services la faveur du duc René et du roi Charles VIII, qui se distingua tour à tour dans les guerres de Lorraine et dans celles d'Italie, dut frapper la jeune imagination de Monluc qui le connut peut-être à Nancy [3]. Il oublie Menaud d'Aguerre, frère de Gracian, mort dès 1501, et aussi Jehannot d'Abidos, celui qui avait capturé à la bataille de Nancy le bâtard

1. Il s'y attendait parfaitement : dès son entrée triomphale dans Nancy, le 7 octobre 1476, il savait que Charles était en route et que bientôt il fondrait sur la Lorraine avec des troupes fraîches. Aussi il se hâta de mettre Nancy en état de défense et s'éloigna ensuite pour essayer de battre les troupes de Campo-Basso avant qu'elles eussent rejoint le Téméraire. Il n'y réussit pas. Son armée se débanda et il se retira avec les débris chez ses alliés les Suisses. — Cf. Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, I, 432-437.

2. Louis XI, en fait, ne fournit pas de troupes au duc de Lorraine. Il se borna à attendre le résultat de la lutte engagée entre les deux adversaires. Monluc fait sans doute allusion aux six cents lances de Louis de La Trémoille qui, pendant la bataille de Nancy, étaient en observation à Toul, avec ordre de ne pas bouger, et à qui le traître Campo-Basso alla offrir ses services. Il se trompe, en tout cas, en affirmant que les troupes françaises vinrent jusqu'à Pont-Saint-Vincent. — Cf. Chr. Pfister, *op. cit.*, chap. xiii-xvi.

3. Gracian d'Aguerre mourut gouverneur de Mouzon en mars ou avril 1515. Monluc avait connu plusieurs membres de cette famille : un Gracian d'Aguerre se trouvait, le 22 juin 1522, à Bayonne, dans la bande de Jean II, baron de Gramont, et prit part avec lui à l'escarmouche de Saint-Jean-de-Luz. Un autre d'Aguerre fut de l'expédition de Naples en 1528. Un autre, Martin, était en 1521 homme d'armes à Crémone dans la compagnie de Lescun, où Monluc servait comme archer; il fut ensuite chevau-léger dans la compagnie de Pierre d'Ossun, avec Marc-Antoine, le fils aîné de Blaise (J. de Jaurgain, *Profils basques, Menaud et Gracian d'Aguerre*, dans la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes*, juin 1886-février 1887).

de Bourgogne, Jehannot le Basque, Pied-de-Fer, le capitaine Fortune. Il cite, en revanche, Pons, Gajan et Roquepine, sur lesquels les documents lorrains sont muets[1].

Le départ du jeune Gascon pour l'Italie, où il voulait rejoindre la compagnie de Bayard, rappelle celui de Montmorency passant les monts avec cinq cents francs seulement, de bonnes armes et de bons chevaux, que lui avait donnés son père[2]. Comme le connétable, Monluc devait se plaire à évoquer ce souvenir. Il a tenu aussi à consigner dans son livre les noms de ceux qui furent ses conseillers et ses guides dans le dur apprentissage de la guerre : Bernard de Montault, coseigneur de Castelnau, « l'homme vieux » qu'il rencontra prés de Lectoure, à une journée de Saint-Puy[3], et ses deux oncles maternels, les Estillac, Garcie ou Gaixiot et François de Mondenard[4], qui l'accueillirent à Milan et lui procurèrent une place d'archer dans la compagnie de M. de Lescun.

On a vu plus haut que Monluc a remanié, en s'aidant de du Bellay, la première rédaction du passage suivant, où il rappelle la désastreuse campagne de 1521-1522, qui aboutit à la perte du Milanais. Bien qu'il se vante d'être capable, s'il le voulait, de conter en détail tout ce « voiaige », il paraît bien qu'il n'en avait conservé que des souvenirs assez indistincts. Il affirme que la guerre dura vingt-deux mois : en fait, les hostilités s'ouvrirent en avril 1521, par l'invasion du Luxembourg et de la Navarre, et Lautrec, battu à la Bicoque le 29 avril 1522, rentra en France au mois de mai. Mais Monluc dut rester en Italie avec le frère de Lautrec, le maréchal Thomas de Foix, sieur de Lescun, qui

1. Lepage ne dit rien de ces capitaines dans son *Commentaire sur la chronique de Lorraine*. Noulens a identifié, sans autre preuve que le témoignage de Monluc, Roquepine avec Jean II du Bouzet, seigneur de Cots et de Lagraulet, devenu, le 27 septembre 1472, seigneur de Roquepine par son mariage avec Catherine de Bordes (*Maisons historiques de Gascogne*, I, 20-24). Dans un tableau de l'armée de Lautrec pendant l'expédition de Naples en 1527-1528, on trouve « Pon el maestro di campo » comme lieutenant de la compagnie du duc de Lorraine (Sanuto, *Diarii*, XLVI, col. 431).

2. Brantôme, III, 341-342.

3. Identifié par Tamizey de Larroque (*Revue de Gascogne*, 1869, p. 528).

4. Ils étaient fils de Jean de Mondenard et de Marguerite de Galard de Brassac. Ils eurent deux sœurs : Françoise, qui épousa François de Lasseran de Mansencome et qui fut la mère de Blaise de Monluc ; Catherine, qui épousa un Verduzan (G. Tholin et Ph. Lauzun, *Le Château d'Estillac*, pp. 19-20).

capitula dans Crémone le 14 mai, sous conditions, et évacua la place le 26 juin[1]. Il ajoute qu'il eut dans cette campagne cinq chevaux tués sous lui, qu'il en perdit en dix jours deux que lui avait donnés un cousin germain de sa mère, le seigneur de Roquelaure[2], et qu'il fut fait prisonnier[3]. Dans sa seconde rédaction, il a ajouté de son cru une appréciation de la conduite de Lautrec, qui nous paraît terriblement indulgente[4]. De retour en France, la compagnie du maréchal de Foix tint garnison à Mauvezin et Beaumont-de-Lomagne, villes de Gascogne désignées en effet comme résidences de gens d'armes[5]. Une montre de cette compagnie, passée à Mirande le 18 février 1523, cite Monluc parmi les archers[6]. C'est le moment où, dit-il, il fut promu homme d'armes; il paraît donc se tromper en affirmant qu'il ne se trouva pas à la montre, « pour ce que la fièvre quarte l'avoict prins ».

Ici se place le premier grand récit des *Commentaires* : l'escarmouche de Saint-Jean-de-Luz. C'est un épisode de l'invasion du Labourd par les Impériaux, en septembre 1523. Deux ans avant,

1. Sur le siège de Crémone par Prospero Colonna et le retour de Lescun en France au début de juillet, voir Sanuto, *Diarii*, XXXIII, col. 244, 247-248, 273, 313, 327, 346.

2. D'après La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la Noblesse*, XIV, 13-14, ce seigneur de Roquelaure serait Jean III de Mondenard, quatrième fils de Garcie, frère de Françoise de Mondenard, la mère de Monluc. Il serait donc le neveu propre de cette dernière et le cousin germain de Blaise.

3. Je suis le texte des manuscrits. Celui de Fl. de Ræmond, adopté par de Ruble, porte : « Aussi feut-il thué soubz moy cinq chevaux en dix jours, et en deux jours deux que monsieur de Roquelaure, cousin germain de ma mère, me donna. »

4. Cf. le jugement sévère de Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, I, 342-343. Un livre sur Lautrec reste d'ailleurs à écrire, comme le remarque V.-L. Bourrilly, *Le règne de François Ier, état des travaux et questions à traiter* (extrait de la *Rev. d'hist. mod., et contemp.*, IV, 588).

5. De Ruble a signalé un document qui confirme Monluc : *Liste des lieux destinés pour faire les assemblées et recrues des troupes en chacune province* (B. N., fr. 18587, f° 23). Le 7 décembre 1522, une montre de la compagnie de Lescun eut lieu à « Mauvoysin en Armagnac » (B. N., fr. 21512, n° 1045). Le nom de Monluc n'y figure pas. On ne le trouve pas davantage dans quatre montres conservées de cette compagnie, qui furent passées à Bagnacavallo le 18 août 1517 (B. N., Clairambault, 244, n° 785), à Crémone le 28 juillet 1518 (B. N., fr. 21510, n° 960), le 17 septembre 1520 (B. N., fr. 21511, n° 1002) et le 27 janvier 1521 (*ibid.*, n° 1009).

6. B. N., Clairambault, 246, n° 903.

tandis que François Ier dégageait Mézières et refoulait sur Valenciennes l'armée de Charles-Quint, Bonnivet avait assiégé et pris Fontarabie (18 octobre 1521)[1]. L'année suivante, les Impériaux avaient tenté de reprendre la place; défendue par Jacques de Daillon, baron du Lude, elle résista. Le maréchal de Chabannes la ravitailla et y mit un nouveau gouverneur, le capitaine Franget. En septembre 1523, Philibert de Châlon, prince d'Orange, envahit le Labourd : il avait ordre de prendre Bayonne[2]. Le gouverneur de Guienne, Odet de Foix, sieur de Lautrec, organisa la défense de la ville. D'après du Bellay, c'est le 16 septembre que les Impériaux arrivèrent à Saint-Jean-de-Luz, et c'est le lendemain qu'ils marchèrent sur Bayonne[3]. C'est donc le 16 qu'il conviendrait de placer l'escarmouche contée par Monluc. Son récit est riche en détails minutieux. Cette première prouesse s'était naturellement fixée dans sa mémoire, et plus d'une fois il avait dû la rappeler[4]. Il serait particulièrement intéressant d'éprouver ici la fidélité de ses plus anciens souvenirs. On le peut pour certains détails, par exemple pour les noms d'hommes d'armes cités. M. de Lignac était bien lieutenant de la compagnie de Lescun[5]. Le capitaine Carbon, le capitaine Sayas, le capitaine Compay appartenaient tous trois à cette compagnie[6],

1. Voir, sur ce siège, le récit de Bordenave, *Histoire de Béarn et Navarre*, éd. Paul Raymond, pp. 17-22, et Th. Lègrand, *Essai sur les différends de Fontarabie avec le Labourd du quinzième au dix-huitième siècle* (*Revue du Béarn et du Pays basque*, 1904, p. 155). Lors des négociations ouvertes à Calais en septembre-novembre 1521, entre François Ier et Charles-Quint, la reddition de Fontarabie fut proposée par l'Empereur comme une condition de paix (*Négoc. entre la France et l'Autriche*, II, 526-527).

2. U. Robert, *Philibert de Châlon, prince d'Orange*, I, 48-52.

3. Du Bellay, coll. Petitot, XVII, 424. La date donnée par du Bellay a été adoptée par Bordenave, qui ne parle pas de l'escarmouche contée par Monluc. Bordenave, chargé par Jeanne d'Albret d'écrire l'*Histoire de Béarn et Navarre*, y travaillait dès 1572; en 1591, il était arrivé aux trois quarts de sa tâche (voir la préface de Paul Raymond, pp. II et V). Il n'a certainement pas connu les *Commentaires*.

4. Dans un autre endroit de son livre, il n'a pas craint de comparer sa prudence de jeune homme de « dix-huict ou dix-neuf ans » à la faute qui causa le désastre de Saint-Quentin (I, 471).

5. Il s'appelait Gabriel de Lignac, sieur de Savignac. (Montre passée à Castres le 21 juillet 1525, B. N., fr. 21513, n° 1098; Clairambault, 248, n° 973).

6. Le capitaine Carbon est cité comme homme d'armes de cette compagnie

ainsi que M. de Poygreffy[1] et le chevalier Diomedes, qui n'était pas italien, comme le dit Monluc, mais grec[2]. Les capitaines Artiguelouve et Jehannot d'Andoins, le sieur de la Faye, Raymond de Luppé[3] étaient de la compagnie de Lautrec, ainsi que Jean de Gramont[4]. Ce dernier n'est du reste cité que comme homme d'armes dans une montre du 16 juillet 1523[5]. Monluc dit qu'il était lieutenant de la compagnie au moment du siège de Bayonne : peut-être s'est-il trompé. Quant au « sieur de Maignauld », c'est sans doute François ou Odet de Maignault, hommes d'armes aussi de la compagnie de Lautrec[6]. Enfin le « bas-

dans les montres de Bagnacavallo, 18 août 1517 (B. N., Clairamb., 244, nº 785); Crémone, 17 sept. 1520 (fr. 21511, nº 1002); Mirande, 18 fév. 1523 (Clairamb., 246, nº 903); Crémone, 27 janv. 1521 (fr. 21511, nº 1009); Mauvezin, 7 déc. 1522 (fr. 21512, nº 1045); Samadet, 23 oct. 1523 (Clairamb., 247, nº 941); Castres, 21 juill. 1525 (fr. 21513, nº 1098; Clairamb., 248, nº 973). — Le capitaine Sayas (Jehan de Sagas) est cité dans les montres de la même compagnie de Crémone, 27 janv. 1521, et de Castres, 21 juill. 1525.

1. Cité dans les montres de Mauvezin, 7 déc. 1522; Samadet, 23 oct. 1523; Castres, 21 juill. 1525. — Voir, sur ce personnage, la note de de Ruble, I, 50, n. 3.

2. « Dyomedes, Grec », est cité dans la montre de Mirande du 18 fév. 1523. Le 29 mai 1525 et le 11 février 1526, on le retrouve à Montélimar et à Valence, dans la compagnie du marquis de Saluces (B. N., fr. 21513, nos 1089 et 1121). En 1532, il fut cassé comme homme d'armes de la compagnie du comte de Tende (*Catalogue des actes de François Ier*, II, nº 6870).

3. Montres de Grossoles en Condomois, 29 novembre 1522 (B. N., fr. 21512, nº 1044); Béziers, 1er juillet 1525 (fr. 21513, nº 1092); Béziers, 1er février 1526 (*ibid.*, nº 1119); Bayonne, 1er mars 1523 (fr. 21512, nº 1040); ... en Agenais, 26 septembre 1526 (fr. 21514, nº 1152); Budrio-lès-Bologne, 9 janvier 1528 (*ibid.*, nº 1181); au camp devant Naples, 6 mai 1528 (Clairamb., 250, nº 1081); Mirande, 16 juillet 1523 (*ibid.*, 246, nº 925). — Jehannot d'Andoins était lieutenant à la garde de la ville et du château de Saint-Malo en 1536 et 1538 (*Catalogue*, VIII, nos 30493 et 31687).

4. Voir, sur Jean II, baron de Gramont, que nous retrouverons dans l'expédition de Naples et qui mourut, comme le dit Monluc, au siège de cette ville, la notice de J. de Jaurgain, *Menaud et Gracian d'Aguerre* (*Rev. des B.-Pyr. et des Landes*, 1er août-1er octobre 1886, p. 154, nº 1). Il est cité comme homme d'armes de la compagnie de Lautrec dans les montres de Bayonne, 1er mars 1523; Grossoles en Condomois, 29 novembre 1522; Mirande, 6 juillet 1523.

5. A cette date, c'est Jayme de Sainte-Colomme qui est lieutenant. Jean de Grammont a ce titre dans la montre de Béziers du 1er juillet 1525.

6. François de Maignault est cité dans les montres de Grossoles, 29 novembre 1522; Bayonne, 1er mars 1523; Béziers, 1er février 1526; Budrio, 9 janvier

tard d'Aussan », qui « fit épaule » à Monluc pour assurer la retraite par échelons, peut être identifié avec un archer de cette même compagnie cité dans une montre de Crémone, 2 juillet 1518[1], ou avec un Aussan, homme d'armes de la compagnie d'André de Foix, sieur d'Asparros, en juillet 1523[2]. On le voit par cette expérience, qu'il serait fastidieux de renouveler pour tous les épisodes des *Commentaires* : le récit de Monluc supporte très honorablement la confrontation des documents. Les souvenirs les plus anciens lui revenaient très nets quand il dictait son livre, et l'on peut affirmer qu'il avait la mémoire des noms propres.

La narration de l'escarmouche de Saint-Jean-de-Luz peut être soumise à une autre épreuve. La précision topographique en est frappante. L'étude du terrain permet d'en contrôler l'exactitude. Les deux compagnies de gens d'armes de Lautrec et de Lescun et les deux bandes de gens de pied de Megrin et La Clotte, parties de Bayonne, durent quitter la route d'Ustaritz un peu avant le bois de Berriotz, pour prendre celle de Saint-Pée. Elles traversèrent ensuite le bois de Saint-Pée, atteignirent la hauteur de Fagossou, franchirent sur le pont de l'ancienne route de Saint-Pée l'affluent de la Nivelle qui passe au pied de cette hauteur et arrivèrent enfin sur le monticule de Baïlerenea (la maison du bayle), — aujourd'hui villa Fouquier, — d'où l'on découvre Saint-Jean-de-Luz. Le capitaine Carbon et les gens d'armes descendirent par le versant en pente douce allant à la Nivelle et franchirent le petit ruisseau, sur lequel passe la nouvelle route de Saint-Pée[3]. L'escarmouche entre cavaliers français et impériaux eut lieu dans la plaine formée par la boucle de la Nivelle, devant Saint-Jean-de-Luz. Quand Monluc et les capitaines de gens de pied virent les gens d'armes repoussés par l'ennemi, ils descendirent de Baïlerenea avec leurs arba-

1528; Naples, 6 mai 1528; — Odet de Maignault, dans les montres du 29 novembre 1522, 16 juillet 1523, 1er juillet 1525, 1er février 1526, 26 septembre 1526.

1. B. N., fr. 21510, nº 961 : « le bastard d'Aussy ».

2. Montre passée à Fronton, près Montauban, 20 juillet 1523 (B. N., Clairamb., 246, nº 927).

3. Ce ruisseau (en basque *erreka*), « de quinze ou vingt pas de largeur, profond jusques à la braye », dit Monluc, n'a pas, en effet, plus de 1 mètre à 1 m. 50 de large et 1 mètre de profondeur à marée haute, au pied de Baïlerenea. A marée basse, il est presque à sec. On voit encore les marais dont parle Monluc.

létriers et leurs six arquebusiers pour couvrir la retraite. Elle se fit par le pont de l'ancienne route de Saint-Pée, puis par la vallée de l'affluent de l'Ouhabia qui passe à Ahetze [1], où Monluc retrouva la route de Bayonne. Il s'étend complaisamment sur l'accueil que Lautrec lui fit le soir et ne dit qu'un mot de la retraite des Impériaux, qui eut lieu quelques jours après, puisque, le 27 septembre, Louise de Savoie félicitait les Bayonnais de la brillante façon dont ils avaient défendu leur ville [2].

Après avoir noté la retraite des Impériaux, les *Commentaires* mentionnent la prise de Fontarabie par Philibert de Châlon (27 février 1524) [3]. Monluc attribue la chute de la place à la trahison de don Pedro de Navarre, neveu non pas, comme il le dit, du connétable de Navarre, mais de D. Iñigo Fernandez de Velasco, connétable de Castille. Don Pedro, en effet, à la suite de cette capitulation, se fixa en Navarre, fut fait maréchal du royaume, marquis de Cortra et grand chambellan [4]. Cette cause est aussi donnée par du Bellay, qu'ont suivi Bordenave et Favyn [5].

La première rédaction contient ensuite une brève mention du

1. L'édition originale porte *Haitée*. De Ruble a lu *Aiffe* sur le premier ms., *Haitée* sur le second. En réalité, le premier ms. portait *Saytce* : on a surchargé le mot, effacé l'*S* initial et transformé *tc* en deux *s* longues (*Aysse*). Quant au deuxième ms., il porte très lisiblement *Haitce*, qu'il faut identifier avec Ahetze, Basses-Pyrénées, canton d'Ustaritz, arrondissement de Bayonne (14 kilom.).

2. *Archives municipales de Bayonne, Registres gascons*, II, 390-391. — Sur le siège de Bayonne, voir du Bellay, coll. Petitot, XVII, 424-426, et Bordenave, pp. 24-25; sur les démolitions d'églises, hôpitaux et maisons situés hors les murs, qu'ordonna Lautrec, voir *Arch. munic. de Bayonne, Reg. Gascons*, II, 563, 564, 566, 568; E. Ducéré, *Les Fortifications du vieux Bayonne*, pp. 27-28; commandant de Blaÿ de Gaïx, *Histoire militaire de Bayonne*, I, 138-142. — Il est curieux de rapprocher ce que dit Monluc de la situation de Saint-Jean-de-Luz et de la *pomade*, ou cidre basque, des impressions du Vénitien André Navagero, qui traversa le pays en 1528 (Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, I, 10).

3. Le 3 mars, Philibert de Châlon écrivait à l'archiduchesse Marguerite : « J'avons prins Fontarabier, qui n'est pas petit service à l'Empereur. » (U. Robert, *op. cit.*, II, 48.)

4. U. Robert, *op. cit.*, I, 53. Après la mort de son père, en 1523, il hérita de sa dignité.

5. Du Bellay, coll. Petitot, XVII, 426. — Bordenave, p. 26. — Favyn, *Histoire de Navarre*, p. 723.

siège de Marseille par le connétable de Bourbon, suivie d'un détail inexact sur la retraite des Impériaux. Monluc dit qu'elle se fit par Saluces, Pignerol « et aultres vallées ». En réalité, l'ennemi prit le chemin de Nice et de Monaco, poursuivi par Montmorency, qui franchit à sa suite le col de Tende [1]. Autres inexactitudes : Monluc note qu'Antonio de Leyva, laissé dans Pavie « avecques quelque trouppe d'Alemans », y soutint le siège pendant « sept ou huict mois ». Il est revenu sur le siège de Pavie, dans la *Remonstrance au roy;* il y dit qu'Antonio de Leyva « n'avoit que trois enseignes d'Italiens et trois mil Alemans » et que le siège dura « envyron sept mois » [2]. François Ier arriva devant Pavie le 27 ou le 28 octobre; dès le 26, « l'avant-garde des François estoit desjà espanchée par les champs de Pavie », dit Francesco Tægio, témoin oculaire [3]. La bataille eut lieu le 24 février 1525; le siège dura donc quatre mois seulement. L'erreur est grossière; notons que Monluc a dédaigné de la corriger, bien que du Bellay lui fournît des dates pour cela [4]. Sur le chiffre de la garnison, les historiens varient. Du Bellay parle de « mille ou douze cens Espagnols et six mille lansquenets » [5]; Saluzzo di Castellar dit qu'il y avait en tout environ huit mille hommes, tant Espagnols que lansquenets et Lombards [6]; Tægio, qui était dans Pavie et dont le témoignage a une valeur de premier ordre, donne des chiffres plus précis : deux cents hommes d'armes, autant de coustilliers, quatre cents aventuriers espagnols et cinq mille Allemands, qui avaient pour chef Eitel Frédéric IV, comte de Hohenzollern, auquel succéda, après sa mort (17 jan-

1. François Ier à Montmorency, Aix, 4 et 5 octobre 1524. (*Captivité du roi François Ier*, pp. 14-18.) Tægio dit : « En ce temps l'exercite de l'empereur, qui estoit chose merveilleuse, *par les rives de la mer*... arriva en Ytalie. » (*Le siège et la bataille de Pavie, par Francesco Taegio, traduit du latin en françois par Morillon*, réimpr. par Alfred Cartier, Genève, 1893, p. 45.) — Voir Mignet, *Rivalité*, I, 550, II, 4, et Decrue, *Anne de Montmorency*, I, 48.

2. III, 465-466.

3. Tægio, *op. cit.*, pp. 8-9. François Ier à Montmorency (*Captivité*, p. 36).

4. Du Bellay dit que François Ier mit le siège devant Pavie le 27 ou le 28 octobre, renseignement qui concorde avec les documents originaux. (Coll. Petitot, XVII, 459.)

5. Du Bellay, coll. Petitot, XVII, 457.

6. « Dentro la tera gliera in varnigone che espagnoli che lancequenec et che lonbardi circa oto milia... » (Saluzzo di Castellar, *Memoriale*, dans *Miscel. di stor. ital.*, VIII, 595.)

vier 1525), le comte Lodrone [1]. Le chiffre de Monluc est de toute façon vague et inexact.

Sur la bataille de Pavie, les *Commentaires*, dans leur première rédaction, renferment quelques détails qui méritent d'être examinés. Ils font d'abord allusion aux troupes de renfort que Bourbon amena d'Allemagne. Monluc avait d'abord écrit que ce secours était de six ou sept mille hommes; il a ensuite élevé le chiffre à dix mille. En fait, Bourbon avait levé dix mille Allemands, mais il n'en amena que sept mille [2]. Le premier chiffre donné par Monluc était donc plus exact que le second. L'indication de la date de la bataille « ung jour de Sainct Mathias », très caractéristique, se retrouve dans les documents originaux, dans Guichardin et dans du Bellay ; elle devait être passée en usage parmi les contemporains [3]. Après avoir noté justement que l'armée française était affaiblie par le long siège et les maladies [4], Monluc indique deux causes de la défaite : la défection des Grisons et l'envoi à Naples du corps de Jacques Stuart, duc d'Albany. Le second fait est attesté par tous les historiens [5]. Le premier l'est par nombre de documents originaux, mais aucun n'indique la raison donnée par Monluc. Le dataire Matteo Giberti écrivait de Rome, le 1er mars 1525, que, outre deux mille Valaisans, quatre mille Grisons, las des incommodités

1. Tægio, pp. 7-8. Cf. K. Häbler, *Die Schlacht bei Pavia* (*Forschungen zur deutschen Geschichte*, 1885, p. 516). Ce que dit Monluc (III, 466) de la brèche et de l'assaut est confirmé par du Bellay (coll. Petitot, XVII, 460) et par Tægio qui donne la date : 8 novembre (*op. cit.*, pp. 16-19). — Cf. Mignet, *Rivalité*, II, 14-15.

2. Lannoy écrivait à Charles-Quint le 2 décembre 1524 : « Sire, des dix mille Allemands que avoie mandés sont venus les six mille. Le reste vient. » (Cité par Mignet, II, 31, note 1.) Tægio (p. 31) dit que l'armée de Bourbon comptait sept mille Allemands qui vinrent « en la cité de Laudes ».

3. Lannoy à Charles-Quint, Pavie, 25 février 1525 : « Sire, la victoire que Dieu vous a donné a été le jour de Saint-Mathias, qui est jour de votre nativité. » (Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, I, 152.) Le marquis de Pescara à Charles-Quint, Pavie, 24 février 1525. (*Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, XXXVIII, 412.) — Tægio a commis une inadvertance étrange : il a placé la bataille le 26. Son traducteur français a corrigé : « le matin de Sainct Mathias » (p. 57).

4. Mignet a négligé ce détail important, confirmé par la lettre, citée plus loin, du dataire Giberti.

5. Mignet, *Rivalité*, II, 24-26. Monluc, revenant sur ce fait, dit (I, 90) par inadvertance que le duc d'Albany fut envoyé à Rome.

dont ils pâtissaient, s'en sont allés du service du Roi Très-Chrétien [1]. L'archiduc Ferdinand disait, le 12 avril 1525, dans une instruction à Martin de Salinas, que le départ des cinq mille Grisons, trois jours avant la bataille, fut une des causes de la victoire [2]. Sébastien Moreau, dans sa *Relation*, dit que six cents Grisons, qui étaient à Milan, se mutinèrent, quoiqu'ils fussent bien payés, et s'éloignèrent du camp français, malgré les démarches que le roi fit faire par La Trémoille pour les retenir [3]. Remarquons que le chiffre de trois mille, donné par Monluc, s'accorde mieux avec les documents que celui de Sébastien Moreau. Mais il n'en est pas moins certain que l'auteur des *Commentaires* a imaginé que François Ier cassa les Grisons par économie ou qu'on lui conseilla de les renvoyer [4]. Il faut noter qu'après avoir dicté ce passage, il a pu lire l'explication fort différente que donne du Bellay du départ des Grisons et qu'il n'a pas modifié sa première rédaction [5]. L'erreur commise par Monluc a été relevée par les éditeurs de 1785; elle n'a fait, à ma connaissance, qu'une dupe, l'historien piémontais Cambiano [6].

Une troisième cause de la défaite, acceptée par tous les historiens, a été indiquée un peu plus loin par Monluc. C'est la mort de Jean de Médicis, le fameux condottiere, le chef des Bandes-

1. « Dapoi che io scrissi a Vostre Signorie, oltre i duo mila Vallesani, che furono svaligiati, ancor i quattro mila Grigioni si partirono dal servitio del Christianissimo, senza molti altri, i quali straccandosi dei molti disagi, che pativano, se ne andavano alla sfilata. Anche più di due mila persone ammalate s'erano ritirate a Vigevano. » (*Lettere di Principi*, 1570, f° 81 r°.)

2. « Item mas asi con Suycos como Grisones a tento todas las praticas posibles al principio para los retener, que no fuessen en servicio de Franceses, y despues para retirarlos, como en efecto lo hizo en especial con Grisones, los quales tres dias antes de la batalla se retiraron en cantitad de cinco mil, y con ellos otros tres mil lansquenects y Suycos, que despues de Dios fue causa del vencimiento de la batalla... » (Lanz, I, 684.)

3. *Captivité*, pp. 71-74. — La relation de Sébastien Moreau donne, défiguré, le nom du capitaine des Grisons : *Thesgnes*. C'était Dietingen de Salis. Monluc dit qu'on l'appelait « le grand Diau » (le grand diable).

4. Il donne cette autre explication un peu plus loin (I, 90).

5. Du Bellay raconte que les six mille Grisons furent éloignés de l'armée par une ruse de Gianjacopo de Medici, le futur marquis de Marignan (coll. Petitot, XVII, 479-481). Le récit de du Bellay a été adopté par Mignet (*Rivalité*, II, 40-41). Brantôme l'avait déjà suivi (I, 292).

6. Cambiano, *Historico discorso* (*Monum. histor. patr.*, vol. I, *Script.*, col. 1012).

Noires. Il fut blessé d'un coup d'escopette, en revenant d'une escarmouche, le samedi 18 février [1]. Le 24, il fut apporté à Plaisance, où il fut soigné par Abraham de Mantoue et Jacques de Carpi; mais on ne lui coupa pas la jambe et il ne mourut pas quelques jours après, comme le disent les *Commentaires*. Guéri de sa blessure, Jean de Médicis fut blessé mortellement d'un coup de fauconneau, le 24 novembre 1526 seulement, dans une escarmouche près de Mantoue. Transporté dans cette ville, il y mourut dans la nuit du 29 au 30 novembre [2]. Relevons une autre défaillance de mémoire : Monluc dit que les Bandes-Noires s'appelaient ainsi parce qu'elles portaient le deuil de Jean de Médicis. C'est à la suite de la mort du pape Léon X que son neveu substitua les couleurs noires aux couleurs blanche et pourpre des cadets de Médicis sur les drapeaux et les baudriers de ses soldats [3]. Monluc paraît encore faire erreur en disant que Jean avait sous sa charge à Pavie « trois mil hommes de pied » et « trois cornettes de gens de cheval ». Sa charge était, d'après les *Diarii* de Sanuto, de cinquante hommes d'armes sans archers, deux cents chevau-légers et deux mille fantassins [4]. On comprend, du reste, l'admiration qu'inspiraient à Monluc les terribles Bandes-Noires. Il les avait vues à l'œuvre devant Pavie; il les retrouva au siège de Naples [5].

Monluc n'a guère insisté sur la journée de Pavie elle-même.

1. Tægio (p. 54) place à tort le fait le 20. Une lettre du cardinal Jean Salviati, beau-frère de Jean de Médicis, à sa sœur Marie, une lettre de Lannoy et une autre de Jean lui-même le placent le 18. M. Pierre Gauthiez, qui a publié ces lettres dans son beau livre : *Jean des Bandes-Noires*, 1901, pp. 256, 257, 260, place lui-même, par inadvertance, la blessure le 17, d'après Virgili, *Otto giorni avanti alla battaglia di Pavia* (*Archiv. stor. ital.*, 5e série, 1889, IV, 183), qui s'est évidemment trompé d'un jour.

2. P. Gauthiez, *op. cit.*, pp. 262-270, 315-324.

3. Cf. Brantôme, II, 8, qui n'a pas relevé l'erreur commise par Monluc et qu'on retrouve, d'ailleurs, chez Philippe Tomasini, *Ritratti di cento capitani illustri*.

4. Sanuto, *Diarii*, XXXVII, col. 236.

5. L'éloge qu'en fait Monluc est à rapprocher de ce que disait Strozzi, qu'il était fier de recueillir « ces vieux capitaines et soldats, bien aguerris sous les bannières et ordonnances de ce grand capitaine Jeannin de Médicis ». (Brantôme, II, 269.) Monluc avait très bien connu Jean de Turin et Sampiero Corso, les deux capitaines des Bandes-Noires que Jean de Médicis fit se battre dans un duel fameux. (P. Gauthiez, *op. cit.*, pp. 282-283.)

Il note qu'il y combattit parmi les enfants perdus, qu'il fut fait prisonnier, puis remis en liberté le lendemain, samedi 25 février. Il affirme qu'on aurait pu gagner la bataille et fait une allusion d'un vague prudent aux fautes commises. Il ajoute qu'il a gardé le souvenir très net d'une conversation qui eut lieu sur ce propos entre le capitaine impérial Sucre [1] et Federico da Bozzolo, de la famille des Gonzague, qui, d'après Tægio, commandait, le jour de la bataille, l'avant-garde française avec le maréchal de Foix et le sieur de Brion [2]. Cette conversation, qui fait songer à un entretien analogue entre le marquis del Vasto et Lescun, rapporté ou imaginé par Pedro Vallès, dans son *Histoire du marquis de Pescara,* et de là passée dans Brantôme [3], eut lieu dans Pavie, au logis d'Hippolyte Malaspina, marquise d'Escaldasol, dont Tægio vante l'héroïsme pendant le siège [4]. Cette dame est celle-là même dont Monluc entretenait Brantôme dans la tranchée de La Rochelle, en évoquant le souvenir de la mort de Lescun et de la passion qu'il avait su inspirer à son hôtesse. Les *Commentaires* ne font qu'une discrète allusion au roman de Lescun; Monluc devait être plus bavard avec Brantôme, bien qu'il ne l'ait pas assez été au gré de l'infatigable et impertinent questionneur [5]. Un autre témoin oculaire vint chez la marquise d'Escaldasol. Le lundi 27 février, Monluc s'y rencontra peut-être avec Jérôme

1. Pendant la captivité de François Ier, Louis de Praet écrivait à l'Empereur, le 14 novembre 1525, de prendre à cœur la délivrance du capitaine Sucre, sans doute alors prisonnier des Français, et lui transmettait des renseignements confidentiels sur les menées des Vénitiens, qu'il tenait de ce capitaine. (*Négoc. entre la France et l'Autriche*, II, 641.)

2. Tægio, p. 58. Monluc appelle Federico da Bozzolo « le seigneur Frédéric de Bogé ». C'est le nom que lui donnent aussi les documents qui l'appellent *de Bangé* ou *de Bâgé*, défiguration évidente du nom italien. Cf. *Catalogue des actes de François Ier*, I, no 2460, V, no 18642, VII, nos 23832, 23847, et, sur le personnage, E. Picot, *Les Italiens en France au seizième siècle,* 1902, p. 31. — Federico da Bozzolo mourut à Todi le 27 décembre 1527. (Sanuto, *Diarii*, XLVI, col. 447-449.) Voir trois documents concernant sa veuve, Jeanne des Ursins, dans le *Catalogue*, VII, nos 26687, 28985, 29085.

3. Brantôme, III, 53. — Vallès, *Histoire du marquis de Pescara*, éd. 1570, fo 173 vo.

4. Tægio, p. 15 : « Aussi ne fault-il pas oublier que Ypolite Malaspine, marquise de Scaldassoles, pleine de toutes vertus, ne desdaingnoit pas avec ses blanches mains apporter saigleaulx rempliz de terre aux dodanes, voire exhortoit les habitans et les gensdarmes de belles paroles estre en la bataille. »

5. Brantôme, IX, 130.

Aléandre, qui y vit, comme lui, « dans ung grand lict », le comte de Saint-Pol et Lescun blessés, ainsi que le capitaine Sucre. Le témoignage d'Aléandre, consigné le jour même, confirme d'une façon très remarquable celui de Monluc [1].

Son récit nous fournit un renseignement précis : la date de la mort de Lescun. Il la place le vendredi qui suivit la bataille, c'est-à-dire le 3 mars [2]. Guichardin est beaucoup plus vague; il dit que le maréchal de Foix fut « pris tout blecé par les ennemis » et mourut « incontinent » [3]. Du Bellay est inexact : il dit qu'il fut tué dans la bataille [4]. Les témoignages contemporains affirment qu'il mourut, prisonnier, de ses blessures [5]. Quant à la date, ils ne sont pas d'accord avec Monluc : Saluzzo di Castellar dit que Lescun mourut à Pavie cinq jours après la bataille [6]; Pedro Vallès dit neuf jours [7]. L'indication précise du jour de la semaine donne une valeur particulière à la date fixée par Monluc; elle a été adoptée par les historiens [8], sauf pourtant par Brantôme, qui a suivi aveuglément, comme il fait toujours, Vallès qu'il avait sous les yeux [9].

Au sujet du comte de Saint-Pol, Monluc a conté qu'il fut laissé

1. « 27. Visitavi comitem S. Pauli et Lescu in domo marchionissae de Scaldasol, ubi inveni Florangium captivum. Vidi item Millault et Zuccrem... » (*Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre, 1480-1530*, publ. par Henri Omont, 1895, p. 45.)

2. Monluc dit qu'il fut blessé « d'une harquebuzade dans la cuisse, qui luy entroit dans le petit ventre ». Brantôme, d'après Vallès, parle d'une « grande harquebusade dans le bras ».

3. Guichardin, trad. Chomedey, in-f°, 1612, p. 371.

4. Du Bellay, coll. Petitot, XVII, 489.

5. « Monsignor di Scu, il quale dappoi e morto per le gran feritte... » (*L'Assedio e la battaglia di Pavia*, diario inedito, publ. par le prof. A. Bonardi, Pavie, 1895, in-8°, p. 25.)

6. « Ancora in dita bataglia fu ferito monsegnor de lo Esqu, de la cassa de Fois, maregial de Fransa, et morite in Pavia quindes iorni apresso la bataglia... » (Saluzzo di Castellar, *Memoriale*, dans *Miscell. di stor. ital.*, VIII, 599.)

7. « El capitan Lescu, teniendo passado el muflo con un arcabuzzazo,... murio al noveno dia in Pavia en poder de los enemigos. » (Vallès, *op. cit.*, f° 173 v°.)

8. Depuis le P. Anselme, *Hist. généal.*, éd. de 1712, I, 622. — Fleury Vindry, *Dictionnaire de l'Etat major français*, 1re partie, *Gendarmerie*, 1903, p. 210, a imprimé par erreur que Lescun mourut le 3 mai.

9. Brantôme, III, 52.

pour mort « au camp et despoilhé tout en chemise ; mais ung Espaignol luy coppant ung doit pour avoir une bague qu'il ne pouvoict arracher, le fist crier, et eust la force de lever la voix et parler. Et, estant recogneu, pria l'Espaignol de le fere appourter chez la marquise d'Escaldasoul dans Pavie ». Cette macabre anecdote a eu une singulière fortune. Brantôme l'a reprise en l'amplifiant[1] ; Varillas, le P. Daniel, Gaillard, Garnier ont à leur tour amplifié et dénaturé Brantôme[2]. L'Espagnol qui voulait se faire le bourreau de Saint-Pol devient son sauveur, facilite son évasion et le suit en France. Champollion-Figeac s'est élevé avec indignation contre ce roman ; il a, d'ailleurs, été injuste en l'attribuant au P. Daniel[3]. Le premier coupable est bel et bien Brantôme ; ses successeurs n'ont eu le tort que de le copier et de répéter après lui que Saint-Pol se sauva[4]. Sur ce point, les documents sont formels : le 17 mars, Saint-Pol écrivait de Pavie à Montmorency : « De toutes nouvelles je suis encores malade en ce lieu de Pavie, où je ne vois nulle ordre d'en povoyr sortir ; et sy je suys en la plus grande necessité du monde, comme ung homme qui demeure tout seul, et sans argent du monde, ny personne à qui on puisse recourir[5]. » Brantôme s'est donc trompé. Reste l'anecdote de la bague ; aucun document ne la confirme ni ne l'infirme. Elle n'a d'autre autorité que le témoignage de Monluc. Ce n'est pas suffisant et ce peut être une de ces légendes, nées autour d'un grand événement historique, facilement propagées et auxquelles un témoin oculaire finit lui-même par croire[6]. Mais il importe de réduire dans la fabrication du roman

1. Brantôme dit qu'il a entendu conter l'anecdote par « une dame de la cour de ce temps-là ». Il ajoute que Saint-Pol gagna ses gardes et se sauva (III, 203).

2. Varillas, *Histoire de François Ier*, II, 222-223. — P. Daniel, *Hist. de France*, 2e éd., 1722, X, 175. — Gaillard, *Hist. de François Ier*, éd. de 1769, III, 260-261. — Garnier, *Histoire de France*, 1774, XXIV, 129.

3. *Captivité*, *Introd.*, p. LXVI.

4. Cette inexactitude est tout ce qui reste de l'anecdote dans Anquetil, *Hist. de France*, V, 314.

5. *Captivité*, p. 137.

6. L'anecdote a disparu des histoires depuis Sismondi. Elle était déjà avant lui passée dans la littérature. Népomucène Lemercier l'avait mise en vers dans sa *Panhypocrisiade :*

> Lâche-moi cet anneau... mordieu ! comme il résiste !
> Avec un doigt de moins un mort n'est pas plus triste..,
>
> *La Panhypocrisiade*, chant IV, Paris, 1819, p. 82.

la responsabilité de l'auteur des *Commentaires* et de noter, en premier lieu, qu'il n'a jamais écrit que Saint-Pol se sauva; en second lieu, que les documents concordent avec ce qu'il dit de la gravité de ses blessures [1].

Les détails qui suivent sur l'état lamentable des vaincus de Pavie revenant en France sont amplement justifiés par les lettres de la régente Louise de Savoie et du duc de Vendôme, qui exposent les mesures à prendre pour héberger ces « pouvres gens de guerre, tant de pyé que de cheval, qui venoient du camp presque tous en chemise », « en grande pouvreté et misère, sans denier ni maille » [2]. Plus heureux que les camarades, Monluc retrouva ses grands chevaux et ses armes ainsi que quelques accoutrements qu'il avait laissés à la Redorte, « en Languedoc, près Lesignan » [3]. C'est à Castres qu'eut lieu, le 21 juillet 1525, la montre, dont il parle, de la compagnie de Lescun, lorsqu'elle fut divisée en trois parties : quarante lances furent attribuées à M. de Lignac, qui en était lieutenant; cinquante furent données à M. de Negrepelisse, qui les avait déjà reçues par don daté de Lyon, 16 mai 1525 [4]; enfin dix lances furent données au capitaine Bonneval pour augmenter l'effectif de sa compagnie [5]. Monluc s'est trompé sur un nom : il a substitué le capitaine Carbon au capitaine Bonneval [6]. Il oublie aussi de dire qu'il fit désormais

1. « Au regard du comte de Saint-Pol, il ne se pourra jamais ayder, à cause des playes qu'il eult à la journée, dont il est du tout impotent. » Avis donné en Angleterre de ce qui se passait en France pendant la captivité du roi (*Captivité*, p. 373). Un mandement au trésorier de l'épargne, daté de la Fère, 26 juillet 1529, ordonne de payer au comte de Saint-Pol 1,000 écus pour son entretien et celui de ses compagnons de captivité, prisonniers des Espagnols au château de Milan (B. N., Pièces orig., *Saint-Pol*, vol. 2773, p. 22. — Cf. *Catalogue*, VI, nº 19,827).

2. *Captivité*, pp. 82 et 84.

3. La Redorte (Aude), canton de Peyriac-Minervois, arr. de Carcassonne, à 20 kil. environ de Lézignan, ch.-l. de cant., arr. de Narbonne.

4. Don à M. de Negrepelisse de la charge de capitaine de cinquante lances fournies provenant de la compagnie du feu maréchal de Foix, Lyon, 16 mai 1525. (B. N., fr. 5779, fº 94 vº, mention). — Cf. *Catalogue*, V, nº 18315.

5. B. N., fr. 21513, nº 1098; Clairamb., 248, nº 973. Monluc est cité parmi les hommes d'armes. — Jean de Bonneval, seigneur du Teil, était déjà capitaine d'une compagnie en 1518.

6. Monluc dit que le capitaine Carbon fut tué bientôt après, par derrière, près de Lunel. De Ruble fait remarquer qu'une lettre de Marguerite d'Angoulême mentionne le capitaine Carbon comme vivant encore en 1536. Le reproche

partie, comme homme d'armes, de la compagnie d'Antoine de Carmaing, sieur de Negrepelisse [1].

Le récit du « voyage de Naples » débutait dans la première rédaction par une allusion aux négociations qui amenèrent la délivrance de François Ier. Monluc plaçait « ung an après » le retour du roi en France l'envoi de Lautrec en Italie. François Ier franchit la Bidassoa après avoir été échangé contre le dauphin et le duc d'Orléans, le 17 mars 1526. Les provisions en faveur de Lautrec de la charge de lieutenant général du roi en Italie sont du 28 juin 1527 seulement [2]. D'ailleurs, dans sa seconde rédaction, Monluc a biffé cette indication légèrement inexacte, qui prouve pourtant un certain souci de la chronologie. Il était bien en Gascogne [3] lorsque Lautrec, se souvenant des qualités supérieures de fantassin dont il avait fait preuve à Saint-Jean-de-Luz, lui envoya l'ordre de dresser une compagnie de gens de pied, « de sept à huict cens hommes », qui se trouva si forte qu'il put la partager avec Pierre d'Ossun. Monluc et d'Ossun firent, en effet, le « voyage de Naples » en qualité de capitaines de deux des douze compagnies gasconnes de l'armée de Lautrec. On trouve leurs noms, passablement défigurés, dans un dénombrement qui nous en a été conservé : Monluc commandait à trois cents hommes, d'Ossun à quatre cents [4]. Le partage avait été

d'inexactitude qu'il adresse à Monluc ne me paraît pas fondé. Il faudrait, en effet, prouver que le capitaine Carbon dont parlent ici les *Commentaires* est bien Jean de Monpezat. Ce dernier était, en effet, lieutenant de la compagnie du roi de Navarre en 1529 et 1530 (montres d'Agen, 2 mai 1529, B. N., fr. 21515, nº 1217, et 31 octobre 1530, *ibid.*, nº 1216, Clairamb., 251, nº 1155). Mais il faut le distinguer du capitaine Carbon cité dans les montres de la compagnie du maréchal de Foix. On les trouve tous les deux dans la montre de Samadet, 23 octobre 1523, l'un ainsi désigné : « le cappitaine Carbon », l'autre : « Jehan de Carbon, homme d'armes. » (B. N., Clairamb., 247, nº 941.)

1. Montres de la compagnie de Louis de Carmaing, sieur de Negrepelisse, Castelnaudary, 13 février 1526 (B. N., fr. n. acq. 8618, fº 12); Cahors en Quercy, 5 octobre 1526 (B. N., fr. 21514, nº 1153, fr. n. acq. 8618, fº 26); Montauban, 8 mars 1527 (B. N., fr. 21514, nº 1162).

2. Arch. d'État de Modène, *Archiv. ducale secreto.* — Cf. *Catalogue*, VI, nº 19231.

3. On le trouve à Montauban le 8 mars 1527 (voir la montre citée plus haut, n. 1).

4. Sanuto, XLVI, col. 430-434 : « Numero de la gente del campo del re christianissimo in Lombardia. » Outre Monluc (*Munleu*) et d'Ossun (*Ansuno*),

fait après la prise d'Alexandrie, qui eut lieu le 12 septembre 1527[1]. Puis il note le siège du château de Vigevano par Gramont et Monpezat[2], que Lautrec envoya prendre cette place avec cinq mille hommes de pied, trois cents lances et trois cents chevau-légers. Les Français parurent devant Vigevano avant le 20 septembre. Ils trouvèrent de la résistance et durent faire venir de l'artillerie pour battre le château[3]. Le souvenir de ce siège était lié pour Monluc à celui d'une arquebusade qu'il reçut à la jambe droite « en faisant les approches et les tranchées pour mettre l'artillerie ». Il ajoute avec raison qu'il en demeura boiteux fort longtemps, puisqu'il ne commença à « cheminer » que lorsque l'armée quitta Parme pour marcher vers Bologne. On sait, en effet, avec quelle lenteur Lautrec avança vers l'Italie centrale. Arrivé à Parme le 9 novembre[4], il fut obligé d'y rester près d'un mois dans l'inaction; il manquait d'argent et l'attitude des Vénitiens et du pape était à ce moment des plus incertaines[5]. C'est le 14 décembre seulement qu'il quitta Parme et se mit en marche vers Modène; il y était le 17 et arriva à Bologne le 19[6]. Il en

je relève parmi les noms des capitaines gascons ceux du baron de Béarn (*el baron de Bier*) et de La Clotte (*La Flota*), cités dans les *Commentaires*.

1. Sanuto, XLVI, col. 57, 65, 67. Le siège avait commencé le 29 août. Voir les documents dans Sanuto, XLVI, col. 9, 15, 18, 27, 28, 29, 39, 40, 51, 54 et aussi Saluzzo di Castellar, *Memoriale* (*Miscel. di stor. ital.*, VIII, 620), qui donne une date vague et inexacte (*a iorni XXX de ost*).

2. « Il baron di Gracimon » était lieutenant de la compagnie de Lautrec (60 lances et 120 archers). « Monsignor Monpessato » commandait une compagnie de 30 lances et 60 archers (Sanuto, XLVI, col. 431).

3. Sanuto, XLVI, col. 92, 106, 107, 109, 110. On amena 60 pièces d'artillerie « per batterla e spianarla » (Cesare Nubilonio, *Cronaca di Vigevano*, dans *Miscel. di stor. ital.*, XXIX, 298). Vigevano se rendit à discrétion le 23 septembre. Lautrec fit pendre le capitaine, son lieutenant et son enseigne. Voir aussi une lettre de [Lautrec] à François Ier, Ottobiano, 21 septembre 1527, dans Brewer, *Letter and papers... of Henry VIII*, vol. IV, part. II, n° 3442), et ce que dit de la prise le *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 335, qui reproduit, d'ailleurs, textuellement un passage d'une plaquette contemporaine : *Lettre du sieur de Porges*, écrite de Pavie le 13 octobre 1527 (B. N., Lb30 46).

4. Sanuto, XLVI, col. 291.

5. Les ambassadeurs anglais se plaignaient vivement de cette lenteur, que François Ier et le connétable cherchaient à excuser comme ils pouvaient (Clerk à Wolsey, Senlis, 10 octobre 1527; Montmorency à Wolsey, 31 décembre 1527, dans Brewer, vol. IV, part. II, nos 3485, 3717). — Voir V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, pp. 49-59.

6. Sanuto, XLVI, col. 381, 391, 398.

repartit le 9 janvier et, par Imola, Faenza, Forli, Cesena, Sant' Arcangelo, Rimini, gagna Ancône, où il était le 24[1]. Le 30, il alla de Recanati en pèlerinage à Lorette[2]; le fameux sanctuaire était en réputation dans le camp français, car Monluc fit quelques jours après un vœu à Notre-Dame, qui montre au moins qu'il réprouvait à l'occasion les horreurs commises par ses compagnons partout où ils passaient[3]. Il y fait allusion au cours de son second grand récit.

C'est la prise d'une roquette, qu'il a contée avec un grand luxe de détails. Sa mémoire a encore ici été rafraîchie par le souvenir d'une arquebusade reçue à la jointure de l'épaule et du bras et aggravée d'une chute du haut de la muraille jusqu'au fond du fossé. Le nom du lieu avait arrêté Florimond de Ræmond, qui, ne pouvant identifier *Porchianne,* leçon du manuscrit, l'avait remplacé par *Capistrano,* nom d'une ville des Abruzzes. Il nous est plus facile qu'au premier éditeur de rétablir le nom défiguré par le copiste. Le 8 février, Lautrec arrivait à Ascoli, sur les bords du Tronto[4], à la frontière du royaume de Naples. Sa marche fut à ce moment de nouveau ralentie par le mauvais état des routes, qui rendait très pénible la traction des soixante pièces d'artillerie et des six cents charrettes qu'il traînait après lui[5]. Il décida d'envoyer en avant Pedro Navarro, son capitaine géné-

1. Sanuto, XLVI, col. 473, 478, 489, 499, 503, 504, 507, 513, 532. L'itinéraire de Lautrec peut être établi de la façon la plus précise par les dépêches de l'agent vénitien Pesaro qui l'escortait.

2. Pesaro écrit le 31 janvier de Recanati : « Come heri fo con monsignor di Lutrech a Santa Maria di Loreto a tuor il perdon... » (Sanuto, XLVI, col. 552; cf. aussi col. 554, et Brewer, *op. cit.*, n° 3940, Gregorio Casale à Wolsey, Orvieto, 22 février 1528).

3. « J'envoyay prier le cappitaine La Bastide qu'il me gardast tant de femmes et filhes qu'il pourroict, affin que ne feussent violées; ayant cella en dévotion, pour le vueu que j'avois faict à Nostre-Dame de Lorette, espérant que Dieu pour ce respect m'aideroyt. » Voir les atrocités commises par les Gascons à Pavie dans Sanuto, XLVI, col. 172, 173-174.

4. Le 1er ms. précise ainsi la position de *Porchianne :* « Or auprès d'Ascouly de *Tione...* » Dans le second, on lit très nettement : « ... Ascouly de *Tronc.* » Monluc avait évidemment dicté : « *Ascouly de Tront.* » Florimond de Ræmond a supprimé *de Tione* ou *de Tronc,* qu'il n'a pas compris. De Ruble, ayant à choisir entre les deux textes, a préféré, contrairement à son habitude, celui du 1er ms. C'est avoir la main malheureuse. La meilleure leçon est, on le voit, celle du second ms.

5. Lettre de Pesaro, Canzano, 9 février (Sanuto, XLVI, col. 594).

ral, qui, avec six mille hommes de pied, franchit le Tronto et marcha vers Aquila[1]. Il s'empara de Chieti, de Pepoli, d'Aquila, qui fut occupé le 15 sans coup férir, et de Sulmona. En six jours, tout l'Abruzze était conquis[2]. Parmi les châteaux qui furent pris, un seul résista : ce fut Forcha di Penne. Il fallut l'emporter de force; on y trouva de la poudre et de l'artillerie[3]. C'est le château dont Monluc a raconté l'escalade et dont il a gardé un si mauvais souvenir. Le fait se place donc vers le 15 février. Il est, par suite, impossible d'admettre que Monluc blessé ait pu être transporté à Ascoli, près de Lautrec. Ce dernier avait, à cette date, quitté cette ville et était à Atri. C'est là, sans doute, que l'on porta Monluc, qui fut ensuite soigné à Termini (Termes de Brousse), où le quartier général français arriva vers le 27[4]. Il y resta tandis que l'armée continuait sa marche. Aussi ne peut-il affirmer si c'est à Troia ou à Nocera que les Bandes-Noires la rejoignirent. Le 4 mars, Lautrec était à San Severo, où il attendait le marquis Michel-Antoine de Saluces et les fameuses bandes[5] que commandait, comme le dit Monluc, depuis la mort de Jean de Médicis Orazio Baglione et que Florence avait envoyées pour le renforcer[6]. Le 8, il en partait et

1. Lettres de Pesaro, 11 et 13 février (*ibid.*, col. 610), 13 février (col. 613). — Robert Jerningham à Henri VIII, Ascoli, 10 février (Brewer, nº 3890).

2. Pesaro accompagnait Pedro Navarro. Voir ses dépêches des 14, 15, 16 février (Sanuto, XLVI, col. 616-617). — Sur la prise d'Aquila, voir une lettre datée d'Atri, 17 février (*ibid.*, col. 635), des nouvelles d'Italie et une lettre de Gregorio Casale à Wolsey, du 22, dans Brewer, nºs 3947, 3949.

3. Sanuto, XLVI, col. 617-618 : « *Ex litteris datis Atri, diei 15 suprascripti.* — Che Pietro Navarro havea preso per forza un castello luntan da l'Aquila 25 miglia, nominato Forcha da Pena; che se teneva solamente la rocheta et che sperava de haver quella con mine. — *De Atri, alli 16 febraro :* Il conte Pietro Navarro prese in quel de l'Aquila circa 15 castelle, tra le quale prese Forcha di Pene per forza, dove ha ritrovato polvere et artelaria assai. » — Brewer, nº 3934 : Jerningham à Henri VIII, Atri, 17 février : « On our arrival on this side the Tront, which separates Naples from the Pop's territory, Lautrec sent count Pier de Naver with the Frenchmen, Gascons and Italians against Laquyla, the chief town of La Browce; who, after passing great mountains and straits, took by force a strong castle, within 12 miles of the said town. »

4. Lettres de Pesaro et de Ceresara, Termini, 27 février (Sanuto, XLVII, col. 35-37).

5. Lettre de Ceresara, San Severo, 4 mars (Sanuto, XLVII, col. 88).

6. Sanuto, XLVI, col. 622 : « *Da Fiorenza, di VIII deputati...* Come haveano nel suo conscio deliberato, per aiutar monsignor de Lutrech, far 4000 fanti con Horatio Baion, loro capitanio, et mandarlo da lui. »

arrivait à Nocera, où il s'arrêtait pour attendre encore ces renforts[1]. Les Bandes-Noires étaient à Aquila le 10[2]; elles durent rejoindre à Nocera le 12 ou le 13 et elles prirent part le 15 à l'escarmouche, devant Troia, entre les forces réunies de Lautrec et les Impériaux commandés par Philibert de Châlon, prince d'Orange[3].

Monluc est muet sur l'arrivée de Lautrec devant Naples[4] et sur le siège. Il dut y prendre peu de part : sa blessure lui enlevait l'usage du bras droit. Il se borne à noter très justement que la ville était parfaitement bloquée du côté de la mer par Filippino Doria et qu'elle eût été certainement prise par famine sans la défection d'André Doria, qui manda à son neveu « qu'il s'en revint avecques ses galères à Gênes »[5]. L'attitude du vainqueur de Salerne commença à devenir incertaine au début de juin, quand les galères vénitiennes arrivèrent devant Naples pour renforcer sa flotte[6]. Le 4 juillet, Filippino Doria, qui s'était depuis quelques jours retiré à Vico avec trois galères, prétextant son mauvais état de santé[7], levait l'ancre et s'éloignait de Naples[8]. Monluc est d'accord avec du Bellay et tous les historiens pour attribuer à cette défection le désastre de Lautrec[9]. Il note aussi avec raison le retard des galères françaises, dont l'arrivée devant

1. Lettre de Ceresara, San Severo, 8 mars (Sanuto, XLVII, col. 106).

2. Lettre de Pisani, Aquila, 13 mars (*Ibid.*, col. 105).

3. Lettre de Ceresara, Troia, 15 mars (*Ibid.*, col. 139). Cf. Brewer, n° 4086; la date donnée dans ce document (21 mars) ne concorde pas; peut-être faut-il corriger : *11 mars*. La date du 20 donnée par le cardinal Morone dans une lettre à Charles-Quint (*Miscell. di stor. ital.*, III, 668-669) est manifestement inexacte.

4. Vers le 25 avril (Sanuto, XLVII, col. 359; Brewer, n° 4207 : Jerningham à Henri VIII, du camp devant Naples, 26 avril).

5. Sur le blocus de Naples par Filippino Doria et sur la famine qui régnait dans la ville, les documents confirmant Monluc abondent dans Sanuto, XLVI, col. 665-670; XLVII, col. 328, 359, 383-384, 387, 390, 391, 493, 508, 546; XLVIII, col. 22-23, 30, 74, 80, 108.

6. Lettres de Pisani et Pesaro, du 12 juin, et de Gerardo Cademosto, du 11 (Sanuto, XLVIII, col. 115-117).

7. Lettres de Pesaro, 17 et 18 juin (*ibid.*, col. 165), et de Zuan Moro, 3 juillet (*ibid.*, col. 251). — Sur la défection des Doria, voir La Roncière, *Histoire de la Marine française*, III, 228-231.

8. Lettre de l'orateur florentin, Naples, 5 juillet (Sanuto, XLVIII, col. 223).

9. Du Bellay avait dit avant lui : « De quoy arriva despuis l'entière ruine de nostre armée de Naples. » (Coll. Petitot, XVIII, 66.)

Naples aurait pu atténuer dans une certaine mesure les conséquences fâcheuses du départ de l'amiral génois. La flotte de Renzo da Ceri, qui avait pris part en décembre 1527 à la lamentable expédition de Sardaigne[1] et dont Antoine de La Rochefoucauld, sieur de Barbezieux, avait été nommé lieutenant général à la place d'André Doria[2], s'attarda à prendre Civitavecchia pour faire plaisir au pape, malgré les appels de Lautrec[3], et le blocus de Naples se trouva, de ce fait, relâché du côté de la mer.

C'est le 18 juillet seulement que Zuan Moro, capitaine génois laissé en observation par Filippino Doria avec cinq galères à la Maddalena, vit arriver, en assez mauvais état, les treize galères françaises seulement[4], sur les dix-neuf galères, deux fustes et quatre brigantins qui composaient la flotte de Barbezieux[5]. Elles apportaient, comme le dit Monluc, le prince de Navarre, Charles d'Albret, accompagné non pas seulement « de sa maison et de quelques gentilshommes volontaires », et de « l'argent pour payer l'armée », mais aussi d'un corps de sept à huit cents hommes de pied qu'amenait Renzo da Ceri[6]. « A la descente » se produisit une « petite faction », à laquelle il eut part et qu'il a pour cela complaisamment racontée. C'est l'escarmouche de la Maddalena, qui eut lieu, comme on le voit, le 18 juillet. Ce fait d'armes nous est connu par divers documents et récits. En première ligne, il faut citer la lettre écrite le jour même du camp français par l'« orateur » florentin Marco dal Nero à Bartolomeo Gualteroti, ambassadeur de Florence à Venise. Elle confirme Monluc sur plusieurs points : l'envoi d'une grosse troupe à la « marine » pour protéger la descente, la sortie de Naples des Impériaux en

1. V.-L. Bourrilly, *op. cit.*, pp. 51-53.

2. Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 4 mai 1528 (*Catalogue*, I, n° 2961).

3. Lettres de Gasparo Contarini, Viterbe, 11 et 12 juillet; de Pesaro, Sorrento, 13 juillet; de Marcho dal Nero, Naples, 19 juillet (Sanuto, XLVIII, col. 277, 301, 323).

4. Lettres de Zuan Moro, Naples, 17 et 18 juillet (*ibid.*, col. 320).

5. Lettre de l'orateur florentin, Naples, 5 juillet (*ibid.*, col. 223).

6. « Heri venuto sopra il principe di Navara, el signor Renzo con zercha 700 in 800 fanti et molti zentilhomini francesi, et hozi, per far scorto a loro e bona summa di danari che hanno portato, andò una grossa scorta a marina. » Marcho dal Nero à Bartolomeo Gualteroti, orateur florentin à Venise, Naples, 19 juillet (*ibid.*, col. 323).

forces, la déroute des hommes d'armes français (Monluc précise : de la compagnie de M. de Laval), la prise du comte Ugo Pepoli, les pertes sérieuses des Français, l'offensive vigoureuse enfin qui amena la retraite de l'ennemi[1]. Une lettre de Lope de Soria à Charles-Quint, écrite de La Mirandole, 13 août 1528, donne la date et une relation beaucoup plus vague et moins exacte : l'attaque des Impériaux est représentée comme ayant eu plein succès ; très peu de Français auraient échappé à la mort ou à la captivité. Il y a là des exagérations évidentes. Le document confirme Monluc sur un point important : la prise, avec Ugo Pepoli, du jeune comte de Candale[2]. Après ces documents originaux se place le récit de Guichardin, très remarquable par sa précision : il mentionne la date exacte, concorde sur tous les points avec eux, cite la prise de Candale et d'Ugo Pepoli, « lequel après la mort d'Horace Baillon estoit succédé au gouvernement des compagnies des Florentins »[3], et enfin dit, comme Monluc, que les troupes françaises étaient sous les ordres du marquis de Saluces[4]. Guichardin attribue l'échec des Impériaux à la résistance des Bandes-Noires, dont Monluc ne précise par le rôle. La narration de Paul Jove est plus ample et plus riche en détails, moins exacte aussi que celle de Guichardin. On y trouve, transformé en fait positif, le bruit rapporté par Lope de Soria, qu'une partie de l'argent français tomba aux mains des Impériaux. Plusieurs détails donnés par Monluc sont, d'ailleurs, dans Paul Jove : il dit comme lui que les Impériaux étaient commandés par Ferrante Gonzaga, dont il fait le héros de l'affaire ; il parle du tir des galères françaises et vénitiennes[5], de l'arquebusade que reçut au

1. Sanuto, XLVIII, col. 323.

2. Gayangos, *Calendars of Letters, despatches and state papers relating to the negotiations between England and Spain*, vol. III, part. II, 768.

3. Monluc dit de même : « Les bandes noires ytaliennes que le conte Hugues de Genes commandoict despuis la mort du seigneur Orasse Baillon. » Orazio Baglione était mort le 23 mai (lettre de Zorzi Ardizino, du camp de Naples, 25 mai, Sanuto, XLVIII, 23) et non le 20 juin, comme le dit Mignet, *Rivalité*, II, 442.

4. Guichardin, trad. Chomedey, f° 393 v°.

5. « Terrebant Caesarianos tardabantque ipsa tormenta Gallicis et Venetis triremibus in adversum litus emissa. » Monluc : « Ceste galère commença à tirer force coupz de canon, dont me thuarent deux hommes de ma trouppe... car tous les boulletz vennoinct là où j'estois, tant de ceste galère que des aultres, lesquelles firent le mesme... »

bras le comte de Candale et qui causa sa mort quelques jours après[1]; il insiste sur les renforts envoyés par Lautrec et que commandait Valerio Orsino[2]; enfin, il est d'accord avec Monluc pour noter que la venue du prince de Navarre fut sans avantage appréciable pour les Français[3]. Le récit de Paul Jove a été adopté sans aucun changement par deux historiens napolitains, Gregorio Rosso qui l'a résumé, Leonardo Santoro da Caserta qui l'a à peu près traduit[4]. Le récit de du Bellay est beaucoup plus vague et moins exact que ceux de Guichardin, de Jove et de Monluc : il place la descente du prince de Navarre à Nola, fait du comte de Candale le principal chef des Français et imagine que la troupe envoyée par Lautrec à Nola fut surprise au retour en passant devant Naples. Du Bellay concorde, du reste, avec Monluc et Paul Jove en ce qui concerne la prise d'Ugo Pepoli et de Candale et la mort de ce dernier[5]. L'historien des princes d'Orange, Joseph de la Pise, a fabriqué, à l'aide de Guichardin, de Paul Jove et de du Bellay, un récit assez fantaisiste : il y attribue tout le succès des Impériaux à Philibert de Châlon qui, dit formellement Lope de Soria, était à ce moment malade[6].

La narration des *Commentaires,* touffue, mal ordonnée, cou-

1. « Candalius... glande humerum trajicitur... Hi tres postea aequa permutatione cum Ugone atque Candalio, vel tum ex vulnere moribundo, utrinque restituti sunt. » Monluc : « Le conte Hugues fust prins prisonnier et monsieur de Candalle aussi, estant blessé d'une harcquebusade en ung bras. Trois jours après les ennemis le renvoyarent à monsieur de Lautrec, voyans qu'il s'en alloict mourir, comme de faict trespassa l'endemain qu'il feust appourté au camp... »

2. Monluc dit vaguement : « Nous fusmes suyvis des troupes que le seigneur marcquis envoyoit. »

3. Pauli Jovii *Histor. sui temporis lib. XXVI,* Paris, Vascosan, 1560, II, f° 24 C-H.

4. Leonardo Santoro da Caserta, *Dei successi del sacco di Roma e guerra del regno di Napoli sotto Lotrech*, publié par Scipione Volpicella, 1858, pp. 97-98. — Gregorio Rosso, *Historia delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo Quinto cominciando dall' anno 1526 per insino all' anno 1537, scritta per modo di giornali*, 1635, p. 35.

5. Du Bellay, coll. Petitot, XVIII, 69-70.

6. Joseph de la Pise, *Tableau de l'histoire des princes et principauté d'Orange,* 1638, p. 173. (Cf. U. Robert, *Philibert de Châlon*, I, 216, qui ne cite pas le récit de Monluc.) Brantôme, I, 244, parle aussi inexactement du brillant rôle du prince d'Orange en cette affaire, d'après l'*Historia del marques de Pescara,* de Pedro Vallès.

pée par des digressions[1], très inférieure pour la netteté et la composition à celles de Guichardin et de Paul Jove, mérite d'être placée au même rang pour l'exactitude des détails. C'est l'impression d'un témoin oculaire, qui, grâce à une mémoire locale très puissante, a reconstitué le lieu du combat avec une précision qu'on ne trouve dans aucun autre récit, et en a, en somme, fait un rapport fidèle. On peut lui reprocher, sans doute, de s'être trop fait le centre de l'action ; mais c'est le défaut commun à tous les auteurs de Mémoires. « Je ne veux fere l'historien, dit-il ici; j'y serois bien empesché et ne sçaurois par quel bout m'y prendre. » Le récit de l'escarmouche de la Maddalena fait, on le voit, pourtant bonne figure à côté des documents et des narrations écrites par les hommes du métier.

Monluc est bref sur la fin de l'expédition de Naples. Il note simplement la mort de Lautrec, survenue le 17 août[2], et la levée du siège. Il attribue le désastre de l'expédition au manque d'argent, et les documents ne lui donnent pas tort sur ce point : du début à la fin de la campagne, Lautrec fit presque chaque jour des appels inutiles à la bourse du roi et des Vénitiens[3]. Monluc ne dit rien des dernières convulsions de l'armée, après que, privée de son chef, commandée par Michel-Antoine de Saluces, Guido Rangone, Pedro Navarro, tous trois malades, harcelée par les Impériaux, qui d'assiégés étaient devenus assiégeants, elle battit péniblement en retraite sur Aversa où, bientôt cernée, elle capitula le 30 août. Le texte de la capitulation portait, entre autres conditions, que les gens du Roi Très Chrétien, les Vénitiens et autres de la Ligue rendraient toutes les places, terres, lieux et forteresses qu'ils se trouveraient avoir dans le royaume de Naples, l'Abruzze, la Calabre, la Terre de Labour et la Pouille[4]. Et c'est ainsi que Monluc, gratifié naguère par Lau-

1. Par exemple, l'éloge de Charles de Foix-Candale, noyé d'abord dans la première rédaction, déplacé et dégagé dans la seconde. Monluc a lui-même senti le besoin de rendre son récit plus clair.

2. Lettre de Guido Rangone, Naples, 17 août (Sanuto, XLVIII, col. 409). — Brewer, n° 4663.

3. Les lettres des agents étrangers placés auprès de Lautrec sont pleines d'allusions à cette détresse financière. Cf. le jugement de Brantôme (III, 28-30) sur la mauvaise fortune de Lautrec, plus sévère et moins équitable que celui de Monluc.

4. « Capitoli et conventione afirmati fra lo illustrissimo signor Filiberto de

trec d'une confiscation « vaillant douze cens ducquatz de rente, nommée la Tour de la Nonciade, près la Tour du Grec, un des plus beaux chasteaux qui feust en la terre de Labour et la première baronye de Naples », après s'être cru le plus grand seigneur de France, à la fin se trouva « le plus cocquin ». Ce qu'il dit de son retour « à pied la plus part du chemin » (il ne restait, en effet, pour ainsi dire pas de chevaux dans le camp français)[1] est illustré d'une façon saisissante par une lettre du capitaine florentin Giuliano Strozzi, qui vit partir d'Aversa, sans armes et en guenilles, les derniers soldats de Lautrec, escortés par les Impériaux jusqu'aux frontières du royaume de Naples, où ils se dispersèrent, « s'en allant chacun chercher son aventure »[2].

Le lamentable échec de cette expédition fut aussi pour Monluc un désastre personnel. De retour en Gascogne, malade, sans ressources, il fut à la charge de son père, qui n'avait pas « grandz moyens » de l'aider; une fois guéri, il lui fallut, « comme personne incogneue », chercher de nouveau fortune et recommencer sa carrière. On le retrouve, en effet, simple homme d'armes dans la compagnie du roi de Navarre : son nom est cité dans quatre montres, passées le 12 mars 1529 à Condom[3], le 31 octobre 1530 à Agen[4], le 2 et le 12 septembre 1531 à Valence-en-Agenois[5]. Il n'attendit pas, on le voit, trois ans, comme il le dit, pour reprendre du service. Il fallait vivre, et la paye d'homme

Chialon, principe di Orangie et capitanio generale de la Cesarea Maestà in Italia, per una parte; et lo illustrissimo signor marchexe di Saluzo, capitanio generale del re Christianissimo, per l'altra parte. » Aversa, 30 août 1528 (Sanuto, XLVIII, col. 478-480). Sur la prise d'Aversa, voir col. 493-494 et Brewer, n° 4713.

1. Lettre au marquis de Mantoue, Viterbe, 7 septembre : « Che è cosa incredibile la mortalità che era seguita de' cavalli nel ditto campo, prima che succedesse il caso, affermando che non ve ne erano in tutte 60 che fussero sani. » (Sanuto, XLVIII, col. 487.) — Brewer, n° 4679.

2. Lettre de Florence, 12 septembre (Sanuto, XLVIII, col. 494). — Clerk et Taylor écrivaient de Paris à Wolsey le 17 : « Nullae sunt reliquiae exercitus gallici. » (Brewer, n° 4745.) — Voir aussi deux documents dans le *Catalogue des actes de François Ier*, II, n° 3867, et VI, n° 19838, et l'anecdote de la duchesse de Savoie rebutant les « pauvres soldats devallisez » revenant de Naples, qu'a contée Brantôme (II, 142-143).

3. B. N., Clairamb., 251, n° 1129. — Blaise de Monluc est le premier nom cité.

4. B. N., Clairamb., 251, n° 1155.

5. B. N., fr. n. acq. 8619, f°s 26 et 28.

d'armes ne lui parut pas, sans doute, alors à dédaigner.

La première rédaction des *Commentaires*, amplifiée plus tard, on l'a vu, à l'aide de du Bellay, portait ensuite : « Et comme le Roy François dressa ses legionnaires, il en donna mil au senneschal de Tholoze,... seigneur de Faudoas, lequel me feist son lieutenant »[1]. C'est, on le sait, le 24 juillet 1534 que François Ier signa, à Saint-Germain-en-Laye, l'édit en cinquante-six articles portant institution de sept légions d'infanterie, arquebusiers et hallebardiers, de six mille hommes chacune[2]. Le 13 octobre suivant, il nommait colonel de la légion de Languedoc Antoine de Rochechouart, seigneur de Saint-Amand, sénéchal de Toulouse, avec charge de recruter mille hommes « en iceulx gouvernement, province et pays de Languedoc, savoir est ès ville et viguerie de Thoulouze, cappitainerye de Buzet et tout ce qu'est de la seneschaucée de Thoulouze, du cousté de la Guyenne »[3]. Une permission spéciale du roi de Navarre, datée de Pau, 11 novembre 1534, autorisa le nouveau colonel à faire une partie de sa levée en ces pays de Gascogne, qui étaient par excellence « un magazin de soldats »[4], tandis que le Languedoc passait pour fournir des hommes de qualité très inférieure[5]; et c'est ainsi

1. B. N., fr. 5011, f° 15 r°.

2. Voir, dans le *Catalogue*, II, n° 7252, la bibliographie de cet édit. — Sur l'organisation des légionnaires, imitée de celle de la milice florentine, dont la première idée fut due à Machiavel, voir Dupleix, *Hist. de France*, 1644, in-f°, III, 376, J. Gebelin, *Quid rei militaris doctrina renascentibus litteris antiquitati debuerit*, 1881, pp. 55-56, et surtout Lemonnier, *Histoire de France* publiée sous la direction de M. E. Lavisse, t. V, II, pp. 84-88.

3. Lettres de François Ier, Amboise, 13 octobre 1534 (Arch. des Basses-Pyrénées, B, 2076, copie collat. sur l'orig. le 19 décembre 1534).

4. Lettre du roi de Navarre au sénéchal de Toulouse, suivie de lettres à l'archevêque de Bordeaux autorisant ledit sénéchal à lever 1.000 hommes de pied en Guienne, « pourveu que ce soit dans sadicte seneschaucée ». — Le roi de Navarre autorisa, par contre, le sieur de Oradea, nommé colonel de la légion de Guienne par lettres datées de Blois, 21 septembre, à faire sa levée en Comminge et Rivière-Verdun (Henri II d'Albret au sénéchal de Toulouse, Nay, 12 décembre 1534, Arch. des Basses-Pyr., B, 2076).

5. L'ambassadeur vénitien Marino Giustiniano écrivait, dans sa *Relation* de 1535 : « Ha sette legioni de' suoi paesani, di sei mila fanti l'una, che fanno fanti quaranta due mila; parte buoni, come quelli che sono alle frontiere di Borgogna, di Guascogna, del Delfinato, Cbampagna e Piccardia; e parte non sono prattichi, come quelli di Normandia, Bretagna e Linguadoca. » (Tommaseo, I, 92.)

que Blaise de Monluc, homme d'armes de la compagnie du roi de Navarre, devint lieutenant du sénéchal de Toulouse et, de nouveau fantassin, participa à cette tentative de création d'une armée nationale, dont il voyait les avantages, mais dont il constate avec raison le médiocre succès, attesté par le témoignage de l'ambassadeur vénitien Francesco Giustiniano en 1537 [1].

Les *Commentaires* sont muets sur l'année 1535 et la première moitié de 1536. Monluc ne dit rien de cette période d'inaction : à supposer qu'il en eût gardé le souvenir, aurait-il d'ailleurs daigné rappeler ici que les légionnaires de Languedoc commirent plus d'un méfait dans la province où ils tenaient garnison et qu'il y eut, à ce propos, des conflits de juridiction entre leur colonel et les capitouls de Toulouse [2] ? C'était là chose commune et peu digne de passer à la postérité. Monluc dédaigne ces détails et entame un nouveau récit : l'expédition des moulins d'Auriol, épisode du siège de Marseille par l'Empereur en août 1536. Dans la première rédaction du livre, la transition était faite par un membre de phrase très vague : « Et au boult de quelque temps que l'Empereur Charles venoit pour entrer en France... [3] » On a vu que Monluc avait ensuite fait un raccord au moyen des *Mémoires* de du Bellay. Il y a trouvé la confirmation de ce qu'il avait dit lui-même, plus brièvement, de la capitulation de Fossano [4]. La clause qui obligeait les assiégés à abandonner leurs grands chevaux à la sortie était consignée dans du Bellay [5]. Les documents originaux concordent avec le texte de la capitulation qu'il reproduit et confirment ce que Monluc en avait dit de mémoire. C'est une lettre de l'agent mantouan Carlo da Fano, datée du camp impérial sous Fossano, le 7 juillet 1536, qui raconte de

1. Voir les raisons qu'il en donne : inexpérience de ces nouvelles troupes, indiscipline et surtout opposition de la noblesse, qui se crut menacée dans son privilège militaire (*ibid.*, I, 184-186).

2. Le 19 janvier 1536, les capitouls de Toulouse décidaient d'informer le roi d'un différend survenu entre eux et le sénéchal à l'occasion des « crimes et maléfices » des légionnaires (Arch. de la Haute-Garonne, B, 29, f° 93).

3. B. N., fr. 5011, f° 15 r°.

4. Le siège de Fossano par Antonio de Leyva est le principal épisode de l'offensive des Impériaux en Piémont, à la suite de l'invasion française de mars 1536. Voir, sur ces faits, A. Segre, *Documenti di storia sabauda dal 1510 al 1536*, 1902, pp. 119-138.

5. Du Bellay, coll. Petitot, XVIII, 488.

la façon la plus minutieuse et la plus vivante la sortie de Monpezat et de ses héroïques compagnons. Les Français avaient été obligés, le 5, de remettre aux mains des Impériaux plus de trois cents chevaux dépassant la taille de cinq palmes et demie. Sur ce nombre, cinquante ou soixante au plus étaient en bon état ; le reste n'était que haridelles efflanquées et hors d'usage. Les assiégés avaient mutilé les chevaux d'Espagne en leur coupant la queue et la crinière. Antonio de Leyva, furieux, exécuta la capitulation avec une extrême rigueur : rendu impotent par sa goutte, il se fit porter le 7 juillet, à six heures du matin, à l'extrémité du faubourg de Fossano pour assister au défilé de la garnison, et il retint impitoyablement tous ceux des chevaux laissés aux Français dont la taille dépassait la mesure fixée [1]. Monluc, on l'a vu, a pu contrôler aussi dans du Bellay l'énumération qu'il fait des capitaines qu'il se souvient avoir vus au siège de Marseille [2].

De l'invasion de la Provence par les Impériaux, il avait gardé le souvenir d'un fait mémorable, la déroute et la prise de Montjehan et de Boisy à Brignoles par les Impériaux; il y a fait allusion en un autre endroit des *Commentaires*, dans la lettre qu'il dit avoir écrite à Strozzi pour le dissuader de faire sa retraite de nuit à Marciano [3]. Il mentionne simplement, et d'ailleurs exactement, la situation précaire de l'armée impériale affamée près d'Aix [4], pour en venir à cette destruction des moulins d'Auriol, qu'il exécuta au refus de deux capitaines et qui, à l'entendre,

1. Carlo da Fano au duc de Mantoue, « dal exercito imple sotto Fossano, alli VII di lulio 1536 ». (Publ. par F. Molard, *Le Carteggio des ambassadeurs de Mantoue*, dans le *Bull. histor. et philol. du Com. des trav. histor.*, 1896, pp. 433-435.)

2. Brantôme, III, 221, dit que Barbezieux et Monpezat étaient tous deux lieutenants de roi dans Marseille; « mais M. de Boutières leur disoit leur leçon, comme plus grand capitaine qu'eux, et comme l'on le disoit pour lors ». Brantôme rapporte peut-être ici un propos de Monluc. — L'*Histoire journalière* d'Honoré de Valbelle confirme les *Commentaires* (B. N., fr. 5072, fos 191 vo et 198 vo).

3. I, 457. — Le fait est conté en détail par du Bellay et, d'après lui, reproduit par tous les historiens. Pour les documents, voir une lettre de François Ier à M. de Humières, Valence, 8 août 1536 (B. N., Clairamb., 335, fo 241); une lettre de Charles-Quint à Hannart, Brignoles, 9 août (*Papiers d'Etat de Granvelle*, II, 477); Molini, *Documenti di storia italiana*, II, 400, et le *Journal* de Valbelle (B. N., fr. 5072, fo 199 ro).

4. Voir la lettre de Montmorency citée par Decrue, *Anne de Montmorency*, I, 279.

fut une des causes de la retraite de Charles-Quint. Il oublie de dire que Marseille était bien « remparé, fortifié et pourveu », comme l'écrivait l'Empereur lui-même, que Montmorency avait admirablement organisé la défense à Arles, à Tarascon et au camp retranché d'Avignon, que les passages vers le Languedoc étaient fermés aux Impériaux, enfin que Charles-Quint était très préoccupé par les agissements de Guido Rangone et de Francesco de Gonzague, qui, ayant levé dix mille hommes à la Mirandole, tentaient, sans succès d'ailleurs, un coup de main sur Gênes, mais faisaient en Piémont une active propagande en faveur de la France [1]. L'unique raison que donne Monluc, la destruction des moulins, est invoquée d'ailleurs par l'Empereur lui-même, qui, au moment où il résolut de lever son camp, décrivait ainsi les souffrances de son armée : « ... La difficulté dudit chemin n'a esté moindre jusques en ce lieu, mesmement pour cause des victuailles, desquelles l'on ne s'est peu servir ne assister de la mer... Et venant icy à la vérité en y a eu pour aucuns jours très grande disette, tant pour la cause susdite que aussi lesdits François avoient rompu les moulins, et a faillu aller chercher les victuailles loing et avec grosses escortes [2]. »

Le récit de l'expédition du moulin d'Auriol appartient en propre à Monluc. Il en avait gardé le souvenir comme d'une tentative qu'il fit pour se pousser, sortir de l'obscurité où l'avait rejeté le désastre de Naples et se faire connaître du roi. Il se plaint amèrement que Barbezieux, loin de le présenter à François Ier lorsqu'il vint à Marseille, se soit attribué tout l'honneur de l'entreprise; il ajoute qu'il en fut informé par le roi de Navarre, qui le connaissait, en effet, on l'a vu, pour l'avoir eu dans sa compagnie. Son récit est, comme à l'ordinaire, remarquable par la précision des détails topographiques. Après être sorti de Marseille par la porte Réale et avoir partagé ses hommes en trois troupes sur le « plan Sainct-Michel » (« el palan de

1. Decrue, I, 268-282. — Segre, *Documenti di storia sabauda*, 139-143. — Charles-Quint a très bien exposé lui-même les causes de sa retraite dans une lettre à Henri de Nassau, écrite de son camp, près d'Aix, le 4 septembre 1536 (Lanz, II, 250).

2. L'Empereur à Henri de Nassau (Lanz, II, 249). — Cf. A. Arena, *Meygra entreprisa catoliqui imperatoris*, éd. Bonafous, p. 28 :

Atque fracassarunt furnos et cuncta molina,
Restat et in payso tunc mola nulla virans.

Sanct-Michel » de Valbelle) — aujourd'hui la grande place Saint-Michel, englobée dans la ville, — il suivit la route de Marseille à Aubagne, puis, par des sentiers de chèvres, à travers la montagne de Roussargue, marcha vers Auriol, où il parvint après une halte faite probablement au-delà du quartier de Joux. Le moulin qu'il fallait détruire, mû par les eaux d'un béal dérivé de l'Huveaune, appartenait à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille [1]. Il se trouvait alors, comme le dit Monluc, dans le bourg, en dehors de la ville, qui était ceinte de murailles. Il porte aujourd'hui le nom de moulin de la Paroisse, à cause de sa contiguïté avec l'église paroissiale, derrière laquelle s'abritèrent Tavannes et Castelpers. La « grand rue par le milieu » du bourg, où « les arquebuzades tonboint fort espaisses comme de pluye », est la rue de la Paroisse, au centre de l'Auriol moderne. Quant au château, dont il ne reste que des ruines, il est tout voisin du bourg, sur une éminence, dans la ligne occupée autrefois par l'enceinte [2]. Le retour d'Auriol à Aubagne se fit par la montagne de Roussargue, « car tous ces cartiers là sont collines ». A Aubagne, la troupe de Monluc laissa la route qu'elle avait suivie à l'aller et, « avecques le grand chault, de montaigne en montaigne, sans trouver goutte d'eaue », suivit les croupes arides du massif de Carpiagne et de Marseille-Veyre, pour aboutir, après plusieurs péripéties, derrière Notre-Dame-de-la-Garde. La mémoire de Monluc l'a mal servi pour le calcul des distances : il dit que de Marseille à Aubagne il y a moins que d'Aubagne à Auriol [3].

L'*Histoire journalière* d'Honoré de Valbelle confirme et com-

1. Cette abbaye était au cardinal Trivulzio. Le roi demandait en son nom, le 29 juillet, au grand-maître, qu'elle fût épargnée par les gens de guerre (François Ier au grand-maître, Lyon, 29 juillet 1536, B. N., Clairamb., 335, f° 223).

2. Voici la description de Monluc : « Il me dit que Auriole estoit une petite ville fermée de haultes murailles là où il y avoit ung chasteau bien meuré, et ung bourc où il y avoit force maisons, une grand rue par le milieu; et au boult du bourg estoyt le molin à main gauche, qui vennoit de la ville, et la dernière maison dudict bourc; et que à la porte de ladicte ville avoict une tour qui venoit (*sic;* corr. : voyoit) tout au long de la grand rue du molin, et que homme ne s'auseroict venir devant le molin ny au long de la rue; et de là le molin y avoit une petite eglise à plus de trente ou quarante pas... » (Texte du 1er ms., f° 16 r°.)

3. Il y a, en réalité, 17 kilomètres d'Aubagne à Marseille et 12 d'Aubagne à Auriol.

plète ce que dit Monluc de son séjour à Marseille. Elle mentionne l'arrivée de la légion de Languedoc, commandée par le sénéchal de Toulouse. Elle fut logée dans le quartier de la Blancarie, et pendant tout le siège les habitants n'eurent qu'à s'en louer [1]. Le chroniqueur marseillais ne tarit pas d'éloges sur la vaillance et la prudence du « cap des Gascons », sur l'exacte discipline qui régnait dans sa troupe. On avait plus de confiance en lui qu'en Barbezieux ; on fit même à ce dernier l'affront de lui enlever les clés de la ville pour les confier au sénéchal de Toulouse [2]. Ce que Monluc a oublié de dire, c'est qu'après la retraite de l'Empereur, les légionnaires de Languedoc sortirent de Marseille pour poursuivre les Impériaux ; le dimanche 24 septembre, rentrant dans la ville, ils se heurtèrent à une bande d'Italiens à la porte Réale. Sous un prétexte quelconque, les deux troupes en vinrent aux mains ; il y eut des morts, et plus de Gascons que d'Italiens [3]. Les capitaines apaisèrent leurs hommes, mais les désordres continuèrent plusieurs jours. Cela n'empêcha pas Barbezieux de quitter Marseille le mardi 26. Le sénéchal de Toulouse le suppléa et rétablit le calme. A son tour, il partit le 20 octobre avec sa bande. A en croire Valbelle, les Gascons furent pleurés des Marseillais, qui, en revanche, virent s'éloigner sans regret les Italiens de Christophe Guasco [4].

Le récit des *Commentaires* a été utilisé par Jean de Saulx-Tavannes, qui rédigea les Mémoires de son père Gaspard, le fameux gouverneur de Bourgogne. Dans son récit du siège de Marseille, fabriqué à l'aide de du Bellay et de Monluc, il se borne à dire : « L'Empereur arrivé à Aix, incommodé de vivres, les

1. « Plus, petit tenps après lo senechal de Tholoso ambe bono bando et feu logat a la maison de Julian Sepedo et lui feu donat per son allogiament lo cartier de la Blancarie... » (B. N., fr. 5072, f° 198 v°.) — Valbelle mentionne aussi l'arrivée en juin de « moss. de Calvission, de Lengadoc [Monluc parle des compagnies de « Cobisson de Languedoc »] ambe sa bando, que eron mille, tos arquibutiers, piquies et alabardies, et tos foren loias per fories et pagavan so que prenian » (f° 191 v°).

2. *Ibid.*, f° 207 r°.

3. *Ibid.*, f° 206 v°.

4. « Lo 20 de octobre partit lo senechal de Tolosso ambe toto sa bando et s'en anet en son pais. Dieu lo conduso, car vos prometi que el ero de amar et de presar, et si toto la garnison fosso stado de semblablos gens, non aguerot patit tant de malx que aven fach. » (*Ibid.*, f° 208 v°.)

sieurs de Montluc et de Tavannes bruslèrent les moulins de son armée, defont les gardes d'iceux; de quoy fait gloire le dit Montluc en ses *Commentaires* de l'assistance du sieur de Tavannes, lequel estoit déjà plus favorisé des armes que le dit Montluc »[1]. La mauvaise humeur qui perce dans cette phrase doit-elle être attribuée, comme l'a pensé M. L. Pingaud, à ce que Monluc n'a pas nommé Tavannes dans son récit de la bataille de Cérisoles[2]? C'est possible. En tout cas, Jean de Tavannes a négligé de justifier son reproche, et son livre est trop une apologie inspirée par l'amour filial et l'orgueil de famille pour qu'il faille en faire grand cas.

Les historiens provençaux Bouche et Ruffi ont aussi adopté le récit de Monluc[3] : le premier, s'appuyant sur l'*Histoire journalière d'Honoré de Valbelle*, place l'entreprise du moulin d'Auriol dans la nuit du 19 août. C'est à cette date, dit-il, que l'Empereur, d'après le manuscrit de Valbelle, quitta Aix pour venir reconnaître Marseille. Bouche s'est trompé : Valbelle place le 31 août l'apparition de Charles-Quint devant la ville[4]. Elle eut lieu, en fait, avant le 29 août[5]. Monluc raconte qu'en revenant d'Auriol à Aubagne, il apprit que les Impériaux étaient devant Marseille; que, pour ce motif, il quitta la route et se jeta dans la montagne; que les blessés de sa troupe qui continuèrent à suivre le grand chemin furent arrêtés par un parti de cavaliers ennemis, et qu'arrivé à Notre-Dame-de-la-Garde il put voir l'Empereur se retirant devant Christophe Guasco, « qui avoict tenu tout le jour l'escarmouche ». Charles-Quint ne vint pas en personne devant Marseille; il envoya le marquis del Vasto, mais ce fut bien, d'après Gaufridi, Christophe Guasco qui fut chargé par Barbezieux de repousser les Impériaux et qui, aidé de Saint-Blancard, battit

1. Tavannes, coll. Petitot, XXIII, 237.

2. Léonce Pingaud, *Les Saulx-Tavannes*, 1876, p. 4.

3. Bouche, *L'Histoire chronologique de Provence*, 1664, II, 586. — Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille*, 2e éd., 1696, I, 329-330. — Gaufridi, dans son *Histoire de Provence*, 1723, I, 454, ne s'est pas servi de Monluc.

4. B. N., fr. 5072, f° 201 v°.

5. Villandry à M. de Humières, Valence, 29 août : « Vous aurez bien sceu comme l'Empereur a esté visiter Marseille et comme il a esté salué de coups de canon, dont les brisées sont demourées auprès de sa personne. » (B. N., Clairamb., 335, f° 282, copie.)

leur chef, Adolphe de Horn [1]. L'expédition du moulin d'Auriol se place donc dans les derniers jours d'août. Voici, du reste, en quels termes le grand-maître en informait, le 2 septembre, M. de Humières : « Ayant ces jours icy entendu qu'ils avoient relevé quelques moulins de la Durance et à deux lieues de leur dict camp, lesquels auparavant j'avois fait demolir, je y envoyay bon nombre de gens de cheval et de pied qui les ont derechef demolis et bruslez entièrement, outre cela mis en pièces cent ou six vingt Espagnols qui les gardoient, qui leur est une grande deffaveur, car attendeu qu'ils ne pouvoient avoir des farines que par là, et maintenant regardez qu'ils peuvent faire, leur ayant fait cesser ce moyen... [2] » Au lendemain de l'affaire, Montmorency ne s'exprimait pas autrement que Monluc dans son livre. Il ne nommait, d'ailleurs, personne; l'exploit restait anonyme. Barbezieux avait négligé de transmettre les noms des capitaines et il ne présenta pas Monluc au roi lorsque le mercredi 20 septembre celui-ci fit son entrée dans Marseille. Ce que les *Commentaires* disent sur ce point est très vraisemblable. L'incapable Barbezieux se souciait plus alors de ménager sa faveur compromise et de masquer aux yeux du roi son impéritie que de faire valoir le mérite d'obscurs soldats [3].

Le récit du siège de Marseille et de l'invasion de la Provence se termine par quelques mots sur la famine et la dysenterie qui régnaient dans l'armée de Charles-Quint. Monluc parle du blé « pisté à la turque » que l'on y était réduit à employer : le pain qu'on en faisait excitait la curiosité et la risée dans le camp français; Montmorency en envoyait un spécimen au cardinal du Bellay [4]. Les historiens sont d'accord avec Monluc sur ce point; Arena et Paul Jove, en particulier, parlent des raisins qui mirent l'armée impériale « en ung si grand dezordre de

1. Gaufridi, I, 453. — Sur Christophe Guasco au siège de Marseille, voir deux lettres de François Ier à M. de Humières, 24 et 25 juillet (B. N., Clairamb., 335, fos 210-211), et un document analysé dans le *Catalogue*, VII, no 28016.

2. Montmorency à M. de Humières, du camp, 2 septembre (B. N., Clairamb., 73, fo 144, orig.; 335, fo 287, copie).

3. Voir sur la conduite de Barbezieux pendant le siège les jugements sévères de Valbelle dans son journal.

4. Montmorency au cardinal du Bellay, 31 août (cité par Decrue, I, 279). — Le même à M. de Humières, 2 septembre.

maladies et mortailles, mesmement parmy les Allemandz »[1].

La première rédaction des *Commentaires* mentionne ensuite très brièvement la campagne de Montmorency en Artois (mars-juillet 1537). L'évacuation de la Provence par les Impériaux avait eu lieu en septembre 1536; au mois de mars suivant, Monluc avait rejoint l'armée royale en Picardie. Il est impossible d'admettre, comme il le dit, que, dans cet intervalle, il revint en Gascogne, puis séjourna « six ou sept mois » à Marseille, auprès du comte de Tende. Sa chronologie est encore une fois en défaut. Il se trompe aussi en donnant le titre de lieutenant du roi en Piémont à Boutières, sous qui il songea un instant à aller servir; c'était M. de Humières, jusque-là lieutenant général en Dauphiné, qui commandait alors en Piémont, et Guigues Guiffrey, sieur de Boutières, gentilhomme de la chambre du roi, qui avait reçu, le 11 août 1536, la charge de capitaine des cinquante lances du duc d'Orléans[2], était, depuis novembre, simplement gouverneur de Turin à la place de Burie, fait prisonnier à Casale[3]. M. de Humières, en avril, demanda, en effet, d'être renforcé et le roi lui promit de lui envoyer des troupes « devant qu'il soit peu de temps »[4]. Mais ce fut dix mille lansquenets du duc de Wirstemberg qu'on lui annonça fin mai[5]. Enfin, si le premier effet de la campagne d'Artois, en mars 1537, fut de ravitailler le poste avancé de Thérouanne, objet constant des préoccupations de Montmorency, il n'est pas vrai de dire que l'Empereur son-

1. Arena, *op. cit.*, p. 38 :

Nil praeter panem deficiebat eis...
Et banquetabant tantum roygando racemos...

Pauli Jovii *Histor. lib. XXXV*, 1560, II, 177 GH : « Quibus de causis fiebat ut Germani praesertim morbos conciperent, atque eo pestilentiores quod musto ex uvis non plane maturis expresso e galeis avide biberent, quae ventres facile contaminabant, sic ut interneciva profluvia passim orirentur et funeribus castra complerentur. » — Sur cette retraite, voir les lettres de François Ier à La Rochepot, 7, 15, 26 septembre, et de Vendôme au même 13 octobre (B. N., Clairamb., 335, fos 293, 308, 316, 320). Neuf mille lansquenets, laissés à Fréjus par l'Empereur, se rendirent au roi, qui leur accorda le libre passage à travers la France et leur fit remettre à chacun deux écus.

2. B. N., fr. 10390, fo 55 (cf. *Catalogue*, III, no 8605).

3. V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, 236-237.

4. François Ier à M. de Humières, camp de Perne, 28 avril 1537 (B. N., Clairamb., 336, fo 96).

5. Montmorency à M. de Humières, 20 mai (*ibid.*, fo 116).

geait à ce moment à assiéger cette place. Monluc a évidemment confondu avec le siège que Philippe d'Egmont, comte de Buren, et le comte de Rœulx mirent, en juin seulement, devant Thérouanne. De la campagne de mars-mai, où il servit avec le capitaine Guerre à la tête d'une compagnie de gens de pied[1], il n'avait retenu, dans sa première rédaction, que le souvenir très vague d'Auxy-le-Château et de Hesdin, dont il intervertit l'ordre de prise, et du siège de Thérouanne par les Impériaux[2]. On a vu qu'il a remanié le passage, complété et précisé en s'aidant du récit de cette campagne qu'il a trouvé dans du Bellay.

Monluc a consigné ici le souvenir d'une mésaventure personnelle. A son retour de la campagne d'Artois, il fut appelé à prendre part à l'expédition organisée, en août 1537, pour aller rétablir en Piémont notre situation gravement compromise par le manque d'argent pour payer les troupes, les opérations malheureuses du lieutenant général M. de Humières et les progrès du marquis del Vasto. Une armée fut rassemblée à Lyon : François Ier en personne voulut se mettre à sa tête ; Montmorency fut chargé de préparer l'expédition[3]. Par son ordre, Monluc s'en alla

1. Le capitaine Guerre serait-il Christophe Guerre, dit « le Basco », natif de Biscaye, qui s'établit plus tard à Brignoles, en Provence, et à qui François Ier accorda, en août 1541, des lettres de naturalité ? (*Catalogue*, VII, no 24717.)

2. Voir sur cette campagne Decrue, *Anne de Montmorency*, I, 298-308. — Sur la prise d'Auxy et de Hesdin, voir aussi deux lettres de Charles-Quint à la reine Marie, des 25 et 26 avril 1537, qui placent le premier fait le 16 mars, le second le 13 avril (Lanz, II, 671-672). — De Ruble a imprimé *Couchy le Chasteau*, d'après le 1er ms. et les éd.; en fait, la leçon du 2e ms. : *Auchy* (de Ruble a mal lu : *Anchy*) est la bonne. — La nouvelle de la prise de Hesdin fut portée au cardinal de Tournon par Jean de Monluc, qui s'en allait à Venise et de là à Rome (François Ier au cardinal de Tournon, camp de Mouchy, 20 avril 1537, B. N., Clairamb., 336, fo 84). — Sur le ravitaillement de Thérouanne et la prise de d'Annebault, mentionnés par Monluc d'après du Bellay, voir les lettres de la reine Marie à Charles-Quint et au duc d'Arschot, du 9 juillet (Lanz, II, 676-677) ; de Villandry à Montmorency, Chailly, 8 juillet, annonçant la prise ; de François Ier à M. de Humières, Meudon, 13 juillet, la racontant (B. N., Clairamb., 336, fos 200, 208). — Sur la prise de Saint-Venant (25 avril), voir une lettre de Montmorency à La Rochepot, du 27 (*ibid.*, fo 90).

3. Sur cette campagne, voir de Leva, *Storia documentata di Carlo V*, III, 175-234 ; Chiesi, *La guerra in Piemonte tra Carlo V et Francesco I dal 1536 al trattato di Monzone* (*16 novembre 1537*), 1889 ; Decrue, *op. cit.*, I, 312-336, et V.-L. Bourrilly, *op. cit.*, 250-257. — Decrue cite à tort Monluc (p. 316) parmi les capitaines qui étaient en Piémont sous les ordres de M. de Humières. — Sur les préliminaires, voir les lettres de M. de Turenne

en Gascogne pour y lever deux bandes. Mais il commit l'imprudence, pour rejoindre plus vite le roi et le grand-maître et se trouver aux bonnes occasions de se signaler, de les laisser près de Toulouse, sous les ordres de son lieutenant, le capitaine Mérenx. Celui-ci, malgré la promesse qu'il lui avait faite « de fere cinq lieues le jour » pour le rejoindre, s'attarda pour attendre Joachim de Monluc, frère cadet de Blaise, qui voulait aussi lever une compagnie pour aller en Piémont. Quand ces troupes furent réunies, leurs chefs ne purent sans doute les payer : aussi elles se mirent à ravager le pays. « Et comme mondict lieutennant eust laissé le grand chemyn et tourné devers Albigeoys pour temporiser, se rendist devant une ville nommée l'Isle, où les habitans luy reffuzarent les portes; que feust cause qu'il y donna l'assault et l'emporta. Mon frère, qui estoit à une journée de luy avecques sa trouppe, n'y seust arriver que cela ne feust faict[1]. » Le fait ainsi rapporté par les *Commentaires* est confirmé et éclairé par les documents. C'est le 4 octobre 1537 que la compagnie de Joachim de Monluc entra dans Lisle[2]. Les soldats pillèrent les églises, violèrent les femmes et les filles, saccagèrent les maisons, brûlèrent les archives sur la place. Certains d'entre eux allaient jusqu'à crier : « *Viva Espanhia!* » De Lisle, ils se rendirent à Gaillac, qui résista, mais dut enfin capituler et composer pour 200 écus. Ils ravagèrent alors le pays, tentèrent d'enlever d'assaut Réalmont[3]. Un certain nombre revint vers Albi; on les prit, on leur fit leur procès et on en condamna quarante-trois à être décapités, pendus, fustigés et bannis[4]. Une chronique rimée rapporte en ces termes leurs exploits :

En ce temps là courut sur champs
Grand troupe de maulvais garçons,
Perigordins et de Gascons,

au connétable, Reims, 30 juin; du cardinal de Tournon à M. de Humières, Lyon, 1 et 2 septembre; du roi au même, Châtillon, 12 septembre; du cardinal de Tournon au même, Lyon, 20 septembre; du roi à la Rochepot, Lyon, 20 octobre (B. N., Clairamb., 366, f°s 129, 269, 273, 283, 289, 292). Le 6 octobre, François Ier signa à Lyon une ordonnance sur la discipline dans les bandes de gens de pied français et italiens (*ibid.*, f° 295).

1. B. N., fr. 5011, f° 21 v°. — I, 129.
2. Lisle (Tarn), sur le Tarn, ch.-l. de cant., arr. de Gaillac (9 kil.), à 32 kil. d'Albi.
3. Réalmont (Tarn), sur le Blima, ch.-l. de cant., arr. d'Albi (18 kil.).
4. « Memoria los que foron justiciatz estans à la companhia de Monsieur de

Joueurs d'harpe au rebours du luc,
Dessoubz la charge de Monluc,
Galaffre, Bruget et Merains,
D'Agen, Marmande et de Tonnains,
Avecq un tas de Xaintongeois,
Qui prindrent Lisle d'Albigeois,
Comme gens de corde et de sac,
Et si la mirent toute à sacq,
Ayant assault ville gaignée[1].

Le fait est aussi relaté dans le Journal de Faurin sur les guerres de Castres, qui le place en octobre 1537[2]. Il eut un certain retentissement. Joachim de Monluc et son beau-père Jean de Gout, sieur de Lioux, rendus responsables, furent traduits devant la justice : un arrêt du Parlement de Toulouse adjugea leurs biens au roi « pour plusieurs crimes par eux commis », et ces biens furent donnés, le 1er janvier 1538, à Jean d'Escoubleau, sieur de Sourdis[3]. Joachim de Monluc obtint des lettres de rémission, le 14 juillet 1538, au moment de l'entrevue de François Ier et de Charles-Quint à Aigues-Mortes[4]. Avant même que Monluc eût consigné dans son livre cette désagréable aventure, l'historien bordelais Arnaud de Ferron l'avait mentionnée dans ses additions à l'ouvrage de Paul-Émile[5]. Ce que les *Commen-*

Montluc en Agianés dedins la cieutat d'Alby. » (Arch. munic. d'Albi, BB. 22. — Publ. par Émile Jolibois, *Dévastation de l'Albigeois par les compagnies de Monluc en 1537*, 1872.)

1. Chronique rimée publ. par Jolibois, qui l'attribue à Pierre Bordet, poète et peintre (*scriptor*) des consuls, qui traduisait « du vieux barbare » en français les chartes de la commune.

2. « Montluc, dont la compagnie ravagea les environs de l'Isle-lez-Gaillac en octobre 1537, ayant pris la Chartreuse de Saix et voulant se sauver, passa heureusement cette rivière, mais sa troupe s'y noya. » (*Journal de Faurin*, dans d'Aubais, *Pièces fugitives*, III, 2.)

3. Don à Jean d'Escoubleau, sieur de Sourdis, gentilhomme de la chambre, de la confiscation des biens de feu Jean de Gout, sieur de Loux, et de Joachim de Massancoyne, dit Monluc, son gendre, adjugés au roi par arrêt du Parlement de Toulouse, pour plusieurs crimes par eux commis, Montpellier, 1er janvier 1538 (*Catalogue*, III, n° 9520). — Voir aussi Lettres de jussion pour l'entérinement du don fait à Jean d'Escoubleau de Sourdis des biens de Jean de Gout et de Joachim de Massancoyne, son gendre, s. l. n. d. (*ibid.*, VII, n° 27062). — Je n'ai pu retrouver l'arrêt du Parlement de Toulouse.

4. Arch. munic. d'Albi, FF. 94. — Publ. par Jolibois, *op. cit.*, p. 12.

5. Arnoldi Ferroni ... *De rebus gestis Gallorum libri IX, ad historiam Pauli Æmylii additi*, 1555, f° 245 r° : « Principio hujus belli, cum Georgius

taires ont oublié de nous apprendre, c'est que Joachim de Monluc était un véritable brigand. Tandis que son aîné guerroyait au loin, il terrorisait l'Agenais, pillant le village de Gimbrède pour en tuer le curé, attaquant un seigneur du pays sur la grande route et le laissant mort sur la place, assommant le sergent qui l'invitait à comparaître devant le juge-mage d'Agenais, transperçant d'un coup d'épée le nommé Laguiraude, de Layrac. Les lettres de rémission, entérinées malgré l'énergique protestation des consuls de Lisle, l'avaient absous de tous ces crimes de droit commun, et il en avait été quitte pour un ou deux jours de prison volontaire. Les documents éclairent, on le voit, d'un jour assez nouveau cette physionomie de jeune Gascon de vingt ans s'entraînant par le brigandage au métier des armes en attendant qu'il rejoignît son frère en Piémont.

Monluc a ensuite consacré une page à la petite campagne à laquelle il prit part dans les vallées des Hautes-Alpes. Tandis que Montmorency, à la tête des aventuriers de Montjehan, forçait brillamment le pas de Suse [1], François Ier pressait de Grenoble la marche du gros de son armée, qui arrivait de Lyon vers les Alpes [2]. Le 28 octobre, le roi était à Chorges [3], où Monluc dit qu'après avoir imprudemment laissé ses hommes en arrière, il le rejoignit. « Sa Majesté me commanda m'en retourner au-devant de mes companyes et que je me rendisse avecques Ambres et Dampons, qui en admenoient chescun autres deux, et que monsieur de Chavigny nous commanderoit, et que allissions mectre le siège devant Barsalonete et prendre toutes ses valées [4]. »

(*sic*) Monlucus scripsisset pedites, educturus eos in hostes, fratrique educendos commisisset, ii in oppidum Albigiorum, cui Insula nomen, pervenientes, cum moleste ferrent aditu se oppidi a civibus arceri, in oppidum pervenere, libidine matronas virginesque polluere. Unde proscripti omnes postea a rege, cum et junioris Monluci precibus nullis adduci potuissent, quin secus atque in hostico praedarentur. »

1. Le connétable à François Ier, du camp près de Suse, 26 octobre (B. N., Clairamb., 366, fo 316, copie).

2. François Ier au connétable, Grenoble, 21 octobre : « Par ce que l'on m'a faict sçavoir de Lyon du jour d'hier, il ne s'en fault plus que la bende de Dampont, que l'on attendoit de jour en jour, que tout ne soit passé ledit Lyon. » (B. N., fr. 3016, fo 51, orig.; Clairamb., 366, fo 307, copie.)

3. Chorges (Hautes-Alpes), cant. et arr. d'Embrun. — Voir l'itinéraire de François Ier dans le *Catalogue*, VIII, 499.

4. Sur François de Voisins, baron d'Ambres, sénéchal de Rouergue, voir

François Ier, arrivé à Briançon le 31 octobre, surveillait avec la plus minutieuse attention la marche des compagnies qui ne l'avaient pas encore rejoint[1]. Le 2 novembre, il se plaint au connétable « que les bandes de Monluc et d'Ambres... ne sont pas si près d'icy comme je pensois », ajoutant qu'il comptait sur elles pour « faire l'effect de Barcellonne »[2]; le même jour, il annonce que les « bendes de Gascons » arrivent aujourd'hui à Guillestre et qu'il a envoyé « ung canon et une grant coullevrine audict Barcellonnette et deputté commissaires pour, après qu'elle sera reduite en mon obeissance, prendre tous les vivres qui seront au pays, dont il y a grand abondance, ainsy que l'on m'a dict, pour s'en servir tant pour l'advitaillement de Pinerol que pour l'advitaillement de mon camp »[3]. Ce n'est donc pas, comme l'a écrit M. Decrue, pour ne pas être tourné pendant qu'il forçait le pas de Suse que Montmorency avait envoyé Chavigny dans les vallées voisines de Barcelonnette[4]. C'était simplement pour assurer la subsistance de l'armée que le roi, qui avait assumé cette charge peu brillante, mais essentielle, voulait faire occuper ces vallées. Cependant, les compagnies annoncées tous les jours n'arrivaient pas. Monluc se vante d'avoir « dressé » si vite à Villeneuve d'Avignon deux nouvelles bandes pour remplacer celles qui s'étaient perdues en Albigeois qu'il parvint « deux jours avant Ambres ny Dampons ès dictes vallées ». Le 9 novembre, le roi annonçait que la bande de Dampons devait être enfin aujourd'hui à Guillestre[5], « que celles de Monluc et d'Ambres seront dimanche prochain sur le bort de Barcellonne » et qu'il a décidé de

une lettre de François Ier à M. de Humières, Lyon, 24 juillet 1536 (B. N., Clairamb., 335, fo 210), et le *Catalogue*, II, nos 3840, 3848; VII, nos 27976, 28966. — Sur le capitaine Dampons, voir deux lettres de Vendôme et du grand-maître à La Rochepot, 16 septembre 1536 et 23 février 1537 (B. N., Clairamb., 335, fo 311, et 336, fo 46). — Sur Chavigny, cf. le *Catalogue*, III, nos 7740, 7964, 8095, 8097; VII, no 27588.

1. François Ier au connétable, Embrun, 29 octobre; Guillestre, 30 octobre; Briançon, 31 octobre (B. N., fr. 3055, fos 141, 155, et 3056, fo 5, orig.).

2. François Ier au connétable, Briançon, 2 novembre (B. N., fr. 3056, fo 1, orig.; Clairamb., 366, fo 333, copie).

3. François Ier au connétable, Briançon, 2 novembre (B. N., fr. 3056, fo 101, orig.; Clairamb., 366, fo 335, copie).

4. Decrue, *Anne de Montmorency*, I, 322.

5. Guillestre (Hautes-Alpes), ch.-l. de canton, arr. d'Embrun.

confier le siège de cette ville à M. de Chavigny, capitaine de ses gardes. Les trois bandes avaient ordre de lui obéir, de « razzier » tous les vivres pour les mener à Pignerol, puis, accrues de mille ou douze cents hommes tirés de cette dernière place et renforcées de quelque artillerie que devait fournir le marquis de Saluces, d'aller mettre le siège devant Coni [1]. Le lendemain, le roi, changeant d'avis, proposait d'envoyer les Gascons à Pignerol pour y remplacer les Italiens qui y font mille « maux et pilleries » [2]. Cependant les bandes d'Ambres et de Monluc étaient arrivées à Embrun : celle de Dampons restait seule en arrière. Monluc s'est donc légèrement vanté : il ne devança que Dampons. Il n'a pas dit non plus que ses deux compagnies ne comptaient que trois cents hommes, tandis que la bande d'Ambres était « fort belle », écrivait le roi au connétable [3]. Les documents sont muets sur la prise du château et de la ville de Meillon, que Monluc appelle Mieulan ; mais deux mandements du trésorier de l'épargne, non datés, nous apprennent que Barcelonnette fut assiégé par Chavigny et les capitaines des bandes gasconnes [4], et que, la ville une fois prise, le roi, fidèle à la promesse qu'il avait faite, ordonna de payer à d'Ambres 2,250 livres pour les répartir entre ses hommes, de façon que chaque « compagnon » reçut en récompense « ung escu sur la main » [5]. Quant au projet de faire passer les Gascons en Piémont, il n'y fut pas donné suite : le siège de Barcelonnette avait duré trois semaines. Monluc dit que, « ayant le Roy secoureu Thurin », les bandes furent licenciées. D'Ambres obtint seul la faveur de garder une compagnie ; pour lui, il ramena les siennes en Provence et, renvoyant les soldats dans leurs maisons, se retira lui-même en Gascogne [6].

1. François Ier au connétable, Briançon, 9 novembre (B. N., fr. 3056, f° 77, orig.; Clairamb., 366, f° 351, copie).

2. Le même au même, Briançon, 10 novembre (B. N., Clairamb., 366, f° 354, copie).

3. François Ier au connétable, Briançon, 10 novembre (B. N., fr. 3056, f° 83, orig.; Clairamb., 366, f° 352, copie).

4. Arch. Nat., J. 961[11], n° 39 (*Catalogue*, VIII, n° 30055).

5. Arch. Nat., J. 961[11], n° 24 (*Catalogue*, VIII, n° 29746). — François Ier au connétable, 10 novembre.

6. Cette petite expédition qui, comme on le voit, se rattache à l'invasion du Piémont par le connétable, n'a jamais été étudiée. M. le lieutenant Mourrat n en a rien dit dans un travail intitulé : *Guerres dans les Alpes*, qu'a publié le *Journal des Sciences militaires* en 1902.

Le récit des *Commentaires* dans la première rédaction présente ici une lacune : Monluc, franchissant cinq années écoulées dans l'inaction, passe sans transition à l'expédition du dauphin en Roussillon et au siège de Perpignan (août-septembre 1542).

Ce nouvel épisode a réveillé dans sa mémoire le souvenir d'une plaisante aventure. Il a rappelé comment il avait, « quelques années auparavant, « reconnu la place, déguisé en cuisinier, en compagnie du président Poyet et du général des finances Gilbert Bayard, et avait failli être reconnu par un capitaine espagnol, ce qui le dégoûta pour jamais du métier d'espion. Le fait se place en décembre 1537, date de l'entrevue de Leucate. Monluc, de retour de la petite expédition du Dauphiné, se trouva, nous ignorons comment, auprès de Montmorency lorsque, quittant le Piémont, le grand-maître, après la signature de la trêve de Monçon (16 novembre), vint à Narbonne pour conférer de la paix avec les plénipotentiaires de l'Empereur. Monluc cite exactement les noms des représentants de Charles-Quint, Perrenot de Granvelle et le grand commandeur de Léon, Los Covos (Cobes), et celui de l'ambassadeur de France en Espagne, Claude Dodieu, sieur de Vély, le signataire de la trêve de Monçon[1]. Nous savons aussi que Poyet et Bayard prirent part aux négociations : le premier servait d'intermédiaire entre Leucate et Montpellier, où étaient restés le roi et la cour[2]; le second toucha en juillet 1538 une somme de 500 écus d'or soleil « en récompense des services qu'il a rendus à Sa Majesté en plusieurs voyages, tant en Piémont qu'en Languedoc et en Provence »[3].

Monluc a rappelé son excursion à Perpignan pour se plaindre que les conseils qu'il donna en 1542 en vue de battre la ville n'aient pas été suivis. Il accuse le célèbre ingénieur Girolamo Marini, que le maréchal d'Annebault avait emmené avec lui[4],

1. Voir, sur les conférences de Leucate, Decrue, *op. cit.*, I, 330-335.

2. Ch. Porée, *Un parlementaire sous François Ier, Guillaume Poyet (1473-1548)*, 1898, p. 64 (extrait de la *Revue de l'Anjou*).

3. *Catalogue*, III, nº 10155.

4. Girolamo Marini avait collaboré, en 1540, avec Guillaume du Bellay à fortifier les places du Piémont. Les documents manquent pour déterminer les motifs qui le firent rentrer en France avant 1542. (Cf. Bourrilly, *op. cit.*, 298-300.) — Le 27 février 1542, des lettres de chevalerie avaient été accordées au capitaine Jérôme Marin, de Bologne, commissaire général des réparations des places de Piémont. (*Catalogue*, IV, nº 12355; voir aussi VII, nºs 27419 et 27425.)

d'avoir attaqué par l'est et commencé ses tranchées trop loin, ce qui permit aux assiégés de fortifier la place. Le reproche ne paraît pas fondé. En réalité, Perpignan était « bien muni », plus que ne le dit encore Monluc. Avec sa vieille muraille du treizième siècle, construite par les rois de Majorque, ses deux lignes de défense de la Tet et de la Basse, son Castillet et sa porte Notre-Dame, son « Castell Major » qui servait de réduit, la ville était déjà très forte; les Espagnols venaient, de plus, d'y construire des boulevards qui la mettaient à l'abri de l'artillerie. Le duc d'Albe avait renforcé le Castillet d'un bastion élevé avec les débris du couvent des Augustins et de l'église Notre-Dame-du-Pont, qu'il avait fait raser [1]. Bien que ces travaux ne fussent pas terminés, Perpignan était bien le « porc espy, qui de tous costez estant courroussé monstre ses poinctes », dont parle du Bellay [2], lorsque, le 23 août, l'avant-garde de l'armée du dauphin arriva au pont de la Pierre. En second lieu, la garnison espagnole et les habitants opposèrent à l'ennemi la plus énergique résistance. Les canons de la redoute que les Français avaient élevée en face de la porte d'Elne furent encloués par deux capitaines qui sortirent audacieusement de la ville. Les nouvelles batteries placées au moulin de l'Evêque, entre la porte de la Mirande et la porte des Juifs, ne firent pas mieux. Don Juan de la Cueva pouvait écrire, le 8 septembre : « Ceux de Perpignan se défendent gaillardement [3]. » Plus l'artillerie faisait rage, plus les assiégés remparaient fiévreusement. L'armée du dauphin fut bientôt éprouvée par la maladie, tandis que le duc d'Albe recevait des renforts [4]. Le 15 septembre, il fallut lever le siège [5]. Il

1. P. Vidal, *Histoire des remparts de Perpignan et des agrandissements de la ville* (*Revue d'hist. et d'archéol. du Roussillon,* 1904, pp. 97-143).

2. Du Bellay, coll. Petitot, XIX, 379.

3. « Los de Perpiñan se defienden gallardamente, y oféndenlos ruinmente los enemigos. » (*Colecc. de doc. ined. para la hist. de España,* XLIII, 339.)

4. « Avisos del campo francés. — De Perpiñan dice que han batido muy terriblemente, y los de dentro han reparado tanto, que, derribadas las casas de cabe la muralla, han hecho unos reparos y bastiones con fosos in medio, que lo han puesto mas fuerte que estaba todo lo batido. Dice más, que mucha gente les mataban los de dentro a los de fuera, y que los de fuera mueren tambien de modorra. Dice más, que al duque de Alba se le viene mucha gente... » (*Ibid.,* XLIII, 381.)

5. Dès le 19, Tommaso de' Marini l'annonçait de Gênes au duc Cosme Ier

ne semble pas que l'issue en eût été meilleure si, comme le prétend Monluc, on avait attaqué d'un autre côté. Sans doute, on eût rencontré moins de difficultés à l'ouest ou au nord; mais qu'aurait-on gagné à entrer dans la ville par ces deux côtés, puisque les assiégés restaient maîtres de la citadelle? Girolamo Marini, en attaquant par le sud-est, voulait s'emparer de la citadelle, réduit et clé de la place. Il savait sans doute qu'en 1473, Louis XI, pour avoir voulu occuper la ville sans se rendre maître d'abord du *Castell Major*, ne put jamais emporter Perpignan [1]. Il est donc difficile d'admettre l'opinion de Monluc. Celle de du Bellay, qui attribue la lenteur du siège à la nature sablonneuse du terrain où l'on faisait les tranchées, paraît plus acceptable. Elle explique aussi pourquoi il fallut commencer de si loin les travaux d'approche.

Après avoir noté très exactement que le roi et la cour étaient à Sallèles pendant le siège [2], lorsqu'il obtint, avec l'appui de son frère Jean, la compagnie vacante de M. de Golènes [3], Monluc a raconté une escarmouche qui eut lieu sur la frontière du Roussillon et du Languedoc. Le siège de Perpignan levé, l'armée du dauphin avait repassé la Tet et l'Agly et était venue camper à Clayra et à Rivesaltes, où elle resta quelques jours [4],

(*Négoc. de la Fr. avec la Tosc.*, III, 34). — Voir, sur le siège de Perpignan, Jean de Gazanyola, *Histoire de Roussillon*, pp. 342-348, qui a suivi pas à pas une relation contemporaine, le *Libre de Memories de Sant Joan*, notes rédigées au jour le jour par un prêtre de la communauté de Saint-Jean. — P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan depuis les origines jusqu'au traité des Pyrénées*, 1897, pp. 405-411.

1. Voir, sur ce siège, J. Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 1902, pp. 364-365. Louis XIII, en 1642, attaqua par le même côté que le dauphin en 1542.

2. Le texte des mss. et des éditions porte *Salères*. — Sallèles-d'Aude, cant. de Ginestas, arr. de Narbonne. C'est de là que François Ier data le 10 septembre une ordonnance « pour le paiement des nouveaulx enrollez pour faire les creues des compagnies de ses ordonnances estans en son camp devant la ville de Perpignan. » (B. N., fr. 3014, f° 51 *bis*, copie. — Cf. *Catal.*, IV, n° 12740.)

3. Jean de Monluc suivait alors la cour; il était au comble de la faveur : il allait être, le 30 octobre, par lettres datées de Nérac, pourvu de la charge d'ambassadeur à Venise. (*Catalogue*, IV, n° 12790.)

4. Juan Zapata au connétable de Castille, 2 octobre : « De Perpiñan no tenemos mas nueva de que los Franceses se hacen fuertes á legua y media de Perpiñan en unos lugares que llaman Clarian y Ribas Altas, y que alli hacen

tandis que les munitions étaient dirigées sur Tuchan, bourg des Corbières, au sud-est de Carcassonne, dans la vallée du Verdouble et sur la frontière de France. Il est donc vraisemblable que M. de Lorges, colonel des légionnaires [1], ait été mis en garnison à Tuchan, mais il est impossible d'admettre qu'après la levée du siège, Brissac ait logé à *Cabestaing*. Cabestany est, en effet, au sud-est de Perpignan; Monluc a commis une erreur ou une confusion. Par contre, il ne s'est pas mépris sur la position géographique de Millas [2], s'il faut identifier ainsi la ville qui est appelée *Milhau* dans le premier manuscrit, *Milhan* dans le second et dans les éditions : Millas, au sud de Tuchan, sur la Tet, est bien, en venant de France, à main droite de Tautavel.

Il est possible aussi — et on l'a fait — de reconstituer le théâtre de l'escarmouche racontée dans les *Commentaires*. Le château dont parle Monluc, à une lieue de Tuchan, est le château d'Aguilar : « Ses ruines encore majestueuses se dressent sur un roc isolé et inaccessible de divers côtés. C'est le Puy d'Aguilar, qui a une altitude de 321 mètres et qui se trouve au nord-est de Tuchan, dominant toute la plaine de Tuchan et de Paziols, défendant les passages du col d'Extrême, de la garrigue de Vingrau, de Tautavel et de la vallée de Verdouble [3]. » Le pays a conservé l'aspect qui avait frappé Monluc : les montagnes sont nues et

casas... La artilleria gruesa dicen passaron la via de Narbona en salvo, y con la de campo quedaron. » — L'Empereur au même, 6 octobre : « El duque d'Alba nos scribió... los Franceses se retiraban de Clarian, donde han estado estos dias. » (*Colecc. de doc. ined. para la hist. de España*, XLIII, 404-405, 409.)

1. Brantôme a cité à côté de Monluc, « ce vieux routier et brave advanturier M. de Lorges, qui fit tant de preuves de sa valeur en son temps », et qui mourut à quatre-vingts ans de chagrin de ce que son fils avait tué Henri II (V, 322; III, 294). — Il dit encore que Brissac fut « couronnel de l'infanterie française devant Perpignan » (IV, 63). Son titre officiel était : « collonnel et cappitaine général des sept enseignes de gens de guerre à pied, avanturiers françoys venuz de Piedmont au conté de Roussillon ». (Abbé Marchand, *Charles Ier de Cossé*, p. 59, n. 1.)

2. Millas (Pyrénées-Orientales), sur la Tet, ch.-l. de canton, arr. de Perpignan (17 kil.).

3. Dr P. Courrent, *Tuchan, Nouvelles, Domneuve et Segure, notice historique*, dans le *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, XIV, 1903, p. 121. — J'ai emprunté à cet intéressant travail, qui reproduit deux vues photographiques du château d'Aguilar, diverses identifications topographiques. L'auteur a placé par erreur l'escarmouche de Tautavel en 1536.

pelées; il y paît quelques rares troupeaux de chèvres; dans la plaine, les oliviers se marient à la vigne[1]. C'est dans cette plaine, au pied de ce château de Tautavel qui formait, sous la domination espagnole, l'un des points stratégiques de la frontière du Roussillon[2], que les deux troupes de Monluc et du Pelous[3], dégringolant les pentes raides du Puy d'Aguilar, se rejoignirent et repoussèrent l'ennemi jusqu'à la rivière de Domneuve. Brissac et de Lorges, qui étaient allés le matin entendre la messe à la chapelle de Saint-Fructueux, « à un ject d'arbaleste de là »[4], assistèrent au combat du château de Tautavel. Monluc laisse entendre que l'affaire fut chaude : « Brief, que de trente ou trente cinq hommes que nous estions, il n'en demeura que cinq ou six qui ne feussent blessés et seullement trois mortz sur la place. » Ce qu'il ne dit pas, c'est que cette escarmouche fut le signal de la retraite définitive des Français. Le *Livre des Mémoires de Saint-Jean* la raconte : le samedi 21 septembre, quatre compagnies espagnoles, une de cavalerie et trois d'infanterie, partirent de Perpignan pour Tuchan; le lendemain dimanche 22, au point du jour, l'avant-garde, formée de la compagnie des galères, poussa une reconnaissance. Les Français n'en firent d'abord aucun cas; mais quand ils aperçurent, reluisant au soleil, les corselets de la compagnie de Francesco Lodrone, ils virent « que ce n'était pas une plaisanterie »[5]. Brissac et de Lorges durent sans doute battre précipitamment en retraite, car le lendemain Tuchan capitula.

1. « Or tout estoit rochiers couvertz d'ung peu de taillis... Ils se retirarent à une plaine qu'est au dessoubz de Tautabel et s'acoucharent soubz les olyviers... » (texte du 1er ms., f° 23 v°.)

2. Voir, sur Tautavel, V. Aragon, *Les anciens châteaux-forts des Corbières roussillonnaises, frontière du Languedoc*, 1882.

3. Brantôme, confirmant Monluc, dit qu'il a vu le Pelous « lieutenant du mareschal de Brissac en sa compagnie de gens d'armes, qui estoit certes un brave et vaillant capitaine ». (I, 98.)

4. Il ne reste de cette chapelle que les fondements; sur l'emplacement est érigée une croix. (Courrent, *op. cit.*, p. 110.)

5. « Lo endama que era diumenge a punta de alba feren ataya, y vist per los Franseses l'avant-garde que era la companya de las galeras, non feren ningun cas, dient a los dormidos : « Venen a carrer. » Empero descubiberta la companya de Fransisco Ladron que venia apres ab los cosselets releisents, pensaren no era cossa de burlas... » (Extrait du *Libre de Memories de Sant Joan*, publié par Courrent, *op. cit.*, p. 115.)

CHAPITRE IV.

La campagne de Piémont sous Boutières. — La journée de Cérisoles. — Les campagnes du Boulonnais.

(Novembre 1542-décembre 1545.)

Tandis que le dauphin et le maréchal d'Annebault échouaient misérablement devant Perpignan, la situation des Français en Italie devenait de jour en jour plus critique. Guillaume du Bellay, sieur de Langey, d'abord adjoint à d'Annebault, était, en fait, depuis la fin d'avril 1540, gouverneur du Piémont. Hésitant entre la défensive et l'offensive, sans instructions nettes, avec des ressources et des troupes insuffisantes, il y soutenait péniblement la lutte contre le marquis del Vasto. Après avoir surpris Cherasco, il avait dû, faute d'argent, faire rentrer ses soldats dans leurs garnisons et laisser les Impériaux s'emparer de Castiglione et de Gassino. En septembre, il avait proposé sans succès à del Vasto une trêve de six mois et n'avait pu l'empêcher de faire de nouveaux progrès. Au début de novembre, profitant de ce que le marquis était rentré dans ses quartiers d'hiver, il avait enlevé Monbaruzzo; mais ce poste avancé entre la Bormida et le Tanaro, vers Alexandrie, avait été aussitôt repris par l'ennemi. Langey, déjà malade, réduit à une peu glorieuse défensive, demandait avec instance d'être secouru. Ses appels furent enfin entendus. Le Roussillon évacué, vers le milieu de novembre d'Annebault repassa les Alpes, à la tête de trois mille hommes de pied italiens et de nombreux chevau-légers [1]. Monluc en était, avec sa nou-

1. Voir, sur ces opérations, les deux récits assez différents, mais qui se com-

velle compagnie. Il a noté le fait, sans l'expliquer et sans insister sur les premières opérations de d'Annebault : concentration des troupes françaises à Poirino, prise de Carmagnola (21 novembre), échec devant Chieri (30 novembre)[1]. Il a simplement fait allusion au siège malheureux de Coni (8-13 décembre) et au retour de d'Annebault en France dans les premiers jours de janvier 1543[2]. De cette fâcheuse campagne, il n'avait conservé qu'un faible souvenir ou n'a pas jugé utile de la raconter : il s'est borné à en mentionner les plus gros faits.

Son récit présente ensuite une lacune de neuf mois : il ne reprend qu'en octobre 1543. On n'y trouve donc rien sur les premières opérations de Boutières, laissé par d'Annebault pour commander comme lieutenant général en son absence. Monluc a simplement noté qu'il avait été envoyé, avec sa compagnie et celle du capitaine Gavarret, pour tenir garnison à Savigliano, dont un Gascon, Paul de La Barthe, sieur de Termes, était gouverneur[3]. C'est d'après du Bellay, on l'a vu, qu'il a fait, dans sa seconde rédaction, allusion aux belles « praticques » tentées par les Impériaux et les Français pour se surprendre mutuellement. Les opérations traînèrent, du reste, la fin de l'hiver et tout le printemps. Les Français demeuraient sur la défensive. De son côté, le marquis del Vasto était occupé à recevoir l'Empereur, qui traversait l'Italie pour revenir en Allemagne, où l'appelaient les affaires de Clèves[4]. En juin seulement, Boutières sortit de

plètent, de Segre, *Carlo II di Savoia* (*Memorie della R. Accad. delle Scienze di Torino*, 1903, LII, 166-167), fait d'après les dépêches de l'agent mantouan qui suivait del Vasto, et de Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, pp. 354-358, fait d'après les lettres de Langey.

1. Du Bellay, XIX, 390-392. — Miolo, *Cronaca* (*Miscell. di stor. ital.*, I, 177). — Cambiano, *Histor. discorso* (col. 1064), a simplement traduit Martin du Bellay.

2. Dans sa seconde rédaction, où il amplifie, d'après du Bellay, ce qu'il avait dit du siège de Coni, Monluc commet une inexactitude en donnant, à cette date, à d'Annebault le titre d'amiral. Les provisions de l'office d'amiral de France en faveur de Claude d'Annebault, maréchal de France, en remplacement de Philippe Chabot, sont datées de Fontainebleau, 5 février 1544 (*Catalogue*, IV, n° 13594).

3. Du Bellay dit aussi que Termes commandait à Savigliano (XIX, 396). — Turletti, dans sa *Storia di Savigliano*, n'apporte aucun fait nouveau sur le séjour de Monluc. Il se borne à citer (I, 769) Cambiano, qui a résumé, comme on le verra plus loin, les *Commentaires*.

4. Segre, *Carlo II di Savoia...*, pp. 170-173.

son inaction : il s'empara de Chivasso, sur le Pô, menaçant Crescentino et Vercelli, où le duc de Savoie dépossédé Charles II avait établi sa résidence[1]; puis il occupa tout le pays sur la rive droite de la Dora Baltea, à l'exception de Volpiano, incendiant San Giorgio Canavese et, de l'autre côté du Pô, San Raffaele, dans le Monferrat[2]. Ces démonstrations avaient pour effet d'immobiliser en Piémont les forces de del Vasto et de l'empêcher de secourir Nice menacé par l'armée du comte d'Anguien, par la flotte du baron de La Garde et par celle de Barberousse[3]. En juillet, les Impériaux, à leur tour, reprirent l'offensive : Pirro Colonna, parti de Chieri avec trois mille hommes de pied, Espagnols, Allemands et Italiens, et avec de l'artillerie pour surprendre Andeseno, rencontra le 9 les Français, qui s'étaient portés de Carignan au secours de cette place. Une vive escarmouche s'engagea; le résultat fut indécis, les pertes égales des deux côtés. Les Impériaux se retirèrent sur Chieri et les Français sur Riva di Chieri, puis sur Carignan[4]. Le 14, Pirro Colonna, renforcé de l'infanterie italienne de Ludovico Vistarino, qui se trouvait sur la rive gauche du Pô et qui avait franchi le fleuve en hâte entre Crescentino et Verrua, reparut à la tête de sept mille fantassins et de quatre à cinq cents chevaux devant Andeseno, battit le château, que défendaient quatorze cents Gascons, donna l'assaut et, le 16, emporta la place qui fut brûlée, sans que de Carignan elle eût reçu aucun secours[5]. Monluc avait assisté au combat du 9 juillet : il s'en est souvenu après coup et, dans une addition à la première rédaction, qui sert de conclusion au livre II des *Commentaires*, il a parlé de cette escarmouche « d'Andezan, qui feust, dit-il, la plus forte et la plus grande escaramoche que je me trouvoy jamais; car c'estoinct tous les gens de pied des deux camps, entre lesquelz je n'avois que trente quatre soldatz de ma compaignie, pource que j'estois en garnison à Savillan, et

1. Arch. d'État de Mantoue, Vespasiano Bobba aux régents de Mantoue, Milan, 15 juin 1543.

2. *Id.*, Milan, 24 et 29 juin 1543.

3. SEGRE, *op. cit.*, p. 173.

4. Arch. d'État de Mantoue, Vespasiano Bobba, Milan, 11 juillet 1543 : « ... Et fecero una grossa scaramuza, nelle quale di ambe parte gli sono restati parechi soldati, et li Imperiali se sono retirati a Chero et gli Francesi sono andati a Riva di Chero, terra vicina a Chero doi miglia... »

5. Arch. d'État de Mantoue, Vespasiano Bobba, Vercelli, 15 et 17 juillet.

monsieur de Termes ne volsist permettre que la compaignie en sortist ». Il ajoute que c'est à cette occasion qu'il fit couvrir de taffetas jaune les morions de ses trente-quatre Gascons, qui firent ce jour-là merveille[1]. Les documents permettent, on le voit, d'éclairer cette allusion et de replacer à son ordre chronologique le fait dont parle Monluc.

Le récit reprend par une brève mention du siège de Nice par les Français et les Turcs (11-22 août 1543). Pour la première fois infidèle à son plan, Monluc s'est laissé aller à « faire l'historien » en rapportant un fait auquel il n'eut aucune part. Il n'y a là, d'ailleurs, qu'un simple caprice de mémoire. On a vu comment il a remanié ce passage. Dans la première rédaction, il avait simplement fait deux allusions, d'ailleurs exactes, l'une à l'assaut général du mercredi 15 août, qui échoua[2], l'autre aux démarches faites par le duc de Savoie pour obtenir que del Vasto allât secourir Nice. On connaît ces démarches pressantes par les documents que l'historien Gioffredo a insérés dans son récit du siège[3], et par ceux qu'ont mis au jour récemment MM. Saige et A. Segre[4]. Ils nous font connaître les difficultés d'argent que rencontrèrent le duc et del Vasto et qui retardèrent le secours. Monluc ne dissimule pas non plus l'échec total du futur vainqueur de Cérisoles, du baron de La Garde et de « l'armée turcquesque ».

Continuant à « faire l'historien », il raconte ensuite le siège de Mondovi par les Impériaux et la belle défense de Carlo Vagnone, sieur de Dros. Del Vasto, après être allé à Nice avec le duc de Savoie, en était reparti avec lui le 15 octobre pour rentrer en Piémont et y reprendre les opérations. Il mit d'abord le siège

1. I, 428.

2. Voir, sur le siège de Nice, le *Discours sommaire du succès du siège mis au devant du château et cité de Nice par Françoys, roy de France, et par le Turch Barberosse de l'an MDXLIII*, journal du siège publié à la suite des *Mémoires sur la vie de Charles, duc de Savoye neuvième*, de Pierre Lambert de Sainte-Croix, par D. Promis, dans les *Monum. hist. patr.*, vol. I, *Scriptor.*, col. 912-930. Gioffredo, *Storia delle Alpe marittime* (même coll., II, col. 1376-1441) n'a fait que le démarquer. — Le récit de du Bellay (XIX, 477-478) est très sommaire. — Voir aussi les pages que M. de la Roncière a consacrées au siège de Nice dans son *Histoire de la Marine française*, III, 379-384.

3. Gioffredo, col. 1411-1441.

4. Saige, *Documents sur la principauté de Monaco*, III, 18-19. — Segre, *Carlo II di Savoia...*, pp. 174-180.

devant Mondovi[1]. Monluc, d'accord avec Paul Jove, dit que la garnison fit une belle résistance[2]; comme du Bellay, il attribue la capitulation à une mutinerie des Suisses, qui la composaient en partie[3]. Pour ce qui est de la haine mortelle que le duc de Savoie avait vouée au sieur de Dros, je croirais volontiers que Monluc a commis une confusion. Carlo Vagnone, noble piémontais qui s'était rangé du parti français, devait sans doute être peu aimé de Charles II, qui voyait en lui un sujet rebelle. Mais Monluc ne l'aurait-il pas confondu avec un autre révolté, de nom très semblable, qu'il cite lui-même ailleurs en l'appelant « M. des Cros », Gio. Battista Grimaldi, sieur d'Ascros, originaire du comté de Nice? Le duc de Savoie avait de nombreux et puissants motifs de le « haïr de mort » : le sieur d'Ascros avait, quelques mois auparavant, essayé de soulever en faveur du roi de France le pays de Nice, tenté d'assassiner le prince héritier de Savoie, Emmanuel-Philibert, et ses menées avaient singulièrement facilité les débuts de l'entreprise des Français contre Nice[4]. La confusion, très vénielle d'ailleurs, qu'a faite Monluc apparaît dans un autre détail : il se trompe en disant que le sieur de Dros mourut à Cérisoles; c'est le sieur d'Ascros qui y fut tué[5]. Quant à Carlo Vagnone, une dépêche de l'agent florentin Christiano Pagni, datée du 19 avril 1544, nous apprend qu'il périt pendant le siège de Carignan, dans une sortie de la garnison commandée par Pirro Colonna[6]. On a vu plus haut que Monluc, après avoir

1. Segre, *op. cit.*, pp. 180-181.

2. Pauli Jovii *Histor. lib. XXXIV*, f° 320 v°.

3. Du Bellay, XIX, 478-480.

4. Voir, sur ce personnage, A. Segre, *L'opera politico militare di Andrea Provana di Leynì nello stato sabaudo dal 1533 al 1559*, 1898, p. 51; *Carlo II di Savoia*, p. 176; *La politica sabauda...*, pp. 57-59; et Saige, *op. cit.*, II, 750.

5. L'erreur a été commise aussi par Marco Guazzo, qui dit : « Fra tal combattimento vi morirono il signor Carlo Drosso et monsignor di Scroch... » (*Historie di tutti i fatti degni di memoria nel mondo successi dell' anno MDXXIIII fino a questo presente*, Venise, Giolito de' Ferrari, 1546, f° 358 r°) et reproduite par les historiens qui l'ont copié de première ou de seconde main : Paul Jove (f° 330 r°), du Bellay (XIX, 513), Cambiano et Gioffredo (*Mon. hist. patr.*, I, col. 1086; et II, col. 1445). Monluc, qui a lu, on le verra plus loin, le récit de la journée de Cérisoles dans Paul Jove, semble bien lui avoir emprunté l'erreur.

6. Christiano Pagni à Cosme de Médicis, Gênes, 19 avril 1544 : « E mori in

donné un récit de l'évasion du sieur de Dros, l'a remplacé par un récit différent emprunté à Paul Jove. Les documents connus ne permettent de contrôler ni l'un ni l'autre; mais la préférence que Monluc donne à la version de Paul Jove prouve qu'il se défiait sur ce point de ses propres souvenirs.

Mondovi capitula le 4 novembre[1]. C'est donc postérieurement à cette date que se place un groupe compact de petits faits qui ont afflué à la mémoire de Monluc : comment, le jour de la prise de Mondovi, il partit de Savigliano avec trente-cinq hommes pour essayer d'entrer dans la place et défit soixante soldats de la garnison de Fossano sur la route de Cherasco; comment, arrivé à Cherasco, il y apprit la perte de Mondovi et retourna à Savigliano, pour en avertir Termes, après avoir rencontré vingt cavaliers allant vers Fossano qui, devant sa ferme attitude, se retirèrent, laissant l'un d'eux sur le terrain, vers Santo Albano[2]; comment, à l'appel de Termes, il courut à Bene, dont on pensait que le vainqueur de Mondovi allait faire le siège, puis revint en hâte à Savigliano, sur le bruit que del Vasto marchait dans cette direction; comment, ayant eu enfin des nouvelles certaines de la marche des Impériaux, qui, laissant Bene et Savigliano, s'en allaient droit vers Carignan par Monterone et Sanfré, il se mit à la poursuite de leur cavalerie, faillit s'emparer du duc de Savoie près de Cavallermaggiore et enleva un convoi ennemi après avoir défait la compagnie de gens d'armes de M. de la Trinità et les deux compagnies de gens de pied du capitaine Ascanio qui l'escortaient; comment del Vasto, poursuivant sa marche vers le nord, franchit le Pô et vint occuper Carignan, après avoir

questa fazione un monsignor di Dros, ch' era governatore del Mondovi. » (*Négoc. diplom. de la Fr. avec la Tosc.*, III, 97.) — Voir aussi, sur cette affaire, une lettre de Vespasiano Bobba, Asti, 17 avril, qui dit que Carlo Vagnone, sieur de Dros, somma Pirro Colonna de se rendre, mais que celui-ci sortit à l'improviste de la place et le tailla en pièces avec cinq cents Français, citée par Segre, *Carlo II di Savoia...*, p. 189, n. 4, qui signale encore, comme documents concordants, deux lettres de Girolamo Lucchesini, datées de Florence, 19 et 26 mai 1544.

1. Arch. d'État de Mantoue, Bobba, Mondovi, 4 novembre 1543. — Cf. Segre, *Carlo II di Savoia...*, p. 181, et le récit de Marco Guazzo, *op. cit.*, f° 356 r°-v°, qui place la capitulation le 3.

2. Santo Albano, au sud de Fossano et à l'ouest de La Trinità, rive droite de la Stura. — De Ruble, trompé par le nom d'Albe, que Monluc donne à ce lieu, l'a identifié avec la ville d'Alba, sur le Tanaro. L'erreur est grossière.

défait et pris le gouverneur de cette place, d'Ossun, qui n'eut pas l'adresse de se retirer à temps.

Ces faits, à l'exception du dernier, ne sont mentionnés avec détail par aucun historien [1]. Du Bellay s'est borné à noter que del Vasto, dans sa marche de Mondovi sur Carignan, « passa par devant Beyne et Savillan, lesquelles il trouva si bien pourveues qu'il ne les voulut assaillir » [2]. Monluc a raconté avec une minutie complaisante, heure par heure, les nombreuses et pénibles « corvées » qu'il fit dans ces journées d'alerte perpétuelle qui suivirent la prise de Mondovi par del Vasto. Il est naturel de penser que cet événement jeta l'émoi dans toutes les villes voisines occupées par des garnisons françaises, qui se sentirent menacées : Bene, Savigliano, Cherasco, Carignan, et jusqu'à Turin. Maîtres de Mondovi, qu'allaient faire, en effet, les Impériaux? Ils pouvaient, remontant le Tanaro, s'emparer de Bene, dont le comte, Giovanni Ludovico Costa, et sa mère, la comtesse Bonavilla, étaient des partisans ardents de la France [3]; ou bien, prenant pour base d'opérations la forte place de Fossano, sur la Stura, qu'ils gardaient précieusement depuis qu'Antonio de Leyva l'avait fait capituler le 5 juillet 1536, marcher à leur gré sur Savigliano ou sur Cherasco. Le récit des *Commentaires*, lu avec l'aide d'une carte, permet de voir combien critique était la situation de ces places. Il est permis de douter que Monluc ait songé sérieusement à entrer dans Mondovi assiégé en suivant le lit de l'Ellero; il dit fort bien lui-même que, pour s'y rendre de Savigliano, il fallait faire un grand détour par Marene et Cherasco, afin d'éviter Fossano. Mais ses allées et venues entre Savigliano, Cherasco et Bene sont très vraisemblables.

Il est possible d'aller plus loin et de contrôler au moins certains détails de son récit. Nous avons, en effet, deux lettres de

1. Cambiano les a reproduits (col. 1076-1077) en résumant Monluc et en identifiant quelques noms de lieux.

2. Du Bellay, XIX, 479.

3. Giovanni Ludovico Costa, comte de Bene, était frère de Giorgio Maria Costa, dit M. de la Trinità, qui était resté fidèle au duc de Savoie. (Adriani, *Notes à la vie du cardinal Santa Croce*, dans les *Miscell. di stor. ital.*, V, 638.) Guazzo rapporte que la comtesse de Bene, qui reçut si bien Monluc, assiégea et prit, en juillet 1544, la place de la Trinità, qui appartenait à son fils Giorgio Maria.

l'agent mantouan Vespasiano Bobba, qui accompagnait del Vasto; elles nous renseignent sur tous ces mouvements des Impériaux qui inquiétaient si justement les capitaines français [1]. Après avoir reçu la capitulation de Mondovi, del Vasto leva son camp le vendredi 9 novembre, se dirigeant vers Fossano. Pirro Colonna fut chargé d'enlever, au passage, Rocca de' Baldi, petite place sur le Pesio, affluent du Tanaro; mais il rencontra de la résistance. Del Vasto, ne voulant pas retarder sa marche, lui ordonna de faire occuper simplement trois villages voisins et de le rejoindre à Santo Albano. Le document ne dit pas que les Impériaux se présentèrent devant Carrù et y séjournèrent trois ou quatre jours, comme le prétend Monluc pour expliquer l'émoi qui régnait dans Bene. C'est entre le vendredi 9 et le lundi 12 novembre qu'eurent lieu leurs mouvements de Mondovi à Fossano, où Monluc dit qu'ils franchirent la Stura, puis vers Marene et Cavallermaggiore, où Bobba nous apprend que del Vasto et le duc de Savoie arrivèrent le 12. Monluc place « ung dimenche » son départ de Savigliano pour Bene et il ajoute que, *deux jours* après son arrivée dans cette ville, l'ennemi marcha de Mondovi à Fossano par la Trinità. On voit que ses souvenirs sur ce dernier point l'ont certainement trompé. Il est plus exact lorsqu'il fait allusion aux compagnies de Suisses, que leur colonel James de Saint-Julien ne put retenir à Bene et que, revenant à Savigliano, il rencontra près de Cherasco, en marche vers Carignan. Bobba raconte que del Vasto, arrivant à Cavallermaggiore, apprit que trois compagnies de Suisses y étaient passées et se trouvaient à Racconigi, venant de Cherasco et allant vers Carignan ou Pignerol. Il envoya sa cavalerie et une partie de son infanterie espagnole, avec D. Ramon de Cardona, à leur poursuite. Les Impériaux harcelèrent les Suisses jusqu'à Moretta, mais n'osèrent les attaquer et les laissèrent filer vers Villafranca. Quant à expliquer chronologiquement la succession des faits racontés par Monluc, il y faut renoncer. En tout cas, si c'est le dimanche 11 qu'il était à Bene, il est matériellement impossible d'admettre qu'il y resta deux jours, qu'il revint à Savigliano et qu'il y fit revenir son lieutenant Favas avant le mardi matin, où Termes dut apprendre (à la

1. Arch. d'État de Mantoue, Bobba, 12 et 14 novembre 1543.

première heure, dit Monluc) que del Vasto et le duc étaient arrivés à Cavallermaggiore la veille.

La lettre de Bobba, écrite de Carmagnola le mercredi 14, permet, du moins, de supposer que, comme le racontent les *Commentaires*, Monluc se mit en route le mardi matin vers Cavallermaggiore pour reconnaître la marche des Impériaux. Il longea avec sa troupe, « à main gauche du grand chemin », la Maira, qu'il appelle « ung grand ruisseau qui va audict Cavelimour », et arriva pour constater que le marquis était déjà vers Racconigi, d'où il continua sa route jusqu'à Carmagnola. Le document que nous suivons est muet sur l'enlèvement du convoi, que Monluc place le même jour. Il confirme, par contre, de la façon la plus précise le passage du Pô, « à la minuict », par la plus grande partie de la cavalerie impériale à Lombriasco. Bobba ajoute qu'au même moment Pirro Colonna recevait l'ordre de franchir le fleuve avec l'infanterie espagnole et italienne à Casalgrasso [1]. Del Vasto dirigeait toutes ses troupes vers Carignan.

Pierre d'Ossun et Francesco Bernardino Vimercati y étaient accourus, aussitôt après la prise de Mondovi, avec leurs compagnies, augmentées de la moitié de celle de Termes, et avec cent hommes de pied italiens, pour démanteler la place. Ils firent transporter tous les vivres qui s'y trouvaient à Moncalieri, mais ils n'eurent le temps de ruiner la muraille qu'en deux ou trois endroits. Le mercredi matin 14 novembre, ayant appris par quelques cavaliers, qu'ils avaient envoyés en éclaireurs, que l'ennemi franchissait le fleuve, ils sortirent de Carignan et se retirèrent vers Moncalieri. Les Impériaux se mirent à leur poursuite; comme il n'en était encore passé qu'un petit nombre sur la rive gauche du Pô, ils furent vigoureusement repoussés. Mais les Français se laissèrent entraîner par la charge jusqu'au gros de la cavalerie impériale, qui les mit en déroute. D'Ossun combattit

1. « Questa notte Sua Exª ha mandato ordine al sor Pirro, qual con la fantaria spagnola et italiana era a Riconizo, che subito caminasse a passare il Po a Casalgrasso per andare a Carignano, et cosi andareno, et di più Sua Exª gli mandò di qua il sor Ludovico Vistarino con la fantaria italiana de Cheri et la cavallaria tutta con il Silva, mastro de campo, excetto che la compagnia de sua guarda Sua Exª la mandò similmente questa notte alle undece hore a passare il Po a uno altro luogo de sopra de Casalgrasso... » Monluc note très exactement que le passage du Pô eut lieu par bateaux, les ponts ayant été brûlés.

vaillamment; son cheval ayant été renversé, il fut fait prisonnier, ainsi que son lieutenant, le capitaine Magrin, deux frères de celui-ci et l'enseigne de Francesco Bernardino. Ce dernier échappa. Les Impériaux firent en tout cent douze prisonniers. Telle fut, d'après l'agent mantouan, la « routte de M. d'Aussun à Carignan »[1]. La relation de Bobba, qui permet de dater le fait[2], est de tous points conforme à celle de Monluc, qui note, comme lui, entre autres menus détails, que d'Ossun avait, outre sa compagnie et celle de Francesco Bernardino, la moitié de celle de Termes et que son lieutenant se nommait Magrin. Monluc insiste, de plus, avec raison sur l'imprudence que commit d'Ossun, malgré les avertissements de Vimercati. Paul Jove, qui a aussi raconté ce combat, attribue à la même cause la défaite des Français. Son récit, plus détaillé, très exact, concorde également avec celui des *Commentaires;* il parle, comme Monluc, du rôle joué dans l'affaire par le cavalier Absal, capitaine italien qui, du côté français, commandait la compagnie de gens de pied dont parle Bobba[3]. Il fait aussi allusion à la dispute qui s'ensuivit entre Ossun et Francesco Bernardino; on a vu plus haut que, sur ce point, Monluc lui a fait un emprunt pour compléter son récit. Le fait a été raconté par du Bellay d'une façon plus brève et plus vague[5]. Sa relation, d'ailleurs fidèle, est inférieure à celles de Monluc et de Paul Jove, qui peuvent être mises au même rang pour l'exactitude et la précision[6]. Les deux historiens ont terminé en mentionnant que Pirro Colonna fut laissé en

1. Arch. d'Etat de Mantoue, Bobba, Carmagnola, 14 novembre.

2. Guazzo (*op. cit.*, f° 356 v°.) a placé inexactement cette affaire le 16 novembre; comme Monluc, il cite « il cavallier Acciale » et « il capitan Megrin », lieutenant d'Ossun. Miolo (p. 179) a commis la même erreur de date : « Anno 1543, *16 novembris*, in agro Cargnanensi inter Logiam et Carpanetum fit inopinatum prelium. Cesarei victoria potiuntur. Dominus Petrus Dausun pro Gallo capitanus captivatur. »

3. Voir, sur ce personnage, une lettre de François Ier à M. de Humières, Amiens, 17 mars 1537; il y est fait allusion aux services déjà rendus par « le chevalier Azzal », que le roi a décidé de nommer gouverneur de Chieri. (B. N., fr. 3008, f° 9, orig.; Clairamb., 336, f° 62, copie.)

4. Pauli Jovii *Histor. lib. XXXIV*, II, 321 BG. — Paul Jove, d'accord avec Bobba, donne le nom du mestre de camp qui commandait la cavalerie impériale, Hieronimo Silva.

5. Du Bellay, XIX, 380.

6. Cambiano a suivi les récits de Monluc et de Paul Jove.

garnison dans Carignan, que le marquis décida de fortifier. Paul Jove dit que del Vasto répartit ensuite ses troupes dans les quartiers d'hiver; Monluc, plus précis, énumère ces divers quartiers et nomme les capitaines qui furent chargés d'y commander. Une lettre de Bobba, du 17 novembre, confirme en partie son témoignage. Le 15, del Vasto se rendit à Carignan et décida de fortifier la place, à l'exclusion des faubourgs qui étaient ruinés; il donna mille écus pour commencer les travaux [1]. Il laissa dans Carignan un *tercio* d'Espagnols et les Allemands du comte Félix d'Arco [2], et ordonna à Ludovico Vistarino de ramener le reste des troupes à Chieri [3]. Il mit le colonel Cesare Maggi en garnison dans le marquisat de Saluces avec trois mille aventuriers italiens et le tercio de D. Ramon de Cardona [4], et fit passer sur la rive gauche du Pô quelques compagnies d'infanterie et de cavalerie [5]. Les quartiers d'hiver ainsi réglés, del Vasto partit pour Asti, d'où il gagna Frassinetto, puis Vigevano [6].

Les documents sont plus rares pour contrôler la suite du récit de Monluc jusqu'aux opérations de Boutières dans le Vercellais

1. Monluc dit que le marquis « désigna » un fort à Carignan, mais ajoute qu'il y « enferma le bourg ». Du Bellay est d'accord avec lui pour ce détail.

2. « Et y laissa deux mil Espaignolz et deux mil Allemandz. » — Du Bellay : « Quinze cens Espagnols naturels, des vieilles bandes, et le comte Felix, colonnel de deux mille cinq cens lansquenets. » (XIX, 480.) — Miolo, p. 179 : « Die eo Pirhus Colonna romanus cum novem vexilis Hispanorum et comes Felix cum sex vexilis Theutonicorum Cargnani castra ponunt. Locum propugnaculis cingunt. » — Guazzo, f° 356 v° : « Et lasciovi governatore il signor Pirro Colonna et il signor conte Felis d'Arco, colonnello di mille Alemanni, et Spagnuoli mille sotto il colonnello San Michiel Spagnuolo et altri capitani. »

3. « Puis s'en alla à Milan, après avoir renvoyé le demeurant de son camp à Quier. » — Du Bellay : « Et luy, accompagné du reste de son armée, se retira à Quiers, et après y avoir mis le seigneur Ludovic Vistarin, gentilhomme de Laude, et trois mille hommes pour favoriser ceux de Carignan, parce que nous tenions Villeneufve d'Ast, qui luy pouvoit beaucoup nuire, sous la faveur de laditte ville de Quiers; puis il se retira en Ast. » (XIX, 481.)

4. « Laissant à Carmaignole Cœzar de Naples avecques quelques enseignes ytaliens du nombre desquelz ne me sovyent, deux mil Allemans. »

5. « La cavalerie à Pingues, à Vinu et à Vigon. » — Vinu = Vinovo (et non Viu, comme le dit de Ruble; Vigon = Vigone. *Pingues* est un nom défiguré où de Ruble a cru reconnaître « probablement Pignone, dans la province de Gênes ». Cambiano, mieux informé, avait deviné qu'il s'agit de Piobesi. Dans le premier ms. ce nom est écrit *Pigues, Pingons* et (f° 43 v°) *Piobes*, ce qui justifie pleinement l'identification de Cambiano.

6. Arch. d'État de Mantoue, Bobba, Carmagnola, 17 novembre.

et au siège d'Ivrée, en janvier 1544. La mémoire de l'auteur, toujours aussi bien fournie de souvenirs, a évoqué ce qu'il fit de plus remarquable pendant la seconde moitié de novembre et le mois de décembre. C'est d'abord une extraordinaire histoire : comment un marchand de Barges parvint à attirer dans le château de cette ville, pour assouvir une vengeance personnelle, le comte Pietro Porto, gouverneur de Fossano [1], qui tomba dans un piège savamment ourdi et fut assassiné par les soldats de Monluc frauduleusement introduits dans la place. Cet épisode, raconté avec une verve trop ralentie par le souci de ne laisser échapper aucun détail, peut être comparé aux inventions les plus mirifiques du roman-feuilleton contemporain. Rendez-vous nocturne dans un petit bois; pacte conclu entre le portier du château, à qui l'on promet de faire faire un beau mariage, et un prêtre qui joue à la fois le rôle d'entremetteur et de dupe; travestissements de soldats qui, suivant qu'ils changent de manteau, portent la croix blanche française ou la croix rouge impériale, au grand ébahissement des bons habitants de Barges; prisonniers jetés, sans savoir pourquoi, dans des culs de basse-fosse; enfin guet-apens organisé avec un tel machiavélisme que la victime y tombe fatalement, tous les éléments d'un mélodrame sont réunis là. On sent que Monluc a pris plaisir à reconstituer cette histoire compliquée, qui jette un jour curieux sur les mœurs italiennes au seizième siècle. Il ne l'a pas, d'ailleurs, inventée. Le drame de Barges est historique et il dut avoir un grand retentissement dans le pays. On lit, en effet, dans la chronique d'un notaire de Lombriasco, Gianbernardo Miolo, sous l'année 1543 : « Anno eodem Galvagninus Canerii Bargiensis, pro Gallo in castro Bargiarum agens, vocat a Fossano Petrum de Portu, fingens se illi proditurum ipsum castrum; qui Petrus ibi introductus occiditur dolose [2]. » Marco Guazzo raconte aussi cette histoire. D'après lui, le comte Pietro Porto avait pris dans une escarmouche le

1. Monluc l'appelle « le comte Pedrou d'Aport ». Il était originaire de Vicenza. Cambiano (col. 1064) dit qu'en décembre 1542, del Vasto l'envoya au secours de Coni assiégé par d'Annebault.

2. Miolo, p. 179. — Cambiano a encore ici suivi fidèlement Monluc. Le nom du marchand de Barges est défiguré dans les *Commentaires*. Les formes diverses qu'on trouve dans les mss. et dans les édd. ne rappellent que vaguement le nom donné par Miolo.

gouverneur de Barges et l'avait rançonné. Ne pouvant se libérer, le gouverneur promit de lui livrer le château le 13 décembre et il lui remit sa femme et ses enfants comme ôtages (détail donné par Monluc). Pietro Porto se rendit à Barges avec une troupe de gens de pied et cinquante chevaux. Le gouverneur attira dans le château vingt-cinq de ces gens de pied, en fit tuer certains et ordonna aux autres de crier du haut du rempart : « La place est à nous ! » Pietro Porto approcha sans défiance ; il entra avec vingt-cinq cavaliers seulement. Le gouverneur et la garnison le saluèrent à coups d'arquebuse et tuèrent plusieurs hommes. Blessé au flanc gauche, il s'enfuit, mais mourut peu après. Le récit de Guazzo est beaucoup plus vague que celui des *Commentaires;* il présente l'affaire sous un jour un peu différent, mais dans les grandes lignes il confirme Monluc[1].

La mort du gouverneur de Fossano obligea Cesare Maggi à envoyer d'urgence des renforts dans cette place. Monluc a conté comment, avec deux cents arquebusiers et deux cents corselets, accrus de quatre-vingts hommes d'armes de la compagnie de Termes, de quinze chevaux du capitaine Mauro de Novate et de vingt arquebusiers à cheval amenés par Antoine de Bouliers, seigneur de Centallo[2], il tenta de barrer la route aux Italiens et aux Espagnols envoyés à Fossano, laissa échapper les premiers, mais défit complètement les seconds près de Sanfré. Le fait, si l'on adopte la date donnée par Guazzo, se placerait vers la mi-décembre ; Monluc dit que l'enlèvement du convoi impérial près de Cavallermaggiore, la mort du comte Pietro Porto à Barges et la défaite des Espagnols à Sanfré eurent lieu « en dix jours ». Les documents sont muets là-dessus[3]. Ils ne nous apprennent rien non plus sur l'entreprise de Termes contre Costigliole et sur la grande « corvée » que fit Monluc pour aller de cette place, après l'avoir battue sans succès, rejoindre à Pignerol Boutières[4],

1. Marco Guazzo, *op. cit.*, f°s 356 v°-357 r°.

2. Sur ce personnage, plusieurs fois cité dans les *Commentaires,* voir *Catalogue des actes de François Ier,* III, n°s 7866, 9812 ; V, 17813, 18120 ; VI, 20942 ; VII, 23830. — Cf. aussi Brantôme, IV, 72.

3. Cambiano (col. 1078) a emprunté à Monluc le récit de la défaite des Espagnols.

4. Miolo (p. 179) dit, après avoir mentionné la défaite d'Ossun à Cari-

en passant par Saluzzo, puis par la montagne vers la source du Pô et par Barges, pour éviter deux embuscades que Cesare Maggi avait dressées sur sa route, non loin de Cavour [1].

Plus complet pour le récit des opérations militaires que Paul Jove et que du Bellay, confirmé par le chroniqueur local Miolo, Monluc raconte ensuite comment Boutières reprit l'offensive. Il laisse entendre qu'il y fut encouragé par les échecs qu'avaient subis les Impériaux, grâce à lui, Monluc, bien entendu. Il oublie d'ajouter (Paul Jove et du Bellay ont noté cet important détail, le premier plus vaguement, le second d'une façon plus précise[2]) que de nombreux renforts, auxquels il fait d'ailleurs allusion plus loin, étaient arrivés, qui suffisent à expliquer cette attitude nouvelle. Dans la première quinzaine de décembre, d'Ascros avait amené à Boutières les milices de Provence, rendues disponibles par la levée du siège de Nice[3]; de plus, le roi lui envoyait sept bandes de Suisses de l'armée de Picardie, deux mille Valaisans et trois mille Suisses nouvellement soldés[4]. Boutières put ainsi réoccuper Vigone, le 12 décembre, d'après Miolo, Vinovo, Piobesi, puis, franchissant le Pô, obliger Cesare Maggi à évacuer Carmagnola

gnan : « Dominus de Botières tunc prorex in Pinarolium se recipit ». Du Bellay (XIX, 479) confirme aussi Monluc pour ce détail.

1. Monluc parle toujours avec éloges de Cesare Maggi ou César de Naples, l'un des plus fins routiers du temps, type achevé de soldat rusé et brutal, dont l'ambassadeur vénitien Alvise Mocenigo nous a laissé un curieux portrait. (Fiedler, *Relationen Venetianischer Botschäfter über Deutschland und Œsterreich in sechzehnten Jahrhundert*, dans les *Fontes rerum Austriacarum*, XXX, 142.)

2. Pauli Jovii *Histor. lib. XXXIV*, II, f° 326 E. — Du Bellay, XIX, 483.

3. Arch. d'État de Mantoue, Bobba, Vigevano, 18 décembre : « Et già è passato de qua monsr del Scroch provenzale con forse sei cento fanti tra Provenzali et alcuni Italiani chel tiene et essere a Villa Franca di Piemonte. » (Cité par Segre, *Carlo II...*, p. 181, n. 9.) Monluc dit, au moment de parler de l'entreprise sur le Vercellais et Ivrée : « Je n'ay pas bonne souvenance si monsieur des Cros estoict encores arrivé. » La dépêche de Bobba résout ce doute.

4. *Ibid.*, Vigevano, 31 décembre : « Da Piemonte Sua Exa tiene aviso che Francesi tutta via stano in Carmagnola, Villa Francha et in Vigone, et che in effetto ponno essere undece millia in circa, cioè sette bandere de Sguizeri de quelli che erano nel campo in Picardia et doa millia altri Sguizeri Valesani, quali ha condutti il conte de Exevere Savoyengo... » Voir un mandement à Antoine le Maçon, trésorier de l'extraordinaire des guerres, d'envoyer à Grenoble par ses clercs et sur chevaux de poste la somme de 38000 l. t., dont il a été assigné sur le trésorier de l'épargne, pour la solde des trois mille Suisses qui vont être envoyés en Piémont pour défendre ce pays. Fontainebleau, 1er décembre (*Catalogue*, IV, n° 13463).

pour se retirer sur Villastellone et Chieri, où était le gros des Impériaux [1]. Monluc se plaint avec vivacité qu'on ne l'ait pas plus vivement poursuivi et blâme avec raison l'indécision de Boutières. Celui-ci préféra, en effet, avant de s'aventurer sur la rive droite du Pô, isoler complètement Carignan, la seule place que l'ennemi occupait encore sur la rive gauche. Il fallait pour cela couper le pont qui lui permettait de recevoir des approvisionnements de Chieri et d'Asti. L'entreprise était hasardeuse : Pirro Colonna, le vaillant commandant de la garnison de Carignan, veillait. Une première tentative fut faite dans les derniers jours de décembre : quatre cents hommes de pied et deux cents chevaux français partirent de Carmagnola et vinrent donner l'alarme à la tête du pont. Ils se heurtèrent à deux cents arquebusiers impériaux et durent se retirer après une légère escarmouche. La nuit suivante, ils renouvelèrent la tentative sans plus de succès [2]. Monluc est muet sur ce double échec. Il raconte, par contre, avec des détails minutieux, la rupture du pont, qui fut consommée, d'après Miolo, dant la nuit du 4 janvier 1544 [3]. Le récit des *Commentaires* est très supérieur à celui de Martin du Bellay, qui en confirme un détail important, noté aussi par Miolo (le grand froid qu'il faisait), mais qui place à tort le fait après le départ de Boutières, dans l'intention visible d'en attribuer l'honneur au comte d'Anguien, son successeur [4].

Tandis que Boutières isolait Carignan, un des plus actifs parmi ces capitaines italiens qui servaient la cause française en Piémont, Ludovic de Birague, gouverneur de Verolengo depuis novembre 1537 [5], lui offrit de pousser une pointe hardie dans le Ver-

1. Monluc a laissé en blanc le nom du lieu où Cesare Maggi se retira. Il s'agit de Villastellone. La rivière dont parlent les *Commentaires* est le Stellone, affluent de la Banna, sous-affluent du Pô, r. d.

2. Arch. d'État de Mantoue, Bobba, Vigevano, 31 décembre.

3. « Anno 1544, quarta die januarii, Guigo Guifré de Botières, adhuc prorex, cum exercitu Gallo pontes Padi prope Cargnanum demoliuntur noctu ut arctius Cargnanum obsideret, non sine stridore dentium, quia frigus erat. Et non calefaciebant se et in crastinum mane re perfecta, gelu mortificati et multi tabefacti in Vicum novum et Carmagnoliam Galli se retraxerunt. » (P. 180.)

4. Du Bellay, XIX, 486 : « Laquelle expedition fut executée, mais non sans grand travail, pour l'extrême gelée qu'il faisoit, dont plusieurs soldats eurent les pieds et les mains estropiez. »

5. V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, p. 257.

cellais. Boutières, après quelques hésitations, le lui permit. Ludovic de Birague et Taix partirent, dans les premiers jours de janvier, de Settimo Torinese avec de l'artillerie, et tandis que Cesare Maggi, qui surveillait de Vercelli leurs mouvements, croyait qu'ils marchaient vers Casale, ils allèrent enlever Crescentino, qui se rendit sans coup férir, puis Desana et San Germano (11 janvier). Ces faits nous sont connus par les dépêches de Vespasiano Bobba des 9 et 12 janvier [1]; Guazzo et du Bellay donnent des détails sur le siège de San Germano[2]. Monluc mentionne ces prises, mais dit qu'il n'y assista pas, parce qu'elles furent antérieures à la rupture du pont de Carignan. La date du 4 janvier assignée par Miolo à cette rupture serait donc inexacte. Boutières et Monluc rejoignirent Taix et Ludovic de Birague à San Germano et Santhià, c'est-à-dire après le 11, pour marcher vers Ivrée. Le 14, Bobba annonçait de Novare que M. de Boutières était arrivé à Salussola avec six mille hommes de pied[3]. Avant le 15, les Français étaient devant Ivrée. Le siège dura dix jours; le gouverneur, un capitaine espagnol, Cristoforo Morales, fit une belle résistance. Il repoussa d'abord l'assaut tenté sur trois points à la fois [4]. Il fallut battre la place : le 20 janvier, l'artillerie française ouvrit un feu violent de deux côtés ; quatre cent vingt-trois coups de canon furent tirés dans la journée sans grand résultat. Les munitions manquèrent pour continuer[5]. Le 23, Boutières, qui ne s'attendait pas à une aussi vigoureuse résistance, envoya un tambour pour sommer la garnison de capituler ; les assiégés répondirent en donnant les étrivières au parlementaire. Boutières, découragé, leva le siège[6]. Monluc, on le

1. Ces dépêches ont été publiées par Fr. Molard (*Bull. du Com. des trav. histor.*, 1896, pp. 443-444). — Cf. Segre, *Carlo II di Savoia...*, pp. 181-182.

2. Guazzo, *op. cit.*, f° 357 v°. Il se trompe évidemment en datant du 13 février la capitulation de la place. — Du Bellay, XIX, 484.

3. Arch. d'État de Mantoue, Bobba, 14 janvier : « Monsr de Butières è giunto a Saluzzo con 6000 fanti. Il campo francese andò a Cavaglia. »

4. Bobba, Vercelli, 19 janvier (publ. par Molard, *loc. cit.*, pp. 444-445).

5. Giorgio Valperga et Filippino della Stria au duc de Savoie, Ivrée, 22 janvier (publ. par A. Tallone, *Ivrea e il Piemonte al tempo della prima dominazione francese (1536-1559)*, 1900, p. 117, n. 1). — Bobba, 21 janvier (Molard, p. 445).

6. Bobba, Vercelli, 25 janvier (publ. par Segre, *Carlo II di Savoia*, p. 183, n. 1). — Giorgio Valperga au duc de Savoie, Ivrée, 24 janvier (cit. par Tallone, *op. cit.*, p. 118, n. 1).

comprend, a été bref sur cet échec. Il se borne à dire qu'on ne fit rien, « pour ce que ne feust possible de rompre la chaussée de l'eaue. Que si elle se feust peu rompre, nous estions dedans, de tant que par ce cousté là il n'y a forteresse aultre que la rivière ». Il fait allusion à l'attaque tentée du côté du pont de la Dora Baltea, mais son assertion est formellement contredite par Bobba, qui dit que la chaussée fut bel et bien rompue. Monluc a négligé de dire que la garnison repoussa gaillardement l'attaque[1] et que les munitions firent défaut à l'assiégeant. Il a pourtant moins masqué l'échec que du Bellay, qui dit vaguement qu'Ivrée fut assiégée « de toutes parts »[2] et que Paul Jove, qui conte que la place, réduite aux abois, allait se rendre quand Boutières, ayant appris qu'il était disgracié et remplacé par le comte d'Anguien, se retira de dépit pour ne pas laisser à son jeune successeur l'honneur d'une facile victoire[3]. Monluc a connu ce récit de Paul Jove, mais il le tient pour fable avec raison[4]. Il n'a pas donné de date, mais il a placé le fait à son ordre chronologique, tandis que du Bellay l'avance aux environs de Noël[5].

Après le siège d'Ivrée, Monluc dit que Boutières fut contraint d'aller assiéger San Martino, qu'il prit après avoir tiré deux ou trois cents coups de canon « et aultres places ès environs de là ». Les documents ne disent rien de tel. Une dépêche de Bobba, du 26 janvier, nous apprend que Boutières se replia au sud vers Borgo Masino, Cavaglia, Cigliano, Borgo d'Alice, sur la rive gauche de la Dora Baltea[6], tandis que San Martino est sur la rive droite, au sud-ouest d'Ivrée. Monluc paraît avoir confondu

1. « Doppoi de havere levata una certa aqua, che fortificava una parte d'essa terra, et tagliata la palificata che la susteneva, gli detero heri lo assalto senza fargli bateria, et furono rebutati gagliardamente... » (Bobba, 19 janvier, dans Molard, *loc. cit.*)

2. Du Bellay, XIX, 485.

3. Pauli Jovii *Hist. lib. XXXIV*, II, f° 326 F.

4. Addition à la première rédaction : « Ledict sieur de Boutières en feust fort fasché ; et disoict-on que par despit il avoict quitté Yvrée, laquelle à la longue il eust prins, *mais je ne le croy pas.* »

5. Tallone reproche à tort à Monluc d'avoir commis la même erreur que du Bellay. Tous les historiens, Cambiano en tête, ont reproduit cette erreur. Miolo (p. 180) a dit plus exactement : « Circa eos dies et paulo ante adventum Anguiani, Botieres machinis bombardarum Yporegiam civitatem premit, sed re infecta recessit. »

6. Publ. par Molard, *loc. cit.*, p. 445.

les opérations de janvier 1544 avec celles de septembre 1552, au cours desquelles le maréchal de Brissac occupa le Canavese pour inquiéter le Vercellais et Ivrée, et prit ensuite San Martino[1].

C'est, d'après les *Commentaires*, vers Chivasso que Boutières rencontra François de Bourbon, comte d'Anguien, nommé le 26 décembre lieutenant de roi en Piémont[2]. Miolo place le 19 janvier l'entrée à Turin du jeune successeur de Boutières[3]. Cette date s'accorde avec ce que dit Monluc; la rencontre des deux capitaines eut lieu tandis que Boutières revenait d'Ivrée. Le comte d'Anguien amenait « sept compaignies de Suisses, qu'ung colonel nommé le Baron commandoict ». Il s'agit des sept bandes de l'armée de Picardie, aux ordres du baron de Sisnech, dont l'envoi, on l'a vu plus haut, avait été décidé au début de décembre. Monluc se trompe en plaçant à ce moment l'arrivée des Provençaux et des Italiens conduits par d'Ascros : elle avait eu lieu plus tôt[4]. Il est muet sur les premières opérations du comte d'Anguien en février et mars : resserrement du blocus de Carignan, ouverture de la batterie (8 mars), établissement de deux ponts sur le Pô pour assurer le ravitaillement de l'armée, transfert le 5 avril du quartier général de Villastellone à Carmagnola[5].

Pendant ce temps, Monluc fut envoyé à la cour, « vers le commencement de mars », pour avertir le roi « comme le marquis de Gouast dressoyt ung grand camp et qu'il luy venoient nouveaulx Allemans de remfort et le prince de Salerne venoit aussi de vers Naples, qui menoit six ou sept mil Ytalians ». Une lettre d'un ambassadeur lucquois à Ferrare nous apprend que dix mille lansquenets avaient été levés en Allemagne pour l'Empereur et que quatre mille étaient arrivés à Milan au

1. Voir plus loin, chap. v (pp. 206-207).

2. B. N., fr. 25723, nº 818; Pièc. orig., Bourbon, vol. 547 (doss. 10263), p. 50; fr. 3115, fº 24; Portef. Fontanieu, vol. 253 (cf. *Catalogue*, IV, nº 13505).

3. Miolo, p. 180 : « Anno predicto 19 januarii Taurini Franciscus Borbonus, dominus Anguiani, in proregem Galorum recipitur. »

4. Cf. *supra*, p. 148.

5. Sur ces opérations, voir Miolo, p. 181; Guazzo, *Historie*, fº 357 vº; Paul Jove, liv. XLIV, fº 328 rº; Du Bellay, coll. Petitot, XIX, 485-488, et une lettre du comte d'Anguien à M. de Crussol, datée de Villastellone, 21 mars (d'Aubais, *Pièces fugitives*, II, *Mélanges*, p. 85).

début de mars [1]. Ils étaient commandés par Alisprando Madruzzo. Il est donc vraisemblable qu'à la fin de ce mois le comte d'Anguien ait, comme le disent les *Commentaires*, averti le roi de cette arrivée. Les lettres de Bernardo Tasso, secrétaire du prince de Salerne, confirment l'envoi du renfort amené de Naples [2]. L'allusion au traité du 11 février 1543, signé par Henri VIII et Charles-Quint et sur lequel Monluc revient plus loin, n'est pas moins exacte. Quant à l'envoi de Monluc, il m'a été impossible de retrouver un seul document qui le confirme. On sait qu'entre la disgrâce du connétable et l'avènement de Henri II, l'ensemble des papiers d'État français ne s'est pas conservé. Ribier constatait déjà cette énorme lacune. Les rares documents isolés que contiennent, pour cette période de 1541 à 1547, les volumes du fonds français de la Bibliothèque Nationale sont presque tous sans date d'année. Je n'en ai trouvé aucun dont j'aie pu faire mon profit pour la campagne de Cérisoles. Le *Catalogue des actes de François Ier*, si riche en documents de toute sorte, ne m'a pas fourni le mandement au trésorier de l'épargne qui aurait pu établir la remise à Monluc de quelque somme d'argent destinée à le défrayer de son voyage. Paillard a fouillé aux archives générales du royaume de Belgique le fonds des papiers d'État et de l'Audience; il en a tiré trois documents, dont un seul français : c'est la copie d'un billet du comte d'Anguien au roi annonçant sa victoire [3]. J'ai recherché s'il se trouvait à Bruxelles d'autres documents : non seulement il n'en existe pas, mais ceux qu'avait transcrits Paillard ont disparu [4]. Pour comble de disgrâce, les copies des dépêches adressées au sénat de Venise par les ambassadeurs de la République que possède la Bibliothèque Nationale présentent

1. Cesare Nobili, Ferrare, 13 mars (cit. par Segre, *Carlo II...*, p. 186, n. 8).

2. *Lettere di M. Bernardo Tasso*, in Venetia, appresso Giacomo Cornetti, MDLXXXV. Ces lettres ne sont malheureusement pas datées. — Sur Ferrante ou Fernando di San Severino, dernier prince de Salerne, voir E. Picot, *Les Italiens en France au seizième siècle*, pp. 15-16.

3. *Cabinet historique*, t. XXV, 2e série, 1879, p. 77.

4. L'examen attentif des cartons 18, 19 et 20 des *Papiers d'État et de l'Audience* a été fait pour moi, avec une obligeance dont je lui suis profondément reconnaissant, par M. Cuvelier, sous-chef de section aux archives générales de Belgique, qui n'a pu que me transmettre le résultat négatif de ses recherches.

une lacune pour les années 1543-1546[1]; dans la série des dépêches adressées aux Dix, l'année 1544 est représentée de façon bien maigre; il n'y est point question de Monluc[2]. On le voit, les documents d'origine française ou pouvant donner des renseignements sur la cour de France à l'époque qui nous occupe sont très rares. Je souhaite qu'un chercheur plus heureux que moi découvre celui qui permettrait d'établir d'une façon certaine l'envoi de Monluc au roi en mars 1544.

Du silence des documents il serait d'ailleurs prématuré de conclure que cet envoi n'eut pas lieu. Les *Mémoires de Vieilleville* citent un seigneur de Blainville comme ayant été expédié à la cour par le comte d'Anguien. Mais l'autorité de cette source narrative a été ruinée par M. l'abbé Marchand, qui a démontré excellemment que ces *Mémoires,* faussement attribués à Vincent Carloix, étaient, en réalité, l'œuvre d'un panégyriste mal informé et sans scrupules[3]. Martin du Bellay parle d'un gentilhomme, mais ne le nomme pas. Son témoignage n'infirme pas, du moins, le récit de Monluc. Les documents font aussi défaut pour contrôler d'une façon précise la composition, donnée par les *Commentaires,* du conseil qui délibéra sur l'opportunité d'une bataille[4]. Une seule chose est certaine : la comparaison des manuscrits et de l'édition originale montre que Monluc a remanié très soigneusement sa rédaction primitive, y ajoutant des détails dramatiques, l'intervention de Saint-Pol le calmant de la main tandis qu'il « trépignoit de parler », le geste « historique » du bras levé, le bonnet du roi jeté sur la table, l'apostrophe en gascon aux jeunes seigneurs : « *Hares y harem aux pics et patacs !* » Ce qui est plus grave, après avoir lu du Bellay, il a inséré dans son récit deux membres de phrase qui permettent de croire qu'il était chargé de demander de l'argent : on a lieu d'être surpris

1. Le vol. 1715 du fonds italien s'arrête au 10 juillet 1542; le vol. 1716 commence au 8 décembre 1546.

2. B. N., f. ital. 1998 (dépêches comprises entre les années 1516 et 1561).

3. Ch. Marchand, *Le Maréchal François Scepeaux de Vieilleville et ses Mémoires*, Paris, 1893, introduction.

4. L'amiral d'Annebault, le secrétaire Bayard, Saint-Pol, le grand écuyer Galiot en faisaient sans doute partie. Voir un document daté du 26 février 1543, qui cite les deux premiers comme admis au conseil du roi « pour le faict de ses finances » et pour les matières d'État, et les deux derniers comme admis seulement « aux requestes ». (B. N., Clairamb., 339, f° 3.)

qu'il ait oublié de préciser d'abord l'objet de sa mission. En résumé, on peut admettre que Monluc fut réellement dépêché au roi; quant à la scène du conseil, il l'a très probablement embellie.

Le récit de la bataille de Cérisoles, ou plutôt des deux journées du dimanche et du lundi 13 et 14, débute par une date inexacte. C'est bien un vendredi, comme le dit Monluc, que del Vasto, allant débloquer Carignan, partit d'Asti « avecques son camp », mais ce n'est pas le vendredi saint (11 avril); c'est le vendredi précédent, 4 avril [1]. Il ne vint pas non plus directement à la Montà. Les *Commentaires* ne disent rien des mouvements des Impériaux du 4 au 13. Del Vasto songea d'abord à marcher sur Carignan par le nord, en passant par Chieri, pour éviter Carmagnola, dont le comte d'Anguien avait fait un camp retranché, et obliger les Français à sortir de leurs lignes. Avec son avant-garde, composée des Allemands d'Alisprando Madruzzo, il logea le 4 à Montafia, le 5 à Buttigliera, où Fernando di San Severino, prince de Salerne, parti de Montechiaro, devait le rejoindre avec l'infanterie italienne [2]. Mais il fallut vite renoncer à ce plan trop hasardeux : le passage du Pô devant Carignan était fortement défendu par deux têtes de pont; on risquait de se heurter en route aux lignes françaises qui s'étendaient jusqu'à Villastellone et d'être arrêté par la garnison de Moncalieri [3]; de plus, de grosses pluies avaient détrempé les chemins et l'artillerie ne pouvait avancer; enfin, l'armée impériale manquait de munitions et de vivres et ne pouvait s'éloigner sans danger d'Asti, sa base de

1. Vespasiano Bobba, Asti, 3 avril : « Il sr marchese Illmo partira domatina con li Alemani ultimamente venuti, quali sono qua... » (*Bull. hist. du Com. des trav. hist.*, 1896, p. 446.) — Un capitaine suisse, qui combattit à côté de Monluc, Hans Wildperg, et qui adressait, le mercredi 16, de Cérisoles aux bourgmestre et conseillers de Lucerne une relation de la bataille, place inexactement ce départ le jeudi saint. Sa lettre et une autre d'un de ses camarades, Peter Guter, citée plus loin, ont été publiées par le Dr Th.-V. Liebenau, *Berichte über die Schlacht von Carignano, 1544* (*Anzeiger für schweizerische Geschichte*, nouv. série, t. IV, 1882-1885, pp. 115-117).

2. Bobba, 13 avril (*loc. cit.*). — Paul Jove a indiqué ce mouvement, qu'il considère comme une feinte habile.

3. Paul Jove, liv. XLIV, fo 328 ro. — Il ajoute que Ludovico Vistarino, gouverneur de Chieri, engagea fortement del Vasto à persister dans sa première intention.

ravitaillement. Del Vasto revint donc sur ses pas, et le 10 il était à la Montà avec ses Allemands et ses Espagnols. Le reste de ses troupes était cantonné aux environs : les Allemands du baron della Scala à Canale, le prince de Salerne à San Stefano[1]. Le marquis voulait, en évitant toujours Carmagnola, filer sur Sommariva del Bosco, franchir la Maira à Racconigi, le Pô à Casalgrasso et gagner Carignan[2]. Ce plan était aussi hasardeux que le précédent : de toute façon il fallait livrer bataille. Del Vasto, qui ne pouvait se flatter sérieusement d'échapper à l'ennemi et de ne combattre que sous les murs de Carignan avec l'aide des assiégés, comme le conjecture Cambiano, s'y résigna. Le mercredi 9 avril, Philippe Lannoy, prince de Sulmone, à la tête de toute la cavalerie, marcha vers Carmagnola. Ses coureurs arrivèrent jusqu'aux portes de la ville. Le comte d'Anguien sortit avec sa cavalerie et une partie de son infanterie, mais les deux troupes se bornèrent à s'observer. Le jeudi 10, del Vasto en personne, ne laissant à Canale que le contingent florentin de Rodolfo Baglione, alla en reconnaissance vers Ternavasso avec sa cavalerie, six cents Allemands et deux cents Espagnols. Les Français ne se montrèrent pas; un orage formidable obligea les Impériaux à rentrer dans leurs cantonnements, d'où le mauvais temps les empêcha de bouger les deux jours suivants[3].

Le dimanche, jour de Pâques, le soleil brillait, bien que le ciel fût encore menaçant[4]. Les Impériaux commencèrent leur mou-

1. Un capitaine de l'armée impériale, qui signe « le cappitaine Myllort », écrivait d'Asti, le 16 avril, à l'Empereur : « Et sommes allés louger à la Montal, ung lieu de montagne, où, pour le mauvestz temps, avons demouré neuf jours. » (*Cabinet historique*, 1879, p. 80.)

2. Paul Jove, liv. XLIV, f° 328 F.

3. Bobba, La Montada, 10 avril (*Bull. hist. du Com. des trav. histor.*, 1896, p. 447. — Bernardo Tasso à Girolamo Mora : « E per questo effetto essendosi sua Ecc. partita d'Asti et noi da Montechiaro, si venne alla Montada, loco vicin a nemici sei miglia [Monluc : « Et vint loger à la Montà près Carmaignole, six mil... »], dove impediti dal tempo il più tempestoso che si sia veduto di molti anni, quasi presago di questa nostra disgratia, siamo stati fin' al giorno di Pasqua... » (*Lett. di M. Bernardo Tasso*, f° 148 v°.) — Paul Jove (lib. XLIV, f° 328 G) parle aussi de l'orage qui obligea del Vasto à revenir en arrière. Cf. Cambiano, qui a copié Paul Jove (*Mon. hist. patr.*, I, col. 1084).

4. « Sequenti die Vastius, quum sol vel ambiguus cœlum serenasset, uti statuerat, iter a Montata ad Summaripam direxit. » (Paul Jove, f° 329 A).

vement vers Sommariva. Ils occupèrent d'abord sur la route la petite place de Cérisoles, où le marquis mit deux cents arquebusiers. Les colonnes d'infanterie avançaient lentement, protégées sur le flanc droit par la cavalerie que del Vasto conduisait en personne. Le comte d'Anguien, à Carmagnola, ne fut prévenu de la marche des ennemis qu'assez tard, vers midi, dit du Bellay[1], à deux heures après midi, dit une relation anonyme contemporaine[2], et d'une façon assez vague : on ignorait si les Impériaux se dirigeaient vers Racconigi, Sommariva ou Villastellone. On donna l'ordre aussitôt de faire sortir toute l'armée hors des lignes et de la place. Mais avant de la mettre en mouvement, le jeune général réunit les plus vieux capitaines, Boutières, Taix, Termes, d'Ossun, Monneins, Martin du Bellay, Antoine de Bouliers, s^r de Centallo, Carlo Vagnone, s^r de Dros, Ludovic de Birague, et leur demanda « s'ils étoient d'advis de mener le camp droit à eulx et de leur donner bataille ». La majorité conclut qu'il était plus prudent d'envoyer seulement la cavalerie en reconnaissance. Le comte d'Anguien part donc, emmenant les chevau-légers, une partie des Suisses, un millier d'ar-

1. Du Bellay, XIX, 497.

2. Cette relation a pour titre : *L'ordonnance de la bataille faicte à Syrizolles en Piedmont, avec la defaicte des Espagnols*, s. l. n. d. [« de Carmanolle, ce jour de la bataille, lendemain de Pasques 1544 »], in-8° (B. N., Lb^30 102, Rés.). Elle a été réimprimée par d'Aubais au t. II des *Pièces fugitives*, avec le *Discours de la bataille de Cerizolles*, à l'enseigne du Rocher, à Lyon, chez Sulpice Sabon, 1544, in-8° (B. N., Lb^30 101, Rés.), et d'*Aultres lettres de la deffaicte des Espaignols à Syrizoles*, s. l. n. d. [1544], in-8° (B. N., Lb^30 103, Rés.). Ces trois relations contemporaines sont de valeur très inégale. La troisième est un discours assez vague, fait après coup et complètement négligeable. La seconde, qui a été reproduite par Cimber et Danjou (*Arch. cur.*, 1re série, III, 65-76), est évidemment fabriquée d'après la première; elle en reproduit le plus souvent les termes et y ajoute des inexactitudes, citant Monluc parmi les morts, prêtant au comte d'Anguien un rôle glorieux. Le *Discours* est une œuvre de complaisance, due à un panégyriste officiel. Reste la lettre anonyme, le seul de ces trois documents qui soit sérieux. J'en ai tiré le fond du récit de la journée du 13. — Voir la bibliographie complète de la bataille dans Manno, *Bibliografia storica di Savoia*, IV, 231, qui cite une lettre de Bernardo Spina, publiée à Milan en 1544; une traduction française d'une lettre « escripte de Thurin à Lyon du seiziesme d'avril l'an mil cinq cens XLIIII », publiée à Toulouse, Boudeville, 1544, in-4°, et un *Discours* de la bataille, Tholose, MDXLIIII, in-8°, qui paraît être une réimpression de la lettre avec des additions. Je n'ai pu consulter ces relations ni établir par suite leur filiation probable avec les autres.

quebusiers et trois moyennes à double équipage[1], et parvient sur le plateau qui dominait Cérisoles et la vallée où passaient les Impériaux. Les chevau-légers de Monneins et d'Ossun prennent contact avec la cavalerie italienne, que conduisait Cesare Maggi[2]. L'escarmouche s'engage, assez mollement[3]. Le comte d'Anguien se repent alors de n'avoir pas suivi sa première inspiration. La seule vue des lieux lui a démontré, en effet, que l'occasion était unique pour engager une action décisive. Au fond de la vallée, qu'il domine, l'infanterie impériale avance péniblement : les pièces d'artillerie sont engluées dans la boue causée par l'orage des jours précédents; les lansquenets allemands s'épuisent en efforts pour les en extraire; l'infanterie italienne du prince de Salerne se traîne en arrière, brisée par les marches qui l'ont ramenée de Montechiaro à San Stefano[4]. L'erreur commise était flagrante : l'auteur de la relation anonyme française que nous suivons dit que « l'on se repentit très bien de ce qu'on n'avoit fait marcher tout le camp »; du côté des Impériaux, Paul Jove affirme que si les Français avaient poussé plus avant, le désastre était certain. Le comte d'Anguien demanda à ses capitaines « s'il envoiroit querre les gens de pied ». Ils lui conseillèrent, sagement d'ailleurs, de n'en rien faire : l'après-midi était trop avancée et la pluie recommençait à tomber[5]. On décida donc de rentrer à Carmagnola et de remettre la bataille au lendemain[6].

Monluc a raconté à sa façon cette journée du 13, à laquelle il eut part. C'est lui qui, le matin, partit, avec vingt cavaliers du capitaine Taurines, lieutenant du comte de Tende, pour reconnaître la marche de la cavalerie ennemie[7]. Le fait est vraisemblable, car il avoue franchement qu'il ne put se rendre compte dans quelle

1. Hans Wildperg. — Peter Guter. — Du Bellay, XIX, 498.

2. Paul Jove, *loc. cit.*, f° 329 C.

3. « Et doppoi di essersi scaramuzato un pezo, se retirarono essi Francesi a Carmagnola », dit Bobba, Asti, 15 avril (*Bull. hist. du Com. des trav. histor.*, 1896, p. 449).

4. Paul Jove, f° 329 BC.

5. Détail donné par Paul Jove, f° 329 C.

6. « Et auprès de la nuyct, ilz se sont retyrez aud. Carmynolle. » (Le capitaine Millort à l'Empereur.)

7. Il dit qu'il la vit passer « au long des boys de l'abbaye de ... » Le nom est resté en blanc dans les mss. Monluc ne s'en est plus souvenu. (Voir plus haut, p. 5, n. 4.)

direction allaient les Impériaux. Il note ensuite l'ordre donné à toute l'armée française de sortir de Carmagnola et insiste sur le conseil où l'on fit revenir le comte d'Anguien sur la résolution prise de combattre de suite. Il souligne fortement la faute commise et en appelle au témoignage de del Vasto, dans des termes qui permettent de croire qu'il se souvient ici du récit de Paul Jove [1]. Il fut de la troupe d'arquebusiers que le comte emmena avec la cavalerie. Aussi put-il voir la situation désavantageuse de l'ennemi et, en particulier, ces deux canons embourbés « dens ung padoil », que les Espagnols ne pouvaient tirer « avant ny arrière ». Il ne dit mot de l'escarmouche, mais n'oublie pas le honteux retour à Carmagnola, où il place le conseil dans lequel on décida de livrer le lendemain bataille. Cette dernière scène, assez dramatique, peut sembler à bon droit suspecte. La résolution dut être prise, comme le dit la relation anonyme, sur les lieux mêmes. Monluc me paraît avoir imaginé aussi la mutinerie qui se serait produite le soir. Dans toute cette journée, exagérant sans doute un peu son rôle, il s'est peint bouillant d'impatience, désespéré de ce qu'on ait laissé échapper l'occasion favorable, gourmandant même son général en chef. Il a voulu, quand il l'a racontée plus de vingt-cinq ans après, que tous ses camarades aient partagé son enthousiasme et son désir « d'en manger ». N'est-il pas plus probable que les soldats du comte d'Anguien marquèrent surtout leur mécontentement de n'être pas intégralement payés de leur solde arriérée, comme le laisse entendre Martin du Bellay [2] ?

1. Paul Jove : « Quam [vallem] si transissent [Galli], Caesarianis profecto magna et certa clades erat exspectanda, uti postea Vastius, animadverso disjuncti imparatique exercitus sui periculo, confessus est. » Monluc : « Et comme nous eusmes demeuré plus de trois heures viz-à-viz des ennemis... qui ne pensoinct rien moins que de combattre, dict le marcquis luy mesmes despuis, estant prisonnier, à monsieur de Termes, que jamais il n'avoict eu tant de peur d'estre perdu que ce jour là... » Dans une addition, Monluc a ajouté que Termes lui rapporta le propos de del Vasto. Il est permis de croire plutôt que Monluc s'était fait lire le récit de Paul Jove dans la traduction de Sauvage, parue en 1561, et que sa mémoire excellente avait retenu ce détail qui l'avait naturellement frappé.

2. On a vu plus haut que Monluc, s'aidant de du Bellay, a ajouté après coup deux allusions à cette importante question. Il semble dire que Langey arriva au camp le dimanche soir. D'après les *Mémoires*, il était le vendredi 11 à Cercenasco et arriva le lendemain à Carmagnola.

Ce détail contestable mis à part, le récit de la journée du 13 apparaît dans Monluc, en somme, sinon complet, du moins exact. Celui de Martin du Bellay est, sur certains points, plus détaillé : il n'omet pas l'escarmouche, parle même de coups de canon tirés sur l'infanterie impériale; il place sur les lieux le second conseil de guerre tenu par le comte d'Anguien. Mais il ne dit mot du premier conseil, ni de la faute qui y fut commise. Martin du Bellay fut, à n'en pas douter, de ceux qui opinèrent qu'il ne fallait pas faire marcher tout le camp, qui, comme le dit Monluc, « persecutoient tousjours monsieur d'Anguyen de ne hazarder poinct, et luy metiont devant les pertes que ce seroit au Roy s'il perdoit la bataille, car ce seroit la perte du royaulme de France ». Il y eut, dans cette journée, deux partis parmi les capitaines français : les timides et les audacieux. Les premiers l'emportèrent dans le conseil, mais l'événement leur donna tort. Monluc, qui savait être circonspect quand il le fallait, fut des seconds : faut-il en faire honneur à sa perspicacité militaire? Il a contre lui d'avoir eu, en fait, raison. Mais sachons-lui gré d'avoir, après qu'il eut lu le récit de du Bellay, dont les efforts pour masquer la faute commise durent sans doute le faire sourire, rendu, dans une addition, un bel hommage à la valeur personnelle des sages que la crainte seule de tout perdre « retenoict en bride ». Du Bellay nous aide, d'ailleurs, à comprendre Monluc : il nous apprend que les arquebusiers emmenés par le comte d'Anguien furent par lui jetés dans un petit bois, où ils restèrent inactifs. On se rend compte, si l'on retient ce détail, que Monluc ait gardé un mauvais souvenir de ces heures qu'il passa à enrager derrière des arbres, à deux pas de l'ennemi [1].

Il est difficile d'admettre, comme le dit du Bellay, que dans la nuit du dimanche au lundi le comte d'Anguien se demanda s'il ne remonterait pas vers Villastellone pour repasser le Pô et abandonner à l'ennemi la rive droite. L'idée lui fut peut-être suggérée par les plus timorés de son conseil, qui redoutaient la supériorité numérique des Impériaux [2]. Mais il semble bien que,

1. Du Bellay, XIX, 495.

2. Du Bellay exagère certainement en disant que del Vasto avait dix mille hommes de pied de plus que le comte d'Anguien. La relation anonyme parle de trois mille hommes de plus.

dès le dimanche soir, le jeune général français était décidé, comme le disent Monluc et la relation anonyme, à livrer bataille le lendemain. Monluc et du Bellay sont du reste d'accord pour noter que, dans la nuit, del Vasto, au lieu de continuer sa marche vers Sommariva, se contenta d'occuper, en face de la route de Carmagnola, le plateau de la Gerbola, au-dessus de Cérisoles, d'où la veille la cavalerie française l'avait observé [1]. C'est là que le trouvèrent les chevau-légers de Francesco Bernardino Vimercati envoyés le matin en reconnaissance. Partis à trois heures du matin de Carmagnola, les Français se déployèrent en bataille de l'autre côté de la route; leur position était stratégiquement inférieure, dominée par l'artillerie ennemie. On a vu que Monluc a simplement transcrit, en le résumant, l'ordre de l'armée française tel que le donne du Bellay, d'accord avec la relation anonyme, et d'une façon plus claire et plus complète que Paul Jove [2].

Les deux armées restèrent toute la matinée en présence sans engager l'action. Monluc a négligé de donner ce détail. Du Bellay, qui a cherché à être plus précis, se trompe tout à fait en disant que l'escarmouche d'arquebuserie qui ouvrit la bataille commença dès le matin et dura jusqu'à onze heures. L'agent mantouan Bobba, Bernardo Tasso, secrétaire du prince de Salerne, et une relation française sont d'accord pour la faire commencer beaucoup plus tard, à onze heures d'après la dernière, à midi d'après le second, à deux heures après midi selon le premier, et pour la faire durer jusqu'à quatre ou cinq heures du soir [3]. Monluc, qui dit avec raison que l'escarmouche dura de trois à quatre heures, ne se vante donc pas en s'attribuant

1. Bobba, Asti, 15 avril : « S. Exia con l'exercito Cesareo resto la notte in essa terra de Ceresole, et volendosi heri mattina marchiar alla ditta via di Sommariva, si hebbe aviso che il campo Francese venera inchora ritrovarci, et perho S. Exia misse lo exercito in bataglia discosto dalla detta terra di Ceresole, mezo miglio, al dritto della via di Carmagnola, per donde venevano Francesi... » (*Bull. hist. du Com. des trav. histor.*, 1896, p. 449. Fr. Molard, qui a publié cette lettre, en a donné, pp. 399-401, une analyse détaillée qui renferme des inexactitudes graves et des contresens.) Cf. Adriani, note 17 à la *Vita del cardinal Santa-Croce* (*Miscell. di stor. ital.*, V, 626-630).

2. Voir un plan de la bataille, établi d'après du Bellay et Monluc, dans Hardy de Perini, *Les Batailles d'autrefois*, II, 401. Ce plan est mal orienté.

3. Bobba, Asti, 15 avril : « S. Exia mando avanti alquanti archibuseri et cavalli, che attacarono la scaramuza circa le 14 hore, et durette essa scaramuza per più de doe grande hore o tre ancora... » — Bernardo Tasso à Giro-

dans la journée un rôle important : il marcha le premier au feu et il soutint pendant la plus grande partie de l'après-midi tout l'effort de la bataille. On comprend dès lors qu'il ait longuement insisté sur ce premier épisode de l'action, qui fut, en fait, le plus long, que Paul Jove a omis et dont du Bellay a fait un récit très bref, concordant d'ailleurs [1]. La narration des *Commentaires* est à rapprocher surtout de celle de Bernardo Tasso, qui faisait partie du corps d'infanterie italienne du prince de Salerne, d'où fut tirée précisément l'arquebuserie opposée à Monluc. D'après ces deux témoignages, confirmés par la dépêche de Bobba, l'escarmouche fut renforcée des deux parts, les Français ayant emporté une position couronnée par une maisonnette où ils voulaient loger leur artillerie, les Italiens, aidés de quatre cents Espagnols, l'ayant reprise. Monluc dit un mot de la façon dont l'artillerie de M. de Mailly appuya le feu de ses arquebusiers, mais il n'insiste pas assez sur ce fait [2]. Ce qui donne à la journée de Cérisoles son caractère de bataille « moderne », c'est précisément la large place qui y fut faite à l'action combinée de l'infanterie en ordre dispersé et de l'artillerie. On souhaiterait que Monluc, ce fantassin si convaincu, eût mis ce trait original en relief. En revanche, il se plaint avec raison que le comte d'Anguien eût négligé de le faire appuyer par de la cavalerie, tandis

lamo Mora : « Alle 12 hore si cominciò una grossissima scaramuzza, la qual durò sin alle 16... » (*Lett. di M. Bernardo Tasso*, f° 149 r°.) — Le même à Bernardino Rota : « Dalle dodici hore che cominciò la scaramuzza fra l'un campo et l'altro sin' alle diecisette che se attacò la battaglia... » (*Ibid.*, f° 158 r°.) — « Et commença le combat à unze heures devant midy. » (*Aultres lettres de la deffaicte des Espaignols à Syrizoles.*)

1. De Ruble dit à tort que Monluc ne s'accorde pas avec du Bellay sur les noms des capitaines qui commandèrent sous lui l'arquebuserie. Le nom du capitaine Hevard, dans du Bellay, est certainement défiguré et le nom donné par Monluc (*Lyenard, Lyonard*) permet de le restituer.

2. Bobba : « Durette essa scaramuza per più de doe grande hore o tre ancora, sempra più ascaldandosi, et l'artigliaria di l'una parte et l'altra lavorava, ma più quella di Francesi... » B. Tasso : « E havendo già Francesi pigliate alcune case sopra certi colli, dove per aventura dissegnavano di porre artegliaria per battere l'essercito nostro, sua Ecc. in una parte vi mando Gottieres Chesada et don Giovanni di Ghevara con quattrocento archibugeri Spagnoli, et nell' altra il signore Antonio Maria Sanseverino con alcuni altri capitani italiani a levargli di quel forte, i quali a colpi di archibugiate negli cacciarono, e guadagnarono i colli, ne per molto che s'affaticasserono i nemici per racquistargli, poterono mai... » (*Lett. di M. Bernardo Tasso*, f° 149 r°-v°.)

que les arquebusiers ennemis marchaient au feu soutenus par les lanciers florentins de Rodolfo Baglione. Quant à la violence de l'escarmouche, elle est attestée par les témoins oculaires : c'est Bernardo Tasso écrivant que le combat était horrible à voir [1] ; c'est du Bellay disant : « Je vous asseure qu'y eust eu beaucoup de plaisir à voir les ruzes et stratagèmes de guerre qui se faisoient tant d'une part que d'autre, à l'homme qui eust esté en lieu de seureté et qui n'eust eu autre chose à faire [2]. » « Jamais on ne vit mieux fere », dit plus simplement et plus fortement Monluc.

Entre quatre et cinq heures du soir, del Vasto, n'ayant pu réussir, comme il l'espérait, à déborder et envelopper les lignes françaises, donna l'ordre de marcher aux lansquenets du centre, que commandait Alisprando Madruzzo. « L'Allemand venoit à nous à grand pas et trot », dit Monluc. Le capitaine suisse Hans Wildperg vit arriver aussi ces quinze enseignes formidables, qui ressemblaient, dit-il, à une montagne hérissée d'une forêt de piques. Monluc, témoin oculaire et acteur, a raconté le choc de l'infanterie française (bandes de Taix et Suisses de Frölich) et des lansquenets impériaux, qui fut le second moment et l'épisode décisif de la bataille. Il insiste particulièrement sur la manœuvre qui assura l'avantage aux Français : au lieu de marcher contre les Italiens du prince de Salerne, les vieilles bandes françaises se réunirent aux Suisses, et cette masse puissante d'infanterie, appuyée d'un côté par les chevau-légers de Termes et de Vimercati, de l'autre par les gendarmes de Boutières, enfonça les lansquenets. « Nous avons, nous confédérés, écrit Hans Wildperg, avec nos treize enseignes attaqué d'abord les lansquenets, et, grâce à la puissance du Seigneur, nous les avons traversés de part en part comme la tempête [3]. » L'impression est la même dans les *Commentaires* : « Les Suysses feurent fins et escors; car jusques à ce qu'ilz nous veyrent de la longueur de dix ou douze picques, ilz ne se levarent jamais; et après coureurent

1. « Scaramuzzato che s'hebbe si lunga hora, tanto strettamente che era un' horrore a remirar... »

2. Du Bellay, XIX, 505.

3. Peter Guter mentione la présence, à droite des Suisses, des trois mille Gascons de Taix et de Monluc. Il dit qu'après avoir rompu les lansquenets on les poursuivit jusqu'à ce qu'on n'eut plus d'ennemis devant soi.

comme sangliers et donnarent par le flanc... » Le prince de Salerne, très éprouvé par le combat d'arquebuserie, ne bougea pas [1]. Les lansquenets une fois rompus, les chevau-légers mirent en fuite les lanciers florentins de Rodolfo Baglione, et les Italiens du prince de Salerne tournèrent le dos avec eux [2]. Le mouvement fut, on le voit, décisif. On n'est plus, dès lors, surpris que Monluc et du Bellay se soient attribué l'un et l'autre la gloire de l'avoir provoqué. Du Bellay, qui a noté justement que del Vasto commit la faute de ne pas donner l'ordre d'avancer au prince de Salerne, affirme qu'en sa qualité de sergent de bataille il enjoignit à M. de Taix de se rapprocher des Suisses et de faire masse avec eux. Non moins affirmativement, Monluc raconte que, voyant les bandes françaises marcher piques baissées contre les Italiens du prince de Salerne, il accourut auprès de M. de Taix et lui montra le danger : « Où voulés-vous aller, monsieur, où voulés-vous aller? Vous allés perdre la bataille : car voicy les Allemans qui vous viennent combattre et vous prendront par flanc. » Aucun document connu ne permet de dire lequel des deux témoins il faut croire. Monluc, aprés avoir lu du Bellay, a maintenu sa version, sans ajouter la moindre observation sur cette divergence grave. Leurs récits à tous deux concordent, pour le reste, avec la relation anonyme déjà citée [3], avec les lettres des capitaines suisses et avec Paul Jove, qui explique très claire-

1. Bernardo Tasso, qui cherche du reste à excuser son chef, donne cette raison, qui paraît acceptable, dans ses deux lettres à Girolamo Mora et à Bernardino Rota (*op. cit.*, f°s 150 v°, 158 v°). Paul Jove dit que la disposition du terrain empêcha le prince de Salerne d'avancer : c'est moins vraisemblable. — Cf. Brantôme, II, 26, qui copie du Bellay.

2. Les agents florentins Christiano Pagni et Donato de' Bardi exaltent naturellement Rodolfo Baglione, qui fut blessé. Ils sont d'accord avec une lettre du marquis de Marignan au duc Cosme de Médicis pour constater — ce qui est vrai — que son corps de cavalerie fut le seul qui se battit (*Négoc. de la Fr. avec la Tosc.*, III, 64-67, 95-96, 98, 100-103).

3. « Mais nostre avant-garde et bataille marchèrent droit aux ennemis la tête baissée vers lesdits lansquenets, et étoient leurs premiers rangs de picquiers et les nostres de picquiers et hacquebutiers entremeslés, qui joignirent si fièrement lesdits lansquenets, ayant sur les aisles entièrement toute notre gendarmerie et chevaulx légers qui renversèrent les premier, deuxième et troisième rang; lesquels renversés, notre dite gendarmerie entre par le flanc dedans ledit bataillon si furieusement, et les Suisses de l'autre costé, que à moins d'une bonne heure furent tous lesdits lansquenets mis en pièces... »

ment comment la charge des gendarmes de Boutières ouvrit dans les rangs des lansquenets des brèches par où entrèrent les Gascons, et comment l'attaque combinée des Suisses acheva leur déroute [1]. Paul Jove et du Bellay attestent aussi la prise de Termes, mentionnée par Monluc : Bobba, Bernardo Tasso, l'ambassadeur florentin à Venise, Donato de' Bardi, la racontent exactement de même [2]. Brantôme se souvient d'avoir admiré, « en un des cabinetz de la reyne d'Angleterre », un grand et beau tableau, peint sur l'ordre de Henri VIII et représentant la journée de Cérisoles : on y voyait, signalé par une inscription spéciale, l'endroit voisin d'un bois, dont parlent les *Commentaires*, où le capitaine des chevau-légers français eut son cheval tué sous lui et fut fait prisonnier [3].

Tandis que les Français et les Gascons des vieilles bandes, réunis aux Suisses, enfonçaient les lansquenets impériaux et culbutaient les Italiens du prince de Salerne et les Florentins de Rodolfo Baglione, l'action avait été aussi engagée par le second corps d'élite de del Vasto, les piquiers espagnols de D. Ramon de Cardona et les Allemands du baron della Scala, qui avaient en face d'eux les Italiens de Gio. Battista Grimaldi, sieur d'Ascros, et les Gruyériens de Carlo Vagnone, sieur de Dros, soutenus par le comte d'Anguien et ses compagnies de gendarmes. Espagnols et Allemands, fidèles à une vieille tactique, marchent d'abord droit aux pièces d'artillerie qui avaient appuyé le feu des arquebusiers français, s'en emparent, tuent les chevaux et une partie des canonniers et brûlent les poudres [4]. Monluc, comme du Bellay d'ailleurs, a omis ce succès momentané des ennemis que Paul Jove n'a pas oublié de mentionner à sa place. Les Impériaux marchèrent alors droit aux Gruyériens qui, pris de pani-

1. Paul Jove, liv. XLIV, f° 330 v°.

2. *Ibid.*, f° 330 r°. — Bobba, p. 450. — B. Tasso, f° 150 v°. — *Négoc. de la Fr. avec la Tosc.*, III, 64.

3. Brantôme, III, 216; IV, 5. — Pour le récit de la bataille, Brantôme renvoie à Monluc, « qui estoit des plus advants aux périls » et qui « l'a si bien descrite ».

4. La relation anonyme attribue ce succès à tort aux lansquenets. Bobba, plus exact, en fait honneur aux Espagnols : « Li Spagnoli, che erano de antiguarda, non hebbero molto contrasto, anzi havevano aguadagnata parte dell'artigliaria... » B. Tasso, exagérant le succès, dit que, si l'on avait pu persister dans l'offensive, on aurait pris non seulement l'artillerie, mais Carmagnola.

que, lâchèrent pied au premier choc et se rejetèrent sur les Italiens : « Et vis alors, dit l'auteur de la relation anonyme, un desordre si étrange que je faisois jugement que tout estoit perdu. » Le comte d'Anguien s'était lancé follement, à la tête de ses gendarmes, sur cette forêt de piques ; plusieurs charges sanglantes n'eurent d'autre résultat que de laisser sur le terrain la plupart des chevaux, et aussi, morts ou blessés, quelques-uns de ces jeunes seigneurs venus de la cour pour assister à la bataille [1]. Monluc, du Bellay et Paul Jove racontent de même cet épisode, que l'auteur de la relation anonyme a prudemment passé sous silence et dont les vaincus, Bobba et Bernardo Tasso, ne paraissent pas s'être rendu compte. Le récit de Monluc est le plus circonstancié; il souligne fortement l'imprudence que fit le comte d'Anguien « mal conseillé », ne cache pas qu'il commença à fuir vers Carmagnola et rapporte, en citant le nom du témoin de qui il tient le fait, que le jeune général, croyant tout perdu, « se donna deux fois de la poincte de l'espée dans son gorgerin ». Aucun document connu ne confirme ce détail dramatique. Une lettre de Bobba mentionne, par contre, la mort du sieur d'Ascros, cité par Monluc comme tué dans la panique des Gruyériens [2]. Les *Commentaires* ne disent mot de la cavalerie napolitaine du prince de Sulmone, qui couvrait le flanc droit des piquiers espagnols et allemands. Du Bellay prétend que M. de Dampierre, avec les guidons des compagnies d'ordonnance, la chargea et la rompit. En fait, elle tourna le dos sans attendre les Français et galopa jusqu'à Asti sans s'arrêter. Bobba confirme

1. Monluc en cite deux : M. d'Assier, le fils du grand écuyer Galiot, et M. de Chemans, neveu du garde des sceaux, mentionnés aussi par la relation anonyme. François de Sagon composa sur ces deux jeunes gens et sur un troisième, le fils de Barbezieux, *La Complainte* | *de trois gentilz* | *hommes françoys,* | *occis et morts au voyage de Car* | *rignan, bataille et journée de Ci* | *rizolles,* par Françoys de Sagon, avec privilège du Roy, | 1544 | de l'imprimerie de Denis Ianot, imprimeur | du Roy en langue Françoyse, et libraire | juré de l'Université de Paris, in-8° de 44 ff. paginés à la main (161-204 au r°). — Paul Jove mentionne la mort de d'Assier, « summae spei juvenis ». Bobba dit qu'il mourut en tout « otto o dece Monri Francesi ».

2. Bobba, Asti, 16 avril (*Bull. hist. du Com. des trav. hist.*, 1896, p. 451). — La veuve d'Ascros, Françoise de la Balme, reçut en récompense des services de son mari, tué à Cérisoles « en faisant vaillamment son devoir », le château de Tarascon, par mandement royal du 11 août 1544. (*Catalogue,* VII, nos 25132 et 25221.)

sur ce point Paul Jove [1]. Un vaincu, le capitaine Millort, avoue la défaite, mais insiste particulièrement sur le rôle du prince de Sulmone, auquel il attribue l'honneur, partagé avec « aucuns lansquenetz et espagnolz », d'avoir « gagné » l'artillerie française, et dont il exalte la valeur personnelle [2]. Monluc, qui était à l'opposé du champ de bataille, a oublié ou ignoré ce détail.

La nuit venait. Les Espagnols de D. Ramon de Cardona et les Allemands du baron della Scala avaient fait halte, vainqueurs et indécis. Tout à coup, ils virent à leur droite les lansquenets en fuite et, marchant vers eux, les Gascons et les Suisses, flanqués de la cavalerie. Alors ils commencèrent, dit Bobba, à remonter les pentes du plateau de la Gerbola, où ils étaient le matin, et à se retirer vers Asti [3]. « Nous nous imaginions, écrit Peter Guter, que tous étaient battus. Mais alors nous arriva par la route la nouvelle qu'un corps d'Espagnols et de lansquenets n'étaient pas battus et avaient mis en fuite vingt-trois enseignes d'Italiens et de Gruyériens. Nous marchâmes donc contre eux sans le moindre danger, jusqu'à ce que nous fûmes en contact. Alors les Espagnols commencèrent à tirer sur nous et voulurent nous faire reculer. Mais nous marchâmes si énergiquement contre eux et bon nombre de Français à pied et à cheval avancèrent si bien aussi qu'ils prirent la fuite. » « Et ainsi, dit de son côté Hans Wildperg, le lundi de Pâques nous avons gagné deux batailles, en bons chevaliers. Dieu en soit loué! » Les gendarmes français, auxquels se joignirent le comte d'Anguien et son escorte, rappelés à

1. Bobba, Asti, 15 avril : « L'altra banda de cavallaria Cesarea, che era a mano sinistra de l'exercito, se misse in fuga senza aspettar che li cavalli Francesi gli rompesseno pur lanza contra piche; dessa banda solo combattete il s^r Principe de Sulmona con alcuni gentilhuomini soi, et de quelli del s^r Marchese Illmo che erano nel squadrone desso s^r Principe... » Cf. Brantôme, I, 234, d'après Paul Jove (voir une note de L. Lalanne, II, 429).

2. « Et monsieur le prince, en combatant comme home d'honneur, pensant que son escouadron fuct auprestz de luy, et il ne trouva nully ou bien peu, car il fict comme celluy qui s'embarque sans bisquict, et estant tousjours main à main, noz lansquenetz tornare avecque toute nostre cavallerye, en sorte que les chevaulx legiers se sont sauvés et les lansquenestz mors pour non combastre, et aussy les Espagnolz sont mors, lesqueulx ont faict leur devoer. »

3. Bobba, Asti, 15 avril : « La fantaria spagnola, vedendo li Alemani rotti, prese a ritirarsi verso il monte a quella banda dritta dove era... » Monluc : « Et congneurent bien qu'ilz avoient perdeu la bataille, et commensarent à prendre à main droicte à La Monta, de là où ilz estoient partis le jour devant... »

temps par le colonel des Suisses James de Saint-Julien (ce détail est de Monluc), se lancèrent à la poursuite des vaincus. Monluc a évoqué avec délices ce dernier épisode, la chasse et la curée, auquel il prit part avec l'allégresse légère du triomphe, qui lui faisait oublier les rudes fatigues de la journée[1]. Il n'a pas exagéré en disant que les vainqueurs ne se lassaient pas de tuer : « J'ay esté, écrit l'auteur de la relation anonyme, sur les lieux après le conflict, et trouvé que dedans Sirizolles et un quart de lieue à l'entour, nos cheveaulx étoient jusqu'au genoil dedans le sang, et n'eussent sçu marcher que dessus gens morts ; et de ce fait vous peulx-je bien assurer pour l'avoir vu entièrement. » Le 16 avril, un trompette impérial, parti la veille de Carmagnola après avoir été échangé avec un Français, annonçait à Asti que du corps de D. Ramon de Cardona il ne s'était sauvé que cent hommes qui avaient rallié l'infanterie du prince de Salerne, et quatre-vingts autres environ qui s'étaient réfugiés à San Stefano[2]. L'agent mantouan, qui donne ces détails, nous apprend encore que près de deux mille lansquenets allemands furent faits prisonniers (Hans Wildperg dit trois mille), parmi lesquels l'un des deux colonels, Alisprando Madruzzo, frère du cardinal de Trente, que Caubios, chevau-léger de Termes, raconte Monluc, découvrit tout nu au milieu des morts et fit transporter à Carmagnola[3]. Bobba, la relation anonyme et Paul Jove mentionnent aussi comme prisonnier Charles de Gonzague, marquis de Gazuolo, que Monluc rencontra ramené par deux chevau-légers[4].

1. Peter Guter écrivait : « Nous étions bien fatigués et nous en avions assez. »

2. Bobba, Asti, 16 avril. — L'infanterie du prince de Salerne, commandée en fait par Cesare Maggi, avait battu en retraite en bon ordre et arriva dans la nuit à Asti. (Bobba, Asti, 15 avril. — B. Tasso, f° 150 v°.)

3. Bobba, Asti, 17 avril : « Da pregioni relaxati da Francesi et venuti da Carmagnola se intende che sono pregioni in Carmagnola apresso de doa millia Alemani, et un de lhoro colonelli, cioe il s^r Aliprando, fratello del R^mo di Trento, qual a quindece ferite in sua persona [Monluc dit sept ou huit plaies], et che l'altro collonello, cioe il baron della Scala, è morto... » (*Bull. hist. du Com. des trav. histor.*, 1896, p. 452.) — Ce détail a peut-être été inspiré à Monluc par Paul Jove, qui le donne en termes d'ailleurs moins précis. Brantôme a copié en partie le passage où Paul Jove raconte le combat singulier de Madruzzo et de La Molle (I, 346-349).

4. « Les ennemis prins, je dy ceulx de nom, sont dom Charles de Gonsale, chef de l'avant-garde et coronnel des gens de cheval. » (Relation.) — « De per-

La narration des *Commentaires,* très minutieuse dans certaines parties, n'omet, on le voit, rien d'essentiel et apparaît sur presque tous les points remarquablement exacte. Sans doute, l'auteur a exagéré son rôle personnel; il s'est attribué l'honneur, que lui dispute du Bellay, d'avoir vu, au moment critique, ce qu'il fallait faire. Il se vante aussi d'avoir imaginé d'intercaler des arquebusiers entre le premier et le second rang de piquiers. Le fait est attesté par la relation anonyme et par du Bellay[1]; il est du reste impossible de dire si l'honneur de l'invention appartient à celui qui l'a revendiqué. Mais Monluc a mis très justement en relief, d'une part le rôle glorieux de l'infanterie, qui décida de la victoire, d'autre part le rôle piteux de cette brillante gendarmerie qui fut, une fois de plus, incapable de comprendre que, livrée à ses propres forces, elle ne pouvait plus rien. Il n'a pas hésité non plus à souligner l'inexpérience du jeune comte d'Anguien. La bataille fut bien gagnée, comme il le laisse entendre, par les Gascons et par les Suisses menés à l'ennemi par de vieux capitaines. Le désastre des Impériaux fut aussi grand qu'il le dit; mais il est permis de le trouver bien généreux pour leur général, dont il ne critique nulle part la parfaite insuffisance[2]. Del Vasto se borna à ranger ses troupes en bataille; il ne semble pas qu'il les ait, à aucun moment, vraiment dirigées. Les deux généraux furent l'un et l'autre le jouet des événements, et Monluc, s'inspirant d'ailleurs de Paul Jove, a noté dans sa seconde rédaction que la fortune se moqua de ces deux chefs d'armée. Au point de vue littéraire, la narration des *Commentaires*. sans avoir la belle ordon-

sone segnalate, non se trova manchar alcuna, salvo che il sr Carlo de Gazuolo, che si tiene che sia prigione. » (Bobba, Asti, 15 avril.) — « Carolus Gonzaga, cum pedites turpiter effugere conspexisset, ne id dedecus subiret, in Gallos irrupit dejectusque equo captus est. » (Paul Jove, f° 331 r°.)

1. « Et estoient leurs premiers rangs de picquiers et les nostres de picquiers et hacquebutiers entremeslés. » (Relation.) — Monluc dit aussi que les Impériaux avaient appliqué le même procédé. — Cf. du Bellay, XIX, 507.

2. Cette insuffisance est sévèrement relevée dans une dépêche chiffrée de Christiano Pagni à Cosme de Médicis, du 21 avril : « E sono di quelli che lo biasimano che si a proceduto male, e che fu certo causa della perdita della giornata il volere cercare di salvare le gente, quando erano sul punto di combattere; essendoci opinione che i Francesi non avessero aspettare; di che segui il contrario. E dicono ancora teneva commissione de Sua Maesta Cesarea di non combattere. » (*Négoc. de la Fr. av. la Tosc.*, III, 102-103.)

nance académique, plus froide et moins vivante, des récits de du Bellay, qui sentent trop l'écrivain de métier, est assez claire. L'auteur revient parfois sur ses pas ou s'échappe en des digressions; mais l'ensemble est relativement composé. Monluc, au moment où il dicta son récit, le portait depuis longtemps dans sa tête; bien des fois il avait dû réciter ce discours de Cérisoles que François Ier, devenu vieux et pensif, ne lui demandait pas assez, à son gré. La narration de Paul Jove, qu'il semble bien avoir lue, lui permit aussi sans doute de coordonner ses souvenirs et de les fixer.

Monluc ne dit rien des conséquences immédiates que la victoire de Cérisoles eut en Piémont. Le premier émoi fut grand dans toute l'Italie. Le comte d'Anguien ne sut pas en profiter. Si, au milieu du désarroi des Impériaux, il eût poussé sa victoire, le Piémont tout entier et même le Milanais seraient tombés au pouvoir des Français. Il se contenta d'occuper les places du Monferrat, San Damiano, Tonco, Moncalvo, Montemagno, San Salvatore, Frassinetto, Pontestura, entre le Tanaro et le Pô [1]. Pendant ce temps, d'Ossun bloquait Carignan, où Pirro Colonna et le comte Félix d'Arco firent une superbe résistance. La place ne capitula que le 21 juin [2]. Monluc ne dit mot de tout cela; mécontent de n'avoir pas été désigné, comme il affirme qu'on le lui avait promis, pour aller porter au roi la nouvelle de la victoire et d'avoir été supplanté par d'Escars, détail important que confirme le billet écrit le soir même de la bataille par le comte d'Anguien à François Ier [3], il avait demandé son congé et

1. Bobba, Pavie, 8 mai; Milan, 12 et 21 mai. (*Bull. hist. du Com. des trav. hist.*, 1896, pp. 454-455.)

2. Bobba, Alexandrie, 23 juin. (*Ibid.*, p. 458.) — Voir, sur les derniers jours du siège, le récit de Marco Guazzo, *Historie contemporanee di tutte le cose digne di memoria...*, Venise, 1545, fos 403 et suiv.

3. Le comte d'Anguien à François Ier, Carmagnola, lundi 14 avril 1544 : « Sire, puis qu'il a pleu à Dieu me faire cest heur que de m'avoir aujourd'huy donné la victoire contre vos ennemys, je n'ay voullu faillir, pour l'aise et contentement que je suis asseuré que ce vous fera, vous despescher sur l'heure monsr d'Escars... Je vous envoiray demain monsr de Monnaye (*sic;* peut-être *Monnayns*), bien instruit du nombre de gens qui y est demeuré, du lieu où ledit marquis se sera retiré et de la contenance de ceulx de Carignan... » (*Cabinet historique*, 1879, p. 77.) Je n'ai pu vérifier la lecture douteuse, la pièce ayant disparu de la liasse 20 des papiers d'Etat et de l'Audience aux archives générales de Belgique.

était rentré en France. Est-ce la véritable raison? Il ajoute lui-même qu'il était chargé d'y lever mille ou douze cents hommes et de les ramener en Piémont pour combler les vides, ce qu'il fit. Le second motif fut sans doute plus sérieux que le premier. Ce voyage se place en mai et juin : Monluc dit qu'il revint quand Carignan était rendu.

Pour montrer « de quoy servist le guaing » de la bataille, il rapporte une conversation que Termes aurait eue avec le marquis del Vasto, « estant au lict, blessé d'une harcquebuzade à la cuisse » [1]. Le général des Impériaux, dit-il, comptait que les Français, inférieurs en nombre, n'oseraient engager la bataille; c'est ce que l'agent florentin Christiano Pagni écrivait, le lendemain de la défaite [2]. Il espérait franchir le Pô à Lombriasco et ravitailler Carignan, puis remonter vers Ivrée et renvoyer à l'Empereur les lansquenets. Il aurait ensuite pénétré en France par le val d'Aoste et combiné son action avec les armées de Charles-Quint et de Henri VIII. Aucun document connu ne fait allusion à ce plan. Ce que Monluc oublie de dire, c'est que l'effet produit par la victoire de Cérisoles fut fortement atténué par la défaite que le prince de Salerne infligea, le 4 juin, entre Serravalle et Novi, à Pietro Strozzi et au comte de Pitigliano, chargés par François Ier de lever de nouvelles troupes en Italie en prévision de l'invasion projetée [3], que cette invasion eut lieu [4] et que l'empereur ne modifia nullement les conditions de paix qu'il avait posées : restitution de ses États au duc de Savoie et abandon du Milanais [5]. La victoire de Cérisoles fut un succès sans portée et sans lendemain [6]. On peut seulement accorder à Monluc

1. Del Vasto fut blessé légèrement à Cérisoles : « S. Exia è un poco ferito di un ponta de stocco sopra zenochio stancho, et ha tormentata una mano de una maciata. » (Bobba, 15 avril.) — Le capitaine Millort parle de deux arquebusades, « une à la jambe gauche et l'autre à la main gauche, non trop grant mal celluy de la main ». — Cf. Donato de' Bardi au duc Cosme, Venise, 21 avril (*Négoc. de la Fr. av. la Tosc.*, III, 67).

2. Cf. ci-dessus, p. 169, n. 2.

3. Albizzi, *Vita di Piero Strozzi*, p. 537.

4. Charles-Quint, annonçant le 23 avril à la reine Marie la victoire de Cérisoles, écrivait simplement : « Il est plus que requis avancer mon emprinse... » (Ch. Paillard, *L'invasion allemande en 1544*, 1884, p. 7.)

5. Segre, *Carlo II di Savoia...*, p. 190.

6. Le 8 août, le comte d'Anguien signait avec del Vasto une trêve de trente jours, en attendant la paix qui fut conclue à Crépy le 18 septembre.

qu'elle priva le général de Charles-Quint chargé d'envahir la France, D. Ferrante de Gonzague, du renfort précieux des lansquenets. L'Empereur dut regretter leur absence durant le long mois que son armée passa à assiéger Saint-Dizier.

A peine arrivé en Piémont avec sa nouvelle levée, Monluc dut en repartir. Le roi rappelait en France toutes les vieilles bandes de Taix et les Italiens pour faire face à l'invasion. L'agent florentin Christiano Pagni annonçait ce rappel le 26 juillet [1]. Trois jours avant, il écrivait que Pirro Colonna, l'héroïque défenseur de Carignan, qui s'était engagé par la capitulation à rester prisonnier huit mois en France, s'apprêtait à prendre la poste pour se rendre à la cour avec un sauf-conduit du comte d'Anguien [2]. Ces deux dépêches permettent de dater le retour définitif de Monluc, qui dit que, précédant les bandes pour préparer les étapes, il rencontra à Avigliana, sur la route de Suse, Pirro Colonna, qu'accompagnait le capitaine Renouard [3]. C'est là qu'ils eurent ensemble une conversation sur la rupture du pont de Carignan, que Monluc a reproduite dans le dessein de se faire valoir d'abord et d'en tirer ensuite une leçon à l'usage des capitaines. Les bandes de Taix rejoignirent vers le 20 août l'armée du dauphin et du duc d'Orléans qui, concentrée au camp de Jaallons, surveilla sans bouger la marche victorieuse de Charles-Quint sur la rive droite de la Marne, de Saint-Dizier à Épernay et à Château-Thierry [4]. Monluc resta en arrière : tombé malade à Troyes, il ne prit aucune part aux mouvements de l'armée, lorsque, quittant le camp de Jaallons, au début de septembre, elle se replia sur la Ferté-sous-Jouarre et Meaux pour couvrir Paris. Le manque de vivres, la crainte de voir ses troupes

1. Il ne resta en Piémont que quatre mille Suisses et cinq cents cavaliers. Les Italiens, n'ayant pas reçu de solde, essayèrent de déserter; mais les Gascons les poussaient devant eux « a guisa di pecore ». (*Négoc. de la Fr. av. la Tosc.*, III, 131.)

2. Christiano Pagni au duc Cosme, 23 juillet (*ibid.*, 130).

3. Sur l'identification de ces noms de lieux, voir la note de de Ruble, I, 287. — Sur le capitaine Renouard, voir une commission que le roi lui délivra, le 22 décembre 1544, pour lever trois cents hommes de pied (*Catalogue*, VI, n° 22936).

4. Paillard, *op. cit.*, pp. 317, 318, 321. — Les « bandes de M. de Theis » sont citées dans le département de l'armée fait le 2 septembre au camp de Jaallons (B. N., Clairamb., 339, f° 76, copie).

l'abandonner et l'approche de l'hiver décidèrent Charles-Quint à battre en retraite et à ouvrir les négociations qui aboutirent à la paix de Crépy, le 18 septembre 1544[1].

« La France délivrée de la crainte des Impériaux, il restait seulement à pourvoir à la guerre contre les Anglais[2]. » François Ier n'avait pas su, en effet, conserver l'alliance anglaise qui, depuis le traité de Moore (11 août 1525), avait été la base de sa politique dans sa lutte contre l'Empereur. Mécontent de l'appui prêté par la France aux Écossais, du refus de payer les sommes et pensions promises par les traités de 1525, 1527, 1529, enfin du rapprochement de François Ier avec son rival, où les ambassadeurs impériaux eurent l'habileté de lui faire voir une menace contre lui-même, Henri VIII avait signé, le 11 février 1543, un traité d'alliance avec Charles-Quint. Dans une addition à sa première rédaction, Monluc, s'inspirant de du Bellay, a fait allusion à ce traité. « Ces deux grands princes, ajoute-t-il de son cru, avoinct party, à ce qu'on disoict, le royaulme, comme le marcquis de Gouast raconta au sieur de Termes, et despuis je l'apprins d'un gentilhomme anglois à Boulogne. » Le traité ne tendait, en effet, à rien de moins qu'au démembrement de la France. Henri VIII, en vertu de prétendus droits que lui avaient légués ses ancêtres, devait avoir le royaume de France en entier, ou tout au moins la Normandie et la Guienne; Charles-Quint prendrait la Bourgogne et les villes de la Somme[3]. C'est pour exécuter ce traité qu'en juin 1544 une armée anglaise avait débarqué en France, commencé le siège de Montreuil, puis fait celui de Boulogne, qui capitula le 14 septembre[4]. Monluc, adoptant l'opinion de du Bellay, a flétri la trahison de Jacques de Coucy, sieur de Vervins, qui, laissé dans la place par son beau-père Oudart du Biez, l'aurait livrée aux Anglais[5]. Cette opinion est celle de

1. Une copie du traité se trouve aux Archives départementales de la Gironde, B. 32, f° 11 v°.

2. Relation de Marino Cavalli, 1546, dans Albèri, sér. I, p. 264.

3. Rymer, *Fœdera...*, XIV, 768. — Les circonstances qui déterminèrent ce traité ont été exposées dans la thèse manuscrite de Georges Salles, *Guerre et négociations entre François Ier et Henri VIII du traité de Crépy au traité d'Ardres (septembre 1544-juin 1546)*, Introduction.

4. C'est-à-dire quinze jours et non, comme le dit Monluc, trois ou quatre jours avant l'arrivée du dauphin et de l'armée chargée de reprendre la place.

5. Il était lieutenant de la compagnie de du Biez, d'après un mandement au

presque tous les contemporains. Il est juste de remarquer que, rappelant ce fait dans sa *Remonstrance au roy*, en son nom personnel cette fois, Monluc a simplement parlé du « peu d'expérience » de Vervins[1]. Ce jugement, plus modéré, paraît plus équitable. Vervins semble bien n'avoir été coupable que de faiblesse. Lorsqu'il capitula, il n'avait plus ni poudre, ni boulets, et la place avait dû essuyer cent quarante mille coups de canon[2]. Toujours d'après du Bellay, Monluc a fait allusion au procès de Vervins et à son exécution sous le règne de Henri II. Mais, dans la grande revue qu'il passe au livre VI des « charités » célèbres prêtées de son temps, il a pris chaleureusement la défense de du Biez qui, impliqué dans l'affaire de son gendre, faillit aussi être décapité[3]. Son témoignage est sur ce point confirmé par la revision qui fut faite du procès et la réhabilitation des deux victimes par lettres patentes de Henri III, de septembre 1575[4].

Débarrassé par la conclusion du traité de Crépy des graves soucis que lui avaient causés l'invasion des Impériaux, « s'estant une si grande force esvanouie », François Ier donna l'ordre au dauphin de marcher vers la Picardie avec toute l'armée qui

trésorier de l'épargne du 14 mars 1539 (B. N., fr. 25722, nº 560. — Cf. *Catalogue*, IV, nº 11430). — Quant à Oudart du Biez, il avait remplacé, le 31 janvier 1523, Antoine de La Fayette, destitué par le roi, dans l'office de sénéchal de Boulonnais (Arch. Nat., X1a 4872, fº 79 vº [mention]. — Cf. *Catalogue*, V, nº 17601). En cette qualité, il avait pris part avec Antoine de Crequy, sieur de Pont-Remy, aux premières avances faites pour établir une entente entre la France et l'Angleterre (Cf. Jacqueton, *La politique extérieure de Louise de Savoie*, p. 46, et *Catalogue*, I, nº 2904). Renouvelé dans ses fonctions le 22 novembre 1532 (B. N., Clairamb., 782, fº 289. — *Catalogue*, II, nº 5068), confirmé le 21 mai 1542 dans ses pouvoirs de maréchal de France (Arch. Nat., X1a 8613, fº 344. — *Catalogue*, IV, nº 12632). il reçut de nouveau, le 1er novembre 1544, l'office de sénéchal de Boulonnais, qu'il avait résigné au profit de Jacques de Fouquesolles, son gendre (*ibid.*, X1a 4926, fº 692. — *Catalogue*, IV, nº 14188), tué à la camisade de Boulogne.

1. III, 469.

2. Saint-Mauris, ambassadeur impérial auprès de François Ier, à Charles-Quint, 7 février 1545 (Arch. Nat., K. 1485, nº 77, cité par G. Salles).

3. III, 133-135.

4. Voir sur cette cause célèbre les copies des pièces de la main du chancelier L'Hospital (B. N., Dupuy, 38, fos 255, 261) et P. Dupuy, *Traittez concernant l'histoire de France et quelques procez criminels*, 1654, qui reproduit deux détails donnés par Monluc : l'un des griefs contre du Biez et le nom du magistrat chargé d'instruire le procès.

venait de sauver Paris, pour faire lever le siège de Montreuil et reprendre ensuite Boulogne aux Anglais. Le 26 septembre, l'avant-garde française franchissait la Canche à une demi-lieue de Hesdin[1]. Les généraux anglais qui investissaient Montreuil, le duc de Norfolk et lord Russel, levèrent aussitôt le siège et se replièrent sur Boulogne, qu'ils évacuèrent le 4 octobre, malgré les ordres de Henri VIII, pour se retirer à Calais. Ils alléguèrent, pour leur excuse, que le pays était occupé par dix mille cavaliers et quarante mille piétons[2]. Le dauphin put très aisément couper Boulogne de Calais, et il vint établir son quartier général à Marquise, bourg situé entre les deux villes. Il avait avec lui les Gascons de Taix, que Monluc rétabli avait rejoints. C'est au camp près de Boulogne que le colonel général de l'infanterie française lui remit la « patente » de mestre de camp, récompense tardive de sa belle conduite à Cérisoles[3]. Il est donc vrai que l'approche de l'armée française fit reculer l'ennemi; mais Monluc a tort de croire qu'elle ait été cause du retour de Henri VIII en Angleterre le 30 septembre. Le roi n'avait nullement l'intention de « fouir le combat ». Il avait, avant de repasser le détroit, donné des ordres pour mettre Boulogne en défense et occuper le pays. Ses lieutenants trahirent ses intentions.

Monluc a raconté en détail la reconnaissance, à laquelle il prit part, que Taix, le matin du 6 octobre, avant le jour, poussa jusqu'à Boulogne. Elle fut suggérée et conduite par un beau-fils du maréchal du Biez, dont il avoue avoir oublié le nom : c'est Jacques de Fouquesolles, seigneur d'Audrehem, sénéchal de Boulonnais[4]. Les détails très précis qu'il donne sur l'abandon de l'artillerie anglaise « en ung petit patu qu'il y avoict à la des-

1. John Masone à lord Cobham, Boulogne, 27 septembre (Brit. Mus., Harléienne, 283, f° 286. — G. Salles, *op. cit.*, Pièces justificatives, n° 2).

2. Norfolk et Russel au Conseil, Calais, 7 octobre (Rec. Off., $\frac{AA}{911}$. — *Ibid.*, n° 3).

3. Les pouvoirs de Jean de Taix, nommé le 1er mai 1543 colonel général de l'infanterie française, en remplacement de Brissac (Pinard, *Chronol. milit.*, III, 480), avaient été renouvelés pour cette campagne le 1er octobre 1544 (*ibid.*, 481. — Cf. *Catalogue*, VII, nos 24972, 25146).

4. J.-Hector de Rosny, *Histoire du Boulonnais*, III, 188, dit qu'après la prise de Boulogne il s'était retiré à Desvres avec les autres officiers de justice ou militaires.

cente de la tour d'Ordre » et sur le manque de vivres dans la ville évacuée à la hâte sont confirmés par du Bellay[1] et s'accordent bien avec ce que nous savons. Boulogne était, dit-il, ouvert « comme un villaige », et si l'on s'emparait de suite de la ville basse, « dens huict jours on auroict la haulte la corde au col ». Le 5 octobre, les conseillers du roi d'Angleterre écrivaient que les vivres laissés à Boulogne étaient en danger manifeste de servir plutôt aux ennemis de leur maître qu'à ses sujets[2]. Monluc met très fortement en lumière les raisons en faveur d'un coup de main immédiat. En revanche, il est impossible de comprendre ce qu'il entend lorsqu'il dit que d'Andelot était de garde à la tour d'Ordre[3]. Cette tour, que les Anglais appelaient *the old man,* située sur une éminence à l'embouchure de la Liane, était alors en leur possession.

La nuit suivante, Taix et Monluc, menant les bandes gasconnes, auxquelles on avait adjoint seulement les Italiens de Pier Maria Rossi, comte de San Secondo[4], et que devaient soutenir les Grisons de Dampierre, partirent en camisade pour surprendre la Basse-Boulogne, c'est-à-dire la partie de la ville qui s'étendait au bord de la Liane, au pied de la ville haute et du château, et dont la muraille non réparée avait conservé les brèches ouvertes le mois précédent par les canons anglais. Le récit de cette camisade donné par les *Commentaires* est à rapprocher de celui de du Bellay. Les deux historiens sont d'accord sur certains points essentiels : le peu de résistance que l'on trouva pour pénétrer dans la ville basse, la panique des gens de pied gascons et italiens en voyant arriver sur eux les Anglais de la ville haute, la blessure reçue par Taix qui dut accroître le désordre, la pluie torrentielle qui survint, la retraite finale et l'inaction des Grisons,

1. Du Bellay, XIX, 556.

2. Rec. Off., $\frac{AA}{904}$ (cité par G. Salles).

3. Voir sur la tour d'Ordre un excellent article d'E. Egger, *La Tour d'Ordre à Boulogne-sur-Mer* (*Revue archéologique*, nouv. sér., VIII, 1863, pp. 410-421). — La phrase de Monluc paraît être une addition malheureuse. Monluc, dans le récit de la camisade, parle de d'Andelot comme ayant pris part à l'affaire. J.-H. de Rosny semble croire qu'il a confondu d'Andelot avec un capitaine anglais dont le nom sonne à peu près de même, Dudley. L'erreur pourrait alors être attribuée aux scribes.

4. Voir, sur ce personnage, E. Picot, *Les Italiens en France au seizième siècle*, p. 36, n. 7.

la faute commise par le dauphin qui, mal conseillé (ils n'osent dire par qui), négligea de renouveler le lendemain la tentative. Le récit de du Bellay est mieux composé et, en somme, plus complet : Monluc ne dit mot de la troupe que commandait Fouquesolles, qui fut tué, ni de la négligence avec laquelle fut conduite toute l'entreprise[1]. Il insiste seulement sur le grave danger qu'il courut lorsqu'il se trouva abandonné dans la ville basse, essayant de rallier ses soldats débandés, et sur les difficultés de la retraite. Son récit sur ce point est très supérieur à celui de du Bellay, qui ne fut pas, comme lui, acteur en cette affaire. Il est beaucoup plus complexe et plus vivant[2]. Il est aussi très riche en indications topographiques. Les érudits boulonnais se sont efforcés de les éclaircir. La montagne dont parlent les *Commentaires* est la colline sur laquelle se dresse la tour d'Ordre. Henry et de Rosny croient que la rivière, dont la crue subite inquiétait Monluc, est le bras de mer qui baignait les Tintelleries[3]. M. E. Rigaux pense qu'au seizième siècle la mer ne pénétrait pas dans ce canal, que la rivière désigne la Liane et que Monluc fait lui-même allusion au canal des Tintelleries lorsqu'il parle d'un ruisseau qu'il passa ayant de l'eau « jusques au genoil ». Quant à l'église dont il parle, et où Morand a cru reconnaître Saint-Pierre, c'est peut-être Saint-Nicolas ou aussi bien les Cordeliers[4].

Le matin du 7 octobre, on tint conseil à Marquise : on décida de battre en retraite et, après une alarme sans importance donnée le 8 à Guines, on se replia le 11 sur Montreuil. Le dauphin revint à la cour laissant l'armée aux ordres du maréchal du Biez, qui n'entreprit rien jusqu'au début de 1545. Le 26 janvier, il vint avec une forte armée menacer de nouveau Boulogne et il s'éta-

1. On omit de placer entre les deux parties de la ville une troupe qui eût pu empêcher la garnison de la Haute-Boulogne d'accourir à temps. Les soldats français se débandèrent pour piller.

2. De Rosny l'a suivi pas à pas (*op. cit.*, III, 190-196). Sa narration contient un lapsus assez grave : il fait intervenir de la cavalerie anglaise. C'est de gens de pied que Monluc parle lorsqu'il dit que les ennemis arrivaient sur lui « le grand trot ».

3. Henry, *Essai historique, topographique et statistique sur l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 1810, p. 77. — De Rosny, *op. cit.*, III, 194.

4. E. Rigaux, *Notes sur les noms de rues de la Basse-Boulogne aux seizième et dix-septième siècles*, 1901, pp. 31-34 (extrait du *Bull. de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, t. VI).

blit au Portel, sur la rive gauche de la Liane. Mais il s'y laissa surprendre par les capitaines de la ville et dut se retirer précipitamment, abandonnant son artillerie. Son désastre eût été complet, si le maître de camp des vieilles bandes françaises, le capitaine Villefranche, n'eût couvert la retraite. Ce détail, donné par du Bellay[1], confirme indirectement Monluc, qui dit que, trois mois après la camisade, il quitta la maîtrise de camp pour s'en aller « deffendre quelque bien » qu'un sien oncle lui avait donné et que, pendant son absence, il fut suppléé par le capitaine Villefranche. Il passa donc en Gascogne la première moitié de l'année 1545. Au début de juillet, il reprit sa charge et amena au Hâvre-de-Grâce les cinquante ou soixante enseignes destinées au « voyage d'Angleterre ». François Ier fit, en effet, une importante levée de troupes pour l'expédition navale qu'il préparait : l'arrière-ban fut convoqué et, d'après du Bellay, on recruta jusqu'à douze mille Gascons et Languedociens, qui furent dirigés sur Dieppe et le Hâvre[2].

Monluc avait tout d'abord omis de rappeler plus explicitement la tentative de descente en Angleterre faite en juillet-août par l'amiral d'Annebault. On a vu plus haut comment il a comblé la lacune à l'aide de du Bellay. Dans une longue addition au livre II, ajoutée aussi après coup, il a parlé d'une grande escarmouche qu'il soutint contre les Anglais quand le baron de La Garde débarqua non loin de Boulogne. L'allusion est obscure, le lieu n'est pas précisé. Il s'agit peut-être d'un combat qui eut lieu au début de septembre, près du Tréport. Profitant du découragement de d'Annebault qui, après sa tentative sur l'île de Wight et la bataille navale indécise du 15 août, était revenu en France et avait disloqué sa flotte, Lisle, l'ancien capitaine de Boulogne, promu amiral, débarqua le 2 septembre, près du Tréport, sept mille hommes; son artillerie foudroya trois enseignes françaises qui se trouvaient là; ses gens de pied se déployèrent dans l'attente d'une attaque de la cavalerie des comtes de Nevers et d'Aumale et le Tréport fut incendié[3]. Il semble bien, d'après le texte

1. Du Bellay, XIX, 559.

2. *Ibid.*, p. 562. — Relation de Marino Cavalli (Tommaseo, I, 305). — Rapport d'espion (Rec. Off., $\frac{BB}{275}$ — Cité par G. Salles).

3. Lisle à Henri VIII, *Henry-Grace-à-Dieu*, par le travers d'Arundell en

des *Commentaires*, que Monluc a voulu faire allusion à ce suprême et peu glorieux épisode de la campagne de 1545[1].

De retour de cette expédition, qui lui fit prendre en pitié la guerre sur mer, il alla rejoindre devant Boulogne le maréchal du Biez, occupé, depuis le début de juillet, à construire, au sud de la ville, sur la rive gauche de la Liane, un fort destiné à commander le port et l'entrée de la rivière. Du Bellay donne d'amples détails sur les démêlés de du Biez avec l'ingénieur italien Melloni[2]. Après bien des discussions, on commença, le 12 ou le 13 juillet, à élever une enceinte pentagonale sur les hauteurs d'Outreau, entre les maisons et l'église du village. Au moment où Monluc arriva au camp, le fort, que les manuscrits appellent inexactement *Montareau* ou *Montreau* et l'édition originale *Outtyau*, n'était pas encore achevé. Il a raconté comment il obtint de ses soldats qu'ils remuassent la terre pour remplacer les pionniers qui s'étaient débandés. Il se vante d'avoir avec ses Gascons, en huit jours, « dressé » toute la courtine « tirant au Pont-de-Bricque »[3]. Un plan manuscrit annoté du fort d'Outreau au moment de sa construction, conservé au British Museum, fait voir que les Gascons de Monluc étaient, en effet, campés en face du boulevard qui regardait le Pont-de-Bricque et que cette partie de la fortification fut la dernière qu'on éleva[4]. L'ambassadeur vénitien Marino Cavalli célèbre aussi la rapidité surprenante avec laquelle fut achevé le fort d'Outreau[5]. Il oublie de dire, et Monluc aussi, que, le travail terminé, on reconnut que Melloni s'était trompé dans ses calculs, que le fort se trouva beaucoup trop

allant vers Portsmouth, 3 septembre (*State papers, Henry VIII*, 1830, in-4°, I, 829). — Saint-Mauris à Charles-Quint (Arch. nat., K. 1485, n° 102). — Cf. La Roncière, *op. cit.*, III, 429.

1. Il parle du feu écrasant de l'artillerie anglaise : « Les coups de canon nous tiroinct si dru qu'ilz sembloinct salve de harcquebuzerie. » Il fait allusion à la présence du comte d'Aumale : « Feu monsieur de Guize vist le tout, lequel n'avoict que vingt chevaulx et ne me pouvoict secourir aulcunement. » (I, 429.)

2. Du Bellay, XIX, 582.

3. Pont-de-Bricque, lieu dit sur la rive droite de la Liane, à 6 kilomètres en amont de Boulogne, comm. de Saint-Léonard et d'Isques, cant. de Samer, arr. de Boulogne.

4. Brit. Mus., Cotton. Aug. I, suppl. 5. — Voir aussi dans le même fonds, Cal. EI, f° 63, un autre plan d'Outreau annoté en latin. Ces deux plans avaient été relevés avec un grand soin par M. G. Salles.

5. Albèri, sér. I, t. I, p. 276.

petit et qu'il fallut tout recommencer à pied d'œuvre. C'est du Bellay qui nous l'apprend ; il parle aussi de la mission de M. de Saint-Germain, envoyé par le roi pour hâter les travaux, et à laquelle fait allusion Monluc.

Du Biez, désireux de réparer ses maladresses, qui mécontentaient vivement François Ier, songea d'abord à livrer une bataille en barrant la route aux renforts que la garnison de Boulogne recevait de Calais. Il abandonna vite cette idée et prit le parti plus sage d'affamer l'ennemi en allant dévaster la terre d'Oye, « canton d'environ quatre lieues de longueur sur trois de largeur, ayant au nord la mer, au levant Gravelines et la rivière d'Aa, au midi Ardres et Guines, au couchant Calais et ses dépendances »[1], région fertile d'où les garnisons anglaises tiraient leurs bestiaux et leurs fourrages. Elle était défendue par un système de canaux et par un ensemble de forts et de redoutes qui s'appuyaient sur le bourg de Marck, situé au centre du pays. Du Biez se mit en mouvement vers le 19 septembre et, au début d'octobre, envahit la terre d'Oye. Il menait avec lui les bandes de Taix (Monluc remarque que c'étaient celles de la dernière levée ; les vieilles restèrent pour garder Outreau), six ou sept pièces de grosse artillerie et une nombreuse cavalerie commandée par Charles de Cossé, le futur maréchal de Brissac. Ces détails sont confirmés par du Bellay, qui donne un récit complet de l'expédition[2]. Monluc n'en a rappelé qu'un épisode brillant : l'enlèvement d'assaut du premier fort par les bandes françaises. Conté en grands détails et avec verve dans les *Commentaires*, il est simplement mentionné par du Bellay, qui ajoute que la garnison fut tout entière passée au fil de l'épée. Monluc se plaint seulement que, profitant de ce premier succès, on n'ait pas de suite poussé plus avant. Il oublie que la marche fut ralentie par la nature du terrain coupé de canaux et que tout fut compromis par la négligence de du Biez, qui ne s'était pas muni de ponts. Après un nouvel engagement, qui coûta la vie à plusieurs hommes d'armes de la compagnie de M. de Boisy, commandée par son lieutenant, M. de Saint-Cyr,

1. Gaillard, *Hist. de François Ier*, éd. de 1769, V, 435 (d'après du Bellay). — Voir la carte du Boulonnais et du comté de Guines dressée et publiée en 1558 par Nicolas Nicolaï : *Caletensium et Bononiensium ditionis accurata delineatio.*

2. Du Bellay, XIX, 582-595.

épisode conté par les deux historiens, mais présenté par du Bellay comme un succès, par Monluc comme une « coyonade », il fallut revenir en arrière à cause des pluies. L'auteur des *Commentaires* laisse entendre que la campagne n'eut aucun résultat, mais il n'a pas un mot de blâme pour du Biez. Il est permis de le trouver indulgent.

De retour au fort d'Outreau, le vieux maréchal trouva que les Anglais avaient profité de son absence pour gêner par tous les moyens les travaux de reconstruction qui avançaient lentement. Surrey, nommé le 3 septembre lieutenant général de roi sur terre et sur mer pour toutes les possessions continentales de l'Angleterre [1], avait essayé, dans la seconde semaine d'octobre, de surprendre le fort, mais il avait été repoussé [2]. Ces tentatives furent renouvelées après le départ de du Biez; l'accroissement de la garnison de Boulogne, qui avait été renforcée de cinq mille hommes, rendait les Anglais plus hardis. Aussi est-il vraisemblable que ces escarmouches continuèrent après le retour de du Biez : « Il n'estoit guières jour, dit Monluc, que les Anglais ne nous vincent chatouiller sur le descendant de la mer [3], et bien souvant radmener noz gens jusques auprès de nostre artillerie qu'estoit à dix ou douze pas du fort. » Et il raconte en détail une de ces escarmouches quotidiennes où il se fait gloire d'avoir battu les Anglais en leur empruntant leur propre tactique.

« Deux ou trois moys après le retour de la terre d'Oye », Monluc obtint son congé. L'hiver fut très humide; la pluie et la neige rendaient peu agréables le séjour d'Outreau. De plus, la peste faisait dans la garnison de grands ravages et les difficultés du ravitaillement obligeaient souvent à ne se nourrir que de biscuit. Monluc dut être vite dégoûté de cette existence et de cette inaction. Il ne prit donc point part aux dernières opérations militaires qui précédèrent le traité d'Ardres, signé le 7 juin 1546. Mais il a fait allusion, pour en rapporter l'honneur à du Biez, à un fait d'armes qui eut lieu après son départ : la belle retraite du vieux maréchal lorsque les Anglais vinrent l'attaquer « entre le

1. Rymer, *Fœdera...*, XV, 80.

2. Saint-Mauris à Charles-Quint (Arch. Nat., K. 1485, nº 105). — Du Bellay, XIX, 594-595.

3. Les soldats de Surrey, profitant ainsi de la marée basse, avaient traversé la Liane, où ils n'avaient de l'eau que jusqu'au genou.

fort et Ardelot ». L'épisode nous est connu par un rapport de Surrey à Henri VIII, qui le place le 7 janvier. A cette date, le lieutenant général du roi d'Angleterre, informé que du Biez s'apprêtait à ravitailler Outreau, fit sortir de Boulogne deux mille six cents hommes de pied et treize cents chevaux, qu'il plaça en embuscade près du mont Saint-Étienne, où devait passer le convoi français, qu'escortaient les lansquenets du Rhingrave et un corps d'arquebusiers à pied et à cheval et d'archers commandé par du Biez en personne. La cavalerie anglaise, grâce à sa supériorité numérique, mit en fuite les arquebusiers à cheval français, les poursuivit et se mit en devoir de piller les charrettes du convoi. Du Biez, mettant pied à terre, rallia son infanterie, culbuta les Anglais et les chassa jusqu'aux portes de Boulogne[1]. Monluc, dans le passage consacré à du Biez au cours de sa revue des « charités », a repris avec plus de détails ce récit[2]. Il a, du reste, brouillé ensemble deux faits distincts : l'affaire du mont Saint-Étienne (7 janvier 1546), où du Biez défit les Anglais, et une autre tentative de ravitaillement d'Outreau, qu'un rapport de Surrey place le 4 décembre 1545. Le maréchal tomba dans une embuscade, vit sa cavalerie se débander et dut se retirer sur Hardelot en faisant tête à l'ennemi pour donner à quatorze enseignes d'infanterie le temps de le dégager. Les Anglais durent à la fin se retirer[3]. Monluc, on le voit, avait quitté le fort d'Outreau et l'armée de du Biez dès le début de décembre[4].

Il vint à la cour et y demeura un mois « servant le Roy de gentilhomme servant », état qu'il avait, dit-il, obtenu lors de son

1. Voir le rapport de Surrey dans Nott, *The works of H. Howard, earl of Surrey*... Londres, 1815, in-4°, I, 194. — Le 14 janvier, du Biez annonçait sa victoire au futur duc de Guise, « estant bien marry, monseigneur, ajoutait-il, que vostre compaignie ne se y trouva, car avecq icelle j'eusse esté en danger de faire grand paour à ceulx de la Basse-Boullongne » (Oudart du Biez au comte d'Aumale, Montreuil, 14 janvier 1546, B. N., Clairamb., 339, f° 123, orig.).

2. III, 136. — Brantôme, qui trouvait le « discours » de Monluc « gentiment escrit » (IV, 59-60), l'a transcrit presque textuellement (VII, 293-294).

3. Nott, *op. cit.*, I, 182.

4. Son frère Joachim, « M. de Lioux », qui avait pris part à toute la guerre du Boulonnais, resta à l'armée. En juin 1548, il commandait deux mille Gascons à Saint-Valery (Rapport d'espion, 22 juin, dans *State papers, Edward VI, Calais papers*, n° 161, p. 351).

ambassade avant Cérisoles [1]. Il est permis de supposer que la faveur dont il jouit alors fut due en partie à son frère Jean, que son rôle dans les premières négociations qui aboutirent au traité d'Ardres, devait à ce moment mettre en relief à la cour [2]. D'un mot, il a fortement caractérisé ces dernières années du règne, où François Ier, profondément atteint par la mort de son fils François, duc d'Orléans, déclinait lentement, « assés vieux et pensif », et ne lui demandait qu'une seule fois « le discours de la bataille de Sérizolles ».

Il n'y avait plus de guerre à espérer. Monluc s'en revint donc en Gascogne et n'en bougea pas, « accablé d'affaires et de maladies », jusqu'à la mort du roi. A l'avènement de Henri II, il se souvint qu'il était connu et estimé du dauphin, qui avait su apprécier sa conduite lors de la camisade de Boulogne. Il accourut à la cour, en quête d'une charge. Il y trouva d'abord une mésaventure. Depuis longtemps lié avec François de Vivonne, sieur de La Châtaigneraie, qu'il avait vu, en décembre 1542, monter hardiment à l'assaut de Coni, plus désireux que jamais de ne pas négliger une amitié qui pouvait maintenant lui être profitable [3], il fut, avec Sansac, Aurelio Fregoso et le comte Berlinghieri, l'un de ses quatre confidents dans son fameux duel avec Guy Chabot de Jarnac, le 10 juillet 1547, à Saint-Germain-en-Laye, en présence de toute la cour [4]. Il y a fait des allusions en trois

1. Lorenzo Contarini, dans sa relation de 1551, distingue très bien des gentilshommes de la chambre les gentilshommes servants, dont le nombre n'était pas limité et qui servaient le roi à table. La charge rapportait 400 livres par an (Albèri, sér. I, IV, 80).

2. C'est Jean de Monluc qui avait engagé les pourparlers par l'entremise d'un jeune négociant vénitien, Francesco Bernardo, qui se rendait en Angleterre et qui en rapporta, en mars 1546, les premières propositions de Lisle à d'Annebault (Arch. nat., K. 1486, n° 11. — *State papers, Venice*, V, 165-166).

3. Brantôme, neveu de La Châtaigneraie, dit qu'à l'avènement de Henri II il espéra devenir colonel de l'infanterie. Le nouveau roi l'appelait « sa nourriture » et « son filleul » (IV, 86).

4. Voir sur les préliminaires du duel les pièces publiées par Scipion Dupleix, *Les loix militaires touchant le duel*, 2e édition, 1611, pp. 494-542, réimprimées comme inédites par L. Lalanne dans son édition de Brantôme, VI, 505-509 (l'*exposition* seule était inédite). Ces pièces, dont des copies se trouvent à la B. N., fr. 21811, fos 75-78; Dupuy, 110, fos 86, 137, 171 vo, et à la Bibliothèque de l'Institut, coll. Godefroy, portef. 125, fos 98 et 104, ont été réimprimées, en tout ou en partie, par Guillaume Marcel, *Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie françoise*, 1686, IV, 395-405; par Le

endroits des *Commentaires*. Dans son discours aux Siennois avant la défaite de Pietro Strozzi à Marciano, il laisse entendre que Strozzi donna à La Châtaigneraie un mauvais conseil qu'il suivit, contre l'opinion de Monluc et de plusieurs de ses amis, qui avaient délibéré « de menner le combat d'aultre manière qu'il ne fit[1]... » Dans la revue des « charités », il révèle la circonstance qui amena le duel : « Une babillarde causa la mort de monsieur de La Chastaigneraye », allusion sans doute à l'indiscrétion de quelque dame de la cour qui répéta au père de Jarnac le propos que La Châtaigneraie prêtait à son fils, et il répète que si ses conseils avaient été suivis, il en fût allé autrement[2]. Brantôme dit avoir recueilli de la bouche de Monluc que La Châtaigneraie se perdit par son outrecuidance; et, en bon neveu, il s'indigne contre la phrase des *Commentaires*, qu'il néglige, du reste, d'expliquer : « Il combattit contre sa conscience et perdit l'honneur et la vie[3]. » Ces allusions restent pour nous obscures. On voudrait savoir aussi quelle cause valut à Monluc, à la suite du duel, la haine de madame d'Etampes et l'obligea à se retirer de nouveau chez lui[4]. Ce fut, sans doute, quelque propos indiscret. Monluc prouva, en d'autres circonstances, qu'il était incapable de retenir sa langue.

Les *Commentaires* nous apprennent ensuite que Henri II, lors-

Laboureur, *Add. aux Mém. de Castelnau*, 1731, II, 556; Ch. Bataillard, *Du duel considéré sous le rapport de la morale, de l'histoire, de la législation et de l'opportunité d'une loi répressive*, Paris, 1829, in-8°, appendice. — Sur le duel lui-même, il n'existe, en dehors des pages brillantes de Michelet, qu'un médiocre article du prince de la Moskowa, *Le dernier duel judiciaire en France* (*Rev. des Deux-Mondes*, 1854, p. 391). Voir le récit de l'ambassadeur florentin Ricasoli, daté de Paris, 11 juillet 1547 (*Négoc. de la France avec la Toscane*, III, 197-199), qui est beaucoup moins romanesque que les récits officiels et les racontars de Brantôme, témoin fort suspect.

1. Strozzi et non Del Bene, comme le dit de Ruble (I, 460, n. 4). La phrase est équivoque, mais on ne peut admettre que Monluc ait voulu désigner, comme étant intervenu dans le duel, le personnage qu'il appelle Thomas d'Elbech, qui était un agent diplomatique obscur (voir plus loin, chap. vi). Brantôme parle d'un autre conseil que Strozzi donna à La Châtaigneraie, dont il était, dit-il, l'ami (VI, 370).

2. III, 138-139.

3. Brantôme, VI, 276. — Cf. le passage où il parle de la grande amitié qui unissait Monluc et son oncle. La Châtaigneraie fut le parrain de Fabien de Monluc, qui s'appela d'abord François (III, 138-139).

4. I, 305.

qu'il alla en Piémont, lui dépêcha un courrier exprès en Gascogne pour lui rendre sa charge de mestre de camp et lui confier le gouvernement de la place de Moncalieri, sous le prince de Melfi, Jean Caracciolo, son lieutenant général au delà des Alpes[1]. C'est au mois de mai 1548 que Henri II, accompagné du connétable, partit pour visiter le Piémont. Le 12 août, il faisait à Turin une entrée solennelle. Le 24 et le 25, il séjourna à Moncalieri; l'un des syndics, Lodovico Paniceria, lui souhaita la bienvenue et le remercia d'avoir fait remise de deux années de ses revenus à la ville, ruinée par les guerres et par un débordement du Pô[2]. Henri II donna, en outre, aux habitants un nouveau gouverneur en remplacement de Marino di Peschere. Ce fut Monluc. Il se borne à dire dans son livre qu'il demeura dix-huit mois dans cette charge. La lacune est, on le voit, considérable. La publication de l'inventaire de l'archive communal de Moncalieri pour le seizième siècle permettra prochainement de la combler. Si, comme tout porte à le croire, des documents concernant l'administration de Monluc s'y rencontrent, il y aura là, pour son futur biographe, un chapitre très intéressant et très neuf à écrire. Les *Commentaires* ne nous montrent que le soldat; il sera curieux de savoir comment, pendant cette période de paix, Monluc collabora à cette œuvre, encore si mal connue, de l'organisation du Piémont sous la domination française[3].

1. Les provisions pour le prince de Melfi sont datées de Corbie, 4 octobre 1545. (B. N., fr. 3115, f° 23. — *Catalogue*, IV, n° 14602. Cf. n° 14643.)

2. Sur les causes du voyage de Henri II et sur son séjour à Moncalieri, voir A. Tallone, *Il viaggio di Enrico II in Piemonte nel 1548*, 1899 (extrait du *Bollettino storico-bibliografico subalpino*, IV).

3. L'*Inventario e regesto dell'archivio comunale di Moncalieri fino all'anno 1418* a été publié par M. le professeur Gabotto dans les *Miscell. di stor. ital.*, 3e sér., t. XXXVI, 1900. Le savant éditeur annonce dans sa préface que l'archive communal de Moncalieri contient, pour la période des guerres d'Italie, un grand nombre de documents remarquables, lettres et diplômes des ducs de Savoie et des rois de France, actes des États généraux de Piémont, correspondances militaires et politiques de princes, maréchaux, capitaines, gouverneurs. M. Tallone a commencé à utiliser ces documents dans le travail cité à la note précédente.

CHAPITRE V.

Les campagnes de Piémont sous Brissac.

(Août 1550-septembre 1553.)

Après cette lacune considérable, le récit des *Commentaires* reprend au moment où l'auteur, retiré en Gascogne, fut informé que le roi avait décidé de remplacer en Piémont le prince de Melfi, vieux et malade, par un chef plus jeune, déjà connu pour ses services comme soldat et comme diplomate, Charles de Cossé, seigneur de Brissac [1]. C'est le 10 juillet 1550 que Henri II et Montmorency informèrent officiellement de cette nomination le prince de Melfi et les divers personnages qui, à tous les degrés, représentaient le roi de France en Piémont [2]. Monluc et un

1. Le livre que M. l'abbé Marchand a consacré à Brissac (*Charles Ier de Cossé, comte de Brissac et maréchal de France, 1507-1563*, Paris, 1889, in-8o) est loin d'être définitif. L'auteur a pris comme principal guide le panégyriste de Brissac, son secrétaire Boyvin du Villars, sans faire suffisamment la critique de ses *Mémoires*. Depuis, il a lui-même signalé (*Bull. du Com. des trav. hist.*, 1901, pp. 559-569) à la Bibliothèque de Carpentras l'important ms. 481 (aujourd'hui 490), qui contient la transcription d'un certain nombre de dépêches de Brissac et dont le manuscrit de l'Archive d'État de Turin : *Negociation de M. le Mareschal de Brissac...*, signalé par Fr. Molard (*Bull. du Com. des trav. hist.*, 1893, pp. 383-399), est une copie.

2. Lettres de Henri II au prince de Melfi « portant créance sur monsr de Brissac l'envoyant en son lieu aud. gouvernement de Pyemont » ; — à M. de Ligondès et aux capitaines et gouverneurs des villes et places du Piémont ; — au sieur Ludovic de Birague ; — au sieur Jéronime de Birague et au sieur Carles, son frère ; — « à tous les cappitaines tant françoys qu'italliens ayans charge de gens de pied ; » — « au sr Renat de Birague, premier président au Parlement de Thurin ; » — « au sr Francisque Bernardin Vimercat, commis-

de ses compagnons d'Italie, gascon comme lui, Tilladet, firent diligence pour se rendre à la cour et obtenir du roi de servir sous les ordres de son nouveau lieutenant général. Ils trouvèrent Henri II à Villeneuve-Saint-Georges, en obtinrent la faveur qu'ils sollicitaient, allèrent rejoindre Brissac à Paris et partirent avec la « grande trouppe de noblesse » que, suivant l'usage, il emmenait avec lui. Ce dernier détail et la date du départ sont donnés par le biographe de Brissac, Boyvin du Villars, dont les *Mémoires*, la plus importante des sources narratives pour l'histoire militaire du Piémont de 1550 à 1559, vont nous fournir désormais, après les documents originaux, un précieux moyen de contrôler le récit des *Commentaires*[1]. Boyvin place ce départ « sur le commencement du mois d'aoust » et ajoute qu'à Novalesa, la première bourgade « à la descente du mont Cenis », Brissac apprit que le vieux Jean Caracciolo était mourant à Suse, où il s'était déjà fait transporter, en route pour rentrer en France. Il y mourut « deux heures après » que Brissac l'eut rejoint[2]. C'est ce que Monluc raconte plus brièvement, en notant,

saire et superintendant general des fortiffications dud. pays de Pyemont; » — « au comte de Bene et à sa mère; » — « à la court de Parlement de Thurin; » — « aux trois esleuz des estatz dud. pays de Pyemont, et une semblable aux officiers et magistrats de la ville de Thurin; » — « aux aultres officiers des aultres villes. » Saint-Germain-en-Laye, 10 juillet 1550. — Lettres de créance analogues du connétable « à MM. de Cental, Vassay, Ludovic de Birague, d'Ossun et Francisque Bernardin Vimercat; » — « aux gouverneurs de Savillan, Mondevis, Carignan et autres villes et forteresses dud. pays. » Même date. (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f°s 206 v°-208 v°.)

1. *Les Mémoires de François Boyvin, baron de Villars, bailli de Gex, sur les Guerres demêlées tant dans le Piemont qu'au Montferat et duché de Milan pour le roi Henri II, commençant en l'an 1550 et finissant en 1559 et ce qui s'est passé aux années suivantes pour l'execution de la Paix jusqu'en 1561*, parurent pour la première fois à Paris en 1607, in-4° (le privilège est du 19 juillet 1606). L'auteur prétend que cette première édition, dédiée à Henri IV, fut faite à son insu. Une seconde, dédiée à Sully, parut à Lyon en 1610, in-8° (privilège du 21 mai 1610). Une troisième, avec une continuation jusqu'en 1629, due à Claude Malingre, fut publiée à Paris en 1630, in-8°, 2 vol. (*Bibl. histor. du P. Lelong*, II, n° 17798). Boyvin, dans son *Avis au lecteur*, parle des historiens qui, avant lui, « ont voulu toucher à ceste corde et ont discouru... confusement et sur des rapports... passionnez. » Mais il n'a certainement pas eu connaissance du livre de Monluc.

2. Boyvin du Villars, coll. Petitot, XXVIII, 386-387. — Monluc : « Et trespassa ung heure après nostre arrivée. » — Adriani (*Miscell. di stor. ital.*, V, 641) place cette mort le 5 août. Miolo (p. 189) la mentionne sans date.

comme Boyvin, que Brissac expédia aussitôt M. de Fourquevaux pour demander au roi le bâton de maréchal de France à la place du vieux prince. Notons une légère divergence entre les deux narrateurs : d'après Monluc, la dépêche de Brissac fut faite après que le prince de Melfi fut mort; d'après Boyvin, ce fut avant. Le désir très vif qu'avait à ce moment Brissac de profiter des bons offices de sa protectrice, Diane de Poitiers, et de devancer par elle les nombreux compétiteurs au titre qu'il convoitait, donne lieu de croire que son panégyriste, qui ne le flatte pas en la circonstance, est plus véridique. Si Monluc a eu raison de constater, dans une addition, que le connétable revint, après la mort de François Ier, en plus grand crédit que jamais, il s'est trompé en ajoutant que les dames avaient perdu le leur. La nomination de Brissac — c'est l'ambassadeur vénitien Contarini qui l'atteste, confirmant et complétant Boyvin — avait été obtenue par Diane de Poitiers contre l'avis de Montmorency, qui voulait la place pour son neveu Châtillon[1]. La « patente » de maréchal de France pour Brissac fut signée le 21 août[2]. Dès le 7, le nouveau lieutenant général de Piémont était à Turin[3].

Les *Commentaires*, après avoir mentionné cette arrivée, présentent une lacune de plus d'une année. Les premiers temps du séjour de Brissac en Piémont furent, en effet, une période de trêve, marquée seulement, en septembre-octobre 1550, par des démêlés assez vifs avec le gouverneur du Milanais, don Ferrante de Gonzague, à propos de l'abbaye de Barges[4]. Deux documents seulement nous renseignent sur Monluc à cette époque : le 28 septembre, par l'intermédiaire de Brissac, il suppliait le roi

1. Albèri, *Relaz. degli ambasc. veneti*, sér. I, IV, 79. — La compagnie du prince de Melfi fut donnée au maréchal de Saint-André. (John Masone au Conseil, Poissy, 28 août 1550, dans *State papers, foreign, Edward VI*, no 232.)

2. Marchand, *op. cit.*, p. 116 (d'après un doc. des archives de Maine-et-Loire, E, 2096).

3. Miolo, p. 189.

4. Voir sur ces démêlés une instruction de Brissac à Cornelio Bentivoglio, Turin, 28 septembre (Bibl. de Carpentras, ms. 490, fo 12 ro), et une lettre de Brissac à Maugiron, Turin, 23 octobre, lui annonçant qu'il s'est saisi depuis quelques jours de l'abbaye de Barges, malgré l'opposition de don Ferrante, qui « fait quelque contenance de s'en recompenser », ce qu'il est bien décidé à empêcher. Cette affaire se termina à l'avantage de Brissac, qui mit une garnison à Barges. (*Bull. du Com. des trav. hist.*, 1893, p. 19.)

de le faire payer de ses gages de juin et de juillet[1], et, le 2 décembre, il faisait demander au connétable une place de gentilhomme de la chambre. Brissac accompagnait cette requête d'un certificat très élogieux. Après avoir dit à Montmorency qu'il s'en remettait, pour le reste des affaires en suspens, à Francesco Bernardino, qu'il envoie en cour, il ajoutait : « Mais ne s'extendra, Monseigneur, ceste remise si avant qu'expressement je vous face une très humble requeste pour l'ung des plus humbles et affectionnez subgectz et serviteurs de Sa Ma^té^, et qui a en vous sa totale confiance; qui est le s^r^ de Montluc, à ce qu'il vous plaise, en considération de son service passé et de celuy qu'il faict journellement et qu'il est deliberé de faire pour jamais, tel que gentilhomme de bon cueur doit avoir en recommandation, le tant favoriser que de luy estre moien envers Sad. Ma^té^ à estre mis au nombre des gentilzhommes de sa chambre, qui est le principal contentement qu'il se desire pour le jour d'huy. Pour auquel vous induire, Monseigneur, j'estime n'estre grand besoing de vous faire forte instance, veu que vous estant bien informé de ses merites, il est tout certain que, selon votre bonne grace, ne luy pouvez porter autre volunté que de tel avancement que celluy dont tres humblement avec luy je vous supplie le vouloir gratiffier[2]. » La démarche de Brissac montre que Monluc, dans les loisirs que lui faisait la paix, n'oubliait pas de se pousser. Le connétable trouva la requête un peu audacieuse, en tout cas prématurée; ce fut au début de 1553 seulement, après deux campagnes où Monluc se distingua, qu'il le jugea digne de l'honneur qu'il sollicitait. Ce refus fut, sans nul doute, l'une des causes du mécontentement de l'ambitieux Gascon à l'égard du connétable.

Une indication chronologique vague et inexacte renoue le récit. Ce n'est pas « cinq ou six mois » que, depuis l'arrivée de

1. « Instruction au s^r^ Corneille Bentivoille des poinctz et articles qu'il a à referer à Sa Ma^té^ de la part de monseigneur le mar^al^ de Brissac », Turin, 28 septembre 1550 : « Suppliera très humblement Sa Ma^té^ de la part du s^r^ de Montluc et du cap^ne^ Jehan de Castres qu'il luy plaise commander estre faict paiement audict Montluc de ses gaiges des mois de juing et juillet dernier passez, et audict de Castres les siennes dudict juillet. Que telz serviteurs meritent bien ung tel bienfaict. » (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 12 v°.)

2. Brissac au connétable, Turin, 2 décembre 1550. (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 40 v°.)

Brissac en Piémont, l'on resta sans guerre. C'est le 27 mai 1551 seulement que le duc de Parme, Ottavio Farnese, signa avec Henri II un traité d'alliance, par lequel le roi de France se déclarait protecteur de la maison des Farnèse, menacée par l'empereur et par le pape Jules III, et s'engageait, pour défendre Parme, à fournir deux mille fantassins et deux cents chevau-légers, plus un subside annuel de 12,000 écus d'or. A la suite de ce traité, le pape déclara le duc Ottavio rebelle, déchu de ses titres et de son duché, et les troupes pontificales envahirent le duché de Castro, domaine d'Orazio Farnese, frère d'Ottavio. De son côté, le gouverneur du Milanais, don Ferrante de Gonzague, entra dans le duché de Parme et prit, en juin, Brescello et Colorno, qui lui servirent de base pour commencer le siège de Parme[1]. La période de paix fut donc, en réalité, de dix mois. Monluc a rappelé brièvement les débuts de cette guerre, qui fut, en effet, la cause de la réouverture des hostilités en Piémont, et cite les noms des deux capitaines qui commandaient pour le roi à Parme et à la Mirandole, Termes et Sansac, en insistant sur la belle conduite du second, qui soutint victorieusement le siège contre le neveu du pape Gianbattista del Monte. Il ne dit rien du rôle actif joué dans cette guerre par Pietro Strozzi qui, avec Cornelio Bentivoglio, leva des troupes pour Henri II, ravitailla Parme et en rendit le blocus illusoire[2]; ni des secours que le roi de France décida d'y envoyer[3]; ni du stratagème imaginé par

1. Sur les causes de la guerre de Parme, voir A. Ceruti, préface en tête de l'édition du *Compendio storico* de Gosellini (*Miscell. di stor. ital.*, XVII, 1877, pp. 106-113). — Sur la guerre : Balan, *Gli assedî della Mirandola di papa Giulio III nel 1551 e 1552, narrati secondo i più recenti documenti*, 1876; De Leva, *La guerra di papa Giulio III contro Ottavio Farnese sino al principio delle negoziazioni di pace con la Francia* (*Rivista storica italiana*, I, 1884); Chiesi, *Papa Giulio III e la guerra di Parma e della Mirandola secondo il carteggio di Ippolito Capilupi con Ferrante Gonzaga* (*Atti e Memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie modenesi*, série IV, t. IV, 1893, pp. 215-230); De Leva, *Storia documentata di Carlo V*, 1894, V, 140-223.

2. Albizzi, *Vita di Piero Strozzi*, pp. 510-597.

3. Henri II énumère ces secours dans une lettre à Brissac du 31 mai 1551 : « C'est assavoir au duc Horace de cent chevaulx legiers, à Sypierre de cent autres, à Corneille Zobir, son lieutenant, de cent, au conte de Fontevala de cent, au conte Ottavio Dattienne de cinquante, au conte Collatin d'autres cinquante et au conte Thersile d'autres cinquante; et quant aux gens de pied, le

Brissac pour faire passer à Parme les cinq vieilles bandes italiennes qui tenaient garnison en Piémont[1]; ni des mesures qu'il prit pour se garder d'une attaque des Impériaux et pour préparer, en même temps, son offensive[2]. Boyvin du Villars cite Monluc parmi les capitaines qui prirent part au conseil convoqué par Brissac à Turin pour aviser aux moyens de faire passer à Parme les bandes de Strozzi, et il nous apprend qu'il avait dès ce moment le titre de mestre de camp[3].

La « rupture » en Piémont, préparée de longue main, décidée le 20 août par le roi[4], fut consommée par trois entreprises simultanées, dans la nuit du 2 au 3 septembre 1551. Brissac avait décidé d'enlever à la fois, en trois coups de main, aux Impériaux, Chieri, San Damiano et Cherasco[5]. L'opération était hardie et belle : Monluc n'a eu garde de l'omettre, pour l'instruction des capitaines à venir. Il prit part à l'attaque de Chieri; il a raconté les deux autres par ouï-dire. Son récit de la surprise par escalade de San Damiano par Vassé, « entre la poincte du jour et le soleil levant », est confirmé par Boyvin et Miolo[6]. Boyvin est plus complet et explique mieux comment la faiblesse de la gar-

sr Pierre Strossy a charge de croitre ces cinq vielles bendes et les faire chacunes de quatre cens hommes, qui seront deux mil, et s'il veoict qu'il feust besoin d'en faire deux autres mil, compris les bendes que doict amener le sr Aurelio Fregouze, il y emploira les autres cappitaines mes serviteurs qui sont par delà. » (Bibl. de Carpentras, ms. 490, *Lettres et instructions de 1550*, fo 198 ro.)

1. Boyvin du Villars, XXVIII, 393-396.

2. *Id.*, 407-409. — Voir aussi une lettre de Brissac à Maugiron, Turin, 31 mai 1551, qui confirme ce que dit Boyvin de l'occupation préventive de Poirino. (*Bull. du Com. des trav. hist.*, 1893, pp. 20-21.)

3. A la veille de rouvrir les hostilités, Henri II envoyait, à titre d'encouragement, un témoignage de sa satisfaction à ses capitaines de Piémont. Monluc est cité, à côté de Vassé, du comte de Bene, d'Ossun, de Ligondès, de la Mothe-Gondrin, de Ludovic de Birague, de Gordes, de Centallo, dans la lettre de félicitations que M. de Contay emporta le 17 juin pour Brissac. (B. N., Clairamb., 344, fo 171, copie.)

4. Instruction à M. de Contay, 20 août (B. N., Clairamb., 344, fo 213, copie).

5. Ces trois attaques sont mentionnées dans Gosellini, *Compendio della guerra di Parma et del Piemonte* (*Miscel. di stor. ital.*, XVII, 179-180). Le panégyriste de D. Ferrante ne donne pas de détails.

6. Miolo : « Anno predicto et 3 septembris, Galli vi et insidiose treugam inverecondi violando, opidum Sancti Damiani, comitatus Astensis, noctu scallis menibus appositis capiunt, Hispanis fugatis. » (p. 190.)

nison, composée seulement de quinze à seize soldats, permit à Vassé de surprendre facilement la ville et d'emporter le château au premier coup de canon [1]. Pour l'entreprise de Cherasco, tentée la même nuit, deux documents originaux, Boyvin et Miolo, sont d'accord avec Monluc pour constater qu'elle « ne succéda poinct comme les aultres deux » [2]. L'escalade, furieusement donnée, fut « bien deffendue », disent Monluc et Boyvin, qui ne s'entendent pas, en revanche, sur le nom du capitaine qui dirigea l'entreprise. D'après les *Commentaires*, ce fut d'Ossun, qu'accompagnèrent le baron de Chepy et « M. de Cental »; d'après Boyvin, ce fut M. de Gordes, gouverneur de Mondovi, assisté du comte de Bene et du vicomte de Gourdon. Lequel des deux a raison? C'est Boyvin. D'Ossun était à ce moment gouverneur de Turin : il est peu vraisemblable que Brissac l'ait envoyé prendre Cherasco; il est plus naturel de penser, comme le dit Boyvin, qu'il prit part à la prise de Chieri [3]. Le gouverneur de Mondovi, le comte de Bene, Giovanni Ludovico Costa, partisan dévoué de la France, et le vicomte de Gourdon, qu'une lettre de Brissac au roi du 1er février 1551 mentionne comme gouverneur de Savigliano [4], étaient, au contraire, à portée pour marcher contre Cherasco. Monluc a brouillé, par une curieuse défaillance de mémoire, deux faits très semblables. En août 1542, au moment où Guillaume du Bellay, alors gouverneur du Piémont, essayait péniblement de prendre l'offensive contre del Vasto, il décida de « dresser », comme Brissac en 1551, trois entreprises et d'envoyer trois colonnes, l'une vers Alba, la seconde vers Coni, la troisième vers Cherasco. Celle-ci fut confiée à d'Ossun et à An-

1. Boyvin du Villars, XXVIII, 416, 422-423. La date donnée par Boyvin (4 septembre) est inexacte.

2. Avis de diverses places, Mantoue, 6 septembre (*State papers, foreign, Edward VI*, no 444). — L'évêque d'Arras à Simon Renard, Augsbourg, 14 septembre (*Pap. d'Ét. de Granvelle*, III, 453). — Boyvin du Villars, pp. 424-425. — Miolo : « Eadem quidem nocte Claraschum dolose invadere tentaverunt; sed intorsis Hispanis contra pugnantibus Galli cessi illinc recessere. » (p. 190.)

3. Boyvin du Villars, XXVIII, 417.

4. Bibl. de Carpentras, ms. 490, fo 73 ro. — Il faut remarquer que Monluc, dont le récit est beaucoup plus vague que celui de Boyvin et fort différent, est du moins d'accord avec lui sur la participation à l'entreprise de Cherasco de la garnison de Savigliano. Il parle d'un des frères de Charry, « qui, estant allé jusques à Savillan, se trouva là sur le lieu quant on marcha la nuict, et y ala... » Ce souvenir est sans doute exact.

toine de Bouliers, sieur de Centallo, qui emportèrent la place par escalade [1]. Monluc n'était pas alors en Piémont; il n'y arriva qu'en novembre avec d'Annebault. Mais il a connu le fait et, lorsqu'il a voulu se rappeler la tentative de 1551 sur Cherasco, celle d'août 1542, faite dans des circonstances presque identiques, s'est présentée à sa mémoire : ses souvenirs se sont brouillés et avec des éléments exacts en soi, mais de dates différentes, il a composé un récit fantaisiste. De Thou, ayant à choisir entre le témoignage de Monluc et celui de Boyvin, a adopté le premier. De Ruble, qui a signalé le désaccord, n'a pu l'expliquer et s'est rangé à l'opinion de de Thou, « le mieux informé, dit-il, des historiens de ce siècle ». On voit ce qu'il en faut penser.

Monluc commet une nouvelle erreur de chronologie en plaçant trois jours après la prise de San Damiano et la tentative avortée de Cherasco l'entreprise de Brissac contre Chieri. Elle eut lieu en même temps : le 2 septembre, « à une heure de nuict », Brissac annonçait au roi et au connétable qu'il partait de Turin « tout presentement pour aller rompre, qui sera sur Quiers » [2]. Monluc semble dire que le conseil de guerre, où fut décidée l'entreprise, fut tenu *après* le 2 septembre; mais il cite comme y ayant pris part Vassé et d'Ossun, qui, d'après son propre témoignage, auraient été à cette date, l'un à San Damiano, l'autre à Cherasco. Le passage est confus et contradictoire, parce que la chronologie est, une fois de plus, mal établie. Boyvin, plus clair, parle à sa date du conseil de guerre, où l'on décida d'assaillir

1. Guillaume du Bellay à François Ier, 25 août 1542, publ. par Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier*, *Appendice*, pp. 681-682. — Cf. V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, p. 355.

2. Brissac à Henri II, Turin, 2 septembre, « à une heure de nuict » : « Sire, suivant ce que j'escriviz dernierement à Votre Mat^té, je ne veulx faillir de vous advertir que nous avons resolu et partons tout presentement pour aller rompre, qui sera sur Quiers, pour plusieurs considerations et occasions que V. M. sçaura trop bien comprendre. S'il plaist à Notre Seigneur de nous vouloir prester sa grace et donner bonne fortune en ceste entreprinse, je ne fauldray semblablement de vous en adviser en toute dilligence. Mais je vous supplie très humblement, Sire, qu'il vous plaise de ne nous poinct laisser sans argent, ains nous en secourir au plus tost que possible; car si l'affaire nous succedde, il y a beaucoup de places et de personnaiges qui me disent avoir moyen de les faire vostres, pourveu qu'ilz soient aydés de gentz, ce que je ne pourray faire sans led. secours d'argent. » — Lettre analogue au connétable, même date (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 137 v°).

Chieri plutôt qu'Asti et auquel assista « Monluc de Moncallier ». Il dit qu'on délibéra d'essayer l'entreprise « par deux divers moyens, l'un par surprinse, qui se devoict faire de nuict, avec eschelles qui seroient plantées en deux differents endroicts de la muraille, qu'on avait recognus fort bas et approchables, et l'autre par la force, ne succedant la surprise »[1]. Boyvin confirme sur ce point Monluc, qui ajoute qu'il était personnellement d'avis de battre la place en même temps qu'on donnerait l'escalade. Cet avis fut adopté, car Boyvin dit qu'outre les échelles, qui furent réparties entre les quatre troupes de gens de pied commandées par d'Ossun, Monluc, La Mothe-Gondrin et Charles de Birague, on décida d'amener dix pièces de canon, « afin que, ne succedant la surprinse, on peust recourir à la force, faisant, comme on dit, marcher le renard et le lyon tout ensemble »[2]. Monluc s'attribue l'honneur d'avoir conduit l'artillerie devant Chieri; Boyvin est muet sur ce point. Avec les *Commentaires*, il note que la garnison de Chieri eut vent de l'attaque projetée, malgré les précautions prises, mais il oublie de dire que la camisade échoua, détail important confirmé par Miolo[3], et qu'il fallut, ainsi que l'avait prévu Monluc, battre la ville. Sur la batterie elle-même, les deux auteurs sont d'accord pour constater qu'elle fut contrariée par la pluie. Boyvin ajoute qu'elle fit peu d'effet, parce que l'endroit avait été mal choisi pour battre la muraille; on comprend que Monluc ait négligé ce détail. Il ne dit rien non plus de la durée du siège : d'après Boyvin, la place capitula le troisième jour, soit le 5 septembre, date confirmée par Miolo et par une lettre de Brissac au roi[4]. Le gouverneur de Chieri,

1. Boyvin du Villars, XXVIII, 416.

2. *Ibid.*, 418.

3. Miolo (p. 190) dit par erreur que Vassé dirigeait l'entreprise : « Eadem nocte ipsi Galli sub Grogneto de Vassé, regis preffecto, Cherium potiri ut Sanctum Damianum conantur, sed re penitus infecta recedunt. » — L'évêque d'Arras à Simon Renard, Augsbourg, 14 septembre : « Et que davantaige, le second de ce mois, les gens du roy au Piémont avoient faict demonstracion de vouloir rompre en trois lieux devant Quiers, où pour lors ils se contentarent d'une braveté sans avoir osé en venir aux mains. » (*Pap. d'Ét. de Granvelle*, III, 453.)

4. Miolo, *loc. cit.* : « Die autem quinta Cherienses, expulsis Hispanis, opidum Gallis edere. » — Brissac au roi, Chieri, 6 septembre : « Sire, je n'ay point escrit à V. M. depuis que je partis de Thurin pour venir à l'entreprinse de ceste ville, pour autant que j'attendois à vous adviser tout en ung coup

Giovan Giorgio Lampugnano, gentilhomme milanais, que D. Ferrante y avait laissé avec trois compagnies italiennes et cinquante chevau-légers [1], fut contraint de se rendre par l'attitude hostile des habitants. Cette raison, donnée par Monluc, est aussi celle qu'invoquent Miolo et le biographe de D. Ferrante, Gosellini [2]. Ce dernier attribue cette attitude à la peur du pillage, Monluc à l'amour de la population pour la France. Les deux motifs sont vrais, plus profonds, en tout cas, que celui de Boyvin, qui parle du bruit des trompettes et des tambourins comme ayant déterminé les habitants de Chieri à se rendre. Le biographe de Brissac cite Monluc parmi les trois plénipotentiaires envoyés pour négocier la capitulation. Les *Commentaires* nomment Francesco Bernardino Vimercati, le sieur de Montbazin et peut-être le président de Birague. Il est peu probable que Monluc se soit oublié lui-même. Les deux auteurs sont d'accord pour louer la modération des soldats mis en garnison dans la roquette : Monluc s'en attribue tout l'honneur; Boyvin le partage entre Vimercati et lui [3]. Le récit des *Commentaires*, en somme exact, si l'on fait la part d'une légère exagération du rôle que s'attribue l'auteur, se termine par la mention d'un souvenir personnel cuisant, une chute qu'il fit sur la muraille de la ville, qui lui valut de se « deslouer » la hanche et de rester deux mois et demi au lit. Il

quelle en auroict esté l'issue. Maintenant qu'il a pleu à Notre Seigneur que nous serions entrés dedans, je n'ay voulu faillir de vous despescher expressément le sr de Duno, etc... » (Bibl. de Carpentras, ms. 490, fo 138 ro.) — Le connétable annonça le 12 septembre à M. de Humières, capitaine de Péronne, la prise de Chieri par Brissac (B. N., fr. 3116, fo 121, orig. ; Clairamb., 344, fo 224, copie).

1. Gosellini, *Compendio*, p. 181. — Boyvin du Villars, XXVIII, 419. — Monluc, I, 337.

2. Gosellini, *loc. cit.* : « Per camino intesi che essendo Francesi andati sopra di Chieri, dove con tre capitani erano cinquecento fanti et cinquanta cavalli, presidio ordinario di quel luogo, sotto al governo di Giovan Giorgio Lampugnano, gentilhuomo milanese, in tutti i tempi passati fra i buoni soldati assai riputato, egli si era lor dato; parte per poca intelligenza che fu fra lui et gli altri capi, parte per colpa di terrazzani, que mostrando timor di finalmente esser saccheggiatti per loro, minacciavano di dargli a le spalle, mentre volessero difendere la città... »

3. Boyvin dit qu'il fut ordonné aux soldats, sous peine capitale, « de se gouverner modestement, et surtout à l'endroict des dames. » Monluc : « Je me gouvernis si bien qu'homme de la ville ne perdist une paille. »

y est fait allusion dans une lettre qu'il écrivait au duc de Guise le 1er novembre suivant[1].

Après ce récit circonstancié de l'ouverture des hostilités, Monluc, négligeant de dire que Brissac occupa encore plusieurs places du Monferrat, Brusasco, Montiglio[2], Chiusano, tandis que sa cavalerie courait jusqu'aux portes d'Asti[3], note l'arrivée dans cette ville du gouverneur du Milanais, don Ferrante de Gonzague, qui, laissant le siège de Parme, accourut pour arrêter les progrès des Français. Boyvin dit qu'il amenait six mille hommes de pied et douze cents chevaux[4]. On a vu que Monluc a contrôlé et complété ce passage au moyen de Paradin. Charles-Quint annonçait, le 18 septembre, à la reine Marie que son lieutenant général s'était mis en marche vers le Piémont avec les Espagnols, les Allemands et quelque cavalerie, laissant devant Parme le marquis de Marignan pour en continuer le siège[5]. Après quinze jours passés en préparatifs, D. Ferrante vint, au début d'octobre, assiéger Villadeati, qu'il emporta le 17 seulement[6], tandis que D. Francesco d'Este réoccupait Chiusano[7]. Brissac envoya Lu-

1. Il s'engage à accompagner les princes lorrains, qui viennent d'arriver à l'armée, partout où se fera quelque entreprise : « Je vous assure que ce ne sera sans moy, puisque Dieu m'a donné un peu de guerison de ma cuysse. » (IV, 4.)

2. Avis de diverses places, Mantoue, 6 septembre (*State papers, foreign, Edward VI*, nº 444).

3. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi aux régents de Mantoue, Asti, 25, 29 et 30 septembre.

4. Boyvin du Villars, XXVIII, 433.

5. Lanz, III, 75. — Le 5 octobre, Vassé, gouverneur de San Damiano, écrivait au connétable qu'il attend de jour à autre « que domp Ferrand vienne nous voir, ce qu'il doibt faire par raison et par le devoir de la guerre pour estre de XII mille plus avant en pays que nul autre, tellement que s'il fait entreprise ailleurs, il m'aura tousjours à doz, et ne sçauroit aller nul lieu que je ne demeure... pour lui donner sur la queue et coupper chemyn à ses vivres. » (B. N., fr. 20452, fº 49, orig.)

6. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Asti, 2, 4, 16, 17 octobre. — Le 6 octobre, D. Ferrante fit pendre le cavalier Ponzone, accusé d'avoir facilité par sa trahison la prise de Chieri et de San Damiano.

7. Bibl. de Carpentras, ms. 490, fº 138 vº : « Est advenu que la première chose que le sr domp Ferrand a faict après estre arrivé en Ast a esté d'envoyer le sr domp Francisque d'Este avec des forces assiéger lesd. deux places, dont l'une se nomme Guisan et l'autre Villedeldea; et comme l'on se loge aisément dans les places de Montferrat et qu'aussi on est aysement deslogé, ainsi les Imperiaulx les ont occupées. »

dovic de Birague à Chieri et fit mine de vouloir secourir Villadeati; mais il n'alla pas plus avant et se replia sur Turin [1].

Monluc est naturellement muet sur ces opérations auxquelles sa blessure l'empêcha de prendre part. Il a seulement noté l'arrivée à Chieri, où il était malade, du duc d'Aumale, frère de François de Guise, du duc de Nemours, du prince de Condé et de son frère le comte d'Anguien, de François de Montmorency, fils aîné du connétable, et d'autres seigneurs qui, dit Boyvin, accouraient, suivant l'usage, pour assister à la bataille que l'on prévoyait en Piémont [2]. Miolo donne les dates exactes de leur arrivée : le 20 septembre, les princes lorrains étaient à Chieri; le 8 octobre, le fils du connétable les rejoignit à Turin [3]. On comprend que Monluc n'ait pas négligé de mentionner ce fait. Ce fut dans sa vie un événement gros de conséquences : mal vu du connétable, en quête de nouveaux protecteurs, il trouva là l'occasion de s'instituer d'une façon officielle client des Guise. Mais il y a tout lieu de croire qu'il usa, pour s'insinuer auprès d'eux, des relations excellentes que son frère Jean entretenait avec la maison de Lorraine depuis trois ans au moins. Le 9 août 1548, Jean de Monluc écrivait de Sens au duc d'Aumale pour le prier de le tenir au nombre de ceux qui sont le plus disposés à lui faire service et, comme tel, l'avoir en souvenance et le prendre sous sa protection [4]. Aussitôt après, on le trouve très avant dans la confiance du duc, qui le charge de débrouiller une affaire délicate [5]; d'Embrun il lui donne des nouvelles de la duchesse, alors en voyage avec l'évêque de Troyes [6]; à l'occasion de la mort du duc Claude, il écrit à la duchesse une belle lettre de

1. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Asti, 8, 12, 30 octobre.

2. Boyvin du Villars, XXVIII, 464-465. — Avis de Rome, 26 septembre. (*State papers, foreign, Edward VI*, nº 462.) Monluc a oublié de citer parmi les princes le frère du duc d'Aumale, René de Lorraine, marquis d'Elbeuf.

3. « Die 20 eiusdem settembris, domini de Aumala, del Beuf, eius frater, et Annemours, Galli adolescentes, Cherii applicuerunt, ubi exercitus Gallus castrametatus est. Anno eodem, 8 octobris, dominus Momoranci, filius conestabilis Francie, aplicuit Taurini. » (p. 191.)

4. Jean de Monluc au duc d'Aumale, Sens, 9 avril 1548. (B. N., fr. 20548, fº 117, orig.) — Dès le 15 novembre 1547 il était en relations avec le duc. (B. N., fr. 20462, fº 33, orig.)

5. Le même au même, Sens, 20 avril 1548. (B. N., fr. 20462, fº 37, orig.)

6. Le même au même, Embrun, 25 octobre 1548. (B. N., fr. 20555, fº 157, orig.)

condoléances [1]. Nul doute donc que Jean n'ait, une fois de plus, aidé Blaise à se pousser en lui procurant l'appui de patrons dont les deux frères pressentaient la puissance prochaine. Blaise, d'ailleurs, n'était pas en reste avec Jean : de Moncalieri il écrivait, le 29 janvier 1550, au duc de Guise, pour l'assurer de sa bonne volonté, le prier de le toujours tenir en sa bonne grâce et le remercier de s'être entremis, avec le cardinal de Lorraine, pour faire avoir l'archevêché de Bordeaux à son frère, qui « estoyt demeuré en arrière par le moyen de madame d'Estampes ». L'affaire n'aboutit pas; le cardinal du Bellay, archevêque de Bordeaux, refusa de se dessaisir de son siège [2]. Mais ce document montre assez bien comment les deux frères devinrent ensemble clients des Guise. Aussi, lorsque les cadets de Lorraine arrivèrent à Chieri, Monluc s'empressa auprès d'eux, leur procura armes et chevaux, mit à leur service pour les occasions futures sa vieille expérience de routier d'Italie et n'omit pas de se faire valoir, avec une modestie orgueilleuse, auprès du chef de la maison, le duc François [3]. Il a, par contre, oublié d'ajouter qu'avec cette brillante noblesse arrivaient à Brissac des renforts, qui lui permirent d'autant mieux de reprendre l'offensive que D. Ferrante ne pouvait, faute d'argent sans doute, grossir autant qu'il l'eût voulu son armée affaiblie par la maladie [4].

Henri II, instruit par deux courriers des premiers succès de ses armes en Piémont [5], avait manifesté à son lieutenant son

1. Jean de Monluc à la duchesse d'Aumale, Paris, 20 avril 1550. (B. N., fr. 20543, f° 115, orig.)

2. Monluc au duc de Guise, Moncalieri, 19 janvier [1550] (IV, 1). En février 1552, Blaise fit auprès du duc, pour faire obtenir à son frère l'évêché d'Embrun, une démarche analogue, qu'il fit appuyer par Brissac. (Monluc au duc de Guise, Turin, 19 février [1552], IV, 5.) La lettre de Brissac au duc de Guise, du 20 mars, a été publiée par Tamizey de Larroque, *Notes et documents pour servir à la biographie de Jean de Monluc*, p. 16.

3. Monluc au duc de Guise, Moncalieri, 1er novembre 1551 : « Je suis grandement obligé à messeigneurs nos frères, car à leur venue on leur a présenté de beaucoup de lieulx chevaux et armes pour s'en servir jusqu'à la venue des leurs, mais ils m'ont faict tant d'honneur de m'en avoir voullu prendre de personne que des miens; de quoy je leur demeureray à jamais obligé, m'ayant monstré tant d'amitié que beaucoup d'aultres eussent esté bien ayses l'avoir receu. » (IV, 4.)

4. Peter Vannes au Conseil, Venise, 10 octobre. (*State papers, foreign, Edward VI*, n° 177.)

5. Brissac lui avait envoyé successivement le commissaire de l'artillerie Duno

désir de le voir tenter quelque nouvelle entreprise. Le maréchal songea d'abord à aller assaillir Busca, près de Coni ; puis, craignant avec raison que la place fût facilement secourue et qu'un insuccès de ce côté amenât l'invasion du marquisat de Saluces qu'il redoutait, il décida d'aller surprendre Lanzo, dans la vallée supérieure de la Stura, au nord-ouest de Turin. Le lieu était très fort, mais isolé au milieu des possessions françaises; les Impériaux, pour le secourir, étaient obligés de franchir le Pô, la Dora Baltea et l'Orco, opérations trop longues pour qu'ils pussent arriver à temps [1]. Le calcul de Brissac était juste, son plan excellent. D. Ferrante ne crut pas à la possibilité d'une entreprise aussi hardie, en une pareille saison; quand il en fut informé, il se rendit compte qu'il lui serait difficile de secourir Lanzo [2]. Le 24 novembre au matin, l'infanterie de Bonnivet quitta Turin, escortant l'artillerie que le maréchal faisait partir en avant; le lendemain, Brissac et les princes montèrent à cheval, emmenant la cavalerie [3]. D. Ferrante, à cette nouvelle, partit d'Asti pour Casale, sur le Pô, et envoya en hâte D. Francesco d'Este au secours de la place [4]. Il était trop tard. Le 28, Brissac attaquait le château par l'ouest [5]. Le 29 ou le 30, Giacomo Provana, castellan de Lanzo, capitulait et Brissac envoyait au roi Bricquemault pour lui porter la nouvelle de ce brillant succès [6], qui fut connu le 30 à Casale. La place n'avait pas fait la résistance que D. Ferrante espérait; elle s'était rendue après cinq

et son capitaine des gardes Montbazin. (Brissac au roi, Chieri, 6 septembre, et Turin, 25 novembre. Bibl. de Carpentras, ms. 490, f°s 138 r° et 148 v°.)

1. Brissac au roi et au connétable, Turin, 25 novembre. (*Ibid.*, f°s 148 v°-149 v°.)

2. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Casale, 30 novembre : « Hora poco accade, se non che Francesi sono tutta via sopra l'Anz, ma si discorse che poco potrà l'artigliaria in queste nebbie tanto oscure, et fra tanto la nostra fanteria et cavalleria havrà tempo di andare innanzi, ancorchè si tenga per difficile il soccorso di quel luogo, essendo nelle viscere di Francesi. »

3. Brissac au roi, Turin, 25 novembre.

4. Francesco d'Este au duc de Savoie, 2 décembre. (Cité par Segre, *Appunti di storia sabauda*, dans les *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei*, 1903, p. 38, note 1.)

5. *Cronaca d'Usseglio*, publ. par Cibrario, *Memorie storiche*, Turin, 1868, pp. 155-156.

6. Brissac au roi, Lanzo, « sur la fin d'octobre ou premier novembre 1551 ». (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f°s 149 v°-150 r°.)

heures de batterie seulement[1]. Le 5 décembre, Peter Vannes, ambassadeur anglais à Venise, annonçait la prise de Lanzo au conseil privé d'Edouard VI[2].

Monluc et Boyvin ont donné de ce fait deux récits fort différents, que les historiens ont utilisés sans pouvoir les accorder[3]. Les documents connus permettent d'en faire, sur certains points, la critique. Le récit de Boyvin est très suspect; il contient des précisions minutieuses, qui ont le tort d'être autant d'erreurs. Boyvin place, en effet, le siège de Lanzo en janvier 1552; il dit que Brissac quitta Chieri le 18, arriva le 20 devant la place, que la batterie commença le 21, dura le 22, qu'on ouvrit la brèche le 23, et il donne le texte de la capitulation, signé *Vimercat, Monbazin, Provane, Boyvin,* avec la date du 28 janvier. Tout cela est arrangé, sinon complètement fabriqué. On a reproché sans raison à Monluc d'avoir commis la même erreur de date que Boyvin; plus vague et, en somme, plus exact, il s'est borné à dire que l'entreprise eut lieu « au bout de quelques jours que les princes furent arrivés »[4]. En second lieu, Boyvin raconte comment, le maréchal ayant reconnu la place et l'ayant trouvée plus malaisée à prendre qu'il ne pensait, son frère Artus de Cossé, seigneur de Gonnort, eut l'idée de hisser à bras deux pièces d'artillerie sur une plate-forme « qui regardoit quelque peu par courtine l'endroict qu'on vouloit battre », et y parvint le

1. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Casale, 1er décembre. — Cette dépêche nous apprend que Giacomo Provana di Leynì (voir, sur ce personnage, Segre, *Un gentiluomo piemontese della prima metà del secolo XVI, Giacomo Provana di Leynì,* dans le *Giornale Ligustico,* 1897, fasc. 1 et 2), était le beau-père de Vespasiano Bobba, l'agent mantouan qui suivait del Vasto en 1543-1544. D'après Gosellini (p. 189), il s'excusa sur l'impossibilité où il était, faute d'argent, d'entretenir la garnison.

2. *State papers, foreign, Edward VI,* n° 507.

3. Voir Usseglio, *Lanzo, studi storici,* 1887, pp. 300-307, et Marchand, *op. cit.,* pp. 191-194.

4. Le reproche a été fait à tort à Monluc par M. Segre, *Un episodio della lotta tra Francia e Spagna a mezzo il cinquecento* (*Arch. storico lombardo,* XXVII, 1900, p. 368, n. 3). — Les historiens et chroniqueurs du seizième siècle se sont tous plus ou moins trompés sur la date de la prise de Lanzo : Gosellini la place au début de décembre 1551; Miolo dit que le départ de Brissac pour Lanzo eut lieu le 26 *octobre* 1551 (erreur d'un mois). La *Cronaca d'Usseglio* donne la date exacte de l'année, quoi qu'en dise M. Segre. Marchand, trompé par Boyvin, place le fait en janvier 1552.

lendemain « avec trois cens bons hommes »[1]. Monluc rapporte le même fait, mais s'attribue l'honneur de cette invention et aussi de l'exécution. Avec une richesse de détails que l'on ne trouve pas chez Boyvin, il raconte heure par heure comment il reconnut le château, monté sur un mulet, malgré sa cuisse malade, comment il fit creuser dans le roc un chemin en lacets avec des « reposades », et fit hisser par là quatre canons. A-t-il imaginé tout cela? Il semble difficile de l'admettre. A-t-il exagéré son rôle personnel et faut-il croire, avec M. l'abbé Marchand, que Gonnort dirigea l'opération, dont l'idée première aurait appartenu à Monluc[2]? Un document déjà cité, la lettre de Brissac au roi, du 25 novembre, permet de douter que Gonnort ait assisté au siège de Lanzo. Le maréchal, sur le point de quitter Turin, écrit en effet que, l'ennemi ayant eu vent de son entreprise, il avait, « pour le divertir », ordonné à son frère d'aller assiéger un château voisin de Fossano. Gonnort emmena avec lui les compagnies de M. de Guise, de Brissac, de La Hunaudaye, et les chevau-légers du vicomte de Gourdon, ainsi que trois enseignes de gens de pied. Le château se rendit le lundi 23 novembre; le lendemain, La Hunaudaye en apporta la nouvelle à Turin[3]. Est-il bien vraisemblable que Gonnort se soit immédiatement retiré et qu'il ait eu le temps matériel de revenir à Turin et de rejoindre le maréchal devant Lanzo, dont il était bien éloigné? Il y a, ce semble, une assez forte présomption pour croire que le frère de Brissac n'assistait pas au siège. Boyvin, panégyriste officiel de la famille, aurait-il donc « dérobé » l'honneur qui appartiendrait à Monluc? Son récit est, par ailleurs, si controuvé qu'il est permis de poser au moins la question. Tout en faisant, dans la narration des *Commentaires,* la part de la vantardise gasconne[4], tout en constatant que l'auteur a trop atténué le rôle des pièces qui tiraient du côté de la ville et commis des inexactitudes de détail en faisant partir Brissac de Chieri au lieu

1. Boyvin du Villars, coll. Petitot, XXIX, 65.

2. Marchand, p. 193, note.

3. Brissac au roi, Turin, 25 novembre. — Le château est appelé « Banes, près le Foussan ». Le nom paraît avoir été défiguré par le copiste. Peut-être s'agit-il de Santo-Albano, au sud de Fossano, non loin de La Trinità.

4. Monluc dit qu'il fut chargé de conduire l'artillerie. Oui, mais sous les ordres de Bonnivet.

de Turin[1], en disant que D. Ferrante était à Vercelli, tandis qu'il était à Casale, il faut reconnaître que la durée qu'il donne au siège concorde avec les dates fournies par les documents[2], et que les lettres de Brissac au roi et au connétable confirment pleinement ce qu'il dit de la bonne volonté des princes et de la part qu'ils prirent à l'affaire[3].

Lanzo rendu et le capitaine Bruil laissé comme gouverneur dans la place — détail commun à Monluc et à Boyvin —, Brissac se porta avec toutes ses forces vers Caluso, au devant des troupes que D. Ferrante avait fait passer trop tard sur la rive gauche du Pô[4]. Une lettre qu'il écrivait au roi de Turin, le 5 décembre, confirme et complète ce renseignement des *Commentaires*. Après avoir envoyé en cour le capitaine Bricquemault, porteur de la « depesche de Lanz », le maréchal, « tournoyant » le Canavese, occupa Rivarolo, où il fut légèrement blessé[5], et arriva le 2 avec sa cavalerie dans la plaine de Caluso, non loin de la Dora Baltea.

1. Il dit que Brissac partit en avant. On a vu que l'artillerie le précédait.

2. La confrontation des documents et du texte de Monluc sur ce point donne : 25 novembre, départ de Brissac; 26, arrivée devant Lanzo; 27, reconnaissance de la plate-forme; 28, ouverture du chemin dans le roc; nuit du 28 au 29, mise en place des canons sur la plate-forme; 29, batterie et capitulation.

3. Brissac au roi : « Seullement diray à V^tre M^té que messieurs d'Aumalle, ses frères, de Nemoux, de Montmorency et tous ces autres seigneurs qui sont par deçà, n'ont rien oublié à faire de ce que gens de bien et qui ont envie de vous faire service peuvent faire, car ilz n'ont cessé jour et nuict à se trouver partout jusques à ce que la place se soict toute rendue, et si je me taisois d'une chose en eux si louable, oultre que ce seroict leur faire tort, je ne ferois envers V. M. devoir de bon serviteur... » Au connétable : « Monseigneur, encores qu'il pourroict sembler à aucuns qu'en vous parlant à l'avantaige de mons^r de Montmorency, ce seroict une flaterie, si est-ce que pour cela je ne differeray poinct de vous en dire la verité, estant assuré que soubz tel fondemens vous le prendrés poinct en ceste sorte. Je vous ay desia escrit de la bonne volonté qu'il a, telle que ne scauriés desirer meilleure; encores l'a-il monstrée en ceste entreprinse, en laquelle il a voulu marcher des premiers avec mons^r de Bonivet, et n'a bougé des tranchées ne jour ne nuict, tant qu'il m'a faict craindre, comme je vous ay desia escrit, qu'il n'y receust quelque inconvenient, comme il est advenu à quelcun des siens qui estoict auprès de luy. Mais j'espere que Dieu le veult garder pour quelque meilleur endroict. » (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 150 r°-v^o.)

4. Cf. une lettre de Giovanni Amedeo Valperga au duc de Savoie, Masino, 2 décembre, mentionnant le passage de Brissac, dans Tallone, *Ivrea e il Piemonte...*, p. 53, n. 3.

5. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, 6 décembre.

Neuf enseignes d'Impériaux, Espagnols et lansquenets, étaient logées dans les villages au-delà de la rivière; elles décampèrent aussitôt et se retirèrent vers Ivrée. En même temps, La Mothe-Gondrin chassait de Camerano, dans le Montferrat, la garnison qu'y avait mise D. Francesco d'Este; une escalade tentée à Savigliano, dans la nuit du 3 au 4, échouait grâce au vicomte de Gourdon[1]. Les Impériaux étaient obligés de reculer sur tous les points ; il ne leur restait plus en Piémont, sur la rive gauche du Pô, que la forteresse de Volpiano. Malheureusement pour Brissac, le roi, tout en annonçant l'envoi prochain de huit enseignes de Suisses, rappelait en France sept vieilles bandes et cassait treize cents Italiens, rendant impossible la garde des nouvelles conquêtes[2]. Le maréchal, de retour à Turin, protestait en vain contre cette intempestive économie ; il démontrait qu'il avait besoin de toutes ses forces pour couvrir ses frontières, prévenir des coups de main comme celui de Savigliano et tenir la campagne. Le duc d'Aumale fut chargé de porter au roi son mémoire à ce sujet[3]. Les princes rentrèrent, en effet, en France aussitôt que l'on fut revenu à Turin. Monluc a noté leur départ, que Brissac annonçait pour le lendemain dans deux lettres au roi et au connétable, du 5 et du 6 décembre[4], que Miolo place le dimanche 6[5] et qui n'eut lieu, en fait, que postérieurement au 7, date du mémoire dont le maréchal chargea le duc d'Aumale.

Les *Commentaires* mentionnent « quelque temps après » le retour des princes la prise par Brissac de plusieurs châteaux du Canavese, voisins d'Ivrée. Elle eut lieu en septembre 1552 : Monluc,

1. Brissac au roi, Turin, 5 décembre (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 151 r°-v°). — « Memoire par forme d'instruction qu'il plaira à Monseigneur le duc d'Aumalle remonstrer et faire entendre au Roy pour son service et conservation de son pays de Piedmont », résumant toutes les opérations depuis l'ouverture des hostilités (*ibid.*, f°s 181 r° 182 v°). — La tentative sur Savigliano est mentionnée par Miolo (p. 191).

2. Le connétable annonçait, le 4 février 1552, au duc de Nevers que « les sept enseignes vieilles qui viennent de Piedmont arriveront dimanche à Lyon, qui est pour estre bientost en Champaigne. » (B. N., Clairamb., 345, f° 187, copie).

3. Mémoire pour le duc d'Aumale, [Turin], 7 décembre, cité n. 1.

4. Brissac au roi, Turin, 5 décembre. — Au connétable, Turin, 6 décembre (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f°s 151 r° et 152 r°).

5. « Die dominica sexta decembris supradicti adolescentes principes Galli Taurino discedunt et in Galliam se recipiunt. » (p. 191.)

on le voit, saute près d'une année. La lacune est considérable; elle s'explique par une défaillance de mémoire ou par l'insouciance de l'auteur, qui, avec un parfait dédain de la chronologie, l'a masquée au prix d'une inexactitude. Les *Commentaires* sont donc muets sur le grand effort que firent les Impériaux en mai-juillet 1552. D. Ferrante, qui, depuis le début de la guerre, restait sur la défensive, décida de sortir enfin de son inaction et de tenter, en compagnie du jeune prince de Piémont, Emmanuel-Philibert, cette invasion du marquisat de Saluces que Brissac redoutait tant. Cette campagne d'été des Impériaux n'est connue que par un petit nombre de documents qui permettent d'en indiquer seulement les grandes lignes. D. Ferrante, au début de mai, arriva à Cherasco, d'où il marcha sur Brà. Brissac, qui était en train de fortifier cette place, l'évacua et recula à Carmagnola[1]. Les Impériaux occupèrent Brà, puis, entrant dans le marquisat de Saluces, s'emparèrent de Cardè, Saluces, Verzuolo, Busca et Dronero[2]. Rentrant ensuite en Piémont, ils mirent le siège devant Bene. Ils s'attardèrent longtemps devant cette ville sans pouvoir la prendre; le 22 juin, M. de Bourchenus écrivait à Maugiron, lieutenant général du Dauphiné : « Le camp des ennemys est toujours auprès de Veynnes; ilz ont esté auprès de la roquette de Mon de Vys, à ce qu'on dict[3]. » Le 1er juillet, D. Ferrante était encore devant Bene;[4] après avoir « tournoyé » six semaines « tout à l'entour pour donner le gast à la campagne », dit Boyvin[5], il leva le siège le 15, d'après Miolo[6], puis, humilié par cet insuccès, il revint précipitamment à Asti et de là à Casale.

1. Miolo : « Anno eodem 1552, don Ferrandus Gonzaga procesar cum exercitu ad impediendam perfectionem propugnaculi Brayde per Brisach inchoatum, Clarasii venit. Et Brisach Carmagnolia illi oppositurus se firmat. » (p. 192.)

2. Marchand, *op. cit.*, pp. 202-203. — Le 12 mai, Brissac écrivait de Carmagnola au duc de Guise que César de Naples est entré dans Saluces sans résistance : « Le chateau tient encore, mais vous savez qu'il vaut bien peu. J'ay plusieurs fois escrit ce qu'il en [devoit] advenir. Encore sommes-nous en evident danger d'estre pris. » Et il suppliait le duc d'intervenir pour qu'on le renforçât (B. N., Clairamb., 345, f° 321, orig.).

3. *Bull. histor. et philol. du Com. des trav. histor.*, 1893, p. 13.

4. Lettre de D. Ferrante à Brissac, citée par Marchand, p. 203, n. 3.

5. Boyvin du Villars, XXIX, 133.

6. « Anno eodem 1552, die 15 julii, exercitus imperialis ab obsidione Bennarum, cui insistere velle fertur, abiit, et Ast se recepit et quidem repente, relicto

Monluc a pris part à la défense de Bene; il a conté longuement comment il l'organisa avec le comte Giovanni Ludovico Costa et sa mère, la vaillante comtesse Bonavilla, qu'il avait déjà secourus en novembre 1543[1]. Mais une défaillance de mémoire grave lui a fait placer cet événement après le siège de San Damiano par D. Ferrante, c'est-à-dire postérieurement à janvier 1553. Il a donné pour le mois une date exacte : « Au commencement de jung, que les bledz commensoyent à meurir... » Mais il s'est trompé pour l'année, très délibérément, d'ailleurs, car il a raccordé avec soin son récit du siège de Bene à celui du siège de San Damiano, qui le précède[2]. C'est ainsi qu'il affirme qu'il était à Bene, tandis que M. de Biron allait à la cour demander pour lui la place de gentilhomme de la chambre que Brissac proposait de lui donner pour le récompenser de sa belle conduite pendant le siège de San Damiano. Il affirme non moins hardiment que Brissac, lorsqu'il lui offrit d'aller se jeter dans Bene, lui « alla representer Lans, *Sainct Damyan* et autres lieux », pour le décider. Enfin, il note, en terminant son récit, que « quelques jours après » la levée du siège, le baron de Chepy revint de la cour où il était allé remercier le roi de la maîtrise de camp qui ne lui fut donnée qu'en février 1553, et que lui-même s'en alla prendre possession du gouvernement d'Alba, qu'il reçut à la même époque[3]. Ses souvenirs, on le voit, sont ici complètement brouillés. Faute de documents, il est impossible de contrôler son récit dans le détail. Il a, du moins, exactement noté que Brissac était alors à Carmagnola et que « monsieur de Savoye, qui estoyt jeune », accompagnait D. Ferrante; il n'a peut-être pas exagéré la durée du « siège » (trente jours), si l'on entend par ce mot, comme le fait comprendre Boyvin, que Bene ne fut jamais

et vastato marchionatu Salutiarum ac relictis presidiis in castris Cardeti, Salutiarum, Busche et Dragonerii. » (p. 193.)

1. Cf. *supra*, pp. 141-142.

2. De Thou et Cambiano ont été victimes de l'erreur commise par Monluc, de Ruble aussi. Les historiens les plus récents ont redressé la date : voir Marchand et aussi Segre, *Un episodio della lotta...* (*Arch. stor. lombardo*, XXVII, 1900, p. 373.)

3. Le baron de Chepy fut envoyé à la cour pour rendre compte du siège de San Damiano le 29 janvier 1553 (Brissac au roi, B. N., fr. 20 449, f° 187), et c'est le 10 mars que le maréchal remerciait Henri II de l'avoir nommé maître de camp et d'avoir donné à Monluc le gouvernement d'Alba (*ibid.*, f° 199).

sérieusement bloqué et que l'ennemi se borna à faire le dégât aux environs [1].

A peine les Impériaux s'étaient-ils retirés que Brissac reprit l'offensive. Le 18 juillet, Bonnivet, Vassé et René de Birague réoccupèrent Cardè [2], puis Saluces [3]. Au mois d'août, Brissac envahit le marquisat et, avec cinq mille hommes de pied et une nombreuse artillerie, marcha vers Busca, place forte à l'entrée de la haute vallée de la Maira, qu'il avait déjà projeté de prendre en novembre 1551 [4]. Il commença, le 11, la batterie et après quelques heures de canonnade s'en rendit maître. Le lendemain, il enlevait en deux heures la ville et le château de Dronero, dans la vallée de la Maira, et chassait les Impériaux de leurs récentes conquêtes [5]. On crut qu'il allait marcher sur Coni, mais il n'en fut rien : il ramena ses troupes à Carmagnola [6]. La prise de Verrua par les deux Birague et Bonnivet le rappelait, en effet, vers le nord, où il jugeait plus facile d'occuper le Canavese pour isoler Volpiano et inquiéter le Vercellais et Ivrée [7]. Les Impériaux crurent d'abord qu'il allait faire le siège de Volpiano, cette forteresse qu'ils conservaient jalousement au cœur des possessions françaises et qui gênait si fort Turin [8]. Mais Brissac n'avait pas le matériel nécessaire pour une aussi considérable entreprise [9].

1. Boyvin a, lui aussi, commis une interversion, plus légère que celle de Monluc : il a placé le siège de Bene avant l'invasion du marquisat de Saluces par les Impériaux.

2. Miolo : « Anno eodem 1552, die decima octava julii, Grognet de Vassé ac Renatus Biragus, preses Pedemontis, et Bonivetus expugnationi castri Cardetti assidue insistunt et a mane usque ad vesperas bombardis premunt, demoliuntur et potiuntur. Intrusos occidunt ferro et laqueis; ex Gallis ad circiter 200 igne succenso cremantur. » (p. 193.)

3. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Milan, 29 juillet.

4. *Id.*, Annibale Litolfi, Milan, 11 août.

5. Brissac à Maugiron, Carmagnola, 17 août. Busca fut battu « depuis trois heures de nuict jusques à deux de jour seulement ». (*Bull. du Com. des trav. histor.*, 1893, p. 22.) Litolfi donne des renseignements contradictoires sur le siège dans ses dépêches datées de Milan, 14 et 15 août.

6. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Milan, 18 et 23 août.

7. Brissac au roi, Chieri, 23 septembre (Bibl. de Carpentras, ms. 490, fos 186 vo-188 ro).

8. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Milan, 26 août.

9. Brissac au roi, 23 septembre : « Au regard de Vulpian et de l'assaillir par force, vous avez veu ce que je vous ay escript du grand equippaige qu'il y fauldroit, où il ne va pas moins de cinq à six centz paires de bœufz, ung nom-

Aussi, laissant Cesare Maggi ravitailler Volpiano, se borna-t-il à compléter la conquête, commencée par Bonnivet, du pays situé entre la Dora et Turin, en occupant sans effort les châteaux de la vallée supérieure de l'Orco, Valperga, Ponte-Canavese; les tours de Ferrande et de Tellar lui furent remises gracieusement pour les comtes de Valperga. Il ne rencontra de résistance que devant San Martino, château qui commandait tout le pays entre l'Orco et la Dora; quinze ou vingt coups de canon en eurent raison; Bonnivet fit pendre six ou sept hommes de la garnison, « dont ceux des autres places ont esté tellement intimidez qu'ilz ne se sont point voulu faire batre »[1]. Monluc a simplement noté ces faits, que l'on retrouve plus développés chez les autres historiens[2]. Parmi les noms de châteaux qu'il cite, il en est un — Casteltelle — qui est évidemment défiguré; il s'agit peut-être de Castellamonte, entre Cuorgne et San Martino.

Dans sa lettre au roi du 23 septembre, Brissac annonçait qu'il se disposait à fortifier San Martino « le mieux, le plus diligemment et à la moindre despence qu'il sera possible ». Monluc note qu'il travailla à cette fortification, dont Boyvin dit qu'elle fut faite en moins de trois semaines et que décrit minutieusement Gosellini[3]. Il pique ici un détail, dont il avoue n'être pas bien sûr : « Et cuyde que le sieur dom Ferrandou estoit malade pour lors. » Sa mémoire ne l'a pas trompé; le biographe de D. Ferrante lui fait dire qu'il était alors en danger de mort à

bre presque infini de pionniers, vingt pièces de grosse artillerie et des pouldres et bouletz plus que je n'en sçaurois assembler pour ung tel effort sans entièrement despourveoir voz places... » (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 187 r°.)

1. Brissac au roi, 23 septembre. — Cette lettre confirme Miolo : « De eo tempore Galli capiunt arcem Sancti Martini in Canapicio, intrusos laqueo pendunt. Anno eodem et 12 settembris, Galli capiunt castra Valpergie, Pontis et alia multa loca Canapicii. Et Ponti inexpugnabilem faciunt turrim Tellere. Turrim vero Ferrande continguam demoliuntur. » (p. 196.)

2. Boyvin du Villars, XXIX, 145. — Gosellini, *Compendio* (*Miscel. di stor. ital.*, XVII, 234). — Luca Contile, *Historia de' fatti di Cesare Maggi*, f° 198 r°.

3. Boyvin du Villars, XXIX, 146. — Gosellini : « Era questo luogo posto sopra d'un monte; da tre lati egli guardava in un profondo grandissimo, da quarto havea solamente un sentiere stretto di forse otto piedi, il quale per una ascesa assai sconcia menava al fronte. Il forte era fatto a la moderna et benissimo inteso, et battuto da l'artiglieria non si poteva dargli l'assalto. » (p. 236, n. 1.)

Milan[1]. Ces souvenirs rapidement évoqués constituent simplement l'amorce d'un nouveau récit : comment Ceva étant menacé par les Impériaux, Brissac en retira l'artillerie qui y avait été laissée.

« Or monsieur de Vassay et monsieur de Gordes avoient prins Seve... » Miolo place le fait le 1er octobre[2]. D. Ferrante, à la nouvelle de ce coup de main, qui mettait les Français en possession d'une place des plus importantes de la région montagneuse des Langhe, où jusque-là ils avaient en vain tenté de pénétrer, se décida à une action énergique : il concentra ses troupes à Alba et mit en marche, le 6, d'Alexandrie, par Felizzano, vers Asti, un corps d'Allemands du bâtard de Bavière qu'il destinait à la reprise de Ceva[3]. De son côté, Brissac, jugeant qu'il ne lui serait pas possible avec ses forces de conserver la place, voulut au moins sauver l'artillerie qui s'y trouvait et que le mauvais temps avait empêché Gordes et Vassé d'évacuer sur Mondovi. Il fallait pour cela lutter de vitesse avec les Impériaux et arriver avant eux à Ceva. Sans attendre Bonnivet, Ludovic de Birague et la cavalerie, qui étaient encore sur la rive gauche du Pô, vers Chivasso et San Martino, il se mit en marche avec sept enseignes de Suisses, quatre de Français et les compagnies d'Aubigny, La Fayette et Chavigny. Le 8, après une étape gênée par une pluie torrentielle, il arrivait à Mondovi[4]. Là, ayant appris que les Impériaux passaient le Tanaro, il détacha Vassé avec sa compagnie et trois enseignes de gens de pied de la garnison de Mondovi pour aller, le soir même, loger dans Ceva. Le lendemain matin, il l'y rejoignit. La garnison de Ceva était composée de cinq enseignes françaises et de deux italiennes et de la compagnie de chevau-légers du sieur de Chaumont. Les forces de Brissac réunies étaient légèrement supérieures à celles des Impériaux, qui n'avaient que treize enseignes d'Espagnols et de lansquenets et environ quatre cents chevaux, le tout logé à un mille de Ceva, dans un village séparé du pied de la montagne par un petit pont. Arrivé dans la ville, Brissac envoya en reconnaissance les che-

1. Gosellini : « Essendo io gravato a morte a Milano. » (p. 234.)

2. Miolo : « Jullio Cesare Pallavicino illich pro duce Sabaudie gubernante. » (p. 196.)

3. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 6 octobre.

4. Miolo dit qu'il passa le 7 à Vottignasco, entre Savigliano et Centallo (p. 196.)

vau-légers de Chaumont, qui furent chargés et refoulés jusque sous les murailles. Mais à l'approche de l'infanterie française, les Impériaux commencèrent à battre en retraite; leurs gens de pied franchirent le petit pont et gagnèrent la montagne. Brissac alors jeta hors de la ville trois enseignes de la garnison et fit passer le Tanaro à sa cavalerie. Sous le feu de l'arquebuserie ennemie, les Français franchirent le pont à leur tour et poursuivirent les Impériaux « jusques bien hault dans les montaignes ». A ce moment arrivèrent auprès de Brissac les capitaines qu'il avait mandés de San Martino, Bonnivet, Ludovic de Birague, Monluc, Sampiero Corso, avec quelques arquebusiers à cheval. Le maréchal les chargea d'arrêter la poursuite et de rallier les fantassins et les cavaliers engagés dans la montagne à la queue des Impériaux. Le lendemain (10 octobre), Brissac ramena l'artillerie à Mondovi, laissant seulement à Ceva la compagnie du capitaine La Charche et une compagnie italienne, avec deux moyennes; cette trop faible garnison avait ordre, si les Impériaux revenaient, de capituler aux meilleures conditions. Le maréchal et sa petite armée revinrent sur Centallo, franchirent le 12 la Stura, avant que D. Ferrante eût eu le temps d'arriver de Fossano pour leur barrer le passage [1], et arrivèrent à Savigliano. Le 14, ils en repartaient pour aller retrouver, à Carmagnola, le reste des bandes françaises et italiennes qui n'avaient pas eu le temps d'arriver de San Martino [2].

Le rapport très circonstancié de Brissac, d'après lequel nous venons de raconter le dégagement de Ceva, éclaire et confirme pleinement le récit qu'en donnent les *Commentaires*. Monluc insiste seulement sur la part qu'il prit à l'affaire : il nous apprend que les Impériaux étaient commandés par l'un des mestres de camp de D. Ferrante, D. Alvaro di Sandez; il mentionne très exactement leur retraite par « ung pont de bricque », le passage du pont par les Français, la poursuite à travers la montagne, les charges d'arquebuserie faites par les Impériaux pour couvrir leur retraite et les petits engagements qui s'ensuivaient. Il loue hau-

1. Brissac au roi, Savigliano, 13 octobre (Bibl. de Carpentras, ms. 490, fos 183 vo-186 vo).

2. Gosellini dit (p. 236) qu'une mutinerie des lansquenets du bâtard de Bavière retarda D. Ferrante et lui fit perdre l'occasion d'arrêter Brissac sur la Stura.

tement D. Alvaro di Sandez pour le bon ordre avec lequel il sut se retirer. Il laisse entendre qu'on eût pu lui causer plus de dommage si on l'avait chargé « de cul et de teste » près du pont, critique indirecte à l'adresse du prudent Brissac. Il ne cache pas que la poursuite sur le flanc de la montagne, par un étroit sentier, était très hasardeuse, et les éloges très vifs que fait le maréchal, dans son rapport, des troupes qui en furent chargées montrent qu'il n'exagère rien. Il doute que Ludovic de Birague ait été présent à l'affaire : on a vu qu'il y était. Il termine en notant très exactement que Brissac ramena le lendemain l'artillerie à Mondovi et commet seulement une légère inexactitude sur le nombre des compagnies laissées en garnison à Ceva [1]. Somme toute, la reconstitution faite par Monluc de mémoire a une valeur historique de premier ordre. Elle est d'autant plus remarquable que les *Commentaires* comblent ici une lacune assez considérable des *Mémoires* de Boyvin, qui sautent de la prise de San Martino (septembre) à celle d'Alba (14 novembre) [2].

Le biographe de Brissac ne dit donc rien de la défense de Caselle, longuement contée aussi par Monluc. A peine le maréchal s'était-il éloigné de Ceva, D. Ferrante reparut devant la place et s'en empara sans peine. C'est la prise à laquelle font allusion les *Commentaires* à la fin du précédent récit : « Or, il ne me souvyent comme Seve feust despuys perdue... » [3]. D. Ferrante s'attarda ensuite au siège de Lesegno, place voisine de Ceva; n'ayant pu la prendre, il se contenta de ce succès de ce côté et résolut de tâter son ennemi sur un autre point de la frontière [4].

1. Monluc dit que Brissac laissa à Ceva deux compagnies françaises et une italienne. On a vu qu'il n'y laissa qu'une compagnie française.

2. Le connétable rendait compte en ces termes au duc de Guise du dégagement de Ceva, dans une lettre datée de Reims, 25 octobre : « Du costé de Piedmond, monsieur le mareschal de Brissac continue de faire de bien en mieux, ayant mis en l'obeissance du Roy tout le pays de Canavés et le marquisat de Siennes (*sic.;* corr. : Saluces), que dom Ferrand devoit secourir; mais il fut sy malmené par mondit cousin le mareschal qu'il fut contraint, avec les forces qu'il avoit beaucoup plus grandes que les nostres [détail inexact], de repasser un pont à grand haste et gaigner la montagne, de sorte que la possession en laquelle nous sommes de le battre ne s'y est poinct perdue. » (*Mém.-Journ. du duc de Guise*, coll. Michaud, VI, 116.)

3. Litolfi fait allusion à cette prise dans une dépêche datée d'Alexandrie, 18 octobre. C'est donc à tort que Gosellini l'a placée le 27 octobre.

4. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 18 octobre : « Ma

Aussi bien sa grande préoccupation était de conserver et de ravitailler Volpiano. Il fallait pour cela reprendre les places du Canavese conquises le mois précédent par Brissac. La plus à portée de Vercelli et d'Ivrée était San Martino. Il n'y avait plus comme garnison que trois enseignes d'Italiens. Cesare Maggi fut chargé de l'entreprise : le jeudi 10 novembre, il prit San Martino et fit pendre l'un des trois capitaines, pour le punir d'avoir vaillamment résisté[1]. Il reprit de même Ponte Canavese, puis marcha vers Caselle, ville ouverte à quatre milles au nord-ouest de Turin, qu'il espérait enlever aussi facilement[2]. Mais Brissac, quoique surpris par cette soudaine offensive, avait prévu ce dernier danger; dès le 31 octobre, il écrivait au connétable : « J'ai mis dans Caselles M. de Montluc avec quatre compagnies de Françoys[3]. » Les *Commentaires* font des allusions vagues, mais exactes, à ces faits. On y peut lire, complaisamment narré, comment Monluc, à la nouvelle que Brissac voulait faire évacuer Caselle, accourut de Moncalieri à Turin, obtint l'honneur de défendre la ville et sut en peu de temps si bien la munir que l'ennemi n'osa en approcher. Il insiste sur la bravoure de M. de Gié, « premier filz de monsieur de Maugiron », qui se trouvait en garnison à Caselle avec la compagnie de son père et qui refusa, malgré les instances de Brissac, de quitter la place[4]. On connaît une lettre adressée à Maugiron, gouverneur du Dauphiné, par le lieutenant de sa compagnie, Antoine de Clavel, seigneur de Pinet, Monfort et La Roche-Pingolet, qui permet de

hier di notte scrisse poi [D. Ferrante] a Don Ramondo di Cardona, che dopo havuta la rocca di Ceva, havea hauto anche duo altri luoghi, l'uno detto Priè [Priero], l'altro la Moraia (?), ma che non se le era voluto dar quello che più desiderava, che è Lesegno, il qual bisognava battere, et era assai forte, però che le conducesse tre cannoni, et ritornasse adietro tutto l'essercito. »

1. Monfort à Maugiron, Turin, 14 novembre (*Bull. du Com. des trav. histor.*, 1893, pp. 42-43). La date fournie par ce document pour la prise de San Martino confirme celle que donne Miolo et infirme la date du 3 novembre, donnée par Gosellini.

2. Gosellini, *Compendio*, pp. 236-237.

3. B. N., fr. 3902, f° 61 (cité par Marchand, p. 210, n. 1).

4. Guillaume de Maugiron, sieur de Gié, fut tué le 12 juin 1554 à Valfenera, qu'assiégeaient Cesare Maggi et Gomez Suarez de Figueroa. Il fut enterré à Moncalieri, dans l'église Santa Maria; une inscription rappelle la date de sa mort. (A. Segre, *Il richiamo di D. Ferrante Gonzaga dal governo di Milano*, dans les *Memorie della R. Accad. delle Scienze di Torino*, 1904, p. 212, n. 3.)

contrôler de la façon la plus précise certains détails donnés par Monluc : la division de la compagnie de Maugiron, dont une partie resta à Caselle tandis que l'autre, avec Monfort et le guidon Antoine de Murat, sieur de Lestang, se retira à Moncalieri; le nombre des compagnies de gens de pied qui défendaient la place (*cinq*, dit Monluc; *sept*, dit le document); l'hésitation de D. Ferrante lorsque, le 13 novembre, il arriva à Rivarolo, à sept milles de Caselle (c'est la distance donnée par Monluc)[1]. L'auteur des *Commentaires* insiste avec raison sur l'importance de Caselle, « duquel lieu on tiroyt la pluspart des foins et boys qui venoyent à Thurin ». Gosellini dit que la prise de cette place eût été comme une écharde dans l'œil de Turin[2]. Enfin, si Monluc exagère certainement en affirmant que Cesare Maggi mit vingt-deux jours à reprendre San Martino et les autres châteaux du Canavese, on ne peut lui reprocher, comme on l'a fait[3], d'avoir été inexact en disant que la défense de Caselle eut lieu en hiver et « aux plus courtz jours » : commencés fin octobre, les travaux continuèrent le mois de novembre jusqu'à la prise d'Alba par La Mothe-Gondrin et Vimercati[4].

Elle eut lieu dans la nuit du 13 au 14 novembre, c'est-à-dire au moment même de l'arrivée des Impériaux à Rivarolo, et tandis que D. Ferrante, Cesare Maggi et le gouverneur de Volpiano « disputtiont, comme dit Monluc, la cappe de l'evesque », et se demandaient s'ils iraient emporter Caselle[5]. Les *Commentaires*

1. J. Leblanc a publié, dans le *Bull. du Com. des trav. histor.*, 1893, pp. 37-47, huit lettres de Monfort et Lestang à Maugiron, où ils rendent compte des opérations auxquelles prit part la compagnie de M. de Gié de juin 1552 à janvier 1553. J'ai emprunté à cette publication les identifications des personnages cités par Monluc. Il y faut joindre Antoine de Sassenage, dit le capitaine Mas, qui prit part, en juillet 1552, à la prise du château de Cardè par Vassé (Monfort à Maugiron, Saluces, 21 juillet 1552).

2. « ... Pareva a me et meco ogni un concorreva, che si dovesse espugnare, per tenerla poi *come uno stecco ne gli occhi a Torino.* » (p. 237.)

3. Marchand, *op. cit.*, p. 210, n. 1.

4. Monfort écrit de Carmagnola, le 7 décembre : « Nostre compagnie est encores en partie à Cazelles et l'aultre partie à Moncalier. » (*Bull. du Com. des trav. histor.*, 1893, p. 45.) Monluc dit que, quittant Caselle à la nouvelle de la prise d'Alba, il y laissa M. de Maugiron, qui voulut y demeurer, « car il y faisoict bon vivre pour les chevaulx ».

5. Monfort à Maugiron, Turin, 14 novembre. — Gosellini place à tort la prise d'Alba le 22 novembre.

citent les noms des trois capitaines qui eurent l'honneur de ce hardi coup de main : Hector de Pardaillan, seigneur de la Mothe-Gondrin, Francesco Bernardino Vimercati et Antoine de Passano, fils du diplomate bien connu Jean-Joachim de Passano [1]. Ils disent très exactement que Brissac fut averti de la prise au point du jour : « Tout à cest heure, écrivait Monfort le matin du 14, son arrivé des novelles à monsieur le mareschal, ainssi quy sortoyt de la messe, que ce matin a esté prins par eschelle la ville d'Albe... » Monluc est sur ce point moins inventif que Boyvin, qui raconte que le messager rencontra Brissac « desjà entre La Monta et Canal, avec trois mil hommes et quatre cens chevaux et deux coulevrines » [2]. Alba fut surprise; le gouverneur, Giambattista Fornaro, qui s'était bien battu et avait reçu trois blessures graves, que l'on crut d'abord mortelles [3], fut, par l'ordre de D. Ferrante, étroitement emprisonné dans la roquette d'Alexandrie, d'où il s'évada avec l'aide de quelques habitants [4]. Cette heureuse diversion était l'événement sur lequel comptait Brissac pour éloigner l'ennemi de Caselle et de Turin et le ramener sur la rive droite du Pô. L'activité déployée par Monluc à Caselle n'eût sans doute pas suffi pour cela. Il ne cache pas, du reste, que la prise d'Alba le mit « hors de la crainte du siège », et les renseignements qu'il donne sur la garnison placée dans la ville sont, à peu de chose près, confirmés par les documents [5].

1. Les mss. des *Commentaires* portent *Pavan*. Trompé par cette mauvaise leçon, de Ruble a identifié le personnage avec Charles de Contes de Pavant.

2. Le récit de Boyvin est très romanesque : un meunier, sa femme et son chien y jouent un rôle important. MARCHAND (*op. cit.*, pp. 211-213) l'a suivi d'un bout à l'autre, dernier détail compris.

3. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 9 décembre.

4. Ces détails se trouvent dans une dépêche de Brissac, où est discuté à quel prix le roi de France acceptera à son service Fornaro, qui s'offre à ramener les Génois dans l'alliance française ou à faire tomber Alexandrie aux mains du maréchal (Brissac à Montbazin, au roi et au duc de Guise, 27 octobre 1553, Bibl. de Carpentras, ms. 490, f°s 193 v°-196 r°). — Voir, sur la prise d'Alba, le récit de GOSELLINI (pp. 237-239) et deux lettres du connétable, l'une au duc de Nevers, Reims, 21 novembre (B. N., Clairamb., 346, f° 50, copie), et l'autre au duc de Guise, Compiègne, 9 décembre (*Mém.-Journ. du duc de Guise*, coll. Michaud, VI, 140).

5. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 19 décembre : » In Alba vi è Monsr di Bonivetto, S. Pietro Corso et Fran^o Bernardino per capi; de gente vi sono quattro compagnie de Guasconi, quattro d'Italiani, nella maggior parte Corsi, et una di Svizzeri. » MONLUC : « Monsieur de Bonyvet et le

Après avoir repassé le Pô à Pontestura, ce n'est pas à Asti, comme le dit Monluc, c'est à Alexandrie que D. Ferrante se rendit pour étudier les moyens de reprendre Alba. L'entreprise était loin d'être aisée : la place avait été rendue très forte par les Impériaux[1] et Bonnivet travaillait activement à la mettre complètement en défense[2]. D. Ferrante fit venir du Milanais deux mille pionniers, deux cent cinquante chariots, huit cents paires de bœufs et 85,000 ducats. Le 9 décembre, il réunit un conseil de guerre : ses capitaines montrèrent peu d'enthousiasme pour une campagne en plein hiver, mais il passa outre à leurs avis[3]. Ce fut pourtant le 20 seulement qu'il put se mettre en mouvement : les renforts demandés en Milanais avaient été très lents à venir. A cette date, il quittait Alexandrie, et par Nizza se dirigeait lentement vers Alba[4]. Il se présenta devant la place, mais une vive escarmouche lui prouva qu'il serait dangereux et vain d'en tenter le siège[5]. Monluc a exactement noté les hésitations de D. Ferrante avant d'entrer en campagne et son échec devant Alba; mais il a fait beaucoup trop court le temps qui s'écoula entre son retour à Alexandrie et sa tentative malheureuse[6].

Le maréchal était en arrière d'Alba, à Brà, surveillant ses frontières[7]. D. Ferrante se tourna alors vers la place du Mon-

collonel Sainct Pedre Corce se meyrent dedans avecque sept enseignes. » Boyvin parle de treize cents Français, six cents Allemands et autant d'Italiens.

1. Elle était défendue par seize pièces de campagne et trois de grosse artillerie. (Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, 14 décembre.)

2. Boyvin du Villars, XXIX, 179.

3. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, 9 décembre : « Questa mattina adonque Sua Ecca ha tenuto consiglio sopra di questo, et quello è durato fino alle xx hore, et ci sono stati i medemi pareri, che in una stagione come questa d'iverno, non si debba mettere in campagna, prima per la difficoltà che serà nel vivere de' cavalli, poi per il pericolo a che si mette di perdere gran gente senza certezza anche d'haverla... però pare pur che Sua Ecca stia più che mai rissoluta di andarvi. »

4. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, 19 décembre : « Noi partemo domattina per Nizza, et quivi si starà anche due giorni per dar tempo a molte cose che s'hanno da mettere insieme... »

5. Boyvin du Villars, XXIX, 180.

6. « Il partist donc au bout de *cinq ou six jours* d'Ast avecques toute sa cavalerie pour recognoistre Albe... » D. Ferrante revint à Alexandrie à la nouvelle de la prise d'Alba (14 novembre), et ce ne fut qu'au bout d'un mois qu'il put se remettre en campagne.

7. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, 19 décembre : « Monsr di Bri-

ferrat la plus voisine d'Asti et la plus aisée, semblait-il, à prendre, San Damiano, pour en faire le siège[1]. Le 1er janvier 1553, il établit son camp sur les collines qui dominaient la ville et ouvrit assez mollement le feu; son artillerie, qui tirait à coup perdu, ne fit pas grand dommage. Au bout de huit jours, il se rendit compte qu'il lui fallait faire le siège en règle, en dépit de l'opinion de son ingénieur qui lui avait promis que la place se rendrait au premier coup de canon. Bricquemault, qui en était gouverneur, se défendit vaillamment. Il parvint à éventer successivement trois mines creusées par l'ennemi pour pénétrer dans le fossé. Il fit escarper par les arquebusiers du capitaine Loup la plate-forme « du vieux pont » que l'artillerie impériale essayait en vain d'entamer. Le baron de Chepy et le capitaine Charry, descendus dans le fossé avec leurs gens, enlevaient les fascines à mesure que les soldats de D. Ferrante les y jetaient. Plusieurs sorties vigoureuses furent faites par la porte d'Asti et la porte de Canale et jetèrent le désordre dans les corps de garde impériaux. Enfin, la ville fut secourue de trois côtés à la fois : la garnison d'Alba venait toutes les nuits donner l'alarme aux assiégeants; celle de Villanova d'Asti envoyait des coureurs qui gênaient beaucoup le ravitaillement de leur camp; de la Cisterna d'Asti arrivaient à Bricquemault les secours en poudre, plomb et cordes d'arquebuse réclamés à Brissac. Le 16 janvier, D. Ferrante, découragé par la neige et la pluie qui tombaient sans discontinuer, n'ayant plus d'argent pour payer ses troupes, leva le siège et battit en retraite sur Asti et Alexandrie[2].

Monluc a raconté comment il se rendit de Carmagnola à la Cisterna d'Asti pour aider le capitaine de cette place, Torquato

sach è a Brà con vm fanti et 800 cavalli, et mostra dubitare che S. Ecca non si volti adosso ad alcuna di quelle altre sue frontiere... » Henri II au duc de Guise, 14 décembre : « Mon cousin de Brissac a departy le reste de ses forces par les places voisines, affin que s'il [D. Ferrante] attaque, il soit travaillé et incommodé autant que faire se pourra. » (*Mém.-Journ. du duc de Guise*, coll. Michaud, VI, 143.)

1. Brissac annonçait cette nouvelle le 11 janvier à Henri II. (Brissac au roi, Chieri, 11 janvier, B. N., fr. 20449, fo 177, copie.)

2. Monfort à Maugiron, Villanova d'Asti, 11 janvier (*Bull. du Com. des trav. hist.*, 1893, pp. 45-47). — Bricquemault à Brissac, San Damiano, 15 janvier (B. N., fr. 20449, fo 281, publ. par Marchand, pp. 588-590). — Brissac au roi, Chieri, 17 janvier (B. N., fr. 20449, fo 181, copie). — Peter Vannes au

Torto [1], à ravitailler de poudre et de plomb San Damiano assiégé; comment il parvint à y introduire de nuit deux convois de munitions, grâce à la bravoure de son lieutenant Charry, tandis que le baron de Chepy en faisait autant du côté d'Alba; comment Charry, entré dans la place, travailla à débarrasser le fossé des fascines que les Impériaux y jetaient pour le combler; comment lui-même enfin, à la nouvelle que D. Ferrante levait le siège, après en avoir averti Brissac, courut à San Damiano, tenta d'attaquer les Impériaux sur leur retraite et fut battu par eux. Les documents, on le voit déjà, confirment les plus importants détails de ce récit. La lettre de Monfort à Maugiron donne pour l'armée de D. Ferrante des chiffres inférieurs à ceux de Monluc [2]. La dépêche de Bricquemault fait un très bel éloge de la conduite de Charry et du baron de Chepy, et mentionne plusieurs des gentilshommes cités par Monluc comme s'étant jetés volontairement dans la place : M. de Chavigny, M. de Classé, fils de Vassé, MM. de Saint-Romain et du Puy-du-Fou [3]. Gosellini, le panégyriste de D. Ferrante, concorde avec ce que disent les *Commentaires* des derniers efforts faits par les assiégeants, mais il

Conseil, Venise, 28 janvier (*State papers, foreign, Edward VI*, n° 612). — Gosellini, *Compendio*, pp. 239-240. — Luca Contile, *op. cit.*, f° 202 v°.

1. Voir sur ce personnage, dont Monluc ne donne pas le nom, et sur la Cisterna, que Giangiorgio della Rovere lui avait aliénée pour 5,000 écus d'or, Gaudenzio Claretta, *Sulle principali vicende della Cisterna d'Asti dal secolo XV al XVIII* (*Memorie della R. Accad. delle scienze di Torino*, 1899, pp. 165-238). — On a de Torquato Torto une lettre au duc d'Aumale, gouverneur de la Savoie et du Dauphiné, datée de la Cisterna, 8 juin 1548 (B. N., fr. 20549, f° 75, orig.).

2. Monluc dit que D. Ferrante avait 6.000 Italiens, 6.000 Allemands, 4.000 Espagnols, 1.200 chevau-légers et 400 hommes d'armes (total : 17.600 hommes). Monfort donne 3.000 Espagnols, 5.000 Italiens, 6.000 lansquenets et 1.800 chevaux (total : 15.800 hommes). Monluc a exagéré.

3. Sur François le Roy, seigneur de Chavigny, comte de Clinchamp, voir Brantôme, III, 412; IV, 341; V, 179. — Sur Classé, voir Boyvin du Villars, XXIX, 551-552, Diego de Fuentes, *Conquista de Africa*, Anvers, 1570, pet. in-8°, p. 69, et Brantôme, IV, 173-176, qui parlent de son rôle dans le curieux combat qui eut lieu en 1555, sous les murs d'Asti, entre le duc de Nemours et trois capitaines français, et le marquis de Pescara et trois capitaines impériaux. — Monluc cite, de plus, M. de Boury, dont on retrouve aussi le nom dans Brantôme (V, 434), et le sieur du Puy-du-Fou qui était guidon de la compagnie de Brissac en janvier 1558. (Brissac au cardinal de Lorraine, Chieri, 9 janvier 1558, B. N., fr. 20451, f° 87, copie.)

attribue l'insuccès de la batterie finale au mauvais temps[1]. Luca Contile, le biographe de Cesare Maggi, atteste avec Monluc la part que prit le fameux colonel à l'entreprise, mais ne dit pas qu'il faillit y être fait prisonnier à l'orifice d'une mine : son récit est très vague. Quant à Boyvin, il exagère naturellement le rôle de Brissac; mais il fait pourtant un pompeux éloge de la « diligence, bonne conduicte et prevoyance » de Monluc, qui furent « admirables » et « en partie cause du salut de la place »[2]. Dans le détail, les deux récits sont assez différents, celui des *Commentaires* beaucoup plus ample et plus minutieux : Boyvin mentionne cependant l'envoi de la Cisterna et l'entrée à San Damiano, de nuit, des deux convois de poudre[3]; il parle du ravitaillement du côté d'Alba[4]; il raconte enfin la sortie des assiégés au moment où les Impériaux levèrent le siège, sans noter d'ailleurs que Monluc y coopéra en accourant de la Cisterna[5]. Boyvin dit que le siège avait duré « trois mois ». Mais il se contredit lui-même, car il a écrit ailleurs que Brissac fut averti le 31 décembre que D. Ferrante marchait vers San Damiano, et il ajoute que le siège fut levé le 22 janvier, indication fantaisiste. Une lettre de Brissac au roi donne la date exacte : 16 janvier, qui concorde de la façon la plus précise avec ce que Monluc dit de la durée du siège[6].

Dès le lendemain, Brissac dépêcha à la cour pour annoncer la nouvelle, non pas Biron, comme le disent les *Commentaires*,

1. « Quella mattina che dovea cominciarsi la batteria, fu una tal nebbia, che per fin a le venti hore non più vi si vide, che se stata fosse oscura notte... Il dì seguente la nebbia continovò come la precedente havea fatto. »

2. Boyvin du Villars, XXIX, 241-242.

3. *Id.*, 239.

4. *Id.*, 242.

5. *Id.*, 242. — Boyvin se trompe en citant parmi les blessés « le jeune Chepy, enseigne de Monluc ». Il faut corriger *Chepy* en *Charry*.

6. Brissac au roi, Chieri, 17 janvier (B. N., fr. 20449, f° 181, copie). Monluc : « Or le camp y demeura *seze ou dix sept jours* devant et la batterie dura sept jours. » Boyvin a commis, à propos du siège de San Damiano, une grosse erreur de chronologie. Il l'a placé, au livre IV de ses *Mémoires* (coll. Petitot, XXIX, 235-242), sous l'année 1553, après le récit de la prise de Ceva et de Cortemiglia et la signature de la trêve de Butigliera entre Brissac et D. Ferrante. Il donne, du reste, deux dates exactes pour le début et la fin du siège. Il en faut conclure qu'en ajoutant après coup cet épisode, il ne l'a pas inséré à l'année qui convenait.

mais le capitaine Charry, un des héros de San Damiano [1]. Le 29 janvier, il expédiait un second courrier, le baron de Chepy, qui avait, lui aussi, contribué à dégager la place. Dans la lettre au connétable dont il le chargea, il disait : « J'ay pareillement entendu dudit sieur de Biron que vous luy avez dict que le Roy n'a point encores pourveu au gouvernement d'Albe et que je regarde s'il y a personne que j'aye intention de luy nommer, qui est un honneur que vous me faictes duquel je vous remercye très humblement. Quant à moy, Monseigneur, en telz endroictz que cestuy là je ne me conduiz point par mon affection, mais par le seul service du Roy, et ne sçaiche que Sa Majesté en puisse mieulx pourvoir que le sieur de Montluc. Car c'est une place si voizine de l'ennemy qu'il est besoing de y metre quelqung qui soit vif et qui se travaille incessamment, ce que le dict s^r de Montluc, comme vous sçavez, fera fort bien. Et si ne sera pas nouveau à l'administration d'ung peuple, estant homme qui a tousjours aymé à faire tenir police, non seulement aux soldatz à cause de son office de maistre de camp, mais aussi à l'endroict des habitans de Montcallier. Il vous plaira d'en parler au Roy et me mander ce que Sa Majesté vous en resouldra, car monsieur de Bonivet ne vouldroit pas toujours demeurer là ; aussi suis-je asseuré que vous le y vouldriez pas laisser. » La recommandation était chaude et habile à la fois, bien faite pour vaincre les préventions du connétable à l'égard de Monluc. Celui-ci avait, du reste, déjà reçu une première récompense ; Brissac disait dans la même lettre : « Je ne veux oublier à vous dire que j'ay receu un fort grand plaisir entendant que vous aiez faict pour le s^r de Montluc ce que vous avez faict pour luy faire avoir l'estat de gentilhomme de la chambre, vous asseurant que, depuis ceste nouvelle, il se monstre autant satisfaict qu'auparavant il apparoissoit mal content. Et ne faictes pas peu pour le service de Sa Majesté

1. Brissac au roi, Chieri, 17 janvier. — Charry, pour qui Monluc avait tant de tendresse, était une de ces têtes brûlées comme il y en avait tant en Piémont. Brissac le choisit pour que le roi, après avoir écouté de sa bouche le récit du siège où il avait si bien fait, lui fît remise de « quelque follie qu'autreffois il a faicte en sa jeunesse ». — Le 23 janvier, Henri II transmettait au connétable les lettres de Brissac lui mandant « comme domp Ferrand a levé son siège de devant Sainct Damyen, où, pour le peu de temps qu'il a séjourné avecques son armée, il a esté aussi mal mené qu'il est possible». (B. N., Clairamb., 345, f° 143, orig.

quant vous faictes ainsi pour ses bons serviteurs qui le meritent[1]. » Le passage est significatif. La faveur royale, descendant sur Monluc sous les espèces d'un titre et d'une pension, qui lui avaient été une fois déjà refusés, avait eu raison de la rancune qu'il gardait depuis plus de deux ans au connétable[2]. Quant au gouvernement d'Alba, il fallut plus longtemps pour l'obtenir de Montmorency; c'est le 10 mars seulement que Brissac remercia le roi de l'avoir accordé à Monluc, qui fut remplacé par Montbazin à Moncalieri, et d'avoir attribué au baron de Chepy la maîtrise de camp vacante[3]. Les *Commentaires* assurent que l'affaire traîna parce que le roi entendit choisir le nouveau titulaire de cette dernière charge entre trois candidats désignés par Brissac, Bonnivet et Monluc. Il est probable qu'il fallut vaincre aussi des résistances pour le gouvernement d'Alba, et il est difficile d'admettre que Monluc n'eût jamais pensé à la succession de Bonnivet. En tout cas, il s'est vanté en affirmant gratuitement que Henri II le préféra à trois ou quatre autres candidats présentés par Brissac, et son affirmation est parfaitement injurieuse pour l'excellent maréchal, qui le présenta seul et qui se montra toujours si indulgent pour ses inégalités d'humeur. Son récit contient une autre inexactitude matérielle, d'ailleurs moins grave : il a confondu en une seule les missions de Biron en janvier et en mars[4].

On a vu plus haut qu'après le siège de San Damiano, Monluc a inexactement placé celui de Bene. En fait, son récit présente ici une lacune de près de cinq mois; il reprend au siège de Ceva

1. Brissac au connétable, Carignan, 29 janvier. (B. N., fr. 20449, f° 187, copie. Cf. un extrait de cette lettre (copie) dans le vol. 20462 du même fonds, p. 165.) — Voir dans le même vol. 20449, f° 195, un extrait de la dépêche de Brissac au roi, du même jour, pour lui recommander un autre défenseur de San Damiano, le capitaine Vieuxpont. Ces documents ont été utilisés par Marchand, *op. cit.*, p. 216, qui donne à la dépêche au roi la date inexacte du 26 janvier et cite le passage relatif à Monluc comme tiré d'une lettre au roi.

2. Les places de gentilshommes de la chambre comportaient, suivant les cas, une pension de 400, 600 ou 1,200 francs. (Albèri, *Relazioni degli ambasc. veneti*, Lorenzo Contarini, 1551, sér. I, t. IV, p. 80.)

3. Brissac au roi, Turin, 10 mars. (B. N., fr. 20449, f° 199, copie, extrait.)

4. Biron arriva en Piémont avant le 29 janvier, apportant pour Monluc le brevet de gentilhomme de la chambre. Il revint avant le 10 mars avec le gouvernement d'Alba.

(22-24 juin)[1]. La fin de l'hiver fut employée par Brissac à faire travailler aux fortifications de Carmagnola et de Villanova d'Asti et à attendre de France l'argent et les munitions qui lui manquaient, ainsi que les troupes destinées à remplacer les compagnies de Bonnivet, d'Aubigny et La Fayette, qui demandaient à rentrer[2]. Dans les derniers jours de février, on annonça la prochaine arrivée des compagnies de Termes et du comte de Tende[3]. Le maréchal, suivant sa méthode favorite, tâtait l'ennemi aux points sensibles, du côté de Volpiano, objet de ses constantes préoccupations; vers le marquisat de Saluces, où il songeait, pour la campagne prochaine, à reprendre Cherasco, Fossano, Coni; vers Ivrée enfin. Ces tentatives partielles, rendues d'ailleurs nécessaires par les forces insuffisantes dont il disposait, n'eurent pas de succès[4]. Le printemps était déjà avancé et les renforts attendus n'arrivaient pas. Les gouverneurs des places du Piémont qui avaient obtenu leur congé, Bonnivet, Vassé, La Mothe-Gondrin, Ligondès, Bricquemault, s'attardaient en France. Brissac réclamait avec instance leur retour. Dans les derniers jours de mai seulement, six enseignes de lansquenets et trois enseignes de Suisses étant enfin arrivées, il put dresser un nouveau plan de campagne. Il hésitait à assiéger Volpiano ou Fossano. Volpiano lui parut trop fort; pour le bloquer, il eût fallu dégarnir les places de la rive droite du Pô, et les garnisons d'Ivrée et du Canavese pouvaient facilement le ravitailler. Fossano, au contraire, semblait facile à prendre; la place était en deçà de la Stura, et D. Ferrante, pour la secourir, était obligé de

1. En corrigeant l'intervention chronologique qui a fait placer par Monluc la prise de Cortemiglia avant celle de Ceva.

2. Brissac au connétable, 29 janvier.

3. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Milan, 25 février. On lit encore dans cette dépêche : « Di Piemonte si ha che Brisach, dopo haver risoluto di occupare le Langhe et presi alcuni luoghi smantellati con disegno di ridurli in fortessa, se n'era ritirato a Cheri et haveva lasciato ordine a Monsr di Monluch, governatore d'Alba, di metter fuori artigliaria per far alcuna impresa, ma il tempo l'haveva impedito... »

4. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Milan, 25 et 27 février. — La tentative infructueuse sur Ivrée est mentionnée dans une dépêche de Peter Vannes, Venise, 28 mars. (*State papers, foreign, Edward VI*, no 640.) M. A. Tallone n'en parle pas dans son travail sur *Ivrea e il Piemonte al tempo della prima dominazione francese.*

laisser derrière lui San Damiano, Alba, Diano et Bene[1]. Aussi, au début de juin, vint-il y mettre le siège[2].

Fossano était défendu par deux enseignes de lansquenets du bâtard de Bavière et deux compagnies d'Italiens qui se montrèrent décidées à résister[3]; le maréchal, qui avait compté sur la complicité des habitants et sur une défection annoncée des lansquenets impériaux, fut obligé, au bout de quelques jours, de se retirer à Brà, où il partagea son armée en deux parts, dont l'une resta à Brà, tandis que l'autre allait loger à Carmagnola[4]. Les bruits les plus divers couraient sur ses intentions; on disait qu'il songeait de nouveau à une entreprise sur Volpiano; on parlait aussi d'une invasion possible des Langhe[5]. En réalité, Brissac faisait couper les blés aux environs de Cherasco pour assurer ses approvisionnements, affamer cette place et obliger l'ennemi à venir la secourir[6]. Mais il songeait en même temps à profiter de l'inaction de D. Ferrante pour reprendre un dessein qu'il avait déjà eu en septembre 1552, lors du coup de main de Vassé et de Gordes sur Ceva : s'emparer de cette région des Langhe appartenant au duc de Savoie qui permettait aux Impériaux de communiquer librement avec la rivière de Ponent, Gênes et Savone[7]. Tandis qu'il faisait occuper Bubbio, à 6 milles d'Acqui, il arrivait en personne, le 16, à Alba, pour y réunir les vivres et les bêtes de somme nécessaires à son entreprise[8]. Déjà son avant-garde et son artillerie, commandées par Monluc et Vimercati, étaient en marche vers Cortemiglia. Le comte Alessandro Bentivoglio, lieutenant des chevau-légers de Cesare Maggi, qui se trouvait dans la place, s'enfuit à leur approche, et l'on

1. Brissac au connétable, Carignan, 27 mai. (Bibl. de Carpentras, ms. 490, fos 188 ro-189 vo.)

2. Le 4 juin, Bonnivet n'était pas encore parti. Il écrivait de Fontainebleau au connétable que le roi le dépêchait en Piémont, ayant appris que Brissac était en campagne pour aller assiéger Fossano. (B. N., fr. 20452, fo 149, orig.)

3. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 3 juin. — Brissac au connétable, du camp près de Fossano, 4 juin. (Bibl. de Carpentras, ms. 490, fos 189 vo-190 vo.)

4. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 8 juin.

5. *Ibid.*, même date (autre dépêche).

6. Brissac au connétable, 4 juin.

7. Le 14, Brissac envoya La Molle au roi pour lui proposer ce plan. (Bibl. de Carpentras, ms. 490, fo 314 vo.)

8. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 17 juin.

put croire un instant que Cortemiglia avait été occupé sans coup férir par les Français[1]. La nouvelle était fausse. Monluc et Vimercati, après avoir paru le 19 devant Cortemiglia, jugèrent d'autant plus prudent de ne pas en tenter la prise que D. Ferrante s'apprêtait à y envoyer ses Allemands et toute sa cavalerie légère[2]. Ils se détournèrent vers la droite et s'emparèrent sans peine de Cerretto, Serravalle, Bossolasco, Murazzano, Mombarcaro, en marche décidément sur Ceva, qu'il était plus difficile à l'ennemi de ravitailler, à raison de la distance[3].

Le vendredi 22 juin, l'avant-garde française arrivait devant Ceva. La ville était dominée par une montagne sur laquelle les Impériaux avaient élevé une redoute autour d'une chapelle et d'un ermitage creusé dans le roc. Monluc et Vimercati décidèrent de brusquer les choses et d'occuper par surprise cette forte position. Elle était gardée par le capitaine Bonconte de Carpegna qui, à l'approche de l'ennemi, sortit, avec soixante ou quatre-vingts arquebusiers de sa compagnie, sur la contrescarpe qui couvrait la redoute. Mais « ils furent, dit Brissac dans son rapport au roi, si rudement repoulsez par les nostres que la plus-part se regectèrent du hault de la dicte contrescarpe en bas dans icelluy fort; et fut le reste si bien poursuivy pesle mesle jusques dedans que furent contrainctz, nonobstant une infinité de harcquebuzades qu'ilz tiroient d'une grande quantité de flancz qui sont au dict fort de le quicter et se retirer dans une grotte, en laquelle se veoyants enserrez sans apparence de pouvoir longuement durer se rendirent enfin à discretion et, le cappitaine tué, nous demeura leur enseigne »[4]. Cet enseigne capitula, en effet, le soir pour avoir sa part des bagages d'un noble flamand, le marquis de Brederode, qui étaient déposés dans les casemates de la redoute[5]. Le lendemain, Brissac arriva avec le reste de l'armée et ouvrit le feu contre la place : cinq pièces de canon et une

1. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 19 juin.
2. *Ibid.*, 20 juin.
3. *Ibid.*, 22 et 23 juin. — Cf. Segre, *Il richiamo di D. Ferrante Gonzaga* (*Memorie della R. Accad. delle Scienze di Torino*, 1904, pp. 195 et 238).
4. Brissac au roi, Ceva, 28 juin. (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 192 r°-v°.)
5. Roffier au prince de Piémont, Vercelli, 30 juin (publ. par Segre, *Il richiamo...*, p. 239). — Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 27 juin.

grande coulevrine tirèrent quatre cents coups et la ville se rendit. Le dimanche 24, Brissac fit sommer le capitaine Girolamo Sacco, qui s'était enfermé dans la citadelle avec quatre compagnies d'Italiens et trois pièces d'artillerie. Sacco fit d'abord mine de vouloir résister. Mais dès que les canons français eurent commencé à tirer et eurent fait brèche, sans attendre l'assaut, il capitula, abandonnant son artillerie à l'ennemi [1], et partit aussitôt avec la garnison pour Millesimo, après s'être engagé à revenir sans s'arrêter à Alexandrie [2]. Brissac, maître de Ceva, y laissa Francesco Bernardino pour faire travailler aux fortifications, en attendant que le roi eût désigné un gouverneur [3].

Le maréchal revint à Alba pour rallier quelques enseignes de lansquenets et d'Italiens et faire rhabiller deux canons endommagés; mais il voulait compléter sa campagne et achever d'isoler Cherasco. Il envoya donc sa petite armée, sous les ordres de Bonnivet, pour assiéger Cortemiglia. Les Français arrivèrent le 2 juillet au soir devant la ville [4]. La garnison, composée de cinq à six cents Espagnols, résista mieux que celle de Ceva [5]. Elle ne se rendit qu'au bout de six jours, après avoir enduré deux mille coups de canon, le 8 juillet. La prise était bonne; la place était amplement fournie de munitions et de vivres [6]. Brissac remonta ensuite vers le nord et, pour protéger ses conquêtes, vint se placer à Canelli et à San Stefano Belbo, à quelques milles des

1. Brissac au roi, Ceva, 28 juin. — Roffier au prince de Piémont, Vercelli, 30 juin.

2. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 29 juin.

3. Brissac au roi, Ceva, 28 juin. Le maréchal indiquait dans sa dépêche les avantages qui résultaient de la prise de Ceva : « Nous tenons Querasco ainsi bridé comme nous le desirons, et ne le sçauroit secourir le s^r domp Ferrand qu'en combatant premierement cested. ville pour passer; et si nous pouvons prendre Courtemille et avons le moyen de la garder, avec ceci V^tre Ma^té se peult asseurer, comme je luy ay escript, qu'il luy a esté faict accroissement d'une bonne grandeur de pays bon et fertille... »

4. Brissac au roi, Alba, 2 juillet. (B. N., fr. 20642, f° 123, orig.)

5. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, Alexandrie, 7 juillet : « Francesi hanno battuto Cortemiglia duo giorni, et con tutto questo non sono in termino di dare l'assalto. Quelli di dentro sono di bon animo... »

6. Brissac au roi, Cortemiglia, 9 juillet (B. N., fr. 20642, f° 135 v°, orig.). — Au connétable, même date (Bibl. de l'Institut, coll. Godefroy, portef. 225, f° 49, copie du temps). — Henri II à Antoine de Noailles, ambassadeur à Londres, Compiègne, 19 juillet (Vertot, *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre*, 1763, II, 76-77).

Impériaux logés à Nizza [1]. La situation pouvait devenir critique si D. Ferrante reprenait l'offensive. Le maréchal, en prévision d'une bataille, parlait de lever deux ou trois mille Italiens de plus, dont les villes du pays auraient avancé la solde, et pressait le roi de lui donner des instructions nettes qui n'arrivaient pas. Bientôt Henri II, menacé d'une invasion des Impériaux à la suite de la prise de Thérouanne (20 juin) et de Hesdin (17 juillet) [2], lui manda de renvoyer en France quinze vieilles bandes françaises et le régiment allemand de Georges Reckenrot [3]. C'était lui donner l'ordre de renoncer à toute offensive. Au moment où Brissac reçut cette lettre, D. Ferrante était enfin sorti de son inaction. Dénué d'argent pour payer ses troupes, il n'avait pu empêcher les Français de prendre Ceva et Cortemiglia et leur avait laissé le temps de fortifier ces deux places. Vers la fin juillet, il se mit en mouvement; après avoir pris contact avec l'ennemi à San Stefano Belbo et avoir été repoussé par Bonnivet et Terride [4], il tenta sans succès de reprendre de force Cortemeglia, n'y put parvenir et, dans l'impossibilité d'en faire le siège, ravitailla Cherasco, puis franchit le Tanaro [5] et se porta vers l'armée de Brissac, qui avait reculé d'abord vers Alba, puis sur Riva di Chieri. Ni l'un ni l'autre des deux adversaires ne désirait une bataille : D. Ferrante avait des forces supérieures, mais n'était rien moins que sûr de ses troupes; Brissac avait ordre de ne rien hasarder [6]. Une suspension d'armes fut signée le 31 août à Buttigliera [7]. C'est pendant cette trêve, faite d'abord jusqu'au 30 sep-

1. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, 11 juillet. — Brissac au roi, San Stefano Belbo, 13 juillet (B. N., fr. 20449, f° 215, copie; Bibl. de l'Institut, coll. Godefroy, portef. 255, f° 51, copie).

2. Decrue, *Anne de Montmorency*, II, 141-143.

3. Arch. d'État de Mantoue, Annibale Litolfi, 15 juillet. — Henri II à Brissac, 19 août (B. N., fr. 20449, f° 233, copie). Ce document est analysé dans le « Memoire rendant raison de la guerre faicte en Pyemont en l'année 1553 » sous la date du 11 (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 315 r°).

4. Cet engagement est raconté en détail dans une lettre de Brissac au roi, San Stefano Belbo, 22 juillet (B. N., fr. 20449, f° 219, copie).

5. Voir sur ces faits Segre, *Il richiamo di D. Ferrante Gonzaga...*, p. 196.

6. L'ordre lui avait été apporté par La Molle (Brissac au connétable, 27 juillet, B. N., fr. 20449, f° 224, copie).

7. Voir le texte de la trêve et une relation des pourparlers qui l'amenèrent dans le ms. 490 de la Bibl. de Carpentras, f°s 318 v°-321 r°.

tembre, puis prolongée jusqu'au 10 octobre, que Monluc revint en France; il avait quitté le Piémont le 19 septembre[1].

De cette dernière campagne de Brissac, que les documents permettent de reconstituer en détail, il n'a conservé dans son livre que deux épisodes : la prise de Ceva et celle de Cortemiglia. Il en a interverti l'ordre ; le second fait est raconté dans les *Commentaires* avant le premier. Cambiano et de Thou ont été victimes de cette interversion chronologique due à une défaillance de mémoire que l'on peut expliquer[2]. On a vu que Monluc parut devant Cortemiglia le 19 juin avant de marcher sur Ceva et qu'il y revint ensuite au début de juillet. Cette circonstance montre comment ses souvenirs sur ce point se sont brouillés. Suivant son habitude, il n'a, d'ailleurs, donné aucune date, plus prudent et moins inventif que Boyvin, qui donne hardiment pour la prise de la redoute de Ceva, qui eut lieu le vendredi 22 juin, la date du 17 avril et celle du 30 pour l'arrivée de Brissac devant Cortemiglia. Les *Commentaires* mentionnent exactement, avant le siège de Ceva, la prise de Serravalle et de deux autres petites « vilattes »[3]. La description qu'ils donnent de la redoute et de l'ermitage concorde avec celle de Boyvin et toutes deux sont confirmées par les documents[4]. Le biographe de Brissac a raconté à sa manière le siège de Ceva : il dit que son héros assista à la prise de la redoute et il lui en fait honneur. Monluc, plus exact, dit que Brissac n'arriva qu'après. Les deux historiens parlent de la mort du capitaine qui commandait la redoute; Monluc s'est souvenu d'avoir vu étendu « sur la porte » le cadavre de cet homme d'environ soixante ans, « car il estoit tout blanc »; Boyvin, plus précis, mais plus inexact, l'appelle « le comte Bas ». On a vu que son nom était Bonconte de Carpegna. Ce que dit Monluc du rôle de Sampiero Corso dans les pourparlers qui amenèrent la capitulation est rendu vraisemblable par la dépêche de Brissac au

1. Brissac au connétable, Turin, 19 septembre (B. N., fr. 20537, f° 261).

2. Cambiano, *Historico discorso*, liv. III (*Monum. hist. patr.*, vol. I, *Scriptor.*, col. 1114). Cambiano, d'ailleurs, dans son récit des campagnes de Brissac, n'a fait que résumer sèchement les *Commentaires*. — De Thou, II, 368-370. — L'erreur commise par Monluc a été redressée par Marchand, *op. cit.*, p. 219, n. 3.

3. Boyvin (XXIX, 181) donne de la prise de Serravalle un récit assez semblable à celui de Monluc. Il ajoute qu'il prit Dogliani.

4. Boyvin du Villars, XXIX, 182.

roi qui proposa ce capitaine, entre autres, comme gouverneur de Ceva[1]. Boyvin est d'accord avec Monluc pour dire que celui que Brissac choisit, en fin de compte, fut le capitaine Loup, assertion confirmée par une lettre de Brissac au connétable, du 2 août[2]. Son récit est, du reste, plus complet que celui des *Commentaires*, qui insiste sur l'escarmouche du 22 juin et la prise de la redoute, mais tourne court ensuite et ne donne que quelques lignes à la batterie et à la capitulation.

C'est aussi un épisode seulement du siège de Cortemiglia que Monluc a conté par le menu. Le maréchal, dit-il, le prit avec lui en passant à Alba. C'est le 2 juillet, « après disner », que Brissac en partit, au reçu de lettres de Bonnivet, qui l'informaient que les ennemis s'étaient renforcés à Cortemiglia[3]. Après avoir décrit brièvement le site, la ville coupée en deux par la Bormida di Millesimo, qui la traverse, et noté que la batterie fut sans effet contre la muraille du château qui regardait vers le faubourg de la rive gauche[4], Monluc insiste longuement sur les moyens qu'il employa pour découvrir un point plus vulnérable, et narre avec de minutieux détails comment il fit sonder la rivière, découvrit qu'elle était guéable et y fit passer pendant la nuit trois canons qui furent amenés derrière le château et protégés par une solide gabionnade. Il a raconté avec complaisance et parfois avec verve cette belle prouesse, analogue à celle de Lanzo et qui dut contribuer à lui faire cette réputation de « fort digne homme de siège » dont a parlé Brantôme. Son récit est confirmé par celui de Boyvin, beaucoup plus bref, du reste, et plus vague[5]. Gosellini, le panégyriste de D. Ferrante, qui ne donne aucun détail sur le

1. Le roi rappela en France Sampiero (Brissac au roi et au connétable, 22 et 27 juillet, B. N., fr. 20449, f°s 219 et 224, copies).

2. « Monseigneur, j'ay faict entendre au capitaine Richelieu le choix qu'il a pleu à Sa Majesté faire de luy en le pourveoyant de la capitainerie du lieu de Courtemille. Il vous plaira luy ordonner quelque estat et entretenement pour la dicte charge, et au semblable au capitaine Loup, qui prendra le gouvernement de Ceve pour les raisons que j'escrips à Sadicte Majesté. » (B. N., fr. 20449, f° 227. copie.)

3. Brissac au connétable, Alba, 2 juillet (B. N., fr. 20449, f° 213 r°, copie).

4. Voir la description de Boyvin, XXIX, 189. Monluc a oublié de dire que les Français s'emparèrent d'abord de la ville, mais le fait ressort de tout son récit.

5. Boyvin du Villars, XXIX, 190-191.

siège de Ceva, est aussi moins complet pour celui de Cortemiglia; il attribue la capitulation du gouverneur espagnol, qu'il appelle le capitaine Gama (Monluc le nomme D. Diego), à la ruine par le canon français du revêtement de la muraille et ne dit mot du reste[1]. Monluc, d'ailleurs, déclare que les pièces placées par lui n'eurent même pas besoin de tirer. Enfin deux lettres de Brissac confirment que le gouvernement de Cortemiglia fut donné au capitaine Richelieu, comme le disent Monluc et Boyvin[2].

Les *Commentaires*, on l'a vu, sont absolument muets sur la suite des opérations jusqu'à la trêve de Buttigliera. De Ruble a remarqué avec raison que l'auteur n'a rien dit d'une négociation à laquelle il fut mêlé et qui précéda la trêve. Au début d'août, il fut chargé de traiter d'un échange de prisonniers avec Ludovico Vistarino, gouverneur d'Asti. Ce n'était qu'un moyen pour Brissac d'amorcer la question de la trêve[3]. Gosellini et Boyvin ont raconté en détail les entrevues de Monluc et de Vistarino : le second repoussa d'abord toute ouverture en alléguant la déloyauté de la rupture en septembre 1551, mais l'objection était de pure forme et la suspension d'armes allait être signée quand Monluc, au nom de Brissac, demanda que D. Ferrante évacuât d'abord la partie du Monferrat, territoire français, qu'il occupait. Cette prétention mit fin aux pourparlers[4]. Ils furent repris à la fin du mois et aboutirent à la trêve. Mais Monluc n'y eut point de part; les signataires furent : pour D. Ferrante, D. Alvaro di Sandez, maître de camp général des Impériaux, et le commissaire général Sigismondo Faulino della Torre; pour Brissac, le capitaine Montbazin, gouverneur de Moncalieri, et Monferrand, maître des requêtes et auditeur du roi en Piémont[5]. Ce fut la

1. Gosellini, *Compendio*, p. 242.

2. Brissac au roi, San Stefano Belbo, 13 juillet (B. N., fr. 20449, f° 125, copie). — Au connétable, Alba, 2 août.

3. Brissac au roi, Alba, 8 août (B. N., fr. 20449, f° 230 v°, orig.). — Au connétable, même date (B. N., fr. 20642, f° 156, orig.). — Henri II à Brissac, 19 août (B. N., fr. 20449, f° 233, copie). — Brissac au roi, Riva di Chieri, 27 août (*ibid.*, f° 249, orig.).

4. Gosellini, *Compendio*, pp. 245-248. — Boyvin du Villars, XXIX, 243-245.

5. D'après le texte de la trêve, ainsi daté : « Dati in campagna fra li duo esserciti cesarei et regii, al penultimo d'agosto 1553. » (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f°s 318 v°-321 v°.)

maladie dont il parle dans son livre qui obligea Monluc à céder la place à Montbazin[1]. S'il eût eu la bonne fortune de mener jusqu'au bout la négociation, il n'eût pas négligé de rappeler qu'il avait su, dans ces laborieuses campagnes de 1551-1553, joindre à la gloire du soldat celle du diplomate.

1. Brissac au roi, Riva di Chieri, 30 août : « Dans deux ou troys jours je vous envoiray le sr de Mombazin pour vous rendre ung compte plus particulier et par le menu de tout cest affaire, comme celluy qui depuis qu'icelluy affaire a esté avec le sr de Montferrand commencé par le sr de Montluc, qui ne l'a peu poursuivre à cause d'une indisposition qui luy est survenue, l'a très bien conduict encores avec icelluy de Montferrand et achevé » (B. N., fr. 20449, fo 257 ro, orig.).

CHAPITRE VI.

La défense de Sienne.

(Mars 1554-mai 1555.)

Le 19 septembre 1553, ayant obtenu son congé de Brissac, Monluc malade rentrait en France. En se séparant de lui, le maréchal tint à redire au connétable toute la satisfaction qu'il avait eue de son service; de plus, il le chargea d'entretenir le roi « de quelques poinctz touchant les affaires et mesnaiges de deça, desquelz il sçaura, écrivait-il, rendre très bonne raison »[1]. Il s'agissait des négociations entamées avec Vistarino. L'auteur des *Commentaires* n'a pas manqué de rappeler qu'à son retour en Gascogne il fut « honnoré et estimé des plus grands seigneurs du pays ». Les trois années qu'il venait de passer en Italie avaient accru sa notoriété : « Mon nom estoict en réputation bien grande et, pour une choze que j'avois faicte, on m'en vouloit fere à croire quatre. Les bruits vont tousjours en augmentant; aussi en ce temps, pour une escolle de guerre, il ne se parloict que de Piémont. » Il resta six mois « oysif ou sur les cendres », s'offrant à l'admiration de ses amis et voisins, la stimulant aussi sans doute, au besoin, par ses récits. Un ordre du roi vint le tirer de son inaction, au début de mars 1554 : Henri II l'envoyait à Sienne. Dans cette vie déjà si pleine, à l'âge où, chez la plupart des hommes, la chaleur de la jeunesse commence à s'éteindre, la volonté royale ouvrait un nouveau chapitre, le plus fameux, le plus populaire, sinon le mieux connu. Monluc lui a consacré

1. Brissac au connétable, Turin, 19 septembre 1553 (B. N., fr. 20537, f° 261). Publ. en partie par de Ruble dans son édition, I, 430, n. 2.

tout le livre III de ses *Commentaires*. C'est d'après son récit de la défense de Sienne que la postérité s'est fait de lui une idée héroïque; on s'est plu à le reproduire de confiance pour lui en faire honneur. Plus que d'autres, ces pages de son livre doivent donc être soumises à l'épreuve minutieuse de la critique. Il ne s'agit plus, en effet, ici de la prise, insignifiante en somme, d'une roquette ou d'une escarmouche sans conséquence : la défense de Sienne est un des épisodes importants de notre histoire militaire sous Henri II; elle a tiré Monluc de pair, a consacré sa renommée et fixé quelques-uns des traits de sa figure. Le portrait ne doit-il pas subir quelque retouche ou l'histoire doit-elle adopter, sans y rien changer, le récit des *Commentaires?*

Remarquons d'abord que ce livre III est loin de nous offrir un tableau complet du siège; ce sont proprement encore des « souvenirs » que l'on y trouve. Monluc a raconté certains épisodes et les a reliés entre eux par un fil plus ou moins serré. Son récit est très inférieur à deux chroniques italiennes, qui sont les sources narratives les plus importantes pour l'étude du siège de Sienne. L'une est le *Diario* de Sozzini, l'autre la *Relazione* de Montalvo. Alessandro Sozzini, d'une illustre famille siennoise, né en 1518, mort en 1608, fut en 1550 et en 1556 au nombre des *Priori* composant le grand conseil de la République et en 1573 gonfalonier du terzo de San Martino. Pendant le siège, il était secrétaire de « l'Opera del Duomo »; il avait été élu à ces fonctions le 20 juillet 1554, au moment précis où Monluc arriva à Sienne; il les conserva probablement jusqu'en 1563. Son *Diario*, rédigé en 1587 « per passar tempo e fuggir l'ozio », contient un journal très détaillé des événements du siège, écrit du point de vue siennois. Dans son avis au lecteur, Sozzini dit qu'il a appuyé son récit sur les témoignages verbaux des contemporains et aussi sur des documents écrits qui lui ont été communiqués par des acteurs des événements et qu'il a transcrits à la suite de son journal. La chronique de Sozzini est une œuvre très remarquable : à la précision minutieuse du détail elle joint un charme véritable, une saveur siennoise exquise. L'âme de Sienne, mystique et fantasque, revit dans ces pages, auprès desquelles pâlissent, il faut l'avouer, les narrations souvent diffuses et traînantes de Monluc[1].

1. Cette chronique, dont le titre exact est : *Il successo delle rivoluzioni*

— La *Relazione della guerra di Siena* est la plus importante des sources florentines. Son auteur, Antonio di Montalvo, né en 1527 à Arevalo, diocèse d'Avila, était un Espagnol. Il vint à treize ans à Florence avec le cardinal de Tolède, fut recommandé à la femme du duc Cosme de Médicis, Eléonore, nièce du cardinal, devint valet de chambre du duc et fut par lui comblé d'honneurs. Il fut le premier commandeur de l'ordre des chevaliers de Saint-Etienne. Lorsque Cosme, en 1570, alla se faire couronner grand-duc à Rome, il l'accompagna en qualité de majordome. Il mourut en juillet 1581. Sa relation, qui contient le récit des faits de janvier 1554 à février 1556, a été faite d'après les dépêches échangées entre le duc Cosme et le quartier général du marquis de Marignan. Rédigée en espagnol, elle fut traduite en italien par Garcia di Montalvo, fils de l'auteur. Malgré son caractère apologétique, elle est assez impartiale. L'auteur a voulu faire œuvre d'historien, et il s'efforce de dégager les causes des événements qu'il raconte [1]. Il importait de faire connaître sommairement ces deux sources, qui seront souvent utilisées dans ce chapitre, pour faire voir de suite à quel rang doit être placé le récit des *Commentaires* dans une bibliographie critique du siège de Sienne.

Les premières opérations de ce siège fameux remontent au 26 janvier 1554, date où le marquis de Marignan, général des Impériaux au service du duc Cosme de Médicis, s'empara pendant la nuit, par un hardi coup de main, du fort de Camollia, au nord de la ville. Monluc ne débarqua que vers le 8 juillet sur les côtes de Toscane et ne prit part à la défense qu'à partir du 14. On ne trouvera donc dans son livre de renseignements que sur les neuf derniers mois du siège, lequel dura, en fait, quinze mois. On a

della città di Siena d'imperiale franzese e di franzese imperiale, scritto da Alessandro di Girolamo Sozzini, gentiluomo sanese, et qui s'étend d'août 1551 (avec un résumé des événements antérieurs remontant au début du siècle) à mai 1555, a été publiée avec une intéressante préface, des notes critiques et d'autres chroniques du siège dont il sera parlé plus loin, par Gaetano Milanesi au t. II de l'*Archivio storico italiano,* 1842.

1. *Relazione della guerra di Siena di don Antonio di Montalvo, tradotto dalla spagnolo da don Garzia di Montalvo suo figlio,* ora per la prima volta pubblicata per cura e con note di Cesare Ricomanni e di Francesco Grottanelli, con l'aggiunto di documenti inediti e di apposita prefazione di Luciano Banchi, 1863.

déjà vu comment, lorsqu'il remania sa rédaction primitive, il a ajouté, en s'aidant de Paradin, un début au livre III, où il rappelle brièvement les faits antérieurs à son arrivée en Toscane. Dans le premier état des *Commentaires*, le récit du siège de Sienne se soudait à celui de la prise de Ceva par cette transition vague : « Or, quelque temps après, monsieur le mareschal de Strossy, qui estoit à Sienne, manda au Roy qu'il ne pouvoit servir en deux sortes, c'est tenir la campaigne et commander dans Sienne ; et qu'il le supplyoit très humblement voulloir faire eslection de quelque personnaige, de laquelle Sa Majesté se peult fier, pour y commander tant qu'il seroit en campaigne[1]. » Et le récit s'ouvre par une scène à grand effet. L'auteur nous fait pénétrer dans le conseil du roi et assister à la délibération où il fut choisi pour commander à Sienne. C'est une occasion pour lui de rappeler avec orgueil l'affection que lui témoignait le roi, « son bon maistre », et l'estime où le tenait son ancien chef Brissac. Henri II a-t-il lui-même désigné Monluc et évincé les autres candidats ? Brissac a-t-il vraiment insisté pour qu'on lui renvoyât en Piémont son mestre de camp ? Nous l'ignorons. La vive imagination gasconne de l'auteur doit avoir arrangé la scène. Monluc paraît avoir, du moins, gardé un exact souvenir de la « patente » qui lui fut envoyée. Elle portait, en effet, que Pietro Strozzi, lieutenant général du roi en Italie, étant contraint de sortir de Sienne où le tient assiégé le duc de Florence, « pour aller donner ordre aux affaires des autres villes et places du Siennois et executer quelques entreprises qui se pourront offrir », le roi a fait choix, pour commander en son absence dans Sienne, en qualité de son lieutenant général, de « nostre amé et feal gentilhomme de nostre chambre Blaise de Montluc », avec pouvoir absolu sur les gens de guerre à pied et à cheval et mission de « faire tenir avec toutes les honnestes persuasions dont il se pourra adviser ladite republique, citoyens, manans et habitans de ladite ville en union parfaite, amitié et bonne inteligence les uns avec les autres... »[2]. La « patente », on le voit, fixait d'une façon très

1. B. N., fr. 5011, f° 105 v°.

2. Pouvoir de lieutenant à Sienne pour le sieur de Montluc en l'absence du seigneur Pierre Strozzy. (B. N., Clairamb., 963, f° 219, copie du dix-huitième siècle, s. l. n. d.)

précise les pouvoirs militaires et administratifs de Monluc et laissait clairement entendre que l'on comptait autant sur sa dextérité et sa souplesse que sur son expérience des choses militaires. Il est dès lors très vraisemblable qu'une discussion se soit élevée dans le conseil sur le point de savoir si le caractère « bizarre, fascheux et colère » de Monluc le désignait pour une charge aussi délicate. Il est aussi naturel que le connétable ait été opposé à sa nomination, que le duc de Guise, au contraire, ait parlé en sa faveur.

Ce que les *Commentaires* n'indiquent pas, ce sont les raisons profondes de l'envoi de Monluc à Sienne. La « patente » y fait une vague allusion, qu'il est possible de préciser. Assiégé dans Sienne depuis près de trois mois, menacé de manquer de vivres, Pietro Strozzi avait conçu un plan audacieux pour dégager la ville : il avait résolu d'en sortir, de tenir la campagne en vivant sur le pays, de fortifier les principales places du Siennois, puis, tendant d'une part la main au baron de Fourquevaux, qui levait à Parme un corps de secours, composé de Grisons et de Suisses, renforcé, d'autre part, par les Allemands de Georges Reckenrot[1], qui attendaient en Provence qu'on les embarquât pour la Toscane, de prendre une vigoureuse offensive et d'aller « faire le gast » sur le territoire florentin. Ce plan hardi et grandiose, Strozzi l'exécutera en partie[2]. Voilà pourquoi il demandait d'être suppléé dans Sienne. Peut-être aussi, d'ailleurs, n'était-il pas fâché de se décharger du gouvernement de la ville et de passer la main; peu souple de son naturel, autoritaire et violent[3], il avait

1. C'est « le Rincroc » de Monluc. J'adopte pour son nom, qui paraît avoir été un nom de guerre, la forme donnée dans un mandement au trésorier de l'épargne du 11 janvier 1540. (Arch. Nat., K. 87, n° 14, orig. — Cf. *Catalogue des actes de François Ier*, IV, n° 11802.)

2. Il l'a lui-même exposé dans un mémoire justificatif qu'il adressa à Henri II après la défaite de Marciano. Ce mémoire a été publié en 1606 à Venise par Bartolommeo Zucchi, *Idea del Segretario*, et de nouveau par Cantini, *Vita di Cosimo Magno*, Florence, 1805, p. 553. Il en existe plusieurs copies à la Bibliothèque communale de Sienne (K, VI, 21, fos 194-200) et une traduction française sous le titre suivant : *Discours de Mr Pierre Strossi, marechal de France, sur la perte de la bataille de Marciano*, à la Bibl. Nat., fonds Dupuy, 500, fos 39-42.

3. Le 30 avril 1555, le gouverneur de Grossetto, des Ursins, se plaignait au connétable que Strozzi avait plusieurs fois usé à son égard « de faicts et paroles convenables à varlet ». (B. N., Clairamb., 348, fo 88, copie.)

vite mécontenté les Siennois. On lui reprochait ses aigres disputes avec le cardinal Ippolito de Ferrare, qui avait partagé quelque temps avec lui sa charge et avait dû lui abandonner la place. Strozzi avait donné, assurément, des preuves suffisantes de sa haine contre Florence; à Sienne on lui en voulait pourtant d'être florentin et l'on admettait mal que ce « fuoruscito », qui n'était en somme qu'un aventurier, prétendît, même au nom du roi de France, régenter la république. Il comprit tout cela et ce lui fut une raison de plus de demander à être remplacé. Il se sentait déjà usé; un autre serait peut-être plus heureux que lui pour gouverner ces ingouvernables Siennois.

Ce que Monluc a aussi oublié de dire, — et l'oubli est, en un sens, plus grave, — c'est qu'il désirait vivement aller à Sienne et qu'il trembla quelque temps de n'y être pas envoyé. Son état de santé put le lui faire craindre sérieusement. L'envoi de Monluc était décidé au début de mars; le 17, l'évêque de Lodève, Dominique du Gabre, alors trésorier des armées à Ferrare, écrivait au connétable qu'on se félicitait en Italie d'un tel choix [1]. A ce moment Monluc avait, comme il le raconte, reçu à Agen le courrier du roi, qui l'y avait trouvé malade « de plusieurs maladies ». Il s'était pourtant mis en route; mais à Toulouse, il avait dû s'arrêter, revenir par eau à Agen et « s'y jeter entre les mains des médecins » qui, sur sa demande, lui firent subir un traitement énergique : en six jours, ils lui administrèrent sept médecines et lui arrachèrent deux dents. Ces détails, qui confirment, en les précisant, ceux des *Commentaires*, sont tirés d'une lettre qu'il adressait le 23 mars au connétable : « A présent, écrivait-il, je me trouve alégay de plus de la moitié de mes maulx, et ne me reste plus que ung mal d'estomach, dont les médecins m'asseurent que bientôt en seray dehors. Mardy ilz me vueillent mettre à la diette pour huict jours, et après m'asseurent que je pourray faire service. » Et il ajoutait : « Monseigneur, je n'ay jamais eu bien, honneur ny advancement des roys, père et fils, que par vostre moyen. Je vous supplie très humblement que, si le roy n'a mandé encore personne à Sienne, le garder qu'il ne change de volonté, et m'y mender [2]. » Il oubliait, on le voit, ses rancunes,

1. *Corresp. polit. de Dominique du Gabre*, publ. par A. Vitalis, 1903, p. 93.
2. Monluc au connétable, Agen, 23 mars 1554 (IV, 9).

se faisait petit devant le tout-puissant connétable et s'efforçait par ses assurances d'empêcher que cette charge de lieutenant de roi, cette aubaine magnifique et peut-être inespérée, passât à un autre. Il est fâcheux que dans son livre il ait négligé ce détail, précieux pour la connaissance de son caractère.

Henri II était à ce moment très décidé à tenter un sérieux effort pour sauver la ville que depuis deux ans il avait prise sous sa protection [1]. Au moment où il allait désigner Monluc, il écrivait à ses agents à Rome, le cardinal du Bellay et Lanssac : « Je fais embarquer sur mes galères et vaisseaux pour aller descendre en la marine du Siennois les trois mille lansquenets du capitaine Roquerol, six enseignes des vieilles bandes françoises qui ont fait le voyage du Levant sur mes galères et estoient dedans Saint-Florent, et deux bandes italiennes [2].... » Le 28 avril, il répétait la nouvelle au cardinal d'Armagnac [3]. On la savait à Sienne et l'on y attendait déjà le secours de France [4]. Le comte de Bisque avait été envoyé en Suisse pour y lever quatre mille Grisons; Fourquevaux réunissait des troupes à Parme et à la Mirandole [5]. De jour en jour on attendait à Marseille la flotte barbaresque; Henri II avait obtenu le concours du beglerbey Salah Raïs pour renforcer le baron de La Garde et remplacer les galères défaillantes de Dragut, amiral de Soliman II [6]. Monluc avait eu le

1. C'est le 28 janvier 1552 que fut signé le traité d'alliance et de protection entre Henri II et la république de Sienne. (B. N., Clairamb., 345, f° 43, copie.)

2. Henri II au cardinal du Bellay et à Lanssac [mars]. (Ribier, II, 516.)

3. Instruction de Henri II au cardinal d'Armagnac, Anet, 28 avril. (*Ibid.*, 517-518.)

4. Bartolommeo Cavalcanti au duc de Parme, Sienne, 18 avril. (*Lettere di Cavalcanti*, p. 66.)

5. Voir, sur ces préparatifs et sur les bonnes dispositions de la cour à l'égard des Siennois, les lettres de Claudio Tolomei, ambassadeur de la république auprès de Henri II, du 27 avril et du 4 mai. (*Alcune lettere politiche di Claudio Tolomei, vescovo di Tolone, scritte alla repubblica di Siena*, publ. par L. Banchi, per nozze Pia Tolomei-Alessandro Sansedoni, Sienne, 1868, in-8° de 50 pp., pp. 17, 19-20.) Tolomei écrit que le roi montre le plus grand zèle et que la reine contribue de ses deniers particuliers à l'entreprise de Sienne.

6. Le 30 avril, le capitaine La Salle était parti de Marseille avec l'ambassadeur de Dragut pour « haster de tant plus le partement de l'armée dudit Argier ». (B. N., Moreau, 738, f° 55, cité par La Roncière, *Hist. de la Marine française*, III, p. 526, n. 1.) — Le marché passé entre Henri II et Salah Raïs fut annoncé de Bruxelles le 4 et le 11 juin par l'ambassadeur anglais John Masone (*State papers, Mary*, n°s 215-218).

temps, comme il en exprimait l'espoir dans sa lettre au connétable, de rejoindre à Marseille les Allemands de Georges Reckenrot et les débris des bandes françaises et italiennes rentrées en France après la reprise de la Corse par André Doria (février 1554), qui allaient former le corps de secours pour Sienne. Il dit exactement qu'il ne trouva pas La Garde, parti « pour aller en Alger fere avec le roy d'Alger qu'il lui baillast son armée »[1]. Le 16 mai, une frégate marseillaise sortit à la recherche de La Garde, avec l'ordre urgent de revenir sur les côtes de France pour embarquer le secours[2]. Le baron était-il informé déjà qu'il avait à remplir cette mission? Resta-t-il volontairement en mer, croisant devant les côtes espagnoles, pour retarder l'envoi des renforts promis à Pietro Strozzi, par animosité personnelle contre son frère Leone, prieur de Capoue, nommé en mars général des galères d'Italie? Ou voulait-il simplement attendre la flotte turque de Dragut afin d'avoir des forces suffisantes à opposer à Doria[3]? Monluc indique cette seconde raison; la première a, d'ailleurs, influé aussi sur l'attitude du baron[4]. Quoi qu'il en soit, la flotte de La Garde et l'« armée » d'Alger, qui était à Majorque dès les premiers jours de mai[5], n'approcha pas des côtes de Provence avant le mois de juin[6]. L'annonce du secours avait jeté le désarroi parmi les Impériaux, qui songèrent même à lever le siège de Sienne[7]. Mais ces atermoiements compromirent le succès du plan de Strozzi, à qui l'on avait promis que les renforts seraient le 10 juin

1. Monluc emploie ici le mot *armée* dans le sens de *flotte*. Cf. l'italien *armata* et l'espagnol *armada*.

2. La Roncière, *op. cit.*, III, 526, n. 4.

3. Charles-Quint à son frère, 8 juin. (Lanz, III, 627.) — L'évêque d'Arras à Simon Renard, 19 juin. (*Pap. d'État de Granvelle*, IV, 261.)

4. Voir, sur cette question, les historiens italiens qui accusent La Garde : Aldo Manuzio, *Vita di Cosimo de' Medici*, 1586, p. 117, et Montalvo, *Relazione*, p. 70. Le dernier biographe de Pietro Strozzi, Mlle Annita Coppini, a adopté leur opinion (*Piero Strozzi nell' assedio di Siena*, 1902, p. 109). La haine, d'ailleurs justifiée, que La Garde portait aux Strozzi la rend très vraisemblable. Cf., sur les causes de cette haine, La Roncière, *op. cit.*, III, 413-414.

5. Tolomei à la république de Sienne, Paris, 4 mai. (*Alc. lett. polit. di Cl. Tolomei*, p. 19.)

6. Odet de Selve à Henri II, Venise, 3 juin. (*Négoc. de la Fr. avec le Levant*, II, 319.)

7. Dr Wotton à sir William Petre, Reims, 14 juin [et non *juillet*]. (*State papers*, *Mary*, no 223.)

à Porto-Ercole[1]. Le 25 mai, Enea Piccolomini, gentilhomme siennois envoyé par la république pour presser l'envoi du secours, quittait la cour et venait rejoindre Monluc à Marseille[2]. Dans les derniers jours de juin seulement, les troupes embarquaient à Toulon. La traversée eut lieu sans autre incident que la capture, près de l'île d'Elbe, de huit ou neuf transports de blé de Sicile, fait noté par Monluc, confirmé par une dépêche de Peter Vannes, ambassadeur anglais à Venise[3]. Le 6 juillet, les vingt-six galères du baron de La Garde, accrues de quatorze galères et de seize bâtiments légers de Salah Raïs, étaient en vue de Porto-Ercole[4].

Monluc est le seul historien qui place le débarquement à Scarlino, « où, dit-il, monsieur le mareschal estoit avecques son camp ». Sozzini ne précise pas le lieu; Roffia indique Porto-Ercole[5]. Dominique du Gabre, dans une dépêche du 11 juillet, donne la même indication[6]. Mieux informé, l'ambassadeur anglais à la cour de France, Dr Wotton, écrivait le 29 que le secours avait débarqué *près* de cette place[7]. Monluc en donne la raison : « A cause que le marcquis de Marignan avoict son camp près du chemin qu'il nous failloict tenir pour aller à Sienne. » Les Impériaux avaient, en effet, occupé au début de juillet la route de Rome, pour barrer de ce côté le passage au renfort attendu[8]. Ils l'évacuèrent, d'ailleurs, bientôt, quand

1. B. N., Dupuy, 500, f° 35. — Lanssac écrivait de Sienne, le 2 juillet, que « le retardement de ladite armée de mer a retardé d'un moys » les desseins de Strozzi. (*Corresp. polit. de M. de Lanssac*, publ. par Ch. Sauzé de Lhoumeau, 1904, I, 427.)

2. Tolomei à la république de Sienne, Soissons, 12 juin. (*Op. cit.*, p. 21.)

3. Peter Vannes au conseil, Venise, 13 juillet. Vannes donne le chiffre de sept navires impériaux. (*State papers, Mary*, n° 237.) Le fait est aussi mentionné par Cormier, *Rerum gestarum Henrici II libri quinque*, 1584, f° 119 r°.

4. La Roncière, *op. cit.*, III, 526, n. 6. — Une dépêche de John Masone, du 4 juin, abaisse le nombre des navires barbaresques á vingt, dont huit galères et douze flûtes et brigantins. (*State papers, Mary*, n° 215.)

5. Dans ses *Racconti delle principali fazioni della guerra di Siena*, publ. par Milanesi au t. II de l'*Archiv. stor. ital.* (p. 561). C'est une relation florentine des campagnes de Strozzi et de Marignan dans le Val di Nievole et le Val di Chiana en juin-juillet 1554, très détaillée, mais sujette à caution.

6. Gabre à Domenico d'Achille. (*Corresp. polit. de Gabre*, p. 95.)

7. Dr Wotton à la reine Marie, Compiègne, 29 juillet. (*State papers, Mary*, n° 243.)

8. Roffia, p. 561.

Pietro Strozzi eut repris Cuna, dont ils s'étaient emparés [1]. Il ne paraît pas, du moins, que ce dernier eût son camp à Scarlino quand eut lieu le débarquement. Un document prouve que le 8 juillet il était encore à Montalcino ; à cette date, le secours de France avait atterri [2]. Monluc commet une seconde erreur en plaçant la mort du prieur de Capoue, Leone Strozzi, *deux* jours avant. D'après Roffia, c'est le 24 juin qu'eut lieu l'événement; une délibération des Huit de la guerre du 28 y fait allusion [3].

Le corps français débarqué se mit en marche, par la Maremme, vers Buonconvento où, dit Monluc, « tout le camp feust assemblé ». C'est, en effet, dans cette place, située sur les bords de l'Ombrone, que Strozzi, avant de s'engager dans la vallée de l'Arbia pour marcher vers Sienne, concentra ses troupes, les Grisons de Fourquevaux qu'il était allé chercher en juin sur les confins du Lucquois, le nouveau renfort français et un corps de Florentins levé par Bindo Altoviti [4]. Les Grisons et les Italiens formèrent l'avant-garde. Monluc était parti en avant avec Strozzi et Fourquevaux; et tous trois entrèrent dans Sienne, où ils dînèrent chez Lanssac, ambassadeur de France à Rome, qui s'y trouvait depuis le 13 juin [5]. Les *Commentaires* oublient de nous dire que Strozzi, se défiant de l'inexpérience de Monluc et de son ignorance des « humeurs et manière de vivre » des Siennois, avait prié Lanssac, qui avait été mêlé aux négociations de la république avec la France, de venir de Rome à Sienne pour aider de ses conseils le nouveau lieutenant de roi [6]. L'arrivée de Monluc eut sans doute lieu le 12 [7].

1. Mlle Coppini se fonde sur le silence de Monluc au sujet de la prise de Cuna pour prouver, contre Montalvo, Roffia et Nini, que ce fait fut antérieur à l'arrivée du corps français. (*Op. cit.*, p. 105.)

2. Le 8, le capitaine Landuccio Landucci apportait à Sienne à Roberto Strozzi, qui commandait en l'absence de son frère, la nouvelle de la descente. Le 11, arrivait à son tour Enea Piccolomini, « ed era sbarcato a nostri porti con l'armata di Marsiglia e d'Algeri ». (Sozzini, pp. 259 et 261.) Strozzi place le débarquement le 11 dans son *Discours* déjà cité (B. N., Dupuy, 500, fo 36).

3. Roffia, p. 559. — Arch. d'État de Sienne, *Deliberazioni degli Otto di Reggimento*, CLXXX, fo 201. — Pecci place le fait le 26. (*Memorie storico-critiche di Siena*, IV, 150.)

4. La nouvelle en arriva le 9 à Sienne. (Sozzini, p. 260.)

5. Sozzini, p. 246. — Lanssac au roi, Sienne, 2 juillet. (*Corresp. de M. de Lanssac*, I, 426-427.)

6. Lanssac au connétable, Rome, 9 juin. (*Ibid.*, I, 423.)

7. C'est ce jour-là que Sozzini mentionne l'arrivée de Strozzi (p. 262). Monluc

Ici se place le premier épisode sur lequel il s'est étendu avec complaisance : l'escarmouche de Sant' Abbondio. Le marquis de Marignan, après avoir occupé la route de Rome, s'était replié vers Sienne et avait songé à s'emparer des positions au sud de la ville pour barrer au moins là le passage au corps de secours [1]. Mais à l'approche de Strozzi, il avait évacué le faubourg de San Lazzaro, en avant de Porta Romana, et s'était retiré au nord de la ville, dans son quartier général de Palazzo de' Diavoli [2], laissant seulement quelques troupes dans les forts de Monistero et de Sant' Abbondio. Le duc Cosme, indigné de cette reculade, donna l'ordre à son général de reprendre l'offensive. Le corps de secours arrivait par la vallée de la Tressa. Pour lui faciliter l'entrée, Strozzi fit sortir de Sienne, dans la nuit du 12 au 13, environ trois cents arquebusiers, qui occupèrent le couvent de Sant' Abbondio, « ung monastaire de nonains, disent très exactement les *Commentaires*, près Saint-Marc, qui est ung aultre monastaire de religieux » [3], après avoir, dit Sozzini, guéri de tout mal les cinquante soldats malades qu'y avait laissés le marquis [4]. Le lendemain, ces arquebusiers furent renforcés de trois compagnies d'infanterie, celles des capitaines Giustiniano da Faenza, Federigo Montauto et Bartolommeo da Pesaro : Monluc s'est souvenu seulement du dernier. On commença à fortifier Sant' Abbondio

n'entra donc pas dans Sienne le 28 ou le 29, comme l'avance de Ruble, qui place par erreur le 12 août le combat de Marciano qui eut lieu le 2. La note 1 de la p. 452 du t. I de son éd. repose toute sur ce gros lapsus, et Monluc ne se trompe pas en disant plus loin que le 2 août il y avait quatorze ou quinze jours qu'il était arrivé à Sienne.

1. Peter Vannes au Conseil, Venise, 13 juillet (*State papers, Mary*, n° 237).

2. Le Palazzo de' Diavoli dresse encore aujourd'hui, sur la *Strada fiorentina*, sa tour carrée de briques, à 1 kilom. environ de Sienne.

3. Le couvent de Sant' Abbondio appartenait aux Gesuate ; elles avaient alors pour protecteur le cardinal d'Armagnac (le cardinal d'Armagnac aux Huit de la guerre, Rome, 6 novembre 1554. Arch. d'Etat de Sienne, *Lettere agli Otto*, 6). Quant au monastère de Saint-Marc, c'est l'abbaye de Saint-Eugène, appelée aussi *Monistero fuori porta San Marco* depuis que Pie III l'avait, en 1479, réunie à la paroisse San Marco de Sienne (cf. *Il territorio di Monistero illustrato*, Siena, 1856, p. 26).

4. Sozzini, p. 262. — L'occupation de Sant' Abbondio est mentionnée en termes semblables dans Diego de Fuentes, *La conquista di Sena traduzida de diversas partes de lengua toscana en nuestro vulgar castellano*, imprimée à la suite de l'*Historia del fortissimo y prudentissimo capitan don Hernando deAvalos, marques de Pescara*, Anvers, 1570, f° 51 v°, ouvrage utilisé souvent par Brantôme.

et Lanssac demanda à Strozzi de lui envoyer des pionniers[1]. Dans la soirée, les Impériaux tentèrent contre la position une attaque qui fut repoussée[2].

Le 14 au matin, le marquis quittait Palazzo de' Diavoli (le *Palais du Diau* de Monluc), emmenant avec lui ses Allemands et ses Espagnols, en tout quatorze enseignes, dit Sozzini. Les Impériaux contournèrent, au nord-ouest de la ville, le poggio de San Prospero et, par le vallon de la Tressa, descendirent vers Monistero et Sant' Abbondio. La narration des *Commentaires,* très minutieuse et riche en petits détails, n'apparaît pas très claire. Pour la comprendre, il importe de l'étudier sur les lieux et de se faire une idée nette du théâtre de l'action. L'escarmouche s'est déroulée à l'ouest de la ville, en avant des portes San Marco et Tufi, dans les prés qui bordent la Tressa et sur les pentes, couvertes de vignes, comme au seizième siècle, des coteaux de Monistero. Le « palassot » dont parle Monluc est le Palazzetto Tolomei; le petit oratoire « au coing des vignes tirant à Saincte-Bonde et à Sainct-Marc » est la petite église Saint-Charles, dont on montre encore la place auprès du pont où passe la vieille route qui mène de Porta San Marco à Monistero. Monluc appelle cette route « le grand chemin ». Les Siennois, que commandaient le Bolonais Cornelio Bentivoglio et Francesco Chiaramonti, occupaient le Palazzetto et Sant' Abbondio. Les Impériaux s'appuyaient sur la position de Monistero, que Monluc appelle toujours « leur fort de Sainct-Marc », où ils avaient mis en batterie quatre petites pièces[3]. Ce dernier détail est confirmé par Sozzini. Quant aux troupes de Strozzi, elles n'étaient pas sur le théâtre de l'action : « Monsieur le mareschal, dit Monluc, qui estoit de

1. Lanssac à Pietro Strozzi, [Sienne], 13 juillet (*Corresp. de M. de Lanssac,* I, 429).

2. Sozzini, p. 263.

3. Ces explications sont nécessaires pour comprendre, par exemple, la phrase suivante : « Ceux qui estoinct sortis de Sainct Marc [les Impériaux de Monistero] se retirarent aussi en haste, et en ramenarent les quatre petites pièces, desquelles ilz battoinct Saincte-Bonde, dens leur fort de Sainct-Marc [*entendez :* évacuèrent les quatre petites pièces qui étaient dans leur fort de Monistero]. » I, 450. — Le marquis occupait ce fort depuis le mois d'avril. Cavalcanti écrivait de Sienne, le 15, au duc de Parme : « I nemici non cessano di fortificarsi, et di nuovo fanno un forte a Monistero, vicino a Porta S. Marco un miglio. » (*Lett. di Cavalcanti,* p. 62.)

l'aultre cousté de la porte Sainct-Marc, *en ces valons qu'il y a...*[1] » Il s'agit des vallons qui se creusent à l'est de Sienne, entre Porta Tufi et Porta Ovile. Les Grisons de Fourquevaux étaient derrière le Palazzetto, masqués par la hauteur qui les couvrait du feu de l'artillerie impériale[2]. Quant aux Gascons et aux Allemands, ils étaient restés en arrière, attablés à boire sur le grand chemin, c'est-à-dire ici sur la route encaissée et fraîche qui longe l'Arbia. Ils refusèrent de marcher. Monluc n'avait avec lui que son fidèle Charry et trente bons soldats, « presque tous lesquelz estoinct gentilzhommes ».

On peut maintenant distinguer trois parties dans la narration des *Commentaires :* l'arrivée de Monluc sur le lieu de l'escarmouche et la première charge faite par les Siennois de Mario de Santa-Fiore ralliés, qui se termina par la reprise de deux petites maisons sur la vieille route; l'entrée en ligne des Grisons, appelés par Monluc pour soutenir les Siennois; enfin la charge finale qui amena la retraite des Impériaux.

Sozzini, Montalvo et Diego Fuentes, l'auteur de *La conquista de Sena,* ont aussi raconté l'escarmouche de Sant' Abbondio[3]. A leurs récits, on peut joindre, pour être complet, la chronique inédite de Teofilo Gallaccini[4]. Aucune de ces relations ne cite

1. On voit que Monluc se rend compte ici que Strozzi avait de nouveau quitté Sienne, l'y laissant. Plus haut, il a imaginé de toutes pièces un dialogue qui suppose qu'il était resté dans la ville. Sozzini dit qu'il était retourné, le soir du 12, à Buonconvento.

2. Il est nécessaire, pour comprendre ainsi la phrase de Monluc (I, 445), et elle ne peut avoir d'autre sens, de modifier la ponctuation de de Ruble et de lire : « Cependant tout au long du cotau l'escaramouche tiroict, et au long des vignes droict au Palassot qui est ung petit palais au derrière duquel estoinct les Grisons et au doz de la montaigne, etc. »

3. Le récit de Pecci (*Memorie storico-critiche di Siena,* IV, 153) est un résumé de Monluc. Je cite pour mémoire celui d'Albizzi, *Vita di Piero Strozzi,* qui dit simplement que Sant' Abbondio (*Santa Bonda*) fut fortifié par ordre de Lanssac et que le lendemain Strozzi dégagea les capitaines Giustiniano da Faenza et Saporoso da Fermo qui y étaient enfermés (*Vite di uomini d'arme e d'affari del secolo XVI narrate da contemporanei,* pp. 575-576). — Cormier dit inexactement : « Senenses, auctis ob supplementum ab Henrico rege missum animis, Monasterium magnis viribus oppugnare parant; ac ejus potituri videbantur, ni Marignanus, educto latebris exercitu, praesto Monasteriensibus adfuisset. Ibi consertis manibus octingenti utrinque cadunt. » (*Op. cit.*, f° 119 r°.)

4. *Cronica di Siena dalla sua origine fino al 1590* (Bibl. commun. de Sienne, C, VI, 14).

Monluc. On ne peut douter pourtant qu'il ait assisté à l'action. En dépit de son obscurité apparente, sa narration est, pour le détail topographique, la seule satisfaisante; grâce à elle, et à elle seule, on peut reconstituer l'escarmouche sur le terrain. Le récit de Sozzini, bourgeois pacifique qui ne sortit pas de la ville, est beaucoup plus bref et plus vague. Celui de Montalvo est plus détaillé et plus intéressant. L'auteur, qui est un soldat, insiste, comme Monluc, sur les difficultés du terrain, coupé de fossés et de vallons; comme lui, il dit que le marquis renforça l'escarmouche avec ses arquebusiers espagnols et que ceux-ci furent repoussés. Fuentes cite Mario de Santa-Fiore comme ayant pris part au combat, « con otros principales » : Monluc était de ces derniers. Il mentionne également le renfort envoyé par le marquis [1]. Quant à la chronique de Gallaccini, elle confirme ce que disent les *Commentaires* du résultat de la journée : ce ne fut pour Strozzi qu'un demi-succès, en raison de l'absence des Gascons et des Allemands [2]. Montalvo met ce résultat en lumière avec plus de vigueur et de précision que Monluc; il assure que Strozzi, voyant l'impossibilité d'enfermer toute son armée dans Sienne, inquiet aussi de l'accueil très froid que lui avait fait la Seigneurie, qui ne se souciait pas de nourrir toutes ces troupes, tenta, ce jour-là, de tout terminer par une bataille. L'affaire se réduisit à une escarmouche, dont tous les historiens sont unanimes à noter le caractère sanglant. Ce que les *Commentaires* ne disent pas et ce que nous apprennent Sozzini et Montalvo, c'est que la veille, le 13 juillet, il y en avait eu une, non moins sérieuse, qui dura onze heures, où les arquebusiers espagnols de don Giovanni di Luna tentèrent sans succès d'emporter Sant' Abbondio [3]. Monluc n'y eut sans doute aucune part. Un autre historien, qui n'a pu connaître le récit des *Commentaires*, Adriani, en confirme certains détails, tels que la lutte autour des maisons, et le caractère exceptionnellement sérieux de l'affaire, où,

1. *La conquista di Sena*, f°s 51 v°-52 r°.

2. « E non è dubbio che se tutto il campo dello Strozzi fusse stato quivi, come non ni era se non l'avanguardia, si saria fatta la giornata in quel giorno, secondo quel che allora successe il marchese saria stato rotto. »

3. C'est à cette escarmouche du 13 que se rapporte le billet adressé le soir par Lanssac à Strozzi et intercepté par les Impériaux : « Santa Bonda stà anchora in piedi... »

dit-il, périrent plus de gens qu'il n'en avait été tué jusqu'ici dans une escarmouche[1]. Ajoutons enfin que, dans la suite de cartons de tapisseries gravée en 1583 par Philippe Galle, où le Stradan a représenté les campagnes du duc Cosme de Médicis, on en trouve un figurant le combat du 14 juillet. On y voit, à gauche, Sant' Abbondio; à droite, Monistero, fortifié de bastions et d'un ouvrage avancé; au milieu, l'escarmouche; au premier plan, vêtus à la romaine, des cavaliers français, avec un étendard fleurdelisé, galopant sur des coursiers fougueux. On ne peut s'empêcher de songer à ces quatre cornettes de gens à cheval que Monluc obtint à grand'peine du colonel des Grisons et qui vinrent à propos renforcer l'infanterie siennoise[2].

L'escarmouche de Sant' Abbondio avait eu, du moins, pour effet de dégager la route par laquelle arrivait l'armée de secours et de refouler les Impériaux vers le nord de la ville. C'est le lendemain, 15 juillet, que « monsieur le mareschal logea son camp entre Porte Nove et Porte Tuffe »[3]. Sozzini, qui a assisté au spectacle, décrit minutieusement l'entrée des divers corps, leurs marches et contremarches par la ville, que Strozzi leur fit traverser uniquement pour faire admirer aux badauds la belle mine et les justaucorps de soie des reîtres allemands et des gens de pied français. Il connaissait ses Siennois et savait les moyens à employer pour réchauffer leur enthousiasme et leur redonner du cœur. C'est, en effet, d'après le chroniqueur, à Porta Nuova que logèrent les cavaliers. Quant au reste des troupes, elles n'entrèrent pas dans la ville; on les cantonna en dehors de Porta Ovile, en face

1. Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, 1587, I, 769.

2. Cette suite de dessins, dont l'Archive d'État de Sienne possède un bel exemplaire, porte le titre suivant : *Mediceae familiae gestarum victoriae et triumphi*. — Sur le Stradan, de son vrai nom Jean van der Straeten, en italien Giovanni della Strada, né à Bruges en 1536, mort en 1605, peintre officiel de Cosme Ier et collaborateur de Vasari pour les fresques du Palazzo Vecchio de Florence, voir Vasari, *Hist. des peintres*, trad. Leclanché, 1842, IX, 156, et *Le livre des peintres de Carel van Mander* (1604), trad. par Henri Hymans, Paris, in-4°, 1885, pp. 110-116. Les jugements de Müntz sur le Stradan (cf. *La Tapisserie*, p. 235, et *Histoire de l'Art pendant la Renaissance*, III, *passim*) me paraissent trop sévères. Il est permis de reconnaître à Jean van der Straeten, outre une prodigieuse facilité, un réel souci de l'exactitude et de la vérité pittoresque, au moins dans les dessins de la guerre de Sienne.

3. Monluc désigne par *Porte Nove* la Porta Romana actuelle.

du couvent de l'Osservanza, que les Impériaux évacuèrent le 16 et qui fut aussitôt occupé par les Français [1].

Strozzi allait-il de nouveau tenter la fortune et risquer une bataille sous les murs de Sienne? Monluc raconte que la question fut débattue dans un conseil tenu sur la muraille de Camollia le 16 au matin. Il était, pour lui, d'avis qu'on hasardât la journée, et il exposa son plan : sortir de la ville avant le jour pour ne pas donner l'éveil à la batterie du poggio de Ravacciana, à droite de la route de Florence [2], laisser trois ou quatre compagnies pour tenir en échec la garnison du fort impérial de Camollia [3] et attaquer de face Palazzo de' Diavoli, quartier-général de Marignan, tandis qu'un autre corps, sortant par Porta Fontebranda et contournant le poggio de San Prospero, prendrait l'ennemi à revers. Monluc exposa-t-il vraiment ce plan si précis? Arrivé depuis trois ou quatre jours à Sienne, avait-il pu prendre une assez complète connaissance des lieux pour être capable de l'élaborer? Il est permis d'en douter et de croire qu'il l'a combiné après coup, à tête reposée. Quoi qu'il en soit, Strozzi jugea plus prudent de ne pas l'adopter. S'il eût été battu, en effet, il lui aurait fallu s'enfermer dans la ville et s'y laisser mourir de faim; les Siennois, qui l'avaient si froidement reçu, le lui permettraient-ils? Le seul parti pour lui possible était de se remettre en campagne et de reprendre son plan si malheureusement ajourné par le retard du secours de France.

Le 17 donc, au matin, Lanssac quitta Sienne et repartit pour Rome : Sozzini confirme Monluc sur ce point en précisant la date [4]. Dans la journée, Strozzi concentra ses troupes hors de Porta Romana et, traînant à sa suite cinq canons, dix chariots de paille, dix de poudre, sept charges d'échelles, des sapes et

1. Sozzini, p. 264. — L'escarmouche de Sant'Abbondio fut présentée en France comme un succès sérieux; voir la dépêche de Wotton à la reine Marie, Compiègne, 29 juillet (*State papers, Mary*, n° 243).

2. Monluc appelle cette hauteur, la première à gauche du coteau de l'Osservanza, en face de la barrière de San Lorenzo, au-dessus de la gare, la *Petite Observance*. Elle était couronnée, comme sa voisine, par un couvent.

3. Depuis la camisade du 26 janvier, les Impériaux s'étaient établis devant Camollia et y avaient élevé un fort en face du fort siennois qui défendait la porte et que Sozzini appelle la Castellaccia.

4. Sozzini, p. 265. — Le 2 août, le cardinal du Bellay annonçait au connétable le retour de Lanssac à Rome (B. N., fr. 20447, p. 133, orig.).

des pics et quatre compagnies de pionniers, il s'éloigna de Sienne dans la direction d'Asciano. On disait qu'il allait vers le Val di Chiana. Il laissait dans la ville, dit Sozzini, « Mgr. de Monluc, homme du roi, de grand esprit, expert aux armes », en qualité de vice-roi, avec deux mille gens de pied et cent cavaliers.

Les *Commentaires* ne contiennent pas un récit méthodique et complet des opérations de Strozzi et de Marignan, qui commencèrent le 17 juillet et aboutirent le 2 août à la journée de Marciano. Monluc a seulement voulu mettre en relief les efforts qu'il dit avoir tentés pour empêcher Strozzi de décamper de nuit, et les mesures qu'il prit pour préparer les Siennois à la nouvelle d'une défaite, qu'il regardait comme certaine. Mais il a fait aussi des allusions nombreuses et plus ou moins précises aux opérations, tout en faisant remarquer qu'il n'en fut pas témoin oculaire. Il importe de les expliquer et de les contrôler[1].

Il paraît laisser entendre que le marquis « prit son chemin devers Mauchane » au moment où Strozzi quitta Sienne. C'est le 22 seulement que Marignan levait son camp; on ignorait à

1. Les principales sources narratives pour l'étude de la campagne du Val di Chiana et du combat de Marciano sont : 1° le *Discours* justificatif de Strozzi déjà cité; 2° la *Relazione della rotta di Piero Strozzi datagli dal marchese di Marignano*, lettre écrite par le marquis à Charles-Quint, du camp, le 4 août, publ. par Ruscelli, *Lettere de'Principi*, réimpr. par A. Ceruti dans les *Miscellanea di storia italiana*, XVII, 345-350, sans indication d'origine; 3° les *Racconti* de Girolamo Roffia (*Archiv. stor. ital.*, II, 562-582); 4° la *Relazione* de Montalvo ; 5° les *Notizie della vittoria riportata dagl'Imperiali presso Marciano, scritte da un anonimo* (*Arch. stor. ital.*, II, 585-590), relation florentine dont l'auteur était à Arezzo ; 6° le *Diario* de Sozzini, très inférieur, intéressant surtout pour connaître l'impression produite à Sienne par la nouvelle de la défaite. A ces sources, il faut joindre des œuvres d'un caractère plus littéraire que documentaire, d'origine florentine, comme : *La rotta che hebbe il signor Piero Strozzi dal signor marchese di Marignano*, Florence, 1585; *Lamento di Piero Strozzi sopra la rotta ch'ebbe nelle Chiane d'Arezzo dal signor marchese di Marignano, generale di Sua Eccellenza*, Florence, par Domenico Giraffi. Enfin, les principaux récits du combat sont ceux de Missaglia, *Vita di Gio. Jacomo Medici, marchese di Marignano*, Milan, 1605, pp. 166-167; Albizzi, *Vita di Piero Strozzi*, pp. 576-581; Petro Angelio di Barga, protégé de Guillaume Pellicier, poète et érudit distingué, auteur d'un *De bello senensi commentarius*, dont la première partie, la seule conservée, s'arrête après le combat de Marciano et a été publiée à Florence, en 1609, par Domenico Morenio, chanoine de San Lorenzo; enfin, Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, I, 785. — Quant au récit de Pecci, cité par de Ruble pour contrôler Monluc, il a été composé à l'aide des *Commentaires*.

Sienne s'il voulait marcher sur Arezzo ou barrer à son adversaire la route du territoire florentin[1]. Monluc ajoute que Strozzi avait laissé dans Marciano quatre enseignes; Marignan parle de *douze*. Roffia de *onze*. Il hésite pour savoir qui des deux, de Strozzi ou du marquis, « tenait » Marciano : en fait, au début de la campagne, la place était au pouvoir des Impériaux; le jeudi 19 juillet, Strozzi était allé la reconnaître; le samedi 21, il s'en empara[2]. C'est la première hypothèse de Monluc qui est la vraie. Il avoue, d'ailleurs, sa défaillance de mémoire : « Bonement, dit-il, je n'ay souvennance lequel c'estoict. » Les *Commentaires* font une simple allusion aux opérations de Strozzi et de Marignan du 17 au 29 : « Ils demeurarent huict ou neuf jours ayans leurs camps à sept ou huict mil, l'ung allant pour prendre quelque place et l'aultre suivant pour le secourir. » Le mardi 24, le marquis obligeait Strozzi à déloger de devant Civitella, qu'il se disposait à battre; mais il ne pouvait l'empêcher de prendre d'assaut Fojano, le vendredi 27. Il marcha alors vers Marciano, s'empara de la ville, mais, faute de pièces de siège, ne put emporter le château. Le 29, Strozzi le rejoignit et les deux armées prenaient leurs positions[3], que Monluc précise en homme qui a certainement visité le champ de la bataille. « Comme le marcquis sentit approcher monsieur le mareschal, il luy fist place, et leve son artillerie, et se met ung peu à main droicte de la ville, à cent cinquante ou deux cens pas[4], et s'eyde de deux ou trois petites montaignolles, dens lesquelles il se retrencha, et du cousté où estoinct les fontaines. Monsieur le mareschal se vinct camper entre le marcquis et la ville, au long d'ung grand chemin creux qu'il y avoict. » Roffia et Montalvo sont beaucoup moins précis. Sozzini insiste, comme Monluc, sur le manque d'eau et dit qu'au camp de Strozzi on la vendait « soldi quattro il boccale ». En réalité, les deux adver-

1. Relation de Marignan (*Miscell. di stor. ital.*, XVII, 345). — Cavalcanti au duc de Parme, Sienne, 23 juillet (*Lettere di B. Cavalcanti*, pp. 89-90).

2. Cavalcanti au duc de Parme, Sienne, 21 juillet (*ibid.*, pp. 87-88). — Roffia, p. 566. — Sozzini (p. 267) dit que Monluc fut informé le 22 de la prise de Marciano.

3. Relation de Marignan, p. 346. — Sozzini, pp. 268-269. — Roffia, pp. 570-571.

4. Cf. Marignan : « Lo Strozzi s'accampò lasciandosi la terra di Marciano per il fianco, nè da l'uno a l'altro exercito era più distanza d'una archibugiata. »

saires souffraient de la disette d'eau, parce qu'il n'avait pas plu depuis quarante jours [1]. Monluc commet une erreur manifeste en disant qu'ils « demeurarent *sept ou huict jours,* regardans à qui deslogeroict le premier ». Les deux armées furent en présence quatre jours seulement, du 29 juillet au 2 août. Il fait allusion aux escarmouches du lundi 30 et du mardi 31. Marignan, Roffia, Montalvo confirment ce qu'il dit du caractère sanglant de ces engagements, qu'il attribue avec raison à la supériorité de l'artillerie impériale [2]. Il ajoute que « la cavalerie en estoict toute espouvantée, et noz gens de pied en estoinct de mesmes ». Roffia dit, en termes presque identiques, que ces escarmouches « posero i Franzesi in gran timore, terrore e spavento ».

Monluc insiste davantage sur la part qu'il prit de loin à l'affaire. Il dit qu'il commençait « d'entrer dans une maladie » qui l'empêcha d'accompagner Strozzi. Il avait écrit à Lanssac « qu'il luy sembloit merveilleusement necessaire » qu'il revînt à Sienne, laissant entendre qu'il préférait rejoindre le maréchal [3]. Le 31 juillet, il annonçait à ce dernier que la fièvre ne le quittait pas et qu'il se trouvait de plus en plus faible; il le priait de lui envoyer, pour le suppléer, le capitaine Combas [4]. Il renouvelait la même demande le lendemain, suppliant Strozzi de renvoyer à Sienne son frère Roberto pour le soulager pendant quelques jours du poids des affaires [5]. Ces deux lettres, tout en confirmant les *Commentaires* sur un point, montrent que Monluc désirait fort, à cette heure critique, se décharger sur d'autres épaules de la très lourde responsabilité en face de laquelle, si brusquement, il se trouvait placé. Aussi peut-on accepter l'assertion de Cavalcanti, qui était à ses côtés et qui déclare qu'il est moins malade

1. Relation de Marignan. — Sozzini. — Roffia. — Montalvo.

2. Monluc note qu'il a recueilli des renseignements sur le combat de la bouche de don Giovanni di Luna, l'un des lieutenants du marquis. Le 29, ce capitaine eut, en effet, un cheval tué sous lui et son fils fut blessé (Roffia, p. 572).

3. Lanssac à Strozzi, 30 juillet (*Corresp. de M. de Lanssac*, I, 440). Gabre écrivait le 21 juillet à Lanssac : « Il m'est advis que vous ne devriez poinct partir de Sienne, afin que M. de Montluc puisse tenir compagnie au sr Pierre en campagne. » (*Ibid.*, I, 439.) C'était, sans doute, à l'instigation de Monluc que l'évêque de Lodève donnait ce conseil.

4. Monluc à Pietro Strozzi, Sienne, 31 juillet (IV, 11).

5. Monluc à Pietro Strozzi, Sienne, 1er août. — Instruction de Monluc Giovan Batista Strozzi, Sienne, même date (IV, 13-14).

qu'il ne le croit, qu'il n'est atteint que d'une fièvre tierce et qu'en réalité il est plutôt découragé[1]. Il est très vraisemblable qu'avec son flair de vieux routier, Monluc, dès ce moment, augura mal de l'entreprise et regretta d'en avoir si ardemment sollicité la charge. C'est la première fois qu'il demande à être suppléé ou remplacé; ce ne sera pas la dernière. Il a volontairement omis ces détails; il importe de les restituer. La physionomie du personnage apparaît, grâce à eux, plus complexe et plus humaine. Dans son livre, il se borne à raconter qu'il envoya à Strozzi M. de Lécussan pour le supplier de ne pas se retirer, comme il voulait le tenter, vers Lucignano pendant le jour, mais de faire sa retraite de nuit. Roffia dit que le mercredi 1er août un espion annonça à Marignan que Strozzi voulait décamper de nuit vers Ponte Valiano et Montepulciano, mais qu'il ne bougea pas[2]. Ce rapport d'espion paraît bien correspondre au conseil donné par Monluc et que Strozzi ne suivit pas, mais eut un moment l'intention de suivre : « Monsieur de Lécussan me rapporta qu'une fois monsieur le mareschal s'estoict résolu de la fere [la retraite] en ceste sorte. »

Seul de tous les historiens, Monluc attribue le changement d'opinion de Strozzi à l'influence d'un personnage qu'il nomme Thomas d'Albeche. De Thou a identifié ce personnage avec Tommasino del Bene, capitaine florentin et agent diplomatique, qui joua un rôle actif dans les négociations de la France avec l'Allemagne et les Pays-Bas[3]. « J'ai ouï dire à del Bene, écrit-il dans son *Histoire*, que Monluc l'accusoit faussement d'avoir donné ce conseil à Strozzi, et ce général, contre son sentiment, avait voulu partir de jour, soit qu'il fût persuadé que l'ennemi n'en viendrait pas à une bataille, soit qu'il jugeât qu'il estoit honteux

1. Cavalcanti à Giovan Batista Strozzi, Sienne [vers le 1er août] (V, 342).

2. Roffia, p. 573. — Cf. Relation de Marignan, p. 347. — L'anonyme arétin dit que Marignan apprit que Strozzi voulait déloger au milieu de la nuit par Giovan Batista Strozzi, frère de Pietro, qu'il fit prisonnier. Milanesi fait remarquer qu'aucun des cinq frères de Pietro ne portait ce prénom. On connaît un petit-fils de Cosme Strozzi, nommé Giovan Battista. C'est sans doute le personnage que Monluc envoya, le 1er août, au camp de Pietro.

3. Cf. *Négoc. de la France avec la Tosc.*, IV, 213, 321, 325, 360, 905. Il est appelé souvent par abréviation Masino del Bene. Voir sur ce personnage et sur sa famille la notice de M. E. Picot, *Les Italiens en France au seizième siècle*, pp. 88-96.

de se retirer de nuit[1]. » Tommasino del Bene se trompait, et de Thou se trompe avec lui. Monluc fait allusion à un autre personnage, dont le nom italien correspond plus exactement à la transcription française des *Commentaires*. Il s'agit de Tommaso del Vecchio, aumônier ordinaire du roi, l'un de ces Florentins que Catherine de Médicis avait emmenés avec elle en France. On trouve son nom souvent cité dans les correspondances du seizième siècle. Il servait à ce moment de courrier entre Strozzi et la cour de France. Dépêché par la reine, fin décembre 1553, au prieur de Capoue, il était reparti pour Sienne en mai 1554[2]. Il était auprès de Strozzi la veille du combat de Marciano, comme en fait foi une lettre qu'il écrivait du camp, le 31 juillet, au duc de Guise. Dans cette lettre, Tommaso del Vecchio exposait que Strozzi avait réussi à attirer le marquis en lieu « propre pour nostre adventaige », ajoutant : « Et regarderons qui sera le premier à faire quelque faulte ou erreur. Je ne sçay comme nous nous despartirons, mais je vous puys bien asseurer que sy le seigneur Pierre faict ce qu'il m'a promiz, il combatera avecques sy grant raison que la fortune n'y devroyt avoir puissance. Mais le tout sera en main de Dieu, seigneur des armées[3]. » Tommaso del Vecchio envisageait donc la possibilité d'une bataille et croyait à la victoire[4]. Sa lettre, dont une moitié est malheureusement indéchiffrable[5], ne fait, du reste, aucune allusion à ce que dit Monluc. Ce fut le lendemain, sans doute, qu'il donna à Strozzi, s'il le lui donna, le conseil de battre en retraite. Une lettre du cardinal de Bellay confirme, du moins, ce que les *Commentaires* disent de l'influence de del Vecchio sur Strozzi : « Thomas Delveche manye tout sous luy », écrivait le cardinal au connétable le

1. De Thou, édit. fr. de 1740, II, 285. — L'erreur de del Bene est explicable : il assistait au combat de Marciano.

2. Cf. *Lett. de Cath. de Médicis*, I, 88 et note. — *Corresp. polit. de D. du Gabre*, pp. 89 et 93.

3. Tommaso del Vecchio au duc de Guise, « au camp à Marciano », 31 juillet. (B. N., fr. 20545, f°s 11 r°-12 r°, ori ;., signat. autogr.)

4. Sir John Masone écrivait, au contraire, le 13 août, de Bruxelles, en rendant compte des escarmouches du 30 et du 31, que l'on considérait Strozzi comme perdu. (*State Papers, Mary*, n° 253.)

5. Le chiffre de Tommaso del Vecchio manque dans le vol. 20974 du fonds français qui contient les chiffres du duc de Guise.

10 septembre[1]. Un chroniqueur siennois, Agnolo Bardi, prétend que Strozzi fut dissuadé de déloger de jour à la vue de l'ennemi par ses capitaines, en particulier par Cornelio Bentivoglio[2]. Le témoignage de Monluc paraît plus digne de foi.

Dans la nuit du mercredi au jeudi, Strozzi commença d'évacuer sur Lucignano ses bagages et les deux canons qui composaient son artillerie de campagne. Marignan, Roffia et Montalvo confirment sur ce point Monluc; Sozzini nous apprend que ces deux canons étaient partis le 25 juillet de Sienne. L'auteur des *Commentaires* attribue cette détermination à l'influence de l'avis qu'il avait envoyé par Lécussan; il laisse entendre ainsi (et sur ce point il est confirmé par une lettre de Cavalcanti, écrite le 2 août au soir de Sienne[3]) que l'absence d'artillerie le lendemain fut une des causes de la défaite, et qu'elle fut due, en somme, aux tergiversations de Strozzi. Ces tergiversations, très vraisemblables, ne se retrouvent pas dans les récits des autres historiens.

C'est le jeudi 2 août, à sept heures du matin[4], que Lécussan revint à Sienne, rapportant la nouvelle que Strozzi se disposait ce jour-là à décamper vers Lucignano. Monluc, tout malade qu'il était, malgré sa fièvre et sa dysenterie, se rendit-il « environ les neuf heures » au Palazzo publico et y prononça-t-il, devant le Concistoro, composé du capitaine du peuple et des neuf *priori* ou *signori*, le discours qu'il se vante de reproduire en français « sans y changer dix mots »? Nous l'ignorons. Le registre du Concistoro n'existe plus à l'Archive d'État de Sienne; Sozzini ne dit rien de ce conseil et de ce discours, qui sont, d'ailleurs, très vraisemblables. Cavalcanti laisse, du moins, entendre, comme Monluc, que les Siennois se trouvèrent unis de cœur en face du désastre[5]. Le soir, sur les cinq heures « comptant à la mode de France », le capitaine Combas, mestre de camp de l'infanterie française, arrivait, annonçant que la bataille était perdue. Monluc

1. Le cardinal du Bellay au connétable, Rome, 10 septembre. (B. N., fr. 20447, p. 194, orig.)

2. Agnolo Bardi, *Istorie senesi dal 1512 al 1556*, f° 318. (Bibl. commun. de Sienne, mss., A, VIII, 25.)

3. Cavalcanti au duc de Parme : « I nimici restaron superiori massimamente per la forza dell' artiglieria. » (*Lett. di B. Cavalcanti*, pp. 91-92.)

4. Monluc donne ici une date vague : « Or c'estoict en aoust. »

5. « La città sta molto unita alla difesa. »

ne s'attarde pas à nous faire, comme Sozzini, un pathétique tableau du retour des vaincus de Marciano[1]; mais il note avec raison, sans y insister d'ailleurs, la situation critique où il se trouvait. Le vendredi matin, l'infanterie débandée arrivait. La cavalerie s'était retirée intacte à Montalcino, où Strozzi, blessé à la cuisse, avait été transporté sur des perches. Une lettre anonyme, écrite de Montalcino le 3, dépeint en termes très vivants cette retraite et confirme en les précisant les *Commentaires*[2]. Le même jour, dit Sozzini, un *bando* convoqua les lansquenets au couvent de San Domenico, les Gascons et les Français au couvent des Servi, les Italiens au couvent de San Spirito, où ils furent ralliés et les enseignes reconstituées, suivant l'ordre que Monluc avait, dit-il, arrêté avec Cornelio Bentivoglio et Reckenrot : « Et arrestames que le Rincroq feroict six enseignes de dix qu'il en avoict, le seigneur Cornely six des Ytaliens, et le cappitaine Combas six des François, et tout le reste s'en yroict droict à Montalsin ». « Tout le reste », c'est-à-dire les Grisons, quitta Sienne, en effet, le 4[3]. Enfin, Monluc critique avec raison la faute commise par le marquis en n' « exécutant » pas sa victoire. « Il ne vinct de trois jours devant Sienne. » Marignan s'attarda, en effet, à reprendre Lucignano et les places voisines; Montalvo a noté, comme Monluc, cette erreur[4]. Le 3 août, Marignan annonçait au duc Cosme qu'il serait dans deux jours devant Sienne; demain, écrivait-il le 4 à l'Empereur[5].

1. Sozzini, pp. 271-272. — Cavalcanti au duc de Parme : « Son comparsi qui il conte della Mirandola con buon numero di cavalli, il signor Cornelio Bentivogli et il signor Adriano Baglioni; et la fanteria comincia a comparire. »

2. « Qui in Montalcino gionse hieri sera il s^r Roberto, et appresso arrivo Jo. Ba. Altovito, il Salviati, li dui Giugni, il Bolse, Massino del Ben, il collonnello Tadei, il cavalier Soderino, Bernardo Aldobrandino et molti altri gentilhuomini in questo loco, il quale si munisse e provede. Il s^r Pietro si salvo in Lucignano ferito in una coscia di una archibusata, ma pocha causa, che si era medicato, per quanto si è inteso, e che se ne va verso Siena, dove deve gia essere, et si è salvato da 6 in 7^m fanti, che sono fra Siena et Asciano, che cercano salvarsi. De cavalli non è perito nissuno e si rimettera insieme bona quantita... Habiamo inteso che in Siena era intrato lo Ambass^re Monluca (*sic*) gravamente amalato... » (B. N., fr. 20455, f° 277, orig. non signé.)

3. Sozzini, pp. 272-273.

4. *Relazione*, p. 120.

5. Marignan à Cosme de Médicis, 3 août (dans Montalvo, p. 120). — Relation de Marignan, p. 348.

Sur les causes de la défaite, Monluc a tenu à dire son mot. La question avait été, en effet, fort discutée, et il ne pouvait l'ignorer. Mais il se montre remarquablement circonspect. Tandis que Sozzini, bon Siennois, affirme hardiment qu'il y eut trahison, nomme même le traître et précise la somme qu'il toucha, Monluc ne se fait l'écho de ce bruit qu'après l'avoir transcrit dans Paradin. Tandis que Marignan, Roffia, Montalvo et l'anonyme arétin donnent comme cause principale la panique de la cavalerie française, tandis que Strozzi, dans son *Discours*, et Cavalcanti, dans sa lettre du 2 août au duc de Parme, attribuent la défaite à la débandade des Grisons et des Italiens, Monluc écrit : « J'ay ouy les Grisons et les Ytaliens, que les François et les lansquenetz accusent d'avoir mal faict (mais ilz le nient), et encores pis la cavalerie [1]. » Et il conclut prudemment : « Or je n'en sçay rien, je n'en parle que pour ouyr dire. »

Après avoir noté que Strozzi, quoique malade à Montalcino, ne négligeait pas de lever des gens en Romagne pour garnir toutes les places de la Maremme, détail confirmé par Sozzini [2], Monluc raconte comment, étant « à l'extrémité et près de la mort et abandonné des médecins », il résigna le commandement à Cornelio Bentivoglio et comment Lanssac, appelé de Rome pour le remplacer, fut pris en route aux portes de Sienne et mené prisonnier à Florence. Sozzini raconte ces faits presque dans les mêmes termes et place le 11 août la prise de Lanssac, qu'accompagnaient le comte Teofilo Calcagno, « Ercolino Bolognese » et « monsignor della Caccina » [3]. Les documents originaux confirment les deux historiens. Le 4 août, Girolamo Spannocchi proposait au Consiglio generale d'écrire aux agents français pour leur exposer les besoins de la ville, proposition adoptée par deux cent soixante-dix-neuf blancs contre quarante-cinq noirs, et, sur

1. La phrase est obscure. Il faut entendre : « J'ai ouï dire que les traîtres furent les Grisons et les Italiens... »

2. « Aveva il signor Piero deputati uomini per raccorre i soldati che sbandavano, con accrescer le paghe; e si faceva massa in Montalcino, in Chiusi e in Monticchiello. » (p. 273.)

3. Sozzini, p. 280. — Cf. Montalvo, pp. 124-125, et des lettres du cardinal d'Armagnac au connétable, Rome, 18 août (publ. par T. de Larroque, *Collection méridionale*, pp. 51-63), et d'Antoine de Noailles à M. d'Oysel, 12 septembre (Vertot, *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre*, III, 317), mentionnant la prise de Lanssac.

une motion d'Antonio Capacci, on décidait aussi d'écrire au roi de France. Le 12, par trois cent onze blancs contre cent dix-sept noirs, on votait, sur la proposition d'Ambrogio Nuti, d'envoyer à Henri II un *orateur* officiel, pour lui représenter les urgentes nécessités de la ville, la fidélité inébranlable de Sienne à sa couronne, la maladie de Monluc et l'état de Strozzi, et Bernardino Buoninsegni était désigné pour cette mission[1]. A Rome, les cardinaux français étaient vivement préoccupés de la situation critique de la ville. Le cardinal du Bellay écrivait, le 5 août, au connétable : « Le plus dur os à ronger sera de delivrer Siene », et il se félicitait que Lanssac y fût de nouveau envoyé[2]. Il ajoutait, avec le cardinal Farnèse, dans une lettre collective au roi : « Monsieur l'ambassadeur a prins la poste pour s'aller jecter en Siene et d'autant plus volontiers l'en avons exhorté que la cité le requiert fort, et le s^r de Monluc de plus en plus le demande, se trouvant encore mal disposé[3]. » L'état grave de Monluc est encore attesté par une lettre du cardinal de Ferrare, qui proposait à la seigneurie de lui substituer Roberto Strozzi[4]. Il fut question de donner aussi à Strozzi un adjoint qui eût dirigé la guerre à sa place pendant sa maladie et dont les pouvoirs auraient été circonscrits aux environs de Sienne[5]. Les *Commentaires* ne laissent pas soupçonner que Lanssac se rendit dans la ville à la requête pressante de Monluc qui décidément trouvait l'air de Sienne de moins en moins bon pour lui[6]. Cet oubli volontaire rend légère-

1. Arch. d'État de Sienne, *Concilio generale*, reg. 246, f°s 220-223 v°. — Voir les instructions de Buoninsegni, en date du 15 août, publ. par L. Banchi à la suite de son éd. de la *Relazione* de Montalvo. On y lit (p. 226) : « Le mostrarete, finalmente, quanto tra l'altre nostre afflizioni ci abbia dato fastidio e dispiacere l'infermità de li suoi Ill^mi Agenti il sig^r Piero Strozzi e Monsignor di Monluch, se ben per grazie di Dio speriamo che in breve ritorneranno in sanità per servizio suo e di questa Repubblica. » Les réponses officielles de Henri II, de Catherine de Médicis, du cardinal de Lorraine et du connétable, en date du 28, 29 septembre et 1er octobre, sont conservées dans le registre déjà cité (f°s 234 r°-236 v°).

2. Le cardinal du Bellay au connétable, Rome, 5 août. (B. N., fr. 20447, pp. 149-150, orig.)

3. Les cardinaux Farnèse et du Bellay au roi, Rome, 5 août. (*Ibid.*, pp. 141-143, orig.)

4. Publ. par Banchi, *Relazione di Montalvo*, p. 226, note.

5. Le cardinal du Bellay au connétable, Rome, 18 août. (B. N., fr. 20447, pp. 169-173, orig.)

6. Ajoutons à sa décharge que Cavalcanti, vers la même date, cherchait

ment déplaisante la jolie gasconnade que l'auteur a ajoutée à sa première rédaction : « S'il feust venu, je croy que je feusse mort, car je n'eusse eu rien à fere. »

Monluc précise ensuite la façon dont le marquis, revenu devant Sienne, logea ses troupes aux alentours : le tercio de Corse au poggio de Ravacciano (*la Petite-Observance*); le tercio de Sicile à la Certosa (*la Chartrouze*); le reste à Arbiarotta et une partie de la cavalerie à Buonconvento. Sozzini place ces mouvements des Impériaux le 6 août [1]. Montalvo raconte que Marignan, de retour devant la ville, trouva le tercio de Corse mutiné parce qu'il n'avait pas reçu quatre payes, et que, pour l'apaiser, il l'emmena saccager Monteriggioni. C'est après la prise de cette place que, pour avoir de l'eau potable (les Siennois avaient corrompu les sources voisines de la ville), il transporta son quartier général à l'Isola dell' Arbiarotta et mit sa cavalerie à Buonconvento pour surveiller la route de Montalcino et empêcher Strozzi de ravitailler Sienne [2]. Montalvo recule ce mouvement au dernier jour d'août; c'est en effet le 29 qu'eut lieu la prise de Monteriggioni, livré par Giannino Zeti [3]; mais la concentration des Impériaux à Arbiarotta fut antérieure, comme le disent Sozzini et Monluc [4]. Sienne était pour la première fois sérieusement menacé; le marquis bloquait à la fois ses deux entrées principales, les seules accessibles : Porta Camollia, qui ouvre sur la route de Florence; Porta Romana, qui conduit à Montalcino et à Rome [5]. Le 11 septembre, Breton-Villandry pouvait écrire au connétable : « Syennes est en telle necessité qu'il fault que l'on la secoure dedans deux moys, qui n'est pas chose aisée, je n'ose dire

aussi à s'en aller. (Giuliano Ardinghelli au duc de Parme, Rome, 25 août, dans *Lett. di B. Cavalcanti*, p. 92, n. 1.)

1. Sozzini, p. 276 : « Il di detto, l'esercito imperiale si ridusse tutto all' isola dell' Arbia rotta, e la cavalleria stava già per il letto dell' Arbia. »

2. Montalvo, pp. 125-129.

3. Giannino Zeti au Concistoro, 25 août (publ. par Mlle A. Coppini, *op. cit.*, p. 191).

4. Le 7 août, Cesare Gallo écrivait à Dionigi Atanagi pour lui annoncer l'envoi de la relation véridique du combat de Marciano par Marignan lui-même, « del campo all' Isola, presso a Siena quattro miglia, sù la strada Romana ». (*Lettere de' Principi*, éd. 1570, fo 182 ro.)

5. John Cheke à William Petre, Padoue, 4 août. — John Masone au Conseil, Bruxelles, 26 août et 18 septembre. (*State papers, Mary*, nos 240, 256, 261.)

impossible[1]..... » La « défense » proprement dite commençait.

Le récit de Monluc présente ici une lacune assez considérable, du 7 août au 18 septembre. On n'y trouve qu'une indication vague et inexacte sur le ravitaillement de la ville. Il ne semble pas, d'après Sozzini, qu'il y entra, aussi facilement que l'assurent les *Commentaires,* des vaches et des buffles « par l'espace de six semaines »[2]. La lacune s'explique, d'ailleurs : Monluc était de plus en plus malade et, comme il le dit lui-même, on n'attendait que sa mort. Sozzini écrit, à la date du 10 septembre, que les médecins ont opiné que monseigneur de Monluc était pour passer de cette vie en l'autre dans trois jours[3], et le 26, Breton-Villandry, dans une longue lettre au roi pleine d'importants détails sur les dispositions du pape à l'égard de Sienne, disait : « Monsieur le mareschal Strossy me dist que si on pouvoit recouvrer le sieur de Fourquevaulx, dont on estoit en quelzques termes[4], il estime qu'il est fort à propos pour demeurer dedans ledit Sienne, et qu'il satisferoit à la charge de monsieur de Montluc, duquel on n'attendoit que la mort, et à celle de la police[5]... » C'est donc dans Sozzini qu'il faut chercher des renseignements sur ces six semaines marquées par l'exode d'une partie de la population et par les premières mesures pour la réduction des vivres[6].

Le récit des *Commentaires* reprend à l'arrivée de Pietro Strozzi à Sienne (18 septembre). Le blocus du marquis, la maladie du gouverneur, la diminution croissante des vivres avaient vite jeté les mobiles Siennois dans le désarroi et le découragement. Au lendemain du désastre de Marciano, ils ne parlaient que « de garder leur liberté et l'amitié qu'ils avaient promise et jurée » au roi de France. Au bout d'un mois de résistance, « à cause des mauvais offices que avoient faict les magistratz, la part im-

1. B. N., fr. 20442, f° 18 r°, orig.

2. Sozzini (pp. 292 et 296) note seulement deux entrées de convois de farine et de bêtes à cornes le 3 et le 12 septembre. Cf. Montalvo, p. 130.

3. Sozzini, p. 295.

4. Fourquevaux avait été pris à Marciano, comme l'a noté Monluc.

5. Breton-Villandry au roi, Rome, 26 septembre. (B. N., fr. 20442, f° 24 r°, orig.)

6. Sozzini, pp. 275-296.

perialle se y resveilloit bien fort »[1] et l'on parlait de se rendre. C'est pour rétablir dans cette ville désemparée l'autorité, le bon ordre et la concorde compromis que Strozzi, après avoir formé un convoi de vivres, partit le 17 de Montalcino. Il était accompagné du successeur de Lanssac à Rome, Odet de Selve[2], et de l'archevêque de Sienne, Francesco Bandini, qui avait été l'un des premiers à donner, le 6 août, le signal de la panique et à quitter la ville avec ses bagages, au grand scandale de ses ouailles[3]. Strozzi emmenait six enseignes de gens de pied et trois compagnies de gens de cheval[4]. Arrivé le même jour à Crevole, il en part la nuit et, à l'aube, atteint sans encombre Ponte alle Tavole sur la Tressa. C'est là que le marquis avait préparé deux embuscades « vers Fontebrande et au long de la rivière de la Trece... » Strozzi tombe dans l'embuscade. Monluc, dont le récit concorde avec les autres témoignages[5], insiste sur certains détails qui lui appartiennent en propre : l'intervention de son neveu Sérilhac donnant avec ses trompettes au milieu des Impériaux[6]; Strozzi portant sa jambe encore malade en écharpe à l'arçon de sa selle et obligé, avec l'archevêque, de se jeter, pour échapper à l'ennemi,

1. Saint-Luc au connétable, Rome, 18 octobre. (B. N., fr. 20442, f°s 44 r°-46 v°.)

2. Breton-Villandry au roi, Rome, 26 septembre. (*Ibid.*, f° 24 r°.) — Odet de Selve, ambassadeur à Venise, fut mandé à Rome, après Marciano, par les cardinaux français, qui l'envoyèrent à Sienne. Il y alla de mauvais gré, faisant observer qu'un diplomate comme lui ne pouvait guère être utile dans une ville assiégée. (Odet de Selve au roi, 21 août, dans Ribier, II, 506.)

3. Sozzini, p. 275.

4. Monluc parle de six enseignes de gens de pied et de *deux* compagnies de gens de cheval. Je rectifie d'après une lettre de Saint-Luc au connétable, Montalcino, 29 septembre. (B. N., fr. 20442, f° 28.)

5. Voir, sur l'entrée de Strozzi à Sienne, le récit de Sozzini, pp. 297-298; la lettre de Saint-Luc au connétable déjà citée; une dépêche de John Masone à la reine Marie, Bruxelles, 5 octobre (*State papers, Mary*, n° 268), qui dit que Strozzi perdit quatre cents hommes et eut son cheval tué sous lui (Monluc dit qu'il fut simplement désarçonné); et une lettre du cardinal Farnèse, Rome, 23 septembre, félicitant Strozzi du succès de son entreprise. (*Lett. d'Annibal Caro scritte a nome del card. Alessandro Farnese*, II, 140.)

6. Une lettre de Strozzi au roi, Montalcino, 15 avril 1555, nous apprend que « il capitano Serigliac, il quale valeva cento delli altri », vient d'être tué dans une escarmouche sous Montepulciano. (B. N., fr. 20455, f° 88 v°, orig.) Sa compagnie fut promise par Strozzi à Aurelio Fregoso. (Strozzi au connétable, Montalcino, 18 avril 1555, B. N., f. ital. 1134, f° 202 r°, copie.)

« dans une muraille de maisons rompues »[1]. Le danger qu'il courut est confirmé par une lettre des magistrats de Sienne[2]. La fuite des vieux capitaines qui l'accompagnaient est mentionnée par Sozzini, qui ajoute, comme les *Commentaires*, qu'ils entrèrent le surlendemain dans la ville et cite, outre Carlo Carafa, le futur cardinal-ministre de Paul IV, le colonel Chiaramonte et le capitaine Alessandro da Terni, dont Monluc avoue avoir oublié les noms. Il est intéressant de noter qu'il a dédaigné de citer Odet de Selve, qui était pourtant un grand personnage. Quant au gentilhomme français « que le Roy avoict mandé vers monsieur le mareschal après avoir entendu la perte de la bataille », Monluc désigne ainsi M. de Saint-Luc, qui, parti de Rome le 28 septembre seulement, s'était rendu à Montalcino et, n'y ayant pas trouvé Strozzi, était venu le rejoindre à Sienne[3].

C'est vingt-deux jours, du 18 septembre au 10 octobre, et non douze, que Strozzi resta dans Sienne. Monluc est absolument muet sur les mesures qu'il prit, en particulier sur deux décisions importantes, l'expulsion des bouches inutiles, conseillée par de Selve et par le cardinal Farnèse[4], en particulier des enfants de l'hôpital della Scala, si pathétiquement racontée par Sozzini[5], et la nomination de magistrats extraordinaires, investis d'une autorité dictatoriale, les *Otto sopra la guerra*, faite par Strozzi, de Selve, Monluc et Saint-Luc, en vertu de pouvoirs discrétionnaires que leur conféra le Consiglio generale dans sa séance du dimanche 7 octobre[6]. Ces mesures énergiques, prises

1. C'est bien son état de santé qui avait empêché Strozzi de monter à cheval et de se rendre plus tôt à Sienne. Voir deux lettres qu'il écrivait le 14 septembre, de Montalcino, au connétable; le 28, de Sienne, au roi. (B. N., fr. 20455, f°s 99 et 245, orig.)

2. « Venne l'eccellentissimo signor Piero a Siena, con gran suo pericolo... » (Cité par Mlle A. Coppini, *op. cit.*, p. 139.)

3. Saint-Luc au connétable, Montalcino, 29 septembre. — Saint-Luc était le second courrier envoyé à Strozzi depuis la défaite de Marciano. On lui avait d'abord dépêché Breton-Villandry. (Tolomei à la seigneurie de Sienne, Compiègne, 23 août, dans *Alc. lett. polit. di Cl. Tolomei*, pp. 30-31.)

4. Sozzini, p. 299. — Le cardinal Farnèse à la république de Sienne, Rome, 15 septembre. (Arch. d'État de Sienne, *Concilio generale*, reg. 246, f° 227 r°.)

5. Sozzini, pp. 306-307.

6. Arch. d'État de Sienne, *Concilio generale*, reg. 246, f° 231 r°. — Saint-Luc au connétable, Rome, 18 octobre (B. N., fr. 20442, f°s 44 r°-46 v°, co-

en apparence sur le vœu d'un certain nombre de citoyens, en réalité sur l'initiative de Strozzi et de de Selve, étaient urgentes. A son arrivée, Strozzi avait trouvé la situation plus compromise encore qu'il ne le craignait : durant la maladie de Monluc, le « mesnaige », comme l'écrivait le cardinal du Bellay, n'avait pas été fort bon dans Sienne[1]. Les partisans de l'Empereur y relevaient la tête; l'anarchie régnait partout. Lorsque Strozzi proposa de confier aux agents français la désignation des Huit de la guerre, l'ombrageux patriotisme siennois s'émut : « ung paillard de la ville » cria que si l'on accordait cela, les Français feraient ce qu'avait fait jadis don Diego de Mendoza, le gouverneur espagnol. Strozzi dut protester énergiquement contre cette injurieuse comparaison et, au cours d'une grande harangue, il mit aux Siennois le marché en main. La majorité lui donna raison, après force discours : « Et ne viz jamais tant d'orateurs », écrivait Saint-Luc, émerveillé par cette intarissable faconde méridionale[2]. Monluc n'avait aucun intérêt à rappeler ces mesures prises pour remédier à la situation fâcheuse issue de son inaction forcée. Le cardinal du Bellay ne cachait pas que, pour la lourde tâche qui lui était confiée, on eût dû lui donner un aide, Saint-Luc, par exemple : « C'est une terrible beste que ceste ville-là, écrivait-il, et sont estranges cerveaulx, et si y a force loups au guect,... et ung homme n'est que ung homme, pour saige, sain, voire Italianisé qu'il peust estre. Par quoy je diz que monsieur de Monluc auroit besoing, ès choses petites, mais doulces et politiques, d'estre servy et soulaigé de quelqu'ung, et me desplaist fort que pour la suffisance qui est de si longue main estimée en Cavalcanti, que le peuple l'ayt prins en soubson si grande[3]. » Monluc

pie). — Orlando Malavolti, *Historia di Siena*, Venise, 1599 (la 1re éd. est de 1573), f° 164.

1. Mémoire du cardinal du Bellay au roi ou au connétable, Rome, 6 octobre (B. N., fr. 20447, p. 211, orig.). — Le même au connétable, Rome, 9 octobre (*ibid.*, p. 217, orig.).

2. Saint-Luc au connétable, Rome, 18 octobre.

3. « Memoire particulier pour M. de St-Luc sur les propoz dont nous avons devisé ensemble », Rome, 31 octobre (B. N., fr. 20447, p. 279, orig.). — De Selve ne se souciait pas de rester dans Sienne; il continuait à être d'avis « qu'il y soit envoyé ung homme de robbe courte et qui puisse manyer aussi bien les armes que la plume ». (Le cardinal du Bellay au roi ou au connétable, Rome, 6 octobre.)

en jugeait de même : le 12 octobre, il chargeait Saint-Luc de deux lettres au roi et au connétable, où il disait : « Je suis condamné par les médecins de ne recouvrer d'un an, ne par adventure de ma vie, ma sainté, à tout le moings tant qu'il fauldra que mon esprit travaille, et vous sçavez que icy le plus et le mieulx entendu y aura assez affaire. Par quoy vous supplie très humblement que, après le sieige, il vous plaise mander quelqu'un par deça en ma place, et à moy me donner mon congé pour me retirer en quelque lieu pour recouvrer ma sainté, qui seroit à Montpellier, si Dieu me faisoit la grace de le pouvoir gaigner... Je demeure toujours en peine, craignant que pour ma maladie il survyenne quelque faulte, dont j'aymeroys beaucoup myeulx que Dieu m'envoyast cent fois la mort [1]. »

Les détails donnés par Monluc sur le départ de Strozzi, sur la route qu'il prit audacieusement, par Porta Camollia, en descendant « à main droicte dans le valon, laissant le fort de Camollia au-dessus », et s'en allant « le long du ruisseau tirant au palais du Diau » pour gagner de là Casole d'Elsa, au nord-ouest de Sienne, sont confirmés par une lettre des Huit à l'évêque Tolomei et à Bernardo Buoninsegni, orateurs de la république près le roi de France datée du 11 octobre [2], et par une dépêche de Concino, secrétaire du duc Cosme, du 12 : « La notte precedente, usci di Siena con pochi cavalli et con 150 archibusieri a 4 hore di notte, tenendo la strada fra l'Osservanza el quel nuovo fortino dirimpetto alla casa del Diavolo [c'est le vallon à droite de Porta Camollia]. Il marchese... fece far quella notte la più grossa imboscata che mai si sia fatta, posendola verso Fontebeccia [3]. » Monluc fait allusion à cette embuscade, dans laquelle se perdirent seulement quelques « ragazzi ». Notons une légère inexactitude : les *Commentaires* semblent dire que l'archevêque Bandini partit avec Strozzi; d'après Sozzini, il ne quitta Sienne que le lendemain [4].

1. Monluc au connétable, Sienne, 12 octobre. — Au roi, 13 (ou plutôt 12) octobre (IV, 17-20).

2. « Questa notte lo Illmo sor Pietro preditto è partito di qui... » (Arch. d'Ét. de Sienne, XV, 3, *Copialettere degli Otto*, fos 1-2.)

3. Concino au duc, 12 octobre (publ. par Mlle A. Coppini, *op. cit.*, p. 143, n. 3).

4. Sozzini, p. 309. — Odet de Selve et Saint-Luc sortirent de Sienne avec

Aussitôt après le départ de Strozzi, Cornelio Bentivoglio étant à son tour tombé malade[1], Monluc commença à se faire porter « sur une chière » par les forts de la ville dont il inspectait les travaux. C'est ce que Saint-Luc écrivait de Rome, le 18 octobre, au connétable[2]. Un bando des Huit du 17, ordonnant à tous les habitants d'aller travailler à Porta Tufi et établissant un corps de garde à cette porte pour empêcher la rentrée des bouches inutiles, ainsi que plusieurs mesures énergiques prises journellement jusqu'à la fin du mois, attestent l'activité de Monluc[3]. Les *Commentaires* ne donnent pas d'autre détail sur le mois d'octobre. On y trouve ensuite la mention du resserrement du blocus par les assiégeants : le marquis, quittant Arbiarotta, vint à Saint' Abbondio avec ses Allemands, le tercio de Naples et ses Italiens, dont il envoya une partie à Palazzo de' Diavoli et le reste « en des maisons qui estoinct sur le chemin de Fontebrande », en sorte qu'il « brida » toutes les portes de la ville. Ces mouvements des Impériaux, qui sont placés « plus de huict jours despuis le partement de monsieur le mareschal », eurent lieu, en réalité, du 23 au 25 novembre. Monluc a fait une erreur de près de quarante-cinq jours. Cette défaillance de mémoire mise à part, ce qu'il dit est strictement confirmé par Sozzini et

Strozzi. Voir, sur cette sortie, une dépêche de John Masone à la reine Marie, 23 octobre (*State papers, Mary*, n° 280), et des « advis de Flandres et aultres envoyez au roy », 20 octobre (*Ambassades de MM. de Noailles...*, III, 349). Les Impériaux concluaient un peu vite de la sortie de Strozzi que la ville n'était plus tenable.

1. Sozzini dit qu'il fut atteint de la fièvre crapaudine. Les Huit écrivaient le 13 à Amerigho Amerighi, agent de la république à Montalcino, que Monluc n'est pas encore en bonne santé, que Cornelio Bentivoglio et Bartolommeo da Pesaro sont malades, et que le colonel Combas et les autres capitaines ne songent qu'à vexer les habitants (Arch. d'Ét. de Sienne, XV, 5, *Copialettere degli Otto*, f° 7 v°).

2. « ... Lequel s^r de Montluc est bien guery, de façon qu'il va par la ville. Il demeure dedans, pour la garder, le coullonnel Rocquerol, avec 900 ou mil lansquenetz. Il est vrai qu'ilz ont faict monstre pour XIII cens. J'ay veu faire la monstre et ne me semble pas qu'il y ait plus de mil hommes. Mais l'on a eu quelque respect tant pour les blessez à la routte que pour la grande cherté des vivres. Quant aux Françoys, ilz sont de 7 à 800 hommes, de quoy il y en peult avoir 500 de bon service, et des Italyens y peult avoir le nombre de mil hommes... »

3. Arch. d'État de Sienne, *Otto sopra la guerra, Deliberazioni*, vol. I, f°s 21, 25, 27 r°, 28 r°, 30, 31 v°, 35 r°, 38, 48 r°, 50 r°. — Cf. Sozzini, pp. 310-318.

Montalvo. Le 23, l'infanterie du marquis, quittant Arbiarotta, vint loger entre l'Osservanza et Monistero, ce qui causa une alarme dans Sienne [1]. Le lendemain, il fit hisser son artillerie sur le coteau de Monistero. De leur côté, les Français incendièrent le faubourg de San Lazzaro, en avant de Porta Romana. Le 26, le reste de l'armée impériale quittait Arbiarotta, après avoir brûlé ses logements, et s'établissait à l'Osservanza, à Monistero et à Sant' Abbondio; Chiappino Vitelli et la cavalerie à Santa Regina, le marquis et les Allemands à Montecchio, puis à Belcaro, en face de Porta San Marco et de Porta Fontebranda. Le même jour, pour divertir la garnison, les Impériaux de Camollia donnaient une alerte du côté de la citadelle. Sienne était pour la première fois sérieusement bloqué [2].

Monluc place ici « la première charge » qu'il fit depuis sa maladie, la réduction de vingt-quatre à vingt onces par jour du pain destiné aux soldats. Cette réduction avait eu lieu un peu avant, exactement le 20 novembre, d'après le document publié par de Ruble [3]. Une réduction à vingt-deux onces avait eu lieu le 4, une seconde le 9, sans doute à la suite du vol de « la munition du roi », qui avait aggravé la situation [4]. Celle du 20 porta sur les soldats; ce n'était d'ailleurs pas la première [5]. C'est une occa-

1. La compagnie du capitaine Delgado occupa et fortifia l'hôtellerie de la Coroncina; celle du capitaine Ernando Sante s'établit entre l'hôtellerie et la Certosa; deux autres furent cantonnées près du fort de Monistero; enfin don Lorenzo de Figueroa fut placé à l'Osservanza.

2. Sozzini, pp. 323-325. — Montalvo, pp. 140-141. — Dès le 18, en prévision de ces mouvements, deux députés des Huit délégués auprès de Monluc conféraient avec lui pour que les soldats de Fontebranda, de San Marco et de Laterino fussent munis d'échelles et qu'un poste de dix à douze hommes fût placé aux bassins de Fontebranda (Arch. d'État de Sienne, *Otto sopra la guerra, Deliberazioni*, I, f° 89 r°).

3. « Estat au vrai des retranchemens de vivres faicts par le seigneur de Monluc » (II, 461-464).

4. Ce vol avait eu lieu à la faveur de la maladie de Monluc (Le cardinal du Bellay au roi ou au connétable, Rome, 6 octobre). Il en parle dans une lettre à Odet de Selve du 6 novembre : on a, dit-il, « desrobé de ladite munition plus de deux cents moges de bled, depuis que monsieur le mareschal alla au-devant des Grisons ». (IV, 21-22.)

5. La seigneurie écrivait, le 24 octobre, à Francesco Bandini, Bernardino Buoninsegni et Amerigho Amerighi que Monluc avait réduit les vivres des soldats, en tenant compte des malades et des fraudeurs (publ. par L. Banchi, *Relazione di Montalvo*, pp. 231-232).

sion pour Monluc de reconstituer deux entraînantes remontrances qu'il adressa à cette occasion aux capitaines et au sénat. Elles n'ont pas été refaites au hasard; le souci de l'exactitude historique y est visible dans l'allusion au secours attendu par les assiégés. Dès la fin d'octobre, le cardinal Farnèse à Parme, le cardinal de Ferrare à la Mirandole tâchaient de provoquer des levées nouvelles de troupes [1]. Le 14 novembre, les Huit demandaient à Amerigho Amerighi, agent siennois à Montalcino, d'écrire au maréchal de Brissac pour en obtenir du secours; le 17, ils le priaient d'aller à Rome en conférer avec les cardinaux du Bellay, d'Armagnac et Farnèse; le 18, le 26, nouvelles instances [2]. Le discours de Monluc au Sénat dut recevoir le bon accueil qu'il dit : à la date où il se place (20 novembre), la dictature des Huit avait raffermi les cœurs, l'attitude énergique du gouverneur avait clos la bouche aux impérialistes, et les Siennois étaient vraiment résolus à se laisser mourir de faim plutôt que de se rendre [3]. Remarquons aussi, en dépit du vague des expressions [4], l'exactitude avec laquelle Monluc note qu'il prononça sa seconde harangue devant le Concistoro seul, lequel siégeait au Palazzo Publico, dans la petite salle de la Balía, et qu'ensuite, conformément à la loi qui ne permettait pas d'admettre un étranger au Grand Conseil, on l'invita à sortir pour soumettre sa proposition sur la « discrétion » des bouches inutiles à ce dernier, réuni « en la grand' salle », la salle des Arbalètes ou *Sala del Mappamondo*, que décorent la Maestà de Simone Memmi, les victoires des Siennois au quatorzième et au quinzième siècle, le portrait de Guidoriccio di Fogliano et le *Saint-Victor de* Sodoma.

1. John Masone à la reine Marie, Bruxelles, 28 octobre (*State papers, Mary,* n° 281).

2. Arch. d'État de Sienne, *Otto sopra la guerra, Deliberazioni,* I, f°s 82 v°, 87 r°, 88 r°, 100 v°.

3. Peter Vanes au Conseil, Venise, 3 novembre. — Le même à William Petre, 25 novembre (*State papers, Mary,* n°s 283, 296).

4. Monluc appelle le Concistoro « tous les plus grandz de la cité » et le Grand Conseil « les grandz seigneurs de la ville ». Le Concistoro était composé du capitaine du peuple et des Neuf; le Grand Conseil, des notables, anciens magistrats (*reseduti*), qui s'assemblaient au son de la grosse cloche (cf. C. Falletti-Fossati, *Principale cause della caduta della repubblica senese,* dans les *Atti della R. Academia dei Fisiocritici di Siena,* sér. III, vol. II, fasc. I, Siena, 1883).

Monluc note ensuite l'envoi à Montalcino, à Rome et de là en France de M. de Lécussan, chargé d'exposer à Strozzi, aux agents français et au roi l'état critique de la ville et de demander du secours. « Cecy, dit-il, pouvoist estre environ la my octobre. » Ses souvenirs sont ici manifestement brouillés. C'est le 13 janvier 1555 seulement qu'il expédia Lécussan en cour[1]. Nous avons vu, d'autre part, que le 12 octobre il avait chargé Saint-Luc de lettres pour le roi et le connétable. Il semble bien qu'il ait confondu les deux missions et les deux personnages. La date qu'il hasarde serait exacte pour l'envoi de Saint-Luc, mais manifestement fausse s'il s'agit d'un départ de courrier au moment où nous sommes (fin novembre). Monluc, du reste, expédia sans doute alors à Rome plus d'un courrier chargé d'importantes dépêches, mais elles n'avaient pas seulement pour objet de faire connaître l'état critique de la ville. Les Siennois suivaient à ce moment avec angoisse les négociations qui déjà s'ébauchaient entre le roi, le pape, le duc de Florence et l'Empereur[2]. Quant à la réduction du pain à dix-huit onces pour les soldats et à quatorze pour les citadins, que Monluc note comme ayant été faite entre le départ de Lécussan et Noël, elle n'eut lieu que le 6 mars suivant[3].

Il avoue d'ailleurs ici une défaillance de mémoire et saute d'un coup au récit de la camisade de Camollia (25 décembre). Pour faire sentir l'importance de la lacune, rappelons brièvement que Monluc ne dit qu'un mot des « fort belles escarmouches » qui se firent en novembre et décembre et que Sozzini mentionne jour par jour; rien des travaux de fortification activement poussés à San Marco et à Tufi, à San Francesco et à San Lorenzo; des mesures rigoureuses prises de concert avec les seigneurs de l'Abbondanza pour épargner les vivres; du différend avec le recteur du grand hôpital, messer Scipione Venturi, à qui Monluc refusa de donner du blé parce qu'il refusait, de son côté, de faire sortir de la ville ses malades; de la mésintelligence qui régnait

1. Monluc au roi, Sienne, 13 janvier 1555 (IV, 28).

2. Le cardinal du Bellay au connétable, Rome, 29 novembre 1554 (B. N., fr. 20447, pp. 302-303, orig.). — Antoine de Noailles au roi, Londres, 16 décembre (*Ambassades de MM. de Noailles*... IV, 52-53). — Dr Wotton au Conseil, Poissy, 24 décembre (*State papers, Mary*, nº 307).

3. « Estat au vrai des retranchemens de vivres... » (II, 463).

toujours parmi les habitants[1]; de la répression énergique des menées des traîtres, tels que Ambrogio Spannocchi, condamné à mort le 13 décembre, et de Giacomo Pecci; des démarches faites auprès de Strozzi pour le prier d'envoyer de Montalcino des renforts à la place des bouches inutiles; de l'espoir toujours déçu de l'arrivée prochaine d'un grand secours; de la menace faite au Concistoro par les capitaines allemands de quitter la ville parce qu'ils n'étaient pas payés, des expédients auxquels lui-même dut recourir pour se procurer l'argent nécessaire à la solde[2].

Il ne dit mot, non plus, d'une assez désagréable aventure qui lui survint alors. Le 6 novembre, il avait eu avec le marquis une entrevue entre la ville et le camp. C'était Marignan qui l'avait sollicitée : « Et moy, écrivait sans défiance Monluc à de Selve, pour luy estre tant obligé que sçavez, en ay esté contant... » Nous ignorons à quelle occasion eut lieu ce « parlement »[3]. Mais le membre de phrase de la lettre de Monluc fut si bien dénaturé qu'à la cour on eut des doutes sur sa fidélité. Ses ennemis ne laissèrent pas échapper l'occasion de le desservir auprès du connétable. L'affaire semble être allée assez loin : quatre mois plus tard on en parlait encore. Le 13 janvier, Monluc dépêchait au roi Lécussan pour se justifier. Il assurait que le marquis n'avait désiré le voir que pour lui marquer sa joie de sa guérison : « Et ce estoit pour ce qu'il m'a secouru de toutes choses qui estoient nécessaires : et si j'eusse esté son propre frère, il n'en eust sceu faire plus qu'il n'a faict. Et ce n'estoit pas pour parlementer pour aulcune chose, mais aultre chose me convoyoit d'y aller, comme vous dira ledit sieur de Lescussan; et suis fort bien asseuré que, quand bien je y feusse allé, mon aller n'eust rien préjudicié vos-

1. Monluc à Odet de Selve, Sienne, 6 novembre (IV, 20). M. G. Lefèvre-Pontalis, utilisant cette lettre, s'est mépris en parlant d'un différend survenu entre Odet de Selve et Monluc. Il s'agit des discordes entre partisans de la France et de l'Empereur (cf. *Corresp. polit. d'Odet de Selve*, 1888, introd., p. xix). Sur la foi de cette méprise, M. Lemonnier a reproché, à tort, à Monluc de n'avoir pas parlé dans son livre de ce différend (*Hist. de France*, publ. sous la direction de M. E. Lavisse, 1904, V, 155).

2. Sozzini, pp. 322-334. — Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, I, fos 25-155.

3. Monluc à Odet de Selve, 6 novembre. — John Masone au Conseil, Bruxelles, 12 décembre (*State papers, Mary*, no 301).

tre service; et plus tost aymerois-je mieulx mourir[1]. » De son côté, Strozzi écrivit le 18 au connétable une lettre vigoureuse pour disculper Monluc, affirmant, après enquête, que l'entrevue avec le marquis « fut faicte seullement pour cause de visitation et se remercyer de quelques gracieusetés et courtoysies qu'ilz s'estoient usées de l'ung à l'aultre...[2] » Et le cardinal du Bellay ajoutait, le 4 février, de sa main le *post-scriptum* suivant à une lettre au connétable : « Encore ne veulx-je faillir de vous dire que le paouvre Montluc est en grant paine de ce que vous luy avez mandé touchant le parlement du marquis, dont je l'ay reconforté, mais bien luy ay remonstré qu'il vous avoyt donné occasion d'en estre mal content, ayant baillé la chose pour faicte, et que si faicte elle eust esté, il povoyt dire qu'il auroyt faict ung pas de clerc[3]. » On entrevoit la vraie raison du blâme que le vindicatif connétable avait infligé à Monluc : celui-ci avait trop parlé et s'était vanté de négocier à lui tout seul, avec le marquis, la fin de la guerre entre Henri II et Charles-Quint. Quant à sa fidélité, il est difficile de la mettre en doute. Un bon juge, et bien informé, le cardinal du Bellay, écrivait le 15 décembre au connétable : « Bien vous diray qu'il m'a semblé que ledit sieur de Montluc va de jour à aultre mieulx entendant les choses et avec plus de resolution qu'il ne faisoit du commencement. Il n'avoit, à mon advis, jamais esté à telles nopces, et si luy avoit sa dernière griefve maladie osté le moyen d'entendre des choses qu'il a depuis, à ce que je veoys, mieulx entendues, et sans doute le peuple se va maintenant contentant de luy, le voyant homme vigilant et asseuré et n'ayant aultre reguard que au service du Roy et à leur liberté, pour laquelle il n'est rien qu'ilz ne feissent[4]. » Il y a dans les *Commentaires* une allusion à cette mésaventure, qui prouve que Monluc n'en avait pas perdu le souvenir[5]. On comprend qu'il

1. Monluc au roi, Sienne, 13 janvier 1555 (IV, 29).

2. Strozzi au connétable, Montalcino, 18 janvier (B. N., fr. 20455, fos 48-49, orig.).

3. Le cardinal du Bellay au connétable, Rome, 4 février (B. N., fr. 20447, p. 371, orig.).

4. Le cardinal du Bellay au connétable, Rome, 15 décembre (B. N., fr. 20447, p. 306, copie).

5. « Ces courtoiesies sont très honnestes et louables, mesmes aux plus grands

n'y ait pas autrement insisté. Il a préféré conter en détail un des plus brillants épisodes de la défense, la grosse alerte de la nuit du 25 décembre.

Ce récit débute par la mention des « courtoisies » du marquis; Monluc avait sans doute oublié déjà sa mésaventure. Était-il aussi mal informé qu'il semble le dire du « festin » que lui préparait Marignan au moment même où, par un trompette, il lui envoyait, pour fêter Noël, un demi-cerf, six chapons, six perdrix, six flacons de vin Trebian et six pains blancs[1] ? On ne peut l'admettre tout à fait. Depuis le début de décembre, on s'attendait à voir le général des Impériaux, sortant enfin de son inaction, tenter un coup décisif[2]. Il s'y trouvait pour ainsi dire contraint; ses soldats étaient malades et commençaient à mourir dans les forts[3]. Dès le milieu du mois, les Siennois étaient informés de son dessein « d'assaillir et battre la ville de plusieurs endroictz », et ils se disposaient à bien se défendre[4]. Monluc envoyait à Rome copie de l'« ordre » qu'il avait résolu de tenir en cas d'attaque, et ses capitaines y adressaient des lettres « toutes significatives de grande et bonne voulenté »[5]. Il ne faut donc pas, pour expliquer que Monluc fût prêt, invoquer, comme il le fait, cette divination qui, dit-il, ne le trompa jamais. Il avait de meilleures raisons de penser « plus d'ung mois paravant » que le marquis lui donnerait une escalade. Accordons-lui qu'il ignorait le jour où son ennemi devait mettre ce projet à exécution.

La narration de la camisade de Noël est dans Monluc moins complète et, à certains égards, moins saisissante que chez Soz-

ennemis, s'il n'y a rien de particulier, comme il n'y avoict entre nous. » La réflexion est une addition.

1. Le même jour, il reçut des magistrats de Sienne cinquante écus d'or. La journée fut bonne pour lui. (Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, I, f° 155 r°).

2. Peter Vannes au conseil, Venise, 8 décembre (*State papers, Mary*, n° 299).

3. Odet de Selve au connétable, Rome, 17 décembre (B. N., fr. 20442, f° 60 v°).

4. Le cardinal du Bellay au connétable, Rome, 17 décembre (B. N., fr. 20447, pp. 314-315, copie).

5. Le même au même, Rome, 25 décembre (*ibid.*, f° 319, orig.). — Soubise au roi, Parme, 26 décembre : on dit que le marquis songe à battre Sienne; le maître d'hôtel de M. de Termes, qui vient de Florence et a passé par Sienne, assure que M. de Monluc a pris toutes les mesures nécessaires (B. N., fr. 20455, f° 168 v°, orig.).

zini. Le chroniqueur siennois nous rend sensibles certains traits du tableau que l'on regrette de ne pas trouver dans les *Commentaires :* la soudaineté de l'attaque, survenant brusquement à deux heures du matin, un peu après que les bons et pieux bourgeois de Sienne, revenus d'entendre matines, s'étaient couchés dans leurs lits; l'alarme donnée par toute la ville et la terrible peur qui s'empara des Impériaux lorsqu'ils entendirent, dans cette froide et claire nuit de Noël, la grande voix de la grosse cloche de la Torre del Mangia. Sozzini insiste aussi sur cet important détail, omis par Monluc, que l'attaque eut lieu à la fois sur plusieurs points, à Porta Romana, à Ovile, à Tufi, à San Marco en même temps qu'à la Castellacia, à Camollia et à la citadelle [1]. Enfin, il ne cite pas Monluc comme ayant pris part à l'affaire : son héros est Cornelio Bentivoglio, dont l'arrivée opportune, ranimant le courage des soldats, est comparée à l'huile qui ravive soudain une lampe presque éteinte. Le récit des *Commentaires* est moins complet. Monluc ne parle que de la principale attaque, celle du fort de Camollia (la Castellaccia de Sozzini) et de la citadelle, la seule à laquelle il prit part. Il rend hommage à la bravoure de Cornelio Bentivoglio, à la « cargue » par laquelle il repoussa les ennemis déjà entrés dans la ville et à sa courageuse sortie. Mais il cite à côté de lui le comte de Gaiazzo [2], « le fils de messer Bernardin Bonnenseigne » (l'*orateur* de la république auprès de Henri II), qui amena deux cents arquebusiers du terzo de San Martino; les capitaines français, Bassompierre, commissaire de l'artillerie; l'héroïque Charry qui, la tête coiffée d'un morion pour protéger son front bandé, monta le premier à l'échelle, l'épée et la rondelle à la main; son enseigne Le Bourg, un Gascon de la Sauvetat-de-Gaure, « qui est encores en vie »; le contrôleur La Morlière, qui devait quitter Sienne au mois de mars suivant [3]; le trésorier L'Espine, enfin Comborcier,

1. Détail noté par Cormier : « Educto castris exercitu, Senas die Christi natali [Marignanus] aggreditur; et scalarum magno numero comparato, *quinque locis* irrumpere in urbem conatus a Senensibus repellitur; et ad ducentos e suis desiderat. » (*Rer. gestar. Henrici II libri quinque*, f° 120 v°.)

2. Galeazzo de San Severino, comte de Gaiazzo, capitaine général des chevau-légers depuis le 1er juillet 1531 (E. Picot, *Les Italiens en France au seizième siècle*, p. 14).

3. Monluc à Strozzi, Sienne, 20 mars 1555 (IV, 50).

« june homme non expérimenté », d'ailleurs brave et qui depuis se fit huguenot. Monluc insiste aussi, sans qu'on puisse du reste contrôler cet important détail, sur la mollesse du commandant de la Castellaccia, Saint-Auban, qu'il rend responsable du succès momentané des Impériaux. Son récit, qui ne manque pas de couleur (la reprise du *torazzo* de la Castellaccia par Charry et ses arquebusiers, à la lueur des torches, forme une scène saisissante), est très supérieur à celui de Sozzini pour la précision topographique. Il est facile, les *Commentaires* en main, de se rendre un compte exact des fortifications de Sienne entre Fontebranda et Camollia. A gauche de cette dernière porte, la citadelle espagnole dressait sa masse sombre, couvrant de ses bastions le poggio de San Prospero; plus près s'élevait le fort siennois de Camollia, que Sozzini appelle la Castellaccia, et en face, sur la Piazza d'Armi actuelle, hors la ville, le fort impérial, « trois fois plus grand » et « à cent cinquante pas ». A gauche de la porte, le rempart fort bas et ruiné était gardé par une compagnie siennoise logée dans une « grande halle », à mi-chemin entre le fort et la porte. Enfin Monluc n'oublie pas, entre la citadelle et la Castellaccia, les « vallons » qui empêchèrent le marquis d'arriver à temps.

La narration des *Commentaires* est confirmée sur bien des points par Sozzini[1]. Comme Monluc, le chroniqueur siennois dit que la citadelle fut attaquée et un instant forcée par les Allemands de Marignan. Il nomme le commandant impérial, Pietro dal Monte, qui fut mortellement blessé à l'attaque et transporté en litière à Florence : c'est peut-être le parent du marquis qui « ne moreut pas soudainement », dont parle Monluc. Sozzini raconte aussi la surprise du torazzo de la Castellaccia, la « tour persée » des *Commentaires*, la fuite des défenseurs, la résistance de la compagnie siennoise de Lelio Placidi, les tranchées reprises par trois Français qui, avec une demi-armure, des manches de mailles et des gantelets, l'épée et la rondelle à la main, sautèrent parmi les Impériaux en criant : « *Francia! Francia! Viva le Roi!* » (on reconnaît Charry et ses deux arquebusiers). Sozzini dit qu'il n'y eut du côté siennois aucun mort, mais quatre blessés seulement, dont deux bourgeois et deux étrangers. Monluc est

1. Sozzini, pp. 334-337.

plus digne de foi lorsqu'il parle de cinquante morts ou blessés [1].

Les autres narrations de l'attaque de Camollia sont très inférieures à celle des *Commentaires*. Montalvo est vague ; il confirme Monluc sur ce détail que les échelles apportées par les Impériaux se trouvèrent trop courtes [2] ; mais il semble croire que le marquis partit du fort de Monistero, ce qui est inadmissible : les Impériaux vinrent de Palazzo de' Diavoli par la route de Florence. Adriani a commis la même erreur; il parle aussi des échelles trop courtes, du peu de hauteur de la muraille près de la porte, de la blessure mortelle de Pietro dal Monte, des efforts heureux de Monluc et de Bentivoglio pour repousser l'ennemi [3]. Quelques documents originaux peuvent encore éclairer et compléter les *Commentaires*. Le registre des délibérations des Huit porte seulement, à la date du 25 décembre, la mention d'une gratification de vin aux Allemands, Français et Italiens, restés sur pied la nuit précédente, et le 27 un ordre aux gonfaloniers des terzi de San Martino et de Città de faire réparer les fortifications endommagées de Camollia là où le prescrira Monluc [4]. Mais une lettre de la seigneurie à l'archevêque Francesco Bandini, du 28, raconte l'assaut donné à la ville la nuit de Noël, entre onze heures et minuit, principalement à San Prospero et à la Castellaccia et confirme ce que disent les *Commentaires* de l'activité déployée par Monluc, « che subbito vi si conferi » [5]. Dès le mardi 25, les Huit écrivaient presque dans les mêmes termes à Giulio Cacciaguerra, commissaire à Montalcino [6], et Strozzi,

1. Soubise parle de plus de trois cents Impériaux tués (Soubise au roi, Parme, 6 janvier 1555, B. N., fr. 20643, f°s 3 v°-4 r°, copie); l'historien Cormier de deux cents.

2. Montalvo, p. 142.

3. Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, I, 833.

4. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, I, f°s 159 r° et 163 v°. Cf. un compte de Giov. Battista Pelori, du 4 janvier 1555, au sujet des dépenses faites par Giuliano Trajano, « ministro delle maestranze delle fortificazioni di Siena », où il est question de ces travaux faits « a la batteria dentro de la porta Camollia et fore a la Castellaccia ». (*Nuovi documenti per la storia dell' arte senese*, raccolti da S. Borghesi et L. Banchi, Siena, 1898, in-8°, p. 533.)

5. Publiée par L. Banchi à la suite de la *Relazione* de Montalvo, pp. 232-233, réimprimée dans la dernière traduction italienne du livre III des *Commentaires*, donnée sous ce titre : *Maresciallo di Monluc, L'Assedio di Siena, 1554-1555*, Firenze, Lumachi, 1905, in-8°.

6. « La notte passata si sonno in grosso accostati a San Prospero, a la Cas-

averti le 28, rendait, dans une lettre au connétable du 18 janvier, un pompeux hommage à la valeur personnelle de Monluc, destiné à faire oublier l'histoire du « parlement » avec le marquis[1]. L'affaire dura plus de deux grandes heures, au dire d'un courrier qui, sortant de Sienne un peu avant l'attaque, s'arrêta dans une vigne, d'où il ouït tout le bruit du combat[2]. Mentionnons enfin un dessin du Stradan dans la série déjà citée, représentant l'attaque de Camollia. Dans le fond on aperçoit la ville; en avant et à gauche la porte Camollia, flanquée de deux bastions, et en arrière la Castellaccia, surmontée d'un drapeau. Au premier plan, à droite, le Palazzo de' Diavoli, très reconnaissable, d'où partirent les Impériaux; à gauche, les maisons du faubourg de Camollia. Les soldats du marquis marchent vers la ville en colonne, les pièces de campagne portées à dos de mulets; arquebusiers et canonniers sont encapuchonnés à cause du froid; un grand nombre porte des lanternes. Ce dessin confirme d'une façon saisissante le texte de Monluc : « Et nous, qui pensions avoir tout achevé, vismes venir tout leur camp, ayant plus de cent cinquante torches... Et ce qui leur en fist tant perdre à eux, feust la lumière des torches... car nous, qui avions peu de lumières, les descouvrions à eux. » Ce dernier détail n'est mentionné par aucun historien, mais il est confirmé par Brantôme, qui dit qu'il entendit M. de la Chapelle des Ursins, témoin oculaire, entretenir à table Catherine de Médicis de « cette forme de guerre estrange et bizarre, dont elle s'en esbahit comme les autres beaucoup ». Il ajoute : « Tant y a que ceste nouvelle invention fut gentille; je l'ay veue bien representée en l'eglise de Sainct Jehan à Florence avecques force autres beaux faicts de la guerre de Toscane

tellaccia et altri luoghi e dammi sono stati ributtati valorosamente con perdita d'huomini, escorno loro, et la città ha mostrato volersi aiutar, et cosi speriamo che N. S. Dio ei concedera sempre gratia succeda. » (Arch. d'État de Sienne, *Copialettere degli Otto*, VIII, xv, 5, f° 82 v°. — Voir dans le même volume des lettres identiques, adressées le 28 à Enea Piccolomini et à Strozzi à Montalcino, à l'évêque de Pienza et à Carlo Massaini à Rome.

1. Strozzi au connétable, Montalcino, 18 janvier. (B. N., fr. 20455, f° 48, orig.)

2. Soubise au roi, Parme, 6 janvier. — Voir aussi une lettre du cardinal du Bellay transmettant le 5 au connétable la relation de l'affaire par Monluc. (B. N., fr. 20447, p. 333, orig.)

et de Sienne[1]. » La mémoire de Brantôme le trompe : c'est dans la salle des Cinquocenti au Palazzo Vecchio qu'il a vu la fresque, peinte d'après le carton du Stradan et attribuée d'ordinaire à Vasari, qui représente l'attaque nocturne de Camollia.

« Bien peu après », Monluc note l'arrivée au camp du marquis d'un gentilhomme de la chambre de l'Empereur, « portant lettres au duc de Florence et audict marcquis, par lesquelz leur mandoict qu'il trouvoict fort estrange qu'on fist tant durer ceste guerre, et qu'il sçavoict bien que Sienne n'estoict pas pour resister contre l'artillerie, mais que c'estoict la coustume du marcquis de fere durer la guerre ». En réalité, Charles-Quint était alors tout près d'accepter la médiation du pape; il désirait une intervention vigoureuse pour s'assurer, le cas échéant, de plus favorables conditions[2]. Le gentilhomme dont parle Monluc était don Juan Manrique de Lara, le futur conseiller de Philippe II, l'un des diplomates espagnols le plus au courant des affaires italiennes[3]. Il se trouvait alors à Florence avec don Francesco de Tolède; dans les derniers jours de décembre, il se rendit au camp devant Sienne, amené de Florence par le marquis[4]. Adriani confirme Monluc en disant qu'il venait presser les choses; pour stimuler le zèle du cupide condottiere, il lui offrit en présent un vase d'argent de grand poids et lui promit, s'il agissait, de grandes récompenses pour lui, son frère le cardinal et toute sa famille. Il était aussi porteur d'une lettre du roi d'Angleterre, le futur Philippe II, à Marignan le pressant de finir la guerre et l'assurant de sa bonne volonté[5]. La venue de don Juan Manrique décida le marquis à « fere batterie ». Monluc se trompe, d'ailleurs, encore ici en précisant une date : il dit que l'on fut averti « vers le vingtiesme de janvier » que l'artillerie impériale partait de Florence. La batterie eut lieu le 11; dès le 2, les Huit étaient avertis du dessein des Impériaux; le 3, ils écrivaient en hâte à Strozzi et à Cacciaguerra de leur envoyer d'urgence quatre cent

1. Brantôme, I, 296-297.
2. Le cardinal Farnèse au connétable, Rome, 29 décembre. (B. N., fr. 20442, f° 65 r°, orig.)
3. Voir le portrait qu'en trace en 1557 l'ambassadeur vénitien Federico Badoer. (Albèri, sér. I, t. III, p. 246.)
4. Le cardinal Farnèse au connétable, Rome, 29 décembre.
5. Adriani, I, 835.

cinquante hommes de pied, « con biscotti, polvari e sanitri per il bisogno della città »[1]; le 4, on apprenait à Sienne que seize pièces étaient arrivées sur la place de Casciano et que celles qui venaient du Val di Chiana étaient à Castelnuovo Berardenga[2]; enfin le 6, les Huit, d'accord avec Monluc, adressaient aux cardinaux français à Rome et au duc de Ferrare « lettere amorevolissime, piene di caldezza e di confidentia », pour les aviser des mouvements des ennemis[3].

L'heure était grave. Les *Commentaires* insistent sur les motifs qu'avaient de se décourager les inconstants Siennois, en particulier sur le manque de vivres pour les habitants et d'argent pour les soldats. Ce n'était plus seulement les Impériaux qui annonçaient la chute prochaine de la ville. Odet de Selve écrivait que Sienne est près de « succumber miserablement » et qu'il ne voit de salut que dans un accord général, avec le pape et le duc de Ferrare pour médiateurs[4]. Sozzini fait un pathétique tableau de la population réduite à se nourrir d'un peu de salade et d'une herbe vulgairement appelée *scarsellina;* il peint ces gentilshommes, ces belles dames, dont l'élégance était jadis proverbiale et qu'on voyait maintenant aller par les rues, méconnaissables, le visage hâve, ne prenant même plus soin de leur toilette, vêtus simplement, sans or ni perles[5]. Quant au découragement qui s'était emparé des Siennois, au point, dit Monluc, qu'ils étaient décidés à voter « par ballottes » qu'on composerait avec le marquis avant l'arrivée de l'artillerie, Sozzini n'en dit rien, mais il n'est pas douteux que le parti de la paix redoubla d'efforts à cette heure critique. Le 1er janvier il fallut empêcher, au conseil des Huit, d'envoyer un ambassadeur à Venise; les plus résolus commençaient à désirer d'en finir[6]. Le 10, le marquis dépêcha un trompette porteur d'un ultimatum : il offrait à la ville de capi-

1. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, I, fos 176 ro, 178 vo.
2. Sozzini, pp. 343-344.
3. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, I, fo 185 ro.
4. Odet de Selve au roi, Rome, 11 janvier. (B. N., fr. 20442, fos 68 ro-70 vo.)
5. Sozzini, p. 344.
6. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, I, fo 175 ro. — L'ambassadeur ferrarais à Venise écrivait le 10 janvier : « Quanto alle cose di Siena noi siamo venuti a un gran punto et un partito molto arrisigato, et quasi da desperati si dice qua se è vero, come publicamente si dice, che i nostri si sieno risoluti di batterla et dar l'assalto. » (Cité par Fontana, *Renata di Francia*, II, 404.)

tuler; si elle refusait, il la mettrait à feu et à sang. Monluc répondit verbalement qu'en l'état de ruine de leur cité, les Siennois étaient résolus à vaincre ou à mourir, et qu'ils attendaient l'ennemi [1].

Fit-il plus? l'ultimatum du marquis fut-il discuté par le Grand Conseil et Monluc enleva-t-il le vote par son éloquence et aussi par sa bonne mine factice et son humeur gasconne? Il n'est question, ni dans les délibérations des Huit, ni dans Sozzini, du fameux épisode de la toilette. Monluc a certainement refait son discours. Quant au récit qui l'encadre, s'il a été arrangé, les éléments en sont très authentiques. Le « froid grand et aspre », qui obligeait le lieutenant de roi d'aller tout embéguiné de fourrures, est noté par Sozzini, qui dit que le 8 il tomba une neige épaisse. Le casaquin de velours gris, « tout couvert de petites tresses d'argent à deux petits doigts l'une de l'autre, et doublé de tocquadille d'argent », qu'il revêtit pour se rendre à la Piazza et au Palazzo publico, l'auteur anonyme d'une lettre écrite au lendemain de la capitulation l'a vu sur le dos de Monluc, au moment où il sortait de Sienne, le dimanche 21 avril 1555 [2]. L'exactitude du détail topographique n'est pas moins remarquable. Arrivé au Palazzo, Monluc monte le degré et pénètre dans la *sala del Mappamondo*, où est déjà réuni le Grand Conseil; il est admis ensuite dans la petite salle, « à main gauche », de la Balía, « en laquelle n'entrent que le cappitaine du peuple, les douze conseilliers et les huict de la guerre » constituant le « Magistrat » [3]. Plus loin, il parle de « la chaire accoustumée » de la grand'salle, du haut de laquelle l'un des plus notables bourgeois, Ambrogio Nuti [4], répéta au Grand Conseil le discours qu'il avait

1. Sozzini, p. 348.

2. « Entrata del marchese di Marignano in Siena », dans l'*Archiv. stor. ital.*, II, 595. Milanesi note que le mot *bertino* est un vocable du dialecte de l'Émilie équivalent à *bigio* (gris).

3. Il y a ici une inexactitude légère. C'est le 21 janvier seulement que l'on décida d'adjoindre, pour traiter des affaires de la guerre, aux Huit et au Concistoro complet, « una congregatione di cittadini reseduti... cioè de dodici cittadini per monte », élus par le Concistoro et qui formèrent avec lui un conseil extraordinaire où était admis Monluc. (Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, f° 16 v°.)

4. Il est qualifié de « medico peritissimo » dans un document de 1539. (*Nuovi documenti per la storia dell' arte senese*, p. 474.)

adressé au Concistoro : c'est l'ambon de bois, au-dessus duquel était gravé le mot *Dieu* et où montait le magistrat chargé de lire les propositions de vote. Quant à l'effet produit par l'intervention de Monluc, une délibération officielle des Huit montre, comme le disent les *Commentaires*, que les Siennois jugèrent le meilleur de tout remettre entre ses mains : le 10, il fut investi de pouvoirs dictatoriaux pour tout le mois de janvier. La « patente » est du 12 [1]. Monluc a parlé dans son livre de cette patente qu'il avait précieusement conservée. Il dit qu'il fut créé dictateur général pour un mois, « tenant le rang et l'estat que faisoinct anciennement les dictateurs romains ». Ce sont les propres termes du document : « Avendo ancora l'esempio de li nostri antiqui Romani che ne li estremi pericoli davano somma potestà dittatoria a quelli che conoscevan pieni di somma fede, valore e prudenzia... » Mais il a reculé le fait après la sortie des Allemands, qui eut lieu le 29, dix-sept jours plus tard. Il paraît avoir aussi conservé les minutes des ordres qu'il dicta en prévision de la batterie. Il en donne un texte qui peut être rapproché d'une pièce originale tirée des archives de Sienne et qui a pour titre : « Ordini fatti da Monsr di Monluc et dalli SS. Colonelli il S. Cornelio, Richerot et Combasso et dalle SS. Otto della guerra per la difesa di Siena per la impresa que i nemici fanno di batterla [2]. » Le document est plus étendu et plus complet que le texte des *Commentaires*. Il semble bien que Monluc n'avait dû conserver que l'ordre spécial aux pionniers et manœuvres et qu'il a reconstitué de mémoire, en l'abrégeant, l'ordre de ceux qui portaient les armes. Le document original insiste non seulement sur la visite des armes, dont parle Monluc, mais encore sur l'artillerie, le nombre des pièces, leur emplacement, le dénombrement des cartouches, la distribution de la poudre aux soldats, etc... La transmission des ordres aux troupes de la garnison eut lieu le mercredi 9 au soir, d'après Sozzini, qui confirme, en les précisant, les détails donnés par Monluc sur le service d'espionnage

1. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, I, f°s 192 v° et 197 r°. — *Copialettere degli Otto*, XV, 5, f° 106 (publ. par Mlle A. Coppini, *op. cit.*, p. 195). — Patente fatta in nome del magistrato et per sua deliberazione a l'Eccellentissimo Monsignor Blasio di Monluch sotto 'l dì di sabbato a li 12 gennaio, publ. par L. Banchi, *Relazione di Montalvo*, p. 238.

2. Arch. d'État de Sienne, *Otto*, VIII, pièce sans date.

qu'il avait organisé pour connaître les mouvements de l'ennemi [1].

Le chroniqueur siennois est très riche en détails pittoresques et vivants sur le zèle déployé par les habitants pour travailler aux fortifications. On a vu que Monluc s'est borné sur ce point à plagier Paradin [2]. Il a pourtant ajouté quelque chose de son cru. Ce qu'il dit de l'ordre donné aux prêtres et aux moines des nombreux couvents de la ville d'aller « remuer la terre » aux remparts, est confirmé par un bando des Huit du 5 janvier, qui précise qu'ils iront travailler aux fortifications qui se font entre Porta Fontebranda et Porta Laterino [3]. A Monluc appartient aussi le touchant épisode, qu'on regrette de ne pas retrouver dans Sozzini, de l'humble et héroïque jeune fille de Fontebranda, enfant de quelque pauvre artisan de ce populaire quartier, qui, endossant la tunique de buffle et coiffant la bourguignote, monta la garde à la place de son frère, symbolisant d'une façon si poétique l'attachement sincère du petit peuple de Sienne à sa liberté et à la France [4]. Paradin n'a rien dit non plus du chant en l'honneur de la France composé par les « gentilzfemmes » de la ville, et pour le texte duquel Monluc eût donné son meilleur cheval. Il fut, d'après Pecci, imprimé à Sienne en 1554. M. Lisini, qui a consacré un intéressant travail aux poétesses siennoises, croit que l'auteur de cette *canzone* était Laura Ciuoli [5].

Soucieux de prouver qu'il ne se laissa pas surprendre, Monluc insiste longuement sur le plan qu'il avait en tête, au cas où l'ennemi aurait fait brèche. C'est par Porta Ovile que le marquis, dit-il, avait décidé de forcer l'entrée; mais Sozzini nous apprend que Monluc était averti, le soir du 9, par un espion, qu'il avait l'intention de faire trois batteries sur trois points différents. Les indications topographiques données par les *Commentaires* sont assez obscures. Pour les comprendre, il importe de remarquer

1. Sozzini, p. 346.
2. Chap. III, p. 79.
3. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, I, f° 183 v°.
4. Cet épisode a inspiré un poète italien contemporain, M. Manfredo Vanni, au chant IV de son *Canto dell' Assedio in Siena a. d. 1555*, Pitigliano, Paggi, 1896. — Cf. Orazio Bacci, *Postille storiche e litterarie al canto dell' Assedio in Siena... di Manfredo Vanni* (*Bullett. senese di storia patria*, V, 89-100.)
5. A. Lisini, *Le poetesse senesi degli ultimi anni della Repubblica di Siena* (*Miscellanea storica senese*, V, 33-38).

que, dans ce passage, l'auteur donne le nom de « Grande Observance » non plus, comme il l'a fait jusqu'ici et comme le font tous les historiens, au couvent de ce nom situé hors les murs, sur la hauteur en face de Porta Ovile, mais au couvent et à l'église de San Francesco, qui est dans l'enceinte, « sur ung hault », dit-il très exactement, et « à main droite » de cette porte. Sozzini donne de nombreux détails sur les travaux faits par les Français à cette esplanade, qui commande Porta Ovile. Quant aux Impériaux, Monluc ne dit pas d'une façon claire où ils firent leurs gabionnades et mirent leurs douze pièces en batterie. Il parle seulement d'une montagne sur laquelle il fallut hisser l'artillerie à bras. Il s'agit du poggio de Ravacciano, situé entre Camollia et l'Osservanza. Sozzini dit que le 8 on apprit à Sienne que le marquis commençait à y faire l'esplanade [1]. Comme Monluc, il note que la muraille que les Impériaux voulaient battre, entre Porta Ovile et la barrière de San Lorenzo, était bonne pour avoir été refaite par le pape Pie II lorsqu'on engloba dans l'enceinte l'église et le couvent de San Francesco. Le 11, les Huit annonçaient à Giulio Cacciaguerra, commissaire à Montalcino, que dans la nuit les ennemis avaient mis leurs pièces en batterie sur le poggio de Ravacciano et qu'au matin ils avaient commencé à battre [2].

Le récit de la batterie fait par Monluc peut être contrôlé au moyen de deux documents de premier ordre : le *Diario* de Sozzini et une relation envoyée par les Huit en divers lieux au lendemain de l'affaire [3]. Il apparaît plus détaillé que le second et, sur certains points, plus rigoureusement exact que le premier. La relation des Huit dit que l'artillerie de San Francesco et de la Castellaccia fit beaucoup de mal à la gabionnade du poggio de Ravacciano. Monluc, lui, n'omet aucun détail. Il raconte par le menu comment il parvint à installer à la Castellaccia, qu'il appelle toujours « le fort de Camolia », un demi-canon en moins

1. Sozzini, p. 345.

2. « Questa notte gl'inimici hanno piantata l'artiglieria nel poggio di Ravacciano, et questa mattina hanno cominciato a batter le mura dietro San Francesco verso Uvile. » (Arch. d'État de Sienne, *Copialettere degli Otto*, XV, 5, f° 102 v°.)

3. Publiée par L. Banchi à la suite de la *Relazione* de Montalvo (pp. 233-36), qui ne consacre à l'événement que quelques lignes vagues.

d'une heure et demie; comment un artilleur siennois, préalablement encouragé par une gratification de dix écus, pointa la pièce; comment, debout avec le commissaire Bassompierre « à main droicte », il regardait « aller le bolet en l'air, comme ung chappeau en feu »; comment enfin, après deux essais malheureux qui le faisaient trépigner de dépit, le troisième coup donna en plein dans les gabions impériaux, ce qui valut au brave Siennois une fraternelle accolade avec la promesse de six autres écus et d'un verre de vin grec [1]. Sozzini note, comme Monluc, que le demi-canon de la Castellaccia endommagea la gabionnade du poggio de Ravacciano; il ajoute qu'un coup tua par hasard le général des Allemands de l'armée impériale. Le chroniqueur siennois va un peu loin. Monluc paraît plus digne de foi quand il dit que ce coup tua un enseigne allemand. La relation des Huit affirme que la canonnade du vendredi 11 n'entama que deux tiers de brasse de la muraille, qui avait trois brasses d'épaisseur. Monluc dit qu'elle « coppa plus de quatre vingtz pas de muraille à ung pan ou deux de terre ». Il ne semble pas, d'après les lettres qu'écrivait Strozzi de Montalcino, d'où il entendait le canon, et celles que lui adressait de Sienne Cavalcanti, que le dommage ait été considérable. Le feu des Impériaux fut assez mou; Strozzi disait qu'on eût cru qu'ils battaient un *palazzo* plutôt qu'une ville, et il en concluait que le marquis avait simplement voulu faire peur aux Siennois pour hâter la capitulation [2]. L'hypothèse

1. Le récit de la batterie dans Adriani, I, 835-838, est très détaillé et d'une précision remarquable. Pourtant il laisse entendre que les canons impériaux furent endommagés par une pièce placée « nell' orto di San Francesco, sopra un luogo rilevato ». Il y a là une inexactitude que met en lumière la narration des *Commentaires*.

2. Strozzi au cardinal de Ferrare, Montalcino, 11, 12, 13 janvier. — Le cardinal de Ferrare à Strozzi, Rome, 15 janvier. (B. N., f. ital. 1134, fos 207 et 210 ro, copies. — Ce vol. 1134 du fonds italien contient les copies de nombreuses lettres écrites par Strozzi ou à lui adressées, du 11 janvier au 29 mars 1555. J'ai retrouvé d'autres copies de quelques-unes de ces lettres à la Bibliothèque communale de Sienne. M. G. Bargilli en signale d'autres dans un vol. de la Bibliothèque de Saluces, intitulé : *Istruzioni e Lettere del sign. Maresciallo Strozzi per l'assedio di Siena*. Il les a analysées et en partie citées dans un article paru en 1903 dans la *Rivista militare italiana* (G. Bargilli, *Intorno all' assedio di Siena (1554-55)*, Rome, Voghera, 1903, tirage à part de 19 pp.). Quant aux originaux de ces documents, ils sont conservés à Modène, dans l'Archivio Estense.) — Bernardo Mazzi se pressait un peu en annonçant le 16

est très vraisemblable : la surprise fut très vive dans la ville lorsque, le samedi matin, on apprit que toute la nuit les sentinelles d'Ovile avaient entendu grincer des roues d'affûts en marche, et lorsqu'au soleil levant, de l'esplanade de San Francesco, on aperçut les gabions impériaux veufs de canons et en ruines. L'ébahissement des assiégés est peint par Monluc en termes expressifs, mais il néglige d'expliquer la cause de la retraite des Impériaux. Il ne dit rien non plus ici d'une sortie malheureuse que fit ce jour-là, du côté de la Certosa, le neveu de Reckenrot et qui lui valut une verte remontrance de son terrible oncle [1]; mais il y fait une allusion, d'ailleurs peu exacte, dans le discours qu'il adressa le 29 aux Siennois à l'occasion du départ des Allemands [2]. Ce qui lui appartient en propre et ce qu'il a spirituellement conté, c'est la mésaventure survenue à don Juan Manrique et au marquis, ensevelis tous deux sous les débris d'une maisonnette fracassée par le demi-canon siennois. Tout le récit se termine par une date légèrement inexacte : « Cecy pouvoit estre vers la demy-janvier. » La batterie avait eu lieu le vendredi 11 [3].

Les *Commentaires* passent sans transition à un autre épisode du siège : la sortie des compagnies allemandes, qui eut lieu le 29 janvier. La date est donnée par l' « Estat au vrai des retranchements de vivres » déjà cité, et aussi par une lettre des Huit, datée du 30, à Enea Piccolomini [4]. Cette sortie fut provoquée, au dire des historiens, par Strozzi, qui voulait, en diminuant le chiffre des défenseurs, prolonger la résistance de la ville affamée. Dans son discours du 29, Monluc assure que ce fut lui qui suggéra à Strozzi l'idée de cette mesure, « ayant esté forcé de fere

de Lodi que la batterie du marquis avait, disait-on, fait capituler Sienne. (B. N., Clairamb., 348, f° 15, copie.) Wotton écrivait de Poissy le 27 que Marignan avait été repoussé. (*State papers*, *Mary*, n° 316.)

1. Voir les amusants détails que donne Sozzini, pp. 352-353.

2. « Maugré moy le colonel Rincroc voulust faire sortir ses gens, soubz la conduicte de son neveu et de son maistre de camp. »

3. Dès le 13, les quatre préposés aux fortifications s'occupaient, d'accord avec Monluc, de faire réparer les dégâts. (Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, I, f° 199 v°.)

4. « I soldati tedeschi partirono questa notte. » (Arch. d'État de Sienne, *Copialettere degli Otto*, XV, 3, f° 125 v°). — Voir aussi la mention, le 30, d'une lettre des Huit à Strozzi l'informant de ce départ (*Otto, Deliberazioni*, II, f° 31 r°).

jouer ce personnaige à monsieur le mareschal ». Il semble bien qu'il ait simplement voulu endosser aux yeux des Siennois la responsabilité de l'idée, qu'ils auraient difficilement accueillie venant d'un homme aussi impopulaire que Strozzi. Nous possédons, en effet, une lettre qu'il écrivait au maréchal le 25 et qui fut, d'ailleurs, interceptée par les Impériaux. Il y raconte en détail une séance du Concistoro complet, où l'on délibéra en sa présence sur la situation de la ville. On y décida de prolonger la résistance. Monluc conclut en demandant à Strozzi de le secourir avant le 20 février, mais il ne fait aucune allusion au renvoi possible des Allemands [1]. Dans son livre, il trace un tableau exact de l'état de Sienne la veille de cette sortie : « Il ne se trouvoict rien, dit-il, sinon quelque peu de cheval et d'asne. » Le samedi 20, il n'y eut au marché que neuf têtes de boucherie, qu'on acheta pour les soldats et le Palazzo; les habitants ne trouvaient même plus d'ânes à manger [2]. Le 21, les Huit et les seigneurs de l'Abbondanza prescrivaient de faire une nouvelle recherche de blé par trois députés, un par terzo [3]. Pour informer Strozzi de la sortie des Allemands, Monluc dit qu'il lui envoya le capitaine Conseil; c'est le 29 qu'il revint de Montalcino, porteur de lettres de Strozzi, en compagnie du capitaine Flaminio, envoyé le 23 à Rome, dit Sozzini [4].

Le récit de la sortie est strictement conforme à celui du *Diario*. Le mardi 29 janvier, « à l'entrée de la minuict », dit Monluc, vers les quatre heures de nuit, dit Sozzini, qui compte à l'italienne, les reîtres se réunirent à « la grand place » de Porta Nuova, avec leurs coffres, leurs femmes et leurs enfants. Monluc donne les noms des capitaines qui commandaient les Gascons et les Italiens chargés de protéger la sortie, et il précise les lieux où ils furent placés; Sozzini ne nomme que le comte de Gaiazzo. Les deux historiens racontent, en termes concordants, la mise en déroute des corps de garde impériaux, qui barraient le passage à San

1. Monluc à Strozzi, Sienne, 25 janvier (IV, 30-42).

2. Sozzini, p. 356. — Cf. une dépêche de l'ambassadeur florentin à Rome, Averardo Serristori, du 24 janvier (*Négoc. de la Fr. avec la Tosc.*, III, 350-352).

3. Biblioth. commun. de Sienne, ms. A, III, 22, *Deliberazioni della Balía*, fos 211-217.

4. Sozzini, pp. 357-361.

Lazzaro, et l'alarme donnée en même temps, pour faire diversion, à la Certosa, qu'occupait, dit Monluc, le tercio de Sicile. Les *Commentaires* sont plus riches en détails précis, mais ne font qu'une allusion assez obscure au désordre qui se produisit au retour. Les deux détachements gascons de Charry et de Blacon ne se reconnurent pas dans la nuit et en vinrent aux mains : « A la fin, il failleust que tout se meslast », dit simplement Monluc, qui précise les pertes françaises, tandis que Sozzini ne parle que de celles des Impériaux [1]. Montalvo raconte la sortie proprement dite en termes vagues; mais il insiste sur la défaite des Allemands, qui, après avoir franchi les lignes ennemies, furent décimés par la cavalerie du marquis, et confirme ce qu'en dit Monluc, qui leur reproche d'avoir pris peur sans grande raison et de s'être laissé défaire « par les chemins » [2].

J'ai déjà signalé l'interversion commise par Monluc en reculant après la sortie des Allemands sa nomination de dictateur pour un mois. Il ajoute qu'il créa six commissaires pour la « discreption » des bouches inutiles et trace un pathétique tableau de l'expulsion de ces pauvres gens. En réalité, il y eut pendant le siège plusieurs expulsions de ce genre. Sozzini place la première le 5 septembre 1554; un mois plus tard, eut lieu la fameuse sortie des enfants de l'hôpital. Par contre, le chroniqueur siennois ne cite aucune expulsion à la date où nous sommes (fin janvier). Il y en eut une seulement le 10 mars [3]. Monluc ne s'est pourtant pas entièrement trompé. Dans sa lettre du 25 janvier à Strozzi, il disait que Forteguerri, l'un des « Quattro del Biade », avait promis de terminer dans trois jours le nouveau tableau de recensement des blés [4]. Ne s'est-il pas confusément souvenu de ce détail lorsqu'il écrit, dans son livre, que l'expulsion eut lieu « en trois jours après » qu'il eut « baillé le rôle à ung chevalier de Sainct-Jehan de Malte »? Et ce chevalier lui-même ne serait-il pas le cavalier Mario Donati, à qui, le 25 précisément, les Huit don-

1. Sozzini, p. 362.

2. Montalvo, p. 143. — Sozzini atténue la défaite et raconte comment Monluc, pour réconforter les Siennois, força par ses menaces à se rétracter le transfuge qui avait apporté la nouvelle dans la ville.

3. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, f° 104 r°.

4. D'après Sozzini (p. 356), c'est le 20 que Monluc fit cette demande.

naient pleins pouvoirs pour expulser les bouches inutiles [1] ? Sozzini mentionne, le 27, que Donati fit publier que tous les chefs de famille eussent dans trois jours à lui déclarer le nombre de bouches qu'ils avaient chez eux, sous peine de douze écus d'amende par personne non déclarée, mais il ne note aucune expulsion [2]. Le tableau pathétique qu'a tracé Monluc se rapporte évidemment à une autre date. L'expulsion à laquelle procéda le cavalier Donati le 25 février, décrite par Sozzini, répond assez exactement à ce tableau; il y est aussi question de femmes et d'enfants, mais le chroniqueur ajoute, avec une impartialité remarquable, que cette fois ils furent recueillis par les Impériaux et conduits à l'Osservanza, où on leur donnait un peu de pain [3]. On peut maintenant s'expliquer comment Monluc a été amené à placer à cet endroit la sortie des bouches inutiles. Sa mémoire lui a rappelé la création des six commissaires, puis il a fondu en un seul tableau plusieurs scènes qu'il eut à diverses reprises sous les yeux pendant le siège et a logé ces souvenirs un peu au hasard dans son récit.

Les détails que donnent ensuite les *Commentaires* sur la piteuse situation des assiégeants en février sont très précis et aussi très exacts. Le 24 janvier, un pauvre soldat aux ordres de Cornelio Bentivoglio, Francesco del Bene, écrivait au secrétaire de la république de Lucques, Bonaventura Barili, qu'à dix milles autour de Sienne il n'y avait pas un mur debout et que la campagne était pleine de chiens qui mangeaient les cadavres [4]. « J'ai encores hier entendu par un homme venant de Sienne, écrivait le 29 Soubise à Brissac, que le camp du marquis seuffre beaucoup et qu'il se mouroit beaucoup de gens [5]. » Et Strozzi confirmait le 6 février cette nouvelle à Soubise [6]. Marignan, malade, comme l'écrivait Monluc à la même date [7], s'était retiré à Belcaro, abandonnant

1. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, f° 23 r°.
2. Sozzini, p. 360.
3. Sozzini, pp. 375-376.
4. Publ. par G. Pardi, *Notizie sulle relazioni fra Lucca e Siena* (*Bullett. sen. di stor. patr.*, VIII, 120).
5. Soubise à Brissac, Parme, 29 janvier (B. N., fr. 20450, f° 47, orig. chiffré).
6. Strozzi à Soubise, Montalcino, 6 février (Biblioth. comm. de Sienne, K, VI, 21, f° 201 v°).
7. Monluc à Strozzi, Sienne, 6 février (IV, 42). — Cf. une lettre de Marignan au duc de Florence, du camp à Montecchio, 17 janvier, annonçant que sa goutte le fait beaucoup souffrir et qu'il se retire en quelque lieu dix ou

la conduite du siège à son lieutenant, Chiappino Vitelli[1]. Monluc n'exagère pas en disant que la neige, si elle était venue à tomber, comme il arrive en Toscane au début du printemps, eût décidé l'ennemi à la retraite. Mais il omet de dire que les Siennois étaient, de leur côté, profondément découragés, que la désunion régnait dans la ville, que les partisans d'un accord y gagnaient tous les jours du terrain et que lui-même songeait de nouveau sérieusement à rentrer en France.

Les Huit, qui avaient été choisis par Strozzi dans l'ordre du peuple et qui s'étaient montrés jusque-là irréductibles, commençaient, en effet, à céder à la pression de l'opinion publique. Au moment même où ils ouvraient une information contre Roberto Piccolomini pour les propos factieux qu'il avait tenus à l'adresse de Strozzi et de certains de la ville[2], leurs délégués, Deifebo Turamini et Andrea Trecerchi, conféraient avec Monluc pour envoyer à Rome un orateur « dell' ordine populare », chargé de tenter auprès des agents français une démarche suprême[3]. Le 2 février, Ambrogio Nuti était désigné. Il devait s'assurer si, comme l'affirmait le duc de Florence dans des lettres reçues la veille, les agents français étaient sincèrement informés par Strozzi de la situation désespérée de la ville. Il avait ordre de ne pas passer par Montalcino[4]. En fait, il avait pouvoir d'entamer des pourparlers. Monluc ne dit rien de ce changement d'attitude; il y était pourtant favorable. Tandis que, de Montalcino, Strozzi tâchait par tous les moyens d'entraver l'ouverture des négociations, affirmant que Sienne avait des vivres pour tout le mois de février[5] et répétant partout qu'elle ne se perdrait point[6], Monluc

douze jours (A. V. Bandi, *La guerra di Siena in Val d'Orcia*, dans le *Bullett. sen. di stor. patr.*, VII, 54).

1. Voir, sur ce personnage, une notice biographique dans « Clarorum virorum elogia ». (B. N., Dupuy, 348, f° 45.)

2. Le 26 janvier (Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, f° 25 v°).

3. Le 28 (*ibid.*, f° 27 r°). — Le 30, on obtint un sauf-conduit du marquis (*ibid.*, f° 30 v°).

4. Sozzini, pp. 364-365. — Une première démarche avait été tentée directement auprès du pape. Les cardinaux français s'en étaient montrés mécontents (Peter Vannes au Conseil, Venise, 2 février, *State papers, Mary*, n° 321).

5. Voir les lettres de Strozzi au cardinal de Ferrare, 18, 20, 21, 23, 27 janvier (B. N., f. ital. 1134, f°s 210-211).

6. Gabre au connétable, Venise, 30 janvier. — Gabre au duc de Ferrare, 9 février (*Corresp. polit. de D. du Gabre*, pp. 105-106).

se rendait compte que le jour approchait où il faudrait capituler. Le 17 février, Ambrogio Nuti revenait à Sienne et rendait compte de sa mission aux Huit et à Monluc; le lendemain, il partait pour Florence[1]. Strozzi, mis au courant de ces démarches, avisa le 25 les Huit pour les mettre en garde contre la bienveillance hypocrite du duc Cosme[2]. Il écrivait en même temps à Monluc qu'il était informé par des particuliers de grande autorité que Sienne était résolue à résister jusqu'au bout; il l'exhortait à adresser aux Siennois quelqu'une de ces remontrances dont il avait le secret, pour leur mettre devant les yeux les beaux exemples d'héroïsme que Carignan jadis, et depuis d'autres villes avaient donnés en de semblables conjonctures; il terminait en lui annonçant l'envoi de nouvelles lettres de change pour payer la garnison[3]. Le 1er mars, nouvelle lettre, plus laconique et plus pressante; Strozzi y résumait toutes ses instances dans cette phrase significative, qui montre comme il connaissait bien Monluc : « Il Rè e stato subito advertito da me della sua diligentia, e denari non mancheranno[4]. »

Strozzi avait de bonnes raisons d'être inquiet. Le découragement profond qui s'était emparé de Monluc l'avait amené à solliciter de nouveau son congé. Le 13 janvier, écœuré des calomnies répandues contre lui à l'occasion de son « parlement » avec le marquis, il avait dépêché Lécussan à la cour pour demander au roi de rentrer en France. Strozzi, très mécontent de cette décision, avait retenu tout un mois le courrier à Montalcino. Lécussan ne partit que le 13 février de Rome; il emportait, outre les lettres de Monluc, une dépêche du cardinal de Ferrare au connétable, contenant les plus vifs éloges du défenseur de Sienne

1. Sozzini, pp. 370-371.

2. Strozzi aux Huit, Montalcino, 25 février (B. N., f. ital. 1134, fos 189 vo-190 ro, copie. — Biblioth. commun. de Sienne, K, VI, 21, fo 214 ro, copie).

3. Strozzi à Monluc, Montalcino, 25 février (B. N., f. ital. 1134, fo 190 ro-vo; Arch. d'État de Sienne, *Copie di lettere del maresciallo Piero Strozzi*, fos 4 vo-5 ro, copies).

4. Strozzi à Monluc, Montalcino, 1er mars (B. N., f. ital. 1134, fo 191 vo, copie). — Monluc se lamentait sans cesse de n'être pas payé; Strozzi affirmait qu'il ne lui était pas dû un écu (Copia d'una instruttione del mariscial Strozzi a monsignor di Gasoth di quanto havera a dire a Sua Maiesta in nome suo, Montalcino, 12 mars, *ibid.*, fos 196 ro-197 ro).

et s'opposant formellement à ce qu'il fût rappelé [1]. Strozzi envisageait pourtant son départ et, envoyant dix jours plus tard son secrétaire Giulio en cour, il proposait Soubise, lieutenant de roi à Parme, comme successeur de Monluc [2]. Celui-ci s'entêtait dans son idée, car le 25 Strozzi suppliait le cardinal du Bellay de stimuler l'amour-propre languissant du gouverneur de Sienne, et il ajoutait : « Io non lo dico questo senza grand' o casione [3]. »

L'auteur des *Commentaires*, préoccupé, suivant son habitude, d'effacer du portrait héroïque qu'il trace de lui-même toute défaillance humaine, n'a rien dit de son découragement à cette heure critique. Il partageait, en fait, toutes les angoisses des Siennois, qui, hésitant entre les deux partis à prendre, écrivaient en même temps qu'ils étaient résolus à résister jusqu'au dernier morceau de pain et qu'ils voudraient bien trouver les bases d'un accord. Il a préféré conter, avec de minutieux détails, l'histoire du borgne Pietro, qui montre au vif la mésintelligence qui régnait à ce moment parmi les habitants. Il n'y a pas trace de cette curieuse histoire dans Sozzini, ni dans les documents originaux que j'ai pu consulter. Elle est très vraisemblable et illustre d'une façon bien vivante ces dissensions intestines des Siennois, que Monluc attribue aux menées secrètes du marquis. Il y a très exactement représenté les deux ordres du peuple et des *Riformatori* comme partisans de la France, l'ordre des nobles comme favorable à l'Empereur.

Cette histoire du borgne Pietro suffirait à prouver que Monluc s'est fort bien rendu compte des traits essentiels du tempérament siennois. On lui a reproché de ne pas avoir donné un portrait plus complet et plus vivant de « cette race de cerveaux bizarres, comme il l'appelle, qui, pendant quatre siècles, a étonné le monde par un mélange singulier d'intelligence et d'irréflexion, de bravoure et d'indolence, de piété et de débauche, de folle géné-

1. Le cardinal de Ferrare au connétable, Rome, 13 février (B. N., fr. 20442, f° 79, orig.).

2. « Partendosi monsr di Monluc, come dice essere necessitato a fare, non mancarete proponere a Sa Mtà e a Monsr Contestabile la persona di Monsr di Subissa con quel medesmo grado in questo stato che in Parma. » (Arch. d'État de Sienne, *Copialettere di Strozzi*, f° 3 r°; Bibl. commun. de Sienne, ms. K, VI, 21, f° 204 r°, copies.)

3. Strozzi au cardinal du Bellay, Montalcino, 25 février (Arch. d'État de Sienne, *Copialettere di Strozzi*, f° 5 v°; B. N., f. ital. 1134, f° 190 v°, copies).

rosité et de rancune »[1]. Le reproche ne me paraît pas justifié. Sans doute, le portrait ne se trouve pas dans les *Commentaires,* mais les éléments y sont; il n'y a qu'à les réunir. Monluc n'a-t-il donc pas nettement marqué, et à plusieurs reprises, que les Siennois étaient un peuple ingouvernable, que cette ville était « une terrible beste », suivant le mot du cardinal de Bellay? « Or là, écrit-il, il ne me faloit pas fere le mauvais, car ilz estoinct plus fortz que moy; et failloict tousjours gaigner ces gens-là avecques grandes remonstrances et persuasions douces et honnestes, sans y parler de se corrosser ». Il aurait volontiers souscrit au mot fameux de Dante : « Fut-il jamais une engeance plus frivole que Sienne? Non vraiment, pas même la France[2]! » Et cette humeur légère et rieuse, qui, le lendemain de la batterie, poussait la jeunesse siennoise à organiser sur la Piazza de grandes rondes ou de superbes parties de ballon, interrompues par le cri : « A la garde![3] » — ce goût du faste et du panache qui faisait pâmer les bons bourgeois ébahis devant les somptueux accoutrements des reîtres, les plumes et les rubans des jeunes gentilshommes partant pour reprendre aux Impériaux le fort de Camollia[4], n'est-ce pas là précisément ce qui inspira à Monluc sa fameuse toilette et cette énorme bouffonnerie qui faisait rire aux larmes l'épais Reckenrot et ses lourds Allemands, qui dut exciter aussi la franche gaîté de ce peuple de grands enfants? Enfin, pour déjouer les menées du méchant borgne, Monluc n'invente-t-il pas de « rompre ce coup par le moyen de la dévotion », en d'autres termes d'exploiter cette piété ingénue, cette foi naïve en la Vierge, en la patronne de la ville, qui a si délicieusement inspiré les Sano di Pietro et les Simone Memmi? Pour faire prendre patience aux Siennois, il recourt à un procédé dont le succès

1. T. de Wyzewa, *L'Ame siennoise.* (*Rev. des Deux-Mondes*, 15 mars 1903, à propos du livre de Langton Douglas, *A History of Siena*, Londres, 1903, in-8°.)

2. ... Or fu giammai
Gente sí vana come la sanese?
Certo non la francesca sí d'assai.
(*Inf.*, XXIX, 121-123.)

3. Sozzini, p. 354. — Le chroniqueur ajoute qu'à la vue de ce spectacle M. de Monluc pleura de tendresse.

4. Sozzini, p. 264. — Montalvo, p. 32 : « Quella nobiltà con ardore infinito, benissimo armata, con gran quantita di piumaggi e favori di dame, andorno a investire nelle trinciere inimiche. »

était assuré d'avance; il fait faire une procession générale par toute la ville : « Je me trouvay à la procession, dit-il sans rire, et tous les cappitaines, ensemble tous les seigneurs et dames de la ville; les parens des prisonniers, suyvans, ploroinct; bref toute la ville fut ce jour-là en dévotion et oraisons, faisant chacun prières à Dieu qu'il nous fist la grace de descouvrir la vérité de ceste trahison. » Cette procession défilant à travers les rues étroites et escarpées de Sienne, jeunes filles tout de blanc vêtues et pieds nus, pénitents à cagoules, confréries de flagellants, moines de tout froc, et, s'avançant par derrière, dans un recueillement hypocrite et mal gardé, les capitaines gascons et italiens mordant leur moustache et marmonnant des jurons, peut-on imaginer une scène plus vivante, plus expressive et plus vraie?

Les *Commentaires* sont muets sur les négociations qui remplirent les mois de février et de mars, sur les allées et venues d'Ambrogio Nuti entre Rome et Sienne, Sienne et Florence, sur les diverses missions de Girolamo Malevolti et d'Alessandro Guglielmi auprès du duc. Monluc fut pourtant mêlé de près à ces événements; toutes les dépêches échangées lui étaient communiquées par les Huit, comme en font foi les procès-verbaux de leurs délibérations[1]. On ne trouve dans son livre que des détails sur la famine, amplement confirmés par Sozzini. Le chroniqueur siennois parle en particulier des mauves bouillies dont on se nourrissait, « herbe qui lasche l'estomac et garde de fere digestion », et il ajoute : *expertus loquor*. L'état lamentable et désespéré de Sienne est exprimé avec une éloquence poignante dans une lettre adressée le 6 mars par les Huit à Strozzi : « Per mantener la vita de soldati, si levano de la bocca propria et de lor figli il pane[2]. » Le 20, Monluc adressait au cardinal d'Armagnac une lettre très belle, pour lui rendre compte de la séance du Consiglio del Popolo du 18, où l'on avait discuté les propositions

1. Voir Sozzini, pp. 378-404, et la correspondance de Strozzi qui montre ses efforts pour empêcher l'accord. (B. N., f. ital. 1134, f°s 191-200.) Cf. John Masone au Conseil, Bruxelles, 15 et 20 mars. (*Statepapers, Mary*, n°s 337, 340.)

2. Les Huit à Strozzi, Sienne, 6 mars. (Arch. d'État de Sienne, *Copialettere degli Otto*, XV, 3, f° 105 r°.) — Le 19, Scipione Zondadari écrivait de Montalcino que Sienne était résolu à rester libre, « overo di mangiarsi i figli per fame, prima che venire a patti o accordi che manchino quella amata libertà. » (G. Pardi, *Notizie sulle relazioni fra Lucca e Siena*, dans le *Bullett. sen. di stor. patr.*, VIII, 120.)

du duc, rapportées de Florence par Girolamo Malevolti. Le texte est à rapprocher de ce que dit Sozzini : Monluc affirme que les Siennois ont résolu, si le duc maintient ses conditions, de mourir les armes à la main. Le chroniqueur est moins catégorique; Monluc a sans doute un peu exagéré la bonne volonté des habitants pour émouvoir le cardinal d'Armagnac et répondre aux intentions de Strozzi qui ne cessait de réclamer le secours promis [1].

L'allusion faite par Monluc à ce secours peut être précisée. C'est le 14 mars que Nicodemo Forteguerri et le capitaine Piermaria furent envoyés par les Huit à Brissac [2]. Cette démarche suprême avait été tentée à l'instigation de Strozzi [3]. Le 24, le tenace maréchal écrivait à Brissac pour hâter sa venue [4]; le 29, il faisait espérer à Monluc l'arrivée prochaine du secours de Piémont et même le débarquement d'un corps français à Porto-Ercole [5]; le 1er avril, il l'informait que le secours arriverait sûrement avant la fin du mois, et il le suppliait de tenir jusque-là [6]. On comprend la mauvaise humeur de Monluc qui, dans son livre, n'incrimine pas, comme l'a cru de Ruble, les agents français à Rome, mais les ministres de Henri II à Paris, en particulier le connétable, qui opposa une inertie absolue aux démarches pressantes de ces agents et à celles des deux orateurs de la république, l'évêque Tolomei et Bernardino Buoninsegni. C'est au

1. Monluc au cardinal d'Armagnac, Sienne, 20 mars (IV, 48). — Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, fos 120 ro-121 ro. — Strozzi aux agents siennois à Rome, Montalcino, 20 mars (*ibid.*, fo 124 ro). — Strozzi au roi et au connétable, 17 mars. (B. N., f. ital. 1134, fos 197 ro-198 ro, copie.) — La lettre au roi a été publiée par L. Banchi, *Relazione di Montalvo*, pp. 240-242, avec la date inexacte du 7 mars.

2. Strozzi leur remit 300 écus d'or en guise de viatique. (Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, fos 113 vo, 125 ro.) — Strozzi à Brissac, Montalcino, 17 mars. (B. N., f. ital. 1134, fo 198 ro, copie.) — Strozzi aux Huit, Montalcino, 20 mars (*ibid.*, fo 198 ro).

3. Strozzi aux Huit, Montalcino, 2 mars. (B. N., f. ital. 1134, fo 193 vo; Bibl. comm. de Sienne, K, VI, 21, fo 233 ro, copies.)

4. Strozzi à Brissac, Montalcino, 24 mars. — Strozzi aux Huit, 25 mars. — Strozzi à Gabre, 1er avril. (B. N., f. ital. 1134, fos 199-200 ro.)

5. Strozzi à Monluc, Montalcino, 29 mars. (B. N., f. ital. 1134, fos 199 vo-200 ro. — Bibl. comm. de Sienne, K, VI, 21, fo 260 vo. Cette copie porte la date inexacte du 24.)

6. Strozzi à Monluc, Montalcino, 1er avril. (B. N., f. ital. 1134, fos 200 vo-201 ro; Bibl. comm. de Sienne, K, VI, 21, fos 265-266.)

connétable qu'il songeait lorsque, dans une addition à sa rédaction primitive, il parlait de « ceux qui engagent les gens de bien, et puis les laissent là ». Henri II, quoi qu'il en dise, ne fut pas moins coupable que son ministre. L'ambassadeur vénitien Giovanni Capello dit qu'il n'était sensible qu'aux échecs éprouvés en France ou près de France, et qu'il ne fut point ému de la défaite de Marciano, estimant que cela pouvait se réparer avec de l'argent[1]. Il était las de cette alliance avec Sienne que lui avait value, en 1552, l'habileté patiente et hardie de Lanssac; il ne songeait déjà plus qu'à se maintenir en Piémont[2].

Monluc est arrivé à la capitulation. On comprend qu'il ait insisté sur cette dernière page du siège, où, à l'entendre, il se comporta de façon à servir de modèle à tous les gouverneurs de places. Son récit débute par une brève et vague allusion aux conditions dans lesquelles furent ouvertes les dernières négociations. Le 26 février, les Huit demandèrent au marquis un sauf-conduit pour Ambrogio Nuti, envoyé de nouveau à Montalcino et à Rome[3]. Le sauf-conduit, d'abord refusé, fut accordé le 28. Le 1er mars il quitta Sienne, muni d'une instruction qui exposait la situation désespérée de la ville aux cardinaux de Ferrare, d'Armagnac et du Bellay, à Odet de Selve et, « s'il est à Rome », au cardinal Farnèse : les Huit demandaient que, vu la cherté des vivres et la pénurie d'argent pour payer les soldats du roi, M. de Monluc fût autorisé à traiter directement avec le marquis[4]. Nuti était aussi porteur de lettres pour les agents siennois à Rome, le cardinal Mignanelli, Pierantonio Pecci et Amerigho Amerighi[5]. Le 9 mars il était de retour, et le dimanche 10, après vêpres, en présence du Consiglio generale, il exposa que le pape Jules III conseillait aux Siennois de s'en remettre à la générosité des

1. Albèri, II, 282 (relation de Capello, 1554).

2. *Ibid.*, 428 (relation de Giovanni Soranzo, 1558).

3. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, fo 88 ro.

4. « Copia d'una instrutione delli Signori Otto sopra la guerra della Republica di Siena a Mr Ambrogio Nuti, mandato da loro ambasciatore alli ministri di Sa Mtà Christssima, del Palazzo publico sanese, l'ultimo di februario MDLIV. » (B. N., f. ital. 1134, fos 191 vo-193 vo.) L'instruction se termine par un très vif éloge de Monluc. — Cf. Cavalcanti au duc de Parme, [Sienne], 1er mars. (*Lett. di B. Cavalcanti*, pp. 93-95.)

5. Sozzini, pp. 377-378. — Malavolti, *Historia di Siena*, fo 165.

ministres de l'Empereur et de leur donner carte blanche[1]. Cette dernière expression se retrouve chez Monluc, qui ne se trompe pas, d'ailleurs, en disant que « le terrible pape » conseilla de s'en remettre au duc de Florence[2]. Mais il ne dit pas clairement que, dans la même séance, le Consiglio generale décida d'envoyer à Florence quatre plénipotentiaires, Alessandro Guglielmi, Girolamo Malevolti, Scipione Chigi et Girolamo Bandinelli, à qui l'on remit le sauf-conduit rapporté de Belcaro par Ambrogio Nuti[3]. Il semble aussi ressortir du texte des *Commentaires* qu'il ne s'écoula que huit jours entre les pourparlers engagés et le lundi qui précéda la capitulation. Monluc a reculé au 8 avril ce qui s'est passé le 10 mars. Les négociations durèrent, en fait, plus d'un mois.

Sa mémoire ne l'a pas mieux servi dans le passage qui suit. Il contient, en effet, de graves interversions chronologiques. L'auteur a pourtant prétendu à être précis; on croirait, à le lire, qu'il raconte jour par jour la dernière semaine du siège. D'après lui, la capitulation pour la ville fut apportée le lundi au soir (15 avril). D'après Sozzini, dont la chronologie, établie sur des documents originaux, est le plus souvent très sûre, c'est le jeudi 18 que le comte Camillo d'Elci, qui avait été désigné le 11 avec Austino Bardi, Lelio Pecci et Niccolo Sergardi pour aller négocier à Florence[4], revint à Sienne, porteur du document[5]. Monluc note ensuite, comme ayant eu lieu le matin du même jour (15 avril), une entrevue que lui aurait demandée le marquis au faubourg de San Lazzaro pour causer avec lui du texte de la capitulation. Elle eut lieu, d'après Sozzini, le jeudi 18[6]; on voit que Monluc, qui s'est trompé sur la date, s'est souvenu exactement que les deux faits eurent lieu le même jour.

1. « Rispose Sua Santità che per adesso non gli sovveniva altro modo che tentare se con una liberalità si potessero quietare gli Agenti di Sua Maestà Cesarea col mandargli un foglio bianco sottoscritto. » (Sozzini, p. 384.)

2. Cavalcanti au duc de Parme, [Sienne], 1er mars : « L'imbasciatore di Siena non riportò di Roma speranza d'accordo, ma il Papa lo rimise al Duca di Fiorenza. »

3. Sozzini, pp. 384-385.

4. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, fo 153 vo.

5. Sozzini, p. 420.

6. Sozzini, p. 419.

A l'entendre, il se contenta d'envoyer Cornelio Bentivoglio et Charry causer avec Marignan ; d'après Sozzini, il y alla en personne[1]. Le marquis lui annonça que les conditions concernant la garnison française avaient été insérées dans la capitulation pour la ville; il ajouta que les Siennois ne lui paraissaient pas avoir qualité pour capituler au nom des capitaines du roi et que l'on devait, à son avis, dresser un acte à part pour ces derniers. Là-dessus, Monluc de protester en invoquant les anciens Romains, ses ancêtres, qui « envoyarent une de leurs colonnes habiter en Gascoigne », et de déclarer que « le nom de Monluc ne se trouveroit jamais en cappitulation ». Il semble bien que le marquis soulevait cette difficulté contrairement aux conventions; le vendredi 12 avril, les quatre négociateurs désignés avaient reçu pour instruction de l'assurer que M. de Monluc et les soldats français, en ce qui concernait la capitulation, ne manqueraient pas de se conformer à la volonté de la ville[2]. Marignan se défiait-il? Voulait-il humilier son adversaire? Il n'y réussit pas et Monluc fut compris, comme il le voulait, dans le texte de la capitulation unique, signée le 17 avril par le duc de Florence, don Francesco de Tolède et les huit plénipotentiaires siennois[3].

D'après les *Commentaires*, il aurait adressé, le mardi 17, au Concistoro un discours au sujet d'un article qui exceptait de la capitulation, comme rebelles à l'Empereur et au duc, les « fuorusciti » de Florence, partisans de Strozzi. Il aurait même imaginé de simuler un branle-bas de combat pour persuader au marquis que les Siennois, si l'on ne biffait pas cet article, étaient résolus

1. « Sotto la sua fide vi andò monsignor di Monluch et il signor Cornelio Bentivogli, il conte di Gajazzo ed altri capitani. »

2. « Essendo ricerchi o cascandovi in alcuno modo in proposito potrete fare fede che in quel che occorreva effetuarsi per la parte di monsr Illmo di Molluc et de soldati franzesi, noi siamo sicuri che non mancaranno exsequire la volunta della città. » (Arch. d'État de Sienne, *Copialettere degli Otto*, XV, 5, fo 198 vo. — Cf. aussi *Otto, Deliberazioni*, II, fo 156 ro.)

3. « Lasciarassi uscire di detta Città li Agenti, capitani, Offiziali e soldati, e qualsivoglia servitore del Re Cristianissimo, di qualunque nazione, stato o grado sieno... senza alcuno impedimento, liberamente, con tutte le loro insegne spiegate, armi, denari e robbe private; e passare per il Senese e per il dominio di Sua Eccellenza, per quella via che più piacerà a loro, salvi e sicuri. » Capitolazioni fatte tra l'Imperatore Carlo quinto e la città di Siena, colla mediazione del Duca di Firenze, sotto il dì 17 Aprile 1555 (*Arch. stor. ital.*, II, 467-471).

« à jouer à la désespérade »[1]. Il ajoute, ce qui est invraisemblable, que, le mercredi matin, Concino, secrétaire du duc, arriva au camp rapportant de Florence une réponse favorable au sujet de cet article. On ne trouve rien de tel dans Sozzini et il y a une bonne part d'imagination dans tout ce passage. Et d'abord, Monluc n'obtint pas le moins du monde la suppression de la clause relative aux « fuorusciti »; elle est en toutes lettres et deux fois dans le texte officiel de la capitulation. Y eut-il même discussion sur cet article? Le 5 avril, un *Consiglio di richiesta* prit connaissance du texte primitif apporté de Florence par Girolamo Malevolti et Alessandro Guglielmi. Ce document, daté du 2, contenait déjà la clause relative aux bannis florentins[2]. On décida d'envoyer les deux négociateurs au marquis, avec des lettres « conformes à la volonté de M. de Monluc »[3]. Peut-on induire de cette formule vague que, à la prière de Monluc, on demanda que le texte fût modifié en faveur des « fuorusciti »? En tout cas, la réponse fut certainement négative[4]. Sozzini nous apprend, en effet, que, la nuit suivante, Monluc les fit sortir secrètement de la ville protégés par une escorte[5]. Pecci, qui a connu des documents siennois aujourd'hui perdus, place le 18 seulement l'évasion de Cavalcanti, celui qui « pensa mourir de peur » en apprenant la clause qui le menaçait, et de Lazzaro, secrétaire de Monluc[6]. On ne put donc « coucher » sur le texte définitif que

1. Monluc, depuis quelque temps, faisait répandre des bruits extraordinaires. Giulio Ricasoli, commissaire florentin au château de Brolio, écrivait, le 5 avril, à Concino qu'il a appris d'une vieille Florentine, qui le tient d'une « puttana » siennoise, que les assiégés projetaient de faire une mine qui partirait de la citadelle et aboutirait aux forts impériaux pour les faire sauter (Carlo Carnesecchi, *Una cortiginia nell'assedio di Siena*, dans le *Bullett. sen. di stor. patr.*, III, 67-78).

2. Le texte est dans la *Relazione* de Montalvo, pp. 147-148, et dans les *Lettere di principi*, éd. 1570, f°s 186 r°-187 r°.

3. « Et se li facci lettere creditie et instruttione per li sue deputati con monr Monluc conforme alla volonta del detto monsignor Monluc... » (Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, f° 145 r°).

4. Adriani dit que Monluc obtint que la capitulation fût reculée de cinq jours « per onor proprio », et que Cavalcanti sortit sain et sauf (I, 487).

5. Sozzini, pp. 407-408.

6. Pecci, *Memorie storico-critiche della città di Siena*, IV, 233. — On remarquera que Monluc n'a pas cité Cavalcanti le jour de la sortie. Le cardinal Farnèse écrivait le 4 mai à Henri II : « Finito l'assedio di Siena, il povero

les sujets rebelles de l'Empereur et du duc sortiraient en sûreté comme les autres[1].

Monluc a-t-il pourtant tout inventé? Je ne le crois pas. Il a plutôt commis une interversion chronologique. Le discours qu'il place le 17 avril est, en réalité, antérieur d'un mois : c'est celui qu'il adressa, le 18 mars, au Consiglio del Popolo dans la séance où l'on discuta les propositions du duc rapportées de Florence par Girolamo Malevolti. La harangue des *Commentaires* est, en effet, conforme, pour le sens général et même pour certaines expressions, à l'analyse que Monluc donnait, le 20 mars, de son discours du 18 dans une lettre au cardinal d'Armagnac[2]. Elle manquait dans la première rédaction. Monluc, pour la reconstituer, s'est peut-être servi d'une minute non datée de sa lettre, qu'il avait conservée. L'interversion est flagrante. Elle paraît volontaire; Monluc a voulu s'attribuer un succès d'éloquence à la veille de la capitulation. Il n'omet rien dans son livre pour faire croire qu'il était jusqu'au bout résolu à résister. Il était loin pourtant, s'il faut en croire Sozzini, d'avoir conservé aux yeux des Siennois son prestige d'antan. Les Huit continuèrent, il est vrai, jusqu'au dernier jour de conférer avec lui; le mardi 17, ils décidaient, à sa demande, de cautionner auprès de leurs créanciers ceux des soldats français qui avaient engagé leurs armes et leurs vêtements et qui n'avaient pas d'argent pour les retirer[3]. Mais les Huit étaient, à cette heure, complètement débordés par les partisans de la paix, et Monluc était réduit à imaginer toutes sortes de subterfuges pour faire traîner les dernières négociations. A la sortie des séances du conseil, on déblatérait contre lui sur la

M. Bartolomeo Cavalcanti... n'era scampato appena vivo. » (A. Caro, *Lett. del card. Farnese*, II, 181.) La haine de Cosme de Médicis poursuivait Cavalcanti, dont le fils unique, resté à Florence, avait été jeté en prison (le cardinal Farnèse au duc de Ferrare, Rome, 2 novembre 1554, dans *Atti et Memorie delle Deputazione storiche modenese et parmense*, IV, 141). Sur les rapports de Cavalcanti et de Monluc à Sienne, voir un curieux mémoire du cardinal du Bellay au connétable, Rome, 2 novembre 1555 (B. N., Clairamb., 348, f° 260 v°, copie).

1. L'éditeur de la traduction italienne du livre III des *Commentaires* (Firenze, Lumachi, 1905) déjà citée suppose gratuitement qu'il y eut, en dehors de la capitulation, un arrangement spécial.

2. Monluc au cardinal d'Armagnac, Sienne, 20 mars (IV, 48).

3. Arch. d'État de Sienne, *Otto, Deliberazioni*, II, f° 159 r°.

Piazza, et à toutes ses belles paroles on répondait comme le capitaine Flaminio, lorsqu'on l'interrogeait sur le contenu des lettres de Strozzi qu'il apportait : « Tout cela ne sont que carottes ! » ou encore : « Tu as chanté trop tard ! [1] »

La sortie de Sienne, le dimanche 21 au matin, est à bon droit l'une des pages les plus célèbres des *Commentaires*. Il faut en rapprocher la relation d'un spectateur anonyme, publiée par Milanesi [2]. L'auteur est d'accord avec Monluc sur les plus petits détails. Il peint les Impériaux en bataille sur la route de Rome, « tout au long de la rue qui va à Sainct-Lazare », dix-huit enseignes d'Allemands et six d'Espagnols, « les Allemands en armures blanches et l'arquebuse sur l'épaule » [3]. Puis, la Porta Romana une fois ouverte, voici le défilé héroïque : Cornelio Bentivoglio au milieu des gens de pied italiens, une pique à la main, précédé d'un serviteur qui porte son casque empanaché de plumes blanches; les Français, cinq hommes par file, piquiers de Saint-Auban [4] et de Lussan, la pique au col, arquebusiers de Charry et de Blacon, les capitaines tenant en main la hallebarde; au-dessus des rangs, les enseignes déployées, claquant au vent. « Dietro alla battaglia franzese era Monsù di Monluch »; il était flanqué de Girolamo Spannocchi, l'un des Huit, acharné partisan de la résistance. Le poil tout blanc, les joues creuses, la peau sèche collée sur les os, il faisait pourtant bonne mine sur un courtaud « bien maigre et harassé » [5]; il avait, en effet, revêtu son plus beau costume, ce casaquin de velours gris dont il s'était paré jadis lorsqu'il avait ramené aux Siennois découragés un Monluc bien vivant à la place du Monluc qui allait mourant par

1. Sozzini, pp. 408-410.

2. *Arch. stor. ital.*, II, 595.

3. Une lettre de Strozzi au connétable, Montalcino, 15 avril, donne les chiffres exacts de l'armée du marquis à cette date : 23 enseignes d'Allemands, « bellissime gente et bene armate », 33 d'Espagnols, 11 d'Italiens, en tout près de 10.000 gens de pied, plus 20 enseignes réparties dans les places et châteaux du Siennois, et 1400 hommes d'armes et chevau-légers (B. N., fr. 20455, fos 55-59, orig. ologr. mutilé).

4. Saint-Auban, le commandant de Camollia, avait été chargé, quelques jours avant, de porter le texte de la capitulation à Strozzi, qui demanda au connétable de lui donner, en récompense de ses services, un état de gentilhomme servant (Strozzi au connétable, Montalcino, 15 avril).

5. Le 17, il avait fait abattre son cheval de guerre, qui valait plus de cent écus, pour en distribuer la viande aux soldats (Sozzini, p. 419).

les rues. Le témoin anonyme note aussi que, la petite garnison une fois dehors, on ferma la porte de la ville et qu'on la tint close jusqu'au retour du marquis; que Marignan, qui était avec ses gentilshommes « appresso il portone », poussa son cheval au devant de Monluc, « gli fece incontro a cavallo, e l'abbracciò, et si misse in sua compagnia »; et qu'on les vit s'en aller tous deux sur la route de Rome, devisant cordialement jusqu'à Arbiarotta, où, dit Sozzini, qui confirme à son tour les *Commentaires*, des vivres avaient été préparés. Le chroniqueur siennois, maintenant gagné à la cause impériale, parle en termes vagues et prudents des habitants qui sortirent avec la garnison « pour aller à leurs affaires ». Monluc lui est ici très supérieur : il trace un émouvant tableau de ces pauvres gens qui, pour ne pas voir dans le Duomo le baldaquin fleurdelisé remplacé par celui de l'Empereur, préférèrent s'exiler et se retirèrent à Montalcino pour y vivre libres. De ce tableau, il faut rapprocher la belle lettre que, le 24 avril, Strozzi écrivait au roi : « Il est sorti de Sienne, disait-il, une grande partie de ce peuple avec les femmes, garçons et filles, emportant le peu de hardes qu'ils ont pu, abandonnant la patrie et tout pour suivre les gens de Votre Majesté, plutôt que de vouloir rester aux mains des Espagnols. » Et il faisait un éloge enthousiaste de ces humbles héros. L'accent, les termes mêmes sont ceux des *Commentaires*[1].

Dans une addition au texte primitif, Monluc a insisté avec complaisance sur son dernier entretien avec le marquis et rendu encore une fois hommage à sa courtoisie[2]. Ces éloges répétés peuvent étonner; Sismondi et les historiens qui l'ont copié ont fait à Marignan une réputation de férocité. M. F. Bandini-Piccolomini a démontré que les actes de cruauté dont ils l'ont rendu

1. Strozzi au roi, Montalcino, 24 avril (B. N., fr. 20455, f°s 63 r°-66 v°, orig. ologr.). Voir deux copies de cette lettre, l'une à la B. N., f. ital. 1134, f°s 202 v°-203 v°, l'autre à la Biblioth. commun. de Sienne, K, VI, 21, f°s 266 v°-269 v°, celle-ci sous la date inexacte du 29 avril. — Cf. aussi Bargilli, *Intorno all'assedio di Siena*, pp. 18-19.

2. Dans une lettre au pape Pie IV, frère de Marignan, écrite le 16 novembre 1562, Monluc rappelait avec fierté les propos que lui tint alors le marquis : « Pur si truova esser vero ciò che il sig^r marchese vestro fratello diceva all'assedio di Siena, che egli et io correvamo una medesima fortuna essendo noi poveri gentilhuomini, che per le nostre virtù avanzavamo i gran sig^ri... » (Arch. du Vatican, *Var. Politicorum*, IX, f° 622 r°, copie.)

responsable doivent être attribués à deux agents du duc de Florence placés auprès de lui, Concino et le chef du contingent florentin de l'armée impériale, Vincenzio Nobili. C'est Concino qui rédigea le bando du 4 octobre 1554, ordonnant de massacrer sans pitié les paysans et les citadins qui sortiraient de la ville. En fait, Marignan conduisit le siège avec mollesse ; il passa l'hiver à Belcaro, soignant sa goutte et laissant son lieutenant Chiappino Vitelli diriger le plus souvent les opérations. Les historiens qui ont parlé de sa férocité ont négligé de consulter le témoignage plus favorable de Monluc, que corroborent, on le voit, les documents originaux[1].

Dans la soirée du dimanche (les *Commentaires* notent exactement le jour), les défenseurs de Sienne, « tous descharnés et presque ressemblans des morts », arrivèrent à Montalcino, d'où, le mercredi, Monluc écrivait au roi une lettre d'une concision éloquente, pour l'assurer qu'il eût fait mieux s'il l'eût su[2]. Strozzi, de son côté, observait qu'on ne pouvait espérer une capitulation plus honorable et faisait du défenseur de Sienne le plus magnifique éloge[3]. Ce jugement si flatteur était, du vivant même de Monluc, ratifié par l'historien florentin Malavolti, qui écrivait que la ville de Sienne eut autant à se louer de lui qu'à se plaindre de Strozzi[4]. Le même jour (le mercredi matin, disent les *Commentaires*), il prenait la poste et arrivait le soir à Rome, « environ les quatre heures après midy ». « M. de Montluc est arrivé de Sienne, annonçait le samedi 27 Breton-Villandry. Il fait son estat de s'en aller bientost trouver le Roy et moy de le suivre, si je ne luy faictz compaignie sur les gallaires que M. le mareschal Strozzy luy preste pour le porter[5]. » A son arrivée, Monluc trouva mourant le pape Marcel II, dont l'élection, le 23 mars précédent, avait tant passionné les Siennois. Il raconte

1. F. Bandini Piccolomini, *Il bando del marchese di Marignano contra i Senesi* (*Miscellanea storica senese*, II, 166-169).

2. Monluc au roi, Montalcino, 24 avril (IV, 57).

3. Strozzi au roi et au connétable, 15 avril. — Au roi, 24 avril.

4. « Di chi la città di Siena non può manco lodarsi, che dolersi del Marescialco. » (Malavolti, *Historia di Siena*, f° 166 r°.) — Certains historiens, Diego de Fuentes, Missaglia, Cormier, dans leurs récits du siège de Sienne, n'ont pas même nommé Monluc. Leur héros est Cornelio Bentivoglio.

5. Breton-Villandry à Beauregard, secrétaire des finances, Rome, 27 avril (B. N., fr. 20442, f° 87, copie).

l'audience qui lui fut accordée et comment il dit en sortant au cardinal de Guise « qu'ilz pouvoient bien rentrer au conclave pour fere ung autre pape, car estuy-là ne seroit pas en vie lendemain au soir, comme il feut vray; car lendemain, environ vespres, il trepassa. » Dès l'arrivée de Monluc à Rome, les cardinaux français s'attendaient d'un jour à l'autre à la mort du Saint-Père; le 25, il avait eu une syncope de cinq ou six heures; on croyait qu'il ne passerait pas le vendredi [1]. Il traîna encore et le lundi 29 il voulut donner audience au duc d'Urbin. Le lundi, il reçut le cardinal Santa-Fiore, le duc de Ferrare, le cardinal de Guise et Monluc; il les expédia tous avec quelques paroles. Le mercredi matin, 1er mai, il eut une nouvelle syncope. Les médecins crurent qu'il dormait; mais lorsque, l'heure du dîner passée, on alla pour le réveiller, on le trouva immobile et comme privé de sens; le soir, à sept heures et demie, il expira [2].

Monluc a omis de dire que cette mort retarda de quelques jours son départ. Il était d'abord fixé au 30 avril. Les lettres dont il devait être chargé portent cette date [3]. Le duc de Ferrare, « qu'estoict encore là despuis la création du pape Marcel », fut d'avis qu'il différât son départ jusqu'à l'arrivée d'un courrier de France. « Et cependant, écrivait le cardinal de Guise au roi, il sera icy actendant pour servir si en ce lieu, au Siennois ou aultre part il vous pourra faire service. » Il semble que l'on craignait quelque chose du côté de la Toscane. Mais Breton-Villandry étant revenu de Montalcino avec des nouvelles rassurantes, le jeudi 2 mai le départ de Monluc fut décidé [4]. C'est donc bien le lende-

1. Le cardinal de Guise au duc de Guise, Rome, 25 avril (*Mém.-Journ. du duc de Guise*, coll. Michaud, VI, 232).

2. D'Avanson au duc de Guise, Rome, 30 avril. (B. N., fr. 20442, f° 88 r°.) — Le cardinal de Guise au roi, même date. (*Ibid.*, f° 90.) — Dionigi Atanagi à Felice Tiranni, évêque d'Urbin, Rome, 1er mai. (*Lett. di Principi*, III, f° 165 v°.)

3. D'Avanson au duc de Guise, 30 avril. — Le même au connétable, même date. (B. N., fr. 20442, f° 88, orig.) — Le cardinal d'Armagnac au connétable, même date (publ. par T. de Larroque, *Collect. mérid.*, 1874, pp. 68-70). Ces lettres furent emportées par Niquet, qui quitta Rome le 30. Le cardinal d'Armagnac avait eu d'abord l'idée de confier à Monluc un certain nombre de marbres antiques qu'il envoyait au connétable. Il y renonça ensuite. (Cf. E. Miller, *De quelques marbres antiques envoyés d'Italie au connétable de Montmorency pendant l'année 1555*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, IX, 75-81.)

4. Le cardinal de Ferrare au roi, Rome, 2 mai. (B. N., fr. 20442, f° 92, orig.)

main de la mort du pape, comme il le dit, qu'il prit congé de tous et partit pour Civitavecchia. Breton-Villandry écrivait le 4 au connétable : « Monsieur de Montluc s'est depuys mon retour icy acheminé pour passer par mer, lequel vous sçaura rendre très bon compte des affaires du Syenois [1]... »

Monluc s'était embarqué sur une galère de Strozzi, que commandait un jeune chevalier de Malte, parent du maréchal. Il a conté jour par jour, presque heure par heure, la traversée. Le samedi 4, à l'aube, la galère levait l'ancre; le vent était bon; le soir, on était en vue du cap Corso; le dimanche matin, « deux heures devant jour », on franchissait les bouches de Bonifacio et on jetait l'ancre devant la ville « vers les neuf heures du matin ». Monluc y faisait escale pour donner avis à La Molle, qui y commandait, que Doria avait quitté Piombino pour aller surprendre Termes en train d'assiéger Calvi. Sa diligence permit à Termes de gagner la montagne en jetant ses canons à la mer, et au baron de La Garde de prendre la fuite. A dix heures, Monluc reprit le large, mais le vent avait sauté. Le lundi matin, il recommença à souffler du sud et la galère cingla vers Marseille. Après une sérieuse alerte — la rencontre dans le brouillard des cinquante-deux galères de Doria revenant de la chasse [2] — Monluc arriva le mardi soir à Marseille, où il fut reçu par le comte de Tende, Claude de Savoie, la comtesse, une Gasconne, Françoise de Foix-Candale, et le baron de La Garde, qui soupaient au jardin de M. de Saint-Blancard [3].

Il dit qu'il resta à Marseille jusqu'au vendredi matin (10 mai). Il ne put donc rejoindre, « le neufiesme ou dixième jour de may », Lécussan, qu'il avait envoyé pour informer le roi de son arrivée [4]. C'est le lundi 13 qu'il dut être reçu en audience particulière à Saint-Germain, « après que Sa Majesté eut disné, vers une heure après midy ». C'était le moment, en effet, où Henri II recevait les am-

1. Breton-Villandry au connétable, Rome, 4 mai. (B. N., fr. 20442, f° 94, orig.)

2. Cet épisode, joliment conté, a été l'occasion pour Monluc d'étaler une connaissance très minutieuse et très exacte d'un certain nombre de termes de marine.

3. Le récit de Monluc a été suivi par La Roncière, *Hist. de la Marine française*, III, 529-530.

4. Il dit qu'il le rejoignit à *Saint-Mathurin*. Il n'y a pas de localité de ce nom entre Marseille et Paris. Monluc paraît avoir été victime d'une défaillance de mémoire.

bassadeurs et les personnages importants[1]. On peut en croire Monluc lorsqu'il dit que le roi voulut qu'il lui rendît compte par le menu de tout le siège de Sienne, du premier jour qu'il était entré dans la ville jusqu'au dernier, et qu'il l'écouta avec très grand plaisir. Nous savons combien Henri II aimait à discourir des choses de la guerre[2]. Après avoir écouté Monluc, le roi, suivant son habitude, alla passer une heure chez Mme de Valentinois; et le lendemain, Diane de Poitiers confia au héros « qu'elle n'avoit jamais veu revenir homme d'une charge dont le roi feust plus content ». Le mercredi (Monluc a reconstitué jour par jour cette triomphale semaine), le duc de Guise lui annonce qu'il va recevoir le collier de l'Ordre. Le jeudi matin, le roi l'en « honnore » et lui accorde une pension de trois mille francs sur l'épargne et une rente de trois mille livres sur son domaine, comprenant Bergerac et le comté de Gaure. Il lui fait remettre aussi deux mille écus comptant et lui demande s'il désire autre chose. Et Monluc, à qui son frère l'évêque de Valence a conseillé de solliciter, le cas échéant, de préférence de bonnes charges de judicature comme rapportant davantage, répond sans hésiter qu'il voudrait bien deux places de conseiller au Parlement de Toulouse pour marier sa fille Françoise[3]. Le roi les lui donne et lui promet par surcroît la première compagnie de gens d'armes qui vaquera. Ces détails d'affaires, que Monluc relate avec un soin minutieux, sont de précieux documents pour la connaissance de son caractère. N'exigeons pas de lui, après toutes ces largesses, qu'il juge de sang-froid son bon maître Henri II; son admiration pour lui ne l'empêche pas, du reste, de noter qu'il était fort vindicatif et rancunier, détail que soulignait, dès 1546, Marino Cavalli[4]. Mais, comme Brantôme, il eût volontiers proclamé « que son règne et sa court se pouvoient nommer à bon droict les délices de nostre aage, et, luy mort, le malheur de la France »[5].

1. Voir l'emploi du temps d'une journée de Henri II dans la relation de l'ambassadeur vénitien Giacomo Soranzo. (Albèri, sér. 1, II, 425.)

2. « Intende Sua Maestà molto bene le cose della guerra e ne discorre molto particolarmente. » (*Ibid.*, p. 426.)

3. Elle avait épousé, pendant l'absence de son père, par contrat du 23 janvier 1555, Philippe de la Roche, baron de Fontenilhes (éd. de Ruble, II, 142, n. 1).

4. « Osserva quel che dice *etiam mordicus*, perchè è molto fisso nelle opinione sue. » (Tommaseo, I, 286.)

5. Brantôme, III, 280.

CHAPITRE VII.

La dernière campagne de Piémont.

(Septembre 1555.)

Rome. — Montalcino. — Ferrare.

(Juillet 1556-mai 1558.)

Rentré en France en mai 1555, Monluc dut repartir bientôt pour le Piémont. Il était encore à Paris à la fin du mois de juin [1]; c'est en juillet sans doute qu'il alla en Gascogne. Il dit qu'il ne demeura pas « trois sepmaines à la maison ». D'importants événements militaires se préparaient, en effet, au-delà des Alpes. Le maréchal de Brissac, depuis le rappel de don Ferrante de Gonzague (février 1554), avait pris Ivrée le 14 décembre [2], Casale le 1er mars 1555 [3]; maître du Monferrat, il menaçait Valenza, sur le Pô, et s'apprêtait, conformément à l'avis de René de Birague, à assiéger Volpiano, la seule place voisine de Turin que détenaient encore les Impériaux [4]. Ceux-ci songeaient, de leur côté, à faire un effort décisif pour regagner le terrain perdu. Le 12 juin, le nouveau lieutenant général de l'Empereur en Lombardie, Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, était arrivé à

1. Le 25, il écrivait de Paris au connétable pour lui recommander M. de Caumont, enseigne du baron Jean de Foix-Rabat. (IV, 58.)

2. A. Tallone, *Ivrea e il Piemonte...*, pp. 122-128.

3. Sur la prise de Casale, outre les sources citées par Marchand, *Charles Ier de Cossé*, p. 256, n. 3, voir une relation contemporaine française : *Discours de la prinse de Cazal envoyé à Rome*, qui donne la date. (Bibl. de Carpentras, ms. 490, f° 177 r°-v°.)

4. Dans une lettre au connétable du 8 août, René de Birague exprimait l'avis « que l'on debvroit faire toute possibilité et effort pour expugner Vulpian... L'on le prendroit dedans ung vingt jours au plus et pour moings de trois mi coups de canon. » (B. N., fr. 20452, f° 167, copie.)

Milan. On s'attendait à le voir prendre une vigoureuse offensive et à réparer les insuccès de son prédécesseur, le vieux D. Gomez Suarez de Figueroa. En fait, le duc d'Albe ne réussit qu'à mécontenter tout le monde par son arrogance; il se révéla tacticien médiocre et irrésolu, ne sut pas écouter les conseils de capitaines expérimentés tels que César de Naples, ne fut pas capable de maintenir la discipline dans son armée, et, au cours d'une piteuse campagne de trois mois, ne récolta qu'humiliations et revers [1]. Les *Commentaires* ne contiennent pas un exposé complet de cette campagne; on n'y trouve que le récit de deux faits de guerre auxquels Monluc prit part : le siège de Volpiano et la prise de Moncalvo.

Ce récit débute par la mention de l'envoi de Monluc en Piémont et par une allusion à la défense de Santhià par Bonnivet et à l'imminence d'une bataille entre Brissac et le duc d'Albe. Dès le mois de juillet, Henri II, en réponse aux demandes pressantes de Brissac, avait décidé d'expédier en Italie des renforts; on parlait de quatre à cinq mille Suisses et de cinq à six mille Gascons [2]. Mais une dépêche de l'ambassadeur vénitien Soranzo, de Poissy, 22 août 1555, confirme de la façon la plus précise cette phrase des *Commentaires :* à cette date, on jugeait, à la cour de France, que la situation de Santhià était désespérée et que, si le duc d'Albe continuait le siège, Brissac serait obligé de livrer bataille pour dégager la place; Soranzo ajoutait que Monluc et Vassé venaient d'être expédiés en Piémont pour l'assister [3]. Lorsque

1. Un récit minutieux et uniquement appuyé sur les documents originaux a été donné de cette campagne par M. A. Segre, *La Campagna del duca d'Alba in Piemonte nel 1555* (extr. de la *Rivista Militare Italiana*, disp. V et VIII), Rome, 1905.

2. Wotton au Conseil, Poissy, 12 juillet 1555. (*State papers, Mary*, n° 394.) — Voir aussi les documents cités par Segre dans son étude, p. 25, n. 3.

3. Arch. d'État de Venise, *Francia, Dispacci*, Soranzo, Poissy, 22 août : « ... Si giudica che non sia molto atto a resisterne (*Santhià*) alle cannonate, onde si discorre che facilmente potrà seguire la giornata, et intendo chel sig. Conestabile l'ha quasi detto del certo se i inimici continuerano l'assedio [Monluc dit que Brissac faisait « estat que, pour secourir Saint Iago... luy faudroict donner une bataille »], et di novo sono stati spediti per quella parte Mons. di Vassè et Mons. di Monluch, ambe doi cavallieri dell' ordine, et di già Monluch è partito con ordine di passare in Piamonte per esser del cons. della guerra con il Marechial de Brissac, essendo stimato capi di giudiciosa esperienza. » (Publ. par Segre, *op. cit.*, p. 33, n. 1.)

Monluc y arriva, la situation était déjà singulièrement meilleure : l'héroïque résistance de Bonnivet et de Ludovic de Birague avait obligé le duc d'Albe, le 21 août, à lever le siège de Santhià [1], et tandis qu'il battait en retraite sur Pontestura, le duc d'Aumale, suppléant Brissac retenu à Turin par la maladie [2], commençait le siège de Volpiano.

La narration de ce siège dans les *Commentaires* est incomplète et confuse : l'auteur n'a pas pris la peine de ramasser et d'ordonner ses souvenirs. Il insiste particulièrement sur une périlleuse reconnaissance nocturne qu'il fit, en compagnie du duc d'Aumale, pour examiner le fossé au bord duquel il était d'avis d'amener l'artillerie pour battre la muraille de la ville. L'anecdote est d'ailleurs joliment contée. Ce qu'il ne dit pas, c'est que le conseil qu'il donnait au duc d'Aumale était en désaccord complet avec les instructions de Brissac. Le maréchal avait enjoint à son lieutenant de faire les approches en règle et de creuser deux mines sous le grand bastion en forme de tenaille qui couvrait le château et la ville [3]. Monluc, à peine arrivé au camp, désapprouve cette méthode; il trouve que les commissaires de l'artillerie Duno et Balasergues ne font rien qui vaille; il imagine un autre plan, plus expéditif et plus hardi; il l'impose à l'inexpérience du duc d'Aumale. Il oublie de nous dire aussi que son idée de battre directement la muraille de la ville et

1. Segre, pp. 33-35. — La relation française inédite du siège de Santhià signalée par Segre dans le ms. du marquis Carlo Alfieri di Sostegno, *Negociation de M. le Mareschal de Brissac...*, conservé à l'Archive d'État de Turin, se retrouve dans le ms. 490 de la Bibl. de Carpentras, f°s 321 v°-323 v°, sous ce titre : *Discours du voiage du duc d'Alve en Piedmont en l'année 1555. Siege de Santya et occurrences de la guerre qu'il y feit pour l'empereur Charles cinquième.*

2. La goutte, dit Monluc; une fièvre ardente causée par le surmenage, dit Boyvin du Villars. C'est Boyvin qui a raison : voir une dépêche de Soranzo, La Ferté-Milon, 17 septembre, citée par Segre, p. 43, n. 3. Le 9 septembre, Brissac écrivait au roi qu'il était « grandement desplaisant » de ce que sa maladie le garde d'assister au siège, où il a envoyé les seigneurs de Vassé, de Monluc et Caillac, « la venue desquelz, disait-il, m'a donné un grand contentement pour le regard de vostre service ». Brissac au roi, Turin, 9 septembre. (B. N., fr. 20450, f° 91, orig.)

3. Monluc décrit cette fortification. Boyvin en donne une description plus complète, d'ailleurs concordante; il parle aussi de la chapelle où Monluc et le duc d'Aumale se réfugièrent à l'abri des arquebusades et où il leur « servit bien de serrer les fesses ». (Coll. Petitot, XXIX, 531, 536.)

de donner l'assaut par le fossé eut un résultat lamentable, qui mécontenta gravement Brissac. Une dépêche de l'agent mantouan Lodovico Tridapali, qui était à Pontestura auprès du duc d'Albe, nous apprend que le 6 et le 7 septembre on a entendu le canon gronder du côté de Volpiano [1]. C'était le bruit de la batterie conseillée par Monluc. Conformément à ses avis, on tenta de forcer le passage avant que la brèche fût ouverte : une colonne d'assaut descendit dans le fossé; mais les hommes restèrent enlisés dans la boue et il fallut reculer. Brissac aussi entendit de Turin la canonnade; il soupçonna ce qui se passait. Dès qu'il fut informé de l'échec subi, il envoya en hâte Boyvin du Villars, son secrétaire, pour exprimer son mécontentement au duc d'Aumale et lui ordonner de se conformer strictement à ses ordres [2]. L'agent mantouan se fait l'écho du désaccord survenu entre le maréchal et son lieutenant, que Boyvin du Villars a longuement raconté et sur lequel Monluc a gardé un silence prudent [3].

Son récit ne donne aucune idée de la longueur du siège, qui dura, en fait, du 3 au 20 septembre pour la ville, au 23 pour le château [4]. Il est, de plus, très confus et désordonné. Il s'en dégage ce fait que la place fut emportée grâce à deux assauts donnés à la fois, l'un à la muraille qui avait été battue sans succès, l'autre à la tenaille qui couvrait la ville, après que les mines eurent joué. Monluc les raconte l'un et l'autre. Il est sur ce point plus exact que Boyvin, qui ne mentionne que le second et ne dit mot de l'insuccès final des assaillants. Paradin, à qui l'auteur des *Commentaires* a emprunté, on l'a vu plus haut, quelques détails, est, dans l'ensemble, d'accord avec lui et avec une dépêche écrite du camp impérial à Pontestura (20 septembre), qui place ce dou-

1. Arch. d'État de Mantoue, Lodovico Tridapali au duc de Mantoue, Pontestura, 7 septembre (copie de Fr. Molard dans le ms. 366 de la Bibl. d'Auxerre, f° 76) : « Di Volpiano non si sa altro, ma heri da la matina fina mezzo dì s'udirono molti tiri d'artigia et spessi, del resto del giorno si ne sentirono pochi. Questa mattina doppoi per quel che s'è udito, la batteria s'è rinforzata et fatta molto continuata fin a sera. »

2. Voir le récit de Boyvin (coll. Petitot, XXIX, 531-534).

3. « Evero che s'è inteso che fra Mongr di Brisach et quel d'Omala per parere di cui solo si fa questa batteria, per quanto si dice, è natta rissa così fastidiosa che sono stati per far questione insieme, la qual causa potria esser causa di sturbare a Francesi quella impresa, laquale senza qualche porta periculo. »

4. Segre, p. 41, n. 2.

ble assaut la veille[1]. Quant à l'honneur que s'attribue Monluc d'avoir indiqué au commissaire Duno l'endroit où il fallait placer les pièces dont le feu décida les assiégés à se rendre, il est permis d'être d'autant plus sceptique sur ce détail que Boyvin affirme que Duno avait été grièvement blessé dans la première tentative d'assaut et qu'il mourut trois jours après. Volpiano capitula après une héroïque résistance, parce que sa trop faible garnison se trouvait à la fin réduite à cinquante hommes valides. Monluc dit exactement que Brissac assista à la capitulation; il partit, en effet, le 19 de Turin et arriva au moment où « ceux du dedans sonnoyent la trompette »[2].

A travers son récit, Monluc a jeté une allusion au renfort que reçut la place. Après avoir mentionné la capitulation, il revient sur ce fait et raconte comment, avec le duc d'Aumale, le comte d'Anguien, le prince de Condé, son frère et le duc de Nemours, il réussit en partie à barrer la route à ce renfort, que la gendarmerie française avait laissé franchir le Pô à Settimo Torinese (*Septem*). Le fait est attesté par les documents : le duc d'Albe ayant décidé d'envoyer quatre compagnies d'infanterie et quatre de chevau-légers au secours de Volpiano, l'un de ses mestres de camp, D. Emmanuel di Luna, partit le 3 septembre de Pontestura, guidé par Cesare Maggi. Près de Gassino, sa cavalerie l'abandonna; il continua sa route, mais, attaqué à Settimo par un fort détachement français, il ne réussit à sauver que deux cents hommes, avec lesquels il entra dans Volpiano[3]. Le récit de Monluc concorde. Il atténue la perte que subit D. Emmanuel di Luna en la réduisant à trente ou quarante tués ou prisonniers;

1. « Non her l'altro i nemici avevano dato un assalto da due bande a Vulpiano et... erano stati ributati con morti et ferriti di molti di loro. Et per quello ch' ella avea potuto giudicar, i nostri combatteano con molto avvantaggio, et questo per il poco danno che havea fatto lor l'artellaria. » (Arch. d'État de Modène, *Dispacci da Milano*, cit. par Segre.) Voir le récit de Paradin dans la *Continuation de l'histoire de nostre temps*, pp. 448-450, et une relation italienne contemporaine, qui s'accorde aussi avec Monluc, mais donne quelques détails nouveaux, par exemple la mort de D. Emmanuel di Luna (*Memorie d'un terrazzano di Rivoli dal 1536 al 1586*, dans les *Miscell. di stor. ital.*, t. VI, p. 625).

2. Brissac au roi, Montanaro, 21 septembre (B. N., fr. 20450, f° 99, orig.).

3. Segre, pp. 38-39, d'après deux dépêches du 3 et du 7 septembre, datées de Pontestura et tirées de l'Arch. d'État de Modène.

mais, par contre, il exagère complaisamment le chiffre d'Espagnols qui pénétrèrent dans la place (« deux ou trois cens »). Il est au moins plus exact que Boyvin, qui dit qu'il n'en resta que quinze ou vingt cavaliers. Un détail contestable lui appartient en propre : il affirme que les capitaines chargés de surveiller le passage du Pò à Settimo manquèrent de vigilance. Boyvin et Paradin font, au contraire, très nettement l'éloge du sieur de la Roche-Posay, à qui le duc d'Aumale avait confié cette mission [1].

Pendant le siège de Volpiano, Brissac avait été retenu par la fièvre à Turin. Le roi, craignant que cette indisposition ne se prolongeât, décida de lui envoyer comme coadjuteur un vieux soldat de Piémont, M. de Termes [2]. Cette nouvelle provoqua un vif mécontentement dans l'entourage du duc d'Aumale. Le 18 septembre, Brissac écrivait au roi : « Le dict mescontentement s'est si fort augmenté en general et en particullier entre la plus part desdictz princes et seigneurs qu'ilz m'ont faict entendre, et nommement messieurs d'Aumalle, de Nemoux, de Bonnivet, de Gonnort, Vassé, Monluc et autres, qu'il n'y a celluy d'eulx qui n'ayt intention de très humblement supplier Vostre Majesté ne vouloir point trouver mauvais s'ilz luy font humble requeste leur vouloir permettre de retourner en France, si tant est que Monsr de Termes leur doive commander en mon absence... » Le maréchal concluait en conseillant discrètement de ne pas envoyer Termes [3]. Les réponses du roi et du connétable ne se firent pas attendre. Elles étaient foudroyantes :

1. Boyvin du Villars, XXIX, 530-531. — Paradin, *Continuation*, p. 448. — Cormier, f°s 129 v°-130 v°. — L'auteur de l'*Histoire de Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe*, Paris, 1699, I, 314-317, donne de ce fait un récit beaucoup plus détaillé que celui de Monluc et où le succès des Espagnols est exagéré.

2. Arch. d'État de Venise, *Francia, Dispacci*, filza 1, Soranzo, La Ferté-Milon, 17 septembre (cit. par Segre, p. 43, n. 3). — Dr Wotton à William Petre et à John Bourne, secrétaires de la reine Marie, Paris, 13 septembre (*State papers, Mary*, n° 413). L'ambassadeur anglais écrit que Brissac sera rappelé et comblé d'honneurs à son retour, comme il le mérite. Soranzo, mieux informé, dit qu'il tient du roi que Brissac conservera son commandement et sera, jusqu'à son rétablissement, suppléé par Termes. Brissac écrivait, le 21 septembre, au roi que M. de Termes « a ceste nuict couché à Suze et le pourrons veoir demain. Il ne sçauroit estre que le très bien venu, estant tel personnaige et de la capacité dont il est pour nous ayder à toutz... »

3. Brissac au roi, Turin, 18 septembre (B. N., fr. 20495, f° 95 r°, orig.).

Henri II, visiblement inspiré par Montmorency, relevait rudement, comme un manquement très grave à la discipline et à son service, l'attitude des mutins, affirmant son droit absolu « de les faire obéir en tout ce qu'il me plaict, sans que l'on me doibve demander pourquoy ni comme ». Il se déclarait prêt à leur accorder « très volontiers » et de suite le congé qu'ils osaient solliciter, « estant plus ayse, disait-il, de les veoir esloignez de là que d'en estre près pour degouster les autres de me faire service ». Le connétable reprochait non moins durement à Brissac d'être « trop doulx et gracieulx à commander » et lui ordonnait, de par le roi, de montrer la lettre de blâme à tous ceux qui y étaient nommés [1]. Le maréchal n'en fit rien : dans l'intervalle, il avait calmé les esprits et, le 4 octobre, il écrivait au connétable : « Vous sçavez, Monseigneur, qu'il y a en toutes compaignies des diversitez d'humeurs, avec lesquelz il est bien souvent besoing au superieur qu'il se comporte, et congnoissez bien tous ceulx qui sont de deçà. Il est assez de fois escheu qu'il m'a faillu dissimuler et monstrer le plus saige; autres fois peult il estre aussi advenu qu'il a fallu que ceulx qui ont esté avec moy m'aient comporté à leur tour; et qui procederoit autrement que de ceste façon, il seroit bien mal aisé que les hommes durassent guières ensemble, et mesmement ès choses qui sont si chatouilleuses que celles de la gloire et de l'honneur, qui est ce qui faict principallement ainsi travailler les personnes vertueuses comme elles travaillent Je vous supplie très humblement ne trouver point mauvais que je me retienne ladicte depesche, ensemble le contenu en icelle, sans en rien communicquer, le faisant pour le bon respect pour lequel je le faiz, et estantz en la saison ou besoing que nous sommes, où nous devons plus estudier à satisfaire les personnaiges dont il est question que les mal contenter [2]. »

Tels sont les faits d'après les documents connus. Monluc et Boyvin du Villars les ont exposés chacun à leur manière. Boyvin a certainement eu les documents sous les yeux : il les analyse dans son récit, mais en les brouillant, en amalgamant ensemble

1. Henri II à Brissac, Villers-Cotterets, 25 septembre. — Le connétable à Brissac, même date (Biblioth. de Carpentras, ms. 490, f°s 205 v°-206 v°, copies).

2. Brissac au connétable, Chieri, 4 octobre (B. N., fr. 20450, f° 113 r°, orig.).

la lettre de Brissac du 18 septembre et celle du 4 octobre. Il dit que le maréchal apaisa le conflit, qu'il y eut scission entre les mécontents, le comte d'Anguien et le prince de Condé s'étant soumis tandis que les autres s'obstinaient; enfin que Brissac dut l'envoyer au camp avec le registre des dépêches pour convaincre les mutins qu'il était absolument étranger à la nomination de Termes[1]. Monluc confirme Boyvin sur ce dernier détail; il parle d'un double désaccord entre le duc d'Aumale et les princes d'une part, entre les princes et Brissac de l'autre; il ne dit mot de l'attitude conciliante de ce dernier; il accuse enfin Boyvin de l'avoir desservi auprès du maréchal en dénaturant un de ses propos et en lui faisant croire qu'il était opposé à la nomination de Termes. Il semble difficile d'admettre que Brissac, qui montra tant de tact dans cette affaire, ait accueilli à la légère une insinuation de son secrétaire calomnieuse pour Monluc. Il paraît plus naturel de penser que, désireux de faire leur cour au duc d'Aumale, Monluc et Vassé, tous deux déjà clients des Guise, prirent bruyamment fait et cause pour leur nouveau chef, qui escomptait la succession de Brissac[2]. L'intrigue se brisa contre la toute-puissante volonté du vieux connétable, qui, déjà mal disposé pour Monluc, fut heureux de le rabrouer rudement et de lui rappeler, une fois de plus, qu'il n'était qu'un petit compagnon. Nul doute qu'il lui ait écrit, pour le faire rentrer en France, la lettre dont parlent les *Commentaires*. L'auteur en avait dû conserver un amer souvenir. Il est revenu, dans un autre endroit de son livre, sur cette fâcheuse aventure[3]; il laisse entendre qu'on était jaloux à la cour des succès du duc d'Aumale et il prend cette fois franchement à son compte le reproche fait à Termes de n'être qu'un simple gentilhomme à qui des princes ne pouvaient obéir. C'est un demi-aveu de complicité.

Après que Volpiano eut capitulé (23 septembre), le duc d'Au-

1. Boyvin du Villars, XXIX, 537-539.

2. C'est l'explication que donne Bouillé, qui, dans son *Histoire des ducs de Guise*, I, 324-326, n'a utilisé que le récit de Monluc.

3. Au livre VI, dans la revue des charités (III, 126-128). — La copie de Fl. de Ræmond ne contenait pas, après le siège de Volpiano, le récit détaillé de l'affaire d'Aumale-Termes. Monluc, après l'avoir dicté, l'avait peut-être biffé sur la première rédaction.

male ne « tira » pas droit à Moncalvo, dans le Monferrat[1]. Monluc passe sous silence les opérations des troupes françaises du 23 septembre au 2 octobre. Tandis qu'il assiégeait Volpiano, le duc d'Aumale avait reçu de la cour l'ordre de dessiner une offensive contre le duc d'Albe et de marcher sur Pontestura, forte position où était concentrée l'armée impériale. Le 25, il s'était mis en mouvement, avait franchi la Dora Baltea et s'était logé à Crescentino, le 26 à Livorno, le 27 à Villanova, non loin du Pô, en face de Casale, tandis que le duc d'Albe, laissant à Pontestura Alvaro di Sandez, se repliait précipitamment sur Valenza et Pieve del Cairo[2]. Le 28, les Français franchirent le Pô à Casale; les chevau-légers de Damville et de la Roche-Posay tentèrent une reconnaissance sur Pontestura, mais furent repoussés après une grosse escarmouche[3]. Le duc d'Aumale, devant cette résistance, renonça à son premier projet et tourna vers Moncalvo, le 2 octobre[4].

La ville n'était pas forte, comme le dit très bien Monluc. Le duc d'Albe, tout occupé à fortifier Pontestura, l'avait complètement négligée. Le château était défendu par des soldats du duc de Mantoue, souverain nominal du Monferrat depuis 1536; le duc d'Albe n'avait pas osé les remplacer par des Espagnols[5]. A l'approche des Français, Don Alvaro di Sandez envoya en hâte de Pontestura cent hommes pour renforcer la garnison[6]. Il était

1. Monluc dit exactement que Brissac rentra à Turin. L'effort qu'il avait fait lui avait redonné la fièvre (Brissac au roi, Chivasso, 26 septembre, B. N., fr. 20450, f° 105, copie).

2. Segre, p. 46. — Voir aussi Paradin, très exact et très précis (*Continuation*, p. 453). — Sur la retraite précipitée du duc d'Albe, le désarroi complet des Impériaux et le peu de cas qu'ils faisaient de leur général, une dépêche chiffrée de Tridapali, Pontestura, 27 septembre, non utilisée par Segre, donne des détails topiques (Arch. d'État de Mantoue, copie de Fr. Molard, dans le ms. 366 de la Biblioth. d'Auxerre, f° 77).

3. Cette escarmouche fut d'abord représentée comme un succès pour les Français (*Advis envoyez à M. le connestable du dernier septembre 1555*, dans Vertot, *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre*, V, 144).

4. Arch. d'État de Mantoue, Tridapali, Pavie, 3 octobre : « Li Francesi heri mattina si levarono da Ponte Stura et andarono a Moncalvo. » Les causes de ce mouvement sont très nettement exposées dans une lettre de Brissac au roi, Chieri, 4 octobre (B. N., fr. 20450, f° 109, copie).

5. Arch. d'État de Mantoue, Tridapali, Pontestura, 11 septembre.

6. Arch. d'État de Mantoue, Tridapali, Pavie, 3 octobre.

trop tard. La ville avait été déjà enlevée par escalade, pendant la nuit. Monluc dit qu'on tenta de s'emparer du château par le même moyen, mais qu'on fut repoussé. Il insiste sur la part qu'il prit à la mise en place des canons qui ouvrirent le feu, mais ne dit pas qu'il fallut faire venir de Casale quatre pièces de renfort, que la batterie dura quatre jours et qu'on tira de mille à douze cents coups. Nous connaissons ces détails par Paradin et par une lettre du duc d'Aumale au cardinal de Lorraine, datée du 7 octobre, jour où Moncalvo capitula[1]. Les dépêches de l'agent ferrarais confirment ce que s'accordent à dire Monluc et Boyvin de la résistance peu digne de ses ressources que fit le capitaine du château[2]. Le récit des *Commentaires* paraît, en somme, exact, mais est, on le voit, très incomplet.

La prise de Moncalvo fut le dernier fait important de la campagne. Aussitôt après, Monluc quitta l'armée. Une lettre du connétable, en réponse sans doute à celle que Brissac avait écrite le 4 octobre, venait d'arriver en Piémont. Montmorency avait jugé plus sévèrement que le maréchal l'attitude de Monluc dans l'affaire de Termes ; il ne lui pardonnait pas son incartade et d'avoir mis « le feu aux estoupes ». Il lui donnait l'ordre de rentrer immédiatement en France. C'était la disgrâce. Monluc obéit en se mordant les doigts de son zèle intempestif et prématuré pour la maison de Lorraine. Il assure que Brissac s'entremit et envoya son frère Gonnort à la cour, pour dissiper les préventions du roi. Lui-même s'y présenta pour se justifier, mais il parla peu, contrairement à ses habitudes. Il sentit vite que la mauvaise humeur du connétable lui défendait de faire long séjour et il s'en alla en Gascogne, où il s'occupa « d'accommoder » ses affaires personnelles, depuis trop longtemps en souffrance. C'est dans les *Commentaires* que nous trouvons ces détails : Monluc n'a pas cherché à donner le change sur sa mésaventure ; il se glorifie de la « charité » qui lui fut « prêtée » en cette circons-

1. *Mém.-Journ. du duc de Guise*, coll. Michaud, VI, 245. — Voir aussi M. de Noailles à M. d'Oysel, 27 octobre (Vertot, *Ambass. de MM. de Noailles...*, V, 183-184). — Boyvin, qui est très bref, place la capitulation le 8. (Coll. Petitot, XXIX, 545). — Paradin, *op. cit.*, p. 454, donne la date exacte, mais dit que la batterie dura six ou sept jours.

2. Segre, p. 50.

tance et affirme énergiquement qu'il ne fit rien pour la mériter [1].

Le bon souvenir qu'avaient gardé de lui ses amis les Siennois lui valut de ne rester que neuf mois environ (il dit à tort cinq ou six) dans l'inaction et la disgrâce. Il prenait soin, d'ailleurs, de ne pas se laisser oublier et, du fond de ses terres, sollicitait la « protection et bonne grâce » du duc de Guise [2]. En juillet 1556, une occasion se présenta pour lui de retourner en Italie. La « république retirée à Montalcino » le réclamait. Depuis un an, les Siennois sortis de leur ville avec Monluc, le 22 avril 1555, avaient organisé, sous ce nom, un gouvernement indépendant dans la Toscane méridionale. Avec l'aide de quelques troupes françaises, ils se maintenaient péniblement dans les principales places de cette région montagneuse que domine le Monte-Amiata et que coupent les vallées de l'Ombrone et de l'Orcia [3]. A la demande du cardinal Farnèse [4], Henri II leur avait envoyé, en juin 1555, pour succéder à Strozzi, en qualité de lieutenant général en Toscane, Jean Larchevêque de Parthenay, baron de Soubise [5], dont la mollesse les satisfit peu. Ce que Monluc, plus sincère dans son livre que dans sa correspondance [6], dit de leur mécontentement est confirmé par une lettre du cardinal Farnèse qui, dès le mois de septembre, réclamait un homme plus énergique pour commander en Toscane [7]. Les Siennois reprochaient,

1. C'est dans sa revision qu'il a ajouté la mention de la lettre du connétable, de son attitude réservée à la cour, plus des réflexions morales.

2. Monluc au duc de Guise, Nérac, 26 mai 1556 (IV, 50).

3. Ce territoire, qui touchait au sud-ouest à la mer, vers Grosseto et Talamone, au sud aux États de l'Eglise, vers Radicofani, était limité au nord par une ligne irrégulière allant de Chiusdino à Chiusi, par Montalcino et Pienza.

4. Le cardinal Farnèse écrivait, le 19 juin 1555, à Henri II pour le prier de secourir « la Repubblica senese, o quella parte che cosi si può chiamare ». (*Lett. d'A. Caro a nome del card. Farnese*, II, 255.)

5. Les lettres de nomination sont du 10 juillet (B. N., fr. 3915, f° 125); mais, dès le 4 juin, Soubise débarquait à Civitavecchia (Soubise au roi, Civitavecchia, 14 juin, B. N., fr. 20442, f° 111 r°). Les *Mémoires* de Soubise, accompagnés de lettres relatives aux guerres d'Italie sous Henri II et au siège de Lyon en 1562-1563, ont été publiés par J. Bonnet, Paris, 1879, in-8°. On y lit que ce furent ses ennemis qui firent envoyer Soubise à Montalcino; on pensait qu'il n'en reviendrait pas; il n'en rapporta pourtant que de l'honneur.

6. Voir la lettre qu'il adressait au connétable en arrivant à Montalcino et où il fait de son prédécesseur un éloge tout politique (IV, 60-61).

7. Le cardinal Farnèse au cavalier Tiburzio, 7 septembre 1555 : « Monsignor

en particulier, à Soubise, plus diplomate que soldat, de ne pas les aider dans les coups de main et les razzias qu'ils tentaient, au mépris de tout droit, sur les places et le pays occupés par les Espagnols[1]. Il semble bien que, dès janvier 1556, Henri II et le connétable songeaient à remplacer Soubise[2], qui, du reste, demandait son congé[3]. La trêve de Vaucelles (3 février) fit ajourner la nomination de son successeur; mais lorsque, à la fin de juin, au milieu des fêtes données à la cour de France en l'honneur du légat du pape, le cardinal Carlo Carafa, l'ambitieux neveu de Paul IV, on apprit que les Espagnols réunissaient des troupes dans le royaume de Naples et que la guerre était à la veille d'éclater entre Philippe II et le Saint-Siège, la question se posa de nouveau[4]. Henri II, cédant aux instances du légat et renonçant brusquement à la politique pacifique du connétable, d'où était sortie la trêve de Vaucelles, pour adopter celle des Guise, promit au pape son alliance et des secours en argent eten troupes. Le territoire de la république de Montalcino allait se trouver menacé si, comme tout le faisait déjà prévoir, la guerre éclatait entre la France et l'Espagne. La nomination de Monluc fut décidée.

Il dit dans son livre qu'il fut choisi sur la requête pressante de deux gentilhommes siennois, « qu'estoinct venus supplier Sa

di Subisa è buon gentiluomo, ma non basta : bisogna Termes, o qualche altro capo, e povveder meglio a quei lochi che si tengono. » (*Lett. d'A. Caro...*, III, 72.)

1. B. Cavalcanti au duc de Parme, Rome, 16 mai 1556 : « Li Sanesi di Montalcino, con le lor proprie forze et senza valersi delle genti di S. M., hanno tentato di pigliar Soana, et ne sono stati ributtati... et i Sanesi, nel tornersene indietro, fecero una grossa preda. Questa cosa è dispaciuta a Mons. Illustriss. et Reverendiss. di Tornon, et ha ordinato che sia restituito ogni cosa sin a un pelo, et che per l'avvenir e si astenghino da ogni movimento et novità. » (*Lett. di B. Cavalcanti*, pp. 180-181.)

2. Lanssac à l'ambassadeur de Ferrare, 8 janvier 1556 (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 486). Le duc de Ferrare avait demandé à Henri II le gouvernement du Siennois pour son frère Francesco d'Este ; le roi fit répondre que son choix etait déjà fait.

3. Soubise au duc de Guise, Radicofani, 20 janvier (B. N., fr. 20554, f° 69, orig.).

4. Sur le voyage de Carafa en France et sur ce coup de théâtre, voir le chap. xv du livre de G. Duruy, *Le cardinal Carlo Carafa*, pp. 150-182, et l'étude de dom R. Ancel, *La question de Sienne et la politique du cardinal Carafa*, Bruges, 1905, pp. 19-21, qui complète et rectifie Duruy. — Voir aussi une appréciation très juste de ces événements dans la relation de l'ambassadeur vénitien Giacomo Soranzo (Albèri, sér. I, t. III, p. 488).

Majesté, de la part de tout leur païs », de l'envoyer « par delà pour les commander ». Les Siennois de Montalcino avaient, en effet, expédié à la cour de France deux ambassadeurs extraordinaires, Ambrogio Nuti et Camillo Spanocchi, pour supplier Henri II de leur donner de sa main un capitaine de justice et d'autres officiers royaux dont la nomination consacrerait le protectorat du roi de France sur leur république et affermirait son existence précaire [1]. Ce sont ces deux envoyés qui durent mettre en avant le nom de Monluc. Celui-ci se trouvait, d'ailleurs, à la cour, où il avait été appelé dès le début de juillet [2]; il était désigné, en effet, comme devant faire partie des vingt-cinq capitaines que Carafa emmenait avec lui à Rome afin d'en organiser la défense, et pour lesquels le baron de La Garde préparait déjà vingt galères à Marseille [3]. Le 18 août, le roi annonçait à la république de Sienne qu'il lui envoyait Monluc comme son lieutenant en Toscane [4]. Les éloges par lesquels ce choix était justifié avaient pour objet de montrer aux Siennois qu'à la cour de France on ne les oubliait pas; en fait, Henri II et surtout le connétable ne portaient qu'un médiocre intérêt à ces alliés encombrants. Aussi est-il très vraisemblable, comme le disent les *Commentaires*, que Monluc, au courant des dispositions véritables de la cour, ait montré peu d'enthousiasme pour une mission qu'il prévoyait ingrate et redouté déjà de s'y « embarcquer sans biscuit ». Il dut penser qu'en l'envoyant là-bas, le vindicatif connétable lui faisait payer, en somme, sa rentrée en grâce.

Le 17 août, le cardinal Carlo Carafa quittait la cour de France pour regagner Rome [5]. Il emmenait avec lui le cardinal Motula,

1. Henri II à la république de Sienne, Fontainebleau, 29 août 1556 (Biblioth. commun. de Sienne, K, IV, 36, f° 70 r°). Dans cette lettre, le roi ajournait sa réponse aux demandes faites.

2. Le 27 juillet, il signait à Paris, en qualité de tuteur de François de Pellegrue, des remontrances au Parlement de Paris au sujet d'un procès où une grande partie des témoins à présenter étaient décédés (*Revue des Autographes*, nov.-déc. 1904).

3. Simon Renard à Philippe II, 4 et 9 juillet (*Pap. d'État de Granvelle*, IV, 620, 631). — Duruy, *op. cit.*, pp. 171-174. — Decrue, *Anne de Montmorency*, II, 191.

4. Henri II à la république de Sienne, Fontainebleau, 18 août (B. N., fr. 20462, f° 25, copie). — Cf. Pinard, *Chronol. milit.*, II, 3.

5. La date a été donnée par D. Ancel, *op. cit.*, p. 22.

Pietro Strozzi, Lanssac, Monluc, le baron de La Garde, d'autres capitaines conduisant sept enseignes de Gascons, et emportait une somme de 350,000 écus pour les frais de la guerre[1]. Il gagna Lyon, descendit par bateau le cours du fleuve et le 24 août s'embarqua « en la fosse du Rosne » pour gagner Toulon, où il fut obligé d'attendre quelques jours les vingt galères qui n'étaient pas arrivées. Le samedi 5 septembre au soir, il quittait Antibes; le vent fut si favorable que le lundi matin il débarquait à Civitavecchia, d'où il partit à franc étrier. Le soir, il entrait dans Rome avec ses compagnons[2]. Monluc ne nomme pas Carafa à cet endroit de son récit et laisse entendre que le baron de La Garde partit de Marseille ; sa mémoire l'a trompé sur ce point et aussi quand il dit que La Molle commandait les sept enseignes de gens de pied qui furent embarquées. La Molle était à la tête des mille Gascons qui occupaient la Corse. Henri II, à la demande de Carafa, lui avait donné l'ordre de passer en Italie dès le début d'août et, le 12 de ce mois, on attendait son arrivée à Rome[3].

La situation y était assez critique quand Carafa y rentra, pour qu'il ait voulu retenir quelque temps le héros de Sienne et profiter de son expérience[4]. Dès le 1er septembre, le duc d'Albe avait envahi les États de l'Église à la tête de douze mille fantassins et de quinze cents cavaliers. Après avoir pris Ponte-Corvo

1. Avis de Rome, 12 septembre (*State papers, Mary*, nº 663; document placé par erreur sous l'année 1557). — Duruy, p. 182.

2. Lanssac au connétable, Rome, 15 septembre (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 496). — Avis de Rome, Rome, 5 septembre; Edward Carne au roi Philippe et à la reine Marie, Rome, 17 septembre (*State papers, Mary*, nos 529, 536). — *Summarii delle cose notabili successe dal principio d'aprile 1556 a tutto giugno 1557*, relation due probablement à Antonio Babbi, secrétaire de l'ambassadeur florentin à Rome, Gianfigliazzo (*Arch. stor. ital.*, XII, 359). — Duruy (p. 181) fait partir Carafa de Marseille ; D. Ancel (p. 22) paraît croire que ce fut de Toulon.

3. Cavalcanti au duc de Parme, Rome, 12 août (post-scriptum) : « I Guasconi, che son venuti ultimamente a Civita, son mille, et s'aspetta questa sera Mons. della Mola che gli ha condotti. » (*Lett. di B. Cavalcanti*, pp. 192-193.)

4. Duruy (p. 192) croit que Monluc, avant de venir à Rome, alla chercher du secours en Toscane. Decrue, *op. cit.*, II, 193, dit que Monluc et Strozzi, laissant Soubise à Montalcino, en amenèrent des troupes pour secourir Rome. Tout cela est inexact. — Dans une lettre non datée au roi, Carafa se félicitait d'avoir avec lui Strozzi et Monluc, bien qu'il eût souhaité un personnage de plus d'autorité que ce dernier, et il demandait qu'on leur donnât carte blanche pour lever des compagnies (B. N., Dupuy, 697, fº 126).

sans coup férir, il était venu mettre le siège devant Anagni. Ses troupes occupaient déjà la plupart des places de l'État des Colonna et plusieurs villes du domaine ecclésiastique [1]. Cette invasion avait jeté la panique dans Rome. Ses progrès si rapides étaient dus à l'imprévoyance du vieux Camillo Orsino, que le pape avait nommé capitaine général de l'Église et qui n'avait pris aucune mesure pour mettre les places voisines de Rome en état de résister [2]. Monluc dut pester contre cette impéritie; il dit dans son livre qu'il conseilla l'offensive, mais que « le seigneur Camille Ursin... n'y vouleust jamais entendre ». Il a oublié de rendre hommage à l'activité fiévreuse que déploya, par contre, Carafa pour fortifier Rome. Il a simplement noté qu'on lui confia un quartier à défendre; dans la répartition des postes, la porte Ostiense, aujourd'hui porte Saint-Paul, fut, en effet, attribuée à Monluc [3]. Il a fait aussi allusion aux Suisses qui collaboraient à la défense, mais a négligé de nous donner sur leurs excès et sur ceux de ses Gascons les détails significatifs mentionnés par l'ambassadeur vénitien Bernardo Navagero [4]. Ces abominations lui paraissaient des peccadilles.

Le tableau qu'il a brossé, en quelques lignes, de la panique qui régnait dans Rome est confirmé par plusieurs témoignages contemporains : en premier lieu, celui de Navagero, qui parle aussi des perpétuelles alarmes nocturnes, où ces Romains dégénérés, en qui Monluc se refusait à reconnaître « la race des Césars, Catons, Scipions et autres », brusquement réveillés par le tambour, couraient à travers les rues et tenaient dans leurs

1. Duruy, pp. 183-184. — Cavalcanti au duc de Parme, Rome, 13 septembre (*Lett. di B. Cavalcanti*, pp. 105-106).

2. Lanssac au connétable, Rome, 15 septembre : « Ils [le duc de Páliano, frère de Carafa, et Camillo Orsino] avoient laissé toutes les places de la frontière dépourvues de gens et de munitions. » (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 497.)

3. *La seconda parte de' Commentarii delle guerre et de' successi più notabili avvenuti cosi in Europa come in tutte le parti del mondo dall'anno MDLIII fino a tutto il MDLX, del signor* Ascanio Centorio degli Hortensii, Venise, 1568, in-4°, p. 122 (B. N., M. 491, Rés. — Éd. de 1570 à la Biblioth. de l'Arsenal). — La Popelinière, *Hist. de France*, 1581, f° 75 r°. — Pietro Nores, *Guerra degli Spagnuoli contro papa Paolo IV* (*Arch. stor. ital.*, XII, 137).

4. Albèri, sér. II, t. III, pp. 401-402, 408 : « Rubavano i Guasconi senza rispetto, violavano l'onore delle donne, usavano ogni sorte d'insolenze, erano insupportabili con tutti; e nientedimanco erano tollerati. »

maisons toute la nuit des lumières allumées pour se rassurer[1]. Le même tableau a été esquissé, dans un sonnet, par Joachim du Bellay, qui était bien placé, lui aussi, pour contempler et apprécier l'étrange spectacle qu'offrait la ville éternelle[2]. « Il y a là, écrit Monluc, trop de délices et de voluptés pour produire grand nombre d'hommes de guerre. » Cette phrase dédaigneuse et énergique, on la retrouve presque textuellement sous la plume du diplomate vénitien[3]. En raccourci, elle évoque assez bien la Rome pontificale de Paul IV, celle des *Satires* de l'Arioste et des *Regrets*[4]. Le souvenir de cette panique était singulièrement vivant dans la mémoire de Monluc lorsqu'il reconstituait la vibrante remontrance qu'il adressa, dit-il, à la prière des ministres français, « dans la basse-cour du logis de M. d'Avanson », aux officiers de ces milices pontificales que Carafa avait organisées, tant bien que mal, à la suite de l'assemblée qui se tint le 17 au Capitole[5]. Les allusions au sac de 1527, que contient la harangue des *Commentaires*, correspondent très exactement à l'état d'esprit de la population romaine dans l'attente des vieilles bandes du duc d'Albe ; elles sont aussi chez du Bellay et dans la relation de Babbi[6].

Les progrès des Espagnols et, en particulier, la prise et le sac d'Anagni (16 septembre) contribuèrent à accroître la panique dans Rome. Monluc a omis le fait; il ne se trompe pas, d'ail-

1. Albèri, *loc. cit.*, pp. 394, 395, 408. — Voir aussi le passage, cité par Duruy, de Pietro Nores (*Arch. stor. ital.*, XII, 135). Nores a utilisé Monluc.

2. Du Bellay, *Regrets*, s. 83. — *Hymne de la Surdité*, II, 404-425. — Cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, 1900, pp. 331-335.

3. Albèri, *loc. cit.*, p. 402 : « E per verità, è cosi poco ubbidiente e pratica della guerra che faceva venire pietà et sdegno. »

4. Vianey, *Mathurin Régnier*, 1896, pp. 41-50, et Chamard, *op. cit.*, pp. 368-377.

5. Edward Carne à Philippe II et à la reine Marie, Rome, 17 septembre (*State papers, Mary*, n° 536). — Cf. Duruy (p. 190), qui place cette assemblée le 18, d'après Pietro Nores.

6. Du Bellay, *Regrets*, s. 83 :

Et Rome tous les jours n'attend qu'un autre sac.

« Li Romani, vedendo le cose ridotte in mal termine et a manifesta rovina, si congregarono in Campidoglio, domandando al Papa licenza di potere cavare di Roma le loro donne e figli, acciò non intervenissero innocentemente nel sacco della città, il quale altra volta avevono sentito loro. » (*Arch. stor. ital.*, XII, 359.)

leurs, en affirmant qu'à la suite des mesures prises pour défendre la ville, le duc d'Albe resta sans bouger « plus de trois semaines ». C'est vers la mi-octobre seulement qu'il se mit en mouvement pour aller assiéger Ostie [1]. Mais son inaction fut due à la nécessité où il se trouvait d'égrener ses troupes dans les places qu'il occupait [2], et surtout aux négociations ouvertes avec Carafa, lesquelles, malgré l'échec de l'entrevue de Grotta-Ferrata, se poursuivirent pendant tout le mois d'octobre [3]. Monluc, indifférent, semble-t-il, à ces mystérieuses intrigues que les agents français ne parvenaient pas eux-mêmes à percer, a, par contre, minutieusement conté comment il sortit de Rome avec quatre cents arquebusiers, deux compagnies de chevau-légers de la garde du pape et deux du duc de Paliano pour couvrir la retraite du détachement pontifical qui évacua Tivoli à l'approche du duc d'Albe [4]. Le fait, qui se place au lendemain de l'entrevue avortée de Grotta-Ferrata, est raconté dans une lettre de Strozzi, d'Avanson et Lanssac au roi, datée du 29 septembre [5]. A part un léger désaccord sur le chiffre des troupes (le document parle de cinq ou six cents arquebusiers et de trois cents chevau-légers), ce récit, écrit au lendemain de l'affaire et d'après le rapport que fit Monluc aux ministres français, concorde avec celui des *Commentaires*. Ce dernier, plus détaillé, contient l'aveu de la destruction incomplète des moulins de Tivoli, mais n'insiste pas sur les conséquences avantageuses pour l'ennemi de l'occupation de la place. Les diverses relations de cette « retirade », que l'on peut lire dans Ascanio Centorio degli Ortensi, Alessandro Andrea, La Popelinière, Noël Conti, Beaucaire, l'*Histoire de Ferdinand*

1. Lanssac et d'Avanson au roi, 18 octobre : « Sire, les ennemys sont partiz ces jours-cy de Tivoly et ont prins le chemin de Marine et de Frescatte... pour, comme l'on croit et qu'il est vraysemblable, venir à Ostie... » (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 516-517).

2. Duruy, pp. 195-197.

3. D. Ancel, pp. 36-39.

4. Dès le 21 août, Odet de Selve écrivait au roi qu'en raison de sa grandeur, Tivoli est « non tenable, ne deffendable qu'à force de gentz de bien. » (B. N., Dupuy, 44, f° 49 v°, orig.)

5. Cette lettre a été publiée pour la première fois dans les *Mém.-Journ. du duc de Guise*, coll. Michaud, VI, 300. Duruy ne l'a pas utilisée. Elle a été réimprimée, d'après l'original, en partie chiffré, de la Bibl. Nat. (fr. 3142, f° 13 r°), par M. Sauzé de Lhoumeau, *Corresp. polit. de Lanssac*, I, 505-509.

Alvarez de Tolède, duc d'Albe, varient pour les chiffres, mais confirment Monluc[1]. Adriani ajoute qu'il se retira en présence de l'attitude hostile de la population de Tivoli[2]. Le secrétaire de Gianfigliazzo, Babbi, ne fait qu'une vague, inexacte et incomplète allusion à l'affaire[3].

La lettre de Strozzi, d'Avanson et Lanssac au roi annonce une reconnaissance que Monluc devait faire, le 30 septembre au matin, pour étudier les endroits où l'on pourrait empêcher les Espagnols de franchir le Tibre et les arrêter au besoin[4]. Il n'en est pas question dans les *Commentaires*, qui racontent brièvement, par contre, comment Monluc, « deux nuictz après » la retirade de Tivoli, mena deux compagnies italiennes à Velletri. Cette place était menacée par l'ennemi depuis l'ouverture de la campagne. A peine arrivé à Rome, le 11 septembre au soir, Monluc s'y était rendu avec Aurelio Fregoso, le commandant du contingent envoyé au secours du pape par le duc d'Urbin, pour l'inspecter et s'assurer qu'elle était en état de défense[5]. Après la prise de Tivoli par le duc d'Albe, Marcantonio Colonna menaça de nouveau Velletri. La garnison, aux ordres du duc de Somma,

1. Centorio, *op. cit.*, p. 120. — Alessandro Andrea, *Della guerra di campagna di Roma e del regno di Napoli nel pontificato di Paolo IIII l'anno MDLVI et LVII*, Venise, 1570, p. 16. — La Popelinière, *Hist. de France*, f° 75 r°. — Noel Conti, *Universae historiae sui temporis libri XXX...*, éd. de Strasbourg, 1612, in-f°, p. 212. — Beaucaire, *Rerum Gallicarum commentarii...* Lyon, 1625, in-f°, p. 888. Le récit de Beaucaire est très détaillé et paraît inspiré de celui de Monluc. Beaucaire mourut en 1591. Il faudrait donc admettre qu'il eut communication du passage encore inédit des *Commentaires*. Il n'est pas impossible que l'évêque de Metz ait été en relations avec Florimond de Ræmond. Beaucaire, à la fin de son récit, a brouillé l'affaire de Tivoli avec la mésaventure de Marino, contée aussi par Monluc. L'analyse envoyée de Bordeaux avait sans doute été faite assez négligemment. — *Histoire de Ferdinand Alvarez de Tolède*, I, 371-372.

2. Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, I, 969.

3. « Altri [dicevano] che avevono disegnato di condurre il Duca alla maza, et però avere mandato fuora di Roma, la notte avanti, monsignor di Monluch con mille archibusieri guasconi e quattrocento cavalli alla volta. » (*Arch. stor. ital.*, XII, 364.) Babbi donne la date inexacte du 19 septembre.

4. Lanssac, d'Avanson et Strozzi au roi, 29 septembre (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 507-508).

5. Avis de Rome, 12 et 19 septembre (*State papers, Mary*, nos 533, 538). — Cavalcanti au duc de Parme, Rome, 14 septembre : « Monsig. di Monluch è stato a vedere Velletri et tutto questo paese fra qui et là. » (*Lett. di B. Cavalcanti*, pp. 205-206.)

comptait deux mille hommes de pied et quatre cents chevaux [1]. Une dépêche de Lanssac, d'Avanson et Strozzi, du 16 octobre, sans nommer Monluc, nous apprend que l'on a récemment envoyé à Velletri les deux compagnies françaises des capitaines Jehan de Gaye et de l'Isle, avec deux autres, italiennes, « pour en retirer deux de mesme nation, qui sont dedans, pour quelque soupçon qu'on a conceu des cappitaines » [2]. Monluc, préoccupé de souligner le temps très court qu'il mit à faire cette « corvée », a négligé d'en indiquer la cause et de dire qu'il ramena deux autres compagnies. Aucun document connu ne confirme directement ce qu'il raconte ensuite de la tentative faite, sans succès, par son fils Marc-Antoine et par Charry pour brûler les bateaux que le duc d'Albe avait fait amener à Nettuno en vue de construire un pont. Mais ce détail s'accorde avec ce que l'on sait des efforts infructueux faits par les Pontificaux pour reprendre Nettuno et empêcher les Espagnols de s'établir à l'embouchure du Tibre [3]. L'histoire n'a pas non plus retenu le récit de la mésaventure qui arriva à Monluc en voulant prendre à Marino Marcantonio Colonna. L'anecdote est spirituellement contée et renferme un aveu naïf de la cupidité de Monluc. C'est, de plus, un assez joli trait de mœurs militaires du seizième siècle. L'auteur, du reste, ne semble pas avoir brodé lorsqu'il affirme qu'à cette occasion les bruits les plus divers circulèrent : un avis de Rome, du mois d'octobre, non daté, ne porte-t-il pas que M. de Monluc, en revenant d'une certaine expédition, était tombé dans une embuscade et avait été fait prisonnier, puis échangé contre six ennemis [4] ?

1. Dr Wotton au Conseil, Paris, 8 octobre (*State papers, Mary*, nº 543).

2. Lanssac, d'Avanson et Strozzi au roi, 16 octobre (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 510).

3. Le duc d'Albe voulait couper les communications de Rome avec la mer en s'emparant d'Ostie. La garnison de Velletri tenta sans succès une attaque combinée avec la flotte du baron de La Garde contre Nettuno (Duruy, p. 197). Civitavecchia parut assez menacé pour que Carafa envoyât de Rome Pietro Strozzi pour inspecter la place (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 517).

4. Avis de Rome, octobre (*State papers, Mary*, nº 551). — Au cours du récit, Monluc fait une allusion très exacte à la confiscation du château de Paliano par Paul IV au profit de Giovanni Carafa, comte de Montorio, frère aîné du cardinal (Cf. Duruy, pp. 43-47). Il dit aussi qu'il emprunta pour son expédition le lieutenant, le cornette et trente-cinq salades d'Aurelio Fregoso ; ce dernier était, en effet, à Rome depuis le 5 septembre (D. Ancel, *op. cit.*, pp. 29-30).

Ici se place un récit du siège d'Ostie, où mourut d'une arquebusade le fils aîné de Monluc, Marc-Antoine. Les *Commentaires* mentionnent rapidement le siège de la place par le duc d'Albe, qui prit d'abord la ville, puis le 17 novembre, après un furieux assaut, la citadelle [1] ; la marche de Strozzi qui, envoyé au secours d'Ostie, sortit le lundi 9 de Rome avec le duc de Somma, à la tête de deux cents chevau-légers, de six enseignes françaises, deux d'Allemands et quinze d'Italiens, emmenant huit pièces d'artillerie et un pont [2], descendit le Tibre vers Fiumicino et, n'ayant pu empêcher les Espagnols d'approcher d'Ostie, se mit en observation sur la rive droite du petit bras du fleuve, c'est-à-dire, comme le dit Monluc, « deçà le Teveron », par rapport à Rome [3] ; la retraite du duc d'Albe « tirant vers le royaume de Naples », qui eut lieu le 30 novembre, après qu'il eut signé, le 27, avec Carafa, dans l'île de Porto, une suspension d'armes de dix, puis de quarante jours [4] ; enfin le siège et la reprise d'Ostie qui se rendit à Strozzi le 24 janvier 1557 [5]. Le récit de Monluc est, en gros, exact, hors qu'il omet la trêve, mais assez obscur, car il semble confondre en une seule les deux tentatives de Strozzi sur Ostie. Il n'a, d'ailleurs, pas vu de près ces événements ; il avait déjà quitté Rome et était à Montalcino quand ils se produisirent [6]. Cette remarque permet de redresser une phrase du texte, au premier abord inintelligible et qu'il faut lire ainsi : « Je manday à monsieur le mareschal s'il vouloict que je m'en vince devers

1. Duruy, pp. 197-201 (d'après Nores).

2. Mémoire d'Odet de Selve et de Lanssac au roi, 7-14 novembre (Ribier, *Lettres et Memoires d'Estat*, II, 644. — Cf. *Corresp. polit. de Lanssac*, I, 523).

3. Strozzi au roi, Campo Salino, 19 novembre (*Arch. stor. ital.*, XII, 409).

4. Odet de Selve et Lanssac au roi, 28 novembre (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 533). — Cf. Duruy, pp. 201-202, qui ne donne pas la date, et D. Angel, p. 40.

5. Odet de Selve et Lanssac au roi, 23 janvier (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 591-593). Duruy (p. 221) a adopté, d'après Pietro Nores, la date inexacte du 14. — Voir, sur le siège d'Ostie, une lettre de Strozzi au connétable, Porto, 12 janvier (B. N., fr. 3117, f° 24, orig.), et une lettre de Lanssac au connétable, 13 janvier (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 584-587). D'après ce dernier document, il y avait dans le fort d'Ostie deux enseignes espagnoles et non quatre d'Italiens, comme le dit Monluc.

6. La Popelinière dit inexactement que Monluc assista au siège et à la prise d'Ostie (*Hist. de France*, f° 76 r°).

lui *de Montalsin* avecques cinq ou six enseignes ytaliennes ou françaises, lequel ne le voulut, pour craincte que l'entreprise [celle de Strozzi sur Ostie] ne feust pas encores du tout descoverte[1]. » Quant à ce que dit Monluc de la mort de son fils, les regrets qu'elle causa à Rome sont brillamment attestés par les épitaphes latines que composa à cette occasion Joachim du Bellay[2].

C'est entre le 15 et le 20 octobre que Monluc avait quitté Rome pour se rendre à Montalcino[3]. Le pape et le cardinal Carafa auraient voulu le garder encore; ils lui firent promettre de revenir au bout de quinze jours, disent les *Commentaires,* au bout de huit, d'après une lettre au connétable[4]. Il ne dit pas dans son livre s'il tint sa promesse, mais nous savons, par une lettre du 18 novembre au cardinal Carafa, qu'il revint pour achever d'organiser la défense des États de l'Église et, en particulier, fortifier la place de Corneto[5]. A Montalcino la situation, lorsqu'il y arriva, était bien aussi précaire qu'il le dit : dans l'acte officiel par lequel, le 13 décembre, le Consiglio del Popolo de la république se mit sous le protectorat du roi de France, on prévoit que le siège du gouvernement pourrait être, « selon l'occasion et raison des temps », transporté de Montalcino à Grosseto[6]. Monluc employa les mois d'octobre et de novembre à ravitailler et munir les places de son gouvernement, de Chiusi et Radicofani aux villes de la Maremme, et aussi à rétablir l'ordre et la discipline parmi les capitaines qui y commandaient. Le registre des

1. Cf. le texte de de Ruble, II, 190. — On peut supposer que les mots *de Montalsin,* ajoutés après coup, n'ont pas été insérés par le copiste à leur place dans la phrase.

2. Elles se trouvent dans les *Poemata,* Paris, Fédéric Morel, 1558, f°s 50 v°-51 r°. C'est là que Florimond de Ræmond les a prises pour les insérer dans le *Tombeau de Monluc,* où l'on peut voir aussi une épitaphe latine de Marc-Antoine due à Buchanan et inexactement reproduite dans les *Opera omnia,* éd. de 1725, II, 414.

3. Des avis de Rome, datés du 17, annoncent qu'il est parti (*State papers, Mary,* n° 551).

4. Monluc au connétable, Montalcino, 20 octobre (IV, 60).

5. Monluc à Carafa, Corneto, 18 novembre (P. Courteault et Ch. Samaran, *Deux lettres inédites de Blaise de Monluc au cardinal Carlo Carafa,* dans le *Bulletin italien,* 1903, III, 149-154).

6. *Documenti riguardanti la Repubblica senese ritirata in Montalcino,* publ. par G. Milanesi (*Arch. stor. ital.,* VIII, 393).

délibérations de la république mentionne, en particulier, une absence dans la seconde quinzaine de novembre[1], pendant laquelle il était suppléé par le capitaine d'Avanson, fils du ministre français à Rome; c'est alors qu'il alla à Corneto et de là à Grosseto pour y réprimer les abus de pouvoir de Francesco Chiaramonte, gouverneur de cette ville. Il était de retour le 1er décembre à Montalcino[2]. Une lettre au duc d'Aumale, du 12, nous apprend qu'à cette date Monluc avait achevé de mettre le territoire « en beaucoup meilleur estat qu'il n'estoyt paravant »[3], et une délibération du 15 janvier 1557 note que l'on mettra, aux frais de la république, des serrures aux portes de San Quirico, preuve que la garnison ennemie avait évacué cette place, comme le disent les *Commentaires*[4].

Monluc, en prenant ces diverses mesures, se préparait à la rupture de la trêve de Vaucelles, qu'il pressentait prochaine[5]. Ses relations constantes avec les ministres français à Rome le tenaient au courant de l'envoi du duc de Guise en Italie, annoncé officiellement par Henri II à Paul IV le 17 novembre et pressé en décembre par la mission de Giulio Orsini à la cour de France[6]. Il savait, et il le dit très exactement, que « monsieur de Guyse alloict en Ytalie pour secourir le pape » et non, comme on l'écrit encore couramment, pour conquérir le royaume de Naples, sur lequel sa famille prétendait avoir des droits comme héritière de la maison d'Anjou[7]. L'entrée du duc de Guise en Italie fut

1. Le 14 novembre, il signait à Montalcino une exemption de logement de gens de guerre pour Giovanni Batista Bandi (Bibl. commun. de Sienne, mss. D, v, 4).

2. Arch. d'État de Sienne, *Governo di Montalcino, Deliberazioni, 1556-1557*, vol. 4, fos 4 ro, 8 ro, 11 vo, 14 ro, 23 vo, 25 vo. — Le registre du mois d'octobre manque.

3. Monluc au duc d'Aumale, Montalcino, 12 décembre (IV, 61-62).

4. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 4, fo 55 ro.

5. Elle fut faite pour cinq ans et non pour dix, comme l'a dit Monluc dans une addition malheureuse à sa première rédaction.

6. D. Ancel, pp. 35 et 45-49.

7. Navagero dit formellement : « Volevano i Francesi l'impresa dello stato di Milano, e dopo quella di Toscana; disegnava il duca di Ferrara l'impresa di Parma per suo interesse et per avere l'esercito vicino a suoi stati; il pontefice quella del regno di Napoli, alle quale fu astretto venire monsignor di Guisa, avendo commissione dal re di fare tutto quello che voleva Sua Beatitudine. » (Albèri, sér. II, t. III, p. 396.) — D. Ancel, qui, d'ailleurs, ne cite pas ce

retardée jusqu'au début de janvier par les hésitations de Henri II, les conseils toujours pacifiques du connétable et aussi, semble-t-il, par la rigueur de la saison[2]. Monluc, impatient de prendre les devants et, sans doute, mal renseigné, avait déjà ouvert les hostilités avec Francesco di Mendoza, cardinal de Burgos, gouverneur de Sienne au nom de Philippe II. Dès le 25 décembre, le duc de Florence, qui était à l'affût, signalait au duc d'Albe « commencement de roupture » de ce côté[1], et à Venise, l'ambassadeur français Gabre, en annonçant la même nouvelle, se demandait si Monluc ne s'était pas trop hâté et s'il n'avait pas agi sans ordre[3]. Qu'il ait commis quelque maladresse par excès de zèle, il est possible; mais il faut noter, à sa décharge, que, tout préoccupé de raconter en détail que le cardinal de Burgos tenta de prendre Montalcino par surprise, projet que sa vigilance déjoua, il a oublié de dire qu'en menaçant de faire exécuter les prisonniers qu'il avait faits, il se vengeait simplement de ce que l'on avait arrêté un agent français à Sienne. Ce détail nous est fourni par Gabre et par Adriani, l'historiographe officiel de Cosme de Médicis[4].

L'histoire du traître « Phébus Turc » se place non pas « environ ung mois après », mais seulement au début d'avril. Les registres de délibérations de Montalcino nous permettent d'iden-

texte, a démontré que l'opinion traditionnelle, inventée par les polémistes protestants du seizième siècle (voir, par exemple, les *Faits et dicts memorables de plusieurs grans personnages et seigneurs françois*, s. l., 1565, in-8°, p. 40, et le *Sommaire discours sur la rupture et infraction de la paix en 1568* dans l'*Histoire de nostre temps*, s. l., 1570, in-8°, p. 317) et non, comme il le dit, par Henri Martin, est en désaccord avec les documents.

1. Le duc de Guise invoquait cette raison de son retard dans une lettre du 31 décembre à Odet de Selve et Lanssac (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 558-560).

2. Odet de Selve et Lanssac au roi, 13 janvier 1557 (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 570).

3. Gabre au roi, Venise, 10 janvier : « Monsieur de Monluc a rompu la trêve pour avoir revanche de quelque maltraitement qu'on avoit faict à ung François dans Sienne, et ne sçay s'il s'est trop hasté ny s'il en avoit commandement. » (*Corresp. polit. de D. du Gabre*, p. 135.) — Il faut, sans doute, rattacher à quelque incident de cette rupture la lettre fort insolente de Monluc « a monsignore de Juliani », Montalcino, 24 décembre (IV, 63-64). Il écrivit après coup à Rome pour demander des instructions (*Corresp. polit. de Lanssac*, I, 581).

4. Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, I, 983.

tifier le personnage. Deiphebo ou Febo Turchi, que Sozzini cite parmi les Siennois blessés dans l'escarmouche qui eut lieu à l'entrée de Strozzi le 18 septembre 1554 [1], était commissaire à Montenero. Il n'était pas à l'abri de tout reproche, car, le 5 octobre 1557, les magistrats lui ordonnaient de restituer à un habitant les deniers qu'il lui avait pris [2]. Monluc a raconté comment cet homme au visage farouche vint lui proposer de faire échouer une tentative d'escalade que le cardinal de Burgos méditait contre Montalcino ; mis en défiance par ses manières suspectes, il le fit arrêter, mais l'autre parvint à se sauver. C'est le 3 avril que les magistrats approuvèrent l'arrestation, faite sur l'ordre de Monluc, de Febo Turchi et de ses complices. Le 28, Mathieu Boëry, secrétaire de Monluc, et Marco Landucci étaient chargés de lui faire son procès. Le surlendemain, il était condamné par contumace, comme traître, à être pendu par les pieds à la loggia de la place de Montalcino; l'arrêt portait que qui le tuerait aurait cent écus d'or, qui le livrerait vivant deux cents [3].

En dehors de cette anecdote, les *Commentaires* sont muets sur les quatre premiers mois de 1557. Quelques documents permettent de combler la lacune. Le duc de Guise, après avoir traversé le Piémont, le Placentin et le Parmesan, était arrivé, le 16 février, dans les États de son beau-père, le duc de Ferrare. A Reggio s'était tenu, en présence de Carafa, un conseil de guerre, à la suite duquel l'armée française s'achemina par la Romagne en côtoyant la Toscane [4]. Le duc de Florence et les Espagnols purent croire à ce moment que le duc de Guise allait marcher vers Montalcino, qui pouvait lui fournir une base d'opérations. Le péril devenait grave pour les Siennois. Aussi, le 28 février, ils instituèrent, d'accord avec Monluc, une magistrature extraordinaire chargée des affaires de la guerre et composée du capitaine du peuple Mario Bandini, du comte Antonio d'Elci, de Mario

1. Sozzini, p. 298.

2. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 2, f° 11 v°.

3. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 5, f°s 51 r°, 76 r°, 83 r°. — On trouve aussi dans ces registres la mention d'une tentative d'empoisonnement sur le capitaine Serres, neveu de Monluc, dont on accusa le fils du médecin Pietro di Ser (vol. 4, f° 55 r°).

4. Duruy, pp. 217-218. — Cf. D. Angel, pp. 63-65, qui présente les choses sous un jour assez différent.

Cacciaguerra et de Bernardo Buoninsegni [1]. En même temps, ils écrivaient à la cour de France pour se féliciter d'avoir près d'eux Monluc et demander son maintien [2]. Celui-ci visitait les fortifications de Pienza, place exposée la première à une attaque des Espagnols de Montepulciano [3]. Le 9 mars, laissant La Molle [4], pour le suppléer, à Montalcino, il partait pour Rome, où le duc de Guise était arrivé le 2 avec le cardinal Carafa [5]. Il insista sans doute auprès de lui pour qu'il conduisît son armée en Toscane, comme il y avait paru un moment décidé. Mais il ne put vaincre ses irrésolutions; d'ailleurs, le pape prétendait que les Français marchassent contre Naples [6]. Monluc revint à Montalcino le 23 mars et, tout en affectant la plus grande politesse diplomatique à l'égard du duc de Florence, qui feignait à ce moment de pencher du côté de la France, il se prépara activement à la guerre [7]. Des munitions furent envoyées en hâte à Pienza, Radicofani, Celle, San Casciano, Fighine [8]. Le duc de Florence, changeant brusquement d'attitude, commençait à mettre en mouvement ses « batailles », et son lieutenant Chiappino Vitelli visitait les places frontières [9]. Tout le mois d'avril fut

1. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 3, f° 99 v°.

2. Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, f° 104 r° (à la date du 5 mars).

3. Monluc au duc de Guise, Montalcino, 4 mars (IV, 64-66).

4. La Molle y était arrivé le 7 (Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 3 et 5, f° 7 r°). — Le 12, il annonçait au duc de Guise une razzia faite par l'ennemi (La Molle au duc de Guise, Montalcino, 12 mars, B. N., fr. 20511, f° 115, orig.).

5. Monluc au duc de Guise, Montalcino, 8 mars (IV, 66). — Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 3, f° 111 r°.

6. Gabre au duc de Guise, Venise, 16 mars (*Corresp. polit. de D. du Gabre*, pp. 165-166). — Cf. D. Ancel, *op. cit.*, pp. 71-72.

7. Monluc au duc de Florence, Montalcino, 24 mars (IV, 67-69). — Dès le 19, les magistrats reconnaissaient la nécessité d'envoyer des renforts à San Quirico (Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 5, f° 25 r°).

8. 21 mars : ordre de délivrer à Giulio di M° Carlo, bombardier, des lettres pour mener les bêtes de somme qui conduiront les munitions à Radicofani, Celle, Fighine et San Casciano, pour le service de Mons. de Monluc et de la République. — 30 mars : ordre à Ser Turinozzi, notaire des Huit, d'écrire pour envoyer du plomb et de la poudre demandés par M. de Monluc à Pienza (Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 4, f°s non paginés). — Lettre de sauvegarde accordée par Monluc à l'abbaye de Quarcechio, Montalcino, 23 mars (Arch. d'État de Sienne, pièce exposée au musée des archives).

9. Monluc au duc de Guise, Montalcino, 31 mars (IV, 70-72).

employé à munir et à pourvoir de vivres Montalcino, Monticchiello et Chiusdino[1], qui avait été « desrobé » aux ennemis par le capitaine Moretto de Cantarollo Calabrese, dit Monluc, par Camillo Luti et Cacciaguerra, dit Adriani[2]. Déjà le duc de Guise avait envahi le royaume de Naples et campait devant Civitella. Monluc, avec des forces notoirement insuffisantes, allait avoir l'ingrate besogne d'empêcher don Alvaro di Sandez, qui commandait dans le Siennois les forces réunies de Philippe II et de Cosme de Médicis, de se jeter sur les États de l'Église ou sur ceux du duc de Ferrare, allié de la France[3].

Les *Commentaires* renferment un récit détaillé des principales opérations militaires dont le territoire de Montalcino fut le théâtre pendant les mois de mai-août 1557. Ils sont pour cette campagne la source narrative la plus importante : il suffit, pour s'en convaincre, de les rapprocher des détails fragmentaires et incomplets de l'historien Adriani. Monluc mentionne ou raconte par le menu la prise de Pienza par don Alvaro di Sandez; la diligence qu'il fit pour se jeter dans la petite place de Rocca d'Orcia, menacée par l'ennemi; la reprise de Pienza, qu'il date de « la nuict de Saint Pierre »; le ravitaillement de Chiusdino, la prise de Palazzo Altezi, enfin le secours qu'il donna à son parent M. de La Monjoye, menacé à Talamone d'un débarquement d'Espagnols[4]. Ces faits ne sont pas rangés dans l'ordre chronologique.

1. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 4 et 5 : ordres relatifs à ces places, 8, 10, 13, 16, 19, 22, 26 avril (fos non pag.).

2. Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, I, 1005.

3. Gabre au roi, Venise, 4 février (*Corresp. polit. de D. du Gabre*, p. 149).

4. Les noms de lieux cités sont presque tous défigurés : *Pagamegura* est une mauvaise leçon du 2e ms.; le 1er porte *Paganicquou* = *Paganico*, sur l'Ombrone, à mi-chemin de Grosseto et de Montalcino, comme l'indique Monluc lui-même. De Ruble, sans recourir au 1er ms., a conjecturé *Paganiá* (?). — *Chuse, Chuzy, Chusine, Chuzine* (II, 198, 199, 226, 227, 228, 229, 230, 323) = Chiusdino, au N.-O. de Montalcino, et non Chiusi, au S.-E., qui est, du reste, cité (II, 209, 210) avec les formes *Chusi* et *Chuzy*. — *Saint-Cricou* = San Quirico. — *Roque de Baldoc* (*Baldoiche, Baldouch*) = La Rocca d'Orcia (Rocca di val d'Orcia) et non Rocca di Baldoco (de Thou et de Ruble). — *L'Altesse* = Palazzo Altesi, que Monluc place très exactement entre Buonconvento et Montalcino. — *L'Hospitalet*, « près Piance » = Spedaletto, au S. de Pienza, non loin de l'Orcia. — *Montichel, Montichen, Montichene* (II, 198) = Monticiano, près de Chiusdino, et non Monticchiello, près de Pienza, qui est du reste cité (II, 200, 203, 209) avec les formes *Montichel, Montizel, Montissel*. — *Viguon* = Bagno

Le ravitaillement de Chiusdino et la prise de Palazzo Altesi sont antérieurs aux autres. Dès le 29 avril, Monluc annonçait au cardinal Carafa que D. Alvaro avait concentré trois mille hommes à Monistero, près de Sienne, réuni les bœufs nécessaires pour traîner deux demi-canons et quelques autres pièces de campagne et qu'il s'apprêtait à aller assaillir la place la plus voisine, Chiusdino. La veille, La Molle avait été envoyé avec cent arquebusiers pour la ravitailler[1]. Monluc raconte comment il y alla lui-même et y fit entrer de nuit Saint-Geniès, lieutenant d'Avanson, avec de la poudre et vingt-cinq piquiers. Il ne dissimule pas que la place était faible et qu'elle tomba au pouvoir de don Alvaro le second jour. Adriani ajoute que La Molle parvint à s'évader[2]. Pour divertir l'ennemi, Monluc, de retour à Montalcino, feignit d'aller assiéger Buonconvento et s'empara de Palazzo Altesi et de trois ou quatre châteaux voisins. Ces faits, rapportés aussi par Adriani, eurent bien lieu dans le délai indiqué par les *Commentaires :* le 3 mai, en effet, les magistrats de Montalcino écrivaient à Andrea Landucci, orateur de la république à Rome, pour lui annoncer ce qu'ils appelaient un peu vite « les nouveaux succès de Chiusdino », la prise d'Altesi et des châteaux voisins[3]. A cette date, Monluc était encore devant Altesi; c'est postérieurement qu'il fit sur Montalcino, à la vue de l'ennemi, l'habile retraite qu'il a racontée avec complaisance.

Son récit présente ici, d'ailleurs, une parfaite confusion. Après avoir évoqué un autre souvenir, impossible à dater d'une façon précise, le ravitaillement de Talamone, menacé d'une attaque

Vignoni, sur l'Orcia, que Monluc place très exactement « viz-à-viz » de Rocca d'Orcia. — *Montepescayo*, *Montepescaye* = Montepescali. — *Casterlocie*, *Castetlotye* (1er ms.) = *Castel-Ottieri*, écart de la commune de Sorano, district et province de Grosseto, et non Castelluccio, au N.-O. de Montalcino, comme le conjecture de Ruble.

1. Monluc au cardinal Carafa, Montalcino, 29 avril (P. Courteault et Ch. Samaran, *Deux lettres inédites de Blaise de Monluc au cardinal Carlo Carafa*, dans le *Bulletin italien*, 1903, III, 154-156).

2. Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, I, 1005.

3. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 5, f° 87 v° : « Et ordenorno scriversi lettere à Mr Andrea Landucci... delle nuove et nuovi successi di Chiusdino, la presa degl'Altesi et fortezze convicine, et in che termine si trova il campo... Et deliberorno che si mandi publico bando che a ciascuno sia lecito portare viveri in campo di Franzesi agl'Altesi et particolarmente vini. » — Cf. Adriani, I, 1009.

des galères espagnoles qui stationnaient à Gaëte [1], il revient à la prise d'Altesi pour noter comment il justifia sa conduite aux yeux du duc de Guise, puis il mentionne son séjour à l'Abbadia San Salvatore, qui se place en août. L'interversion qu'il a commise et son dédain de la chronologie expliquent cette confusion et la maladresse du raccord. Les manuscrits ont permis, du reste, à de Ruble de corriger une inexactitude du texte de Florimond de Ræmond. L'édition originale porte, en effet, au début du récit : « *Despuis* ne se presenta là aucune occasion... » Le dernier éditeur a restitué la leçon des deux manuscrits : « Paravant ni despuis... », qui est évidemment une correction dont la copie utilisée par le premier n'a pas profité. Monluc s'est donc rendu compte, après coup, de l'interversion, mais il a négligé de retoucher le passage où il raccorde le morceau interverti à la fin de son séjour à Montalcino. L'erreur, corrigée au début, reparaît là. Il n'en faut pas moins lui faire honneur de ce souci de la chronologie, exceptionnel chez lui [2].

Les autres faits rapportés dans les *Commentaires* se placent en juin. La prise de Pienza par don Alvaro di Sandez et l'évacuation préalable de la place par les Français sont racontées par Monluc lui-même dans un long rapport au duc de Guise, et dans une lettre de Piero Gianfigliazzi, commissaire de Montepulciano, au duc de Florence. Dès la fin mai, les préparatifs faits par les Espagnols à Buonconvento ne laissaient aucun doute sur leurs

1. On peut conjecturer que ce fait se place fin mai ou au début de juin. Monluc dit qu'à cette occasion il emmena avec lui à Grosseto sa compagnie de chevau-légers. Or, parlant plus haut d'une escarmouche de cavalerie qui eut lieu « quelques jours avant que dom Arbre sortist de Sienne », il dit que le capitaine Carico, gouverneur de Buonconvento, vint « braver » ainsi devant Montalcino parce qu'il croyait qu'il n'y avait plus de cavalerie, « car, dit-il, j'en avois emmené ma companye avecques moy à Grossette ». Un document permet de dater la sortie de Sienne de don Alvaro : le 11 juin, Camillo Luti l'annonçait. (Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 5, f° 163 r°.)

2. De Ruble, après avoir souligné, dans une note, l'importance de la restitution du mot *Paravant*, remarque que « le savant de Thou lui-même a été trompé par cette lacune de l'ancien texte ». La méprise est singulière. « Le savant de Thou », en effet, s'il a trop souvent le tort de suivre aveuglément le récit des *Commentaires*, a pris justement soin ici d'en faire la critique et, à l'aide d'Adriani, qui lui a inspiré avec raison plus de confiance, il a raconté les faits dans l'ordre chronologique véritable (voir de Thou, liv. XVIII, éd. de 1733, Londres, in-f°, I, 621-622).

intentions et Monluc se hâtait de faire démanteler les châteaux qu'il venait de prendre [1]. Le 11 juin, il était averti que l'ennemi était de nouveau sorti en campagne [2]. Don Alvaro, laissant à Sienne cinq compagnies florentines fournies par le duc Cosme, marchait cette fois sur Pienza, à la tête de dix enseignes d'Espagnols, dix d'Italiens et deux d'Allemands. Après avoir repris aisément Chiusdino, il allait entamer sérieusement la frontière du territoire de Montalcino en occupant l'une des principales places qui la gardaient. Pienza pris, Montalcino était menacé, sinon perdu. Monluc, avec les forces très insuffisantes dont il disposait, jugea qu'un seul parti était à prendre : évacuer Pienza. Il s'y rendit le 14, fit sortir toute l'infanterie qu'il envoya à Monticchiello et laissa près de la ville la cavalerie avec ordre d'inquiéter l'ennemi et de lui donner, à l'occasion, une « estrette ». Mario de Santa-Fiore, qui la commandait [3], n'eut pas la patience d'attendre les Espagnols : il alla les reconnaître le matin du 15. Une vive escarmouche s'engagea ; après deux ou trois charges, les cavaliers français, sous le feu de l'infanterie, durent tourner le dos. Les arquebusiers du capitaine Faustin de Pérouse, au lieu de les soutenir, lâchèrent pied à leur tour. Mario de Santa-Fiore fut blessé d'une estocade au genou. A mi-chemin de Monticchiello, au passage de la Tresa [4], ses cavaliers firent tête. Un combat terrible eut lieu là : le capitaine Serres, d'un coup de lance, transperça la cuisse d'un capitaine florentin et, du même coup, enfonça son arme de plus d'un pied dans la selle, tandis que son adversaire brisait la sienne dans le cou du cheval, qui portait « plus de deux bras de tronsson de lance ». Les Espagnols tuèrent ou prirent vingt cavaliers français. Le reste, avec l'arquebuserie, se retira vers Monticchiello, d'où le prieur de Lombardie, frère de Mario de Santa-Fiore, était sorti avec

1. Monluc au duc de Guise, Montalcino, 23 mai (IV, 72-73).

2. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 5, f° 163 r°.

3. Monluc a raconté comment il avait « porchassé » le retour au service du roi de Mario de Santa-Fiore et du prieur de Lombardie, son frère. Le duc de Guise, dans une note sans date, critique cette « capitulation », « pour n'estre lesdicts Sta Fiore telz que Sa Ma^té^ deusse capituller avecques eulx ». (B. N., fr. 20454, p. 30, orig.)

4. Ruisseau qui se jette dans l'Orcia et que franchit la route de Pienza à Monticchiello.

le capitaine Bartolommeo da Pesaro pour protéger la retraite [1].

Monluc a insisté sur cette défaite pour montrer une fois de plus « ce que l'on gaigne à aller attacquer une escarmouche à la teste d'une armée, et se vouloir retirer de jour, estant le plus faible » [2]. Les documents éclairent et complètent son récit; la première épreuve qu'il en a donnée « par le menu et à la vérité », au lendemain de l'affaire, est très supérieure, mais s'accorde en gros avec les souvenirs évoqués plus de treize ans après. Les chiffres des pertes sont légèrement aggravés dans les *Commentaires* [3]. Dans sa lettre au duc de Guise, Monluc attribue le désastre à la mollesse des arquebusiers; dans son récit, il imagine qu'il fut dû à la lenteur mise par le capitaine de gens de pied qui était dans Pienza à évacuer la place. Sa mémoire l'a trompé sur ce point [4].

Don Alvaro marcha sur San Quirico, que Monluc avait aussi dégarni comme intenable, et se disposa à assiéger la Rocca d'Orcia [5]. Maître de la ligne de l'Orcia, il pouvait, en effet, occuper la partie montagneuse du territoire, qui était la plus fertile, et réduire les Siennois et les Français à la famine en les empêchant de faire la

1. Monluc au duc de Guise, Abbadia San Salvatore, 17 juin 1557. (B. N., fr. 20620, fos 33 ro-35 vo, orig. signat. autogr.) Cette lettre importante a échappé aux recherches de de Ruble. J'en dois la communication à M. Ch. Samaran Elle permet de compléter et de préciser la lettre de Piero Gianfigliazzi, écrite le 15 juin de Montepulciano au duc de Florence et publiée par A. Bandi-Verdiani, *I castelli della val d'Orcia e la repubblica di Montalcino* (*Bull. sen. di stor. patr.*, V, 158-159).

2. Ce principe de tactique est rappelé dans la lettre au duc de Guise.

3. *Lettre :* onze morts ou prisonniers de la compagnie de Monluc, quatre de celle du comte de Petigliano, cinq de celle de Boniface de Sermonetta. — *Commentaires :* douze ou quatorze chevau-légers de Monluc, autant ou plus du comte de Petigliano et de Mario de Santa-Fiore.

4. Les quelques lignes consacrées à ce fait par Adriani (I, 1013) n'apportent aucun détail nouveau et confirment simplement Monluc. La nouvelle de la prise de Pienza arriva à Rome le 20 juin. Odet de Selve n'y voulut pas tout d'abord croire. Une lettre qu'il écrivit au duc de Guise le 21 juin mentionne la défaite de Mario de Santa-Fiore et sa blessure. (B. N., fr. 20443, pp. 14-16, orig.) Voir aussi une lettre de l'archevêque de Sienne au duc de Guise, Rome, 20 juin. (B. N., fr. 20512, fo 105.)

5. Dès le 18 mai, les magistrats de Montalcino attiraient l'attention de Monluc sur la nécessité de fortifier cette place. Le 24, ils l'autorisaient à faire démanteler San Quirico. (Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 5, fos 113 vo, 125 vo.)

récolte. De plus, il prenait à revers Montalcino, qui n'avait plus qu'à capituler. Le péril était grave. Monluc partit de Montalcino le 16 au matin et passa la journée à la Rocca d'Orcia pour donner ses instructions à Pierpaolo Tosinghi qui y commandait. Il dit dans son livre qu'il se défiait un peu de ce capitaine florentin, soupçonné d'avoir des intelligences avec le duc Cosme[1]. Dans la nuit du 16 au 17, il fit venir à la Rocca la compagnie du capitaine Entrecasteaux avec deux pièces d'artillerie. Lui-même partit en hâte pour l'Abbadia San Salvatore, afin de diriger de là un convoi de blé et de farine sur la Rocca d'Orcia, qu'il avait trouvée complètement démunie de vivres. Puis il s'en retourna « par les boys et hors les chemins » à Montalcino, laissant à l'Abbadia les deux compagnies siennoises de Marcel Palmieri et de Cacciaguerra. Il fallait, en effet, mettre Montalcino à l'abri d'un coup de main[2]. Il n'est donc pas vrai, comme il l'affirme dans son livre, qu'il s'enferma dans la Rocca d'Orcia pour défendre la place et que sa ferme attitude fit reculer, au bout de trois jours, Don Alvaro campé à Bagno Vignoni, sur la rive droite de l'Orcia[3]. Son récit est, sur ce point, entaché de gasconnade; il est exact pour les autres détails. D'après Adriani, don Alvaro recula, à l'instigation du duc de Florence qui le favorisait sous main, mais ne voulait pas trop mécontenter le roi de France avec qui il n'avait pas rompu ouvertement[4]. La raison donnée par Adriani est très fondée : Cosme de Médicis, dont la duplicité faisait alors merveille, affectait de se donner le beau rôle de conciliateur et estimait qu'il pouvait attendre l'évacuation volontaire par les Français du territoire de Montalcino, escomptée déjà comme prochaine, pour occuper tout le Siennois et réaliser son rêve[5].

1. Sur Pierpaolo Tosinghi, l'un des massacreurs de la Saint-Barthélemy voir E. Picot, *Les Italiens en France au seizième siècle*, pp. 111-112, et la lettre de Monluc à Carafa, 18 novembre, déjà citée.

2. Monluc au duc de Guise, Abbadia San Salvatore, 17 juin.

3. Les Espagnols se retirèrent ensuite à Buonconvento et à Sienne. (Le comte de Bisque au duc de Guise, Grosseto, 25 juin, B. N., fr. 20512, f° 117, orig.)

4. Adriani, I, 1013. — Monluc, dans sa lettre au duc de Guise, dénonce la « cautelle » du duc de Florence.

5. Dès le début de juin, le duc de Guise, ayant échoué devant Civitella, avait reçu de Henri II l'ordre de rentrer en France. — Cf. D. Ancel, *La question de Sienne et la politique du cardinal Carlo Carafa*, pp. 81-82. L'auteur de

Monluc a fait plus loin lui-même une allusion très exacte à l'attitude du duc de Florence; il se rendait nettement compte que l'enjeu de la partie engagée lui était destiné. Le 25 juin, l'ambassadeur florentin annonçait à Carafa que Philippe II cédait Sienne à Cosme de Médicis [1]. La paix entre la France et le duc de Florence était, de ce fait, rompue. Monluc, aussitôt la nouvelle connue — et il paraît en avoir été informé des premiers — résolut de reprendre l'offensive et d'enlever Pienza. Il ne se faisait pas illusion sur la portée de l'entreprise; il dit qu'il la fit « de désespération ». L'escalade, qui eut lieu « la nuict de Saint Pierre » (29 juin), réussit pleinement. Monluc a raconté avec une infinie complaisance ce hardi coup de main qui fut, en fait, le dernier succès des Français en Italie [2]. A la fin de son récit, il n'a pas manqué d'évoquer son retour triomphal à Montalcino. Le 30 juin, les magistrats ordonnaient de remettre à Mario Cacciaguerra, l'un d'eux, sept écus d'or par lui déboursés pour en gratifier les tambours et les fifres qui ont escorté les deux enseignes et l'étendard que M. de Monluc avait, le matin, remis solennellement au Palazzo pubblico en mémoire de la prise de Pienza [3]. Ce procès-verbal confirme d'une façon saisissante et dans les plus petits détails la scène dont Monluc avait gardé un très vivant souvenir.

A travers le récit de la reprise de Pienza, dans une de ces

ce travail a démontré que le duc de Florence et Carafa désiraient l'un et l'autre Sienne et que cette ambition les guida dans les démarches tortueuses de leur politique.

1. D. Ancel, *op. cit.*, p. 85. — L'acte d'investiture fut signé le 3 juillet.

2. Adriani n'en dit qu'un mot (I, 1013). La lettre au duc de Guise du 17 juin et une lettre de Gianfigliazzi au duc de Florence, du 16 (A. Bandi-Verdiani, *op. cit.*, dans le *Bull. sen. di stor. patr.*, V, 160-161), confirment ce que dit Monluc du renfort qu'il reçut des compagnies du duc de Somma.

3. Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 5, f° 190 r° : « Et mandorno farsi decreto a Girolamo Bettini, depositario publico, che de denari publici paghi al mag^co Mario Cacciaguerra scudi sette d'oro, quali questa mattina ha pagati per ordine loro alli tanburi e piffari che accompagnorno l'insegne due e stendardo che dono l'Illmo Mons^re Monluc alla Rep^ca loro, per il qual dono il sudetto Mon^re venne in persona propria nel Magistrato adunato con comitiva di capitani et altre gente a farne parole, alquale fu risposto convenevolmente dal Illmo cap^o del popolo, et rimisero le due insegne, uno stendardo da cavalli e un altro pezzo d'insegnia, in palazzo come cose donate al publico e per memoria dell' aqquista e fazzione fatta a Pienza da Sua Ecc^a con le sue gente, qual fu il dì di San Pietro, alli 29 del presente. »

digressions qui lui sont familières, il s'est répandu en récriminations très vives contre un personnage qu'on lui avait donné depuis peu comme collaborateur, Henri de Mesmes, seigneur de Roissy et de Malassise. Le futur négociateur de la paix boiteuse avait alors vingt-cinq ans. Il avait reçu une éducation très soignée; c'était un lettré et un humaniste. A vingt ans, il était conseiller à la Cour des Aides; à vingt-deux ans, il succédait à son père dans une charge de maître des requêtes [1]. Lorsque Henri II, déférant à la demande que lui avaient adressée, un an avant, les Siennois de Montalcino, leur envoya, en mai, une constitution qui organisait officiellement leur république [2], il désigna le jeune Henri de Mesmes, qu'il aimait particulièrement, pour exercer la double charge de capitaine de justice et de surintendant des finances. Le vieux Monluc dut regarder de travers, dès son arrivée, ce jeune robin tout frais débarqué de la cour. Sa mauvaise humeur dut s'accroître quand il constata que le nouveau venu était très décidé à ne pas le laisser empiéter sur ses attributions. Les causes de conflit surgirent vite. En matière de justice, Monluc avait une préférence marquée pour les exécutions rapides. Soucieux de maintenir rigoureusement la discipline, au moindre larcin commis par ses soldats, il parlait de faire jouer la corde [3]. En matière de finances, il n'était pas moins enclin à négliger les formes; il ne songeait pas toujours à payer ce qui lui était fourni [4] et les terribles embarras d'argent où il se

1. Voir les *Mémoires inédits de Henri de Mesmes...*, publ. par Éd. Fremy, Paris, 1886, in-8o.

2. Lettres de Henri II à la république de Sienne, Villers-Cotterets, mai 1557 (Bibl. commun. de Sienne, C, iv, 2, copie italienne).

3. Ambrogio Nuti au duc de Guise, Montalcino, 5 juillet : « Essendo alli giorni passati catturati et messi in carcere due Franzesi per havere in lo alloggiamento dove dimoravano tolto et levato certo vino, una ragna et certe altre poche robbe di valuta in tutto di scudi sette d'oro, ritrovandomi io all' hora capno di popolo, et intendendo che lo Illmo Monsor di Molluch li voleva far appichar, parendo a tutta la villa che questa fusse troppo severa et rigorosa justitia che per un furto di si picchola valuta fussero appichati due Franzesi, ne presi informatione dal auditor, et quale mi confirmo el medesimo, etc... » Monluc consentit enfin à faire grâce à ces deux pauvres diables (B. N., fr. 20512, fo 155, orig.). Un rapport d'Augustino Ubertini, auditeur du roi en Toscane, de la même date, montre qu'il ne trouvait jamais la justice assez expéditive à son gré (*ibid.*, fos 151-152, orig.).

4. Odet de Selve au duc de Guise, Rome, 22 mai, pour se plaindre que

débattait n'étaient pas faits pour le rendre plus scrupuleux[1].

On s'explique, dès lors, que les rapports soient vite devenus aigres entre le vieux routier d'Italie et le jeune administrateur. Monluc accuse, dans son livre, Henri de Mesmes de l'avoir desservi auprès du duc de Guise[2]. Il est très possible que des irrégularités et des excès de pouvoir aient été de la sorte dénoncés au capitaine général de la Sainte-Ligue. Mais Monluc a oublié de dire qu'il s'attira la colère du duc de Guise, comme il s'était attiré celle du connétable, par sa maladresse et l'intempérance de ses propos. Lorsqu'au début de juin, don Alvaro di Sandez marcha sur Pienza avec des forces écrasantes, Monluc, aux abois, demanda des renforts et de l'argent. En même temps qu'il exposait lui-même au duc la situation, réclamait pour arrêter l'ennemi trois ou quatre compagnies françaises et un peu d'artillerie, qui lui furent accordées[3], il écrivit aux agents français à Rome, à Odet de Selve, au cardinal d'Armagnac, au cardinal de Tournon, pour se plaindre qu'on le laissât sans secours et qu'on ne fît nul cas de ses doléances[4]. Le duc de Guise, instruit de ces démarches, en fut

Monluc et La Molle n'ont pas payé les armes que leur avaient fournies deux armuriers de Brescia (B. N., fr. 20512, f° 54, orig.).

1. Voir son mémoire du 8 juin et sa lettre du 21 au duc de Guise (IV, 73-85), ainsi que sa lettre à Carafa du 29 avril (*Bull. ital.*, 1903, III, 154-156).

2. Dans sa revue des charités, il précise : « Monsieur de Malessize, qui est aujourd'huy, m'en presta une en la Romaigne, à l'endroit de monsieur de Guyse, et me voulloit, par ce moien, faire ouster le gouvernement de la Tuscane, pour y mectre monsieur de la Molle, et luy mist en avant que j'avois dit tout plain de mal de luy, et ledit seigneur l'en creust et m'en voulcist grand mal ung temps. A Macheratte, present monsieur d'Aumalle, monsieur de Mompezat, messieurs de Cipierre et de Randan, que les deux sont mortz et les autres deux en vye, et en leur presence je m'en desmeslay; si est-ce que je ne l'en sceuz encores si bien ouster l'oppinion qu'il ne m'en gardast quelque racine, et jusques à Tiomville ne changea d'oppinion. Et à mon retour à Montalssin, il s'en faillist de bien peu que je ne couppasse la gorge au dict de Malassize. Et ne fault trouver estrange s'il m'en veult tant comme il faict : je ne veulx poinct dire icy les raisons, car il n'y auroit guières honneur, et le laisseray faire tousjours comme il a faict jusques icy à l'endroit de la royne, esperant qu'avec le temps Sa Majesté changera d'oppinion, comme fist monsieur de Guyse. » (Texte du ms., f° 292 v°. — Cf. III, 125-126.)

3. Mémoire du 8 juin au duc de Guise.

4. Odet de Selve au duc de Guise, Rome, 10 juin, pour lui transmettre une lettre de Monluc confirmant le mémoire du 8. (B. N., fr. 20512, f° 79, orig.). Le 20, l'archevêque de Sienne écrivait aussi de Rome au duc de Guise, pour le supplier de secourir « quelle poche relliquii senesi ritirate per servitio del

furieux. Déjà il avait blâmé vigoureusement, dans une lettre au roi, les fautes militaires commises récemment par Monluc et ses lieutenants, la défaite de Mario de Santa-Fiore, l'expédition de la Rocca d'Orcia; il déclarait qu'il eût mieux fait « de penser plus à la récolte » qu'à ces entreprises bruyantes et vaines, et protestait qu'il lui avait envoyé des secours suffisants[1]. Cette fois, il lui écrivit une lettre sévère pour se plaindre de ses procédés. « Et pour ce, monsieur de Monluc, lui disait-il, que je ne desire sans occasion estre imprimé telle oppinion de moy que je vous aye delaissé et n'aie au contraire satisfaict plus que je ne pouvois et n'est en ma puissance, et non de si peu que je ne m'en contentasse bien estant en vostre place, je vous prie croire que vous adressant à moy des choses dont Sa Majesté entend que je vous secoure, je n'y ay obmis ny obmectray jamais chose que je doibve, me semblant estre à moy seul, puisqu'il plaist à Sadicte Majesté me donner ceste charge, à qui vous vous devez retirer pour cet effect et non à autre[2]. » La leçon était dure. Monluc la subit sans mot dire; il tâcha de faire oublier sa maladresse en redoublant d'activité et en atténuant, à l'occasion, les échecs que l'ennemi lui infligeait. Il avait compris que le duc de Guise ne se souciait pas de sacrifier des hommes et de l'argent pour les Siennois de Montalcino, dont la cause était perdue d'avance et à qui il en voulait de se raccrocher désespérément à l'alliance française[3]. Dès lors, il ne songea plus qu'à détruire jusqu'au souvenir de sa nouvelle mésaventure : cinq mois plus tard, il écrivait à Brissac que le duc le « haïssait » parce qu'il n'avait pas voulu le suivre au royaume de Naples, en qualité de

Re chrimo in Montalcino ». (*Ibid.*, f° 105, orig.) Le 29, le duc répond qu'il a fait le nécessaire et que Monluc, ayant achevé sa récolte, avoue lui-même n'avoir pas besoin d'aussi grandes forces (B. N., fr. 20462, p. 213, min. orig.).

1. Le duc de Guise au roi, Fermo, 23 juin (B. N., fr. 20454, pp. 97-98, orig.).

2. Le duc de Guise à Monluc, juin 1557 (B. N., fr. 20512, f° 68, minute). Le duc de Guise écrivit aussi aux agents français à Rome, entre autres à Odet de Selve, pour se plaindre très vivement des procédés de Monluc (*ibid.*, f°s 65 et 67, minutes).

3. C'est ainsi qu'il opposait à leurs doléances, à l'occasion de la prise de Pienza, les renseignements plus optimistes que lui avait envoyés Monluc. Voir sa lettre à l'ambassadeur de la république de Montalcino, « du camp sous Marenne », juin 1557 (B. N., fr. 20512, f° 123, minute).

mestre de camp, sous les ordres du jeune duc de Nemours, ni accepter la charge vacante de maître de l'artillerie [1]. De ces deux raisons, aucune n'était sans doute la bonne.

Les documents expliquent, on le voit, la brouille de Monluc et du duc de Guise sans y faire intervenir Henri de Mesmes. Il n'y a pas, sans doute, joué le rôle prépondérant que lui attribuent les *Commentaires*. Monluc n'a pourtant pas inventé l'accusation qu'il porte contre lui. Dans une lettre du 22 août, où il reprochait amèrement aux Siennois leur ingratitude, il le dénonce comme ayant tenu des propos qui lui ont valu la mauvaise grâce du duc [2]. Il n'est pas vraisemblable qu'il le calomnie tout à fait. L'éditeur des *Mémoires* de Henri de Mesmes, M. Éd. Fremy, pense que Monluc ne pardonna jamais au jeune magistrat de s'être montré aussi habile stratégiste qu'un vieux général [3]. De Mesmes s'attribue, en effet, l'honneur d'avoir, pendant une absence de Monluc, « repris bon nombre de villes et chasteaux », entre autres celui « de gli Altezzi » [4]. On a vu que Monluc a ra-

1. Monluc à Brissac, Castelottieri, 15 novembre (IV, 98). De Ruble note que la haine du duc de Guise pour Monluc, rapportée dans cette lettre, est un fait nouveau. Les *Commentaires* étaient déjà pourtant assez précis sur ce point.

2. Monluc à la république de Montalcino, Abbadia San Salvatore, 22 août : « Ho inteso... come havete mandato un imbasciador al illustrissimo mons. di Ghisa, acciò volga gli occhi al soccorso vostro, e vi mandi quello che meglio parra a Sua Ecc^a circa le cose del stato, del quale si io non mi voglio impacciar per hora, la cagione è questa, che pare al detto S^re di Ghiza e crede ancora, essendoli così stato referto per il S^re di Mesmes e altri particolar di voi altri, che ero causa della ruina di t[ut]to cotesto dominio, il che se gli è vero Dio e voi ne stati buoni testimoni... » (Bibl. comm. de Sienne, K, iv, 36, f° 67, copie. — Publiée par Léon-G. Pélissier dans le *Bull. histor. et philol. du Com. des trav. hist.*, 1894, pp. 493-497.)

3. *Mém. inéd. de H. de Mesmes*, éd. Fremy, p. 37. Fremy cite un passage de Le Laboureur, qui, dans son éloge de de Mesmes (*Add. aux Mém. de Castelnau*, II, 768-782), fait simplement allusion à la jalousie de Monluc, « qui ne vouloit, en son temps, qu'aucune reputation prist racine que fort loin de son ombre ».

4. « Pendant que j'estois là, Mr de Guise assiegea Civitelle, qui est l'entrée du royaume de Naples. Durant ce siège, Montluc, lieutenant du Roy en la Toscane, ala vers M. de Guise et je demouray au Sienois avec toute auctorité absolue, mesmes au Sienois. Et advint, heureusement pour moy, que je feis un petit camp, sortis en campagne et repris bon nombre de villes et chasteaux des nostres que les Espagnols avoient surprins auparavant ma venue, entre autres un chasteau de *gli Altezzi* qui nous incommodoit grandement à Montalcino e empeschoit tout secours de vivres, de munitions et d'hommes, estant ce chas-

conté cette prise dans le groupe de faits qui se place entre le 29 avril et le 3 mai. Il paraît difficile d'admettre qu'entre ces deux dates il ait été auprès du duc de Guise, à Civitella, comme le dit de Mesmes. Comment se serait-il absenté juste au moment où don Alvaro di Sandez entrait en campagne? Il a raconté jour par jour ce qu'il fit alors et il fait allusion à une lettre du duc de Guise le blâmant d'avoir failli se laisser surprendre précisément devant « gli Altezzi ». D'autre part, il n'est pas prouvé que de Mesmes fût arrivé à Montalcino avant le 3 mai : c'est le 10 seulement qu'il fut installé en qualité de capitaine de justice [1]. La chronologie donne tort à de Mesmes, qui a d'ailleurs grossièrement exagéré en écrivant qu'il reprit « bon nombre de villes et de chasteaux ». Il est permis de demander lesquels, et aussi comment la prise de Palazzo Altesi permit à Montalcino d'être plus aisément ravitaillé. C'était du sud, on l'a vu, de la région montagneuse du Monte-Amiata et de l'Abbadia San Salvatore, principal centre de ravitaillement, que les vivres venaient à Montalcino. Un seul fait, allégué par de Mesmes, se trouve exact : lorsqu'il arriva pour prendre possession de ses fonctions, Monluc était réellement absent; il était sans doute auprès du duc de Guise, à Civitella, pour lui exposer sa situation critique et demander des renforts. Mais il semble bien que le jeune capitaine de justice, qui écrivit ses *Mémoires* à la fin du siècle [2], en un temps où les vieillards étaient fiers de pouvoir dire qu'ils avaient participé aux guerres d'Italie, a voulu rehausser son court séjour au-delà des monts d'un brin de laurier usurpé.

Les *Commentaires* sont à peu près muets sur les derniers mois du séjour de Monluc à Montalcino. Le vainqueur de Pienza compléta son succès en s'emparant des châteaux voisins : son neveu, le baron de Clermont, occupa le Palazzo Massaini, Monterongriffoli, San Giovanni d'Asso et Santa Anna, au nord de Pienza; le capitaine siennois Cacciaguerra, Celamonti et Cosona, au nord de San Quirico. Les Espagnols évacuèrent sans coup férir tout

teau sis entre nous et la ville de Siene, que le Roy d'Espaigne tenoit lors et distant seulement de deux mile de Montalcino. » (*Mém. de H. de Mesmes*, pp. 157-158.)

1. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 5, f° 99 v°. — Monluc était alors absent.

2. Il mourut le 1er août 1596.

ce pays, à l'exception de Buonconvento. Monluc fut fier de ces résultats : « Et si avons eslargy, écrivait-il, nostre campaigne de plus de vingt-cinq ou trente milles de pays, ce qui augmentera grandement nostre recolte, à laquelle du costé de la Mareimme les ennemys ne nous donnent pas grand empeschement[1]. » Il était, du reste, bien décidé à rester sur une défensive que la prudence et la médiocrité de ses moyens lui conseillaient. Le 17 ou le 18 juillet, à son retour d'une visite à Grosseto, il reçut une lettre par laquelle le duc de Florence lui annonçait qu'il était investi, depuis le 3, de l'État de Sienne, et l'invitait à observer la trêve signée entre le roi de France et lui. Monluc répondit par des assurances de bonne volonté, tout en faisant observer que les Espagnols d'Orbitello, de Porto Ercole et de Caparbio, alliés du duc, ne cessaient de faire des razzias; il proposait une entrevue avec le général de Cosme de Médicis, Chiappino Vitelli, entre Buonconvento et Montalcino[2]. Quelques jours plus tard, il menaçait le duc de représailles si la maraude continuait sur le territoire de Caparbio[3]. Dans l'intervalle de ces deux lettres, le 19 juillet, les Siennois de Montalcino avaient décidé de se donner corps et biens au roi de France; c'était pour eux la dernière chance de salut[4]. Mais Monluc se rendait compte que tout était fini. Sans argent pour payer ses troupes, impuissant à réprimer les excès auxquels se livraient ses capitaines, Bartolommeo da Pesaro à Monticchiello, Moretto Calabrese à Montepescali[5],

1. Monluc à Odet de Selve (?), Montalcino, 3 juillet (B. N., fr. 20512, f° 143, copie du temps). Dans cette lettre, sans nom de destinataire, mais adressée à un agent français à Rome, vraisemblablement Odet de Selve, il le prie de faire part de ses succès au roi, au connétable, à Brissac, à Termes. Ce sont des recommandations que Monluc ne négligeait jamais.

2. Monluc au duc de Florence, Montalcino, [17 ou 18 juillet]. (Biblioth. comm. de Sienne, D, v, 4, f° 510 r°, copie non datée.)

3. Monluc au duc de Florence, Montalcino, 24 juillet (IV, 86-88). L'ambassadeur florentin à Rome se plaignit à Carafa; Odet de Selve fit remarquer que la provocation venait du duc (Odet de Selve à Henri II, Rome, 21 août, B. N., Dupuy, 44, f°s 51 v° - 52 r°, orig.).

4. La république de Sienne au duc de Guise, 20 et 23 juillet (Arch. d'État de Sienne, *Repubblica di Montalcino, Registro di lettere e bandi, 1557*, f°s 16 r°, 17 v°, 19 v°). On décida d'envoyer à Henri II, comme ambassadeur chargé de lui porter cette résolution, Giulio Veri. Le 6 août, on écrivit une lettre à Strozzi pour le supplier de se souvenir de ses anciens amis.

5. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 4, f° 57 v°; vol. 6, f°s 92 v° et 126 v°; vol. 7, f° 28 r°.

réduit à faire démanteler Pienza, de nouveau menacé par l'ennemi[1], il se retira, comme il le dit dans son livre, à l'Abbadia San Salvatore, son centre de ravitaillement dans la montagne, non loin de la route de Sienne à Rome, et y passa le mois d'août. Il maintenait avec peine la discipline parmi ses Gascons, qui un jour mirent le feu au couvent des Augustins, où il logeait, et, tandis qu'il prenait le frais, faillirent le brûler avec le cloître[2]. Excédé par les doléances continuelles de ses chers Siennois, qui signalaient à chaque instant les excès commis par les soldats, il les boudait, se plaignant que l'on parlât mal de lui à Montalcino[3]. Il allait même jusqu'à leur signifier avec amertume, dans la lettre déjà citée où il mettait en cause Henri de Mesmes, qu'il avait résolu de n'être plus leur gouverneur et qu'ils feraient bien d'en demander un autre au duc de Guise. Il changeait, du reste, de ton pour leur donner quelques sages conseils à la fin de cette lettre, à laquelle les magistrats répondirent par les excuses et les protestations les plus humbles[4].

La situation était tendue, on le voit, lorsque survint la foudroyante nouvelle du désastre de Saint-Quentin. Elle arriva le 23 août à Rome, par un courrier de M. de Vargas, ambassadeur d'Espagne à Venise[5]. Le lendemain, le duc de Guise la confirmait officiellement à Carafa[6]. Monluc l'avait déjà apprise par une lettre du cardinal de Ferrare, car dès le 23 il annonçait

1. Le 29 juillet, il ordonnait de démolir les murs de la ville et le grand palais des Piccolomini, « fatto dala santa memoria di Papa Pio II° » (Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 6, f° 53 r°).

2. Arch. d'État de Florence, *Archivio Mediceo*, *Carte del governo di Siena*, filza 1864, Agnolo Niccolini au duc Cosme, 21 août : « Ha usato [Monluc] molta diligentia in metter dentro grani et ne ha buona somma in munitione in S. Agostino, laqualle furon hier l'altro per obruciare per certo frascato dove soleva stare al fresco il Monluc in vicino, al quale, per quanto si diceva, era stato dato fuoco dalli Guasconi; sopra il qual tumulto feciono serrare le porte per trovare chi era stato l'incendario et per timore di qualche trattao, ma non segui altro salvo che abbrucciò mezzo il chiostro del convento. »

3. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 6, f° 103 v°.

4. « E per questo et per non vi ruinar di più di quel che ho fatto infino a hora, ho risoluto non impacciarmene di più in conto alcuno, e solamente prego Iddio che per l'amicizia chio porto a voi e alle cose vostre, che quello che ci verra doppo la mia partita ci habbia cosi buon animo e cura come ho havuto io. » (*Bull. histor. du Com. des trav. histor.*, 1894, p. 496.)

5. Duruy, *op. cit.*, p. 236.

6. D. Angel, *op. cit.*, p. 87.

au duc de Guise qu'il partait le lendemain pour Montalcino afin d'y prendre toutes les mesures nécessaires[1]. Le péril lui avait déjà fait oublier sa mauvaise humeur. Après avoir, le 27, informé les magistrats de ce désastre, qui ruinait les dernières espérances des malheureux Siennois[2], il se rendit à Rome et s'y tint auprès du duc pendant tout le séjour qu'il y fit[3]. Il dit dans son livre, en mentionnant ce voyage, qu'il accepta noblement de rester en Toscane sans argent et sans troupes. En réalité, il eût bien voulu rentrer en France avec l'armée. Le duc l'obligea à demeurer en alléguant sans doute un ordre du roi qui répondait négativement à une demande antérieure de congé adressée par Monluc[4]. Guise n'était pas fâché de lui marquer son mécontentement en lui infligeant jusqu'au bout l'ingrate besogne dont il était chargé depuis près d'un an[5]. Il consentit à lui laisser treize enseignes de Gascons. Monluc, rentré le 17 de Rome[6], alla à Radicofani au devant de ces malheureux qui, hâves, déguenillés, se traînaient sur les routes, « marchant plus avec le bâton qu'avec la pique »[7]. C'était d'étranges renforts qu'il recevait. Aussi fut-il réduit, pendant deux mois, à « se gouverner » comme il put, « traictant les uns gracieusement, les autres rudement et paissant les autres de espérance », comme il l'écrivait à Brissac[8], ou encore, comme il le dit spirituellement dans son livre, payant les soldats « avec remonstrances et bonnetades ». A la fin septembre, il était à San Casciano, d'où il se préoccupait de demander au duc de Florence un sauf-conduit

1. Monluc au duc de Guise, Abbadia San Salvatore, 23 août (IV, 90-91).

2. Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 6, f° 115 r°.

3. Le duc arriva à Rome le 31 août et y resta jusqu'au 14 septembre (D. Ancel, p. 88).

4. Dès le 8 juin, Monluc demandait à rentrer en France, prétextant un vieux catarrhe (Mémoire au duc de Guise, IV, 81). Le 26 mai, les magistrats de Montalcino lui avaient exprimé leur extrême déplaisir de ce prochain départ (Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 5, f° 130 v°). Une lettre du roi du 15 août lui ordonna de rester en Italie (Ribier, II, 700).

5. Voir la lettre amère de Monluc à Brissac, Castelottieri, 15 novembre (IV, 96-98).

6. Arch. d'État de Sienne, *ibid.*, vol. 6, f° 136 v°.

7. Voir deux lettres d'Agnolo Niccolini au duc de Florence, Sienne, 24 septembre (A. Bandi Verdiani, *I castelli della val d'Orcia e la repubblica di Montalcino*, dans le *Bullett. sen. di stor. patr.* V, 163-164).

8. Lettre du 15 novembre, citée n. 5.

pour son ami le cardinal d'Armagnac, sur le point de rentrer en France[1]. En octobre, il alla à Grosseto[2]. A son retour, il fit rédiger et publier le 6 novembre un dernier acte officiel, qui fut comme son testament aux Siennois : une ordonnance qui transférait le siège du gouvernement à Grosseto et donnait au capitaine du peuple un droit formel de veto lorsqu'un désaccord se produirait, précaution sage pour enrayer l'anarchie dont se mourait la république de Montalcino[3]. Enfin, le 15 novembre, il reçut à Castelottieri, avec une joie qui le guérit à demi, ce bienheureux congé qu'il avait sollicité plus de cinquante fois à la cour[4]. Il se rendit en hâte à Montalcino et, le 19, c'est-à-dire, comme il le dit dans son livre, quatre jours après avoir reçu son congé, il y installa son successeur provisoire, René d'Anglure, sieur de Givry, en attendant l'arrivée de Francesco d'Este, nommé par Henri II lieutenant général en Toscane[5].

Monluc ne devait pas, d'ailleurs, rentrer directement en France. Le roi lui donnait l'ordre de passer par Ferrare pour voir « en quels termes » se trouvaient les affaires du duc. Ercole II d'Este avait, en effet, « la guerre sur les bras » ; allié de Henri II, il

1. Monluc au duc de Florence, San Casciano, 27 septembre (IV, 92-93). — Le cardinal se décida ensuite à prendre la route par mer; voir sa lettre au cardinal Carafa, Civitavecchia, 29 novembre, publ. par Ch. Samaran, *Lett. inéd. du card. Georges d'Armagnac*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, XXII, 103, 115-116.

2. Ordonnance de Monluc neutralisant le domaine de Marsiliana, propriété de Girolama Orsini, veuve du duc de Parme et de Plaisance, Grosseto, 18 octobre (IV, 94). Monluc a fait allusion à cette princesse dans un autre endroit de son livre : « Encore fis-je une praticque avec la duchesse de Castro, *femme du duc qui fust tué à Plaisance...* » (III, 511). De Ruble lui reproche à tort d'avoir commis une inexactitude. Il s'agit bien ici de la duchesse douairière de Castro, Girolama Orsini, dont le mari Piero Luigi Farnèse fut assassiné à Plaisance, en 1547. C'est de Ruble qui se trompe en la confondant avec Diane, fille naturelle de Henri II, qui épousa, en 1547, le fils de Piero Luigi, Orazio Farnèse, mort en 1553 au siège de Thérouanne, et en 1557, en secondes noces, François de Montmorency, fils aîné du connétable.

3. Ordonnance de Monluc, Montalcino, 6 novembre (Arch. d'État de Sienne, *Repubblica di Montalcino, Lettere e bandi, 1557*).

4. Monluc à Brissac, Castelottieri, 15 novembre (IV, 100).

5. Arch. d'État de Sienne, *Délib. de Montalcino*, vol. 8, f° 90 v°. — Givry au connétable, Montalcino, 16 novembre (B. N., fr. 20455, f° 43, orig.). — Henri II à François de Noailles, ambassadeur à Venise, 29 novembre (B. N., Clairamb., 963, f° 221, copie).

l'avait très mollement aidé de ses deniers et de ses soldats pendant la campagne du duc de Guise[1]. Lorsque, à la suite du désastre de Saint-Quentin, le roi de France rappela toutes ses troupes, le duc de Ferrare se trouva fort découvert. Gabre écrivait de Venise le 23 septembre : « Mondit sieur le duc est fort menacé d'avoir la guerre et toutes les forces du duc d'Albe sur son estat, avec celles des ducs de Florence et de Parme. » Entouré de voisins impatients de saisir l'occasion qui s'offrait à eux de s'agrandir à ses dépens, le malheureux prince implorait en vain le secours de Venise; la république faisait la sourde oreille[2]. Henri II fut plus généreux ; quoique fort embarrassé par ses propres affaires, il voulut faire au moins le geste de secourir son oncle. Monluc reçut l'ordre de l'aider de ses conseils et de son expérience. Cette honorable mission flatta la vanité du Gascon et lui fit oublier ses précédents déboires. On le sent à la complaisance avec laquelle il l'a contée.

Il n'était pas, du reste, un inconnu pour la maison d'Este. Son frère avait été le collaborateur actif et intelligent du cardinal Ippolito à Venise, en 1543, et correspondait avec le duc et la duchesse Renée[3]. Lui-même, pendant son séjour à Sienne, était en relations avec le cardinal et le tenait au courant de la situation de la ville dont il avait été le gouverneur[4]. Le duc écrivait à Henri II, le 15 novembre 1555, qu'il voudrait bien, pour garder son État, « ung Sansac ou Montluc ou ung semblable », et le roi, le 5 décembre, lui avait proposé de lui envoyer le héros de Sienne[5]. Enfin, pendant son séjour à Montalcino, Monluc avait eu des rapports avec le duc; les courriers qu'il expédiait en France passaient par Ferrare et Monluc les chargeait d'y don-

1. Cf. Baguenault de Puchesse, *Négoc. de Henri II avec le duc de Ferrare, 1555-1557* (*Rev. des Q. H.*, 1868, p. 513).

2. Gabre au roi, Venise, 23 septembre (*Corresp. polit. de D. du Gabre*, pp. 274-275). — Cf. E. Rodocanachi, *Renée de France, duchesse de Ferrare*, 1896, pp. 283-286.

3. Les archives de Modène contiennent dix-huit lettres de Jean de Monluc au duc Ercole II et deux à la duchesse Renée, datées de Venise et d'Ecosse, 1542-1550.

4. Monluc au cardinal de Ferrare, Sienne, 19 mars 1555 (IV, 47-48). — Le cardinal Ippolito d'Este avait été archevêque d'Auch de 1551 à 1554.

5. « Declaration du vouloir et intention du Roy sur les articles traités et accordés par MM. les cardinaux de Lorraine et de Ferrare au nom de S. M. et du duc de Ferrare. » (B. N., Clairamb., 348, f°s 277 r° et 291 v°, copie.)

ner de ses nouvelles[1]. C'est, on l'a vu, par le cardinal Ippolito qu'il apprit la défaite de Saint-Quentin. Aussi, lorsqu'il reçut du roi l'ordre d'aller à Ferrare, il transmit aussitôt au duc la nouvelle par son secrétaire Martineau, en l'assurant qu'il aurait grand plaisir à lui faire la révérence[2]. Le duc fut encore plus heureux d'apprendre que Monluc venait l'aider à tenir en respect ses voisins, et il le pria de presser son départ. Monluc s'excusa sur la nécessité où il était de « donner ordre aux payes » des soldats[3]. Le 2 décembre, ayant appris que la situation du duc était plus critique qu'il ne pensait, il annonça qu'il partirait dans six jours sans attendre Boisherpin, qui lui apportait son congé[4]. Un accident vint encore le retarder; il l'a conté dans son livre et l'a exactement daté : « Avant que mon congé vinst... » C'est en décembre, en effet, qu'il se rendit à Grosseto pour réprimer les malversations d'un garde des munitions, et que, ayant couché dans des draps humides, il tomba gravement malade. Le 24 seulement, il fut capable d'écrire au duc « la grand malladye » qu'il avait eue « depuis quinze jours »; estimant que La Molle, qui avait été envoyé à Ferrare, était « meilleur pour les cerimonyes que pour autre chose »[5], il lui offrait de lui expédier le capitaine Charry — « car c'est ung bon soldat » — dès qu'il serait de retour de Porretto, où il était allé avec M. de Givry réprimer des troubles[6]. Quand il commença à se bien porter, il s'achemina lui-

1. Monluc au duc de Ferrare, Montalcino, 4 juin 1557 : « Monseigneur, s'en allant à la court le contrerolleur La Morlière, present porteur, je luy ay donné charge de passer à Ferrare pour vous faire la reverence de ma part et entendre de vous s'il vous plaist luy commander quelque chose. Il est si bien instruict des affaires de deçà et vous en sçaura rendre si bon compte qu'il n'est besoin vous en faire pour cest heure autre discours... » (Arch. d'État de Modène, *Cancellaria Ducale, Carteggi e documenti di particolari*, lettera M, busta 78, orig.).

2. Monluc au duc de Ferrare, Castelottieri, 17 novembre (Arch. d'État de Modène, *ibid.*).

3. Monluc au duc de Ferrare, Castelottieri, 28 novembre (*ibid.*).

4. Monluc au duc de Ferrare, Montalcino, 2 décembre (*ibid.*).

5. Les *Commentaires* disent, en effet, que La Molle avait été envoyé à Ferrare et remplacé comme gouverneur de Grosseto par Givry. Le fait est confirmé par les *Memoires sur les affaires de France soubs la fin du règne de Henri II* (B. N., Dupuy, 561, f° 22 v°), qui ne disent rien, du reste, du rôle de Monluc à Ferrare.

6. Monluc au duc de Ferrare, Montalcino, 24 décembre (Arch. d'État de Modène, *ibid*).

même « le petit pas » ; il a raconté son voyage étape par étape, d'abord en litière, son arrêt à Monticchiello, sa rencontre du duc d'Urbin à Pesaro et comment il se traîna sur une petite haquenée jusqu'à Ferrare, où un document nous apprend qu'il arriva seulement le 19 janvier 1558 [1].

Après avoir donné un souvenir à la large et cordiale hospitalité qu'il reçut à Ferrare, en particulier à l'accueil que lui fit la duchesse Renée de France, qui, au dire de Brantôme, dépensa plus de dix mille écus pour rapatrier « plus dix mille âmes de pauvres François » [2], Monluc mentionne un voyage à Venise, qu'il fit, en effet, « quatre ou cinq jours » après son arrivée. C'est exactement le 22 qu'il partit en promettant de revenir tôt [3]. Il allait voir le cardinal de Tournon et François de Noailles, évêque de Dax, qui depuis la mi-octobre avait remplacé Gabre comme ambassadeur du Roi Très Chrétien [4]. Il dit qu'il ne resta à Venise que quatre jours et que sa mauvaise santé lui permit à peine de visiter l'arsenal [5]. Le cardinal de Tournon, qui avait récemment tenté de négocier le mariage du prince Alphonse, fils du duc, avec une des filles de Cosme de Médicis, pour rétablir la paix entre Ferrare et Florence [6], dut sans doute interroger Monluc sur les affaires de la cour d'Este. Il était de retour au bout de quatre jours. Son récit présente ici une lacune d'un mois que les documents ne permettent pas de combler. Ce mois de février, il le passa sans doute à Ferrare, où il avait retrouvé son vieux compagnon du siège de Sienne, Cornelio Bentivoglio, devenu

1. Le duc Ercole II au prince de Ferrare, Ferrare, 20 janvier (Arch. d'État de Modène, *Cancellaria Ducale, Carteggio fra Principi Estensi*, busta 15). Dès le 10, le duc annonçait à Alphonse d'Este, prince de Ferrare, son fils, qui était avec la petite armée ducale à Reggio, que le secrétaire de Monluc était arrivé, apportant la nouvelle que le duc de Guise marchait sur Calais avec vingt mille fantassins et trois ou quatre mille chevaux. On sait que Calais fut pris le 8 janvier.

2. Brantôme, VIII, 110-111.

3. Le duc Ercole II au prince de Ferrare, 20 janvier.

4. Gabre au cardinal de Lorraine, Venise, 17 octobre. (*Corresp. polit. de D. du Gabre*, p. 277.)

5. C'était une des curiosités de Venise. Montaigne aussi ne manquera pas de le visiter.

6. Le cardinal de Tournon à Henri II, Venise, 8 décembre 1557. (Ribier, II, 706-707.)

l'homme de confiance du duc[1]. C'est alors qu'il a pu connaître cette superbe ville, que Montaigne compare à Tours, que le Tasse a célébrée, et ces délices vantés par tous les auteurs du temps. A-t-il visité la villa du Belvédère, le palais de Belriguardo, les bosquets de la Castellina, Consandolo, séjour favori de Renée, et ces autres résidences où la cour d'Este promenait un élégant *farniente*[2]? Les divertissements chômaient sans doute à cette heure; les beaux cavaliers avaient abandonné les belles dames pour rejoindre à Reggio la petite armée ducale. On vivait dans l'inquiétude et les alarmes. Monluc, s'il en avait eu le goût, n'aurait guère pu prendre une idée complète de cette vie raffinée et exquise. De l'hospitalité de la bonne duchesse il a seulement gardé le souvenir des menus princiers qu'on lui servait. Le luxe de la table à la cour de Ferrare était légendaire; les dîners y étaient somptueux, égayés par des bouffons, des musiciens et des danseurs. La vaisselle était d'argent et de majolique, les plats étaient confectionnés par des cuisiniers célèbres. Tout cela dut paraître délicieux à Monluc après la maigre chère qu'il avait faite à Montalcino.

La guerre l'arracha bien vite à ces loisirs. On annonçait que D. Ferrante de Gonzague était parti d'Alexandrie pour Crémone, où il concentrait des compagnies espagnoles, qu'il levait des Italiens vers Milan et qu'il avait réquisitionné quatre-vingts grands bateaux pour faire descendre le Pô à son artillerie. Cette entreprise était dirigée contre Brescello, place forte sur le Pô, aux confins des duchés de Ferrare et de Parme[3]. Monluc révèle que le duc Ercole en fut secrètement averti par le frère de D. Ferrante, Ercole Gonzaga, cardinal de Mantoue, détail que confirment certains passages de la correspondance du duc et de son fils[4]. Il insiste naturellement sur les angoisses du duc

1. Le 10 mars 1557, Cornelio Bentivoglio priait le duc de Guise de recommander à Monluc son frère, Antonio Galeazzo, qui se rendait à Montalcino pour prendre soin de sa compagnie. (B. N., fr. 20511, f° 113, orig.)

2. Angelo Solerti, *Ferrara et la corte Estense nella seconda mejà del secolo decimosesto*, 1891, pp. VII-XVI.

3. Monluc appelle Brescello *Berseil*, *Bresseil*, ce qui n'a pas empêché de Ruble de reproduire la leçon fautive de l'éd. orig. (*Versel*) et de croire qu'il s'agit de Vercelli.

4. Voir, en particulier, une lettre du 13 mars où le duc transmet à son fils

et sur le refus de Cornelio Bentivoglio et de La Molle de se jeter dans Brescello. L'offre qu'il fit de s'y rendre est racontée par lui d'une façon bien romanesque. Après avoir toute une nuit « prins conseil avecques sa santé », il serait allé le matin frapper à la porte de la chambre du duc et lui aurait proposé de donner un coup de main au gouverneur de Brescello. Le duc l'embrasse « au coul bien estroictement », en lui tenant le visage contre sa poitrine; le cardinal Ippolito, appelé, l'embrasse à son tour en lui disant : « O monsieur de Monluc, que tous tant que nous sommes d'este maison, vous serons à jamais teneuz! » Spectacle touchant : ce duc, ce cardinal remerciant, les larmes aux yeux, le héros qui les sauve, eux et leur famille! La scène, vraie au fond, s'est passée peut-être plus simplement : le 27 février, le duc écrivait à son fils qu'ayant fait appeler M. de Monluc et ayant longuement raisonné avec lui des avis reçus sur les mouvements des ennemis, il a accepté avec une infinie satisfaction l'offre qu'il lui a faite de se jeter dans n'importe quelle de ses forteresses et qu'il l'a chargé de défendre Brescello, comme étant la plus importante et la plus menacée [1]. Le duc priait son fils de lui réserver le meilleur accueil et de lui faciliter par tous les moyens sa mission. Il n'était pas loin, on le voit, de le regarder comme un sauveur providentiel.

Monluc partit le lendemain de Ferrare. Le soir, il était à Finale, d'où après avoir, le matin du 1er mars, inspecté les fortifications [2], il continua sa route sur Modène. Il y coucha [3], en repartit le lendemain matin avec une nombreuse escorte et arriva à Reggio, où se trouvait le prince de Ferrare [4]. Après s'être con-

des avis de Parme qu'il dit tenir d'une personne « qual puo saper secreti assai ». (Arch. d'État de Modène, *loc. cit.*)

1. Le duc Ercole II au prince de Ferrare, 27 février. — Le lendemain, le duc annonçait au gouverneur de Brescello l'envoi de Monluc. (Arch. d'État de Modène, *Cancellaria Ducale, Rettori dello Stato : Brescello. Minute di lettere ducale scritte agli officiali di quel governo, 1551 al 1600*, nº 10.)

2. Monluc au duc de Ferrare, Finale, 1er mars. (Arch. d'État de Modène, *loc. cit.*, orig.)

3. Alfonso Trotti, gouverneur de Modène, au prince de Ferrare, Modène, 1er mars. — Alfonso Calcina à Cornelio Bentivoglio, même lieu, même date. Il le prie de préparer le logement à M. de Monluc, qui sera le lendemain à Reggio. (Arch. d'État de Modène, *Rettori dello stato : Modena.*)

4. Alfonso Trotti au duc de Ferrare, Modène, 2 mars. — Le lendemain, le gouverneur de Modène, qui n'avait rien négligé pour bien recevoir Monluc,

certé avec lui et lui avoir donné quelques conseils, il s'en alla à Brescello, où il était le 4 [1]. On voit avec quelle précision Monluc a reproduit ces étapes : « Et m'en allay coucher à Final, et l'endemain disner à Modène, et coucher à Rege, où monsieur le prince estoit avecque son camp ; lequel me bailla le baron d'Aurade avecques sa companye... et une companye de gens à cheval. Et arrivasmes envyron une heure après-midy. » Il a ensuite raconté longuement comment il ravitailla et fortifia Brescello. A la fin de son récit, il a parlé avec une bienveillance qui veut être équitable, mais qui reste un peu dédaigneuse, du gouverneur, Pier Gentile Varano da Camerino, à l'insuffisance duquel il suppléa si à propos. Les documents prouvent que Pier Gentile fut blessé en apprenant que le duc lui envoyait ce collaborateur; il prétexta même une indisposition pour demander un congé [2]. On le lui refusa et il dut se résigner à faire son office sous le contrôle de Monluc. Mais, pour prouver qu'il eût pu s'en passer, il envoyait en son nom personnel au prince de Ferrare des renseignements sur l'ennemi [3]. Bientôt il renouvela sa demande de congé et la lettre au duc où Monluc se justifie d'en être cause laisse entendre que tous deux ne faisaient pas bon ménage [4]. Les *Commentaires* sont muets sur ce dissentiment; Monluc ne semble pas, en tout cas, en avoir voulu à ce gouverneur chatouilleux. Sa susceptibilité ne dut pas, au fond, lui déplaire; il se reconnaissait là.

Il fait simplement allusion au siège par le duc de Parme d'une place du duc de Ferrare, « deppendante de Rege, à cinq ou six mil au plus de Berseil ». Le château dont il a oublié le nom est

écrit au prince Alphonse qu'il a fourni deux chariots à l'homme de M. de Monluc pour transporter ses bagages du côté de Rubiera. (*Ibid.*)

1. Monluc au duc de Ferrare, Reggio, 4 mars. (Arch. d'État de Modène, *loc. cit.*, orig.) — Le même jour, le duc écrivait à son fils de réunir en conseil de guerre M. de Monluc, s'il n'est encore parti, Cornelio Bentivoglio, M. de La Molle et le gouverneur de Reggio, pour prévenir l'entreprise du duc de Parme sur Guardasone. (*Ibid.*, *Carteggio fra principi Estensi*, busta 15.)

2. Pier Gentile au duc de Ferrare, Brescello, 5 mars. (Arch. d'État de Modène, *Rettori dello Stato : Brescello, Ufficiali, sec.* XVI, nº 40.)

3. Pier Gentile au prince de Ferrare, Brescello, 11 mars. (*Ibid.*)

4. Monluc au duc de Ferrare, Brescello, 14 mars. (*Ibid.*, *loc. cit.*, orig.) — Monluc entretenait, par contre, les meilleures relations avec le podestat Brescello, Antonio Modena, plus souple que le gouverneur,

Guardasone, au sud et à mi-chemin de Parme et de Reggio, à l'entrée du Val d'Enza. A peine arrivé à Brescello, Monluc apprit que, le 6 mars au matin, Ottavio Farnese était sorti de sa capitale avec quatre grosses pièces et une petite, six cents Espagnols et les Italiens en garnison à Parme, pour aller battre Guardasone [1]. Il était d'avis que le prince de Ferrare dressât « un petit camp » à Reggio pour intimider l'ennemi et secourir la place; il offrait même pour cela de dégarnir Brescello [2]. Le siège de Guardasone traîna : « Le capitaine Valfernière, disent les *Commentaires*, et une autre companye françoyse estoient dedans, qui faizoient fort bien, si bien qu'ilz les amusarent dix ou douze jours. » La résistance fut, en effet, vigoureuse : Monluc écrivait le 9 que la veille étaient arrivées à Parme deux charretées de soldats blessés et que l'ennemi était obligé de réquisitionner tous les pauvres gens du pays pour remplacer les « gastadours » qui s'étaient débandés [3]. Quant à la diversion qu'il proposa, il ne paraît pas que le prince de Ferrare l'ait tentée [4]. Tout se borna à la sortie que Monluc fit lui-même de Brescello pour aller saccager deux villages du côté de Guastalla. Il a raconté ce minuscule fait d'armes, qui eut lieu le 15; son récit est confirmé par une lettre, malheureusement mutilée, d'Antonio Modena, podestat de Brescello [5]. Quant à ce qu'il dit de la crainte qu'aurait eue D. Ferrante de se retrouver en présence du défenseur de Caselle, de Bene et de San Damiano, il ne faut pas l'en croire; le danger

1. Monluc au duc de Ferrare, Brescello, 7 mars. (*Ibid.*, orig.) — En terminant sa lettre, il prie « Notre Seigneur que le duc Octavio s'en retourne de son entreprinse bien camus ».

2. Monluc au prince de Ferrare, Brescello, 7 mars : « C'est qu'il me sembleroit advis que, si tiriés la compagnie de Suysses Baron Dorades et une d'Italiens et mander querir à Ferrare et au fort de Lestalla les deux aultres de Suisses et dresser ung petit camp à Reges, feriés peur à l'ennemy et que par adventure il n'a peur, si donneriés courage à vos gens qui auroient esperance d'estre secourus. » (*Ibid.*, orig.)

3. Monluc au prince de Ferrare, Brescello, 9 mars. (Arch. d'État de Modène, *ibid.*, orig.)

4. Le duc en demandait avec anxiété des nouvelles à son fils dans une lettre du 13 et lui conseillait de mander Monluc à Reggio pour se concerter avec lui.

5. Antonio Modena au prince de Ferrare, Brescello, 15 mars. Il écrit que les coureurs s'attardèrent à saccager, ce qui empêcha le succès d'être décisif. C'est ce que dit Monluc. (Arch. d'État de Modène, *Brescello, busta 1558-1585*, n° 48.)

qui menaça Brescello fut moins sérieux qu'il ne l'affirme dans son livre. Le 14, il écrivait au duc que l'on n'apprêtait aucune barque à Crémone et que D. Ferrante n'avait pu lever des troupes suffisantes [1]. L'échec complet du duc de Parme devant Guardasone acheva de décourager l'ennemi; c'est Monluc qui le reconnaît lui-même dans une lettre du 19, par laquelle il demandait au duc son congé pour rentrer en France, où le roi le rappelait [2].

Il est aussi permis de le trouver indulgent pour le duc Ercole II lorsqu'il dit qu'il était « trop François » pour faire la paix avec Florence sans le consentement de Henri II. En fait, le duc ne cherchait que son intérêt. Le traité humiliant qu'il signa le 18 mars [3] marqua l'abandon complet de cette politique française dont Renée avait seule été partisan sincère; il fut sanctionné par le mariage du prince Alphonse avec Lucrèce, fille de Cosme de Médicis [4]. Au reste, on s'explique l'indulgence de Monluc : il a été aveuglé par les marques de reconnaissance et de bonne amitié que le duc ne lui ménagea pas. Convaincu qu'il avait de son bras soutenu l'état chancelant d'Ercole II, il ne s'est pas rendu compte que tous ces compliments étaient fort intéressés. Flatté d'avoir entendu un prince se déclarer son obligé, il a écrit très sincèrement et la larme à l'œil : « Quant il moreust [5], je pouvois bien dire, comme je faiz encore, que j'avois perdu le meilleur amy que j'avois en ce monde. » En partant de Ferrare, il se promit bien de ne pas oublier la maison d'Este, et nous verrons qu'il sut se rappeler à son souvenir.

Le 24 mars, Monluc ayant quitté Brescello repassait par Modène, rentrant à Ferrare [6]. Il en partit le 30 et resta vingt-trois jours en route; la rigueur de la saison rendit particulièrement difficile le passage des Alpes des Grisons. Le 22 avril, il

1. Monluc au duc de Ferrare, Brescello, 14 mars. (Arch. d'État de Modène, *loc. cit.*, orig.)

2. Monluc au duc de Ferrare, Brescello, 19 mars. (*Ibid.*, orig.) — Les ducs de Ferrare et de Parme signèrent peu après une trêve de trente jours. (Michieli au sénat de Venise, 6 avril, B. N., f. ital. 1720, f°s 22 v°-23 r°.)

3. Ce ne fut donc pas *vingt-cinq jours* après que Monluc fut arrivé à Brescello, comme il le dit.

4. E. Rodocanachi, *Renée de France...*, pp. 286, 287, 293.

5. Ercole II mourut le 3 octobre 1559.

6. Alfonso Trotti, gouverneur de Modène, au duc de Ferrare, Modène, 24 mars. (Arch. d'État de Modène, *Rettori dello Stato : Modena.*)

arrivait enfin à Lyon. S'il a omis dans son livre de mentionner qu'il fit alors un voyage à Valence pour voir l'évêque son frère qui se trouvait « ung peu mal »[1], il a noté, en revanche, avec une précision de détails caractéristique, qu'il toucha là une somme de deux mille quatre cents francs, représentant l'arriéré de deux années de sa charge de gentilhomme de la chambre, qui avait été apportée par Martineau et qui lui fut remise par le maître de poste Catherin Jehan[2], et qu'à son arrivée à la cour, le roi lui fit compter mille écus. Le duc de Guise ne lui fit pas moins bon accueil. Il ne lui garda pas rancune des difficultés qu'il avait eues avec lui en Italie. A défaut de l'estime qu'il avait déjà pour ce Gascon un peu « hault à la main », le service éminent que Monluc venait de rendre à son beau-père et qu'il ne manqua certainement pas de faire sonner aurait suffi à le bien disposer en sa faveur. Les hasards de la politique rendirent plus éclatant ce retour en grâce.

Au moment où Monluc rentrait en France, le mariage du dauphin François avec Marie Stuart (24 avril) avait consacré solennellement le crédit des Guise. La prise de Calais et de Guines avait déjà rétabli le prestige militaire du duc, compromis par l'échec de Civitella. Les Lorrains profitaient de la captivité du connétable, de son fils et de Coligny pour avancer par tous les moyens leurs affaires. L'adhésion de d'Andelot à la Réforme leur fournit une occasion de porter un nouveau coup au parti des Montmorency. On sait comment, à l'instigation du cardinal de Lorraine, Henri II fit arrêter d'Andelot[3]. Monluc dit exacte-

1. Monluc au duc de Guise, Lyon, 23 avril (IV, 101).

2. Voir sur Catherin Jehan, « chevaucheur de l'écurie du roi tenant la poste à Lyon », deux documents du 26 juillet 1538 et du 12 décembre 1545 (*Catalogue des actes de François Ier*, III, nº 10417; IV, nº 14647), et trois lettres écrites par lui de Lyon au duc d'Aumale, le 8 juillet 1548 (B. N., fr. 20549, fº 134, orig.) et au duc de Guise, 26 juin 1555 (B. N., Clairamb., 348, fº 191, copie) et 25 janvier 1556 (B. N. fr. 20554, fº 73, orig.). Catherin Jehan est aussi cité dans une lettre de Jean de Monluc à M. de Maulmont, Corbeil, 21 juillet [1545?] (B. N., Clairamb., 339, fº 157, copie).

3. Voir, sur l'arrestation de d'Andelot, Delaborde, *Gaspard de Coligny*, I, 336-343, qui donne dans un appendice la bibliographie du sujet. — Cf. Decrue, *Anne de Montmorency*, II, 210. — On peut voir aussi les *Memoires sur les affaires de France soubz la fin du règne de Henry II* (B. N., Dupuy, 561, fº 85 vº) et une dépêche de l'ambassadeur vénitien Michieli,

ment que cette arrestation eut lieu le lendemain du jour où François de Guise partit pour l'armée : c'est le 19 mai que le duc quitta la cour avec Pietro Strozzi et don Alfonso d'Este, pour Châlons, afin d'y hâter la concentration, commencée depuis le début du mois, de la puissante armée qui allait assiéger Thionville[1]. Mais la cour se trouvait alors à Monceaux, résidence de la reine, près de Meaux[2], et non, comme il l'affirme, à Crécy. La date de l'arrestation (20 mai) est donnée par une lettre de Macard à Calvin[3].

Les *Commentaires* content en détail la scène où le roi à Crécy[4] offrit d'abord, puis imposa à Monluc la succession de d'Andelot dans la charge de colonel des gens de pied. L'idée venait des Guise, qui trouvaient avantageux de remplacer d'Andelot par un soldat de fortune, dont ils récompensaient ainsi les services, dont ils satisfaisaient l'ambition et qui serait tout dévoué à leur parti. La résistance que Monluc opposa est très vraisemblable ; il comprit nettement qu'un tel honneur était pour un petit compagnon tel que lui bien hasardeux et qu'il allait lui aliéner à jamais les bonnes grâces du connétable et de sa famille. Il n'ignorait pas non plus que l'arrestation de d'Andelot, bien qu'elle eût intimidé beaucoup de personnes, en avait irrité un grand nombre[5] ; que l'armée en particulier l'avait vue d'un mauvais œil et que de pressantes démarches étaient faites pour amener le prisonnier à se rétracter[6]. Il pressentit peut-être que

Paris, 22 mai 1558, qui raconte en détail l'assemblée du Pré-aux-Clercs et l'arrestation de d'Andelot (B. N., f. ital. 1720, fos 42 ro-43 vo).

1. Michieli au sénat de Venise, 6, 11, 15, 18 et 22 mai (B. N., f. ital. 1720, fos 29 vo-43 vo).

2. Michieli au sénat de Venise, 29 mai (*State papers, Venice*, VI, 3e partie, p. 1505, no 1239), qui confirme La Popelinière, *Hist. de France*, I, fo 123 vo.

3. Macarius Calvino, 22 mai : « Nudius tertius enim accersivit illum rogavitque... (*Calvini opera omnia*, éd. Reuss, Cunitz et Baum, XVII, 179).

4. Le 25 mai, Henri II signait à Crécy des lettres patentes accordant à Antoine de Bourbon, roi de Navarre, le produit des confiscations et amendes en Guienne, Angoumois, Poitou, ville et gouvernement de La Rochelle (Arch. des Basses-Pyrénées, E, 580). Ce document confirme et date la phrase de Monluc.

5. Dépêche de Michieli du 29 mai, déjà citée.

6. « Fremunt jam multi duces et milites et minantur se non pugnaturos. Ideo adversa pars oblique ipsum ad defectionem sollicitat. Ad uxorem ejus itum est, » etc. Macarius Calvino, 25 mai (*Calvini opera*, XVII, 184).

les Guise ne l'avaient choisi que pour le sacrifier plus aisément le jour où les exigences de leur politique les forceraient à faire de nouveau des concessions à leurs adversaires. Un ordre formel du roi coupa court à ces hésitations. Monluc crut à l'étoile des Guise, à la loyauté de Henri II, qui rassurait au même moment son compère le connétable sur le sort de d'Andelot [1], et il acheva de rompre les derniers liens qui le rattachaient aux Montmorency. La charge qu'on lui offrait n'était pas, du reste, à dédaigner : les gages étaient de six mille livres [2]. Monluc revint à Paris, se remonta en deux jours et alla rejoindre le duc de Guise à l'armée.

1. Henri II au connétable, s. l. n. d. (*Lett. inéd. de Henri II, Diane de Poitiers, Marie Stuart, François roi-dauphin, adressées au connétable Anne de Montmorency*, publ. par J.-B. Gail, Paris, 1818, in-8°.)

2. « Estat de tout le revenu annuel et finances du royaume de France pour l'an 1554 : Gages de d'Andelot, colonel de l'infanterie françoyse, 6,000 l. » (Bouillé, *Hist. des ducs de Guise*, II, 592.)

CHAPITRE VIII.

Le siège de Thionville. — La guerre mouillée. Sous François II. La première année du règne de Charles IX.

(Juin 1558-décembre 1561.)

Le récit du siège de Thionville dans les *Commentaires* apparaît, à la simple lecture, confus et obscur. L'auteur a négligé, en effet, de nous donner des éclaircissements topographiques absolument nécessaires. Il se borne à dire : « Je ne veys jamais forteresse meilleur portraicte qu'estuy-là. » Les autres historiens, plus soucieux de clarté et de méthode, ont décrit le site de Thionville. On peut voir, d'après Rabutin, Noël Conti, Munster, Adriani, et aussi une relation anonyme inédite tirée des *Memoires des affaires de France soubz la fin du règne de Henri II*[1], comment Thionville n'occupait, au seizième siècle, que la rive gauche de la Moselle et était défendu, du côté sud, par la rivière, des autres côtés par une enceinte pentagonale, fortifiée de distance en distance par des renflements demi-circulaires et percée de deux portes principales flanquées de bastions, la porte de Luxembourg et la porte de Metz[2]. Cette muraille de briques,

1. B. N., Dupuy, 561, f°s 86 r°-102 r°. — Cette relation est transcrite aussi à la suite des *Gestes d'Anne de Montmorency, connestable de France, ensemble les memoires de l'estat des affaires de France soubz la fin du règne de Henry second, et un discours de l'Empire d'Allemagne* (B. N., Cinq-Cents Colbert, 26, f°s 176 r°-194 r°); c'est d'après cette copie que nous la citerons.

2. Rabutin, coll. Petitot, XXXII, 191-192. — Noel Conti, *Universae histo-*

construite par Charles-Quint, était renforcée sur tout son pourtour par un terre-plein si large « que deux ou trois charretes y pouvyont aller de front ». Monluc, qui fournit cet intéressant détail, est d'accord avec les témoignages des autres historiens.

S'il a négligé de donner une idée nette de la configuration de Thionville, il abonde, par contre, en détails précis et minutieux sur une partie essentielle de sa fortification : la Tour-aux-Puces ou tour de Thion. C'est au coin est de l'enceinte, au bord de la Moselle, que s'élevait cette tour énorme, qui fut peut-être le donjon féodal des princes luxembourgeois[1]. Indépendante du système général de la place, elle était, dit Monluc, séparée de la ville par une distance de quatre pas, de la rivière par sept ou huit. Un fossé circulaire, un « maresq », l'isolait ; il était alimenté par la Moselle, qui y déversait ses eaux avec bruit par une digue de bois, que Monluc appelle une « palleficade ». Il ajoute

riae sui temporis libri XXX, Venise, 1572 (éd. de 1612, Strasbourg, p. 253). — Munster et Belleforest, *La Cosmographie universelle de tout le monde,* Paris, 1575, in-f°, vol. I, t. II, pp. 475-476. — Adriani, *Istoria de' suoi tempi,* Venise, 1587, I, 1069. — Voici la description que donnent les *Memoires de l'estat de France :* « Je diray doncques que la ville de Thionville des quatre partz en a les trois environnées d'un grand fossé à fondz de cuve pierré des deux costez, qui n'a pas moins de cens ou six vingtz piedz de large, qui est plein d'eau vifve de la hauteur d'environ douze ou quinze piedz ; de l'autre costé, qui est le quatriesme, la rivière de Mozelle y sert comme d'un fossé, laquelle en cet endroict a bien près de cent pas de large. Aux quatre coingz de ladicte ville, il y a de belles et grandes platteformes, et outre cela elle est si bien terrassée et remparée en tous les endroictz que l'on peut dire qu'elle est quasy toutte en platteforme, et outre ce a de grosses tours aux coingz, basties à la vieille mode, qui servent de bastions, lesquelles, encores qu'elles ne fussent pas en la perfection qu'on leur eust peu désirer, si est-ce qu'elles estoient assez bonnes, veu la difficulté de l'assiette de la place, la grandeur du fossé et la profondeur de l'eau, touttes lesquelles choses empeschoient qu'on ne la peust forcer. Du costé de la rivière, il y en avoit une, nommée la tour de Pullar (*sic*), à l'encogneure qui estoit à la main droicte, qui deffendoit toutte la courtine qui est le long de la dicte rivière... » (f° 178 r°-v°). — Cf. Ch. Abel, *La Tour aux Puces, étude sur le siège de Thionville en 1558* (*Rev. d'Austrasie,* août et octobre 1853, mars 1854). — Michel de l'Hospital, dans son poème *De Theavilla capta* (*Carmina,* Amsterdam, 1732, p. 200), décrit d'une façon assez précise le site de Thionville :

... Theavillam namque paludes
Undique cingebant, gelidique profunda Mosellae
Flumina, delectumque ex omni militi robur.
Praestantes viros incluserat urbe Philippus.

1. Cette tour était, en 1853, une poudrière ; elle a disparu depuis 1871.

qu'elle était flanquée d'un « ravelin », détail confirmé par la relation inédite déjà citée : « Pour ce qu'ilz avoient jugé qu'elle n'estoit pas suffisante, ils avoient depuis quelque tempz faict un ravelin où ils avoient gaigné des flancz, lequel ils n'avoient pas eu loisir de bien achever. » Monluc parle encore de « la grande plate-forme, qui estoit tout joignant la tour » et qui la dominait : en effet, si la Tour-aux-Puces pouvait être considérée comme le réduit de la place, elle était plus basse que la tour d'angle de l'enceinte, dont la batterie la commandait[1]. Cette circonstance explique que les assiégeants eurent le plus grand mal à s'en emparer.

Thionville était défendu, dit Monluc, par « douze enseignes de gens de pied, quatre cens Espaignols choisis d'antre toutes les companies espaignolles, ung bon chef qui les y a admenés, qui est Jean Guytan,... cent hommes à cheval ». Ces chiffres se rapprochent beaucoup de ceux que donne l'ambassadeur vénitien Giovanni Michieli : « Dans la ville, écrivait-il le 11 juin, il y a onze enseignes de soldats, dont une seule composée d'Espagnols; les autres sont formées de Wallons; le nombre total est d'un peu plus de deux mille hommes, ce qui dépasse de moitié le nombre nécessaire, la place étant petite, en sorte que la prise coûtera cher, à supposer même qu'on y parvienne. » Adriani dit de même que la garnison se composait de quinze cents Wallons et de quatre cents Espagnols commandés par Juan Gaetano[2]. Une relation contemporaine imprimée par Robert Ballard et celle des *Memoires de l'estat de France* forcent ces chiffres : la première parle de trois mille hommes et plus, assavoir « de quatre à cinq cens Espagnolz choisis par les bandes et reduits sous une enseigne, de onze bandes de Namurois et de la compagnie de gendarmerie du seigneur de Barlemont[3] ». On lit dans la se-

1. Giovanni Michieli au doge et au sénat, Paris, 11 juin 1558 : il appelle la Tour-aux-Puces « un palazzo principale della terra, che essendo posto in luogo più eminente, con l'artiglieria che vi era già messa in cima fatevano gran danno nell' esercito scoprendolo per ogni parte. » (B. N., f. ital. 1720, f° 46 v°. — Cf. *State Papers, Venice*, t. VI, 3e partie, p. 1506.)

2. Adriani, *loc. cit.* : « Dentro vi erano alla guardia mille cinquecento fanti Fiamminghi, chiamati Valloni, ma vedutosi il campo francese volto contro le, vi fu mandato Giovanni Gaetano con quattrocento Spagnuoli. »

3. *Le Siege et prinse de Thionville, mise en l'obeissance du roy par monseigneur le duc de Guise...* à Paris, par Robert Ballard, 1558. Cette relation

conde : « Il n'y avoit pas moins de trois mil hommes de pied dedans, assavoir six cens Espagnols et le demeurant Walons et Namurois, qui tous avoient esté choisis, comme on disoit, vingt pour compagnie parmy toutes les enseignes tant espagnolles que Namuroises, cinquante ou soixante chevaux et au reste une infinité d'artillerie et une quantité extresme de touttes provisions necessaires pour attendre un siège[1]... » Monluc est, on le voit, plus voisin de la vérité.

Le récit des *Commentaires* commence au moment où le duc de Guise quitta Metz pour aller reconnaître Thionville. Dès les derniers jours de mai, l'armée royale était réunie sur la frontière du Luxembourg[2], attendant, pour marcher sur Thionville, les convois de vivres et de munitions qui étaient en route[3]. Le 31 mai, le duc d'Aumale annonçait de la Fère à M. de Humières, d'après des lettres du cardinal de Lorraine, datées du 29 de Crécy, que la place était cernée « il y a quatre jours », et que déjà l'eau de la Moselle emplissait les fossés[4]. C'est le 1er juin, « environ minuict », que le duc partit pour venir en personne étudier les lieux[5]; la date, donnée par Rabutin, est confirmée par un document[6]. Ballard parle aussi de cette reconnaissance. *Les Memoires de l'estat de France* nous apprennent que le duc avait envoyé déjà, « après son partement de Châlons », M. de Crussol, gentilhomme de la chambre, puis Strozzi, et confirment ainsi les *Commentaires* : « Après avoir ouy leur opinion, avant que de faire acheminer l'artillerie ny s'engager plus avant, il voulut luy mesme à l'œuil veoir que c'estoit et la recognoistre pour, selon ce qu'il en trouverroit, prendre une resolution, et pour cest

officielle, véritable journal du siège, précieuse pour la chronologie, a été réimprimée par Cimber et Danjou, *Arch. cur.*, III, 263-272.

1. B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, f° 176 v°.

2. Michel Suriano au Sénat de Venise, Bruxelles, 29 mai (*State papers, Venice*, t. VI, 3e part., p. 1503).

3. Thomas Gresham au secrétaire Boxall, Anvers, 6 juin (*State Papers, Mary*, n° 789).

4. Le duc d'Aumale à M. de Humières, la Fère, 31 mai (B. N., fr. 3123, f° 153, orig.).

5. Thionville avait été déjà reconnu par Sipierre (Michieli au sénat de Venise, Paris, 6 mai, B. N., f. ital. 1720, f° 30 r°).

6. L'évêque de Dax à M. de la Vigne, Venise, 8 et 28 juin (*Négoc. de la Fr. avec le Levant*, II, 475).

effect il s'en y alla luy mesmes et la recogneust si bien et si diligemment qu'encor que l'advenüe en fust fort malaisée et qu'ils tirassent desesperement[1], si est-ce qu'il jugea qu'elle estoit forçable et dès l'heure prinst opinion que jamais on n'en viendroit à bout que par l'endroit qu'il la prist[2]. »

Le 4 juin, l'armée française était devant Thionville. Le duc de Guise, après avoir logé ses troupes dans les villages environnants[3], établit ses batteries en avant des bois d'Yütz, sur la rive droite de la Moselle. Monluc a nettement marqué ceci : « Or il assiégea la ville du cousté de delà l'eau, la rivière entre deux. » Sans insister sur les raisons pour lesquelles fut choisie cette première position[4], il laisse entendre assez clairement que le duc se flattait d'ouvrir la brèche dans la courtine parallèle à la Moselle

1. Giovanni Michieli place plus exactement ce tir des assiégés pendant que le duc établissait son camp, trois jours après : « Gionse alle quattro Monsignor di Guisa sotto Tionvilla et nell' alloggiar che fece li furono tirati molti tiri d'artiglieria, ma non furono morti che tre o quattro delli suoi » (Michieli, Paris, 11 juin, B. N., f. ital. 1720, f° 46 r°).

2. B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, f° 176 r°-v°. — Le cardinal de Lorraine à M. de Humières, Monceaux, 7 juin : « M. de Guise, mon frère, est devant Thionville dès samedy, ayant trouvé la place bien forte et bien pourveue. Toutesfois estant le vouloir du Roy qu'elle soit tentée, il y fera le possible. Cependant l'armée s'assemble et dedans cinq ou six jours aura huit mil pistolliers et tous les lansquenets, de sorte que peu aura-t-on veu de plus belles ne grosses armées que celle qu'aura ledict seigneur. » (B. N., fr. 3123, f° 169, orig.; Clairamb., 352, f° 7, copie.)

3. Avec les vingt-deux enseignes de gens de pied français de Picardie que commandait Monluc et cinq d'Allemands du régiment de Riffamberg, il se logea sur la rive droite de la Moselle. Sur la rive gauche étaient cantonnés : sur la route de Metz, M. de Jametz avec les gens de pied français de Champagne et six ou sept cents cavaliers; M. de Nevers en un grand village du côté de Luxembourg [Manom], avec toute la cavalerie et vingt-cinq enseignes d'Allemands; entre Jametz et Nevers, le duc de Nemours avec la cavalerie légère. (Dépêche de Michieli du 11 juin.)

4. Ces raisons sont méthodiquement déduites dans la relation des *Memoires de l'estat de France :* 1° il était impossible d'attaquer d'un autre côté, en raison du caractère marécageux du terrain et de la plaine rase; 2° on pouvait, sur la rive droite, dominer le feu de l'ennemi en plaçant les pièces d'artillerie sur « quelques montagnes », c'est-à-dire sur le coteau d'Illange (raison faible : la distance eût alors été trop grande pour que le tir fût efficace); 3° on espérait venir facilement à bout du ravelin inachevé de la Tour-aux-Puces. La relation ne dissimule pas la difficulté qu'il y aurait eu à franchir la rivière. Elle concorde avec le discours que le rédacteur des *Mémoires de Vieilleville* prête à Strozzi.

et de donner l'assaut sur ce point en faisant passer l'eau à ses colonnes d'attaque. Il est donc très vraisemblable qu'il ait fait, avant tout, sonder la rivière. Monluc est seul à mentionner cette opération, qui dut avoir lieu dans la nuit du 5 au 6 juin. L'évêque de Dax écrivait, le 8, de Venise, que le duc avait, « dès le IIIIe d'icelluy, fait destourner l'eau de la Mozelle » : il est permis de reconnaître dans ce bruit le fait, grossièrement déformé, du sondage opéré par Monluc, Bourdillon et le commissaire de l'artillerie d'Estrées.

La nuit suivante, d'après les *Commentaires,* on éleva sur le bord de l'eau une gabionnade, à l'abri de laquelle, le matin du 7, l'artillerie ouvrit le feu contre la partie la plus faible de la muraille, c'est-à-dire contre le ravelin inachevé qui flanquait, à l'angle droit de l'enceinte, la Tour-aux-Puces. Monluc oublie de dire — c'est Rabutin qui nous l'apprend — mais il laisse d'ailleurs entendre que, pour établir cette batterie, on avait, les deux jours précédents, creusé des tranchées dans les champs d'Yütz, et que, dès le 5, trente-cinq grosses pièces avaient commencé de tirer[1]. Les *Memoires de l'estat de France,* Ballard et Rabutin mentionnent la batterie du 7, mais glissent sur le résultat ou l'atténuent singulièrement. Monluc, seul, souligne fortement l'insuccès de la tentative : les canons français parvinrent bien à faire brèche au ravelin[2]; mais, en revanche, « sur les unze heures avant midy », les pièces de la plate-forme qui dominait la Tour-aux-Puces commencèrent à tirer et en moins de trois heures mirent en morceaux la gabionnade, obligeant canonniers et pionniers à battre précipitamment en retraite dans les tranchées. Il ajoute que si les assiégés avaient à ce moment passé l'eau, ils auraient pris aisément toute l'artillerie française. On voit l'importance du fait noté par Monluc. Son récit, supérieur ici aux autres relations, beaucoup plus complaisantes, fait très bien com-

1. L'évêque de Dax à M. de la Vigne : « Toutesfois pour cela mondit s^r de Guise n'a laissé de poursuivre ladite entreprinse, commençant dès le ve dudit mois à batre la ville de XXXV canons avec grand furie et dilligence..... » Munster : « Dès le lendemain cinquiesme de juin on commença très roidement à battre aux defenses. » — Michieli dit que l'on n'ouvrit le feu que le 6.

2. Ce résultat est le seul que notent Rabutin, qui place inexactement le fait du 8 au 10, Ballard, Munster, qui le met le 7. Il est omis dans les *Memoires de l'estat de France.*

prendre ce qu'avait de hasardeux et de chimérique le plan du duc de Guise et de Strozzi[1]. Ballard confirme, d'ailleurs, que dans la nuit du 7 au 8 on renouvela la tentative, et que la batterie continua le 8, mais sans grand effet[2].

L'échec meurtrier qu'il avait subi décida le duc à tenir conseil : « Et feust tout le monde d'oppinion, dit Monluc, qu'il devoit ouster l'artillerie de là et louger toute nostre infanterie et les Allemans de là la rivière et faire commencer les tranchées au plus près qui se pourroient faire. » Cet important mouvement, qui fit passer une partie des troupes sur la rive gauche (car le duc — Monluc oublie ici de le dire, mais il le laisse plus loin entendre — ne renonça pas complètement à battre la ville de la rive droite), est omis par Rabutin et mentionné par Ballard, à la date de la nuit du 9 au 10. Il est, du reste, impossible d'admettre qu'il ait eu lieu si rapidement. Il fut simplement alors décidé. Le récit de Monluc, qui paraît concorder avec Ballard, est, en fait, vague et peu net. Il parle d'un pont jeté sur la Moselle, que l'on passa avant que les ais fussent cloués, et d'un village où l'on campa sous un feu terrible de l'ennemi. Il semble bien qu'ici ses souvenirs aient été brouillés et qu'il ait confondu deux faits : dès le 9, il passa une première fois sur la rive gauche au moyen du pont que le duc avait fait établir pour relier les deux parties de son armée[3]; mais le pont à chevalets que l'on construisit pour faire traverser le matériel de siège ne put être terminé qu'au bout de quelques jours. C'est le 11 au plus tôt que Monluc *repassa*, définitivement cette fois, la Moselle et vint camper à Manom, où il fut

1. Le 10 au soir, le frère du secrétaire Robertet arriva à la cour pour rendre compte de cette batterie. Tout en exagérant le succès, il ne cacha pas que les pièces de la plate-forme avaient fait beaucoup de mal à l'armée. (Dép. de Michieli déjà citée.) — Le brusque silence de l'artillerie inquiétait à la Fère le duc d'Aumale, qui ne savait qu'en penser. (Le duc d'Aumale à M. de Humières, la Fère, 13 juin, B. N., fr. 3123, f° 175, orig.)

2. Monluc : « Et ainsin demeurasmes jusques à la nuict, que l'on remist autant de gabions, et les doublasmes; mais ce feust pour néant, car nous ne pouvyons faire aucune chose à la muraille de nostre bapterie... »

3. « Il fist en premier lieu dresser un pont sur la rivière au dessoubz de la ville, par le moyen duquel les deux campz se pouvoient aisement secourir, en ayant auparavant faict faire un autre au dessus pour la commodité des vivres qui venoient de Metz et des environs. » (B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, f° 177 r°-v°.) — Confirmé par Ballard.

si bien accueilli par les pièces qui tiraient de la porte de Luxembourg[1].

Il paraît donc avoir commis une interversion chronologique. La reconnaissance de la Tour-aux-Puces et le faux assaut qui la suivit sont antérieurs, en effet, au passage de l'armée sur la rive gauche. Ballard concorde avec Monluc pour mentionner que l'on commença immédiatement une tranchée dans la plaine de Manom, « sur le bord de la rivière, au delà de l'eau »[2]; il place le fait dans la nuit du 9 au 10 juin. C'est cette même nuit, d'après Monluc, qu'eut lieu la reconnaissance de la Tour-aux-Puces par Sarlabous, Millas, Saint-Estève, Sipierre et le capitaine Peyrot, suivie, la nuit d'après, du faux assaut. Ballard, confondant les deux opérations en une seule, les place la nuit du 9 au 10. Il y a lieu de croire, avec M. Ch. Abel, que Monluc, beaucoup plus net et précis, a ici raison, et que la reconnaissance eut lieu dans la nuit du 10 au 11. Ce faux assaut, destiné à tâter l'ennemi, à reconnaître jusqu'à quel point le ravelin était ruiné et à étudier les moyens d'approcher du pied de la muraille de la ville pour s'y loger, est mentionné brièvement par Ballard, plus amplement conté par Rabutin. Le premier cite Monluc, le second omet son nom. Les *Memoires de l'estat de France* racontent le fait en termes qui concordent, sauf quelques détails, avec le récit des *Commentaires* et le complètent parfois : « La batterie faicte, quand il fut question de mettre le pont[3], on y trouva plus de difficultés qu'on n'avoit pensé, parce qu'il n'avoit jamais esté possible de desloger quelques pièces qui pouvoient aisement tirer au millieu de la rivière; quoy voyant monsieur de Guize, il commanda au sieur de Montluc, qui commandoit aux bandes françoises en ce voyage, de passer delà l'eau avec quelques enseignes, et parce qu'en recognoissant la ville il avoit aperceu qu'on pouvoit faire couler des soldatz entre la tour et la rivière et faire un

1. Cf. Ch. Abel, article cité (*Rev. d'Austrasie*, 1854, p. 133), qui ne signale pas, d'ailleurs, l'interversion chronologique commise par Monluc.

2. Le texte de Cimber et Daujou porte au *deçà de l'eau*, qui est une faute évidente.

3. L'auteur anonyme, qui ne soupçonne pas le déplacement des batteries françaises et le passage d'une rive sur l'autre, croit qu'il s'agit d'un pont destiné à faciliter l'assaut. Il veut parler du pont construit en face d'Yütz-Basse et que les équipages passèrent le 12.

faux assault avec quelque nombre de soldatz, tant pour veoir l'ordre et la contenance que tiendroient les ennemis que pour leur faire descouvrir leurs flancz, dont ils avoient deliberé de se servir quand on les iroit assaillir, comme aussy pour veoir quel moyen il y auroit de se loger au pied du rempart[1]. Ledict sieur de Monluc, pour executer ce qui luy avoit esté commandé, donna charge au capitaine Sarlaboz d'aller le premier au ravelin. Les capitaines Meillas[2], Saint-Estève, Sipierre furent commandés pour aller à la grosse tour, et les capitaines Gordes et la Bourdaisière, Cerve (?), Vallinville[3] et la Velurnie (?) furent ordonnez chacun avec cinquante corseletz pour les soustenir[4], tous lesquels donnèrent jusques sur la rive de la bresche sans toutefoys qu'il fust par eux essayé de la forcer, les ayant esté deffendu de ce faire pource qu'elle n'estoit en sorte du monde raisonnable ; et après que ledict Sarlabos eust mis en desordre une partie de ceux qui estoient à la garde dudict ravelin, et qu'ils eurent esté une bonne heure aux harquebuzades avec les ennemys, qui estoient accouruz tous effrayez à cett' alarme, ils se retirèrent, ayant ledict lieu esté bien et à la verité recogneu par les susditz capitaines, desquels le capitaine Saint-Estève eust une harquebuzade à la cuysse, de quoy il mourust peu de tempz après, qui fust dommage pour ce que c'estoit un brave et vaillant homme[5] ; son frère eust un œuil crevé d'une harquebuzade, et l'enseigne de Sipierre, nommé Salèves, fust tué, comme furent quelques autres soldatz, et quelques autres blessez[6]. » Monluc, on le voit, a négligé de dire que ce fut par ordre que l'on ne poussa pas plus loin la reconnaissance. Il affirme qu'il eût été facile d'escalader la muraille et de monter sur la plate-forme : c'est aussi l'avis de Rabu-

1. Cette fin de phrase est copiée presque textuellement de la relation de Ballard. Rabutin, qui a connu cette relation, la lui a aussi empruntée, ainsi que la date.

2. Le 1er ms. nomme ce capitaine *Millat*, leçon supérieure à celle du 2e (*Maillac*). Rabutin le nomme *Millas*.

3. Monluc parlera plus loin du capitaine La Bourdaisière, tué à la prise des casemates (II, 278), et du capitaine Valenville, de la garnison de Metz (II, 283).

4. Monluc parle de quatre cents piquiers et de quatre cents arquebusiers.

5. Monluc dit simplement que Saint-Estève fut tué. Il ne donne pas le nom de l'enseigne de Sipierre.

6. B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, fos 180 vo-181 vo.

tin, dont le récit est plus vague, mais masque moins l'échec final[1].

La chronologie de Monluc, en dépit d'un effort vers la précision, reste peu nette pour les jours suivants. Ballard dit que le 11, on continua les tranchées de la rive gauche et qu'on les acheva le lendemain : « Monsieur le mareschal vint le soir [du 11], dit Monluc, et hastasmes noz tranchées[2]. Et comme nous feusmes à cinquante pas de la tour, ung matin, ainsin que le jour vouleust venir, monsieur le mareschal se voulcist retirer... » Et il raconte comment, tandis qu'avec Strozzi, qui s'apprêtait à repasser le pont pour aller changer de chemise dans ses tentes, il attendait un cheval près du pont de Manom, « à l'endroit d'une croix de piarre », ils virent soudain les assiégés faire une sortie par la porte de Luxembourg dans une tranchée, d'où les repoussa le capitaine béarnais Laguo[3]. C'est la sortie que Ballard mentionne à la date du 13 et à la même heure. Il dit que les Français avaient été heureusement renforcés de six cents corselets allemands; Monluc dit, à peu près de même, que tous les soirs on lui donnait quatre enseignes d'Allemands pour secourir ses hommes au besoin[4]. Les *Memoires de l'estat de France* ont emprunté à Ballard son récit en ajoutant que l'ennemi eut six ou sept tués[5]. Monluc vit dans la tranchée un capitaine et un lieu-

1. Rabutin, XXXII, 182-183. — Pero Pelido, ambassadeur florentin à Venise, écrivait, le 2 juillet, que les Français avaient jusqu'au 12 juin tiré seize mille coups de canon, qu'ils avaient perdu beaucoup de monde et avaient été obligés de déplacer leurs tranchées, que les assiégés opposaient une résistance acharnée. (*Négoc. de la Fr. av. la Tosc.*, III, 381.)

2. Les *Memoires de l'estat de France* confirment aussi Monluc et font un grand éloge de l'activité déployée par Strozzi, qui « passa sept ou huict nuictz à conduire lesdites tranchées [Monluc : « Et demeurasmes sept ou huict jours avant que nous feussions à deux cens pas de la ville... »], ne s'estant peu achever plus tost, d'autant qu'il les falloit prendre d'assez loing et qu'elles estoient en chemin descouvert où l'artillerie leur pouvoit donner beaucoup d'empeschement, et touttefoys pour les advancer l'on fesoit coupper les bledz qui estoient prestz à scier et les faisoit-on apporter là pour servir comme de fascines pour les hausser, attendu qu'on ne pouvoit caver guère avant sans trouver l'eau, et oultre cela, pour user de plus grande diligence, il fit besongner avec les pionniers mil ou douze cens lansquenetz qui ne servirent point peu pour advancer la besogne... » (F° 182 r°-v°.)

3. Ce capitaine servait en 1565 dans le régiment de d'Andelot (B. N., fr. 20507, f° 174; Clairamb., 355, f° 25).

4. Voir le récit de Ballard (Cimber et Danjou, III, 267).

5. B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, f°s 182 v°-183 r°.

tenant tués, ainsi que quatorze morts « des nostres ou des leurs »; il n'eut pas dix blessés. Il attribue ce faible dommage à son invention des arrière-coins ou places d'armes, dont il se fait gloire, et qui est restée une date dans l'histoire du corps du génie [1].

Les opérations des jours suivants (14-20 juin) sont racontées par Monluc d'une façon plus brève, mais précise, d'ailleurs incomplète. Le duc de Guise fit pousser la tranchée de Manom jusqu'au pied de la Tour-aux-Puces. Ballard place ce fait le 14; Monluc le mentionne, mais oublie d'ajouter que l'on éleva en même temps une grosse gabionnade pour abriter six pièces de gros calibre qui ouvrirent le feu, le lendemain, contre le ravelin à demi ruiné le 7 et qu'avait réparé l'ennemi; bientôt démoli, il fut évacué par la garnison [2]. La Tour-aux-Puces se trouvait à peu près isolée de la place. Le duc de Guise en fait aussitôt attaquer la base par la sape; les mineurs, dit Monluc, commencèrent à percer la muraille à deux ou trois pieds de terre. Les assiégés répondent en faisant des casemates ou contre-mines. « Et demeurasmes troys nuictz à pouvoir percer la muraille. » Le ciment romain de la vieille tour de Thion résistait, en effet, merveilleusement aux coups de sape, « pour estre le mortier si dur que les pierres mesmes se rompoient trop plus aisement » [3]. En même temps, disent les *Commentaires*, M. de Guise « commensa à faire faire une traversse de terre et faschines droit contre amon la tour, et y faisoit laisser ung petit chemyn ». Cette « traverse » est le terrassement ou cavalier dont parle Michieli dans une relation non datée [4], et qui fut élevé, d'après Ballard, du 17 au 19, pour loger des arquebusiers dont le feu, dirigé contre les assiégés de la plate-forme, devait protéger les sapeurs. Le « petit chemyn »

1. Cf. Allent, *Histoire du corps impérial du génie*, Paris, 1805, I, 17. — Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, I, 56, n. 1.

2. Ballard. — Les *Memoires de l'estat de France* disent que la gabionnade fut élevée malgré les efforts désespérés des assiégés, qui « tiroient des pierres en si grand nombre que la neige ne tombe point plus menüe », et lançaient des « artiffices à feu qui bruslèrent beaucoup de nos pionniers et quelques uns de ceux qui les fesoient besongner... » (F° 183 v°.)

3. B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, f° 184 r°. — Cf. Rabutin, XXXII, 185.

4. « Et aloggiò quaranta archibuggieri su l'alto della ditta torre sopra un corridor che gli fece fare all' incontro per allargare la parte alta di quella, a fine che gl' archibuggieri havessero maggior comodità. » (B. N., f. ital. 1720, f° 56 r°.)

est le « corridor en manière d'eschaffault » que Strozzi avait fait construire pour faire communiquer le cavalier avec la plate-forme de la Tour-aux-Puces. C'est par là que, le soir du 19, les arquebusiers de Monluc passèrent pour occuper cette plate-forme, ce qui, dit-il très justement, « nous feyt plus de mal que de bien ». En effet, la position n'était pas tenable; on s'y trouvait exposé au feu plongeant de la place[1].

Avant de retracer en détail la grande journée du 20, la prise des casemates de la Tour-aux-Puces, Monluc a raconté, à sa date, un des épisodes les mieux connus du siège : la mort de Pietro Strozzi, tué le matin, et non, comme il le dit, au début de l'après-midi du lundi 20 juin[2]. Voici la relation qu'en donna le 22 l'ambassadeur Michieli : « J'ai appris ce soir que ce pauvre gentilhomme est mort le 20[3] d'un coup de mousquet à la poitrine; il a été frappé à l'improviste, comme il venait à peine de montrer, au-dessus des tranchées, la partie supérieure de son corps, afin de voir et d'examiner si l'on pouvait se rapprocher encore des remparts intérieurs, ce qui aurait facilité l'assaut. Il n'avait malheureusement pas sa cuirasse; elle était près de lui, et il la mettait lorsqu'il fut atteint avec tant de force qu'il eut seulement le temps de dire les quelques paroles suivantes à M. de Guise, accouru aussitôt : « Monseigneur, je suis un homme « mort; je vous prie de vous souvenir de moi, car je meurs pour « vous. » Et il expira sur-le-champ. Il est regretté de toute la cour, surtout du roi, et plus encore de la reine, dont je ne saurais exprimer le chagrin, à un point tel que seule la prise de Thionville pourra suffire, de l'avis de tous, à calmer la douleur

1. B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, fos 184 vo-185 ro-vo. — Cette relation s'extasie à tort sur l'invention du cavalier et affirme, ce qui est matériellement inexact, qu'elle permit de dominer la plate-forme de la place. Monluc juge beaucoup mieux sur ce point.

2. Le cardinal de Lorraine à M. de Humières, Villers-Cotterets, 23 juin : « Nous y avons perdu monsieur le marechal Strossy, qui fut tué lundy au matin d'une harquebuse à croc dedans la tranchée, qui est une telle perte que vous pouvez penser. » (B. N., fr. 3123, fo 185, orig; Clairamb., 352, fo 48, copie.)

3. Le roi, dans une lettre au cardinal de Tournon, du 25 juin, annonçait inexactement que Strozzi fut tué le 21, veille de la capitulation (Ribier, II, 747-748).

et à réparer la perte causée par cette mort[1]. » Monluc n'était pas présent à la mort de Strozzi. Il est, avec les *Memoires de l'estat de France,* le seul historien qui fasse entendre où le maréchal fut tué[2]. Il avait, dit-il, le soir du 19, repassé la Moselle pour aller à ses tentes, à Yütz, « se reffreschir et changer de chausses et de chemise, car nous estions tous terre ». Il avisait, lorsqu'il fut tué, à mettre en batterie les quatre coulevrines de la rive droite, qui tout le jour tirèrent contre la plate-forme et dont l'une était commandée par un ami de Monluc, Rafin Poton, sénéchal d'Agenais. La méchante mousquetade qui eut raison de Strozzi lui fut tirée « d'ung petit boulovard, qu'estoit tout au coing de la ville qui tire vers Metz, au long de la rivière », c'est-à-dire de l'angle de la courtine parallèle à la Moselle, à gauche du bastion du Belvéder. Monluc, superstitieux et fataliste, a curieusement insisté sur les pressentiments de Strozzi la veille de sa mort. Il a raconté avec émotion les dernières heures de cet extraordinaire aventurier, devenu par son mérite autant que par la faveur de Catherine de Médicis maréchal de France, et dont il avait été, pendant le siège de Sienne et à Rome, le confident et l'auxiliaire. Il n'oublie pas de noter que Strozzi dit, le matin même, à Adriano Baglione et au comte Teofilo Calcagnini : « Monsieur de Monluc n'est pas bien congneu du Roy et de la Royne, encores bien que le Roy l'ayme fort; mais si je eschappe de ce siège, je feray congnoistre au Roy et à la Royne ce qu'il vault. » Et il avoue ingénuement que, pour cette raison d'in-

1. Michieli au doge et au sénat, 22 juin (B. N., f. ital. 1720, f°s 49 r°-50 v°). Voir aussi la relation sans date du même, déjà citée (*ibid.*, f° 56 v°). — Cf. les dépêches de Suriano, du 24 juin, qui dit que l'ambassadeur du duc de Florence, depuis qu'il a su la mort de Strozzi, ne se possède pas de joie (*State papers, Venice*, VI, 3e part., pp. 1508-1509), et de Pero Pelido, du 9 juillet (*Négoc. de la Fr. av. la Tosc.*, III, 383).

2. Les *Memoires* disent que, le matin du 20, le duc repassa l'eau « pour veoir l'effect de la batterie. Ayant laissé monsieur le duc de Nevers pour commander de ce costé et monsieur de Bourdillon avec luy, et monsieur de Montluc avec les bandes françoyses qui estoient là, n'attendant que le signal pour aller à l'assault, et estant de l'autre costé de l'eau il fist continüer ce que luy sembla à propos et changea certaines choses. Et comme la batterie se commença de la plus grande furie qu'il est possible, regardant si elle fesoit l'effect qu'il desiroit, monsieur le mareschal Strossy, à qui il avoit une main sur l'espaulle, eust un coup de mousquet au dessus du tetin gauche, dont il mourust incontinent après... » (B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, f°s 188 v°-189 r°.)

térêt personnel, la perte d'un tel protecteur lui fut sensible.

Tandis que Strozzi et le duc de Guise faisaient commencer le feu contre la plate-forme par la batterie de la rive droite, Monluc attaquait directement la Tour-aux-Puces. Les sapeurs logés au pied avaient enfin ouvert un trou dans le roc; on avait amené la veille, au fond du fossé, un canon qui, en quinze ou vingt coups, dit Monluc, au bout de deux heures, dit Ballard, élargit l'ouverture. Le moment décisif était arrivé. Par le trou béant, il s'agissait de pénétrer dans la tour et de s'emparer des casemates occupées encore par l'ennemi. Il fallait pour cela franchir une zone dangereuse, essuyer le feu d'enfer de la plate-forme et celui des casemates : « Et homme ne pouvoit s'aprocher du trou sans estre blessé ou mort. » Monluc explique très bien les efforts divers et infructueux qui furent faits pour éteindre le feu de l'ennemi : quatre cents hommes, commandés par Sarlabous, se coulèrent entre la tour et le ravelin, avec mission de tirer force arquebusades contre les défenseurs de la plate-forme, qui ne pouvaient les voir [1]. Lui-même était entre la tour et la Moselle, abrité par des mantelets [2]. L'artillerie de la rive droite tonnait et les coulevrines de Rafin Poton blessaient à la tête tous ceux des assiégés qui montraient le haut du corps au-dessus de la muraille pour tirer sur les arquebusiers qui étaient au pied. Le feu de l'ennemi ne se ralentissait pourtant pas. Monluc essaie d'élever un épaulement pour abriter ses tireurs : les hommes chargés de poser les gabions tombent à mesure qu'ils se découvrent. Il tente alors de faire ouvrir une tranchée de la rivière au ravelin : l'entreprise apparaît impossible; le capitaine La Bourdaisière et son enseigne sont tués en reconnaissant l'endroit

1. Ballard confirme ce détail, mais son récit est moins net et plus vague. — La relation non datée de Michieli dit que le duc de Guise plaça lui-même les colonnes d'assaut : « ... doi o 300 archibuseri drento in una trincea que havea fatto fare su l'orlo della fossa, et quattrecento et 500 in un altra parte, tre et 400 in una altra, tutti i quali stavano cosi a proposito,.. » (B. N., f. ital. 1720, f° 56 v°.) — L'ambassadeur vénitien raconte, d'une façon d'ailleurs peu claire et peu précise, la journée du 20 dans une dépêche du 24 : les nouvelles avaient été apportées au roi à La Ferté-Milon, le 23, par Milet, secrétaire du duc (B. N., f. ital. 1720, f° 52 r°).

2. « Ains [le duc de Guise] fist faire grande quantité de manteletz pour sauver les soldatz des coupz de pierre et des artiffices de feu, quand ils seroient au pied du rempart... » (B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, f° 188 r°.)

avec M. de Sipierre[1]. En même temps, les pierres lancées du haut de la plate-forme font voler en pièces les mantelets. Les arquebusiers qu'ils abritaient sont à découvert, « en butte » au feu terrible de la plate-forme. Monluc est là, stoïque sous les projectiles, donnant l'exemple. M. de Nevers, qui est de l'autre côté du trou, au pied du cavalier, envoie Bourdillon pour le prendre à bras-le-corps et le porter à six pas en arrière. « Alors je me deffis de luy et luy dis : « Et ne voyés-vous pas aussi que si je ne « suys là, avecque les soldatz, que tous abandonneront ce coing; « et les enemys tueront tout ce qu'est au long de la muraille, car « asture-là ilz se haulsseront à leur ayse pour tirer contre bas... « Il est dict aujourd'huy ce que Dieu vouldra de moy. » Et m'en retournay au lieu dont il m'avoit tiré[2]. »

La position n'était plus tenable; le moment était décisif. Monluc appelle le capitaine Volmar[3] et le capitaine Millas, dont le nom, qu'il avoue avoir oublié, nous est fourni par les *Memoires de l'estat de France*. Il ordonne au premier de franchir, avec six arquebusiers et deux hallebardiers, la zone dangereuse et de se jeter à coup perdu sur les casemates; en même temps le second gagnera, par la traverse du cavalier, le haut de la tour et prendra les défenseurs à revers[4]. Le capitaine Millas est tué dès qu'il montre la tête au-dessus du parapet. Le capitaine Volmar, plus heureux, parvient aux casemates. Les défenseurs, sans plus résister, les abandonnent et se sauvent par le

1. « Monsieur de Montluc ayant appellé les capitaines et soldatz et tous exhortez d'avoir leur honneur en recommandation et de faire le devoir qu'il s'estoit promis et que monsieur de Guise attendoit de leur vaillance, il ordonna les capitaines de Sipierre et Sarlaboz pour aller recognoistre le ravelin, et pour les soustenir le capitaine La Bourdaisière... Ceux qui furent ordonnez pour le costé du ravelin trouvèrent le chemin si malaisé, parce qu'ils ne pouvoient aller sans passer une eau fort bourbeuse, qu'ils furent contrainctz, après l'avoir bien recogneu, de se retirer devers laditte platteforme... » (B. N., Cinq-Cents Colbert, vol. 26, f° 190 r°-v°.)

2. Texte du premier ms., f°s 194 v°-195 r°.

3. Le premier ms. appelle ce capitaine *Boulimard*, *Bolimard*, le deuxième *Volumat*. *Les Memoires de l'estat de France* le nomment *Vaulimar*. J'ai adopté comme vraisemblable la restitution proposée par de Thou.

4. D'après les *Memoires*, « les capitaines Millas et Vaulimar... se resolurent d'assaillir la tour qui estoit au-dessus, en laquelle il estoit demeuré quelques soldatz derrière une cloison qui la divisoit par le millieu, ayant une saillye pour se retirer dans la ville quand ils eussent esté forcez. » (F^os 190 v°-191 r°.)

passage souterrain qui reliait la Tour à la place. Monluc attribue leur panique à ce que le gouverneur de Thionville, Quaderebbe, ne se fiant pas aux Espagnols, avait mis dans la Tour-aux-Puces des soldats de sa compagnie, Hannuyers d'origine, qui perdirent la tête; il ajoute que cette faute lui valut d'être emprisonné. Lorsque, en effet, le malheureux Quaderebbe arriva à Namur, le 27 juin, il y fut reçu comme un coupable et cité devant un conseil de guerre, qui d'ailleurs l'acquitta [1]. Quoi qu'il en soit, les casemates étaient prises; de ce côté le feu avait cessé. Monluc, suivant l'usage, pousse de force un soldat dans le trou, la tête la première. Son fils Peyrot s'y jette à son tour; plusieurs capitaines gascons le suivent. MM. de Nevers et Bourdillon y font entrer des arquebusiers, que Monluc remplace ensuite par ceux du baron d'Anglure et de Valenville, renforcés de cent Allemands du colonel Lunebourg [2]. Le duc de Guise, qui avait tout vu de la rive droite, franchit le pont de Manom et arrive à la tour, monté « sur un courtaud bay ». Il embrasse Monluc, pénètre dans les casemates et les fait démolir par ses pionniers, tandis que les arquebusiers de Sarlabous quittent leur position et rentrent dans les tranchées. Il était près de cinq heures du soir. Monluc exagère un peu en disant que le combat avait duré de six à sept heures; il n'avait, en fait, commencé qu'à midi [3].

1. Le duc de Savoie à Philippe II, Namur, 27 juin (Arch. Nat., K, 1491, nº 81; cf. Rahlenbeck, *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, 1881, pp. 336-338).

2. Les *Memoires* confirment certains détails, mais sont plus vagues et paraissent dans l'ensemble moins exacts : « Cette resolution faicte par lesdictz capitaines [Volmar et Millas], ils donnèrent la teste baissée droict à eux, et en ce mesme tempz, monsieur de Nevers fist donner par quelques soldatz par le trou que les mineurs avoient faict et qui avoit esté achevé avec le canon, et à l'heure mesme nos soldatz qui estoient au hault de la tour ne faillirent pas de leur costé à les assaillir furieusement, de façon que les ennemys, se voyant si furieusement assaillys par trois endroictz, furent forcez de se retirer et abandonner ladicte tour, et affin que nos soldatz eussent une bonne teste pour les soustenir, si de fortune ils estoient repoussez ou bien, si la fortune les favorisoit au combat, pour estre secourus et renforcez, monsieur de Guise avoit faict advancer le colonel Lunebourg avec une bonne trouppe de lansquenetz. » (Fº 191 rº-vº.)

3. Ballard dit qu'il dura « quatre ou cinq heures ». — Michieli parle de *dix heures*. — Voir les lettres du duc d'Aumale, Chauny, 22 juin, et du cardinal de Lorraine, Villers-Cotterets, 24 juin, à M. de Humières, annonçant la

Toute la nuit du lundi au mardi, on travailla à creuser des trous de mine sous la plate-forme. Deux furent prêts à l'aube, le troisième devait l'être à dix heures. On avait décidé, dit Ballard, d'y mettre le feu à trois heures de l'après-midi. Au matin, « à huict heures », Monluc « dînait » avec Nevers et Bourdillon, tous trois assis sur des tambourins, lorsqu'une sentinelle vient leur annoncer, « environ les neuf heures », confirme Ballard, qu'un trompette sonnait en chamade « au coing de la ville », « devers la porte de Luxembourg », précise Rabutin. C'était Thionville qui capitulait [1]. Des otages sont échangés entre le duc de Guise et Quaderebbe : Monluc et Rabutin ne sont pas d'accord sur le nombre et les noms [2]. Quant à la capitulation, signée le lendemain mercredi 22 juin, Monluc n'a gardé la mémoire que d'un article, mais l'exactitude de ses souvenirs nous est garantie par le texte officiel donné par Ballard et reproduit partout [3]. Il termine son récit en notant qu'après la sortie de l'héroïque garnison, que Beaucaire place le 23 [4], il entra dans la ville pour aider Vieille-

prise de la tour et la capitulation (B. N., fr. 3123, f°s 181, 193, orig.; Clairamb., 352, f°s 46, 48, copies).

1. La relation sans date de Michieli dit exactement que les assiégés commencèrent le mardi soir à sonner la chamade (B. N., f. ital. 1720, f° 57 r°).

2. D'après Monluc, le duc de Guise en envoya quatre : MM. de La Brosse, de Bourdillon ou Tavannes, d'Esclavolles et un autre. Rabutin dit qu'il y en eut deux : Cadiou, gouverneur de Montmédy, et d'Hautcourt, gouverneur d'Ivoi. Les *Mémoires de l'estat de France* parlent, comme Rabutin, de « deux gentilshommes » seulement. — D'Esclavolles, nommé par Monluc, est cité comme touchant 200 l. par mois dans un *Etat des seigneurs et personnes qui sont à la suite du camp du duc de Guise pour l'année 1558* (B. N., Cinq Cents Colbert, 24, f° 239 r°).

3. Il suffit de signaler ici les copies de ce document conservées à la Bibl. Nat., fr. 3123, f° 179, et 20471, f° 137. — Le texte imprimé par Ballard lui a été emprunté par Rabutin, par Munster, par les *Mémoires-Journaux du duc de Guise*, etc. — La capitulation fut portée au roi par le sieur de Carnavalet (le cardinal de Lorraine à M. de Humières, 24 juin) et non par Florimond Robertet, comme le dit Monluc. Elle fut aussitôt imprimée. Cf. *Le double des Lettres missives envoyées par le Roy nostre sire à messieurs les Prevost des marchans et eschevins de la ville de Paris sur l'advertissement du jour de la prinse de Thionville. Plus les articles de la capitulation accordé entre monseigneur le duc de Guise et le seigneur de Caderabe, gouverneur de Thionville, et les capitaines estant en icelle.* A Paris, par Guillaume Nyverd, imprimeur et libraire, in-8° de 4 ff. n. chiff. (B. N., L b^31^ 77, Rés.). D'après cette pièce, le samedi 25, un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame.

4. « Haec deditionis capita decimo Kal. Julii utriusque subscripta sunt ;

ville à y maintenir l'ordre, ce qui fut d'autant moins aisé que le duc de Guise avait refusé le sac à ses troupes. Monluc le regrette d'ailleurs. Son témoignage, très net, permet de rectifier le récit de Claude Haton, qui prétend que le duc abandonna à ses soldats « le pillage de la ville pour vingt-quatre heures seullement, pour les réquipper de toutes leurs necessitez » [1].

Le siège de Thionville, moins populaire que la défense de Sienne, est un des plus beaux faits d'armes de la carrière de Blaise de Monluc. Il en marque en un sens l'apogée. Colonel des gens de pied français, Monluc sut se montrer digne du grade éminent qu'une intrigue de cour lui avait fait attribuer. Le duc de Guise eut en lui un auxiliaire parfois peu souple, mais intelligent et énergique. Son expérience des sièges, sa science d'ingénieur, de pionnier, de remueur de terre, sa parfaite connaissance du soldat, sa hardiesse et sa prudence, son activité infatigable, sa merveilleuse endurance, il trouva là une occasion brillante de les mettre au jour dans la situation élevée et pourtant dépendante qui convenait le mieux à un excellent sous-ordre tel que lui. C'est devant Thionville qu'il semble avoir donné pleinement sa mesure. Le récit du siège qu'il a laissé est aussi l'un des morceaux les plus remarquables de son livre [2]. On peut lui reprocher de manquer parfois de netteté, d'être mal ordonné; ce sont là défauts communs à toute l'œuvre. Mais il est difficile d'en nier la grande valeur historique. Avec sa seule mémoire, l'auteur a donné, en respectant presque partout la chronologie, un récit à peu près complet et, sur beaucoup de points, le plus détaillé que nous ayons. La relation de Ballard est sans doute un « journal » plus clair et plus précis, mais pas plus exact; le panégyriste officiel y montre, une fois au moins, le bout de l'oreille et Monluc nous est apparu là plus impartial [3]. La relation des *Memoires*

eodem die populus, viri, feminae, pueri, puellae ad quatuor millia ex oppido exierunt; postridie milites circiter mille quingenti, magna ex parte vulnerati. »

1. *Mémoires de Claude Haton*, éd. Bourquelot, I, 69.

2. M. Ch. Normand, dans sa jolie étude, n'a même pas mentionné le siège de Thionville. L'assaut de la Tour-aux-Puces est pourtant l'une des pages les mieux venues des *Commentaires;* il est surprenant qu'elle n'ait pas été plus souvent reproduite.

3. On peut négliger, au point de vue documentaire, les autres relations contemporaines du siège, moins complètes que Ballard : *Brief discours de la*

de l'estat de France, qui confirme d'une façon si remarquable les *Commentaires*, est encore plus un éloge prémédité du duc de Guise; elle est écrite dans un style pompeux, où les détails précis sont noyés ou estompés, et la chronologie en est incertaine. Rabutin, qui servait comme homme d'armes dans la compagnie du duc de Nevers, est, comme Monluc, un témoin oculaire. Cantonné à Manom, il est mieux informé de ce qui se passait sur la rive gauche de la Moselle; il comble une lacune des *Commentaires* en indiquant la part que la cavalerie prit au siège. Il la montre empêchant les sorties des assiégés et barrant la route aux secours; mais il exagère ce rôle, qui ne fut pas considérable[1]. De plus, le duc de Nevers est son héros : c'est lui qui a tout fait avec le duc de Guise. Monluc, qui lut le récit de Rabutin et n'y trouva pas son nom cité, songeait à lui lorsqu'il parlait, précisément à propos de Thionville, de ces historiens « qui n'escripvent que des princes et grandz... et passent soubz silence ceulx qui ne sont pas d'une si grande taille ». Rabutin paraît sur un point plus précis que Monluc; il donne des dates. Mais ces dates, il les a empruntées, ainsi que certains détails, à Ballard, qu'il a lu parfois d'une façon bien négligente. C'est ainsi qu'il semble placer le 16 l'assaut de la Tour-aux-Puces[2]. Son récit est, en somme,

prinse de la ville de Thionville, mise en l'obeissance du Roy par le seigneur de Guise, pair de France et lieutenant general pour led. sieur, faict jouxte la forme et exemple. Imprimé à Paris par Robert Estienne. Avec privilège, 1558, in-8°. — *Le Discours de l'assiette du camp du Roy devant la ville de Thionville, avec la prinse et capitulation.* A Paris, par Olivier de Harsy, au clos Bruneau, à l'enseigne de la Corne de Cerf. Avec privilège, 1558, in-8°. — *L'ordre et manière de l'assiette du camp du Roy devant Thionville, avec la prinse d'icelle, faicte par le seigneur de Guise...; plus la deploration sur la mort de Monsieur le mareschal Pierre Strosze.* A Paris, de l'imprimerie de Pierre Gaultier, MDLVIII, in-8° (reproduction du *Brief discours* avec, en tête, quelques dizains sur la mort de Strozzi). — *Discours de la conqueste de la ville de Thionville mise en l'obeissance du Roy par le seigneur de Guise, pair de France et lieutenant general pour ledict sieur.* Avec privilège. A Paris, par Jean Bonhomme, demeurant à la Rue Sainct Jacques, in-8° (reproduction de Ballard).

1. Philippe II ne songea pas sérieusement à secourir Thionville (cf. Rahlenbeck, *op. cit.*, p. 335). Le roi et le cardinal de Lorraine dirent à Michieli qu'ils la croyaient plus forte qu'elle n'était en réalité (dépêche de Michieli du 27 juin, B. N., f. ital. 1720, f°s 58 r°-61 v°).

2. Abel a été dupe de cette erreur chronologique de Rabutin; il place le 16 le récit d'un assaut qui n'est autre que celui du 20. Il suffit, pour s'en

un mélange de souvenirs personnels et d'emprunts : il est permis de se demander si la main de Bernard du Poey ou de tout autre collaborateur à gages peu consciencieux n'a pas passé par là.

La valeur historique du témoignage de Monluc apparaît encore plus grande si on le rapproche des autres relations. Le récit de Claude Haton ne contient, en dehors de « la grande batterie des 22, 23 et 24 juin » (*sic*), aucun fait précis ; il parle vaguement d'assauts bien repoussés [1]. Celui de La Chastre est plus exact, mais se réduit à quelques lignes [2]. Celui de Tavannes, très sommaire aussi, a été fabriqué à l'aide des *Commentaires*. L'auteur, dans l'intention de glorifier la mémoire paternelle, a interprété avec une excessive liberté et sans même le comprendre le texte qu'il avait sous les yeux. Il y lut que le duc de Guise, entre autres choses, donna charge à Florimond Robertet de dire au roi « que troys hommes avoient esté cause de la prinse de Thionville », et que Monluc était l'un des trois. Tavannes écrit bravement : « Les ennemis estonnez demandent capitulation. Les sieurs de Tavannes et de Bourdillon la font par commandement de M. de Guise, qui escrivit au Roy que trois hommes avoient causé la prise de la ville, les sieurs de Tavannes, de Montluc et luy [3]. » Est-il nécessaire d'insister longuement sur le témoignage de Vieilleville? Le récit du siège de Thionville est, d'un bout à l'autre, forgé ; tout est subordonné à l'éloge de Vieilleville, représenté comme une victime sacrifiée au duc de Guise et à Strozzi. L'attaque par la rive droite, qui ne réussit pas, fut conseillée par Strozzi. Tout changea de face dès qu'on attaqua par la rive gauche, suivant l'avis de Vieilleville. Le duc de Guise est ainsi représenté entre un bon et un mauvais génie. Le récit de la mort de Strozzi, fort vague, contient des détails très suspects sur l'athéisme du maréchal, dont on ne retrouve trace ni dans Michieli ni dans Monluc, et que les historiens ont

convaincre, de rapprocher le passage de Rabutin du récit de la journée du 20 dans Ballard, auquel il a fait des emprunts.

1. *Mémoires de Claude Haton*, I, 68.

2. *Mémoires de La Chastre*, coll. Petitot, XXXII, 491-492. — Ces mémoires, dont l'auteur n'est pas même identifié d'une façon certaine, conservés dans les mss. de Brienne, furent publiés pour la première fois en 1744, par Lenglet-Dufresnoy.

3. *Mémoires de Tavannes*, coll. Petitot, XXIV, 222.

trop facilement acceptés. L'assaut de la Tour-aux-Puces est un pur roman : on y parle d'un tourillon qui aurait été renversé en moins de six volées et où il n'y eut que douze pionniers tués et quatre blessés. Voilà à quoi se seraient réduits les longs et meurtriers efforts de la journée du 20, qui aboutirent à la prise des casemates. On y peut voir encore un portrait en pied de Vieilleville marchant à l'assaut, qui ne manque pas d'agrément. Voici, à titre de spécimen, comment la capitulation fut signée : « M. de Vieilleville entre dedans le tourrillon... Il demanda que vouloit dire ce son [le son de la chamade], ou si c'estoit pour retraite de ses gens ou pour parlementer. Le trompette respondit que c'est pour parlementer. « Or, vas luy dire que s'il ne sort dedans trois « heures de là dedans avec tous ses soldats, hommes, femmes et « enfants, que je le feray pendre, avec toutes ses forces, sans mi- « sericorde. » C'est proprement bouffon. Et la fantaisie continue : le trompette rapporte une capitulation; Vieilleville la déchire superbement en déclarant que c'est à lui d'imposer sa loi[1]. Le récit de Monluc gagne singulièrement à être rapproché de ces *Mémoires*. On peut apprécier encore tout ce qu'il contient de détails neufs et précis en le comparant aux narrations du siège composées par des historiens de métier, qui ont écrit avant la publication des *Commentaires* et que Monluc n'a pu connaître ; Ascanio Centorio, qui fait surtout un pompeux éloge de Strozzi[2]; Munster, qui n'ajoute guère à Ballard[3]; La Popelinière, qui transcrit presque Rabutin[4]; le Milanais Noël Conti, dont le récit est très remarquable, bien qu'on y trouve des emprunts à Rabutin[5]; Thomas Cormier, qui s'inspire de Ballard,

1. *Mémoires de Vieilleville*, coll. Petitot, XXVII, 349-367. — On a parlé (*Rev. Hist.*, 1894, t. LIV, p. 349), à propos de la découverte de l'abbé Marchand, de la valeur littéraire de l'œuvre. Elle me paraît médiocre; c'est de la déclamation ampoulée, animée d'une vie factice et où l'on sent le mauvais procédé.

2. *La seconda parte de' Commentarii... del signor* Ascanio Centorio degli Hortensii, pp. 197-200.

3. *La Cosmographie universelle de tout le monde*, de Munster et Belleforest, 1575, in-f°, II, 473-477.

4. *Hist. de France*, 1581, f°s 123 v°-125 v°. — Beaucaire a copié La Popelinière : cf. *Rerum Gallicarum commentarii ab anno Christi MCCCCLXI ad ann. MDLXXX... auctore* Francisco Belcario Peguilione, Lyon, 1625, in-f°, p. 910. — Beaucaire mourut en 1591 ; son ouvrage est posthume.

5. *Viri clarissimi* Natalis Comitis *Veneti universae historiae sui temporis*

auquel il ajoute quelques détails de son cru[1]; les Florentins Adriani et Albizzi, beaucoup plus vagues et moins exacts[2]. Depuis l'apparition des *Commentaires*, le récit de Monluc a servi de trame à presque tous les historiens, de Thou en tête. Le petit nombre de documents originaux jusqu'ici connus oblige encore aujourd'hui à le considérer comme un témoignage de premier ordre[3]. C'est sans doute la conclusion à laquelle aurait abouti Charles Abel s'il avait pris soin, dans son étude, si intéressante comme reconstitution topographique, de classer les récits dont il il s'est servi.

C'est, d'après Monluc, le 25 juin que l'armée quitta Thionville pour marcher « droict » à Arlon[4]. Dans une addition à la première rédaction, il félicite le duc de Guise de sa diligence. L'éloge ne paraît qu'à moitié mérité. Les Français restèrent plus longtemps devant Thionville : l'ambassadeur Suriano dit qu'ils s'occupèrent de réparer la place[5]; Rabutin ajoute que l'on attendait le corps de reîtres allemands qu'amenait le duc Jean-Guillaume de Saxe[6], et que l'on ne délogea que le 1er juillet du Mont-Saint-Jean pour

libri XXX, rerum toto terrarum orbe ab anno salutis nostrae MDXLV usque ad annum MDLXXXI gestarum expositionem, gnomis egregiis refertam, continentes, Strasbourg, 1612, in-fo, pp. 523-554. La 1re éd. avait paru à Venise en 1572; la continuation jusqu'en 1581 est de Gaspard Bitsch.

1. Thomae Cormerii *Alenconii rerum gestarum Henrici II libri quinque,* Paris, 1584, in-4o, fo 149 vo.

2. Adriani, *Istoria de' suoi tempi,* Venise, 1587, pp. 1069-1070. — Albizzi, *Vita di Piero Strozzi,* pp. 591-594.

3. Les archives de Thionville et de Metz ne renferment pas de documents sur le siège de 1558. Je dois ce renseignement à une très obligeante communication de M. le Dr Wolfram, directeur des archives de Lorraine. Je cite ici pour mémoire une lettre, depuis longtemps connue, d'Estienne Lallemant au cardinal de Lorraine (*Mém.-Journ. du duc de Guise,* coll. Michaud, VI, 425-426). Ce document, dont le texte se trouve à la B. N., Clairamb., 352, fo 44, est vague et, en somme, peu important.

4. Elle se composait de cinq mille gens de pied français, presque tous arquebusiers, vingt-quatre mille lansquenets, cinq mille pistoliers, deux mille hommes d'armes, vingt-quatre compagnies de chevau-légers et dix d'arquebusiers à cheval (Michieli au sénat de Venise, La Ferté-Milon, 27 juin, B. N., f. ital. 1720, fo 58 ro).

5. Suriano au doge et au sénat, Bruxelles, 26 juin (*State papers, Venice,* t. VI, part. 3, p. 1510).

6. En vertu des capitulations du 1er et du 6 mars (Arch. des Basses-Pyrénées, E, 580).

aller assiéger Arlon[1]. D'après Michieli, le 30 juin, l'armée était en marche vers le Luxembourg[2]. Arlon, sommé le 2 au soir, capitula le lendemain, d'après Rabutin et de Thou. Les deux récits de Rabutin et de Monluc sont très différents; celui de Monluc est beaucoup plus précis et plus vraisemblable[3]. La capitulation fut, d'après lui, le résultat de pourparlers entre les Allemands de la garnison et ceux de l'armée française; les premiers livrèrent Arlon aux seconds. L'auteur des *Commentaires* a pu rafraîchir ici ses souvenirs en causant avec un de ses voisins, le sieur de Gohas, qui eut part à l'entreprise et dont il a mis le rôle en relief. Rabutin prétend que la garnison évacua la ville après y avoir mis le feu; Monluc dit que l'incendie commença, la ville déjà prise, « à cause de la poudre que l'on y trouva ». Michieli donne tort à Rabutin et confirme Monluc en le complétant : « Elle a été, dit-il, mise à sac, brûlée et en grande partie détruite; mais, contrairement au désir de M. de Guise, après le sac, les soldats ayant commencé à incendier la place, il devint impossible d'éteindre le feu et M. de Guise faillit périr dans les flammes, ce qui arriva à une grande partie de ses effets mobiliers et à ceux de beaucoup d'autres grands personnages. C'est un incident à noter[4]. » Les soldats du duc de Guise se vengèrent donc sur la malheureuse ville d'Arlon de la défense qui leur avait été faite de piller Thionville; ils ne gagnèrent pourtant pas « tant comme ils eussent faict », ainsi que Monluc le remarque sans sourciller.

Ce n'est pas le lendemain de la prise d'Arlon que le duc de Guise « marcha avecques tout le camp et ne s'arresta jusques à

1. Rabutin, XXXII, 193.

2. Michieli au sénat de Venise, La Ferté-Milon, 2 juillet (B. N., f. ital. 1720, f° 62 r°).

3. La Popelinière (*Histoire de France*, I, f°s 126-127), Cormier (f°s 149 v°-150 r°) et Beaucaire (pp. 912-913) ont transcrit ou résumé Rabutin.

4. Michieli au doge et au sénat, La Ferté-Milon, 10 juillet (B. N., f. ital. 1720, f° 64 r°-v°. — *State papers, Venice*, t. VI, part. 3, p. 1514). — Rabutin dit que les meilleurs des chevaux du duc furent brûlés, « la pluspart de sa vaisselle d'argent dépérie, fondue et perdue avec plusieurs autres bons meubles estimez à la valeur de plus de 7 ou 8000 escus, et a-t-on voulu dire davantage que sa personne fut en danger avec d'autres gentilshommes de sa maison. Il en advint autant à M. de Bordillon, qui fut encore poursuivy de ce feu de si près jusques à brusler son lit de camp. » (XXXII, 197.)

ce qu'il feust à Pierrepont ». Il était encore le 6 juillet autour de la ville, écrit Michieli, attendant le duc de Saxe. Monluc ne dit rien d'une mutinerie qui éclata le 3, « environ les quatre heures du matin », entre les Français et les Allemands et dont il avait peut-être gardé un mauvais souvenir. C'est Michieli et Rabutin qui nous l'apprennent [1]. D'après le second, l'armée ne quitta les alentours d'Arlon que le 9. Elle séjourna ensuite huit jours entiers à Vireton, d'où la cavalerie du duc de Nevers poussa des reconnaissances vers Luxembourg, détail confirmé par Michieli. La ferme contenance de la garnison d'une part, la nouvelle de la défaite du maréchal de Termes à Gravelines (13 juillet), de l'autre, décidèrent le duc de Guise à se replier vers la Picardie. Il passe par Sedan et Mézières, longe le pays de Thiérache et arrive le 28 juillet seulement à Pierrepont [2]. Monluc précise que le duc et sa suite logèrent dans le village, l'armée partie au-delà, partie en deçà de la Souche [3]. Le duc Jean-Guillaume de Saxe dut y arriver le lendemain ; il amenait avec lui « une belle et grande troupe de reistres », sept cornettes, dit Rabutin, « montans au nombre de deux mille cent chevaux, à trois cens chevaux pour cornette, fort bien en poinct et se representans hommes hardis et furieux, la pluspart Prussiens ». Le régiment d'Allemands, dont Monluc n'a gardé qu'un incertain souvenir, était formé des dix enseignes de gens de pied levées par Jacob d'Augsbourg, « vieil soldat experimenté aux armes », ancien lieutenant du marquis Albert de Brandebourg [4]. Le duc de Guise alla à la rencontre du roi, qui arriva le 1er août à Laon [5],

1. Michieli au sénat de Venise, La Ferté-Milon, 16 juillet (B. N., f. ital. 1720, fos 66 ro-69 ro).

2. Rabutin, XXXII, 198-203. — Dépêche de Michieli du 10, déjà citée. — Cf., sur Pierrepont, la notice historique de Melleville (*Bull. de la Soc. acad. de Laon*, VI, 1857, p. 295).

3. Le duc d'Aumale à M. de Humières, La Fère, 28 juillet : « M. mon frère est arrivé à Pierrepont, où il attend le duc de Saxe avec les forces qu'il a, qui doit y estre demain, à ce que je puis entendre. Il n'est deliberé partir de là que premièrement il n'ait veu tout son camp ensemble. » (B. N. fr. 3123, fo 225, orig.).

4. Rabutin, XXXII, 203-204.

5. Le duc de Guise à M. de Humières, Laon, 1er août. (B. N., fr. 3123, fo 231, orig.) — Le départ de Henri II de La Fère, fixé au 25 juillet, avait été retardé par une indisposition du dauphin. (Michieli au sénat de Venise, La Ferté-Milon, 25 juillet, B. N., f. ital. 1720, fo 73 ro.)

puis vint loger au château de Marchais (Monluc dit *Marche*), « maison de monsieur le cardinal de Lorraine », qui l'avait acquis de Nicolas de Bossut, seigneur de Longueval [1].

Henri II, naturellement amoureux de faste guerrier et de parades, passa le lundi 8 août [2] en revue, dans la plaine de Pierrepont, les vainqueurs de Thionville, les reîtres allemands et la gendarmerie française. « Le camp duroit une lieue et demye », plus de six milles d'Italie, dit Michieli [3]. Monluc a insisté sur ce rare spectacle militaire, resté vivant dans la mémoire de ceux qui y assistèrent; Rabutin en parle avec la même admiration [4]. Tous deux font allusion au « grand chaud » qu'il fit ce jour-là. Sous un soleil de plomb, la gorge desséchée par la poussière, mourant de soif, les troupes restèrent sous les armes de six ou sept heures du matin à quatre ou cinq heures du soir [5]. On comprend que les gens de Monluc eussent « faict faire une cave dans terre, dans laquelle le vin et l'eau y demeuroient aussi frais que glace », et que le duc de Saxe et ses capitaines aient pris plaisir à être régalés par lui. Il est, d'ailleurs, difficile d'admettre que le succulent menu, qu'il décrit avec complaisance, ait été servi au duc de Guise et au duc de Saxe le jour qu'il indique. Rabutin dit que, le 8 août, M. de Guise donna à dîner au roi et à sa suite à Pierrepont; après quoi, à une heure de l'après-midi, commença la revue. Monluc, sans doute, a faussé la chronologie pour se faire valoir [6]. Il est plus exact lorsqu'il précise la place qu'il occupait avec les gens de pied français « entre les Suisses » du colonel Frölich et « ung bataillon d'Allemans », qui n'était autre que celui de Georges Reckenrot, son vieux camarade du siège de

1. Voir, sur le château de Marchais, qui appartient aujourd'hui au prince de Monaco, une notice de Wolff, dans le *Bull. de la Soc. archéol. de Soissons*, t. IX, 2e série, 1878, p. 162.

2. Et non le 7, comme le disent Bouillé et Forneron.

3. Michieli au sénat de Venise, Laon, 10 août. (B. N., f. ital. 1720, fos 79 ro-80 vo.) — Henri II, après la revue, harangua spécialement les reîtres du duc de Saxe.

4. Monluc : « Je croy que ce feust le plus grand camp et le plus beau de cavallerie et d'infanterye que jamais roy de Franse eust... » Rabutin : « N'estant memoire qu'en toute autre precedente s'y soient veuz autant d'estrangers allemands, mesmement de cavallerie... »

5. Rabutin, XXXII, 208. Monluc dit qu'« avant que tout le camp feust en bataille, il feust plus de huict heures ».

6. Rabutin, XXXII, 205.

Sienne[1]. Il a enfin noté un dernier souvenir, fort joli : c'est l'épisode des deux petits princes lorrains, Henri de Guise, prince de Joinville, le futur Balafré, alors âgé de sept ans et demi, et son cousin Henri, comte de Saint-Vallier, fils du duc d'Aumale, âgé de neuf ans, auxquels, se souvenant qu'il avait été nourri dans leur maison, il voulut mettre la pique « sur le coul » et qu'il fit défiler ainsi devant le bataillon des gens de pied français. Les éloges qu'il donne à la précocité du premier sont confirmés par l'histoire; l'oraison funèbre qu'il fait du second ne manque pas d'esprit[2].

La revue terminée, le roi, laissant le duc de Guise à Pierrepont, retourna à Marchais[3]. L'armée leva le camp pour s'avancer vers la ligne de la Somme[4]. Monluc place quelques jours après le ravitaillement de Corbie, menacé par les Espagnols. Il y insiste longuement et fait valoir avec complaisance toutes les sages mesures qu'il prit avant de mettre en marche les sept enseignes, confiées au capitaine Bruil, « gouverneur de Rue et beau-frère de Salcède », les quatre charrettes de vin et les vingt-cinq mulets chargés de pain destinés à ravitailler la place. Une lettre du duc de Guise à M. de Humières, du 12 août, permet, sinon de contrôler, du moins de dater son récit; on y voit que l'ennemi, après s'être logé près de Péronne, faisait mine « de vouloir couler du costé de Corbie » et que l'on y avait déjà fait marcher les deux enseignes de Trouville et de Brion[5]. Ce renfort fut sans doute jugé insuffisant. Rabutin mentionne aussi le mouvement des Espagnols sur Corbie, mais ne dit rien du secours[6]. Ce que Monluc n'ajoute pas, c'est que le duc de Guise, qui était le 20 près de Roye, mena toute l'armée coucher le lendemain près de

1. Rabutin, XXXII, 206-207. — Portrait de l'armée du roi quand il la vit le 8 août 1558. (B. N., fr. 3081, f° 67; 6617, f° 27; Clairamb., 352, f° 435.)

2. Voir, sur l'enfance de Henri de Guise, J. de Croze, *Les Guise, les Valois et Philippe II*, 1866, I, 131 et 331-335. — Le comte de Saint-Vallier mourut un an après, en août 1559.

3. Le roi à M. de Humières, Marchais, 10 août. (B. N., Clairamb., 352, f° 107.) — Le duc de Guise au même, Pierrepont, 10 août. (B. N., fr. 3123, f° 239, orig.)

4. Michieli au sénat de Venise, Laon, 12 août. (B. N., f. ital. 1720, f° 83 r°.)

5. Le duc de Guise à M. de Humières, camp d'Assy, 12 août. (B. N., fr. 3123, f° 243, orig.)

6. Rabutin, XXXII, 211-212. Son récit précise les étapes de l'armée royale.

Corbie pour, de là, surveiller la marche des ennemis[1]. Le matin du même jour, Philippe II quittait Arras et venait rejoindre près de Doullens l'armée de Philibert-Emmanuel[2]. Monluc a raison de dire qu'il ne songeait pas à attaquer Corbie; c'est à Doullens qu'il en voulait. « Deux ou trois jours devant, Sa Majesté avoit envoyé troys [enseignes] se jecter aussi dans Dourlan. » Un cavalier français, fait prisonnier le 21 par les Espagnols, avouait qu'il devait entrer dans cette place quatre cents hommes[3]. Le 26 août, l'armée royale arrivait à Amiens. Les Espagnols étaient campés de l'autre côté de la Somme, à quatre lieues, et non à une, comme le dit Monluc[4]. On s'attendait à voir les deux adversaires, suivant l'expression de Petrucci, se rompre la tête. Ce fut la paix qui survint. Le 1er septembre, un trompette du duc de Savoie arrivait au camp français, annonçant que le connétable et le maréchal de Saint-André étaient à Arras, prêts à négocier avec les représentants de Philippe II; la nouvelle était confirmée le surlendemain[5]. L'état sanitaire de l'armée laissait à désirer; le duc de Guise, le prince de Ferrare, le duc de Bouillon étaient malades[6]. Monluc fut saisi d'une fièvre double et tierce

1. Le duc de Guise à M. de Humières, du camp près de Roye, 20 août. (B. N., fr. 3123, fo 249, orig.) — Michel Suriano au doge et au sénat, Bruxelles, 21 août : « The French camp is at Corbie, three or four leagues distant from King Philip's camp. » (*State papers, Venice*, vol. VI, 3e part., p. 1525.)

2. Paul-Emile Petrucci au cardinal Carafa, Doullens, 21 août. (B. N., Clairamb., 352, fos 121-122, copie.)

3. La lettre de Petrucci nous apprend que dans ses fontes on avait trouvé des lettres d'amour d'une dame qui lui écrivait, le 19, d'Amiens, combien elle était heureuse de penser que le roi l'avait choisi pour commander dans Doullens.

4. Le cardinal de Lorraine à M. de Humières, 25 août. (B. N., fr. 3123, fo 251, orig.) — Le duc de Guise à M. de Humières, « du camp près Amyens », 30 août. (*Ibid.*, fo 253, orig.) — Michieli au sénat de Venise, Paris, 29 août. (B. N., f. ital. 1720, fo 86 ro.) — Paul-Emile Petrucci au cardinal Carafa, Bruxelles, 29 août : « Che l'esercito inimico si era ridotto sotto Amiens dela del fiume, vicino al nostro circa quatro leghe. » (B. N., Clairamb., 352, fo 123 ro, copie.)

5. Laubespine à la duchesse de Berry, sœur de Henri II, camp d'Amiens, 1er septembre. (B. N., Moreau, 774, fo 193, orig. autogr.) — Henri de Montmorency à sa mère, 1er et 3 septembre. (B. N., Clairamb., 352, fos 126-127, copies.)

6. Michieli au sénat de Venise, Paris, 3 septembre. (B. N., f. ital. 1720, fo 89 vo.)

qui ne lui permit pas de se renseigner exactement sur la suspension d'armes signée le 16 octobre à Cercamp et sur les négociations qui amenèrent la paix de Cateau-Cambrésis [1]. Il a aussi dédaigné de nous dire que, pendant tout ce mois d'août, les deux formidables armées de France et d'Espagne avaient, telles deux nuées de sauterelles, saccagé tout le pays sur lequel elles vivaient; ce détail est donné par Macard, le correspondant de Calvin, qui voyageait alors dans le Nord [2].

On a souvent cité le jugement porté par Monluc sur la paix de Cateau-Cambrésis. On l'a trouvé sévère et l'on s'est efforcé de le reviser [3]. L'opinion de Monluc est celle d'un soldat; tous les capitaines du temps ont tenu le même langage. Brantôme, qui renvoie sur ce point aux *Commentaires*, a désapprouvé énergiquement le traité en plusieurs passages de ses œuvres; il blâme la faiblesse dont firent preuve le connétable et le maréchal de Saint-André au cours des négociations, rapporte tout au long les doléances de Brissac désespéré d'abandonner ce Piémont, si péniblement conservé au prix de tant de sang français, et aussi les appréciations fort libres des capitaines et des soldats sur le mariage du duc de Savoie et de Marguerite de France [4]. Même note chez tous les contemporains, à l'exception du panégyriste sans valeur qui a rédigé les *Mémoires de Vieilleville*. Boyvin du Villars mentionne la douleur de Brissac et prête au duc de Guise le propos suivant : « Sire, quand vous ne feriez que perdre durant trente ans, si ne sçauriez-vous perdre ce que vous voulez donner en un coup [5]. » Soubise, l'ancien lieutenant de roi à Parme et à Montalcino, écrit dans ses *Mémoires* : « Si bien vous diray-je que quand le Roy fit la paix par laquelle il rendoit tout ce qu'il tenoit au pays, il avoit un tel mal au cœur de veoir qu'il falloit rendre ce qu'avec tant de peine il avoit acquis et gardé, que cella luy estoit presque insupportable, ne se pouvant en toute

1. Voir, sur les premières négociations, deux lettres de Henri II, 6 et 12 octobre (B. N., Clairamb., 352, fos 162 et 178, copies), et le texte de la suspension d'armes (*ibid.*, fo 218, copie). Cf. de Ruble, *Le traité de Cateau-Cambrésis*, 1889, pp. 4-18, et Decrue, II, 213-214. — Brantôme fait allusion au récit de Monluc et y renvoie (VI, 27).

2. Macarius Calvino, Paris, 26 août. (*Calvini opera omnia*, XVII, 304.)

3. De Ruble dans *Le traité de Cateau-Cambrésis*.

4. Brantôme, III, 271, 282; IV, 70, 112, 114; VI, 27; VIII, 129-132.

5. Boyvin du Villars, XXX, 267.

heure garder de plaindre les pauvres gens qu'il sçavoit estre bons François, qu'on remettoit entre les mains de leurs ennemys [1]. » Soubise était indulgent pour Henri II, qui poussa le connétable à accepter toutes les conditions [2]. Monluc ne l'est pas moins, d'ailleurs, pour Montmorency et Saint-André lorsqu'il écrit qu'ils firent la paix « à bonne fin » et qu'ils étaient « si bons serviteurs du roy... qu'ilz se feussent plustost laissé mourir dans la prison que de l'avoir faicte ». En fait, leur condition de prisonniers ne fut pas étrangère aux concessions que les deux négociateurs de Cercamp firent au duc d'Albe et à Granvelle. Le jugement de Monluc, sur ce point du moins, doit être revisé.

Si l'on peut lui reprocher aussi d'avoir manqué d'équité en ne tenant pas compte de la situation financière et des aspirations du pays qui réclamait la paix, il est difficile de contester sa clairvoyance et son sens politique lorsqu'il considère que la fin de la lutte entre la France et l'Espagne facilita étrangement les guerres civiles [3]. Délivrés de la préoccupation du péril extérieur, les Guise, les Bourbon, les Montmorency, les Châtillon ne songèrent plus qu'à se disputer la direction des affaires. Les querelles théologiques prirent le pas sur les préoccupations nationales; exaspérés par la persécution, les réformés français songèrent à conquérir, les armes à la main, la liberté de conscience et du culte qu'on leur refusait, et ils trouvèrent de précieuses recrues dans ces capitaines et ces soldats que la paix avait jetés, oisifs et mécontents, sur toutes les routes du royaume, en quête de coups à donner et d'argent à gagner. La paix de Cateau-Cambrésis mit, sous François II et Charles IX, la France véritablement à la merci de l'étranger; le roi d'Espagne, sollicité par les Guise, put s'immiscer librement dans nos affaires; la reine d'Angleterre prit sa revanche de la restitution de Calais en imposant ses conditions à Condé et à Coligny lorsqu'ils lui demandèrent son appui.

1. *Mémoires de la vie de Jehan l'Archevesque* (*Soc. du Protest. franç.*, XXIII, 1874, p. 310).

2. Henri II au connétable. (*Lett. inéd. de Dianne de Poytiers*, éd. Guiffrey, p. 155, note.) — Cf. le jugement de M. Lemonnier sur le traité (*Histoire de France*, publ. sous la direction de M. E. Lavisse, t. V, II, 176-178).

3. Il a développé plus amplement cette idée dans une longue addition, placée vers la fin du livre VI, où il déplore la mort du prince de Condé à Jarnac et engage Charles IX, pour faire diversion aux guerres civiles, à « renouveller la querelle du duché de Milan » et du royaume de Naples (III, 231-233).

Après la première guerre civile, Catherine de Médicis tentera de rapprocher catholiques et protestants en les menant ensemble au siège du Hâvre. Neuf ans plus tard, l'amiral décidera presque Charles IX à recommencer la guerre contre l'Espagne. Cette généreuse illusion lui coûtera la vie; mais l'année suivante, le roi entendra les mêmes conseils sortant d'une autre bouche. Du fond de sa retraite, le vieux Monluc, reprenant le plan de Coligny, dénoncera avec éloquence l'intérêt que le pape et le roi d'Espagne ont à tenir, « prennant toujours couverture sur la relligion catholique », « Sa Majesté bas de poil », et son imagination évoquera, dans une belle page, une France réconciliée et unie de nouveau contre l'étranger [1].

Le 12 octobre avaient commencé les conférences de Cercamp. Le roi, quittant l'armée, se retira vers le 20 à Beauvais, où le rejoignirent la reine, la reine-dauphine et la princesse Marguerite [2]. Avant son départ, Monluc lui remit sa charge de colonel de l'infanterie. Fut-ce de plein gré, comme l'assure l'historien condomois Dupleix [3]? Il est permis d'en douter. La paix avait, entre autres conséquences, ramené à la cour, plus puissant que jamais, le connétable, qui, les premières négociations terminées, s'occupa de gagner le pardon de d'Andelot [4]. De retour le 19 décembre à Saint-Germain, il l'obtint sans peine de l'inconstant Henri II. Le même jour, au prix d'une abjuration plus ou moins sincère, d'Andelot fut rétabli dans sa charge et dans ses dignités [5]. Monluc dit tout ensemble qu'il fut fort surpris de ce brus-

1. *Discours au roy par le sieur de Montluc sur le faict de la paix...* V, 314-318). M. Tholin a dit justement (*Rev. de l'Agenais*, XVI, 28-29) « qu'aucun de ses écrits n'a l'ampleur de ce testament politique ».

2. Michieli au sénat de Venise, Paris, 21 octobre (B. N., f. ital. 1720, f° 101 r°).

3. *Hist. de France*, 1644, in-f°, III, 555.

4. Michieli au sénat de Venise, Poissy, 23 décembre : « Subito dalla prima sera dell' arrivar suo in corte, gli sono ritornati in mano, non solo tutti i negotii, essendosi ritirati del tutto et Monsr di Guisa et il reverendissimo di Lorena, ma tutto quel concorso et seguito che soleva haver per innanzi. » (B. N., f. ital. 1720, f° 128 v°).

5. Morellanus Calvino, 25 décembre : « Magister equitum ante sex dies rediit ex Belgio pervenitque primum ad Sangermanum Layensem... Eo ipso die placatus est rex Andelotio, gradumque dignitatis, in quo fuerat, illi restituit : sed non sine fœda mercede idolatriae quam postridie ejus diei commisit. » (*Calvini opera omnia*, XVII, 406.)

que changement et qu'il avait prévu sa mésaventure, qui lui valut « d'en avoir pour tout jamais la malle grace de la maison de Montmorency plus que de celle de Châtillon, à qui le faict touchoit plus que à eulx ». Il accompagna le duc de Guise à Beauvais, où il arriva le 28 octobre[1]. Il espérait quelque belle compensation; mais la délivrance du connétable avait fait baisser le crédit des Lorrains et le vainqueur de Thionville ne put rien obtenir pour son protégé[2]. La rentrée en grâce des Montmorency fit donc une victime : ce fut le malheureux Monluc, qui se retrouvait plus petit compagnon que jamais. Une occasion s'offrit heureusement à lui de quitter la cour et d'esquiver la rancune du vieux connétable. Le roi de Navarre préparait en Béarn une expédition contre la Biscaye : il obtint d'être de la partie.

Il a raconté brièvement — on le comprend — cette piteuse campagne, connue sous le nom de « guerre mouillée ». Mécontent de voir que les négociateurs de Cercamp refusaient d'écouter ses doléances et de poser même la question de la restitution au Béarn de la Navarre espagnole, Antoine de Bourbon voulut, comme l'avait plusieurs fois tenté Henri II d'Albret, la reprendre de force au roi d'Espagne. Il avait donné l'ordre à Charles de Coucis, sieur de Burie, son lieutenant en Guienne, de marcher sur Fontarabie. L'expédition fut si mal organisée, qu'arrivées à Hendaye, les troupes de Burie se trouvèrent sans vivres et sans bateaux pour passer la Bidassoa. Une pluie diluvienne grossit la rivière qui déborda. Les contingents béarnais fournis par les trois vallées d'Ossau, Aspe et Barétous refusèrent de marcher[3]. Pendant que la précipitation et l'imprévoyance de Burie faisaient, comme le dit justement Monluc, « faillir » l'entreprise, Antoine de Bourbon, dont le zèle inconstant était déjà refroidi,

1. Michieli au sénat de Venise, Paris, 29 octobre (B. N., f. ital. 1720, f° 107 r°). Le duc de Guise à M. de Humières, Beauvais, 30 octobre (B. N., fr. 3123, f° 269, orig.).

2. Sur l'âpre rivalité du connétable et du duc, Michieli donne de curieux détails dans un passage chiffré de sa dépêche du 24 novembre (B. N., f. ital. 1720, f° 284 v°). A l'avènement de François II, les Guise prirent leur revanche; ils enlevèrent sa charge à d'Andelot pour la donner à M. de Martigues, un de leurs favoris (Michieli au sénat de Venise, Paris, 16 juillet 1559, *ibid.*, f° 207 v°).

3. Bordenave, *Hist. de Béarn et de Navarre*, éd. Paul Raymond, pp. 62-64.

avait quitté la cour le 5 novembre; mais il ne partit que le 7 décembre de Blois pour Bordeaux[1]. Il avait obtenu l'appui secret de Henri II, qui lui permit de joindre à ses Béarnais trois mille légionnaires de Guienne, aux ordres de Symphorien de Durfort, sieur de Duras, le futur chef huguenot[2]. Au début de novembre, ayant reçu du roi et du duc de Guise des lettres lui mandant de se rendre en diligence droit à Bordeaux « pour exécuter quelque entreprinse, qui conserne grandement le service de Sa Majesté », Monluc quitta Paris. Il ignorait encore de quoi il s'agissait; le roi de Navarre devait l'en instruire[3]. L'état de santé et les perpétuelles hésitations d'Antoine de Bourbon retardèrent l'ouverture des hostilités. A la fin de décembre, il ordonnait à ses capitaines de ne pas bouger[4]. Aussi, le 6 janvier 1559, retrouve-t-on Monluc dans ses terres de Gascogne[5]. Le 14, il rejoignait à Pau le roi de Navarre, qui y réunissait un conseil de guerre composé de Burie, Monluc, Jarnac, pour dresser enfin son plan de campagne[6]. De là, le 15 ou le 16 janvier, on va à Bayonne, comme le dit Monluc; le lendemain, on loge à Béhobie. Une compagnie de gens de pied franchit la Bidassoa. Mais il était trop tard : dès le 2 janvier, Henri II écrivait que l'entreprise était de tous côtés « descouverte »[7]. Informé par don Sanche d'Ursua qu'il est trahi, sans argent pour payer ses troupes, Antoine de Bourbon recule précipitamment sur Bayonne. Le 26 janvier, tout est terminé[8]. Monluc n'a pas insisté davantage et s'est borné à faire allusion d'un mot au traître Pierre Fernan-

1. Le 24 novembre, il écrivait de Vendôme à Henri II : « Quant aux autres devers Bayonne, je n'en ay aucune nouvelle non plus que s'ils estoient tous mortz. » (*Lett. d'Ant. de Bourbon et de J. d'Albret*, éd. Rochambeau, p. 159.)

2. Bordenave cite Monluc parmi les chefs de l'expédition.

3. Monluc à Brissac, Paris, 6 novembre (IV, 102). — Cf. une lettre au duc de Guise pour lui recommander le contrôleur La Morlière, datée, le même jour, d'Orléans (*ibid.*, 104). L'une des deux dates est évidemment inexacte.

4. Antoine de Noailles à Burie, Bordeaux, 22 décembre 1558 (B. N., fr 6910, f° 120). — Cf. de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, I, 422.

5. Monluc au duc de Guise, Saint-Puy, 6 janvier 1559 (IV, 106).

6. Le procès-verbal de ce conseil a été publié par le marquis de Rochambeau, *Galerie des hommes illustres du Vendômois*, 1879, p. 168. — Cf. aussi une lettre de Burie au roi, Pau, 14 janvier (*Arch. hist. de la Gir.*, XVII, 322).

7. Henri II au roi de Navarre, 2 janvier (B. N., fr. n. acq. 1233, f° 46).

8. Antoine de Bourbon à Henri II, Bayonne, 26 janvier. — Instructions pour le sieur d'Audaux, même date (*Lett. d'A. de B. et de J. d'A.*, pp. 163-167).

dez d'Elcicaola y Gamboa, qui « traictoit double » la « marchandise »[1]. Il a noté qu'à son retour chez lui, il reçut du roi le don de la compagnie de cinquante lances vacante par la mort de M. de la Guiche ; il ajoute, ce qui est très vraisemblable, qu'elle ne lui fut pas donnée sans difficulté. Le 20 janvier, il annonçait la bonne nouvelle à son ami le duc de Ferrare, qui s'empressa de le féliciter. Monluc, qui trouvait, sans doute, la compensation un peu maigre, le suppliait de rappeler, à l'occasion, au roi de France le grand service qu'il lui avait rendu, et le duc s'y employait avec zèle[2].

Les *Commentaires* mentionnent ensuite les « malheureuses nopces de Philippe II et d'Élisabeth de France, célébrées le 21 juin à Paris[3], puis « la paix publiée » et « les joyes grandes, qui dura bien peu ». Monluc dit qu'il était à Nérac quand le roi de Navarre lui montra une lettre du duc de Guise annonçant que Henri II devait prendre part au fatal tournoi. Dans la nuit qui le précéda, il eut un songe prophétique, qu'il narre en détail. C'est une occasion pour lui de signaler ce qu'il trouvait d'étrange et d'inexplicable dans des phénomènes qui l'avaient beaucoup frappé. Monluc, comme tous ses contemporains, fut superstitieux ; il croyait aux songes, aux pressentiments, à son « presaige »[4]. La mort de Henri II donna lieu, du reste, à d'autres prédictions de ce genre, et le rêve de Monluc ressemble fort à

1. Son nom est défiguré dans les mss. des *Commentaires :* le second porte *Gamare* (adopté par de Ruble), le premier *Gambre*, transcription fautive de *Gamboe*. — Voir, sur la guerre mouillée et la trahison de Gamboa, DE RUBLE, *A. de B. et J. d'A.*, I, 281-311 ; II, 109-112.

2. Le duc de Ferrare à Monluc, 16 mars et 4 avril (Arch. d'État de Modène, *Cancellaria Ducale, Carteggi e documenti di particolari*, lettera M, busta 78). Monluc sollicitait aussi à ce moment un canonicat « per un gentilhuomo suo parente, huom litterato et ben qualificato », du cardinal Ippolito, archevêque d'Auch, et la mise en liberté de deux Français prisonniers sur les galères du duc de Florence. Le duc lui répondit le 26 mai qu'après enquête, ces deux forçats étaient demeurés introuvables.

3. *Ordine et pompa del sponsalitio del sereniss. et catolico Re Filippo con la serenissima Regina Isabella, primogenita del Re christianiss. di Francia. Fatto in Parigi a dì XXI di giugno MDLIX, con solenne giuramento della pace et altri particulari avisi.* Florence, 1559, in-4°.

4. Voir son pressentiment avant la camisade de Camollia (II, 17) et le récit du songe qu'il eut chez madame de Panjas en septembre 1567, à la veille des seconds troubles (III, 94-98).

celui qu'au dire de Peucer, Catherine de Médicis eut aussi dans la nuit qui précéda le tournoi[1]. Elle avait été annoncée par les astrologues, par Luca Gaurico[2] et par le célèbre Michel de Nostredame, dont Monluc a parlé avec admiration à l'occasion de la prise de Thionville. Il avait pu, d'ailleurs, le connaître : Nostradamus, dans sa jeunesse, était venu à Agen pour y visiter Jules-César Scaliger. Il s'y était vite rendu populaire, s'y était marié et y avait séjourné quatre ans, jusqu'au jour où il perdit sa femme et ses deux enfants. Ce séjour à Agen, dont on ne connaît pas la date précise, correspond à peu près aux années 1535-1540, où Monluc vint souvent en Gascogne. Il y a donc lieu de penser que lorsque Nostradamus publia pour la première fois en 1555 ses *Centuries*, Monluc tint à les lire, qu'il en connut l'édition nouvelle de 1558, la réimpression donnée à Lyon en 1568 par Benoist Rigaud et qu'il fut, en particulier, reconnaissant à l'illustre prophète du quatrain 58 de la VIe centurie, relatif au siège de Sienne[3]. Loin de partager à l'égard de Nostradamus le mépris de Florimond de Ræmond, Monluc fut, on le voit, d'accord avec Ronsard[4] pour exalter l'astrologue de Salon, que Charles IX alla voir en 1564 et à qui il donna deux cents écus d'or avec le titre de médecin ordinaire du roi.

Entre la mort de Henri II et le commencement des premiers troubles, les *Commentaires* présentent une lacune de deux années et demie. Monluc a dit lui-même : « Je laisseray ce propos et ne me veulz mesler d'escripre les inimitiés, les rébellions qui ont esté faictz depuis, jusques à la mort du roy François second, encore que j'en sceusse bien escrire quelque chose pour estre de ce temps-là ; car je ne suys poinct historien ni n'escrips ce

1. Peucer, *Commentaire de diverses sortes de divinations*, liv. X, chap. I, cité par Simon Goulart, *Extraits des histoires admirables et memorables de nostre temps*, réimpr. par Cimber et Danjou, III, 381. — Le rédacteur des mémoires de Vieilleville lui prête un songe analogue.

2. Brantôme, III, 280.

3. Voir l'explication étrange donnée de ce quatrain par Guynaud, *La concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire depuis Henry II jusqu'à Louis le Grand*, Paris, 1693, pp 76-79, et reproduite par E. Bareste, *Nostradamus*, Paris, 1840, qui ne cite pas Monluc parmi les admirateurs du prophète.

4. *Elegie à Guillaume des Autels, gentilhomme charrolois* (1560), dans le t. VII des *Œuvres complètes de P. de Ronsard*, éd. Blanchemain, p. 45.

libre par manière d'histoire... » D'un mot juste et expressif il a caractérisé les intrigues des Guise, des Montmorency, du roi de Navarre et du prince de Condé, qui remplirent ce règne éphémère : « On joua au boute-hors à la cour [1]. » Pour le détail, il se défend de le raconter, bien qu'il en ait su, dit-il, beaucoup de particularités. Il se borne à irriter la curiosité de son lecteur par quelques allusions obscures qu'il laisse échapper et au travers desquelles on sent qu'il a jugé prudent de se taire sur une période de sa vie dont il avait pourtant gardé un très vivant souvenir [2]. Pour l'omettre, il a d'ailleurs son excuse ordinaire : il écrit pour l'instruction des capitaines et pour perpétuer sa gloire militaire ; il ne prétend faire que son portrait de soldat. Mais en dépit de ce ferme propos, il en a trop laissé entendre pour que nous n'ayons pas le devoir de soulever le voile et d'essayer, s'il se peut, de combler cette lacune volontaire, la plus grave de tout l'ouvrage.

La guerre mouillée avait eu pour résultat de nouer des relations entre Monluc et le roi de Navarre. Découragé par son insuccès, voyant une fois de plus ses espérances évanouies, Antoine de Bourbon commençait, ainsi que sa femme Jeanne d'Albret, à prêter l'oreille aux prédications calvinistes et à favoriser les réformés persécutés, lorsque survint la mort tragique de Henri II. Les Guise lui en firent porter la nouvelle à Nérac par M. de Bouillé. Il la communiqua aussitôt à ses conseillers ordinaires, Aymery Bouchard, son chancelier, Nicolas Dangu, évêque de Mende, François d'Escars et Guy Chabot de Jarnac. Monluc dit qu'il lui dépêcha aussi un courrier à Saint-Puy — « car il n'y a que quatre lieues de Nérac chés moy » — et qu'il se rendit aussitôt auprès du roi de Navarre. Fut-il de ceux qui lui conseillèrent de s'acheminer vers la cour pour y faire valoir ses droits à une lieutenance générale du royaume ? Il ne se rangea pas franchement parmi les mécontents qui crurent alors bien imprudemment à sa fortune. Il restait lié aux Guise, qui le chargèrent de les renseigner sur l'attitude et les projets d'un rival qu'ils redoutaient. La

1. Ce mot a servi d'épigraphe à Éd. de la Barre-Duparcq pour son *Histoire de François II*, Paris, 1867, in-8o.

2. « J'en sçay bien des particularités, pour avoir esté fort privé du roy de Navarre et de monsieur de Condé. » (II, 335.) Tout le passage est une addition à la première rédaction.

réponse de Monluc fut singulière : le roi de Navarre, sur le point de se mettre en route « par delà », n'avait d'autre désir, écrivait-il, que « d'estre entièrement ung en amitié » avec le duc et le cardinal de Lorraine ; il se défiait du connétable et lui en voulait toujours de n'avoir pas pris ses intérêts en main aux conférences de Cercamp ; il voulait simplement être reçu par le roi avec honneur, afin que Philippe II pût par là se convaincre qu'il n'était point « petit compagnon en France »[1]. On a dit que cette « Instruction pour M. de Latour » dénotait chez Monluc peu de perspicacité, qu'il ne soupçonnait pas l'animosité profonde d'Antoine contre les « Guisards »[2]. Tant de simplicité est peu vraisemblable. Monluc, préoccupé de conserver la faveur des Guise et de ne pas perdre les bonnes grâces du roi de Navarre, cherchait plutôt à détourner le second du connétable, dont la disgrâce avait dû le combler d'aise, et à le rapprocher des premiers. Il fut, avec Nicolas Dangu et d'Escars, de ceux qui travaillèrent à ce rapprochement[3]. Il y réussit, du reste, de singulière façon : c'est après avoir subi toutes les avanies, après s'être compromis de toutes les façons que le faible Antoine, abandonné par tous ceux qui un instant avaient cru en lui, joué par les Guise, en fut réduit à se faire leur courtisan et accepta de la reine-mère, comme un honneur insigne, d'escorter jusqu'à la frontière d'Espagne la princesse Élisabeth, femme de Philippe II[4]. Monluc prit d'ailleurs gaillardement son parti de cette humiliation du roi de Navarre : il en tira son profit en se vantant d'avoir été l'ouvrier de son raccommodement avec les Guise[5].

1. Instruction pour M. de Latour, Verteuil, 22 juillet 1559 (IV, 107).

2. De Ruble, *A. de B. et J. d'A.*, II, 33.

3. Il est cité comme tel dans une lettre du 15 août 1559 de Morellanus à Calvin. Le texte porte *Monlucius*. Les éditeurs ont cru que ce nom désignait Jean ; c'est bien de Blaise qu'il s'agit. (*Calvini opera omnia*, XVII, 595.)

4. Cf. de Ruble, *op. cit.*, II, 40-64.

5. Monluc au duc de Ferrare, Paris, 26 septembre (Arch. d'État de Modène, *Cancellaria ducale, Carteggi e documenti di particolari*, lettera M, busta 78) : « Quelzques ungs ont taché (comme je croy qu'aiez pieça entendu) de mectre quelque different entre le Roy de Navarre et mondict seigneur de Guyse. Mais maintenant je vous puis asseurer qu'ilz sont fort bien d'accord et vivent en fort grande amitié. A quoy je me suis employé de tout mon pouvoir, comme vous pourrez entendre de votre ambassadeur, avec lequel j'en ay communicqué bien emplement. »

Il avait accompagné Antoine de Bourbon dans son voyage à la cour en août : « Aiant entendu la mort du feu roy, je suis venu à la court, où j'ay demeuré jusques à present », écrivait-il, le 26 septembre, de Paris à son ami le duc de Ferrare. Il revenait de Reims, où il avait assisté au sacre de François II. En sa qualité de chevalier de l'ordre, il escorta le petit roi lorsque le 16, monté sur une haquenée blanche, il fit dans la ville une entrée solennelle qu'un orage gâta ; en la même qualité, il assista le 18 dans la cathédrale à la cérémonie du sacre [1]. Dans les derniers jours du mois, il se disposait à s'en retourner « à sa maison ». Était-ce, comme il l'écrivait au duc de Ferrare, la crainte de l'hiver qui le rappelait en Gascogne? Son départ eut des raisons plus profondes. La conjuration d'Amboise s'organisait. Elle avait été très favorisée par l'ordonnance du 14 juillet, qui avait réduit les effectifs des compagnies d'hommes d'armes et fait des capitaines ainsi lésés autant de mécontents. Monluc fut-il de ce nombre? Sa compagnie avait été réduite de cinquante à trente hommes d'armes [2]. Cette diminution de ses revenus n'était pas faite pour lui plaire. D'autre part, le roi de Navarre, dont il était si « privé », passait, à tort d'ailleurs, pour organiser la conjuration [3]. Redoutant, s'il se mêlait à ses camarades de Piémont qui assiégeaient les antichambres en grondant leur mécontentement, de perdre la faveur des Guise, peu satisfait lui-même de leurs intrigues, il jugea qu'il lui valait mieux changer d'air. Les affaires se gâtaient décidément : il était plus prudent de les suivre de loin. Tandis que le roi s'acheminait vers Blois, il partit donc pour la Gascogne, non sans avoir prié le duc de Ferrare de le recommander tout particulièrement aux Guise. Il laissait à la cour son secrétaire Martineau pour surveiller les événements.

Il employa l'hiver sans doute à se soigner. Il prit soin, en tout

1. C'est dans sa lettre au duc de Ferrare que Monluc fait allusion à son séjour à Reims. — Sur le sacre de François II, voir DE RUBLE, *op. cit.*, II, 49-59.

2. « Departement des compaignyes de la gendarmerye, ensemble des commissaires de la guerre ordonnez pour faire la monstre pour le quartier de juillet, aoust, septembre et decembre 1559... Guyenne et Poictou : Monsr de Montluc, xxx lances, à Grenade; capitaine La Peyre. » (B. N., fr. 20507, fo 111 vo, orig. signé : *Montmorency*.) Le nom du capitaine La Peyre est écrit La Peyrie dans les *Commentaires*, II, 324. — Cf. *Négoc. sous François II*, 346.

3. DE RUBLE, *op. cit.*, II, 138.

cas, de se laisser oublier, se bornant à observer autour de lui. Les troubles religieux avaient déjà commencé en Guienne : les mesures énergiques prises par le Parlement de Bordeaux n'avaient pas arrêté les prêches et les bris d'images[1]. Au moment où Monluc arrivait chez lui, de sérieux désordres avaient eu lieu à Sainte-Foy, à Bergerac, à Monségur[2]. Au début de février 1560, un nouveau « scandale » éclata dans cette dernière ville ; la « commune » y fut même proclamée, malgré l'envoi de trois commissaires du Parlement[3]. L'émotion fut très vive dans la province ; le roi de Navarre écrivit aux consuls d'Agen pour les prier de surveiller de près les menées séditieuses qui pourraient se produire[4]. Les Agenais se tournèrent naturellement vers l'illustre capitaine, leur voisin, pour lui demander conseil. Ils se rendirent à Estillac et soumirent l'affaire à Monluc, qui, interprétant la lettre du roi de Navarre, les engagea à faire bonne police et à avertir les hôteliers de surveiller les inconnus qui venaient loger dans la ville, « profferant parolles contre Dieu, sa sainte eglise et religion chrestienne et aucunement tachés du crisme d'heresie »[5]. Trois mois plus tard, une affaire plus grave l'amena en personne à Agen. En dépit des précautions des consuls, les réformés y avaient pris pied ; les ministres Jean Voisin et Jacques Fontaine y multipliaient les conventicules nocturnes et les conversions. Deux conseillers au présidial furent gagnés à la doctrine nouvelle. Leurs collègues catholiques et les consuls, effrayés,

1. Arrêt du Parlement de Bordeaux interdisant les prêches, 15 juillet 1558 (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 3). — Jurade d'Agen touchant le procès à faire à un briseur d'images, 22 décembre 1558 (*ibid.*, XXIX, 4). — Jurade d'Agen sur les poursuites à exercer contre ceux qui parlent mal de la religion, 13 mars 1559 (*ibid.*, XXIX, 5). — Ordonnance du Parlement de Bordeaux enjoignant au présidial d'Agen de poursuivre et châtier les briseurs d'images, 21 avril 1559 (*ibid.*, XXIX, 5). — Le président de Roffignac au connétable, 28 avril 1559 (*ibid.*, XIII, 119).

2. De Ruble, *op. cit.*, II, 262-263, 282-283 et 448.

3. Gaullieur, *Hist. de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du Parlement de Guyenne*, Bordeaux, 1884, I, 193-194.

4. Et non, comme le dit de Ruble, pour leur demander du secours. Cf. une lettre d'Antoine de Bourbon aux consuls et habitants de la ville d'Agen, Pau, 14 février 1560 (*Lett. d'A. de B. et de J. d'A.*, pp. 189-190).

5. Entrevue entre les consuls d'Agen et Blaise de Monluc, 19 février 1560 (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 6). — G. Tholin, *Agen pendant les guerres de religion* (*Rev. de l'Agenais*, XIV, 433).

firent arrêter Fontaine. Les réformés du voisinage s'assemblèrent en armes au-delà de la Garonne pour venir le délivrer. Monluc fut de nouveau mandé d'Estillac. Dans les derniers jours de mai, il assista à la délibération où la majorité des conseillers au présidial et des consuls décida qu'on surveillerait étroitement le prisonnier et qu'on avertirait le roi de ce qui se passait[1]. Dans son livre, au milieu du récit des préliminaires des premiers troubles, il a fait allusion à ce fait et raconté brièvement l'emprisonnement du ministre. Il a pris soin, d'ailleurs, de dater cette allusion : « Ceci estoit vivant encores le roy François. » Tout en se vantant d'avoir fait, par sa seule venue, une belle peur aux huguenots, il dit formellement qu'il se borna à prendre le ministre en une maison pour le livrer entre les mains de la justice. L'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France* lui prête un rôle beaucoup plus considérable : il assista à l'interrogatoire du ministre et lui ordonna brutalement de dénoncer ses complices[2]. Les documents originaux sont muets sur ce point. La narration de l'*Histoire ecclésiastique*, très circonstanciée, très dramatique aussi, est, en somme, digne de confiance : Monluc, on va le voir, avait des raisons pour ne pas insister outre mesure sur son intervention et même pour l'atténuer.

Elle lui valut, en effet, d'être assiégé dans son château d'Estillac par une bande de cinq à six cents hommes qui tenait la campagne[3]. Il s'en plaignit au président Du Faur, et François II

1. Jurade d'Agen du 1er juin 1560, publ. par Bourgeon, *La Réforme à Nérac*, pp. 85-86. — Jurade d'Agen du 16 février 1562 (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 23).

2. *Hist. eccl. des églises réformées au royaume de France*, éd. Baum et Cunitz, Paris, 1883-1889, in-4°, I, 365-367. — Cet ouvrage, capital pour l'histoire des guerres civiles, a été longtemps attribué à Théodore de Bèze. C'est, en réalité, une vaste compilation anonyme, faite d'emprunts à des mémoires dus à des rédacteurs très divers. Les monographies qui, du livre VII au livre XVI, retracent l'histoire particulière de chaque ressort de Parlement ont été écrites par des témoins oculaires, ministres ou chefs de communautés, au lendemain des événements (cf. l'intéressante étude mise par M. Rod. Reuss en tête du t. III de l'éd. Baum et Cunitz). Publiée pour la première fois en 1580 à Anvers, l'*Hist. eccl.* est la principale source narrative permettant de contrôler les *Commentaires* pour les années 1561-1562.

3. La ville d'Agen fut au même moment menacée par des bandes qui brisaient les croix dans la campagne. Voir jurade d'Agen du 4 juin (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 11).

écrivit au roi de Navarre de ne pas permettre qu'il fût ainsi « delaissé comme en proie à ceste canaille qui ne congnoist ny Dieu ny raison »[1]. Cette plainte virulente n'eut d'autre résultat que de gâter les affaires de Monluc. Antoine de Bourbon avait, en effet, brusquement changé d'attitude. Exploitant l'indignation soulevée contre les Guise par la sanglante répression de la conjuration d'Amboise, il groupait de nouveau les mécontents autour de lui et favorisait ouvertement les réformés. A la nouvelle de ce qui s'était passé à Agen, il écrivit aux consuls une lettre très sévère, où il leur ordonnait de remettre en liberté le procureur au présidial Lagrange, arrêté en même temps que le ministre Fontaine[2]. Il ne devait donc être guère disposé à prendre sous sa protection le châtelain d'Estillac. Celui-ci se repentit amèrement de son zèle maladroit : « Le roy de Navarre, dit-il dans son livre, m'en sentit si mauvais gré qu'il m'en voulloit mal mortel, et escripvit au roy que je l'avois desposséde de l'estat de lieutenant de roy, et luy prioit de luy mander s'il m'en avoit donné la charge. » Il ajoute que cette lettre « cuyda » être cause de sa ruine et que le duc de Guise, le désavouant à demi, lui conseilla de chercher tous les moyens pour se remettre dans les bonnes grâces d'Antoine de Bourbon. Ce conseil lui fut-il réellement donné ? Il est possible que les Guise voulussent, comme ils l'avaient déjà fait, utiliser Monluc pour se renseigner sur les projets de leur rival. Monluc accepta-t-il de jouer ce rôle ? Nous l'ignorons. On le retrouve, en tout cas, à la fin de juin à Nérac, au moment où le roi de Navarre et le prince de Condé, son frère, s'y rencontrèrent avec le maréchal de Saint-André. Il est venu grossir la forte troupe de mécontents, pour la plupart calvinistes, qui attendent avec impatience qu'on les mène venger

1. François II au roi de Navarre, Chambord, 16 juin 1560 (B. N., fr. n. acq. 1234, f°s 164-165, minute). — L'ambassadeur vénitien Michieli donne, dans sa dépêche du même jour, un récit très fantaisiste de l'intervention de Monluc, qui, dit-il, s'était rendu, par ordre du roi, dans Agen, « sopra il fiume della Loyra », en compagnie de du Lude (B. N., f. ital. 1721, f°s 113 v°-114 r°). Throckmorton écrit le 24 que Monluc a été assiégé dans une ville de Provence par un grand nombre de protestants, que maintenant l'affaire est arrangée, mais qu'il a été contraint de rendre la liberté à certain prédicant (*State papers, Foreign, 1560*, n° 232).

2. Antoine de Bourbon aux consuls d'Agen, Nérac, 2 juillet (*Lett. d'A. de B. et de J. d'A.*, p. 211).

les martyrs d'Amboise. Il ne cache pas ses sentiments, offre aux deux princes « volontairement son bien et sa personne, sachant, disoit-il, l'intention dudit Roy et de son frère ne tendre qu'au bien et utilité du roy et du royaume »[1]. C'est déjà le langage d'un bon huguenot. Nérac est d'ailleurs, à ce moment, tout protestant. Le lendemain de leur arrivée, Antoine de Bourbon et son frère ont assisté au prêche de Boisnormand. Les rues retentissent du chant des psaumes de Marot. Théodore de Bèze, envoyé de Genève par Calvin, vient d'être reçu en triomphe; il a prêché devant le roi de Navarre dans une église et il écrit que « les choses vont de bien en mieulx et de mieulx en très bien »[2]. Très désireux de « se racointer », très incertain aussi de l'avenir, Monluc fait chorus avec les autres mécontents. Il assiste aux prêches, et plus tard Bèze, se souvenant sans doute qu'il l'a eu pour auditeur, n'hésitera pas à l'appeler « *insanum apostatam* »[3]. Dans quelle mesure est-il sincère? Il est ambitieux, il est oisif, il voudrait bien obtenir quelque charge lucrative : quoi d'étonnant que, suivant le mot expressif de l'*Histoire ecclésiastique*, il cherche « son meilleur »?

Il ne le trouva pas à Nérac. Les propos intempérants qu'il y avait tenus lui attirèrent une nouvelle mésaventure. Dans les derniers jours d'août, les Guise faisaient arrêter à Etampes un agent secret du roi de Navarre, Jacques de la Sague : soumis à la torture, il révéla que les deux Bourbons se disposaient à prendre les armes et compromit dans ses aveux une foule de capitaines, entre autres Monluc[4]. La dénonciation n'était pas absolument invraisemblable. Monluc dut en être informé. Très effrayé, sans doute, il part immédiatement pour la cour. Il assiste, à Poissy,

1. *Hist. eccl.*, I, 368.

2. Bourgeon, *La Réforme à Nérac*, pp. 61-66. — Dans une lettre à la reine du 26 août 1562, Monluc écrit que depuis plus d'un an on n'a dit la messe à Nérac (IV, 154-155). Michieli, à la date du 30 juin 1560, écrivait que les réformés exerçaient librement leur culte dans toute la Gascogne et que les prêtres catholiques n'osaient plus y dire la messe (B. N., f. ital. 1721, f° 135 r°).

3. Beza Bullingero, Genève, 6 mars 1564 (*Calvini opera omnia*, XX, col. 261). Le passage est très curieux. Dans la même lettre, Bèze répète le mot et appelle Monluc « *gubernator apostata* ». L'apostasie de Monluc explique et son acharnement contre les Réformés et la haine que ceux-ci lui vouèrent.

4. Voir, sur l'arrestation de La Sague, Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, I, 77-79, et de Ruble, *A. de B. et J. d'A.*, II, 322-328.

au conseil des chevaliers de l'ordre, auquel le roi déféra François de Vendôme, vidame de Chartres, mis à la Bastille comme suspect de sympathie pour les idées nouvelles. Il a fait dans son livre une allusion obscure à l'altercation qui s'éleva à ce propos entre le cardinal de Lorraine et le connétable [1]. Il est probable que, désireux de « se racointer » cette fois avec les Guise, il fut de la minorité qui approuva l'arrestation [2]. Le 29 septembre, jour de la Saint-Michel, il est présent à l'assemblée générale de l'ordre, où furent reçus les dix-huit nouveaux chevaliers désignés par les Guise pour modifier la majorité rebelle [3]. Pendant le défilé, les seigneurs et les dames de la cour se montraient avec une curiosité ironique ces deux vieux aventuriers de Piémont, tous deux « haut à la main », Monluc et Vassé, marchant côte à côte [4]. Brantôme nous a conservé le piquant récit d'une nouvelle mésaventure qu'attira au premier son habituelle intempérance de langage et qui lui valut une sévère leçon du duc de Guise [5]. L'anecdote prouve indirectement qu'il n'était pas parvenu à dissiper les préventions que son attitude équivoque avait fait naître contre lui. Tandis qu'il assistait, à Orléans, où il accompagna François II lorsqu'il y fit, le 18 octobre, son entrée solennelle, à l'effondrement de la fortune, hier encore si brillante, du roi de Navarre et de Condé, à l'arrestation et au procès du second, aux tentatives avortées des Guise pour se débarrasser du premier en le faisant tuer par le jeune roi, Monluc dut faire de philosophiques réflexions [6]. Elles ne l'empêchèrent pas, d'ailleurs, de songer à ses

1. « Que l'on demande à monseigneur le cardinal de Lorraine qui estoit estuy-là qui luy bailla este traverse; car à Poissy, à l'assemblée que le roy fist des chevaliers de l'Ordre, *devant le roy François second* [ces mots, qui datent l'allusion, ont été après coup biffés sur le premier ms.], il lui reprocha et vindrent fort avant en paroles; car je suys trop petit compaignon pour le nommer, encores que je y feusse. » (III, 137.)

2. La majorité se rangea à l'avis du connétable, qui présenta une chaleureuse défense du vidame. Monluc ne dut pas être du côté de son vieil ennemi.

3. *Mémoires de Castelnau, additions de J. Le Laboureur*, I, 368.

4. Brantôme, IV, 94.

5. *Id.*, III, 198-199. — De Ruble a rapporté à tort cette anecdote au second voyage de Monluc à la cour, en octobre 1561 (cf. *Le colloque de Poissy*, dans *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, XVI, 1889, p. 5).

6. Voir, sur ces événements, de Ruble, *A. de B. et J. d'A.*, II, 398-439, et B. de Lacombe, *Cath. de Médicis entre Guise et Condé*, Paris, 1899, pp. 61 et suiv.

affaires. Il était question de donner le gouvernement de Dauphiné à Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon. Monluc, convaincu par l'expérience qu'il n'avait rien à gagner à retourner en Guienne, demanda de lui être adjoint comme lieutenant; il faisait valoir que, de concert avec l'évêque de Valence, il pourrait y « disposer les affaires en telle continence et repos, qu'elles s'en pourroyent mieulx porter »[1]. Faire collaborer les deux frères à la même besogne, tempérer la fougue maladroite de Blaise par la modération avisée de Jean, l'idée était séduisante. Les Guise la repoussèrent : le duc François, qui était précisément gouverneur du Dauphiné, savait que l'évêque de Valence favorisait là-bas secrètement les réformés « et faisoit comme un meslange des deux doctrines, blasmant ouvertement plusieurs abus de la papauté »[2], et, d'autre part, l'attitude peu nette de Blaise ne lui inspirait guère de confiance. Le projet n'eut pas de suite.

Deux mots insérés après coup dans la première phrase du livre V nous apprennent que Monluc était encore à Orléans quand François II mourut, le jeudi 5 décembre 1560. Il fut témoin des événements qui suivirent cette mort si brusquement survenue : la prise de possession de la régence par Catherine de Médicis, l'élévation soudaine du roi de Navarre, la mise en liberté du prince de Condé, le retour du connétable, la disgrâce des Guise. Ces « maniemens » ne pouvaient lui plaire : il voyait sa fortune, d'elle-même assez chancelante, de nouveau s'effondrer. Il assista aussi aux travaux des États-Généraux et, lorsqu'à la séance royale du 1er janvier 1561, il eut entendu les orateurs du tiers et de la noblesse s'élever contre les abus du clergé, l'orateur ecclésiastique demander le maintien de ses privilèges et tonner contre ces hérétiques, dont il se refusait même à prononcer le nom, il connut bien que l'on ne demeurerait pas longtemps en paix[3]. De nouveau privé de tout appui, exposé à la rancune de ses ennemis, qui pouvaient lui faire payer cher ses palinodies, il

1. Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, à Catherine de Médicis, sans date (*Négoc. sous François II*, p. 794).

2. Regnier de la Planche, *Histoire de l'Estat de France sous le règne de François II*, 1576, in-8°, p. 290.

3. Sur l'incertitude de la situation à ce moment, voir G. Weill, *Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion*, Paris, 1891, pp. 48-61, et B. de Lacombe, *op. cit.*, pp. 103-105.

n'avait pas d'autre parti à prendre que de rentrer dans l'ombre. Il résolut donc de s'« ouster de la court, affin de n'estre embarrassé parmy les ungz ny les autres ». En prenant congé de la reine, il l'assura de son loyalisme avec de grandes démonstrations. La scène qu'il rapporte est très vraisemblable; il oublie de dire seulement qu'en offrant à Catherine de mourir à ses pieds pour son service, il songeait à se ménager, pour un avenir prochain, les faveurs de celle dont il avait pu admirer déjà le grand entendement.

Les *Commentaires* ne nous donnent pas un récit suivi de ce qu'il fit à son retour en Guienne. On y trouve seulement la mention du dégagement de La Plume, qu'assiégeaient trois ou quatre cents réformés. Ils voulaient, dit Monluc, « oster deux prisonniers de leur religion que la justice de la Plume tenoit ». Il alla, en compagnie de son fils, le capitaine Peyrot, « avec toutes gratieuses parolles parler à eulx », et il obtint le lendemain des officiers de La Plume leur mise en liberté. Aucun document original ne permet de dater ce fait d'une façon précise [1]. L'*Histoire ecclésiastique* parle seulement, dans les premiers mois de 1561, des excès commis par les catholiques de « Plume en Bruiles... sollicités par leur bailly, gendre de Nort, consul d'Agen » [2]. Une ordonnance de Burie, datée d'Agen, 8 octobre 1561, relève parmi les excès commis par les réformés un siège de La Plume, qui paraît bien être celui dont parlent les *Commentaires* [3]. Quoi qu'il en soit, ce petit fait nous montre Monluc intervenant de son propre chef, comme il l'avait déjà fait un an avant, dans les affaires de Guienne et cherchant à maintenir l'ordre autour de lui, mais cette fois au profit des réformés. En adoptant cette attitude, il pensait bien répondre aux desseins de la reine-mère et gagner sa confiance [4].

1. Gaffarel, dans son étude sur *Le capitaine Peyrot Monluc* (*Rev. hist.*, IX, 279), Tierny, dans son article sur *Monluc à Estillac* (*Rev. de l'Agenais*, 1895), placent ce fait fin janvier 1561 : l'un et l'autre sans dire sur quo ils se fondent.

2. *Hist. eccl.*, I, 877.

3. Doc. publ. par de Ruble, *Jeanne d'Albret et la Guerre civile*, I, 427.

4. Le 28 janvier, une ordonnance avait fait mettre en liberté tous les prisonniers détenus pour cause de religion; deux jours après, une autre ordonnance défendit toute discussion sur le fait de la religion, sous peine de la vie (De Ruble, *A. de B. et J. d'A.*, III, 36).

Le dégagement de la Plume n'est pas le seul fait de ce genre à l'actif de Monluc. Le 24 janvier, il est à Marmande, auprès de « monsieur de Burie, qui commandoit en l'absence du roi de Navarre en Guyenne ». Il l'accompagne à Agen pour l'aider à pacifier la ville, émue par les prédications d'Odet de Nort[1]. Ils y arrivèrent le 26, et Monluc semble bien avoir approuvé par son silence l'attitude de Burie, qui, facilement persuadé par les protestations de loyalisme des réformés agenais, les laissa occuper l'église de Saint-Fiary et leur dit en s'en allant « que s'ils avoient acoustumé de prier Dieu une fois, qu'ils priassent quatre »[2]. Le 12 mars, il assiste à Agen à l'assemblée des États de la sénéchaussée, réunie pour délibérer sur les propositions faites aux États d'Orléans : il donne aux députés de sages conseils, leur remontre la nécessité d'aider « ung prince endebté comme est le nostre », calme les susceptibilités des représentants de la noblesse catholique, émus par la présence des sieurs de Biron et de Caumont, qui passaient pour favorables aux idées nouvelles, s'efforce, en un mot, d'appliquer la politique tolérante de la reine-mère, auprès de qui il n'oublie pas de se faire valoir en cette occasion[3]. En mai, il se rend de sa maison d'Estillac à Agen pour y « visiter quelques fois les habitants et subjects du Roy audict Agen, pour les contenir et faire vivre en paix les ungs avec les aultres »[4]. Le mois suivant, des troubles éclatent à Layrolle et à Sérignac : l'église a été pillée et le curé tué. Le roi et la reine lui confient la mission de punir les factieux[5]. En juillet, il négocie avec « ces nouveaux chrestiens » pour les « pacifier »[6]. Il commençait ainsi à se rendre nécessaire, et le vieux Burie deman-

1. Burie à la reine, Marmande, 24 janvier 1561 (*Arch. hist. de la Gir.*, XIII, 151).

2. *Hist. eccl.*, I, 874-875. — Voir, sur ces événements, de Ruble, *Jeanne d'Albret*, I, 60-62, et G. Tholin, *La ville d'Agen pendant les guerres de religion* (*Rev. de l'Agenais*, XIV, 443-444).

3. Monluc à la reine, Agen, 13 mars 1561 (IV, 110-114).

4. Burie au roi de Navarre et à la reine, Bordeaux, 30 et 31 mai (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 56-57). — Cf. Jurade d'Agen sur les prêches et sur les excès commis par les P. R., 12 avril (*ibid.*, XXIX, 18).

5. Le roi et la reine à Monluc, 9 juillet (cité par de Ruble, *Jeanne d'Albret*, I, 151, n. 5). Il importe de remarquer que cette répression fut ordonnée par la reine à la veille de l'édit du 11 juillet, signé sur l'avis du Parlement de Paris, pour interdire les prêches.

6. Burie au roi, 4 juillet (cité par de Ruble, *op. cit.*, I, 151, n. 4).

dait qu'on le lui adjoignît pour apaiser les troubles, comme étant « fort digne et d'une plus grande charge que celle-là »[1]. Enfin, le 30 septembre, il vient avec le capitaine Arné rejoindre à Marmande le lieutenant de roi, qui se rend de nouveau à Agen pour y rétablir l'ordre[2]. Il assiste à la pacification de la ville. Préoccupé de se conformer aux ordres du roi de Navarre et de la reine, et de tenir la balance égale entre les deux religions, Burie décide d'accorder aux réformés, de moitié avec les catholiques, l'église paroissiale de Sainte-Foy pour y célébrer leur culte, de faire apporter toutes les armes à l'hôtel de ville et d'instituer un conseil mi-parti de vingt-quatre membres[3]. Monluc est là, approuvant hautement, bien plus prenant en main la cause des réformés, tenant les propos les plus irrévérencieux sur les mœurs du clergé catholique. C'est l'*Histoire ecclésiastique* qui nous renseigne sur son attitude. Le texte, très curieux, mérite d'être cité : « Monluc, en ce temps-là, ayant entendu que les affaires de la religion se portoient fort bien à la cour, estant aussi couru le bruit que l'article de la Cène y avoit esté accordé et mesme signé par l'évesque de Valence, frère d'iceluy, joinct que favorisant à ceux de la religion, il espéroit de parvenir par ce moyen à ce qu'il prétendoit de longtemps, c'est à savoir le démembrement de la Guyenne en plusieurs pièces pour en avoir sa part, joua un merveilleux personnage et contre son naturel, qui estoit de n'estre pas fort dissimulé, et de ne parler que de bourreaux et de cordes. Et pourtant, dès le commencement de la requeste présentée contre les prévenus d'avoir brisé les images, tendant à la fin de les punir de mort, il dit tout haut qu'il ne faloit pas faire ainsi mourir les personnes desquelles le Roy auroit une fois besoin, mais que plus tost on les devoit envoyer au service du Roy, pour trois ans en Piedmont ou en Lorraine[4];

1. Burie au roi, Bordeaux, 6 juillet (*Arch. hist. de la Gir.*, XVII, 261-262).

2. Burie au roi, Bazas, 28 septembre (anal. par de Ruble, *op. cit.*, I, 426). — Charles IX aux officiers et consuls d'Agen, 30 septembre (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 19).

3. Jurades d'Agen du 9 et du 20 octobre (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 20-21). — Voir, sur les troubles d'Agen et l'intervention de Burie, de Ruble, *Jeanne d'Albret*, I, 65-69, et Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XIX, 447-450, 489-490).

4. Dans son ordonnance du 8 octobre pour la pacification de la Guienne, Burie proposait que le roi envoyât servir trois mois en Piémont les gentilshom-

voire mesmes lui eschappa quelques fois de dire qu'en bref la papauté seroit abatue et que ces ventres bénéficiers perdroient leur marmite; et qui plus est, accorda un ministre à ceux du païs de Gontaud, lui assignant pension sur le bénéfice du lieu, duquel l'un de ses enfans estoit curé. Et sur cela il se retira en sa maison d'Estillac, près d'Agen... adjoustant qu'il vouloit luy mesme venir demeurer dans la ville et ouïr les presches; et de faict il fit ce qu'il put, disant hautement à Burie, qu'on feroit tort à ceux de la Religion de leur oster ce couvent [1], et que peult estre cela leur donneroit occasion de se saisir d'autres plus grands temples [2]. » L'attitude de Monluc depuis son retour de la cour, son désir très manifeste de plaire à la reine mère et d'appliquer sa politique tolérante s'accordent très bien avec les faits rapportés dans ce passage. Cet étalage bruyant de zèle est bien conforme aussi au caractère du personnage, qui cherchait par ce moyen à attirer l'attention sur lui. Nul doute enfin que Monluc, d'une part tenu par son frère au courant de ce qui se passait à la cour [3], d'autre part très frappé des progrès considé-

mes gascons fauteurs de troubles. Cette idée lui avait été suggérée certainement par Monluc, à qui, on l'a vu plus haut, elle fut toujours chère.

1. Il s'agit du couvent des Jacobins, dont les réformés s'étaient emparés de force.

2. *Hist. eccl.*, I, 881-882.

3. Il dut croire que le colloque de Poissy aboutirait. On sait que Jean de Monluc ne négligea rien pour cela. Son attitude au colloque fut celle d'un conciliateur très favorable aux réformés. Le dimanche 3 août 1561, il avait été, avec le cardinal de Châtillon, l'évêque d'Uzès et quelques autres de ces prélats qui, tandis que le cardinal d'Armagnac célébrait la messe catholique au couvent des Dominicaines de Poissy, communièrent « à leur mode » à la paroisse. L'évêque d'Uzès officia et fit un sermon *de cœna Domini, sacramento concordiae et charitatis*, qui n'était sans doute pas fort orthodoxe. A la deuxième séance du colloque, Jean de Monluc fit bon accueil au vieux Pierre Martyr. Le 9 octobre, il fut de la minorité qui refusa d'adhérer à la censure de la confession réformée. Le jeudi 25 septembre, par ordre de la reine, le théologien Claude Despence et lui eurent à Saint-Germain, avec de Bèze et Nicolas des Gallards, une conférence sur « l'article de la Cène », où ils soumirent aux docteurs réformés une formule très élastique, que ceux-ci repoussèrent le lendemain. Le lundi 29, nouvelle conférence, qui n'aboutit pas davantage. — Le rôle joué par Monluc, dont les *Chretiennes instructions* avaient, du reste, été censurées comme hérétiques par la Sorbonne, inspira un huitain significatif qui débutait ainsi :

Messieurs de Valence et de Seez
Ont mis les Papistes aux ceps...

(Arch. du clergé de France, 1561, Archiv. Nat., G 589A, fos 9 vo, 43 vo, 119 vo.

rables de la Réforme en Agenais[1], n'ait à ce moment pensé très sérieusement que le parti huguenot était à la veille de l'emporter, et qu'en se rangeant de ce côté, il avait plus de chance d'obtenir cette lieutenance de Guienne après laquelle, dès lors, il « abayait ». Quant aux scrupules théologiques, ils ne préoccupaient guère un vieux routier tel que lui, et la perspective d'entendre la messe en français le laissait fort indifférent. Sortir d'une inaction qui lui pesait, conjurer le mauvais sort qui, depuis la paix, s'acharnait contre lui, gagner la faveur de la reine, obtenir une charge qui lui procurerait de nouveau crédit et richesses, telles étaient, à la fin de 1561, ses seules préoccupations. Et il pensait que tous les moyens étaient bons pour parvenir[2].

Burie, après avoir signé, le 8 octobre, son ordonnance pour la pacification de la Guienne, revint à Bordeaux. L'avortement du colloque rendait de nouveau la situation fort obscure. La reine allait-elle persister dans sa politique tolérante? Pour en être informé au mieux, Monluc partit de nouveau pour la cour, bien prêt, suivant les circonstances, à faire valoir le zèle qu'il venait de déployer comme collaborateur officieux de Burie et à en tirer tout le parti possible[3]. En plusieurs endroits de son livre, il a fait allusion à ce voyage. Il l'a noté à son ordre chronologique, ajoutant qu'il venait simplement se mettre à la disposition de la reine et de ses enfants, et « mourir à leurs piedz contre tous

120 r°, 123 v° et suiv., 187 v°). — Sur cette attitude, qui explique fort bien celle de Blaise à Agen à la même date, voir H. Klipffel, *Le colloque de Poissy*, Paris, 1868, pp. 94, 108, 129, 134; de Ruble, *A. de B. et J. d'A.*, III, 188, n. 2 et 3, 195, et *Le colloque de Poissy* (*Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, XVI, 1889, pp. 16-17, 38, n. 1).

1. Hardi écrivait d'Agen à Calvin le 24 septembre : « S'il y avoit dissipation en ce pays, la playe saigneroit par toute la France, d'autant que c'est un pays dejà bien avancé. » (*Opera Calvini*, XVIII, col. 731.) Sur les progrès des réformés en Agenais et dans toute la Guienne, voir Gaullieur, *op. cit.*, chap. xx; Bourgeon, *La Réforme à Nérac;* de Ruble, *J. d'A. et la Guerre civile*, ch. i.

2. Tholin a le premier signalé le texte de l'*Hist. eccl.* et indiqué les raisons qui doivent le faire accepter comme vrai. Il ajoute excellemment : « On n'a pas encore montré Monluc sous cette figure; on a jugé trop légèrement qu'il revit tout entier dans ses *Commentaires*. Le personnage est plus complexe; il faut ajouter au portrait dont il est l'auteur par trop complaisant. » (*Rev. de l'Agenais*, XIV, 492.)

3. Il était certainement à Saint-Germain le 7 et le 8 décembre, où eut lieu la création des nouveaux chevaliers de l'ordre, au nombre desquels fut son frère M. de Lioux (*State papers, Foreign, 1561-1562*, n° 707).

ceulx qui se présenteroient pour leur estre contraires ». Dans des additions imprudentes, il avoue que, dès son arrivée, le prince de Condé le tâta, chercha à l'attirer à son parti et à lui tirer « le fond du sac »[1]. Il se défend énergiquement d'avoir répondu à ces avances ; il dit qu'il en fit part à la reine, qui lui commanda de se taire. Il est très naturel que Condé, qui se souvenait de l'atitude de Monluc à Nérac en juin 1560, ait pensé que le frère de l'évêque de Valence inclinait de nouveau vers la Réforme et songé à s'assurer une aussi précieuse recrue. Il est très vraisemblable aussi que Monluc se soit tenu sur la réserve. Huguenot, il ne lui répugnait pas de le devenir, mais si la reine lui donnait l'exemple. Après avoir vu, suivant l'expression de l'*Histoire ecclésiastique*, « le cours du marché », il jugea que le plus sage était de régler sa conduite sur les événements. S'il eût pris franchement parti, il se fût sans doute rangé parmi ces « huguenots réalistes », de plus en plus nombreux, qui semblaient bien être à cette heure le parti de l'avenir.

La mention de ce second voyage à la cour ouvre dans les *Commentaires* le récit des premiers troubles et renoue le fil de la narration. On peut juger maintenant de l'importance de la lacune et éclaircir les allusions que l'auteur a faites çà et là dans son livre à ces deux années et demie, qui furent pour lui si critiques. On comprend aussi qu'il n'y ait pas autrement insisté. Préoccupé avant tout de se défendre d'avoir jamais pactisé avec les huguenots[2] et de laisser de lui une image coulée d'un seul bloc, il n'a mis en relief qu'un seul trait de sa physionomie, son

1. II, 327 : « Il y en a qui sçavent les propoz que je tins à monsieur le prince de Condé à ce beau colloque de Poissy, qui se feist despuis, lorsqu'il me vouloit attirer à son party. » Et à propos de Coligny (III, 520) : « Il avoit aussi mis ce royaume en ung grand trouble, car je sçay bien que tout ne venoit pas de monsieur le prince de Condé, ny la moitié ; le dit seigneur prince ne m'en communiqua que trop à Poissy, et croy que si je luy eusse presté l'oreille, il m'eust tiré le fond du sac. »

2. II, 327 : « Despuis on me soupçonna que j'estois de l'intelligence du roy de Navarre et de monsieur le prince de Condé : je ne feuz, à ma vie, de leur conseil, ni n'avois jamais congneu ce qu'ilz avoient dans leur cueur. » II, 334 : « Et n'euz jamais intelligence et amitié avecques les ennemis de mon roy et maistre. » — Voir une autre allusion à ses relations avec Condé dans le passage où il rappelle qu'il refusa de lui vendre le fameux cheval turc que lui avait donné le duc de Paliano et qu'il aimait, après ses enfants, « plus que chose de ce monde ». (II, 438.)

loyalisme, si âprement contesté en 1571. Il a volontairement omis ces manœuvres louches, ces compromissions, ces gages donnés au parti des rebelles, et de cette période troublée il n'a fort adroitement retenu que son intervention dans l'affaire du ministre Fontaine, qui le montre terrifiant déjà les huguenots agenais. Les documents originaux, le témoignage discutable, sans doute, pour les appréciations, mais véridique pour les faits, de l'*Histoire ecclésiastique*, quelques aveux enfin que lui-même a maladroitement laissé échapper, permettent de substituer à la statue de bronze des *Commentaires* un Monluc moins raide, moins simple, mais aussi plus vivant et plus humain. Lorsque, dans sa seconde rédaction, il dictait, faisant allusion à la faveur générale dont jouissait, en 1561, la religion nouvelle : « Il n'estoit pas filz de bonne mère qui n'en vouloit gouster », il savait que ce mot si juste s'appliquait à lui-même, mais il eût, sans doute, été bien marri s'il avait pu prévoir que la postérité en apprécierait toute la saveur.

CHAPITRE IX.

Les premiers troubles.

(Décembre 1561 - mars 1563.)

L'ordonnance très libérale rendue le 8 octobre à Agen par Burie pour la pacification de la Guienne, ne contentant personne, était restée lettre morte et n'avait en rien arrêté les progrès de l'anarchie spontanée qui, depuis un an, s'était développée dans la province [1]. Monluc, qui avait collaboré à sa rédaction, devait penser qu'elle serait plus efficace et partager dans une certaine mesure l'optimisme de Burie. Mais il avait suivi les événements avec trop d'attention pour ne pas avoir des craintes sérieuses. Il les exprima, dit-il, à la reine et au roi de Navarre. Il ne fallait pas être, en effet, très perspicace pour prévoir « que l'on ne demeureroit pas long temps sans venir aux prinses ». Le 7 novembre, Burie annonçait qu'à Grenade, « près Tholoze », trente ou quarante réformés, « tant hommes que femmes et petits enfants, faisant en toute simplicité leurs prières à Dieu » dans une maison, avaient été massacrés par une bande de catholiques que menaient les prêtres du lieu, et leurs cadavres livrés aux pourceaux [2]. A la fin du mois, les huguenots de Marmande avaient brûlé le couvent des Cordeliers, tué les moines, et dans

1. Voir le texte de cet important document dans de Ruble, *Jeanne d'Albret et la Guerre civile*, pp. 427-432. — Sur l'optimisme de Burie, voir ses lettres au roi et à la reine, Agen, 11 octobre (B. N., fr. 15877, fos 211, 343, orig.). — Sur les défiances des réformés à son égard, voir une lettre d'Angevin à Calvin, Mas-d'Agenais, 20 septembre (*Calvini opera omnia*, XVIII, col. 727). « M. de Burie a plus gasté que amandé », écrivait d'autre part un catholique anonyme le 26 novembre (cité par Gaullieur, *op. cit.*, p. 219).

2. Burie au roi de Navarre et à la reine, Burie, 7 novembre. (Anal. dans de Ruble, *op. cit.*, p. 433.)

tout l'Agenais on « couroit à force » les prêtres et les religieux, « comme l'on faict des lièvres en Beauce »[1]. Le 13 décembre, les consuls de Cahors écrivaient à la reine que le dimanche 16 novembre, « à huit heures du matin », les catholiques, furieux d'avoir été attaqués par un grand nombre de gens qu'excitait un prédicant, avaient tué vingt-huit réformés et menacé les magistrats municipaux qui tentaient en vain d'apaiser le tumulte[2]. Enfin, le lundi 24 novembre, un des seigneurs catholiques les plus notables de l'Agenais, le baron François de Fumel, ancien ambassadeur à Constantinople, avait été assassiné par ses paysans, après avoir soutenu dans son château un véritable siège[3]. Monluc a mentionné ces quatre faits. Il eût pu sans doute en citer bien d'autres. De Bourg à Toulouse, d'Aire à Cahors, la Guienne était en feu[4]. Quelques pages plus loin, il a fait en passant allusion à la surprise d'Agen, dans la nuit du 1er décembre, par les huguenots[5].

Ces nouvelles, reçues coup sur coup à la cour, y causèrent une très vive émotion. Il fallait prendre d'urgence des mesures énergiques. Le vieux Burie apparaissait, à cette heure critique, très inférieur à une tâche de plus en plus lourde et redoutable. On songea à envoyer Condé en Guienne avec une mission spéciale. En attendant, le roi signa le 10 décembre la « patente » qui, disent les *Commentaires*, donnait à Monluc le pouvoir « de lever gens à pied et à cheval pour courir sus aux ungs et aux

1. Lettre anonyme du 26 novembre. — *Hist. eccl.*, I, 890. — De Ruble, confondant le premier et le second voyage de Monluc à la cour, a avancé ce fait d'une année (*op. cit.*, p. 82, n. 4).

2. Les consuls de Cahors à la reine, 13 décembre (publ. par de Ruble, *op. cit.*, pp. 435-436). Cf. le récit, muet sur la provocation, de l'*Hist. eccl.*, I, 940-941.

3. De Ruble, *op. cit.*, pp. 143-146. — Le drame de Fumel eut un retentissement considérable. Dans son discours à la noblesse polonaise, en 1573, Jean de Monluc, pour justifier la Saint-Barthélemy, en faisait un récit qu'il tenait sans doute de son frère. (*Mém. de l'Estat de France*, II, 183.) Dans une addition, Monluc a rappelé la mort affreuse du baron de Fumel en des termes que confirment le texte de l'arrêt qui punissait les coupables et le récit de l'*Hist. eccl.*, I, 886.

4. Voir le chap. 1 de *Jeanne d'Albret et la Guerre civile*, passim.

5. *Procès-verbal du pillage et incendie des Eglises cathédrale et collégiale Sainct-Estienne et Saint-Caprais et autres de la ville d'Agen, le 2 décembre 1561*, s. l. n. d., in-4o.

autres qui prendroient les armes »[1]. Sa commission était, en fait, moins simple : il devait faire une enquête sur les causes des troubles, de concert avec deux commissaires royaux, et « si pour cest effect, il y avoit de la difficulté et qu'il fallust se servir de forces, ce que le Roy ne peult croire, esperant plus de sa dextérité et prudence pour la paciffication de toutes telles emotions que de forces quelzconques », il avait le droit de se servir des compagnies de gens d'armes en garnison dans la province et de lever deux à trois cents arquebusiers[2]. Il est permis de le croire lorsqu'il affirme qu'il « rejecta » tant qu'il put cette charge. Il eût sans doute préféré un autre « gasteau », la succession de Bourdillon comme lieutenant général en Piémont, par exemple[3]. La mission qu'on lui offrait, plus humble, n'avait rien de séduisant, et il s'en rendait compte. Mais il était ambitieux ; il ne pouvait se faire à l'idée qu'il avait fini de jouer son rôle. Son frère, alors fort avant dans la confiance de la reine, dont il servait avec son ordinaire souplesse la politique conciliante, dut, en le persuadant, lui donner quelques sages conseils. Il accepta. Sa nomination fut présentée à Philippe II comme un acte d'énergie et de réaction contre les complaisances passées[4]. Mais, d'autre part, l'*Histoire ecclésiastique* dit que « peu s'en falut qu'un ministre qu'on estimoit avoir quelque credit envers les Eglises ne luy fust adjoint pour adviser à modérer toutes choses en la Guyenne »[5]. Il est certain, comme, du reste, les *Commentaires* le laissent entendre, que la reine espérait encore apaiser les troubles par les moyens

1. Le document est perdu. Pinard, qui l'a connu, en donne la date (*Chronol. milit.*, II, 342), qui concorde avec deux lettres de l'ambassadeur Chantonnay à Philippe II, du 7 et du 10 décembre, citées par de Ruble, *op. cit.*, p. 152, n. 4. Le 16, Jean de Saint-Sulpice annonçait l'envoi de Monluc « pour les grandes esmotions qui sont en Guiène ». (Cabié, *Guerres de religion dans le Sud-Ouest*, col. 1-2.)

2. Ce sont les termes des instructions qui furent données à Antoine de Crussol, envoyé en même temps en Languedoc. (B. N., fr. 15875, f° 434, minute.) Tout permet de croire que la « patente » de Monluc était identique. Les deux capitaines devaient agir de concert, comme le disent les *Commentaires*.

3. « Je ne sçay, écrivait la reine à Bourdillon le 2 janvier 1562, qui a faict ici courir ung bruict que je vouloys envoyer par delà en vostre place le sieur de Montluc, chose à quoy je n'ay jamais pensé... » (*Lett. de Cath. de Méd.*, I, 265.)

4. Voir les doc. cités par de Ruble, *op. cit.*, p. 152, n. 4 et 5.

5. *Hist. eccl.*, I, 892.

judiciaires. Les deux commissaires envoyés pour faire le procès des coupables, Nicolas Compaing et Girard, étaient connus pour leur tolérance. Monluc demanda qu'ils fussent choisis « en France », jugeant qu'il leur serait plus facile d'être impartiaux qu'aux conseillers du Parlement de Bordeaux, dont il connaissait les sentiments catholiques. De son aveu même, il quittait donc la cour avec le désir de ne recourir à la force qu'à la dernière extrémité.

Le 27 décembre 1561 au soir, il arrivait à Bordeaux et « bailloit la patente » à Burie [1]. Le lendemain, il se rendit avec le lieutenant de roi et le nouveau maire de la ville, Antoine de Noailles, à l'audience du Parlement [2]. Le motif qui avait mis Bordeaux en émoi et qui tenait toute la ville « bandée les ungs contre les autres », était l'autorisation accordée par Burie aux réformés de célébrer la Cène dans le faubourg des Chartreux et l'opposition faite à cette mesure de tolérance par le Parlement [3]. L'attitude conciliante prise par Monluc, et dont il ne se cache pas dans son livre, est confirmée par les *Registres secrets* du Parlement et par l'*Histoire ecclésiastique :* « Mais, par l'advis de Burie et de Monluc mesmes, qui se trouva alors à Bordeaux, il fut resolu que, pourvoyant à la seureté de la ville, on n'empescheroit ceste celebration de la Cene, pour eviter un plus grand mal [4]. » A l'audience, où les conseillers catholiques ne cachèrent pas leur mauvaise humeur, Monluc invoqua la patente royale, qui lui défendait « de toucher à l'une ny l'autre des deux religions » [5]. Il ne fit d'ailleurs que passer à Bordeaux. Il y arrêta avec Burie la marche à suivre pour la répression légale dont ils étaient chargés.

1. Burie au roi, Bordeaux, 28 décembre : « Et arsoir arriva en ceste ville monsr de Montluc, par lequel j'ay entendu le commandement de Vostre Majesté et veu la commission et instruction qu'il a apportée... » (B. N., fr. 15875, fo 454, orig.)

2. La copie des registres secrets du Parlement de Bordeaux, faite au dix-huitième siècle par les soins du conseiller Labat de Savignac, place le 26 cette entrevue. La lettre originale de Burie permet de corriger; il faut lire 28. De Thou place *le 22 janvier* l'arrivée de Monluc en Guienne (*Hist. univ.*, IV, 372).

3. Gaullieur, *op. cit.*, pp. 327-330. — De Ruble, *op. cit.*, pp. 52-53.

4. *Hist. eccl.*, I, 873. — Le texte porte : *on empescheroit*, qui, rapproché du contexte, est un non-sens.

5. Bibl. munic. de Bordeaux, *Reg. secr.*, ms. 369, 2, fo 337.

Le capitaine Peyrot, précédant son père, avait apporté des commissions qui avaient été déjà expédiées aux capitaines désignés par le roi. Il fut décidé que, tandis que Burie irait rétablir l'ordre à Bazas, Monluc se rendrait « en Agenois, où sont ses maisons, pour entendre comme tout s'y porte et gaigner gens tant qu'il luy sera possible, divertissant les bons d'avec les mauvais pour estre ceulx qui l'ont merité et meriteront plus aysement chastiez, et sans entrer en despence extraordinaire, s'il est possible ». Les deux capitaines conclurent qu'il faudrait entretenir tout l'été quatre ou cinq cents hommes d'armes dans la province; les *Commentaires* parlent seulement de deux cents arquebusiers et cent argoulets qui, conformément aux instructions royales, furent immédiatement levés [1].

Le 3 janvier, Monluc était à Estillac et Burie se plaignait de n'avoir pas encore reçu de ses nouvelles [2]. C'est à ce moment que se placent les quatre tentatives de corruption des ministres Barrèles et Boisnormand, du fermier de Puch de Gontaut Labat et du capitaine Sendat [3], complaisamment contées dans les *Commentaires* en vue de justifier l'auteur d'avoir pactisé jamais avec les huguenots. Monluc les a rappelées lui-même dans une lettre au roi, écrite en mars 1570, où il fait appel au témoignage de la reine [4]. Elles sont, d'ailleurs, très vraisemblables, comme l'a déjà remarqué M. Tholin [5], si l'on songe aux compromissions antérieures de Monluc et aux espérances que sa mission avait dû faire naître chez les réformés. Ceux-ci ne faisaient, en somme, que renouveler auprès de lui les démarches qu'avait tentées trois mois avant le prince de Condé.

1. Burie au roi, Bordeaux, 28 décembre.

2. Burie à la reine, Bordeaux, 3 janvier. — Cette lettre, donnée comme inédite par de Ruble et analysée par lui (*op. cit.*, p. 438), a été pour la première fois publiée dans les *Arch. hist. de la Gir.*, X, 31-32.

3. Une lettre de Monluc à Damville, du 29 juillet 1569, contient sur le capitaine Sendat des renseignements qui prouvent que c'était un homme de sac et de corde, et aussi que Monluc lui gardait rancune de sa proposition. (V, 198-200.)

4. « La royne me portera, s'il luy playt, tesmoignage, comme l'ayant peu entendre de plusieurs, que aux premiers troubles il me feut presenté une foys trente mil escus, et huit jours après quarante mil par ceulx de la Religion pour ne prendre les armes contre eulx. Ceulx qui m'aportarent ceste parolle ne s'en cuydèrent bien trouver. » (V, 272.)

5. Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XIV, 491-492).

Ajoutons que Monluc connaissait, à n'en pas douter, personnellement les ministres Barrèles et Boisnormand. Le premier, ancien cordelier espagnol, prêchait à Agen, où il avait épousé la fille d'un apothicaire [1]. Quant à François Le Guay, sieur de Boisnormand, l'apôtre et l'organisateur de la Réforme en Agenais, il était, en juin 1560, le prêcheur attitré du roi de Navarre, et Monluc avait dû l'entendre à Nérac [2]. L'offre par les églises d'un « bon présent », quarante mille écus, est aussi très vraisemblable : on connaissait la cupidité de Monluc. Il a pris soin de souligner la proposition pour se disculper du reproche d'avarice ; le fait n'en est pas moins significatif. Les *Commentaires* sont ici confirmés incomplètement par les autres témoignages. L'*Histoire ecclésiastique* parle de la visite de Barrèles à Monluc, mais est muette sur la tentative de corruption [3]. Les documents originaux sont vagues, mais suggestifs. Le 11 janvier, Burie avait reçu par le capitaine Tilladet de Saint-Orens, celui-là même qui avait été chargé de lever des gens de pied, une lettre de Monluc lui communiquant « ce qu'il a appris depuys qu'il est en sa maison » [4]. Le 17, le président La Chassaigne lisait au Parlement de Bordeaux une autre lettre où Monluc l'informait « des choses et menées qu'il a descouvertes depuis son arrivée en ce pays-ci » [5]. Le même jour, Burie transmettait la lettre qu'il avait reçue de son côté, « par laquelle il lui apprenait que les réformés avaient formé le projet de l'assassiner, et que leurs ministres excitaient le peuple à la révolte » [6]. Ce dernier document permet de dater l'entrevue des réformés d'Agen au Passage avec Monluc et le sénéchal d'Agenais, Raffin Poton, confirmée du reste par l'*Histoire ecclé-*

1. *Hist. eccl.*, I, 875, 879, 882. — G. Bosquet, *Hist. des troubles advenus en la ville de Tolose l'an 1562*, trad. fr., Toulouse, 1595, in-12, pp. 56-59. Il est difficile de soutenir, comme on l'a fait en se fondant sur le désintéressement de Monluc, que Barrèles était un agent provocateur de Philippe II. (*Les descendants des Albigeois et des Huguenots ou Mémoires de la famille de Portal*, [par le baron Portal], Paris, 1860, p. 220, n. 2.)

2. Voir, sur Boisnormand, Bourgeon, *op. cit.*, pp. 57-60.

3. *Hist. eccl.*, I, 893.

4. Burie à la reine, Bordeaux, 11 janvier. (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 33.)

5. Le texte de cette lettre, à laquelle fait allusion une mention des *Registres secrets* (Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 2, f° 323 r°), a été conservé, d'après une autre copie perdue de ces registres, par Dom Devienne, *Hist. de Bordeaux*, éd. de 1862, I, 138.

6. Devienne, *op. cit.*, *loc. cit.*

siastique[1]. Dans cette entrevue, les réformés durent demander que l'on organisât à Agen le conseil mi-parti créé le 20 octobre précédent. En effet, le 18 janvier, Raffin Poton, après en avoir conféré la veille avec Monluc, sollicitait les consuls catholiques de lui donner leur avis sur ce point. Les consuls, invoquant l'édit de Châteaubriand du 27 juin 1551, refusèrent[2]. Ce document marque le moment critique où Monluc, abandonnant son attitude conciliante, « se délibéra de user de toutes les crainctes qu'il pourroit et mesmement sur ceulx-là qui parloient contre la majesté royalle; car, ajoute-t-il, je voyois bien que la douceur ne gagneroit pas ces méchans cœurs ».

Il attribue ce revirement aux révélations du lieutenant au siège de Condom du Franc, qui, gagné comme tant d'autres officiers de justice aux idées nouvelles, lui confia que les réformés avaient le dessein « de se saisir du roi, de ses frères, de la régente, des Guises et autres pour en disposer à leur volonté ». C'est l'historien gascon Scipion Dupleix, neveu de du Franc, qui précise ainsi les propos tenus par son oncle maternel et répétés par lui à son lit de mort[3]. Ces révélations épouvantèrent Monluc. Elles sont vraisemblables, et l'horreur qu'elles lui inspirèrent fut sans doute sincère. Mais la mention qu'il en a faite n'avait-elle pas aussi pour objet de mettre en relief son loyalisme et son zèle monarchique? D'autres causes plus profondes expliquent son changement d'attitude. Il avait suivi de près les événements dont la Guienne avait été le théâtre en 1560-1561, et il fut très frappé du caractère particulier qu'y avait pris peu à peu le mouvement réformé. Il l'a fortement marqué dans son livre, et les documents originaux permettent d'illustrer les pages où il fait allusion au progrès des idées nouvelles dans les campagnes, à la faveur qu'elles trouvaient parmi les gens de justice et les officiers de finances, à l'organisation à la fois religieuse et militaire des réformés, à la hiérarchie et à la discipline rigoureuses établies par les consistoires, les synodes et les colloques.

Dès la fin de 1560, un bon observateur, Fronton de Béraud, président au Parlement de Bordeaux, constatait que la doc-

1. *Hist. eccl.*, I, 894.
2. *Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 22.
3. Dupleix, *Hist. de France*, 1637, III, 632.

trine nouvelle avait conquis en Agenais et en Bazadais « la plus grande partie du peuple, mesmes des rustiques et gens de labeur »[1]. Les ministres envoyés de Genève qui parcouraient les campagnes prêchaient aux paysans l'égalité sociale. Ces « terribles langages » et ces « audacieuses paroles », pour employer les termes mêmes de Monluc, avaient une prise très forte sur des âmes simples. Des idées « étranges » germaient confusément dans les cerveaux des vilains : « Ils se vantent, écrivait Burie au roi, de ne paier plus les dixmes et droits de l'Esglise, et se vantent aussi publiquement qu'ils ne vous paieront plus de tailles ne les debvoirs aux seigneurs »[2]. Le privilège, fondement de tout l'ordre social, était discuté et ébranlé. Sur certains points, le vieil esprit de résistance provinciale renaissait au souffle de la Réforme : en Bordelais, on évoquait la grande révolte de la gabelle, et les habitants de Monségur proclamaient la commune. L'autorité royale n'était pas seule mise en question. Celle des seigneurs était aussi contestée. En contact direct avec leurs vassaux, ils furent les premiers à ressentir les effets des passions violentes qui çà et là faisaient explosion. Les idées nouvelles, jetées à l'aventure dans des âmes grossières et incultes, y faisaient germer la révolte. On revit les scènes de la jacquerie; le meurtre du baron de Fumel et le pillage de son château furent la manifestation la plus violente de cet état d'esprit, mais non pas la seule. D'autres paysans avaient à se plaindre de l'arrogance des seigneurs; ils osèrent le laisser voir. Le 25 août 1561, le sieur de Lévignac, assailli, le 19, dans son château par une bande de deux mille « voleurs », avait été obligé de fuir; le château du sieur de Lestelle avait été forcé, celui de Thouars,

1. Fronton de Béraud au cardinal de Lorraine, Bordeaux, 4 décembre 1560 (*Arch. hist. de la Gir.*, XIII, 143).

2. Burie au roi, 10 juin 1561 (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 60). — Cf. Monluc : « Les ministres preschoient publicquement que, s'ilz se mectiont en leur religion, ilz ne paieroient aucuns devoir aux gentilhommes, ny au roy aucune tailles que ce qui luy seroit ordonné par eulx; aultres preschoient que les roys ne pouvoient avoir aulcune puissance que celle qui plairoit au pœuble; autres preschoient que la noblesse n'estoient rien plus que eulx; et, de faict, quant les procureurs des gentilhommes demandoient les fieufz à leurs tenantiers, leur respondoient qu'il leur monstrassent en la Bible s'ilz les devoient paier ou non, et que si leurs prédécesseurs avoient esté sotz et bestes, ilz n'en voulloient poinct estre. » (Texte du ms., fos 221 vo-222 ro. — II, 366.)

près de Nérac, pris et pillé. D'autres gentilshommes, près de Villeneuve-d'Agen, avaient été maltraités par leurs vassaux[1]. « La noblesse se commensoyt laisser aller, de telle sorte qu'ilz commensoient de composer avecques eulx, leur priant de les laisser vivre seurement en leurs maisons, avecque leur labouraiges; et quant aux oblies et aux fieufz, ilz ne leur en demandoit rien. D'aller à la chasse, il n'y avoit si hardy qui y ausast aller, car ilz veniont tuer les levriers et les chiens au milieu de la campaigne, et n'ausoit-on dire mot à poyne de la vye; et si vous en touchiés ung, toutes leurs eglises incontinent estoient mandées, et dans quatre ou cinq heures estiés mort ou bien failloit fouyr ou cacher dans quelque maison de ceulx-là qu'avoient pactisé avecques eux, ou dans Tholose; car en aultre lieu ne pouvyés estre asseuré[2]. » Ce tableau si vivant tracé par Monluc est à peine noirci. L'*Histoire ecclésiastique* fait allusion à ces excès pour les déplorer, mais elle ne marque pas aussi nettement leur véritable caractère[3].

Il fut aussi frappé de la sympathie que les gens de robe et les officiers royaux témoignaient aux idées nouvelles et qui se traduisait par une inertie complète en face des fauteurs de désordres, briseurs d'images, coureurs de grande route, qui s'assemblaient sous couleur de religion et dont les excès inquiétaient les chefs de la Réforme[4]. Tandis qu'à Bordeaux les conseillers du Parlement déployaient une grande énergie, multipliaient les arrêts et les enquêtes, dans les petites villes les magistrats chargés d'assurer l'ordre fermaient les yeux et ne cachaient pas leurs

1. De Ruble, *Jeanne d'Albret*, pp. 141-142.

2. Texte du ms., f° 222 r°. Cf. II, 367. — A propos de l'exécution de Saint-Mézard, Monluc écrit : « Et desjà commensoient la guerre descouverte contre la noblesse. »

3. Cet aspect si original du mouvement réformé en Guienne n'a jamais été étudié à fond. Il mériterait d'autant plus de l'être qu'il fut exceptionnel. Partout ailleurs, le parti réformé se recruta dans la noblesse mécontente. Les théologiens, Bèze en tête, se conformant à la doctrine de Calvin, proclamèrent le principe du respect de l'autorité royale. En Guienne, ce fut le succès même de la Réforme dans les masses populaires qui lui donna ce caractère démocratique et social qui effrayait les sages tels que Coligny. (Voir Georges Weill, *Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion*, 1891, pp. 75-76.)

4. Throckmorton à la reine, 8 janvier 1562 (*State papers, Foreign, 1561-1562*, n° 789).

préférences pour les ministres[1]. Ils agissaient ainsi par conviction sincère; ils restaient fidèles aussi aux instructions qu'Antoine de Bourbon, aujourd'hui redevenu catholique, leur avait données. Le ministre Richard écrivait de Gironde à Calvin, le 26 janvier 1562 : « J'ay les officiers du roy de Navarre qui me conduisent. Et despuis deux mois en çà, la messe est oustée de toutes les terres du roy de Navarre. Dimanche, 18 janvier, nous avons faict nostre première cæne... en la maison du juge de ceste ville, en une grande sale où il peut tenir huict ou neuf cens personnes. Il a cognoyssance il y a plus de xxv ans[2]. » A Lectoure, il y avait « gens de loix doctes » gagnés à la Réforme, pour qui Molinon demandait un pasteur suffisamment éclairé et capable de les intéresser[3]. Favorisée par de tels patronages, la propagande infatigable des ministres avait abouti, en novembre 1560, à la réunion du synode de Clairac, qui avait groupé toutes les forces de la Réforme et divisé la Guienne en sept colloques[4]. Cette organisation était à la fois religieuse et militaire. Son caractère était franchement démocratique : les capitaines étaient sous la dépendance des églises, et les soldats n'étaient autres que les fidèles armés pour la défense de la foi[5]. Boisnormand, qui avait été le promoteur et l'âme du synode, avait véritablement tenté de créer en Guienne, à la faveur de l'anarchie qui y régnait, un État à l'image de l'État-modèle constitué à Genève par son maître Calvin.

Les catholiques dénonçaient avec véhémence ces étranges nouveautés. Ceux d'Agen écrivaient à Burie « qu'on avoit fait un consistoire auquel on evoquoit tous procès, tellement qu'il n'estoit plus question d'aller aux magistrats ni de leur obeir, que les dismes n'estoient plus payées, qu'on vouloit contraindre le clergé de l'Eglise romaine à contribuer à l'entretenement des ministres, et qu'on ne taschoit qu'à se cantonner comme les

1. Voir une dépêche de Chantonnay à Philippe II, du 2 décembre 1559, citée par de Ruble, *A. de B. et J. d'A.*, II, 136.

2. Richard à Calvin, Gironde, 26 janvier 1562 (*Calvini opera omnia*, XIX, col. 264-267). On ignore à quelle ville fait allusion Richard.

3. Molinon à Calvin, Lectoure, 1er décembre 1561 (*ibid.*, col. 146-147).

4. Voir, sur ce fait très important, Bourgeon, *op. cit.*, pp. 83-84, et Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XIV, 439-440).

5. H. Lehr, *Les Protestants d'autrefois, Vie et institutions militaires*, 1901, p. 3.

Suisses[1]... » Ils durent tenir à Monluc un semblable langage et n'eurent pas grand'peine à le convaincre. Ces consistoires où « un ministre, un avocat, un marchand, un solliciteur, un tailleur, un chaudronnier, un jardinier peuvent donner des arrêts..., excommunient leurs frères, les chassent et bannissent de leurs assemblées, les privent de sacremens »[2], scandalisaient un Florimond de Ræmond, pourtant capable de comprendre l'originalité de ce retour à la simplicité de la primitive Église. A plus forte raison, un Monluc devait-il être peu touché de l'idéal social que la Réforme calviniste faisait entrevoir au commun peuple des villes et surtout des campagnes. Il n'en vit que les dangers immédiats : l'autorité traditionnelle menacée sous toutes ses formes, la vie sociale bouleversée, le droit de lever des compagnies remis à des bourgeois, à des paysans, à des ministres. Il n'avait pas l'habitude d'être « repu de telles viandes ». Il jugea qu'il serait bien fou de s'engager plus avant, se persuada que la force des réformés ne tenait qu'à la faiblesse dont on avait fait preuve à leur endroit, et qu'il suffirait de quelques exemples pour éteindre l'incendie. Ses voisins, les jurats d'Agen, qui répondaient à ses ouvertures au sujet de la constitution d'un conseil mi-parti, en déclarant qu'ils « employent la costume de ladicte ville, qu'est très sainte, catholique et chretienne », lui parurent être décidément dans le vrai. Leur attitude très nette dut avoir sur lui quelque influence[3].

Les doléances des gentilshommes campagnards, ses voisins, l'assaillirent aussi à son retour dans ses terres. C'est d'eux qu'il apprit les menées dont il faisait part au Parlement de Bordeaux. Ils lui décrivirent leur misérable existence, lui persuadèrent sans peine que leurs vies et leurs biens étaient menacés, et le supplièrent d'être leur sauveur. L'offre le flatta. Il vit d'un coup d'œil le rôle qu'il pouvait jouer et le prestige qu'il pouvait con-

1. *Hist. eccl.*, I, 876. — L'auteur ajoute qu'ils accusaient ceux de Montauban « d'avoir fait battre de la monnoye, dont l'inscription estoit : *Moneta nova Reipubl. Montis Albanensis* ».

2. Flor. de Ræmond, *Hist. de la naissance, progrez et decadence de l'heresie de ce siècle*, Rouen, 1618, in-8°, I, 994. Voir l'anecdote de l'avocat bordelais jugé par « maître Amanieu, son cordonnier, qui l'avoit chaussé le matin ».

3. Tholin a montré que la jurade agenaise fit preuve d'un catholicisme plus intransigeant que Monluc (*Rev. de l'Agenais*, XIV, 210).

quérir[1]. En devenant le protecteur de la noblesse de Gascogne, il s'imposait du même coup à l'attention royale. Au jour où la situation se dénouerait par la force — et Monluc était convaincu que ce jour approchait de plus en plus — quelle serait son autorité s'il apparaissait comme le chef véritable de cette noblesse à laquelle le roi serait bien obligé de faire appel! Le moment de prendre parti était venu. La dernière chance, d'ailleurs bien faible, de concilier les esprits, l'envoi projeté du prince de Condé en Guienne, s'évanouissait[2]. Monluc fit le saut. Les événements qui se succédèrent avec une rapidité foudroyante à partir du 1er mars, le massacre de Vassy, l'entrée triomphale du duc de Guise à Paris, l'enlèvement du roi et de la reine-mère par les triumvirs le confirmèrent dans sa décision. Il dut alors se féliciter de sa perspicacité. Désormais, les huguenots n'étaient plus que des rebelles et il avait, en somme, choisi « son meilleur ». M. de Crussol, son collègue en Languedoc, avait eu moins de flair : sans embrasser ouvertement la Réforme, il avait cru devoir la favoriser; il y gagna de perdre sa charge. Monluc n'a pas manqué de citer cet exemple, en ajoutant cette judicieuse réflexion : « Il n'estoit pas grand théologien non plus que moy; mais j'en ay veu plusieurs par despit se faire de ceste religion, et après il leur tombait dessus, et s'en sont bien repentis. » Ce mot jette, il me semble, une assez vive lumière sur les raisons véritables qu'eut Monluc de fixer son attitude en janvier 1562.

1. Voici ce qu'à la fin des premiers troubles il écrivait au pape Pie IV : « Et vi assicuro ch'io non [sono] solo in questa opinione, perchè delle venti parti della nobiltà le dicinove sono unite insieme con me..., di che m'hanno fatto lor capo, et ancorche io sia povero gentilhuomo, pur si trova esser vero ciò che il sigr marchese, vestro fratello, diceva all'assedio di Siena, che egli et io correvamo una medesima fortuna, essendo noi poveri gentilhuomini, che per le nostre virtù avanzavano i gran sigri, il che mi è avvenuto per di qua, perche, essendo quasto paese ripieno di questi grandi, io non ve si ho però trovato un solo il quale per paura ò altra volontà non habbia abbassato la testa et si sono lasciati dominare. » (Monluc à Pie IV, [Toulouse], 16 novembre 1562, Arch. du Vatican, *Var. Politicorum*, IX, fo 622 ro.)

2. Monluc dut certainement être mis par son frère au courant de ce projet, qui fut abandonné au début de février (voir de Ruble, *A. de B. et J. d'A.*, IV, 49-55). L'*Hist. eccl.* se trompe en laissant entendre (I, 804) que Monluc fut envoyé en Guienne au défaut de Condé. La reine parlait de l'envoi de ce dernier dans une lettre à Crussol, datée de janvier 1562 (*Lettres de Cath. de Méd.*, I, 262).

La « patente » royale lui ordonnait de se rendre, avec Burie et les deux commissaires Compaing et Girard, à Fumel et à Cahors pour y faire justice des excès commis par les huguenots et par les catholiques. Les *Commentaires* racontent par le menu ce « voyage ». Dans les derniers jours de janvier, Burie avait écrit à Monluc, par le capitaine Tilladet, de se rendre dans six ou sept jours à mi-chemin d'Agen et de Bordeaux, à Saint-Macaire, afin d'en régler les détails avec le général Portal et le receveur général d'Agen [1]. L'*Histoire ecclésiastique* place le 8 février cette entrevue, après laquelle Monluc revint « en sa maison »[2]. Les *Commentaires* laissent entendre que Burie, dès ce moment, « pendoit quelque peu » du côté de la Religion; ils oublient de dire que les pluies continuelles l'arrêtaient, et que peut-être il retardait volontairement son départ pour deux raisons : la nécessité d'attendre les effets de la publication de l'édit de janvier, faite à Bordeaux le 6 février et le 14 à Agen, et la venue encore possible du prince de Condé. Monluc, cependant, s'est mis à la besogne. Le 19 février, il est de retour à Saint-Puy, où il reçoit des consuls d'Agen un présent de poissons[3]. C'est de là qu'il part pour « divertir les bons d'avec les mauvais », d'après sa nouvelle méthode, en faisant des exemples « sans sentence ny escripture ». Son récit de l'exécution de Saint-Mézard, très détaillé et très vivant dans son horreur, et celui de l'*Histoire ecclésiastique*, beaucoup plus succinct, concordent pleinement, sauf sur un point, où l'historien réformé exagère évidemment pour rendre Monluc plus odieux[4]. Les *Commentaires* complètent l'*Histoire ecclésiastique* en nous éclairant sur les motifs qui le déterminèrent à faire trancher la tête au neveu de Verdier, avocat du roi de Navarre à Lectoure, à faire pendre deux paysans et fouetter jusqu'à en mourir un diacre de dix-huit ans. Ils lui avaient

1. Burie au roi de Navarre, Bordeaux, 1er février 1562 (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 39).

2. *Hist. eccl.*, I, 897.

3. Arch. munic. d'Agen, CC, 304 (Tholin, *op. cit.*, dans *Rev. de l'Agenais*, XIV, 496, n. 1).

4. *Hist. eccl.*, I, 898. On y lit que Monluc fit lui-même l'office de bourreau. Il est inutile d'aller jusque-là. Ce que dit Monluc suffit pour faire de cette page sanglante l'épisode la plus atroce des *Commentaires*. L'*Hist. eccl.* dit aussi que le diacre fouetté mourut le jour même; d'après Monluc, ce fut dix ou douze jours après.

été dénoncés par un gentilhomme du lieu comme tenant des propos séditieux contre le roi ; de plus, les paysans de Saint-Mézard avaient, quelques jours avant, assiégé dans sa maison leur suzerain, le seigneur de Rouillac. C'est donc pour arrêter ce mouvement social, qui le scandalisait si fort, que Monluc, interprétant à sa façon la patente royale, désireux aussi de rassurer la noblesse gasconne en vue de la guerre qu'il sentait prochaine, d'intimider les officiers de justice et les gens de robe gagnés à la Réforme[1] et de terroriser les audacieux vilains, prit sur lui d'inaugurer de cette terrible façon sa mission en Guienne. L'exécution de Saint-Mézard eut un grand retentissement dans la province. Monluc s'en glorifia partout, et, le 15 mars, le secrétaire du cardinal d'Armagnac en adressait de Rodez au cardinal Farnèse une relation qui s'accorde sur certains points avec le récit des *Commentaires,* mais paraît moins véridique, car elle donne comme seule cause le bris d'une croix par quelques gentilshommes du voisinage. Ce document place à tort le fait vers le 10 mars[2]. L'*Histoire ecclésiastique* donne la date du 25 février, qui est aussi inexacte : le 25, Monluc avait rejoint Burie à Clairac[3]. On peut redresser ces erreurs au moyen des *Commentaires,* qui précisent les jours de la semaine. C'est le jeudi soir 19 (date où Monluc était encore à Saint-Puy) que son gendre Fontenilhes partit de Beaumont-de-Lomagne ; il arriva à Saint-Mézard le lendemain matin. C'est donc le vendredi 20 qu'eut lieu l'exécution[4].

1. Voir, sur les sympathies des gens de loi à Lectoure pour la Réforme, la lettre de Molinon à Calvin, déjà citée, p. 140, n. 3.

2. « Vi voglio dire che cinque o sei giorni sono, passando se per una strada, vidde che alcuni hughenotti haveano rotta una bella croce di pietra ; dimandò ad alcuni villani chi l'haveva rotta, et gli fu detto d'alcuni gentilhuomini vicini di la ; glio mando a chiamare et confessorono di haverla rotta et che la romperebbono di nuovo se la trovasse in piedi. Mons. di Monluc, senzi altra forma di processo, gli fece tagliare la testa sul tronca della croce medesima, cioè a due de principali, et ha fatto puoi appicare certi ministri et altre canaglie di questa nuova setta. » (Copia d'una lettera del secretario del S° card. d'Armignac, di xv di marzo, di Rodes. Arch. d'État de Naples, *Carte Farnesiane*, fascio 736.)

3. Burie au premier président du Parlement de Bordeaux, Clairac, 25 février (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 46). La lettre est datée à la fin, par erreur, « de Bourdeaulx » ; mais Tamizey de Larroque, qui l'a transcrite, dit lui-même qu'elle fut écrite de Clairac.

4. Et non le vendredi 27, comme le dit de Ruble (*op. cit.*, p. 151, n. 1), qui a signalé l'erreur de l'*Hist. eccl.* d'après l'*Histoire des Martyrs* de Crespin qui la reproduit.

Le mardi 24 seulement et non « le lendemain », Monluc quitta sa maison d'Estillac pour aller rejoindre Burie à Clairac[1]. La discussion qui s'éleva entre eux pour savoir s'ils iraient d'abord à Cahors instruire les procès des catholiques, comme le voulaient les commissaires, ou à Fumel châtier les huguenots, comme le voulait Monluc, n'eut pas lieu à ce moment, mais plutôt lors de l'entrevue de Saint-Macaire. Compaing et Girard y font, en effet, allusion dans une lettre, datée du 22 février, où ils se plaignent que plusieurs coupables se sont évadés, « combien que nous eussions faict prier mons^r de Monluc de nous en ayder, estant le plus proche de nous en Agenoys. Mais au lieu de ce faire, il a escript en ce pays que nous avions presté ceste charité à ceulx de Cahors d'y venir premièrement, et puisque n'estions passez par Bordeaux, que demourerions sans escorte et contremanderoit la compaignye de mons^r le marchal de Termes qui avoit mandement de mons^r de Burye de venir à Cahors... »[2]. Ce passage significatif confirme pleinement ce que dit Monluc de ses sentiments à l'égard des deux commissaires, « les deux plus grandz huguenotz du royaume de France »[3]; mais il a négligé de noter les preuves évidentes de sa mauvaise volonté à leur égard.

Le 26, Burie et Monluc partaient de Clairac pour Villeneuve-d'Agen[4], où ils arrivèrent, d'après les *Commentaires,* le lundi suivant. Ce lundi était le 2 mars. Le 3, en effet, le consul Philippe Berard partait d'Agen pour Villeneuve afin d'y conférer avec les deux capitaines sur « les grands excès que les hugonneaux commettoient dans la presente ville... »[5]. Les *Commentaires* placent le mardi 3 l'exécution à Villeneuve du capitaine

1. « Le XXIIIe, le secretaire et moy sommes allés à Estilhac pourter à Monsieur de Monluc les informations faictes contre le prieur des Carmes de la presente ville, estant à Estilhac : ay payé pour le passaige, pour ce que la riviere estoyt grosse, II s. » (Arch. munic. d'Agen, CC, 300, comptes du trésorier Jacques Laboyrie.)

2. Compaing et Girard à la reine, Cahors, 22 février (B. N., fr. 3210, f° 76, orig.).

3. L'*Hist. eccl.* dit, par contre, que la guerre empêcha Compaing et Girard « de faire le bien qu'ils pretendoient ». (I, 897.)

4. « Nous partirons demain pour estre mardy prochain à Fumel », écrit Burie le 25.

5. Arch. munic. d'Agen, CC, 300 (THOLIN, *op. cit.*, dans *Rev. de l'Agenais*, XIV, 498-499). — Cf. *Hist. eccl.*, I, 898.

Morelet-Lauzette et des autres huguenots d'Astaffort, arrêtés par Tilladet sur l'ordre de Monluc. L'*Histoire ecclésiastique* confirme le fait, en ajoutant ce détail très vraisemblable que Monluc en voulait à Morelet-Lauzette « à cause qu'il avoit tenu quelque propos desavantageux contre le sieur de Lihoux », son frère[1]. Le vendredi 6 mars, « au partir dudit Villeneuve », Burie et Monluc arrivèrent à Fumel : la date exacte est fournie par une lettre de Durfort de Bajamont à la reine, qui nous apprend que l'enquête et les arrestations commencèrent aussitôt[2]. On n'attendit donc pas les commissaires, qui, d'ailleurs, refusaient de quitter Cahors, d'où ils soumettaient à la reine une divergence d'opinion grave qui s'était produite entre eux et les deux capitaines sur l'interprétation d'un article de l'édit de janvier[3]. Monluc et Burie avaient, dès ce moment, demandé qu'on leur adjoignît deux conseillers au Parlement de Bordeaux, Jehan d'Alesme, « le vieulx », et Arnaud de Ferron, « afin de bailler à ces commissaires, pour contrecarre, gens qui entendroient bien le chemyn qu'il fauldroit prendre ». Dès le 20 février, Burie les avait mandés : le Parlement reçut le 7 mars les lettres patentes qui les déléguaient « en absence toutesfois desdicts Compaing et Girard » ; il leur délivra aussitôt leur commission, « pour aller en Agenois et ailleurs faire et refaire le procès aux cedissieux »[4], et ils arrivèrent à Cahors avant le 18 mars[5].

Burie et Monluc restèrent à Fumel du 6 au 13 mars. « En défaut des conseillers de Bordeaulx et commissaires Compaing et Girard », ils firent venir d'Agen le lieutenant criminel Antoine Tholon, déjà connu pour son zèle catholique[6], et six conseillers du présidial. Ceux-ci, avec le prévôt général Gervais Heraudeau, firent le procès à quinze ou seize prévenus, qui, le 11 et le 12,

1. *Hist. eccl.*, I, 898.

2. Durfort à la reine, Fumel, 12 mars (B. N., fr. 3186, f° 56, orig.).

3. Compaing et Girard à la reine, Cahors, 17 mars (B. N., fr. 3189, f° 59, orig.). Les commissaires étaient d'avis d'accorder la liberté d'ouvrir des églises aux réformés qui avaient respecté les édits antérieurs interdisant les prêches. Burie et Monluc soutenaient qu'on ne le pouvait. En fait, l'édit de janvier n'avait pas prévu ce cas.

4. Le Parlement de Bordeaux au roi, 7 mars (*Mém. de Condé*, III, 151-155). — Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 370, f° 369.

5. Burie et Monluc au roi, Cahors, 18 mars (IV, 127).

6. Voir, sur ce personnage, Tholin, *op. cit.* (*Revue de l'Agenais*, XIV, 214).

furent « deffaictz ». Ces détails nous sont donnés par une lettre collective de Burie et Monluc au roi, du 13, et par une lettre de Monluc à la reine, du même jour[1]. Dans ces deux lettres, on ne trouve aucune allusion désobligeante aux deux commissaires : Monluc et son collègue, qui n'était pourtant pas moins décidé que lui à sévir, jugeaient alors prudent de ne pas s'exprimer librement sur eux. Elles contiennent, en revanche, la mention d'un fait important omis dans les *Commentaires*. Un bon nombre de gentilshommes d'Agenais, d'Armagnac, de Quercy, de Périgord, de Rouergue et de Comminges, conduits par Louis de Carmaing, seigneur de Négrepelisse, vinrent à Fumel trouver Burie et Monluc, « sans porter armes autres que leurs espées », pour leur offrir leurs services et les prier de transmettre au roi une requête, où ils traçaient un tableau complet des cruautés « pires que les mahométistes », exercées par « les séditieux et gens de la nouvelle religion », dénonçaient énergiquement leur dessein de réduire, « soubz ombre de religion, les aultres Estatz, principallement la noblesse, en servitude », protestaient contre la mansuétude royale et l'édit de janvier, demandaient qu'on fît sévère justice du meurtre du baron de Fumel, et qu'on leur rendît la paix dont ils jouissaient sous François Ier, Henri II et François II[2]. Cette démarche solennelle, première tentative de ligue catholique en Guienne, était le résultat de l'énergie déjà déployée par Monluc. Elle le confirma dans ses idées ; désormais, se sentant soutenu par l'opinion de la noblesse, il oubliera souvent qu'il est le délégué d'un lointain pouvoir central et conformera sa conduite aux vœux qu'il entendra exprimer autour de lui. Bien loin de noter dans son livre ce fait de nature à atténuer sa responsabilité, il a, semble-t-il, cherché à l'aggraver en écrivant qu'à Fumel en « ung jour il en feust deffaict trente ou quarante ». Les deux lettres déjà citées réduisent ce nombre à quinze ou seize exécutés en deux jours ; et Monluc ajoutait : « Et en tenons encores soixante et cinq de prisonniers que, je

1. IV, 120-127.

2. « Requête de la noblesse de Rouergue... presentée par le sr de Negrepelisse à Messeigneurs de Burie... et de Montluc... » (B. N., Dupuy, 588, fos 109-110, orig. non daté.) Ce document a été publié dans les *Mém. de Condé*, III, 107-111. — Les signataires de la requête étaient au nombre de quatre mille deux cents, d'après la lettre déjà citée du secrétaire du cardinal d'Armagnac.

croys, les tous ne seront pas coulpables; mais il ne sera faict tort à personne. » Les deux langages sont bien différents[1]. Celui que tenait Monluc en 1571 était celui de la légende créée le lendemain même de l'événement : les catholiques, pour épouvanter leurs ennemis, allaient, en effet, répétant qu'à Fumel on avait tranché la tête à plus de cinquante hérétiques[2]. En fait, d'après le texte de l'arrêt, dix-neuf furent exécutés.

Le vendredi 13 mars, Burie et Monluc arrivèrent à Cahors[3]. Ils trouvèrent Compaing et Girard qui y étaient depuis le 9 février. Un certain nombre de prévenus, tous gens de basse condition, étaient retenus dans les prisons de la ville et dans les châteaux voisins, en particulier à Assier, « à la diligence de madame la comtesse du Rin », femme du rhingrave Jean-Philippe de Bade[4]. Les principaux coupables avaient échappé. Les commissaires, à peine arrivés, demandèrent à la reine et à l'Hospital une provision plus ample « pour l'instruction de ceulx qui sont des plus apparentez et riches »[5]; en attendant ils les firent activement rechercher. On arrêta, entre autres, le chancelier de l'évêché, Manfrède de Bieule, qui, avec l'évêque Bertrandi, les chanoines et « un Italien Cremonnois, habitué de longtemps en la ville », avaient entravé les premiers prêches[6]. La lettre collective que Burie et Monluc adressèrent au roi en arrivant à Cahors confirme ce que disent les *Commentaires* de leur conflit avec les deux commissaires. Ils sont nettement accusés d'être « fort favorables pour le party de la religion nouvelle, comme par leurs actions ilz ont faict congnoistre jusques à present ». Les deux

1. Le chiffre est encore confirmé par une lettre de Burie au roi de Navarre, Fumel, 13 mars (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 47). Du Parc, écrivant de Limoges à Calvin le 19 mars, parle de vingt-cinq exécutions : il exagère moins que Monluc (*Calvini opera omnia*, XIX, col. 345).

2. « A Fumel haveano fatta tagliare più di 50 teste di heretici, appicati ministri et fatto una exemplarissima giustitia... » Copia d'un capⁱᵒ di marzo MDLXII di Rhodes; [autre main :] 30 marzo 1562, envoyée par le cardinal d'Armagnac au cardinal Farnèse (Arch. d'État de Naples, *Carte Farnesiane*, fascio 747).

3. Le *Livre de main des du Pouget*, publié par L. Greil, place inexactement cette entrée le 6 (*Bulletin de la Société des études du Lot*, XXI, 41).

4. Compaing et Girard à la reine, Cahors, 22 février.

5. Compaing et Girard à la reine, Cahors, 17 mars.

6. *Hist. eccl.*, I, 940.

capitaines ajoutent que cette attitude a produit le plus déplorable effet sur la noblesse du pays et demandent que le roi donne des pouvoirs égaux à d'Alesme et de Ferron [1]. Les documents sont, par contre, muets sur les faits que Monluc a racontés avec complaisance : sa violente altercation avec le protonotaire Geoffroy de Caumont, abbé de Clairac, l'un des chefs du parti réformé, la nouvelle tentative de corruption dont il fut l'objet de la part de la femme du rhingrave, qui lui aurait fait promettre dix mille francs s'il laissait la justice suivre son cours, son entretien secret avec l'archidiacre Redoul, qui lui expliqua comme quoi les amendes que les commissaires avaient résolu d'infliger aux principaux coupables iraient au rhingrave et non au roi, le bel esclandre enfin qu'il fit pour faire revenir Compaing et Girard sur leur décision. Tous ces faits, dont l'*Histoire ecclésiastique* ne parle pas, sont vraisemblables [2]. L'approbation donnée par Burie à la conduite de Monluc ne l'est pas moins. Mais la narration des *Commentaires,* si vivante, si dramatique, est, en fait, une narration oratoire. L'auteur s'efforce d'y prouver qu'il sauva, par son énergique attitude, la ville de Cahors de la ruine. En réalité, il parvint à dégager seulement un gros personnage compromis dans le massacre du 16 novembre et apparenté à plusieurs seigneurs du pays. Il est permis de penser qu'en agissant ainsi il soignait sa popularité, tout en se donnant le plaisir d'humilier deux « robins » devant les nombreux capitaines présents à Cahors. Il oublie, en effet, d'ajouter que Compaing et Girard firent exécuter quelques-uns des pauvres hères qui avaient été arrêtés d'abord [3].

Les sentiments de Monluc à ce moment sont d'ailleurs très

1. Burie et Monluc au roi, 18 mars. — Monluc à la reine, même date (IV, 127-132). — Voir aussi une lettre du cardinal d'Armagnac au roi de Navarre, Rodez, 15 mars (T. de Larroque, *Lett. du card. d'Armagnac,* dans *Coll. mérid.*, pp. 105-107).

2. Dans son « Instruction au cappitaine Monluc », datée de Cahors, 25 mars, Monluc dit que le roi ferait bien d'envoyer quérir le protonotaire de Caumont, « et, en passant par Loches, lui faire espouser la tour du chasteau pour quelques jours ». (IV, 118.)

3. « Et de faict il y en eut quelques-uns d'exécutés », dit l'*Hist. eccl.* (I, 942). Le *Livre de main des du Pouget* cite un certain nombre d'exécutions qui eurent lieu dans les formes une vingtaine de jours plus tard (*Bulletin de la Société des études du Lot,* XXI, 42).

nets[1]. Ils nous sont connus par un important mémoire qu'il adressa le 25 mars, de Cahors, à la reine et au roi de Navarre. Se fondant sur ce fait que le nombre des adhérents de la religion nouvelle, « quoi qu'on dye », est inférieur en Guienne de plus du dixième à celui des catholiques romains, il observe qu'il est temps encore de les exterminer. Il suffit pour cela de lui donner pour deux ou trois mois quatre cents arquebusiers de plus, d'ordonner que les principaux seigneurs du pays désarment leurs vassaux et que l'on fasse de même dans les villes; « de faire justice de quatre ministres, lesquels sont autheurs de toute ceste sedition »; d'enjoindre à tous les autres de vider dans dix jours le royaume; de faire punir dans les villes « aucuns des principaux d'icelle relligion,... estant beaucoup plus raisonnable qu'il meure quatre vingts ou cent hommes pour apaiser un si grand trouble que cestui-cy, que de le laisser pulluler plus avant, pour la grande ruyne qu'il pourroit apporter à ce royaume, laquelle cousteroit à reparer la vye, possible, de plus de cent mil hommes ». Tels étaient les remèdes préventifs et énergiques que Monluc proposait pour en finir avec la Réforme. Ils étaient simples, sinon d'une application facile; on y reconnaissait la méthode ordinaire du vieux routier d'Italie, prompt à faire jouer la corde. Ajoutons que ces conseils avaient quelque chance d'être écoutés au moment où se constituait le Triumvirat[2]. L'*Histoire ecclé-*

1. Ils lui valurent un bref de félicitations du pape Pie IV, daté de Rome, 23 avril 1562. Ce bref, signalé dans les *Mémoires de Condé*, III, 317, et dont l'authenticité est mise en doute par de Ruble (*Jeanne d'Albret*, p. 170, n. 1), a été retrouvé par M. Ch. Samaran aux archives du Vatican (arm. 44, t. XI, pièce 233). Le pape adressait, à la même date, des brefs analogues à Catherine de Médicis, au roi de Navarre et au connétable.

2. Instruction au cappitaine Monluc de ce qu'il dira à la royne et au roy de Navarre, de la part du sieur de Monluc, touchant l'estat de la Guienne, Cahors, 25 mars (IV, 114-119). — Ce document porte la date de 1561 (1562, n. st.). De Ruble a maintenu cette date et croit que la pièce appartient à l'année 1561. Cette hypothèse est ruinée par de nombreuses raisons. Monluc était à Cahors le 25 mars 1562. En mars 1561, il est impossible de parler d'une commission délivrée au sieur de Lioux par Burie et Monluc : ce dernier n'avait alors aucun pouvoir pour cela. L'instruction fait allusion : 1° à la requête de la noblesse de Guienne; 2° aux arquebusiers déjà levés par Monluc; 3° à la mission collective de Burie et de Monluc; 4° aux commissaires Compaing et Girard, « apassionnés pour la relligion »; 5° au dessein des réformés de faire mourir Monluc (voir sa lettre à Burie de janvier 1562, citée p. 406, n. 6); 6° au bruit qui court qu'ils « ont commandement de quelque grand de prendre

siastique dit avec raison que Monluc, à Cahors, finalement se rendit « peu à peu du tout ennemy de ceux de la religion, pour s'accroistre de leur ruine, selon qu'il voyoit le roy de Navarre se departir de l'exécution de l'édict de janvier »[1].

Le séjour de Burie et de Monluc à Cahors se prolongea jusqu'aux premiers jours d'avril[2]. Le 1er, Monluc revint seul à Fumel pour y signer l'arrêt définitif[3]. Puis les deux capitaines s'acheminèrent « droit à Villefranche-de-Rouergue », où ils trouvèrent le cardinal d'Armagnac[4]. Le culte catholique était, depuis le mercredi saint (25 mars), rétabli dans la ville : les huguenots, épouvantés par l'approche de Burie, de Monluc, de Terride, d'Ossun, de leurs deux mille chevaux et de leurs arquebusiers, avaient évacué les églises et avaient même fait rétablir les autels par eux renversés; beaucoup de nouveaux convertis revenaient à

les armes » (invraisemblable en mars 1561); 7° au protonotaire de Caumont, avec qui Monluc se prit de querelle à Cahors et à qui il propose de « faire espouser » la tour du château de Loches pour quelques jours; 8° à la réconciliation du duc de Guise, du connétable, du roi de Navarre et du maréchal de Saint-André (constitution du Triumvirat). Ajoutons que ce document, si on le place en mars 1561, contredit absolument tout ce que nous savons de l'attitude de Monluc, qui n'était rien moins alors qu'un farouche catholique. Quant au synode de Clairac, tenu « quinze jours » avant le 25 mars, il ne s'agit certainement pas, comme paraît le croire de Ruble, du synode réuni en 1560, c'est-à-dire quatre mois avant le 25 mars, et dont le pasteur Bourgeon a publié le procès-verbal (*La Réforme à Nérac*, p. 83). Monluc vise évidemment une autre session. Tholin a été victime de l'erreur de de Ruble (*op. cit.*, *Revue de l'Agenais*, XIV, 440, n. 2). Il l'adopte en faisant remarquer qu'en Agenais l'année commençait non à Pâques, mais le 25 mars (*ibid.*, 495, n. 1). Mais Monluc n'a nulle part ailleurs daté à l'agenaise et le texte du document ne permet pas d'admettre cette très ingénieuse explication.

1. *Hist. eccl.*, I, 942. — Cf. aussi III, 222, 223 : « Monluc et Burie... lesquels entendans le changement advenu à la cour depuis la faction du Triumvirat, firent de pis qu'ils peurent, sous couleur de punir les rompeurs d'images. »

2. Envois de messagers d'Agen à Cahors, 24 mars, 6 avril (Arch. munic. d'Agen, CC, 301, 299).

3. Le texte de l'arrêt a été plusieurs fois imprimé : par de Mas-Latrie, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, 2e sér., VII, 324; par O'Gilvy, *Nobiliaire de Gascogne*, I (généalogie de Fumel); par Gustave Labat, *Arch. hist. de la Gir.*, VIII, 207.

4. « M. le cardinal d'Armagnac entra à Villefranche-de-Rouergue la veille de Pâques et y célébra la messe ce jour. » (*Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562*, dans la *Revue rétrospective*, V, 93.) Le cardinal d'Armagnac serait donc arrivé le 29 mars.

l'ancienne religion[1]. D'après l'*Histoire ecclésiastique*, Burie et Monluc arrivèrent à Villefranche le 5 ou le 11 avril[2]. Ce fut probablement plus tôt, car le 2, de Vaux écrivait à Calvin qu'ils y avaient rétabli la messe, « nourrice de tous maux »[3]. L'*Histoire ecclésiastique* complète les *Commentaires* en donnant des détails précis et émouvants sur l'exécution « sans forme ni figure de procès des quatre ou cinq des princippaux séditieux ». Elle confirme indirectement ce qu'ils disent de l'arrivée à Villefranche des compagnies de Randan, La Vauguyon et Jarnac[4]. Au moment où Rance, secrétaire du roi de Navarre, apportait à Burie la nouvelle que le prince de Condé avait pris les armes et s'était saisi d'Orléans, le 2 avril, d'Arpajon arrivait aussi à Villefranche pour avertir, de la part du prince, les réformés « de l'estat des affaires »[5]. Monluc était, du reste, informé déjà des projets de Condé[6]; aussi comprend-on qu'il ne songeât plus à ménager les deux commissaires. La guerre civile était déclarée.

Au lieu de déférer au désir du cardinal d'Armagnac et de se rendre à Milhau, Burie et Monluc jugent aussitôt prudent de revenir en arrière et de se jeter dans Montauban « avant qu'elle se révoltast ». D'autre part, ils avaient été déjà avertis par les consuls d'Agen que les « hugoneaulx et rebelles s'en voulloyent eslever en la presente ville »[7]. Ils quittent aussitôt Villefranche et se dirigent vers Saint-Antonin. Monluc laisse entendre qu'à mi-chemin ils apprirent que Montauban s'était soulevé. Le fait n'est pas exact; la ville, au contraire, était en proie à la panique : on y attendait d'heure en heure l'arrivée de Burie et de Monluc,

1. Lettre, déjà citée, du 30 mars, envoyée par le cardinal d'Armagnac au cardinal Farnèse.

2. Le fait est mentionné en deux endroits (III, 71 et 223) avec deux dates différentes. D'après le premier passage, Burie et Monluc, partis de Cahors « incontinent après Pasques » (29 mars), seraient allés d'abord faire une exécution à Caylus.

3. De Vaux à Calvin, Milhau, 2 avril (*Calvini opera omnia*, XIX, col. 382).

4. Un ministre échappa par l'entremise de l'enseigne de Jarnac, « qui se formalisa pour luy ». La compagnie de La Vauguyon occupa Saint-Antonin (*Hist. eccl.*, III, 72). — Voir aussi, sur l'arrivée de ces troupes, la lettre de Burie au roi de Navarre du 13 mars.

5. *Hist. eccl.*, III, 223.

6. Il y fait allusion dans l'instruction du 25 mars.

7. Notes et jurades relatives à l'occupation d'Agen par les huguenots.., (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 25.)

et le 19, leurs fourriers ayant paru, un grand nombre de réformés la quittèrent, ainsi que les ministres[1]. Les intentions des deux capitaines furent modifiées par la nouvelle, reçue à Saint-Antonin le lundi 20 avril, au moment où ils montaient à cheval, qu'Agen avait été surpris dans la nuit du 16 au 17[2]. Monluc a masqué, comme on le voit, sa reculade. Il indique, du reste, avec précision les étapes de son retour. L'*Histoire ecclésiastique* le confirme et complète sur ce point d'une façon curieuse. De Saint-Antonin, Monluc revient vers Agen en passant par Brassac, Lauzerte, puis, trouvant tout révolté, il remonte vers Penne, marche vers Villeneuve-d'Agen, d'où il est repoussé; il vient à Galapian, près de Port-Sainte-Marie, et se replie pour rallier la compagnie du maréchal de Termes[3], Entre les deux textes, notons une seule discordance : Monluc affirme qu'il ne se sépara de Burie qu'à Galapian; l'*Histoire ecclésiastique* dit qu'ils se quittèrent dès Saint-Antonin, Burie marchant sur Bordeaux, Monluc sur Aiguillon. Monluc a certainement raison, car quel autre chemin Burie aurait-il pu suivre, Agen étant pris, pour revenir des environs de Montauban vers Bordeaux? C'est le 25 avril que Monluc, laissant Burie partir vers Tonneins, vint camper à Lafox, château de Durfort de Bajamont, en vue d'Agen, « dont il n'osa toutes fois approcher ni attendre l'escarmouche »[4]. La lettre du roi lui ordonnant de le rejoindre « incontinent et en dilligence » avec la compagnie de Termes, la sienne et six enseignes de gens de pied, dont les commissions lui étaient expédiées en blanc, est perdue : mais nous savons, par deux autres documents qui la confirment, qu'elle était du 15 avril. La reine réitéra l'ordre le 8 mai[5].

1. *Hist. eccl.*, III, 72-77.

2. Sur cet événement, voir les documents dans la *Revue de l'Agenais*, IX, 42, et les *Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 24-26; l'étude de Tholin, déjà citée (*Rev. de l'Agenais*, XIV, 499-505), et de Ruble, *Jeanne d'Albret*, pp. 74-78.

3. Itinéraire établi en combinant le texte des *Commentaires* et celui de l'*Hist. eccl.*, II, 892.

4. *Hist. eccl.*, II, 892.

5. Catherine de Médicis à Burie et Monluc, Paris, 8 mai (*Lett. de Cath. de Méd.*, I, 307). — Instruction du roi à Burie et à Monluc, 8 mai (B. N., fr. 15876, f° 16, minute), et lettre de Monluc au roi, Toulouse, 22 mai (IV, 132). — Voir aussi une instruction générale aux officiers de Guienne enjoignant à Monluc d'agir avec la plus grande célérité, d'éviter Orléans et de franchir la Loire à

Il n'obéit pas. La situation de la Guienne, encore ignorée à la cour, le lui défendait [1]. Il se borna à répartir les six commissions, dépêcha au roi le capitaine Conseil pour l'informer que toute la province, sauf Toulouse et Bordeaux, était soulevée [2], puis, franchissant la Garonne « à deux ou trois portz malaisée-ment », se retira dans sa maison de Saint-Puy, après avoir mis sa compagnie à La Sauvetat-de-Gaure. Il n'a pas atténué la panique qui s'était emparée de toute la noblesse catholique. Mais il a oublié d'ajouter qu'il fut lui-même sérieusement inquiété chez lui : le souvenir était peu agréable à rappeler [3]. Il omet aussi les manœuvres auxquelles, de concert avec Burie, il se livrait pour exciter la population d'Agen et amener les huguenots à évacuer la ville [4]. Il s'est borné à rappeler que Charry alla occuper la place forte de Puymirol : « Les bonnes gens l'ouvrirent, et n'y avoit que dix soldatz au chasteau, lesquelz se rendirent. » L'*Histoire ecclésiastique* place ce fait le 8 mai, mais dit que la tenta-

Nevers ou à La Charité (B. N., fr. 15876, f° 73, copie non datée, anal. par de Ruble, *op. cit.*, p. 440).

1. Voici comment il la résumait dans une lettre qu'il écrivait, le 12 octobre, à Saint-Sulpice : « Monsieur le prince de Condé avoit si bien projecté son desseing, avec le conseil et industrie de monsieur l'admiral, que toutes les villes de Guienne se revoltarent en ung mesme temps, sauf Thoulouse, Bordeaulx, Caours, Perigueux et troys ou quatre petites villes; et pour ung temps ont esté maistres et partout nous faisoient teste. » (Cabié, *Guerres de religion dans le Sud-Ouest*, col. 18.)

2. C'est le 29 avril que Monluc reçut de la cour contre-ordre, « d'aultant, lui écrivait la reine, qu'estant la Guyenne le lieu de ce royaume dont ceulx qui sont à Orléans actendent plus de secours, si vous leur ostez le moyen et le leur empeschez (?), ce ne sera point faict peu de service au Roy mon filz et à tout ce royaume... » (Catherine de Médicis à Monluc, B. N., fr. 15876, f° 24 r°, minute. — Anal. par de Ruble, *op. cit.*, p. 441, comme étant du roi.) Cette lettre, ainsi que l'instruction du roi citée p. 423, n. 5, et une autre instruction analogue, sans date de jour (B. N., fr. n. acq. 6001, f°s 136-137), furent apportées par le capitaine Conseil, qui ne put, en raison des événements, joindre Monluc qu'à Toulouse, le 22 mai, à trois heures du matin. La dépêche du 15 avril fut apportée par un homme d'armes de la compagnie de Monluc, Saint-Geniès. Ce nom est défiguré dans les *Commentaires*, où on lit : *le cappitaine Sainte-Geme*.

3. Cinq cents hommes bien équipés devaient venir d'Agen pour le surprendre. L'affaire manqua par l'impéritie du chef huguenot Jean Memy. « Monluc se sauva à grand'haste, confessant qu'il estoit mort ou pris si on eust poursuivi ceste entreprise. » (*Hist. eccl.*, II, 894.)

4. *Hist. eccl.*, II, 896.

tive de Charry avorta et que ses gens furent défaits par « ceux de Penne et de Monflanquin »[1].

Monluc a hâte d'aborder les événements de Toulouse et de mettre en relief le rôle actif qu'il y joua. Le 22 mai, il adressait au roi une grande lettre, qui constitue comme une première épreuve de la narration des *Commentaires* et permet, avec quelques autres documents, d'en faire une rigoureuse critique[2]. Les deux récits, pris en gros, se ressemblent; mais un examen attentif révèle des désaccords assez graves entre le Monluc de 1562 et le Monluc de 1571. En premier lieu, la chronologie des *Commentaires* est, ici comme en tant d'autres endroits, défectueuse. L'auteur n'est pas parvenu, comme il s'en flattait, à reproduire exactement par le menu la succession des jours du 10 au 18 mai. Il donne pourtant, par exception, une date précise : mais il se trompe — D. Vaissete l'a démontré[3] — en affirmant que le 12 au matin le premier président au Parlement de Toulouse, Masencal, communiqua à ses collègues la lettre par laquelle il l'informait du projet des réformés de « rendre la ville de Tholoze, dans le dix-huitiesme de ce mois », à la dévotion du prince de Condé. Une lettre de Bellegarde au roi de Navarre nous apprend, en effet, que le 12 Monluc était à Auch[4]. Or, la lettre de Monluc au roi mentionne une lettre qu'il reçut, avant son arrivée « audict Auch », de Masencal, répondant à une qu'il lui avait envoyée de Faudoas « deux jours avant, que ung mien parent, dit-il, m'avoit mandé de Cahours, que ung gentilhomme estoit passé là qui venoit d'Orléans ». On trouve dans les *Commentaires*, citées intégralement, la lettre du gentihomme et celle du parent, M. de La Rocque des Ars, qui la transmettait. Monluc les reçut toutes deux à Faudoas, au moment où s'y trouvaient rassemblés les seigneurs gascons, pour apaiser une querelle particulière entre Terride et Fimarcon et aviser aux moyens de marcher contre les réformés d'Agen, de Nérac et de Lectoure[5]. Elles durent lui

1. *Hist. eccl.*, II, 897. — De Thou a suivi l'*Histoire ecclésiastique*.
2. IV, 132-142.
3. *Histoire de Languedoc*, Preuves, note IV (éd. Privat, XII, 11).
4. Bellegarde au roi de Navarre, Toulouse, 12 juin (B. N., fr. 15876, f° 115, orig.).
5. Ce détail, omis dans les *Commentaires*, est fourni par la lettre au roi. L'*Hist. eccl.* mentionne sans date la réunion de Faudoas (II, 893). De Thou la

parvenir le 8 mai. Il les transmit aussitôt à Masencal. Le courrier arriva à Toulouse dans la nuit, et ce fut le dimanche matin 10 que le premier président assembla, non pas toutes les chambres du Parlement, mais les présidents de Paulo, Daffis, Latomy et huit conseillers, pour leur communiquer la dépêche et aviser aux mesures à prendre [1].

Monluc se trompe encore en datant du mercredi 13 son retour de Faudoas à Saint-Puy. Dans sa lettre au roi, il écrivait qu'il revint chez lui le jour même de la délibération de Faudoas, soit le lundi 11 au soir, puisqu'il ajoute que le lendemain matin il se rendit « en diligence à Auch », ayant été averti « que s'y faisoit quelque menée ». D'après les *Commentaires*, ce voyage aurait eu lieu le jeudi 14. En réalité, c'est le mardi 12 qu'il employa si bien : la date ainsi établie concorde avec ce que dit Bellegarde. Autre erreur : Monluc n'a pu ce jour-là recevoir à Cézan, à une lieue de Saint-Puy, une dépêche de Masencal l'informant que les « huguenots de Toulouse s'estoient saisis de la maison de ville et de l'artillerie qui estoit dedans ». Le Capitole ne fut occupé par les réformés que le lundi 11, vers neuf heures du soir [2]. Un courrier ne put franchir en une nuit la distance qui sépare Toulouse de Cézan. En réalité, Monluc n'apprit cet événement qu'à son re-

copie (*Hist. univ.*, IV, 374). — Dupleix confirme et complète ce que Monluc dit de la brouille de Terride et de Fimarcon : « Le seigneur de Gondrin et luy [Monluc] estoient bons amis et de bonne intelligence; mais le marquis de Fimarcon ne luy voulut point deferer ; les sieurs de Besoles et de Tilladet firent un bon service au Roy en les faisant voir et les mettant d'accord. » (*Hist. de France*, 1644, in-f°, III, 689.)

1. La date du 10 est donnée par Bosquet, auteur de l'*Hugoneorum haereticorum profligatio*, publiée en 1563, que Monluc, on le voit, n'a pas connue. Bosquet donne des lettres d'avertissement une analyse qui n'est pas absolument conforme au texte cité dans les *Commentaires ;* on y lit que Toulouse devait être livré à Condé le 15 mai. L'*Hist. eccl.* (III, 12) reproduit Bosquet en insinuant que les lettres de Monluc pouvaient être « apostilles » (contrefaites). La Popelinière, *Hist. de France*, I, f° 312 v°, copie l'*Hist. eccl.* — Voir, sur cette date, la note additionnelle de J. Roman à la dissertation de dom Vaissete (*Hist. de Langued.*, XII, 18) et l'*Extrait du second livre de l'histoire de Toulouse* (*ibid.*, 609).

2. Bosquet, p. 87. — *Hist. eccl.*, III, 13. — La Popelinière, I, f° 312 r°. — La Popelinière, dont l'*Histoire de France* parut en 1581, c'est-à-dire un an après l'*Hist. eccl.*, la copie presque textuellement pour ce qui concerne les événements de Toulouse, dont il fut pourtant témoin oculaire. Sur ce plagiat, voir l'Introd. de Reuss en tête du t. III de l'éd. Baum et Cunitz de l'*Hist. eccl.* (p. LXXV).

tour d'Auch à Saint-Puy, c'est-à-dire le mercredi 13, et par une dépêche de Terride[1]. C'est la lettre au roi qui fixe ce point[2]. D'autre part, il avait bien reçu le mardi 12, avant son arrivée à Auch, une dépêche de Masencal; mais la lettre au roi nous apprend que c'était une réponse à la première lettre de Monluc, écrite « deux jours avant » de Faudoas. Le premier président lui mandait que la cour, jugeant ses avertissements véritables, le priait de venir en diligence pour secourir Toulouse. Monluc, on le voit, a confondu la lettre de Masencal et celle de Terride. Il s'est trop fié à sa mémoire et n'est pas parvenu, comme il s'en flattait, à débrouiller ses souvenirs.

Son récit, sur d'autres points, n'est pas absolument clair ni exact. Il dit bien que d'Auch il écrivit à Bellegarde, mais il omet d'ajouter que ce dernier y vint aussitôt conférer avec lui. Il laisse entendre qu'il dépêcha à Toulouse les trois enseignes de gens de pied des capitaines Boisjourdan, baron de Clermont et Corne. Dans sa lettre au roi, il parlait simplement de son intention d'en lever quatre, sur les huit commissions en blanc qu'il avait reçues. Bellegarde nous apprend qu'on put difficilement en lever deux, « n'ayans les cappitaines eu assés temps pour ce faire »[3]. Bosquet affirme, d'autre part, que le capitaine Boisjourdan était déjà dans Toulouse, essayant d'y lever des gens, qu'il y fut arrêté par ordre des capitouls, relâché par ordre du Parlement, et qu'on lui permit seulement de recruter sa compagnie hors des murs[4]. Monluc a omis d'insister sur ces difficultés,

1. Le 14, il signait à Saint-Puy une ordonnance enjoignant au seigneur de Terraube d'assembler en armes la communauté de cette ville et de faire le rôle de tous les gentilshommes de la juridiction. (*Rev. d'Aquitaine*, I, 559.)

2. IV, 135 : « Je ne demeuris que une nuict à Auch, et, aprés avoir paciffié tout et mis la ville en seureté, m'en retournis à ma maison, cinq lieues distant dudit Auch, et à mon arrivée trouvis une lettre de monsieur de Terride, par laquelle me mendoit que la maison de ville estoit prinse et que l'on estoit aux mains toute la nuict. »

3. Monluc se vantait donc en écrivant, le 12 octobre suivant, à Saint-Sulpice, qu'il avait fait entrer dans Toulouse quatre enseignes de gens de pied et la compagnie du maréchal de Termes (Monluc à Saint-Sulpice, Grignols, 12 octobre, dans Cabié, *op. cit*, col. 18). Il dit dans son livre que de Cézan il avait donné l'ordre à la compagnie de Termes, qui était à Pessan, de partir pour Toulouse.

4. Bosquet, *Histoire sur les troubles advenus en la ville de Tolose l'an 1562...*, trad. fr., Toulouse, 1595, pp. 82-83. — *Hist. eccl.*, III, 9-10.

dont la cause véritable était le manque d'argent, qu'il dénonçait au roi dans sa lettre. En revanche, les autres historiens confirment les indications très précises qu'il donne sur la jonction, le jeudi 14, de la compagnie de Terride et des enseignes de Charry pour barrer la route au secours que d'Arpajon amenait de Montauban, sur l'arrivée à Toulouse, le matin du même jour, de Bellegarde et du baron de Clermont[1]. D'après Bosquet, le capitaine Corne, venant de Condom avec trois cents hommes, ne serait entré que le lendemain[2]. Le samedi 16, le Parlement donnait commission à Liphard Bidault, bourgeois de Toulouse, pour faire le payement des gens de guerre appelés au secours de la ville et solder les dépenses de l'artillerie sur les états qui seront dressés par MM. de Monluc, de Terride, de Gondrin et de Fourquevaux, ou l'un d'entre eux, et ordonnancés par la cour[3]. On le voit, il n'exagère pas quand il dit : « Toute ceste conduicte se feist en trois jours et trois nuictz. »

C'est le samedi 16 que Monluc partit de Faudoas avec La Mothe-Gondrin, le lendemain qu'il arriva à Daux, « à deux lieues » de Toulouse. Les comptes conservés aux archives municipales de Toulouse confirment sur ce point les *Commentaires :* dans la matinée du dimanche 17, Monluc est parti pour Daux; il a avec lui son gendre Fontenilhes, son neveu Leberon, La Mothe-Gondrin, le baron de Benque, le baron de Campaigne, de Lescout, de la Coderie, les capitaines Blancastel, Seyssel, Bonas, Repayre, Lavit et Gavarret[4]. Le même jour, son arrivée prochaine est annoncée dans la ville et Me Laurent Valete, docteur ès droits, bourgeois de Toulouse, est chargé « de pourveoir de logis M. de Monluc et sa compagnie ès lieux les plus commodes qu'il advisera »[5]. La veille, samedi 16, le combat qui, depuis deux jours, ensanglantait les rues de Toulouse, avait cessé et une trêve jusqu'au lendemain midi avait été conclue[6]; Monluc ajoute

1. *Hist. eccl.*, III, 27-28. — Monluc fait allusion au premier fait dans sa lettre au roi.

2. Bosquet, *op. cit.*, p. 112.

3. Arch. munic. de Toulouse, comptes de Liphard Bidault.

4. Arch. munic. de Toulouse, CC, 1199.

5. *Ibid.*

6. Elle fut signée par Fourquevaux, arrivé à Toulouse le vendredi matin (Fourquevaux à Jean de Saint-Sulpice, Narbonne, 17 juin, dans Cabié, *op. cit.*, col. 4).

sur ce point quelques détails à l'*Histoire ecclésiastique*[1] et affirme avec raison que sa venue décida les réformés à quitter la ville. Cette décision fut prise le dimanche matin, après la célébration de la Cène[2]. La sortie eut lieu le soir : « Le XVIIe dudit moys..., raconte Bellegarde, ilz habandonnèrent tout et sortirent demy-heure avant soleil couchant; mais ce ne feust si secrettement qu'ilz ne feussent la plupart taillez en pièces par la compagnie de mondit sieur le mareschal [de Termes]. » La lettre de Bellegarde, confirmée par celle de Monluc et par une lettre de Fourquevaux[3], est d'accord avec les *Commentaires* et avec l'*Histoire ecclésiastique*.

L'entrée de Monluc à Toulouse par le faubourg Saint-Cyprien eut lieu, comme il le dit, le lendemain lundi 18, « environ VIII heures du matin »[4]. Les comptes des archives municipales donnent sur cette entrée des détails très précis. Dans la matinée, les gens d'armes de la compagnie de Monluc arrivaient à l'hôtellerie du Faucon, où ils doivent séjourner jusqu'au samedi après dîner. A l'hôtellerie du Cheval-Rouge, chez Étienne Faure, sont logés MM. de Leberon, Montozin, du Martin et La Grue, de la même compagnie[5]. Le reste est hébergé au Dauphin. M. de Terride est logé dans la maison de M. de Malras, où sire Vezian d'Antenac, marchand, avance les dépenses de bouche de sa compagnie[6]. Quant à Monluc, on a mis à sa disposition la maison d'un capitoul protestant, Pierre du Cèdre, sieur d'Assézat[7]. Cet hôtel, l'un des plus beaux de la ville, lui plut sans doute; un

1. *Hist. eccl.*, III, 31.
2. *Ibid.*, III, 32.
3. « Les seditieux estoient deslogez de ladicte ville le soir devant sur les cinq heures... quelque peu de gens les surprit, et sans moy qui fiz tenir longuement les portes fermées, afin de leur donner loizir à la fuite, ils fussent esté plus mal tractez. » (Fourquevaux à Saint-Sulpice, 16 juin.)
4. Lettres de Bellegarde et de Fourquevaux, déjà citées. — *Hist. eccl.*, III, 34. — Une relation catholique publiée dans les *Mém. de Condé*, III, 431, place aussi le lundi l'entrée de Monluc « avec notable compagnye de cent chevaulx et quatre cens harquebouziers ».
5. Arch. munic. de Toulouse, CC, 1119. — L'hôtelier du Faucon mentionne sur sa note « plusieurs extraordinaires qu'ont fait lesd. gendarmes, amenant gens de leur compagnie à dejeuner et collationner, tant après dîner qu'après souper ».
6. Arch. munic. de Toulouse, CC, 563.
7. Arch. munic. de Toulouse, GG.

an plus tard, il demandait à la reine qu'on lui en fît don[1].

Toulouse était loin d'être pacifié. La soldatesque qui venait d'y entrer entendait la traiter en ville prise. L'*Histoire ecclésiastique* fait un tableau très complet des excès qui y furent commis « depuis le soir du dimanche jusques au jeudy suivant »[2]. Elle ne parle pas des efforts que Monluc se vante d'avoir faits pour rétablir l'ordre. Ils sont attestés par la lettre au roi[3], par la dépêche de Fourquevaux et aussi par les documents toulousains. Fourquevaux écrivait le 19 juin à Saint-Sulpice, ambassadeur en Espagne : « Monsieur, j'ay veu, par celle qu'il a pleu à monsieur de Limoges m'escrire, comment le bruit est allé par delà que monsieur de Monluc a respandu beaucoup de sang en Tholose. » Et, après avoir noté que Monluc n'y arriva qu'après la bataille, il ajoutait : « Par ainsy ne fault donner coulpe audict s^r de Monluc d'un faict qu'il n'a commys. Et quant audict sang, il en fust respandu d'une et d'aultre part durant ledict long combat[4]. » Le mardi 19 mai, tandis que le Parlement installait les nouveaux capitouls[5], Monluc et Terride nommaient, comme commissaires chargés de faire les montres et revues des gens de guerre concentrés à Toulouse à cause des troubles, les capitaines Blancastel et Massès[6]. Le jeudi 21, le capitoul François de Saint-Félix et M. de Bellegarde procédaient à l'arrestation de soldats reconnus coupables de pillage. Le même jour, dans la maison de Me Antoine Aldibert, procureur de la cour, on arrête Bernard de Bonrepaux, dénoncé comme pillard, et on l'amène en la maison d'Assézat pour que M. de Monluc en fasse justice[7]. Ces désordres

1. Monluc à la reine, début de mars 1563 (IV, 198).

2. *Hist. eccl.*, III, 35-36. — « Le xxve de mai fut divulgué à Paris le meurtre et tuerie qui avait été fait à Toulouse et disoit-on qu'il y avoit eu de tués d'un côté et d'autre environ quatre mille. » (*Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562*, dans la *Revue rétrospective*, V, 108.)

3. « Nous avons demeuré deux jours et deux nuictz sans nous attendre à autre chose que à garder la ville, qu'elle ne feust saccaigée tant des soldats et communes, qui c'estoient armées; que qui n'eust mis une extrême diligence, aussi bien s'atacquoient aulx bons que aulx mauvais à la saccaiger. » (IV, 137.)

4. Fourquevaux à Saint-Sulpice, 16 juin. (Cabié, *op. cit.*, col. 4-5.)

5. Monluc dit qu'il ne prit pas part aux enquêtes qui commencèrent aussitôt, « car j'estois prou occupé ailleurs ». Fourquevaux le confirme et fait retomber sur le Parlement seul la responsabilité de la répression.

6. Arch. munic. de Toulouse, CC, 563.

7. Arch. munic. de Toulouse, GG.

obligèrent Monluc à rendre, d'accord avec les capitouls, une ordonnance à laquelle font allusion les *Commentaires,* confirmés ici par La Popelinière [1].

C'est à Toulouse que Monluc reçut enfin les instructions royales du 8 mai qui l'autorisaient à « se mectre aux champs », à « faire gens », à assembler la noblesse du pays et l'arrière-ban, à emprunter à Bordeaux l'artillerie nécessaire pour rompre et tailler en pièces « ceux qui s'assembleront » [2]. Il y apprit aussi une désagréable nouvelle : à la cour on avait décidé de le destituer et de le remplacer par d'Escars [3]. Cette disgrâce inattendue était-elle une des conditions de la réconciliation des Guise et du connétable? Le vieux Montmorency avait-il exigé que Monluc fût sacrifié? Son dépit et sa colère furent grands. Au lendemain d'un succès éclatant, au moment où il venait de conserver au roi une de ses bonnes villes, à l'heure où il pouvait enfin étendre la main vers cette lieutenance de Guienne après laquelle il « abayait », tout son rêve s'écroulait. Il expédia aussitôt un courrier au roi pour faire connaître le grand service qu'il venait de rendre; n'était-ce pas sa meilleure justification? Dans sa dépêche, il se plaignait aussi avec vivacité qu'on eût cru devoir casser la compagnie de Termes et dénonçait sans ambages les sympathies de Burie pour les réformés [4]. A la reine il écrivit une lettre pleine d'amertume, où il faisait valoir qu'il n'avait « gaiges ni estat aulcung » pour la peine qu'il prenait, se plaignait qu'on ne fît aucun cas des gens de bien « et mesmement au temps et la nécessité en quoy nous sommes, que l'on les devroit achepter à prix d'or », et suppliait que l'on envoyât à sa place « celluy que l'on veult faire si grand » et qu'on lui donnât son congé pour aller achever sa vie auprès du roi [5]. Cette lettre, habile dans sa vio-

1. La Popelinière, *Hist. de France*, I, f° 315 r°.

2. La reine, faisant droit à la requête de la noblesse, lui accordait à la même date la permission de s'armer et envoyait à Toulouse Négrepelisse pour y commander. (B. N., fr. n. acq. 6001, f°s 136-137, minute.)

3. On avait fait courir le bruit qu'il avait été défait par M. de Grammont sur la Dordogne (Throckmorton à la reine, 27 avril, *State papers, Foreign, 1561-1562*, n° 1058).

4. Il avait aussi écrit à Burie une lettre « pleine de propos qui ne sont pas fort plaisans ». Le vieux capitaine protesta énergiquement auprès du roi de Navarre (Burie au roi de Navarre, 6 juin, dans *Mém. de Condé*, III, 475-476).

5. Monluc à la reine, Toulouse, 22 mai (IV, 142-146).

lence, produisit l'effet qu'il en espérait. Quand la reine connut les événements de Toulouse, elle jugea impossible de donner suite aux exigences des ennemis de Monluc, et d'Escars dut attendre une occasion meillleure de satisfaire son ambition [1]. L'auteur des *Commentaires*, si soucieux de rappeler toutes les « charités » qu'on lui prêta, a oublié de mentionner celle-là.

Il n'indique pas dans son récit quel jour il quitta Toulouse. Les comptes municipaux nous donnent la date exacte de son départ : le vendredi 22 mai, il empruntait à l'arsenal de la maison de ville deux canons et deux coulevrines avec cent vingt boulets de canons et cinq cents de coulevrines [2]. Le fait est consigné dans les *Commentaires* [3]. Ce matériel était destiné à aller faire le siège de Lavaur et de Castres [4]. Mais Monluc changea de dessein et « fut conseillé d'aller devant Montauban ». Les deux chefs huguenots, Arpajon et Marchastel, étaient, en effet, revenus occuper en forces cette ville [5]. Le samedi 23, Monluc et Terride quittèrent Toulouse [6]. Les habitants de Montauban furent aussitôt avisés de leur approche [7]. Le dimanche 24, la cavalerie de Monluc était aperçue par l'avocat Arnaud Guybert, accourant bride abattue « du costé de l'evesché » [8]. Elle dut s'arrêter à la porte du Moustier et Monluc, après avoir campé, envoya aux syndics de la ville un trompette pour les sommer de se rendre. Le récit du siège que donne l'*Histoire ecclésiastique* est beaucoup plus complet que

2. Un an plus tard seulement, il fut nommé lieutenant de roi gouverneur de Bordeaux et du Bordelais à la place d'Antoine de Noailles, mais sous les ordres de Burie et de Monluc (lettres du 24 mai 1563, Arch. dép. de la Gironde, B, 36, f° 10).

2. Arch. munic. de Toulouse, CC, 563.

3. « Et me baillarent aussi ceulx de Tholoze deux canons et *une* coulevrine. » — Dans sa lettre à Saint-Sulpice, du 12 octobre, Monluc dit qu'il avait quatre pièces.

4. Lettre au roi du 22.

5. *Hist. eccl.*, III, 82-83.

6. Les gentilshommes et capitaines quittèrent l'hôtellerie du Faucon en se refusant à régler leur dépense. Le propriétaire s'en plaignit aux capitouls, qui lui conseillèrent de laisser partir ces hôtes peu commodes et lui promirent une indemnité, qui lui fut payée le 11 juillet suivant (Arch. munic. de Toulouse, CC, 1199).

7. *Hist. eccl.*, III, 85.

8. *Ibid.*, III, 88-89.

celui des *Commentaires*. Monluc a glissé sur cette entreprise qui aboutit à un échec. Il n'en a retenu que le souvenir d'une escarmouche : c'est le lundi soir 25 qu'il franchit la rivière du Tescou pour tenter d'enlever la porte des Carmes. Il fut vivement repoussé et eut son cheval blessé près du guichet[1]. « Le troisiesme jour », c'est-à-dire le mardi 26, il leva le siège. L'*Histoire ecclésiastique* confirme la date et célèbre « le soudain espouvantement dont Dieu frappa les ennemis ». En réalité, Monluc, comme il l'avoue du reste, ne se sentait pas assez fort pour emporter la ville. Sans doute, il exagère en disant qu'il y avait dans Montauban deux mille deux cents soldats étrangers et douze cents bourgeois armés. Arpajon et Marchastel y avaient bien amené deux mille hommes ; mais ils étaient, dès le 22, partis vers l'Agenais avec presque toute la cavalerie, pour en ramener du secours, « laissans la ville en grande fascherie et desfiance pour les diverses opinions qu'on avoit de leur departement »[2]. Montauban fut sauvé par l'énergie du syndic Jean Laboria et des capitaines Constans et Saint-Michel. Par contre, l'*Histoire ecclésiastique* exagère singulièrement en prêtant aux assiégeants cinq mille hommes de pied, mille chevaux et une compagnie d'argoulets. Monluc dit qu'il n'avait que huit ou neuf cents hommes. Dans sa lettre au roi du 22 mai et dans sa lettre à Saint-Sulpice du 12 octobre, il se plaignait de sa faiblesse numérique : il ne pouvait, disait-il, compter que sur les compagnies de Termes, de Terride et sur la sienne; tout le reste était suspect. « Comme je fus là, trouvis qu'ilz estoient deux foys plus de gens dedans que moy dehors, et ne les auzis attacquer[3]. » « Tous les bons soldatz, dit-il dans son livre, s'estoient retirés avecques les Huguenotz après la malheureuse paix, et ce feust par contraincte, car ilz ne sçavoient mestier aucun, ayant duré les guerres longuement et ayant esté entretenus en Ytalie et aux aultres conquestes du roi[4]. »

1. *Hist. eccl.*, III, 93-94. L'auteur dit que le cheval de Monluc fut tué; il confond avec celui du sieur de Beaucaire.

2. *Ibid.*, III, 84-85.

3. Monluc à Saint-Sulpice, Grignols, 12 octobre.

4. L'ambassadeur vénitien Marcantonio Barbaro note aussi que, pendant la première guerre civile, l'infanterie huguenote était composée de vieux soldats, pour la plupart gascons (Dép. vénit., filza 4, f° 416, B. N., f. ital. 1722).

Après le siège de Montauban, le récit des *Commentaires* devient vague et peu net. Monluc renvoie l'artillerie à Toulouse (l'*Histoire ecclésiastique* dit qu'elle fut laissée dans un grand bateau sur la grève à Castelsarrasin [1]), franchit le Tarn à la pointe de Moissac, puis, traversant la Garonne, revient en Gascogne, renvoie la compagnie de Termes à Auch, La Mothe-Gondrin et la noblesse en Armagnac, pour pourvoir à la sûreté du pays. Lui-même, avec sa compagnie et les arquebusiers de Tilladet, surveille Agen, où la situation était des plus curieuses. La ville, on s'en souvient, avait été surprise par la bande du capitaine Truelle dans la nuit du 16 au 17 avril. Les notables catholiques avaient été emprisonnés; mais les huguenots avaient, depuis le 7 mai, modifié leur attitude. Obligés par Arpajon, exécuteur des ordres de Condé, d'envoyer à Orléans, pour y rejoindre la grande armée protestante [2], la plus grande partie de leurs hommes, ils avaient inauguré un régime de demi-tolérance et rendu aux consuls la police de la ville [3]. Ceux-ci songèrent aussitôt à profiter de cet avantage, et le 26 mai ils expédièrent à Castelsarrasin deux délégués pour mettre Monluc au courant [4]. L'*Histoire ecclésiastique* mentionne cette ambassade, qu'elle présente comme une démarche conciliante faite par des neutres pour obtenir l'acquiescement de Monluc et de Terride à l'occupation d'Agen. Elle ajoute que Monluc se prêta à la négociation, offrit de mettre en garnison dans la ville la compagnie du roi de Navarre, presque entièrement composée de huguenots, montrant, d'ailleurs, du doigt aux délégués ses canons, « comme disant que s'ils ne s'accordoient à cela, l'artillerie en feroit la raison » [5]. Cette attitude est très vraisemblable : tous les moyens devaient paraître bons à Monluc pour reprendre Agen. Il n'en souffle mot, d'ailleurs, et se borne à raconter deux tentatives avortées, l'une pour enlever par surprise son vieil ennemi, l'abbé

1. *Hist. eccl.*, III, 94. — La lettre de Burie, du 6 juin, déjà citée, fait allusion au passage de Monluc à Castelsarrasin.

2. Le 18 mai, Throckmorton annonçait que Duras, gouverneur du prince de Navarre, marchait sur Orléans avec quatre mille Gascons (*State papers, Foreign, 1562*, n° 68).

3. Procès-verbal dressé par le juge-mage Sevin (*Revue de l'Agenais*, IX, 1882, pp. 42 et suiv.). — Tholin, *op. cit.* (*ibid.*, XIV, 505).

4. Arch. munic. d'Agen, CC, 304.

5. *Hist. eccl.*, II, 898-899.

de Clairac, Geoffroy de Caumont, au Passage-d'Agen[1], l'autre pour s'emparer de Nérac, de concert avec le capitaine Arné, de Condom. Il avoue que les faibles forces dont il disposait ne lui permettaient pas de faire davantage. L'*Histoire ecclésiastique* le confirme, place le 27 juin la tentative sur Nérac[2] et donne à entendre que l'impunité dont il jouit à ce moment, dans ses courses autour d'Agen, ne fut due qu'à la faiblesse de Jean Memy, le capitaine huguenot qui commandait dans la ville. Ne faut-il pas l'imputer plutôt à la situation, qui était des plus singulières? D'une part, les réformés d'Agen, peu sûrs des sentiments de la population catholique à leur égard, n'osaient courir sus à Monluc; celui-ci, d'autre part, avec les faibles forces dont il disposait, en était réduit à donner l'alarme de côté et d'autre, battant la campagne autour de Moyrax et d'Estillac, alors au pouvoir de l'ennemi. Sans doute aussi était-il informé qu'une détente s'était produite à la cour et que la reine négociait devant Orléans avec Condé et les chefs réformés. N'était-ce pas son frère cadet, Joachim, sieur de Lioux, qu'au cours de ces pourparlers où l'évêque de Valence joua un rôle si actif, l'on avait songé à envoyer en Guienne porteur d'instructions pacifiques[3]? On comprend qu'il n'ait pas jugé bon d'insister sur cette heure incertaine et sur la situation embarrassante et humiliée où le mirent alors les événements[4]. Il a préféré rappeler les lettres flatteuses qu'il reçut de la reine en réponse à sa lettre du 22 mai. Cathe-

1. L'*Hist. eccl.* représente Caumont comme servant à ce moment d'intermédiaire entre les huguenots d'Agen et Burie, qui tentait aussi de négocier avec eux (II, 900). Le 19 juin, Burie rendait à Bordeaux une ordonnance qui promettait aux chefs réformés Arpajon et Memy de les garder « de violence et oppression », sous condition qu'ils rendissent les villes occupées par eux (Cabié, *op. cit.*, col. 6-8). — Monluc parle, de son côté, des manœuvres de Caumont pour circonvenir le vieux Burie.

2. *Hist. eccl.*, II, 905. — Gaullieur, *op. cit.*, cite, d'après de Thou, la tentative sur Nérac et dit qu'elle fut faite par Monluc et Burie! De Thou, copiant l'*Hist. eccl.*, l'avait attribuée à Monluc et Terride. Terride était alors avec sa compagnie à Beaumont-de-Lomagne. Monluc parle du capitaine Arné, qui se trouvait à Condom. C'est évidemment lui qui a raison.

3. Instruction de la reine à Joachim de Monluc, juin 1562 (B. N., fr. 15876, f° 163, minute). — Cf. de Ruble, *A. de B. et J. d'A.*, IV, 261, et *Jeanne d'Albret*, pp. 181-183.

4. Faute d'avoir connu les textes de l'*Hist. eccl.* utilisés dans ce paragraphe, De Ruble a présenté ces faits d'une façon vague et assez inexacte (*Jeanne d'Albret*, p. 176).

rine le félicitait de sa belle conduite à Toulouse, le priait d'assembler toutes ses forces pour reprendre les places occupées par ceux de la religion, lui donnait carte blanche pour conduire les opérations, lui annonçait l'envoi d'un mandement du trésorier de l'épargne pour lever 100,000 livres des deniers des décimes des recettes de Guienne et de Toulouse, lui accordait 3,000 livres pour sa dépense personnelle, plus une confiscation qu'il avait demandée[1]. C'était, après un léger nuage, une rentrée en faveur éclatante. Monluc pouvait sérieusement se mettre en campagne.

C'est aussi dans les derniers jours de juin que Symphorien de Durfort, sieur de Duras, contraint, « à la persuasion d'ung personnaige plus grand que luy » (le prince de Condé), de prendre le commandement des forces huguenotes en Guienne, « assembla son camp à Clairac, Thonenx et Marmande », et descendit la Garonne pour appuyer la tentative des réformés sur le Château-Trompette de Bordeaux[2]. Les *Commentaires* donnent de ce coup de main manqué, qui eut lieu dans la nuit du 26 au 27 juin, un récit bref, mais très exact, que confirment deux lettres de Burie au roi de Navarre et du Parlement de Bordeaux au roi[3]. L'arrestation par Duras du jeune comte de Candale et sa remise comme otage à la reine de Navarre, qui, partie de Vendôme au début de juin, venait d'arriver au château de Duras, sont également confirmées par une lettre du cardinal de Ferrare au cardinal Borromée et par l'*Histoire ecclésiastique*[4].

1. Catherine de Médicis à Monluc, Étampes, 14 juin, et Saint-Symon, 22 juin (*Lett. de Cath. de Méd.*, I, 331-332, 339). — Instructions de la reine et du roi de Navarre révoquant les ordres pacifiques antérieurs (B. N., fr. 15876, f°s 110 et 199, minutes).

2. *Hist. eccl.*, II, 906. — Les bandes de Duras saccagèrent le 28 juin Saint-Macaire. Voir la lettre de Burie au roi de Navarre du 3 juillet (*Arch. hist. de la Gir.*, XVII, 267) et Virac, *Dégâts commis par les protestants dans les églises et établissements religieux de Saint-Macaire et de ses environs en 1562*, Bordeaux, 1867 (procès-verbal de l'enquête faite le 8 octobre suivant par le conseiller au Parlement François de Baulon).

3. Burie au roi de Navarre, 3 juillet (*Arch. hist. de la Gir.*, XVII, 265). — Le Parlement au roi, 4 juillet (*ibid.*, 268). — L'*Hist. eccl.* place le fait, par erreur, dans la nuit du 25 au 26. — Voir les récits de Gaullieur, *op. cit.*, pp. 389-392, et de Ruble, *op. cit.*, pp. 177-179.

4. Le cardinal de Ferrare au cardinal Borromée, Bois-de-Vincennes, 8 juillet (*Négociations ou Lettres... écrites au pape Pie IV et au cardinal de Ferrare*, Paris, 1650, in-4°, p. 317). — *Hist. eccl.*, II, 904.

Bordeaux était sérieusement menacé de la famine. Dès le mois de février, le maire Antoine de Noailles se plaignait de « la grande et extreme necessité qu'il y a de bledz en toute la Guyenne et par exprès en ceste ville de Bourdeaulx »[1]. Le mal n'avait fait que croître, et Burie, dit l'*Histoire ecclésiastique*, « fut en grand danger de la populace crians au pain, estant advenu le premier jour de juillet que, Duras gardant les rivières de Dordogne et Garonne, il ne se trouva aucun pain cuit sur les boulengers. »[2] C'est aussi la raison que donne Monluc pour expliquer les deux messages envoyés par Burie pour le prier de le secourir. La lettre de Burie au roi de Navarre, déjà citée, fait allusion au second, celui de M. du Courré. A la demande qui lui était faite et qui n'avait pas dû le surprendre, car il avait prévu le coup de main sur le Château-Trompette[3], Monluc répondit qu'il serait à Bordeaux « sabmedy ou dimanche ». Il amenait sept enseignes de gens de pied (les *Commentaires* nomment celles de Charry, baron de Clermont, Corne, Bardaxi, Tilladet, Saint-Salvy), sa compagnie, une partie de celle du roi de Navarre (cinquante salades empruntées au capitaine Arné, de Condom) et celle du maréchal de Termes (capitaine Massès, lieutenant)[4]. Les dates que donne ici Monluc sont très précises : M. du Courré le joignit le jeudi 2 juillet, veille de son départ pour Bordeaux. Le premier messager, le sieur de Razé, l'avait quitté « cinq jours avant », soit le 28 juin ; il avait donc dû partir de Bordeaux le samedi 27, le jour même du coup de main sur le Château-Trompette.

1. « Instructions pour la reine données par M. de Noailles à M. de Lamote », Bordeaux, février 1562 (B. N., fr. 15877, f° 263 r°, copie).

2. *Hist. eccl.*, II, 906. — Monluc se vante donc avec raison d'avoir, par sa victoire à Targon, fait cesser la famine à Bordeaux. Cf. sa lettre au roi, de mars 1570 : « Et à mon arrivée, je trouvay la ville en telle nécessité de vivre que l'on se coupoit la gorge au four, à qui auroyt du pain, n'y entrant aulcuns vivres durant deux ou troys moys. » (V, 273.)

3. « Remenis six enseignes de gens de pied que j'avoys et la gendarmerie en Agennoys pour m'approucher de Bordeaulx, estant bien certain que bientost il auroict aultant besoing de secours que Thoulouse, pource que ung des principalz de la sedition dud. Thoulouse avoict declaré à sa mort l'entreprinse que les sédicieux avoient sur lad. ville et sur le Chasteau Trompette. » (Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre.)

4. Monluc à la reine, Bordeaux, 15 juillet (IV, 148). La lettre parle de cin-

L'*Histoire ecclésiastique* place le jeudi 2 juillet la concentration des troupes de Monluc à Damazan. Elle semble dire que le même jour eut lieu près de Nérac la défaite du capitaine Douazan, « un jeune homme de la ville ayant bon cœur »[1]. Monluc la place, ainsi que le combat de Castelvieil et Feugarolles, qu'il a conté longuement, « ung jour de vendredy », c'est-à-dire le 3, qui fut sa première journée de marche. L'*Histoire ecclésiastique* précise le lieu de l'engagement (la Gatherie) et est d'accord pour avouer que la « route fut grande ». Le lendemain, samedi 4, après avoir tâté le Mas-d'Agenais, qu'il trouve défendu, Monluc se loge tout près de cette ville, à La Gruère et à Calonges. Il y laisse reposer ses troupes le dimanche 5. C'est ce jour-là qu'il reçut le contrôleur Marbault, qui lui apportait, de la part de la reine de Navarre, l'ordre de ne pas continuer sa route[2]. La situation de Monluc était délicate. Après avoir débattu « plus de deux heures à la campaigne », il propose d'envoyer deux de ses capitaines vers Jeanne d'Albret pour savoir de sa bouche en quel état était Bordeaux, et il s'engage à mettre quatre jours à faire le chemin qu'il devait parcourir en deux, « pour donner temps à ladite dame de parachever ce qu'elle avait commencé avecques M. de Burie ». Le lundi matin 6, il part « deux heures devant jour », et, « envyron la poincte du jour », arrive devant le château de Caumont, occupé par des huguenots dont il évite l'attaque. Sa marche est ralentie par le bagage qu'il faut faire passer par des chemins étroits. Le soir, il arrive « aux maisons qui sont vis-à-vis de La Réole », c'est-à-dire à Puybarban. Il fait halte deux jours pour se ravitailler. « Ceux de la ville nous

quante salades de la compagnie du roi de Navarre, les *Commentaires* disent quarante. — Cf. Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre.

1. *Hist. eccl.*, II, 906. — Le texte n'est pas net. Le récit des *Commentaires* est ici plus clair et plus précis, grâce à l'indication exacte des jours de la semaine.

2. Jeanne d'Albret voulait à tout prix empêcher que Duras fût inquiété. Un avis anonyme du 27 juillet, envoyé à la reine Elisabeth, dit qu'elle favorise de sa présence les huguenots de Gascogne. (*State papers, Foreign, 1562*, n° 374.) — L'*Histoire de nostre temps*, recueil de documents sur les seconds troubles (s. l., 1570, in-8°), contient un long exposé justificatif des actes de la reine de Navarre pendant les années 1562-1568, où se trouve la légende, reproduite par Mlle Vauvilliers (*Hist. de Jeanne d'Albret*, Paris, 1823, 2e éd., I, 215), d'après laquelle Monluc aurait reçu l'ordre du cardinal de Lorraine d'arrêter Jeanne au passage.

apportarent là des vivres », « trois thonneaulx de vin », « dix sept cent vingt pains », « dix pugneires d'avoyne », et aussi un demi-millier de clous pour ferrer les chevaux[1]. Le mercredi soir, « à la minuict », il repart de La Réole[2] et franchit en deux étapes la distance qui le sépare de Bordeaux, où il arrive le samedi matin 11. Son récit, très précis jusqu'au moment de son arrivée en face de La Réole, devient à cet endroit vague et obscur. On n'y voit pas clairement qu'il séjourna deux jours à Puybarban. En réalité, il dut obtempérer plus qu'il ne le dit à l'avis que lui avait donné la reine de Navarre : il ralentit sa marche à partir du lundi, et ne repart qu'après avoir reçu un nouveau message de Burie l'invitant sans doute à se hâter. La délibération où il décida avec ses capitaines de marcher droit à Bordeaux dut donc avoir lieu le mercredi 8 à Puybarban, et non, comme il semble le dire, le dimanche 5 à La Gruère. Monluc a voulu effacer le souvenir de sa condescendance envers Jeanne d'Albret[3]. Elle était pourtant naturelle en juillet 1562 : le Parlement de Bordeaux n'avait-il pas respectueusement accueilli la reine à son entrée dans la province[4]? Les marches forcées du jeudi et du vendredi atténuèrent, d'ailleurs, le retard[5].

1. Livre des dépenses de Pierre Seguin et de Vincent du Faigna, jurats de La Réole. (*Arch. hist. de la Gir.*, VIII, 63-84.) Le 4, les jurats lui avaient envoyé « ung cheuvreau gras, deux paires de grands chappons et deux autres paires », et le 6, un messager porteur d'une lettre. (*Ibid.*, 83.)

2. Le 9, il a quitté Puybarban, car ce jour-là les jurats de La Réole envoient une lettre au vicomte d'Uza à Fargues, « aux fins d'advertir monsieur de Montluc que environ mil cinq cens hommes s'en alloyent à Sainct-Macaire ». Le lendemain, ils payent 5 l. 10 s. « à six saumatiers avecques des charrettes pour aller à Languon, ainsi comme M. de Montluc avoyt commandé. » (*Ibid.*, 84, 85.)

3. Le désaccord des *Commentaires* avec les documents a été signalé par Gaullieur, *op. cit.*, pp. 401-402, qui exagère, d'ailleurs, en disant que, dès le 4, Monluc était à Puybarban. Rien ne le prouve dans le livre de dépenses des jurats de la Réole. A la date du 4, on trouve seulement un présent qui put parfaitement être porté à Monluc avant son arrivée. Gaullieur paraît avoir été abusé par le mot *camp* qui, au seizième siècle, ne signifie pas seulement campement fixe, mais aussi armée en marche.

4. De Ruble, *Jeanne d'Albret*, p. 194.

5. Monluc fit en deux jours la distance que l'on parcourait d'ordinaire en quatre étapes de trois lieues (15 kil.) chacune. Les « logis » de Puybarban à Bordeaux étaient à Langon, Podensac et La Brède. (S.-C. Gigon, *La Révolte de la Gabelle en Guyenne, 1548-1549*, Paris, 1906, p. 266, pièce justif. 37.)

Après avoir cantonné ses troupes « par les villaiges », sans doute entre Villenave-d'Ornon et Bègles, Monluc entre dans Bordeaux le samedi matin. Le Parlement lui envoie le jour même un président et quatre conseillers[1] pour lui souhaiter la bienvenue. Le lundi 13, il assiste à l'audience, assis à côté de Burie et l'épée au côté[2]. Le soir, il quitte la ville « pour la grande faulte de vivres qu'avoit » et va rejoindre ses gens. Il avait convenu avec Burie que, dans quatre jours, ils passeraient la Garonne pour aller au-devant de Duras, dans la comté de Benauge. Le mercredi 15, il revenait à Bordeaux, sans doute pour presser Burie, qui se montrait fort indécis[3]. Les forces dont disposait le lieutenant de roi étaient, en effet, inférieures à celles de Duras : elles ne consistaient guère qu'en cavalerie[4]; le chef huguenot avait une nombreuse infanterie. Le jeudi 16, vers midi, Monluc fait passer la rivière à sa compagnie, aux gens de pied, aux salades de la compagnie du roi de Navarre. Nouveaux atermoiements de Burie qui, à la nuit, fait retirer tous les bateaux sous le Château-Trompette et défend qu'on passe sans son congé. La compagnie du maréchal de Termes est obligée de rester sur la rive gauche. Monluc, logé « à demy-lieue de Bourdeaux », vers La Tresne, monte à cheval avant le jour le vendredi matin et part en reconnaissance avec ses gens d'armes et deux compagnies de gens de pied. Il arrive à La Sauve et, poussant plus loin, rencontre l'ennemi à Targon[5].

Les *Commentaires* donnent du combat un récit très détaillé et trés net. Il est possible de le reconstituer sur le terrain. Monluc et les gentilshommes qui l'escortaient dans sa reconnaissance se postèrent « sur ung hault en troys ou quatre maisons qu'il y

1. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr. du Parlement, mss. 367, f° 250; 368, f° 118.

2. *Ibid.*, ms. 369, 2, f° 386.

3. Monluc à la reine, Bordeaux, 15 juillet (IV, 146).

4. La lettre de Burie au roi de Navarre, du 3 juillet, confirme ce que dit Monluc de l'arrivée à Bordeaux d'Argence, lieutenant de la compagnie de Randan, et de Carlus, enseigne de la compagnie de La Vauguyon.

5. La chronologie des *Commentaires* est encore ici peu nette. Gaullieur, en suivant à la lettre le récit de Monluc, a placé le combat de Targon le mercredi 15. J'ai adopté les conclusions de De Ruble qui, se fondant d'une part sur la lettre écrite le 15 de Bordeaux, d'autre part sur le témoignage de l'*Hist. eccl.*, donne la date du 17.

avoit » : c'est au lieu dit Roustaing. De là ils voyaient « en ung fons » la petite armée de Duras, établie en avant de Targon, dans les prairies qui avoisinent l'Euille. La cavalerie huguenote se repliant gravit les pentes du coteau à l'est du village; les arquebusiers s'égaillèrent dans les taillis et les vignes et couvrirent la retraite par échelons. Aussi comprend-on que les chevaux des deux troupes de Monluc et du capitaine Peyrot, engagés dans la montée, durent beaucoup souffrir du feu de l'ennemi. La charge dut être vraiment furieuse. Le choc eut lieu « sur le hault » du coteau, disent les *Commentaires*, en « un petit bois fossoyé », dit l'*Histoire ecclésiastique*, sans doute au lieu dit Balette [1]. Duras, battu, se retira vers Sauveterre, Monségur et Duras, sans que Monluc, très éprouvé par le combat — il l'avoue nettement — songeât à le poursuivre. L'*Histoire ecclésiastique*, se fondant sur les pertes subies par Monluc, dit à tort que Duras resta maître de la place [2]. Elle est d'accord avec les *Commentaires* pour noter l'accablante chaleur qu'il fit ce jour-là, qui fut cause sans doute du retard des gens de pied restés en arrière et peut-être aussi du vieux Burie. Le *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562* confirme ce que Monluc dit de la blessure du capitaine Peyrot [3].

Après le récit si net et si vivant du combat de Targon, la narration redevient confuse. Monluc parle d'une marche avec Burie

1. Une tradition locale place à cet endroit le théâtre du combat. — Les détails topographiques fournis par Monluc et par l'*Hist. eccl.* concordent avec la description que donne le poète bordelais Geoffroy de Malvyn dans sa *Gallia gemens* (liv. III, v. 453-459), qui fut publiée en 1563. Voir mon étude sur *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais*, chap. II.

2. *Hist. eccl.*, II, 908. — Trockmorton annonce le 27 juillet que Duras a perdu huit cents hommes; le 5 août, il réduit le combat à une escarmouche où il n'y a pas eu trente morts des deux côtés. (*State papers, 1562*, nos 370, 425.) — Le cardinal de Ferrare parle de mille huguenots tués. (*Négociations ou Lettres... au pape Pie IV et au cardinal Borromée*, pp. 348-349.) L'ambassadeur du duc de Savoie attribue quatre mille hommes à Duras. (*Mém. de Condé*, III, 576.) Barbaro constate le succès de Monluc sans donner de chiffres (dépêche du 27 juillet, Dép. vénit., filza 4, fo 441 vo; B. N., f. ital. 1722). La victoire de Targon fut annoncée le 27 juillet par l'ambassadeur Guido Lolgi au duc de Parme. (Arch. d'État de Naples, *Carte farnesiane*, fascio 186, fasc. 1o, pièce 1.)

3. « Le xxvie [juillet] vinrent les nouvelles que M. de Montluc avoit défait M. de Duras; le capitaine Peirot, fils de M. de Montluc, y fut blessé. » (*Rev. rétrospective*, V, 186.)

sur Bourg, que les réformés évacuent à leur approche, puis de la prise du château de Blanquefort par Burie, du château de Caumont par lui-même. En réalité, la marche sur Bourg eut lieu plus tard, comme on le verra. La défaillance de mémoire dont Monluc a été victime s'explique, d'ailleurs, très bien : les deux capitaines se séparèrent deux fois, d'abord après Targon, puis après la prise de Monségur et de Duras, au début d'août. Monluc a brouillé les deux faits. Les documents font défaut pour contrôler d'une façon précise ce qui se passa du 17 au 28 juillet. Un livre de dépenses de deux jurats de La Réole mentionne le passage de Monluc à Gironde[1], où il fit pendre aux piliers des halles soixante ou soixante-dix huguenots, vengeant ainsi le pillage de Saint-Macaire par Duras un mois avant[2]. Il était d'abord « monté droit » à La Réole et avait occupé, sur l'autre rive de la Garonne, le château de Caumont, propriété de son vieil ennemi l'abbé de Clairac. Il assouvissait ainsi une rancune personnelle. Il fait allusion à la plainte que Caumont adressa au roi et qui aboutit, en décembre, à un ordre qui enjoignait à Burie de faire évacuer le château[3]. Un document confirme l'ordre chronologique qu'il attribue à ces deux faits[4]. L'*Histoire ecclésiastique* place la prise de Caumont au début d'octobre, après celles de Terraube et de Lectoure[5]. De Thou l'a suivie, en notant que Monluc a été victime ici d'une défaillance de mémoire[6]. En fait, c'est l'*Histoire ecclé-*

1. « Le vingt-huictiesme de juillet, ay payé pour cinq pugnières de sibade, ung cartier et demy de bedelle, deux pollardes, pour le porter de present à monsieur de Monluc, qui estoit logé à Gironde, 5 l. 7 s. » (*Arch. hist. de la Gir.*, VIII, 87.) Sous les dates du 21 et du 25, sont mentionnés des présents de pots de vin offerts par les jurats de La Réole à Monluc.

2. L'exécution de Gironde est mentionnée par d'Aubigné. C'est le seul détail exact du récit très fantaisiste qu'il a donné de la première guerre civile. (*Hist. univ.*, éd. de Ruble, II, 90.)

3. Burie au roi, Burie, 14 décembre 1562 (B. N., fr. 15877, f° 458, orig. — Anal. par de Ruble, *Jeanne d'Albret*, pp. 466-467). — D'Escars, cousin des Caumont, avait, le 11 novembre, intercédé en leur faveur auprès de la reine, le duc de Montpensier ayant refusé « son attache » pour leur faire restituer leurs biens (B. N., fr. n. acq. 20598, f° 12, orig.).

4. « Ledict jour (31 août), ay payé à Meric de Lanouhe, hoste, pour la despence faicte par monsieur de Montluc, quand il passa devant ladicte ville et alloyt à Gironde, 5 l. » (*Arch. hist. de la Gir.*, VIII, 89.)

5. *Hist. eccl.*, II, 934-935.

6. De Thou, *Hist. univ.*, IV, 424.

siastique et de Thou qui se trompent. Il est impossible d'admettre que le capitaine Peyrot, à qui ils attribuent la prise de Caumont, s'y rendit à la date indiquée. Monluc fait allusion à cette prise dans sa lettre à la reine du 29 août [1]. C'est à La Réole que Burie rejoignit son collègue, à qui il amenait quatre canons pour aller assiéger la plus forte place de la Benauge, Monségur, et achever de rendre possible l'arrivée des blés à Bordeaux. Il avait quitté cette ville le 23 juillet [2]. La rencontre dut avoir lieu vers le 28 : à cette date et le jour suivant, le livre des dépenses des jurats de La Réole, déjà cité, mentionne des envois d'artillerie, de boulets, de poudre, des réquisitions de charrettes pour le transport des munitions destinées au siège de Monségur [3]. Le passage de Monluc à Sauveterre-de-Guienne, où il fit pendre quinze ou seize huguenots, doit se placer le 29 ou le 30 [4].

Le récit très détaillé que les *Commentaires* donnent du siège de Monségur peut être soumis à une double épreuve. L'examen des lieux le confirme dans les plus petits détails [5]. La description de ces murailles « de bonne pierre et bien espoisses, aussi bonnes qu'il y en ayt en Guyenne », est très exacte : l'enceinte de la vieille bastide, élevée au commencement du quatorzième siècle, consistait, « dans la majeure partie du périmètre, en un revêtement de granit appliqué au rocher vif et se continuant au-dessus ». La position de la ville était très forte : dominant la vallée du Drot, elle était défendue du côté de la rivière, c'est-à-dire au nord, à l'ouest et au sud-ouest, par un escarpement naturel. Au sud et à l'est, les fortifications étaient artificielles. C'est par là que Monluc attaqua. Tandis que Burie se loge en face de la

1. IV, 152.

2. « Et le 23 juillet, le sieur de Burie estant entré au palais pour prendre congé de la cour pour s'en aler avec le sieur de Monluc à Duras pour le service du roy, dict, entre autres choses... » (Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr. du Parlement, ms. 367, f° 274 v°.)

3. *Arch. hist. de la Gir.*, VIII, 87-88.

4. Une *Notice des documents déjà publiés ou encore inédits relatifs à la ville de Sauveterre* (*Entre-deux-mers*) place ce passage le 1er août. La date est inexacte. L'auteur de la notice, Leo Drouyn, vise peut-être un compte, acquitté le 1er août, de la dépense faite deux jours avant pour le logement de Burie et de Monluc (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 214).

5. Voir le plan de Monségur donné par Leo Drouyn dans sa *Guienne militaire*, II, 378.

porte des Tours, à l'est, il va reconnaître la ville avec les deux commissaires de l'artillerie Ortubie et Fredeville, et décide d'ouvrir la batterie, du côté de la tannerie, contre la porte des Fontaines, au sud. Les canons furent placés dans l'étroit ravin qui sépare l'enceinte du plateau du Champ-Fresin, forte position stratégique qu'il fit occuper par les compagnies des gens de pied. La brèche ouverte dans la muraille contiguë à la porte des Fontaines, Monluc donna l'ordre d'escalader le rempart aux capitaines Binos et Bardaxi, dont les arquebusiers occupèrent la tour carrée sous laquelle s'ouvrait la porte. Quand les assiégés s'aperçurent de la manœuvre, il était trop tard : les soldats de Monluc avaient déjà gagné, au moyen d'une petite échelle à main, le toit de la tour, d'où ils faisaient pleuvoir les arquebusades. Les défenseurs reculèrent dans la rue, puis jusqu'à la place. Après une terrible et courte mêlée, déconcertés par la soudaineté de l'attaque, ils s'enfuirent à toutes jambes par la rue Notre-Dame et la rue Saint-Jean et gagnèrent l'enceinte du nord, d'où ils espéraient sauter sur le chemin de ronde et de là franchir le Drot pour se sauver. Mais Monluc avec quatre-vingts ou cent soldats, avait fait le tour de la ville par l'ouest et, à mesure que les ennemis sautaient la muraille, il les faisait tuer[1]. Une lettre collective de Burie et Monluc au roi confirme, d'autre part, le récit des *Commentaires :* elle mentionne les approches faites dans la nuit du 31 juillet, la prise de la tour carrée le samedi matin 1er août, et le combat dans les rues de la ville. Il y a pourtant entre les deux récits une importante nuance. Dans son livre, Monluc insiste avec complaisance sur les horreurs du massacre; il oublie qu'il avait écrit au lendemain de la prise : « Et à nostre très grand regret, Sire, ladicte ville fut saccaigée, non toutesfois comme elle l'eust pu estre, car nous y donnasmes ordre[2]. » En évoquant les scènes finales du siège, il n'a plus songé qu'il avait fait des efforts pour contenir ses soudards. L'*Histoire ecclésias-*

1. Je résume en quelques lignes la copieuse et intéressante reconstitution du siège faite sur les lieux par M. l'abbé Léglise dans son étude sur *Monségur, histoire, archéologie* (*Soc. archéol. de Bordeaux*, XIX, 1894, pp. 26-33).

2. Burie et Monluc au roi, camp de Saint-Andras, 7 août (*Arch. hist. de la Gir.*, XVII, 272). — Le nom de Monluc, dans ce document et dans d'autres, tirés de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg et publiés dans le même volume, a subi une étrange défiguration : il est partout écrit *du Moulin*.

tique ne fait pas plus que les *Commentaires* allusion à ces efforts : elle met en relief la sauvagerie « à la Monlucoise » des vainqueurs de Monségur et accuse leur chef d'avoir violé lui-même la fille du ministre[1].

« Deux jours après la prinse, nous allasmes assieger le chasteau et la ville de Duras. » La lettre déjà citée précise, en la rectifiant, cette phrase. C'est le jour même de la capitulation de Monségur que Burie et Monluc, « pour ne pas perdre temps », envoyèrent sommer « le chasteau de Duras distant de là une lieue ». Le lendemain dimanche (2 août), ils s'y acheminèrent, firent les approches « du costé de la ville pour estre le chasteau en assiette assez fascheuse de tous les autres costés »[2]. La journée se passa à ces travaux et en pourparlers avec les défenseurs, qui se rendirent « à une heure après minuit ». Le récit des *Commentaires* concorde très exactement avec le document original. C'est après la prise de Duras qu'il faut placer l'occupation de Bourg, contée par Monluc au lendemain du combat de Targon. La lettre collective adressée le 7 août au roi, du camp de Saint-Andras[3], confirme dans les plus petits détails la prise de Bourg « par ung chevalier de Mirambeau et quelques-ungs de ses frères et aultres gentilshommes qui se sont degenerés de la constance et fidelité de leurs pères », le passage à Cubzac par la gendarmerie de la Dordogne, « qui est de grande largeur et fascheuse », l'évacuation de Bourg à l'approche de l'ennemi, le 7 août. Le document explique le motif de cette opération : en s'emparant de Bourg, les huguenots voulaient encore affamer Bordeaux. On le voit, Monluc a commis une interversion chronologique, mais ses souvenirs sont d'ailleurs très exacts[4].

Après avoir pris Bourg, les deux capitaines se séparèrent :

1. *Hist. eccl.*, II, 911. — La date exacte de la prise est donnée dans ce bref récit.

2. « De toute la nuict je ne cessay à mectre l'artillerie pour baptre la ville, car de baptre le chasteau il estoit difficile, si non par le jardrin de dernier, et encores est-il fort difficille de y mener l'artillerie. Et conclusmes qu'il valloit mieulx atacquer la ville... » (Texte du ms., f° 248 v°.)

3. Saint-André-de-Cubzac est encore ainsi nommé dans les cartes de Belleyme.

4. Faute d'avoir comparé les deux textes, de Ruble ne s'est pas rendu compte de l'interversion ; il admet deux prises de Bourg, en attribuant la seconde à Burie seul (*Jeanne d'Albret*, I, 213). Gaullieur avait déjà commis la même erreur (*op. cit.*, pp. 417 et 428).

« Monsieur de Burie s'en alla jusques à Bourdeaux » : il y était, en effet, le 9 et annonçait au roi de Navarre qu'il se disposait à aller réduire Agen[1]. Il avait été décidé que, pour achever d'assurer le ravitaillement de Bordeaux, Monluc « nettoierait » la vallée de la Garonne, tandis que Burie remonterait de même la Dordogne. Les *Commentaires* mentionnent cette marche triomphale par La Réole, Marmande, Tonneins, Clairac, Aiguillon. Burie occupait en même temps Saint-Émilion, Sainte-Foy et Bergerac, puis, redescendant au sud, il arrivait le 12 à La Réole[2]. Monluc avait déjà dépassé cette ville, où il avait rembarqué les canons du siège de Monségur, qu'il faisait tirer « contre mont la rivière »[3]. A la nouvelle de son approche, les réformés, qui occupaient Agen depuis le 17 avril, quittèrent la ville. L'*Histoire ecclésiastique* donne sur cette fuite nocturne des détails intéressants. Elle la met le 12 août[4] : la date exacte du 13 est fournie par un document original[5]. Monluc commet, du reste, une inexactitude formelle en plaçant à ce moment la délivrance des consuls catholiques : on a vu qu'elle avait eu lieu trois mois plus tôt[6]. Il avait été rejoint par Burie au Port-Sainte-Marie le 17[7]. Ils y restèrent trois ou quatre jours, puis marchèrent sur Agen, où ils se livrèrent à des représailles terribles et à des exécutions

1. Burie au roi de Navarre, Bordeaux, 9 août (B. N., fr. 15876, f° 375, orig.).

2. Burie au roi, La Réole, 12 août (B. N., fr. 15876, f° 414, orig.). — Antoine de Noailles à Saint-Sulpice, Bordeaux, 13 août (Cabié, *op. cit.*, col. 15).

3. Gaullieur a compris que les « sourdes détonations » de ces canons étaient destinées à « porter l'épouvante dans la population calviniste d'Agen » (*op. cit.*, p. 430). — Est-il besoin de faire remarquer que « tirer » signifie ici « haler » et s'applique aux chevaux qui faisaient remonter la Garonne aux trois pièces d'artillerie?

4. *Hist. eccl.*, II, 912-914.

5. Notes et jurades relatives à l'occupation d'Agen (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 24).

6. Tholin a signalé cette inexactitude (*op. cit.*, *Rev. de l'Agenais*, XIV, 505, n. 2). — Ce que Monluc dit de la fuite du « bon président d'Agen » Herman Sevin et de sa connivence avec les huguenots est confirmé par la délibération des États d'Agenais des 28 et 29 juin 1563 (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 45-46). Sur l'attitude de ce personnage, voir le jugement de Tholin (*Rev. de l'Agenais*, XIV, 501, n. 1).

7. Burie au roi, Port-Sainte-Marie, 17 août (B. N., fr. 15877, f° 434, orig.). — Cf. de Ruble, *Jeanne d'Albret*, p. 448.

dont les *Commentaires* ne disent mot[1]. Ils y apprirent que le capitaine huguenot Bordet arrivait de Saintonge pour renforcer Duras en retraite sur Montauban et le Quercy. L'*Histoire ecclésiastique* dit que ce capitaine fut envoyé par le comte de la Rochefoucauld, lieutenant de Condé en Saintonge, pour escorter Duras, qui devait décidément évacuer la Guienne et rejoindre les forces protestantes à Orléans. Elle donne son itinéraire : Bordet rallia Duras à Gourdon le 2 septembre[2]. Monluc se plaint que Burie ne lui ait pas permis de lui barrer le passage. C'est pendant ce séjour à Agen qu'il se rendit à sa maison d'Estillac pour y donner ordre à ses affaires, « ayant sceu, dit-il, la mort de ma femme ». Ce membre de phrase, qui est d'ailleurs une addition, est toute l'oraison funèbre de la première madame de Monluc, Antoinette Isalguier. Une lettre inédite de Monluc au pape Pie IV nous apprend qu'elle mourut moins de maladie que de la crainte des périls où chaque jour elle voyait ses fils et son mari[3].

A ce moment, Burie et Monluc furent rejoints par les trois premières compagnies espagnoles que Philippe II envoyait au secours de son beau-frère Charles IX[4]. Ce n'est pas aux environs d'Agen, c'est exactement à La Réole qu'arrivèrent, le 11 août, « les mil hommes de pied hespaignolz qui venoient les premiers, qui sont aussy belles bandes qu'il est possible d'en voir »[5]. Ce premier corps de « bandouliers », soudards féroces, prit seul part au siège de la forte place de Penne. Il eut lieu vers le 20; une lettre de Noailles permet de fixer cette date approximative[6]. La

1. *Hist. eccl.*, II, 915. — *Livre Daurée*, p. 147. — Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XIV, 513).

2. *Hist. eccl.*, II, 920-921.

3. Monluc au pape Pie IV, 16 novembre 1562 (Arch. du Vatican, *Var. Politicorum*, IX, f°s 622 r°-630 r°).

4. De Ruble, *A. de B. et J. d'A.*, IV, 212-216; *Jeanne d'Albret*, pp 219-223. — La minute de la lettre de Charles IX à l'Aubespine, publ. par le comte Delaborde, *Coligny*, II, 107, se trouve à la B. N., fr. n. acq. 6001, f°s 158-160. Sur l'envoi de ces compagnies, voir les dépêches de L'Aubespine, de Saint-Sulpice et de Burie (Cabié, *Ambassade en Espagne de Saint-Sulpice*, pp. 20-54, et *Guerres de religion dans le Sud-Ouest*, col. 8-13).

5. Burie au roi, La Réole, 12 août. — Antoine de Noailles à Saint-Sulpice, Bordeaux, 13 août.

6. Antoine de Noailles à Saint-Sulpice, Bordeaux, 24 août. (Cabié, *Guerres de religion dans le Sud-Ouest*, col. 15.) De Ruble a placé par erreur le siège de Penne vers le 26. (*Jeanne d'Albret*, pp. 224-227.)

ville fut, d'après les *Commentaires*, « gaignée » la nuit; le château fut emporté le lendemain, après une escalade difficile et sanglante, terminée par un horrible massacre. Dans une lettre à la reine, Monluc avouait que c'était « le plus cruel et grand combat » où il se fût trouvé jamais [1]. Ce laconique membre de phrase, confirmé par la lettre de Noailles [2], est copieusement illustré par les deux récits des *Commentaires* et de l'*Histoire ecclésiastique* [3]. Le second dit que la batterie se prolongea trois jours; Monluc affirme que tout fut fini en un jour et une nuit. L'*Histoire ecclésiastique* exalte l'héroïsme des femmes qui faisaient rouler de gros quartiers de pierre sur les assiégeants, ce qui explique la rage des Espagnols contre elles. Du reste, comme à Monségur, les chefs essayèrent de contenir leurs hommes; Monluc dit formellement qu'il se courrouça contre eux, et une dépêche de Chantonnay, écho du rapport de Burie au roi, confirme de la façon la plus précise l'anecdote du diacre « esbarbat » et la défense faite aux « souldartz » de toucher aux femmes [4]. Il convient donc de n'accepter que sous réserves les « vilenies » mises par l'*Histoire ecclésiastique* au compte personnel de Burie et de Monluc.

Après la prise de Penne, tous deux revinrent immédiatement à Agen [5], ayant avisé de s'y retirer « sept ou huict jours... pour laisser séjourner quelque peu la cavalerie et que les cappitaines d'infanterie ayent loisir de reffaire leurs compaignies, pour incontinent aller poursuyvre le devoir du service du Roy... vers Montauban » [6]. Monluc, omettant de mentionner ce retour, passe sans transition à la suite des opérations contre Duras. Le 2 sep-

1. Monluc à la reine, Agen, 29 août (éd. de Ruble, IV, 148, sous la date inexacte du 19).

2. « Encore que nous l'ayons prins, il s'est perdu beaucoup de gens de bien, et je sais pour certain que les Espagnols y ont fait un bon devoir; aussi en est-il demeuré des leurs et des principaux blessés... »

3. *Hist. eccl.*, II, 918.

4. Chantonnay à Philippe II, 13 octobre 1562. (*Mém. de Condé*, II, 96.)

5. Le 26, ils demandaient à la reine des lettres de rémission pour le « pouvre peuple » d'Agen, qui avait été contraint, pendant l'occupation de la ville, d'adhérer au culte réformé (IV, 154). Le 28, Burie y signait, Monluc présent, une ordonnance prescrivant la vente des biens meubles et immeubles et des fruits saisis sur les P. R. (Arch. munic. d'Agen, CC, 305. — Cf. *Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 27.)

6. Monluc à la reine, Agen, 29 août.

tembre, on l'a vu, le capitaine Bordet avait rejoint Duras à Gourdon, d'où ils menaçaient Moissac et Cahors. C'est pour les prévenir que Monluc dépêcha à Cahors Tilladet de Saint-Orens avec quatre-vingts argoulets. Quelques jours avant, était arrivé de la cour à Agen M. de Malicorne, chargé d'une mission sur laquelle les *Commentaires* ne s'expliquent pas nettement. La reine, paraissant croire que la pacification de la Guienne était très avancée [1], mandait à Burie de lui amener « luy mesme, aux meilleures et plus raisonnables journées », les trois mille Espagnols et sept ou huit enseignes de gens de pied, avec Charry, pour renforcer l'armée royale, en prévision d'une bataille que rendait imminente la jonction prochaine avec les troupes de Condé du secours d'Allemagne, conduit par d'Andelot, et des forces de Poitou et de Saintonge aux ordres de La Rochefoucauld. Monluc devait rester en Guienne avec la cavalerie, le reste des gens de pied et sept nouvelles compagnies à lever [2]. Cet ordre imprévu fut fort mal accueilli à Agen. La noblesse de Guienne et de Gascogne, très disposée à se battre pour défendre la province, ne se souciait nullement de dégarnir le pays encore menacé pour aller se faire tuer « en France ». Monluc fit certainement chorus avec elle et dut protester avec véhémence. Le sentiment très net qu'il avait du danger que faisait courir au pays l'ordre intempestif de la cour s'accordait trop bien avec son désir d'accroître sa popularité parmi les seigneurs gascons, pour qu'on puisse douter qu'il l'ait accueilli sans murmure. Il fit partager son opinion à Burie, et écrivit à la reine qu'il se chargeait de rétablir l'ordre, mais à condition qu'on lui laissât des forces suffisantes [3]. Soucieux de démontrer qu'il exécuta toujours, sans les discuter, les ordres royaux, il a volontairement omis de mentionner cet incident dans son livre.

Il donne, par contre, les plus minutieux détails sur les opérations militaires qui suivirent. L'*Histoire ecclésiastique* permet encore ici de contrôler son récit et de fixer les dates. Le 6 sep-

1. Elle écrivait, le 4 septembre, à Lanssac que Burie et Monluc ont pacifié la Guienne. (*Lett. de Cath. de Médicis*, I, 395.)

2. Instruction du roi au sieur de Malicorne, Meung-sur-Yèvre, [20] août. (B. N., fr. 15876, f° 396, minute.) — Cf. de Ruble, *Jeanne d'Albret*, pp. 233-236, et les documents analysés pp. 450-452.

3. Monluc à la reine, Moissac, 12 septembre (IV, 155).

tembre, Duras, Marchastel et Bordet arrivaient à Caussade, en marche sur Montauban, « pour y prendre la grosse artillerie et recueillir encores quelques enseignes » avant de se replier sur la Saintonge[1]. Le 8, Burie et Monluc, laissant leurs canons à Moissac, venaient loger à Puycornet. Le même jour, le capitaine Peyrot poussait une reconnaissance jusqu'à Mirabel, d'où l'ennemi avait délogé la veille[2]. Le soir, sur les instances de Monluc, Burie consentait à quitter Puycornet pour venir loger à Mirabel. La nuit était employée à tâter l'ennemi, et le lendemain, après l'avoir reconnu vers Réalville, Monluc laissait passer l'armée huguenote qui gagnait Montauban sans encombre. Ce fut le 9 septembre que fut faite, pour employer son style énergique, cette « belle coyonade »[3]. « Monluc estoit sur un cousteau et le camp de Duras en une belle plaine,... n'estant qu'un petit ruisseau entre les deux armées. » Ces précisions topographiques, données par l'*Histoire ecclésiastique*, concordent exactement avec celles des *Commentaires*. Il y a, par contre, désaccord complet entre les deux témoins sur un point capital : d'après le chroniqueur protestant, « Burie estoit d'advis de donner bataille »; Monluc, au contraire, « n'en vouloit point manger, disant qu'ils auroient à faire à gens désespérés, et qu'il faloit attendre meilleure occasion ». Les *Commentaires* racontent heure par heure les hésitations de Burie, les instances de Monluc pour livrer bataille, leur désaccord violent. Les documents, comme on va le voir, les confirment et démontrent l'erreur étrange commise par l'*Histoire ecclésiastique*.

Après avoir noté le départ de Malicorne, qui eut lieu le 12 septembre, Monluc raconte brièvement la tentative qu'il fit avec Burie sur Montauban. Comme la première fois, il échoua; aussi n'insiste-t-il guère : « Brief je ne sçay, dit-il avec mauvaise humeur, par quel boult commencer à escripre ceste belle entre-

1. *Hist. eccl.*, II, 921.

2. Le 7, le trésorier Laboyrie avait été envoyé par les consuls d'Agen pour savoir « quel chemin tennoyt » Duras; arrivé à L'Hospitalet, il apprit qu'il en était parti le matin « tenant le chemin de Mirabel ». (Arch. munic. d'Agen, CC, 301.)

3. *Hist. eccl.*, II, 922. — Les huguenots présentèrent la reculade de Burie et de Monluc comme une défaite que leur avait infligée Duras. (Coligny à d'Andelot, 12 septembre, dans *Mém. de Condé*, III, 677.)

prise, car je n'en sçaurois faire ung bon potaige. » Il dit simplement qu'on resta « sept ou huict jours » devant la ville et décline toute responsabilité dans l'échec. C'est le 14 septembre que Burie parut devant Montauban et occupa « les métairies situées hors la tranchée du faux bourg du Tar » (ce que Monluc appelle le bourg). Le 15 et le 16, le siège commença, poussé très mollement; le 17, il fut levé [1]. Burie et Monluc se retirèrent à Montech, comme le disent les *Commentaires*. C'est de là qu'ils annoncèrent, le 20, au roi que, ne se sentant pas assez forts pour battre Duras, qui avait avec lui « plus de troys mil hommes de pied et cinq cens chevaulx », ils attendaient l'occasion de « se mettre à sa queue » [2]. C'est aussi de Montech que Monluc écrivit seul à la reine une grande lettre, où il exposait avec amertume ses doléances. Il se plaignait de la mollesse de Burie, insinuant qu'il avait dans le camp de Duras « vingt-cinq ou plus de ses proches parents », déclarait qu'il refusait de lui continuer sa collaboration et qu'il ne le suivrait que comme « ung simple soldat du camp, jusques à la venue de M. de Montpencier », offrant de se retirer auprès du roi, comme il l'avait déjà fait en mai. Le 12 octobre, dans la grande lettre à Saint-Sulpice où il résumait ce qu'il avait fait depuis cinq mois, il écrivait : « J'estois acompaigné de l'homme que sçavez, et tousjours volloict deslayer les affaires et prolonger le mistère, de sorte que nous estions tous les jours à nous contrarier. Et pour ses services le roy et la reyne et tout le conseil n'esperoient autre chose de ceste Guienne que de la perdre... Nous avons tenu la campaigne plus de six sempmaines nous approuchant tousjours de bien près, mais de nous oser mordre il ne s'en parloict poinct. Je suis bien assuré que vous aurés entendu qu'il ne tenoict pas à moy, mais si est-ce que, à la fin, les dicimulations sont venues à bon

1. Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre : « Nous estions allés assiéger Montauban. M. de Duras se meit dedans, qui estoict plus fort de plus de deux mille hommes que nous, et failleust que nous nous retirissions à deux lieues de là. » — *Hist. eccl.*, III, 107-109. — *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562* (*Revue rétrospective*, V, 193). — Le siège n'avait donc pas duré « sept ou huict jours », comme semble le dire Monluc. Il comprend sans doute dans ce laps de temps les quatre ou cinq jours passés ensuite au camp de Montech.

2. Burie et Monluc au roi, Montech, 20 septembre. (*Arch. hist. de la Gir.*, XVIII, 275.) — Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre.

essient[1]. » Ces deux lettres confirment ce qu'il dit dans son livre et ruinent l'affirmation invraisemblable de l'*Histoire ecclésiastique*. Monluc a, du reste, atténué après coup dans les *Commentaires*, par des additions significatives, les accusations qu'il porte contre Burie.

La lettre au roi nous fait aussi connaître qu'une dénonciation en forme avait été portée contre lui à la cour par Biron. Le futur négociateur de la *paix boiteuse* s'était plaint à Monluc que, pendant une absence, les catholiques eussent saccagé ses terres et il lui avait demandé de mieux faire observer les édits[2]. Monluc avait transmis la lettre à la reine en protestant qu'il appliquait simplement l'arrêt du Parlement de Paris du 27 juillet, qui déclarait coupables de lèse-majesté ceux qui avaient pris les armes[3], et que Biron avait retiré chez lui nombre de séditieux[4]. Catherine de Médicis répondit que la lettre de Biron n'avait pas été trouvée si « mauvaise »; elle invitait Monluc à ne pas dépasser ses pouvoirs et à donner des ordres pour qu'on ne saccageât plus les maisons des gentilshommes[5]. C'était un blâme formel. Monluc y répondit par une protestation encore plus énergique; aux excès qui lui étaient reprochés, il opposa les excès semblables commis par les troupes de Duras; aux accusations de cupidité, il riposta en affirmant son loyalisme désintéressé, et termina en préconisant de nouveau sa méthode préventive d'extermination[6]. L'affaire en resta là, et cette « charité » dont Monluc n'a rien dit dans son livre, sans doute par prudence, n'eut pas d'autre suite.

Un événement imprévu vint le tirer de son inaction volontaire. Au mois d'avril, Lectoure, la clé de la Gascogne, était tombé par surprise au pouvoir des huguenots[7]. De ce nid d'aigle, ils fondaient sur la campagne environnante et la ruinaient[8]. L'*Histoire ecclésiastique* précise ce que dit Monluc des « exploits » de

1. Monluc à Saint-Sulpice, Grignols, 12 octobre. (Cabié, *op. cit.*, col. 18-19.)
2. Biron à Monluc, Biron, 23 août. (*Arch. hist. de la Gir.*, XIV, 4.)
3. Voir le texte de cet arrêt dans les *Mém. de Condé*, I, 91.
4. Monluc à la reine, Agen, 29 août.
5. Catherine de Médicis à Monluc, Gien, 13 septembre. (*Lett. de Cath. de Méd.*, I, 398.)
6. Monluc à la reine, Montech, 20 septembre (IV, 157-162).
7. Bosquet, *Hist. des troubles advenus en la ville de Toloze l'an 1562*, pp. 14-18. — *Hist. eccl.*, II, 888.
8. Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre : « Ung gouverneur que la reyne de

la garnison de Lectoure : à la fin de juin, elle avait pris par escalade La Sauvetat-de-Gaure; le 31 juillet, Larromieu; le 8 septembre, Terraube[1]. Les gentilshommes du pays qui étaient au camp de Montech s'émurent en apprenant que leurs maisons et leurs terres étaient menacées. Monluc ne dut pas l'être moins qu'eux : Saint-Puy était tout voisin. A la nouvelle que la reine de Navarre envoyait à Lectoure un renfort de cinq cents Béarnais sous le capitaine Jean de Mesmes, il expédia en Gascogne, pour « tenir en bride » les huguenots, le capitaine Peyrot avec trente salades de sa compagnie, deux enseignes de gens de pied et de la noblesse[2]. Peyrot, arrivé à Fleurance, rencontra la garnison de Lectoure qui allait au-devant de Jean de Mesmes. Il lui barra la route et obligea les frères Bégolles, qui la commandaient, à s'enfermer dans Terraube. Dans sa grande lettre à Saint-Sulpice, Monluc a exposé ces faits presque dans les mêmes termes; il a seulement omis de dire que Peyrot fit Bégolles prisonnier. L'*Histoire ecclésiastique* place le fait le 20 septembre, mais le raconte tout autrement : Bégolles, qui était catholique, se serait secrètement abouché avec Peyrot à Saint-Puy et aurait, sous prétexte d'escorter Jean de Mesmes, fait sortir de Lectoure la garnison pour la jeter dans le traquenard de Terraube[3]. Cette trahison paraît peu vraisemblable; la version de l'*Histoire ecclésiastique* est ruinée par le texte formel de la lettre de Monluc à Saint-Sulpice déjà citée. D'ailleurs, la légende s'appuie sur un fait exact, mentionné dans un document original : une tentative faite par Bégolles pour surprendre Peyrot à Saint-Puy, qui échoua[4]. Ce

Navarre y avoict mis, nommé Begolles, neveu de monsieur d'Ausun, pilloict toutes les maisons des gentilzhommes aux environs, à plus de deux lieues à l'entour. »

1. *Hist. eccl.*, II, 926.

2. La lettre à Saint-Sulpice, du 12 octobre, confirme les *Commentaires* et donne le chiffre des salades. L'*Hist. eccl.*, II, 932, cite, comme Monluc, le capitaine Parron.

3. *Hist. eccl.*, II, 930-932.

4. Avis de Noailles à Burie, camp de Montech, 22 septembre (éd. de Ruble, pièces justif., V, 342). Dans une lettre à Philippe II, écrite de Grignols le 12 octobre, Monluc raconte l'agression tentée contre sa maison de Saint-Puy, dont parle l'*Hist. eccl.*, et qu'il a omise dans son livre; mais il l'attribue à Jean de Mesmes (*Ambassade en Espagne de Jean Ebrard, seigneur de Saint-Sulpice...*, publ. par Éd. Cabié, 1903, pp. 84-85). Dans sa lettre, écrite le même jour, à Saint-Sulpice, il est plus exact : il attribue l'attaque à Bégolles.

document fait allusion à l'appel lancé dans le pays par Peyrot pour assembler les communes au son de la cloche. Les registres consulaires d'Auch mentionnent aussi, à la date du 22 septembre, l'envoi de cent cinquante hommes « tant à pied qu'à cheval, armés avec vivres », au secours du capitaine Monluc « contre les seditieulx de Terraube et de Lectoure » [1]. L'*Histoire ecclésiastique* raconte, presque dans les termes des *Commentaires*, comment Jean de Mesmes recula vers Roquebrune, y fut « chargé par la noblesse du pays, accompagnée des communes », et se sauva en Béarn avec sa troupe [2].

La nouvelle de la prise de Terraube par le capitaine Peyrot arriva le 22 au camp de Montech [3]. A cette date, Monluc avait déjà quitté Burie, avec trois enseignes de gens de pied, [4] pour répondre à l'appel de son fils et venir assiéger Lectoure dégarni. Il dit qu'il apprit en route la capitulation de Terraube. Son récit n'est pas assez clair pour qu'on puisse marquer ses étapes d'une façon précise; mais il est impossible d'admettre, avec de Ruble [5], que, dès le 22 au soir, il était devant Lectoure et qu'il en commença le siège le lendemain. Il amenait, en effet, de l'artillerie avec lui; il fallut faire franchir aux trois canons [6] la Garonne à Moissac et les amener devant la place avec des bœufs. Monluc dit bien qu'il prit soin d'organiser des relais, mais on est obligé d'admettre que les attelages mirent trois jours pour franchir la distance qui sépare Moissac de Lectoure, et que les pièces d'Ortubie et de Fredeville ne purent arriver que dans la nuit du 25 au 26, c'est-à-dire le lendemain du jour où Monluc, d'après l'*His-*

1. Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 151 v°. — L'*Hist. eccl.* parle de « cinq à six mille hommes assemblés de tous les lieux d'alentour au son du toxin ». La lettre à Saint-Sulpice dit : «... toute la noblesse des environs et plus de troys mille hommes de commune. »

2. L'*Hist. eccl.* dit qu'il fit la nuit une sortie qui le dégagea. D'après Monluc, les « païsans se fascharent de les tenir assiégés et se desrobarent presque tous », ce qui lui permit de s'évader.

3. L'avis de Burie à Noailles est daté du 22, « sur les cinq heures du soir ».

4. Détail donné par la lettre à Saint-Sulpice; les *Commentaires* ne précisent pas.

5. *Jeanne d'Albret*, p. 246. — Faute d'avoir tenu compte des distances et consulté l'*Hist. eccl.*, de Ruble a établi d'une façon très inexacte la chronologie du siège de Lectoure.

6. Ce chiffre est confirmé par la lettre à Saint-Sulpice.

toire ecclésiastique, fit sommer la ville[1]. Si l'on accepte cette date comme jalon, la chronologie du siège, contée jour par jour dans les *Commentaires,* devient claire. Le samedi matin 26, à l'aube, Monluc et les deux commissaires de l'artillerie reconnaissent la place, mettent leurs pièces en batterie et font brèche. Le dimanche, on ne s'occupe que d'agrandir l'ouverture; le soir, on tente un assaut, qui est repoussé[2]. La date, qui concorde, est donnée par l'*Histoire ecclésiastique.* Le lundi 28, Monluc songe à déplacer ses canons, puis il recommence la batterie; d'Ortubie est blessé mortellement d'un coup de fauconneau. Fredeville continue à tirer tout le jour et, le mardi matin à huit heures, le capitaine Brémont d'Ars, commandant de la garnison, bat la chamade et demande à capituler. La journée se passe en pourparlers. Les assiégés tirent sur les parlementaires de Monluc, qui, furieux, envoie son enseigne Verduzan à Terraube pour y massacrer les prisonniers auxquels le capitaine Peyrot avait promis la vie sauve. Dans la nuit, il s'apprête à « remuer » ses canons pour battre la ville d'un autre côté. Les assiégés, « se voyant foibles de gens », le mercredi 30 au matin capitulent[3]. Le vendredi 2 octobre (le jour est très exactement indiqué par Monluc), furent signés les « articles ». Nous en possédons le texte; ils sont beaucoup plus doux que ne le laissent supposer les *Commentaires :* le vainqueur non seulement accordait aux soldats « de sortir avecques les armes et leurs vies sauves », mais s'interdisait de punir lui-même les contrevenants aux édits royaux, s'engageait à empêcher les Parlements de Toulouse et de Bordeaux de sévir contre eux, promettait qu'on ne contraindrait « aulcun habitant de ladicte ville aller à la messe... jusques à ce que le roy et reyne de Navarre y auront pourveu », donnait deux otages pour garantir la vie sauve à tous ceux qui voudraient se retirer en leurs maisons ou en Béarn[4]. Monluc dit simplement

1. L'*Hist. eccl.* donne, en réalité, à quelques lignes de distance, deux dates (le 22 et le 25) pour l'arrivée de Monluc devant Lectoure. La première vise l'arrivée des premiers assiégeants, la seconde l'arrivée de l'artillerie et le commencement du siège (II, 932-933).

2. La date du 27 est encore un jalon fourni par l'*Hist. eccl.*, II, 934.

3. Le siège avait donc duré six jours, comme le laisse entendre la lettre à Saint-Sulpice.

4. IV, 162-167. — L'*Hist. eccl.* donne une analyse succincte, mais exacte, de ce document.

qu'il tint parole. L'*Histoire ecclésiastique* s'étonne de son attitude et l'attribue au désir d'abréger son séjour devant Lectoure, pour empêcher Burie de venir lui disputer sa gloire. La raison est faible. Monluc n'avait pas à craindre que son collègue vînt le rejoindre. Ne vaut-il pas mieux croire que la modération lui fut conseillée par le général des finances Portal, huguenot sincère, qui était auprès de lui et qu'il envoya porter à la reine la nouvelle de la prise [1]? Monluc n'était pas si inaccessible aux raisons politiques; il le prouva en offrant d'accueillir dans ses troupes les huguenots qui désiraient le suivre, leur promettant de « leur faire tel et semblable traictement » qu'à ses propres soldats, et il rappelle dans son livre que « aucuns » acceptèrent.

Le récit du siège de Lectoure est remarquable par la précision des détails topographiques; il est aisé de le reconstituer sur les lieux. Lectoure se dresse sur un éperon qui domine le Gers. Des ravins profonds lui font de trois côtés une fortification naturelle. Elle n'est reliée aux collines voisines que par une étroite langue de terre. La position est formidable : elle explique l'importance stratégique et le rôle militaire de la ville, véritable clé de la Gascogne. Monluc l'attaqua par le seul côté accessible. La place était protégée par une double enceinte, flanquée de bastions. L'artillerie de Monluc fut d'abord placée en face du bastion nord, que les *Commentaires* appellent « le grand boulevard », la brèche ouverte près d'une fontaine qui existe encore. Après l'assaut manqué, Monluc songea à transporter ses pièces en face du bastion sud, qu'il nomme « le petit boulevard ». Enfin le couvent de Sainte-Claire se trouvait sur le chemin qui sort de Lectoure, faisant suite à la grande rue [2].

C'est près de la porte où elle aboutissait, sur l'esplanade du bastion où s'élève la statue du maréchal Lannes, qu'eut lieu le guet-apens qui, d'après Monluc, détermina le massacre de Terraube. Il l'a placé, on l'a vu, le mardi 29. La date ne concorde pas avec celle de l'*Histoire ecclésiastique*. D'après l'historien protestant, c'est le 25 que Monluc, pour se venger, semble-t-il, du refus opposé à sa sommation, aurait, au mépris de la foi jurée,

1. Monluc à la reine, Lectoure, 4 octobre (IV, 167).

2. J'ai été obligeamment guidé pour cette reconstitution par feu Camoreyt, archiviste municipal de Lectoure.

ordonné cette exécution. Le désaccord est formel et grave : si, en effet, la date du 25 était exacte, la barbarie du massacre en serait singulièrement accrue; l'ordre donné à Verduzan serait un acte de férocité à peu près gratuite, non de représailles. Aucun document connu ne permet de résoudre la difficulté.

L'*Histoire ecclésiastique* se trompe, en tout cas, lorsqu'elle prétend que Monluc avait avec lui devant Lectoure quatre compagnies espagnoles. Une lettre de Burie confirme ce que disent les *Commentaires* de la désertion de ces compagnies, qui, n'étant pas payées, avaient abandonné le camp de Montech, et que Monluc arrêta à Fleurance[1]. Le samedi 3, il les expédia, ainsi que les cinq enseignes du baron de Clermont qui avaient pris part au siège, vers Layrac pour y passer la Garonne, avec ordre de rejoindre Burie à Belvès. Lui-même employa sa journée à « remettre les gens d'esglise en l'evesché et aux monastaires, les gens de justice en leurs sièges », conformément à la capitulation[2]. Le dimanche matin, après avoir écrit à la reine par le général Portal[3], il s'en alla dîner à Estillac et coucher à Agen[4]. Il y atteignit ses compagnies qui, « tout le dimenche et la nuict venant au lundy », avaient passé le fleuve à Layrac dans deux petits bateaux. Il y apprit que Duras avait pris le château de Mercuès, le 23 septembre, d'après l'*Histoire ecclésiastique*[5], le 27, d'après un livre de raison rédigé à Cahors[6], et qu'il marchait sur Sarlat[7]. La présence de Monluc à Agen le lundi 25 octobre est

1. Burie au roi, [Belvès,] 6 octobre (*Arch. hist. de la Gir.*, XVIII, 271. — La lettre est datée, par erreur, de *Bellence* [sic], *6 août*). — Burie à la reine, même date (B. N., fr. 15877, f° 169, orig.).

2. Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre : « Je prins Leytoure le deuxiesme de ce moys : le troisiesme, qui estoict le sabmedy, fus contrainct y demeurer pour reigler les affaires. »

3. Portal passa par Belvès et prit les dépêches de Burie.

4. Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre : « Le dimanche m'en partis, avec six compaignies de gens de pied et ma compaignie que je y avoys amené et quatre vingt ou cent gentilzhommes qui avoient suivy mon filz ou à moy. »

5. *Hist. eccl.*, II, 924-925.

6. *Le livre de main des du Pouget* (*Bull. de la Soc. des études du Lot*, XXI, 42).

7. Monluc à Saint-Sulpice : « M. de Duras... s'en alla droit à Caours... et ne fust esté qu'il s'amuza à prendre ung chasteau à une lieue de Caours, là où estoict l'evesque, il eust prins la ville. Et comme il vict qu'il avoict là faly sa fortune, il s'en va droict à Sarlat et l'assiegea et y fict bresche. »

attestée par une commission au contrôleur Frayssenet pour percevoir les fruits des propriétés appartenant aux prétendus réformés [1]. Le même jour, laissant en arrière ses compagnies, il va coucher à Villeneuve-d'Agen. Informé que le baron de Clermont ne peut le rejoindre, il ne fait le mardi que « trois lieues », « qui feust à Montaignac, près Monflanquin ». En fait, il raccourcit la distance, qui est de vingt-quatre kilomètres, entre Villeneuve et Montagnac-sur-Lède. Son passage dans ce dernier village est attesté par une lettre à Armand d'Escodeca [2]. Le mercredi 7, il est à cheval « deux heures devant jour » et va « repaistre » à Belvès. Tandis qu'arrive son avant-garde, il pousse jusqu'à Siorac, au bord de la Dordogne [3], d'où il envoie deux courriers pour annoncer son arrivée, l'un à Bergerac, au duc de Montpensier, l'autre à Burie, logé sur la rivière à Castelnaud-les-Mirandes [4]. C'est là, d'après sa lettre au roi du 6, que ce dernier attendait son collègue « aujourd'huy ou demain ». Il fut donc peut-être moins « esbahy » que le disent les *Commentaires*. Monluc était simplement exact au rendez-vous; il n'en avait pas moins fait une belle « corvée » [5].

De retour à Siorac, il y trouva les enseignes du baron de Clermont et les Espagnols. Le soir du 7, il leur fit passer la Dordogne et les logea à Saint-Cyprien [6], sur la rive droite, où elles trouvèrent les trois compagnies de gens d'armes de Burie, Randan et La Vauguyon. Monluc coucha à Siorac. « Le matin,

1. Arch. munic. d'Agen, CC, 304 (mention).

2. Cette lettre, publiée par Tamizey de Larroque (*Revue de Gascogne*, 1895, p. 306), porte la date du 7, qui ne concorde pas exactement avec les *Commentaires* et avec les documents relatifs aux jours suivants. Il y a une erreur de lecture ou simplement un lapsus très explicable du secrétaire.

3. Le ms. porte *Siurac*. de Ruble ne l'a pas consulté; il a, du reste, rectifié la leçon fautive (*Civrac*) de l'éd. orig.

4. Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre : « Et fis si bonne diligence que je me rendis à Cibrac, qu'est sur la Dordogne, et M. de Burye estoict aulx Mirandes, maison de M. de Caumont. » — Castelnaud-les-Mirandes, Dordogne, cant. de Domme, arr. de Sarlat, et non, comme le dit de Ruble (*Jeanne d'Albret*, p. 255, n. 4), Castelnau-de-Grattecambe, Lot-et-Garonne, cant. de Cancon, arr. de Villeneuve. L'erreur de de Ruble a été relevée par Cabié, *Guerres de religion dans le Sud-Ouest*, col. 20, n. 2.

5. Monluc à Philippe II, Grignols, 12 octobre : « Je fis si grand dilligence que je feuz le mecredi à une lieue près dudit seigneur de Burie. »

6. Monluc appelle Saint-Cyprien, à la gasconne, *Saint-Subran*. Tout près est le château de Fages, où furent hébergées si généreusement les compagnies.

qu'estoit le jeudy », il se dispose à franchir la rivière à gué. Au moment de monter à cheval, il reçoit une dépêche de Burie, qui est d'avis d'attendre, pour livrer bataille, qu'on ait rejoint le duc de Montpensier. Il répond aussitôt qu'il faut marcher de suite à l'ennemi et expédie à son collègue les capitaines Arné, Massès et Charry, pour l'informer que, se rangeant à l'avis de Monluc, ils vont faire passer la Dordogne à leurs enseignes. Lui-même, avec quarante ou quarante-cinq chevaux, pique droit à Saint-Cyprien, où il ordonne au baron de Clermont et aux Espagnols de se mettre en mouvement. Puis il franchit la Vézère et envoie Fontenilhes avec quatre chevaux reconnaître l'ennemi. Fontenilhes rencontre le maréchal des logis de la compagnie Randan, qui lui apprend que Duras se dirigeait vers l'Isle, mais que, ne se méfiant d'aucun danger, il s'était arrêté en route et avait logé ses gens de pied et son artillerie à Vergt [1], sa cavalerie à Cendrieux et dans les villages voisins [2]. Tandis que Monluc prend connaissance de ces nouvelles, arrive Burie, toujours hésitant. Monluc lui démontre qu'il faut à tout prix empêcher Duras de franchir l'Isle et se jeter résolument « sur sa queue ». L'arrivée des enseignes de Charry et des compagnies de gens d'armes qui ont passé la Vézère lève les derniers scrupules du vieux capitaine. Ce passage de la Vézère le jeudi est confirmé par trois documents.

Monluc envoie de nouveau Fontenilhes en avant pour prendre contact. Il le suit et le rejoint à Saint-Alvère [3]. Des crêtes qui dominent au nord le village, il peut voir l'ennemi logé au-delà

1. Monluc à Saint-Sulpice : « M. de Duras c'estoict descampé le jour mesmes du lieu où nous la passasmes, et avoict faict troys lieues et c'estoict campé à un lieu nommé Ber. »

2. L'*Hist. eccl.* (II, 935) explique par la pluie la lenteur de sa marche, mais confirme rigoureusement les *Commentaires*. Elle appelle Cendrieux (Dordogne, cant. de Vergt, arr. de Périgueux) *Heudreux*. Monluc dit *Saint-Andras*, forme qui confirme l'étymologie de ce nom de lieu, qui est *San Driou* (*Saint-André*). Voir le *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, du vicomte de Gourgues, Paris, 1873, in-4°, p. 313, et Carles, *Les titulaires et les patrons des diocèses de Périgueux et de Sarlat*, Périgueux, 1844, in-8°, p. 73.

3. Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre : « Le jeudy matin nous passasmes la Dordoigne et nous assemblasmes au passer d'une autre rivière nommée la Eze (*sic.*; corr. : la Vézère), au-deçà de Faiges. » — Monluc à Philippe II : « Et le jeudi passasmes deux rivières et fismes six lieues et nous logeasmes à demi-

du Caudou[1]. Sur les indications que lui donne un serviteur du châtelain de Saint-Alvère, il pousse jusqu'au ruisseau avec quelques cavaliers. Monferrand enlève dans une maison un capitaine huguenot, Salignac, et son lieutenant, en train de préparer leur souper. L'*Histoire ecclésiastique* mentionne ce fait, que confirme la lettre à Saint-Sulpice[2]. Après cette reconnaissance audacieuse, Monluc revient prudemment en arrière. Il trouve à Saint-Alvère les gens de pied en train de passer la Louyre, et Burie au château : il le met au courant de ce qu'il a vu et appris. Burie décide qu' « il le faut boire et combattre ». Le vendredi matin, 9 octobre, au point du jour, on est à cheval. Monluc part le premier avec sa compagnie et, par le chemin qui va de Bergerac à Cendrieux, se dirige vers ce dernier village[3]. Il apprend que Duras l'a évacué et qu'il fait replier sa cavalerie sur Vergt[4]. Il pousse jusqu'à Veyrines et envoie son guidon Fontenilhes reconnaître à travers bois du côté de Vergt. Il mande aussi à Burie de se hâter et d'amener ses quatre pièces de campagne. Duras, en effet, en évacuant Cendrieux, a commis la faute suprême : il a abandonné une position où il eût été fort malaisé de l'attaquer « pour l'incommodité des boys et barrières qui ferment les chemins par les costez, chose peu advantageuse pour les gens de cheval »[5], et il est venu camper « dans les prés de Ver », où il sera facile à la cavalerie catholique, supérieure en nombre, de charger ses gens de pied[6]. Monluc ordonne donc

lieue les ungs des autres et là où le dit Duras c'estoit retiré ayant laissé Sarlat. » — Récit de la campagne de Vergt (de Ruble, *Jeanne d'Albret*, pp. 457-458).

1. Le Caudou, « le petit ruisseau » dont parle Monluc, se jette dans la Dordogne un peu au-dessous de Bergerac.

2. Monluc à Saint-Sulpice : « Et sur l'entrée de la nuict je allis prendre dedans leur camp ung cappitaine de leurs gens à cheval et ung lieutenant et dix-sept ou dix-huict prisoniers que je surprins en une maison escartée. » — Les éditeurs de l'*Hist. eccl.*, se fondant sur le texte de de Ruble, notent que le capitaine pris est nommé Salignac par l'*Hist. eccl.*, Savignac par Monluc. Les deux personnages ayant existé, ils concluent à un désaccord. En fait, le manuscrit porte partout *Salignac*.

3. C'est le grand chemin royal qui passe par Ponbonne, La Mongie et Saint-Laurens-des-Bâtons, et que l'on peut voir figuré sur les cartes de la Guienne de Cassini et de Belleyme.

4. Monluc à Saint-Sulpice : « Le vendredy matin ilz ce sarrarent tous en ce villai e de Ber... »

5. Cette raison est donnée dans le document cité p. 459, n. 3.

6. La Noue attribue la défaite de Duras á l'infériorité de sa cavalerie et à la

à la gendarmerie d'aller de l'avant. Mais les trois compagnies de Burie, Randan et La Vauguyon se trompent de route et tombent sur une compagnie d'argoulets huguenots qui couvre la retraite de Duras. Bordet accourt avec « cent ou six vingts chevaux, tous lanciers », et charge si rudement que les trois compagnies en sont « ébranlées ». M. d'Argencé, enseigne de Randan, rétablit l'ordre; Fontenilhes survient à point et Bordet recule. Mais cette faute a pour résultat de provoquer un arrêt général dans la marche de l'armée huguenote. « Je leur attacquis sur leur deslouger, écrivait Monluc le lendemain de la bataille, l'escarmouche si redde, qu'ilz furent constrainctz s'arrester; l'escarmouche fut grande [1]. » L'*Histoire ecclésiastique* raconte de même cet engagement et, tout en donnant à Duras le mérite d'avoir préparé l'embuscade, reconnaît qu'il négligea absolument de s'éclairer sur la marche de l'ennemi. Elle lui reproche aussi d'avoir commis la faute de « faire sa retraite à la teste d'un camp »; c'était ce qui avait perdu le connétable à Saint-Quentin, Strozzi à Marciano. On comprend la confiance joyeuse de Monluc et son mot : « Je vous respons qu'ils sont à nous. »

Cependant Burie est arrivé à Veyrines, amenant l'artillerie qui tire quelques volées contre les arquebusiers et les argoulets de Bordet [2]. Monluc range en bataille sa gendarmerie; à l'aile droite la compagnie de Termes, à gauche la sienne et celle du roi de Navarre, au centre les compagnies de Burie, Randan et La Vauguyon [3]. Là-dessus, les enseignes gasconnes et espagnoles arrivent. Monluc aussitôt modifie son ordre : il invite Burie à se mettre à la tête des gens de pied qui formeront la bataille : les gendarmes et les arquebusiers à cheval les encadreront. Puis il part au galop avec Monferrand et Mongairal pour reconnaître de nouveau. A moins de trente ou quarante pas, il aperçoit

nécessité où il se crut de traîner après lui ses deux canons. (*Disc. polit. et milit.*, 1596, p. 836). Il convient d'ajouter que Duras ne croyait avoir affaire qu'à Burie, qu'il savait très inférieur en forces.

1. Confirmé par la lettre collective écrite, le soir, au roi par Burie et Monluc (B. N., fr. n. acq. 20598, f°s 1-3. Cette lettre a été publiée assez inexactement dans les *Arch. hist. de la Gir.*, XVII, 280-281). — Cf. *Hist. eccl.*, II, 938.

2. Monluc à Saint-Sulpice, 12 octobre.

3. Monluc à Saint-Sulpice : « Je fis quatre esquadrons de nostre gendarmerie et ung de harquebuziers à cheval, et nous présentasmes les ungs devant les autres. »

sous un arbre cinq ou six chevaux : c'était Duras, Bordet et le capitaine Peyrelongue, maître de camp, qui, à son approche, tournent bride et vont rejoindre leurs gens de pied pour leur faire allonger le pas, quitter la plaine et gagner un coteau voisin[1]. Il se souvient alors de la charge de Targon ; il faut à tout prix empêcher l'ennemi de gravir les pentes. Il revient en hâte vers la gendarmerie et ordonne de charger, sans se préoccuper des gens de pied. Duras, sentant le danger, essaie de sauver son artillerie et l'encadre dans une troupe de vieux soldats. Mais il est trop tard. La compagnie de Termes tombe sur cette réserve, tandis que les cinq autres compagnies chargent l'infanterie huguenote, qui, prise de panique, se débande à travers la plaine[2]. Un grand nombre de soldats se réfugient dans un bois de châtaigners à gauche, où les Gascons et les Espagnols les tirent « comme qui tire aux oyseaux »[3]. Les gendarmes de Burie et de Monluc « chassent » vers Pont-Romieu, en aval de Vergt. L'artillerie est prise, ainsi que dix-neuf enseignes et treize cornettes ; la victoire est complète. Les paysans se chargèrent de massacrer les débris de l'armée vaincue. Quelques gens de pied rallient la cavalerie, qui échappe presque tout entière[4].

1. La lettre à Saint-Sulpice confirme ce que disent les *Commentaires* de l'ébahissement de Duras en apprenant que Monluc avait rejoint Burie.

2. Confirmé par l'*Hist. eccl.* — Voici le récit de la lettre à Saint-Sulpice, qui concorde aussi rigoureusement avec les *Commentaires :* « Comme M. de Burye s'attendoict à gaigner ung lieu pour s'aider de nostre artillerie, je recongneuz leur fasson de si près qu'il me sembla que leurs gens à cheval nous volloient faire teste de leurs gens de pied, car ilz se houstarent de devant la bataille et ce mectoient au cousté gauche. Et, en faisant cella, je congneuz bien qu'ilz s'embarrassiont, et tout incontinent leur fis la charge avec toutes les cinq troupes, sans attendre que noz gens de pied se puissent joindre au combat, fortz les cappitaines qui estoient à cheval. Et eulx, voyant ceste charge, n'eurent temps de ce remettre en bataille et prindrent la cargue, et nous layssarent en proye tous leurs gens de pied, qui fut tout taillé en pièces, car nostre barquebouserie espaignolle et gasconne y arrivarent qui nous fyrent grand bien à ayder à thuer ses gens, car d'ung jour n'eust esté possible à nous autres gens de cheval de massacrer tant de gens. » — D'après la lettre de Monluc à Philippe II, les deux armées étaient si près l'une de l'autre que l'artillerie ne put tirer.

3. Une tradition locale a conservé le nom de *Bois des huguenots* à un taillis voisin de Pont-Romieu. Elle a été recueillie par un romancier périgourdin, Eugène Le Roy, dans sa nouvelle intitulée *Roquejoffre* (*Au Pays des Pierres*, Paris, 1906, in-12, pp. 125 et suiv.).

4. L'*Hist. eccl.*, confirmée par la lettre déjà citée, dit que les gens de cheval

Tel est le récit des *Commentaires*, très minutieux, très complet et très vivant. Il est confirmé, dans les grandes lignes et dans quelques détails précis, par le rapport que les deux capitaines adressaient au roi le soir de la bataille; par deux lettres de Monluc à l'ambassadeur Jean de Saint-Sulpice et à Philippe II, et par l'*Histoire ecclésiastique,* dont la relation est beaucoup plus vague. On peut reprocher seulement à Monluc d'avoir masqué l'imprudence qu'il commit le matin du vendredi en engageant trop tôt ses compagnies de gens d'armes[1]. Mais, d'une part, la victoire fut certainement due à la décision avec laquelle il sut profiter des fautes commises par l'adversaire, et, d'autre part, il paya bravement de sa personne et faillit être tué dans la mêlée[2]. Le chiffre des morts qu'il donne (dix-huit cents ou deux mille, « outre ceux que les villageois despeschearent ») concorde avec celui de l'*Histoire ecclésiastique*, qui avoue « environ cinq à six cens soldats et quinze cens valets de bagage perdus », et est inférieur à celui de « trois mil » environ, donné dans le rapport au roi[3].

de Duras (environ quatre ou cinq cents sur six ou sept cents) échappèrent et purent franchir le Vern. Monluc, dans sa lettre à Philippe II, réduit ce nombre à deux cents. Il exagère par fanfaronnade. Dans la lettre écrite le même jour à Saint-Sulpice, il disait plus exactement : « Ilz ne perdirent plus hault de deux ou troys cens chevaulx qui furent encore prins ou thués en fuyant. » Dans la lettre inédite qu'il écrivait le 16 novembre suivant au pape Pie IV, il dit que la bataille eut lieu « alli IX del mese passato di venerdi », et il donne ce détail nouveau qui ressemble fort aussi à une gasconnade : « Sono morti nella battaglia più di quaranta ministri della falsa legge. » Le *Journal de l'année 1562* porte à huit ou neuf cents le nombre de gens de cheval qui se sauvèrent (*Revue rétrospective*, V, 196).

1. Dans ses lettres à Philippe II et à Saint-Sulpice, il s'était aussi borné à dire que le vendredi matin il attaqua l'escarmouche « si redde qu'elle dura une heure ».

2. Il raconte dans son livre qu'il fut victime de la mauvaise bouche de son cheval; entraîné dans les rangs des piquiers de Duras, il fut péniblement dégagé. Dans sa lettre à Saint-Sulpice, il demandait à l'ambassadeur de lui faire passer, contre remboursement, deux chevaux d'Espagne, car « de par deçà je n'en trouve ung seul bon, et le jour de la bataille, pour le deffault de mon cheval, faillis à estre thué ».

3. Les renseignements donnés par les ambassadeurs sont très inexacts. Barbaro dit que Duras s'est enfui avec quatre mille fantassins et cinquante cavaliers (dépêche du 19 octobre, Dép. vénit., filza 4, fos 553 vo-554 ro; B. N., f. ital. 1722). Throckmorton parle de trois cents hommes tués (dépêche du

Vers « deux heures après midy », Burie et Monluc entraient à Vergt, où ils demeurèrent « tout le lendemain ». Le soir, ils rédigèrent leur rapport, qu'ils envoyèrent au roi et à la reine par M. du Courré, lieutenant de Burie; ils y signalaient la belle conduite des capitaines Arné et Massès, d'Argence, de Fontenilhes, de Charry. Le dimanche 11, ils allèrent loger à Grignols et cantonnèrent leurs troupes à « deux ou trois grands villaiges » entre Manzac[1] et Mussidan, sans doute à Jaure, Vallereuil et Saint-Séverin-d'Estissac. Le même jour, ils étaient à Mussidan et y faisaient la révérence au duc de Montpensier, que la reine avait envoyé en Guienne pour prévenir les conflits entre Burie et Monluc et aviser à ménager les deniers royaux[2]. Le lundi 12, Monluc rendait compte à la reine de cette entrevue; il y avait été décidé qu'il retournerait en Guienne avec la compagnie du roi de Navarre et la sienne, pour reprendre Montauban, et que le duc emmènerait en Saintonge les compagnies de Burie, Randan, La Vauguyon, Termes, les bandes de Charry et les mille Espagnols, accrus de deux mille qui devaient arriver ce jour-là à Bergerac[3]. L'auteur des *Commentaires* se vante avec raison d'avoir été « embrassé » plus de dix fois par le duc de Montpensier. Ce dernier fait de lui le plus grand éloge dans une lettre qu'il écrivait, le surlendemain, à la reine pour appuyer une requête de Monluc, qui, toujours quémandeur et d'ailleurs bon frère, demandait une compagnie et le gouvernement de Périgueux pour le sieur de Lioux[4]. En attendant de cueillir le prix de sa

30 octobre à lord Robert Dudley, *State papers, Foreign, 1562*, n° 936), mais des nouvelles du 31 avouent la déroute complète de Duras (*ibid.*, n° 950).

1. Le texte des *Commentaires* porte *Mauriac*.

2. Voir, sur l'envoi du duc de Montpensier, DE RUBLE, *Jeanne d'Albret*, pp. 266-268; une lettre du cardinal de Ferrare, du 19 juillet, attribuant à tort l'envoi du duc au mécontentement causé par la mollesse de Burie et par sa sympathie pour les réformés (*Négoc. ou lettres au pape Pie IV*, p. 328), et des instructions où il est dit qu'il s'informera de ce qui a été déjà « despendeu » et aura pouvoir spécial pour faire servir, si besoin est, l'argenterie des églises aux frais de la guerre (B. N., fr. n. acq. 6001, f°s 104-107, minute non datée).

3. Monluc à la reine, camp de [Grignols], 12 octobre (IV, 169). — Monluc à Saint-Sulpice et à Philippe II, même date. — Le biographe du duc de Montpensier place inexactement l'entrevue le 10 (N. COUSTUREAU, *La vie de Louis de Bourbon, premier duc de Montpensier*, Rouen, 1642, p. 10).

4. Le duc de Montpensier à la reine, Mussidan, 14 octobre (B. N., fr. n. acq. 6009, f° 10, orig.).

victoire, il faisait bénéficier les siens du signalé service qu'il venait de rendre à la couronne. Ce service, il n'a laissé à personne le soin de le faire valoir; on ne peut, du reste, que souscrire à ses réflexions très justes sur les conséquences du combat de Vergt[1].

Obéissant aux ordres reçus à Mussidan, Monluc s'en revenait à Bergerac lorsque deux courriers le rappellent avec son frère à Barbezieux. Duras, fuyant à toute bride vers le nord, y était arrivé le 10, dit l'*Histoire ecclésiastique*[2], ayant fait, dit Monluc, « en ung jour et une nuict dix huict ou vingt lieues ». Il avait de là rejoint le comte de La Rochefoucauld qui, à la nouvelle de sa défaite, leva le siège de Saint-Jean-d'Angély pour se porter à sa rencontre. Le duc de Montpensier, parvenu à Barbezieux, y craignit d'être attaqué par La Rochefoucauld; aussi rappelait-il Monluc en hâte. Aucun document ne nous renseigne sur cette « diligence » qu'il raconte en notant jusqu'aux étapes; mais une lettre de Burie atteste qu'il alla bien à Barbezieux[3]. Le fait se place entre le 14 et le 19 octobre[4]. A cette dernière date, Monluc était à Savignac[5], en route vers Agen. Il y séjourna jusqu'à la fin du mois; un document fait foi qu'il y était le 28 octobre[6]. C'est à Estillac qu'il reçut une lettre du cardinal d'Armagnac, datée du 12 novembre, qui l'informait des menées des rebelles en Languedoc[7]. Au reçu de cette lettre, il partit pour Toulouse. Il a mentionné ce voyage. A l'entendre, il fut prié par le cardinal d'Armagnac et le Parlement d'aller aider Terride, « engaigé »

1. « Tutte le terre dell' alta et bassa Guienna hanno ripreso la messa », écrivait-il orgueilleusement à Pie IV. — « Et vous pouvez asseurer, monsieur mon cousin, que la Guienne est aujourd'huy toute réduicte, qui estoict la plus grande esperence que M. le prince de Condé avoict. » (Monluc à Saint-Sulpice.)

2. *Hist. eccl.*, II, 944.

3. Burie à la reine, Barbezieux, 19 octobre (B. N., fr. 15877, f° 243, orig.).

4. Le 19, le duc de Montpensier écrivait au roi que La Rochefoucauld était en fuite vers Poitiers : « J'ay mis à sa queue bonne troupe de cavalerye. Mais il fuyt si tost qu'il n'est pas aisé à prendre. » (B. N., fr. n. acq. 6009, f° 43, orig.).

5. Savignac (et non Salignac, comme l'a imprimé De Ruble, IV, 175), Lot-et-Garonne, arr. de Marmande, cant. de Duras.

6. Commission à Mathieu de Gramont, Agen, 28 octobre (J. Lestrade, *Les Huguenots en Comminges*, 1900, pp. 2-3).

7. Le cardinal d'Armagnac à Monluc, Toulouse, 12 novembre (*Rev. Hist.*, 1876, 2, p. 521).

devant Montauban. Ce dernier, vexé, manifesta son mécontentement. Monluc déclara au cardinal et à la cour qu'il n'entendait pas faire tort à un compagnon d'armes et consentit à donner seulement son avis sur la conduite du siège. Une telle délicatesse l'honorerait fort. N'est-il pas plus vraisemblable de penser qu'il n'augurait rien de bon de l'entreprise? Ce voyage à Toulouse nous est connu par la grande lettre, déjà citée, de Monluc à Pie IV : « Montauban, dit-il, a été assiégé pendant que je poursuivais monsieur de Duras, et à mon retour ledit seigneur cardinal m'a fait venir jusqu'ici pour voir ce qui sera nécessaire pour le siège. Aujourd'hui, nous prenons la résolution formelle de mourir tous plutôt que de ne pas avoir la place. Pour moi, je m'en retourne au pays d'Agenais pour voir s'il n'y a plus personne qui fasse mine de lever la tête et pour envoyer quelques gens audit siège. » La lettre est du 16 novembre. Elle permet de dater exactement le voyage de Monluc à Toulouse.

Il est bref sur ce troisième siège de Montauban, qui fut aussi malheureux que les précédents et auquel il prit, du reste, une part insignifiante. Il dit qu'il commença aussitôt après la victoire de Vergt; en réalité, c'est le 9 octobre, jour de la bataille, que l'*Histoire ecclésiastique*, dont le témoignage a une très grande valeur, place l'occupation par Terride du faubourg Saint-Antoine, qui marqua le début des opérations[1]. La visite que Monluc fit aux tranchées fut postérieure à la mort du capitaine Boisjourdan, tué le 22 octobre[2]. A son arrivée, il trouva que Terride avait abandonné le faubourg Saint-Antoine; l'évacuation eut lieu le 4 novembre[3]. D'après la lettre à Pie IV, c'est entre le 16 et le 20

1. *Hist. eccl.*, III, 111-113. — Le journal très détaillé du siège ne fait que quelques allusions au rôle de Monluc. On y trouve mentionné, sous la date du 24 décembre, l'envoi par Monluc de Jean Treys, dit Dariat, bourgeois de Montauban et receveur du Quercy, porteur d'instructions proposant de sa part une capitulation honorable (III, 139). Le 18 janvier 1563, on annonça à Montauban que Monluc « faisoit appareil de dix-huict canons et de plusieurs ingénieux » pour avoir la ville (*ibid.*, 142). Le 13 février, Jean Dariat annonce que Monluc, Terride et Negrepelisse « avoient délibéré d'assaillir la ville de plus près que jamais » (*ibid.*, 149). Le 22 mars, on apprend que, bien que la paix soit près d'être faite, « devant qu'elle fust publiée, Monluc devoit faire tous ses efforts pour prendre la ville » (*ibid.*, 151). Ces bruits étaient pour la plupart faux. Il n'y est fait aucune allusion dans les *Commentaires*.

2. *Hist. eccl.*, III, 118.

3. *Ibid.*, III, 126.

qu'il passa par Montauban. Il est donc impossible d'avancer ce fait aux derniers jours d'octobre, comme l'ont fait de Ruble et, avant lui, Lafon, l'historien de Montauban[1]. Quant au jugement dédaigneux porté par Monluc sur l'incapacité de Terride comme « homme de siège », il contient, sans doute, une part de vantardise et de mauvaise humeur; mais il est, comme on l'a remarqué, suffisamment justifié par le rôle piteux de ce capitaine lors de l'invasion du Béarn par Mongonmery[2].

Les *Commentaires* placent ici un voyage à Bordeaux, où Monluc aurait été appelé par le Parlement et le maire Antoine de Noailles « pour aider à pacifier une partialité ». Aucun document ne fait allusion à ce voyage. Bien plus, Monluc était le 20 novembre à Estillac, d'où il écrivait à la reine qu'il était allé récemment, sans doute au début du mois, à Lectoure[3]. Deux pages plus loin, il parle de nouveau d'un voyage à Bordeaux, qu'il fit, comme on le verra, en mars 1563. Si l'on remarque, d'une part, que le récit présente, après la mention du premier voyage, une lacune de plus de trois mois; d'autre part, que les détails, d'ailleurs plus précis, que donne l'auteur sur le second voyage présentent des analogies frappantes avec ce qu'il dit du premier, il est permis de conclure que nous sommes ici en présence de deux rédactions différentes d'un même fait. Monluc s'était, dans sa première rédaction, rappelé seulement un voyage à Bordeaux, qu'il croyait avoir fait à son retour de Montauban; il l'avait mentionné, puis avait interrompu sa dictée. En la reprenant, au bout de quelque temps, il s'est souvenu d'un voyage à Toulouse qui avait précédé le voyage à Bordeaux; il l'a noté et a ensuite recommencé le récit de son voyage à Bordeaux, en omettant de barrer la première mention de ce fait. Il ne s'est, du reste, pas rendu compte de sa négligence : lorsqu'il décida d'enrichir sa première rédaction de réflexions diverses, il en ajouta une à la première mention du voyage à Bordeaux sur la nécessité pour un lieutenant de roi de choisir plutôt Agen comme capitale[4].

1. De Ruble, *Jeanne d'Albret*, p. 313. — Lafon, *Histoire d'une ville protestante*, p. 57. — Les éditeurs de l'*Hist. eccl.*, III, 138, n. 2, ont signalé cette difficulté chronologique.

2. De Ruble, *loc. cit.*

3. Monluc à la reine, Estillac, 20 novembre (IV, 176).

4. Le manuscrit porte simplement : « Mais, pour laisser ce propos, je m'en

Les documents permettent de le suivre pendant ces trois mois dont il n'a rien dit. Il passa à Agen la fin de novembre, intervenant officieusement auprès de la reine en faveur des habitants de Lectoure[1], faisant évacuer Casteljaloux par la garnison qui l'occupe « pour éviter la foule du public »[2], menaçant Auch, qui « branloit toujours », de lui imposer la charge d'une compagnie de gens de guerre[3]. Dans les premiers jours de décembre, il se dispose à se rendre de nouveau à Toulouse, où l'appelait le cardinal d'Armagnac, pour y surveiller les agissements du comte de Crussol pendant la tenue des États du Languedoc à Carcassonne[4]. Le 9, il arrive à Toulouse avec sa compagnie et celle de chevau-légers du capitaine Peyrot. Il y modère le fanatisme catholique des conseillers au Parlement et de la population, surexcité par les lettres d'abolition du mois d'octobre et du 9 novembre, qui accordaient une amnistie complète aux réformés à l'occasion des événements de mai et blâmaient les excès des catholiques[5]. Le 22 décembre, il est de retour à Agen, rappelé par un « désordre » à Sainte-Foy, que les huguenots ont pris le 8 par surprise[6]. Il

retournay à Agen. Quelques temps après, la court de parlement de Bourdeaulx et monsieur de Noailles, gouverneur de la ville, m'envoiarent prier voulloir venir jusques à Bourdeaulx, pour aider à paciffier une partiallité qui c'estoit esmeue dans la ville de Bourdeaulx, ce que je feys. Et y demeuray quelques jours, puis m'en retournay autres fois à Agen. Et quelque temps après, monsieur le cardinal d'Armaignac et la court et les cappitoulz etc... » (f° 274 r°).

1. Monluc à la reine, Agen, 22 et 25 novembre (IV, 177-179). — Mention de dépenses faites pour les consuls pendant son séjour dans la ville, 3 décembre (Arch. munic. d'Agen, CC, 299, 304).

2. Jurades de Casteljaloux, 1er décembre (Arch. de Lot-et-Garonne, BB, 1).

3. Délibérations des consuls d'Auch, 20 et 22 décembre (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 159 r°-v°).

4. Antoine de Noailles à la reine, Bordeaux, 7 décembre. (B. N., fr. n. acq. 20598, f° 31, orig. — *Arch. hist. de la Gir.*, XVII, 284.)

5. Monluc au capitaine Lescout de Romégas, Toulouse, 9 décembre (V, 330). — Monluc à la reine, Toulouse, 10 décembre (*ibid.*, IV, 182). — Monluc à la reine et au duc de Guise, Agen, 28 décembre (IV, 185). — Voir le texte des lettres de Charles IX dans l'*Hist. eccl.*, III, 48-54; cf. aussi *Histoire de Languedoc*, XI, 431.

6. Suscription de la lettre du cardinal d'Armagnac à Monluc, Toulouse, 22 décembre (publ. par T. de Larroque, *Lettres inédites du card. d'Armagnac*, dans la *Coll. mérid.*, 1874, V, 113). — Sur les troubles de Sainte-Foy, voir une lettre d'Antoine de Noailles à la reine, Bordeaux, 11 décembre (T. de Larroque, *Ant. de Noailles à Bordeaux*, p. 80), et une lettre du baron

passe à Agen les derniers jours de décembre et les premiers de janvier 1563[1]. Il se rend alors de nouveau à Toulouse, à la prière du cardinal d'Armagnac et des capitouls[2]. De retour à Agen, le 4 février, il fait le 17 un voyage à Lectoure, rentre à Agen le 25 et le 28 est de nouveau à Toulouse, où il assiste, en l'église Saint-Étienne, à la cérémonie où sont faits chevaliers de l'ordre M. de Negrepelisse et le baron de Fourquevaux[3]. C'est le voyage auquel font allusion les *Commentaires* et qui marque la fin de la lacune.

On voit par cette rapide et sèche énumération que Monluc ne fut pas inactif durant ces trois mois. Mais il a eu ses raisons pour les passer sous silence. Cette période réveillait en lui des souvenirs malaisés à rappeler. En premier lieu, il n'avait presque rien fait pour arrêter les exploits en Périgord de deux hardis partisans, Armand de Clermont, sieur de Piles, et La Rivière, qui y tenaient la campagne, enlevaient le 8 décembre Sainte-Foy par escalade, surprenaient Eymet, occupaient Mussidan et Bergerac et jetaient la terreur jusque dans Bordeaux[4]. C'est à peine si Monluc s'émut de la prise de Sainte-Foy[5]. En mars seulement, sur les instances des Bordelais, il prit des mesures

de Lauzun au roi, même date. (T. de Larroque, *Doc. inéd. relatifs à l'hist. de l'Agenais*, p. 101.)

1. Le 3 janvier, le premier consul d'Auch Saint-Blanc rapporte qu'il vient de le voir à Layrac. (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 161 r°.)

2. *Histoire de Toulouse*, liv. II (cité dans l'*Histoire de Languedoc, Preuves*, XII, 652). — J. de la Rivière à Saint-Sulpice, 14 février. (Cabié, *Guerres de religion dans le Sud-Ouest*, col. 23.)

3. Ordonnance organisant une ligue catholique en Agenais, Agen, 4 février 1563 (IV, 190). — Certificat de la confirmation des privilèges de Lectoure, Lectoure, 17 février (IV, 195). — Monluc aux consuls d'Auch et de Pessan, Agen, 25 février (IV, 196). — Lafaille, *Annales de Toulouse*, II, 254. — *Histoire de Toulouse*, liv. II (cité dans l'*Histoire de Languedoc, Preuves*, XII, 651.)

4. *Hist. eccl.*, II, 950, 962. — Gaullieur, *op. cit.*, pp. 511-527, 533-536. — De Ruble, *Jeanne d'Albret*, pp. 330-341.

5. Il y avait envoyé à la fin d'octobre le capitaine Tilladet avec cent hommes, puis, sur les instances des consuls et leur promesse de « vivre sellon l'ordonnance du roy », il avait retiré cette garnison. Le capitaine Razac n'y arriva qu'au début de décembre, trop tard pour mettre la ville en défense. (Jurades de Sainte-Foy des 28 et 29 octobre, 17 novembre et 6 décembre, Arch. dép. de la Gironde, E, suppl., 4987, BB, 1.)

pour envoyer son fils reprendre Mussidan[1]. Cette inaction était peu glorieuse ; on comprend qu'il l'ait passée sous silence. Elle est peut-être explicable : au lendemain de la victoire de Vergt, Monluc, qui croyait toucher enfin la récompense due à ses services, avait eu la désagréable surprise de recevoir de la cour un blâme à peine déguisé. Les premières félicitations du roi et de la reine[2] l'avaient enhardi à demander un pouvoir particulier « de bailler brevetz de pardon et abollition » et à réclamer cette comté de Gaure, dont l'avait gratifié Henri II à son retour de Sienne et qui lui avait été enlevée par suite de la réunion générale au domaine royal faite sous François II. Ses demandes ne furent pas trouvées « raisonnables » ; le roi y répondit en l'engageant à se contenter des cinq cents livres qu'il recevait par mois « pour son plat »[3]. Cette requête intempestive et ce refus donnèrent beau jeu aux ennemis de Monluc. Ils rapportèrent à la reine qu'il ne déployait tant de zèle que pour son profit personnel. On répéta à la cour qu'il avait mandé à Jeanne d'Albret que, si elle continuait à favoriser les séditieux, il passerait en Espagne « supplier le roy catholicque d'entrer dans son pays de Béarn, et que la noblesse et tout le pays aimoient mieulx le roy d'Espaigne... que si elle vouloit ruyner le roy et ses propres subjects ». Le propos était vrai ; il était, à ce moment, particulièrement grave : il justifiait les signataires du traité de Hamptoncourt. La reine le reprocha sévèrement à Monluc, qui s'excusa de son mieux : « Quand je disoys cella, écrivit-il, c'estoit ung jeu que je jouoys à deux intentions, et pour veoir si avec mes braveries je pourroys esteindre le feu qu'elle allumoit »[4]. A ce jeu dangereux, il n'avait

1. Ordonnances aux sénéchal et consuls de Périgueux, Agen, 6 mars ; Bordeaux, 30 mars (IV, 201, 203. — Le premier de ces documents a été réimprimé dans le *Bull. de la Soc. histor. et archéol. de Périgord*, 1884, XI, 394). Les *Commentaires* mentionnent la présence du capitaine Peyrot devant Mussidan au moment de la paix d'Amboise, mais ne parlent pas du siège.

2. Catherine de Médicis à Burie et à Monluc, et à Monluc seul, du camp devant Rouen, 20 octobre. (*Lett. de Cath. de Méd.*, I, 421.)

3. Charles IX à Monluc, Bois-de-Vincennes, novembre 1562. (B. N., fr. n. acq. 6001, f°s 132-133, minute.)

4. Monluc à la reine, Agen, 25 novembre. — Throckmorton écrivait à la date du 30 octobre que le prince de Condé était informé des intelligences que Monluc a nouées avec le vice-roi d'Aragon et le gouverneur de Pampelune pour remettre toute la Guienne entre les mains du roi d'Espagne. (*State papers, 1562*, n° 932.)

réussi qu'à se compromettre. Aussi jugea-t-il prudent de se faire pardonner son incartade en laissant faire en Périgord Piles et La Rivière, capitaines soldés par Jeanne d'Albret, et en affectant, à Toulouse, au début de décembre, la plus grande modération.

La nouvelle de la journée de Dreux, dont Monluc fut « asseuré » à Layrac dans les derniers jours de décembre[1], lui permit de modifier de nouveau son attitude. La victoire de l'armée royale, due en partie aux bandes de Charry, lui parut assurer le triomphe définitif de la cause catholique. Encouragé par la noblesse gasconne, qui, dans la requête apportée en mars à Fumel, demandait qu'on lui permît de s'associer pour sa défense, soutenu par l'opinion des États d'Agenais qui, le 3 janvier, protestaient contre les lettres de pardon envoyées par le roi, comme si la majorité des habitants, dévouée à la religion traditionnelle, eût été coupable[2], il crut le moment venu de créer dans la sénéchaussée d'Agenais une organisation analogue à celle des synodes, une ligue catholique destinée à « courir sus » aux séditieux, à empêcher leurs entreprises, à les mettre entre les mains de la justice, le tout sous l'obéissance du roi. L'acte de constitution est du 4 février 1563[3]. Monluc l'avait certainement élaboré à Toulouse, de concert avec le cardinal d'Armagnac. Un mois plus tard, il le complétait en organisant dans cette même ville une association toute semblable, mais embrassant toute la juridiction du Parlement de Toulouse en Languedoc et en Guienne; l'acte fut signé le 2 mars par le cardinal d'Armagnac, lieutenant de roi en la province et sénéchaussée de Toulouse; le cardinal Strozzi, lieutenant de roi en Albigeois; Monluc, qui s'intitulait hardiment « lieutenant pour ledit seigneur en Guyenne »[4], Terride, Negrepelisse, Fourquevaux et Joyeuse. Le Parlement l'approuva, « par

1. Rapport du premier consul d'Auch Saint-Blanc. (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 161 r°.)

2. Délibérations des États du pays d'Agenais, 3 janvier 1563. (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 28, 29.) — Ces deux documents montrent, comme l'a justement noté Tholin (*Rev. de l'Agenais*, XV, 196-197), l'exaltation des catholiques agenais.

3. Ordonnance de Monluc..., Agen, 4 février (IV, 190).

4. Sa nomination était, du reste, arrêtée en principe depuis le début de février : son fils Peyrot l'avait annoncée le 9 à Bordeaux. (De Ruble, *Jeanne d'Albret*, p. 347, n. 1.)

provision », le 20 mars[1]. Cette approbation légitimait l'acte dans une certaine mesure. Monluc pensait sans doute que, du même coup, elle donnait une valeur légale à son ordonnance d'Agen. Mais cette manifestation d'indépendance provinciale ne pouvait être vue de bon œil par le pouvoir c ntral. La reine, dès que la paix fut signée, la condamna formellement et Monluc fut obligé de défaire lui-même son œuvre[2]. On comprend qu'il n'ait pas jugé à propos de rappeler cette initiative; le souvenir eût singulièrement contredit l'idée qu'il voulait donner de lui-même à la postérité en se représentant comme n'ayant jamais empiété sur l'autorité royale.

En mentionnant dans son livre le voyage à Toulouse qu'il fit à la fin de février, il a donc pris soin d'omettre l'acte de constitution de la ligue catholique. Il a cité notamment, comme se trouvant à Toulouse à ce moment, le cardinal Strozzi, Terride, Negrepelisse, Fourquevaux; mais il les représente comme lui ayant offert le commandement d'une armée qu'ils voulaient lever pour aller en Languedoc. Ses souvenirs sont ici brouillés; c'est, on l'a vu, en décembre qu'il fut question de lui confier ce commandement pour protéger contre les entreprises de Crussol les États de Carcassonne. L'idée venait du connétable : Monluc n'a donc pu invoquer, pour s'excuser, sa crainte de mécontenter son vieil ennemi[3]. La confusion qu'il a commise paraît bien être volontaire, et il l'a aggravée d'un détail inventé à plaisir. Le 4 mars au matin, il quittait Toulouse, après avoir signé un état de la solde mensuelle des gens de pied en garnison dans les villes et châteaux de Guienne[4]. Il se rendait à Bordeaux, où l'appelaient en hâte le Parlement et Antoine de Noailles, « pour ung grand suspeçon

1. Le texte de cet acte se trouve *in extenso* dans l'*Hist. eccl.*, III, 60-65, où il a été copié par La Popelinière, *Histoire de France*, I, f° 315 v°. — Cf. aussi de Thou, *Hist. univ.*, IV, 497.

2. Catherine de Médicis à Monluc, 31 mars. (*Lett. de Cath. de Méd.*, I, 551-553.) Elle l'invite à dissoudre la ligue catholique formée en Bordelais par Fédéric de Foix-Candale.

3. C'est Monluc lui-même qui nous fait connaître ces détails dans sa lettre à la reine du 28 décembre.

4. IV, 199. — On ignore auquel des trois séjours de Monluc à Toulouse, en novembre, décembre 1562 et mars 1563, il faut rapporter sa lettre non datée à a reine pour demander les biens du capitoul d'Assézat (IV, 197). De Ruble 'attribue au troisième.

qu'estoit intervenu dans la ville » entre le maire et le président Lagebaston. Le 6 il était à Agen [1], le 9 à Marmande [2]. Le 10, son arrivée prochaine était annoncée à Bordeaux, et le Parlement décidait que, « aprés qu'icelluy de Monluc sera arrivé en cette ville, deux presidents et conseillers de la cour, en son nom, ensemble l'un des gens du roy, portants robes noires et chaperons longs, yront vers ledit s^r de Montluc pour le gratiffier à sa venuë... » [3]. Il arriva à Bordeaux le surlendemain 12 mars. On le voit, il mit bien, comme il le dit, trois jours pour aller de Toulouse à Agen, mais il en mit cinq, et non trois, d'Agen à Bordeaux, puisqu'il apprit en route, à Cadillac, la mort subite d'Antoine de Noailles, survenue le 11 [4].

La situation était grave à Bordeaux. Comme à Toulouse, les lettres d'abolition en faveur des réformés, apportées le 3 février par d'Escars, avaient mis aux prises les catholiques exaltés, dont elles condamnaient la politique de répression à outrance appliquée depuis un an, et les sages groupés autour du premier président Lagebaston. La ville était affamée, le peuple mécontent; on craignait une nouvelle surprise du Château-Trompette, une descente des Anglais. Depuis plusieurs jours, des inconnus marquaient, la nuit, les portes des catholiques d'une croix blanche, celles des réformés d'un signe différent [5]. Monluc, au lieu de « mettre la main aux armes », apaisa tout par son éloquence. Une lettre du président Lagebaston certifie le zèle et l'activité qu'il déploya pour pacifier la ville et confirme les éloges qu'il se donne à ce propos [6]. On ne sait rien des discours qu'il dit avoir adressés aux jurats et au clergé. Mais, le jour même de son arrivée, il assista, l'épée au côté, avec son frère, le sieur de Lioux, à l'audience du Parlement [7]. Il dit qu'il y rappella ce qu'il

1. Ordonnance aux sénéchal et consuls de Périgueux, Agen, 6 mars.

2. Monluc au vicomte d'Uza, sénéchal de Bazadais, Marmande, 9 mars. (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 32.)

3. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr. du Parlement, ms. 369, 2, f° 454.

4. Cf. de Ruble, *Jeanne d'Albret*, p. 327, n. 3.

5. Gaullieur, *op. cit.*, pp. 538-542. — De Ruble, *op. cit.*, pp. 323-327.

6. Lagebaston à la reine, Bordeaux, 1er avril. (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 324.)

7. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secrets du Parlement. On trouve diverses rédactions de cette audience, qui se complètent l'une l'autre, dans les mss. 369,

avait retenu du siège de Sienne. Sa mémoire le trompe; il confond avec un autre discours qu'il prononça devant le même Parlement en décembre 1568, et où il conta l'allégorie du sac et du fagot [1]. Il oublie, par contre, qu'il informa la cour « qu'estant en chemin il a trouvé qu'on lui apportoit son pouvoir pour le gouvernement de la province », et fit valoir les inconvénients qui résultaient du « département » par rivières de la Guienne entre Burie et lui [2]; il se plaignit aussi que les rois ses maîtres, pour toute récompense de ses services, ne lui eussent octroyé, en tout, que deux offices de conseiller au Parlement pour marier sa fille. Les *Commentaires* parlent de ses hésitations à accepter la charge qu'on lui offrait enfin, et des instances que le Parlement et la noblesse durent faire auprès de lui pour le décider. Ces hésitations étaient-elles sincères? Sans doute. Monluc se rendait compte qu'il ne lui serait pas facile d'administrer la province en qualité de lieutenant du jeune prince de Navarre; les conflits avec Jeanne d'Albret étaient certains; il s'en produisit aussitôt [3]. Mais, de plus, il était peu satisfait de n'avoir que la moitié du « gâteau ». Il avait espéré que Burie, vieux et malade, retiré depuis le mois d'octobre dans ses terres de Saintonge, serait complètement dépossédé. Il ne cacha pas, d'ailleurs, son mécontentement; usant de son procédé ordinaire, le 15 avril, il mandait à la reine qu'il était trop âgé pour assumer une si lourde charge, la priant de lui donner son congé après qu'il aurait fait publier la paix [4].

Sa nomination était un triomphe pour le parti catholique, dont il était apparu comme le plus brillant soutien. S'il était connu à la cour pour son caractère fâcheux, il l'était aussi pour ses

2, fos 456-458; 368, fos 137-138; 370, fos 705-706, et dans le vol. des reg. secr. conservé aux Arch. dép. de la Gironde, fos 145 vo-146 ro.

1. Ce discours a été analysé par D. Devienne, *Hist. de Bordeaux*, I, 154-156.

2. Burie gardait tout le pays à l'ouest du Lot; Monluc avait le reste. Il se plaignait que certaines sénéchaussées et même certaines villes fussent, de ce fait, « parties » entre les deux lieutenants. Le Parlement décida d'écrire au roi et à la reine pour appuyer ses réclamations.

3. Voir les mémoires de Monluc du 13 et du 19 mai (IV, 234 et 239) et les réponses du roi, du mois de mai et du mois de juin (B. N., fr. n. acq. 6001, fos 7-8, 42-43, minutes).

4. Instruction à M. de Lioux, Bordeaux, 15 avril (IV, 215). — Lettre à la reine, du 16 avril, où il se plaint que Burie ne rentre pas à Bordeaux et lui laisse toutes les affaires sur les bras : « Car pour moy, je ne veulx point estre son valet ny d'autres que du roy et de vous. » (IV, 218.)

hautes qualités militaires; s'il y avait des ennemis, il y avait aussi des amis qui parlaient en sa faveur. Au lendemain de l'assassinat du duc de Guise, que sa vigilance avait failli empêcher, son nom avait été mis en avant pour le commandement en chef de l'armée royale [1], et Poltrot de Méré, dans ses premiers aveux, l'avait cité parmi les grands personnages que les chefs du parti réformé avaient résolu de faire périr [2]. C'était là des titres. La reine avait longtemps hésité. Burie réclamait lui-même un successeur depuis le mois de juillet [3]. En septembre, le duc de Montpensier fut envoyé en Guienne. Monluc se fût, semble-t-il, accommodé de l'aider dans l'œuvre de pacification dont il était chargé [4]; mais la victoire de Vergt rendit cette mission inutile. Après la mort d'Antoine de Bourbon, Catherine de Médicis songea à nommer lieutenant de roi, en l'absence du jeune prince de Navarre, le maréchal de Saint-André; Monluc « avait esperance d'estre sous luy » [5]. La mort du maréchal à Dreux fit échouer cette nouvelle combinaison, mais le nom de Monluc avait encore été prononcé, et la désignation de Saint-André prouvait que la reine était décidée à envoyer en Guienne un homme résolu à tenir tête à Jeanne d'Albret. Aussi son choix s'arrêta-t-il sur Monluc, avant même que le duc de Guise eût été assassiné, et l'acte de Poltrot de Méré n'était pas fait pour modifier sa volonté. Mais, en donnant satisfaction au parti catholique, Catherine ne voulut pas trop mécontenter la reine de Navarre, qui se plaignait déjà avec amertume de ce choix injurieux pour elle; elle ne voulut pas non plus trop grandir le vaniteux capitaine ni trop humilier les représentants des vieilles familles gasconnes auxquelles elle préfé-

1. Smith à la reine, 26 février. (*State papers, Foreign, 1563*, nº 354.) Smith tenait ce renseignement de l'ambassadeur espagnol. (*Ibid.*, nº 361.)

2. Relation de l'assassinat du duc par Julio Alvarotto, ambassadeur du duc de Ferrare, Paris, 2 mars, 1563. (Fontana, *Renata di Francia*, III, 81.) Cette relation confirme un curieux détail donné par Smith : le matin de l'assassinat, on reçut une lettre de Monluc avertissant le duc de Guise d'une trahison; elle ne fut ouverte que le soir, trop tard.

3. Burie au roi, s. l. n. d. (B. N., fr. 15876, fº 177 rº, orig.) Il proposait Candale. Le contenu de la lettre prouve qu'elle fut écrite vers le 3 juillet, au moment où Burie attendait Monluc à Bordeaux.

4. Monluc au duc de Montpensier, Savignac, 19 octobre (IV, 171-175).

5. C'est Jeanne d'Albret elle-même qui nous l'apprend (voir sa lettre à la reine pour la dissuader de nommer Monluc, dans de Ruble, *Jeanne d'Albret*, pp. 348-353).

rait un si petit compagnon. De là cette division de la lieutenance et cette cote mal taillée, contre laquelle Monluc protestait si librement en pleine audience du Parlement de Bordeaux [1].

Les *Commentaires* sont muets sur son séjour à Bordeaux qui se prolongea jusqu'à la fin de mai. Ils mentionnent seulement qu'au moment où il se disposait à quitter la ville, rappelé à Toulouse pour réprimer les désordres qui s'étaient produits à Pamiers, Auriac et Buzet [2], « arriva la paix, que le cappitaine Fleurdelis appourta ». C'est à l'audience du 30 mars que Monluc communiqua au Parlement « certaines lettres du roy et autres du conestable, par lesquelles luy mandoit qu'il y avoit paix, et autres lettres du roy qu'il la fit proclamer » [3]. Une lettre de Burie nous apprend que, le même jour, il se rendit avec lui « à la maison de ville et devers l'arcevesque et le clergé » pour les informer de la nouvelle. La paix fut publiée dans Bordeaux le lendemain [4].

1. Nous ignorons la date exacte des lettres de nomination. Les feuillets qui les contenaient paraissent avoir disparu du volume d'enregistrement des édits royaux pour les années 1562-1565, conservé aux archives départementales de la Gironde (BB, 36). L'enregistrement eut lieu le 15 mars. (Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 370, f°s 707-708.)

2. Le Parlement de Toulouse à la reine, 13 avril. (B. N., fr. 15875, f° 180.) — Monluc à la reine, Bordeaux, 16 avril (IV, 217).

3. Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 2, f° 463. — C'est le 10 avril suivant que « la patente de la paix », apportée à Bordeaux par le capitaine Sainte-Colombe, fut enregistrée par le Parlement. Cf. Catherine de Médicis à Monluc, 31 mars (*Lett. de Cath. de Méd.*, I, 551-553); Monluc à la reine, 11 avril, (IV, 205); Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 369, 2, f°s 465-466; Arch. dép. de la Gir., reg. secr., f° 148 r°.

4. Burie à la reine, Bordeaux, 31 mars. (B. N., fr. n. acq. 20598, f°s 67-68, orig.)

CHAPITRE X.

Entre les premiers et les seconds troubles.

(Mars 1563-septembre 1567.)

Les seconds troubles.

(Septembre 1567-mars 1568.)

Le début des troisièmes troubles.

(Septembre 1568-mai 1569.)

Fidèle à son dessein, Monluc a passé sous silence les quatre années et demie de paix qui s'écoulèrent entre l'édit d'Amboise et le commencement des seconds troubles (mars 1563-septembre 1567). Il a laissé aux historiens futurs le soin de raconter par le menu comment il administra la Guienne, d'abord de moitié avec Burie, puis seul à partir de juin 1565 [1]. Ce chapitre de sa biographie est encore à écrire. M. G. Tholin a précisé, dans son excellente étude sur *Agen pendant les guerres de religion*, les rapports de Monluc avec ses voisins immédiats, à l'aide de sa correspondance et des documents agenais [2]. Mais un travail d'ensemble reste à faire; il serait très intéressant et très nécessaire d'éclairer cet aspect de la physionomie de Monluc, que les *Commentaires* laissent systématiquement dans l'ombre. Je n'ai point à l'entreprendre ici; je me bornerai à marquer brièvement l'im-

1. Charles IX signa à Bayonne, le 11 juin 1565, les « lettres de lieutenant général en Guyenne seul du sieur de Monluc », et, le 24, les lettres de vice-amiral de Guienne. Ces deux documents sont conservés aux archives départementales de la Gironde, B, 36, fos 109-110. — C'est donc à tort qu'un document cité par du Prat, *Histoire d'Élisabeth de Valois*, Paris, 1859, p. 183, dit que Burie ayant trépassé le 6 juin, sa succession, âprement recherchée par Monluc, fut donnée à d'Escars.

2. Voir le chapitre v de ce travail (*Revue de l'Agenais*, XV, 193-218).

portance de la lacune et à critiquer les rares allusions que l'auteur fait dans son livre à cette période.

On n'y trouvera rien sur les relations qu'il entretint avec Jeanne d'Albret, dont les états bornaient au sud son gouvernement et dont certains propres étaient enclavés, en Guienne et en Gascogne, dans le domaine royal. Il a parlé de cette puissante et redoutable voisine avec une sobriété et une circonspection qui étonnent. Deux fois seulement, il s'est laissé aller à rappeler qu'il n'eut pas à se louer d'elle : « Dieu sçait si elle me vouloit mal, et comme elle me baptisoit, m'appelant le tyran, avec toutes les injures du monde [1]. » « Après les premiers troubles, la royne de Navarre s'en alla à Rossilhon, qui apporta à Leurs Majestés ung sac d'informations, là où il ne se parloit que de trahisons et intelligences que j'avois avecque le roy d'Espaigne, pour luy mectre la Guyenne entre ses mains, forcemens de femmes et filles, concussions, impositions, pillé les finances du Roy [2]. » Monluc avait ses raisons pour être discret. Dès le mois de mai 1563, il avait bruyamment dénoncé la façon dont Jeanne appliquait l'édit de pacification, son ardent prosélytisme, sa prétention « de faire prescher par toutes ses villes et chasteaux », et non pas seulement dans un lieu par sénéchaussée. Avec le Parlement de Bordeaux, il avait protesté contre les lettres patentes du 24 avril, par lesquelles la reine de Navarre, se fondant sur son titre de haut justicier, réglait elle-même l'exercice des deux cultes dans le duché d'Albret [3]. Son zèle, accru par son animosité, le portait à signaler la propagande active qu'elle faisait en Béarn; il y voyait un danger possible de guerre avec l'Espagne [4]. A ces objurgations véhémentes, Catherine répondait en affirmant sa volonté d'empêcher tout empiétement sur l'autorité royale, mais aussi en invitant son

1. II, 442-443 (addition à la 1re réd.).

2. Texte du ms. (f° 211 r°). — Cf. II, 327-328.

3. « Instructions pour remonstrer à la Royne de la part de M. de Monluc » (IV, 239). — Remontrances du Parlement de Bordeaux, 19 mai 1563 (B. N., fr. n. acq. 20598, f° 87, orig.).

4. Mémoire à la reine, 13 mai 1563 (IV, 234). — L'argument tiré par Monluc du péril extérieur est confirmé par la requête que les États de Béarn adressèrent, en juin, à la reine à l'occasion de l'interdiction des processions (Arch. des Basses-Pyrénées, C. 684, f° 133 v°. — Voir une traduction française de ce document béarnais dans V. Dubarat, *Le Protestantisme en Béarn et au pays basque*, Pau, 1895, pp. 75-78).

fougueux lieutenant à « s'entretenir doulcement avec la royne de Navarre, sans l'offenser ny l'irriter de parolles ny d'aultres choses, d'aultant, ajoutait-elle pour lui montrer le danger de son attitude, que cela ne vous sçauroit servir ny à mes affaires [1]. » Loin d'écouter ces sages conseils, Monluc se laissa aller à tenir les propos les plus imprudents. Un incident acheva de tout gâter. En juin 1563, les rapports entre la France et l'Angleterre étaient très tendus. La guerre, habilement provoquée par Catherine, était imminente. Burie et Monluc reçurent l'ordre de se saisir des vaisseaux anglais qui se trouveraient dans les ports de Bordeaux et de la côte gasconne [2]. On parla d'une descente possible des Anglais en Guienne. Monluc laissa entendre qu'ils seraient assurés d'y trouver à point une puissante protectrice. Le propos fut rapporté à la reine-mère. Catherine, qui ne songeait à ce moment qu'à rallier catholiques et protestants contre l'ennemi extérieur, trouva que, cette fois, son lieutenant avait passé les bornes permises. Elle lui dépêcha son frère Joachim, avec l'ordre d'adresser immédiatement des excuses à la reine de Navarre. Monluc s'exécuta : il écrivit à Jeanne d'Albret une lettre de rétractation très embarrassée et très humble [3]. Désormais, il s'efforça, dans ses récriminations contre les réformés, de mettre hors de cause sa personne et de distinguer entre Jeanne d'Albret, princesse de sang royal, et Jeanne d'Albret, chef et âme du parti huguenot. Il dira dans son livre : « J'ay toujours esté, et les miens, très humble serviteur de sa maison, mais ç'a esté lorsqu'il n'a point esté question du maistre. » Et lorsqu'il racontera comment, en octobre 1568, il la laissa passer pour aller à La Rochelle, il s'étonnera qu'elle ait commis une telle faute et la rejettera sur les ministres qui la conseillaient. Le souvenir de la palinodie que lui avaient coûtée

1. Charles IX à Monluc, Bois-de-Vincennes, juin 1563 (B. N., fr. n. acq. 6001, fos 42-43, minutes).

2. Charles IX à Monluc, Nantes, 13 juillet. — Catherine de Médicis à Burie et à Monluc, même date (B. N., fr. n. acq. 6001, fos 148-149, minutes).

3. Traslado de una carta scripta a madama de Vandoma de la parte del señor de Monluc, Agen, 12 juillet. C'est une traduction espagnole qui fut faite à l'usage de Philippe II (IV, 263). — Joachim de Monluc à la reine, Agen, 22 juillet (V, 344). — On le voit, ce n'est pas, comme l'a imaginé Forneron (*Histoire de Philippe II*, I, 294), pour avoir essayé de déposséder Jeanne d'Albret du Béarn, pendant la première guerre civile, que Monluc fut contraint d'écrire sa lettre.

ses imprudences de langage était encore vivant en lui lorsqu'il dictait son livre; et l'on comprend qu'il n'ait pas insisté sur une matière délicate entre toutes. Il avait mécontenté gravement Catherine : n'eût-il pas risqué, en y faisant la moindre allusion, de gâter tout son plaidoyer?

Pour la même raison, il n'a nulle part rappelé les incessantes récriminations qu'il adressait à la cour pour protester contre la politique de conciliation de la reine-mère et ses efforts pour faire vivre en paix catholiques et réformés. Il semble bien qu'il crut d'abord au succès de cette politique. Au lendemain de la paix d'Amboise, désireux de se montrer digne de la confiance royale, il avait déployé un grand zèle pour l'appliquer. Se désavouant lui-même, il avait prononcé la dissolution de la ligue catholique organisée en Bordelais, sur son initiative, par le comte de Candale [1], et adressé aux jurats et aux notables de Bordeaux un éloquent appel à la tolérance qui lui valut les félicitations du roi [2]. « J'ay faict rentrer tous les huguenaulx, écrivait-il à la reine, lesquels m'ont tous promis de vivre en bonne paciffication [3]. » Après avoir rétabli l'ordre dans Bordeaux, il fit un « passaige » à travers son gouvernement, visita Agen, Condom, Lectoure, Auch, pour s'assurer que les édits « estoient bien et deuement entretenus » [4]. Mais son zèle pacifique se refroidit vite. L'attitude si tranchée qu'il avait prise durant les premiers troubles le rendait peu propre à jouer ce rôle nouveau. A qui sa modération aurait-elle pu inspirer confiance? Les huguenots, qu'il avait si bien « estrillés », ne pouvaient pas ne pas le regarder comme leur implacable ennemi. Les catholiques l'exaltaient comme leur sau-

1. Monluc à la reine, Bordeaux, 11 avril 1563 (IV, 206). — Remontrances faites au roi par le vicomte d'Uza au nom de la noblesse de Guienne, Bordeaux, 16 mai (B. N., fr. n. acq. 20598, f°s 170-180).

2. « Remonstrance faicte par monseigneur de Monluc aux maire, juratz, manans et habitans de Bordeaux », 2 mai (IV, 220). — Charles IX à Monluc, mai 1563 (B. N., fr. n. acq. 6001, f°s 7-8, minute). — Cf. aussi Monluc à la reine, Bordeaux, 31 mai (IV, 254).

3. Monluc à la reine, Bordeaux, 16 avril (IV, 217).

4. Sur l'entrée de Monluc à Agen, voir Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XV, 201). — Le 4 juin, il alla à Condom : les consuls lui offrirent une chaîne d'or avec l'ordre de Saint-Michel, du prix de 308 livres (Arch. munic. de Condom, comptes des consuls, 1563). Il entra à Lectoure avant le 15 (Arch. munic. de Lectoure, BB, 3, f° 90). Le 9, on avait annoncé à Auch sa prochaine arrivée (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 170 r°).

veur et l'encourageaient à persévérer dans son attitude. Les États d'Agenais, ne voyant dans l'édit d'Amboise que les avantages procurés aux réformés, protestaient avec véhémence contre le rétablissement des juridictions prévôtales à leur profit, dénonçaient les prêches clandestins, demandaient la révocation des officiers royaux suspects et le maintien des garnisons dans le pays [1]. Les consuls d'Agen, d'Auch, de Condom ne se montraient pas moins hostiles à la politique de tolérance [2]. Monluc en était réduit parfois à modérer leur zèle, mais il était au fond d'accord avec ceux qu'il blâmait officiellement. En présence des difficultés pratiques que soulevait chaque jour l'application de l'édit, au contact de ces opinions locales qui se manifestaient violemment autour de lui, il n'eut pas beaucoup d'efforts à faire pour perdre toute confiance dans la vertu d'un simple texte, considérer la politique de la reine comme une chimère et préconiser des moyens plus simples, l'occupation du pays par de fortes garnisons, le retour aux exécutions sommaires, quelques tournées dans la province avec, pour escorte, un prévôt et un bourreau.

La reine était d'accord avec lui sur la nécessité de restaurer le prestige monarchique; mais elle ne voulait à aucun prix user de répressions violentes. Elle préférait attendre et gagner du temps. Monluc n'avait pas besoin d'une grande clairvoyance pour sentir qu'il ne pouvait être l'homme de cette politique. Moins de deux mois après avoir accepté la lieutenance de Guienne, il offrit sa démission [3]. La reine la refusa. Il ne lui déplaisait pas d'avoir, à côté du vieux Burie, un représentant de son autorité capable de tenir en respect les réformés, un homme qu'elle savait très populaire et dont elle pouvait, en somme, brider le zèle en lui faisant de belles promesses et en flattant sa vanité. Elle la refusa encore, lorsqu'en décembre 1563, las de servir une politique dont les fluctuations le déconcertaient, vivement préoccupé par l'attitude énergique de la cour à la suite de la fulmination du monitoire de

1. Cahiers des doléances des États d'Agenais, 28 et 29 juin 1563 (*Arch hist. de la Gir.*, XXIX, 36-47).

2. Monluc à la reine, Agen, 28 juin 1563 (IV, 262). — Jurade d'Agen du 7 juin 1564 (Arch. munic. d'Agen, FF, 32). — Monluc aux consuls d'Auch, Saint-Puy, 16 juin 1564 (IV, 348).

3. « Instructions pour remonstrer à la royne », vers le 19 mai 1563 (IV, 249-250).

Pie IV (28 septembre) qui citait Jeanne d'Albret devant le Saint-Office, convaincu que cette opposition aux empiétements de Rome amènerait à bref délai la prédominance des chefs réformés dans le conseil du roi, craignant, non sans motifs, pour lui-même, n'ayant d'ailleurs reçu de la cour aucune des récompenses qu'on lui promettait, Monluc annonça solennellement son intention de résigner sa charge dans cet important mémoire à Charry, où il exposait, avec un véritable esprit politique, les dangers que la Réforme faisait courir à l'absolutisme royal[1]. Catherine démêla sans doute ce qu'il y avait de juste et de sincère dans ces récriminations virulentes. Toujours fidèle à son système de temporisation, elle lui fit renvoyer sa « patente », en l'invitant à garder provisoirement sa lieutenance jusqu'au moment où le jeune roi viendrait en Languedoc et en Guienne[2]. Les *Commentaires* sont muets sur ces incidents. Quel intérêt Monluc aurait-il eu à rappeler que, dégoûté de la tâche ingrate qu'on lui imposait, il songea à quitter le royaume pour s'en aller vivre « en Italie ou aultre lieu »? Il s'est borné à se vanter d'avoir fait scrupuleusement appliquer l'édit et tenu la balance égale entre les deux religions, faisant pendre les contrevenants, catholiques ou réformés. Il n'exécuta pas si aveuglément sa consigne. Quant à l'éloge qu'il se donne d'avoir « par l'espace de cinq ans » empêché « homme de pied ni de cheval de manger en toute la Guyenne une poulle tenant les champs », on peut lui accorder qu'il l'a mérité; mais il ne tint pas à lui qu'il ne fût ainsi. Il en faut faire, avant tout, honneur à Catherine, qui lui refusa obstinément les troupes qu'il ne cessait de demander.

S'il n'a rien dit des déboires que lui valut sa lieutenance pendant cette période de paix, il a, par contre, fait allusion, en deux endroits de son livre, à un fait beaucoup plus grave. Je veux parler de ses relations secrètes avec Philippe II. Il a rappelé comment, « paravant la venue » du roi et de la reine en Guienne, le sénéchal de Quercy, La Gravière, vint le voir à Estillac, « où,

1. Mémoires et instructions à Charry, décembre 1563. — Monluc à la reine, Fleurance, 27 décembre. — Monluc à Damville, Fleurance, 28 décembre (IV, 294-301, 305, 308).

2. Catherine avait arrêté, dès la fin de 1563, le plan de ce grand voyage, sur lequel elle comptait tant pour rétablir le prestige de la royauté humiliée par le triumvirat. Voir ses lettres à Damville et sa lettre à la reine d'Espagne (*Ambassade en Espagne de Jean Ebrard, sieur de Saint-Sulpice*, pp. 208-209).

dit-il, il se coiffa si bien de vin qu'il songea, la nuict, que je luy avois dict que je voullois rendre la Guyenne au roy d'Espaigne, et que monsieur le cardinal d'Armaignac, messieurs de Tarride et de Negrepelice et beaucoup d'autres estoient de mon intelligence; et que, s'il en voulloit estre, je le ferois le plus grand homme de sa race. Et s'en alla avecque ce bonnet de nuict d'ybroigne, comme il est, dire cella à monsieur de Marchastel, lequel despécha incontinant Rappin à la court, pour porter ses nouvelles au roy, et feust creu quelques jours : car la royne me despécha du Plessis en poste, pour m'advertir que je ne me misse poinct en craincte, car ils n'en avoient rien creu... Et voilà comme ma trahison se trouva veritable [1]. » Les relations de Monluc avec le roi d'Espagne sont prouvées aujourd'hui par des documents authentiques. Un des historiens de Philippe II, Forneron, les a le premier signalés [2]; de Ruble a publié les lettres et mémoires adressés par Monluc au roi catholique ou à ses agents secrets de février 1564 à février 1567. Il est indéniable que Monluc qui, on l'a vu, était en rapports de correspondance avec Philippe II depuis la bataille de Vergt, accepta, pendant trois ans, de collaborer à ce service de renseignements et d'espionnage que l'ambassadeur Chantonnay avait savamment organisé en France au profit de son maître et que perfectionna son successeur Frances de Alava. En dépit des recherches de Forneron, la question reste, dans le détail, assez obscure; sans l'épuiser ici, il est possible d'y introduire plus de lumière en précisant certains points.

Le concours prêté à Monluc pendant les premiers troubles par les compagnies espagnoles de D. Diego de Carbajal fut, sans doute, l'origine de ces relations. Elles furent vraisemblablement

1. Texte du ms., f° 211 r°-v°. — Cf. II, 329-330, et aussi III, 134 : « Je croy que si le roy eust envoyé ung tel commissaire, et qu'il eust voulu ouïr les huguenotz, il eust trouvé prou de tesmoins que j'avois promis la Guyenne au roy d'Espaigne. Je n'aymay jamais ceste nation, ny les aymeray, car je suis trop bon François. » Le passage est une addition à la première rédaction.

2. *Histoire de Philippe II*, I, 293-302. — Le récit de Forneron est, d'ailleurs, loin d'être exact et mériterait d'être repris. C'est ainsi qu'il place à la fin de 1563 le début des relations de Monluc avec Philippe II. En réalité, Monluc n'a jamais écrit au roi d'Espagne le 8 janvier 1564. Forneron a lu *henero* au lieu de *hebrero* dans la lettre de Philippe II du 24 février (Arch. Nat., K. 1501, n° 39, ancien 49, minute) et le premier mémoire de Monluc est bien, comme l'a pensé de Ruble, de février 1564.

nouées par un aventurier, le capitaine Felipe de Bardaxi, qui, condamné comme hérétique en 1558 par l'Inquisition, était passé en France et avait pris du service dans les compagnies de gens de pied de Monluc[1]. Il s'était distingué à la prise de Monségur et dut capter la confiance de son chef. Lorsqu'il le vit, après la paix, aux prises avec la reine de Navarre, il comprit sans doute qu'il serait facile d'exploiter cette situation pour les intérêts de Philippe II et pour sa propre réhabilitation. Monluc n'était pas seulement mécontent de la politique, trop complaisante, à son gré, de la reine-mère. Il se plaignait avec amertume d'avoir toutes les charges de sa lieutenance sans en recueillir aucun profit. Avec une franchise naïve et une liberté de langage qui nous paraît singulièrement brutale, dans toutes ses lettres, mémoires, instructions, il rappelait sans se lasser que lui-même, ses enfants, ses parents n'éprouvaient aucun effet de la munificence royale : « Je ne vous escritz rien des affaires de deçà, mandait-il à la reine, pour ce que vous verrés comme le tout passe par la lettre du roy. Et quant aux miens, Madame, si vous avez jamais envye de me faire du bien, il sera tantost temps que vous commancés...[2] » « Madame, je supplie très humblement Vostre Majesté ne trouver mauvais les plainctes que je vous ay faictes; car je ne say homme dessoubz le ciel, pour bien saige qu'il feust, que ne se misse en desespoir d'avoir servy quarante-cinq ans, sans jamais avoir faict faulte ny reffuzé commission, tant fut-elle difficile, pour le service des roys que j'ay servis, et me veoir le pied en la fosse et ne pouvoir monstrer que ma maison en vaille mieulx d'un escu[3]. » « Vous m'avez de vostre grace, Madame, escrit maintes fois que je ne me souciasse de rien et que le roy et vous ne m'oblyriez poinct; mais il fault que je vous dye, Madame, que ceulx qui me suyvent ne disnent point de parolles; et fault leur mettre autre viande en table, si je les veulx contenter[4]. »

1. Il figura « en statue » dans l'autodafé de Saragosse du 28 octobre 1563. Le 8 février 1564, Monluc sollicita sa grâce (Monluc à Philippe II, Toulouse, 8 février, IV, 317). Bardaxi obtint un sauf-conduit pour rentrer en Espagne; son procès fut revisé et, en février 1567, Philippe II le renvoya en Guienne pour y assister Monluc et servir de nouveau d'informateur (Forneron, I, 300).

2. Monluc à la reine, Condom, 8 octobre 1563 (IV, 284). — Cf. aussi les mêmes doléances, IV, 212, 251, 287.

3. Monluc à la reine, Fleurance, 27 décembre 1563 (IV, 306).

4. Monluc à la reine, Estillac, 30 janvier 1564 (IV, 316).

En juillet 1564, il se plaignait de n'avoir pas, depuis un an, « touché croix ny pille d'estat aucun »[1]. Le secrétaire Martineau, après cinq mois de démarches à la cour, n'arrivait même pas à obtenir le remboursement d'une somme de 5,600 livres avancée au trésorier de l'extraordinaire des guerres au lendemain de la victoire de Vergt. Soit crainte de mécontenter les ennemis puissants de Monluc, soit mauvais vouloir[2], soit pénurie financière, ces doléances, présentées avec une rudesse maladroite, restaient sans écho. La mauvaise humeur de Monluc en était accrue et ces considérations d'argent, pour lui fort importantes, ne furent certainement pas étrangères à son offre de démission, en décembre 1563. Si l'on songe qu'il n'était pas homme à taire ses plaintes, qu'il dut, au contraire, les publier autour de lui, on comprendra qu'elles soient parvenues aux oreilles de Philippe II et que celui-ci ait immédiatement vu le parti qu'il en pouvait tirer. Felipe de Bardaxi dut être l'intermédiaire ; il mit au courant des dispositions de Monluc son cousin Juan, qui faisait pour le compte du roi d'Espagne le métier d'agent secret et d'espion. Nous ignorons les détails du marché conclu, mais tout donne lieu de croire que Monluc reçut plus que des promesses. Il fut certainement pensionné de Philippe II. Sa cupidité, jointe à son dépit, le jetèrent « dans un réseau d'intrigues peu utiles à l'Espagne et à lui déshonorantes »[3].

Ces louches démarches ne pouvaient échapper à la vigilance de ses ennemis, toujours attentifs à le dénoncer. Un propos inconsidéré tenu par lui l'avait déjà fait accuser, à la fin de 1562, de vouloir remettre toute la Guienne au roi d'Espagne[4]. En décembre 1563, on signalait au roi des allées et venues suspectes à travers les Pyrénées. Monluc protestait avec véhémence contre ces soupçons injurieux pour la noblesse catholique de Guienne[5]. Deux mois plus tard, il avait à Toulouse sa première entrevue secrète avec Juan de Bardaxi, à qui il avait déjà fait tenir, par

1. Monluc à la reine, [Saint-Puy], 16 juillet 1564 (IV, 350).
2. Dans un mémoire à la reine, dont la date est douteuse (octobre ou novembre 1563), à propos d'un retard au paiement d'une somme de 9,600 livres, qu'il affirmait avoir dépensée pour le service du roi, il incrimine la mauvaise volonté du chancelier L'Hospital (IV, 289).
3. Forneron, I, 294.
4. Voir plus haut, p. 470, n. 4.
5. Monluc au roi et à la reine, Fleurance, 27 décembre 1563 (IV, 302, 305).

son cousin Felipe, un grand mémoire où il exposait ses vues sur la situation de la France et de l'Europe, dénonçait les dangers de la politique d'atermoiements de la reine-mère et du chancelier, les intrigues secrètes des réformés pour amener le jeune roi à leur croyance, la prédominance de la reine de Navarre dans les conseils de l'État, suppliait Philippe II d'intervenir par les armes, promettant son concours et celui de la noblesse catholique de Guienne et de Languedoc; enfin, demandait que, le cas échéant, une retraite lui fût assurée en Espagne [1]. Philippe II répondit lui-même et fit répondre par son agent une lettre pleine de remerciements et de promesses vagues; il invitait Monluc à continuer à l'informer et lui demandait par quels moyens on pourrait gagner le nouveau gouverneur de Languedoc, Damville [2]. Au moment où il reçut cette lettre, Monluc était déjà dénoncé. Le 16 février, il était rentré de Toulouse à Estillac [3] et s'était empressé de confier son redoutable secret au sénéchal de Quercy, François Séguier, sieur de La Gravière. Ce dernier ne rêvait donc nullement lorsqu'il communiquait, nous ignorons à qui, les graves confidences qu'il avait reçues de Monluc. Le 26 février, un inconnu se présentait à Paris chez le nouvel ambassadeur d'Espagne, don Frances de Alava, se prétendant « chambellan de M. de Monluc », pour le prier de sa part d'écrire au roi catholique que, si l'on ne se hâtait, tout serait découvert. Alava, flairant un piège, mit le personnage à la porte, mais s'empressa d'écrire à Madrid qu'on avait des soupçons sur Monluc et qu'à Fontainebleau deux familiers des Guise l'accusaient de vouloir livrer la Guienne au roi d'Espagne [4].

Au même moment arrivait à la cour le capitaine Antoine Rapin [5], porteur d'un mémoire en six articles, rédigé par Mar-

1. Mémoire au roi d'Espagne, février 1564 (IV, 319-327). — Rapport de Juan de Bardaxi sur ce qu'il a fait en France, même date (Arch. Nat., K, 1501, nº 33, ancien 47, orig. autogr.).

2. Philippe II à Monluc, Barcelone, 24 février (Arch. Nat., K, 1501, nº 39, ancien 49, minute). — Réponse de Juan de Bardaxi à Monluc, Barcelone, 24 février (Arch. Nat., K, 1505, nº 5, ancien nº 10, minute).

3. Commission au capitaine Saint-Martin, Estillac, 10 février (IV, 327).

4. Alava à Philippe II, Paris, 28 février (Arch. Nat., K, 1501, nº 43, ancien nº 53, orig. chiffré).

5. Frère de Philibert de Rapin. Cabié (*Guerres de religion dans le Sud-Ouest,* col. 36, n. 3) l'identifie ainsi en se fondant sur une lettre de Fourque-

chastel, baron de Peyre, et signé de la reine de Navarre et des principaux chefs huguenots de Languedoc et de Guienne. Monluc y était accusé, « sur le dire du seneschal de Quercy », d'avoir voulu détruire Montauban, d'avoir tenu des propos irrévérencieux contre le roi, la reine et les princes du sang, d'avoir avec le roi d'Espagne des intelligences en vue de lui livrer la Guienne, de lui avoir envoyé son fils, d'avoir dit qu'il ferait observer dans sa province, malgré le roi, les décisions du concile de Trente, enfin d'avoir tramé tout ce complot avec Damville, Terride, le cardinal d'Armagnac et l'évêque de Comminges, Pierre d'Albret, dans une réunion tenue à Grenade, près de Toulouse[1]. L'émotion fut très vive autour de la reine-mère. On décida tout d'abord de retirer à Monluc sa lieutenance, de l'appeler à la cour pour faire partie du conseil privé et d'envoyer en sa place le maréchal de Bourdillon. Le bruit courut que le vieux capitaine, se sentant perdu, allait quitter la France, qu'il avait demandé au pape un évêché, que son ami Pie IV, dès qu'il serait à Rome, le ferait cardinal[2]. En réalité, Monluc riposta avec vigueur par un mémoire au roi et un cartel, où il niait tout. Ses ennemis le calomniaient, en effet, en prétendant qu'il avait envoyé son second fils en Espagne; Jean de Monluc s'était embarqué à Narbonne pour se rendre à Malte en passant par Rome, où le pape lui donna une recommandation pour le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem[3]. L'entrevue de Grenade était aussi plus innocente qu'on ne l'avait dit; Monluc, Damville et le cardinal d'Armagnac n'avaient eu le tort que de s'y rencontrer avec un ennemi acharné de la reine de Navarre, Pierre d'Albret, qui allait se plaindre à Philippe II qu'elle lui eût enlevé son évêché de Comminges. Mais il était très vraisemblable que Monluc eût tenu les propos qu'on lui prêtait sur la reine peut-être, sur Jeanne d'Albret à coup sûr et aussi sur le concile. Quant à ses

vaux à Saint-Sulpice, Narbonne, 23 mars 1564, qui fait allusion à l'affaire de Monluc.

1. Mémoire de Monluc au protonotaire de Sainte-Gemme, [Agen,] 5 mars (IV, 328). — Rapport de Pierre d'Albret à Philippe II, 15 avril (Arch. Nat., K, 1501, n° 68, ancien n° 73, orig. autogr.).

2. Alava à Philippe II, Paris, 7 et 15 mars (Arch. Nat. K., 1501, n°s 48 et 53, anciens n°s 54 et 60, orig. en partie chiffré).

3. Pie IV à Monluc, Rome, 18 avril 1564 (Arch. du Vatican, arm. 44, t. XX, p. 150).

relations avec l'Espagne, il n'avait sans doute nullement pris l'engagement formel dont on parlait, mais il s'était proposé comme informateur à Philippe II[1]. Son démenti sur ce point était d'une belle effronterie[2].

Pour mieux prouver le bien fondé de l'accusation, Rapin s'était volontairement constitué prisonnier. La Gravière, mandé à la cour et confronté avec Marchastel, nia les propos qu'on lui avait prêtés et déclara que les accusateurs mentaient par la gorge. C'est ce qu'affirme Monluc et ce que confirme un avis anonyme non suspect, puisqu'il est de source anglaise[3]. Marchastel et Rapin avaient, du reste, commis une grave maladresse en jetant le nom du roi d'Espagne dans le débat, et Monluc l'avait habilement soulignée en publiant partout sa réponse[4]. Il bénéficia de cette imprudence. Catherine dut craindre un incident diplomatique. Elle se déclara satisfaite des démentis de Monluc et du sénéchal de Quercy et elle étouffa l'affaire. Elle dépêcha au premier Duplessis, valet de chambre du roi, en l'invitant à envoyer une justification plus détaillée. Le texte en fut soumis à l'évêque de Valence, qui se chargea probablement de le reviser, et Monluc sortit blanc comme neige de cette dangereuse intrigue. Une instruction fut ouverte contre Rapin, mais pour la forme. Le cardinal d'Armagnac, Monluc, Mirepoix, Terride et Negrepelisse, qui avaient pris part à la réunion de Grenade, écrivirent à la

1. Forneron fait dire à Monluc, dans le rapport de Bardaxi de février 1564, qu'il tient la France pour perdue si le roi d'Espagne ne met pas la main à la rame (*en el remo*). La lecture ne lui paraît pas certaine et il propose *en el reino*, ce qui laisserait croire que Monluc a réellement proposé à Philippe II de mettre la main sur le royaume de France. En fait, le document porte : « Si el rei d'Espania no ponia la mano *en el remedio* », *si le roi d'Espagne ne remédie à la situation*. On ne peut conclure de ce texte, regardé par Forneron comme très compromettant, que Monluc ait voulu réellement favoriser une action militaire de Philippe II.

2. Le cartel de Monluc a été imprimé dans les *Mém. de Condé*, V, 55, et réimprimé par de Ruble (IV, 334) d'après l'original (B. N., fr. 15875, f° 113). — Le cardinal d'Armagnac protesta, le même jour que Monluc, par une lettre à la reine (publ. par T. de Larroque, *Coll. mérid.*, V, 116-117).

3. Monluc à Felipe de Bardaxi, Agen, 18 mars (IV, 338). — Information contre M. de Monluc, 27 mars 1564 (*State papers, Foreign, 1569-1571*, n° 778 ; le document a été par erreur placé sous l'année 1570).

4. Il demanda à la reine la permission de l'imprimer et de le faire lire et publier par tous les Parlements. Plusieurs copies en furent du moins tirées.

reine pour demander une réparation exemplaire, qu'on négligea de leur accorder[1]. Rapin fut remis en liberté. Monluc, on le voit, se vante un peu dans son livre en disant que Duplessis lui apporta à Agen une lettre de la reine l'informant qu'elle n'avait rien cru des calomnies débitées contre lui; elle lui demandait aussi de se justifier en lui laissant, sans doute, entendre qu'on était tout disposé à le croire sur parole. Quant à lui, l'affaire apaisée, il redressa plus fièrement la tête; le 26 mars, il suppliait le roi de le laisser demander raison de l'injure et représentait toute la noblesse de la province comme solidaire de sa cause[2]. Puis il reprit sans aucun remords sa correspondance avec Philippe II et les Bardaxi, et, quelques mois plus tard, il suggérait l'idée d'une entrevue entre le roi d'Espagne et Catherine de Médicis, où seraient prises toutes les dispositions pour rétablir la paix en France en y étouffant l'hérésie[3]. Ce projet, auquel Philippe II fit bon accueil, prit corps l'année suivante à Bayonne.

De cette entrevue fameuse, où il crut jouer un rôle, il n'a rien dit dans son livre. Soucieux d'effacer le souvenir de ses relations avec Philippe II, il a jugé prudent de ne pas rappeler les embrassades, si flatteuses pour sa vanité, du duc d'Albe le félicitant de son œuvre, ses entretiens avec le ministre espagnol et ce grand mémoire où il exposait, à sa façon, l'état de la France et les moyens, d'ailleurs pacifiques, d'y rétablir la paix religieuse[4]. En revanche, il a évoqué d'autres souvenirs du voyage de la cour en Guienne, moins compromettants et plus avantageux pour lui. Dans une addition placée en tête du livre VI, il a rappelé le bon accueil que lui fit la reine quand il alla lui baiser les mains à Toulouse, et la conversation « en sa chambre » où elle lui ra-

1. Lettre collective, datée de l'abbaye de Belleperche, 15 mai 1564 (*Hist. de Languedoc*, éd. Privat, XII, 757). Le 30 mai, Damville protesta à son tour par une lettre datée d'Avignon (B. N., fr. n. acq. 6013, f° 31, orig.).

2. Monluc au roi, Agen, 26 mars (IV, 344).

3. Monluc à don Juan de Bardaxi, Agen, 27 octobre 1564. — Mémoire de Monluc pour Philippe II, même date (IV, 361, 365).

4. Mémoire au roi d'Espagne, juin 1565 (V, 23). — Sur le rôle de Monluc à Bayonne, voir la lettre du duc d'Albe à Philippe II, du 15 juin (Arch. Nat., K, 1504, n° 15, orig.), publiée, d'après une copie, dans les *Papiers d'État de Granvelle*, IX, 281; J. de Croze, *Les Guise, les Valois et Philippe II*, I, 142-144; La Ferrière, *Lett. de Cath. de Méd.*, II, Introd., pp. LXV et LXXIV; Forneron, I, 323-324 et 418-419 (appendice D).

conta, présents les cardinaux de Bourbon et de Guise, que le soir de la journée de Dreux, croyant la bataille perdue, elle délibéra de se réfugier avec le roi en Guienne [1]. Il a pris soin de mettre ces détails en relief et n'a accordé qu'une mention dédaigneuse aux « praticques et menées » que les huguenots, ses bons amis, ne ménagèrent pas alors contre lui. La vérité est que la reine n'était qu'à demi satisfaite de son attitude et de la façon dont il administrait la province. Pour répondre à un nouveau réquisitoire de Jeanne d'Albret et pour donner à la cour une idée de son prestige et de sa popularité en Guienne, il avait publié son intention de se faire accompagner à Toulouse d'une grande suite de noblesse. C'était désobéir formellement aux ordres du roi, qui avait interdit ces manifestations [2]. La reine le lui rappela [3]. Il passa outre à la défense et, vers le 15 janvier 1565, arriva à Toulouse avec une brillante escorte [4]. Le roi en fut informé et le blâma; il répondit en protestant des intentions pacifiques des gentilshommes qui l'accompagnaient et pria son frère d'intervenir [5]. L'évêque de Valence, jugeant sans doute qu'il s'était mis dans un mauvais cas, suggéra l'idée de lui adresser une lettre dans laquelle le roi, prétextant « l'incommodité des logis et des vivres » à Toulouse, inviterait la noblesse gasconne à se retirer en Guienne, où il la verrait avec plaisir [6]. Nous igno-

1. Monluc avait rappelé ce fait dans son discours au roi de 1573. (V, 307.) Il a tenu à le consigner dans son livre et l'y a, par mégarde, inséré deux fois. (II, 331-332; III, 79.) — La « brave lance » qui annonça à la reine que la bataille était perdue était Vieilleville. (Barbaro au sénat de Venise, Paris, 20 décembre 1562, Dép. vénit., filza 4, f° 627, B. N., f. ital. 1722.)

2. Harangue de Charles IX prononcée au Louvre le 28 novembre 1563. (B. N., Dupuy, 755, f° 136, copie.)

3. Catherine de Médicis à Monluc, Arles, 22 novembre 1564. (*Lett. de Cath. de Méd.*, II, 235-236.)

4. La date approximative de son arrivée est donnée par une lettre du cardinal d'Armagnac au roi, du 23 janvier. (T. de Larroque, *Lett. inéd. du card. d'Armagnac*, dans la *Coll. mérid.*, V, 117. — Cf. *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, XII, 787.)

5. Monluc au roi, Toulouse, 23 janvier (V, 1). — Monluc à l'évêque de Valence (lettre mentionnée par D. Vaissete, *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, XI, 406). — L'ambassadeur anglais Smith, qui était à Toulouse, écrivait à Cecil, le 24 janvier, que la bande des Gascons de M. de Monluc cause du trouble dans la ville, qu'on lui a donné l'ordre de la retirer et qu'il s'y refuse. (*State papers, Foreign, 1564-1565*, n° 941.)

6. Jean de Monluc à la reine, Toulouse, 24 janvier 1565. (B. N., fr. n. acq.

rons ce qui fut fait, mais il est certain que, lorsque le roi et la cour arrivèrent [1], on était plutôt mal disposé pour ce lieutenant peu docile, dont le zèle apparaissait toujours comme suspect. S'il faut en croire Belleforest, Monluc, « accusé par quelques grands qui n'aimoient guère la rondeur et la liberté de ce grand personnage », réussit à se justifier [2], « effaçant de son lustre, dit d'Aubigné, toutes les plaintes qu'on avoit fait de lui » [3]. Ses explications ne furent cependant pas jugées suffisantes. On dut trouver au moins que son attitude passionnée ne lui donnait pas l'autorité nécessaire pour réprimer « plusieurs cruelles et inhumaines entreprises, meurtres, forces et viollances » qui s'étaient faits en Agenais et en Quercy, particulièrement à Sainte-Foy et à Bergerac, et le 1er mars, Charles IX signait une ordonnance donnant commission au maréchal de Bourdillon de « nectoyer le païs de ces meurtriers et perturbateurs »[4]. Les exécutions, que l'on redoutait de confier à Monluc, furent faites, pendant le séjour de la cour à Bayonne, par un prévôt agissant au nom du maréchal [5]. Cet incident, qui fait honneur à la prudence politique de Catherine, prouve que si elle redoutait de mécontenter la noblesse de Gascogne en sacrifiant Monluc, elle ne cessait pas de le tenir en bride.

Dans le *Preambul à Monseigneur* qui accompagnait les *Commentaires*, il n'a pas manqué de rappeler que la fille aînée de son second mariage, Charlotte-Catherine, eut l'honneur d'être tenue sur les fonts baptismaux par le roi et la reine [6]. Cette cérémonie des « batizailles » fut, pour Monluc, un des glorieux incidents du voyage. Elle eut lieu solennellement, le dimanche 25 mars, en l'église Saint-Étienne d'Agen [7]. A l'entendre, la cour

20598, fos 261-262, orig. — Publié sous la date de 1564 dans les *Arch. hist. de la Gir.*, XVII, 296.)

1. Sur l'entrée de Charles IX à Toulouse et sur son séjour, voir une relation du temps. (B. N., Cinq-Cents Colbert, 140, fos 487 et suiv.)

2. Belleforest, *Hist. des neuf roys Charles*, Paris, 1568, in-fo, p. 630.

3. D'Aubigné, *Hist. univ.*, éd. de Ruble, II, 217.

4. Ordonnance de Charles IX, Toulouse, 1er mars 1565. (B. N., fr. n. acq. 6007, fo 48, orig.) — Le roi avertit de sa décision le maréchal de Vieilleville. (B. N., fr. n. acq. 6001, fos 78-79, minute non datée.)

5. Monluc s'en félicitait dans une lettre à la reine, Estillac, 12 juillet (V, 39).

6. I, 17.

7. Voir, sur ce fait, deux lettres de Monluc à l'évêque de Condom, Agen,

fut très satisfaite de son séjour en Guienne et, contrairement à l'attente générale, on trouva partout des vivres en telle abondance « qu'à la fin il failleust jecter les chairs par les rues »[1]. Ce n'était pas l'avis des ambassadeurs anglais et vénitien. Smith écrivait le 10 avril, de Bordeaux, que la cour avait quitté Toulouse par suite du manque de vivres, et il envoyait une proclamation qui permettait de se rendre compte de la cherté générale[2]. « La cour, annonçait Jacopo Suriano, à cause de la cherté des vivres va quitter Mont-de-Marsan pour se rendre à Dax, mais elle s'arrêtera auparavant à Tartas, un ou deux jours, parce qu'elle ne pourrait s'y nourrir plus longtemps. A Dax, on restera sept ou huit jours, puis on ira à Bayonne, où l'on séjournera dix ou douze jours au plus, à cause du manque de vivres. Aussi est-il nécessaire que la reine catholique arrive dans quinze ou vingt jours[3]. » L'insuffisance des approvisionnements fut aussi donnée comme raison pour empêcher le corps diplomatique de venir jusqu'à Bayonne et pour l'obliger à loger à Saint-Sever[4]. L'anecdote des magistrats toulousains affirmant à l'Hospital que la Guienne était pleine de vivres prouve donc surtout qu'ils étaient bien mal renseignés.

Les *Commentaires* font encore allusion, au début du livre VI, au conseil tenu à Mont-de-Marsan, à la suite duquel la reine-mère, émue à la nouvelle que les partisans des Guise avaient formé une association contre les Montmorency[5], fit « dresser » une déclaration royale interdisant toutes les ligues comme contraires à l'édit de pacification et voulut obliger tous les seigneurs du royaume à la signer. Monluc se vante d'avoir été l'inspirateur

4 mars, et Montauban, 12 mars (V, 12, 16); un fragment du procès-verbal de l'entrée de Charles IX à Agen, 25 mars (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 50); la relation d'Abel Jouan (D'AUBAIS, *Pièces fugitives*, I, *Voyage de Charles IX en France*, p. 20), et FRANCISQUE HABASQUE, *La Cour de France à Agen, 1564-1565* (*Rev. de l'Agenais*, V, 195-220, tirage à part, Agen, 1878, in-8° de 51 pp.).

1. II, 329.

2. Smith à Cecil, Bordeaux, 10 avril 1565. (*State papers, 1564-1565*, n° 1090.)

3. Jacopo Suriano au sénat de Venise, Podensac, 26 mai 1565. (B. N., f. ital. 1721, f° 305, dépêche insérée par erreur dans la filza 4, années 1560-1562.)

4. Smith à Cecil, Bordeaux, 1er mai. — Nouvelles de France, même date. (*State papers, 1564-1565*, nos 1134, 1116.)

5. Sur la querelle des deux familles, voir DELABORDE, *Gaspard de Coligny*, II, 360 et suiv.

de cette déclaration, dont le texte est conforme à la brève analyse qu'il en donne[1] et qui fut, comme il le dit, expédiée par le roi, avec ordre de la signer, à tous les « grands seigneurs, gouverneurs de provinces et cappitaines de gens d'armes »[2]. Il assista certainement à la réunion où elle fut élaborée; Catherine, qui aimait mieux l'entendre parler que le voir agir, l'avait, en effet, à Toulouse, admis au conseil privé[3]. Les ambassadeurs anglais et vénitien confirment ce qu'il dit de la réunion, à laquelle prirent part, le 18 mai, d'après de Thou, tous les princes du sang et tous les chevaliers de l'ordre qui se trouvaient là[4]. Mais Smith nous apprend — ce que Monluc a négligé de dire — que cette déclaration excita beaucoup de défiances. Elle avait été adoptée en l'absence du chancelier et du connétable. Monluc dit que ce dernier la signa; il commença par refuser avant d'en avoir conféré avec le roi; Jarnac fit de même. Les seigneurs huguenots, remarquant que tous les signataires étaient catholiques, s'abstinrent. On répandit là-dessus les bruits les plus pessimistes; on alla jusqu'à laisser entendre que cette ligue n'était que le prélude d'une nouvelle prise d'armes. Les catholiques ne semblent

1. B. N., fr. 20461, f° 58.

2. Charles IX à M. de Humières, Mont-de-Marsan, 24 mai : « Proposant aux princes de mon sang, gens de mon conseil et autres seigneurs estans près de moy les advys que j'avoys de quelques ligues, assotiations et autres menées et secrettes intelligences dont mon royaulme est tenu en rumeur, et leur demandant ce qu'ilz en sçavoient et les remèdes pour aller au devant du mal qui y pend et ouvrir les yeux à ceulx qui soubz faux pretexte sont bien souvent deceuz, ilz m'ont faict et signé l'honneste declaration que vous verrez par ung acte que j'ay donné charge au s^r de La Forest, mon conseiller et maître d'hostel ordinaire, present porteur, vous communiquer et faire entendre le desir que j'ay d'avoir semblable tesmoignage de votre bonne intention, encores que je n'en doubte point, par votre seing que je vous prie vouloir mectre dedans ledict acte... » (B. N., fr. 3178, f° 31, orig. signat. autogr.)

3. Nouvelles de France, 1er mai 1565. (*State papers, 1564-1565,* n° 1116.)

4. Charles IX au Parlement de Paris, Mont-de-Marsan, 21 mai. (*Mém. de Condé,* I, 156-157.) — Smith à Leicester et à Cecil, 23 mai. (*State papers, 1564-1565,* n° 1196.) — Suriano au sénat de Venise, 26 mai (dépêche déjà citée). — Lettre anonyme à Gordes, Toulouse, 13 juin (Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé,* I, 525). Cf. de Thou, *Hist. univ.*, trad. fr., Londres, 1734, V, 33, et La Ferrière, *Lett. de Cath. de Méd.*, II, Introd., p. lxxi, qui place le conseil le 21. — D'Aubigné, *Hist. univ.*, II, 218-219, a placé par erreur la déclaration du roi à Bordeaux; il fait pourtant allusion au récit de Monluc, qui la met exactement à Mont-de-Marsan.

pas, d'ailleurs, avoir été plus satisfaits; l'ambassadeur vénitien Suriano faisait remarquer qu'il y avait peu de dignité de la part du roi à « se confédérer » ainsi avec ses vassaux, et déplorait la querelle des Montmorency et des Guise, qui ne pouvait servir que les intérêts des huguenots [1]. Le nom de Monluc, mis en avant, porta malheur au projet; personne, parmi les réformés, ne voulut croire qu'une entreprise suggérée par lui pût tendre à la paix [2]; mais ces défiances même prouvent qu'il en avait été, comme il le dit, l'instigateur. On sait que la querelle des Guise et des Châtillon fut apaisée en apparence à Moulins [3].

Muets sur le séjour de Monluc à Bayonne, sur son rappel précipité, fin juin, en Gascogne, à la suite d'« un escandalle qui est advenu à Montréal, qui est une ville en Condomoys »[4], les *Commentaires* font une vague allusion au retour de la cour vers la Saintonge et La Rochelle. Monluc avait dû la rejoindre à Condom, où Charles IX fit son entrée le 27 juillet. Il se trouva aussi à Saintes le 1er septembre, poussa, comme il le dit, jusqu'à La Rochelle, où l'on arriva le 14, et dut, comme il l'annonçait dans une lettre aux consuls d'Agen, prendre le 15 congé pour aller à Tonneins et Clairac vérifier si certains avertissements concernant les menées des réformés étaient exacts [5]. Dès le début de septembre, c'est-à-dire *avant* que « le roy commença à sortir de Bretagne pour prendre son chemyn à Blois », Monluc était informé des grandes courses que les huguenots faisaient « nuyct et jour », par des lettres d'un habitant de Tonneins, Domein Rochon, à M. d'Aspremont, lieutenant particulier en la cour présidiale d'Agen, et des consuls de Puymirol prévenant ceux d'Agen que leur ville était menacée [6]. Aussi, comme il le dit très

1. Suriano au sénat de Venise, Podensac, 26 mai (Dép. vénit., filza 5, déchiffrement dans le vol. 1725 du f. ital. de la B. N., pp. 83-85).

2. Smith à Leicester et à Cecil, 2 juillet. (*State papers, 1564-1565*, nº 1280.) — Nouvelles de France, 1er mai. (*Ibid.*, nº 1116.)

3. Voir, sur cette réconciliation, Duc d'Aumale, *op. cit.*, I, 278-279, 531, et une lettre de Saint-Sulpice au cardinal de Châtillon, du 7 mars 1566 (Cabié, *Guerres de religion dans le Sud-Ouest*, col. 58).

4. Monluc à la reine, Estillac, 12 juillet (éd. de Ruble, V, 37).

5. Monluc à MM. de La Lande, de Nort et aux consuls d'Agen, Saintes, 2 septembre (publ. par Barrère dans le *Bull. du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, I, 478).

6. *Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 52. — Arch. munic. d'Agen, FF, 32, jurade du 3 septembre. — Cf. Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XV, 214-215).

exactement, il ne dormait pas et exerçait une surveillance active par tout son gouvernement. Le 24 novembre, il ordonne aux consuls d'Agen de faire bonne garde et de visiter les maisons des réformés [1]; il écrit en même temps aux maire et jurats de Bordeaux : « Prenés garde à vostre ville et gardés vos portes [2]. » Il se transporte en personne à Lectoure, pour s'assurer que tout y est tranquille [3], et, le 14 décembre, il approuve la décision des consuls interdisant l'entrée de cette ville « au Juan » et à Montamat, « jusques à ce que nous aurons entendeu en quoy sera devenue l'assemblée qu'a faict monsieur l'admiral à Melun » [4]. Il part ensuite pour le Quercy, avec le procureur général au Parlement de Bordeaux Lahet [5]; le 20 décembre, il est à Cahors, où il reçoit du roi des lettres rassurantes [6], qui ne l'empêchent pas d'aller à Villefranche-de-Rouergue régler, le 28, par une ordonnance, l'exercice du culte réformé et la répression des excès quotidiens [7]. On le voit, il n'a pas exagéré en parlant de son activité à l'occasion de cette alerte, prélude lointain des seconds troubles, dont il commence ensuite le récit sans aucune transition.

Dans une addition qui sert de conclusion au livre V des *Commentaires*, il a rappelé un événement notable de l'année 1566, l'expédition maritime du capitaine Peyrot. On a dit qu'elle fut entreprise pour venger le massacre de Jean Ribaut et des colons français de Floride par l'Espagnol Pedro Menendez (octobre 1565) [8]. Ce fut l'argument que l'ambassadeur de France à Madrid Fourquevaux fit d'abord valoir auprès de Philippe II, pour expliquer l'agression de Madère. La raison que donnent les *Commentaires* est différente. Ce serait simplement parce qu'il se

1. *Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 53.

2. La lettre fut reçue le 28 novembre. (Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr. du Parlement, ms. 369, 3, f° 70.) Cf. Supplément de Darnal à la *Chronique* de de Lurbe, p. 128.

3. Délibération des consuls de Lectoure, du 25 novembre. (Arch. munic. de Lectoure, BB, 3, f° 135 v°.)

4. Monluc aux consuls de Lectoure, Agen, 14 décembre (V, 44).

5. Le 5 décembre, Lahet annonçait au Parlement que le roi lui avait écrit « pour aller en commission avecq le sieur de Monluc sur le sujet de l'édit... ». Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 370, f° 825.)

6. Monluc aux consuls de Lectoure, Cahors, 20 décembre (V, 45).

7. B. N., coll. Doat, 238, f° 74. — Cf. une analyse de cette ordonnance dans l'*Essai historique sur le Rouergue* du baron de Gaujal, 1825, II, 244.

8. Du Prat, *Hist. d'Élisabeth de Valois*, Paris, 1859, ch. xviii.

voyait « inutile en France, pour n'estre que courtisan, et ne sçaichant nulle guerre estrangère où s'employer », que Peyrot « desseigna une entreprise sur mer ». C'est le motif que son père invoquait dans des lettres à Catherine de Médicis, qui, préoccupée de ce dessein, sur lequel planait un certain mystère, lui avait demandé d'en préciser l'objet. L'évêque de Valence ne s'exprimait pas autrement en recommandant son neveu au roi et à la reine[1]. Il paraît bien que Peyrot ignorait d'abord où il irait. En avril, il est à Paris, où il s'abouche avec un gentilhomme danois, qui lui propose d'aider le roi Frédéric II dans sa lutte contre Eric XIV, roi de Suède. Une défense du roi fait avorter le projet. Le bruit ayant couru que le roi d'Espagne préparait une expédition navale, Peyrot songe un instant à lui offrir les deux navires qu'il avait déjà équipés[2]. Enfin, après avoir peut-être pris l'avis de Coligny[3], il décide d'aller sur la côte occidentale d'Afrique troquer avec « les Mores » une pacotille, dont le bénéfice lui permettra de rembourser les frais de l'expédition; après quoi, il se lancera, avec deux roberges seulement, à la découverte de « quelques isles que certains Portugais expérimentés... luy ont declaré estre inhabitées et incongneues ». Le but précis de Peyrot reste enveloppé de mystère. Monluc dit qu'il le connut et qu'il se repentit de ne l'avoir pas communiqué à l'un des compagnons de son fils avant le départ. Les *Commentaires* sont d'accord avec les documents originaux sur les détails d'organisation du voyage[4].

1. Monluc à la reine, Périgueux, 5 juin 1566; Agen, 8 juillet 1566 (V, 54, 61). — Jean de Monluc au roi, Toulouse, 4 juillet, et à la reine, Toulouse, 6 juillet. (T. de Larroque, *Notes et doc. inéd. pour servir à la biographie de Jean de Monluc*, 1868, pp. 46-51.)

2. Note remise à Philippe II par don Felipe de Bardaxi, [juin 1566]. (Arch. Nat., K, 1505, n° 14, ancien n° 16, copie du temps.)

3. Monluc dit dans son livre : « Monsieur l'admiral n'aymoit et estimoit que trop mon filz, ayant tesmoigné au roy qu'il n'y avoit prince ni seigneur en France qui eust peu, de ses seuls moyens, et sans bienfaict du roy, dresser en si peu de temps un tel équipaige. »

4. Voir, outre les lettres déjà citées, un abrégé du récit perdu de Jean d'Antras, qui fit partie du voyage, dans ses *Mémoires* (éd. T. de Larroque et de Carsalade du Pont, pp. 91-93), et la relation officielle, tirée des manuscrits de Saint-Pétersbourg et publiée par Edmond Falgairolle, *Une expédition française à l'île de Madère en 1566*, Paris, 1895, in-8°. La flotte comptait sept bateaux (et non six), dont deux navires, quatre roberges et une patache, tirés des ports de Bordeaux et de Saint-Jean-de-Luz, auxquels se joignirent trois bâtiments de Saint-Malo.

Monluc s'y intéressa, du reste, d'une façon très particulière. Il demanda aux consuls d'Agen de fournir à son fils « deux pippes bled cuyt en pain et deux pippes vin », ainsi que des gabares pour les transporter à Bordeaux[1]. Les consuls s'excusèrent sur la pauvreté de la ville, mais devant un ordre formel ils furent obligés de s'exécuter[2]. Monluc vint à Bordeaux pour présider aux derniers préparatifs et assister à l'embarquement, qui eut lieu le 23 août[3]. On sait l'avortement de l'expédition : Peyrot fait escale à Madère « pour faire aiguade » ; les habitants lui refusent des vivres ; il débarque, s'empare de la ville, la pille, est blessé à la cuisse et meurt. Ses compagnons rentrent en France.

Monluc a fait une discrète allusion aux complications diplomatiques dont cette entreprise fut l'occasion. Charles IX avait désapprouvé formellement l'idée d'aller secourir le roi de Danemark. Il avait, par contre, autorisé l'expédition d'Afrique, mais en interdisant à Peyrot « de ne se jouer aucunement d'aller ès terres ny du roy d'Espaigne ny du roi de Portugal »[4]. La nouvelle du pillage de Madère produisit donc une émotion très vive à la cour de France. Le 28 octobre, le cardinal Henri, roi de Portugal, en avait informé Philippe II qui protesta auprès de l'ambassadeur français Fourquevaux contre cet attentat[5]. Catherine de Médicis, qui ne voulait à aucun prix la guerre avec l'Espagne, désavoua officiellement le capitaine Peyrot et ses compagnons comme « depredatteurs et infracteurs de paix »[6]. Une enquête établit qu'à

1. Jurade d'Agen du 6 août (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 54). — Fabien de Monluc accompagna son frère, comme le disent les *Commentaires;* avant de partir, il chargea son oncle Robert de Gontaut, évêque de Condom, de payer une somme qu'il avait empruntée pour s'équiper. (Fabien de Monluc à Robert de Gontaut, Bordeaux, 12 juillet, publ. par T. de Larroque, *Lett. inéd. de quelques membres de la famille de Monluc*, 1890, p. 25.)

2. Jurades d'Agen des 15 et 17 août. (Arch. mun. d'Agen, BB, 31, fos 5 vo-6.)

3. Monluc au roi, Bordeaux, 23 août (V, 69). — Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr. du Parlement, mss. 369, 3, fo 101 ; 370, fo 850.

4. Charles IX à Monluc, Paris, 20 juillet (B. N., fr. 15882, fo 220, minute); Villers-Cotterets, 9 août (B. N., fr. n. acq. 6001, fo 153, minute). — Cf. *Lettres de Charles IX à Fourquevaux*, éd. Douais, p. 61.

5. Fourquevaux à Charles IX, Madrid, 2 novembre. (Du Prat, *op. cit.*, pp. 433-435.)

6. Charles IX au Parlement de Bordeaux, Saint-Maur-des-Fossés, 7 novembre. (B. N., fr. 15882, fo 43, copie.) — Charles IX à Fourquevaux, Saint-Maur-des-Fossés, 14 novembre. — La reine au même, même date. (Du Prat, *op. cit.*, pp. 435-439.)

leur départ ils avaient fait « un ravage infini de tout le betail qu'ils purent trouver sur le bord de la rivière de Garonne »; ordre fut donné de les arrêter, à leur retour, comme de vulgaires pirates[1]. Lorsqu'il fut mieux informé de ce qui s'était passé, le gouvernement de Charles IX reprit un peu de sang-froid. Fourquevaux écrivit que les compagnons de Monluc avaient évacué Madère, que « les moins passionnés Espagnols sont d'opinion que ceux de ladite île furent cause de leur propre mal pour avoir été les premiers aggresseurs » (c'est la version des *Commentaires*), enfin que les auteurs responsables de l'incident étaient les Portugais qui servaient de pilotes et qui avaient ainsi voulu se venger de leur roi[2]. Quand les débris de l'expédition revinrent à Bordeaux, tout était « refroidi », et la reine, rendant à Peyrot une justice tardive, écrivit à Monluc pour le consoler de sa mort et l'informer qu'elle donnait à son fils Jean, le chevalier de Malte, la survivance de ses charges[3]. Tout finit pour le mieux, mais on comprend que l'auteur des *Commentaires*, se souvenant de cet incident fâcheux, ait tenu dans son livre à se défendre d'avoir été l'instigateur de l'entreprise. Prévit-il, comme il l'affirme, qu'elle tournerait si mal? La part qu'il prit à l'organisation, les assurances qu'il donna au roi que son fils ne méditait aucun projet hostile, les relations qu'il continuait d'entretenir avec Philippe II[4] permettent de penser qu'il crut sincèrement que l'expédition avait simplement un but commercial et géographique. Les dépêches de Fourquevaux prouvent, on l'a vu, que Peyrot fut entraîné malgré lui.

Interrompu après la fausse alerte de novembre-décembre 1565, le récit des *Commentaires* reprend « deux mois et demy avant la Sainct-Michel », c'est-à-dire à la mi-juillet 1567, par la mention

1. Charles IX à Fourquevaux, Saint-Maur-des-Fossés, 27 novembre. (Du Prat, *op. cit.*, pp. 439-440.) — Le 28 août, les habitants de Lormont avaient, en effet, déposé contre le capitaine Monluc une plainte au Parlement de Bordeaux, qui envoya le lieutenant criminel et un huissier de la cour pour le faire déloger et informer. (Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 370, f° 852.)

2. Fourquevaux à Charles IX, Madrid, 30 novembre 1566 et 4 janvier 1567. (Du Prat, *op. cit.*, pp. 225, 440-441.)

3. Monluc à la reine, Bordeaux, 22 décembre 1566. (B. N., fr. 15882, f° 5 r°-v°, orig.) Je dois à M. Ch. Samaran la communication de cette lettre, qui a échappé aux recherches de de Ruble.

4. Voir le mémoire remis à Berdaxi au début de septembre (V, 72).

d'avertissements que Monluc recevait de divers côtés sur les préparatifs de guerre des réformés et qu'il s'empressait de transmettre à la cour, où on le traitait ironiquement de « corne-guerre ». Les documents font défaut pour contrôler les détails précis qu'il donne. Mais une lettre qu'il adressait, le 27 juillet, aux consuls d'Agen pour dénoncer les menées des huguenots et les engager à faire bonne garde, confirme indirectement son récit [1]. Les historiens sont unanimes à faire remarquer le secret de ces préparatifs et la soudaineté de l'explosion [2]. La Popelinière dit qu'au lendemain du rendez-vous de Rosay-en-Brie, on vit les troupes de Condé « sortir de terre comme potirons en une nuict » [3]. Monluc avait certainement un service d'espionnage qui dut lui permettre de prévoir ce qui allait arriver. Dans le mémoire qu'il avait remis au duc d'Albe à Bayonne, il disait qu'il avait des informations sûres par un diacre. Il avait appris en Italie à ménager avec soin ces « pratiques » et ces « marchandises »; elles devaient tenir une grande place dans ses préoccupations, et il est très naturel qu'il ait pu faire profiter la cour de son service de renseignements. C'est bien, comme il le dit, « environ quinze ou vingt jours avant la Sainct-Michel » qu'un émissaire de l'amiral dut passer à Montauban pour porter le mot d'ordre aux églises : le 19 septembre, un cavalier arrêté près de Lyon avouait qu'il était envoyé par Coligny à Genève [4].

Les *Commentaires* rendent un compte minutieux de l'emploi que Monluc fit de son temps dans la semaine qui précéda la Saint-Michel. Il a longuement insisté sur sa mémorable « diligence » pour prévenir les huguenots et s'assurer de Lectoure, la clé de

1. Monluc à M. de La Lande, Cassaigne, 27 juillet 1567 (publ. par Barrère, *Hist. relig. et monum. du diocèse d'Agen*, II, 305).

2. L'ambassadeur anglais Henry Norris, après avoir noté, le 29 août, que l'approche des Suisses cause beaucoup d'inquiétude aux réformés, ajoute que ceux-ci se préparent secrètement à la guerre, réunissent de l'argent, et que des cornettes de reîtres rôdent sur les frontières de Lorraine pour leur venir en aide (*State papers, Foreign, 1566-1568*, n° 1644, 2 et 3). — Cf. Duc d'Aumale, *op. cit.*, I, 288-289.

3. La Popelinière, *La vraye et entière histoire des troubles*, f° 14 v°. — Cf. de Thou, *Hist. univ.*, V, 345, et La Ferrière, *La seconde guerre civile* (*Rev. des Q. H.*, XXXVII, 116).

4. Alfonso Gianninelli au duc de Ferrare, Lyon, 27 septembre (Fontana, *Renata di Francia*, III, 161-163).

la Gascogne. Les indications des jours qu'il donne, rapprochées d'une lettre aux capitouls de Toulouse, datée d'Agen, 30 septembre, permettent de constater l'exactitude rigoureuse de sa chronologie. C'est un samedi, le 20 septembre, qu'il part pour les bains de Barbotan. Dans la nuit, il a un rêve prophétique chez M. de Panjas. Le lendemain, « qui feut le dimanche », il renonce à son projet; le lundi 22, il revient à Cassaigne. Le jeudi 25, arrivent coup sur coup un consul de Lectoure, qui lui dénonce l'attitude suspecte du sénéchal d'Armagnac, Michel d'Astarac, baron de Fonterailles, gouverneur du château, et deux consuls de Moissac, qui l'informent qu'on parle d'une prise d'armes à Montauban. Le dimanche suivant (28 septembre), il reçoit la visite de Tilladet de Saint-Orens, son vieux compagnon, et tous deux décident d'aller le lendemain voir voler leurs oiseaux. Mais à minuit arrive de Cassaigne un messager d'Agen apportant la nouvelle que les huguenots ont pris les armes à Bergerac [1]. « Sur la pointe du jour », le lundi 29, Monluc se lève : comme il regarde à la fenêtre en attendant Saint-Orens, il voit venir un cavalier qui lui remet un paquet renfermant une lettre de menaces et, sur un « brevet » à part, un avis très précis du soulèvement arrêté pour le 28, le 29 et le 30. Alors il commence « à penser à d'autres choses que à la chasse ». Il monte à cheval, court à Saint-Puy, où il a donné rendez-vous, à dix heures, à plusieurs de ses voisins, les y attend en vain jusqu'à midi et décide de se rendre presque seul à Lectoure. Près de Terraube, il apprend que la ville est déjà en armes. Il entre dans Lectoure, descend au logis de M. de Puységur, y convoque le sénéchal et l'invite à se démettre de sa charge. Le mardi matin, au soleil levant, Fonterailles, intimidé par l'attitude de Monluc, cède après une longue discussion, et vide le château. Le sieur de La Cassaigne y entre à sa place, comme gouverneur, avec vingt soldats. C'est du 30 septembre, en effet, et de Lectoure qu'est datée la commission lui confiant la garde et le commandement du château [2]. A peine Fonterailles est-il parti, Monluc est avisé de l'approche d'une grande troupe de gens à pied et à cheval, qui

1. La lettre de Monluc aux capitouls de Toulouse, Agen, 30 septembre, fait allusion à ce fait ainsi qu'à « l'assemblée que ce faict à Montauban » (V, 87-88).

2. Original, coll. de M. de Lupé (cité par de Ruble, V, 335).

vient, mais trop tard, surprendre Lectoure : se voyant découverte, elle bat précipitamment en retraite. Ce dernier détail est confirmé par une délibération des consuls, en date du 9 octobre[1].

La lettre qu'il écrivit d'Agen, le soir, aux capitouls de Toulouse fait allusion au premier message mentionné dans les *Commentaires,* qu'il leur adressa le même jour, de Lectoure, pour les inviter à prendre les armes et à « y mettre le vert et le sec ». De retour à Agen, d'où, le dimanche 28, tous les réformés étaient sortis « tenant le chemin de Montauban »[2], Monluc convoque le conseiller au présidial Martial de Nort et l'avocat du roi de Las; aidés de deux clercs de greffier et de deux secrétaires, pendant cinq jours et cinq nuits ils ne font « que despêches de tous costés ». Nous possédons un certain nombre de commissions, lettres et ordonnances, qui attestent l'activité fiévreuse de Monluc et justifient les éloges qu'il se donne à lui-même[3]. Parmi ces pièces, se trouvent les commissions à M. de Massès, lieutenant de la compagnie de d'Escars, à Saint-Orens, colonel des légionnaires de Guienne, et à deux des capitaines de gens de pied qui devaient servir sous lui, mentionnées dans les *Commentaires.*

Le 28 septembre 1567, Charles IX avait annoncé à Monluc, de Meaux, la tentative avortée des huguenots sur sa personne; il ajoutait de Paris une « poustille » à sa lettre, pour l'informer de la façon dont les Suisses avaient protégé sa retraite[4]. Monluc dit qu'il reçut cette lettre et celle de la reine « le neufiesme jour

1. Arch. munic. de Lectoure, BB, 3, record ajouté au registre.

2. *Livre Daurée,* p. 154. — Il faut noter que Monluc s'est trompé sur la date de la Saint-Michel, qu'il place le mardi, et sur celle de son retour à Agen, qu'il place le mardi ou le lundi.

3. Voir le texte de ces documents publié ou mentionné par De Ruble (V, 87-97 et 335-336). — Il y faut joindre deux ordonnances du 8 et du 10 octobre, relatives à la mise sous séquestre et à la vente des meubles et fruits des P. R. (*Arch. hist. de la Gir.,* XXIX, 57-58) et une ordonnance au sieur de Sertz, capitaine de Foix, du 14 octobre, publiée par Pambrun dans la *Revue des Hautes-Pyrénées,* 1906, I, 331-334.

4. Charles IX à Monluc, Meaux et Paris, 28 septembre (*Arch. hist. de la Gir.,* V, 437). — Une copie de ce document et de la lettre de la reine est conservée aux Arch. munic. d'Agen, BB, 30, fos 193-194; elle a été publiée dans le *Livre Daurée,* pp. 155-160. Une autre copie s'en trouve dans les papiers de Saint-Sulpice (Cabié, *op. cit.,* col. 72). — Voir aussi la lettre du roi à Fourquevaux (*Lett. de Charles IX à Fourquevaux,* éd. Douais, 1897, pp. 119-120) et à Gordes, même date (Duc d'Aumale, *op. cit.,* I, 560-562).

despuis la Sainct-Michel », par le capitaine Burée, « qui avoit demeuré huict jours à venir, car il avoit esté quatre ou cinq foys cuydé estre prins, et la pluspart du chemyn avoit faict à pied, ne s'ausant monstrer aux portes, car la pluspart estoient huguenaultz ». C'est, en effet, le 7 octobre que Monluc, se promenant sur le Gravier d'Agen, reçut ces lettres. Ce jour-là, les consuls firent sonner les cloches des églises cathédrale et collégiale en actions de grâces pour le salut du roi [1]. Le même jour, Monluc envoyait à Lectoure un double des missives royales pour les faire publier à son de trompe [2]. Il faisait de même pour la cour de Parlement de Toulouse et joignait à son envoi une belle lettre pour le premier président [3]. Ces deux documents confirment la phrase des *Commentaires :* « Et incontinent despêchay messaigiers nouveaulx à Tholoze et à Bourdeaulx, et à tous les seigneurs du païs, et leur envoiay les doubles des lettres du roy et de la royne. » Quelques pages plus loin, se souvenant d'une phrase du capitaine Burée : « Le roy est adverty... qu'ilz ont voleu tuer la mère et les petis, de quoy il se vengera ou il y perdra la vye », et du courage dont Charles IX fit preuve pendant la retraite, « à la teste des Suysses, avec sa pistolle à la main, tenant aussi myne que s'il eust trente ans », il dicte, dans une addition à sa première rédaction : « Et pensés-vous, messieurs, qui avés conduict ces trouppes, qu'il oublie ceste injure? Malaisément l'endureriez-vous de vostre pareil; voyés que vous feriés de vostre valet. Je n'ay jamais veu chose si estrange, ni leu : ce qui me faisoit tousjours penser que le roy s'en ressentiroit. » Si l'addition est antérieure à la Saint-Barthélemy, elle a la valeur d'une prophétie; si elle est postérieure, elle exprime une idée juste, que l'on retrouve dans la défense du duc d'Anjou présentée par l'évêque de Valence à la noblesse polonaise [4], et que de Thou s'est appropriée [5]. Le souvenir de l'humiliation subie le 28 septembre 1567 dut remonter à

1. Arch. munic. d'Agen, BB, 30, f° 194.

2. Monluc à M. de La Cassaigne, Agen, 7 octobre (V, 92).

3. Monluc au premier président du Parlement de Toulouse, Agen, 7 octobre (P. Courteault, *Douze lettres inédites de Blaise de Monluc*, Toulouse, 1898, pp. 12-17, extr. des *Annales du Midi*, t. X).

4. *Memoires de l'Estat de France sous Charles IX*, 1577, in-8°, II, 179. — Voir une lettre significative de Charles IX à Gordes, 8 octobre (Duc d'Aumale, *op. cit.*, I, 562-563).

5. De Thou, *Hist. univ.*, X, 353-354.

la mémoire de Charles IX dans la nuit tragique du 24 août 1572.

Dans sa lettre du 28 septembre, le roi ordonnait à Monluc d'assembler toutes les forces qu'il pourrait réunir pour se porter à son secours. Ce n'est pas « en vingt-neuf jours, comptant du trentiesme de septembre » qu'il fut à Limoges, « avecques mil ou douze cens chevaulx et trente enseignes de gens de pied »[1]. Le 27 octobre, il était encore à Agen, s'apprêtant à partir pour Bergerac[2]; le 4 novembre, il arrivait à Périgueux[3]; le 7, il était à Thiviers[4]; le 9 seulement, à Limoges. Il avait donc mis trente-neuf jours, dix de plus qu'il ne le dit. A Limoges, il fit faire montre, « ayant pour cest effet, ajoute-t-il dans une addition significative, admené avec moy le sieur de Gourgues, général des finances, car je n'avois pas accoustumé toucher aux deniers du roy ». Charles IX, s'excusant sur les « grands et precipites affaires » qu'il avait sur les bras, lui avait envoyé, le 28 octobre, pleins pouvoirs de lever des deniers pour la solde des troupes[5]. C'est donc très régulièrement que le 9 novembre, à Limoges, il enjoignit à Nicolas de Beauclerc, commis de la recette générale de Bordeaux, de délivrer pour cet effet la somme de treize mille livres tournois à Auger de Gourgues, commis de l'extraordinaire de la guerre en Guienne[6]. Le paiement de cette somme ne se fit

1. Voir le dénombrement d'une partie de ces troupes au début des *Mémoires de Jean d'Antras,* et une lettre inédite de M. de Peyre à l'évêque de Lescar, Lectoure, 17 décembre 1567 : « Ils sont vingt et cinq compagnies de gens de pied, neuf compagnies de gens d'armes, six cents chevaux-légers et quattre cents gentilhommes pour leur plaisir, ayans, l'un portant l'autre, quattre hommes bien montez... » Cette lettre est tirée d'une histoire manuscrite de l'hérésie en Béarn, rédigée dans la première moitié du XVIIe siècle, et précieuse par les pièces justificatives qu'elle contient. Conservée par l'érudit béarnais Bonnecaze, elle m'a été très obligeamment communiquée par M. l'abbé V. Dubarat.

2. Monluc aux capitouls de Toulouse, Agen, 27 octobre (*Hist. de Languedoc,* éd. Privat, XII, 851).

3. Monluc au Parlement et aux jurats de Bordeaux, Périgueux, 4 novembre (*Arch. hist. de la Gir.*, XIX, 318-319).

4. Monluc à M. de La Cassaigne, Thiviers, 7 novembre (éd. de Ruble, V, 98).

5. Pouvoirs donnés par Charles IX à Monluc, Paris, 28 octobre (B. N., fr. 20462, p. 171, orig.).

6. B. N., fr. 20462, p. 29, orig. (cité par de Ruble, V, 337). Voir, sur ce paiement, une lettre de Charles IX à Monluc, du 27 décembre (B. N., fr. 20462, p. 21, copie auth.). — Les Gascons avaient été mis en garnison à Reims, où ils vivaient à discrétion « avec tous les desordres que font compaignies qui ne

pas sans résistance de la part des gens des finances; Monluc se plaignit de leur mauvaise volonté à l'acquitter [1].

Il resta à Limoges du 9 au 12 novembre [2]. C'est donc dans ces quatre jours que se place le départ pour « la France » des troupes qu'il avait réunies. C'est à ce moment aussi qu'il apprit qu'on avait détaché de son gouvernement le Bordelais pour le donner, avec le titre de lieutenant général de roi dans la ville de Bordeaux, à Henri de Foix, comte de Candale. D'Aubigné, qui a noté le fait d'après les *Commentaires,* nous apprend que son « pouvoir » fut ainsi réduit « par la faveur du connétable », dont Candale était le gendre [3]. Monluc le crut et fut naturellement furieux de la façon dont on le « rembourçoit de ses diligences ». Il écrivit à la reine, à l'évêque de Valence « et autres », pour se plaindre amèrement du « contrescarre » que lui donnait son vieil ennemi [4]. Il voulut, de plus, manifester son mécontentement. Il avait l'intention de pousser au-delà de Limoges; le 13 novembre, il s'était avancé jusqu'à Saint-Julien-le-Petit [5]. C'est là sans doute que Florent Dagron lui communiqua la patente destinée à Candale. De dépit, il abandonna ses compagnies et rebroussa chemin.

sont poinct payées ». (Le cardinal de Lorraine au duc d'Anjou, Reims, 3 janvier 1568, B. N., fr. n. acq. 6011, f° 40, orig.) Charles IX écrivait, par contre, au duc d'Anjou de faire faire montre à ces compagnies pour le mois de décembre et de janvier seulement, attendu qu'elles « ont vescu grassement sur les chemyns sans rien payer » et que « le s^r de Montluc les feist entyèrement payer au passaige de Limoges ». (Charles IX au duc d'Anjou, Paris, 14 janvier 1568, B. N., fr. n. acq. 6002, f° 16, orig.) Le roi se préoccupait, d'ailleurs, de ne pas trop mécontenter ces turbulents auxiliaires. Le chevalier de Monluc ayant fait mine de quitter son régiment « pour n'estre commandé de personne », Charles IX, craignant de « mettre en grand malcontentement le s^r de Montluc, son père », finit par lui accorder ce qu'il demandait, le titre de colonel des bandes gasconnes. Ses compagnies formèrent dès lors un corps indépendant de l'infanterie française, que commandaient Timoléon de Brissac et Philippe Strozzi. (Charles IX au duc d'Anjou, Paris, 24 décembre 1567, 12 et 31 janvier 1568, B. N., fr. n. acq. 6002, f°s 10, 13, 20-22; 6007, f° 61, orig.)

1. Monluc à M. de Beauclerc, Agen, 10 janvier 1568 (V, 105).

2. Monluc à François de Noailles, évêque de Dax, Limoges, 11 et 12 novembre (V, 99-100).

3. D'Aubigné, *Hist. univ.*, éd. de Ruble, II, 265.

4. Ces lettres faillirent lui attirer une méchante affaire. Il fut obligé de les désavouer et d'écrire au secrétaire d'État Villeroy une rétractation, où il demandait pardon au connétable « le genoil en terre, tout mort ». (Monluc à Damville, Agen, 31 décembre 1567, V, 103.)

5. Monluc à M. de la Chapelle, Saint-Julien, 13 novembre (V, 101).

Il a tenté, dans son livre, de pallier cette attitude, qui dut lui être reprochée comme une marque d'insubordination. Dans sa première rédaction, il avait écrit qu'il agit de la sorte sur l'avis de tous ses capitaines et par la raison qu'il n'avait pas reçu du roi « commandement exprès d'aller en France ». Cette explication lui a ensuite paru faible; il l'a biffée et remplacée par une belle harangue, à laquelle il a joint quelques détails nouveaux; l'addition est terminée par une phrase où il laisse entendre qu'il ne dépassa pas Limoges. Ce dernier détail est inexact : l'itinéraire de Monluc prouve qu'il s'était engagé sur la route de Moulins, où marchaient « droict » ses compagnies. Le remaniement qu'a subi le texte paraît bien avoir eu pour objet de masquer la vérité ou, du moins, d'atténuer ce qu'elle avait de dangereux pour la cause que l'auteur plaidait[1].

Après la longue digression où il passe en revue les « charités » les plus célèbres prêtées aux capitaines de son temps, le récit reprend, vague et, autant qu'on en peut juger, assez inexact. Monluc ne revint pas directement à Agen, comme il semble le dire. Il passa par Sainte-Foy-la-Grande et Bordeaux avant de rentrer dans sa capitale[2]. Il y était le 7 décembre[3]; mais à cette date il avait déjà envoyé à Pierre de Bellegarde, sénéchal de Toulouse, la patente pour commander en son absence aux pays de Comminges, Astarac et Bigorre. Une lettre de Bellegarde aux syndics de Comminges, en date du 10 octobre, prouve qu'il était investi de cette charge avant le départ de Monluc pour Limoges[4]. Les commissions au sénéchal de Péri-

1. De Ruble a négligé de distinguer les deux rédactions; il s'est borné, comme partout, à les juxtaposer.

2. Monluc à M. de la Cassaigne, Sainte-Foy, 20 novembre (V, 102). — Monluc au roi, Bordeaux, 27 novembre (*Arch. hist. de la Gir.*, XIX, 321). — Injonction au sénéchal de Quercy, même date (V, 337). — Monluc à Durand de Borderia, juge de Comminges, même date (J. Lestrade, *Les Huguenots en Comminges*, p. 25). — Monluc au président Sevin, même date (Arch. munic. d'Agen, CC, 62, f° 105 r°, mention). — Cf. aussi une allusion à ce séjour à Bordeaux dans la lettre au duc d'Albe, du 10 avril 1568 (V, 123). Le 29, Monluc passait à Langon, revenant à Agen (Commission à François de Noailles, V, 337).

3. Monluc à Borderia, juge de Comminges, Agen, 7 décembre (J. Lestrade, *op. cit.*, p. 26). — Jurade d'Agen, du 9 (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 60).

4. Bellegarde aux trois syndics de Comminges, Muret, 10 octobre (J. Lestrade, *op. cit.*, pp. 8-9).

gord, à Negrepelisse, à Cornusson sont aussi vraisemblablement antérieures. Ces documents se rapportent sans doute aux mesures que prit Monluc, fin septembre, au moment de quitter Agen.

Si la Guienne restait calme depuis le commencement des troubles, il n'en était pas de même de l'Anjou, du Poitou et de la Saintonge. La Rochelle s'était donnée, le 9 janvier, aux réformés [1]. Monluc fut chargé d'aller la reprendre. D'Aubigné suppose qu'on lui donna cette commission pour apaiser son mécontentement. Il ne paraît pas qu'on y réussit, car il mena l'entreprise avec mollesse, ne se soucia pas de payer de sa personne et ne fit guère que « temporiser ». Il a fait effort, dans son livre, pour donner le change et persuader qu'il n'y eut pas de sa faute si l'on ne put faire mieux. Il insiste sur les difficultés qu'il eut à réunir l'argent nécessaire. Il s'adressa d'abord aux capitouls de Toulouse, comme il le dit. Il eut à Moissac une entrevue avec deux d'entre eux, Supersanctis et Pierre Belin [2]; à l'en croire, il n'en put rien tirer. D'après l'*Histoire de Toulouse*, on arrêta simplement dans ce conseil « ce qu'il conviendroit faire pour la defence du pays ». De retour à Agen, il en partit vers le 20 janvier 1568 [3]; le 23, il était à Bordeaux [4]. Les registres secrets du Parlement présentent, pour la plus grande partie de l'année 1568, une lacune qui ne permet pas de contrôler ce que disent les *Commentaires* de la mauvaise volonté de la cour et des jurats à lui fournir l'argent qu'il ne pouvait réunir. Mais une lettre au roi, du 29 mars, fait allusion aux dépêches qu'il adressa, fin février, au roi et à la reine par le capitaine Aspremont et le secrétaire Lefebvre, pour demander ce qui lui était « nécessaire pour le siège de la Rochelle » [5]. Ce qu'il oublie de dire, c'est

1. Claudi Grangæi *Biturigis libri tres de secundo bello civili...*, Montauban, 1569, in-4°, p. 86. — Arcère, *Histoire de La Rochelle*, I, 355. Sur les circonstances, voir Amos Barbot, *Histoire de La Rochelle* (*Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, XVII, 247-266). Barbot a suivi le récit de La Grange pour le combat de l'île de Ré.

2. *Histoire de Toulouse*, liv. II, cité dans l'*Histoire de Languedoc*, XII, 863.

3. Monluc à François de Noailles, évêque de Dax, Agen, 17 janvier 1568; au roi, Agen, 18 janvier (V, 107-108).

4. Commission aux officiers du roi à Dax, Bordeaux, 24 janvier (V, 338).

5. Monluc au roi, Marennes, 29 mars (V, 109).

qu'il avait d'abord fait savoir à la cour que son état de santé ne lui permettait pas de faire le voyage [1]. La nouvelle dut produire un fâcheux effet, car on le croyait déjà dans la Rochelle [2].

Il revint ensuite à Agen pour rassembler ses troupes. Le 25 février, il était de nouveau à Bordeaux pour hâter ses préparatifs [3]; c'est là que, le 7 mars, les consuls agenais décidaient de lui envoyer un courrier pour l'informer de la prise de Lauzerte par les huguenots [4]. « A la seconde journée d'Agen », il apprit le succès remporté sur les « Marenneaux » par Louis de Madaillan, enseigne de M. de Lauzun, à Saint-Seurin-de-Paleine [5], fait confirmé par la lettre au roi du 29 mars et qui doit donc être placé vers le 20 février. Ce combat de Saint-Seurin a été mentionné sans date par l'historien protestant Claude de La Grange, qui fit paraître en 1569, à Montauban, trois livres sur la seconde guerre civile, dédiés à Henri de Navarre [6]. Il dit que les gens de Marennes perdirent cinq cents hommes et qu'ils furent victimes de leur témérité; le gouverneur de la Rochelle, Sainte-Hermine, leur avait conseillé de ne pas combattre et de se borner à affamer l'ennemi [7]. Une note, que le P. Lelong attribue à d'Aubigné, porte à six cents le chiffre des morts; les Marenneaux forcèrent leur chef, « nommé Gouleines, fort aagé », à « quicter l'advantage du pas de Sainct-Sorin, attirez par la fuite feinte des arquebusiers à cheval [8] ». Ce n'est certainement pas

1. Charles IX au duc d'Anjou, Paris, 10 février (B. N., fr. n. acq. 6002, f° 24, orig.).

2. Catherine de Médicis écrivait, le 7 février, au duc de Nemours qu'elle pensait qu'il l'avait reprise « desteure » et « qu'il ayst dedans » (*Lett. de Cath. de Méd.*, III, 121).

3. Acte passé entre Monluc et quatre maîtres faures [forgerons] pour fourniture de pics et de piques de fer, Bordeaux, 25 février (Arch. dép. de la Gironde, Notaires, minutes de Cassaigne, 87, 12, f° 152).

4. Arch. municip. d'Agen, CC, 306. — Cf. aussi une jurade d'Agen du 10 mars sur le même sujet (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 61).

5. Saint-Seurin-de-Paleine (que les *Commentaires* appellent *Saint-Saurin*), Char.-Inf., cant. de Pons, à 19 kil. de Saintes.

6. Voir, sur Claude de La Grange, la notice des frères Haag, *France protestante*, VI, 219.

7. Claudi Grangæi *op. cit.*, p. 86.

8. *Choses notables et qui semblent dignes de l'histoire advenues aux premiers* (sic) *troubles et qui peuvent estre adjoustées aux discours qui en ont été escrits* (Cimber et Danjou, *Arch. cur.* VIII, 407). Dans son *Histoire universelle*, d'Aubigné a utilisé le récit des *Commentaires* en l'altérant légèrement,

« cinq ou six jours après » avoir reçu la nouvelle de ce succès que Monluc arriva à Marennes. Il était, en effet, le 11 mars encore à Bordeaux, d'où il se rendit à Blaye [1], puis à Saint-Jean-d'Angély, où il séjourna trois ou quatre jours, dit-il lui-même dans sa lettre au roi, « pour remédier à faire assembler des vivres pour l'avituaillement du camp durant ledict siège; et après m'en suis venu en ce lieu de Marennes, où j'ay trouvé monsieur de Pons... ». Le récit des *Commentaires* n'est pas net : Monluc laisse, d'une part, entendre qu'il se rendit droit d'Agen à Marennes; puis, quelques lignes plus bas, il dit qu'il temporisa « aux environs de Sainct Jehan et de Sainctes ». La lettre au roi dissipe cette obscurité. On y trouve aussi comme une première épreuve du récit de l'occupation de Ré par Leberon. Elle est plus complète et plus exacte que la narration des *Commentaires*. C'est le jeudi 25 mars que Leberon, avec cinq cents arquebusiers, tenta, soutenu par « l'armée de mer » et quatre roberges de Saint-Jean-de-Luz, que commandait le capitaine La Gombaudière [2], de faire une descente dans l'île; il fut repoussé. Monluc parle du mauvais temps qui retarda l'opération. Il a atténué dans sa lettre, omis complètement dans son livre l'échec, que La Grange attribue à la ferme attitude du capitaine huguenot Yvon [3]. Dans la nuit, une nouvelle descente fut tentée sur un autre point, « par des rochiers, dernier l'isle, où les enemys ne se prenoient garde », « ad aliam insulæ partem, dit La Grange, cui nomen est Artes ». Favorisée par les paysans, qui transportèrent les soldats de Leberon sur leurs épaules, elle réussit. « Le lendemain matin, devant le jour », le corps de débarquement attaque le principal fort et s'en empare. Les débris de la garnison et la population huguenote montèrent précipitamment sur

1. Commission à Me Micheau Malaubère, prêtre, pour lever une compagnie de prêtres, Bordeaux, 11 mars (J. Lestrade, *op. cit.*, p. 67, note). — Dispense aux juridictions de Lesparre et de Castelnau de contribuer à la solde de la garnison de Blaye, Blaye, 12 mars (*Arch. hist. de la Gir.*, XII, 76). — Cf. Arcère, *Hist. de La Rochelle*, I, 355, qui mentionne le voyage de Monluc à Bordeaux.

2. Voir, sur cette « armée », une montre en date de Bordeaux, 2 mars (Arch. Nat., K, 94, no 52).

3. « Eam insulam præsidio tenebat Ivonus seque ad subeundum quemvis casum comparabat. Hostem ad littus suos exponere conantem cogit, re infecta, naves suam ad stationem reducere. »

des barques pour gagner la Rochelle. La Gombaudière, avec ses « chaluppes », en coula une partie. Monluc ne fut pas informé de ces événements « deux jours après », puisque, dès le samedi, il fit passer de Marennes dans l'île de Ré deux enseignes sous son fils le chevalier, que le roi lui avait envoyé « pour commander aux gens de pied qui seront à la Rochelle »[1].

Il a négligé de dire que cette occupation de Ré avait pour objet d'affaiblir la Rochelle; elle montre bien qu'il eut un moment l'intention d'en faire le siège[2]. En revanche, il a mentionné, avant le récit de la prise de Ré, une entrevue, près de Saint-Jean-d'Angély, « à la maison d'ung gentilhomme », avec le comte du Lude, qui l'assura de sa bonne volonté et de son intention de lui obéir, « pour estre le plus vieulx cappitaine de France ». Elle eut lieu après la prise de Ré, exactement le 1er avril, « à moytié du chemin de Nyort et de ceste ville de Saint-Jean-d'Angely », dit une lettre de Monluc; à Villeneuve-la-Comtesse, dit la Popelinière[3]. Monluc ne s'y borna pas, du reste, à recevoir du comte du Lude, gouverneur du Poitou, ces assurances de respect qui chatouillaient agréablement sa vanité et le consolaient de ses disgrâces. A cette entrevue, à laquelle assistait aussi Jarnac, du Lude offrit d'aller reprendre le château de Marans. Monluc, qui avait d'abord parlé de l'aider, consentit à laisser en Saintonge huit compagnies de gens d'armes et trois enseignes de gens de pied, mais annonça sa résolution de ramener le reste en Gascogne et de renoncer au siège de La Rochelle, puisque le roi ne lui avait pas envoyé tout ce qu'il lui avait mandé « pour l'exécution de la dicte entreprise »[4]. Il sentait que ses compagnons ne se souciaient aucunement d'exposer leurs vies et de perdre leur temps loin de leurs terres, pour assurer le succès d'un dessein hâtivement conçu, mollement suivi et

1. Charles IX au duc d'Anjou, 10 février.

2. La Grange indique bien cette raison : « Quum autem rei bellicae ratio postularet, uti Rupellanos (qui domesticis copiis sustentari non poterant) præsidio nudaret finitimarum insularum, Rhetas suam in potestatem redigere constituit. »

3. Monluc au roi, Saint-Jean-d'Angély, 2 avril (V, 115). — La Popelinière, *La vraye et entière histoire des troubles...*, I, f° 102 v°. — Amos Barbot, *op. cit.* (*Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, XVII, 273.)

4. La Popelinière se trompe donc en disant que « le siège fut conclud, mises bas toutes remontrances qu'aucuns faisoyent du contraire ».

déjà à demi abandonné [1]. Il n'a pas noté cette décision dans son livre; mais ce qu'il dit de l'ignorance où il était des intentions royales et des difficultés qu'avaient les courriers à circuler est confirmé par la lettre au roi du 29 mars.

Dès le 2 avril, il était informé que la paix était prochaine. Elle avait été signée le 23 mars, à Longjumeau, et non, comme il le prétend, à Chartres. Cette « petite paix » dura encore moins qu'il ne le dit : six mois (avril-octobre 1568), et non « huict ou neuf mois au plus » [2]. Il insiste avec raison sur son caractère précaire [3] et est d'accord avec les protestants pour blâmer « le pas de clerc » que firent Condé et Coligny en la signant au moment d'emporter Chartres. Il assure qu'il ne voulut pas se trouver à Bordeaux pour la faire publier, jugeant bien « que c'estoit une paix pour prendre alayne ». En fait, pourtant, il y passa à son retour de Saintonge : le 10 avril, il datait de Bordeaux une lettre au duc d'Albe [4].

Après avoir récapitulé les services qu'il avait rendus au roi pendant les seconds troubles, il raconte en grand détail deux nouveaux faits à son avantage : ses efforts, d'ailleurs vains, pour prévenir la trahison de Pons de Polignac, sieur des Roys, qui livra la place de Blaye à Mirambeau et Pardaillan, et un plan qu'il élabora pour reprendre La Rochelle. Monluc soupçonnait depuis quelque temps des Roys; lors de son passage à Bordeaux en mars, il avait fait arrêter un sieur de Fors, accusé de vouloir « susciter monsieur des Roys et ceulx de la nouvelle religion dudict Blaye à prendre les armes ». Lui-même, on l'a vu, était passé par Blaye, sans doute pour s'assurer que tout y était tran-

1. « Je croy, dit-il très bien, qu'ayant veu monsieur le prince et monsieur l'admiral avec leurs forces aux portes de Paris pour donner une bataille, et puis se promener par la France, ilz songeoient plus à celles-là qu'aux affaires de la Guyenne. » Condé et Coligny, renforcés des auxiliaires de Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin, avaient investi Chartres et marchaient sur Paris. Leurs progrès décidèrent Catherine à traiter.

2. Dans un discours adressé le 26 janvier 1570 au Parlement de Bordeaux, Monluc, résumant ce qu'il avait fait depuis le début des guerres civiles, avait dit plus exactement : « La paix a duré cinq ou six mois » (Devienne, *Histoire de Bordeaux*, I, 164).

3. Dès le 14 mai, le duc de Montpensier informait le roi que les huguenots s'apprêtaient à reprendre les armes. (B. N., fr. n. acq. 6009, f° 23, orig.)

4. V, 123.

quille. Il y revint, dit-il, en mai, amenant de Bordeaux avec lui le procureur général Lahet. Il est impossible de dater par un document précis ce nouveau voyage à Bordeaux [1]. Monluc se vante d'avoir informé à temps la cour de la trahison de des Roys et se plaint de ce que l'on ajouta plutôt foi aux assurances de Lanssac. Il est confirmé par le témoignage de François de Syrueilh, archidiacre de Blaye, qui écrivait dans son journal, à la date du 22 octobre : « Le sieur des Rois, capitaine du chasteau de Blaye et huguenot, après une infinité de promesses faictes au Roy et Reyne et à messieurs de Monluc et Madot, gouverneurs et cour de Parlement, tant de parolle que par escrit, d'estre fidèle au Roy et tenir ledict chasteau pour le Roy contre tous, et avoir reçu du Roy mil escuz soubz la parolle de monsieur de Lansac, qui avoit assuré Sa Majesté de la fidellité dudit des Roys [2], rendit la place de nuyct, le vendredi au seoir, XXIIe octobre 1568, aux [trouppes du] prince de Condé, conduictes par les sieurs de Mirambeau... et aultres capitaines, auxquels les portes furent ouvertes et le pont baissé, sans y avoir posé le camp ou faict aulcun effort. » Et après avoir ajouté un détail qui met mieux en lumière la mauvaise foi de des Roys et que confirme une lettre de Monluc, l'archidiacre conclut : « Voilà que c'est de bailler les fortes places en garde à ces huguenaulx [3]. » Monluc avoue franchement qu'il n'eût jamais cru le capitaine de Blaye capable d'une telle action et que, jusqu'au dernier moment, il fut sans défiance. Il n'ajoute pas que, le lendemain, les huguenots prirent Bourg, occupèrent le Médoc et tinrent comme assiégé Bordeaux, où la panique fut générale [4]. C'est aussi en mai, pendant le séjour de Monluc dans cette ville, qu'il faut placer le conseil où il exposa un plan de campagne pour la guerre que l'on sentait imminente. Il est piquant de constater qu'un de ceux que Monluc prenait pour confidents, le capitaine Berre (ou Verre), lui avait

1. Une requête des jurats au roi, du 11 juin 1568, fait allusion à la venue de Monluc en cette ville « par deux et diverses foys aux derniers troubles ». (*Arch. hist. de la Gir.*, IV, 162.)

2. Ce détail se retrouve dans Monluc. — Le 11 septembre 1560, Lanssac assurait le roi de la fidélité de des Roys. (B. N., fr. 15873, f° 100, orig.)

3. *Journal de François de Syrueilh, 1568-1585.* (*Arch. hist. de la Gir.*, XIII, 249-250.)

4. Monluc au roi, Villeneuve-d'Agen, 31 octobre (V, 131-132).

été dénoncé par le roi comme une créature de Coligny et, à ce titre, comme suspect[1].

Monluc était de retour à Agen le 18 mai[2]. A ce moment il « s'offença », dit-il, une jambe, puis eut un catarrhe qui lui « cuyda coupper la gorge ». Il exagère un peu en assurant que la maladie le tint trois mois au lit : dès le 13 juin, il s'apprêtait à se rendre à Auch[3], et, vers la fin de juillet, comme il le dit lui-même, il s'en était allé changer d'air à Cassaigne, d'où il datait, le 26, une lettre et une commission à l'évêque de Lombez, Pierre de Lancrau, députant ce personnage pour procéder au dénombrement des catholiques de son diocèse et de tout le comté de Comminges et pour promouvoir la création de ligues, en forme de confréries, destinées à assurer leur union[4]. De Cassaigne, il surveillait attentivement Jeanne d'Albret : nous en avons la preuve par deux lettres du jeune Henri de Navarre, des 7 et 11 juillet[5]. Ces deux lettres, écrites de Tarbes, permettent de dater approximativement l'arrivée de la reine et de son fils à Vic-Bigorre, à laquelle font allusion les *Commentaires*. Tandis qu'ils descendaient vers la Gascogne, Monluc était revenu à Estillac, puis à Agen, pour y tenir, le 25 août, une assemblée des États[6]. Il y fut informé que « le jeudy » (26 août) Jeanne avait quitté Vic pour se rendre à Nérac, où elle arriva le dimanche 29. Elle y passa la semaine[7]. L'exposé justificatif de Jeanne d'Albret, publié dès 1570 dans l'*Histoire de nostre temps*, permet de contrôler d'une façon rigoureuse le recit des *Commentaires*[8]. Ce ne fut

1. « Ordre du roy au sieur de Monluc pour faire le siège de La Rochelle » [février]. (B. N., fr. 15548, f° 168.)

2. Il y signait à cette date une ordonnance touchant la garde de la ville. (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 62.)

3. Les consuls décidèrent de « luy faire tout l'honneur que la ville pourra, auquel sera fait present de deux barriques de vin » et d'avoine. (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 267 r°.)

4. J. Lestrade, *Les Huguenots en Comminges*, p. 19.

5. *Lettres missives de Henri IV*, I, 5. — Cf. Bordenave, *Histoire de Béarn et de Navarre*, p. 152.

6. Monluc á Pontic, syndic du pays de Comminges, Estillac, 10 août. (J. Lestrade, *op. cit.*, p. 27.) — Arch. munic. d'Agen, CC, 69.

7. Elle datait de Nérac, le 31, la commission donnant au baron d'Arros pleins pouvoirs pour commander en Béarn en son absence. (Voir le texte dans l'*Hist. de l'hérésie en Béarn*, ms. Bonnecaze.)

8. *Histoire de nostre temps*, s. l., 1570, in-8°. — Cette relation est la source où ont puisé Bordenave, Favyn et Olhagaray.

pas « ung mercredy au soir » (1er septembre), mais le vendredi 3 qu'elle reçut un gentilhomme de M. de La Rochefoucault, qui demeura plus de quatre heures enfermé avec elle dans son cabinet. Il venait lui apprendre que le prince de Condé et Coligny avaient quitté Noyers « comme materats desempennez »[1]. Le samedi, la reine expédia un de ses gens à Monluc pour l'avertir du départ de son beau-frère « et du tort qui luy avoit esté faict, luy en mandant l'histoire tout au long comme elle estoit ». C'était la réponse à la visite de Leberon envoyé à Nérac la veille. Le dimanche (5 septembre), Jeanne informa Monluc qu'elle partait pour Casteljaloux. Les *Commentaires* placent à tort son départ ce jour-là. C'est le lundi 6 qu'elle quitta Nérac[2]. Monluc, à cette nouvelle, commença à comprendre. Il lui manda qu'il allait à Villeneuve-d'Agen « assembler les capitaines pour aviser aux affaires de Guienne »[3]. En réalité, il ne bougea pas d'Agen[4], mais envoya, comme il le dit, des ordres secrets à Madaillan, au chevalier de Monluc et à Fontenilhes pour marcher en hâte vers Port-Sainte-Marie et y barrer le passage[5]. Jeanne resta deux jours à Casteljaloux. Le mercredi 8, elle alla coucher à Tonneins et y demeura deux jours aussi, pour attendre le sénéchal d'Armagnac Fonterailles, « qui lui amenoit la plus grande partie de la noblesse à cheval, et son frère Montamat qui amenoit l'infanterie ». « C'estoit, dit-elle, donner tout le loisir du monde à Montluc de me venir empescher; ce qu'il taschoit bien faire, se hastant d'assembler ses forces, qu'il eut prestes à Villeneuve d'Agenois le dimanche douziesme. » Monluc a glissé sur ce séjour à Tonneins; il se borne à dire que son fils le chevalier, arrêté à Aiguillon par l'insuffisance des bateaux, ne put rejoindre à temps Madaillan, qui était sur la

1. Le 23 août. (Cf. Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, II, 17.)

2. Le dimanche 5 septembre, « nous celebrasmes la Ste Cène audict Nerac... Le lundy nous partismes dudict Nerac seulement avec cinquante gentilshommes de nos serviteurs, domestiques et subjects qui estoient avec nous ».

3. *Hist. de nostre temps*, p. 233.

4. Il y délivrait, le 8 et le 9, des commissions au capitaine Paulhac et au sr de La Cassaigne pour assembler des hommes. (Noulens, *Maisons historiques de Gascogne*, I, 412. — Éd. de Ruble, V, 338.)

5. Le 9, il envoyait de même une commission au capitaine Sainte-Colombe pour lever une compagnie à Jegun. (Arch. de Muret, États de Comminges tenus à L'Isle-en-Dodon en décembre 1568, copie. — Communic. de M. l'abbé Lestrade.)

rive droite du fleuve, vers La Sauvetat-d'Eymet. La reine y coucha le samedi 11 ; le lendemain, franchissant la Dordogne, elle arrivait à Bergerac, où Armand de Clermont, sieur de Piles, lui amena la noblesse de Périgord. Elle y séjourna jusqu'au jeudi 16, gagna Mussidan, où elle passa l'Isle sans être inquiétée par d'Escars, bien que Monluc eût averti ce dernier. Le samedi 18 et le dimanche 19, elle était à Aubeterre, du lundi 20 au mercredi 22 à Barbezieux, le jeudi 23 à Archiac, d'où elle rejoignit Condé à Cognac. Ils arrivèrent le 28 à La Rochelle [1].

Comme on le voit, à part une légère inexactitude, le récit des *Commentaires* est confirmé par la relation de l'*Histoire de nostre temps*. Les deux narrations sont, d'ailleurs, oratoires : l'auteur de la seconde, soucieux d'exalter la hardiesse de la reine, exagère les efforts de Monluc, qui, lui, est préoccupé surtout de justifier son inaction ou plutôt sa lenteur. Entre les deux, il est possible, sinon aisé, de démêler la vérité. Jeanne ne négligea rien pour endormir la vigilance de Monluc, en lui persuadant que le brusque départ de Condé n'avait aucun motif grave et qu'elle-même ne venait à Nérac que pour entretenir la paix. Condé, de son côté, lui avait envoyé par M. de Guitinières copie des lettres qu'il avait écrites au roi en quittant Noyers, l'assurant qu'il « ne pretendoit faire aucun acte de guerre, mais seulement passer le chemin pour aller à la maison de M. le comte de La Rochefoucault, son beau-frère » [2]. En recevant ces lettres, Monluc dut être fort perplexe. Fut-il dupe? C'est peu vraisemblable. Il semble bien pourtant qu'il se laissa d'abord prendre au piège. Il l'avouait dans un discours qu'il adressait, le 23 décembre suivant, au Par-

1. *Histoire de nostre temps*, pp. 235-237. — *Lettres de très haute, très vertueuse et très chretienne Princesse Jane, Royne de Navarre, au Roy, à la Royne mère, à Monsieur, frère du Roy, à Monsieur le cardinal de Bourbon, son beau-frère et à la Royne d'Angleterre, contenant les justes occasions de son partement avec Mgr. le Prince et Madame Catherine, ses enfans, pour se venir joindre à la cause generale avec Mgr. le Prince de Condé, son frère*, s. l., 1568, in-8° de 9 ff. n. chiffrés. Ces lettres, dont les quatre premières sont datées de Bergerac, 16 septembre, et la dernière de La Rochelle, 15 octobre, ont été reproduites par Bordenave, pp. 155-167.

2. *Histoire de nostre temps*, p. 95 (reproduit textuellement par Jean de Serres, *Memoires de la troisième guerre civile*, s. l., 1570, p. 150). — La lettre de Condé à la reine est datée de Noyers, 28 juillet (B. N., fr. n. acq. 6008, f° 12, orig.).

lement de Bordeaux : « Je confesse qu'elle m'a surpris, m'ayant assuré plusieurs fois qu'elle ne prendroit jamais les armes contre le roy et, quoy que je fusse adverty du contraire, je la laissé faire pour voir si elle estoit aussi loyale qu'elle disoit et avoit promis au roy. Aussi si j'eusse assamblé la moindre compaignie, elle ust pris là dessus son excuse et ust dit qu'on lui vouloit courir sus [1]. » Mais la véritable raison pour laquelle il n'agit que tardivement, il l'a donnée lui-même et elle est très plausible. Il eut peur de mécontenter la reine-mère, s'il inquiétait la reine de Navarre. Il se souvenait de ses mésaventures passées et se disait qu'une nouvelle imprudence pourrait lui coûter encore plus cher. Tant qu'il ne s'agissait que de tenir en bride Jeanne d'Albret par des moyens plus ou moins légitimes, mais pacifiques, en contrecarrant ses ordres d'une façon détournée, il n'avait pas hésité [2]. Arrêter à main armée une princesse du sang lui parut moins facile. Il recula devant un acte aussi grave et les mesures qu'il prit furent volontairement tardives, quoi qu'il en ait dit. Sans doute, il pensa que les assurances qu'il avait reçues de Jeanne et de Condé pourraient, le cas échéant, lui servir d'excuse; en quoi il se trompait. On lui reprocha sévèrement son attitude et il en fut réduit à répéter une fois de plus : « Tousjours le plus petit a le tort. » Il se plaint, d'ailleurs avec raison, de n'avoir reçu de la cour aucun ordre. C'est postérieurement au passage de la reine de Navarre qu'il connut les instructions du roi, datées de Saint-Maur-les-Fossés (4 septembre), qui lui ordonnaient d'assembler toutes ses forces « pour garder et conserver le païs, empêcher qu'il ne y ayt aulcune eslevation entre ses subjectz », et de prendre contre les réformés des mesures de rigueur [3].

1. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr. du Parlement, ms. 369, 3, f° 123.

2. Il serait curieux d'étudier en détail cette « petite guerre ». Voir, en particulier, deux lettres inédites de Jeanne d'Albret à Monluc relatives aux habitants de Cazères-sur-l'Adour et de Casteljaloux, écrites en octobre 1567 (Arch. Nat., K, 100, B, n°s 14 et 64, minute orig.), et la réponse de Monluc à la première (V, 91). Sur les ménagements que Monluc savait, à l'occasion, garder envers la reine, voir P. Courteault, *Un cambriolage d'archives au seizième siècle* (*Revue du Béarn et du Pays basque*, I, 193-197).

3. Commission et instructions de Charles IX à Monluc, Saint-Maur-les-Fossés, 4 septembre 1568 (Arch. Nat., K, 1527, n° 9, ancien n° 11; Arch. dép. de la Gironde, B, 38, f°s 29-32, copies du temps). C'est le 29 novembre seulement que Monluc rendit, conformément à ces instructions, une ordonnance défendant

Tandis que Jeanne d'Albret et son fils gagnaient La Rochelle, Monluc tomba de nouveau malade. Il y a fait allusion dans son discours au Parlement de Bordeaux du 26 janvier 1570[1]. Son état fut si grave qu'il fit son testament, « ce que je n'avois, dit-il, jamais faict pour malladie ny blessure que j'eusse eue ». « Estant encores en l'extrémité », il fut averti par le vicomte de Joyeuse « que les Provensaulx avoient passé le Rhosne et que monsieur d'Acier les estoit allé recullir vers Usez ». Dès le 7 août, Joyeuse informait, de Montpellier, Damville de ces mouvements de la grande armée que le Midi protestant avait levée pour renforcer Condé et Coligny, retranchés en Saintonge et en Poitou[2]. « Tous ceux, écrivait-il, qui portent les armes dans les dictes villes [de Montpellier et de Nîmes] se sont retirez du costé des Sevenes avec les armes, où monsieur d'Assier qui est à Uzès a recueilly toutes ses troupes. Ils attendoient Mouvans, qui est chef de ceux de Daulphiné et Provence, pour rallyer tous ensemble[3]. » C'est, d'après Jean de Serres, le 23 septembre que la jonction eut lieu, à Alais. Dejà, dans son discours au Parlement de Bordeaux, Monluc s'était plaint que Joyeuse et plusieurs autres (l'évêque de Rodez, MM. de l'Estang et de Saint-Vensa, nommés dans les *Commentaires*) l'eussent averti que les Provençaux « n'estoient que quatre ou cinq mille pendarts et canaille », tandis qu'« enfin ils se sont trouvés dix-huit ou vingt mille hommes des plus bragards de la France ». C'est le chiffre que donne Jean de Serres[4].

Préoccupé de prouver qu'il fit tout ce qui était en son pouvoir pour arrêter les Provençaux et qu'il ne fut victime que de renseignements inexacts, Monluc a conté avec les plus minutieux

à tous magistrats, notaires, collecteurs, etc., de la R. P. R. d'exercer leur office. (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 66.) — Bordenave dit très exactement : « Monluc eust commandement de l'arrester, mais elle fut jà passée lorsque le commandement lui fut apporté. » (*Hist. de Béarn et Navarre*, p. 110.)

1. « Voilà une autre paix et je fus malade; après m'en allay au-devant des Provençaux. »

2. Jean de Serres, *Memoires de la troisième guerre civile*, p. 232, donne la composition exacte de cette armée, recrutée en Dauphiné, Languedoc, Vivarais et Rouergue, et que commandait Jacques de Crussol, baron d'Assier, « ayant charge de M. le prince ».

3. Joyeuse à Damville, Montpellier, 7 août. (B. N., Clairamb., 355, f° 159).

4. « Environ vingt mille hommes de pied et de 8 à 900 chevaucheurs, en bon equippage et bien deliberez. »

détails les marches et contremarches qu'il fit pour approcher l'ennemi et le reconnaître. Le 27 septembre, il était encore à Agen[1]; le 30, il était arrivé à Cahors[2]; il a donc exagéré en prétendant qu'il demeura quatre ou cinq jours à Castelnau-Montratier, « cinq lieues près de Cahors ». Il s'est fait peut-être plus malade qu'il n'était. Une lettre de Felipe de Bardaxi rend, du reste, hommage à l'activité qu'il déployait pour lever des troupes; on y voit qu'il parvint à réunir quatre mille fantassins et environ quinze cents chevaux, « bons ou mauvais »[3]. Les *Commentaires* réduisent ces chiffres à « quatre cens sallades » et dix-huit cents hommes de pied : le chevalier de Monluc avait été, en effet, obligé, « passant le pont à Cahors », de casser trois ou quatre cents de ces derniers, qui se trouvèrent n'être que des pillards de profession. Une injonction à Jehan de Maliac, fermier général des finances en Guienne, pour se faire payer son état trimestriel de quinze cents livres comme lieutenant de roi et de cinq cents comme chevalier de l'ordre, atteste que Monluc demeura, comme il le dit, deux jours à Cahors[4]. D'après ses indications, il arriva le 4 à Souillac. Une lettre au roi, datée le 9 de cette ville, confirme qu'il y reçut deux dépêches de l'évêque de Rodez et de « monsieur de Cornusson le jeune », l'informant de la marche des ennemis[5]. Par contre, ce n'est pas à Gourdon, entre Cahors et Souillac, qu'il apprit que le roi lui ordonnait, ainsi qu'à d'Escars, d'aller rejoindre en Poitou le duc de Montpensier pour combattre Condé et Coligny : dès le 30 septembre, à Cahors, il connaissait cet ordre[6]. Il dut lui être simplement confirmé par Monsalès à Gourdon, d'où il écrivit au roi qu'il espérait, après avoir opéré sa jonction avec le gouverneur d'Auvergne, Gaspard de Montmorin, comte de Saint-Herem, et son lieutenant, le grand prieur, arrêter l'ennemi au passage de la Dordogne.

1. Délibération des États d'Agenais, Agen, 27 septembre (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 65).

2. Monluc aux consuls d'Agen, Cahors, 30 septembre. — Monluc au grand-prieur d'Auvergne, même date (V, 125-127).

3. Sommaire d'une lettre de Felipe de Bardaxi à don Juan de Bardaxi, Toulouse, 6 octobre (Arch. Nat., K, 1510, n° 47, ancien n° 40).

4. Injonction à Me Jehan de Maliac, Cahors, 1er octobre (V, 339).

5. Monluc au roi, Souillac, 9 octobre (V, 127).

6. Monluc au grand-prieur d'Auvergne, Cahors, 30 septembre,

C'est à Souillac, et non à Gourdon, comme semblent le dire les *Commentaires,* que Monluc et d'Escars réunirent le conseil de guerre où l'on délibéra sur le parti à prendre. Fallait-il, suivant l'ordre du roi, se replier vers Bergerac et Périgueux pour « favoriser » Angoulême, assiégé par Condé, ou tenter d'arrêter les Provençaux, de concert avec Joyeuse, avant qu'ils eussent franchi la Dordogne? Monluc, dans sa lettre au roi, dit qu'il proposa le premier plan, mais qu'il fut seul de son avis. Tous les capitaines firent observer que, si l'on s'éloignait vers la Charente, Assier s'emparerait sans coup férir d'Agen, de Moissac, de Villeneuve, et qu'il était prudent d'attendre les forces de Joyeuse et celles d'Auvergne pour attaquer un ennemi qui se renforçait de jour en jour. On décida donc de reculer sur Gourdon. Dans son livre, Monluc a omis, au compte rendu qu'il donne du conseil, de dire qu'il fut d'avis d'obéir aux ordres royaux; mais, quelques pages plus loin, il le rappelle pour se justifier du reproche d'insubordination qui lui fut adressé par la cour, à l'instigation de Monsalès. Son récit se trouve donc confirmé par la première épreuve qu'en donne la lettre au roi du 9 octobre.

Les *Commentaires* ne marquent pas d'une façon nette le mouvement de retraite qui suivit le conseil de guerre : il fut réel, puisque le 11 Monluc avait reculé jusqu'à Villefranche-de-Périgord [1]. C'est là, sans doute, qu'il reçut de l'évêque de Cahors l'avis que les Provençaux approchaient de cette ville et qu'il était urgent de la secourir. Assier avait, en effet, quitté Millau le 5 octobre : le 10, il était à Capdenac. Mais au lieu de tourner vers Cahors, où Monluc avait envoyé en hâte La Valette et Fontenilhes, il se dirigea vers la Dordogne par Assier et Gramat. Après avoir dénombré son armée à Payrac [2], il franchit cette rivière le 14 octobre, à gué, au droit de Souillac, « duquel ledit sieur de Montluc estoit departy le jour precedent, ayant sondé ladite rivière et trouvé qu'elle estoit guéable presque partout, ne se sentant pas assez fort pour empescher telle armée de passer » [3]. C'est pendant cette marche que Monluc,

1. Monluc aux capitaines de Comminges, Astarac et Rivière-Verdun, Villefranche-de-Périgord, 11 octobre (J. Lestrade, *op. cit.*, p. 32).

2. Payrac, Lot, ch.-l. de cant., arr. de Gourdon (13 kil.), à 51 kil. de Cahors.

3. Jean de Serres, *op. cit.*, p. 233. — Cf. La Popelinière, I, f° 150 r°, qui copie Jean de Serres.

« côtoyant » les Provençaux, suivant l'expression de Jean de Serres, poussa jusqu'à Gramat cette reconnaissance dans laquelle fut pris le capitaine Moreau, leur mestre de camp, qui le renseigna exactement sur le nombre de ses adversaires[1]. Les *Commentaires* font, du reste, une allusion très claire à une revue passée à Payrac par Assier; mais au lieu de Payrac, ils parlent de Figeac. La confusion est évidente; elle est peut-être due à une erreur de copiste. Un peu plus loin, il est question des passages de la Dordogne, « tirant à Figeac », que d'Escars envoya sonder. Le fait, on l'a vu, a été noté par Jean de Serres, qui confirme ce que dit Monluc de cette tentative suprême pour empêcher le passage de la rivière; mais c'est encore de Payrac qu'il s'agit.

La retraite définitive, qui permit à Assier de passer, eut-elle pour cause l'infériorité numérique des troupes royales? Le fait paraît certain. Monluc n'en veut pourtant pas convenir et il l'attribue à un ordre de la cour, suggéré par Monsalès et apporté à Gourdon par son frère Balaguier. Le roi réitérait ses précédentes instructions : il entendait qu'on laissât tout pour aller rejoindre le duc de Montpensier. L'ordre fut certainement donné : le 16 octobre, Charles IX écrivait à Fourquevaux que la jonction devait sans doute être faite et qu'il recevrait bientôt la nouvelle d'une bataille[2]. La cour tenait à concentrer tout l'effort contre Condé et l'amiral en Saintonge; elle n'attachait qu'une médiocre importance à ce secours des Provençaux, sur lequel elle était mal renseignée. On dut trouver mauvais que Monluc le prît au sérieux.

1. Charles IX à Fourquevaux, 16 octobre (*Lett. de Cath. de Méd.*, III, 192, note). — Une dépêche de l'ambassadeur anglais Norris, du 22 octobre, fait allusion à une mésintelligence entre Monluc et le duc de Montpensier, qui se rapporte à cette affaire (*State papers, Foreign, 1566-1568*, n° 2603, 3). Norris exagère, dans ses dépêches, le mécontentement de Monluc, dont il se félicite dans l'intérêt du prince de Condé (*ibid.*, n°s 2610, 2; 2633, 2).

2. Il avait auparavant concentré ses troupes à Goudou, « qui est à monsieur de Sainct-Sulpice ». — Goudou, commune de La Bastide-Murat, Lot, ch.-l. de cant., arr. de Gourdon. — Voir une lettre de Saint-Sulpice à sa femme, du 24 octobre 1568, disant que M. de Monluc, avec toute son armée, est demeuré trois jours à Goudou et sur ses terres et qu'il a gâté tous les blés, « marchant les soldats dessus, ce que LL. MM. ont trouvé fort étrange ». (Cabié, *op. cit.*, col. 83.) De Ruble, avec toutes les éditions, a imprimé *Gourdon* (III, 189). Le ms. (f° 311 v°) porte pourtant *Goudou*.

On ne fut pas surpris qu'une fois de plus il eût subordonné à l'intérêt général la sécurité de la province et la protection des maisons et des terres de la noblesse gasconne; mais on en fut mécontent et Monsalès, qui lui « chaussa bien les esperons envers Leurs Majestés » en le rendant, à tort, responsable du refus des capitaines d'obéir à l'ordre qu'il avait apporté, n'eut sans doute pas de peine à indisposer contre lui la reine-mère et le roi. Cette piteuse campagne ne lui rapporta donc aucune gloire et lui valut une « charité » de plus.

Le 26 octobre, Monluc, après avoir réparti ses compagnies dans les garnisons vers Sainte-Foy, Libourne et Bergerac, était de retour à Agen [1]. A peine remis d'une dysenterie qui l'avait pris à Castelnau-Montratier, il se prépara à aller retrouver le duc de Montpensier, qui l'attendait avec impatience au nord de Limoges [2]. Le 31, il était à Villeneuve-d'Agen, où il avait donné rendez-vous à Terride et à Gondrin, pour partir avec eux « en France ». Une lettre que le duc de Montpensier lui écrivit de Périgueux, pour l'informer de la défaite qu'il venait d'infliger aux Provençaux, et une lettre au roi confirment rigoureusement ce qu'il dit de son intention d'aller rejoindre le duc, de l'ordre soudain qu'il reçut de se jeter dans Bordeaux, de son espoir de rallier sans retard l'armée royale [3]. Le motif qui l'appelait à Bordeaux d'une façon si brusque était la prise de Blaye, livré par des Roys, et celle de Bourg par les huguenots. Ces deux nouvelles avaient jeté l'épouvante au cœur des Bordelais; on disait que le prince de Condé avait des intelligences dans la ville, qu'il était sur le point de la surprendre [4]. Monluc, qui trouvait ces

1. Commission au sieur de Saint-Germier, Agen, 26 octobre. (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 280.)

2. Le duc de Montpensier au roi, camp de Bellac, 12 octobre. (B. N., fr. n. acq. 6009, f°s 27-28, orig.)

3. Le duc de Montpensier à Monluc, Périgueux, 27 octobre. (Arch. Nat., K, 1510, n° 67, ancien n° 58, trad. espagnole.) — Monluc au roi. Villeneuve-d'Agen, 31 octobre. — A la reine, même date (V, 131-137).

4. Le duc de Montpensier à Monluc : « He querido embiaros estas nuevas, y juntamente deziros que he sido avisado que el principe de Conde tiene intelligencia en la villa de Burdeos, aunque no me da esto pena, por haverme assegurado que os hallais vos dentro d'ella en persona; y estoy bien cierto que pondreis buena orden y remedio en todo, como yo os lo ruego mucho, y que tengais tambien mucho cuydado del castillo de Blaya, del qual me dizen que

craintes exagérées, envoya en hâte son fils le chevalier, « estimant que sa présence y suffiroit ». Devant les instances du Parlement, il dut s'y transporter lui-même, bien qu'il eût reçu du duc d'Anjou, qui venait d'entrer en campagne à Blois avec le gros de l'armée royale, l'ordre de le rejoindre[1]. Les *Commentaires* mentionnent quelques étapes du voyage de Villeneuve à Bordeaux. L'indication des jours de la semaine, rapprochée des deux lettres au roi du 31 octobre et du 9 novembre, permet de préciser le jour où Monluc entra dans la ville. C'est un mardi, c'est-à-dire le 2 novembre, qu'entre Marmande et La Réole il rencontra Lignerolles et le jeune Lanssac, qui l'engagèrent à se hâter. Il coucha le soir à Langon, et le lendemain 3 novembre, à midi, il fit dans Bordeaux cette entrée solennelle à laquelle, dit le chroniqueur Darnal, « fut beaucoup despencé... et luy fut donné mil escus de present »[2]. La lacune des registres secrets ne permet pas de contrôler ce qu'il dit des mesures prises pour rassurer les Bordelais; mais le procès-verbal de l'audience du 4 décembre nous apprend qu'à la sollicitation du clergé, il rendit une ordonnance défendant l'entrée de la ville au président Lagebaston et que le conseiller Gilibert protesta contre cette mesure[3]. Monluc, peu soucieux de rappeler cet acte d'arbitraire à l'encontre d'un magistrat éminent qui avait été en 1570 rétabli dans sa charge, s'est borné, dans une addition maladroite, à dire que Lagebaston « s'estoit retiré pour n'estre son service agréable au roi ». L'atténuation est significative. Il ne resta, comme il le dit, que six jours à Bordeaux[4]. Le mardi

habla el dicho principe como si ya estuviesse dentro, y siendo esta plaça de la importancia que vos sabeys, tengo por cierto lo proveereys... »

1. Dans une lettre au comte de Fiesque, du 21 octobre, Catherine annonçait cette entrée en campagne et escomptait la jonction prochaine des troupes de Monluc. (*Lett. de Cath. de Méd.*, III, 195.)

2. *Chronique Bourdeloise*, suppl^t de Darnal, Bordeaux, 1619, p. 223.

3. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secrets, 369, 3, f°s 117-118. — La requête du clergé a été publiée dans les *Arch. hist. de la Gir.*, XXIV, 454.

4. A ce séjour se rattache l'achat par les jurats, sur son ordre, des pièces d'artillerie que Dominique de Gourgues avait rapportées de Floride. J'ai retrouvé ce document, que T. de Larroque croyait disparu dans l'incendie des archives municipales de Bordeaux du 13 juin 1862 (*La Reprise de la Floride*, 1867, p. 72, note); il a été publié dans les *Arch. hist. de la Gir.*, XXXIV, 313.

9 novembre, il s'acheminait vers Périgueux, pour aller rejoindre le duc d'Anjou [1]. A sa grande satisfaction, il reçut à Sainte-Foy l'ordre du duc de Montpensier de rester en Guienne et de surveiller Bordeaux et Libourne. Il séjourna à Sainte-Foy [2], répartit ses compagnies et ses enseignes à Castillonnès, Sainte-Foy et Libourne, puis rentra à Agen où, le 25 novembre, il présidait une assemblée des députés des douze principales villes du pays, qui lui demandèrent, conformément à l'édit du 10 novembre, la révocation de tous les magistrats appartenant à la religion réformée et le supplièrent de laisser en Agenais une garnison suffisante [3].

Le récit présente ici une lacune de deux mois environ. Monluc ne dit rien d'un voyage qu'il fit, au début de décembre, à Lectoure [4], et de deux voyages à Bordeaux, qui eurent lieu, le premier dans les derniers jours de 1568, l'autre dans la seconde quinzaine de janvier 1569 [5]. Il était de retour à Agen au début de février. La lettre qu'il écrivait, le 3, au roi le montre, comme il le dit dans son livre, surveillant les mouvements des vicomtes en Quercy et du côté de Montauban; elle confirme aussi l'occupation, par Piles, de Sainte-Foy, inopportunément dégarni de la compagnie de Leberon, que Monluc, pour obéir aux ordres du duc de Montpensier, s'apprêtait à emmener avec lui contre les vicomtes [6]. Il était encore à Agen le 16 février [7]. A la fin du mois,

1. Monluc au roi, Bordeaux, 9 novembre (V, 137).

2. Monluc aux maire et jurats de Bordeaux, Sainte-Foy, 16 novembre (V, 140). — Les habitants de Sainte-Foy lui ofirirent 1000 écus pour qu'il leur laissât leurs blés. (Arch. dép. de la Gironde, E, supplt, 4988, BB, 2.)

3. Arch. munic. d'Agen, CC, 69. — *Arch. hist. de la Gironde*, XXIX, 66. — Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XV, 334).

4. Ce voyage est connu par deux lettres du 3 et du 7 aux consuls d'Auch. (Lafforgue, *Histoire de la ville d'Auch*, I, 390-391.)

5. Sur le premier séjour de Monluc à Bordeaux et sur sa querelle avec Vaillac, capitaine du Château-Trompette, voir les reg. secrets (ms. 369, 3, fos 121-124) et Devienne, *Hist. de Bordeaux*, I, 154-156. — Son second séjour est connu par une commission au capitaine Teulade, du 16 janvier 1569 (Arch. du grand séminaire d'Auch, no 13841), par une mention des reg. secrets (*ibid.*, fo 127) et par une commission à Vaillac, du 29 (*Arch. hist. de la Gir.*, XIX, 324).

6. Monluc au roi, Agen, 3 février 1569 (V, 141).

7. Monluc aux consuls d'Auch, Agen, 16 février. (Lafforgue, *Histoire de la ville d'Auch*, I, 393.)

il en partit et, passant par Monflanquin [1], dut arriver à Cahors au début de mars. De là, il écrivit à Charles de Monferrand, le nouveau gouverneur de Bordeaux [2], de lui « faire advancer » deux canons à Libourne, pour aller reprendre Sainte-Foy. Il avait, à ce moment, renoncé à poursuivre son entreprise contre les vicomtes et à rejoindre Leberon qui, d'ailleurs, envoyé en avant pour surprendre l'ennemi aux environs de Villefranche-de-Rouergue, le trouva sur ses gardes et dut se replier. Un ordre du duc d'Anjou lui ordonnait de « retourner visaige droict en Bourdelois pour combatre Piles ». Les succès du hardi chef huguenot, dont Monluc ne dit rien, commençaient à devenir inquiétants [3]. Renonçant donc à harceler les vicomtes, qui rejoignirent sans encombre l'armée des princes devant Niort [4], il rebrousse chemin, mande à Terride et à Bellegarde, qui étaient à Moissac, de faire diligence pour le rejoindre, et envoie en avant Fontenilhes et son fils Fabien, dit « le capitaine Monluc ». Il donne aussi contre-ordre à Leberon, refait en deux jours, avec sa cavalerie, la distance qui sépare Cahors de Monflanquin, où il arrive le 6 mars. Après avoir envoyé de divers côtés des dépêches pour hâter la marche des compagnies qui devaient renforcer sa petite troupe, le lendemain il pique droit à Monbahus et envoie en avant, vers Miramont, son lieutenant Madaillan, Fontenilhes et le capitaine Monluc. Ceux-ci, arrivés à Miramont, s'y heurtent aux casaques blanches de Piles, les chargent et les mettent en fuite vers La Sauvetat-du-Dropt. Monluc arrive trop tard pour consommer la défaite de la cavalerie huguenote, qui se retire sur Eymet. Il n'a pas employé moins de quinze pages à narrer ce

1. Commission aux officiers du roi d'Agen et de Gascogne, Monflanquin, 27 février. (Barrère, *Hist. relig. et monum. du diocèse d'Agen*, II, 307.) Barrère a aussi publié une lettre à M. de La Lande, écrite de Monflanquin le *16 février*, qui paraît mal datée. Il faut sans doute lire *26*.

2. Ses lettres de nomination sont du 12 janvier 1569. (*Arch. hist. de la Gir.*, XXVI, 436.)

3. Le soir de la bataille de Jarnac on trouva, entre autres papiers, dans les poches du prince de Condé, un avis à l'amiral daté du 9 mars, annonçant que Piles a pris La Sauvetat et Eymet (Duc d'Aumale, *op. cit.*, II, 385).

4. Les princes de Navarre et de Condé au duc de Deux-Ponts, Niort, 20 février (Duc d'Aumale, *op. cit.*, II, 382. — Cf. *Lett. de Cath. de Méd.*, III, 217, note). Ce document fait allusion à l'échec de Leberon et parle d'une défaite infligée par Piles à quatre enseignes de gens de pied de Monluc.

petit fait d'armes, le seul glorieux de la campagne. Il s'en excuse en alléguant qu'on lui avait reproché de n'avoir pas fait le nécessaire en cette occasion. Ample, copieuse, prolixe, sa narration est, d'ailleurs, exacte. En la comparant avec le bulletin de victoire bref, rapide, réduit à quelques lignes, qu'il adressait, le soir du 9 mars, du camp de La Sauvetat, à son compagnon Monferrand, on constate une concordance à peu près parfaite [1]. Il n'y a qu'un léger désaccord entre les deux récits. D'après les *Commentaires*, les deux premières cornettes, chargées par Madaillan, s'enfuirent vers La Sauvetat; les deux autres, mises en déroute par Fontenilhes et le capitaine Monluc, vers Eymet. D'après la lettre, « le reste se sauva, l'eune troupe vers Sainte-Foy et l'autre vers Duras, pour ce qu'ils estoient bien montés »[2]. Au lendemain de la « faction », Monluc attribuait à la lenteur de Terride et de Bellegarde la responsabilité de son insuccès relatif; plus équitable dans son livre, il explique leur retard par le manque de bateaux nécessaires pour passer le Tarn et la Garonne, dont les ponts avaient été brûlés par l'ennemi. Enfin, dans sa lettre, il cite Ottavio Fregoso comme ayant pris part à l'affaire. Il n'en dit rien dans son livre. Peut-être l'avait-il oublié; mais n'a-t-il pas voulu plutôt, par une omission volontaire, marquer sa rancune au général de l'armée de mer de Guienne, au « meschant frère » de l'évêque d'Agen, avec qui, lors de son dernier séjour à Bordeaux, il avait eu un conflit grave[3]?

1. Monluc à Monferrand, camp de La Sauvetat, 9 mars. (P. Courteault, *Douze lettres...*, pp. 12-24.)

2. Voici un écho du rapport de Monluc au roi : « D'ailleurs Sa Majesté a esté advertie par le sieur de Montluc d'un combat qu'il a donné à Pilles, qui avecques mille ou douze cens chevaux avoit entrepris d'aller querir les vicomtes et les amener et conduire à leur camp. Lequel sieur de Montluc rencontre et taille en pièces de quatre à cinq cens des dictz chevaux qui ont pris la fuite comme canaille sans combattre, ainsi que a fait ledit Pilles, sans que ledit sieur de Montluc ayt perdu ung seul homme. » (Discours de la bataille de Jarnac, publié par S.-C. Gigon, *La Bataille de Jarnac et la campagne de 1569 en Angoumois*, dans *Bulletin et Mémoires de la Soc. historique et archéologique de la Charente*, 1895, p. 147.) Ce rapport fut transmis le 17 mars par le duc d'Anjou, ainsi que le mémoire du 13, dont Monluc avait chargé M. de Salies. (Le duc d'Anjou au roi, camp de Segonzac, 17 mars, dans Duc d'Aumale, *op. cit.*, II, 402.)

3. Voir, sur ce conflit, les lettres d'Ottavio Fregoso des 2, 3 et 17 février 1569 publ. par T. de Larroque (*Arch. hist. de la Gir.*, VIII, 324-325; X, 329-338),

Le soir de l'affaire, Monluc logea à La Sauvetat et le lendemain il occupa Sainte-Foy. Deux jours après, c'est-à-dire le 12 mars, Terride prit congé de lui pour se rendre en Béarn, où le duc d'Anjou, par une commission en date du 4, l'envoyait avec le titre de lieutenant de roi [1]. Bellegarde partit le 13 au matin, avec mille arquebusiers, sa compagnie et une de chevau-légers, « tirant droit à Cahors » pour barrer la route aux vicomtes, qui se disposaient à rejoindre Condé et Coligny [2]. Le chevalier de Monluc s'en alla au camp du duc d'Anjou; il arriva trop tard pour assister à la victoire de Jarnac (13 mars), dont Monluc apprit la nouvelle à Sainte-Foy cinq jours après son départ, vers le 17. Le 12, le chevalier était entré dans Bergerac, évacué par l'ennemi. Leberon y fut ensuite envoyé avec quatre enseignes, « affin de desmanteler la ville...; mais cella feut mal exécuté ». Un mémoire au duc d'Anjou éclaire ce détail; on ne trouva dans le pays aucun vilain qui voulût travailler à la démolition des remparts, « pour ce que tous sont de la nouvelle religion » [3]. Monluc séjourna à Sainte-Foy plus de « cinq ou six sepmaines »; il y était encore au début de mai. Une lettre au roi le montre surveillant les vicomtes qui, depuis la défaite de Jarnac, lui paraissaient moins pressés de vouloir rejoindre l'amiral [4]. Pendant ce séjour, il se rendit à Montmoreau pour y « baiser les mains » du duc d'Anjou [5]. Il y arriva le 27 avril et l'accompagna

et une lettre de l'évêque d'Agen, publ. par le même érudit (*Lettres inédites de Janus Fregose*, p. 14).

1. Voir le texte de cette commission dans OLHAGARAY, *Hist. de Foix, Béarn et Navarre*, p. 585.

2. Mémoire de Monluc au duc d'Anjou, Sainte-Foy, 13 mars (éd. de Ruble, V, 152).

3. Mémoire au duc d'Anjou, Sainte-Foy, 13 mars.

4. Monluc au roi, Sainte-Foy, 16 avril (V, 155-156). — Sur ce séjour de Monluc à Sainte-Foy, voir encore une lettre aux consuls d'Agen, du 18 mars, datée inexactement par DE RUBLE d'Astaffort (V, 154; la correction est due à THOLIN, *Rev. de l'Agenais*, XV, 337, note 3; déjà BARRÈRE, *Hist. du diocèse d'Agen*, II, 308, avait parlé de cette lettre comme écrite de Sainte-Foy), et des lettres de sauvegarde au sieur de Saint-Germier, du 25 avril (V, 340).

5. Le duc était à Montmoreau le 11 avril; à cette date, il mandait aux contrôleurs et élus d'Agenais de lever trois cents pionniers et dix-huit charpentiers, de les outiller et de les faire conduire le plus tôt possible à son camp. (Arch. munic. d'Agen, BB, 30, f° 225 v°.) — Cf. THOLIN, *op. cit.* (*Revue de l'Agenais*, XV, 338).

à Villebois-la-Valette, où le duc était le 29[1]. C'est là qu'arrivèrent coup sur coup deux messagers de Monferrand annonçant que Coligny était en Médoc. Monluc démontra au duc l'invraisemblance de cette nouvelle. L'alarme était fausse, en effet; en réalité, c'était Piles qui, nullement découragé par sa défaite, avait audacieusement débarqué, le vendredi 30 avril, à Saint-Christoly, saccagé les églises de Lesparre, Uch, Saint-Trelody, Saint-Germain, Potensac et autres villages du Médoc, puis s'était rembarqué le dimanche, 2 mai, pour retourner en Saintonge[2]. Le duc d'Anjou craignant, d'une part, une descente des Anglais en Gironde, et aussi que Coligny, qui était du côté de Pons, ne marchât vers la Dordogne pour rallier les vicomtes, renvoya Monluc en Guienne, pour « garder avec ses forces les passages de Bourg et Liborne et jusques à Saincte-Foy »[3]. Il était resté neuf jours auprès du général en chef de l'armée royale; il nous l'apprend lui-même dans une lettre à Fourquevaux[4]. Il revint donc à Sainte-Foy le 5 mai, tandis que le duc d'Anjou s'apprêtait, sur l'ordre du roi, à s'éloigner pour se porter à la rencontre des reîtres du duc de Deux-Ponts et empêcher leur jonction avec l'armée des princes[5]. Dépité, semble-t-il, de n'avoir pas été convié à le suivre, Monluc retourna à Agen.

Il a omis de rappeler que, pendant son long séjour à Sainte-Foy, il fit, à la fin de mars, une tentative malheureuse pour re-

1. Le duc d'Anjou à Charles IX, camp de Montmoreau, 26 avril (B. N., fr. n. acq. 6003, fos 11-13, orig.) : « Monsieur de Montluc m'a mandé qu'il sera icy dans ung jour ou deulx... » — Le même au même, camp de Villebois, 29 avril (*ibid.*, fos 14-16, orig.) : « Monsr de Montluc arriva vers moy avant-hier. » — Voir aussi une lettre du duc de Montpensier, « du camp de Villeboys », 1er mai. Une copie de ce document, dont l'original se trouve à la B. N., Cinq-Cents Colbert, 24, fo 387, a été publiée par A. Dujarric-Descombes, *Mussidan et les guerres de religion*, Périgueux, 1904, pp. 12-13.

2. Relation d'une descente faite en Médoc par Piles (*Arch. hist. de la Gir.*, XLI, 111). Le fait a été vaguement mentionné par Jean de Serres, *Commentariorum de statu religionis et reipublicae in regno Galliae...*, 1572, p. 320.

3. Le duc d'Anjou à Charles IX, camp de Villebois, 2 mai (B. N., fr. n. acq. 6003, fos 17-19, orig.).

4. Monluc à Fourquevaux, Agen, 30 mai (P. Courteault, *Douze lettres...*, pp. 27 et 32).

5. Le duc d'Anjou annonçait, le 13 mai, son départ au roi dans une lettre datée du camp de Montbron (B. N., Cinq-Cents Colbert, 24, fos 389-390, orig.).

prendre Mussidan. Il y alla, dit Syrueilh, « avec deux ou troys canons, fict bresche à la murailhe de la ville et sans autre exploict leva ledict siège dans peu de jours, avec perte de cent hommes ou environ, qui furent tués ou prins, et s'en retourna à Saincte-Foy, par commandement exprès (comme l'on dict) de Monsieur, pour garder le passage de la rivière aux viscontes, qu'on disoit estre en campagne pour passer la Dourdongne et s'aller joindre à l'admiral. Et aussi une pièce des dicts canons se démonta »[1]. Une autre relation contemporaine nous apprend qu'arrivé à Longa, près de Mussidan, il envoya quérir à Périgueux deux pièces de campagne, puis les contremanda parce qu'il « ne jugea pas à propos de s'opiniastrer au siège pour ceste fois-là ». Un mois plus tard, il laissa d'Escars recommencer la tentative qui, cette fois, réussit : après un siège de neuf jours, qui coûta la vie au vicomte de Pompadour et à Timoléon de Cossé-Brissac, colonel général de l'infanterie, Mussidan, héroïquement défendu par Beaudiné et quatre cents hommes, fut pris d'assaut le 1er mai et la garnison passée au fil de l'épée[2]. Ces souvenirs étaient l'un et l'autre peu glorieux à rappeler. Comme s'il avait voulu masquer la lacune, Monluc a grossi ce passage d'additions importantes : un bel éloge du prince de Condé, tué à Jarnac, que « la jalousie de la grandeur d'autruy » perdit, mais qui « aymoit sa patrie et avoit pitié du peuple », et qui, « s'il eust esté employé ailleurs, pouvoit servir la France »; une page sur la nécessité des guerres étrangères comme dérivatif aux guerres civiles, première esquisse du *Discours au roy sur le faict de la paix,* et quelques détails sur les marques d'es-

1. *Journal de Syrueilh* (*Arch. hist. de la Gir.*, XIII, 262). — Les princes de Navarre et de Condé, l'amiral de Coligny, les srs d'Andelot et de la Rochefoucauld à..., Saintes, 18 avril : « Le sieur de Monluc, après avoir faict bresche et perdu deux cens de ses meilleurs hommes, a levé le siège et s'est retiré. » (Duc d'Aumale, *op. cit.*, II, 404.)

2. Les différentes relations du siège ont été groupées dans le travail déjà cité de Dujarric-Descombes, qui y ajoute une relation inédite de Chevalier de Cablanc. — On y peut joindre les lettres déjà mentionnées du duc d'Anjou au roi, du 27 avril et du 2 mai ; la seconde nous apprend que les assiégés mirent le feu à la ville et qu'il décida de la faire raser, ainsi que le château, « parce que nous avons si peu de gens de pied que qui en vouldroict mectre dans toutes les places que l'on prendra, il ne nous en demeureroit poinct en ceste armée ».

time et d'affection que lui donna le futur Henri III à Montmoreau.

Le livre VI se termine par la mention d'un groupe de faits que l'auteur place après son séjour à Sainte-Foy : retour à Agen, voyage à Bordeaux, entreprise concertée avec Monferrand pour s'emparer du château de La Roche-Chalais, prise par Madaillan et Leberon des châteaux de Lévignac et de Bridoire, proposition faite sans succès au Parlement et aux jurats de Bordeaux de « faire donner Blaye de cul à terre ». En réalité, ces événements eurent lieu dans la première quinzaine de février 1570, c'est-à-dire postérieurement à la campagne de Monluc contre Mongonmery et les princes. Quelques documents permettent de démontrer cette interversion et d'expliquer une défaillance de mémoire qui paraît étrange au premier abord.

La pénible campagne de juin-décembre 1569 était terminée et Monluc avait, comme on le verra plus loin, passé à Agen le mois de janvier 1570, lorsqu'il fut appelé par Monferrand à Bordeaux. Il y arriva le 25 janvier. Le lendemain, il assista à l'audience du Parlement et y prononça un grand discours, dans lequel il justifiait sa conduite et rappelait ce qu'il venait de faire pour le salut de la province [1]. Dans sa réponse, le président de Roffignac se plaignit de la ruine totale du pays, des dévastations commises par le capitaine Chanteyrac [2], des voleurs qui saccageaient tout à la Roche-Chalais, Lévignac, Bridoire, Guitres, Coutras, Tartas, Saint-Sever. Il termina en priant le lieutenant de roi de « vouloir nettoyer les Lannes, Levignac et Bridoyre » [3]. C'est à la suite de cette remontrance que Monluc dut mander à Madaillan et à Leberon d'occuper ces deux châteaux. Pour lui, il resta à Bordeaux [4]; le mercredi 1er février, il assista de nouveau à l'audience avec son frère l'évêque de Valence et Monferrand.

1. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 369, 3, fos 313-317. — D. Devienne a reproduit ce discours (*Hist. de Bordeaux*, I, 164-165).

2. « Monsieur de Monferrand me manda que monsieur de la Roche-Chalais et ung cappitaine Chanteyrac estoit dans la Roche avec cent ou six vingtz soldatz huguenotz, qui couroient tout le païs, que ne pouvoit venir personne de devers le païs de Xainctonge à Bourdeaulx. » (Ms. fo 328 vo. — Cf. III, 238.)

3. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 369, 3, fos 317-319.

4. Exemption de passage de gens de guerre pour les villages de Larmavaille, Peyrefeuz, Biran, La Borde et Gordon, Bordeaux, 28 janvier 1570 (Arch. munic. de Bordeaux, fonds Leo Drouyn, XXXII, 265).

Le président de Roffignac exposa que le Parlement ne pouvait obtenir des jurats l'argent nécessaire pour réprimer les courses des rebelles en Saintonge et les perpétuelles menaces de Pardaillan et des huguenots de Blaye qui, tandis qu'ils se rendaient à la cour, avaient enlevé, en novembre 1569, le président Joseph de La Chassaigne et les conseillers Gabriel de Gentils, Antoine de Poynet et François de la Roche, et les retenaient prisonniers. Le jurat Rigolle essaya de justifier le refus de ses collègues. Monluc déclara « qu'il faut que lesdits jurats mettent la main à leurs consciences et baillent par rolle ceux qui peuvent prester », qu'on lui avait promis qu'à son arrivée à Bordeaux il trouverait l'argent prêt, « et à présent qu'il y est arrivé il y a tantost huit jours, il ne voit pas que lesdits jurats aient fait aucune chose ». Roffignac conclut en invitant les magistrats municipaux à trouver un expédient [1]. Ces détails confirment ce que Monluc dit dans son livre du mauvais vouloir du Parlement et des jurats.

L'indication des jours de la semaine, donnée par les *Commentaires*, permet de préciser les détails de cette expédition de La Roche-Chalais, entreprise par Monluc et Monferrand pour débarrasser ce côté du Périgord des courses du capitaine Chanteyrac et aussi tirer du seigneur du lieu une rançon qui leur permît, disaient-ils, de faire face aux besoins de la guerre contre Blaye. C'est le samedi 4 février que Monluc quitta Bordeaux pour rejoindre à Libourne La Vauguyon, qui y était arrivé dans la nuit du 3. Ce même jour, Monferrand informait la cour qu'il se disposait à partir pour Libourne et qu'il y serait le lendemain [2]. Le dimanche soir, tous deux arrivaient à Coutras. Le lundi matin, au point du jour, ils étaient devant La Roche ; dans la nuit du lundi au mardi, Monluc place son artillerie; le château capitule le mardi matin. Le samedi suivant (11 février) Monferrand, de retour seul à Bordeaux, faisait à la cour le récit de la prise, et lui demandait, au nom de Monluc, de procurer les seize mille livres qu'elle avait promis; on tâcherait d'en obtenir du roi dix à douze mille, et la somme totale serait employée « pour faire une

1. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 369, 3, f°s 323-329. — Cf. aussi f°s 213 v°-216 r°.

2. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 369, 3, f° 334.

entreprinse qui est de grande consequence pour tout ce pays ». Monluc venait, en effet, de recevoir l'ordre de rallier l'armée du prince dauphin « le plus fort et mieulx accompaigné » qu'il lui serait possible[1]. Le Parlement répondit en proposant que le sieur de La Roche-Chalais, au lieu d'être rançonné, fût échangé contre les deux conseillers prisonniers à Blaye. Monferrand fit observer que le partage de la rançon était déjà fait : il devait toucher quatre mille écus, Monluc trois mille et La Vauguyon autant ; il offrit, d'ailleurs, d'abandonner sa part pour les frais de l'entreprise contre Blaye[2]. Le surlendemain, Monluc arrivait à Bordeaux, d'où il écrivit au roi que ses lieutenants avaient laissé échapper les huguenots de Bridoire. Il a conté dans son livre comment, à la faveur de la nuit, « ils s'escartarent comme perdriaux, se retirans chacun à sa maison ». « J'avois espérance, ajoutait-il, les ayant attrapés, en faire autant comme j'ay faict de ceux de La Roche, et par ce moyen vostre Guyenne eust été libre de vouleurs[3]. » Les registres secrets sont muets sur les offres d'argent qu'il dit avoir faites au Parlement pour reprendre Blaye et sur le mauvais vouloir de ces gens de robe longue qui sont de « fascheuse desserre ». Mais ils nous donnent un détail qui a son prix : à l'audience du 10 mars suivant, le président de Roffignac fit observer que le roi avait décidé que le sieur de La Roche-Chalais serait, suivant le désir de la cour, échangé avec les conseillers prisonniers. Monluc essaya de s'y opposer ; il ordonna à Monferrand de lui envoyer le sieur de La Roche, qui était détenu au château du Hâ. Le Parlement le lui interdit, « à peyne de dix mille livres »[4]. L'échange eut lieu ; le 18 avril, les conseillers étaient rentrés à Bordeaux[5]. Monluc garda d'ailleurs la rançon ; dans son *Preambul à Monseigneur*, il déclare que ce fut le plus grand gain qu'il fit en toute cette guerre[6].

L'interversion chronologique qui lui a fait avancer de dix mois

1. Monluc au roi, Bordeaux, 13 février 1570 (V, 266).
2. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 369, 3, f°s 370-372.
3. Monluc au roi, 13 février.
4. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 369, 3, f° 385.
5. *Ibid.*, f° 394. — La Chassaigne et Gentils durent remettre leurs enfants comme otages ; ils ne furent délivrés qu'en septembre.
6. I, 7.

ces événements s'explique par une défaillance de mémoire. A son retour de Sainte-Foy à Agen, en mai 1569, Monluc fit un voyage à Bordeaux, dont il n'est fait nulle part mention dans les *Commentaires*. Il y était appelé par le Parlement, qui lui avait écrit deux lettres pressantes pour le prier de secourir la ville contre les entreprises des réformés de Blaye qui menaçaient Bourg. Monluc, qui, le 2 juin, écrivait à La Valette qu'il avait été averti que le camp de l'amiral était à Périgueux et qu'il comptait partir d'Agen le soir même pour passer la Dordogne et assister à la bataille [1], changea d'idée et accourut à Bordeaux. Le 8 juin, il se rendit à l'audience du Parlement et y prononça le discours suivant :

« Messieurs, vous m'avés ecrit deux lettres l'une après l'autre, me remontrant les affaires de Bourg et la crainte que vous avés ; ce qui a aussi travaillé mon esprit, craignant que l'admirail avec ses troupes ne vint se jetter deçà pour assieger ceste ville, et soubz ceste esperence je m'en suis venu pour m'enfermer en ceste ville. Je vous ai aussi ecrit que ma venue ne pouvoit vous profiter beaucoup, parce que je n'ay nul moien de faire la guerre, d'autant qu'il m'a esté deffandu par lettres pattantes expresses du roy de toucher à ses finences. Je n'ay point de forces necessaires pour dresser un camp, car je n'ay que huit compaignies d'infanterie et trois ou quatre de cavalerie. Mais quand je voirai que l'on n'espargnera ny le vert ny le sec, lors je feray mon devoir.

« Ceux de Tholose avoint gaigné de Monsieur une lettre la plus vehemente du monde, que je devois aller assaillir Montauban ; enfin je luy ecrivis une lettre par laquelle je luy mandois que je ne voulois pas perdre Bordeaux pour gaigner les poules et les chappons de ceux de Tholose, et crois que Monsieur ne l'a point pris en mauvaise part. Aussi m'escrivoit ledit sieur par Bajaumont que je misse le camp devant Blaye ; lors je dis audit Bajaumont que ceux qui estoint près de Monsieur ne sçavoint ce qu'ils se faisoint et n'entendoint guères les ruses de la guerre, car dans vingt-quatre heures Blaye seroit secouru par mer, les ennemis y estants plus forts que nous, et de perdre là ma reputation sans rien faire, je crois que Monsieur ne le vouldroit pas, mais qu'il plaise au Roy d'envoier le baron de La Garde avec ses galères [2] et après

1. Monluc à La Valette, Agen, 2 juin 1569 (V, 161). — Coligny attaqua le 25 juin le duc d'Anjou et le battit à la Roche-Abeille.

2. Charles IX annonçait à Monluc, le 14 juin, le « partement » du baron de La Garde et l'invitait à le « rafraîchir » dès qu'il serait arrivé à Bordeaux (B. N., Clairamb., 355, f° 194, copie). La Garde y fit son entrée le dimanche

qu'il me laisse faire, et je luy assureray d'emporter Blaye dedans peu de jours.

« Il m'a esté dit que je vous avés ecrit une lettre, laquelle vous avés fait enregistrer en vostre greffe, par laquelle je vous mandois que je ne voulois point venir icy, parce que si les Anglois y faisoint descente, je ne voiois point que ceste ville fust tenable. Je sçay bien ce que je vous ay ecrit, et ne se trouvera que je vous aye jamais ecrit telles choses, et en cella j'en appelle à temoing monsieur de Valence, mon frère ; car tout soudain que j'ay esté adverti que l'admiral s'en venoit par deçà, je me suis resolu de me venir enfermer dans ceste ville. Tant s'en faut donc que je vous aie escrit qu'elle n'estoit pas tenable. D'autre costé, je me plains de vous, d'autant que vous me mandés que je vienne icy et ne voulés rien faire de ce que je mande.

« Quant aux jurats, depuis que je suis en ceste ville, je ne les ay point veu, hors le jour que j'arrivay ; en m'en allant souper chez monsieur de Bordeaux, je les rencontrai en chemin, qui me dirent que je fusse le bien venu ; et combien que j'eusse mandé qu'on m'aprestat le logis pour moy et pour mon train, qui n'est que deux ou trois gentilshommes, ils m'ont seulement apresté un lit et une couchette dans une maison ; et voilà tout l'aprest qu'ils m'ont fait. Et que voulés-vous que je vienne faire icy après qu'on ne fait rien de ce que je commande ? Je ne sçay donques que faire. Je suis esté à Bourg et à Libourne et ay visitté toutes choses, et me semble que le cappitaine Sainte-Colombe sortant de Bourg, il seroit bon qu'on luy fist un present de deux ou trois cens ecus pour montre de l'honestété de la ville de Bordeaux. Et sy vous faittes cella, vous fairés rompre le col à tous les cappitaines du monde pour vous venir servir, et mesmement eu esgart à tels dangers qui se sont presentés audit Bourg ; et sy vous voulés, je luy en bailleray cinquante du mien, pourveu qu'il ne sçache que cella vienne de moy. De demurer icy, je ne vois point que j'en aie aucune occasion. J'entands que l'admiral s'en va à Perigueux, et si je connoissois que ma presence seroit icy, j'y demeurerois, mais je crois qu'elle n'y fairoit rien. Par quoy tenés l'eueil à vostre ville et sy vous ne vous courroucés [1] contre vous mesme, vous ne vous courroucerés contre les autres. Au reste, je vous prie de faire lire la lettre dont je vous ai parlé cy dessus, affin que chacun sçache la verité [2]. »

9 octobre et y demeura jusqu'au vendredi 14 (*Journal de Syrueilh*, dans *Arch. hist. de la Gir.*, XIII, 266-267).

1. Le texte porte : *Sy ne vous courroucerés*, grossier lapsus du copiste du dix-huitième siècle.

2. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 369, 3, f°s 167-170.

Après avoir prononcé cette curieuse harangue, où sont peintes au vif ses humeurs de Gascogne, Monluc rentra à Agen [1].

On comprend maintenant la confusion qu'il a faite. Il a brouillé les souvenirs de deux voyages à Bordeaux, entrepris dans des circonstances très semblables. Dans l'un comme dans l'autre, il était question de pourvoir à la sûreté de la ville, compromise par les menaces des huguenots de Blaye; dans l'un comme dans l'autre, il éprouva la mollesse et le mauvais vouloir du Parlement et de la jurade bordelaise.

1. Une lettre de sauvegarde, accordée aux pionniers chargés de réparer les fortifications de Bordeaux, Libourne et Bourg, atteste encore la présence de Monluc à Bordeaux le 8 juin (*Arch. hist. de la Gir.*, XXXIV, 316). Son retour à Agen est marqué par une sauvegarde accordée le 12 juin aux tenanciers de Jean de Saint-Sulpice (Cabié, *op. cit.*, col. 93), par une lettre aux États de Comminges et des appels à la noblesse et aux gens de guerre de Comminges, des 13, 15 et 16 juin (J. Lestrade, *op. cit.*, pp. 49-51).

CHAPITRE XI.

La campagne contre Mongonmery.

(Juin 1569-janvier 1570.)

L'expédition de Béarn.

(Juillet 1570.)

Le supplément aux *Commentaires*.

(1570-février 1576.)

L'intention de se justifier du reproche de n'avoir depuis trois ans « rien faict qui vailhe », déjà visible dans les longues et traînantes narrations du « voyage de Saintonge » et de la défaite de Piles, apparaît encore plus claire dans le récit de la campagne de juin-septembre 1569 et des démêlés de Monluc avec Damville. Le livre VII des *Commentaires* est avant tout un plaidoyer personnel. L'auteur, en relisant sa première rédaction, a marqué lui-même ce caractère : dans un exorde ajouté après coup, il s'excuse d'avoir si longuement insisté sur des événements, dont le recul du temps diminuait, même à ses yeux, l'importance, et explique qu'il ne l'a entrepris que pour se justifier[1]. Pour faire une étude critique de ce plaidoyer, nous disposons de la correspondance de Monluc, très riche pour cette période : Damville avait pris soin, en effet, de la conserver. Il nous manque malheureusement la sienne, qui en était la contre-partie. Quel-

1. « Et encores que ce ne soient pas des conquestes de Naples ou Milan, je ne les veulx pourtant obmettre; car tel les lira, qui en fera son profit... Une autre raison me contraint à cotter ces particularités, c'est affin que, si le roy prend la peine de veoir mon livre (je croy qu'il en lit de pires), que Sa Majesté voit combien ceulx-là ont parlé contre la vérité, qui ont dit qu'à présent je n'avois d'autre soin que de vivre en repos chés moy. » (III, 253-254.)

ques lettres retrouvées à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg compensent cette perte d'une façon très insuffisante [1].

Le récit débute par la reproduction intégrale d'un document qui marque l'origine officielle des rapports de Monluc avec Damville : c'est la lettre que lui adressa le duc d'Anjou pour l'informer que le lieutenant de roi en Languedoc se rendait dans son gouvernement et le prier, s'il avait besoin de quelque chose, « luy en ayder » en ce qu'il pourrait. Cette lettre parvint à Monluc à Sainte-Foy : elle dut être, en effet, écrite entre le 2 et le 13 mai, date où le duc d'Anjou leva son camp de Montbron [2]. Après avoir mentionné et résumé une lettre à Tilladet, jointe à la précédente, Monluc analyse une troisième dépêche par laquelle le duc lui mandait de ne pas bouger du pays, d'avoir « bien le cueur à Bourdeaux » et de favoriser Terride dans son entreprise de Béarn. Cette lettre dut être envoyée avant le 19 mai du camp de La Rochefoucault. A cette date, en effet, le duc d'Anjou informait le roi qu'il se disposait à marcher vers Saint-Claud ou Rochechouart pour arrêter sur la Vienne et la Creuse l'armée du duc de Deux-Ponts [3]; il ajoutait qu'il laissait Monluc avec des forces suffisantes pour garder Bordeaux, Libourne, Bourg et la Haute-Guienne, qu'en Béarn Terride avait sous ses ordres soixante-neuf enseignes de gens de pied et dix-neuf compagnies de gens d'armes : « Et ay commandé, concluait-il, aux chefs dessus dicts de se entreentendre et favoriser l'un l'aultre quand l'occasion le requerra [4]. » Monluc avoue que l'ordre de rester en Guienne lui fut « une dure nouvelle ». Il pressentait certainement qu'il lui serait difficile de faire bon ménage avec le fils de son vieil ennemi le connétable. Il tenta même de faire revenir le duc d'Anjou sur sa décision, et pour obtenir d'aller servir sous ses

1. De Ruble prétend (III, 255, n. 1) que le nombre de ses lettres manuscrites conservé à la Bibliothèque nationale est immense. En fait, on n'y trouve guère, pour la période qui nous occupe, que des lettres à lui adressées.

2. Voir la lettre du duc au roi citée plus haut, p. 526, n. 5. — *L'Histoire de Languedoc* (XI, 520) place exactement en mai l'arrivée de Damville au camp du duc d'Anjou.

3. « Et quant à luy, dit Monluc, il s'en descendoit devers Poictou. »

4. Le duc d'Anjou au roi, camp de La Rochefoucault, 19 mai (B. N., fr. n. acq. 6003, fos 21-22, copie moderne).

ordres, il fit appel aux bons offices de Damville lui-même [1]. Il est donc permis d'être sceptique lorsqu'il affirme, d'autre part, qu'il fut très aise de sa venue.

Les *Commentaires* omettent ici le voyage de Monluc à Bordeaux dans les premiers jours de juin [2] ou plutôt le confondent, on l'a vu, avec celui de janvier 1570. C'est de retour à Agen qu'il reçut d'Auvergne le courrier par lequel Damville lui annonçait « qu'il s'en venoit par Albigeois droit à Tholose ». Il lui répondit de ne prendre point ce chemin, mais de venir droit à Rodez et en Quercy, et qu'il irait à sa rencontre à Cahors; que Mongonmery était arrivé vers Castres, commençait à y assembler des gens et que Damville, s'il passait par là, risquait fort d'être surpris en route. Monluc simplifie un peu les choses. L'analyse qu'il donne de sa réponse à Damville, qui fut portée par M. de L'Estang, est confirmée par une lettre qu'il lui écrivit, le 21 juin, d'Agen [3]. Mais il se borne ensuite à mentionner l'arrivée de Damville à Toulouse, qui eut lieu le 28 [4], en notant qu'il l'avertit qu'il était passé à la barbe des ennemis. Il est muet sur la dernière semaine de juin et les premiers jours de juillet, qui précédèrent le voyage qu'il fit à Toulouse pour aller saluer le maréchal. Il ne fut pourtant pas oisif pendant ce temps. Ses lettres permettent de le suivre jour par jour. Il songea d'abord, comme il le lui avait annoncé, à se porter à la rencontre de Damville, pour l'aider à gagner sa capitale à travers un pays qu'occupait l'armée des vicomtes, à laquelle venait de se joindre Mongonmery [5]. Le 22, il quittait Agen et se rendait à Villeneuve-d'Agen,

1. Monluc à Damville, Agen, 26 mai (V, 159-160).

2. Le 22 mai, il était allé à Condom (Monluc aux consuls d'Auch, Condom, 22 mai, dans Lafforgue, *Hist. de la ville d'Auch*, I, 394). Le 25, il était de retour à Agen, d'où il écrivait au sénéchal de Toulouse en faveur des habitants du Comminges, à qui il accordait, le même jour, une lettre de sauvegarde (Lestrade, *Les Huguenots en Comminges*, pp. 41-43).

3. Monluc à Damville, Agen, 21 juin (V, 164-165). — Le 22, il signait à Agen un règlement relatif à l'entretien de douze cents arquebusiers (*Bull. du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, I, 478).

4. *Hist. de Languedoc*, XII, 902 (extrait du liv. III de l'*Histoire de Toulouse*).

5. Le 8 juin, l'amiral et les princes avaient envoyé Mongonmery pour commander l'armée des vicomtes (Jean de Serres, *Mémoires de la troisième guerre civile*, 1570, p. 345). — Sur l'insécurité du pays résultant de la pré-

d'où, ayant appris que Damville voulait passer par Lavaur, il le mettait en garde contre le danger d'une « escorne », car Mongonmery venait de partir, le lundi 20 au soir, de Montauban vers Castres, sans qu'il fût d'ailleurs possible de soupçonner son dessein[1]. Il ne put continuer sa route vers le Quercy. Un ordre de la reine lui enjoignit, le 25, de se jeter dans Bordeaux[2]. L'amiral et les princes, après avoir opéré, le 10 juin, leur jonction avec les reîtres du duc de Deux-Ponts, s'étaient avancés à Saint-Yrieix, menaçant le Périgord et tendant la main aux vicomtes[3]. Monluc en informa aussitôt Charles de Monferrand, maire de Bordeaux, en le priant de communiquer la nouvelle au Parlement, « de tant que c'est chose qui requiert celerité »[4], et de prendre toutes les mesures pour mettre la ville en défense. Lui-même expédia son neveu Leberon à Libourne[5] et songea à retirer de Périgueux quatre compagnies du chevalier de Monluc pour renforcer les garnisons d'Agen et des autres places de la Basse-Guienne. Il demandait en même temps que Damville le secourût, pour lui permettre de rappeler les troupes qui surveillaient l'énigmatique Mongonmery du côté de Castelsarrasin et de Moissac[6]. L'alarme, on le voit, était vive. Elle ne fut pas calmée par le combat de la Roche-Abeille (25 juin). L'amiral, en effet, pour « rafraîchir » ses reîtres avides de pillage, se dirigea vers Thiviers et Périgueux[7]. Monluc s'excusait tous les jours auprès de Damville de ne pas aller le rejoindre; le duc d'Anjou lui enjoignait, du reste, à son tour, de se jeter dans Bordeaux et de pourvoir à la défense de

sence de ces troupes, voir deux lettres de Mme de Saint-Sulpice et de Mme d'Espagnac (Cabié, *op. cit.*, col. 94, 96).

1. Monluc à Damville, Villeneuve-d'Agen, 24 juin (V, 166).

2. Catherine de Médicis à Monluc, 17 juin (*Lett. de Cath. de Méd.*, III, 252).

3. Monluc à Damville, Villeneuve-d'Agen, 25 juin (V, 168). — Jean de Serres, *op. cit.*, *loc. cit.*

4. Bibl. munic. de Bordeaux, reg. secr., ms. 369, 3, fo 176.

5. Il se justifie plus loin dans son livre de n'y être pas allé en personne parce qu'il jugeait sa présence plus nécessaire à Agen, afin de se trouver à portée de Damville, de pouvoir secourir Terride et d'aller combattre Mongonmery (III, 269). La raison ne vaut rien : au début de juillet, il ne songeait pas à Terride et ne pouvait soupçonner les intentions de Mongonmery.

6. Monluc au duc d'Anjou, Villeneuve-d'Agen, 27 juin (V, 171).

7. Monluc à Damville, Agen, 28 juin, 1er et 2 juillet; Villeneuve-d'Agen, 3 juillet (V, 175, 176, 177, 180).

Bourg et de Libourne, l'informant qu'il avait, suivant son désir, demandé à Damville de l'appuyer[1]. Au lieu de se rendre à Bordeaux, Monluc, qui était rentré le 28 juin à Agen, en repartit le 3 juillet pour Villeneuve. Il y apprit, le 7, que l'amiral, après avoir logé à Brantôme[2] et poussé jusqu'aux portes de Périgueux, remontait vers Confolens. Le mécontentement des reîtres à demi mutinés et la débandade des Provençaux de son armée l'obligeaient à s'éloigner[3]. Monluc fut d'autant plus satisfait que ses compagnies avaient déclaré tout net que, n'étant pas payées, elles ne franchiraient pas la Dordogne[4]. Ses préoccupations ne lui faisaient pas, du reste, oublier ses intérêts personnels, et, le 7 juillet, il adressait au roi, de Villeneuve, une grande lettre où il demandait qu'on lui confirmât la donation de l'évêché de Condom, dont le titulaire Robert de Gontaut était gravement malade[5]. Le même jour, il annonçait à Damville qu'il quittait Villeneuve : « Je m'en vays jusques Agen pour me faire pencer d'ung mal de tetin, quy m'est venu et me tourmente si fort que je ne puis durer, et en ay ung espèce de fièvre, sans lequel je n'eusse failly vous aller trouver[6]. » Il a fait, dans son livre, allusion à ce « grand floron », qui l'obligea à séjourner à Agen jusqu'au 14 : ses lettres à Damville nous donnent presque jour par jour le bulletin de sa santé[7].

Tout occupé d'évoquer, à l'exclusion de tout autre incident, ses démêlés avec Damville, Monluc a omis tout ce groupe de faits, à l'exception du dernier. Il aurait eu pourtant avantage à rap-

1. Le duc d'Anjou à Monluc, camp de Lassac, 1er juillet (B. N., fr. 2342, fo 40, copie du temps).

2. Sur ce séjour, voir Brantôme, II, 165.

3. Monluc à Damville, Villeneuve-d'Agen, 7 juillet (V, 185). — C'est à ce propos que La Noue dit : « Aux guerres civiles quelquefois la charrue mène les bœufs. » (*Disc. polit. et milit.*, p. 810.)

4. Monluc à Damville, 3 juillet.

5. Cette lettre inédite fait partie de la collection d'autographes de M. le baron de Schickler, aujourd'hui déposée à la bibliothèque de la Société du Protestantisme français. J'en dois la transcription à l'obligeance de M. H. Patry. — Robert de Gontaut mourut le 25 août; Monluc prit aussitôt ses précautions pour que personne ne lui disputât l'évêché, qu'il fit donner à son fils Jean (Monluc à Damville, Cassaigne, 31 août, V, 232).

6. Monluc à Damville, 7 juillet (V, 186).

7. Monluc à Damville, Agen, 9, 10, 13 juillet (V, 188, 189, 190).

peler qu'il sut se montrer attentif et diligent dans une circonstance qui ne laissa pas d'être un moment critique[1]. Sa mémoire l'a certainement trahi. Mais commet-il une erreur involontaire lorsqu'il affirme inexactement qu'il ne reçut pas de réponse de Damville depuis le 21 juin[2]? N'a-t-il pas voulu charger son rival et souligner davantage la façon un peu dédaigneuse dont le gouverneur de Languedoc écarta ses avances, trop bruyantes pour être désintéressées et auxquelles il trouvait sans doute un air fâcheux de protection?

Malgré son apostume, qui lui donnait « plus de douleur qu'elle ne faisoit avant qu'elle feust percée », il quitta Agen le jeudi 14, en route pour Toulouse, et arriva à Lectoure. « J'ay soufert en chemin, dit-il dans sa lettre de ce jour à Damville, tant de doleur de la postume que j'ay sur le tetin que je n'en enduris jamais de pareil, sauf depuis une lieue que j'ay eu quelque peu de repos...[3] » Le vendredi, le mal empira; le samedi matin, les chirurgiens durent pratiquer « ung aultre trou ». Le malade craignit que le furoncle ne tournât « en ung cancer ». « Car c'est, écrivait-il, ung catarre qui m'est tombé là-dessus[4]. » Le lundi, il se sentit mieux; le mardi matin il quitta Lectoure, coucha à Beaumont-de-Lomagne, le mercredi à Grenade, et arriva le jeudi 21 à Toulouse. L'*Histoire de Toulouse*, d'accord avec sa correspondance, nous fournit cette dernière date[5]. Ces détails confirment pleinement ce qu'il a écrit dans son livre : « Et comme la fureur du mal me feust ung peu passée et la fiebvre que le mal me donnoit, je me mys en chemyn, ne pouvant faire

1. Le danger pour Monluc venait de ce qu'il était très mal renseigné sur la marche de l'amiral. Il se plaint dans ses lettres des indications inexactes qu'il recevait; il les attribue à la mauvaise foi des huguenots restés dans leurs maisons sous la sauvegarde de l'édit de pacification de septembre 1568 (voir le texte de cet édit dans l'*Histoire de nostre temps*, 1570, in-8°). On trouve un écho de ces préoccupations dans sa lettre au roi du 7 juillet, où il se plaint de ce grave inconvénient. Il a repris dans son livre (III, 211-216) les considérations qu'il y développe sur ce point.

2. Les lettres de Monluc du 24 et du 25 font allusion à deux lettres de Damville postérieures au 21.

3. Monluc à Damville, Lectoure, 14 juillet (V, 190).

4. Monluc à Damville, Lectoure, 14 juillet (V, 192).

5. Monluc à Damville, Lectoure, 18 juillet (V, 193). — *Hist. de Languedoc*, XII, 905. — De Ruble place inexactement le 28 juillet l'arrivée de Monluc à Toulouse.

que trois lieues le jour au plus, avecques grandissime douleur. » A Toulouse, il logea dans la maison de Pierre Catel, conseiller au Parlement. Il avait emmené avec lui son train de maison et bon nombre de gentilshommes, dans le dessein d'éblouir Damville. Il n'a pas omis de le noter dans une phrase vaniteuse : « Je demeuray deux jours à Tholose auprès de luy, estant bien mieulx acompaigné pour lors qu'il n'estoit, car j'avois avec moy soixante ou soixante-dix gentilhommes. » La durée de son séjour indiquée dans ce passage est rigoureusement confirmée par les documents. Il resta à Toulouse du 21 au 23 juillet[1]. Le 24 au matin il était à Grenade, le soir à Verdun[2], le 29 à Cassaigne[3]; le 31 il était de retour à Agen[4].

Les *Commentaires* exposent ensuite en grand détail la façon dont Monluc et Damville laissèrent échapper Mongonmery. On comprend que l'auteur ait rédigé avec un soin particulier cette partie de son récit. Il énumère complaisamment toutes les forces qu'il avait distribuées en Quercy, en Gascogne, vers le Languedoc et en Comminges pour surveiller les troupes des vicomtes, cantonnées aux environs de Montauban et de Castres, toutes les hypothèses aussi qu'il avait faites en vue des diverses éventualités possibles. Il était, dit-il, convaincu que Mongonmery avait été envoyé par l'amiral et les princes pour rétablir l'autorité dans ces bandes des vicomtes, dont les chefs « ne se voulloient obéyr l'ung et l'autre », et l'historien protestant Jean de Serres le confirme sur ce point[5]. Il était, d'autre part, persuadé que Terride avait fait capituler Navarrenx. Damville partageait les mêmes illusions : il avait écrit au lieutenant de roi en Béarn de joindre ses forces à celle de Monluc et, le 13 juillet, il paraissait convaincu que les vicomtes n'assemblaient des gens à Castres que pour aller rejoindre les princes et l'amiral[6]. Mongonmery, qui

1. Le 23, il y signa une exemption de logement de gens de guerre en faveur des habitants d'Auch (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 317 r°).

2. Monluc à Damville, Grenade, 24 juillet; Verdun, même date (V, 195, 196).

3. Monluc à Damville, Cassaigne, 29 juillet (V, 197).

4. Monluc à Damville, Agen, 31 juillet (V, 201).

5. Jean de Serres dit que les vicomtes « ne s'accordoyent pour ne vouloir recognoistre l'un par dessus l'autre ». (*Memoires de la troisième guerre civile*, p. 345.)

6. Damville au duc d'Anjou, Toulouse, 13 juillet (B. N., fr. n. acq. 6013, f°s 55-56, copie moderne).

avait reçu de La Rochelle l'ordre de Jeanne d'Albret de marcher sur le Béarn[1], avait su admirablement garder son secret : « Je vous prie, disait-il aux réformés de Castres, ne vous mettez pas en peine de savoir pourquoi je suis venu ; car si je savois que ma chemise sût ce que j'ai dans le cœur, je la bruslerois[2]. » Le 27 juillet, il avait quitté Castres à midi, après avoir écrit à la reine de Navarre un billet d'un vague prudent pour l'informer de son départ[3]. Monluc, pendant ce temps, surveillait l'armée des princes pour l'empêcher de franchir la Dordogne, lorsque, le lendemain de son retour à Agen (1er août), et non, comme il le dit très inexactement, « huict ou dix jours avant que le comte de Mongonmery se mist en campaigne », M. de Saint-Germain vint l'assurer, « qu'il ne y a rien plus certain que les ennemys passent la rivière de l'Ariège pour passer en Béarn ». Les *Commentaires* font une allusion très claire à la lettre par laquelle, le 2 août, Monluc communiqua ce grave avertissement à Damville. Comme il le rappelle, il n'y nommait pas l'informateur, mais l'appelait simplement « ung chevalier de l'ordre ». Il n'y est, d'ailleurs, pas question de l'envoi de Saint-Germain à Toulouse[4]. Monluc écrivit-il une autre lettre, aujourd'hui perdue, où cet envoi était spécifié? C'est vraisemblable, car dans son livre il analyse d'une façon très précise la réponse de Damville qui y faisait allusion, et une lettre que Saint-Germain lui écrivit, « quatre ou cinq jours après », pour lui rendre compte de son entrevue avec le maréchal.

Son récit est ici, d'ailleurs, très confus. Il a ajouté après coup deux pages où il avoue très franchement sa faute[5]. Dans la première rédaction, il avait été beaucoup moins explicite. Il y mentionne qu'à son retour de Toulouse, il réunit à Agen les États

1. Commission de Jeanne d'Albret à Mongonmery, La Rochelle, 10 juillet (citée par Léon Marlet, *Le comte de Montgomery*, 1890, p. 85).

2. Jacques Gaches, *Mémoires sur les guerres de religion à Castres et en Languedoc*, éd. Pradel, p. 92. — Marlet, *op. cit.*, p. 83.

3. Mongonmery à la reine de Navarre, Castres, 27 juillet (*Les Huguenots dans le Béarn et la Navarre*, p. 43). Voir, du même jour, une lettre plus explicite de son lieutenant Montamat (*ibid.*, p. 44), et sur le départ de Mongonmery, Bordenave, p. 256.

4. Monluc à Damville, Agen, 2 août (V, 202).

5. Voir le grand morceau : « Vous, lieutenans du roy... pesés combien la faute que je fis, etc. », jusqu'à : « Achevons nostre compte » (III, 261-262).

pour leur demander les subsides nécessaires à la guerre, suivant ce qui avait été convenu avec Damville. C'est exact : les syndics, assemblés le 1er août, accordèrent la solde des douze cents arquebusiers, dont Monluc avait décidé la levée le 22 juin[1]. Le 4, il imposait 3,000 livres sur les sénéchaussées d'Agenais, Rouergue, Quercy, Condomois, Bazadais et leurs aides pour l'entretien de ces troupes, qui devaient être conduites « au camp et armée que ce dresse en Languedoc », c'est-à-dire contre les vicomtes[2]. Mais, dans l'intervalle, un fait très grave s'était produit : l'avertissement donné à Monluc, le 1er août, par M. de Saint-Germain. Les *Commentaires* le mentionnent, on l'a vu, mais en le datant d'une façon très inexacte et sans spécifier que Monluc le reçut tandis qu'il ne songeait encore qu'à surveiller l'armée des princes. L'embarras du narrateur, préoccupé d'atténuer son imprévoyance, se trahit de la façon la plus singulière. Il donne ici trois indications chronologiques, qui sont autant d'erreurs grossières. Entre son retour à Agen et la tenue des États, il ne s'écoula pas, comme il le dit, vingt jours, mais exactement vingt-quatre heures. En second lieu, il ne put convenir à Toulouse avec Damville qu'ils entreraient le 1er août en campagne, puisqu'à cette date il était à peine de retour. Enfin, on ne peut expliquer ce qu'il entend lorsqu'il écrit : « Sur ces entrefaictes durarent deux ou trois mois et monsieur de Terride estoit toujours devant Navarrenx...[3] » Que signifient ces deux ou trois mois? d'où les compte-t-il? Terride mit le siège devant Navarrenx le 24 mai[4], et il le leva la veille du jour où arriva Mongonmery, le 7 ou le 8 août[5]. Monluc a-t-il voulu dire qu'à la date du 1er août le siège de Navarrenx durait depuis deux ou trois mois? Il était, en réalité, commencé depuis deux mois et sept jours. De toute façon la date est inexacte. Ces obscurités,

1. Procès-verbal de l'assemblée des États d'Agenais, 1er août (Arch. munic. d'Agen, CC, 68). — Cf. Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XV, 340).

2. Commission de Monluc, Agen, 4 août (Arch. munic. d'Agen, BB, 30, f° 237 v°). — Mandement du sénéchal d'Agenais, Raffin Poton, 8 août (*ibid.*, CC, 62, f° 121).

3. Texte du ms., f° 335 r°.

4. Bordenave, p. 247.

5. Mongonmery à la reine de Navarre, Navarrenx, 9 août (*Les Huguenots en Béarn*, p. 45). — Cf. Jean de Serres, *op. cit.*, p. 390, qui donne la date approximative du 7 août. Monluc était mal informé lorsque, le 27 juin, il

déjà signalées par de Ruble et par M. Tholin [1], sont-elles simplement dues à la négligence et à la rapidité de la rédaction ? C'est possible, et nous savons de reste que Monluc ne se préoccupe guère de chronologie. Mais s'il est ici confus et obscur, il est permis de remarquer qu'il y avait quelque intérêt.

Après avoir mentionné l'avertissement de M. de Saint-Germain, Monluc, revenant en arrière, complète ce qu'il a dit des mesures de précaution qu'il avait prises en citant les dépêches qu'il envoyait au gouverneur de Verdun, M. de Saint-Girons, pour qu'il surveillât le passage de la Garonne dont la garde lui était confiée, et en insistant sur la confiance qu'il avait en Bellegarde, sénéchal de Toulouse, chargé de la défense du Comminges. Après cette digression, due au souci d'atténuer sa faute plus qu'au hasard de l'improvisation, il reprend le fil de son récit et rappelle la trop confiante réponse que fit Terride à la dépêche par laquelle il l'avait d'urgence informé de l'imminent danger qui le menaçait [2]. Le 3 août, il signait à Agen une ordonnance enjoignant à tous gentilshommes de contribuer aux charges de la guerre [3], lorsqu'il reçut, trois jours après l'avertissement de M. de Saint-Germain [4], par son gendre Fontenilhes, une dépêche très alarmante de M. de Noé, son lieutenant, l'informant que Mongonmery avait passé la Save (*sic*) et l'Ariège et se disposait à franchir la Garonne à Saint-Gaudens. Les deux lettres de Fontenilhes et de Noé sont reproduites *in extenso*. M. Baudouin a remarqué très justement qu'il y a lieu d'en corriger le texte et de

annonçait au duc d'Anjou que Terride, voyant ses troupes se débander, avait levé le siège et battait en retraite vers Oloron (V, 171). Terride en eut l'intention, mais les gentilshommes basques et béarnais de son armée l'en empêchèrent (Bordenave, p. 252).

1. Je néglige la note de de Ruble (III, 258), qui repose sur une date inexacte et ne tient pas compte de l'itinéraire de Monluc revenant de Toulouse à Agen. Tholin (*Rev. de l'Agenais*, XV, 339, n. 2) pense que Monluc a confondu en un seul deux faits distincts : la levée, le 22 juin, des douze cents arquebusiers et le vote, le 1er août, des subsides pour leur entretien. On peut l'admettre, mais l'espace de vingt jours n'en reste pas moins inexpliqué.

2. Bordenave dit que Terride « eut avertissement de plusieurs pars » (p. 257) et confirme ce que dit Monluc des pertes qu'il subit devant Navarrenx (pp. 250-251).

3. Arch. munic. d'Auch, BB, f° 322 r°.

4. C'est ainsi qu'il faut entendre le texte, qui est ambigu. On pourrait croire, en effet, que ce fut trois jours après la réponse de Terride.

lire le *Salat* au lieu de la *Save*[1]. En effet, la Save est un affluent rive gauche de la Garonne, et Mongonmery, parti de Castres, ne quitta jamais la rive droite du fleuve. Il franchit l'Ariège probablement au pont d'Auterive, puis le Salat. Il était le 1er août à Montbrun[2]; le 2, ayant passé sans encombre la Garonne au pont de Miramont[3], il entrait dans Saint-Gaudens. De là, il s'avança rapidement dans la plaine de Tarbes, qu'il traversa le 5 et le 6[4]. Monluc déclare qu'il ne fut « oncques à sa vie si esbahy », et il analyse les dépêches qu'il adressa le 4 à Terride pour l'engager à se replier de Navarrenx sur Orthez et Saint-Sever, à Fontenilhes, à Gondrin et à Madaillan pour les avertir de concentrer en hâte les compagnies dispersées à Monségur, Nérac, Monflanquin et Moissac. Nous ne possédons pas ces dépêches, mais nous avons celle qu'il expédia, à la même date, « en diligence » à son cousin M. de Lussan pour le prier d'occuper Auch avec toutes ses forces et lui annoncer l'envoi d'une compagnie de renfort[5].

Le même jour, il quitte Agen et arrive le soir à Lectoure. Au débotté il écrit à Damville qu'il s'en va « droit à luy avecques sept enseignes »; mais que si Mongonmery a franchi l'Adour et est entré en Béarn, il prendra son chemin vers Aire, et qu'il le supplie de le rejoindre. Les *Commentaires* simplifient encore ici la réalité. Arrivé le 4 au soir à Lectoure, Monluc manda au maréchal qu'il se porterait le lendemain à sa rencontre, vers Mauvezin. Le 5, il apprend par le capitaine Mansan[6] que l'ennemi avance si rapidement qu'il est peut-être entré déjà en Béarn. Il « rompt » aussitôt son dessein et décide de partir pour Mont-

1. Ad. Baudouin, *Les « mea culpa » de Blaise de Montluc* (*Mém. de l'Acad. des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 10e série, 1901, I, 21-30). — Le manuscrit porte une fois la *Save*, une autre fois la *Sauve*.

2. Requête des habitants de Montbrun aux États de Comminges, Muret, 20 janvier 1570 (*Les Huguenots en Comminges*, pp. 51-52).

3. Bordenave, p. 258.

4. Les habitants de la vallée d'Aure aux consuls de Bagnères, Ancizan, 7 août (*Les Huguenots en Bigorre*, p. 19). — Cf. une lettre des consuls de Mirande, avertissant les consuls d'Auch des ravages commis par les troupes de Mongonmery, même date (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 319 r°).

5. Monluc à M. de Lussan, Agen, 4 août (V, 203). — La lettre du 5 août à Damville fait allusion à l'envoi de Fontenilhes à Moissac; celle du 7, à Bellegarde, annonce l'arrivée prochaine de la compagnie de Gondrin.

6. Et non Mausan, comme l'a partout imprimé de Ruble. Voir, sur Jean d'Antist, seigneur de Mansan, une note des *Huguenots en Bigorre*, p. 50.

de-Marsan et Aire afin d'occuper ces deux villes et de sauver les vivres qui s'y trouvent. Il en informe aussitôt Damville en l'invitant à le rejoindre sans retard, et il ajoute : « Monsieur, ne m'estimés jamais soldat, si nous ne sommes troys cens lances ensemble, ayant la suitte et la faveur du pays, si nous ne les desfaisons pas [1] ». Ce post-scriptum allègre confirme la phrase des *Commentaires* où Monluc dit qu'il n'avait qu'un seul compagnon en quittant Agen et que le lendemain trente l'avaient déjà rejoint.

Le 6 août au matin, il quittait Lectoure ; le soir il couchait à Eauze ; le dimanche 7 il était à Nogaro. Ces indications d'étapes sont confirmées par les documents [2]. Il dit qu'il reçut la réponse de Damville à sa dépêche du 5 au moment où il quittait Nogaro. Le maréchal lui mandait « que puisque Mongonmery avoit desjà passé la Garonne, il luy sembloyt qu'il ne fairoit rien d'aller après luy », et qu'il s'en allait battre le château de Fiac, près de Lavaur. Monluc continue sa route, arrive à Aire le 8 ; à peine descendu de cheval, il envoie à Damville le capitaine Mansan pour le supplier de tout quitter en Languedoc et de venir se joindre à lui. Ses souvenirs sont ici manifestement brouillés. C'est de Nogaro qu'il expédia le capitaine Mansan, non pas à Damville, mais au sénéchal de Toulouse, Bellegarde, qui se trouvait vers Saint-Gaudens, où il avait laissé passer Mongonmery. C'est Bellegarde qu'il suppliait de le venir rejoindre en toute hâte, en lui laissant clairement entendre qu'il était très mécontent de son retard. A Nogaro, Monluc reçut bien une lettre de Damville, mais qui lui annonçait qu'il avait résolu de s'acheminer en Gascogne ; le lendemain il lui en marquait sa joie avec une effusion respectueuse [3]. La contradiction est formelle entre le texte des *Commentaires* et les documents. On peut l'expliquer. C'est encore et toujours la chronologie de Monluc qui est en défaut. S'il reçut à Nogaro la lettre de Damville qui le combla d'aise, il en reçut certainement

1. Monluc à Damville, Lectoure, « ce vendredy au soir, v^e^ jour d'aoust 1569 » (V, 205, 207).

2. Monluc à Bellegarde, Nogaro, « ce dimenche, VIIe jour d'aoust 1569 » (V, 207-209).

3. Monluc à Damville, Aire, 8 août : « Monsieur, ce soir, j'ay receu la lettre que m'avez escripte. Vous ne sçauriés croyre l'ayse et le contentement que m'avez donné, ensemble à toute ceste bonne compaignie, entendant la resoullution que vous avez prins de vous achemyner par deçà... » (V, 209-210.)

à Aire une seconde, d'un ton tout différent. Le gouverneur de Languedoc, après avoir fait mine de passer en Gascogne, avait aussitôt changé de dessein et refusait maintenant de sortir de sa province. Le 10 août, comme il l'avait annoncé dans la lettre que citent les *Commentaires,* il s'en alla mettre le siège devant Fiac [1]. Monluc osa-t-il à ce moment le dissuader de cette entreprise? C'est le 12 seulement qu'ayant appris le désastre de Terride il lui écrivit : « Cessi sera cause de rompre vostre entreprinse; et suys d'avis que vous layssés Lavaur, et veniez dresser vostre camp à l'Isle-en-Jourdain [2]. » On peut conclure qu'il reçut à Aire, et non à Nogaro, la nouvelle que Damville ne bougerait pas, qu'il n'osa pas s'en plaindre, comme il s'en vante, et qu'il a attribué au maréchal la lettre qu'il écrivit à son compagnon Bellegarde. Il a cherché à atténuer sa responsabilité et s'est fait plus hardi avec Damville qu'il ne le fut en réalité.

A l'approche de Mongonmery, Terride avait levé le siège de Navarrenx [3]. Le 7 août, il commença à décamper; le 8 il était rentré à Orthez. Monluc put donc, comme il le dit, être informé par le capitaine Montaut, dès le 8, à Aire, de sa retraite précipitée. Il demeura trois jours à Aire. Le capitaine Montaut eut ainsi le temps de porter à Terride la dépêche où Monluc lui conseillait de se replier d'Orthez sur Saint-Sever, pour donner à Damville et à Bellegarde le temps de le rejoindre, et de rapporter à Aire le refus de Terride [4]. Les *Commentaires* l'attribuent avec grande vraisemblance aux conseils de trois ou quatre gentilshommes béarnais qui le supplièrent de ne pas abandonner le pays. C'est d'Aire aussi qu'il dépêcha à Bellegarde, qui se trouvait « vers Bigorre » [5], pour lui donner rendez-vous le lendemain à Pro-

1. *Histoire de Languedoc,* XI, 520, et XII, 904.

2. Monluc à Damville, Saint-Sever, 12 août (V, 211).

3. Voir, outre la lettre de Mongonmery déjà citée, une lettre de Bassillon à la reine de Navarre, Navarrenx, 11 août (*Les Huguenots en Béarn,* p. 46), et Bordenave, p. 260.

4. De Nogaro, Monluc avait déjà dépêché à Terride pour lui faire connaître le chiffre exact de ses forces et lui conseiller de lever le siège de Navarrenx en jetant son artillerie dans le Gave. L'analyse que les *Commentaires* donnent de cette lettre est confirmée par celle de Bordenave, qui l'a connue (*Hist. de Béarn,* pp. 264-265).

5. Sans doute à Vic, d'où il écrivait qu'il allait joindre Monluc « pour desgager ceux d'Orthez » (Bordenave, p. 266)

jan. C'est sans doute le mardi 10 qu'il y conféra avec le sénéchal de Toulouse, le capitaine Arné et le baron de Larboust sur la nécessité d'inviter Damville à venir à leur secours [1]. Est-ce, comme il semble le dire, à ce moment que le capitaine Mansan arriva, rapportant la réponse de Damville à une lettre que Monluc lui avait écrite le 8, d'Aire, à la nouvelle de la retraite de Terride, pour le supplier de revenir sur sa décision ? Les *Commentaires* citent *in extenso* cette réponse : Damville y dit qu'il n'est plus nécessaire qu'il se hâte, puisque Terride est hors de péril ; qu'il ramène pourtant son camp vers l'Isle-en-Jourdain et qu'il a pris Fiac. Cette lettre est certainement postérieure à l'entrevue de Projan. Damville ne prit Fiac que le 15 août. D'autre part, nous avons la réponse de Monluc : elle est datée d'Aire, 21 août [2]. Il a certainement confondu deux lettres de Damville et les a amalgamées en reconstituant de mémoire celle qu'il a insérée dans son livre.

Le jeudi 11 août, Monluc quittait Aire avec tous ses gens de pied et de cheval et s'avançait jusqu'à Saint-Sever [3]. Il y passa la journée en pourparlers avec Terride. Il lui avait proposé de venir conférer avec lui à Hagetmau. Terride refuse, sous prétexte que Hagetmau appartient à M. de Gramont, et lui propose de venir jusqu'à Orthez. Monluc lui mande en colère qu'il n'en fera rien : « Je ne voullois poinct, dit-il, achapter chat en sac, voullant veoir dedans et dehors [4]. » L'impression qui se dégage du récit des *Commentaires* est très nette : Monluc ne se souciait pas de se perdre pour essayer de sauver Terride. Il convient à la fin avec Armand de Gontaut, sieur d'Audaux, et Valentin de Domezain [5] qu'il se rencontrera le lendemain, « sur le midy », avec

1. A la suite de cette entrevue, Monluc écrivit au gouverneur de Pau, Henri de Navailles, seigneur de Peyre, qu'il serait joint le dimanche 14 avec Bellegarde « et qu'ils joueroient des ongles » (Bordenave, p. 265).

2. Monluc à Damville, camp d'Aire, 21 août : « Monsieur, sur l'heure de quatre heures de ce jour, j'ay receu la lettre qu'il vous a pleu m'escripre par le cappitaine Mansan, et vous prie croire que ma joye c'est redoublée entendant la deligence qu'il vous plaist faire. » (V, 216.)

3. Monluc à Damville, Saint-Sever, 12 août (V, 212). Marlet, *op. cit.*, p. 88, se trompe en disant que Monluc agissait ainsi par prudence.

4. Texte du ms., f° 341 v°.

5. Voir, sur ces deux personnages, deux notices des *Huguenots en Béarn*, p. 99, n. 1 et 2. D'Audaux fut chargé en novembre d'aller rendre compte au roi des événements de Béarn jusqu'à la capitulation d'Orthez.

Terride « à une maison d'ung gentilhomme qui n'estoit pas en la terre de monsieur de Gramont ». Le soir, les deux gentilshommes béarnais prennent congé de Monluc et regagnent Orthez, escortés par Madaillan et quarante salades. Vers les onze heures, un peu au-delà de Hagetmau, ils rencontrent dans la nuit un marchand d'Orthez, qui leur apprend le désastre, bientôt confirmé par le capitaine Fleurdelis[1]. Le court récit de la surprise d'Orthez par Mongonmery et de la retraite de Terride et de ses capitaines dans le château se retrouve dans les trois lettres que Monluc adressa le lendemain « à haste » à Damville[2]. Il est suivi d'une justification de sa conduite, qu'il a grossie après coup d'une longue addition, et où il s'excuse de n'avoir pas plus amplement conté le désastre : « De mauvaise viande, dit-il, on n'en sçaurait faire ung bon potaige[3]. » Bien entendu, il rejette toute la faute sur l'entêtement de Terride à ne pas suivre ses conseils. Il ne veut pas avouer qu'il ne fut pas moins obstiné et qu'après avoir donné à son compagnon des avis, d'ailleurs judicieux, il refusa de bouger et de le tirer du mauvais pas où l'avait mis l'arrivée foudroyante de Mongonmery. « Quant à moy, dit-il, j'y apportay tout ce que je peuz, car d'entrer plus avant en païs sans avoir entendu de luy l'estat, et combatre ung ennemy victorieux sans avoir des forces bastantes,

1. Jean de Fleurdelis, capitaine béarnais, était, d'après Bordenave (p. 246), commissaire des vivres de l'armée de Terride. Voir deux documents sur lui dans *Les Huguenots en Béarn*, p. 127, n. 1, et p. 131.

2. Monluc à Damville, Saint-Sever, 12 août (V, 210, 212, 213). — Voir, sur la prise d'Orthez, les récits de Bordenave (pp. 266-269), et d'Olhagaray, *Histoire de Foix*, p. 617.

3. Il a parlé plus loin (III, 328) de l'exécution à Navarrenx, dans la nuit du 21 août, de Sainte-Colomme, Goas, Gerderest, Pordéac, Candau et Sallies, qu'il a contée dans une lettre à Damville, du 30 août (V, 230-231). Il note que les capitaines de Terride furent « dagués » sous prétexte qu'ils étaïent sujets de la reine de Navarre, fournissant ainsi un argument aux historiens qui ont excusé Mongonmery (cf. Marlet, *op. cit.*, pp. 108-109). — Sur le massacre de Navarrenx, voir les documents publiés dans *Les Huguenots en Béarn*, qui dégagent la responsabilité de Jeanne d'Albret : lettres de Fenario et de Montamat, des 17, 21 et 23 août; de Mongonmery, du 5 septembre, et un « Memoire de ce que fit le duc d'Anjou », du 28 (pp. 53, 55, 57, 61, 69). La nouvelle du massacre fut transmise au roi, du camp de Chinon, le 27 septembre, par le duc d'Anjou (B. N., fr. n. acq. 6003, f° 46, copie moderne), et à la reine-mère, par Neufville de Villeroi, le même jour (B. N., Cinq-Cents Colbert, 24, f° 396, orig.).

avec des gens en peur, je n'estois si mal advisé, pour me mettre après toutes choses pesle mesle et luy faire compagnye en sa ruine. J'avois trop longuement gardé cest advantaige de n'avoir jamais esté deffaict, pour l'hasarder pour le secours d'ung homme, lequel en despit de tout le monde se vouloit perdre. » La défense est assez piteuse. Il faut, du moins, lui savoir gré d'avoir rendu un bel hommage au hardi capitaine qui le fit ainsi reculer; il n'a pas dissimulé l'admiration très sincère que lui inspira sa « diligence », et il a déduit avec force les grandes conséquences qu'eut sa victoire pour la cause des réformés. Les succès de Mongonmery en Béarn permirent à l'amiral, comme il le dit très bien, de se relever de la défaite de Moncontour et d'accomplir, de janvier à juillet 1570, ce « voyage des princes » à travers le midi et le centre de la France, qui obligea la cour à signer la paix de Saint-Germain.

Le 11 août au soir, le château d'Orthez fut sommé[1]. Les pourparlers de Terride et de Monluc avaient commencé le 8; ils durèrent donc bien « trois jours entiers ». Monluc dit qu'il resta encore trois jours à Saint-Sever « jusques à ce qu'il fust prins dans le chateau d'Ortès », c'est-à-dire jusqu'au jour de la capitulation, qui fut signée le 15[2]. Ce jour-là, Monluc était de retour à Aire, d'où il écrivit à Damville la lettre à laquelle il fait allusion, le pressant de s'en venir « en diligence par deçà avec toutes ses forces »[3]. Il y resta neuf jours, du 15 au 23, comme le disent les *Commentaires*, confirmés par une grande lettre de justification que Monluc adressait au roi le 8 novembre suivant[4]. Le 21, il écrivait à Damville, du camp d'Aire : « Je ne suys bougé de ce lieu d'Aire, encores qu'il soit ouvert, et faiz atalbanizer, estant à cheval jour et nuyt; si les ennemys

1. Bordenave, p. 269.

2. « Capitulation d'Orthès, du xve d'aoust 1569 » (*Les Huguenots en Béarn*, p. 49). — Voir aussi deux lettres de Mongonmery, écrites d'Orthez le 16 et annonçant sa victoire, l'une à la reine de Navarre (*ibid.*, p. 48), l'autre à Henri de Navarre et au prince de Condé (*Lett. de Cath. de Méd.*, III, 272, note).

3. Monluc à Damville, Aire, 15 août (V, 215).

4. Monluc au roi, Lectoure, 8 novembre : « Et demeuray neuf jours... à Ayre » (V, 254). Les 17 et 18, il datait d'Aire deux ordonnances, l'une à M. de Lussan, l'autre aux consuls d'Auch (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f°s 324 et 326 v°).

viennent, ilz ne me trouveront endormy[1]. » Il a donné dans son livre de minutieux détails sur les manœuvres nocturnes qu'il faisait faire à ses troupes en prévision d'une attaque possible, sur la façon dont il les avait logées : les trois compagnies de gens d'armes sur la rive droite de l'Adour, en un village « vers la Gascogne » (probablement Barcelonne), les six enseignes de gens de pied dans une forte position au Mas-d'Aire, sans oublier des éclaireurs surveillant, peut-être de Lembeye, les chemins vers Morlaàs et Pau. C'est le 22 qu'il réunit « quelques ungs du païs » pour discourir, disent les *Commentaires,* des remèdes que l'on pourrait trouver aux affaires. Les lettres à Damville du 21 et du 22 sont plus explicites; Monluc, assuré que le maréchal était enfin décidé à le rejoindre, dressa dans cette réunion un plan d'invasion du Béarn qu'il lui communiqua aussitôt par le capitaine Mansan[2]. Damville approchait[3]. Monluc, qui lui faisait préparer des vivres à Auch, espérait l'y rencontrer le mercredi 24. La veille, il quittait Aire pour se « rellier avec monsieur de Bellegarde », qui était à Marsiac. Il le rencontra en route, lui remit le commandement de ses troupes et vint coucher à Nogaro[4]. Il en repartit le 24 au matin, après avoir avisé Damville qu'il serait à Auch « jeudy matin », c'est-à-dire le 25. C'est donc dans la journée du 24 août qu'il fit, par une chaleur extrême, les cinquante-neuf kilomètres qui séparent Nogaro d'Auch. Il avait d'autant plus de hâte de voir Damville qu'un courrier venait de le joindre, porteur de lettres du roi, de la reine et de Monsieur. Au milieu de sa course, il fait halte à Vic-Fezensac pour ouvrir un paquet de Damville. Le maréchal l'informait qu'il ne serait pas à Auch, le lendemain, au rendez-vous. Monluc lui répond aussitôt en le priant de s'avancer au moins avec son train jus-

1. Monluc à Damville, camp d'Aire, 21 août (V, 217).

2. Monluc à Damville, Aire, 22 août (V, 218).— Damville, après avoir fait à Marsiac sa jonction avec Monluc et Bellegarde, devait marcher sur Morlaàs, franchir le Gave à Coarraze et secourir le gouverneur d'Oloron, Jacques de Sainte-Colomme, seigneur d'Esgoarrabaque.

3. Une délibération des consuls d'Auch, du 21 août, mentionne comme prochaine l'arrivée de Damville accompagné de trois à quatre cents hommes, tant à pied qu'à cheval, « qui vont au secours de M. de Monluc pour ramener le païs de Bearn soubz l'obeissance du roy ». (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 325 r°.)

4. Monluc à Damville, Nogaro, 23 août (V, 220).

qu'à Gimont [1]. Le soir, il arrive à Auch, où le lendemain le rejoignit sa femme [2].

Le jeudi matin 25 se tint, au logis de Negrepelisse, le conseil où Joyeuse annonça que le maréchal ne pouvait sortir de son gouvernement, parce que les États du Languedoc refusaient de payer la solde de ses troupes s'il les employait hors de la province et que lui, Joyeuse, allait le soir même le rejoindre à l'Isle-en-Jourdain [3]. Damville acceptait les faits accomplis et ne jugeait pas utile de combattre Mongonmery. Tous les plans laborieusement dressés par Monluc s'écroulaient. Il demeura « bien esbahi », puis déclara tout sec à Joyeuse qu'il ne lui restait plus qu'à s'en retourner à Libourne, où le roi lui mandait d'aller. A l'issue du conseil, il écrivit à Damville pour lui faire part de cette intention; en même temps, il se plaignait, en termes très modérés, presque humbles, de ce que le maréchal eût fait publier un « pouvoir » si ample qu'il lui semblait empiéter sur son autorité; il terminait en annonçant qu'il en référait sur ce point au roi [4]. En fait, il était furieux. Damville venait de lui faire sentir d'une façon outrageante qu'il ne comptait pour rien; il répondait en abandonnant tout et en le menaçant d'une plainte officielle. Prudemment, il a passé dans son livre ce grave incident sous silence. Le même jour, « après disner », il s'en retournait trouver à Marsiac Bellegarde et les autres capitaines, qui ne furent pas moins ébahis que lui-même. On tint conseil et l'on décida de se séparer. La lettre que Monluc écrivit le 27 à Damville confirme sur ce point le récit des *Commentaires* [5]. Le 28, il rentrait à Cassaigne, d'où il conseillait à Lussan, gouverneur d'Auch, d'évacuer la ville à l'approche de Mongonmery et de

1. Monluc à Damville, Nogaro, 25 (*sic*) août; Vic-Fezensac, même date (V, 221). Ces deux lettres sont évidemment mal datées; il faut lire, pour l'une comme pour l'autre, XXIV au lieu de XXV.

2. Délibération des consuls d'Auch, 26 août (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 328 r°).

3. Une délibération des consuls d'Auch, du 5 septembre, fait allusion à ce conseil, tenu « ces jours passés ». (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 330 v°.)

4. Monluc à Damville, Auch, 26 août (V, 223). — Le même jour, il lui avait écrit une première lettre, d'un tout autre ton, où il lui donnait des renseignements sur les intentions de l'ennemi (V, 222).

5. Monluc à Damville, Marsiac, 27 août (V, 225).

surveiller l'ennemi vers Tarbes[1]. Le 29, il répondait à Damville, qui lui avait adressé d'amers reproches pour avoir tout abandonné et l'avait informé qu'il était maintenant décidé à venir « donner la bataille » en Guienne. De nouveau furieux de l'étrange attitude du maréchal, il se disculpait en énumérant les précautions qu'il avait prises pour que rien ne fût entièrement compromis; à la fin de sa lettre, il se mettait tout à sa disposition pour le seconder[2]. Les *Commentaires* ne contiennent pas trace de ce nouvel incident, qui pourtant tournait à l'honneur de Monluc. On n'y trouve qu'une allusion, confirmée par cette lettre, à l'envoi de Gondrin à Eauze et des détails sur la dislocation des troupes, terminés par cette phrase significative : « Baste que nous estions tous comme brebis esgarées. » L'auteur ne cherche pas, on le voit, à tirer parti des avantages certains qu'il eut dans son duel avec Damville.

Il ne dit pas clairement pourquoi, de retour en Agenais, il logea ses cinq enseignes de gens de pied à Port-Sainte-Marie et à Aiguillon. Ses lettres nous l'apprennent : il craignait que Mongonmery ne cherchât à forcer les passages de la Garonne pour aller rejoindre l'amiral et les princes devant Poitiers. Il s'efforçait de l'en empêcher en surveillant de près les manœuvres de Bernard de Chaussade, seigneur de Calonges, le long de la Garonne[3]. Le 3, il était à Agen, où il signait une ordonnance encourageant toutes les représailles contre les huguenots et les soumettant à un rigoureux régime d'exception[4]. Le 10, il y était encore[5]. C'est entre ces deux dates qu'il faut placer la chasse qu'il donna à Geoffroy de Peyre-Marchastel et les mesures qu'il prit pour préserver Casteljaloux d'un coup de main de Calonges, minuscules faits de guerre amplement contés dans

1. Monluc à M. de Lussan, Cassaigne, 28 août (P. Courteault, *Douze lettres inédites...*, p. 33).

2. Monluc à Damville, Cassaigne, 29 août (V, 226).

3. Monluc à Damville, Condom, 30 août, 1er septembre (V, 229, 234).

4. Règlement de police spécial à la ville d'Agen, Agen, 3 septembre (*Bull. du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, I, 478).

5. Commission pour imposer la solde des arquebusiers pendant le mois d'octobre, Agen, 10 septembre (Arch. munic. d'Agen, CC, 62, fo 123). — Le 4, il avait écrit au roi et à la reine pour justifier sa conduite pendant le mois précédent, demander des renforts et dénoncer la mollesse de Monferrand, maire de Bordeaux (V, 237, 239).

les *Commentaires*. C'est le 6, en effet, que Marchastel, s'étant convaincu que son adversaire s'était levé plus matin que lui, s'enfuit vers le Mas-d'Agenais, d'où il alla rejoindre, le 10, Mongonmery à Grenade-sur-l'Adour. Une lettre qu'il adressait ce jour-là à la reine de Navarre confirme le nombre de trois ou quatre cents chevaux que lui attribue Monluc [1]. Ce dernier, de retour à Agen, y trouva des lettres de Damville, qui lui mandait de ne pas abandonner le plat pays pour se rendre à Libourne, comme il en avait marqué l'intention. Monluc lui répondit en acceptant de ne pas quitter la Gascogne et en lui proposant de marcher vers Nogaro et Mont-de-Marsan à la rencontre de l'ennemi. Mongonmery était, en effet, sorti du Béarn et venait d'occuper les principales places des Landes [2]. Le péril devenait de plus en plus imminent. Damville le reconnut enfin et donna rendez-vous à Monluc « dans cinq jours ». Sa nouvelle résolution est connue par une lettre qu'il adressait au roi le 21 septembre [3].

1. Marchastel à la reine de Navarre, Mas-d'Agenais, 6 septembre; Amou, 19 septembre (*Les Huguenots en Béarn*, pp. 62 et 65, n. 2).

2. Mongonmery, à son retour de Navarrenx, était passé par Pau, puis était allé prendre Tarbes, le 1er septembre. Il descendit ensuite la vallée de l'Adour : Marsiac, Saint-Sever et Mont-de-Marsan se rendirent à lui. Le 11, il était à Grenade-sur-l'Adour (Mongonmery à la reine de Navarre, Grenade, 11 septembre, dans *Les Huguenots en Béarn*, p. 64). Monluc a parlé plus loin (III, 346) de la reddition de Saint-Sever « après la bonne besongne que fit le capitaine du chasteau »; il disculpe le capitaine Montaut d'avoir été pour rien dans la capitulation et ajoute que la compagnie qui s'y trouvait en garnison se retira à Dax. Bordenave (p. 287) a mentionné la capitulation de Saint-Sever, moyennant quinze mille livres : « Les deux compagnies qui estoient à Sainct-Sevé, dit-il, se retirèrent à Aqs. » Mongonmery blâma fortement Bassillon de leur avoir permis la retraite.

3. Dans cette lettre, Damville explique fort cavalièrement qu'il a jugé inutile d'intervenir après le désastre de Terride et qu'il a préféré remettre en l'obéissance du roi les places du Languedoc. Puis il ajoute : « Et estant en la ville de Muret, qui faict la separation de Guyenne et Languedoc, voicy arriver plusieurs plaintes, remonstrances et crieries des massacres, cruaultés et tyrannyes plus que barbares, que les ennemys exerçoient partout où ilz passoyent sur voz pouvres subgectz de Gascoigne, Bigorre et nottament en ce conté d'Armaignac, ruynant et pillant les villes, dont d'aucunes tyroient grandes et notables sommes de deniers, tellement que, voyant tout le pays de Gascoigne en tel effroy, et pour eviter qu'il n'arrivast pis, laissant pour la seconde foys mes desseingz, il m'a semblé que je ne pouvois mieulx faire pour votre service que de venir empescher telles inhumanitez et cruaultez desordonnées et combatre le conte de Montgomery, si l'occasion se presentoit. » (Damville au roi, Grenade, 21 septembre, B. N., fr. n. acq. 6013, f° 57, copie moderne.)

Nous ne possédons, pour contrôler cette partie du récit des *Commentaires*, qu'un trop petit nombre de pièces originales. La correspondance de Monluc, si riche pour les mois de juillet et d'août, présente ici une lacune. Mais son récit est très détaillé et fonrnit jour par jour l'indication des étapes qui, combinée avec trois documents, permet de reconstituer son itinéraire. Une commission déjà citée mentionne sa présence à Agen le 10 septembre. Il dut en partir ce jour-là et rejoignit Damville à Auch le 13[1]. Le 14, il loge à Vic-Fezensac; le 15, toute l'armée, dont il donne un dénombrement détaillé, arrive à Nogaro; le 16, a lieu le conseil où Monluc propose de marcher immédiatement sur Grenade et Cazères. Damville refuse d'abord, puis hésite, enfin consent à aller jusqu'à Grenade. On chercherait en vain la trace de ses atermoiements, que Monluc conte par le menu, dans la lettre déjà citée. On n'y trouve rien non plus sur l'aigre discussion qui s'engagea entre les deux lieutenants de roi : Monluc sommant Damville de prendre la responsabilité des affaires, puisqu'aussi bien ses pouvoirs s'étendaient, en dehors du Languedoc, au Dauphiné, à la Provence et à la Guienne, Damville répondant que chacune de ces provinces avait son gouverneur responsable. Damville s'y vante simplement d'avoir marché « à telles et si grandes journées » qu'il a failli surprendre l'ennemi. Il fait certainement allusion à la pointe hardie que, le soir du 16, Monluc, avec sa compagnie et la noblesse gasconne, poussa vers Grenade, d'où Mongonmery venait de déloger, pour y surprendre quatre-vingts ou cent chevaux laissés en observation. L'entreprise ne réussit pas : une pluie torrentielle l'obligea à s'arrêter à Gaube, maison de l'évêque de Valence[2]. Une autre reconnaissance, dirigée au même moment sur Cazères par l'Estang de Cornusson et quatre cornettes de cavalerie, ne fut pas plus heureuse : l'enseigne du capitaine Saint-Projet se laissa surprendre avec douze salades, à la porte de Grenade[3]. Les

1. C'est par erreur que le marquis D'AUBAIS a placé le 13 la pointe poussée par Monluc vers Mont-de-Marsan (*Pièces fugitives*, I, *Histoire des guerres du Comtat Venaissin*, p. 289).

2. DE RUBLE a imprimé par erreur *Gaure*. Le ms. porte *Gaube*. — Gaube, quartier de la commune de Perquie, cant. de Villeneuve, arr. de Mont-de-Marsan.

3. Une lettre de Damville au roi, du 1er novembre 1569, dit que l'enseigne

ennemis, informés de l'approche de Damville, coururent avertir Mongonmery, « qui estoit vers Montault et Mugron delà l'Adour, et luy donnarent telle alarme qu'il monta incontinent à cheval et ne descendit jusques à ce qu'il fust à Ortès; et son artillerie demeura par les chemins abandonnée... ». Nous trouvons un écho significatif de l'épouvante causée par la marche de Monluc dans une lettre très pressante que Marchastel écrivait le 19, d'Amou, à la reine de Navarre pour lui dénoncer le péril[1].

Le samedi 17 au matin, Damville arrive à Grenade, Monluc est logé à Saint-Maurice. D'après les *Commentaires*, les troupes ne bougèrent pas de deux jours, sans doute à cause du mauvais temps[2]. Le dimanche 18, le maréchal parle de nouveau de se retirer, alléguant qu'il manque de vivres, car le « charroy » n'avait pas eu le temps d'arriver. Monluc lui propose alors d'enlever Mont-de-Marsan, le grenier des Landes, qu'il savait garni de blé : après quelques objections, Damville accepte. Dans sa lettre déjà citée, il s'arroge l'honneur de l'initiative : « J'advisay, dit-il, de faire quelque avant-garde de quatre à cinq cens chevaulx et deux mil hommes de pied, que j'ay baillés à monsieur de Monluc[3]. » Le lundi 19, sous une pluie battante, Monluc tente une reconnaissance vers Mont-de-Marsan. Il ne peut faire plus d'une demi-lieue et rentre à Saint-Maurice, d'où il écrit aux consuls d'Agen de ne rien négliger pour fortifier leur ville[4]. Cette lettre trahissait les préoccupations nées de l'en-

du capitaine Saint-Projet s'est évadé des mains des ennemis qui le retenaient prisonnier (*Hist. de Languedoc*, XII, 915).

1. Marchastel à la reine de Navarre, Amou, 19 septembre (*Les Huguenots en Béarn*, p. 65). — Mongonmery battait, en effet, en retraite : le 20, il était à Amou, d'où il donnait l'ordre de surseoir aux sentences contre les rebelles de Béarn (lettre inédite tirée des pièces justificatives de l'histoire manuscrite de l'hérésie en Béarn, déjà citée); le 22, il était à Salies-de-Béarn (*Les Huguenots en Béarn*, p. 68).

2. « Ayant esté constrainct sejourner deux jours en ce lieu... », dit Damville dans sa lettre.

3. Monluc avait avec lui à l'avant-garde sa compagnie, celles de Gondrin et de Fontenilhes, de Gramont (M. de Larboust, lieutenant), du capitaine Arné et de La Chapelle-Lauzières, sénéchal de Quercy. Il dit que Damville lui laissa, de plus, emmener les dix enseignes de Savignac, soit près de la moitié des gens de pied.

4. Monluc à M. de la Lande et aux consuls d'Agen, Saint-Maurice, 19 septembre (V, 240).

tretien qu'il avait eu, l'après-midi, avec ses capitaines. Dans le conseil du maréchal, la majorité était d'avis de ne pas aller plus loin. Monluc s'en indigne dans son livre. Il ne peut comprendre que, pour faire leur cour à un grand personnage, des seigneurs gascons aient préconisé l'inaction : « Et desirois, dit-il, que les enemys leur bruslassent leurs maisons pour ce qu'ils tenoient l'oppinion des autres, n'y pouvant perdre en Lenguedoc... » Pour lui, il était persuadé qu'on livrait ainsi le pays en proie à Mongonmery, et il tremblait déjà pour son cher Agen. La lettre qu'il dictait le soir en fait foi. Tandis qu'il l'expédiait, le maréchal lui fit dire qu'il jugeait préférable de renoncer à marcher sur Mont-de-Marsan. Monluc lui envoie plusieurs gentilshommes pour le rassurer et obtient enfin qu'il lui prête deux pièces de campagne. Le lendemain matin (20 septembre), en dépit d'une objurgation suprême de Damville, il se met en route.

L'auteur des *Commentaires* a narré avec une infinie complaisance cette escalade de Mont-de-Marsan, qui fut sa dernière prouesse. Son récit est touffu, comme d'ordinaire, mais assez clair. Il est fâcheux que notre ignorance à peu près complète de la topographie de la ville ne nous permette pas de contrôler tous les détails précis qu'il donne. Notre imagination, aidée du dessin qu'en fit, en 1612, le dessinateur hollandais Joachim du Viert[1], peut du moins évoquer assez aisément « le Mont-de-Marsan » tel qu'il nous le représente, « en ung lieu bas », formé de trois villes « toutes encloses de murailles » : la cité entre la Douze et le Midou, le bourg sur la rive gauche du Midou, et Saint-Jean-d'Août par où Monluc songea d'abord à attaquer[2] ; la grande rue du bourg, le pont sur le Midou, le Château-Vieux et

1. Ce dessin a été publié pour la première fois par J. E. D[ufourcet] et G. C[amiade], *Mont-de-Marsan, étude historique et archéologique* (*Aquitaine historique et monumentale*, 1893, II, 244-245). Il a été reproduit dans l'album publié par la Société des Archives historiques de la Gironde : *Bordeaux et la région du Sud-Ouest au temps de Louis XIII*, 1904, planche XLI.

2. Avec quelques cavaliers, il traversa la Midouze en aval de Mont-de-Marsan, reconnut l'enceinte de Saint-Jean-d'Août, puis, jugeant l'escalade impossible par là, revint sur la rive gauche, où il trouva que les arquebusiers du capitaine Castella avaient déjà mis les échelles et franchi la première muraille du bourg.

le couvent des Clarisses[1]. Les documents originaux et les relations contemporaines sont aussi bien insuffisants pour contrôler son récit[2]. Dans sa lettre au roi, écrite le soir du camp de Grenade, Damville dit simplement que Monluc « a reprins led. Mont-de-Morssant et faict passer au fil de l'espée tout ce qui s'est trouvé dedans », confirmant d'une façon aussi nette que laconique le récit du massacre ordonné traîtreusement par le vieux capitaine, à l'insu de son fils Fabien et de Savignac, qui sauvèrent à grand'peine Jean de Fabas, commandant de la garnison. Monluc a conté de sang-froid comment, pour venger le meurtre des six capitaines de l'armée de Terride, « dagués » à Navarrenx, dans la nuit du 21 août, « contre la foi promise », il imagina ces horribles représailles. Damville, arrivé le lendemain, le blâma-t-il et fit-il cesser le pillage? Bordenave le dit, et Monluc l'avoue à demi. L'historiographe de la maison de Navarre confirme ce que disent les *Commentaires* de la mort de Tilladet, « tué d'une harquebusade à l'entrée », et nous apprend que l'autre capitaine, qui s'était jeté la veille de l'escalade dans Mont-de-Marsan avec Fabas et dont Monluc n'a pu donner le nom, s'appelait Lucbardès. Les deux historiens ne sont pas d'accord sur le nombre d'hommes qu'ils y avaient fait entrer : Monluc parle de « cent ou six vingtz chevaulx » et de cent hommes de pied, Bordenave de trente ou quarante hommes seulement[3]. Il reconnaît du reste que la vigoureuse offensive de Monluc « remit le cœur au ventre » des catholiques béarnais[4].

Les documents sont muets sur les dramatiques événements

1. On montre encore la maison Junca et le petit escalier par lequel Monluc descendit au bord du Midou pour encourager ses hommes à passer la rivière. Cf. H. Tartière, *Simples notices sur Mont-de-Marsan, Saint-Sever et Dax* (extrait de l'*Annuaire du département des Landes*, 1863), qui place la prise le 16 mai 1569.

2. Jean de Fabas, qui défendit la place, a laissé de curieux mémoires, dont une édition irréprochable a été donnée par M. H. Barckhausen (*Mémoires de Jean de Fabas, premier vicomte de Castets-en-Dorthe*, au tome I des *Public. de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, 1868, pp. 163-204). Le manuscrit s'arrête malheureusement à la jonction du prince de Condé et de l'amiral avec l'armée de secours de Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin, à Pont-à-Mousson, le 16 janvier 1568. La perte est d'autant plus regrettable que Fabas avait lu les *Commentaires*.

3. Bordenave, pp. 287-288.

4. Il note, comme conséquence de l'escalade de Mont-de-Marsan, la reprise

qui suivirent la prise de Mont-de-Marsan : la scène du conseil où Monluc ne fut pas admis et où l'on décida de s'en retourner en Languedoc; son entrevue avec Damville où il se plaignit, le plus doucement qu'il put, des continuelles entraves mises à son autorité, en sorte qu'il ne lui restait plus « une once de pouvoir, non plus qu'au plus simple cadet de Gascogne », et annonça son intention d'envoyer son fils Fabien à la cour pour porter sa démission au roi; les menaces de mort dont il fut l'objet et sur lesquelles son frère, le « trinquat » évêque de Valence, flairant une méchante affaire, refusa de demander des explications; l'affront suprême que lui fit le maréchal en lui faisant « tenir la mule » plus d'une grande heure à la porte de sa chambre[1]; enfin, le départ de Damville qui l'abandonna presque seul à Mont-de-Marsan. Monluc a rappelé, heure par heure, avec une amère volupté, ces pénibles journées où, simple parvenu de la fortune, il osa entrer en lutte avec le fils du grand connétable. Son exposé est, du reste, empreint d'une grande modération. Il admet tous les arguments que faisait valoir le maréchal pour justifier sa retraite. Nulle part la réserve prudente qu'il s'est imposée pour ne pas gâter sa cause n'apparaît mieux qu'ici. Dans des additions postérieures à la première rédaction, il a encore atténué sa pensée. Il est permis de croire que, dans la réalité, il fut moins patient et moins doux. Au lendemain de ces incidents, qui consommèrent sa brouille avec Damville, il osait écrire au roi : « Tout cella ne m'a servy de rien, sinon d'acquérir une haine mortelle de luy, ne m'estimant en parolle que si j'estois son valet de table, il n'en parleroit pas plus indignement qu'il faict, jusques à dire qu'il me rendra le plus petit cappitaine de la Guyenne, ce qu'il ne sçauroit faire, estant ma réputation assez cogneue, ne cuydant point qu'il ayt faict en sa vie plus honorables faits que moy[2]. » Dupleix, qui a certainement entendu

de Lourdes par Bonasse (voir, sur ce fait, *Les Huguenots en Bigorre*, pp. 46 et 47, n. 2 ; p. 185, n. 1).

1. Lafaille, *Annales de la ville de Toulouse*, 1701, II, 295, raconte une scène semblable qu'il place au moment où Monluc vint voir Damville à Toulouse, fin juillet : « J'ay tiré, dit-il, ce fait de nos annales de l'hôtel de ville, qui n'en disent autre chose, si ce n'est que cela fit éclat à Toulouse. » Monluc n'a fait aucune allusion à ce premier incident.

2. Monluc au roi, Lectoure, 8 novembre (V, 252). Cette lettre est un plai-

des témoins oculaires, parle de son « crève-cœur » et raconte que, dégoûté, il s'écria : « Sauve qui pourra[1]. » Quant à Damville, après avoir abandonné Monluc, il écrivait le 24 au roi, de Barcelonne, qu'ayant appris la retraite de Mongonmery en Béarn, il s'était rapproché d'Orthez « pour essayer tous les moyens de le faire venir au combat, ayant, disait-il, un extrême regret de le veoir avec ses retraictes qui m'empeschent de le forcer de ce faire »[2]. Damville n'était pas sincère : en réalité, il se dirigeait vers la Bigorre pour rejoindre Bellegarde en Languedoc. Mais sa lettre prouve qu'il redoutait l'effet de la dénonciation dont Monluc avait chargé son fils Fabien[3].

Tandis que Damville s'éloignait pour aller assiéger Mazères[4], Monluc resta les derniers jours de septembre à Mont-de-Marsan, faisant évacuer trois ou quatre charretées de pains sur Eauze et les places voisines[5]. Puis, voyant ses troupes se débander, il se retira en Agenais. Il était, en effet, dans les premiers jours

doyer véritable, où Monluc rappelle ce qu'il a fait en juillet et en août et se justifie des accusations portées contre lui par Damville dans sa lettre au roi du 1er novembre, publiée dans les *Preuves* de l'*Hist. de Languedoc* (éd. Privat, XII, 914-917). Voir aussi une lettre de Monluc à Daffis, premier président au Parlement de Toulouse, d'un ton plus modéré, pour le prier de « remonstrer audict sieur mareschal le tort qu'il faict à sa renommée ». (V, 245.)

1. *Histoire de France*, 1644, III, 711.

2. Damville au roi, camp de Barcelonne, 24 septembre (B. N., fr. n. acq. 6013, fo 31, copie moderne).

3. Fabien emporta, avec la lettre de son père, une lettre de Damville, à laquelle celui-ci fait allusion dans sa dépêche du 24. Il fut dévalisé en route : les *Commentaires* sont sur ce point confirmés par la lettre au roi du 8 novembre (V, 251).

4. Le 2 octobre, il campait à Cazères-sur-Garonne (*Les Huguenots en Bigorre*, p. 42). Il commença le siège de Mazères le 5 (*Hist. de Languedoc*, XI, 521).

5. Dans sa lettre au roi, du 8 novembre (V, 255), il dit qu'il resta trois jours à Mont-de-Marsan, « seul et à cinq petites lieues du camp de l'ennemy », et parle de « six cens charretées de bled » qu'il fit porter à Goussies et en plusieurs maisons de gentilshommes, en prévision du passage d'un secours de quatre mille Espagnols, promis par le duc de Medina-Celi, vice-roi de Navarre, et qui n'arriva jamais. Voir, sur ce secours, les lettres de Damville au duc d'Anjou, 13 juillet, déjà citée ; du duc d'Anjou au roi, camp de Chinon, 26 septembre (B. N., fr. n. acq. 6003, fo 44, copie moderne) ; de Damville au roi, camp de Grenade, 21 septembre, déjà citée ; d'Enecot de Sponde à la reine de Navarre, septembre (*Les Huguenots en Béarn*, p. 72) ; de Lanssac au roi, Bordeaux, 15 novembre (B. N., fr. n. acq. 20599, fos 216-220, orig.).

d'octobre à Lectoure, pour pourvoir à la défense de la clé de la Gascogne[1]. Il s'excuse ici de ne rien dire de la défaite du capitaine Arné et du baron de Larboust, « car, dit-il, je ne les avois pas mis là, où ilz furent deffaictz ». C'était Damville, en effet, qui avait laissé pour commander en Bigorre François de Devèze, seigneur d'Arné en Magnoac, avec sa compagnie. Nous possédons la commission par laquelle il avait de même confié la garde des pays situés le long de l'Arros et de l'Adour et de la jugerie de Rivière-Verdun à Savary d'Aure, baron de Larboust, lieutenant de la compagnie de Gramont[2]. Surpris par les troupes de Mongonmery à Estampures-en-Pardiac, le capitaine Arné fut complètement défait, blessé et fait prisonnier avec presque tous ses gens[3]. Monluc a raison de dire qu'il lui avait donné le conseil de s'enfermer dans Auch : le 7 octobre, les consuls de cette ville recevaient une lettre de lui les informant qu'il a commandé « aux compaignies d'Arné et de Larboust s'en venir en ceste ville... pour y tenir garnison »[4]. Bordenave est d'accord avec Monluc pour rendre hommage à la bravoure d'Arné, « ung des plus gentilz cappitaines et des plus vaillans », qui mourut « quelques jours après de sa blesseure, fort regreté pour son honnesteté et valeur ».

Au moment où Damville emportait Mazères (18 octobre), Monluc, comme il le dit très exactement, était rentré à Agen. Il y apprenait que Mongonmery, à la façon des loups « qui sortent de la forest par famyne », s'avançait vers l'Armagnac pour gagner la Garonne et la franchir, soit au Mas-d'Agenais, soit à Verdun. Très inquiet, il en informa le roi en faisant remarquer que ses forces pour l'en empêcher étaient insuffisantes[5]. La marche

1. Monluc au roi, Agen, 18 octobre : « Sire, estant dernièrement à Lectoure... » (V, 241.)

2. Elle est datée du 4 octobre, « au camp devant Mazères » (*Les Huguenots en Bigorre*, p. 122).

3. Voir, sur cette défaite, deux lettres de Mongonmery aux consuls de Bagnères, Betplan, 13 octobre, et Lahitolle, même date (*Les Huguenots en Bigorre*, pp. 58-59), et le récit de Bordenave (p. 289).

4. Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 332 v°.

5. Monluc au roi, Agen (18 octobre (V, 241). — Vers le 20 septembre, il avait été question de renforcer Monluc des compagnies qui étaient à Limoges, mais on ne lui avait rien envoyé. (Mémoire signé du duc d'Anjou « sur le loge-

de Mongonmery à travers l'Armagnac et le Condomois peut être jalonnée par des documents : le 13, il était à Betplan; le 17, à Lahitolle [1]; le 19, son avant-garde entrait à Eauze, que le baron de Montespan abandonna sans attendre l'ennemi [2]; lui-même était à Nogaro le 21 [3]. Condom fut occupé le 27 [4]. Monluc avait vainement tenté de s'opposer à cette invasion de la Gascogne, qu'il avait depuis longtemps prévue. Sa lettre au roi du 18 octobre confirme qu'il alla à Lectoure au début du mois : c'était pour faire évacuer Eauze, qu'il ne jugeait pas défendable, et pour lever des compagnies nouvelles. En dépit de sa démission, il continuait, comme il le dit, à faire son office de lieutenant de roi. Ce zèle devait lui valoir, lors de l'enquête de 1571, d'être accusé d'avoir agi sans mandat et distribué des commissions illégales.

C'est aux environs du 18 octobre, pendant le court séjour qu'il fit alors à Agen, que Monluc apprit la nouvelle de la victoire de Moncontour. Il y fait allusion dans une lettre au roi du 23 [5]. Il fut en même temps informé que l'amiral et les princes, « avec ce qui leur restoit de la bataille, s'en venoient tirant vers le Limosin ». L'armée protestante avait, en effet, quitté Saintes, marchant sur Pons; elle passa la Dronne à Brantôme, l'Isle près de Mussidan, séjourna deux ou trois jours dans les marches de Périgord et de Limousin, puis franchit la Vézère et la Dordogne, se dirigeant vers le Quercy [6]. Monluc, croyant qu'elle marchait vers La Charité, rappela à Port-Sainte-Marie et à Aiguillon les compagnies que Leberon tenait à Libourne et à Sainte-Foy. Il était avant tout préoccupé d'empêcher Mongonmery de franchir la Garonne. Il fut heureusement servi par l'« erreur » que fit

ment des deux armées et les mesures à prendre », 21 septembre, B. N., Cinq-Cents Colbert, 24, f° 394 v°, orig.)

1. Mongonmery aux consuls de Marsiac, Lahitolle, 17 octobre (Monlezun, *Hist. de la Gascogne,* V, 360).

2. « Monsieur, dès mercredy les ennemys entrèrent dans la ville d'Eauze... » (Monluc au président Daffis, Lectoure, 22 octobre, V, 244). — Bordenave, p. 290.

3. Mongonmery aux consuls de Bagnères, Nogaro, 21 octobre (*Les Huguenots en Bigorre,* p. 72).

4. Dupleix, *Histoire de France,* 1644, III, 712.

5. Monluc au roi, Lectoure, 23 octobre (V, 246). Dans cette lettre, il demandait des secours et faisait de la Guienne un tableau lamentable.

6. La Popelinière, *La vraye et entière histoire des troubles,* I, f° 365 r°.

le terrible capitaine en demeurant à Condom « six ou sept sepmaines »[1]. Elle lui permit de fortifier Lectoure, où toute la noblesse du pays s'était réfugiée, et Agen, que sa position rendait malaisément défendable[2]. Il a conté par le menu ses allées et venues entre ces deux villes dans les derniers jours d'octobre et la première quinzaine de novembre. C'est à Lectoure qu'il dut être averti que l'armée des princes prenait « le chemin de Quercy » pour se retirer à Montauban[3]. Il comprit qu'elle venait « reculhir le comte Mongonmery pour se renforcer ». Très inquiet, il « s'en courut » dans les premiers jours de novembre à Agen pour demander du secours, à Bordeaux, au baron de La Garde et à Monferrand : la lettre qu'il écrivit au roi le 8, à son retour a Lectoure, fait allusion à ce voyage[4]. C'est à Agen qu'il apprit, suivant les *Commentaires*, l'arrivée des princes à Montauban : il en fut informé de Villeneuve, envoya aussitôt de ce côté deux compagnies de renfort et transmit au roi la nouvelle, qui, d'ailleurs, était prématurée.

Le 8 novembre, il était de retour à Lectoure, où il ne demeura « que trois ou bien quatre jours »[5]. Le 12, il était, en effet, de nouveau à Agen, mandé en toute hâte, car la ville, à la nouvelle maintenant certaine que les princes approchaient, « estoit entrée en peur » et « tout le monde commensoient à plyer bagaige ». Il

1. Mongonmery était le 3 novembre à Condom, d'où il écrivait aux consuls d'Auch (*Les Huguenots en Béarn*, p. 75, n. 2). Il y était encore le 18 (p. 76). Il ne s'ébranla que fin décembre, pour franchir la Garonne le 3 janvier 1570.

2. Voir, sur la faiblesse de la position et l'insuffisance des moyens de défense d'Agen, Tholin, *op. cit.* (*Revue de l'Agenais*, XV, 347-348).

3. Le 29 octobre, l'armée des princes occupait Saint-Céré, campait le 1er novembre à Sainte-Colombe, traversait le Lot à Capdenac, arrivait le 10 à Saint-Martin-de-Vers, le 11 à Varaire, puis, descendant la vallée de la Lère par Caussade, entrait à Montauban, où elle resta au moins jusqu'au 22. (La Popelinière, *op. cit.*, I, f° 365 r°. — Coligny à Mme de Saint-Sulpice, Varaire, 11 novembre, dans Cabié, *op. cit.*, col. 112. — Coligny au cardinal de Châtillon, Montauban, 22 novembre, dans La Ferrière, *Le seizième siècle et les Valois*, p. 250. — Du Fourn à Mme de Saint-Sulpice, 4 novembre, dans Cabié, col. 109-110).

4. « Je m'en suys couru à Agen... » (V, 256.)

5. Dans son discours au Parlement de Bordeaux du 26 janvier 1570 (Devienne, *Hist. de Bordeaux*, I, 165), il fait aux mesures qu'il prit avant de quitter Lectoure une allusion qui confirme les détails donnés dans les *Commentaires* (III, 348-349).

faut noter ici une interversion chronologique : Monluc dit qu'au moment de monter à cheval pour se rendre à Agen, on lui lut la lettre que la noblesse d'Armagnac avait écrite à Damville pour se plaindre de son inaction. Or, la lettre du roi du 8 mentionne cette épître comme déjà écrite et envoyée à cette date : « Je croy, disait Monluc, que la lettre que la noblesse luy escripvist l'a fasché et qu'il a prins quelque oppinion que j'en estois la cause, de laquelle je veulx perdre la vie si j'ay jamais entendu la substance, sinon sommairement, en montant à cheval et venant à Agen pour faire marcher tout ce dessus. » L'auteur des *Commentaires* a rapporté, comme on le voit, à son second départ pour Agen un incident qui se produisit à son premier voyage. Cette confusion mise à part, le document confirme rigoureusement le récit. C'est le 12 ou le 13 qu'il adressa aux Agenais, réunis à la maison de ville, la belle harangue qui les réconforta et décida les marchands à décharger les charrettes sur lesquelles il avaient déjà « apacqueté » leurs marchandises [1]. Le discours prononcé par Monluc, le 26 janvier 1570, devant le Parlement de Bordeaux, contient comme un sommaire de ces pages si vivantes : « Et m'en vins à Agen, où je trouvay tout le monde esbahy : les uns s'en vouloient venir. Je tins conseil le landemain de mon arrivée, et leur déclaré que je voulois mourir avec eux et leur en fis promesse. Ils me levèrent touts la main qu'ils fairoient tout ce que je voudrois. Je leur promis que je garderois la ville avec eux... [2] »

Il a commis une autre interversion chronologique en rapportant à ce second voyage à Agen un message de La Bruille, maître d'hôtel de Damville, et la réception d'une lettre de Monferrand. En effet, c'est dans sa dépêche au roi du 8 novembre qu'il fait allusion à la venue de La Bruille, chargé de savoir si l'on

1. Le 12 novembre, Monluc écrivait d'Agen au roi. Il n'a pas dit dans son livre qu'il reçut à ce moment la nouvelle, par le sénéchal d'Agenais Bajamont, que Charles IX avait envoyé à Damville l'ordre de combattre à tout prix Mongonmery. Par contre, il y a mentionné les ordres donnés par le maréchal à Fontenilhes, Gondrin et Madaillan (III, 346-347), qu'il dénonce comme des abus d'autorité à la fin de la même lettre (V, 258-261) et dont parle la lettre de Damville au roi du 1er novembre (*Hist. de Languedoc*, XII, 914).

2. Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 3, f° 316. — Le passage manque dans l'extrait donné par D. Devienne, *Hist. de Bordeaux*, I, 164-166.

pouvait compter sur le secours demandé au gouverneur de Bordeaux; il ajoutait qu'il avait reçu la veille de ce dernier des lettres lui « mandant qu'il admène mil harquebusiers »[1]. D'autre part, ces lettres de Monferrand, reçues avant le 8, annonçaient l'arrivée du secours « dans huict jours devant Agen ». Or, Monluc écrivait au roi, le 12, que « depuis trois jours Monferrand est à Tonneins, où il a fait halte ». La lettre de Monferrand, datée de Marmande et dont les *Commentaires* citent le texte, est donc bien celle que Monluc reçut à Agen avant le 8. Le document conservé et reproduit n'a pas été mis à son ordre dans la trame du récit. En revanche, c'est bien à son second séjour à Agen que Monluc fut informé que Damville, « pour despit de la lettre que la noblesse d'Armaignac luy avoit escripte », avait décidé de s'enfermer dans Toulouse, et que Monferrand, après avoir passé trois jours auprès de lui, s'en alla retrouver ses arquebusiers à Aiguillon et à Port-Sainte-Marie pour les ramener à Bordeaux. En effet, après la clôture des États de Languedoc, tenus du 2 au 13 à Carcassonne, Damville se retira dans Toulouse[2]. Monferrand dut venir le 13 de Tonneins à Agen; il était rentré à Bordeaux le 20[3].

Le récit de l'arrivée à Clairac de l'avant-garde de l'armée des princes et de la surprise de Leberon dans Aiguillon[4] est confirmé par un rapport d'espion qui permet de le dater. C'est le 28 novembre, vers les neuf heures du matin, que les habitants de Clairac virent arriver, sur la rive opposée du Lot, quatre ou cinq trompettes, « qui se sont myses à sonner haultement » et que suivaient « envyron de douze ou quinze cens chevaulx du moings, montés, bien armés et en bel equipaige à les veoyr, avecques leurs cornettes depliées »[5]. La Popelinière confirme la surprise

1. Monluc au roi, 8 novembre (V, 256-257).

2. *Histoire de Languedoc*, XI, 528.

3. Lanssac au roi, Bordeaux, 21 novembre : « Sire, monsieur de Monferrant revint hier de la part où est monsieur de Monluc... » (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 346.)

4. Une enquête du syndic d'Agenais Boissonnade parle des excès commis par les capitaines Manciet et Chaussaulitz, contre lesquels Monluc dit qu'il faisait « mener une traficque » à ce moment par Leberon (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 72-74).

5. P. Courteault, *L'Invasion de l'armée des princes en Agenais*, p. 31 (appendice). — Lanssac annonçait au roi, le 1er décembre, de Bordeaux, l'arri-

d'Aiguillon par La Loue et La Caze, mais explique d'une façon plus vague que Monluc pourquoi Leberon se trouva démuni d'une partie de ses arquebusiers [1]. L'auteur des *Commentaires* reconnaît, du reste, très franchement la faute qu'il commit en retirant, quelques jours avant, d'Aiguillon la compagnie qui l'occupait. La Popelinière paraît croire que Monluc se rendit lui-même à Port-Sainte-Marie pour faire évacuer la place le lendemain; les *Commentaires* disent simplement qu'il retira dans Agen les trois compagnies qui y étaient logées. Monluc place « deux jours après » l'arrivée du gros de l'armée des princes. Il se trompe : La Popelinière, qui donne la date exacte du 10 décembre, est confirmé par une lettre de Coligny, qui écrivait le 24 à la reine de Navarre que l'armée est à Port-Sainte-Marie depuis « dix ou douze jours » [2]. Monluc a-t-il voulu atténuer le mauvais effet de sa retraite précipitée devant une avant-garde en laissant entendre que toute l'armée ennemie était, dès le 1er décembre, aux portes d'Agen? Il a répété un peu plus loin la même inexactitude : « Messieurs les princes et l'admiral demeurarent cinq sepmaines ou plus campés là où j'ay dit... » En réalité, l'armée protestante séjourna à Port-Sainte-Marie du 10 décembre au 3 janvier, c'est-à-dire un peu plus de trois semaines. D'ailleurs, dès la fin novembre, elle couvrait tout le pays de Villeneuve à Aiguillon et y commettait d'atroces excès [3]. Monluc, accoutumé à ces choses, en parle en soldat : « Ils mangeoient, dit-il, leur saoul et faisoient grand

vée de La Loue et La Caze à Clairac et de Mongonmery à Monheurt (*Arch. hist. de la Gir.*, X, 348). — De Thou place par erreur, le 18 novembre, l'arrivée de l'armée des princes (*Hist. univ.*, V, 666).

1. Monluc explique qu'il en avait prêté dix au commissaire des guerres Viard, pour lui « faire companye jusques à ce qu'il auroit passé Thonens ». La Popelinière se borne à dire qu'il en avait envoyé la plupart peu auparavant « pour les affaires de son oncle » (I, f° 366 v°).

2. Coligny à la reine de Navarre, Port-Sainte-Marie, 24 décembre (P. Courteault, *op. cit.*, p. 32). — La Popelinière, I, f° 367 r°.

3. Voir l'enquête du syndic Boissonnade sur les ravages causés par l'armée des princes (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 71-77), la requête des habitants de l'Agenais au roi et les lettres-patentes de Charles IX, du 11 août 1570, leur accordant exemption des tailles pour une année (P. Courteault, *op. cit.*, pp. 34-37). Ces documents font comprendre tout le sens de la phrase de Brantôme qui, parlant de « messieurs les reystres », dit que l'amiral « les vous pourmena en ce bon pays d'Agenois, se donnant des ayses et des moyens jusques à la gorge » (Brantôme, IV, 321).

chère, car ils avoient tant paty despuis la perte de Moncontour, qui n'estoit possible de plus. » Il a même tenu à marquer son admiration pour les qualités militaires des reîtres, qu'il eut alors l'occasion de voir de près et d'apprécier en connaisseur. Il eût, sans doute, approuvé le sage La Noue, qui conseille aux capitaines d'imiter l'exemple de Coligny, excellent pour refaire de « nouveaux corps aux hommes »[1].

Les documents manquent pour dater et contrôler d'une façon précise les escarmouches qui eurent lieu ensuite autour d'Agen : prise de chevaux de reîtres, près de Monbran, par Monluc et Madaillan, défense de Puymirol par Laugnac, refus de La Valette de rendre Villeneuve, rappel de Lectoure à Agen du chevalier de Monluc, pointe dirigée vers Moirax d'où déloge Mongonmery, départ du chevalier de Monluc pour Villeneuve. Mais dans son discours au Parlement de Bordeaux, déjà cité, Monluc a fait des allusions à la plupart de ces menus faits, qui doivent être vraisemblablement placés dans la première quinzaine de décembre[2]. Après M. Tholin, il est permis de douter que Mongonmery ait marché « avec tout son camp à pied et à cheval » pour enlever le village de Moirax[3]. Monluc semble dire qu'avec quatre cavaliers il l'obligea à battre en retraite, laissant les échelles au pied de la muraille qui fermait le village. La gasconnade se complique d'une histoire de clystères qui ne la rend pas plus vraisemblable.

Dès qu'il fut arrivé à Port-Sainte-Marie, Coligny s'occupa d'assurer, au moyen d'un pont, ses communications avec Mongonmery. La Popelinière nous en donne une description très pré-

1. La Noue, *Disc. polit. et milit.*, p. 834. — La Popelinière dit que « la licence du soldat estoit fort desbordée » (I, f° 368 v°).

2. « J'envoiay des ordres à Villeneuve et, par le conseil du s^r de Lavallete et d'un autre, je fus contraint d'y envoier un chef; et me fust dit quelque chose qu'il n'est besoin que je dise. Je manday à Romegas qu'il m'envoiast mon fils, ce qu'il fist; et vint de nuit, et le fis aller audit Villeneuve, où illec tout le monde fust rejouy. Les ennemis le vindrent sommer, lesquels eurent une mauvaise responce, de sorte que ceux-là n'y retournèrent plus... La Lengnac (*sic;* corr. : M. de Laugnac) se mit à Puymirol, qui a bien fait son devoir... A Agen ne me sont venus lesdits ennemis bailler une seulle alarme, et n'ay laissé à dormir pour eux, et suis sorti de ladite ville d'Agen, et en ay tué quelques restes (*sic;* corr. : reistres). » (Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 3, f°s 316 v°, 317 r°, copie du dix-huitième siècle.)

3. Tholin, *op. cit.* (*Revue de l'Agenais*, XV, 413, n. 1).

cise et très détaillée, qui complète les indications données par Monluc. Il parle en particulier de ces « grandz cables comme la jambe d'ung homme », que l'amiral avait fait faire à Tonneins et des « grosses chaisnes » qu'il avait fait apporter de Montauban [1]. Le récit de la rupture du pont par le moulin du président Sevin, envoyé par Monluc « bas la rivière », est un des plus jolis des *Commentaires*. Il est possible d'en fixer la chronologie et d'en contrôler quelques détails. C'est le mercredi 21 décembre, entre neuf et dix heures du matin, qu'arriva d'Agen, venant de Toulouse, le commissaire des guerres Viard. Il était chargé par Damville d'une mission pacifique auprès de l'amiral, à laquelle ce dernier fait allusion dans une lettre à la reine de Navarre : « Monsieur le mareschal Danville m'a envoyé son secretaire Viart pour m'exorter à la paix et pour m'offrir toutes les seuretés que je vouldrois demander, et, entre autres, me proposant la conté de Neufchastel [2]. » La même lettre nous apprend que le pont fut rompu le jeudi 22, à quatre heures du matin : c'est la date que donne Monluc [3]. Les deux témoignages ne s'accordent pas sur l'heure : Monluc, sur la foi « des ennemys mesmes », affirme que le moulin du président arriva au pont vers une heure du matin. L'heure donnée par Coligny, témoin oculaire, est plus vraisemblable ; il y a vingt kilomètres d'Agen à Port-Sainte-Marie, et Monluc dit lui-même que le moulin fut lancé vers onze heures du soir. Bien que le courant fût très rapide, en raison des pluies qui avaient grossi la Garonne, il dut mettre plus de deux heures à franchir cette distance.

Un désaccord plus grave existe entre la lettre de Coligny et le récit des *Commentaires*. L'amiral attribue la ruine du pont à un simple accident [4] ; Monluc en fait honneur à son ingéniosité.

1. « Et pour en asseurer davantage la structure, ils l'avoyent serré d'un grand nombre de chaines de fer et gros cables. » (I, f° 367 r°.) La construction du pont est aussi mentionnée dans une lettre mutilée du cardinal de Châtillon, de janvier 1570 (B. N., Moreau, 718, f° 225, copie).

2. Coligny à la reine de Navarre, Port-Sainte-Marie, 24 décembre (P. Courteault, *op. cit.*, p. 33). L'amiral repoussa ces propositions : « Je veoy bien, dit-il, que ce sont toutes tromperies. »

3. Le marquis d'Aubais (*Pièces fugitives*, I, 291) dit que le pont fut rompu dans la nuit du 15 au 16. Cette date inexacte a été acceptée par de Ruble et par tous les historiens.

4. « Quoy qu'à cause des grandes et continuelles pluyes, lad. rivière fust

Aurait-il donc « brodé »? C'est peu vraisemblable. Sans doute, on peut objecter que, dans l'enquête faite en janvier 1570 par le syndic Michel Boissonnade sur les excès commis en Agenais par l'armée des princes, on lit simplement, en deux endroits, que le pont fut rompu « par la force et impiétosité de lad. rivière de Garonne », « ou autrement par certain molin qui c'estoit destaché de hault »[1]. Mais on peut répondre que, deux jours après l'événement, Coligny a parfaitement pu ignorer à quelle cause précise avait été due l'arrivée du moulin flottant contre le pont, et l'attribuer simplement à la crue du fleuve ; que les habitants du pays qui déposèrent dans l'enquête n'ont pas connu dans les détails une entreprise qui fut faite en grand mystère. Il semble bien, en effet, que Monluc ne voulut pas ébruiter l'affaire : il savait que le secret était, en ces matières, la première condition du succès. Du reste, si les braves paysans agenais ne se doutèrent de rien, le prince dauphin, François de Bourbon, duc de Montpensier, fut informé immédiatement par Lanssac, que Monluc avait mis au courant, et dès le 30 décembre il écrivait au duc d'Anjou que « les ennemis ne se peuvent joindre ensemble par le moyen que le sieur de Montluc a faict rompre le pont qu'ilz avoient dressé sur la Garonne : qui les rend si estonnez que jamais ne se presenta plus belle occasion pour mettre fin à ces troubles que maintenant »[2]. Monluc lui-même, dans sa grande lettre au roi du 10 novembre 1570, se vante d'avoir si bien mis le pont en pièces « qu'ils n'en sceurent jamais recouvrer que deux batteaux »[3]. Dès 1573, La Popelinière donnait de la rupture un récit semblable, pour le fond, à celui des *Commentaires*, mais plus romanesque; il par-

tellement enflée que nostre pont eust beaucoup à souffrir, si est ce qu'il avoit tenu bon jusques à ce que, renflant lad. rivière d'heure à autre et à veue d'œil, elle est devenue si impetueuse que la nuict de jeudi dernier, sur les quatre heures du matin, elle rompit les cables et cordages d'un des molins que nous avions ung peu au dessus dud. pont, lequel fut porté et poulsé par telle violence contre icelluy qu'il le rompit et s'en alla tout à val l'eau. »

1. *Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 72 et 75.

2. Le duc de Montpensier au duc d'Anjou, camp d'Aigre, 30 décembre (B. N., fr. n. acq. 6009, f° 26, copie moderne). Monluc transmit aussi directement la nouvelle au prince dauphin (Monluc au roi, Agen, 9 janvier 1570, V, 261).

3. III, 443.

lait, non plus d'un moulin, mais de deux ou trois, plus « quelque nombre de bateaux » chargés de cailloux et garnis de mèches allumées[1]. Enfin d'Aubigné et de Thou ont accepté la version de Monluc : le premier ne le nomme pas, mais laisse entendre que le moulin fut détaché avec intention[2]; le second dit qu'il ruina le pont « avec plus de bonheur que d'habileté », pour priver Damville de cette gloire[3].

Monluc a naturellement insisté avec complaisance sur les conséquences de l'événement[4]. Il se trompe en prétendant que Coligny, après avoir franchi la Garonne, voulait faire venir de l'artillerie de Navarrenx, s'emparer de toutes les places au-delà du fleuve, affamer Bordeaux et bloquer en Gironde les galères du baron de La Garde. Il semble bien que l'amiral n'était descendu dans le Midi que pour y faire vivre ses reîtres, rallier les troupes de Mongonmery en Gascogne, de Monbrun en Languedoc et se rabattre avec elles sur le centre de la France et sur Paris[5]. Le dommage causé par la rupture du pont fut aussi plus aisément réparé qu'il ne le dit : dans sa lettre du 24 à la reine de Navarre, l'amiral laissait espérer que dans peu de jours le passage serait de nouveau assuré. Monluc donne, du reste, sur ce second pont des détails que confirme une lettre de Lanssac au roi, en date du 6 janvier 1570[6]. Comme le disent aussi les *Commentaires*, les troupes de Mongonmery mirent longtemps à arriver sur les bords de la Garonne et franchirent péniblement le fleuve : d'Aubigné parle de la « grande longueur et incom

1. La Popelinière, I, f° 367 v°. — Ce récit a été suivi par Jean d'Antras (*Mémoires*, pp. 39-41).

2. *Hist. univ.*, III, 158.

3. *Ibid.*, V, 667.

4. « Et veulx dire que tous les services que j'ay jamais faictz à la couronne de France n'ont esté rien envers estui-là. »

5. C'est le dessein que lui prête Castelnau, qui dit le tenir de la bouche même de Coligny (cf. Delaborde, *Coligny*, III, 165-166).

6. Monluc dit qu'on se contenta de faire « ung petit pont sur deux batteaux,... et avec une corde tiroient les batteaux à la mode d'Ytalie ». Lanssac annonce que Mongonmery, après avoir renvoyé en Béarn six compagnies de gens de pied et deux cornettes de cavalerie, a fait passer la Garonne au reste de ses troupes à Port-Sainte-Marie, « avec plusieurs bateaulx attachez avec des cordes et poulies, comme l'on passe les portz à la rivière du Rone » (Lanssac au roi, Bordeaux, 6 janvier 1570, B. N., fr. n. acq. 20599, f°s 222-223, orig.).

modité » qui les retarda[1] et La Popelinière, après avoir fait allusion aux continuelles escarmouches que l'on soutint contre les « Monlucois », rend un bel hommage à la vigilance du vieux capitaine, que l'on jugea prudent de ne pas inquiéter dans Agen[2]. C'est le 3 janvier 1570 que Mongonmery franchit la Garonne et rejoignit enfin l'amiral et les princes[3].

La veille, Monluc, revenu de Lectoure, où il était allé passer deux jours, était à Agen[4], surveillant le départ de l'armée des princes. Il alla la voir défiler au château de Bajamont, détail confirmé par sa lettre au roi de mars 1570. Les indications très précises qu'il donne sur l'itinéraire sont complétées par sa lettre au roi du 9 janvier : après avoir logé à Preyssas et à Lusignan, l'armée protestante marcha vers Hautefage, passa au Pont-du-Casse, « tira » vers Montjoye et Saint-Maurin, où elle fit halte deux ou trois jours, puis descendit vers la Garonne et gagna Valence, d'où, suivant La Popelinière, elle partit le 19 janvier, dans la direction de Montauban. C'est de cette dernière ville que les princes datèrent un mandement qui, pour punir le Parlement de Toulouse d'avoir fait trancher la tête au capitaine Rapin, livrait le Languedoc à la dévastation, à l'incendie et au pillage[5]. Monluc était bien, comme il le dit, informé avant leur départ de cette intention : il annonçait, dès le 9 janvier, qu'ils s'en allaient « en Languedoc pour le ruyner comme ilz ont faict la Guyenne ». C'est aussitôt après qu'il dépêcha au roi Durfort de Bajamont, porteur des instructions qui motivèrent la terrible lettre de Damville du 27 février. Il avait sous les yeux le document lorsque, dans son livre, il donnait de ces instructions une

1. *Hist. univ.*, III, 158.

2. La Popelinière, I, f° 368 v°.

3. La date, donnée par La Popelinière, est confirmée par une lettre de Monluc au roi, du 9 janvier (V, 262). — En racontant les tentatives faites pour retarder ce passage, Monluc a mentionné une petite « affaire » qu'il eut avec Henri de Foix, comte de Candale, gouverneur du Bordelais. Voir, sur cet incident, deux lettres au capitaine Gimont, Lectoure, 28 et 29 décembre, et une lettre de Candale au même capitaine, du 29, qui montrent que le conflit fut plus aigu que ne le laissent soupçonner les *Commentaires* (P. Courteault, *Douze lettres...*, pp. 37-41).

4. Commission aux capitaines Sainte-Colomme et Parron, Agen, 2 janvier 1570 (Arch. du grand séminaire d'Auch, n° 13494).

5. Voir le texte de ce document dans Delaborde, *Coligny*, III, 568-569. Monluc en adressa une copie au roi le 13 février (V, 268).

analyse détaillée, conforme à celle qui se retrouve au début de la lettre au roi du mois de mars[1].

Son récit présente ensuite une lacune de trois mois que nous avons déjà en partie comblée. C'est ici que se placent, en effet, le voyage à Bordeaux et l'expédition de La Roche-Chalais, insérés à la fin du livre VI. Il convient d'y relever aussi une allusion très obscure, que M. Tholin a, en partie, élucidée[2]. Au mois de mars, une conspiration fut tramée à Agen contre la vie de Monluc. Sur sa demande, la jurade lui accorda une garde de douze gentilshommes[3]. La phrase des *Commentaires* laisse entendre que le promoteur du complot fut Ottavio Fregoso, le vindicatif capitaine des galères, avec qui Monluc avait eu de violents démêlés en février 1569[4]. Cette querelle privée en fut-elle l'unique cause? la dénonciation portée récemment contre Damville y fut-elle absolument étrangère? Fregoso joua-t-il le rôle d'un spadassin à gages? La lettre adressée à cette occasion par Charles IX aux consuls d'Agen tendrait, en tout cas, à prouver que la cour ne vit pas d'un mauvais œil la tentative faite pour la débarrasser d'un personnage de plus en plus « fascheux »[5].

La première rédaction se termine par un dernier grand récit : l'expédition de Béarn, interrompue par l'arquebusade de Rabastens (juin-juillet 1570). Monluc oublie d'en indiquer la cause[6]; il se borne à mentionner les lettres du roi qui lui confiaient la mission d'envahir les états de Jeanne d'Albret. Elles furent anté-

1. Voir plus haut, pp. 27-29.

2. *Agen pendant les guerres de religion* (*Rev. de l'Agenais*, XV, 421-422).

3. Jurade d'Agen touchant une conspiration contre Monluc, 27 mars (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 77).

4. « J'oserois croire que pour lors le susdict evesque n'avoit encores rien entendu de l'entreprise que l'on a voulu executer contre moy; mais son meschant frère vint demeurer quatre ou cinq jours avec luy, lequel pendant ce temps le convertit d'entendre à ceste belle execution, de laquelle je n'escripray rien davantaige... » (III, 394-395.) Giano Fregoso, évêque d'Agen, pouvait en vouloir à Monluc de l'avoir compromis dans sa dénonciation contre Damville (voir plus haut, p. 28). Tous les historiens, même Tholin, se sont d'ailleurs mépris sur les sentiments de Monluc à son égard. L'épithète qu'il lui décerne dans la phrase toujours citée et mal comprise (« ce bon evesque d'Agen ») est ironique.

5. Charles IX aux consuls d'Agen, Châteaubriant, 26 avril (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 79).

6. Voir plus haut, pp. 29-30.

rieures au 7 juin, car une lettre au roi, de ce jour, y fait allusion et nous apprend que l'ordre fut apporté à Monluc par son neveu Leberon[1]. La lettre du roi aux capitouls de Toulouse, leur ordonnant de lui délivrer les poudres et munitions nécessaires, à laquelle font allusion les *Commentaires,* est datée du 30 mai[2]. Celle par laquelle il exprimait à Monluc son mécontentement de sa lenteur fut apportée par le capitaine Montaut avant le 8 juin : il y est fait allusion dans la lettre au roi de ce jour, qui confirme les démarches faites à Bordeaux par l'évêque de Valence pour obtenir de l'argent[3]. Le lendemain, Monluc mandait de Cassaigne à son gendre Fontenilhes de se rendre en hâte à Toulouse pour se faire prêter par les capitouls deux canons et deux coulevrines : « Et faictes en, lui disait-il, vostre debte propre et je leur manderé comme je vous en relepve, ou bien mandés aux marchands de Tholose qui me doibvent de l'argent, qui vous en relèvent »[4]. Lui-même écrivait le 15 aux capitouls pour renouveler la même demande et vaincre leurs résistances[5]. Tous ces documents s'accordent à prouver qu'il eut, comme il le dit, les plus grandes peines à se procurer les moyens d'entrer en campagne, et qu'il déploya le zèle le plus actif. L'occasion était trop belle de se remettre dans les bonnes grâces royales pour qu'il hésitât à y « mettre le vert et le sec ».

Après avoir, dans les derniers jours de juin, fait partir en avant Montespan et Madaillan « droit à Bayonne, pour tenir escorte à l'artillerie » que devait fournir le vicomte d'Orthe, Bernard d'Aspremont, et Gondrin et Saint-Orens à Nogaro « pour commenser à dresser le camp », Monluc quitta Cassaigne le 2 juillet. Le 4, il était à Nogaro, où il tint un conseil pour arrêter son plan de campagne et aussi répartir entre les pays intéressés

1. Monluc au roi, Agen, 7 juin (V, 279).

2. J'ai publié ce document dans *Douze lettres...*, p. 42, n. 4.

3. Monluc au roi, Agen, 8 juin (V, 281). Les registres secrets du Parlement sont muets sur ce voyage de Jean de Monluc à Bordeaux.

4. Monluc à Fontenilhes, Cassaigne, 8 juin (*Les Huguenots en Comminges*, p. 65). — Cf. la phrase des *Commentaires :* « Monsieur de Fontenilhes s'en courust à Tholose avec procuration mienne pour nous obliger tous deux de rendre l'artillerie et payer les munitions, si le roy ne le faisoit. »

5. Monluc aux capitouls de Toulouse, Cassaigne, 15 juin (P. Courteault, *Douze lettres...*, p. 41).

la contribution des vivres pour l'entretien de sa petite armée[1]. Il décida d'aller d'abord assiéger Rabastens, place forte sur la frontière de la Bigorre, qu'à la faveur d'une querelle entre le juge et le premier consul, le capitaine huguenot Ladoue et son lieutenant Guerlin avaient occupée avec une compagnie et d'où ils rançonnaient le voisinage[2]. Il se porta vers Dax avec vingt-cinq ou trente chevaux, pour hâter l'arrivée de l'artillerie de Bayonne : deux lettres, datées le 9 de cette ville, l'une au roi, l'autre à la reine, confirment ce qu'il dit de l'arrivée à Dax du vicomte d'Orthe et de l'accueil favorable fait par les gentilshommes basques et béarnais à la proposition d'aller assiéger Rabastens[3]. La diligence avec laquelle, malgré la pluie continuelle, il ramena l'artillerie à Nogaro, puis marcha droit avec tout le camp à Rabastens, est attestée par deux lettres aux consuls d'Auch : la première fut écrite d'Auriebat, le 16 juillet, pour recommander à leur bienveillance un ancien huguenot[4]; la seconde, du camp de Rabastens, 18 juillet, marque la date exacte de son arrivée devant la ville[5].

Ce dernier document confirme rigoureusement les indications chronologiques données par Monluc pour ce siège, qu'il a conté jour par jour et presque heure par heure. C'est le mardi 18 juillet qu'il reconnut la place et décida d'attaquer d'abord la ville. Le lendemain, mercredi 19, et non le 17, comme le dit Borde-

1. Monluc aux consuls et syndics de Comminges, Nogaro, 5 juillet (*Les Huguenots en Comminges*, p. 70, n. 1). Le 9 juillet, les consuls d'Auch ayant reçu de Monluc un mandement leur enjoignant de lui fournir 20 pionniers, 160 livres d'argent, 30 charges de blé, 18 charges de vin, 7 bœufs et 10 moutons, décident « que l'on serchera par tous les moyens possibles à faire lesdits pionniers et les conduire, ensemble lesdits vivres, au camp »... (Arch. munic. d'Auch, BB, 5, f° 379 v°.) Un compte consulaire de Lectoure mentionne la dépense faite, en juillet 1570, pour le voyage de deux consuls chargés d'aller à Nogaro demander à M. de Monluc d'exempter la ville des fournitures de vivres pour l'expédition de Béarn (Arch. munic. de Lectoure, CC, 33).

2. Guillaume Mauran, *Sommaire description du païs et comté de Bigorre*, chap. xviii, p. 83. — *Les Huguenots en Bigorre*, pp. 164, 172, 178. — Bordenave, p. 308. Monluc nomme le capitaine Ladou; de Ruble a imprimé *Ladon* (III, 426).

3. Monluc au roi et à la reine, Dax, 9 juillet (V, 287, 289).

4. Monluc aux consuls d'Auch, Auriebat, 16 juillet (P. Courteault, *Douze lettres...*, p. 44. — Voir, sur la date de ce document, la note 2 de la p. 45).

5. Monluc aux consuls d'Auch, camp de Rabastens, 18 juillet (*ibid.*, p. 46).

nave[1], il établit son artillerie, et « dans dix ou douze coups de cannon » fit brèche dans la muraille de briques[2]. Le soir, l'artillerie, logée dans la ville, démolit « ung torrion au boult qui couvroit le pont-levys et la porte du chasteau ». Le vendredi, on battit « la grand tour où estoit le rologe »[3]; elle fut ouverte, et l'on commença à « tirer de l'autre qui tiroit dans le chasteau ». Dans la nuit, on mit en batterie, à la place de deux pièces que le tir avait mises hors d'usage, la grande coulevrine amenée de Toulouse par Fontenilhes. Le samedi, on acheva de renverser la seconde tour dans le fossé, qu'elle ne put, du reste, combler tout à fait, comme l'avait espéré Monluc. Pendant la nuit, on déblaie un terre-plein pour permettre à l'artillerie de « veoir le pont-levis ». « Le cinquiesme jour du siège et le vingt-troisiesme jour de juillet mil cinq cens soixante dix, ung jour de dimanche, envyron les deux heures après midy je me délibéray de donner l'assault..... » Cette phrase solennelle ouvre le fameux récit que tout le monde connaît. Le siège et l'arquebusade sont mentionnés sans détails par les témoins qui déposèrent à l'enquête faite les 5, 6, 9 et 10 septembre 1575 par Guillaume Abbaye, lieutenant du sénéchal de Bigorre, sur les excès commis par les huguenots dans le comté[4], par Jean d'Antras, qui ajoute quelques détails aux *Commentaires*, qu'il a eus, d'ailleurs, sous les yeux[5], et aussi par Bordenave dont le récit plus succinct les confirme en tous points. Monluc a raconté, en effet, sans sourciller l'horrible massacre qui suivit la prise du château; l'historien protestant y ajoute à peine quelques traits[6]. Monluc affirme qu'il ordonna de tuer tout. Le

1. *Histoire de Béarn et Navarre*, p. 307.

2. Voici la description que donnait de Rabastens, en 1614, le chroniqueur Mauran : « Sa figure est ronde en forme d'ovale, et avoit anciennement, à un bout, un fort chateau, et l'enceinte des murailles étoit de brique, lesquelles sont à present abbattues en plusieurs endroits et le chateau mis par terre, hormis une petite tour qui reste pour la marque d'un si rare edifice. Car c'etoit une excellente structure, fortiffiée par des fossés inaccessibles. » (*Sommaire description*, p. 82). — Voir aussi les *Mémoires de Jean d'Antras*, p. 51.

3. C'est ce jour-là, « le 3e jour du siège », que Monluc signait une lettre à Marcon du Pousset (*Biblioth. de l'École des Chartes*, 1844-1845, p. 459).

4. *Les Huguenots en Bigorre*, pp. 164, 173, 179.

5. Jean d'Antras signale la blessure à la bouche de Fabien de Monluc, aux côtés de qui il se trouvait avec un autre capitaine cité dans les *Commentaires*, Antoine de Rivière, vicomte de Labatut (*Mém. de Jean d'Antras*, p. 52).

6. Bordenave dit que « le capitaine Guiot avec quelques autres fut jetté du

chroniqueur tarbais Guillaume Mauran expose d'une façon un peu différente les conditions dans lesquelles eut lieu le massacre: « Sept cent septante vollées de canon, dit-il, furent tirées contre le chateau, et encore n'eut été pris par assaut, sans l'artifice du capitaine Moret, natif de laditte ville, qui étoit avec M. de Monluc [1]. Iceluy, voyant que M. de Monluc étoit blessé et les soldats reffroidis d'aller à l'assaut, demanda parler aux assiegés, la pluspart desquels il connoissoit et leur promit de moyenner leur conservation, pourveu qu'ils ne fussent plus opiniatres; mais après qu'il eut introduit les assiegeants dans le chateau, il ne fut en son pouvoir de contenir les soldats qu'ils ne missent tout au fil de l'epée, sans epargner les femmes, sauf quelqu'-unes qui etoient parentes dudit capitaine Moret, auxquelles il eut le credit de sauver l'honneur et la vie [2]. »

Le 25 juillet, le blessé, « ayant repris cueur », signa la commission qui déléguait le commandement à Gondrin, Saint-Orens, Gohas et Madaillan [3]. Dès le 24, l'avocat du roi Gratien de Las, celui-là même à qui, le matin de l'assaut, Monluc remit le rôle de sa fortune personnelle en lui faisant part de ses funestes pressentiments, avait écrit à l'évêque de Valence, alors à Bordeaux, pour l'informer de la prise du château de Rabastens et de la blessure de son frère. Le Parlement, à qui cette lettre fut communiquée le 27, arrêta « qu'il en sera escrit au Roy, aussi audit sieur de Monluc, pour le congratuler de la prise dudit Rabastens et condouloir de sa blessure par Me François de Gaultier, conseiller à la Cour, lequel à ces fins ira devers luy » [4]. Le 26, le blessé fut transporté à Marsiac, puis à Cassaigne, où l'évêque de Valence vint le trouver. Une lettre de Jean de Monluc, datée de Cassaigne, 17 août, atteste sa présence au chevet de son frère, et aussi la débandade de ses troupes dès qu'il eut

haut de la tour en bas ». MONLUC parle de « cinquante ou soixante » que les soldats firent sauter et qui se noyèrent dans le fossé.

1. MONLUC le cite (III, 407). Voir, sur le capitaine Jean de Moret, une note de G. BALENCIE (*Sommaire description...*, p. 83, n. 3).

2. *Sommaire description.*, pp. 83-84. Guillaume Mauran, avocat de Tarbes, a composé sa chronique en 1614. Il a connu le récit des *Commentaires*, mais a pu le contrôler d'après des témoins oculaires.

3. Commission signalée par DE RUBLE, V, 341. C'est ce jour-là que Monluc place sa harangue à la noblesse.

4. Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 3, fo 408.

quitté Rabastens [1]. Ce document confirme également ce que disent les *Commentaires* de l'arrivée de M. de Beaumont, apportant de la part du roi l'ordre de suspendre les hostilités contre la reine de Navarre. C'était le premier effet de l'armistice conclu le 14 juillet entre le maréchal de Cossé et les princes [2]. Cinq semaines après, Monluc apprenait que la paix avait été signée à Saint-Germain, le 8 août.

La première rédaction se terminait par une brève justification du reproche de concussion fait à l'auteur, une affirmation solennelle de sa confiance en Dieu et un résumé des leçons morales qui se peuvent tirer du récit de sa vie. Monluc a inséré après coup dans son texte la grande lettre justificative qu'il avait adressée au roi le 10 novembre [3]. Il l'a fait suivre de considérations sur sa loyauté, au cours desquelles il fait allusion aux « belles paroles » que Charles IX lui écrivit en réponse. Il en a, d'ailleurs, cité une phrase dans le grand morceau qui termine, dans la seconde rédaction, les remontrances au roi et au duc d'Anjou. La réponse du roi fut imprimée à Lyon, chez Michel Jove, en 1570, avec la date du 15 décembre ; de Ruble l'a reproduite d'après une copie de la Bibliothèque Nationale, qui la date du 25 [4]. Monluc dit expressément qu'elle fut écrite « de Villecostrets, le troisième de décembre 1570 ». L'autorité de son témoignage nous semble supérieure à celle de deux copies d'ailleurs divergentes.

1. Jean de Monluc au roi, Cassaigne, 17 août (T. DE LARROQUE, *Lett. inéd. de quelques membres de la famille de Monluc*, p. 20). L'évêque de Valence revint à Bordeaux en octobre : dans un discours au Parlement prononcé le 13, il fait allusion à son séjour auprès de son frère (Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 3, fos 468-471).

2. Les troupes rentrèrent en Gascogne au début d'août, après une pointe poussée vers Montaner et Nay (BORDENAVE, pp. 309-310). Là compagnie de Monluc vint loger à Auch (Gondrin aux consuls d'Auch, Marsiac, 2 août, Arch. munic. d'Auch, BB, 5, fo 381 ro). Cf. la phrase des *Commentaires* : « Je priay monsieur de Valence de faire escripre la lettre et de la signer luy mesme, pource que je ne le pouvois poinct, à monsieur de Gondrin, qu'il licenciast tous les gens de pied et de cheval, etc. » Le 21 août, Monluc donna de son lit l'ordre de retirer la garnison de Casteljaloux et de détruire quelques ouvrages de défense de cette ville (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, BB, 1).

3. Il a fait cette addition sans souci de la chronologie ; il l'a placée entre le 24 et le 26 juillet.

4. III, 539. — Cette copie se trouve dans le f. fr. 20647, fo 67.

C'est par une allusion à cette lettre du roi et à d'autres analogues, adressées depuis à des seigneurs gascons, que Monluc commence le supplément qu'au début de 1576 il ajouta à son livre et que nous a conservé Florimond de Ræmond. Il ne faut, d'ailleurs, pas s'attendre à y trouver un récit complet et détaillé de ses dernières années. Libre désormais de toute préoccupation personnelle, le vieux capitaine n'a plus d'intérêt à laisser à la postérité une minutieuse relation de ses faits et gestes. L'inaction où il s'est trouvé contraint a modifié ses humeurs et ses idées. Quand la maladie l'avait cloué sur son lit ou dans sa chaire, il s'était donné quelque temps l'illusion qu'il agissait encore en revivant tout son passé. Sa dictée terminée, il se prit à réfléchir longuement sur la matière historique qu'il avait ainsi accumulée, et lentement, jour par jour, il l'enrichit de ses méditations. Il prit plaisir à ce nouveau travail ; il prit conscience aussi de la beauté que ces harangues composées à loisir, ces considérations morales et techniques complaisamment développées ajoutaient à l'œuvre primitive. Il en conçut quelque orgueil et quelque dédain pour la besogne plus humble et plus simple de narrateur qui l'avait d'abord charmé. Aussi, lorsque les événements l'eurent convaincu qu'il avait eu tort, en 1571, de croire sa vie achevée et qu'il jugea nécessaire de compléter son livre, parmi ses souvenirs il choisit seulement les plus notables; de plus, il en sacrifia le récit et se borna à les rappeler sommairement en les accompagnant de réflexions. La méthode est nouvelle : l'historien, devenu plus expérimenté, embrasse par avance sa matière et la domine.

Il est très sobre sur l'année 1571. Il n'a rien dit ici des préoccupations que lui causa l'enquête de Mondoulcet. Il n'a fait qu'une allusion vague au rapprochement de la cour et de Coligny, dont il n'augura rien de bon : « On faisoit trop de caresses aux huguenots, et cognoissois bien qu'il y auroit du bruit au logis..... Il me sembloit que les huguenots estoient venus fort insolens et parloient presque aussi haut qu'aux premiers troubles. » Sa vieille expérience l'avait rendu sceptique. Il ne crut pas que Charles IX parviendrait à s'émanciper de la tutelle de sa mère et à imposer sa volonté aux deux partis. L'événement lui donna raison ; les documents prouvent, du reste, qu'en Guienne, comme il le laisse entendre, les esprits étaient loin d'être pacifiés. Dès le mois de décembre 1570, les troubles renaissaient en Rouergue. En jan-

vier 1571, les consuls d'Agen, allant saluer à Bordeaux le nouveau lieutenant de roi, Honorat de Savoie, marquis de Villars, lui signalaient les « assemblées et presches secrettes » des réformés. Montpezat reprit en juin Auvillars, que les huguenots avaient occupé par la force [1].

Monluc mentionne ensuite la Saint-Barthélemy. Il semble avoir vu que la cause de la perte de Coligny fut sa politique anti-espagnole. Il fait allusion aux préparatifs de guerre d'avril-mai 1572 et laisse entendre qu'il avait compris que la flotte réunie par Strozzi et le baron de La Garde était destinée à délivrer les Pays-Bas de la tyrannie du duc d'Albe. Il s'étonne qu'un homme aussi « advisé et saige » que l'amiral ait fait la « lourde faute » de « s'aller enfourner » dans Paris; que le soir du 22 août, après qu'il eut été blessé par Maurevel, les chefs huguenots aient été à ce point « esblouis » qu'ils n'aient pas songé à faire sortir de la ville tous les gentilshommes de la religion, pour se mettre en sûreté et recommencer la guerre; qu'enfin Catherine, qu'il désigne sans la nommer comme l'instigatrice du crime, ait manqué le coup. Ces remarques sont judicieuses; l'histoire les a ratifiées. L'étonnement profond que causa dans la province la nouvelle du massacre est un argument en faveur de la thèse de la non-préméditation. Quant à connaître l'opinion de

1. Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XV, 426-427). — Monluc ne resta pas, cette année, absolument inactif. Le 1er février, il signait à Agen un laisser-passer en faveur du capitaine Séridos (Noulens, *Maisons historiques de Gascogne*, I, 436), et le 20 il écrivait de Saint-Puy à M. de Chauny pour lui faire délivrer par les consuls d'Agen certaines munitions d'artillerie (V, 289. De Ruble avait daté cette lettre du 21 par erreur; Tholin a rectifié la date, *loc. cit.*, p. 427, n. 5). En avril, Monluc, en compagnie de l'archevêque de Bordeaux Prevost de Sansac, se rendit aux eaux des Pyrénées pour soigner ses douleurs et ses blessures (Délib. des consuls d'Auch du 23 avril, Arch. munic. d'Auch, BB, 5, fo 400 ro). Au retour, il passa par Samatan pour y faire, le 21 août, la montre de sa compagnie. Voir un certificat de montre au capitaine Séridos, publ. par Noulens, *op. cit.*, I, 437, et deux pièces comptables conservées dans les archives de Muret : le rôle des dépenses faites par l'hôtelier Jehan Coutray pour loger M. de Monluc, et la vérification, en date du 22 août, des fourrages fournis pour les chevaux de sa compagnie « ayant faict la monstre en armes le jour de precedent ». (Arch. de Muret, États de Comminges, assemblée de Samatan du 18 au 23 août 1571, fos 12, 13 ro, 17 ro, 21, 22.) Le 26 avril 1572, Monluc prit congé de sa compagnie, qu'il remit à son fils Fabien. (Rôle de la compagnie de Fabien de Monluc, Arch. du grand séminaire d'Auch, no 14056)

Monluc sur un événement aussi considérable, il n'y faut pas songer : « Je ne veux pas icy dire, déclare-t-il prudemment, ny me mesler d'escripre si ceste procédure feust bien ou mal faicte, car il y a prou à dire et de bien et de mal; et puis cela ne pourteroit nul profit : ceux qui viendront après nous en parleront mieux à propos et sans crainte, car les escripvains d'aujourd'huy n'osent escripre qu'à demy : de moy j'ayme mieux me taire. » Ces lignes furent-elles dictées avant la signature de cette paix de Monsieur (6 mai 1576), à l'occasion de laquelle Henri III réprouva la Saint-Barthélemy et réhabilita les victimes du massacre? C'est probable. Monluc ajoute, d'ailleurs, qu'au reçu des lettres de la reine lui mandant « qu'on avoit descouvert une grande conspiration contre le roy et son estat », il sut bien ce qu'il en crut [1]. Il attribue, avec assez de vraisemblance, au souvenir de la retraite de Meaux la résolution prise par Charles IX dans la nuit fatale. Il est enfin en complet désaccord avec Dupleix lorsqu'il dit qu'il ne fit point, pour sa part, de mal aux réformés. L'historien condomois, certainement bien informé, affirme avoir « ouï souvent raconter à ses voisins » que Monluc encouragea les catholiques de Condom à profiter de l'occasion pour se venger sur les malheureux religionnaires des ravages de Mongonmery et qu'il leur envoya à cet effet le capitaine Pouy [2].

Du 24 août 1572 Monluc saute au siège de La Rochelle, qui commença dans les premiers jours de décembre [3]. Après avoir

1. La nouvelle du massacre fut envoyée par Charles IX à Monpezat, lieutenant de Villars en Guienne, dès le 24 août (Arch. munic. d'Agen, BB, 30, f° 303). La lettre du roi a été publiée dans le *Journal de Syrueilh* (*Arch. hist. de la Gir.*, XIII, 307). Voir aussi un mémoire du roi au sieur de Changy allant trouver M. de Villars, du 27 août (B. N., Cinq-Cents Colbert, 7, p. 425).

2. « Les catholiques se saisirent des religionnaires et piés et poins liés les jettèrent dans la rivière de Baïse du hault du pont des Carmes, après leur avoir donné à chacun un coup de coignée ou de gros marteaux sur la teste... non sans le consentement ou plustôt commandement du sieur de Monluc... » (*Hist. de France*, III, 751.)

3. Les archives municipales d'Agen contiennent, sous la date du 5 juin 1572, une lettre relative à un procès où Monluc était partie (CC, 305) et une autorisation délivrée par les consuls, le 23 septembre, à Antoine Castaing, d'établir une boucherie au Passage « pour la provision dud. sieur de Monluc » (BB, 30, f° 303 v°). Les Agenais se montraient toujours soucieux de plaire à leur grand homme. De son côté, Monluc ne cessait de s'occuper de leurs affaires; en

rappelé que, par deux fois, il avait conseillé à la reine-mère d'enlever ce « seul refuge des huguenotz » et montré avec force que la possession de La Rochelle fut pour eux très avantageuse, il note simplement qu'il fut « appellé au festin comme les autres ». Le 26 décembre, Fabien de Monluc annonçait au duc d'Anjou qu'il s'apprêtait à partir pour le siège; il ajoutait : « Monsieur de Monluc mon père s'en va vous trouver avecques grand volonté de vous fere service, comme j'espère que vous cognoistrez[1]. » Une lettre du duc, d'accord avec le *Journal de Syrueilh,* nous apprend que, le 23 janvier 1573, le vieux capitaine l'avait rejoint à Châtellerault et participait à son conseil[2]. D'Aubigné le cite parmi les seigneurs qui arrivèrent avec le général en chef de l'armée royale au camp de Nieul, le 11 février[3]. Sur le siège lui-même, Monluc est bref; il rend un bel hommage à l'héroïsme des assiégés, fait une très juste remarque sur l'étrange bigarrure de l'armée assiégeante, où les bourreaux de la Saint-Barthélemy combattaient aux côtés du roi de Navarre, du prince de Condé et de gentilshommes protestants, « qui eussent été bien marris qu'elle eust esté prinse », et formule une critique sévère sur la façon dont fut mené le siège. Il fait aussi allusion aux conseils que lui demanda le duc d'Anjou; il les consigna dans un mémoire « sur l'ordre qu'il fault tenir à ce siège, affin que toutes choses aillent par raison et par grande dilligence », dans lequel il mit toute sa vieille expérience d'« homme de siège »[4]. Il ne se borna pas à dicter ces pages; le 20 février, il prit part à une attaque[5]; d'après Brantôme, qui fait peut-être allusion au mémoire

décembre 1573, il négociait en leur nom avec un nommé Vallade pour des questions d'argent (FF, 34).

1. Fabien de Monluc au duc d'Anjou, Montesquieu, 26 décembre (T. de Larroque, *Lett. inéd. de quelques membres de la famille de Monluc,* p. 27). Les *Mémoires de Jean d'Antras* mentionnent aussi (p. 46) la convocation de Monluc au siège de La Rochelle.

2. Le duc d'Anjou à Charles IX, Châtellerault, 23 janvier 1573 (B. N., fr. n. acq. 6003, f° 90, copie moderne). — *Journal de Syrueilh* (*Arch. hist. de la Gir.*, XIII, 310). Cf. une lettre du vicomte d'Uza au duc d'Anjou, Bordeaux, 21 janvier (*ibid.*, X, 345).

3. *Hist. univ.*, IV, 7. — La date du 11 est donnée par La Popelinière, *Vraye histoire des troubles*, II, f° 35 v°, et les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, f°s 135-140.

4. T. de Larroque, *Quelques pages inédites de Blaise de Monluc,* p. 17

5. La Popelinière, *op. cit.*, II, f° 39 r°.

ci-dessus, ce fut lui qui « ordonna l'ordre du grand assaut »[1]. La Popelinière, de Thou et d'Aubigné le citent enfin comme ayant assisté au « parlement » des Rochelais et aux pourparlers en vue de la capitulation[2]. Il profita de l'occasion pour se rappeler au souvenir du roi, qui le récompensa de ses services en lui accordant de nouveau des faveurs[3]. Il faillit, d'ailleurs, s'attirer à ce moment de nouveau une méchante affaire par son zèle indiscret. Le marquis de Villars négociait sans succès la réduction de Montauban. Monluc se vanta auprès du duc d'Anjou d'aboutir où le lieutenant de roi en Guienne échouait Il écrivit, avec son autorisation, une lettre à la noblesse de Montauban pour la décider à rentrer au service du roi. Villars vit là un empiétement sur son autorité et s'en plaignit à la cour. Charles IX écrivit à son frère d'« appointer » cette querelle. Le duc d'Anjou « couppa chemin au different » par une enquête qui établit que le double de la lettre de Monluc remis à Villars avait été falsifié[4]. Les *Commentaires* se bornent à constater que, « pendant ces malheureuses guerres et ce siège », Villars fit tout ce qu'il put. Ce ne fut sans doute pas toujours l'opinion de l'auteur.

La Rochelle fut sauvé, comme il le dit, par un événement imprévu : l'offre au duc d'Anjou de la couronne de Pologne. Monluc n'a pas omis de mentionner la part, glorieuse pour sa famille, que prit l'évêque de Valence à l'élection d'un prince français au trône des Jagellons. Il a rappelé ces harangues fameuses, véritables chefs-d'œuvre de finesse et d'audace gasconnes, par lesquelles Jean de Monluc, se faisant l'apologiste de la Saint-Barthélemy, dont il avait failli être la victime[5], parvint à recon-

1. Brantôme, VI, 62. — Sur les rapports de Brantôme et de Monluc au siège de La Rochelle, voir plus haut, pp. 42-43.

2. La Popelinière, II, f° 59 v°. — De Thou, VI, 664. — D'Aubigné, IV, 35.

3. Charles IX au duc d'Anjou, Fontainebleau, 3 avril : « J'ay accordé au sieur de Montluc la confiscation de Maillac... » (B. N., fr. n. acq. 6002, f° 73, copie moderne). Le 24, le roi informait son frère qu'il accordait, en outre, à Monluc, une crue de trente lances pour la compagnie de Fontenilhes (*ibid.*, f° 89). Monluc le remercia le 4 mai, en rappelant qu'on ne lui avait pas encore payé la pension accordée l'année précédente (V, 297-298).

4. Charles IX au duc d'Anjou, Fontainebleau, 3 mai (B. N., fr. n. acq. 6002, f° 94, copie moderne). — Monluc au roi, camp de La Rochelle, 4 mai (V, 295). — Le duc d'Anjou au roi, camp devant La Rochelle (B. N., fr. n. acq. 6003, f° 63, copie moderne).

5. Le 1er septembre 1572, Jean de Monluc écrivait de Verdun à la reine qu'il

quérir la majorité compromise de la diète et emporta l'élection. De Ruble a noté ici une erreur : l'ambassade polonaise n'arriva que le 9 juillet 1573 à Paris, où le roi l'attendait depuis le 7. Elle ne vint donc pas saluer le duc d'Anjou devant La Rochelle. Mais ce dernier avait reçu au camp le 19 juin, où Monluc dut les voir, des émissaires venus pour l'informer officieusement de son élection [1].

Après une allusion vague aux événements militaires dont la Guienne fut le théâtre en 1573 et où Villars et de Losses, son lieutenant, tinrent péniblement tête à de hardis partisans, Geoffroy de Vivant en Périgord, Géraud de Lomagne, baron de Sérignac, le frère de Terride, en Gascogne, Langoiran en Bordelais [2], Monluc a consigné un autre événement de famille, douloureux celui-ci : la mort de son fils Fabien. Au retour du siège de La Rochelle, en juin, il avait été chargé par Villars d'une commission dans le Marsan et le Bas-Armagnac pour mettre fin aux incursions continuelles des huguenots de Béarn. Lorsqu'avec son beau-frère Fontenilhes il arriva à Saint-Sever, qu'occupait fortement La Mothe-Gondrin, il trouva qu'ils s'étaient déjà retirés. Il fortifia les principales places et arma les habitants, car le pays « estoit si pouvre et si mangé qu'il n'y avait ordre du monde d'y mectre garnisons ». Le baron d'Arros et La Caze étant, quelque temps après, venus assiéger Lourdes avec quinze enseignes de gens de pied et deux cents chevaux, Fabien accourut à Tarbes avec soixante gentilshommes et cent vingt arquebusiers à cheval et les contraignit à se retirer en désordre. Enhardi par ce succès, il voulut prendre l'offensive et entrer en Béarn; mais en septembre, en voulant forcer une barricade à Nogaro, il « feust blessé d'une arquebusade, de laquelle il mourut » [3].

avait été arrêté comme huguenot; le 20 novembre, il se plaignait à Pierre Brulart, dans une lettre éloquente, que « ce malheureux vent » venu de France eût « reculé le navire que nous avions jà conduict à l'entrée du port ». (T. de Larroque, *Notes et doc. inéd. pour servir à la biographie de Jean de Monluc*, pp. 69-73.)

1. Marquis de Noailles, *Henri de Valois et la Pologne en 1572*, II, 347.

2. Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XVI, 33-35).

3. Fabien de Monluc au duc d'Anjou, Montesquieu, 16 juin 1573 (B. N., fr. 15558, f° 24 r°, orig.) — « Memoires [de Fabien de Monluc] pour du Viallar, mon maistre d'hostel pour dire estant au camp », non daté, mais de la même époque (*ibid.*, f° 207 r°). Dans ce dernier document, Fabien se plaint avec

Le « département » qui fut fait de la Guienne entre de Losses et La Valette, tous deux lieutenants de l'amiral de Villars, a été blâmé par Monluc comme « ung grand erreur ». Il rappelle à ce propos que sa mésintelligence avec Damville aurait dû servir de leçon. A l'appui de sa critique, il cite l'échec des deux capitaines devant Clairac dû, d'après lui, à ce fâcheux partage. Le siège de Clairac fut, en effet, le principal épisode de l'offensive tentée en avril 1574 contre les réformés qui, depuis la fin de février, avaient occupé Sarlat, Casteljaloux, Tonneins, menaçant Agen et Villeneuve. Le 13 mai, de Losses, auquel s'étaient joints La Valette, le sénéchal de Bajamont et Monferrand, commença ce siège. Monluc oublie de dire que la petite garnison huguenote se défendit héroïquement, repoussa deux assauts d'une armée forte de sept à huit mille hommes et l'obligea à se retirer dans les premiers jours de juin [1].

Une simple phrase fait ensuite allusion aux menées des politiques et aux complots du duc d'Alençon, qui rappelèrent au vieux Monluc la conjuration d'Amboise, et dont les « merveilles » le remplirent d'épouvante. Deux documents permettent de l'illustrer : deux lettres au roi, l'une du 18 avril, l'autre du 13 mai, pour le féliciter d'avoir échappé à la conspiration de La Molle et Coconat [2]. La première nous apprend, de plus, que Monluc se rendit à Bordeaux en avril 1574 : nous ignorons à quelle occasion. Charles IX mourut quelques jours après avoir reçu la seconde, le 30 mai.

Après avoir mentionné la lettre que Catherine de Médicis, qui ne l'oubliait pas, lui fit l'honneur de lui écrire, pour l'informer de cette mort, Monluc rappelle le voyage qu'il fit alors à la cour : « Encore, dit-il, que je feusse accablé d'années et incommodité de maladies, si est-ce que, pour m'oster l'ennuy que je pourtois

amertume de la mauvaise volonté de Villars à son égard. L'amiral gardait rancune au fils de l'affront que lui avait valu, en mai, son affaire avec le père.

1. Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XVI, 41-43). Voir aussi le compte de la dépense faite pour frais de guerre au siège de Clairac (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 91).

2. Monluc au roi, Bordeaux, 18 avril 1574 (V, 325). — Monluc au roi, Estillac, 13 mai (T. de Larroque, *Quelques pages inédites...*, pp. 16-17). — Le 6 février, une jurade de Casteljaloux mentionne l'arrivée prochaine de Monluc dans cette ville (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, BB, 1).

de la mort de mon fils Fabien, et luy tesmoigner le désir que j'avois de luy garder la parole que je luy donnay à Orléans, je m'en allay à Paris trouver Sa Majesté... » Il convient d'ajouter que le vieil ambitieux espérait certainement tirer parti du changement de règne et escomptait une rentrée en grâce éclatante. Il ne se trompait pas. En juillet, il quitta Agen, s'embarqua le 12 à Marmande avec une escorte de douze arquebusiers [1], passa par Limoges, dont les consuls allèrent le saluer au Moulin-Blanc, sur la route d'Aixe [2]. De Paris, d'où elle partit le 8 août, il accompagna la reine-mère à Lyon, où le 6 septembre 1574 arriva, venant d'Italie, le nouveau roi de France Henri III [3]. Il fait une allusion prudente à l'erreur qu'*on* (c'est-à-dire Catherine) lui fit commettre en le poussant à la guerre contre les réformés et les politiques, et se vante d'avoir conseillé une paix générale. Il restait fidèle aux idées qu'il avait exposées, l'année précédente, dans son discours à Charles IX. Il constate que l'événement lui donna raison et que le roi échoua piteusement en essayant de reprendre le Dauphiné à Damville [4]. Il n'insiste pas d'ailleurs. Il préfère rappeler avec orgueil que Henri III, qu'il trouva « fort changé », fit fléchir pour lui l'étiquette sévère qu'il avait établie pour se défendre contre les importuns et accroître le prestige de la majesté royale, lui fit fort bonne chère et l'honora de l'état de maréchal de France. C'est le 20 septembre qu'il signa les lettres qui conféraient à Monluc cette haute dignité [5]. Huit jours après, il le renvoyait en Guienne avec pleins pouvoirs pour y faire la guerre, « car tout tendoit là » [6].

1. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, E, supplément, n° 1657 *bis*, registre des comptes de la ville de Marmande en 1574 et 1575.

2. F. Marvaud, *Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges*, 1873, II, 261.

3. Catherine de Médicis à Bajamont, Lyon, 1er septembre (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 98).

4. « La moindre place luy fit teste. » Allusion à l'échec de Bellegarde, qui assiégea Livron du 17 décembre 1574 au 20 janvier 1575 sans réussir à forcer cette bicoque mal remparée.

5. « Lettres de l'estat de mareschal de France pour le seigneur de Monluc », Lyon, 20 septembre (P. Courteault, *Douze lettres...*, p. 54). — Le 13, Jean Regnaut écrivait de Lyon au jurisconsulte Claude Dupuy : « Monsieur de Bellegarde est maréchal de France et parle-t-on de faire le sixiesme monsieur de Monluc. » (*Lett. de Cath. de Méd.*, V, 85, n. 1.)

6. Lettres du roi Henri III donnant pleins pouvoirs de commander en Guienne

Monluc était de retour à Estillac le 7 octobre. Il y reçut les nombreux présents que les villes de l'Agenais lui offrirent à l'occasion de sa nouvelle dignité, et aussi les félicitations de la noblesse du pays[1]. Puis il se mit en mesure, conformément aux ordres du roi, d'aider le sénéchal Bajamont, qui n'avait pu empêcher Geoffroy de Vivant de dégager Monflanquin assiégé et les huguenots de Clairac et de Casteljaloux de s'emparer du château de Caumont[2]. Il est sobre de détails sur cette courte campagne. Il ne dit rien d'une tentative devant Frespech, le 31 décembre[3], ni devant Madaillan au début de 1575. C'est le 7 janvier qu'il vint assiéger ce château, dont la garnison protestante ne cessait de ravager le pays et de menacer Agen. Muni d'une artillerie insuffisante (deux canons et une coulevrine qu'il avait péniblement obtenus des jurats de Bordeaux[4]), il employa trois semaines à faire les approches, battit en brèche sans succès et dut se retirer le 1er février, sur la nouvelle que Langoiran venait au secours

à B. de Monluc, maréchal de France, Lyon, 28 septembre (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 104). Voir aussi une lettre du roi à Bajamont, Lyon, 25 septembre (*ibid.*, 101).

1. Présents de gibier, provisions de table, oranges, boîtes « de dragées escorsse de citron » pour madame de Monluc, livrées de taffetas pour ses domestiques, offerts par la ville d'Agen aux dates de septembre, 7 et 16 octobre (Arch. munic. d'Agen, BB, 31, fos 38-39 ; CC, 308). — Présent de trois paires de chapons et de six paires de palombes offertes le 7 octobre par les consuls de Francescas (Arch. dép. de Lot-et-Garonne, BB, 2).

2. THOLIN, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XVI, 200-201). — Sur la prise de Caumont (24 juillet), voir une lettre de Marguerite de Lustrac à Catherine de Médicis, du 11 août (T. DE LARROQUE, *Doc. inéd. pour servir à l'hist. de l'Agenais*, pp. 122-124).

3. Arch. munic. d'Agen, BB, 32, fo 63 vo.

4. Dès le 13 novembre, il avait prié la cour de Parlement de lui faire délivrer un canon et une coulevrine, « affin qu'il ait moyen de commencer à faire la guerre par delà aux rebelles ennemis du roy » (Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 4, fo 43). Le 17, il remerciait les capitouls de Toulouse de lui avoir envoyé « vingt quaques de pouldre et cent boulletz », et le 20 demandait de le « voulloir fornir et accommoder de vingt quintalz de poldre et trois ou quatre centz boulletz » (P. COURTEAULT, *Douze lettres...*, pp. 49-54). Le même jour, le sieur de Cadères exposait au Parlement de Bordeaux que le maréchal de Monluc refusait de venir faire la guerre en Bordelais, et cependant le priait de lui faire tenir un canon et une coulevrine à La Réole et de lui envoyer la compagnie de chevau-légers qu'il avait donné commission à Monferrand de lever. La cour fit la sourde oreille et une discussion s'engagea sur ce point avec Monluc; elle dura jusqu'en janvier 1575 (Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 4, fos 59-100 ; 368, fo 291).

des assiégés[1]. Dans les intervalles de ce siège malheureux, il revenait à Agen, d'où, le 1er mars, il annonçait à Philippe II sa nomination au grade de maréchal de France[2].

Il n'a rien dit non plus de ses préparatifs, au printemps de 1575, en vue d'une nouvelle campagne contre les huguenots du Périgord, commandés par le vicomte de Turenne. Le 31 mars, le roi avait donné l'ordre à Auger de Gourgues, général des finances en Guienne, de lui délivrer les deniers nécessaires[3]. Le 8 avril, au Passage, il informait les consuls et notables d'Agen qu'il allait prendre le commandement des troupes[4]. Un mois plus tard, il était encore à Estillac[5]. Les Agenais, invoquant leur pénurie financière, avaient, en effet, refusé de créer un magasin de vivres pour entretenir une armée de dix mille hommes qui, à peine réunie, se dispersa. Le danger demeurait pressant. En mai, Monluc reprit ses préparatifs. Il fit cette fois appel tout ensemble aux consuls d'Agen et aux jurats de Bordeaux. Les premiers mirent sur pied cent arquebusiers[6]. Les seconds délibérèrent le 8 juin sur la cotisation à lever en réponse aux demandes que leur avaient faites Monluc, Biron, La Vauguyon « et autres sieurs », réunis à Monclar[7]. Le 10, Monluc donnait commission au juge-mage Antoine de Nort d'imposer cinq cents livres sur la ville d'Agen pour l'entretien des gens de guerre[8], puis il partit

1. Voir, sur ce siège, Tholin, *Un château gascon au moyen-âge...* et Jurade et notes relatives au siège du château de Madaillan (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 110).

2. Monluc à Puységur, gouverneur de Lectoure, Agen, 15 janvier (*Rev. de l'Agenais*, XVI, 202, n. 2). — Ordonnance relative à la répartition d'une levée de fournitures pour l'armée, Agen, 16 janvier (Arch. munic. d'Agen, CC, 62, f° 172 v°). — Monluc à Duranti, Agen, 17 janvier (*Rev. d'Aquitaine*, I, 147). — Monluc à Philippe II, Agen, 1er mars (*Musée des Archives nationales*, p. 395).

3. *Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 114.

4. *Ibid.*, 116.

5. Commission au capitaine Topiac (*Rec. des trav. de la Soc. d'agric. d'Agen*, 1re sér. VIII, 21). — Le lendemain, il demandait à Agen de l'acier pour la réparation de « certains rouhetz de pistolle et de pedryvalz » (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 118).

6. Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XVI, 206-208).

7. Dast de Boisville, *Inventaire des registres de la jurade de Bordeaux*, I, 402.

8. Arch. munic. d'Agen, CC, 62, f° 178.

pour La Réole. Les *Commentaires* mentionnent ce voyage et en donnent le motif. Le Parlement de Bordeaux appelait le maréchal au secours pour s'opposer aux huguenots du vicomte de Turenne qui « remuoient besoigne sur la rivière de Dordoigne ». Après avoir plusieurs mois refusé de venir guerroyer en Bordelais, Monluc se décidait enfin, le 15 juin, à écrire à la cour, en réponse à la lettre citée dans les *Commentaires*, qu'il donnait rendez-vous à ses députés à La Réole, « où il se doit trouver lundy prochain ». A l'audience du vendredi 17 juin furent désignés pour ce voyage le président de Nesmond, les conseillers de Mabrun, de Poynet, de Merle et Gautier, « ensemble un des advocatz généraux du Roy »[1]. Le lendemain, les jurats de Bordeaux députaient, pour se joindre à cette délégation, le sieur Pierre Dugua et Me François de La Rivière, procureur-syndic[2]. Monluc était le 23 à La Réole[3]; le 25, il écrivait aux consuls d'Agen de lui envoyer de l'artillerie et des munitions[4]. Il alla mettre ensuite le siège devant Gensac. Il a conté avec quelques détails ce dernier épisode, en mentionnant la mort de Monferrand, qui fut tué d'une arquebusade, « en travers du corps », le 10 juillet, d'après Darnal[5]. Le 12, le Parlement de Bordeaux en était informé par une lettre du conseiller Léon Merle, commissaire des vivres au camp de M. de Monluc[6]. Gensac capitula peu après. Le récit du siège se termine par une belle harangue aux gentilshommes mécontents de ce que Monluc eût désigné, pour remplacer Monferrand, Jean de Duras, fils de Symphorien, le vaincu de Vergt. La narration n'a servi qu'à amener ce discours, suprême adieu du vieux capitaine à la noblesse de Gascogne.

Les dernières lignes des *Commentaires* font une vague allusion à d'« estranges nouvelles » que Monluc recevait de la cour et à des « entreprinses des plus grands » : menées et fuite du

1. Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 4, fo 166. — Le président de Nesmond est cité par Monluc.

2. Pouvoirs donnés par les jurats de Bordeaux aux députés envoyés au-devant du maréchal de Monluc à La Réole, 18 juin (*Arch. hist. de la Gir.*, XIII, 517).

3. Ordonnance nommant le capitaine Larmavaille mestre de camp général de l'armée, La Réole, 23 juin (Arch. munic. de Bordeaux, mss. Leo Drouyn, XXXIII, 265).

4. *Rec. des trav. de la Soc. d'agric. d'Agen*, 1re sér., VI, 280.

5. *Chronique bourdeloise*, éd. de 1620, p. 52.

6. Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 368, fo 292.

duc d'Alençon (15 septembre 1575), suivi par une bonne partie de la noblesse, discrédit absolu du roi, intrigues de Catherine, aboutissant à l'illusoire accord de Champigny (21 novembre). Quant à la fuite de la cour du roi de Navarre (2 février 1576), qui lui donna des craintes pour un avenir très prochain, il l'apprit par deux lettres de Henri III, du 6, que lui apporta M. de Lussan[1]. Ces deux documents permettent de dater d'une façon très précise les dernières lignes des *Commentaires*. L'auteur, qui n'a rien dit d'une assemblée des trois États du pays d'Armagnac qu'il tint à Auch le 10 décembre 1575[2], ni de l'intention qu'il avait eue, en janvier, d'assiéger le château de Bajamont, livré aux huguenots par le propre frère du sénéchal[3], n'a pu mentionner deux voyages qu'il fit coup sur coup à Bordeaux : le premier, sur l'ordre du roi, « pour pourvoir aux partialités et divisions qui y sont »[4]; le second, en mai, pour y proclamer la paix de Monsieur et faire enregistrer par le Parlement l'édit de pacification du 6 mai; il prononça à cette occasion une petite harangue[5]. Le 15 juin, il était de retour à Estillac[6] et y tomba gravement malade[7]. En juillet, un peu rétabli, il se rendit auprès de son fils Jean, à Condom, où, le 30, il convoquait les consuls d'Auch pour les interroger sur l'emploi fait par eux des deniers royaux pendant les dernières guerres[8]. Le 1er décembre, les jurats de Bordeaux communiquaient au Parlement une lettre de

1. Lettres du roi Henri III au maréchal de Monluc, Paris, 6 février 1576 (Arch. munic. de Lectoure, BB, 3, fos 198 vo-199 ro, copie. — *Arch. hist. de la Gir.*, VII, 178). Le 21, Lussan passa par Bordeaux et annonça la nouvelle au Parlement (Bibl. munic. de Bordeaux, ms. 369, 4, fo 463 vo).

2. Arch. munic. d'Auch, BB, 5, fo 477 ro. Les frais faits à cette occasion furent réglés le 6 février suivant (*ibid.*, fo 479 ro).

3. Tholin, *op. cit.* (*Rev. de l'Agenais*, XVI, 214-217).

4. Voir, sur ce voyage, une lettre du président Villeneuve au marquis de Villars, Bordeaux, 12 février (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIII, 283).

5. Monluc arriva à Bordeaux le 2 mai et y passa tout le mois. Le 28, il vint au Parlement, « un baston en main », avec le sr de Sainte-Colombe, pour y proclamer la paix (Bibl. munic. de Bordeaux, mss. 368, fo 298; 369, 4, fos 289-290).

6. A cette date, présent d'esturgeons de la ville d'Agen (Arch. munic. d'Agen, CC, 307).

7. Monluc au sénéchal Bajamont, Estillac, 19 juin (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 135).

8. Arch. munic. d'Auch, BB, 5, fos 487-488. — Sur le rôle de Monluc à Agen à cette époque, je renvoie au travail de Tholin (*Rev. de l'Agenais*, XVI, 218-221).

Monluc informant un marchand de la ville « qu'il luy fist preparer son logis en icelle, d'autant qu'il se deliberoit d'y venir hiverner... ». La perspective de ce séjour déplut au marquis de Villars, qui trouvait sans doute que le vieux maréchal avait déjà en mai empiété sur son autorité. La cour répondit en engageant les jurats à « écrire une lettre audit sieur mareschal de Monluc le plus doucement que faire se pourra, sans aucunement faire mention de laditte cour en aucune manière que ce soit, et luy declarer que les memes raisons qui les avoient meus dernièrement à luy escrire qu'il ne vint point encore en ceste ville, qu'elles ne cessoient encore pour ce jourd'huy, et partant qu'ils le prient très affectueusement vouloir surseoir son voyage jusques à un autre temps...[1] ». Monluc dut se rendre à ces raisons; il ne reste pas d'autre trace de ce voyage dans les registres secrets. Le 5 février 1577, il se contentait de venir à Francescas « disner dans la present ville », et priait « qu'on luy preparast quatre ou six logis pour luy et sa suitte »[2]. Ce document est le dernier que nous fournissent sur Monluc nos archives régionales. Lorsqu'on parcourt les registres consulaires pour l'année 1577, on s'aperçoit qu'un autre personnage a déjà pris la place de celui qui, pendant plus de quinze ans, avait été l'idole des Agenais. C'est le prince dont Monluc, à la dernière page de son livre, entrevoyait le brillant avenir et dont l'entrée à Agen, le 6 août 1576, marque une date dans notre histoire provinciale, inaugurant cette chevauchée de douze années qui devait conduire le petit roi de Navarre jusqu'au trône de France[3].

1. Bibl. munic. de Bordeaux. ms. 369, 4, f°s 328-329.

2. Arch. dép. de Lot-et-Garonne, Jurades de Francescas, BB, 2.

3. Les *Commentaires* finissent sur l'intention exprimée par l'auteur de se retirer au prieuré de Sarrancolin, dans la vallée d'Aure. Monluc avait dû le visiter au cours des « saisons » qu'il fit, depuis 1571, aux eaux des Pyrénées. On a vu plus haut (p. 578, n. 1) qu'il y était allé, en avril 1571, pour soigner ses blessures. Il y revint tous les ans : le 13 septembre 1575, il signait à Bagnères-de-Bigorre un certificat attestant la ruine de tous les établissements ecclésiastiques du comté de Bigorre par Mongonmery en 1569, par les vicomtes en 1570, et le pillage des villes de Tarbes, Ibos, Maubourguet, Lourdes, en janvier 1571, par Montamat. Ce document, dont on trouve des copies à la Bibl. Nat., fonds latin 12773, f°s 255-256, fonds Périgord, vol. A, 8-15, f° 203, aux Arch. des Basses-Pyrénées, E, 891, aux archives de Tarbes et au chartrier du grand séminaire d'Auch, a été publié par Davezac-Magaya, *Essais hist. sur le Bigorre*, II, 212.

CONCLUSION

L'auteur des *Commentaires* prévoyait-il que son livre serait un jour soumis à l'épreuve d'une critique rigoureuse? Il était, du moins, persuadé que l'on contesterait son témoignage. Dans la péroraison qui terminait sa rédaction primitive, il avait dit : « Or, seigneurs et cappitaines, qui me fairés ceste honneur de lire ma vie, je suys certain qu'il en y aura beaucoup qui mectront en disputte mon escript veoir si je y auray couché aucune mensonge... [1] » Monluc s'abusait. Lorsque l'ouvrage parut, il fut accueilli avec une respectueuse confiance, dont l'opinion de Brantôme donne une idée exacte. Les historiens, éblouis par la richesse prodigieuse de l'information, l'accumulation étourdissante des détails, la précision imposante du récit, acceptèrent à peu près tous sans hésiter les affirmations d'un témoin qui ne racontait que ce qu'il avait vu, ne se flattait pas de tout savoir, avouait parfois son ignorance, étalait avec une franchise terriblement naïve ses actes les moins recommandables. Sans doute, on faisait remarquer qu'il était sage de tenir compte de son tempérament de Gascon; mais on négligeait de dire dans quelle mesure et à quels endroits. Puis le prestige de la forme emportait tout : comment ces narrations, qui donnent au simple lecteur une impression si forte de vérité, n'auraient-elles pas été véridiques? Les historiens cédèrent sans peine aù charme; ils adoptèrent Monluc et lorsque l'occasion s'offrit à eux de lui faire des emprunts, ils regardèrent comme une bonne fortune de pouvoir réchauffer leurs récits au contact de sa flamme gasconne. Mais pourquoi et comment ont été composés les *Commentaires?* De quels moyens l'auteur disposait-il pour les rédiger? Dans

1. Texte du ms. (f° 401 r°). — Cf. le texte de de Ruble, III, 513, où on lit *touché* au lieu de *couché*.

quelle mesure s'est-il conformé à la règle essentielle de toute œuvre historique, à la chronologie? Si le récit présente des omissions et des lacunes, quelle en est l''étendue et la portée? Si les faits sont déformés, à quelles causes faut-il l'attribuer? Quels sentiments ont dicté à l'auteur ses appréciations sur les hommes et sur les choses? Son livre enfin contient-il des vues générales ou du moins des aperçus intéressants sur le demi-siècle qu'il embrasse? Telles sont les nombreuses, importantes et délicates questions, posées, croyons-nous, pour la première fois, auxquelles nous avons essayé de répondre.

Nous ne nous flattons pas d'y avoir complètement réussi. Tout travail historique est, par sa nature même, incomplet et imparfait. La méthode qui s'imposait au nôtre le condamnait d'avance à ce défaut. Une enquête comme celle que nous avons instituée ne saurait jamais être close. Tant qu'il y aura des documents à trouver, des fonds d'archives à explorer, des travailleurs curieux et patients, il sera possible d'ajouter au commentaire perpétuel des *Commentaires* que nous avons entrepris. Mais les connaissances précises puisées aux sources véritables de l'histoire, les renseignements fournis par les documents contemporains déjà publiés ou encore inédits nous ont paru suffisants, en y joignant une étude attentive du texte lui-même, pour éprouver la valeur du témoignage de Monluc.

Son livre nous est apparu d'abord comme une œuvre de circonstance. Sans doute, il a pris plaisir à se donner à lui-même le spectacle de sa longue et dramatique carrière. Mais ce n'est pas pour se divertir et se mieux connaître qu'il a d'abord entrepris de la raconter. Sans doute, encore, il a senti que son livre servirait à perpétuer son nom et qu'à « sonner luy même sa feste », suivant la jolie expression de Brantôme[1], il ne perdrait rien aux yeux de la postérité. Ce grand désir de gloire, commun à tous les hommes de la Renaissance, on le trouve chez un illettré tel que Monluc; il n'avait pas impunément respiré près de quarante ans l'air de l'Italie et fréquenté ces soldats humanistes à qui la culture antique avait appris que les « escriptures » seules sont capables de donner l'immortalité. Sans doute, enfin, il a nettement voulu être utile aux futurs capitaines. Mais des consi-

1. Brantôme, I, 300.

dérations plus pressantes et plus humbles l'ont forcé à devenir son propre historien. C'est pour répondre aux accusations lancées contre lui à la suite de ses retentissants démêlés avec Damville, c'est pour prévenir les effets de l'enquête judiciaire dont il était sérieusement menacé, qu'il entreprit son livre. Les *Commentaires*, dans leur première forme, sont avant tout un plaidoyer ou, si l'on préfère, une ample pièce justificative accompagnant le mémoire au duc d'Anjou. Il y a là une première raison très grave de leur appliquer cette défiance méthodique, qui est le principe fondamental de la critique[1].

En voici d'autres. La première rédaction fut terminée dans un délai très court : sept mois. L'auteur affirme qu'il n'avait jamais songé à faire un livre. Il n'avait donc pas de notes, pas de matériaux réunis d'avance. On peut le croire sur ce point, mais à la condition de distinguer. La période la plus ancienne et la plus considérable de sa vie, celle qui correspond aux règnes de François Ier et de Henri II, fut certainement rédigée de mémoire. Dans une revision très attentive, que la comparaison des deux copies manuscrites conservées à la Bibliothèque Nationale avec le texte des éditions a fait nettement apparaître, Monluc a contrôlé, complété et exceptionnellement corrigé son premier jet. Les emprunts qu'il a faits à Martin du Bellay, à Paul Jove, à Paradin, à Rabutin sont, d'ailleurs, discrets. En un temps où il était de droit commun de piller autrui sans scrupule, Monluc n'a pas abusé de la licence, comme le feront après lui Brantôme, La Popelinière, les rédacteurs de l'*Histoire ecclésiastique*, d'Aubigné[2]. On ne peut vraiment parler de plagiat qu'à propos de la page fameuse sur les dames de Sienne. L'auteur n'en est pas moins coupable d'avoir cherché, plus ou moins adroitement, à masquer ces additions et ces retouches. Si on les néglige, l'œuvre historique de Monluc n'en est pas sensiblement modifiée. Il reste qu'il a reconstitué, dans un temps très bref, sans autre secours, sauf

1. Ch.-V. Langlois et Ch. Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, 1898, p. 131.

2. Voir, sur ces plagiats, L. Lalanne, *Brantôme, sa vie, ses écrits*, pp. 353-354, qui oublie de signaler le plus impudent, celui de Le Frère de Laval, dont la *Vraye et entière histoire des troubles...*, publiée en 1575, n'est qu'une contrefaçon catholique, pour les livres VII-XVIII, du même ouvrage de La Popelinière, imprimé pour la première fois à la Rochelle en 1573.

un ou deux cas, que celui de sa mémoire, les soixante premières années d'une vie très bien remplie. Nouvelle raison de défiance non moins légitime que la première.

Pour les dix dernières années, qui correspondent aux guerres civiles et à la lieutenance de Guienne, en est-il de même? On peut affirmer qu'ici Monluc s'est aidé parfois de documents. Il en avait certainement à sa disposition. Les lettres, les instructions, les mémoires qu'il dictait journellement à ses secrétaires, les commissions, les ordonnances au bas desquelles il apposait sa forte signature et que nous retrouvons soigneusement transcrites dans les registres consulaires, étaient des pièces officielles, engageant la responsabilité de l'auteur. Il en avait certainement conservé les minutes ou la copie, comme aussi les originaux des lettres qu'il avait reçues. Le fidèle Boëry devait avoir dans ses attributions de secrétaire des commandements la charge de collectionner ces pièces. Monluc a-t-il consulté ces archives? Le doute n'est pas possible pour quelques documents dont il a reproduit le texte en entier ou en partie. Telles sont les lettres que le roi lui adressa, fin avril 1562, au lendemain de la prise d'Orléans par le prince de Condé, « lesquelles, dit-il, estoient d'este teneur : « Monsieur de Monluc, je vous prie, si vous désirés jamais à me faire service, que incontinent et en dilligence vous me veniés trouver avecques la companye du mareschal de Termes et la vostre et avecques six companies de gens de pied, dont je vous envoye les commissions, laissant le nom des cappitaines en blanc, car vous cognoissez mieulx ceulx là qui méritent que moy. Et, toutes choses laissant, je vous prye vous acheminer, car il fault sauver le corps de l'arbre; car, le corps sauvé, les branches se reconquesteront toujours [1]. » On comprend qu'il eût conservé cette lettre. On comprend aussi qu'en 1571 il ait tenu à l'insérer dans son livre; n'était-elle pas faite pour rappeler à l'oublieux monarque l'heure critique où il avait sollicité son concours dans des termes pressants et presque humbles? C'est aussi d'après les originaux qu'il reproduit, quelques pages plus loin, les deux lettres de M. de La Rocque des Ars et d'un gentilhomme l'informant du dessein des réformés sur

1. Texte du ms. (f° 228 v°). Cf. II, 385-386. — On a vu plus haut (p. 423) que cette lettre est perdue, mais est confirmée par d'autres documents conservés.

Toulouse[1]. Il prend soin de noter, pour authentiquer le document, qu'il est « au registre du parlement de Toulouse », où on ne le trouve d'ailleurs pas[2]. Au cours du récit des événements qui précédèrent les seconds troubles, il donne le texte de deux avertissements qu'il reçut et du fameux « brevet » qui précisait la date de la prise d'armes[3]. On peut penser qu'il s'était fait aussi relire ces importants documents. Le livre VII débute, on l'a vu, par la citation intégrale d'une lettre du duc d'Anjou, « laquelle, dit-il, j'ay encores, qui n'estoit pas de grand teneur, et n'y avoit que ces motz...[4] » Enfin, dans le grand morceau qu'il a ajouté pour servir de conclusion aux *Commentaires*, outre sa lettre au roi, il a inséré une phrase extraite de la réponse, précieusement conservée dans ses papiers, que Charles IX lui avait adressée pour adoucir l'amertume de sa disgrâce[5].

Les citations intégrales se bornent là; mais les analyses de lettres, instructions, mémoires abondent dans les trois derniers livres. Elles sont toujours précises, parfois copieuses. Dans certains cas trop rares, il est possible, on l'a vu, d'en vérifier la rigoureuse exactitude à l'aide des documents originaux. Faut-il en faire honneur à la mémoire du narrateur? Si bonne fût-elle, il semble peu vraisemblable qu'elle lui ait suffi pour reconstituer des séries chronologiques aussi compliquées. Les secrétaires qui écrivaient « sous lui » durent l'aider dans cette tâche délicate et lui fournir des documents datés, qui servirent de jalons au récit. Le procédé est, d'ailleurs, visible. Après avoir, dans le récit des premiers troubles, raconté, d'une façon vague et incomplète, ses courses autour d'Agen en juin 1562, Monluc continue : « Bientost après m'arriva le cappitaine Cosseil avecque lettres du roy et de la royne[6]... » Les lettres de Catherine de Médicis, que nous possédons, sont datées du 22 juin; elles ont servi de point d'appui pour amorcer de nouveau le récit. Après le troisième siège de Montauban (novembre 1562), on constate une lacune, d'ailleurs volontaire : la narration est reprise par la mention de let-

1. II, 390-391.
2. Du moins au registre de la Grand-Chambre, qui est seul conservé.
3. III, 100-101.
4. III, 254.
5. III, 502. — Cf. le texte intégral de la lettre, III, 539-540.
6. II, 416.

tres du cardinal d'Armagnac, du Parlement et des capitouls de Toulouse[1]. Le récit de l'expédition de Saintonge débute par la mention des lettres du roi mandant à Monluc d'aller assiéger La Rochelle[2]; de même le début de la campagne contre les Provençaux en Quercy (fin septembre 1568) est marqué par la mention d'une lettre de Joyeuse, suivie de plusieurs autres lettres, qui paraissent bien avoir aidé l'auteur à reconstituer jour par jour la chronologie des événements depuis son départ d'Agen[3]. Après une nouvelle lacune (fin novembre 1568-28 février 1569), c'est encore une lettre, celle-ci de Monsieur, qui amorce la reprise[4]. La narration de la campagne contre Mongonmery s'ouvre de même par la citation d'une lettre du duc d'Anjou. Les multiples péripéties de cette campagne sont marquées presque toutes par des lettres et des dépêches échangées entre Monluc et les différents chefs catholiques. Lorsqu'on lit ce livre VII, on a l'impression très nette et très forte que l'auteur s'est guidé dans le dédale de ses marches et contre-marches au moyen de ces documents qu'il cite à chaque page. Certains morceaux ne sont qu'une énumération de lettres mises bout à bout et plus ou moins brièvement analysées. Le même procédé se retrouve jusqu'aux dernières pages du livre : c'est par la mention d'une lettre du roi et de la réponse, amplement analysée, de Monluc, que commence le récit de l'expédition de Béarn; c'est par une allusion à des lettres reçues de la reine que sont rappelées la Saint-Barthélemy et la mort de Charles IX; enfin, le dernier événement mentionné, la fuite de Henri de Béarn de la cour, fut, on l'a vu, connu de Monluc par une lettre de Henri III, que nous possédons.

L'étude du texte des *Commentaires* permet donc de supposer que Monluc, pour dicter les trois derniers livres, eut recours aux documents qu'il avait sous la main, et qu'en particulier pour le récit de ses démêlés avec Damville, qu'il avait un si

1. III, 62.

2. III, 148. — Quatre pages plus loin, le combat de Saint-Seurin paraît bien être raconté d'après la lettre de Madaillan, scrupuleusement analysée.

3. III, 177-188. — Monluc, après avoir noté que Joyeuse lui mandait que es Provençaux « n'estoient que cinq ou six mil belistres », a ajouté après coup : « C'estoit le mot de sa lettre. »

4. III, 209.

grand intérêt à reconstituer de la façon la plus minutieuse, il a puisé dans le dossier de lettres originales, de copies et de minutes que ses secrétaires ont dépouillé pour lui. L'œuvre entière fut ainsi composée, pour les quatre premiers livres, à peu près exclusivement avec des souvenirs, pour les trois derniers à l'aide de documents servant de soutien et de jalons à la mémoire de l'auteur. Il serait excessif, d'ailleurs, d'attribuer à Monluc une méthode rigoureuse dans l'emploi de ces documents. Il en est qu'il semble avoir eus sous les yeux, dont il donne le texte intégral et qu'il a pourtant reconstitués de mémoire. Telles sont les lettres de Fontenilhes et de son lieutenant M. de Noé, l'informant de la marche de Mongonmery, dans lesquelles il a confondu la Save avec le Salat; telle est encore la lettre de Damville lui annonçant qu'il a pris Fiac : le texte en est certainement fabriqué et Monluc a amalgamé deux lettres de dates différentes. Ces deux exemples, s'ils contredisent notre hypothèse, ne la ruinent pourtant pas; ils prouvent seulement que l'auteur a dédaigné de s'astreindre à des règles sévères que, de son temps, les historiens de métier ne soupçonnaient même pas. Peut-on lui en faire un sérieux grief?

On s'explique maintenant que la physionomie de la narration ne soit pas partout la même. Dans le premier livre et dans la partie du second qui correspond au règne de François Ier, les récits sont reliés entre eux par un fil assez lâche. Il est très rare que l'on se trouve en présence d'un groupe compact de faits étroitements enchaînés[1]. Les souvenirs de l'auteur sont épars et disjoints. Aussi les lacunes sont-elles considérables. Elles sont imputables aux défaillances de la mémoire et aussi à la rapidité de la rédaction. Monluc s'est lui-même rendu compte qu'il n'a pas tout dit[2] : deux épisodes, d'abord oubliés, lui sont plus tard revenus à l'esprit, et, dans une addition au livre II, il en a donné un bref récit. A partir du règne de Henri II, la trame se resserre : la narration des campagnes de Piémont, sous Brissac, est déjà plus complète, bien que l'auteur continue à la

1. Pour le règne de François Ier on ne peut citer, comme formant un « essaim » de souvenirs, que le récit des opérations en Piémont sous Boutières en novembre-décembre 1543.

2. « Et veulx dire que j'en ay laissé encores beaucoup à escripre. » (Texte du ms., f° 401 r°. — Cf. III, 513.)

composer d'épisodes fragmentaires et parfois décousus. La défense de Sienne comprend, à proprement parler, six grands récits : l'escarmouche de Sant' Abbondio, le combat de Marciano, la camisade de Camollia, la batterie, l'histoire du borgne Pietro et la capitulation, entremêlés de discours et séparés par des lacunes inégales. La campagne de Piémont de septembre-octobre 1555 et la défense de Rome contre le duc d'Albe sont, par contre, très complètement racontés. Si Monluc n'a pas tout dit sur son rôle à Montalcino, il ne nous a rien épargné de son séjour à Ferrare, et son récit se poursuit sans interruption jusqu'à la fin du règne de Henri II. A partir de 1559, ses souvenirs sont plus abondants et plus complexes. Jusque-là, de grands faits isolés ou des agglomérations restreintes de faits avaient seulement surnagé dans sa mémoire. Désormais, il est capable de dérouler un récit continu ; surtout il est maître de choisir et de laisser tomber ce qu'il juge inutile ou fâcheux de rappeler. Les lacunes sont maintenant volontaires ; la narration devient avant tout oratoire ; l'exposé historique est dominé par des préoccupations d'avocat. La marche de l'historien semble, d'ailleurs, plus ferme ; la contexture est plus solide, l'information plus riche et plus minutieuse que jamais.

L'examen critique de cette œuvre touffue nous a, d'un bout à l'autre, prouvé que Monluc, en entreprenant, avec une belle audace, de reconstituer de souvenir cinquante années pleines d'événements, a trop présumé de sa mémoire. En dépit de ses efforts pour retrouver l'ordre chronologique des faits, il s'est assez souvent rendu coupable d'interversions parfois graves. Ses souvenirs ont été par endroits complètement brouillés. Il a confondu les opérations de Boutières après le siège d'Ivrée, en janvier 1544, avec celles de Brissac essayant de reprendre la même ville en septembre 1552. Il a mélangé au récit de la tentative de Brissac sur Cherasco, en septembre 1551, des détails qui se rapportent à une tentative analogue, faite en août 1542 contre la même place par Guillaume du Bellay. Il a placé en juin 1553 la défense de Bene qui eut lieu en juin 1552 ; il s'est exactement souvenu du mois, mais s'est trompé d'année, et il a « raccordé » son récit de la façon la plus inexacte. Enfin, il a interverti l'ordre de prise de Ceva et de Cortemiglia. Dans le récit de la défense de Sienne, il a reculé après la sortie des Allemands, qui eut lieu le

29 janvier 1555, sa nomination de dictateur, faite le 12; confondu en une seule les sorties successives des bouches inutiles; reculé au mois d'avril le premier envoi des négociateurs à Florence, qui fut décidé le 10 mars; réduit à huit jours les négociations qui amenèrent la capitulation et qui durèrent, en fait, un mois; placé le 17 avril le discours qu'il adressa le 18 mars au Consiglio del Popolo. En revanche, dans le récit de son séjour à Montalcino, il a corrigé, maladroitement d'ailleurs, l'interversion qu'il avait d'abord commise en plaçant le ravitaillement de Chiusdino et la prise de Palazzo Altesi (mai 1557) après l'escalade de Pienza (29 juin). Dans la suite, il a mieux respecté la chronologie : ses souvenirs étaient plus frais, par suite plus nets. Pourtant, au milieu du récit des troisièmes troubles, il a commis une dernière et grossière interversion en confondant deux voyages qu'il fit à Bordeaux et en avançant au mois de mai 1569 le récit de l'expédition de La Roche-Chalais et tout un groupe de faits qui se placent en février de l'année suivante. Sa mémoire, on le voit, a bronché même en rappelant des événements tout récents. De ces défaillances, les unes s'expliquent, on l'a vu, par des raisons psychologiques; mais d'autres doivent être attribuées au dédain de l'auteur pour la chronologie ou à une confiance excessive dans la fidélité de ses souvenirs. Monluc se rend le plus souvent mal compte du temps réel qui s'est écoulé entre deux groupes de faits dont il a gardé la mémoire; il n'hésite pas à l'allonger ou à le raccourcir au gré de sa fantaisie. Il donne très rarement des dates précises; lorsqu'il s'y hasarde, le plus souvent il se trompe. Il est plus heureux lorsqu'il reconstitue l'emploi de son temps en notant les jours de la semaine; mais, sur ce point aussi, il est loin d'être infaillible. En règle générale, toutes les indications chronologiques qu'il fournit doivent être soumises à un rigoureux contrôle. On en peut dire autant des chiffres d'armées, de morts, de blessés, qu'il grossit sans scrupule ou même qu'il altère, lorsqu'il les emprunte à ses devanciers.

Il est, par contre, difficile de mettre en doute qu'il a possédé la mémoire des lieux qu'il décrit. Ses souvenirs, même les plus anciens, paraissent ici très fidèles. Ses connaissances topographiques sont très étendues et très précises. On a pu le contester pour Boulogne; mais il eût sans doute répondu, si on lui avait adressé le reproche, qu'il n'était pas du pays, qu'il n'y fut jamais que

« asture là »[1] et qu'il n'est pas surprenant qu'il se soit trompé en décrivant une ville où il ne passa que quelques heures, la nuit. On peut encore constater qu'il a confondu Payrac avec Figeac, la Save avec le Salat. Il semble bien que ce soient les seules erreurs qu'il ait commises : encore ne lui sont-elles pas, peut-être, imputables. Mais lorsqu'il parle des pays qu'il a longuement pratiqués, du Piémont, de la Toscane, de la Gascogne, ses connaissances, qu'il se plaît à étaler avec une certaine coquetterie, sont très précises et très minutieuses. Sous les formes défigurées des éditions et des manuscrits, il est presque toujours possible de retrouver les noms actuels de ces villages, hameaux, écarts, lieux-dits que l'on rencontre à chaque page des *Commentaires*. Les descriptions, si elle ne sont pas toujours claires, sont du moins très exactes. Il est possible de reconstituer sur place les épisodes de la défense de Sienne, de suivre Monluc se rendant à la Piazza, au Palazzo publico, à San Francesco, à Camollia. Son récit du siège de Thionville évoque très fidèlement, sinon très nettement, l'image de la ville, ses fortifications, la Tour-aux-Puces et la plate-forme, les diverses positions de l'armée assiégeante. On peut enfin étudier sur la carte et sur le terrain le siège de Lectoure, le combat de Targon, les manœuvres de Vergt. Monluc avait, à un degré éminent, cette mémoire indispensable à l'homme de guerre, qui grave pour toujours dans l'esprit les aspects d'un terrain, la configuration d'un lieu, les détails d'un itinéraire, l'indication des logis et des étapes. Ce don naturel, perfectionné par l'expérience, assure à ses récits une grande valeur historique; cette précision est un des principaux éléments de leur vérité.

Il est plus délicat de juger dans quelle mesure il a déformé, pour se faire valoir, les faits qu'il raconte. L'appréciation n'est pas possible pour la période antérieure au règne de Henri II. Les documents font défaut. La personnalité de l'auteur était encore trop effacée pour qu'il y ait chance de pouvoir contrôler ce qu'il dit de son rôle à Saint-Jean-de-Luz, à Naples, à Cérisoles, à Boulogne. Nous sommes condamnés à le croire sur parole et nous devons nous contenter de constater son existence par les documents très rares où son nom est simplement mentionné. Il n'en est pas de même à partir de 1550. La correspondance de Brissac

1. C'est ce qu'il dit à propos du ravitaillement de Corbie (II, 314).

nous a permis de voir en quelle estime il tenait Monluc, sachant excuser les imperfections de son caractère pour rendre hommage à ses brillants services. L'étude comparée des *Commentaires* et des *Mémoires* de Boyvin du Villars confirme cette impression : Boyvin semble bien n'avoir pas été toujours juste pour Monluc et son témoignage, en plus d'un endroit, apparaît assez suspect. Le récit de la défense de Sienne est exact : les délibérations des Huit de la guerre, les correspondances, les chroniques le confirment souvent dans les plus petits détails. Mais il n'est pas complet : l'auteur a volontairement négligé certains traits essentiels; il a omis de rappeler ses défaillances, d'ailleurs passagères, et les soupçons injurieux dont il fut un moment l'objet de la part de la cour. Il a soigneusement mis en relief tout ce qui pouvait le faire valoir et composé le portrait qu'il a tracé de lui-même. En glissant sur le découragement des Siennois, il a aussi simplifié la réalité. A l'entendre, tout le monde fut héroïque jusqu'au bout; en fait, l'admirable ténacité des Huit et de Monluc, soutenue par la forte volonté de Strozzi, dut plier devant la nécessité et aussi devant les menées à la fin victorieuses des partisans de l'Empereur et du duc de Florence. S'il a conté peut-être avec trop de complaisance ses succès à Rome en avril 1555 et en septembre-octobre 1556, il nous a donné un tableau fidèle et à peine noirci de ses déboires à Montalcino; il a, du reste, omis de dire que ses indiscrétions de langage et de plume furent la cause du mécontentement du duc de Guise. Le récit du siège de Thionville, qui termine la période de Henri II, est non seulement l'un des beaux morceaux du livre, mais aussi l'un des plus véridiques : du moins, le narrateur sort tout à son honneur de la comparaison avec les documents trop rares, les relations officielles et les témoignages d'autres acteurs.

Monluc historien des guerres civiles nous est apparu le plus souvent exact dans la suite et le détail minutieux des faits. Son récit des premiers troubles doit être complété par celui de l'*Histoire ecclésiastique;* mais, en règle générale, les deux témoignages concordent d'une façon très remarquable. Pour les événements militaires en Guienne de 1567 à 1570, il est de beaucoup la plus importante, sinon l'unique source narrative. Les documents d'archives, les correspondances, et au premier rang celle de Monluc lui-même, nous ont permis de constater encore la

fidélité de ses souvenirs. On y trouve parfois, racontés au lendemain de l'événement, des faits rapportés dans le livre, et les textes rapprochés ne présentent pas de sensibles différences. Il arrive même que le récit des *Commentaires* est plus véridique et plus impartial. A distance, l'historien s'est mieux rendu compte de certaines circonstances que l'homme d'action avait tout d'abord méconnues. Il est aussi très rare que, dans les passages où la vanité de l'auteur pourrait souffrir de la vérité trop crûment étalée, le récit soit volontairement peu net ou obscur. En avril 1562, Monluc n'a pas dit nettement qu'il fut obligé, avec Burie, de battre précipitamment en retraite sur Bordeaux; il a passé sous silence sa situation critique aux alentours d'Agen en juin et raconté d'une façon peu claire une partie de sa marche vers Bordeaux, en juillet, pour dissimuler son obéissance momentanée aux ordres de la reine de Navarre. Mais le plus souvent, il avoue avec franchise ses insuccès et ses fautes. Il n'a volontairement omis qu'un seul fait militaire à son désavantage, son échec devant Mussidan en mars 1569. Il a reconnu qu'au lendemain de la prise d'Orléans par le prince de Condé, la panique s'empara de toute la noblesse catholique de Guienne; il a rappelé, de mauvaise grâce d'ailleurs, ses insuccès répétés devant Montauban; il a donné la véritable raison pour laquelle il laissa passer, en septembre 1568, Jeanne d'Albret et son fils, exagérant à peine l'ingénuité dont il fit preuve; il n'a pas caché qu'il eut peur d'affronter l'armée, supérieure en nombre, des Provençaux; enfin il a très nettement reconnu, à plusieurs reprises, les fautes commises dans la campagne contre Mongonmery, particulièrement la débandade qui suivit la nouvelle de la capitulation d'Orthez et qui le ramena lui-même de l'Adour à la Garonne. Ces aveux méritent d'être soulignés. Sans doute, dissimuler la vérité sur des événements tout récents était malaisé dans un écrit qui pouvait être mis sous les yeux d'acteurs ou de témoins animés à l'égard de l'auteur de dispositions peu bienveillantes. On pourrait soutenir que la franchise de Monluc ne fut que de la prudence. Mais il faut lui savoir gré de n'avoir pas remanié sa rédaction primitive, de n'y avoir ajouté aucune réflexion capable d'atténuer la première expression de sa pensée, de l'avoir, au contraire, confirmée par des additions significatives[1].

1. Voir, à propos du départ de Jeanne d'Albret pour la Rochelle en septem-

La crainte de se compromettre et de gâter sa cause lui a inspiré une bienveillance universelle dans ses jugements à l'égard des personnes. On s'en est étonné : « Il y a tout à la fois, a dit M. Ch. Normand, dans ces *Commentaires*, une prudence et une modération vraiment singulières. Ce hargneux batailleur, qui eut tant de fois maille à partir avec ceux qui lui barraient le chemin, a rentré ses griffes pour la circonstance. Il parle des puissants du jour avec une rare circonspection... [1] » Cette impression générale est très juste. Mais il est possible d'expliquer, par le caractère primitif de l'ouvrage, ce ton mesuré si étranger au tempérament de l'auteur. Souvent il lui en avait cuit de trop parler et de s'exprimer en toute liberté sur les autres. En dictant ce discours de sa vie destiné à le justifier, il a perpétuellement surveillé sa langue, et presque jamais on n'y rencontre ces hardiesses qu'il se permettait dans ses lettres et encore plus dans ses propos. Lorsqu'il évoque les figures de ses vieux compagnons d'armes, il se plaît à accompagner leurs noms d'épithètes tantôt un peu vagues, tantôt précises, mais toujours louangeuses. C'est le capitaine Carbon, « le plus vigilant, diligent, grand entrepreneur et grand exécuteur que j'aye à ma vie cogneu » [2]; Sansac, « ung des bons hommes de cheval qui feust en France » [3]; Ludovic de Birague, « ung entendement bien ferré » [4]; M. d'Ortubie, « ung vaillant gentilhomme et qui entendoit bien l'estat de l'artillerie » [5]; M. de Laval, de Dauphiné, « vaillant gentilhomme s'il y en avoict au camp » [6]. Il apprécie d'un mot juste, parfois expressif, les grands hommes de guerre qu'il a connus : Jean des Bandes-

bre 1568, le morceau : « Tousjours le plus petit a le tort... et disent merveilles à qui les veut escouter » (III, 173-174); — de même, tout le morceau où il avoue qu'il n'était pas en forces pour combattre les Provençaux : « A ouyr parler ceulx qui m'accusent... J'en fais juge tout homme sans passion » (III, 199-200); — à propos de l'aberration qui le fit se méprendre sur les intentions de Mongonmery : « Je confesse que Dieu nous ostoit le sens » (III, 263); — à propos de la débandade qui suivit le désastre de Terride : « Il sembloit que ce fust ung fléau de Dieu sur nous, etc... » (III, 295). Tous ces passages sont des additions

1. *Monluc*, pp. 204-205.
2. I, 76.
3. I, 331.
4. I, 334.
5. III, 21.
6. I, 95.

Noires, qui « entendoict plus à fere la guerre que tous ceux qu'estoinct par lors auprès du Roy »[1]; André Doria, dont il dit avec bonheur qu'« il sembloict que la mer redoutast cest homme »[2]; Leone Strozzi, le prieur de Capoue, « ung vaillant homme, s'il en y avoict en terre ny sur mer, et ung bon serviteur du Roy »[3], « autant craint des Turcz et des chrétiens »[4].

Les jugements qu'il porte sur ses chefs sont empreints ou d'une grande réserve ou d'une respectueuse déférence, à travers laquelle perce parfois une sincère affection. Lescun était « homme robuste et de grand cœur »[5], Pedro Navarro « ung homme de grand esprit »[6], Termes « fort advisé et homme de bien »[7], Pietro Strozzi « un bon serviteur du roi et ung vaillant homme, s'il en y avoit en la France »[8]. Dans sa première rédaction, il avait affirmé que Lautrec fut innocent des désastres de la Bicoque et de Naples, que la France « n'a jamais eu cappitaine doué de meilleures parties que celuy-là », mais qu'« il estoit malheureux et mal secouru du Roy, après qu'on l'avoit engagé »[9]... ; et son jugement est intéressant et mériterait d'être examiné de près. Dans deux additions, après avoir lu du Bellay, il a timidement inséré une réserve : Lautrec « ne croyoit guières personne », hors « sa teste »[10]. Au siège de Marseille, en 1536, il eut à se plaindre de Barbezieux, qui lui déroba l'honneur de la destruction du moulin d'Auriol : il ne récrimine pourtant pas; c'est à peine si, dans une addition, il dit sobrement : « Monsieur de Lautrec n'eust pas faict cella[11]. » Il eût eu pourtant beau jeu à critiquer l'impéritie de Barbezieux, cet amiral d'antichambre. Il n'est pas moins discret sur une autre créa-

1. I, 90.
2. I, 89.
3. I, 442.
4. III, 133.
5. I, 75.
6. I, 105.
7. II, 157; III, 127.
8. II, 275.
9. I, 104. — Cf. III, 55 : « S'il feust malheureux, ce feust plus pour le deffault de son conseil que de faulte de cueur ny de bon jugement, car il avoit ces deux choses autant que lieutenant de roy que j'aye jamais suivy. »
10. I, 105, 364.
11. I, 124.

ture de François Ier, d'Annebault : il s'abstient d'apprécier son incapacité notoire devant Perpignan et Coni, son échec dans la campagne navale de 1545. Il semble bien n'avoir pas conservé un très bon souvenir de Boutières : mais dans sa première rédaction, il n'avait fait qu'une très vague et obscure allusion à ses perpétuelles hésitations. C'est seulement après avoir lu du Bellay qu'il a osé écrire : « Aussi n'avoict-il pas grand créance et estoict mal obéy et peu respecté. » Mais comme s'il craignait d'en avoir trop dit, il ajoute aussitôt : « S'il y avoict de la faute de son costé, je m'en remetz à ce qui en est ; il y en a assés en vie qui en peuvent parler mieulx que moy. Si estoict-il saige et bon chevallier : mais Dieu n'a faict personne parfaict de tous poincts[1]. » On n'est pas plus circonspect. Monluc est plus franc lorsqu'il parle de Brissac. On sent qu'il a eu pour lui une véritable affection. Il se félicite d'avoir eu un tel chef, le loue hautement d'avoir signalé ses services : « Oncques homme ne fit rien auprès de luy qui feust digne que le Roy l'entendit, qu'il ne l'en advertist[2]. » C'est en riant qu'il lui reproche une fois de ne rien vouloir hasarder. Dans plusieurs additions, il a tenu à préciser les éloges qu'il lui donne : « C'estoict un lieutenent de roy très digne de sa charge, tousjours en action, jamais oisif, et croy qu'en dormant son esprit travailloict tousjours et songeoict à fere executer quelque entreprinse[3]. » « Il ne desroboict pas l'honneur d'autruy pour s'enrichir ; il ne celloit la valeur du plus grand jusques au petit[4]. » « Il aymoict plus le profit d'aultruy que le scien propre : on ne perdoict rien près de luy ; il faizoict part et des bienfaits et de l'honneur. Au reste, il aymoict et honnoroict jusques aux simples soldatz ; les bons hommes, il les cognoissoict par leur nom, prenoict l'advis de tous, sans croire sa teste seule[5]. » Sur Brissac, on le voit, Monluc se répète à satiété ; ses éloges paraissent, du reste, parfaitement mérités. Brissac fut certainement un des capitaines les plus distingués du règne de Henri II. On ne trouve dans sa carrière aucune action brillante ;

1. I, 225. — Cf. I, 235 : « Il n'avoict pas faulte de cœur »; addition : « mais il craignoict tousjours de perdre ».
2. I, 395.
3. I, 358.
4. I, 395.
5. I, 447. — Cf. I, 364 : « Il se payoict fort de raison, sans croire sa teste. »

mais il eut des qualités solides, de la prudence, du tact, un vrai talent d'administrateur et, dans la mesure où la guerre le lui permit, il travailla avec succès à enraciner l'influence et les mœurs françaises en Piémont.

A l'égard des princes et des grands, Monluc, qui, dans sa vie, n'avait pas su toujours garder la mesure, se montre particulièrement humble et obséquieux. Le comte d'Anguien, le jeune vainqueur de Cérisoles, est célébré en termes pompeux, au début du livre II, « pour estre doué d'infinies bonnes parties, estant doux, humain, vaillant, sage et libéral[1] ». L'éloge sonne un peu creux. On préfère le compliment plus sobre, mais plus sincère, qu'il adresse en passant au grand François de Guise, dont il n'eut pas toujours à se louer : « C'estoit ung des plus dilligens lieutennans de roy que j'eusse encores servy, de dix-huict soubz qui j'ay faict service au roy[2]. » C'est bref, mais Monluc sait illustrer d'une anecdote significative ce crayon sommaire du défenseur de Metz, du vainqueur de Calais et de Thionville. Il ne réserve pas, d'ailleurs, ses éloges aux seuls chefs catholiques. S'il rappelle que le duc de Montpensier « estoit ung bon prince, et vrayment homme de bien, aymant bien la religion et l'Estat »[3], il n'hésite pas à faire au prince de Condé une petite oraison funèbre bien sentie : « Ce pauvre prince aymoit sa patrie et avoit pitié du peuple ; ... je l'ay congneu tousjours fort débonnaire : la jalousie de la grandeur d'autruy l'a perdeu, et si en a bien perdeu d'autres ; cependant il est mort au combat, soustenant une mauvaise querelle devant Dieu et les hommes ; c'estoit dommaige, car s'il eust esté employé ailleurs, il pouvoit servir à la France[4]. » Et il conclut ainsi sa digression : « Je suis François, et regrette la mort de ces braves princes tués de noz propres mains[5]. » Catherine de Médicis est vantée pour son « grand entendement » ; les perpétuelles oscillations de sa politique sont excusées par ce sage aphorisme : « Il est bien aysé de reprendre et trouver en faute ceux qui ont le maniement des affaires du monde. » Monluc, qui n'oublie pas qu'il lui doit tout, va même jusqu'à la justi-

1. I, 241.
2. II, 258.
3. III, 52.
4. III, 231.
5. III, 233.

fier d'avoir voulu, au début des premiers troubles, se confier, elle et ses enfants, au prince de Condé, et il rappelle avec orgueil les confidences qu'elle lui fit à ce sujet, en 1565, à Toulouse[1]. Dans la première rédaction il avait évité soigneusement d'apprécier la conduite de Jeanne d'Albret[2]; mais il avait trouvé moyen de mentionner que l'hôpital organisé à Metz par Coligny fut « cause de la sauvation d'ung monde de soldats blecés » qui y furent apportés de Thionville[3], et que monsieur l'amiral tenait son fils Peyrot en singulière estime[4]. Lorsqu'on se montre si soigneux de ménager tout le monde, on est mal venu à s'indigner contre « ces braves historiens » qui n'osent parler des grands qu'avec d'infinies précautions[5].

Même circonspection lorsqu'il juge ses ennemis. Il n'hésite pas à reconnaître le mérite de del Vasto, de Pirro Colonna, de Ferrante de Gonzague[6]; il ne cache pas son estime pour certains chefs protestants, tels que Piles et Mongonmery[7]. Cette impartialité lui fait honneur; mais elle est, semble-t-il, moins méritoire que celle dont il fait preuve à l'égard des Montmorency. Dans une allusion à la défaite de Saint-Quentin, il rappelle que le connétable « sçavoit en son temps enseigner et monstrer aux cappitaines ce qu'ilz devoient faire »[8]. Après avoir lu du Bellay, il lui rend plus amplement hommage. D'un mot il évoque cette défense de la Provence, « où ce grand cappitaine Anne de Mont-

1. III, 521-522. — Au lendemain du massacre de Vassy, Catherine, effrayée de la popularité du duc de Guise à Paris, avait écrit au prince de Condé quatre lettres pour le prier d'« avoir souvenance de conserver la mère et les enfans ». Après la prise d'Orléans par Condé, ces lettres furent exhibées par Spifame à la diète de Francfort. Lorsque Chantonnay les mit sous les yeux de la reine, authentiquées au moyen du sceau de la chancellerie impériale, Catherine fut dans le plus cruel embarras. (Voir *Lett. de Cath. de Méd.*, I, introd., p. cxx et p. 282, n. 1.)

2. Le passage où il rappelle qu'elle lui « vouloit mal » et l'appelait « le tyran, avec toutes les injures du monde » (II, 443), est une addition.

3. II, 296.

4. III, 76.

5. I, 305.

6. I, 165, 190; II, 252.

7. Il dit de Piles : « Je croy que c'estoit l'ung des meilleurs que les huguenotz eussent » (III, 229). Mongonmery lui apparaît « advisé et saige » (III, 260), et il propose sa diligence en exemple aux capitaines (III, 285).

8. I, 470.

morency, lors grand maistre et despuis connestable, acquist beaucoup d'honneur »[1]. D'un mot aussi il note qu'à la différence de Bourbon, il « a esté bien fidelle et est mort au service de Sa Majesté, s'estant toujours montré grand et saige cappitaine ». Et il ajoute : « La véritté me force de le dire et non pas une obligation que je luy aye, car il ne m'a jamais aymé, ny les siens aussi »[2]. Ces efforts vers l'impartialité ont été faits par Monluc lorsqu'il revisa son texte ; il a alors aussi inséré, en deux endroits, des allusions discrètes à ses mauvais rapports avec le connétable, mais il semble qu'il n'ait pas osé aller plus avant[3]. Quant à Damville, il s'était d'abord très soigneusement abstenu d'apprécier son attitude, laissant au lecteur le soin de tirer les conclusions de son récit. Après coup il ajoute quelques réflexions personnelles ; elles sont très curieuses. On dirait qu'il a craint d'avoir d'abord trop chargé son adversaire. A plusieurs reprises il l'excuse, le lave des calomnies dirigées contre lui : « Que je veuille dire aussi que monsieur le mareschal s'en retournast par couardise, il n'y a homme qui puisse dire cella, car jusques icy l'on ne luy a pas baillé este renommée de coardise : il est d'une trop brave race, et a tousjours faict preuve du contraire, et le tiens pour ung grand cappitaine, qui me peult faire et beaucoup de bien et beaucoup de mal quand il luy plaira. Et quoyque quelques-ungz l'ayent calomnié, parce qu'il estoit si proche de monsieur l'amiral, si n'eus-je jamais ceste oppinion de luy. Je ne sçay ce qu'il fera à l'advenir : je l'ay toujours congneu fort serviteur du roy, mais il ne me devoit pas traicter ainsi : j'avais veu trop de rosty et de bouilly en ma vie[4] ». Que l'on rapproche ce passage, qui manque dans le manuscrit, de la terrible lettre adressée par Monluc à un capitaine toulousain inconnu, et retrouvée dans les papiers de Damville ; il semble en être la rétractation, mot pour mot[5]. Monluc, pour obtenir du duc d'Anjou sa réhabilitation, fut-il forcé de faire amende honorable sous cette

1. I, 126.
2. I, 131. — Cf. la même phrase, ajoutée aussi après coup, I, 436.
3. Voir le passage sur les conseillers de Henri II qui le laissèrent engagé à Sienne sans le secourir (II, 91) et l'allusion au blâme que lui infligea le connétable à propos de l'affaire d'Aumale-Termes (II, 160).
4. III, 338.
5. V, 277-278.

forme? S'y crut-il obligé de lui-même? Il est certain qu'en trois autres endroits il a inséré des additions, où il répète avec quelque contrainte qu'il n'a jamais refusé d'obéir à Damville[1], qu'il était trop naturel qu'on préférât un « grand seigneur, filz d'ung connestable et mareschal de France, et d'ailleurs brave chevalier de sa personne », à « ung pauvre gentilhomme vieux, estropiat et desfavorisé, mais néanmoingz aimé de la noblesse et du peuple »[2]; enfin que s'il avait raison de désirer voir Damville employer ses gens et ses deniers en Guienne, le gouverneur de Languedoc avait le droit de les réserver pour sa province[3]. Ces rétractations sont singulières; on hésite à n'y voir qu'un effort pour atteindre l'impartialité de l'histoire. N'auraient-elles pas été imposées à Monluc? ne l'aurait-on pas forcé, pour employer son style, d'avaler cette suprême pilule? Les documents font défaut pour éclaircir ce mystère. Il paraît bien, en tout cas, qu'il n'a pas été libre dans les jugements qu'il a portés sur les Montmorency.

Il l'a été, par contre, lorsqu'il parle d'un autre de ses plus puissants ennemis, de Henri de Mesmes. Dans la diatribe qu'il lui a consacrée, il a introduit, après coup, une insinuation injurieuse[4]; mais par deux fois il se défend de vouloir donner les raisons de leur querelle, et son mutisme paraît assez suspect[5]. Il n'est pas moins acerbe contre Monsalès, dont les demandes « estoient si espaisses que jamais le roy ne luy fist bien en l'une main qu'il n'ouvrist l'autre pour en demander tousjours davantaige »; mais il semble avoir voulu atténuer ses attaques en reconnaissant après coup qu'il était « brave gentilhomme de sa personne »[6]. Tandis qu'il se faisait relire son livre, il a trouvé aussi qu'il avait été d'abord trop sévère pour le vieux Burie : à deux reprises, il a éprouvé le besoin d'affirmer « qu'il n'entra jamais rien de mauvais dans son cueur » et qu'il « n'estoit pas meschant

1. « Estant filz d'ung connestable de France, et luy mareschal, je ne me desdaignois d'estre commandé de luy, s'il eust voulu et s'il eust faict ce qu'il devoit » (III, 347).

2. III, 284.

3. III, 341.

4. Il avait d'abord dit que de Mesmes voulait faire mettre La Molle à sa place, dans la pensée que tous deux « manieroient mieulx les affaires ». Il a ajouté : « et à leur proffit » (II, 215).

5. II, 215; III, 126.

6. III, 186-187.

ny desloyal à son maistre »[1]. Même préoccupation d'impartialité à l'égard de Terride : il l'avait jugé d'un mot, à propos du troisième siège de Montauban, en disant que « bon estoit-il pour commander gens à cheval à la campagne et pour combattre, non pour assiéger places »[2] ; plusieurs fois, il répétera qu'il était bon homme de guerre, mais qu'à Orthez il fut guidé par son mauvais ange et perdit l'entendement[3]. Sa grande expérience des choses militaires l'a, du rèste, d'une façon générale, rendu indulgent pour les vaincus : ce vieux soldat est un fataliste qui sait que nous ne jugeons des choses que par l'événement. Ses mésaventures personnelles lui ont, par contre, inspiré une sympathie très vive pour ces victimes de la fortune qu'il imagine lui faisant cortège : Semblançay, « le pouvre homme », qu'il suppose gratuitement avoir été accusé par Lautrec de n'avoir pas envoyé l'argent destiné au paiement des Suisses[4], mais dont il proclame l'innocence en laissant entendre, par une allusion d'un vague prudent, qu'il connaît les auteurs véritables de sa disgrâce, le chancelier Duprat et Louise de Savoie; le connétable de Bourbon, « ce vaillant prince duquel la mémoire est déplorable pour le traict qu'il fist »[5]; Philibert de Chalon, prince d'Orange, dont il attribue la défection à un incident dont l'authenticité est mal établie[6]; André Doria, dont il raconte très exactement la destitution et dont il approuve énergiquement l'attitude[7]; Leone

1. III, 4-5.
2. III, 61.
3. III, 278, 284.
4. III, 128. — Monluc avait sans doute entendu conter autour de lui cette fable, mise en circulation par Arnaud de Ferron (f°s 139 v°-141).— Cf. Spont, *Semblançay*, 1895, p. 188 et n. 3.
5. I, 86, III, 129-130. — Dans sa première rédaction, il a fait allusion au procès du connétable; dans une addition, il a mentionné les « deux » pilules qu'on lui fit avaler « au camp de Mézières et au voyage de Valenciennes » et le rôle que joua Bonnivet dans l'affaire. L'addition a été inspirée par un souvenir de Du Bellay, qui a conté tout au long (coll. Petitot, XVII, 316-333) comment François Ier retira le commandement de l'avant-garde au connétable pour le donner au duc d'Alençon. Cf. Mignet, *Rivalité*, I, 284-287, et A. Lebey, *Le connétable de Bourbon, 1490-1527*, Paris, 1904, in-8°, pp. 113-115, qui note (p. 8), sans l'expliquer, l'indulgence de Monluc pour son héros.
6. Voir, sur l'anecdote contée par Monluc (III, 130) et reprise par Brantôme, I, 240, la discussion d'U. Robert, *Philibert de Châlon*, I, 24-25.
7. Cf. E. Petit, *André Doria*, pp. 69 et suiv. — Decrue, *Anne de Mont-*

Strozzi, l'héroïque prieur de Capoue, sur lequel il est plus sobre de détails, sans doute parce qu'il savait qu'il était, lui aussi, une victime du vindicatif connétable, mais dont il mentionne très fidèlement le départ pour Malte, dans la nuit du 6 septembre 1551, avec ses deux galères[1]; le vieux maréchal du Biez, accusé d'avoir livré Boulogne aux Anglais, et qu'il justifie, comme il se justifie lui-même d'avoir « promis la Guyenne au roy d'Espaigne », en racontant un de ses actes « belliqueux »[2].

Si les *Commentaires* sont une mine très riche de renseignements sur les choses et les hommes du seizième siècle, l'histoire y trouve à glaner peu de vues générales et d'idées proprement dites. Monluc s'excuse de ne pas s'élever si haut : « Ce n'est pas à moy, dit-il, de desmesler de si grandz fuzées. » Aussi, lorsque, stimulé par la lecture de du Bellay, il se hausse à des considérations sur la politique de François Ier, il n'est qu'un écho de son devancier, ou il se dérobe, ou encore il se contredit lui-même. C'est ainsi qu'il paraît se ranger à l'avis de ceux qui blâmèrent François Ier de s'être allié avec les Turcs[3], sans prendre garde qu'il l'avait, quelques pages plus haut, approuvé par cette raison péremptoire : « Contre son ennemy on peult de tous bois fere flesches[4]. » Il apprécie très durement, en moraliste plutôt qu'en historien, les résultats de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, « ce qui a, dit-il, cousté la vie à deux cens mil personnes et la ruine d'ung million de familles. Et enfin ny l'ung ni l'aultre n'en ont raporté qu'ung regret d'estre cause de tant de misères »[5]. Nulle part il n'a osé blâmer la politique extérieure incohérente de Henri II, mais il a laissé échapper une allusion, qui est un jugement, à « ceux qui engagent les gens de bien, et puis les laissent là »[6]. On a vu qu'il eut son opinion sur le traité de Cateau-Cambrésis et ses conséquences; c'est, à coup sûr, l'aperçu historique le plus intéressant de tout son livre[7]. Sa-

morency, I, 111-115. — U. Robert, *op. cit.*, I, 215 et suiv. — La Roncière, *Histoire de la marine française*, III, 228-231.

1. La Roncière, *op. cit.*, III, 471-479.
2. Voir chap. IV, pp. 181-182.
3. I, 162.
4. I, 143.
5. I, 43.
6. II, 91.
7. Voir chap. VIII, pp. 378-380.

chons-lui gré aussi d'avoir fortement marqué le caractère des premiers troubles en Guienne : les documents confirment de tous points le tableau qu'il en a tracé. Il a encore très bien vu que, dans les guerres civiles, au souci de la religion se mêlèrent toujours, du moins chez les grands, d'autres préoccupations moins nobles : « Les enfans pourront donc juger à qui il a tenu et quelle a esté la source des guerres civilles ; j'entendz des grandz, car ilz n'ont pas de coustume de se faire brusler pour la parole de Dieu. Si la royne et monsieur l'admiral estoient en ung cabinet, et que feu monsieur le prince de Condé et monsieur de Guyse y feussent aussi, je leur ferois confesser qu'autre chose que la religion les a meus à faire entretuer trois cens mil hommes [1]... » Il distingue très nettement entre les premiers troubles et les suivants. Au début des seconds, dit-il, « noz cartes estoient si meslées qu'il n'estoit possible de plus, et ces gens n'estoient plus si eschauffés en leur religion comme ilz souloient » [2]. Depuis la journée de Meaux, il est convaincu que les huguenots ne sont plus que des rebelles conspirant contre le roi : « Le masque est ousté ; il n'est plus question de messe ou presche, c'est à sa personne que cela s'adresse [3]. » Enfin, il a compris tout le prestige que la présence dans les rangs de l'armée huguenote de deux jeunes princes du sang rendit au parti réformé, après l'échec de Jarnac et la mort de Condé. Bien que le prince de Navarre ne servît que d' « ombre » à Coligny, « c'est pourtant cela, dit-il, qui a soutenu ledit seigneur admiral et son parti ; car ung prince du sang peult beaucoup, encore qu'il feust bien jeune, et le filz de feu monsieur le prince de Condé aussi. Ce feust une bonne fortune pour luy ; sans eulx il ne l'eust pas fait si longue » [4]. La remarque est juste et fine. Après la Saint-Barthélemy, les catholiques « mal contents », les politiques, lorsqu'ils oseront pour la première fois prendre les armes, légitimeront, eux aussi, leur soulèvement en se groupant autour du duc d'Alençon.

Les idées historiques que Monluc a eu l'occasion d'exprimer ne sont pas négligeables, mais elles sont rares. Du reste, ce que

1. III, 140.
2. III, 89.
3. III, 121.
4. III, 252.

nous cherchons dans ce livre, dont l'auteur se défend avec tant d'insistance d'être historien, c'est surtout le portrait qu'il a tracé de lui-même à chaque page. Bravoure personnelle, sang-froid, hardiesse, esprit de décision; activité dévorante, endurance à toute épreuve, connaissance approfondie du métier de la guerre, de tous ses secrets, de toutes ses ruses; impétuosité française tenue en bride par la prudence gasconne; habileté consommée dans l'art de manier les hommes, tous ces traits composent une figure de soldat du seizième siècle curieuse, complexe et qui paraît vraie[1]. L'image est très vivante, très amusante; elle n'est pas complète. Monluc a volontairement laissé dans l'ombre certaines parties de sa carrière, et non des moins intéressantes. L'étude de ces omissions nous a permis de compléter parfois sa biographie; elle nous amène aussi à retoucher son portrait.

Entre la mort de Henri II et l'envoi de Monluc en Guienne (décembre 1561), entre la paix d'Amboise et le début des seconds troubles, les *Commentaires* présentent deux lacunes : l'une de deux ans et demi, l'autre de quatre ans et demi. L'auteur n'a pu pourtant se tenir de faire quelques allusions à ces deux périodes, l'une et l'autre fort curieuses, de son existence. Sachons-lui gré de ses confidences maladroites; elles nous ont permis de reconstituer ces intrigues qui révèlent un Monluc tout nouveau, oscillant entre les partis, donnant des gages aux uns et aux autres selon le temps, à l'affût des occasions pour se pousser, s'efforçant par son zèle de conquérir n'importe quelle charge, de sortir à tout prix de l'inaction et de l'obscurité, toujours dévoré du besoin d'agir ou de s'agiter, de jouer un rôle, même au prix des pires compromissions. Dans son livre, il s'est borné à dire qu'il fut toujours impropre au métier de courtisan. C'est vrai, si l'on entend par là qu'il commit souvent des maladresses. Mais après s'être trop raidi, il savait plier l'échine, et les rétractations et les palinodies ne lui coûtaient guère. Lorsqu'il eut reçu la lieutenance de Guienne, les occasions furent pour lui fréquentes d'éprouver des humiliations et d'essuyer des affronts. Il les subit avec mauvaise grâce, déclara plusieurs fois bruyamment qu'il

1. Sur tous ces points, il n'y a rien à ajouter à l'excellent livre de M. Ch. Normand. On y trouve un portrait lestement crayonné et pourtant achevé, très juste et très fin, de Monluc d'après les *Commentaires*.

était las de sa charge, mais pourtant reprit toujours sa démission; à la fin, il fallut lui arracher des dents le « gasteau ». Ce Monluc, intrigant et souple, ondoyant et divers, affamé d'honneurs, de bruit et aussi d'argent, défendant avec âpreté une situation péniblement conquise, plus péniblement conservée, grisé par sa popularité provinciale, convaincu qu'il a sauvé la couronne, toujours prêt à donner des conseils, à se répandre en mémoires et en remontrances sur la politique générale, administrateur vigilant, mais revêche et mal commode, grondant, rudoyant ceux dont la sécurité lui est confiée, on ne le trouve pas dans les *Commentaires*. Le portrait qu'il y a tracé de lui-même est incomplet et aussi trop flatté. Son loyalisme ne l'empêcha pas d'entretenir avec Philippe II des relations assez suspectes; son désintéressement fut aussi moins grand qu'il n'a voulu le faire croire. Son plaidoyer sur ce point est décidément bien faible. Les onze chevaux d'Espagne et les deux courriers dont il fit don à divers capitaines ne peuvent faire oublier que dans son testament il évalue sa fortune à plus de 250,000 livres[1]. Comment l'avait-il ainsi grossie? Par d'heureuses spéculations financières. En un temps où l'argent était rare, il sut thésauriser. Lorsque le service du roi et le souci de leur sécurité obligeaient les consuls d'Agen ou les capitouls de Toulouse à trouver du jour au lendemain de grosses sommes pour acheter des canons, de la poudre, des vivres, il était là, ouvrait ses coffres et prêtait, à gros intérêts, les fonds nécessaires. Il semble bien que dans sa maison de la rue des Juifs, à Agen, il avait organisé une véritable banque. Sa seconde femme, Isabeau de Beauville, l'aidait à faire rentrer exactement ses créances[2]. Mais cette grande fortune avait été patiemment amassée pendant les dix dernières années de sa vie. Les occasions ne lui avaient pas manqué pour la grossir. Les présents offerts par les villes et les communautés pour obtenir l'exemption si recherchée du logement des gens de guerre, les

1. Plus de 750,000 francs. Cf. le *Testament du maréchal Blaise de Monluc*, publié par Clément-Simon dans le *Recueil des trav. de la Soc. d'agric. d'Agen*, année 1872.

2. Voir P. Courteault, *Deux lett. inéd. d'Isabeau de Beauville*, pp. 14-16. — Les consuls d'Agen n'acquittèrent que le 6 juillet 1583 ce qu'ils devaient encore des emprunts faits à Monluc (Arch. munic. d'Agen, BB, 33, f° 197). — Cf. Tholin, *op. cit.* (*Revue de l'Agenais*, XVI, 505, n. 2).

confiscations sur les biens des réformés étaient les sources ordinaires de revenus pour un lieutenant de roi. On a vu que Monluc n'hésitait pas à en trouver d'autres, et lorsque, pour subvenir aux frais de la guerre, il mettait sans scrupule l'embargo sur les deniers royaux, ne se taillait-il pas sa part? Les accusations de Brantôme, le dénonçant comme ayant gagné « la pièce d'argent » au cours des guerres civiles, paraissent bien fondées [1]. Le même Brantôme les atténue, du reste, dans une certaine mesure. Monluc ne fut pas le seul à se rendre coupable de malversations; la délicatesse et la probité étaient, au dire d'un bon juge, le chancelier de L'Hospital, des vertus inconnues, en ces temps d'anarchie, aux gouverneurs de provinces [2]. La cupidité et l'avarice n'en sont pas moins des traits caractéristiques de Monluc vieilli. Il a fait tous ses efforts pour les effacer; il n'y est pas parvenu. La vivacité même qu'il met à se défendre de ces reproches le dénonce et l'accuse.

Le portrait des *Commentaires* n'est donc pas absolument fidèle. La figure est trop simple et trop idéalisée. Ce héros eut des défaillances et des tares; son loyalisme ne fut pas à l'abri de toute critique; sa fierté sut se courber à l'occasion, et même très bas; les disgrâces qu'il encourut furent le plus souvent dues à ses maladresses; son désintéressement et sa délicatesse purent être sérieusement mis en question.

Les historiens n'ont guère insisté sur ces aspects fâcheux de son caractère. En revanche ils lui ont reproché, en se fondant sur son propre témoignage, son fanatisme et sa cruauté. Il est plus aisé de le justifier sur ces deux points [3]. Les préoccupations

1. « Et luy qui auparadvant n'avoit pas grandes finances, se trouva à la fin de la guerre avoir dans ses coffres cent mill' escus. » (Brantôme, IV, 31.)

2. « J'ay ouy dire à un grand homme de justice... qui disoit qu'il ne sçavoit ny lieutenant de roy, ny gouverneur de province ou ville grande, qu'ayant demeuré deux ou trois ans en ceste charge, qu'il n'y trouvast de quoy pour luy faire son procès et luy faire trencher la teste : tant ces deniers du roy, ces concutions, contributions, exactions sont agréables et apportent aux doigts un doux prurix et douce demangeson ! » (*Ibid.*, III, 49.)

3. Il serait intéressant de suivre la formation de la « légende » de Monluc au dix-huitième siècle. Les auteurs responsables paraissent être d'Auvigny et Anquetil. La biographie de d'Auvigny est, pour les guerres civiles, un pur roman. On y lit : « On ne lui entendoit parler des protestants qu'avec imprécations; il regardoit même leur nom comme un opprobre, que le rang, la

théologiques ne tinrent certainement aucune place dans les raisons qui déterminèrent son attitude pendant les guerres civiles. Il n'était nullement dévot; les réformés l'accusaient même d'être « athéiste ». Son catholicisme ne fut pas aussi intransigeant que le laisserait croire une lecture superficielle des *Commentaires*. Ce ne fut d'abord pour lui qu'une coutume traditionnelle; il fut tout près de l'abandonner en 1561. Le souci de ménager sa fortune le poussa vers le parti huguenot; il s'y serait certainement fixé s'il eût jugé qu'il y trouverait « son meilleur ». Le caractère démocratique et social du mouvement réformé en Guienne, qui l'effraya, les instances de la noblesse gasconne menacée dans ses privilèges et implorant son appui, qui le flattèrent, le désir de jouer un rôle et de s'imposer à l'attention royale, le décidèrent à changer de camp. Une attitude flottante ne pouvait d'ailleurs lui convenir longtemps. Son nouveau parti une fois pris, il s'y tint d'autant plus facilement qu'il n'avait aucun espoir

naissance et le crédit ne pouvoient diminuer. Jamais un ministre huguenot ne l'aborda qu'il ne se vit menacé de recevoir un coup de dague dans le sein ou d'être pendu. Dans tous les lieux de son passage, il faisoit dresser des potences et marchoit toujours suivi de deux bourreaux, ce qui lui fit donner le nom de boucher royaliste » (p. 342). « Tous les jours » Monluc montait à cheval pour aller faire des exécutions sanglantes. Il paraît que « tout ce qu'il y avoit de plus considérable dans le parti huguenot » s'intéressa vainement en faveur des victimes de Saint-Mézard. D'Auvigny fabrique de toutes pièces une altercation de Monluc avec M. de Caumont qu'il voulait tuer! Il écrit sans sourciller : « On touchoit, dit-il lui-même, les corps avec la main, tant les puits étoient comblés dans les villes rebelles dont je m'emparois! » Anquetil, dans son *Esprit de la ligue* (I, 178-179), publié en 1767, parle de Monluc d'après Brantôme; mais il travestit ce dernier de la plus singulière façon. Il lui fait dire que Monluc apprenait à ses enfants à se baigner dans le sang et ajoute : « Transports effrayans qui tenoient du délire et de la frénésie! » Anquetil applique à Monluc ce que Brantôme a dit du baron des Adrets. Il a, d'ailleurs, reproduit textuellement le passage dans son *Histoire de France*, publ. en 1805 (t. VI, p. 231 de la 5e édit., Paris, 1828). Ces appréciations ont inspiré les articles du *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine, Paris, 1810; de la *Biographie universelle* de Michaud, Paris, 1821; de Lacretelle, *Hist. de France pendant les guerres de religion*, Paris, 1822, II, 49-50. Voir aussi, à titre de curiosité, l'*Histoire critique de la noblesse*, de L.-A. Dulaure, citoyen de Paris, Paris, 1790. Dans ce pamphlet dirigé contre la noblesse, Monluc est représenté comme le type achevé d'une caste abhorrée. Bonaparte, lieutenant au 4e régiment d'artillerie, lisait en 1791, à Valence, le livre de Dulaure et en transcrivait, entre autres passages, les cruautés de Monluc, « ce monstre gascon ». (Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, Paris, 1898, II, 210.)

de « rhabiller » ses affaires avec ses anciens amis, qui ne lui pardonnaient pas son « apostasie ». A la fin de la première guerre civile, grandi et grisé par le prestige de ses succès militaires, il s'essaie, comme les autres, à devenir chef de parti et tente de créer dans le sud-ouest des ligues catholiques; mais le pouvoir central l'oblige rudement à les dissoudre lui-même. Dans les loisirs de la paix, il prend le temps de méditer sur la Réforme. Il démêle alors les raisons qu'il a de préférer l'ancienne religion à la nouvelle. Elle est meilleure parce qu'elle est plus ancienne, qu'elle a été confirmée par tous les conciles et qu'on ne peut raisonnablement mettre en balance l'opinion de « monsieur l'admirail » avec celle de « tous ceulx qui sont morts et qui sont en vye ». Elle est meilleure aussi parce qu'elle est intimement liée à la conservation de la monarchie et de l'ordre social, tandis que la nouvelle mène droit au triomphe de l'aristocratie ou du peuple [1]. A cela se réduit ce qu'il serait bien ambitieux d'appeler la philosophie religieuse de Monluc. Ce sont plutôt les vues d'un politique préoccupé de réalités que les conceptions absolues d'un sectaire fixé dans un système. Monluc a, du reste, varié d'opinion sur les moyens à employer pour mettre fin aux querelles religieuses. Il a jugé d'abord qu'on en viendrait à bout par la terreur et l'extermination. Il a lui-même appliqué cette méthode violente et sa vanité l'a persuadé qu'elle avait suffi pour conserver la Guienne au roi. Il la préconise encore à Bayonne, dans ses conversations avec le duc d'Albe, mais lui-même déjà ne l'applique plus. Deux ans après sa retraite, elle triomphe la nuit de la Saint-Barthélemy, et, l'année suivante, Monluc écrit ce *Discours* où il invite Charles IX à ne regarder dans ses alliances « à huguenault ny à papiste » et à rétablir la paix entre ses sujets par la tolérance. Le revirement paraît étrange; il est pourtant explicable. Monluc s'est convaincu que la lutte, religieuse au début, était devenue politique et qu'il n'était peut-être pas si malaisé de trouver des moyens pacifiques pour y mettre un terme. Lorsqu'il dicta son livre, il était loin de posséder la sérénité apaisée que lui inspirait son discours de 1573. Les *Commentaires*, composés au lendemain de la disgrâce, sont l'œuvre d'un vaincu; on y sent passer un souffle moins de haine que de colère contre ces hugue-

1. Mémoire à Charry, décembre 1563 (IV, 297-298).

nots qui, quoique toujours battus, relèvent plus que jamais la tête et semblent vouloir faire la loi en Guienne. C'est une œuvre de passion brûlante et de rancune personnelle, inspirée par les préoccupations du moment; il n'y faut pas chercher la pensée définitive de Monluc sur la question religieuse.

Sa cruauté lui a été souvent aussi reprochée. On a oublié qu'il l'a lui-même reconnue en s'en excusant sur les conditions même des discordes civiles [1], et qu'il a éloquemment déploré les maux de la guerre. On ne s'est souvenu que des quelques scènes de sauvagerie qu'il a retracées avec une brutalité révoltante. Le rapprochement établi par Brantôme entre Monluc et des Adrets a fait fortune; on le trouve encore aujourd'hui cité partout. L'auteur des *Commentaires* porte lourdement la peine de sa véracité. Ses récits de l'exécution de Saint-Mézard, du sac de Monségur et de Penne sont des tableaux saisissants d'horreur et nous donnent l'idée la plus atroce, mais aussi la plus vraie de la barbarie propre à cette lamentable époque. Peut-on pourtant rendre Monluc entièrement responsable des excès commis par les brutes qu'il commandait? A Toulouse, il est certain qu'il fit des efforts pour rétablir l'ordre. A Monségur, on l'a vu, il essaya de contenir ses soudards; il a simplement oublié de le dire dans son livre. A Penne, il déclare lui-même qu'il se courrouça contre les féroces bandouliers de Philippe II, et un document confirme son témoignage. L'exécution de Gironde ne fut que la réponse au pillage de Saint-Macaire par les soldats de Duras. Protestants et catholiques se valaient, et les procès-verbaux qui constatent par le menu les excès commis par les premiers sont aussi convaincants que les émouvants récits de l'*Histoire ecclésiastique* et de l'*Histoire des Martyrs* qui flétrissent ceux des seconds. Lorsque Monluc dicta son livre, il avait tout chaud encore le souvenir des ravages commis en Gascogne et en Agenais par les bandes de Mongonmery et les reîtres de l'armée des princes, auxquels il avait assisté impuissant. Le bon temps n'était plus où il « estrillait » vigoureusement les huguenots. Il s'est consolé des

1. « Ce n'est pas comme aux guerres estrangères, où on combat comme pour l'amour et l'honneur; mais aux civiles il fault estre maistre ou vallet, veu qu'on demeure soubz mesmes toit; et ainsi il fault venir à la rigueur et à la cruauté : autrement la friandise du gain est telle qu'on désire plustost la continuation de la guerre que la fin. » (II, 425.)

misères du présent en évoquant sans ménagement le passé, en chargeant au besoin les couleurs du tableau et en aggravant à plaisir sa responsabilité. Sans doute, il ne fut pas naturellement tendre : volontiers il jouait de la corde avec les siens; il ne devait pas être porté à plus de bienveillance à l'égard de l'ennemi. Sans doute aussi il mena souvent la guerre en vrai barbare; mais il y fut contraint par le manque d'argent pour payer les troupes, fléau des armées mercenaires du seizième siècle, et les habitudes acquises par le soldat. Ces nécessités s'imposèrent en Guienne aux capitaines huguenots ou catholiques, jusqu'au jour où Henri de Navarre promulgua à Agen, trois mois avant la mort de Monluc, ces belles ordonnances militaires qui punissaient des peines les plus rigoureuses l'incendie, le pillage, le viol, la « picorée », tous les excès auxquels les chefs s'étaient résignés jusque-là[1]. L'auteur des *Commentaires* put connaître ces ordonnances; il les avait souhaitées lorsque, en 1573, dans sa retraite, il dénonçait « la nécessité en laquelle les gens de guerre ont réduit le peuble »[2], et déjà dans son livre il avait dit : « Qu'il y a de danger pour ceux qui portent les armes, et mesmement qui commandent, car la nécessité de la guerre nous force en despit de nous mesmes à faire mille maux, et faire non plus d'estat de la vie des hommes que d'ung poulet; et puis les plaintes du peuple qu'il fault manger en despit qu'on en aye; les veufves et orphelins, que nous faisons tous les jours, nous donnent toutes les malédictions dont ilz se peuvent adviser : et à force de prier Dieu et implorer l'ayde des sainctz, quelqu'une nous en demeure sur la teste... »[3]. Il est difficile de nier que l'homme qui a dicté cet éloquent passage, digne de La Noue, n'ait pas été accessible au sentiment du respect auquel a droit toute vie humaine.

Bien qu'ils aient été composés pour la plus grande partie avec le seul secours de la mémoire, bien qu'ils soient, d'un bout à l'autre, un plaidoyer en vue d'un objet déterminé, les *Commentaires* méritent de conserver leur place au premier rang des sources narratives de l'histoire de France et d'Italie au seizième

1. Ordonnances militaires du roi de Navarre, Agen, 1er avril 1577 (*Arch. hist. de la Gir.*, XXIX, 145-150).

2. V, 301.

3. III, 499-500.

siècle. Monluc est presque partout admirablement informé ; ce qu'il raconte est exact; sa minutieuse précision n'est pas un leurre ; ses jugements sont modérés et circonspects. Pour utiliser en toute sécurité ses innombrables renseignements, il suffirait presque d'accompagner son texte des dates qu'il n'a pas pris la peine de donner, de marquer ainsi ses lacunes et de redresser sa chronologie souvent en défaut. De Ruble l'a tenté d'une façon très imparfaite : nous sommes mieux armés pour reprendre ce travail et nous pouvons aujourd'hui dater le plus grand nombre des faits rapportés par Monluc. Mais le futur éditeur des *Commentaires* a plus à faire. Le texte publié par la Société de l'Histoire de France en 1864-1867 ne saurait être considéré comme authentique et définitif. De Ruble n'a pour ainsi dire pas utilisé la première des deux copies manuscrites conservées à la Bibliothèque nationale; la transcription hâtive qu'il a faite de la seconde doit être sérieusement revisée; le texte des parties qui manquent dans ces copies doit être donné d'après l'édition de Florimond de Ræmond, et non d'après une réimpression moderne prise au hasard. Il est possible et il est nécessaire de distinguer par un artifice typographique la première rédaction, fournie par les manuscrits, de la rédaction définitive, de rendre ainsi sensibles les divers procédés par lesquels l'auteur a transformé son œuvre : additions empruntées à des livres, considérations morales, ornements oratoires, corrections de langue et de style. Le texte doit être accompagné d'un appareil complet de notes; personne aujourd'hui ne trouvera que le dernier éditeur ait sur ce point trop fait, comme il semblait le redouter. L'identification des personnages est à contrôler soigneusement; celle des lieux cités à compléter ou à rectifier presque partout; la confrontation du texte avec les documents et les autres témoignages est à faire. Il est possible de donner une édition critique des *Commentaires;* il est souhaitable qu'on l'entreprenne. Elle permettrait de voir comment Monluc, qui n'avait jamais songé à écrire, apprit le métier d'écrivain, et de mieux connaître une œuvre composée sans art, touffue, aventureuse, souvent obscure, mais qui, malgré ses imperfections, résiste assez bien à la critique pour mériter d'être toujours consultée avec profit.

INDEX

A

Aa, rivière, 180.
Abbadia San Salvatore, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 326, 328 n., 329, 334 n., 335, 337, 338 n.
Abbaye (Guillaume), lieutenant du sénéchal de Bigorre, 574.
Abbondanza (seigneurs de l'), 263, 279.
Abel (Charles), 358, 369 n., 372.
Abidos (Jehannot d'), 90.
Abruzze, 107, 108, 113.
Absal. *Voy.* Acciale.
Acciale, capitaine, 144.
Achille (Domenico d'), 237 n.
Acqui, prov. d'Alexandrie, ch.-l. de distr., 221.
Acy, Aisne, cant. de Braisne, arr. de Soissons, 376 n.
Adour, fleuve, 544, 550, 553 n., 555, 560, 601.
Adrets (François de Beaumont, baron des), 8, 16 n., 615 n., 617.
Adriani (Gio. Battista), 10, 16, 242, 277 n., 291 n., 316, 321, 324, 325, 326 n., 328 n., 329, 330 n., 351, 372.
Afrique, 496, 497.
Agen, Lot-et-Garonne, ch.-l., 6, 20, 28, 31, 33 n., 114, 126, 234, 384, 388, 389 n., 390, 394, 395, 396 n., 397, 398 n., 401, 402, 406, 407, 410, 413, 415, 416, 421 n., 423, 424, 425, 434, 435, 446, 447, 448, 449, 457, 465, 467, 468, 469, 470 n., 471 n., 472, 473, 479 n., 480, 487 n., 488 n., 489, 491 n., 492 n., 495 n., 496 n., 497 n., 500, 501, 502 n., 503, 504 n., 505, 506, 507, 512, 513, 517, 518, 520, 522, 523 n., 526, 528, 531, 533, 536, 537, 538, 539, 541, 542, 543, 544, 545, 552, 553, 554, 556, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568 n., 570, 571, 572 n., 579 n., 583, 584, 585, 586, 588 n., 594, 595, 601, 613, 618.
Agen (consuls d'), 388, 390 n., 396 n., 411, 413, 422, 450 n., 481, 494, 495, 497, 499, 502, 507, 517 n.,, 525 n., 555, 571, 578, 586, 587, 613.
— (évêque d'). *Voy.* Fregoso (Giano).
— (présidial d'), 388 n., 494.
Agenais (pays d'), 3, 6 n., 25, 27, 126 n., 127, 363, 398, 402, 405, 406, 408, 415, 416, 417, 421 n., 433, 437 n., 466, 469 n., 471, 491, 522, 525 n., 542, 552, 559, 565 n., 568, 585, 617.
— (États d'), 54, 395, 446 n., 471, 480, 481 n., 512, 517 n., 522, 541, 542.

Agenais (sénéchal d'). *Voy.* Poton (Rafin), Bajamont (Durfort de).
Agenais, 50 n., 54, 388, 563, 579 n., 586, 589.
Agly, rivière, Pyrénées-Orientales, 132.
Aguerre (Gracian d'), 90.
— (Martin d'), 90 n.
— (Menaud d'), 90.
Aguilar (château d'), Pyrénées-Orientales, 133, 134.
Ahetze, Basses-Pyrénées, cant. d'Ustaritz, arr. de Bayonne, 96.
Aigre, Charente, ch.-l. de cant., arr. de Ruffec, 568 n.
Aigues-Mortes, Gard, ch.-l. de cant., arr. de Nîmes, 126.
Aiguillon, Lot-et-Garonne, canton de Port-Sainte-Marie, arr. d'Agen, 33 n., 423, 446, 552, 561, 564, 565.
Aire-sur-l'Adour, Landes, ch.-l. de cant., arr. de Saint-Sever, 402, 544, 545, 546, 547, 549, 550.
Aix, Bouches-du-Rhône, ch.-l. d'arr., 97 n., 117, 118 n., 120, 121.
Aixe, Haute-Vienne, ch.-l. de cant., arr. de Limoges, 584.
Alais, Gard, ch.-l. d'arr., 516.
Alava (Frances de), ambassadeur d'Espagne à la cour de France, 483, 486, 487 n.
Alba, prov. de Coni, ch.-l. de distr., 140 n., 192, 205, 208, 210, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220 n., 221, 223, 224, 226, 227 n.
Albe (Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'), 12, 83, 84, 131, 133 n., 299, 300, 301, 302, 303, 307, 312, 314, 315, 316, 317, 321, 340, 379, 489, 499, 505 n., 510, 578, 597, 616.
Albeche (Thomas d'). *Voy.* Del Vecchio.
Albi, Tarn, ch.-l., 125, 126 n.
Albigeois (pays d'), 125, 126, 128, 471, 536.
Albizzi, 372.
Albret. *Voy.* Jeanne.
— (Louis d'), évêque de Lescar, 503 n.
Albret (Pierre d'), évêque de Comminges, 487.
Aldibert (Antoine), procureur au Parlement de Toulouse, 430.
Aldobrandino (Bernardo), 251 n.
Aléandre (Jérôme), 102.
Alençon (François de Valois, duc d'), 28 n., 583, 588, 611.
Alençon (Charles IV, duc d'), 609 n.
Alesme (Jehan d'), conseiller au Parlement de Bordeaux, 416, 419.
Alexandrie, ch.-l. de prov., 106, 170 n., 208, 210 n., 213, 214, 215, 221 n., 222 n., 223, 343.
Alfieri di Sostegno (marquis Carlo), 301 n.
Alger, 235 n., 236, 238 n.
Allemagne, 60, 89, 98, 136, 152, 248, 449.
— (états d'), 65.
Allemands, 97, 123, 137, 145, 152, 155, 156, 163, 164, 165, 167, 168 n., 196, 208, 214 n., 216 n., 222, 233, 236, 240, 241, 242, 260, 261, 268, 269, 274, 277, 278, 279, 280, 285, 293, 318, 327, 355 n., 357, 366, 373, 374, 375, 597.
Alpes, 127, 135, 185, 299, 347.
Altezzi. *Voy.* Palazzo Altesi.
Altoviti (Bindo), 238.
— (Giovanni Battista), 251 n.
Alvaro di Sandez, 84 n., 209, 210, 227, 307, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 332, 335.
Alvarotto (Julio), ambassadeur ferrarais à la cour de France, 475 n.
Amanieu (maître), 411 n.
Amboise, Indre-et-Loire, ch.-l. de cant., arr. de Tours, 30, 115 n., 387, 390, 391, 470 n., 477, 480, 583, 612.
Ambre (Mme d'), 46.
Ambres (François de Voisins, baron d'), sénéchal de Rouergue, 127, 128, 129.
Amerighi (Amerigho), 260 n., 261 n., 262, 288.
Amiens, Somme, ch.-l., 144 n., 377.

Amou, Landes, ch.-l. de cant., arr. de Saint-Sever, 555.
Anagni, prov. de Rome, distr. de Frosinone, 313, 314.
Ancizan, Hautes-Pyrénées, cant. d'Arreau, arr. de Bagnères-de-Bigorre, 544 n.
Ancône, ch.-l. de prov., 107.
Andelot (François de Coligny, sieur d'), 176, 348, 349, 350, 360 n., 380, 449, 450 n., 527 n.
Andeseno, prov. et distr. de Turin, 137.
Andoins (Jehannot d'), 94.
Andrea (Alessandro), 10, 315.
Angevin, correspondant de Calvin, 401 n.
Anglais, 69, 70, 173, 175, 176, 178, 181, 182, 473, 479, 526, 532, 610.
Angleterre, 70, 104 n., 174 n., 178, 181, 479.
— (reine d'). *Voy.* Élisabeth.
— (roi d'). *Voy.* Henri VIII, Philippe II.
Anglure (René d'), baron de Givry, 366.
Angoulême, Charente, ch.-l., 518.
Angoumois (pays d'), 349 n.
Anguien (François de Bourbon, comte d'), 66, 67, 68, 75 n., 137, 149, 151 n., 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 165, 166, 167, 169, 170, 172, 605.
Anjou (pays d'), 506.
Anjou (Henri de Valois, duc d'), 26 n., 34, 37, 38, 39, 42, 45, 46, 48, 49 n., 55, 502 n., 504 n., 507 n., 509 n., 521, 522, 523, 524 n., 525, 526, 527, 531, 535, 537, 538 n., 540 n., 543 n., 548 n., 550, 559 n., 560 n., 568, 576, 580, 581, 582, 592, 594, 595, 607.
— (maison d'), 320.
Annebault (Claude d'), amiral de France, 63, 64, 65, 70, 124 n., 130, 135, 136, 146 n., 154 n., 178, 183 n., 193, 604.
Anquetil (Pierre), 614 n., 615 n.
Anselme (P. de Guibours, dit le P.), 16.
Antenac (Vezian d'), bourgeois de Toulouse, 429.
Antibes, Alpes-Maritimes, ch.-l. de cant., arr. de Grasse, 312.
Antoine, duc de Lorraine, 88, 89.
Antoine de Bourbon, roi de Navarre, 21 n., 24, 349 n., 381, 382, 383, 385, 386, 387, 388, 390, 391, 392, 393, 395, 396, 399 n., 401, 406, 410, 413, 418 n., 419 n., 420, 421, 422, 425, 431 n., 434, 436, 437, 438 n., 440, 446, 455, 461, 464, 475.
Antras (Jean d'), sieur de Samazan, 569, 574.
Anvers, 354 n., 389 n.
Aoste (val d'), 171.
Aport. *Voy.* Porto.
Aqs. Voy. *Dax*.
Aquila degli Abruzzi, ch.-l. de prov., 108, 109.
Aragon, 470 n.
Arbalètes (salle des). *Voy.* Mappamondo.
Arbia, affl. de l'Ombrone, r. d., 238, 241.
Arbiarotta, écart de Monteroni d'Arbia, prov. et distr. de Sienne, 254, 260, 261, 294.
Arbre (dom). *Voy.* Alvaro di Sandez.
Archiac, Charente-Inférieure, ch.-l. de cant., arr. de Jonzac, 514.
Arco (comte Félix d'), 145, 170.
Ardelot. *Voy.* Hardelot.
Ardinghelli (Giuliano), 254 n.
Ardizino (Zorzi), 111 n.
Ardres, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant., arr. de Saint-Omer, 4 n., 180, 181, 183.
Arena (A.), 122.
Arevalo, Espagne, prov. d'Avila, ch.-l. de distr., 231.
Arezzo, ch.-l. de prov., 245 n., 246.
Argence (Cibar Tison, sieur d'), lieutenant de la compagnie de Randan, 440 n., 461, 464.
Argentan, Orne, ch.-l. d'arr., 30 n.
Arioste (Lodovico Ariosto, dit l'), 314.
Argentina. Voy. *Strasbourg*.

Ariège, affl. de la Garonne, r. d., 541, 543, 544.
Arles, Bouches-du-Rhône, ch.-l. d'arr., 118, 490 n.
Arlon, Belgique, ch.-l. de la prov. de Luxembourg, 86, 372, 373, 374.
Armagnac, 92 n., 417, 434, 465, 553 n., 560, 561, 563, 564, 588.
Armagnac (Georges, cardinal d'), 235, 239 n., 252 n., 262, 286, 287, 288, 292, 296 n., 332, 339, 397 n., 414, 417 n., 418 n., 419 n., 421, 422, 468, 469, 471, 483, 487, 488, 490 n., 595.
— (sénéchal d'). *Voy.* Fonterailles.
Arné (François de Devèze, sieur d'), 396, 435, 437, 459, 464, 547, 555 n., 560.
Arpajon (Antoine, vicomte d'), 422, 428, 432, 433, 434, 435 n.
Arras, Pas-de-Calais, ch.-l., 377.
— (évêque d'). *Voy.* Granvelle.
Arros, affl. de l'Adour, r. d., 560.
Arros (baron d'), 512 n., 582.
Arschot (Philippe de Croy, duc d'), 124 n.
Artagnan (d'), 13 n.
Artiguelouve, capitaine, 94.
Artois (pays d'), 63, 123, 124.
Arundell, Angleterre, comté de Sussex, 178 n.
Ascanio, capitaine, 140.
Asciano, prov. et distr. de Sienne, 245, 251 n.
Ascoli-Piceno, ch.-l. de prov., 5 n., 107, 108.
Ascolly. Voy. *Ascoli*.
Ascros (Battista Grimaldi, sieur d'), 67 n., 139, 148, 152, 165, 166.
Aspe (vallée d'), Basses-Pyrénées, 381.
Aspremont (Bernard d'), vicomte d'Orthe, 572, 573.
— (d'), lieutenant au présidial d'Agen, 494, 506.
Assézat (Pierre du Cèdre, sieur d'), capitoul de Toulouse, 429, 472 n.
— (maison d'), à Toulouse, 430.
Assier, Lot, cant. de Livernon, arr. de Figeac, 418, 518.
Assier (François Ricard de Genouillac, sieur d'), 166 n.
— (Jacques de Genouillac, sieur d'), grand écuyer de France, 154 n.
— (Jacques de Crussol, baron d'), 516, 518, 519.
Astaffort, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. d'Agen, 416, 525 n.
Astarac (pays d'), 505, 518 n.
Asti, prov. d'Alexandrie, ch.-l. de distr., 77, 140 n., 145, 149, 155, 156 n., 158 n., 161 n., 166, 167, 168, 191 n., 194, 196, 199, 204, 208, 214, 215, 216 n., 227.
Atanagi (Dionigi), 254 n., 296 n.
Atri, prov. et distr. de Teramo, 108.
Aubagne, Bouches-du-Rhône, ch.-l. de cant., arr. de Marseille, 119, 121.
Aubais (marquis d'), 15, 16, 554 n., 567 n.
Aubeterre, Charente, ch.-l. de cant., arr. de Barbezieux, 514.
Aubigeoux (Jacques d'Amboise, baron d'), 62 n.
Aubigné (Agrippa d'), 11, 442 n., 491, 493 n., 504, 506, 507, 569, 580, 581, 592.
Aubigny (sieur d'), 208, 220.
Auch, Gers, ch.-l., 20, 82, 340 n., 383 n., 425, 426, 427, 434, 454, 468, 469 n., 471 n., 480, 481, 512, 522 n., 540 n., 544, 549 n., 550, 551, 554, 560, 562 n., 573, 576 n., 588.
Audaux (Armand de Gontaut, sieur d'), 382 n., 547.
Augsbourg, 65, 194 n.
Augsbourg (Jacob d'), 374.
Augustins (couvent des), à l'Abbadia San Salvatore, 337.
— (couvent des), à Perpignan, 131.
Aumale (Claude de Lorraine, duc d'), 4 n., 197, 202 n., 203, 216 n., 301, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 320, 332 n., 348 n., 354, 357 n., 366 n., 374 n., 376, 607 n.
— (comte d'). *Voy.* Guise (François de).
Aumale (Louise de Brézé, duchesse d'), 197, 198 n.

Aurade (Frédéric-Alain d'Ornezan, baron d'), 345.
Aure (vallée d'), Hautes-Pyrénées, 544 n., 589 n.
Auriac, Haute-Garonne, cant. de Caraman, arr. de Villefranche, 476.
Auriebat, Hautes-Pyrénées, cant. de Maubourguet, arr. de Tarbes, 573.
Auriol, Bouches-du-Rhône, cant. de Roquevaire, arr. de Marseille, 15, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 603.
Aussan (le bâtard d'), 95.
Auterive, Haute-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Muret, 544.
Auvergne (pays d'), 536.
— (grand-prieur d'), 517.
Auvigny (Jean du Castre d'), 13, 14, 614 n.
Auvillars, Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Moissac, 578.
Auxy-le-Château, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant., arr. de Saint-Pol, 124.
Avanson (Jean de Saint-Marcel, sieur d'), 296 n., 314, 315, 316, 317, 320.
— (sieur d'), 320, 325.
Avaux (comte d'). *Voy.* Mesmes (Jean-Antoine de).
Aversa, prov. et distr. de Caserta, 61 n., 113, 114.
Avigliana, prov. de Turin, distr. de Susa, 172.
Avignon, Vaucluse, ch.-l., 118, 489 n.
Avila, Espagne, ch.-l. de prov., 231.

B

Babbi (Antonio), 312 n., 314, 316.
Bade (Jean-Philippe de), rhingrave, 418.
Badoer (Federico), ambassadeur vénitien à la cour d'Espagne, 271 n.
Baglione (Adriano), 251 n., 363.
— (Orazio) 108, 111.
— (Rodolfo), 156, 163, 164, 165.
Bagnacavallo, prov. de Ravenne, distr. de Lugo, 92 n., 94 n.
Bagnères-de-Bigorre, Hautes-Pyrénées, ch.-l.-d'arr., 544, 560 n., 561 n., 589 n.
Bagno Vignoni, écart de San Quirico d'Orcia, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 324 n., 329.
Baïlerenea, lieu dit, près de Saint-Jean-de-Luz (voy. ce mot), 95.
Baillon (Horace). *Voy.* Baglione (Orazio).
Baïse, affl. de la Garonne, r. g., 579 n.
Bajamont, Lot-et-Garonne, cant. et arr. d'Agen, 570, 588.
Bajamont (François de Durfort, sieur de), sénéchal d'Agenais, 27, 28 n., 416, 423, 531, 563 n., 570, 583, 584 n., 585, 588 n.
Balaguier (Marguerite de), veuve de Charles de Monluc, 4 n.
— (sieur de), 519.
Balasergues (sieur de), 301.
Bâle, 3 n.
Balette, lieu dit, près de Targon (voy. ce mot), 441.
Balía (salle de la), à Sienne, 262.
Ballard (Robert), 353, 354, 356, 357, 358, 359 n., 360, 361, 364, 367, 368, 369, 370 n., 371.
Bandes-Noires, 99, 100, 108, 109, 111.
— (Jean des). *Voy.* Médicis (Jean de).
Bandi (Giovanni Batista), 320 n.
Bandinelli (Girolamo), 289.
Bandini (Francesco), archevêque de Sienne, 256, 259, 261 n., 269, 328 n., 322 n.
— (Mario), 322.
Bandini-Piccolomini (Francesco), 294.
Banna, affl. du Pô, r. d., 149 n.
Barbaro (Marcantonio), ambassadeur vénitien à la cour de France, 433 n., 441 n., 463 n., 490 n.
Barberousse (Haroudj, dit), 65, 72, 73, 137.
Barbezieux, Charente, ch.-l. d'arr., 465, 514.
Barbezieux (Antoine de La Rochefoucauld, sieur de), 110, 117 n., 118, 120, 121, 122, 166 n., 603.
Barbot (Amos), 506 n.
Barbotan, Gers, comm. de Cazaubon, ch.-l. de cant., arr. de Condom, 500.

Barcelone, Espagne, ch.-l. de prov., 486 n.
Barcelonne, Gers, cant. de Riscle, arr. de Mirande, 550, 559 n.
Barcelonnette, Basses-Alpes, ch.-l. d'arr., 127, 128, 129.
Bardaxi (Felipe de), 437, 444, 483, 485, 486, 488 n., 496 n., 517.
— (Juan de), 485, 488 n., 489 n., 498 n., 517 n.
Bardi (Agnolo), 250.
— (Austino), 289.
— (Donato de'), 164 n., 165, 171 n.
Barétous (vallée de), Basses-Pyrénées, 381.
Barges (*Barge*), prov. de Coni, distr. de Saluzzo, 11 n., 50 n., 146, 147, 148, 188.
Barili (Bonaventura), 281.
Barlemont (sieur de), 353.
Barthélemy, maître des requêtes, 81.
Barrèles (Jean Cormère, dit), 405, 406.
Bas-Armagnac (pays de), 582.
Basse, rivière, Pyrén.-Orientales, 131.
Bassillon (Bertrand de Gabaston, sieur de), 546 n.
Bassompierre (Christophe de), 267, 277.
Baulon (François de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 436 n.
Bavière (bâtard de), 208, 221.
Bayard (Gilbert), 130, 154 n.
Bayard (Pierre du Terrail, sieur de), 88, 89, 91.
Bayonnais, 96.
Bayonne, Basses-Pyrénées, ch.-l. d'arr., 42 n., 90 n., 93, 94 n., 95, 96, 382, 477 n., 489, 491, 492, 494, 499, 572, 573, 616.
Bazadais (pays de), 408, 473 n., 542.
Bazas, Gironde, ch.-l. d'arr., 396 n., 405.
Béarn, 12, 30, 32, 381, 454, 455, 467, 470, 478, 479 n., 512 n., 525, 535, 540, 541, 544, 547 n., 549, 550, 553, 555 n., 559, 569 n., 571, 573 n., 582, 595.
Béarn (Roger, baron de), 106 n.
Béarnais, 453.
Beaucaire (Peguilhon de), 17 n., 315, 316 n., 367, 371 n., 373 n.
— (sieur de), 433 n.
Beauce (pays de), 402.
Beauclerc (Nicolas de), commis de la recette générale de Bordeaux, 26 n., 503, 504 n.
Beaudiné (Galiot de Crussol, sieur de), 527.
Baudoin (Ad.), 543, 544 n.
Beaumont (sieur de), 30 n., 576.
Beaumont-de-Lomagne, Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Castelsarrasin, 92, 414, 435 n., 539.
Beauregard (Jean du Thier, sieur de), secrétaire d'État, 295 n.
Beauvais, Oise, ch.-l., 380, 381.
Beauville (Isabeau de), seconde femme de Blaise de Monluc, 30, 613.
Bègles, Gironde, cant. et arr. de Bordeaux, 440.
Bégolles (frères), 453.
Béhobie, Basses-Pyrénées, cant. de Saint-Jean-de-Luz, arr. de Bayonne, 382.
Belcaro, château près de Sienne, 261, 281, 289, 295.
Belgique, 380 n.
— (archives générales de), 153, 170 n.
Belin (Pierre), capitoul de Toulouse, 506 n.
Bellac, Haute-Vienne, ch.-l. d'arr., 520 n.
Belleforest (François de), 12.
Bellegarde (Pierre de), sénéchal de Toulouse, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 505, 523, 524, 525, 536 n., 543, 545, 546, 547, 550, 551, 559.
— (Roger de Saint-Lary, sieur de), maréchal de France, 584 n.
Belleperche (Tarn-et-Garonne), comm. de Cordes-Tolosane, cant. de Saint-Nicolas, arr. de Castelsarrasin, 489 n.
Belleyme (Pierre), géographe, 460 n.
Belriguardo (palais de), à Ferrare, 343.
Belvéder (bastion du), à Thionville, 363.
Belvédère (villa du), à Ferrare, 334.

Belvès, Dordogne, ch.-l. de cant., arr. de Sarlat, 457, 458.
Benauge (comté de), 440, 443.
Bene Vagienna, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 140, 141, 142, 204, 205, 206 n., 219, 221, 346, 597.
Bene (comte de). *Voy.* Costa (Giovanni Ludovico).
— (comtesse de). *Voy.* Costa (Bonavilla).
Benoist (Eugène), 21.
Benque (baron de), 428.
Bentivoglio (Alessandro), 221.
— (Antonio Galeazzo), 343 n.
— (Cornelio), 78, 188 n., 189 n., 190, 250, 251, 252, 260, 267, 269, 274, 281, 290, 293, 295 n., 342, 343 n., 344, 345 n.
Berard (Philippe), consul d'Agen, 415.
Béraud (Fronton de), président au Parlement de Bordeaux, 407, 408 n.
Bergerac, Dordogne, ch.-l. d'arr., 298, 388, 446, 458, 460, 464, 465, 469, 491, 500, 503, 514, 518, 520, 525.
Berlinghieri (comte), 183.
Bernardino (Francesco). *Voy.* Vimercati.
Bernardo (Francesco), 183 n.
Berre (ou Verre), capitaine, 511.
Berriotz (bois de), Basses-Pyrénées, 95.
Berry (Marguerite, duchesse de), sœur de Henri II, 377 n.
Bertrand (Pierre de), évêque de Cahors, 418.
Besoles (Jean de), 426 n.
Betplan, Gers, cant. de Miélan, arr. de Mirande, 560 n., 561.
Bettini (Girolamo), 330 n.
Bèze (Théodore de), 389 n., 391, 397 n., 409 n.
Béziers, Hérault, ch.-l. d'arr., 94 n.
Bicoque (*la*) (*Bicocca*), écart de la comm. de Niguarda, prov. et distr. de Milan, 2 n., 32, 49, 59, 91, 603.
Bidache, Basses-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Bayonne, 24 n.
Bidassoa, rivière, 105, 381, 382.
Bidault (Liphard), bourgeois de Toulouse, 428.
Bieule (Manfrède de), 418.
Bigorre (pays de), 505, 546, 553 n., 559, 560, 573, 589 n.
Binos, capitaine, 444.
Birague (Charles de), 168 n., 194.
— (Jéronime de), 186 n.
— (Ludovic de), 149, 150, 157, 186 n., 187 n., 191 n., 197, 206, 208, 209, 210, 301, 602.
— (René de), 186 n., 195, 206, 299.
Biran, Dordogne, comm. de Creysse-Monleydier, cant. et arr. de Bergerac, 528 n.
Biron, Dordogne, cant. de Montpazier, arr. de Bergerac, 452 n.
Biron (Armand de Gontaut, sieur de), 28 n., 29, 30 n., 40, 205, 217, 218, 219, 395, 452, 586.
Biscaye, 124 n., 381.
Bisque (comte de), 235, 329 n.
Blacon, capitaine, 280, 293.
Blainville (sieur de), 154.
Blancarie (*la*), quartier de Marseille, 120.
Blancastel, capitaine, 428, 430.
Blanquefort, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de Bordeaux, 442.
Blarru (Pierre de), 89.
Blaye, Gironde, ch.-l. d'arr., 27, 508, 510, 511, 520, 528, 529, 530, 531, 532, 533.
Blois, Loir-et-Cher, ch.-l., 34, 41, 115 n., 382, 387, 494, 521.
Bobba (Vespasiano), agent mantouan à l'armée de del Vasto, 72 n., 73 n., 137 n., 140 n., 142, 143, 144, 145, 148 n., 150, 151, 156 n., 158 n., 161, 162, 165, 166, 167, 168, 170 n., 171 n., 200 n.
Boccace (Jean), 36.
Boëry (Mathieu), secrétaire de Monluc, 322, 593.
Bogé (Frédéric de). *Voy.* Bozzolo (Federico da).
Boisherpin (sieur de), 341.
Boisjourdan (Hugues de), 427, 466.

Boisnormand (François Le Guay, sieur de), 391, 405, 406, 410.
Boissonnade (Michel), syndic d'Agenais, 564 n., 565 n., 568.
Boisy (Claude Gouffier, sieur de), 117, 180.
Bologne, ch.-l. de prov. 106, 130 n.
Bolse (il), 251 n.
Bonaparte (Napoléon), 615 n.
Bonas, capitaine, 428.
Bonasse (François de Béarn, sieur de), 558 n.
Bonconte de Carpegna, capitaine, 222, 225.
Bongars (Jacques), 3.
Bonifacio, Corse, cant. et arr. de Sartène, 10 n., 297.
Bonnenseigne. *Voy.* Buoninsegni.
Bonneval (Jean de), sieur du Teil, 104.
Bonnivet (François Gouffier, sieur de), 199, 201 n., 202 n., 206, 207, 208, 209, 213 n., 214, 218, 219, 220, 221 n., 223, 224, 226, 300, 301, 304.
— (Guillaume Gouffier, sieur de), amiral de France, 93, 609 n.
Bonrepaux (Bernard de), 430.
Bordeaux, Gironde, ch.-l., 6, 9 n., 15, 20, 25, 28, 29 n., 31, 32, 53, 82, 198, 316 n., 382, 396 n., 398, 404, 405 n., 406 n., 408 n., 409, 413, 414 n., 415, 423, 424, 431, 432 n., 435 n., 436, 437, 439, 440, 443, 445, 446, 447 n., 467, 469, 470 n., 471 n., 472, 473, 474 n., 475 n., 476, 480, 492, 493 n., 496 n., 497, 498, 502, 504, 505, 506, 507, 508, 510, 511, 520, 521, 522, 523, 524, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 535, 536, 537, 538, 560 n., 562, 564, 569, 571, 572, 575, 576 n., 578, 580 n., 583, 588, 598, 601.
— (jurats de), 54, 480, 495, 503 n., 511 n., 521 n., 552 n., 528, 529, 532, 558, 586, 587, 588.
— (Parlement de), 5, 6, 27, 33, 34, 37 n., 38 n., 50 n., 54, 388, 404, 406, 409, 411, 416, 436, 439, 440, 455, 467, 468 n., 472, 473, 474 n., 476, 478, 495, 497 n., 498 n., 503 n., 506, 510 n., 511, 515, 516, 521, 528, 529, 530, 531, 537, 562 n., 563, 566, 575, 576 n., 585 n., 587, 588, 589.
Bordelais (pays de), 25, 408, 432 n., 472 n., 480, 504, 523, 570 n., 582, 585 n., 587.
Bordelais, 469, 520, 521.
Bordenave (Nicolas de), 93 n., 96, 512 n., 543 n., 546 n., 553 n., 557, 560, 573, 574.
Bordes (Catherine de), 91 n.
Bordet (Pierre), 126.
— capitaine, 447, 449, 450, 461, 462.
Borgo d'Alice, prov. de Novare, distr. de Vercelli, 151.
Borgo Masino, distr. d'Ivrée, prov. de Turin, 151, 202 n.
Bormida, affl. du Pô, r. g., 135.
Bormida di Millesimo, affl. de la Bormida, sous-affl. du Pô, r. g. 226.
Borromée (Charles), cardinal, 436.
Bosquet (Georges), 426 n., 427, 428.
Bossolasco, prov. de Coni, distr. d'Alba, 222.
Bossut (Nicolas de), sieur de Longueval, 375.
Bouchard (Aymery), 385.
Bouche (Honoré), 14, 121.
Bouchet (Jean), 79 n.
Bouillé (sieur de), 385.
— (marquis de), 21 n.
Bouillon (Robert IV de la Marck, duc de), 377.
Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr., 12, 32, 42, 69, 70 n., 76, 86, 173, 174 n., 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 598, 599, 610.
Boulonnais (pays de), 135, 174 n., 175, 180 n., 182 n.
Bourbon (Antoine de). *Voy.* Antoine.
— (Charles de), connétable de France, 36, 41, 60, 61 n., 97, 98, 607, 609
— (Charles, cardinal de), 490.
— (Charles de), prince de La Roche-sur-Yon, 393.
— (François de). *Voy.* Anguien.

Bourbon (Jean de), comte d'Anguien, 197, 303, 306.
— (famille de), 379.
Bourchenus (sieur de), 204.
Bourdillon (Imbert de la Platière, sieur de), maréchal de France, 356, 363 n., 365, 366, 367, 370, 373 n., 403, 487, 491.
Bourg-sur-Gironde, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de Blaye, 402, 442, 445, 511, 520, 526, 531, 532, 533 n., 535, 538.
Bourgogne, 115 n., 120.
Bourgogne (bâtard de), 91.
— (duc de). *Voy.* Charles le Téméraire.
Bourlengue. Voy. *Verolengo.*
Bourne (John), secrétaire de la reine Marie Tudor, 304 n.
Boury (Charles du Bec-Crespin, sieur de), 216 n.
Boutières (Guigues Guiffrey, sieur de), 11, 62 n., 66, 67, 74 n., 117 n., 123, 135, 136, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 157, 163, 165, 596 n., 597, 604.
Bouzet (Jean du), seigneur de Cots, de Lagraulet et de Roquepine, 91 n.
Boxall, secrétaire de la reine Marie Tudor, 354 n.
Boyvin du Villars (François), 11, 16, 18 n., 186 n., 187, 188, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 200, 201, 202, 204, 205, 206 n., 207, 210, 213, 216 n., 217, 225, 226, 227, 301 n., 302, 303, 304, 305, 306, 308, 378, 600.
Bozzolo (Federico da), 101.
Brà, prov. de Coni, distr. d'Alba, 204, 214, 215 n., 221.
Brach (Pierre de), 2 n.
Brandebourg (Albert, marquis de), 374.
Brantôme, Dordogne, ch.-l. de cant., arr. de Périgueux, 538, 561.
Brantôme (Pierre de Bourdeille, sieur de), 8, 16 n., 40, 41, 42, 43, 52, 54 n., 84 n., 89, 99 n., 101, 102, 103, 112 n., 114 n., 117 n., 133 n., 164 n., 165, 168 n., 182 n. 183 n., 184, 216 n., 226, 239 n., 270, 271, 298, 342, 378, 538 n., 565 n., 580, 581 n., 590, 591, 609 n., 614, 615 n., 617.
Brassac, Tarn-et-Garonne, cant. de Bourg-de-Visa, arr. de Moissac, 423.
Brederode (marquis de), 222.
Brémont d'Ars (sieur de), 455.
Brescello, prov. de Reggio d'Emilia, distr. de Guastalla, 343, 344, 345, 346, 347.
Brescia, ch.-l. de prov., 332 n.
Bretagne, 115 n., 494.
— (Parlement de). *Voy.* Mondoulcet.
Breton-Villandry, 254, 255, 256 n., 257 n., 295, 296, 297.
Briançon, Hautes-Alpes, ch.-l. d'arr., 128.
Bricquemault (François de), 199, 202, 215, 216, 220.
Bridoire, Dordogne, comm. de Bouniagues, cant. d'Issigeac, arr. de Bergerac, 528, 530.
Brignoles, Var, ch.-l. d'arr., 117, 124 n.
Brion (Philippe Chabot, sieurde), amiral de France, 60, 101, 136 n.
— capitaine, 376.
Brissac (Charles de Cossé, sieur de), maréchal de France, 2 n., 16, 21 n., 32, 52, 76, 77, 78 n., 82, 83, 133, 134, 152, 175 n., 180, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 232, 262, 281, 287, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307 n., 308, 333, 334 n., 336 n., 338, 339 n., 378, 382 n., 596, 597, 599, 604.
— (Timoléon de Cossé, sieur de), 52 n., 504 n., 527.
Brizard (abbé Gabriel), 9 n.
Brolio, comm. de Castiglione Fiorentino, prov. et distr. d'Arezzo, 291 n

Brouage, Charente-Inférieure, cant. et arr. de Marennes, 6.
Brués (Guy de), 81.
Bruges, Belgique, ch.-l. de prov., 243 n.
Bruget, capitaine, 126.
Bruil, capitaine, 202, 376.
Brulart (Pierre), 582 n.
Brusasco, prov. et distr. de Turin, 196.
Bruxelles, 153, 235 n., 249 n., 254 n., 256 n., 262 n., 264 n., 286 n., 354 n., 366 n., 372 n., 377 n.
Bubbio, prov. d'Alexandrie, distr. d'Acqui, 221.
Buchon (Jean-Alexandre), 15, 17, 19 n.
Buchanan (Georges), 52, 319 n.
Budrio, prov. et distr. de Bologne, 94 n.
Bullinger, 391 n.
Buonconvento, prov. et distr. de Sienne, 238, 241 n., 254, 324 n. 325, 326, 329 n., 336.
Buoninsegni (Bernardino), 253, 259, 261 n., 267, 287, 323.
Buren. *Voy.* Egmont.
Burgos (cardinal de). *Voy.* Mendoza.
Burée, capitaine, 502.
Burie, Charente-Inférieure, ch.-l. de cant., arr. de Saintes, 401 n.
Burie (Charles de Coucis, sieur de), 24, 123, 381, 382, 394, 395, 396, 398, 401, 402, 404, 405, 406, 408, 410, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420 n., 421, 422, 423, 424, 431, 434 n., 435 n. 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453 n., 454 n., 455, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 470 n., 474, 475, 476, 477, 479, 481, 601.
Busca, prov. et distr. de Coni, 199, 204, 205 n., 206.
Buttigliera d'Asti, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 155, 217 n., 224, 227.
Buzet, Haute-Garonne, cant. de Montastruc, arr. de Toulouse, 115, 476.

C

Cabestany, Pyrénées-Orientales, cant. et arr. de Perpignan, 133.
Cacciaguerra (Giulio), 269, 271, 276.
— (Mario), 323, 324, 329, 330, 335.
Cadères (sieur de), 585 n.
Cadillac (Gironde), ch.-l. de cant., arr. de Libourne, 37 n., 44, 473.
Cadiou, gouverneur de Montmédy, 367 n.
Cahors, Lot, ch.-l., 105 n., 402, 413, 415, 416, 418, 419, 420, 421, 424 n., 425, 449, 457, 495, 517, 518, 523, 525, 536.
Caillac (sieur de), 301 n.
Calabre (pays de), 113.
Calais, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant., arr. de Boulogne-sur-Mer, 13, 85, 93 n., 175, 180, 342 n., 348, 379, 605.
Calcagno (Teofilo), 252, 363.
Calcina (Alfonso), 344 n.
Calonges, Lot-et-Garonne, cant. du Mas-d'Agenais, arr. de Marmande, 438.
Calonges (Bernard de La Chaussade, sieur de), 552.
Caluso, prov. de Turin, distr. d'Ivrée, 202.
Calvi, Corse, ch.-l. d'arr., 297.
Calvin (Jean), 349, 378, 380 n., 386 n., 391, 398 n., 401 n., 409 n., 410, 414 n., 418 n., 422.
Calvission (sieur de). *Voy.* Caulvisson.
Cambiano, prov. et distr. de Turin, 66.
Cambiano (Giuseppe), 11, 66 n., 73 n., 99, 136 n., 139 n., 141 n., 144 n., 145 n., 146, 151 n., 156, 205 n., 225.
Cambrai, Nord, ch.-l. d'arr., 47.
Camerano Casasco, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 203.
Camerarius (Joachim II), 3 n.
Camille (M. Furius Camillus), 36.

Camollia (fort de), à Sienne, 12, 41, 76, 231, 244, 259, 261, 267, 268, 269, 270, 276, 277, 285, 293 n., 383 n.
— (porta), à Sienne, 244, 254, 259, 263, 267, 269, 270, 271, 276, 597, 599.
Camoreyt (Eugène), 456 n.
Campaigne (baron de), 428.
Campo-Basso (Nicolas de), 91 n.
Campo-Salino, prov. et distr. de Rome, 318 n.
Canale, prov. de Coni, distr. d'Alba, 156, 213, 215.
Canche, rivière, 175.
Canavese (pays de), 152, 202, 203, 206, 210 n., 211, 212, 220.
Candale (Charles de), 111, 112, 113 n.
— (Frédéric de Foix, comte de), 37, 472 n., 480.
— (Henri de Foix, comte de), 25, 44, 436, 504, 570 n.
Candau (François de La Salle, sieur de), 548 n.
Canelli, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 223.
Canzano, prov. et distr. de Teramo, 107 n.
Capacci (Antonio), 253.
Caparbio (auj. *Capalbio*), comm. d'Orbetello, prov. et distr. de Grosseto, 336.
Capdenac, Lot, cant. et arr. de Figeac, 518, 562 n.
Capello (Giovanni), ambassadeur vénitien, 288.
Capestrano, prov. et distr. d'Aquila degli Abruzzi, 5, 107.
Capitole, à Rome, 314.
— à Toulouse, 426.
Capo d'Orso, près de Naples, 61 n., 72.
Capoue, prov. et distr. de Caserta, 41.
Capoue (prieur de). *Voy.* Strozzi (Leone).
Caracciolo (Jean), prince de Melfi, 185, 186, 187, 188.
Carafa (cardinal Carlo), 21 n., 257, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 317 n., 318, 319, 322, 323, 325, 329 n., 330, 336 n., 337, 339 n., 377 n.
Carafa (Giovanni), comte de Montorio, 317 n.
Carbajal (Diego de), 483.
Carbon, capitaine, 93, 95, 104, 602.
— (Jean de), sieur de Monpezat, 105 n., 106.
Carcassonne, Aude, ch.-l., 133, 468, 472, 564.
Cardè, prov. de Coni, distr. de Saluzzo, 204, 205 n., 206, 212 n.
Cardona (Ramon de), 142, 145, 165, 167, 168, 211 n.
Carico, capitaine, 326 n.
Carignan (*Carignano*), prov. et distr. de Turin, 50 n., 67, 68, 74, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 147 n., 149, 150, 152, 155, 156, 166 n., 170, 171, 187 n., 219, 221 n., 283.
Carlo (Giulio di M°), 323 n.
Carloix (Vincent), 154.
Carlus (François d'Aydie, sieur de), 440 n.
Carmagnola, prov. et distr. de Turin, 67 n., 72 n., 136, 143, 144 n., 145 n., 148, 149, 152, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 165 n., 166, 168, 170 n., 204, 205, 206, 209, 212 n., 215, 220, 221.
Carmaing. *Voy.* Négrepelisse.
Carmes (pont des), à Condom, 579 n.
— (porte des), à Montauban, 433.
Carnavalet (François de), 367 n.
Carne (Edward), ambassadeur anglais à Rome, 312 n., 314 n.
Carpi (Jacques de), 100.
Carpiagne (massif de), 119.
Carrù, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 142.
Casale, prov. d'Alexandrie, ch.-l. de distr., 5, 85, 123, 150, 199, 200 n., 202, 204, 299, 307, 308.
Casale (Gregorio), 107 n., 108 n.
Casalgrasso, prov. de Coni, distr. de Saluzzo, 143, 156.
Casciano, comm. de Murlo, prov. et distr. de Sienne, 272.
Caselle Torinesi, prov. et distr. de Turin, 5, 210, 211, 212, 213, 346.

Casole d'Elsa, prov. et distr. de Sienne, 259.
Cassaigne, Gers, cant. et arr. de Condom, 30 n , 499 n., 500, 512, 538 n., 540, 551, 552 n., 572, 575.
Cassini (Jacques-Dominique), géographe, 460 n.
Castaing (Antoine), 579 n.
Casteljaloux, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Nérac, 468, 513, 515 n., 551, 552, 576 n., 583, 585.
Castella (Étienne de Bonnaire, sieur de), 556 n.
Castellaccia. Voy. *Camollia* (fort de).
Castellamonte, prov. de Turin, distr. d'Ivrée, 207.
Castellina (bosquets de la), à Ferrare, 343.
Castell Major, citadelle de Perpignan, 131, 132.
Castelluccio, écart de Pienza, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 325 n.
Castelnau (Michel de), 569 n.
— *Voy*. Montault.
Castelnaudary, Aude, ch.-l. d'arr., 105 n.
Castelnau-de-Grattecambe, Lot-et-Garonne, cant. de Cancon, arr. de Villeneuve, 458 n.
Castelnau-de-Médoc (Gironde), ch.-l. de cant., arr. de Bordeaux, 508 n.
Castelnaud-les-Mirandes, Dordogne, cant. de Domme, arr. de Sarlat, 458.
Castelnau-Montratier, ch.-l. de cant., arr. de Cahors, 517, 520.
Castelnuovo Berardenga, prov. et distr. de Sienne, 272.
Castelottieri, écart de Sorano, prov. et distr. de Grosseto, 325 n., 334 n., 338 n., 339, 341 n.
Castelpers (Raymond de), 119.
Castelsarrasin, Tarn-et-Garonne, ch.-l. d'arr., 434, 537.
Castelvieil, Lot-et-Garonne, comm. de Feugarolles, cant. de Lavardac, arr. de Nérac, 438.
Castiglione Torinese, prov. et distr. de Turin, 135.
Castille (Pedro Fernandez de Velasco, connétable de), 132 n.
Castillet, à Perpignan, 131.
Castillonnès, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Villeneuve, 522.
Castres, Tarn, ch.-l. d'arr., 16, 93 n., 94 n., 104, 126, 432, 536, 537, 540, 541, 544.
Castres (Jehan de), 189 n.
Castro (duché de), 190.
Castro (duchesse de). *Voy*. Orsini.
Cateau-Cambrésis (*le Cateau*), Nord, ch.-l. de cant., arr. de Cambrai, 378, 379, 610.
Catel (Pierre), conseiller au Parlement de Toulouse, 540.
Catherin Jehan, maître de poste, 348.
Catherine de Médicis, 21, 23, 41, 235 n., 249, 253 n., 270, 363, 380, 384, 393, 394, 395 n., 396, 401, 402, 403 n., 405 n., 406 n., 407, 412 n., 415 n., 416 n., 417, 418, 419 n., 420, 423 n., 424 n., 430 n., 431 n., 435 n., 436 n., 437 n., 440 n., 442 n., 448 n., 449, 452, 456 n., 457 n., 464, 465 n., 467, 468 n., 470, 472, 473 n., 474, 475, 476 n., 478, 479, 480, 481, 482, 484, 485 n., 487, 488, 489, 490, 491, 493, 494 n., 496, 501 n., 504, 507 n., 510 n., 514 n., 520, 521 n., 537, 550, 573 n., 578, 580, 581 n., 583, 584, 585 n., 588, 594, 605, 606 n., 611.
Caubios (sieur de), 168.
Caudou, affl. de la Dordogne, r. d., 460.
Caulvisson (sieur de), 120 n.
Caumont, Lot-et-Garonne, cant. du Mas-d'Agenais, arr. de Marmande, 10, 438, 442, 443, 585.
Caumont (François Nompar de), 37.
— (Geoffroy de), abbé de Clairac, 395, 419, 421, 435, 442, 615 n.
— (sieur de), 299 n.
Caupène (Marguerite de), femme de Pierre-Bertrand de Monluc, 2.
Caussade, Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Montauban, 459, 562 n.

Cavaglia, prov. de Novare, distr. de Biella, 150 n., 151.
Cavalcanti (Bartolommeo), 20 n., 235 n., 240 n., 246 n., 247, 248 n., 250, 252, 253 n., 258, 277, 288 n., 289 n., 291, 292 n., 310 n., 312 n., 313 n., 316 n.
Cavallermaggiore, prov. de Coni, distr. de Saluzzo, 140, 142, 143, 147.
Cavalli (Marino), ambassadeur vénitien, 173 n., 178, 179, 298.
Cavour, prov. de Turin, distr. de Pinerolo, 148.
Caylus, Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Montauban, 422.
Cazères, Haute-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Muret, 559 n.
Cazères-sur-l'Adour, Landes, cant. de Grenade, arr. de Mont-de-Marsan, 515 n., 554.
Cecil (William), ministre d'Elisabeth d'Angleterre, 490 n., 493 n., 494 n.
Celle, comm. de San Casciano de' Bagni, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 323.
Cendrieux, Dordogne, cant. de Vergt, arr. de Périgueux, 459, 460.
Cenis (mont), 187.
Centallo, prov. et distr. de Coni, 208 n., 209.
Centallo (Antoine de Bouliers, sieur de), 147, 157, 187 n., 191 n., 192, 193.
Centorio degli Ortensi (Ascanio), 16, 79 n., 313 n., 315, 371.
Cercamp, Pas-de-Calais, comm. de Frévent, cant. d'Auxy-le-Château, arr. de Saint-Pol, 378, 379, 380, 381, 386.
Cercenasco, prov. de Turin, distr. de Pinerolo, 159 n.
Ceresara, agent vénitien à l'armée de Lautrec, 109 n.
Cérisoles (*Ceresole d'Alba*), prov. de Coni, distr. d'Alba, 2 n., 5, 9, 12, 13, 21, 32, 42, 56, 67, 70, 71, 72, 74, 86, 121, 135, 138, 139, 153, 155, 157, 158, 161, 162, 165, 168, 170, 171, 175, 183, 599, 605.
Certosa (la), près de Sienne, 254, 261, 278, 280.
Cerretto d'Asti, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 222.
Cerve (?), capitaine, 359.
César (Jules), 11, 49, 52.
Cesena, prov. de Forli, ch.-l. de distr., 107.
Ceva, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 208, 209, 210, 211 n., 217 n., 219, 220 n., 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 232, 597.
Cévennes, 516.
Cézan, Gers, cant. de Fleurance, arr. de Lectoure, 426, 427 n.
Chabanais, Charente, ch.-l. de cant., arr. de Confolens, 27 n.
Chabannes (Jacques de), maréchal de France, 93.
Chabot. *Voy.* Brion.
Chalon (Philibert de), prince d'Orange, 36, 61, 93, 96, 109, 114 n., 609.
Châlons, Marne, ch.-l., 349, 354.
Chamarault. *Voy.* Chemeraut.
Chambord, Loir-et-Cher, cant. de Bracieux, arr. de Blois, 390 n.
Champagne, 65, 115 n., 355 n.
Champ-Fresin (plateau du), près de Monségur (voy. ce mot), 444.
Champier (Symphorien), 89.
Champigny, Seine, cant. de Charenton-le-Pont, 60 n., 588.
Champollion-Figeac (Aimé), 103.
Changy (sieur de), 579 n.
Chanteyrac, capitaine, 528, 529.
Chantonnay (Thomas Perrenot, sieur de), ambassadeur d'Espagne à la cour de France, 403 n., 410 n., 448, 483, 606 n.
Charente, fleuve, 518.
Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, 89, 90.
Charles II, duc de Savoie, 60, 73, 137, 138, 139, 140, 141 n., 142, 143, 171, 199 n., 202 n., 208 n., 221.
Charles VIII, roi de France. 72 n., 90.
Charles IX, roi de France, 10, 12, 26, 30, 31, 32, 34, 36, 38, 39, 56, 379,

380, 384, 395 n., 396 n., 402, 404 n., 405 n., 407, 408, 416 n., 417, 419 n., 423 n., 425, 427, 430, 436, 442 n., 446 n., 447, 451 n., 457 n., 461 n., 465 n., 468 n., 470, 475 n., 477 n., 479 n., 480 n., 490, 491, 492 n., 493, 494, 497, 498, 501, 502, 503, 505 n., 506 n., 507 n., 509 n., 510 n., 511 n., 512 n., 515, 517, 518, 519, 520, 524 n., 526 n., 530, 531, 534 n., 535 n., 538, 548 n., 550, 553 n., 554 n., 557, 558 n., 559 n., 560, 561, 562, 563 n., 564 n., 565 n., 568 n., 570 n., 571, 572, 573 n., 575, 576, 577, 579, 580 n., 581, 583, 584, 593, 595, 616.

Charles d'Albret, prince de Navarre, 62, 110, 112.

Charles, duc d'Orléans, fils de François Ier, 64, 105, 123, 172, 183.

Charles-Quint, empereur d'Allemagne, 58, 59, 60 n., 61, 62, 69, 75, 77, 93, 101 n., 109 n., 111, 116, 117 n., 118, 121, 122, 124 n., 126, 130, 133 n., 136, 152, 153, 156 n., 158 n., 169 n., 171, 172, 173, 179 n., 181 n., 190, 196, 236 n., 245 n., 251, 258, 263, 264, 265, 271, 284, 289, 290, 292, 294, 299, 301 n., 352, 610.

Charry (Jacques Prévost, sieur de), 31, 55, 192 n., 215, 216, 217 n., 218, 241, 267, 268, 280, 290, 293, 317, 341, 424, 425, 428, 437, 449, 459, 464, 471, 482.

Chartres, Eure-et-Loir, ch.-l., 510.

Chartres (François de Vendôme, vidame de), 27 n.

Chartreux (faubourg des), à Bordeaux, 404.

Châteaubriand, Loire-Infér., ch.-l. d'arr., 407, 571 n.

Château-Thierry, Aisne. ch.-l. d'arr., 172.

Château-Trompette, à Bordeaux, 436, 437, 440, 473, 522.

Château-Vieux, à Mont-de-Marsan, 556.

Châtellerault, Vienne, ch.-l. d'arr., 580.

Châtillon (Odet de Coligny, cardinal de), 397 n., 494 n., 562 n.

— (famille de), 379, 381, 494.

— *Voy.* Coligny.

Chaumont (Charles d'Amboise, sieur de), 42.

— (sieur de), 208, 209.

Chauny, Aisne, ch.-l. de cant., arr. de Laon, 366 n.

Chauny (sieur de), 578 n.

Chaussaulitz, capitaine, 564 n.

Chavigny (François le Roy, sieur de), 37 n., 127, 128, 129, 208, 216.

Chazot de Nantigny (Louis), 16.

Cheke (John), agent anglais, 254 n.

Chemans (François Erraut, sieur de), chancelier de France, 166 n.

Chemeraut (Emeric de Barbezières, sieur de), 40 n.

Chepy (baron d'Espic, dit de), 192, 205, 215, 216, 217 n., 218, 219.

Cherasco, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 77, 135, 140, 141, 142, 191, 192, 193, 204, 220, 221, 223, 224, 597.

Chesada (Guttierez), 162 n.

Cheval-Rouge (hôtellerie du), à Toulouse, 429.

Chevalier de Cablanc, 527 n.

Chiana (val di), 237 n., 245, 272.

Chiaramonti (Francesco), 240, 257, 320.

Chieri, prov. et distr. de Turin, 77, 136, 137, 143 n., 144 n., 145, 149, 155, 191, 192, 193, 194, 195, 196 n., 197, 198, 199 n., 200, 201, 206 n., 215 n., 216 n., 217 n., 218 n., 220 n., 307 n.

Chieti, ch.-l. de prov., 108.

Chigi (Scipione), 289.

Chinon, Indre-et-Loire, ch.-l. d'arr., 548 n., 559 n.

Chiusano d'Asti, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 196.

Chiusdino, prov. et distr. de Sienne, 309 n., 324, 325, 327, 598.

Chiusi, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 252 n., 309 n., 319, 324 n.

Chivasso, prov. et distr. de Turin, 137, 152, 208, 307 n.
Chorges, Hautes-Alpes, cant. et arr. d'Embrun, 127.
Cibrac. Voy. *Siorac*.
Cigliano, prov. de Novare, distr. de Vercelli, 151.
Cinquocenti (salle des), au Palazzo Vecchio de Florence, 271.
Cipierre. *Voy*. Sipierre.
Città (terzo de), à Sienne, 269.
Ciuoli (Laurà), 275.
Civitavecchia, prov. de Rome, ch.-l. de distr., 110, 297, 309 n., 312, 317 n., 339 n.
Civitella in val di Chiana, prov. et distr. d'Arezzo, 246, 324, 329 n., 334 n., 335, 348.
Clairac, Lot-et-Garonne, cant. de Tonneins, arr. de Marmande, 33 n., 410, 414, 415, 419, 421 n., 435, 436, 446, 494, 564, 565 n., 583, 585.
Clarisses (couvent des), à Mont-de-Marsan, 557.
Classé (sieur de), 216.
Clavel (Antoine de), sieur de Pinet, Monfort et la Roche-Pingolet, 211, 212, 213, 215 n., 216.
Clayra, Pyrénées-Orientales, cant. de Rivesaltes, arr. de Perpignan, 132, 133 n.
Clément VII, pape, 11, 72.
Clerk (John), agent anglais, 106 n., 114 n.
Clermont (Bertrand Isalguier, baron de), 335, 427, 428, 437, 457, 458, 459.
Clèves, Allemagne, 136.
Coarraze, Basses-Pyrénées, cant. de Nay, arr. de Pau, 550 n.
Cobham (lord), 175 n.
Cobisson. *Voy*. Caulvisson.
Coconat (Annibal), 583.
Cognac, Charente, ch.-l. d'arr., 514.
Coligny (Gaspard de), amiral de France, 29, 30, 37, 188, 348, 379, 380, 399 n., 409 n., 450 n., 496, 499, 510, 512, 513, 516, 517, 519, 525, 526, 527 n., 531, 532, 536 n., 537, 540, 552, 557 n., 561, 562 n., 565, 566, 567, 568, 569, 570, 577, 578, 606, 611.
Colonna (Marcantonio), 316, 317.
— (Pirro), 137, 139, 140 n., 142, 143, 144, 149, 170, 172, 606.
— (Prospero), 92 n.
— (état des), 313.
Combas, capitaine, 247, 250, 251, 260 n., 274.
Comborcier (sieur de), 267.
Comminges (pays de), 115 n., 417, 487, 505, 512, 518 n., 533 n., 536 n., 540, 543, 544 n., 573 n.
Compaing (Nicolas), 404, 413, 415, 416, 418, 419, 420 n.
Compay, capitaine, 93.
Compiègne, Oise, ch.-l. d'arr., 213 n., 223 n., 237 n., 244 n.
Concino, secrétaire de Cosme Ier de Médicis, 259, 291, 295.
Condé (Henri Ier de Bourbon, prince de), 523 n., 527 n., 549 n., 580.
— (Louis II de Bourbon, prince de), 55 n., 197, 303, 306, 379, 385, 390, 392, 393, 399, 402, 405, 412, 413, 422, 424 n., 425, 426 n., 434, 435, 436, 447, 449, 465 n., 470 n., 499, 510, 511, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 523 n., 525, 527, 557 n., 593, 601, 605, 606, 611.
Condom, Gers, ch.-l. d'arr., 20, 47 n., 114, 407, 428, 435, 437, 480, 481, 484 n., 494, 536 n., 538, 552 n., 561, 562, 579, 588.
— (évêque de). *Voy*. Du Chemin (Jean), Gontaut (Robert de), Monluc (Jean de).
Condomois (pays de), 494, 542, 561.
Confolens, Charente, ch-l. d'arr., 538.
Coni (*Cuneo*), ch.-l. de prov. et de distr., 65, 129, 136, 146 n., 183, 192, 199, 206, 220, 604.
Consandolo, comm. d'Argenta, prov. et distr. de Ferrare, 343.
Conseil, capitaine, 279, 424, 594.
Constans (capitaine), 433.

Constantinople (ambassadeur à). *Voy.* Fumel (François, baron de).
Contarini (Gasparo), ambassadeur vénitien, 110 n.
— (Lorenzo), ambassadeur vénitien, 183 n., 188, 219 n.
Contay (sieur de), 191 n.
Conti (Noël), 315, 351, 371.
Contile (Luca), 16, 217.
Coppini (Annita), 236 n., 238 n.
Corbeil, Seine-et-Oise, ch.-l. d'arr., 348 n.
Corbie, Somme, ch.-l. de cant., arr. d'Amiens, 185 n., 376, 377, 599 n.
Corbières, 133.
Cordeliers (couvent des), à Marmande, 401.
— (église des), à Agen, 4 n.
— (église des), à Boulogne, 177.
Cormier (Thomas), 237 n., 241 n., 267 n., 269 n., 295 n., 371, 373 n.
Corne, capitaine, 427, 428, 437.
Corneillan (Jacob de), évêque de Rodez, 516, 517.
Corneto Tarquinia, prov. de Rome, distr. de Civitavecchia, 319, 320.
Cornusson (François de la Valette-), sieur de l'Estang, 516, 517, 536, 554.
— (Guillot de la Valette, sieur de), 506.
Coroncina (*la*), comm. de Masse di Siena, prov. et distr. de Sienne, 261.
Corse, 236, 312.
Corse (tercio de), 254.
Corses, 213 n.
Corso (cap), 297.
Cortemiglia, prov. de Coni, distr. d'Alba, 217 n., 220 n., 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 597.
Cortra (marquis de). *Voy.* Velasco.
Cosme Ier de Médicis, duc de Florence, 131 n., 139 n., 164 n., 169 n., 171 n., 172 n., 231, 232, 239, 243, 251, 259, 263, 271, 281, 282, 283, 286, 287, 289, 290, 292, 295, 321, 322, 323, 324, 326, 327, 328 n., 329, 330, 336, 337 n., 338, 340, 342, 347, 383 n.
Cosona, comm. de Pienza, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 335.
Cossé (Artus de), sieur de Gonnort, maréchal de France, 30, 200, 201, 304, 308, 576.
— (Charles de). *Voy.* Brissac.
Costa (Bonavilla), comtesse de Bene, 141, 187 n., 205.
— (Giorgio Maria), dit M. de la Trinità, 140, 141 n.
— (Giovanni Ludovico), comte de Bene, 141, 187 n., 191 n., 192, 205.
Costigliole Saluzzo, prov. de Coni, distr. de Saluzzo, 147.
Coucy (Jacques de), sieur de Vervins, 69, 173, 174.
Coutras, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de Libourne, 528, 529.
Coutray (Jehan), 578 n.
Créance (comte de), 84.
Crécy, Seine-et-Marne, ch.-l. de cant., arr. de Meaux, 349, 354.
Crémone, ch.-l. de prov., 90 n., 92, 94 n., 95, 343, 347.
Crépy, Aube, cant. de Soulaines, arr. de Bar-sur-Aube, 69 n., 171 n., 173, 174.
Crequy (Antoine de), sieur de Pontremy, 174 n.
Crescentino, prov. de Novare, distr. de Vercelli, 137, 150, 307.
Creuse, affl. de la Vienne, 535.
Crevole, comm. de Murlo, prov. et distr. de Sienne, 256.
Crussol (Antoine, comte de), 354, 403 n., 412, 468, 472.
Cubzac, Gironde, cant. de Saint-André-de-Cubzac, arr. de Bordeaux, 445.
Cuna, comm. de Monteroni-d'Arbia, prov. et distr. de Sienne, 238.
Cuorgnè, prov. de Turin, distr. d'Ivrée, 207.

D

Daffis (Guillaume), premier président au Parlement de Toulouse, 29, 426, 559 n., 561 n.

Dagron (Florent), 504.
Dal Monte (Pietro), 268, 269.
Dal Nero (Marco), agent florentin à l'armée de Lautrec, 110.
Damazan, Lot-et-Garonne, chef.-l. de cant., arr. de Nérac, 438.
Dampierre (Claude de Clermont, sieur de), 166, 176.
Dampons, capitaine, 127, 128, 129.
Damville (Henri de Montmorency, sieur de), lieutenant de roi en Languedoc, 26, 27, 28, 29, 35, 38, 307, 377 n., 405 n., 482 n., 486, 487, 489 n., 504 n., 516, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 563, 564, 567, 569, 570, 571, 583, 584, 592, 595, 596, 607, 608.
Danemark (roi de). *Voy.* Frédéric II.
Dangu (Nicolas), évêque de Mende, 385, 386.
Daniel (Père G.), 12, 13, 103.
Dante, 285.
Darnal (Jean), 47 n., 521, 587.
Dattienne (Ottavio), 190 n.
Dauphin (hôtellerie du), à Toulouse, 429.
Dauphiné, 115 n., 123, 130, 204, 211, 216 n., 393, 516, 554, 584, 602.
Daux, Haute-Garonne, cant. de Grenade, arr. de Toulouse, 428.
Davila (Henri-Catherin), 12.
Dax, Landes, ch.-l. d'arr., 492, 553 n., 573.
— (évêque de). *Voy.* Noailles (François de).
Decrue (Francis), 21 n., 128, 312 n.
Del Bene (Francesco), 281.
— (Tommasino ou Masino), 10, 248, 249, 251 n.
Delgado, capitaine, 261 n.
Della Caccina (monsignor), 252.
Della Rovere (Giangiorgio), 216 n.
Della Scala (hôpital), à Sienne, 257.
Della Scala (baron), 156, 165, 167, 168 n.
Della Strada (Giovanni). *Voy.* Straeten.
Della Torre (Sigismondo Faulino), 227.
Del Monte (Gianbattista), 190.
Del Vasto (Alfonso de Avalos, marquis), 61, 73, 74, 75 n., 101, 121, 124, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 145, 146 n., 152, 155, 156, 157, 159, 161, 163, 164, 165, 167 n., 169, 171, 173, 192, 200 n., 606.
Del Vecchio (Tommaso), 184 n., 249.
Desana, prov. de Novare, distr. de Vercelli, 150.
Des Cros. *Voy.* Ascros (d').
Desnoyers (J.), 18.
Despence (Claude), 397 n.
Des Roys (Pons de Polignac, sieur), capitaine de Blaye, 510, 511, 520.
Desvres, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant., arr. de Boulogne, 175.
Deux-Ponts (Wolfgang de Bavière, duc de), 523 n., 526, 535, 537.
Devienne (dom), 15, 536 n.
Diane de France, duchesse de Castro, 339 n.
Diano d'Alba, prov. de Coni, distr. d'Alba, 221.
Diego (don), capitaine espagnol. *Voy.* Gama.
Dieppe, Seine-Inférieure, ch.-l. d arr., 178.
Dietingen de Salis, 99.
Diomedes (le chevalier), 94.
Dodieu (Claude), sieur de Vély, 130.
Dogliani, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 225 n.
Domezain (Valentin de), 547.
Dominicaines (couvent des), à Poissy, 397 n.
Domneuve (rivière de), Pyr.-Or., 134.
Donati (Mario), 280, 281.
Dora Baltea, affl. du Pô, r. g., 137, 151, 199, 202, 207, 307.
Dordogne, affl. de la Garonne, r. d., 25, 431 n., 437, 446, 458, 459, 460 n., 514, 517, 518, 519, 526, 527, 531, 538, 541, 561, 587.
Doria (André), 10 n., 36, 61, 109, 110, 236, 297, 603, 609.

Doria (Filippino), 61, 72 n., 109.
Douazan, capitaine, 438.
Doullens, Somme, ch.-l. d'arr., 377.
Douze, affl. de la Midouze, 556.
Dragut, 235, 236.
Dreux, Eure-et-Loir, ch.-l. d'arr., 31, 41, 471, 475, 490.
Dronero, prov. et distr. de Coni, 204, 205 n., 206.
Dronne, affl. de l'Isle, 561.
Dros (Carlo Vagnone, sieur de), 66, 73, 138, 139, 140, 157, 165.
Drot, affl. de la Garonne, r. d., 443, 444.
Drouyn (Leo), 443 n.
Du Bellay (Guillaume), sieur de Langey, 54, 56 n., 57, 65, 71 n., 130 n., 135, 136 n., 192, 193, n., 597.
— (Jean, cardinal), 122, 198, 235, 244 n., 249, 250 n., 253, 258, 261 n., 262, 263 n., 265, 266 n., 270 n., 284, 285, 288, 292 n.
— (Joachim), 314, 319.
— (Martin), 11 n., 13, 17 n., 21, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 76, 78, 86, 91, 93, 96, 97, 98, 99, 102, 109, 112, 115, 116, 117, 120, 124, 131, 132, 136, 139, 141, 144, 145 n., 148, 149, 151, 154, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 169, 170, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 592, 603, 606, 609 n., 610.
— (René), baron de la Lande, 56.
Du Biez (Oudart), maréchal de France, 36, 69, 70, 173, 174, 175, 177, 179, 180, 181, 182, 610.
Dubrowski (collection), 20.
Du Chemin (Jean), évêque de Condom, 1, 54 n.
Du Courré (sieur), 437, 464.
Dudley (Robert), 464 n.
—, capitaine, 176 n.
Du Faigna (Vincent), jurat de La Réole, 439 n.
Du Faur (Michel), président au Parlement de Toulouse, 389.
Du Fourn, 562 n.
Du Franc, 407.
Du Gast, commissaire délégué en Guienne, 31, 33.
Dugua (Pierre), jurat de Bordeaux, 587.
Dulaure (L.-A.), 615 n.
Du Martin (sieur), 429.
Du Mirail (Emmanuel), conseiller au Parlement de Bordeaux, 54 n.
Duno (sieur de), 195 n., 198 n., 301, 303.
Du Parc, 418 n.
Dupleix (Scipion), 9 n., 12, 380, 407, 426 n., 558.
Du Plessis, valet de chambre de Catherine de Médicis, 483, 488, 489.
Du Poey (Bernard), 81, 82, 370.
Du Prat (Antoine), chancelier de France, 609.
Dupuy (Claude), 584 n.
Durance, affl. du Rhône, r. g., 122.
Durand de Borderia, juge de Comminges, 505 n.
Duranti (Jean-Etienne), président au Parlement de Toulouse, 586 n.
Duras, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Marmande, 436, 441, 442, 443 n., 445, 524.
Duras (Jean de Durfort, sieur de), 587.
— (Symphorien de Durfort, sieur de), 55, 382, 434 n., 436, 437, 438, 440, 441, 442, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 457, 459, 460, 461, 462, 463 n., 464 n., 465, 466, 587, 617.
Durfort. *Voy.* Bajamont.
Duruy (Georges), 11 n., 21 n., 310 n., 312 n., 314 n., 315 n., 318 n.
Du Sault (Charles), avocat général au Parlement de Bordeaux, 5, 27 n., 29 n., 33 n., 34.
Du Viallar, 582 n.
Du Viert (Joachim), 556.

E

Eauze, Gers, ch.-l. de cant., arr. de Condom, 545, 552, 559, 561.
Écossais, 173.
Écosse, 340 n.
Édouard VI, roi d'Angleterre, 76, 200.

Egmont (Philippe d'), comte de Buren, 124.
Eitel Frédéric IV, comte de Hohenzollern, 97.
Elbe (île d'), 237.
Elbech (Thomas d'). *Voy.* Del Vecchio.
Elbeuf (René de Lorraine, marquis d'), 197 n.
Elci (Antonio d'), 322.
— (Camillo d'), 289.
Éléonore, duchesse de Florence, 231.
Élisabeth, reine d'Angleterre, 165, 379, 409 n., 431 n., 438 n., 475 n.
Élisabeth de France, reine d'Espagne, 42 n., 383, 386, 482 n.
Ellero, affl. du Tanaro, 141.
Elne (porte d'), à Perpignan, 131.
Embrun, Hautes-Alpes, ch.-l. d'arr., 128 n., 129, 197, 198 n.
Émilie, prov. d'Italie, 273 n.
Emmanuel-Philibert, prince de Piémont, puis duc de Savoie, 139, 204, 205, 222 n., 223 n., 366 n., 377, 378, 441 n.
Enghien (prince d'), 20 n. — *Voy.* Anguien.
Entrecasteaux (Antoine de Castellane, sieur d'), 328.
Enza (val d'), 346.
Épernay, Marne, ch.-l. d'arr., 172.
Épernon (Jean-Louis de Nogaret de Lavalette, duc d'), 3 n.
Ercole II d'Este, duc de Ferrare, 272, 282 n., 292 n., 296, 320 n., 322, 324, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346 n., 347, 383, 386 n., 387.
Ercolino Bolognese, 252.
Éric XIV, roi de Suède, 496.
Ermitage (bibliothèque de l'), à Saint-Pétersbourg, 20.
Escaldasol. *Voy.* Malaspina.
Escars (François de Peyrusse, comte d'), 3 n., 170, 385, 431, 432, 442 n., 473, 477 n., 501, 514, 517, 518, 519, 527.
Esclavolles (sieur d'), 367 n.
Escodeca (Armand d'), 458.
Escoubleau (Jean d'), sieur de Sourdis, 126.
Espagne, 36, 38, 39, 64, 68, 73, 117, 130, 337, 378, 379, 380, 386, 430, 463 n., 470, 478, 484 n., 485, 486, 487, 488, 497, 613.
— (roi d'). *Voy.* Philippe II.
Espagnols, 50 n., 83, 97, 122, 131, 137, 145, 147, 156, 159, 162, 165, 167, 191 n., 192 n., 194 n., 196, 203, 208, 216 n., 223, 240, 293, 294, 304, 307, 310, 314, 316, 317, 318, 322, 323, 324, 326, 327, 329 n., 334 n., 336, 346, 353, 354, 366, 376, 377, 448, 449, 458, 459, 462, 464, 498, 559 n.
Estampures, Hautes-Pyrénées, cant. de Trie, arr. de Tarbes, 560.
— (Alfonso d'). *Voy.* Ferrare (Alphonse, prince, puis duc de).
Este (Francesco d'), 196, 199, 203, 310 n., 339.
— (Ippolito d'). *Voy.* Ferrare (cardinal de).
— (cour d'), 342, 343.
— (maison d'), 340, 347.
Estillac, Lot-et-Garonne, cant. de La Plume, arr. d'Agen, 55, 388, 389, 390, 395, 397, 405, 415, 435, 447, 457, 465, 467, 482, 484 n., 486, 491 n., 494 n., 512, 583 n., 585, 586, 588.
Estillac (les), 91. — *Voy.* Mondenard.
Estrées (Antoine d'), 356.
Étampes, Seine-et-Oise, ch.-l. d'arr., 391, 436 n.
Étampes (Anne de Pisseleu, duchesse d'), 184, 198.
États de l'Eglise, 309 n., 312, 319, 324.
Euille, affl. de la Garonne, r. d., 441.
Europe, 42, 486.
Évêque (moulin de l'), à Perpignan, 131.
Extrême (col d'), Pyrénées-Orientales, 133.
Eymar (Joseph d'), conseiller au Parlement de Bordeaux, 33 n.
Eymet, Dordogne, ch.-l. de cant., arr. de Bergerac, 469, 523, 524.

F

Fabas (Jean de), 557.
Faenza, prov. de Ravenne, ch.-l. de distr., 107.
Fages, Dordogne, commune de Saint-Geniès, cant. de Salignac, arr. de Sarlat, 458 n., 459 n.
Fano (Carlo da), 116.
Fargues, Gironde, cant. de Langon, arr. de Bazas, 439 n.
Farnèse (Alessandro, cardinal), 78 n., 253, 256 n., 257, 262, 271 n., 288, 291 n., 292 n., 309, 414, 418 n., 422 n.
— (Orazio), duc de Castro, 190, 339 n.
— (Ottavio), duc de Parme, 190, 235 n., 240 n., 246 n., 250 n., 251 n., 252, 254 n., 288 n., 289 n., 310 n., 312 n., 313 n., 316 n., 340, 345, 346, 347, 441 n.
— (Piero Luigi), duc de Parme, 339 n.
Faucon (hôtellerie du), à Toulouse, 429, 432 n.
Faudoas, Tarn-et-Garonne, cant. de Beaumont, arr. de Castelsarrasin, 425, 426, 427, 428.
Faudoas (seigneur de). *Voy.* Rochechouart.
Faure (Etienne), 429.
Faurin, 16, 126.
Faustin de Pérouse, capitaine, 327.
Favas, capitaine, 142.
Favyn (André), 96, 512 n.
Felizzano, prov. et distr. d'Alexandrie, 208.
Fenario (Bertrand de), 548 n.
Ferdinand, archiduc d'Autriche, 99.
Fermo, prov. d'Ascoli Piceno, ch.-l. de distr., 333 n.
Ferrande (tour de), 207.
Ferrare, ch.-l. de prov., 234, 310 n., 339, 340, 341, 342, 343, 344, 347, 597.
Ferrare (Alphonse, prince, puis duc de), 342, 343, 344, 345, 346, 347, 349, 377, 499 n.
Ferrare (duc de). *Voy.* Ercole II.
— (Ippolito d'Este, cardinal de), 234, 253, 262, 277 n., 282 n., 283, 284 n., 288, 296 n., 340, 341, 344, 383 n., 436, 441 n., 464 n.
Ferron (Arnaud de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 6, 17 n., 126, 416, 419, 609 n.
Fengarolles, Lot-et-Garonne, cant. de Lavardac, arr. de Nérac, 438.
Fiac, Tarn, cant. de Saint-Paul, arr. de Lavaur, 545, 546, 547, 596.
Fiesque (comte de), 521 n.
Figeac, Lot, ch.-l. d'arr., 519, 599.
Fighine, comm. de San Casciano de' Bagni, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 323.
Figueroa (Gomez Suarez de), 211 n., 300.
— (Lorenzo de), 261 n.
Fimarcon (sieur de), 425, 426 n.
Finale nell' Emilia, prov. de Modène, distr. de Mirandola, 344, 345.
Fiumicino, comm., prov. et distr. de Rome, 318.
Flaminio (Flaminio Nelli, dit le capitaine), 293.
Flandre, 260 n.
Fleurance, Gers, ch.-l. de cant., arr. de Lectoure, 453, 457, 482 n., 484 n., 485 n.
Fleurdelis (Jean de), 476, 548.
Florence, 21, 108, 110, 114 n., 140 n., 234, 244, 252, 254, 266 n., 268, 270, 271, 283, 286, 287, 289, 291, 292, 342, 347, 598, 600.
Florence (duc de). *Voy.* Cosme Ier.
Florentins, 165, 238, 249.
Floride, 495, 521 n.
Foix (André de), sieur d'Asparros, 95.
— (maréchal de). *Voy.* Lescun.
Foix-Candale (Françoise de), comtesse de Tende, 297.
— *Voy.* Candale.
Foix-Rabat (Jean de), 299 n.
Fojano della Chiana, prov. et distr. d'Arezzo, 246.
Fontaine (Jacques), 388, 389, 390, 400.
Fontaines (porte des), à Monségur, 444.

Fontainebleau, Seine-et-Marne, ch.-l. d'arr., 148 n., 241 n., 311 n., 486, 581 n.
Fontarabie, Espagne, prov. de Guipuzcoa, 59, 60, 93, 96, 381.
Fontebeccia, prov. et distr. de Sienne, 259.
Fontebranda (porta), à Sienne, 244, 256, 260, 261, 268, 275.
Fontenilhes (Philippe de La Roche, baron de), 298 n., 428, 459, 460, 461, 464, 513, 518, 523, 524, 543, 544, 555 n., 563 n., 572, 574, 581 n., 582, 596.
Fonterailles (Michel d'Astarac, baron de), 500, 513.
Fontevala (comte de), 190 n.
Forcha di Penne. Voy. *Penne*.
Forli, ch.-l. de prov., 107.
Fornaro (Giambattista), 213.
Forneron (H.), 21 n., 479 n., 483, 488 n.
Fors (sieur de), 510.
Forteguerra (signora), 79.
Forteguerri (Nicodemo), 280, 287.
Fortune, capitaine, 91.
Fossano, prov. et distr. de Coni, 59 n., 63, 116, 117, 140, 141, 142, 146, 147, 201, 209, 220, 221.
Fouquesolles (Jacques de), sieur d'Audrehem, 174 n., 175, 177.
Fourquevaux (Raymond de Pavie, baron de), 188, 233, 238, 241, 255, 428, 429, 430, 469, 471, 472, 487 n., 495, 497, 498, 501 n., 519, 526.
Français, 72, 97, 99 n., 101 n., 106, 108 n., 111, 112, 117, 118, 131, 133 n., 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140 n., 143, 144, 150, 155, 156, 158, 161, 162, 163, 165, 166, 167, 168, 169 n., 170, 171, 191 n., 192 n., 194 n., 195 n., 196, 199 n., 203 n., 206 n., 207 n., 208, 211, 214 n., 222, 223, 226 n., 244, 247, 251, 252, 258, 260 n., 261, 268, 269, 276, 293, 302, 307, 323, 325 n., 326, 328, 329, 330, 342, 360, 372, 374, 379.
France, 12, 20, 36, 38, 39, 40, 41, 43, 49, 50 n., 58, 61, 66, 68, 69, 86, 88, 90, 91, 92, 103, 104, 105, 114, 116, 118, 130, 133, 136, 139, 141, 154, 160, 171, 172, 173, 174 n., 186, 187, 188, 195, 203, 220, 224, 225, 229, 234, 235, 236, 237, 238, 244, 248, 249, 250, 255, 259, 263, 264, 275, 282, 283, 284, 285, 288, 296, 299, 306, 308, 310, 311, 319, 320, 323, 324, 330, 338, 339, 340, 347, 348, 378, 379, 380, 386, 398 n., 404, 415, 449, 479, 484, 486, 487, 488 n., 489, 492 n., 493 n., 494 n., 496, 504, 505, 509, 510 n., 520, 527, 549, 569, 582, 584, 589, 602, 605, 618.
Francescas, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Nérac, 589.
Francfort, 3 n., 606 n.
François Ier, roi de France, 13 n., 42, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 69, 70, 71, 72, 75, 93, 97, 99, 105, 106 n., 115, 117 n., 118, 119 n., 122 n., 123 n., 124, 125 n., 126, 127, 128, 129, 132 n., 144 n., 170, 171, 173, 174, 178, 180, 183, 188, 193 n., 417, 592, 596, 604, 609 n., 610.
François II, roi de France, 348, 379, 381 n., 384, 387, 389, 392, 393, 417, 470.
Franget (Lanusse, dit), capitaine béarnais, 59, 93.
Franklin (Ad.), 16 n.
Frascati, prov. et distr. de Rome, 315 n.
Frassinetto, prov. et distr. de Turin, 145, 170.
Frayssenet, contrôleur, 458.
Frédéric II, roi de Danemark, 496, 497.
Fredeville, commissaire de l'artillerie, 444, 454, 455.
Fregoso (Aurelio), 78, 183, 191 n., 256 n., 316, 317 n.
— (Cesare), 64.
— (Giano), évêque d'Agen, 28, 524, 525 n., 570 n.
— (Ottavio), capitaine de galères, 27 n., 524, 571.

Fréjus, Var, ch.-l. de cant., arr. de Draguignan, 123.
Fremy (Édouard), 334.
Frespech, Lot-et-Garonne, cant. de Penne, arr. de Villeneuve, 585.
Frölich (Guillaume), 163, 375.
Fronton, Haute-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Toulouse, 95 n.
Fuentes (Diego), 239 n., 241, 242, 295 n.
Fumel, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Villeneuve, 402 n., 413, 415, 416, 417, 418, 421, 471.
Fumel (François, baron de), 402, 408, 417.

G

Gabre (Dominique du), ambassadeur de France à Venise, 234, 237, 247 n., 282 n., 287 n., 321, 323 n., 324 n., 340, 342.
Gaëtano (Juan), 353.
Gaëte, ch.-l. de distr., prov. de Caserta, 326.
Gaffarel (Paul), 21.
Gaillac, Tarn, ch.-l. d'arr., 125, 126 n.
Gaillard (Gabriel-Henri), 103.
Gaillon, Eure, ch.-l. de cant., arr. de Louviers, 34 n.
Gajan, capitaine, 91.
Galaffre, capitaine, 126.
Galapian, Lot-et-Garonne, cant. de Port-Sainte-Marie, arr. d'Agen, 423.
Galard (Marguerite de), 91 n.
Galiot. *Voy.* Assier.
Gallaccini (Teofilo), 241, 242.
Gallards (Nicolas des), 397 n.
Galle (Philippe), 243.
Gallo (Cesare), 254 n.
Galvagninus, 146.
Gama, capitaine, 227.
Gamboa (Pierre Fernandez d'Elcicaola y), 383.
Garcilasso de Vega, 83 n.
Garnier (Jean-Jacques), 103.
Garonne, fleuve, 389, 424, 434, 436, 437, 440, 442, 446, 454, 457, 498, 524, 543, 544, 545, 552, 560, 561, 562 n., 567, 568, 569, 570, 601.
Gascogne, 7, 14 n., 24, 25, 40, 54, 92, 105, 114, 115, 123, 125, 129, 178, 183, 185, 186, 229, 290, 299, 308, 382, 384, 387, 391 n., 412, 434, 438 n., 449, 452, 453, 456, 478, 491, 494, 500, 509, 512, 523 n., 533, 540, 546, 550, 553, 558, 560, 561, 569, 576 n., 582, 599, 617.
Gascons, 12, 50 n., 89, 107 n., 108 n., 120, 125, 128, 129, 137, 138, 163 n., 165, 167, 169, 172 n., 175, 179, 182 n., 213 n., 241, 242, 251, 279, 300, 312, 313, 337, 434, 462, 490 n., 503 n.
Gasoth (mgr di), 283 n.
Gassino, prov. et distr. de Turin, 135, 303.
Gatherie (la), lieu dit, près de Nérac, 438.
Gaube, Landes, comm. de Perquie, cant. de Villeneuve, arr. de Mont-de-Marsan, 554.
Gaufridi (Jean-François de), 121.
Gaullieur (Ernest), 439 n., 440 n., 445 n., 446 n.
Gaulois, 36.
Gaultier (François de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 575, 587.
Gaure (comté de), 297, 470.
Gaurico (Luca), 384.
Gavarret, capitaine, 136, 428.
Gayazzo (Galeazzo de San Severino, comte de), 43, 267, 279.
Gaye (Jehan de), capitaine, 317.
Gènes, 61, 109, 118, 131 n., 139 n., 145 n., 221.
Gènes (Hugues de). *Voy.* Pepoli (Ugo).
Genève, 391, 408, 410, 499.
Génois, 213 n.
Gensac, Gironde, cant. de Pujols, arr. de Libourne, 587.
Gentile Varano da Camerino (Pier), 345.
Gentils (Gabriel de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 529, 530 n.
Gerbola (plateau de la), près de Cérisoles, 161, 167.

Gerderest (Gabriel de Béarn, baron de), 548 n.
Gers, affl. de la Garonne, r. g., 456.
Gesuate (couvent des), à Sienne, 239 n.
Gianfigliazzi (Piero), 326, 328 n., 330 n.
Gianfigliazzo, ambassadeur florentin à Rome, 312 n., 316.
Gianninelli (Alfonso), ambassadeur ferrarais à la cour de France, 499 n.
Giberti (Matteo), 98.
Gié (Guillaume de Maugiron, sieur de), 211, 212 n.
Gien, Loiret, ch.-l. d'arr., 452 n.
Gilibert (Mathieu), conseiller au Parlement de Bordeaux, 521.
Gimbrède, Gers, canton de Miradoux, arr. de Lectoure, 127.
Gimont, Gers, ch.-l. de cant., arr. d'Auch, 551.
Gimont, capitaine, 570 n.
Gioffredo, 138, 139 n.
Giovio (Paolo). *Voy.* Jove (Paul).
Girard, commissaire royal en Guienne, 404, 413, 415, 416, 418, 419, 420 n.
Girard (P. Antoine), 13 n.
Gironde, fleuve, 526, 569.
Gironde, Gironde, cant. et arr. de La Réole, 410, 442.
Giugni (li dui), 251 n.
Giulio, secrétaire, 284.
Giustiniano (Francesco), 116.
— (Marino), 115 n.
Giustiniano da Faenza, capitaine, 239, 241 n.
Givry (René d'Anglure, sieur de), 339, 341.
Goas. *Voy.* Gohas.
Gohas (Antoine de Biran, sieur de), 548 n.
— (Jean de Biran, sieur de), 373, 575.
Golènes (sieur de), 132.
Gondrin. *Voy.* La Mothe-Gondrin.
Gonnort. *Voy.* Cossé (Artus de).
Gontaud, Lot-et-Garonne, cant. et arr. de Marmande, 397.
Gontaut (Robert de), évêque de Condom, 491 n., 497 n., 538.
Gonzague (Charles de), marquis de Gazuolo, 77, 168.
— (Ercole de), cardinal de Mantoue, 343.
— (Ferrante de), 77, 111, 172, 188, 190, 191 n., 195, 196, 198, 199, 202, 204, 205, 207, 208, 209, 210, 212, 213, 214, 215, 216, 217 n., 220, 221, 222, 223 n., 224, 226, 227, 299, 343, 346, 347, 606.
— (Francesco de), 118.
— (Sigismond de), 84.
— (famille de), 101.
Gordes (Bertrand-Raimbaud de Simiane, sieur de), 191 n., 192, 208, 221, 359, 493 n., 502 n.
Gordes, capitaine, 359.
Gosellini, 195, 200 n., 207, 210 n., 211 n., 212, 213 n., 216, 226, 227.
Goudou, Lot, comm. et cant. de La Bastide-Murat, arr. de Gourdon, 519 n.
Gouleines, capitaine, 507.
Goullefrac (Jehan de), 61 n.
Gourdon, Lot, ch.-l. d'arr., 447, 449, 517, 518, 519.
Gourdon, Lot-et-Garonne, comm. de Gavaudun, cant. de Monflanquin, arr. de Villeneuve, 528 n.
Gourdon (vicomte de), 192, 201, 203.
Gourgues (Auger de), général des finances en Guienne, 503, 586.
— (Dominique de), 521 n.
Goussies, Landes, comm. du Frèche, cant. de Villeneuve, arr. de Mont-de-Marsan, 559 n.
Gout (Jean de), sieur de Lioux, 126.
Gramat, Lot, ch.-l. de cant., arr. de Gourdon, 518, 519.
Gramont (Antoine de), 24 n., 45 n., 431 n., 547, 548, 560.
— (Jean II, baron de), 90 n., 94, 106.
— (Mathieu de), 465 n.
Granvelle (Antoine Perrenot, cardinal), évêque d'Arras, 192 n., 194 n., 236 n., 379.
— (Nicolas Perrenot, sieur de), 130.
Gravelines, Nord, ch.-l. de cant., arr. de Dunkerque, 180, 374.

Gravier (promenade du), à Agen, 502.
Grenade, Haute-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Toulouse, 387 n., 401, 487, 488, 539, 540.
Grenade, Landes, ch.-l. de cant., arr. de Mont-de-Marsan, 553, 554, 555, 557, 559 n.
Grenoble, Isère, ch.-l., 127, 148 n.
Gresham (Thomas), ambassadeur anglais à la cour d'Espagne, 354 n.
Grignols, Dordogne, cant. de Saint-Astier, arr. de Périgueux, 427 n., 433 n., 452 n., 453 n., 458 n., 464.
Grisons, 78, 79 n., 98, 99, 176, 233, 235, 238, 241, 243, 251, 252, 261 n., 347.
Grosseto, ch.-l. de prov., 233 n., 309 n., 319, 320, 324 n., 326 n., 336, 339, 341.
Grossoles-en-Condomois, loc. auj. disparue, 94 n.
Grotta-Ferrata, prov. et distr. de Rome, 315.
Gruyériens, 67 n., 68, 165, 166. 167.
Gualteroti (Bartolomeo), 110.
Guardasone, écart de Traversetolo, prov. et distr. de Parme, 345 n., 346, 347.
Guasco (Christophe), 120, 121, 122 n.
Guast. *Voy.* Del Vasto.
Guastalla, ch.-l. de distr., prov. de Reggio d'Emilia, 346.
Guazzo (Marco), 79 n., 141 n., 144 n., 146, 147, 170 n.
Guérard (Charles), 18.
Guerlin, capitaine, 573.
Guerre (Christophe), 124.
Guevara (Juan de), 162 n.
Guglielmi (Alessandro), 286, 289, 291.
Guichardin (François), 17 n., 72, 98, 102, 111, 112, 113.
Guidoriccio di Fogliano, 262.
Guienne, 12, 17 n., 23, 24, 26, 27 n., 28, 30, 31, 33, 34 n., 37, 47, 54, 93, 115, 173, 349 n., 381, 382, 387 n., 388, 394, 395, 396, 398, 401, 402, 403, 404 n., 407, 409 n., 410, 412, 417, 420, 423 n., 424, 431, 435, 436, 437, 443, 447, 449, 451, 464, 465 n., 470 n., 471, 472, 474, 475, 477, 478, 479, 480 n., 481, 482, 483, 484 n., 485, 486, 487, 489, 490, 492, 501, 503, 506, 510 n., 513, 517, 522, 524, 526, 530, 535, 537, 552, 553 n., 554, 558, 561 n., 570, 577, 579 n., 582, 584, 586, 593, 600, 601, 608, 610, 611, 612, 615, 616, 617, 618.
Guiffrey (Guigues). *Voy.* Boutières.
Guijon (Jean), professeur au collège de Guienne, 54 n.
Guillestre, Hautes-Alpes, ch.-l. de cant., arr. d'Embrun, 128.
Guillet, receveur des tailles à Brouage, 6.
Guines, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant., arr. de Boulogne, 85, 177, 180, 348.
Guiot, capitaine, 574 n.
Guisan. Voy. *Chiusano*.
Guise (Claude de), 197.
— (François de Lorraine, duc de), 23, 41, 43, 52, 77, 85, 86, 88, 178, 179 n., 182 n., 198, 201, 204 n., 210 n., 213 n., 215 n., 233, 249, 269 n., 298, 309, 310 n., 320, 321 n., 322, 323, 324, 326, 327 n., 328, 329 n., 331 n., 332, 333, 334, 335, 336 n., 337, 338, 340, 342 n., 343 n., 348, 349, 350, 354, 355, 356 n., 357, 358, 361, 362, 364, 365 n., 366, 367 n., 368, 369, 370, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 381, 382, 383, 386, 390, 392, 393, 412, 421 n., 468 n., 475, 600, 605, 606 n., 611.
— (Henri de), prince de Joinville, 376.
— (Jean de). *Voy.* Lorraine (Jean, cardinal de).
— (Louis, cardinal de), 296, 490.
— (ducs de), 21 n.
— (famille de), 13, 197, 198, 306, 310, 348, 349, 350, 379, 381 n., 385, 386, 387, 390, 391, 392, 393, 407, 431, 486, 492, 494.
Guitinières (Geoffroy d'Aydie, sieur de), 514.
Guitres, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de Libourne, 528.

Guter (Peter), 155 n., 158 n., 163 n., 167, 168 n.
Guybert (Arnaud), 432.

H

Hà (château du), à Bordeaux, 530.
Hagetmau, Landes, ch.-l. de cant., arr. de Saint-Sever, 547, 548.
Hamptoncourt, Angleterre, comté de Middlesex, distr. de Spelthorne, 470.
Hannart, ambassadeur de Charles-Quint, 117 n.
Hannuyers, 366.
Hardelot, Pas-de-Calais, comm. de Condette, cant. de Samer, arr. de Boulogne, 182.
Hardi, 398 n.
Hasdrubal, 36.
Haton (Claude), 368, 370.
Hautcourt (d'), gouverneur d'Ivoi, 367 n.
Hautefage, Lot-et-Garonne, cant. de Penne, arr. de Villeneuve, 570.
Hautes-Alpes (vallées des), 127.
Hendaye, Basses-Pyrénées, cant. de Saint-Jean-de-Luz, arr. de Bayonne, 381.
Henri (cardinal), roi de Portugal, 497.
Henri de Valois, dauphin de France, 64, 105, 130, 131, 132, 135, 172, 174, 175, 177. — *Voy.* Henri II.
Henri II, roi de France, 2 n., 3, 10, 13, 20, 23, 35, 41, 56, 75, 76, 77, 81, 153, 174, 183, 184, 185, 186, 187, 190, 191, 192, 193, 194, 198, 199, 201, 202, 203, 205 n., 206 n., 207, 209 n., 210 n., 213 n., 215 n., 217, 218, 219, 221 n., 222, 223 n., 224, 227 n., 229, 230, 232, 233 n., 234, 235, 236 n., 239 n., 241 n., 249, 253, 255 n., 256 n., 257, 258 n., 259, 260 n., 261 n., 263, 265, 266 n., 267, 269 n., 270 n., 272 n., 283, 287, 288, 291 n., 294, 295, 296 n., 297, 298, 300, 301 n., 303 n., 304, 305, 307 n., 309, 310, 311, 312, 315, 316, 317 n., 318 n., 319, 320, 321, 329 n., 331, 336, 338, 339, 340, 342, 347, 348, 349, 350, 362 n., 364 n., 369 n., 374 n., 374 n., 375, 376, 378 n., 379, 380, 382, 383, 384, 385, 417, 470, 592, 596, 597, 599, 600, 604, 606 n., 610, 612.
Henri II d'Albret, roi de Navarre, 114, 115, 116, 118, 381.
Henri de Bourbon, prince, puis roi de Navarre, 434 n., 474, 475, 507, 512, 523 n., 527 n., 549 n., 580, 588, 589, 595, 611, 618. — *Voy.* Henri IV.
Henri III, roi de France, 34, 55 n., 174, 528, 579, 584, 585 n., 588, 595.
Henri IV, roi de France, 9 n., 187 n.
Henri VIII, roi d'Angleterre, 69, 153, 165, 171, 173, 175, 176, 178 n., 182.
Heraudeau (Gervais), 416.
Hesdin, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant., arr. de Montreuil, 124, 175, 224.
Hevard (capitaine), 162 n. — *Voy. Lyenard.*
Horn (Adolphe de), 122.
Humières (Jean, sieur de), 63 n., 117 n., 121 n., 122, 123, 124, 125 n., 144 n., 195 n., 354, 355 n., 357 n., 362 n., 366 n., 367 n., 374 n., 376, 377 n., 381 n., 493 n.
Huveaune, rivière, Bouches-du-Rhône, 119.

I

Ibos, Hautes-Pyrénées, cant. et arr. de Tarbes, 589 n.
Ile-de-France, 29.
Imola, prov. de Bologne, ch.-l. de distr., 107.
Impériaux, 12, 71, 80, 92, 93, 96, 110, 111, 113, 114, 116 n., 117, 118, 120, 121, 123, 124, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 148, 149, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 165, 170, 171, 173, 191, 199, 203, 204, 206, 208, 209, 214, 216, 217, 221,

224, 227, 231, 236, 237, 240, 242 n., 243, 244, 254, 256, 260, 261, 266, 267, 268, 269, 272, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 285, 293, 299, 307 n.
Isalguier (Antoinette), première femme de Blaise de Monluc, 447.
Isle, affl. de la Dordogne, r. d., 459, 514, 561.
Isle (l'). Voy. *Lisle*.
Isle-en-Dodon, Haute-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Saint-Gaudens, 513 n.
Isle-Jourdain (*L'*), Gers, ch.-l. de cant., arr. de Lombez, 546, 547, 551.
Isola dell' Arbiarotta, 254. — Voy. *Arbiarotta*.
Italie, 10, 24, 25, 41, 43, 49, 85, 88, 89, 90, 91, 97 n., 105, 106, 135, 136, 170, 171, 187, 198, 232, 234, 300, 309, 312, 320, 330, 332, 335, 348, 375, 420, 433, 482, 569 n., 584, 618.
Italiens, 67 n., 69 n., 97, 108 n., 120, 137, 147, 152, 162, 163, 164, 165, 167, 172, 176, 203, 211, 213 n., 214 n., 216 n., 223, 224, 238, 251, 252, 260, 269, 279, 293 n., 318, 327, 343, 346.
Ivoi, aujourd'hui *Carignan*, Ardennes, ch.-l. de cant., arr. de Sedan, 367 n.
Ivrée, prov. de Turin, ch.-l. de distr., 146, 148 n., 150, 151, 152, 171, 203, 206, 211, 220, 299, 597.

J

Jaallons-les-Vignes, Marne, cant. d'Ecury-sur-Coole, arr. de Châlons, 172.
Jacobins (couvent des), à Agen, 397 n.
Jagellons, 581.
Jametz (sieur de), 355 n.
Jarnac, Charente, ch.-l. de cant., arr. de Cognac, 379 n., 523 n., 525, 527, 611.
Jarnac (Guy Chabot, sieur de), 8 n., 42, 183, 184, 382, 422, 493, 509.
Jaure, Dordogne, canton de Saint-Astier, arr. de Périgueux, 464.
Jean-Casimir, fils de Frédéric III, comte palatin, 510 n., 557 n.
Jeanne d'Albret, reine de Navarre, 6, 21 n., 25, 30, 37, 93 n., 385, 436, 438, 439, 453, 455, 470, 471, 474, 475, 478, 481, 484, 486, 487, 490, 512, 513, 514, 515, 516, 541, 542 n., 546 n., 548 n., 553, 555, 559 n., 565, 567, 569, 576, 601, 606.
Jeannin (Pierre), président au Parlement de Paris, 9 n.
Jegun, Gers, ch.-l. de cant., arr. d'Auch, 513 n.
Jehannot le Basque, 91.
Jerningham (Robert), 108 n., 109 n.
Joinville (prince de). *Voy.* Guise (Henri de).
Jouan (Abel), 492 n.
Juan (le), 495.
Joux, Bouches-du-Rhône, comm. d'Auriol (voy. ce mot), 119.
Jove (Michel), 576.
— (Paul), 3, 17 n., 72, 73, 74, 86, 111, 112, 113, 122, 139, 140, 144, 145, 148, 151, 155 n., 158, 159, 161, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 592.
Joyeuse (Guillaume de), 471, 516, 518, 551, 595.
Juifs (porte des), à Perpignan, 131.
— (rue des), à Agen, 613.
Jules III, pape, 190, 262, 271, 272, 282 n., 288, 289.
Juliani (monsignore de), 321 n.
Junca (maison), à Mont-de-Marsan, 557 n.

L

La Balme (Françoise de), 166 n.
La Barre-Duparcq (Éd.), 17 n.
La Bastide, capitaine, 107 n.
Labat, 405.
Labat de Savignac, conseiller au Parlement de Bordeaux, 404 n.
Labatut (Antoine de Rivière, vicomte de), 574 n.

La Borde, Lot-et-Garonne, comm. de Caumont (voy. ce mot), 528 n.
Laboria (Jean), syndic de Montauban, 433.
Labourd (pays de), 92, 93.
La Bourdaisière (Leonor de Babou de), 359, 364, 365 n.
Laboyrie (Jean), trésorier de la ville d'Agen, 450 n.
La Brède, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de Bordeaux, 439 n.
La Brosse (de), 367 n.
La Bruille, 563.
La Cassaigne (Jean de Vezin, sieur de), 500, 502 n., 503 n., 505 n., 513 n.
La Caze (Pons de Pons, sieur de), 565, 582.
La Chapelle (Antoine Lanusse, sieur de), 504 n.
— (François Jouvenel des Ursins, sieur de), 41, 233 n., 270.
La Chapelle-Lauzières (Jean de), sénéchal de Quercy, 555 n.
La Charche, capitaine, 209.
La Charité, Nièvre, ch.-l. de cant., arr. de Cosne, 424, 561.
La Chassaigne (Geoffroy de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 406.
— (Joseph de), président au Parlement de Bordeaux, 529, 530 n.
La Chastre, 370.
La Châtaigneraie (François de Vivonne, sieur de), 8, 42, 183, 184.
La Cisterna d'Asti, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 215, 216 n., 217.
La Clotte, capitaine, 95, 106 n.
La Coderie (sieur de), 428.
La Cueva (Juan de), 131.
Ladoue, capitaine, 573.
La Faye (sieur de), 94.
La Fayette (Antoine de), 174 n.
— (compagnie de), 208, 220.
La Fère, Aisne, ch.-l. de cant., arr. de Laon, 104 n., 354, 357 n., 374 n.
La Ferrière (comte Hector de), 20.
La Ferté-Milon, Aisne, cant. de Neuilly-Saint-Front, arr. de Château-Thierry, 301 n., 364 n., 372 n., 373 n., 374 n.
La Ferté-sous-Jouarre, Seine-et-Marne, ch.-l. de cant., arr. de Meaux, 172.
Lafitole, Hautes-Pyrénées, arr. de Tarbes, cant. de Maubourguet, 560 n., 561.
Lafon (Mary), 467.
La Forest, maître d'hôtel de Charles IX, 493 n.
Lafox, Lot-et-Garonne, cant. de Puymirol, arr. d'Agen, 423.
Lagarde. *Voy.* Sevin (Guillaume de).
La Garde (Escalin, baron de), 42, 72, 73, 137, 138, 178, 235, 236, 237, 297, 311, 212, 317 n., 531, 562, 569, 578.
Lagebaston (Jacques Benoist de), premier président du Parlement de Bordeaux, 473, 521.
Lagrange, procureur au présidial d'Agen, 390.
La Gombaudière, capitaine, 508, 509.
La Grange (Claude), 506, 507, 508, 509 n.
La Gravière (François Séguier, sieur de), sénéchal de Quercy, 482, 486, 487, 488, 505 n.
La Grue (sieur de), 429.
La Gruère, Lot-et-Garonne, cant. du Mas-d'Agenais, arr. de Marmande, 438, 439.
La Guiche (Gabriel de), 383.
Laguiraude, 127.
Laguo, capitaine, 43, 360.
Lahet (Jean de), procureur général au Parlement de Bordeaux, 495, 511.
La Hunaudaye (Pierre de Tournemine, sieur de), 201.
La Lande (Clément de), chanoine d'Agen, 494 n., 499 n., 523 n., 555 n.
Lallemant (Estienne), 372 n.
La Loggia, prov. et distr. de Turin, 144 n.
La Loue (sieur de), 565.
La Mark (Robert de), sieur de Fleuranges, 102 n.
La Mirandole (*Mirandola*), ch.-l. de

distr., prov. de Modène, 42, 111, 118, 190, 235, 251 n., 262.
La Molle (Jacques de Boniface, sieur de), 10 n., 66.
— (Jacques de Boniface, sieur de), 221 n., 224 n., 297, 312, 323, 325, 332 n., 341, 344, 345 n., 608 n.
— (Joseph de Boniface, sieur de), 168.
— (Joseph de Boniface, sieur de), 583.
La Monjoye (sieur de), 324.
La Montada. Voy. *Monta*.
La Monzie-Montastruc, Dordogne, cant. de Sigoulès, arr. de Bergerac, 460 n.
La Moraia (?), 211 n.
La Morlière (sieur de), 267, 341 n., 382 n.
Lamote (sieur de), 437.
La Mothe-Gondrin (Blaise de Pardaillan, sieur de), 191 n., 194, 203, 212, 213, 220.
— (Antoine de Pardaillan, sieur de), 426 n., 428, 434, 520, 544, 552, 555 n., 563 n., 572, 575, 576 n., 582.
La Mothe Le Vayer (François de), 14 n.
Lampugnagno (Giovan Giorgio), 195.
Lancelot, 42.
Lancrau (Pierre de), évêque de Lombez, 512.
Landes, 533, 555.
Landucci (Andrea), agent siennois à Rome, 325.
— (Landuccio), 238 n.
— (Marco), 322.
Langey. *Voy*. Du Bellay (Guillaume), Du Bellay (Martin).
Langhe (région des), 208, 220 n., 221.
Langoiran (Guy de Monferrand, dit), 582, 585.
Langon, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de Bazas, 439 n., 505 n., 521.
Languedoc, 26, 27, 29, 81, 104, 115, 116, 118, 120, 130, 132, 403 n., 412, 465, 468, 471, 472, 482, 486, 487, 516 n., 535, 539, 540, 542, 545, 551, 553 n., 554, 556, 558, 559, 564, 570.
Languedociens, 178.
Lannes (les), 528.
Lannes (Jean), maréchal de France, 456.
Lannoy (Charles de), 98 n., 100 n.
— (Philippe de), prince de Sulmone, 156, 166, 167.
La Noue (François de), 460 n., 538 n., 566, 618.
Lanouhe (Meric de), 442.
Lanssac (Louis de Saint-Gelais, sieur de), 76, 235, 237 n., 238, 240, 241 n., 242 n., 244, 247, 252, 253, 256, 288, 310 n., 311, 313 n., 315, 316, 317, 318, 321, n., 449 n., 511, 560 n., 564, 568, 569.
— (Guy de Saint-Gelais, sieur de), 521.
Lanzo, prov. de Turin, distr. d'Ivrée, 76, 199, 200, 201, 202, 205, 226.
Laon, Aisne, ch.-l., 374.
La Peyre, capitaine, 387 n.
La Pise (Joseph de), 112.
La Plume, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. d'Agen, 394, 395.
La Popelinière (Lancelot Voisin de), 9, 12, 16, 313 n., 315, 318 n., 349 n., 371, 373 n., 426 n., 431, 499, 509, 518 n., 564, 565, 566, 568, 570, 581, 592.
Lara (Juan Manrique de), 271, 278.
Larboust (Savary d'Aure, baron de), 547, 555 n.
La Redorte, Aude, cant. de Peyriac-Minervois, arr. de Carcassonne, 104.
La Réole, Gironde, ch.-l. d'arr., 438, 439, 442, 443, 446, 447, 521, 585 n., 587.
La Rivière, capitaine, 469, 471.
— (François de), procureur syndic de la ville de Bordeaux, 587.
— (J. de), 469.
Larmavaille (?), loc. auj. disparue, 528 n.
Larmavaille, capitaine, 587 n.
La Roche-Abeille, Haute-Vienne, cant. de Nexon, arr. de Saint-Yrieix, 531 n., 537.
La Roche-Chalais, Dordogne, cant. de Sainte-Aulaye, arr. de Ribérac, 528, 529, 530, 571, 598.

La Roche (François de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 529.
La Roche-Chalais (sieur de), 528 n., 530.
La Roche-du-Maine (Jacques Tiercelin, sieur de), 59 n.
La Rochefoucault, Charente, ch.-l. de cant. arr. d'Angoulême, 535.
La Rochefoucauld (Antoine de). *Voy.* Barbezieux.
— (François III, comte de), 37, 447, 449, 465, 513, 514, 527 n.
La Rochelle, Charente-Inférieure, ch.-l., 25, 30, 31, 37, 42, 101, 349 n., 479, 494, 506, 507, 509, 512 n., 514, 516, 541, 579, 580, 581, 582, 595, 601 n.
La Roche-Pingolet. *Voy.* Clavel.
La Roche-Posay (sieur de), 304, 307.
La Rochepot. *Voy.* Montmorency (François de).
La Rocque-des-Ars (sieur de), 425, 593.
La Romieu, Gers, cant. et arr. de Condom, 453.
Las (Gratien de), avocat du roi au présidial d'Agen, 501, 575.
La Sague (Jacques de), 391.
La Salle, capitaine, 235 n.
La Sauve, Gironde, cant. de Créon, arr. de Bordeaux, 440.
La Sauvetat-d'Eymet. Voy. *La Sauvetat-du-Dropt*.
La Sauvetat-de-Gaure, Gers, cant. de Fleurance, arr. de Lectoure, 267, 424, 453.
La Sauvetat-du-Dropt, Lot-et-Garonne, cant. de Duras, arr. de Marmande, 514, 523, 524, 525.
Lassay, Vienne, comm. de Loudun, ch.-l. d'arr., 538 n.
Laterino (porta), à Sienne, 261 n., 275.
Latomy (Nicolas), président au parlement de Toulouse, 426.
Latour (sieur de), 386.
La Tresne, Gironde, cant. de Créon, arr. de Bordeaux, 440.
La Trinità, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 140 n., 141 n., 142, 201 n.
La Trinità (M. de). *Voy.* Costa (Giorgio Maria).
Laubespine (Claude de), secrétaire d'État, 377 n.
— (Sébastien de), évêque de Limoges, ambassadeur de France en Espagne, 430, 447 n.
Laugnac (François de Montpezat, sieur de), 566.
Lautrec (Odet de Foix, sieur de), 32, 36, 42, 49, 60 n., 61, 91, 92, 93, 94 n., 95, 96, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 603, 609.
Lauzerte, Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Moissac, 423, 507.
Lauzun (baron de), 469 n., 507.
Laval (Alleman de), 111, 602.
La Valette (Jean de Nogaret, sieur de), 518, 531, 566, 583.
La Vauguyon (Jean d'Escars, sieur de), 37 n., 422, 440 n., 458, 461, 464, 529, 530, 586.
Lavaur, Tarn, ch.-l. d'arr., 432, 537, 545, 546.
La Velurnie (?), capitaine, 359.
La Vigne (Jean de), ambassadeur de France à Constantinople, 354 n., 356 n.
Lavit, capitaine, 428.
Layrac, Lot-et-Garonne, cant. d'Astaffort, arr. d'Agen, 127, 457, 469 n., 471.
Layrole, Lot-et-Garonne, comm. de Montayral, cant. de Tournon-d'Agenais, arr. de Villeneuve-sur-Lot, 395.
Lazare, capitaine, 84.
Lazzaro, secrétaire de Monluc, 291.
Leberon (Antoine de Gelas, sieur de), 428, 429, 508, 513, 522, 523, 525, 528, 537, 561, 564 n., 565, 572.
Le Bourg, 267.
Le Clerc (Jean), 9 n.
Lectoure, Gers, ch.-l. d'arr., 20, 31, 82, 91, 410, 413, 414 n., 425, 442, 452, 453, 454, 455 n., 456, 457, 467, 468, 469, 480, 495, 499, 500, 501, 502, 522, 539, 544, 545, 558 n.,

559, 561, 562, 566, 570, 573 n., 586 n., 599.
Lécussan (René de Goulard, sieur de), 248, 250, 263, 264, 283, 297.
Lefebvre, secrétaire, 506.
Le Frère de Laval, 592 n.
Le Hâvre, Seine-Inférieure, ch.-l. d'arr., 178, 380.
Leicester (Robert Dudley, comte de), 493 n., 494 n.
Le Laboureur (Jean), 334 n.
Le Long (P.), 507.
Le Maçon (Antoine), 148 n.
Lembeye, Basses-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Pau, 550.
Lemercier (Népomucène), 103 n.
Lemonnier (Henry), 21 n., 379 n.
Lenormant (Charles), 18.
Léon X, pape, 100.
Lère, affl. de l'Aveyron, 562 n.
Le Roy (Eugène), 462 n.
Lescar (évêque de), *Voy.* Albret (Louis d').
Lescout. *Voy.* Romegas.
Lescun (Thomas de Foix, sieur de), maréchal de France, 43, 52 n., 90 n., 91, 92, 95, 101, 102, 104, 603.
Lesegno, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 210, 211 n.
Lesparre, Gironde, ch.-l. d'arr., 508, 526.
L'Espine, 267.
Lestalla (fort de), 346 n.
Lestang. *Voy.* Murat.
L'Estang. *Voy.* Cornusson (François de la Valette).
Lestelle (sieur de), 408.
L'Estoile (Pierre de), 9 n.
Le Tréport, Seine-Inférieure, cant. d'Eu, arr. de Dieppe, 178.
Leucate, Aude, cant. de Sigean, arr. de Narbonne, 130.
Levant, 235.
Lévignac, Lot-et-Garonne, cant. de Seyches, arr. de Marmande, 528.
Lévignac (sieur de), 408.
Leyva (Antonio de), 63, 97, 116 n., 117, 141.
Lézignan, Aude, ch.-l. de cant., arr. de Narbonne, 104.
L'Hospital (Michel de), chancelier de France, 174 n., 352 n., 418, 485 n., 492, 614.
L'Hospitalet, Lot, cant. de Castelnau, arr. de Cahors, 450 n.
Liane, rivière, 176, 178, 179, 181 n.
Libourne, Gironde, ch.-l. d'arr., 520, 522, 523, 526, 529, 532, 533 n., 535, 537, 538, 551, 553, 561.
Lignac (Gabriel de), sieur de Savignac, 93, 104.
Lignerolles (Philibert le Voyer, sieur de), 521.
Ligondès (sieur de), 186 n., 191 n., 220.
Ligue (la), 55 n.
Limoges, Haute-Vienne, ch.-l., 418, 503, 504, 505, 520, 560 n., 584.
Limoges (sieur de). *Voy.* Laubespine.
Limousin (pays de), 561.
Lisini (A.), 275.
Lisle, Tarn, ch.-l. de cant., arr. de Gaillac, 16, 125, 126, 127.
Lisle, capitaine, 178, 183 n.
L'Isle (de), capitaine, 317.
Litolfi (Annibale), agent mantouan à l'armée de D. Ferrante de Gonzague, 196 n., 197 n., 199 n., 200 n., 202 n., 206 n., 208 n., 210 n., 213 n., 214 n., 220 n., 221 n., 222 n., 223 n., 224 n.
Livia Fausta (signora), 79.
Livius Marcius, 36.
Livorno, prov. de Novare, distr. de Vercelli, 307.
Livron, Drôme, cant. de Loriol, arr. de Valence, 584 n.
Loches, Indre-et-Loire, ch.-l. d'arr., 419 n., 421 n.
Lodève (évêque de). *Voy.* Gabre.
Lodi, ch.-l. de distr., prov. de Milan, 278 n.
Lodrone (Francesco), 98, 134.
Loire, fleuve, 390 n., 423 n.
Lolgi (Guido), ambassadeur du duc de Parme à la cour de France, 441 n.
Lomagne (Géraud de), baron de Sérignac, 582.

Lombardie, 299.
Lombardie (prieur de), 327.
Lombards, 97.
Lombez (évêque de). *Voy.* Lancrau.
Lombriasco, prov. de Turin, distr. de Pinerolo, 143, 146, 171.
Longa. Voy. *Sainte-Foy de Longas*.
Longjumeau, Seine-et-Oise, ch.-l. de cant., arr. de Corbeil, 510.
Lorette (*Loreto*), prov. et distr. d'Ancône, 107.
Lorge (Mme de), 46.
Lorges. *Voy.* Mongonmery.
Lormont, Gironde, cant. du Carbon-Blanc, arr. de Bordeaux, 428 n.
Lorraine, 88, 89, 90, 91 n., 197, 198, 396, 499 n.
Lorraine (Jean, cardinal de), 198, 216 n., 253 n., 308, 340 n., 342 n., 348, 354, 355 n., 362 n., 366 n., 367 n., 369 n., 372 n., 375, 377 n., 386, 392, 408 n., 438 n., 504 n.
— (maison de), 308.
Los Covos (Francisco de), 130.
Losses (Jean de), lieutenant de roi en Guienne, 582, 583.
Lot, affl. de la Garonne, r. d., 474 n., 562 n., 564.
Louis XI, roi de France, 90, 132.
Louis XII, roi de France, 89.
Louis XIII, roi de France, 132 n.
Louise de Savoie, mère de François Ier, 96, 104, 609.
Loup, capitaine, 226.
Lourdes, Hautes-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. d'Argelès, 558 n., 582, 589 n.
Louvre (palais du), 490 n.
Louyre, affl. de la Dordogne, r. d., 460.
Loyal serviteur (le), 89.
Lucbardès, capitaine, 557.
Lucchesini (Girolamo), 140 n.
Lucerne, Suisse, ch.-l. de cant., 155 n.
Lucignano, prov. et distr. d'Arezzo, 248, 250, 251.
Lucq-de-Béarn, Basses-Pyrénées, cant. de Monein, arr. d'Oloron, 81, 82.
Lucques, ch.-l. de prov., 281.
Lucquois, 238.
Lude (Guy de Daillon, sieur du), 509.
— (Jacques de Daillon, sieur du), 60, 93, 390 n.
Luna (Emmanuel di), 83, 303.
— (Giovanni di), 242, 247 n.
Lunebourg (colonel), 366.
Lunel, Hérault, ch.-l. de cant., arr. de Montpellier, 104 n.
Luppé (Raymond de), 94.
Lurbe (Gabriel de), 6, 54 n.
Lusignan-Petit, Lot-et-Garonne, cant. de Prayssas, arr. d'Agen, 570.
Lussan (Jean-Paul d'Esparbès, sieur de), 293, 544, 549 n., 551, 552 n., 588.
Lustrac (Marguerite de), 585 n.
Luti (Camillo), 324, 326 n.
Luxembourg (pays de), 64, 91, 354, 373.
Luxembourg, ch.-l. du grand-duché de Luxembourg, 355 n., 374.
— (porte de), à Thionville, 351, 358, 360, 367.
Lyenard ou Lyonard, capitaine, 162 n.
Lyon, Rhône, ch.-l., 34 n., 43, 59, 104, 119 n., 124, 125 n., 127, 157 n., 309 n., 312, 348, 384, 499, 576, 584, 585 n.

M

Mabrun (Jean de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 587.
Macard, 349, 378.
Macerata, ch.-l. de prov., 332 n.
Machiavel (Nicolas), 54 n., 115 n.
Madaillan, Lot-et-Garonne, cant. de Prayssas, arr. d'Agen, 585, 586 n.
Madaillan (Charles d'Albert de Laval, sieur de), 507, 513, 523, 524, 528, 544, 548, 563 n., 566, 572, 575, 595 n.
Maddalena (*la*), près de Naples, 110, 113.
Madère (île de), 495, 497, 498.
Madot (?), 511.
Madrid, 486, 495, 497 n., 498 n.

Madruzzo (Alisprando), 153, 155, 163, 168.
Maggi (Cesare), dit César de Naples, 66, 83 n., 84 n., 145, 147, 148, 149, 150, 156, 168 n., 204 n., 207, 211, 212, 217, 221, 300, 303.
Magrin, capitaine, 144.
Maignauld (François de), 94.
— (Odet de), 94, 95 n.
Maillac. *Voy.* Maliac.
Mailly (René de), 162.
Maira, affl. du Pò, r. g., 143, 156, 206.
Majorque (île de), 236.
— (rois de), 131.
Malaspina (Hippolyte), marquise d'Escaldasol, 43, 101, 103.
Malassise. *Voy.* Mesmes (Henri de).
Malaubère (Micheau), 508 n.
Malavolti (Girolamo), 286, 287, 289, 291, 292.
— (Orlando), 16, 295.
Maliac (Jehan de), fermier général des finances en Guienne, 217, 581 n.
Malicorne (Jean de Chourses, sieur de), 449, 450.
Malingre (Claude), 187 n.
Mallet (abbé), 12 n.
Malras (sieur de), 429.
Malte (île de), 297, 610.
Malvyn (Charles de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 33 n.
— (Geoffroy de), sieur de Cessac, conseiller au Parlement de Bordeaux, 1, 2 n., 3, 6 n., 74, 441 n.
— (Jean de), sieur de Primet, 6 n.
— (famille de), 6.
Manciet (capitaine), 564 n.
Manom (*Monhofen*), Lorraine, distr. de Thionville, 357, 360, 361, 369.
Mansan (Jean d'Antist, sieur de), 544, 545, 547, 550.
Mansencome (François de Lasseran, sieur de), père de Blaise de Monluc, 91 n.
— (famille de), 3.
Mantoue, ch.-l. de prov., 72 n., 100, 192 n., 196 n., 343.
Mantoue (Abraham de), 100.
Mantoue, (duc de), 117 n., 302 n., 307.
— (marquis de), 114 n.
Manzac, Dordogne, cant. de Saint-Astier, arr. de Périgueux, 464.
Mappamondo (sala del), au Palazzo publico de Sienne, 262, 273.
Marans, Charente-Inférieure, ch.-l. de cant., arr. de La Rochelle, 509.
Marbault, 438.
Marcel, 26.
Marcel II, pape, 295, 296, 297.
Marchais, Aisne, cant. de Condé, arr. de Château-Thierry, 375, 376 n.
Marchand (abbé Ch.), 21 n., 154, 186 n., 200 n., 201, 219, 371 n.
Marchastel (Geoffroy d'Astorg de Cardaillac, sieur de Peyre-), 432, 433, 450, 483, 486, 488, 552, 553, 555.
Marciac, Gers, ch.-l. de cant., arr. de Mirande, 550, 551, 553 n., 561 n., 575, 576 n.
Marciano, prov. et distr. d'Arezzo, 10, 16 n., 20 n., 76, 78, 117, 184, 233 n., 239 n., 245, 246, 249, 251, 254 n., 255, 256 n., 257 n., 288, 461, 597.
Mark, Pas-de-Calais, cant. de Calais, arr. de Boulogne, 180.
Marcon du Pousset, 574 n.
Maremme (région de la), 238, 252, 319, 336.
Marene, distr. de Saluzzo, prov. de Coni, 141, 142.
Marenneaux, 507.
Marennes, Charente-Inférieure, ch.-l. d'arr., 506 n., 507, 508, 509.
Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas, 96 n.
Marguerite de France, duchesse de Savoie, 378, 380. *Voy.* Berry (Marguerite, duchesse de).
Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, 104 n.
Marguerite de Valois, reine de Navare, femme de Henri IV, 3 n.
Marie d'Autriche, reine de Hongrie, régente des Pays-Bas, 124 n., 171 n., 196.
Marie Tudor, reine d'Angleterre,

237 n., 244 n., 256 n., 260 n., 262 n., 304 n., 312 n., 314 n.
Marignan, prov. et distr. de Milan, 89, 288.
Marignan (Gianjacomo Medichino, marquis de), 13, 41, 77, 78, 99 n., 164 n., 196, 231, 237, 239, 240, 241 n., 244, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 552, 254, 260, 261, 264, 266, 267 n., 268, 270, 271, 272, 273 n., 276, 278 n., 281, 284, 290, 293 n., 294, 295.
Marini (Girolamo), 130, 132.
— (Tommaso de'), 131 n.
Marino, prov. et distr. de Rome, 10 n., 315 n., 316 n., 317.
Marino di Peschere, 185.
Marmande, Lot-et-Garonne, ch.-l. d'arr., 126, 395, 396, 401, 436, 446, 473 n., 521, 564, 584.
Marne, affl. de la Seine, r. d., 172.
Marot (Clément), 391.
Marquise, Pas-de-Calais, ch.-l. de cant., arr. de Boulogne, 175, 177.
Marsan (pays de), 582.
Marseillais, 120.
Marseille, Bouches-du-Rhône, ch.-l., 11, 15, 60, 62, 97, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 235, 236, 237, 238 n., 297, 311, 312, 603.
Marseille-Veyre (massif de), 119.
Marsiliana, comm. de Manciano, distr. et prov. de Grosseto, 339 n.
Martigues (sieur de), 381 n.
Martin (Henri), 17 n., 321 n.
Martineau, secrétaire de Monluc, 348, 387, 485.
Martyr (Pierre), 397 n.
Marzani (Giacomo), 16.
Mas, capitaine. *Voy.* Sassenage.
Mas-d'Agenais (Le), Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Marmande, 401 n., 438, 553, 560.
Mas-d'Aire (Le), Landes, comm. d'Aire-sur-l'Adour (voy. ce mot), 550.
Masencal (Jean de), premier président au Parlement de Toulouse, 425, 426, 427.
Masino. Voy. *Borgo Masino*.
Masone (John), abassadeur anglais à la cour de France, 175 n., 188 n., 235 n., 237 n., 249 n., 254 n., 256 n., 260 n., 262 n., 264 n., 286 n.
Massaini (Carlo), 270 n.
Massès (sieur de), capitaine, 430, 437, 459, 464, 501.
Maubourguet, Hautes-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Tarbes, 589 n.
Mauchane. Voy. *Marciano*.
Maugiron (Guy de), 188 n., 191 n., 204, 211, 212, 215 n., 216.
Maulmont (de), 348 n.
Mauran (Guillaume), 574 n., 575.
Maurevel (François Louviers, dit), 578.
Mauro de Novate, capitaine, 147.
Mauvezin, Gers, ch.-l. de cant., arr. de Lectoure, 92, 94 n., 544.
Mazères, Haute-Garonne, cant. de Salies, arr. de Saint-Gaudens, 559, 560.
Mazzi (Bernardo), 277 n.
Meaux, Seine-et-Marne, ch.-l. d'arr., 172, 349, 501, 579, 611.
Médicis (Jean de), dit des Bandes-Noires, 99, 100, 108, 602.
— (Lucrèce de), 347.
— (famille de), 100.
Medina-Celi (duc de), vice-roi de Navarre, 559 n.
Médoc (pays de), 511, 526.
Megrin, capitaine, 95.
Meillon, Isère, 129.
Melfi, prov. de Potenza, ch.-l. de distr., 2 n., 61.
Melfi (prince de). *Voy.* Caracciolo (Jean).
Melloni, 179.
Melun, Seine-et-Marne, ch.-l., 495.
Memmi (Simone), 262, 285.
Memy (Jean), 424 n., 435.
Mendoza (Diego de), 258.
— (Francesco de), cardinal de Burgos, 321, 322.
Menendez (Pedro), 495.
Mercuès, Lot, cant. et arr. de Cahors, 457.

Mérenx, capitaine, 125, 126.
Merle de Monsalut (Léon de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 587.
Mesmes (Henri de), seigneur de Roissy et de Malassise, 25, 29, 30 n., 46, 331, 332, 334, 335, 337, 608.
— (Jean de), capitaine, 453, 454.
— (Jean-Antoine de), comte d'Avaux, 46.
— (Jean-Jacques de), 46, 47.
Metz, Lorraine, 77, 85, 316 n., 354, 355 n., 359 n., 363, 372 n., 605, 606.
— (porte de), à Thionville, 351.
Meudon, Seine-et-Oise, cant. de Sèvres, arr. de Versailles, 124 n.
Meung-sur-Yèvre, Nièvre, comm. de Pougny, cant. et arr. de Cosne, 449 n.
Mézières, Ardennes, ch.-l., 93, 374, 609 n.
Michaud (Joseph-François), 15, 17.
Michelet (Jules), 17, 18, 184 n.
Michieli (Giovanni), ambassadeur vénitien en France, 347 n., 348 n., 349 n., 353, 354 n., 355 n., 361, 362, 363 n., 364 n., 366 n., 367 n., 369 n., 370, 372 n., 373, 374, 375, 376 n., 377 n., 380 n., 381 n., 390 n., 391 n.
Midou, affl. de la Midouze, 556, 557 n.
Midouze, affl. de l'Adour, r. d., 556 n.
Mieulan, voy. *Meillon*.
Mignanelli (cardinal), 288.
Milan, 58, 68, 71, 91, 99, 104 n., 137 n., 152, 157 n., 170 n., 206 n., 208, 300, 320 n., 343, 379 n., 534 n.
Milanais, 58, 91, 170, 171, 188 n., 190, 196, 214.
Milanesi (Gaetano), 293.
Milet, secrétaire du duc de Guise, 364 n.
Milhau, Aveyron, ch.-l. d'arr., 422, 518.
Millanges (Simon), 3, 6, 7, 19.
Millas, Pyrénées-Orientales, ch.-l. de cant., arr. de Perpignan, 133.
Millas, capitaine, 358, 359, 365, 366 n.
Millault, 102 n.
Millesimo, prov. de Gênes, distr. de Savone, 223.
Millort, capitaine, 156 n., 158 n., 167, 171 n.
Miolo (Gianbernardo), 146, 148, 149, 150, 151 n., 152, 191, 192, 194, 195, 197, 200 n., 203, 204, 208, 211 n.
Mirabel, Tarn-et-Garonne, cant. de Caussade, arr. de Montauban, 450.
Mirambeau (Jacques de Pons, sieur de), 510, 511.
— (chevalier de), 445.
Miramont, Haute-Garonne, cant. et arr. de Saint-Gaudens, 544.
Miramont, Lot-et-Garonne, cant. de Lauzun, arr. de Marmande, 523.
Mirande, Gers, ch.-l. d'arr., 92, 94 n., 544 n.
Mirande (porte de la), à Perpignan, 131.
Mirepoix (Jean de Lévis, sieur de), 488.
Missaglia, 295 n.
Mocenigo (Alvise), 148 n.
Modena (Antonio), 345 n., 346.
Modène, ch.-l. de prov., 106, 277, 344, 345, 347.
Moirax, Lot-et-Garonne, cant. de la Plume, arr. d'Agen, 435, 566.
Moissac, Tarn-et-Garonne, ch.-l. d'arr., 434, 449, 450, 454, 500, 506, 518, 523, 537, 544.
Molard (Frédéric), 161 n.
Molinon, 410, 414 n.
Mombarcaro, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 222 n.
Monaco, 97.
Monbahus, Lot-et-Garonne, cant. de Cancon, arr. de Villeneuve, 523.
Monbaruzzo, prov. d'Alexandrie, distr. d'Acqui, 135.
Monbran, Lot-et-Garonne, comm. de Foulayronnes, cant. et arr. d'Agen, 566.
Monbrun (Charles du Puy, sieur de), 569.
Moncalieri, prov. et distr. de Turin, 88 n., 143, 155, 185, 194, 198, 211, 212 n., 218, 219, 227.
Moncalvo, prov. d'Alexandrie, distr.

de Casale-Monferrato, 84, 85, 170, 300, 307, 308.
Monclar, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Villeneuve, 586.
Monçon (*Monzon*), Espagne, prov. de Huesca, distr. de Barbastro, 130.
Moncontour, Vienne, ch.-l. de cant., arr. de Loudun, 549, 561, 566.
Mondenard (Catherine de), 91 n.
— (François de), 91.
— (Françoise de), mère de Blaise de Monluc, 91 n., 92 n.
— (Garcie ou Gaixiot), sieur d'Estillac, 91, 92 n.
— (Jean de), sieur d'Estillac, 91 n.
— (Jean III), sieur de Roquelaure, 58, 92.
Mondoulcet (Robert de), commissaire délégué en Guienne, 31, 33, 34 n., 36, 577.
Mondovi, prov. de Coni, ch.-l. de distr., 66, 68, 73, 74 n., 138, 139, 140, 141, 142, 143, 187 n., 192, 204, 208, 209, 210.
Monferrand (Charles de), maire de Bordeaux, 25 n., 29 n., 227, 228 n., 460, 461, 523, 524, 526, 528, 529, 530, 537, 552 n., 562, 563, 564, 583, 585 n., 587.
Monferrat (pays de), 85, 137, 170, 196, 203, 214, 227, 299, 307.
Monflanquin, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Villeneuve, 425, 458, 523, 544, 585.
Monfort. *Voy.* Clavel.
Mongairal (sieur de), 461.
Mongonmery (Gabriel de), sieur de Lorges, 467, 528, 536, 537, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 548, 549, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 559, 560, 561, 562, 563 n., 565 n., 566, 569, 570, 579, 589 n., 595, 596, 601, 602 n,, 606, 617.
— (Jacques de), sieur de Lorges, 133, 134.
Monheurt, cant. de Damazan, arr. de Nérac, 565 n.
Monistero, comm. de Masse di Siena, prov. et distr. de Sienne, 239, 240, 241 n., 243, 261, 269, 325.
Monluc (Charles de), sénéchal d'Agenais, 4 n.
— (Charlotte-Catherine de), fille de Blaise, 491.
— (Fabien de), dit le capitaine Monluc, quatrième fils de Blaise, 12 n. 184 n., 419 n. 420 n., 497, 523, 524, 557, 558, 559, 574 n., 578 n., 580, 582, 584.
— (Françoise de), fille de Blaise, 298.
— (Jean de), évêque de Valence, frère de Blaise, 2 n., 30, 47, 48, 65, 124 n., 132, 183, 197, 198, 298, 340, 348, 386 n., 393, 396, 397, 399, 402 n., 403, 435, 488, 490, 496, 502, 504, 528, 532, 554, 558, 572, 575, 576 n., 581.
— (Jean de), chevalier de Malte, évêque de Condom, troisième fils de Blaise, 1, 3, 487, 498, 504 n., 509, 513, 517, 521, 525, 537, 538, 566, 588.
— (Jean de), sieur de Balagny, maréchal de France, 47.
— (Jean-Blaise de), petit-fils de Blaise, 2, 34 n.
— (Joachim de), sieur de Lioux, frère de Blaise, 16, 125, 126, 127, 182 n., 398 n., 416, 420 n., 435, 464, 473, 474 n., 479.
— (Marc-Antoine), fils aîné de Blaise, 11, 90 n., 317, 318, 319.
— (Pierre-Bertrand), dit le capitaine Peyrot, deuxième fils de Blaise, 2, 9, 358, 366, 394, 405, 441, 443, 453, 454, 455, 468, 470 n., 471 n., 495, 496, 497, 606.
Monneins (Tristan de), 157, 158, 170 n.
Monpezat (Antoine de Lettes, sieur de), 64, 117.
— (Jean de). *Voy.* Carbon.
— (Melchior Desprez, sieur de), 332 n.
— (sieur de), 578, 579 n.
Monsalès (Jacques de Balaguier, sieur de), 517, 518, 519, 520, 608.
— (Jean de Balaguier, sieur de), évêque de Cahors, 518.

Monségur, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de La Réole, 31, 338, 408, 441, 442, 443, 445, 446, 448, 484, 544, 617.
Montà, prov. de Coni, distr. d'Alba, 155, 156, 167 n., 213.
Montafia, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 155.
Montagnac-sur-Lède, Lot-et-Garonne, cant. de Monflanquin, arr. de Villeneuve, 458.
Montaigne (Michel de), 3, 8, 9, 53, 71, 342 n., 343.
Montalcino, prov. et distr. de Sienne, 25, 30 n., 32, 238, 251, 252, 254, 256, 257, 260 n., 262, 263, 264, 265 n., 269, 270 n., 276, 277, 281 n., 282, 283, 284 n., 286 n., 287 n., 288, 293 n., 294, 295, 296, 309, 310, 311, 312 n., 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332 n., 333, 334 n., 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341 n., 343, 378, 597, 598, 600.
Montalvo (Antonio di), 230, 238 n., 240, 242, 246, 247, 250, 251, 252, 254, 261, 269, 276 n., 291 n.
— (arcia di), 231.
Montamat (Bernard d'Astarac, baron de), 495, 513, 541 n., 548 n., 589 n.
Montanaro, prov. et distr. de Turin, 303 n.
Montaner, Basses-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Pau, 576 n.
Montauban, Tarn-et-Garonne, ch.-l., 95 n., 105 n., 422, 423, 428, 432, 433, 434, 447, 448, 450, 451, 464, 466, 467, 487, 492 n., 499, 500, 501, 507, 522, 531, 537, 540, 562, 567, 570, 581, 594, 601, 609.
Montault (Bernard de), coseigneur de Castelnau, 91.
Montaut, Landes, cant. et arr. de Saint-Sever, 555.
Montaut (Jean de Puységur, sieur de), 546, 553 n., 572, 586 n.
Montauto (Federigo), 239.
Montbazin (sieur de), 195, 199 n., 200, 213 n., 219, 227, 228.
Montbron, Charente, ch. l. de cant., arr. d'Angoulême, 526 n , 535.
Montbrun, Haute-Garonne, cant. de Montesquieu-Volvestre, arr. de Muret, 544.
Montceaux, Seine-et-Marne, cant. et arr. de Meaux, 349, 355 n.
Mont-de-Marsan, Landes, 10, 15 n., 31, 32, 492, 493 n., 544, 553, 555, 556, 557, 558, 559.
Mont de Vys. Voy. *Mondovi*.
Monte-Amata, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 309, 335.
Montecchio, prov. et distr. de Sienne, 261, 281 n.
Montech, Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Castelsarrasin, 451, 452 n., 453, 454, 457.
Montechiaro d'Asti, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 155, 156 n., 158.
Montélimar, Drôme, ch.-l. d'arr., 94 n.
Montemagno, prov. d'Alexandrie, distr. de Casale-Monferrato, 170.
Montenero, comm. de Cinigiano, prov. et distr. de Grosseto, 322.
Montepescali, écart de Roccastrada, prov. et distr. de Grosseto, 325 n., 336.
Montepulciano, prov. de Sienne, ch.-l. de distr., 248, 256 n., 323, 326, 328 n.
Monteriggioni, prov. et distr. de Sienne, 254.
Monterone, prov. de Coni, distr. d'Alba, 140.
Monterongriffoli, prov. et distr. de Sienne, 335.
Montespan (Hector de Pardaillan, baron de), 561, 572.
Montesquieu, Lot-et-Garonne, cant. de Lavardac, arr. de Nérac, 580 n., 582 n.
Monticchiello, comm. de Pienza, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 252 n., 324, 327, 336, 342.
Monticiano, prov. et distr. de Sienne, 324 n.

Montiglio, prov. d'Alexandrie, distr. de Casale-Monferrato, 196.
Montjehan (René de), 117, 127.
Montjoi, Tarn-et-Garonne, cant. de Valence, arr. de Moissac, 570.
Montmédy, Meuse, ch.-l. d'arr. 367 n.
Montmor (sieur de), 63 n.
Montmoreau, Charente, ch.-l. de cant., arr. de Barbezieux, 525, 526 n., 528.
Montmorency (Anne de), connétable de France, 2 n., 21 n., 59, 63, 91, 97, 103, 106 n., 117 n., 118, 119 n., 122, 123, 124, 127, 128 n., 129 n., 130, 153, 186, 188, 189, 183, 196 n., 197, 202, 203 n., 210 n., 213 n., 218, 219, 220 n., 221 n., 224 n., 225 n., 226, 227 n., 229, 234, 235, 238 n., 244 n., 250 n., 252 n., 253, 254, 256 n., 257 n., 258 n., 259, 261 n., 263 n., 265 n., 266 n., 270, 271 n., 282 n., 283, 284 n., 287 n., 292 n., 293 n., 295 n., 296 n., 297, 299 n., 300 n., 305, 308, 310, 311, 313 n., 318 n., 319, 336 n., 339 n., 348, 350, 377, 378, 380, 386, 387 n., 388 n., 392, 420 n., 421 n., 431, 461, 472, 504, 606, 607 n., 610.
— (François de), sieur de La Rochepot, 123 n., 124 n., 125 n.
— (François de), maréchal de France, 29, 197, 202, 339 n., 348.
— (Henri de). *Voy.* Damville.
— (famille de), 13, 30, 348, 350, 379, 381, 385, 492, 494, 606, 608.
Montmorin (Gaspard de), comte de Saint-Hérem, gouverneur d'Auvergne, 517.
Montorio (comte de). *Voy.* Carafa (Giovanni).
Montozin (sieur de), 429.
Montpellier, Hérault, ch.-l., 126 n., 130, 259, 516.
Montpensier (François de Bourbon, duc de), 568.
— (Louis II de Bourbon, duc de), 37 n., 442 n., 451, 458, 459, 464, 465, 475, 510 n., 517, 519, 520, 522, 526 n., 605.
— (Louise de Bourbon, duchesse de), 60 n.
Montréal, Gers, ch.-l. de cant., arr. de Condom, 494.
Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr., 60, 173, 175, 177, 182 n.
Mont-Saint-Jean, Aisne, cant. d'Aubenton, arr. de Vervins, 372.
Moore (traité de), 173.
Mora (Girolamo), 156 n., 162 n., 164 n.
Morales (Cristoforo), 150.
Morand (François), 177.
Moreau (Pierre), capitaine, 519.
— (Sébastien), 99.
Moustier (porte du), à Montauban, 432.
Morelet-Lauzette, capitaine, 416.
Morellanus, 380 n., 386 n.
Moreri (Louis), 9 n.
Mores, 496.
Moret (Jean de), 575.
Moretta, prov. de Coni, distr. de Saluzzo, 142.
Moretto di Cantarollo Calabrese, capitaine, 234, 336.
Morlaàs, Basses-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Pau, 550.
Moro (Zuan), 110.
Morone (cardinal), 109 n.
Moselle, affl. du Rhin, 351, 352, 354, 355, 356, 357, 363, 364, 369.
Motula (cardinal), 311.
Moulin-Blanc, près d'Aixe (*Voy.* ce mot), 584.
Moulins, Allier, ch.-l., 494, 505.
Mouvans (Paul de Richien, sieur de), 516.
Mouzon, Ardennes, ch.-l. de cant., arr. de Sedan, 90 n.
Mugron, Landes, ch.-l. de cant., arr. de Saint-Sever, 555.
Munster (Sébastien), 351, 367 n., 371.
Murat (Antoine de), sieur de Lestang, 212.
Murazzano, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 222 n.
Muret, Haute-Garonne, ch.-l. d'arr., 505 n., 544 n., 553 n., 578 n.

Mussidan, Dordogne, ch.-l. de cant., arr. de Ribérac, 464, 465, 469, 470, 514, 527, 561, 601.
Musso. *Voy.* Marignan.

N

Namur, Belgique, ch.-l. de prov., 366.
Namurois, 353, 354.
Nancy, Meurthe-et-Moselle, ch.-l., 88, 89, 90.
Nantes, Loire-Inférieure, ch.-l., 479 n.
Naples, 5, 32, 42, 43, 49, 60, 61, 62, 71 n., 91 n., 94 n., 95 n., 98, 100, 105, 107, 108 n., 109, 110, 111 n., 113, 114, 118, 152, 153, 310, 318, 320, 323, 324, 333, 334 n., 379 n., 534 n., 599, 603.
Naples (tercio de), 260.
— (César de). *Voy.* Maggi.
Narbonne, Aude, ch.-l. d'arr., 27, 130, 133 n., 428 n., 487 n.
Nassau (Henri, comte de), 118 n.
Navagero (André), ambassadeur vénitien en France, 96 n.
— (Bernardo), ambassadeur vénitien à Rome, 313, 314.
Navarre, 91, 96, 381.
Navarre (maison de), 55 n.
— (maréchal de), 59.
— (Pedro de), 59, 96.
— (prince de). *Voy.* Albret (Charles d'), Henri de Bourbon.
— (reine de). *Voy.* Albret (Jeanne d').
— (roi de). *Voy.* Antoine de Bourbon, Henri II d'Albret.
Navarrenx, Basses-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. d'Orthez, 540, 542, 544, 546, 553 n., 557.
Navarro (Pedro), capitaine général de l'armée de Lautrec, 43, 61, 62, 107, 108 n., 113, 603.
Nay, Basses-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Pau, 576 n.
Negrepelisse (Louis de Carmaing, sieur de), 104, 105.
Negrepelisse (Louis de Carmaing, sieur de), 417, 431 n., 466 n., 469, 471, 472, 483, 488, 506, 551.
Nemours (Jacques de Savoie, duc de), 197, 202 n., 216 n., 303, 304, 334, 355 n., 507 n.
Nérac, Lot-et-Garonne, ch.-l. d'arr., 132 n., 383, 385, 390, 391, 399, 406, 409, 425, 435, 512, 513, 514, 544.
Nesmond (André de), président au Parlement de Bordeaux, 587.
Nettuno, prov. et distr. de Rome, 317.
Neufchâtel (comté de), 567.
Nevers, Nièvre, ch.-l., 424.
Nevers (François de Clèves, duc de), 81, 85, 86, 178, 203 n., 213 n., 355 n., 363 n., 365, 366, 367, 369, 374.
Niccolini (Agnolo), 337 n., 338 n.
Nice, Alpes-Maritimes, ch.-l., 42, 63 n., 65, 72, 97, 137, 138, 139, 148.
Nicolaï (Nicolas), 180 n.
Nieul, Charente-Inférieure, cant. de Saintes, arr. de La Rochelle, 580.
Nievole (val di), 76, 78, 237 n.
Nîmes, Gard, ch.-l., 516.
Niort, Deux-Sèvres, ch.-l., 509, 523.
Nini, historien italien, 238 n.
Niquet, 296 n.
Nivelle, rivière, 95.
Nizza Monferrato, prov. d'Alexandrie, distr. d'Acqui, 214, 224.
Noailles (Antoine de), maire de Bordeaux, 223 n., 252 n., 263 n., 308 n., 382 n., 404, 432 n., 437, 446 n., 447, 448, 453 n., 454 n., 467, 468 n., 472, 473.
— (François de), évêque de Dax, ambassadeur de France à Venise, 339 n., 342, 354 n., 356, 504 n., 505 n., 506 n.
Nobili (Vincenzio), 295.
Nocera, prov. de Pérouse, distr. de Foligno, 108, 109.
Noé (Roger de), 543, 596.
Nogaro, Gers, ch.-l. de cant., arr. de Condom, 545, 546, 550, 551 n., 553, 554, 561, 572, 573, 582.

Nola, prov. de Caserta, ch.-l. de distr., 112.
Nores (Pietro), 11, 313 n., 314 n., 318 n.
Norfolk (Thomas Howard, duc de), 175.
Normand (Charles), 21, 22 n., 368 n., 602, 612 n.
Normandie, 115 n., 173.
Norris (Henry), ambassadeur anglais à la cour de France, 28 n., 499, 519 n.
Nort (Antoine de), juge mage d'Agenais, 586.
— (Martial de), consul d'Agen, 394, 494 n., 501.
— (Odet de), 395.
Nostredame (Michel de), 384.
Notre-Dame (porte), à Perpignan, 131.
— (rue), à Monségur, 444.
Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille, 119, 121.
Notre-Dame-du-Pont (église), à Perpignan, 131.
Novalesa, prov. de Turin, distr. de Susa, 187.
Novare, ch.-l. de prov., 41, 150.
Novi Ligure, prov. d'Alexandrie, ch.-l. de distr., 171.
Noyers, Loir-et-Cher, cant. de Saint-Aignan, arr. de Blois, 513, 514.
Nuova (porta). Voy. *Romana* (porta).
Nuti (Ambrogio), 253, 273, 282, 283, 286, 288, 289, 311, 331 n.

O

Olhagaray (Pierre), 512 n.
Oloron, Basses-Pyrénées, ch.-l. d'arr., 543, 550 n.
Ombrone, fleuve, 238, 309, 324 n.
Oradea (sieur de), 115 n.
Orange (prince d'). *Voy.* Châlon.
Orbetello, prov. et distr. de Grosseto, 336.
Orcia, affl. de l'Ombrone, r. g., 309, 324 n., 325 n., 328, 329.
Orco, affl. du Pò, r. g., 199, 207.
Ordre (tour d'), 176, 177.
Orléans, Loiret, ch.-l., 47 n., 382 n., 392, 393, 422, 423 n., 424 n., 425, 434, 435, 447, 584, 593, 601, 606 n.
Orléans (duc d'). *Voy.* Charles.
— (États d'), 395.
Orsini (Girolama), duchesse de Castro, 339 n.
— (Giulio), 320.
Orsino (Camillo), 313.
— (Valerio), 112.
Orthe (vicomte d'). *Voy.* Aspremont.
Orthez, Basses-Pyrénées, ch.-l. d'arr. 544, 546, 547, 548, 549, 555, 559, 601, 609.
Ortubie (sieur d'), commissaire de l'artillerie, 444, 454, 455, 602.
Orvieto, prov. de Pérouse, ch.-l. de distr., 107 n.
Osservanza (couvent de l'), près de Sienne, 244, 259, 261, 279, 281.
Ossau (vallée d'), Basses-Pyrénées, 381.
Ossun (Pierre d'), 74, 90 n., 105, 141, 142, 144, 147 n., 157, 158, 170, 187 n., 191 n., 192, 193, 194, 421, 453 n.
Ostie, comm. de Rome, 11, 315, 317 n., 318, 319.
Ostiense (porta), à Rome, 313.
Ottobiano, prov. de Pavie, distr. de Mortara, 106 n.
Ouhabia, rivière, Basses-Pyrénées, 96.
Outreau, Pas-de-Calais, cant. de Samer, arr. de Boulogne, 70, 179, 181, 182.
Ovile (porta), à Sienne, 13, 79, 241, 243, 267, 275, 276, 278.
Oye (terre d'), 32, 69, 70, 180, 181.
Oysel (sieur d'), 252 n., 308 n.

P

Paganico, comm. de Campagnatico, distr. et prov. de Grosseto, 324 n.
Pagni (Christiano), 139, 164 n., 169 n., 171, 172.
Paillard (Charles), 153.
Palazzo Altesi, prov. et distr. de

Sienne, 324, 325, 326, 334, 335, 598.
Palazzo de' Diavoli, près de Sienne, 239, 240, 244, 259, 260, 269, 270.
Palazzo Massaini, prov. et dist. de Sienne, 335.
Palazzo pubblico, à Montalcino, 330.
Palazzo pubblico, à Sienne, 250, 262, 273, 279, 288 n., 599.
Palazzo Vecchio, à Florence, 243 n., 271.
Paliano (château de), 317 n.
Paliano (duc de), 313 n., 315, 399 n.
Pallavicino (Giulio Cesare), 208 n.
Palmieri (Marcel), 329.
Pamiers, Ariège, ch.-l. d'arr., 476.
Pampelune, Espagne, ch.-l. de prov., 470 n.
Paniceria (Lodovico), 185.
Panjas (Ogier de Pardaillan, sieur de), 500.
— (Mme de), 383 n.
Paradin (Guillaume), 16, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85 n., 86, 196, 232, 275, 302, 303 n., 304, 307 n., 308, 592.
Pardaillan (Le Puch de), 510, 529.
Paris, 6, 26, 41, 69, 81, 114 n., 172, 175, 187, 198 n., 236 n., 287, 297 n., 299, 304 n., 311 n., 317 n., 349 n., 350, 353 n., 354 n., 377 n., 378 n., 381 n., 282, 383, 386 n., 387, 412, 423 n., 430 n., 486, 487 n., 496, 497 n., 501, 504 n., 507 n., 510 n., 569, 578, 582, 584, 606 n.
— (Parlement de), 311 n., 395 n., 452, 493 n.
Parme, ch.-l. de prov., 5, 75, 77, 106, 190, 191, 196, 233, 235, 262, 266 n., 269 n., 270 n., 284, 320 n., 343, 346, 378.
Parme (duc de). *Voy.* Farnese.
Parmesan, 77, 322.
Parron, capitaine, 570 n.
Paschal (Pierre de), 81.
Pasquier (Etienne), 44, 45.
Passage d'Agen (*Le*), cant. et arr. d'Agen, 406, 435, 579 n., 586.
Passano (Antoine de), 213.
Passano (Jean-Joachim de), 213.
Pau, Basses-Pyrénées, ch.-l., 115, 382, 550, 553 n.
Paul IV, pape, 11, 55, 257, 310, 313, 314, 315, 317 n., 319, 320, 323.
Paul-Emile (Paolo Emilio), 126.
Paulhac, capitaine, 513 n.
Paulo (Antoine de), président au Parlement de Toulouse, 426.
Pavant (Charles de Contes, sieur de), 213 n.
Pavie, ch.-l. de prov., 13, 32, 42, 49, 56, 60, 61, 97, 98, 100, 101, 102, 103, 104, 107 n., 170 n., 307 n.
Payrac, Lot, ch.-l. de cant., arr. de Gourdon, 518, 519, 599.
Peyrefons, Dordogne, comm. et cant. de Vergt, arr. de Périgueux, 528 n.
Pays-Bas, 248, 578.
Paziols, Aude, cant. de Tuchan, arr. de Carcassonne, 133.
— (Giacomo), 264.
Pecci (Giovanni Antonio), 15, 16, 80 n., 238 n., 241 n., 245 n., 275, 291.
— (Lelio), 289.
— (Pierantonio), 288.
Peiresc (Fabri de), 47.
Pelido (Pero), ambassadeur florentin à Venise, 360 n., 363 n.
Pellegrue (François de), 311 n.
Pellicier (Guillaume), 245 n.
Pelori (Giovanni Battista), 269 n.
Pelous, capitaine, 134.
Penne, prov. de Teramo, ch.-l. de distr., 108.
Penne, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Villeneuve, 31, 423, 425, 447, 448, 617.
Pepoli, loc. de l'Abruzze, auj. disparue, 108.
Pepoli (Ugo), 111, 112 n.
Périgord, 25, 417, 469, 471, 514, 529, 537, 561, 582, 586.
Périgourdins, 125.
Périgueux, Dordogne, ch.-l., 20, 424 n., 464, 470 n., 473 n., 496 n., 503, 505, 518, 520, 521, 527, 531, 532, 537, 538.

Pernes, Pas-de-Calais, cant. d'Heuchin, arr. de Saint-Pol, 123.
Péronne, Somme, ch.-l. d'arr., 195 n., 376.
Perpignan, Pyrénées-Orientales, ch.-l., 13, 64, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 604.
Pesaro, ch.-l de prov., 342.
Pesaro (Pietro), agent vénitien à l'armée de Lautrec, 107 n., 109 n., 110 n.
— (Bartolommeo da), 239, 260 n., 328, 336.
Pescara (Francesco d'Avalos, marquis de), 60, 98 n.
— (Ferdinando-Francesco d'Avalos, marquis de), 216 n.
Pesio, affl. du Tanaro, 142.
Pessan, Gers, cant. et arr. d'Auch, 427 n., 469 n.
Petitot (Claude), 15, 16, 17.
Petre (William), 236 n., 254 n., 262 n., 304.
Petrucci (Paul-Emile), ambassadeur florentin à la cour d'Espagne, 28 n., 377.
Peucer (Gaspard), 384.
Peyre (Henri de Navailles, sieur de), 503 n., 547 n.
Peyrelongue, capitaine, 462.
Peyrot (capitaine). *Voy.* Monluc (Pierre-Bertrand de).
Philippe, comte rhingrave, 182.
Philippe II, roi d'Espagne, 20, 35, 271, 310, 311 n., 312 n., 314 n., 321, 324, 330, 335 n., 352 n. 366 n., 369 n., 377, 381, 383, 386, 403, 406 n.. 410 n., 447, 453 n., 458 n., 459 n., 462 n., 463, 464 n., 470, 478, 479 n., 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 495, 496, 497, 498, 586, 610, 613, 617.
Piazza d'Armi, à Sienne, 268.
Piazza del Campo, à Sienne, 273, 285, 293, 599.
Picardie, 26 n., 115 n., 123, 148, 152, 174, 355 n., 374.
Piccolomini (Enea), 237, 238 n., 270 n., 278.
— (Fausta), 79.
Piccolomini (Roberto), 282.
— (palais des), à Pienza, 337 n.
Pie II, pape, 276, 337 n.
Pie III, pape, 239 n.
Pie IV, pape, 294 n., 412, n., 420 n., 447, 463 n., 465, n., 466, 481, 487.
Pied-de-Fer, capitaine, 91.
Piémont, 2 n., 16, 20, 32, 40, 52, 64, 66, 67, 69, 71, 76, 77, 78 n., 80, 82, 116 n., 118, 123, 124, 125, 127, 129, 130, 133 n., 135, 137, 138, 148 n., 152, 170, 171, 172, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 194 n., 196, 197, 198, 203, 204, 206 n., 210 n., 218 n., 219 n., 220, 221 n., 224 n., 225, 227, 229, 232, 287, 288, 299, 300, 304, 308, 322, 378, 387, 392, 396 n., 403, 596, 597, 599, 605.
Pienza, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 309 n., 323, 324, 326, 327, 328, 330, 332, 333 n., 335, 337, 598.
— (évêque de), 270 n.
Piermaria, capitaine, 287.
Pierre (pont de la), à Perpignan, 131.
Pierrepont, Aisne, cant. de Marle, arr. de Laon, 86, 88 n., 374, 375, 376.
Pietro (le borgne), 284, 597.
Pieve del Cairo, prov. de Pavie, distr. de Mortara, 307.
Pignerol (*Pinerolo*), prov. de Turin, ch.-l. de distr., 50 n., 97, 129, 142, 147.
Pignone, prov. de Gênes, distr. de Spezia, 145 n.
Piles (Armand de Clermont, sieur de), 31, 37, 49 n., 469, 471, 514, 522, 523, 526, 534, 606.
Pinard, 14.
Pinet. *Voy.* Clavel.
Pingaud (Léonce), 121.
Piobesi Torinese, prov. et distr. de Turin, 145 n., 148.
Piombino, prov. de Pise, distr. de Volterra, 10 n., 297.
Pisani (Alvise), agent vénitien à l'armée de Lautrec, 109 n.

Pitigliano (comte), 171, 328 n.
Placentin, 322.
Placidi (Lelio), 268.
Plaisance (*Piacenza*), ch.-l. de prov., 5, 100, 339 n.
Pô, fleuve, 85, 137, 140, 143, 145, 148, 149, 152, 155, 156, 160, 170, 171, 185, 199, 202, 203, 208, 213, 214, 220, 299, 303, 304, 307, 343.
Podensac, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de Bordeaux, 439 n., 492 n., 494 n.
Poirino, prov. et distr. de Turin, 66, 136.
Poissy, Seine-et-Oise, ch.-l. de cant., arr. de Versailles, 36, 188 n., 263 n., 278 n., 300, 380 n., 391, 392 n., 397 n., 399 n.
Poitiers, Vienne, ch.-l., 465 n., 552.
Poitiers (Diane de), duchesse de Valentinois, 188, 298.
Poitou, 349 n., 387 n., 449, 506, 516, 517, 535 n.
Polin (capitaine). *Voy.* La Garde.
Pologne, 581.
Poltrot de Méré, 475.
Pombonne, Dordogne, cant. et arr. de Bergerac, 460 n.
Pompadour (vicomte de), 527.
Ponent (rivière de), 221.
Pons, Charente-Inférieure, ch.-l. de cant., arr. de Saintes, 526, 561.
Pons (Antoine de), 508.
Pons, mestre de camp de l'armée de Lautrec, 91.
Pont-à-Mousson, Meurthe-et-Moselle, ch.-l. de cant., arr. de Nancy, 557 n.
Pont-de-Bricque, Pas-de-Calais, comm. de Saint-Léonard et d'Isques, cant. de Samer, arr. de Boulogne, 179.
Pont-du-Casse, Lot-et-Garonne, cant. et arr. d'Agen, 570.
Ponte alle Tavole, prov. et distr. de Sienne, 256.
Pont Canavese, prov. de Turin, distr. d'Ivrée, 207, 211.
Ponte-Corvo, prov. et distr. de Rome, 312.
Pontestura, prov. d'Alexandrie, distr. de Casale-Monferrato, 83 n., 84 n., 85, 170, 214, 301, 302, 303, 307.
Ponte-Valiano. Voy. *Valiano*.
Pontic, syndic de Comminges, 512 n.
Pont-Romieu, lieu dit, près de Vergt (voy. ce mot), 462.
Pont-Saint-Vincent, Meurthe-et-Moselle, cant. et arr. de Nancy, 90 n.
Ponzone (cavalier), 196 n.
Porcheanne, 5. Voy. *Penne*.
Porchianne, 107. Voy. *Penne*.
Pordéac (Bernard de Vicmont, sieur de), 548 n.
Porretto, prov. de Sienne, 341.
Portal, général des finances, 413, 456, 457.
Portel (*Le*), Pas-de-Calais, cant. de Samer, arr. de Boulogne, 178.
Porto (île de), près d'Ostie, 318.
Porto (Pietro), 146, 147.
Porto-Ercole, comm. de Monte-Argentario, distr. et prov. de Grosseto, 237, 287, 336.
Port-Sainte-Marie, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. d'Agen, 11, 15 n., 32, 423, 446, 513, 552, 561, 564, 565, 566, 567, 569 n.
Portugais, 496, 498.
Portugal (roi de). *Voy.* Henri (cardinal).
Potensac, Gironde, comm. d'Ordonnac, cant. et arr. de Lesparre, 526.
Poton (Rafin), sénéchal d'Agenais, 363, 364, 406, 407, 542 n.
Pouille, 113.
Pouy, capitaine, 579.
Poyet (Guillaume), 130.
Poygreffy. *Voy.* Puygreffier.
Poynet (Antoine de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 529, 587.
Praet (Louis de), 101 n.
Prayssas, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. d'Agen, 570.
Premierfait (Laurent de), 36 n.
Priero, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 211 n.

Projan, Gers, cant. de Riscle, arr. de Mirande, 546.
Provana di Leynì (Giacomo), 199, 200.
Provençaux (en Piémont), 152.
— (armée des), 25, 31, 516, 518, 519, 520, 538, 595, 601, 602 n.
Provence, 42, 62, 63, 117, 122, 123, 124 n., 129, 130, 148, 233, 236, 390 n., 516, 554, 606.
Puch-de-Gontaud, Lot-et-Garonne, cant. de Damazan, arr. de Nérac, 405.
Puybarban, Gironde, cant. d'Auros, arr. de Bazas, 438, 439.
Puycornet, Tarn-et-Garonne, cant. de Molières, arr. de Montauban, 450.
Puy du Fou (René du), 216.
Puygreffier (Tanneguy du Bouchet, sieur de), 94.
Puymirol, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. d'Agen, 424, 494, 566.
Puységur. *Voy.* Montaut.
— (sieur de), 500.
Pyrénées, 485, 578 n.

Q

Quaderebbe, gouverneur de Thionville, 366.
Quarcechio (abbaye de), prov. de Sienne, 323 n.
Quercy (pays de), 3, 417, 447, 466 n., 482, 491, 495, 522, 536, 537, 540, 542, 561, 562, 595.
— (sénéchal de). *Voy.* La Gravière, La Chapelle-Lauzières.
Quier, *Quiers*. Voy. *Chieri*.

R

Rabastens, Hautes-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Tarbes, 2 n., 23, 30, 32, 42, 571, 573, 575, 576.
Rabutin (François de), 75, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 351, 354, 356, 358, 367, 369, 370 n., 371, 372, 373, 374, 375, 376, 592.
Racconigi, prov. de Coni, distr. de Saluzzo, 142, 143, 156, 157.
Radicofani, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 309 n., 310 n., 319, 323, 338.
Ræmond (Florimond de), conseiller au Parlement de Bordeaux, premier éditeur des *Commentaires*, 2 n., 3, 4, 5, 6, 7, 8, 18, 19, 51, 53, 54 n., 55 n., 73, 77, 83 n., 92 n., 107, 306 n., 316 n., 319 n., 326, 384, 411, 577, 619.
Rance, secrétaire du roi de Navarre, 422.
Randan (sieur de), 332 n., 422, 440 n., 458, 459, 461, 464.
Rangone (Guido), 113, 118.
Ranke (Léopold), 17.
Rapin (Antoine de), 483, 486, 488, 489.
— (Philibert de), 486 n., 570.
Ravacciano (poggio), près de Sienne, 244, 254, 276, 277.
Ravenne, ch.-l. de prov., 89.
Razac, capitaine, 469 n.
Razé (sieur de), 437.
Ré (île de), 506 n., 508, 509.
Réale (porte), à Marseille, 118, 120.
Réalmont, Tarn, ch.-l. de cant., arr. d'Albi, 125.
Réalville, Tarn-et-Garonne, cant. de Caussade, arr. de Montauban, 450.
Recanati, prov. et distr. de Macerata, 107.
Reckenrot (Georges), 13, 224, 233, 235, 236, 251, 260 n., 274, 278, 285, 375.
Redoul, archidiacre de Cahors, 419.
Reggio nell' Emilia, ch.-l. de prov., 322, 342 n., 343, 344, 345, 346.
Regnaut (Jean), 584 n.
Reims, Marne, ch.-l. d'arr., 125 n., 210 n., 213 n., 236 n., 387, 503 n.
Renard (Simon), ambassadeur d'Espagne à la cour de France, 192 n., 194 n., 236 n., 311 n.
René d'Anjou, roi de Sicile, 90.
René de Vaudémont, duc de Lorraine, 90.

Renée de Bourbon, duchesse de Lorraine, 88.
Renée de France, duchesse de Ferrare, 43, 340, 342, 343, 347.
Renouard, capitaine, 172.
Renzo da Ceri, 60, 110.
Repayre, capitaine, 428.
Rhin (comtesse du), 418.
Rhingrave. *Voy.* Philippe.
Rhône, fleuve, 516, 569 n.
— (fosse du), 312.
Ribaut (Jean), 495.
Ribier (Guillaume), 16, 153.
Ricasoli (Giulio), 291 n.
Richard, 410.
Richelieu (François du Plessis, sieur de), 226 n., 227.
Riffamberg (régiment de), 355 n.
Riformatori (ordre des), à Sienne, 284.
Rigaud (Benoist), 384.
Rigolle, jurat de Bordeaux, 529.
Rimini, prov. de Forli, ch.-l. de distr., 107.
Rincon (Antonio), 64.
Rincroc. *Voy.* Reckenrot.
Riva di Chieri (*Riva presso Chieri*), prov. et distr. de Turin, 66, 137, 224, 227 n., 228 n.
Rivarolo Canavese, prov. et distr. de Turin, 202, 212.
Rivesaltes, ch.-l. de cant., arr. de Perpignan, 132.
Rivière-Verdun (pays de), 115 n., 518, 560.
Robertet (Florimond), secrétaire d'Etat, 357 n., 367 n., 370.
Rocca de' Baldi, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 142.
Rocca d'Orcia, comm. de Castiglione d'Orcia, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 324, 325 n., 328, 329, 333.
Rochechouart, Haute-Vienne, ch.-l. d'arr., 535.
Rochechouart (Antoine de), seigneur de Saint-Amand, sénéchal de Toulouse, 115, 116, 120.
Rochelais, 581.
Rochon (Domein), 494.
Rodez, Aveyron, ch.-l., 414, 418 n., 419 n., 536.
— (évêque de). *Voy.* Corneillan (Jacob de).
Rœulx (Adrien de Croy, comte de), 124.
Roffia (Girolamo), 237, 238, 246, 247, 248, 250, 252.
Roffier, 222 n., 223 n.
Roffignac (Christophe de), président au Parlement de Bordeaux, 388 n., 528, 529, 530.
Romagne, 252, 322, 332 n.
Romains, 62, 290, 313.
Romana (porta), à Sienne, 239, 243, 244, 254, 261, 267, 279, 293.
Rome, 36 n., 38, 41, 77, 98, 124 n., 197 n., 231, 235, 237, 238, 239, 244, 250 n., 252, 253, 254, 255 n., 256, 257, 258 n., 260, 261 n., 262, 263, 265 n., 266, 270 n., 271 n., 272, 277 n., 279 n., 282, 283, 284 n., 287, 288, 289 n., 292 n., 293, 294, 295, 297 n., 310 n., 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321 n., 323, 328 n., 331 n., 332, 333 n., 336 n., 337, 338, 363, 420 n., 481, 487, 597, 600.
Romegas (Mathurin de Lescout, sieur de), 428, 468 n., 566 n.
Ronsard (Pierre de), 384.
Roquebrune, Gers, cant. de Vic-Fezensac, arr. d'Auch, 454.
Roquelaure. *Voy.* Mondenard (Jean III de).
Roquepine, 91. — *Voy.* Bouzet.
Roquerol. *Voy.* Reckenrot.
Rosay, Seine-et-Oise, cant. et arr. de Mantes, 499.
Rossi (Pier Maria), comte de San Secondo, 176.
Rosso (Gregorio), 112.
Rota (Bernardino), 162 n., 164 n.
Roucher (J.-Antoine), 15, 16, 17.
Rouen, Seine-Inférieure, ch.-l., 470 n.
Rouergue (pays de), 417, 516 n., 542.
Rouillac (sieur de), 414.
Roussargue (montagne de), 119.

Roussillon (pays de), 64, 130, 132, 133 n., 134, 135.
Roussillon, Isère, ch.-l. de cant., arr. de Vienne, 478.
Roustaing, lieu-dit près de Targon (voy. ce mot), 441.
Roye, Somme, ch.-l. de cant., arr. de Montdidier, 376, 377 n.
Rubbiera, prov. et distr. de Reggio d'Emilia, 345 n.
Ruble (baron Antoine de), 4, 5 n., 7, 16, 18, 19, 20, 21, 37, 38 n., 45, 46, 47, 48 n., 51, 53 n., 55 n., 64, 65, 73 n., 77 n., 92 n., 104 n., 107 n., 140 n., 145 n., 162 n., 172 n., 193, 205 n., 213 n., 227, 229 n., 239 n., 241 n., 245 n., 261, 287, 324 n., 325 n., 326, 328 n., 334 n., 339 n., 343 n., 378 n., 383 n., 420 n., 421 n., 435 n., 440 n., 445 n., 447 n., 454, 458 n., 460 n., 467, 472 n., 483, 488 n., 498 n., 505 n., 519 n., 525 n., 535 n., 539 n., 543, 554 n., 567 n., 573 n., 576, 578 n., 582, 619.
Rue, Somme, ch.-l. de cant., arr. d'Abbeville, 376.
Ruffi (Antoine de), 15, 121.
Russel (John, lord), 175.

S

Sacco (Girolamo), 223.
Sagon (François de), 166 n.
Saige (Gustave), 138.
Saint-Alvère, Dordogne, ch.-l. de cant., arr. de Bergerac, 459, 460.
Saint-Andras. *Voy.* Saint-André-de-Cubzac, Cendrieux.
Saint-André (Jacques d'Albon, sieur de), maréchal de France, 188 n., 377, 378, 379, 390, 421 n., 475.
Saint-André-de-Cubzac, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de Bordeaux, 444 n., 445.
Saint-Antoine (faubourg), à Montauban, 466.
Saint-Antonin, Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Montauban, 422, 423.
Saint-Auban (Gaspard Pape, sieur de), 12, 268, 293.
Saint-Barthélemy (massacre de la), 37, 329 n., 402 n., 502, 578, 579, 581, 595, 611, 616.
Sainte-Beuve (Charles-Augustin), 17, 18, 21.
Saint-Blanc, consul d'Auch, 469 n., 471 n.
Saint-Blancard (Bernard d'Ornezan, baron de), 121, 297.
Saint-Caprais (église), à Agen, 402 n.
Saint-Céré, Lot, ch.-l. de cant., arr. de Figeac, 562 n.
Saint-Charles (église), près de Sienne, 240.
Saint-Christoly, Gironde, cant. et arr. de Lesparre, 526.
Saint-Claud, Charente, ch..l. de cant., arr. de Confolens, 535.
Saint-Cyprien, Dordogne, ch.-l. de cant., arr. de Sarlat, 458, 459.
— (faubourg), à Toulouse, 429.
Saint-Cyr (Marcelin Besson, sieur de), 180.
Saint-Dizier, Haute-Marne, ch.-l. de cant., arr. de Vassy, 172.
Sainte-Claire (couvent de), à Lectoure, 456.
Sainte-Colombe, Lot, cant. de La Chapelle-Marival, arr. de Figeac, 562 n.
Sainte-Colombe, capitaine, 476 n., 513 n., 532, 588 n.
— (Jayme de), 94 n.
— (Antoine de Montesquieu, seigneur de), 548 n., 570 n.
Sainte-Colomme (Jacques de), sieur d'Esgoarrabaque, 550 n.
Sainte-Foy (église), à Agen, 396.
Sainte-Foy-la-Grande, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de Libourne, 388, 446, 468, 469, 491, 505, 520, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 531, 535, 561.
Sainte-Foy de Longas, Dordogne, cant. de Saint-Alvère, arr. de Bergerac, 527.

Sainte-Gemme (protonotaire de), 487 n.
Sainte-Hermine (Joachim de), gouverneur de La Rochelle, 507.
Saint-Émilion, Gironde, cant. et arr. de Libourne, 446.
Saintes, Charente-Inférieure, ch.-l. d'arr., 494, 508, 527 n., 561.
Saint-Estève, capitaine, 358, 359.
Saint-Étienne, Loire, ch.-l., 29.
— (mont), près Boulogne, 182.
Saint-Étienne (chevaliers de), 231.
— (église), à Agen, 402 n., 491.
— (église), à Toulouse, 469.
Sainte-Marthe (frères de), 11.
Saint-Eugène (abbaye de), à Sienne, 239 n.
Saint-Félix (François de), capitoul de Toulouse, 430.
Saint-Fiary (église), à Agen, 395.
Saint-Florent, Corse, ch.-l. de cant., arr. de Bastia, 235.
Saint-Fructueux (chapelle de), à Tautavel, 134.
Saint-Gaudens, Haute-Garonne, ch.-l. d'arr., 543, 544, 545.
Saint-Geniès, capitaine, 325, 424 n.
Saint-Germain (sieur de), 180, 541, 542, 543.
Saint-Germain-d'Esteuil, Gironde, cant. et arr. de Lesparre, 526.
Saint-Germain-en-Laye, Seine-et-Oise, ch.-l. de cant., arr. de Versailles, 30, 69, 85 n., 110 n., 115, 183, 187 n., 297, 380 n., 398 n., 549, 576.
Saint-Germier (sieur de), 520 n., 525 n.
Saint-Girons (Michel de Narbonne, sieur de), 543.
Saint-Jean (église), à Florence, 270.
— (rue), à Monségur, 444.
Saint-Jean-d'Angély, Charente-Inférieure, ch.-l. d'arr., 465, 508, 509.
Saint-Jean-d'Août, Landes, cant. et arr. de Mont-de-Marsan, 556.
Saint-Jean-de-Luz, Basses-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Bayonne, 32, 49, 59, 90 n., 92, 93, 95, 96 n., 105, 496 n., 508, 599.
Saint-Jean de Malte (chevaliers de), 280, 487.
Saint-Julien (James de), 142, 168.
Saint-Julien-le-Petit, Haute-Vienne, comm. de Peyrat-le-Château, cant. d'Eymoutiers, arr. de Limoges, 504.
Saint-Laurent-des-Bâtons, Dordogne, cant. de Saint-Alvère, arr. de Bergerac, 460 n.
Saint-Luc (sieur de), 256 n., 257, 258, 259, 260, 263.
Saint-Macaire, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de La Réole, 413, 415, 436 n., 439 n., 442, 617.
Saint-Malo, Ille-et-Vilaine, ch.-l. d'arr., 94 n., 496 n.
Saint-Martin, capitaine, 486 n.
Saint-Martin-de-Vers, Lot, cant. de Lauzès, arr. de Cahors, 562 n.
Saint-Mathurin (?), 297 n.
Saint-Maur-les-Fossés, Seine, cant. de Charenton-le-Pont, 497 n., 498 n., 515.
Saint-Maurice, Landes, cant. et arr. de Saint-Sever, 555.
Saint-Maurin, Lot-et-Garonne, cant. de Beauville, arr. d'Agen, 570.
Saint-Mauris (Jean de), ambassadeur de Charles-Quint à la cour de France, 174 n., 179 n., 181 n.
Saint-Mézard, Gers, cant. et arr. de Lectoure, 409 n., 413, 414, 615 n., 617.
Saint-Michel (place), à Marseille, 118, 119.
Saint-Michel, capitaine, 433.
Saint-Nicolas (église), à Boulogne, 177.
Saintonge (pays de), 25, 31, 49 n., 447, 449, 450, 464, 474, 494, 506, 509, 510, 516, 519, 526, 528 n., 529, 534, 595.
Saintongeais, 126.
Saint-Paul (porte). Voy. *Ostiense* (porta).
Saint-Pée-sur-Nivelle, Basses-Pyrénées, cant. d'Ustaritz, arr. de Bayonne, 95, 96.
Saint-Pétersbourg (bibliothèque im-

périale de), 20, 444 n., 496 n., 535.
Saint-Pierre (église), à Boulogne, 177.
Saint-Pol (François de Bourbon-Vendôme, comte de), 102, 103, 104, 154.
Saint-Projet, capitaine, 554, 555 n.
Saint-Puy, Gers, cant. de Valence, arr. de Condom, 91, 382 n., 385, 413, 414, 424, 426, 427, 453, 481 n., 485 n., 500, 578 n.
Saint-Quentin, Aisne, ch.-l. d'arr., 43, 93 n., 337, 340, 341, 461, 606.
Saint-Romain (sieur de), 216.
Saint-Salvy (Gabriel de Lomagne, sieur de), 437.
Saint-Seurin-de-Paleine, Charente-Inférieure, cant. de Pons, arr. de Saintes, 507, 595 n.
Saint-Sever, Landes, ch.-l. d'arr., 492, 528, 544, 546, 547, 548 n., 549, 553 n., 582.
Saint-Séverin-d'Estissac, Dordogne, cant. de Neuvic, arr. de Ribérac, 464.
Saint-Simon, Aisne, ch.-l. de cant., arr. de Saint-Quentin, 436 n.
Saint-Sulpice (Claude de Gontaut-Biron, dame de), 562 n.
— (Jean Hébrard, sieur de), 28 n., 403 n., 424 n., 427 n., 428 n., 429 n., 430, 432 n., 433, 437 n., 438 n., 446 n., 447 n., 451, 452 n., 453, 454 n., 455 n., 457 n., 458 n., 459 n., 460, 461 n., 462 n., 463, 464 n., 465 n., 469 n., 487 n., 494 n., 501 n., 519 n., 533 n.
Saint-Trelody, Gironde, comm., cant. et arr. de Lesparre, 526.
Saint-Valery-sur-Somme, Somme, ch.-l. de cant., arr. d'Abbeville, 182 n.
Saint-Vallier (Henri, comte de), 376.
Saint-Venant, Pas-de-Calais, cant. de Lillers, arr. de Béthune, 124 n.
Saint-Vensa (Jean de Morlhon, baron de), 516.
Saint-Victor (abbaye de), à Marseille, 119.
Saint-Yrieix, Haute-Vienne, ch.-l. d'arr., 537.
Saix, Tarn, cant. et arr. de Castres, 126 n.
Salah Raïs, 235, 237.
Salat, affl. de la Garonne, r. d., 544, 596, 599.
Salcède (Pierre de), 376.
Salerne, ch.-l. de province, 61, 72, 109.
— (prince de). *Voy.* San Severino.
Salèves, capitaine, 359.
Salies (Jacques de Béarn, sieur de), 524 n.
Salies-de-Béarn, Basses-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. d'Orthez, 555 n.
Salignac, capitaine, 460.
Salignac-Fénelon (Bertrand de), 77.
Salinas (Martin de), 99.
Sallèles-d'Aude, cant. de Ginestas, arr. de Narbonne, 132.
Sallies (sieur de), 548 n.
Salon, Bouches-du-Rhône, ch.-l. de cant., arr. d'Aix, 384.
Saluces (*Saluzzo*), prov. de Turin, ch.-l. de distr. 97, 145, 148, 199, 204, 205 n., 206, 210 n., 212 n., 220.
Saluces (Francesco, marquis de), 63, 94 n., 129.
— (Michele-Antonio, marquis de) 108, 111, 113, 114 n.
Salussola, prov. de Novare, distr. de Biella, 150.
Saluzzo di Castellar, 97, 102.
Salviati, 251 n.
— (Jean, cardinal), 100 n.
Samadet, Landes, cant. de Geaune, arr. de Saint-Sever, 94 n., 105 n.
Samatan, Gers, ch.-l. de cant., arr. de Lombez, 578 n.
Samblançay (Jacques de Beaune, sieur de), 36, 609.
Sampiero Corso, 65, 100 n., 209, 213 n., 214 n., 225, 226 n.
San Casciano de' Bagni, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 323, 338, 339 n.
San Damiano d'Asti, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 77, 170, 191, 193, 194 n., 196 n., 205, 215, 216, 217, 218, 219, 221, 346.

San Domenico (couvent de), à Sienne, 251.
San Francesco (église), à Sienne, 263, 275, 277 n., 278, 599.
Sanfrè, prov. de Coni, distr. d'Alba, 140, 147.
San Germano Vercellese, prov. de Novare, distr. de Vercelli, 150.
San Giorgio Canavese, prov. de Turin, distr. d'Ivrée, 137.
San Giovanni d'Asso, prov. et distr. de Sienne, 335.
San Lazzaro, faubourg de Sienne, 239, 261, 279, 289, 293.
San Lorenzo (porta), à Sienne, 244 n., 263, 276.
San Marco (couvent de), à Sienne, 239.
— (porta), à Sienne, 239, 240, 241, 261, 263, 267.
San Martino Canavese, prov. de Turin, distr. d'Ivrée, 151, 152, 207, 208, 209, 210, 211, 212.
San Martino (terzo de), à Sienne, 230, 267, 269.
San Michiel (colonel), 145.
Sano di Pietro, 285.
San Prospero (poggio de), à Sienne, 240, 244, 268, 269.
San Quirico d'Orcia, prov de Sienne, distr. de Montepulciano, 320, 323 n., 324 n., 328, 335.
San Raffaele e Cimena, prov. et distr. de Turin, 137.
Sansac (Antoine Prevost de), archevêque de Bordeaux, 578 n.
— (Louis Prevost de), 42, 183, 190, 340, 602.
San Salvatore Monferrato, prov. et distr. d'Alexandrie, 170.
San Secondo. *Voy.* Rossi.
San Severino (Antonio Maria), 162 n.
— (Ferrante ou Fernando de), prince de Palerme, 152, 153, 155, 156, 158, 161, 162, 163, 164, 165, 168, 171.
San Severo, prov. de Foggia, ch.-l. de distr., 108, 109 n.
San Spirito (couvent de), à Sienne, 251.
San Stefano Belbo, prov. de Coni, distr. d'Alba, 223, 224, 227 n.
San Stefano Roero, prov. de Coni, distr. d'Alba, 156, 158, 168.
Santa Anna, comm. de Pienza, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 335.
Santa-Fiore (cardinal), 296.
— (Mario de), 241, 242, 327, 328 n., 333.
Santa Maria (église), à Moncalieri, 211 n.
Santa Regina, prov. et distr. de Sienne, 261.
Santhià, prov. de Novare, distr. de Vercelli, 83, 150, 300, 301.
Santo Abbondio, prov. et distr. de Sienne, 239, 240, 241, 242, 243, 260, 261, 597.
Santo Albano Stura, prov. de Coni, distr. de Mondovi, 140, 142, 201 n.
Santo Arcangelo di Romagna, prov. de Forli, distr. de Rimini, 107.
Santoro da Caserta (Leonardo), 112.
Sanuto (Marino), 100.
Saporoso da Fermo, capitaine, 241.
Saragosse, Espagne, ch.-l. de prov., 484.
Sardaigne, 110.
Sarlabous (Raymond de Cardaillac, sieur de), 358, 359, 364, 365 n.
Sarrancolin, Hautes-Pyrénées, cant. d'Arreau, arr. de Bagnères-de-Bigorre, 589.
Sarlat, Dordogne, ch.-l. d'arr., 457, 460 n., 583.
Sassenage (Antoine de), dit le capitaine Mas, 212 n.
Saulx-Tavannes (Gaspard de), maréchal de France, 11, 37, 119, 120, 121, 367 n., 370.
— (Jean de), 11, 120, 121.
Sauvage (Denis), 74, 159 n.
Sauveterre-de-Guienne, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de La Réole, 441, 443.
Save, affl. de la Garonne, r. g., 543, 544, 596, 599.
Savigliano, prov. de Coni, distr. de

Saluzzo, 20 n., 50 n., 66, 136, 137, 140, 141, 142, 187 n., 192, 203, 208 n., 209
Savignac, Lot-et-Garonne, cant. de Duras, arr. de Marmande, 465, 475 n.
Savignac, capitaine, 555 n., 557.
Savoie, 216 n.
Savoie (duc de). *Voy.* Charles II, Emmanuel-Philibert.
— (duchesse de), 114 n.
— (prince héritier de). *Voy.* Emmanuel-Philibert.
— (Honorat de). *Voy.* Villars.
Savone, ch-l. de distr., prov. de Gênes, 221.
Savoyengo (comte Exevere), 148 n.
Saxe (Jean-Guillaume, duc de), 372, 374, 375.
Sayas (Jean de Sayas, dit le capitaine), 93.
Scaliger (Jules-César), 384.
Scarlino, écart de Gavorrano, prov. et distr. de Grosseto, 78, 237, 238.
Schickler (baron de), 538 n.
Scipions (P. et Cn. Cornelius Scipio), 36.
Sedan, Ardennes, ch.-l. d'arr., 374.
Segonzac, Corrèze, cant. d'Ayen, arr. de Brives, 524 n.
Segre (Arturo), 138, 200 n., 300 n.
Seguin (Pierre), jurat de La Réole, 439 n.
Selve (Odet de), ambassadeur de France à Venise et à Rome, 236 n., 256, 257, 258, 261 n., 264, 266 n., 272, 288, 315 n., 318 n., 321 n., 328 n., 331 n., 332, 333 n., 336 n.
Sendat, capitaine, 405.
Senlis, Oise, ch.-l. d'arr., 106 n.
Sens, Yonne, ch.-l. d'arr., 197.
Sepedo (Julian), 120 n.
Ser (Pietro di), 322 n.
Sergardi (Niccolo), 289.
Séridos, capitaine, 578.
Sérillac (Jean de), 256.
Sérizolles. Voy. *Cérisoles*.
Sermonetta (Boniface de), 328 n.
Serravalle, prov. d'Alexandrie, distr. d'Alba, 222, 224.
Serravalle Scrivia, prov. d'Alexandrie, distr. de Novi Ligure, 171.
Serres (Jean de), 12, 516, 518 n., 519, 540, 542 n.
Serres, capitaine, 322 n., 327.
Serristori (Averardo), ambassadeur florentin à Rome, 279 n.
Sertz (sieur de), 501 n.
Servi (couvent des), à Sienne, 251.
Settimo Torinese, prov. et distr. de Turin, 150, 303, 304.
Seve. Voy. *Ceva*.
Sévignac, Lot-et-Garonne, cant. de La Plume, arr. d'Agen, 395.
Sevin (Charlotte de), 6 n.
— (Guillaume de), sieur de Lagarde, 6 n.
— (Herman de), président du présidial d'Agen, 6, 434 n., 446 n., 505 n., 567.
Seyssel (capitaine), 428.
Sicile, 237.
Sicile (tercio de), 254, 280.
Sienne, ch.-l. de prov., 2 n., 12, 13, 14, 17, 20, 21, 32, 41, 43, 55, 56, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240 n., 241, 242, 243 n., 244, 245, 246, 247, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 263 n., 264 n., 265 n., 266 n., 267, 268, 269 n., 271, 272, 273, 274, 275, 277, 278 n., 279, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287 n., 288, 289, 291 n., 292 n., 293, 294, 295, 298, 311, 312, 321, 325, 326, 327, 329 n., 330, 335 n., 336, 337, 340, 342, 363, 368, 376, 384, 412 n., 470, 474, 592, 597, 599, 600, 607 n.
Siennois (pays de), 232, 233, 235, 290 n., 293 n., 296, 297, 310 n., 324, 329, 334 n., 339.
Siennois, 13, 14, 50 n., 54, 55, 80, 184, 234, 235 n., 238, 240, 241, 243, 244, 245, 250, 254, 555, 258, 262, 263, 266, 272, 274, 278, 279, 280 n., 282, 283, 284, 285, 287,

288, 290, 292, 293, 295, 309, 310 n., 311, 322, 328, 331, 333, 334, 337, 338, 600.
Silva (Hieronimo), 144 n.
Siorac, Dordogne, cant. et arr. de Ribérac, 458.
Sipierre (Philibert de Marsilly, sieur de), 190 n., 352 n., 354 n., 358, 359, 365.
Sismondi (Sismonde), 103 n., 294.
Sisnech (baron de), 152.
Smith (Thomas), ambassadeur anglais à la cour de France, 475 n., 490 n., 492, 493 n., 494 n.
Soana, prov. de Sienne, 310 n.
Soderino (il cavalier), 251 n.
Sodoma (Gio. Antonio Bazzi, dit), 262.
Soissons, Aisne, ch.-l. d'arr., 237 n.
Soleuvre, Luxembourg, cant. d'Esch-sur-l'Alzette, 90.
Soliman II, 235.
Somma (duc de), 316, 318, 330 n.
Sommariva del Bosco, prov. de Coni, distr. d'Alba, 156, 157, 161.
Somme, rivière, 173, 376, 377.
Sorano, prov. et distr. de Grosseto, 325 n.
Soranzo (Giacomo), ambassadeur vénitien à la cour de France, 298 n., 300, 304 n., 310 n.
— (Giovanni), ambassadeur vénitien à la cour de France, 288 n.
Soria (Lope de), 111, 112.
Sorrento, prov. de Naples, distr. de Castellammare di Stabia, 110 n.
Soubise (Jean de Parthenay-Larchevêque, sieur de), 266 n., 269 n., 270 n., 281, 284, 309, 310, 312 n., 378, 379.
Souche, affl. de la Serre, s.-affl. de l'Oise, 374.
Souillac, Lot, ch.-l. de cant., arr. de Gourdon, 517, 518.
Sponde (Enecot de), 559 n.
Sozzini (Alessandro), 17, 230, 237, 238 n., 240, 241, 242, 243, 244 n., 245, 246, 250, 251, 252, 254, 255, 256 n., 257, 259, 260, 263, 266, 267, 268, 272, 273, 274, 276, 277, 278 n., 279, 280, 281, 284, 286, 287, 289, 290, 291, 292, 294, 322.
Spannocchi (Ambrogio), 264.
— (Camillo), 311.
— (Girolamo), 252, 293.
Spedaletto, comm. de Pienza, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 324 n.
Spifame (Jacques-Paul), 606.
Spina (Bernardo), 157 n.
Staffarde, écart de Revello, prov. de Coni, distr. de Saluzzo, 5 n.
Stellone, affl. de la Banna, 149 n.
Stradan (le). *Voy.* Straeten.
Straeten (Jean van der), 243, 270, 271.
Strozzi (Cosme), 248 n.
— (Giovan Battista), 247 n., 248 n.
— (Giuliano), 114.
— (Leone), prieur de Capoue, 36, 78, 236, 238, 249, 603, 610.
— (Lorenzo, cardinal), 471, 472.
— (Filippo), 504 n., 578.
— (Pietro), maréchal de France, 11, 23, 52, 76, 78, 79, 85, 100 n., 171, 184, 190, 191, 232, 233, 236, 237 n., 238, 239, 240, 241 n., 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 263, 264, 265, 267 n., 269, 270 n., 271, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286, 287, 290, 293, 295, 297, 309, 312, 315, 316, 317, 318, 319, 322, 336 n., 349, 354, 355 n., 357, 360, 362, 363, 364, 370, 371, 461, 600, 603.
— (Roberto), 238 n., 247, 251 n., 253.
Stuart (Jacques), duc d'Albany, 98.
— (Marie), reine de France, 348.
Stura, affl. du Pò, 140 n., 141, 142, 199, 209, 220.
Sucre, capitaine, 101, 102.
Suisse, 235.
Suisses, 59, 66, 67 n., 68, 79 n., 90, 99 n., 139, 142, 148, 152, 157, 163, 165, 167, 168, 169, 172 n., 203, 208, 213 n., 220, 233, 300, 313, 346 n., 375, 411, 499 n., 501, 502, 609.

Sully (Maximilien de Béthune, duc de), 187 n.
Sulmona, loc. auj. disparue, dans l'Abruzze, 108.
Sulmona (prince de). *Voy.* Lannoy.
Supersanctis, capitoul de Toulouse, 506.
Suriano (Jacopo), ambassadeur vénitien à la cour de France, 492, 493 n., 494.
— (Michel), ambassadeur vénitien à la cour d'Espagne, 354 n., 363 n., 372, 377 n.
Surrey (H. Howard, comte de), 181, 182.
Suse, prov. de Turin, ch.-l. de distr., 63, 127, 128, 172, 187, 304 n.
Syrueilh (François de), archidiacre de Blaye, 511, 527.

T

Table-Ronde (chevaliers de la), 42.
Tadei (il collonello), 251 n.
Tægio (Francesco), 97, 98 n., 101.
Taix (Jean de), 36, 70, 150, 157, 163, 164, 172, 175, 176, 180.
Talamone, comm. d'Orbetello, distr. et prov. de Grosseto, 309 n., 324, 325.
Tallone (Armando), 220 n.
Tambonneau (Jean de), président en la Chambre des comptes, 31, 32, 33 n.
Tamizey de Larroque (Philippe), 18, 22 n., 521 n.
Tanaro, affl. du Pô, 135, 140 n., 141, 142, 170, 208, 209, 224.
Tarascon, Bouches-du-Rhône, ch-l. de cant., arr. d'Arles, 118, 166 n.
Tarbes, Hautes-Pyrénées, ch.-l., 512, 544, 553 n., 582, 589 n.
Targon, Gironde, ch.-l. de cant., arr. de La Réole, 25, 28, 31, 437 n., 440, 441, 442, 445, 462, 599.
Tarn, affl. de la Garonne, r. d., 434, 524.
— (faubourg du), à Montauban, 451.
Tartas, Landes, ch.-l. de cant., arr. de Saint-Sever, 492, 528, 552.
Tasso (Bernardo), 153, 161, 162, 163, 164, 165, 166.
Tasso (Torquato), dit le Tasse, 343.
Taurines, capitaine, 158.
Tautavel, Pyrénées-Orientales, cant. de la Tour, arr. de Perpignan, 133, 134.
Tavannes. *Voy.* Saulx-Tavannes.
Taylor, ambassadeur anglais à la cour de France, 114 n.
Tellar (tour de), 207.
Tende (col de), 97.
Tende (Claude de Savoie, comte de), 94 n., 123, 158, 297.
Termes (Paul de Labarthe, sieur de), maréchal de France, 4 n., 77, 136, 138, 140, 142, 143, 144, 147, 157, 159 n., 163, 165, 168, 171, 173, 190, 220, 266 n., 297, 304, 306, 308, 310 n., 336 n., 374, 603, 607.
— (Pierre de), conseiller au Parlement de Bordeaux, 54 n.
— (compagnie de), 415, 423, 427 n., 429, 431, 433, 434, 437, 440, 461, 462, 464, 593.
Termini, comm. de Massalubrense, prov. de Naples, distr. de Castellammare di Stabia, 108.
Ternavasso, comm. de Poirino, prov. et distr. de Turin, 156.
Terni (Alessandro da), capitaine, 257.
Terraube, Gers, cant. et arr. de Lectoure, 442, 453, 454, 455, 456, 500.
Terraube (sieur de), 427 n.
Terre de Labour, 113, 114.
Terride (Antoine de Lomagne, sieur de), 12, 224, 421, 425, 426 n., 427, 428, 430, 432, 434, 435 n., 465, 466, 467, 471, 472, 483, 487, 488, 520, 523, 524, 525, 535, 540, 542, 543, 544, 546, 547, 548, 549, 553 n., 557, 582, 602 n., 609.
Tescou, affl. du Tarn, 433.
Truelle, capitaine, 434.
Tet, rivière, Pyrénées-Orientales, 131, 133.
Teulade, capitaine, 522 n.

Thérouanne, Pas-de-Calais, cant. d'Aire, arr. de Saint-Omer, 63, 123, 124, 224, 339 n.
Thersile (comte), 190 n.
Thevet (André), 3, 44, 54 n.
Thiérarche (pays de), 374.
Thion (tour de). Voy. *Tour-aux-Puces*.
Thionville, Lorraine, 11, 12, 13, 23, 32, 42, 43 n., 56, 85, 332 n., 349, 351, 352, 353, 354, 355, 362, 366, 367, 368, 369, 370, 372, 375, 381, 384, 599, 600, 605, 606.
Thiviers, Dordogne, ch.-l. de cant., arr. de Nontron, 503, 537.
Tholin (Georges), 380 n., 405, 446 n., 471 n., 477, 525 n., 543, 566, 571, 578 n., 588 n.
Tholon (Antoine), 416.
Thou (Christophe de), premier président du Parlement de Paris, 6, 27 n.
— (Jacques-Auguste de), 9 n., 10, 11, 12, 16, 44, 45, 193, 205 n., 225, 248, 249, 326 n., 365 n., 372, 373, 404 n., 425 n., 435 n., 442, 443, 493, 502, 565 n., 569, 581.
Thouars, Lot-et-Garonne, cant. de Lavardac, arr. de Nérac, 408.
Throckmorton (Nicolas), ambassadeur anglais à la cour de France, 390 n., 409 n., 431 n., 434 n., 441 n., 463 n., 470 n.
Tibre (*Teverone*), fleuve, 316, 317, 318.
Tiburzio (cavalier), 309 n.
Tilladet (Antoine de Cassagnet-), sieur de Sain-Orens, 187.
— (François de Cassagnet-), sieur de Saint-Orens, 406, 413, 416, 426 n., 434, 437, 449, 469 n., 500, 501, 535, 557, 575.
Tintelleries, à Boulogne, 177.
Tiranni (Felice), évêque d'Urbin, 296 n.
Tite-Live, 36.
Tivoli, prov. et distr. de Rome, 12, 315, 316.
Todi, prov. et distr. de Pérouse, 101 n.
Tolède (Francesco de), 271, 290.
— (cardinal de), 231.
Tolomei (palazzetto), près de Sienne, 240, 241.
Tolomei (Claudio), 235 n., 236 n., 237 n., 257 n., 259, 287.
Tonco, prov. d'Alexandrie, distr. de Casale-Monferrato, 170.
Tonneins, Lot-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Marmande, 126, 423, 436, 446, 494, 513, 564, 567, 583.
Topiac, capitaine, 586 n.
Torre del Mangia, à Sienne, 267.
Torto (Torquato), 215, 216 n.
Toscane, 40, 52, 231, 232, 233, 270, 282, 296, 309, 311, 312 n., 320 n., 322, 323, 331 n., 332 n., 334 n., 338, 339, 599.
Tosinghi (Pierpaolo), 329.
Toul, Meurthe-et-Moselle, ch.-l. d'arr., 90 n.
Toulon, Var, ch.-l. d'arr., 237, 312.
Toulousain (pays du), 29.
Toulouse, Haute-Garonne, 15, 20, 25, 28, 31, 47, 115, 125, 157 n., 234, 401, 402, 409, 412 n., 423 n., 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 434, 436, 437 n., 465, 466, 467, 468, 469, 471, 472, 473, 476, 484 n., 485, 486, 487, 489, 490, 491 n., 492, 493, 496 n., 502, 517 n., 531, 536, 539, 540, 541, 542, 558 n., 564, 567, 572, 574, 594, 606, 617.
— (capitouls de), 116, 427, 429, 432 n., 469, 500, 501, 503 n., 506, 572, 585 n., 595, 613.
— (Parlement de), 34, 126, 298, 426, 427, 428, 429, 430 n., 455, 465, 466, 468, 471, 476 n., 502 n., 570, 594, 595.
— (sénéchal de). *Voy.* Rochechouart, Bellegarde (Pierre de).
Tour-aux-Puces, à Thionville, 352, 353, 355 n., 356, 358, 361, 362, 364, 366, 368 n., 369, 371, 599.
Tour de la Nonciade (*Torre-Annunziata*), prov. de Naples, distr. de Castallammare di Stabia, 114.
Tour du Grec (*Torre del Greco*), prov. et distr. de Naples, 114.

Tournon (François, cardinal de), 124 n., 125 n., 310 n., 332, 342, 362 n.
Tours, Indre-et-Loire, ch-l., 343.
Tours (porte des), à Monségur, 444.
Trajano (Giuliano), 269 n.
Trecerchi (Andrea), 282.
Trémoille (Louis de la), 90 n., 99.
Trente (Christoforo Madruzzo, cardinal de), 168.
— (concile de), 487.
Tresa, affl. de l'Orcia, 327.
Tressa, affl. de l'Arbia, sous-affl. de l'Ombrone, r. g., 239, 240, 256.
Treys (Jean), dit Dariat, 446 n.
Tridapali (Ludovico), agent mantouan à l'armée du duc d'Albe, 83 n., 302, 307 n.
Tristan, 42.
Trivulzio (cardinal), 119 n.
Troja, prov. de Foggia, distr. de Bovino, 61, 108, 109.
Tronto, rivière, 107, 108.
Trotti (Alfonso), 344 n., 347 n.
Trouville, capitaine, 376.
Troyes, Aube, ch.-l., 172, 197.
Tuchan, Aude, ch.-l. de cant., arr. de Carcassonne, 133, 134.
Tufi (porta), à Sienne, 240, 241, 243, 260, 267.
Turamini (Deifebo), 282.
Turc (Phébus). *Voy.* Turchi.
Turchi (Deifebo ou Febo), 321.
Turcs, 59, 65, 138, 603, 610.
Turenne (Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de), 586, 587.
— (M. de), 124 n.
Turin, ch.-l. de prov., 66, 123, 129, 141, 152, 157 n., 185, 187 n., 188, 189 n., 191, 192, 193, 194 n., 197, 198 n., 199, 201, 202, 203, 206, 207, 211, 212, 213, 219 n., 225 n., 229 n., 299, 301, 303, 304, 307 n.
— (président du Parlement de). *Voy.* Birague (René de).
Turin (Jean de), capitaine, 100 n.
Turinozzi (Ser), 323 n.

U

Ubertini (Augustino), 331 n.
Uch, Gironde, comm., cant. et arr. de Lesparre, 526.
Urbin. Voy. Tiranni.
— (Gui-Ubald de la Rovère, duc d'), 296, 316, 342.
Ursins (des). *Voy.* La Chapelle des Ursins.
— (Jeanne des), 101 n.
Ursua (don Sanche d'), 382.
Ustaritz, Basses-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Bayonne, 95.
Uza (vicomte d'), 439 n., 473 n., 480 n., 580 n.
Uzès, Gard, ch.-l. d'arr., 516.
— (évêque d'), 397 n.

V

Vaillac (Jean de Genouillac, sieur de), 522 n.
Vaissete (dom), 15, 425, 426 n., 490 n.
Valaisans, 98, 148.
Valbelle (Honoré de), 15, 117 n., 119, 120, 121, 122 n.
Valence, Drôme, ch.-l. d'arr., 94 n., 117 n., 121 n., 348, 615 n.
— (évêque de). *Voy.* Monluc (Jean de).
Valence-d'Agen, Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Moissac, 114, 570.
Valenciennes, Nord, ch.-l. d'arr., 93, 609 n.
Valentinois (duchesse de). *Voy.* Poitiers (Diane de).
Valenville, capitaine, 359, 366.
Valenza, prov. et distr. d'Alexandrie, 299, 307.
Valeron, capitaine, 78.
Valete (Laurent), 428.
Valfenera, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 211 n.
Valfrenière (René de Provanes, sieur de), 42, 346.

Valiano, prov. de Sienne, distr. de Montepulciano, 248.
Vallade, 580 n.
Vallereuil, Dordogne, cant. de Neuvic, arr. de Ribérac, 464.
Vallès (Pedro), 101, 102, 112 n.
Valperga, prov. de Turin, distr. d'Ivrée, 207.
Valperga (Giovanni Amedeo), 202 n.
Vannes (Peter), ambassadeur anglais à Venise, 198 n., 200, 215 n., 220 n., 237, 239 n., 262 n., 266 n., 282 n.
Vanni (Manfredo), 275 n.
Varaire, Lot, cant. de Limogne, arr. de Cahors, 562 n.
Vargas (François de), ambassadeur d'Espagne à Venise, 337.
Varillas (Antoine), 12, 103.
Vasari (Giorgio), 243 n., 271.
Vassé (Antoine Grognet, sieur de), 187 n., 191, 192, 193, 194 n., 196 n., 206, 208, 212 n., 216, 220, 221, 300, 304, 306, 392.
Vassy, Haute-Marne, ch.-l. d'arr., 412, 606 n.
Vaucelles, Aisne, cant. d'Anizy, arr. de Laon, 310, 320.
Vaux (de), 422.
Velasco (Iñigo Fernandez de), connétable de Castille, 96.
Velletri, ch.-l. de distr., prov. de Rome, 316, 317.
Vendôme, Loir-et-Cher, ch.-l. d'arr., 382 n., 436.
Vendôme (François de), vidame de Chartres, 392.
— (duc de), 104, 123 n.
— (Mme de). *Voy.* Jeanne d'Albret.
Venise, 65, 110, 124 n., 132 n., 153, 171 n., 198 n., 200, 216 n., 220 n., 236 n., 237, 239 n., 256 n., 262 n., 266 n., 272, 282 n., 321, 323 n., 324 n., 337, 339 n., 340, 342, 347 n., 349 n., 354 n., 356, 360 n., 372 n., 373 n., 374 n., 275 n., 376 n., 377 n., 380 n., 381 n., 490 n., 492 n., 493 n., 494 n.
Vénitiens, 101 n., 106, 111 n., 113.
Venturi (Scipione), 263.
Vercellais, 145, 148 n., 149, 152, 206.
Vercelli, ch.-l. de distr., prov. de Novare, 52, 137, 150, 202, 211, 222 n., 223 n., 343 n.
Verdier, 413.
Verdouble, rivière, 133.
Verdun, Meuse, ch.-l. d'arr., 581 n.
Verdun-sur-Garonne, Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant., arr. de Castelsarrasin, 540, 543, 560.
Verduzan (famille de), 91 n.
— (sieur de), 455, 457.
Vergt, Dordogne, ch.-l. de cant., arr. de Périgueux, 2 n., 25, 31, 37, 50 n., 55, 459, 460, 462, 463, 465, 466, 470, 475, 483, 485, 587, 599.
Veri (Giulio), 336 n.
Vern, affl. de l'Isle, r. g., 463 n.
Verolengo, prov. et distr. de Turin, 5, 149.
Verrua Savoja, prov. et distr. de Turin, 137, 206.
Verse. Voy. *Aversa*.
Verteuil, Lot-et-Garonne, cant. de Castelmoron, arr. de Marmande, 386 n.
Vervins. *Voy.* Coucy (Jacques de).
Verzuolo, prov. de Coni, distr. de Saluzzo, 204.
Veynnes, Voy. *Bene*.
Veyrines, Dordogne, cant. de Domme, arr. de Sarlat, 460, 461.
Vézère, affl. de la Dordogne, r. d., 459, 561.
Viard, commissaire des guerres, 565 n., 567.
Vic-Bigorre, Hautes-Pyrénées, ch.-l. de cant., arr. de Tarbes, 512, 546 n.
Vicenza, ch.-l. de prov., 16, 146.
Vic-Fezensac, Gers, ch.-l. de cant., arr. d'Auch, 550, 551 n., 554.
Vico Equense, prov. de Naples, distr. de Castellammare di Stabia, 109.
Vieilleville (François de Scepeaux, sieur de), maréchal de France, 154, 367, 370, 371, 384 n., 490 n., 494 n.
Vienne, affl. de la Loire, r. g., 535.

Vieuxpont, capitaine, 219 n.
Vigevano, prov. de Pavie, distr. de Mortara, 99 n., 106, 145.
Vigone, prov. de Turin, distr. de Pinerolo, 145 n., 148.
Villadeati, prov. d'Alexandrie, distr. de Casale-Monferrato, 196, 197.
Villafranca Piemonte, prov. de Turin, distr. de Pinerolo, 142, 148 n.
Villandry, 121 n., 124 n.
Villanova Monferrato, prov. d'Alexandrie, distr. de Casale-Monferrato, 307.
Villanova d'Asti, prov. d'Alexandrie, distr. d'Asti, 66, 145 n., 215, 220.
Villars (Honorat de Savoie, marquis de), 30, 31 n., 33 n., 40, 578, 579 n., 581, 582, 583, 588 n., 589.
Villastellone, prov. et distr. de Turin, 149, 152, 155, 157, 160.
Villebois-la-Valette, Charente, ch.-l. de cant., arr. d'Angoulême, 526.
Villebon (Jean d'Estouteville, sieur de), 62 n.
Villedeldea. Voy. *Villadeati*.
Villefranche-de-Périgord, Dordogne, ch.-l. de cant., arr. de Sarlat, 518.
Villefranche-de-Rouergue, Aveyron, ch.-l. d'arr., 421, 422, 495, 523.
Villefranche, capitaine, 178.
Villegomblain, 11.
Villenave-d'Ornon, Gironde, cant. de Pessac, arr. de Bordeaux, 440.
Villeneuve (Jean de), président au Parlement de Bordeaux, 588 n.
Villeneuve-d'Agen, Lot-et-Garonne, ch.-l. d'arr., 409, 415, 416, 423, 458, 511 n., 513, 518, 520, 536, 537 n., 538, 562, 565, 566, 583.
Villeneuve-la-Comtesse, Charente-Inférieure, cant. de Loulay, arr. de Saint-Jean-d'Angély, 509.
Villeneuve-lès-Avignon, Gard, ch.-l. de cant., arr. d'Uzès, 128.
Villeneuve-Saint-Georges, Seine-et-Oise, cant. de Boissy-Saint-Léger, arr. de Corbeil, 187.
Villeroy (Neufville de), secrétaire d'État, 504 n., 548 n.
Villers-Cotterets, Aisne, ch.-l. de cant., arr. de Soissons, 305 n., 331 n., 362 n., 366 n., 497 n., 576.
Vimercati (Francesco Bernardino), 74, 143, 144, 161, 163, 186 n., 187 n., 189, 195, 200, 212, 213, 221, 222, 223.
Vimeu. Voy. *Vinovo*.
Vincennes, Seine, ch.-l. de cant., 436 n., 470 n., 479 n.
Vingrau, Pyrénées-Orientales, cant. de Rivesaltes, arr. de Perpignan, 133.
Vinovo, prov. et distr. de Turin, 67 n., 145 n., 148, 149 n.
Vins. *Voy*. Musso.
Virton, Luxembourg belge, ch.-l. d'arr. et de cant., 374.
Vistarino (Ludovico), 137, 143, 145, 155 n., 227, 229.
Vitelli (Chiappino), 261, 282, 295, 323, 336.
Viterbe, ch.-l. de distr., prov. de Rome, 110 n., 114 n.
Vivant (Geoffroy de), 582, 585.
Vivarais, 516 n.
Voisin (Jean), 388.
Volmar, capitaine, 365, 366 n.
Volpiano, prov. et distr. de Turin, 4, 83, 84 n., 137, 203, 206, 207, 211, 212, 220, 221, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 307.
Vottignasco, prov. et distr. de Coni, 208 n.

W

Wallons, 353, 354.
Wight (île de), 70, 178.
Wirstemberg (duc de). *Voy*. Würtemberg.
Wildperg (Hans), 155 n., 158 n., 163, 167, 168.
Wotton (Dr), ambassadeur anglais en France, 236 n., 237, 244 n., 263 n., 278 n., 300 n., 304 n., 317 n.

Würtemberg (Christophe, duc de), 65, 123.
Wolsey (Thomas), 106 n., 108 n., 114 n.

Y

Yuste, monastère d'Estremadure, près de Jarandilla, prov. de Caceres, distr. de Plasencia, 59.
Yütz (aujourd'hui *Nieder* et *Ober-Jeutz*), Lorraine, distr. de Thionville, 355, 356, 358 n., 363.
Yvon, capitaine, 508.

Z

Zapata (Juan), 132 n.
Zeti (Giannino), 254.
Zobir (Cornelio), 190 n.
Zondadari (Scipione), 286 n.

Vu et lu en Sorbonne, le 27 février 1907.

Le Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris,

A. Croiset.

Vu et permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

L. Liard.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. xxv (Bibliographie), lig. 17, *au lieu de :* 1886, *lire :* 1866 (pour la date d'édition de Guiffrey (G.), *Lettres inédites de Diane de Poytiers*.

P. 12, n. 4, *au lieu de :* 1757, *lire :* 1754 (pour la date de la traduction de Davila).

P. 82, n. 1, *ajouter* : Voir aussi, sur du Poey, P. Bénétrix, *Un collège de province sous la Renaissance. — Les origines du collège d'Auch (1540-1590)*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1906, 4e trim., pp. 281-289.

P. 90, lig. 9, *au lieu de :* Soleure, *lire :* Soleuvre.

P. 105, lig. 1, *au lieu de :* Antoine de Carmaing, *lire :* Louis de Carmaing.

P. 106, n. 5, *au lieu de :* François Ier et le connétable, *lire :* François Ier et Montmorency.

P. 107, lig. 15, *au lieu de :* Capistrano, *lire :* Capestrano.

P. 125, lig. 2, *au lieu de :* le roi et le grand-maître, *lire :* le roi et le connétable.

P. 133, lig. 21, *au lieu de :* la vallée de Verdouble, *lire :* la vallée du Verdouble.

P. 183, lig. 7, *au lieu de :* François, duc d'Orléans, *lire :* Charles, duc d'Orléans.

P. 207, lig. 15, *au lieu de :* Cuorgne, *lire :* Cuorgnè.

P. 233, n. 3, *au lieu de :* Grossetto, *lire :* Grosseto.

P. 324, lig. 21, *au lieu de :* Palazzo Altezi, *lire :* Palazzo Altesi.

P. 328, n. 3, *au lieu de :* comte de Petigliano, *lire :* comte de Pitigliano.

P. 349, lig. 6, *au lieu de :* Monceaux, *lire :* Montceaux. — Même correction, p. 355, n. 2.

P. 363, lig. 21, *au lieu de :* Teofilo Calcagnini, *lire :* Teofilo Calcagno.

P. 374, lig. 8, *au lieu de* : Vireton, *lire :* Virton.

P. 395, lig. 23, *au lieu de* Layrolle, *lire :* Layrole.

P. 399, lig. 7, *au lieu de :* atitude, *lire :* attitude.

P. 441, n. 2, *au lieu de :* Trockmorton, *lire :* Throckmorton.

P. 453, n. 4, *au lieu de :* Avis de Noailles à Burie, *lire :* Avis de Burie Noailles.

P. 460, n. 3, *au lieu de :* La Mongie, *lire :* La Monzie.

P. 496, n. 2, *au lieu de :* K, 1505, no 14, ancien no 16, *lire :* K, 150 no 23 bis (ancien K, 1505, no 16).

P. 528, n. 4, *au lieu de :* Peyrefeuz, *lire :* Peyrefons.

P. 538, n. 1, *au lieu de :* Lassac, *lire :* Lassay.

P. 543, n. 3, *au lieu de :* BB, f° 322 r°, *lire :* BB, 5, f° 322 r°.

P. 550, lig. 18, *au lieu de :* Marsiac, *lire :* Marciac. — Même correction, p. 551, lig. 23; p. 553, n. 2, lig. 3; p. 561, n. 1, lig. 1; p. 575, lig. 27; p. 576, n. 2, lig. 3.

P. 570, lig. 12, *au lieu de :* Preyssas, *lire :* Prayssas.

P. 570, lig. 14, *au lieu de :* Montjoye et Saint-Maurin, *lire :* Saint-Maurin et Montjoi.

P. 583, n. 1, *ajouter :* Le dernier éditeur des *Mémoires* de Turenne, M. Baguenault de Puchesse, croit à tort que c'est Charles de Monluc qui prit part au siège de Clairac (cf. *Mémoires du vicomte de Turenne*, Paris, Laurens, 1901, in-8°, p. 310).

P. 587, lig. 11, *au lieu de :* Gautier, *lire* : Gaultier.

P. 587, lig. 21, *au lieu de :* Léon Merle, *lire :* Léon de Merle.

P. 616, lig. 34, *au lieu de :* la sérénité apaisée que, *lire :* la sérénité apaisée qui.

P. 656, col. 2, lig. 12, *au lieu de :* Monte-Amata, *lire :* Monte-Amiata.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos IX

Bibliographie XXI

INTRODUCTION.

Les *Commentaires* devant l'histoire.

Jugements portés sur les *Commentaires* avant leur publication, 1-3. — L'édition originale donnée par Florimond de Rémond en 1592, 3-7. — Les premiers lecteurs : Brantôme et Montaigne, 8-9. — Utilisation des *Commentaires* par les historiens du dix-septième et du dix-huitième siècles, 9-15. — Les réimpressions, 15-17. — L'édition de Ruble, 18-22.

CHAPITRE PREMIER.

L'occasion des *Commentaires*.

La disgrâce de Monluc ; ses causes, 23-27. — L'affaire Damville ; première lettre au roi, 27-29. — Révocation de Monluc ; seconde lettre au roi, 29-32. — L'enquête sur l'administration de Monluc, 32-34. — Dictée du livre ; préoccupations de l'auteur, 35-36. — Date de la première rédaction, 37. — Le « Preambul à Monseigneur », 37-39. — Les conteurs militaires au seizième siècle, 40-42. — Monluc conteur ; part de la mémoire dans la rédaction du livre, 42-45.

CHAPITRE II.

La composition des *Commentaires*.

Les manuscrits, 46-48. — La première rédaction, 48-51. — Les additions à la première rédaction : les harangues, les remontrances, les réflexions, 51-56. — Les emprunts à Martin du Bellay, 56-72. — Les emprunts à Paul Jove, 72-75. — Les emprunts à Paradin, 75-80. — Les emprunts à Rabutin, 80-86. — Nécessité d'une étude critique, 86-87.

CHAPITRE III.

Les premières campagnes d'Italie et de France.

(1521-septembre 1542.)

Monluc page du duc Antoine de Lorraine, 88-91. — La campagne de Lautrec et la défaite de la Bicoque (1521-1522), 91-92. — L'escarmouche de Saint-Jean-de-Luz (septembre 1523); fidélité des plus anciens souvenirs de Monluc, 92-96. — Le siège et la bataille de Pavie : causes de la défaite; détails sur la journée, 96-105. — Le « voyage de Naples » (1527-1528) : prise de Vigevano (septembre 1527), de Forcha di Penne (février 1528); défection d'André Doria; l'escarmouche de la Maddalena (18 juillet 1528); le retour du « voyage de Naples », 105-114. — Monluc lieutenant de la légion de Languedoc (1534), 115-116. — Invasion de la Provence par Charles-Quint (août 1536) : le siège de Marseille et l'expédition du moulin d'Auriol, 116-123. — Campagne d'Artois (mars-juillet 1537), 123-124. — Les compagnies de Monluc en Albigeois (octobre 1537), 124-127. — Campagne des Alpes (novembre 1537), 127-129. — Campagne de Roussillon : siège de Perpignan (août-septembre 1542); escarmouche de Tautavel, 130-134.

CHAPITRE IV.

La campagne de Piémont sous Boutières. — La journée de Cérisoles. — Les campagnes du Boulonnais.

(Novembre 1542-décembre 1545.)

La campagne de Piémont sous Boutières. — Campagne de d'Annebault en Piémont : escarmouche d'Andeseno (9 juillet 1543), 134-138. — Siège de Nice (août 1543); prise de Mondovi par del Vasto (4 novembre 1543), 138-140. — Les « corvées » de Monluc à Savigliano, 140-143. — La « routte » de Pierre d'Ossun à Carignan (14 novembre 1543), 143-145. — La « marchandise » de Barges, 145-147. — Offensive de Boutières : rupture du pont de Carignan, 148-149. — Siège d'Ivrée (janvier 1544) : une curieuse défaillance de mémoire, 149-152. — Arrivée du comte d'Anguien en Piémont; Monluc fut-il envoyé à la cour? 152-155.

La journée de Cérisoles. — Premiers mouvements des deux armées, 155-156. — L'après-midi du dimanche 13 avril 1544, 156-160. — La journée du lundi 14 : l'escarmouche d'arquebuserie, 160-163. — Suisses et Gascons contre lansquenets, 163-165. — Les Impériaux vainqueurs, 165-167. — Défaite et retraite des Impériaux, 167-169. — Valeur du témoignage de Monluc, 169-171. — Les suites de la victoire; retour de Monluc en France; l'invasion des Impériaux en Champagne, 171-173.

Les campagnes du Boulonnais. — Prise de Boulogne par les Anglais (14 septembre 1544), 173-174. — L'armée du dauphin devant Boulogne : la camisade (nuit du 6 au 7 octobre 1544), 174-177. — Le combat du Portel; l'expédition d'Angleterre (1545), 177-179. — La fortification d'Ontreau (juillet 1545), 179-180. — Le maréchal du Biez dans la terre d'Oye (septembre 1545),

180-181. — Les combats d'Hardelot et du mont Saint-Étienne, 181-182. — Mort de François Ier; avènement de Henri II; le duel de Jarnac et de la Châtaigneraie, 182-184. — Monluc gouverneur de Moncalieri, 184-185.

CPAPITRE V.

Les campagnes de Piémont sous Brissac.

(Août 1550 - septembre 1553.)

Départ de Brissac et de Monluc pour le Piémont, 186-188. — Une requête prématurée de Monluc, 188-189. — La « rupture » de septembre 1551, 189-191. — Entreprises sur San Damiano et Cherasco : une nouvelle défaillance de mémoire, 191-193. — La prise de Chieri (5 septembre 1551), 193-196. — Premières relations de Monluc avec les Guise, 197-198. — La surprise de Lanzo (fin novembre 1551); grave désaccord entre Monluc et Boyvin du Villars, 198-202. — Retour des princes en France (décembre 1551), 202-204. — La défense de Bene (juin-juillet 1552) : une interversion chronologique grave, 205-207. — Opérations de Brissac dans le Canavese (septembre 1552), 207-208. — Le dégagement de Ceva (9 octobre 1552), 208-210. — La défense de Caselle (octobre-novembre 1552), 210-212. — Surprise d'Alba (13-14 novembre 1552), 212-213. — Siège et ravitaillement de San Damiano (janvier 1553), 213-217. — Monluc gouverneur d'Alba, 217-219. — La campagne des Langhe : prise de Ceva (24 juin 1553) et de Cortemiglia (8 juillet 1553), 220-227. — Négociation de Buttigliera; retour de Monluc en France, 227-228.

CHAPITRE VI.

La défense de Sienne.

(Mars 1554 - mai 1555.)

Les sources narratives du siège de Sienne : les *Commentaires* comparés au *Diario* de Sozzini et à la *Relazione* de Montalvo, 229-231. — Raisons de l'envoi de Monluc à Sienne, 231-234. — Départ du « secours de France », 234-237. — Débarquement à Scarlino (juillet 1554), 237-238. — L'escarmouche de Sant' Abbondio (14 juillet 1554), 239-244. — Strozzi et Marignan dans le val di Chiana : le combat de Marciano; Tommaso del Vecchio et Tommasino del Bene; les causes de la défaite de Strozzi, 245-252. — Situation critique de Sienne : maladie de Monluc, 252-255. — Arrivée de Strozzi : mesures énergiques; dictature des Huit de la Guerre (septembre 1554), 255-259. — Blocus de Sienne; réduction des vivres, 250-263. — Une défaillance de mémoire significative : l'affaire du « parlement » avec le marquis de Marignan, 263-266. — La camisade de Noël (25 décembre 1554), 266-271. — Préparatifs de la « batterie », 271-273. — L'épisode de la toilette, 273-275. — La « batterie » du 11 janvier 1555, 285-278. — La sortie des Allemands (29 janvier 1555), 278-281. — Les expulsions des bouches inutiles, 281-282. — Découragement de Monluc, 282-284. — Monluc peintre de l'âme siennoise, 284-286. — Les négociations avec le duc de Florence; derniers efforts

de résistance, 286-288. — La dernière semaine : interversions chronologiques, 288-290. — La clause relative aux « fuorusciti », 290-293. — La sortie (21 avril 1555), 293-295. — Monluc à Rome ; mort du pape Marcel II ; retour en France, 295-298.

CHAPITRE VII.

La dernière campagne de Piémont.

(Septembre 1555.)

Rome. — Montalcino. — Ferrare.

(Juillet 1556 - mai 1558.)

La dernière campagne de Piémont (septembre 1555). — Nouvel envoi de Monluc à l'armée de Brissac, 299-301. — Siège de Volpiano (3-23 septembre), 301-304. — L'incident d'Aumale-Termes : brouille complète de Monluc et du connétable, 304-306. — Prise de Moncalvo (7 octobre); retour en France, 306-309.

Rome. — Envoi de Monluc à Montalcino (juillet 1556) ; nouveau départ pour l'Italie, 309-311. — Arrivée à Rome : tableau de la ville, 311-314. — La « retirade » de Tivoli (septembre 1556), 314-316. — L'aventure de Marino, 316-317. — Siège d'Ostie : mort de Marc-Antoine de Monluc, 318-319.

Montalcino. — Arrivée de Monluc à Montalcino (octobre 1556), 319-321. — Le traître Phébus Turc, 321-322. — Préparatifs de guerre (février-mars 1557), 322-324. — Ravitaillement de Chiusdino et prise de Palazzo Altesi; ravitaillement de Talamone, 324-326. — Défaite de Mario de Santa-Fiore (15 juin 1557), 326-328. — Ravitaillement de la Rocca d'Orcia (16-17 juin 1557), 328-329. — Prise de Pienza (29 juin 1557), 330. — Démêlés avec Henri de Mesmes et le duc de Guise, 330-335. — Les dernières semaines du séjour de Monluc à Montalcino, 335-339.

Ferrare. — Envoi de Monluc à Ferrare (novembre 1557), 339-342. — L'hospitalité de Renée de France, 342-343. — La défense de Brescello (mars 1558), 343-347. — Retour en France, 347-348. — La succession de d'Andelot (mai 1558), 348-350.

CHAPITRE VIII.

Le siège de Thionville. — La guerre mouillée. — Sous François II. — La première année du règne de Charles IX.

(Juin 1558 - décembre 1561.)

Le siège de Thionville. — Description de la place, 351-354. — Arrivée du duc de Guise (4 juin 1558) : sondage de la Moselle et première « batterie », 354-357. — Modification du plan d'attaque ; le faux assaut (nuit du 9 au 10 juin), 357-361. — Attaque de la Tour-aux-Puces, 361-362. — Mort de Pietro Strozzi, 362-364. — Prise des casemates (20 juin), 364-367. — La capitulation (22 juin), 367-368. — Valeur du témoignage de Monluc, 368-372. —

Prise d'Arlon (3 juillet), 372-373. — La revue de Pierrepont (8 août 1558), 373-376. — Cessation des hostilités : conférences de Cercamp (septembre 1558), 376-378. — Jugement de Monluc sur la paix de Cateau-Cambrésis, 378-380.

La guerre mouillée. — Nouvelle disgrâce de Monluc, 380-381. — Expédition d'Antoine de Bourbon en Navarre ; échec piteux (janvier 1559), 381-383. — Mort de Henri II ; Monluc et Nostradamus, 383-384.

Sous François II. — Une lacune significative des *Commentaires*, 384-385. — Monluc entre le roi de Navarre et les Guise, 385-386. — La conjuration d'Amboise, 387. — Monluc à Agen : l'affaire du ministre Fontaine, 387-389. — Monluc à Nérac (juin 1560) : son zèle réformé, 390-392. — Voyage à la cour ; mort de François II (5 décembre 1560), 392-393.

La première année du règne de Charles IX. — Retour de Monluc en Guienne, 393-394. — Son rôle de pacificateur officieux ; sa sympathie pour les réformés d'Agen, 395-398. — Second voyage à la cour (décembre 1561), 398-400.

CHAPITRE IX.

Les premiers troubles.

(Décembre 1561 - mars 1563.)

L'anarchie spontanée en Guienne à la fin de 1561 ; envoi de Monluc, 401-404. — Tentatives de corruption, 405-407. — Changement d'attitude de Monluc ; ses causes, 407-412. — Exécution de Saint-Mézard (20 février 1562), 413-414. — Le « voyage » de Fumel, 415-416. — Requête de la noblesse gasconne, 416-418. — La « procédure » de Cahors, 418-420. — Prise d'Orléans par Condé (2 avril 1562) : retraite de Burie et de Monluc sur Agen et Bordeaux, 422-424. — Le soulèvement de Toulouse et l'intervention de Monluc (mai 1562), 425-431. — Nouvelle « charité » prêtée à Monluc, 431-432. — Premier siège de Montauban (24-26 mai 1562), 432-433. — Situation critique de Monluc, 434-436. — Tentative des réformés sur le Château-Trompette : Monluc marche au secours de Bordeaux (2-11 juillet 1562), 436-439. — Combat de Targon (17 juillet 1562), 440-441. — Un reproche mal fondé de de Thou à Monluc, 442-443. — Prise de Monségur (31 juillet-1er août 1562), 443-445. — Prise de Duras et de Bourg ; occupation d'Agen, 445-447. — Siège et assaut de Penne (fin août 1562), 447-448. — Opérations de Burie et de Monluc contre Duras, 448-450. — Second siège de Montauban (14-17 septembre 1562), 450-452. — Siège et prise de Lectoure (25 septembre-2 octobre 1562) ; massacre de Terraube, 452-457. — Jonction de Burie et de Monluc, 457-459. — Combat de Vergt (9 octobre 1562), 459-463. — Burie et Monluc rejoignent à Mussidan le duc de Montpensier (11 octobre 1562), 464-465. — Voyage de Monluc à Toulouse ; troisième siège de Montauban (octobre-novembre 1562), 465-467. — Une lacune volontaire, 468-471. — Tentative de ligue catholique (février 1563), 471-472. — Monluc à Bordeaux (mars 1563), 472-474. — Il obtient enfin la lieutenance de Guienne, 474-476.

CHAPITRE X.

Entre les premiers et les seconds troubles.

(Mars 1563-septembre 1567.)

Les seconds troubles.

(Septembre 1567-mars 1568.)

Le début des troisièmes troubles.

(Septembre 1568-mars 1569.)

Entre les premiers et les seconds troubles (mars 1563-septembre 1567). — Une lacune de quatre années et demie, 477. — Les rapports de Monluc et de Jeanne d'Albret en 1563, 478-480. — Offres de démission de Monluc, 480-482. — Ses rapports secrets avec Philippe II, 482-486. — La dénonciation de Rapin et Marchastel, 486-489. — L'entrevue de Bayonne et le voyage de la cour en Guienne, 489-492. — Le conseil de Mont-de-Marsan, 492-494. — L'alerte de septembre-décembre 1565, 494-495. — L'expédition du capitaine Peyrot (août-septembre 1566), 495-498.

Les seconds troubles (septembre 1567-mars 1568). — Préparatifs de guerre des réformés, 498-599. — L'occupation de Lectoure (30 septembre 1567, 499-501. — La retraite de Meaux; envoi d'un secours en France, 501-504. — Nouvelle « charité » prêtée à Monluc, 504-506. — Le voyage de Saintonge (mars 1568), 506-510. — Trahison de des Roys, capitaine de Blaye, 510-512.

Le début des troisièmes troubles (septembre 1568-mars 1569). — Passage de Jeanne d'Albret et de son fils en Guienne, 512-515. — Monluc surveille la marche des Provençaux (octobre 1568), 516-520. — Voyage à Bordeaux (novembre 1568), 520-522. — Monluc contre Piles : escarmouche de Miramont (9 mars 1569), 522-525. — Monluc rejoint le duc d'Anjou à Montmoreau, 525-526. — Une omission significative : les deux sièges de Mussidan, 526-428. — Une interversion chronologique grave : l'expédition de la Roche-Chalais (février 1570), 528-530. — Un discours inédit de Monluc au Parlement de Bordeaux, 530-533.

CPAPITRE XI.

La campagne contre Mongonmery.

(Juin 1569-janvier 1570.)

L'expédition de Béarn.

(Juillet 1570.)

Le supplément aux *Commentaires*.

(1570-février 1576.)

La campagne contre Mongonmery (juin 1569-janvier 1570). — Monluc laissé, contre son gré, en Guienne, 534-536. — Il surveille l'armée des princes, 536-538. — Voyage à Toulouse; entrevue avec Damville (14-31 juillet), 538-

540. — Mongonmery quitte Castres (27 juillet); sa marche, 540-544. — Départ de Monluc pour Aire (4 août), 544-546. — Pourparlers avec Terride, 546-549. — Séjour de Monluc à Aire (15-23 août 1569), 549-551. — Attitude singulière de Damville, 551-553. — Damville en Gascogne : la marche vers Mont-de-Marsan, 553-556. — Prise de Mont-de-Marsan (20 septembre 1569), 556-557. — Brouille de Monluc et de Damville, 557-559. — Invasion de la Gascogne par Mongonmery, 559-561. — Monluc organise la défense d'Agen et de la Guienne, 561-564. — L'armée des princes à Port-Sainte-Marie, 564-566. — Rupture du pont de bateaux (22 décembre 1569), 566-569. — Départ de l'armée des princes, 569-571.

L'expédition de Béarn (juillet 1570). — Une conspiration mystérieuse contre Monluc (mars 1570), 571. — Préparatifs de l'expédition de Béarn, 571-573. — Siège et prise de Rabastens (18-23 juillet 1570), 573-575. — Retraite de Monluc, 575-576.

Le supplément aux *Commentaires* (1570-février 1576). — Caractère nouveau de la rédaction, 576-577. — L'opinion de Monluc sur la Saint-Barthélemy, 578-579. — Le siège de La Rochelle (1573), 579-582. — La guerre en Guienne en 1573-1574, 582-583. — Monluc maréchal de France (20 septembre 1574), 583-584. — Le siège de Madaillan (janvier 1575), 585-586. — La dernière campagne de Monluc (juillet 1575), 586-587. — Les dernières lignes des *Commentaires* et le dernier document relatif à Monluc, 588-589.

CONCLUSION.

Caractères généraux du livre : œuvre de circonstance; rapidité de la rédaction, 590-592. — Part de la mémoire; les documents utilisés; dans quelle mesure, 592-596. — Faiblesse de la chronologie, 597-598. — L'exactitude topographique, 598-599. — Monluc historien des guerres d'Italie, 599-600. — Monluc historien des guerres civiles, 600-601. — Bienveillance banale et circonspecte de ses jugements, 602-603. — Ses appréciations sur ses chefs, 603-605. — Ses jugements sur les grands et les princes, 605-606. — Sur ses ennemis, 606-608. — La « revue des charités », 608-610. — Les idées historiques de Monluc, 610-611. — Le Monluc des *Commentaires* et le Monluc de l'histoire, 611-614. — Le fanatisme et la cruauté de Monluc, 614-618. — Nécessité d'une édition nouvelle, 618-619.

Index 621

Additions et corrections 677

Toulouse, Imp. Douladoure-Privat, rue St-Rome, 39. — 5551

VALOIS (Noël), de l'Institut. **La France et le Grand Schisme d'Occident** (1896-1902). 4 vol. in-8°, br. ..... **40** fr. »

ARCHIVES DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA FRANCE :

I. *Mémoires des évêques de France sur la conduite à tenir à l'égard des réformés (1698).* Publiés, avec une introduction, des appendices et des notes, par Jean LEMOINE, 1902. 1 vol. in-8°. ..... **10** fr. »
Pour les souscripteurs à la collection ..... **7** fr. **50**

II. *Ambassades en Angleterre de Jean de Bellay. La première ambassade (sept. 1527-février 1529).* Correspondance diplomatique publiée, avec une introduction, par V.-L. BOURRILLY et P. DE VAISSIÈRE, 1905. 1 vol. in-8°. ..... **10** fr. »
Pour les souscripteurs à la collection ..... **7** fr. **50**

III. *Nonciatures de France. Nonciatures de Clément VII,* publiées par l'abbé J. FRAIKIN. T. I. *Depuis la bataille de Pavie jusqu'au rappel d'Acciaiuoli (25 février 1525-juin 1527),* 1906. 1 vol. in-8°. ..... **10** fr. »
Pour les souscripteurs à la collection ..... **7** fr. **50**

IV. *Histoire de la Pragmatique sanction de Bourges sous Charles VII,* par N. Valois. 1 vol. in-8° ..... **10** fr. »
Pour les souscripteurs à la collection ..... **7** fr. **50**

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PREMIÈRE PARTIE. — **Des origines aux guerres d'Italie (1494)**, par Auguste MOLINIER.

I. *Époque primitive : Mérovingiens et Carolingiens.* 1 vol. in-8° (VII-288 p.).

II. *Époque féodale : les Capétiens jusqu'en 1180* 1 vol. in-8° (322 p.).

III. *Les Capétiens, 1180-1328.* 1 vol. in-8° (248 p.).

IV. *Les Valois, 1328-1464.* 1 vol. in-8° (354 p.).

V. *Les Valois, 1461-1494 et Introduction générale.* 1 vol. in-8° LXXXVII et 145 p.).

VI. Table des matières des cinq fascicules, rédigée par M. L. POLAIN. 1 vol. in-8°.

DEUXIÈME PARTIE. — **XVIe siècle, 1494-1610**, par Henri HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. 1 vol. in-8° (191 p.).
Chaque volume : Broché, **5** fr.; relié toile, **7** fr.

Répertoire des sources historiques du moyen âge, par Ulysse CHEVALIER :

PREMIÈRE PARTIE : Bio-bibliographie. Deuxième édition, corrigée et considérablement augmentée. Fascicule VIII : Preys-Spère. En souscription.... **7** fr. **50**
Les huit fascicules parus ..... **60** fr. »
A l'apparition du IXe et dernier fascicule, le prix de chacun d'eux sera porté à ..... **10** fr. »

DEUXIÈME PARTIE : Topo-bibliographie. Ouvrage terminé. Six fascicules ou deux volumes, gr. in-8° de 3384 colonnes ..... **60** fr. »

CHEVALIER (Ulysse), **Notre-Dame de Lorette,** étude historique sur l'authenticité de la Santa Casa, 1906. 1 vol. in-8° (520 p.) ..... **8** fr. »

Mémoires de Philippe de Commynes, nouvelle édition publiée, avec une introduction et des notes, d'après un manuscrit inédit et complet ayant appartenu à Anne de Polignac, comtesse de la Rochefoucauld, nièce de l'auteur, par B. DE MANDROT **(1464-1498)**. 2 vol. ..... **25** fr. »

Documents relatifs aux rapports du clergé avec la royauté, publiés par L. MENTION. Fascicule I **(1682 à 1705)** ..... **4** fr. »
— Fascicule II **(1705 à 1789)** ..... **6** fr. »

Les grands traités du règne de Louis XIV, publiés par H. VAST. Fascicule I **(1648-1659)** ..... **4** fr. »
— Fascicule II **(1668-1697)** ..... **5** fr. »
— Fascicule III **(1713-1714)** et table générale ..... **5** fr. »

DENIFLE (Le P. Henry), des Frères Prêcheurs, correspondant de l'Institut. **La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans.** — I. *Documents relatifs au XVe siècle.* — II. *La guerre de Cent Ans jusqu'à la mort de Charles V (1380).* 2 tomes en 3 vol. gr. 8° (XXV-608, XIV-528 et 529-864 p.) ..... **27** fr. »